



HAL
open science

Bateaux-pigeons, quartier japonais et cartes nautiques : réseaux marchands et relations interculturelles entre le Japon, le Đại Việt et le Champa (XVIe-XVIIIe siècles).

Pierre-Emmanuel Bachelet

► To cite this version:

Pierre-Emmanuel Bachelet. Bateaux-pigeons, quartier japonais et cartes nautiques : réseaux marchands et relations interculturelles entre le Japon, le Đại Việt et le Champa (XVIe-XVIIIe siècles).. Histoire. Université de Lyon, 2020. Français. NNT : 2020LYSEN070 . tel-03141720

HAL Id: tel-03141720

<https://theses.hal.science/tel-03141720>

Submitted on 15 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Numéro National de Thèse : 2020LYSEN070

THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE LYON

opérée par
l'Ecole Normale Supérieure de Lyon

Ecole Doctorale N°483
Sciences Sociales (Histoire, Géographie, Aménagement,
Urbanisme, Architecture, Archéologie, Science Politique,
Sociologie, Anthropologie)

Discipline : Histoire

Soutenue publiquement le 11/12/2020, par :
Pierre-Emmanuel BACHELET

Bateaux-pigeons, quartier japonais et cartes nautiques : réseaux marchands et relations interculturelles entre le Japon, le Đại Việt et le Champa (XVI^e-XVIII^e siècles)

Devant le jury composé de :

BLUSSE Leonard,	Professeur émérite, Université de Leiden	Rapporteur
HARDY Andrew,	Directeur d'études, EFEO (Hanoi)	Rapporteur
BELIGAND Nadine,	Maîtresse de conférences, Université Lyon 2	Examinatrice
LACHAUD François,	Directeur d'études, EFEO (Tokyo)	Examinateur
ROMANO Antonella,	Directrice d'études, EHES	Examinatrice
BASSINO Jean-Pascal,	Professeur des Universités, ENS de Lyon	Directeur de thèse

Remerciements

Cette thèse n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide et le soutien de nombreuses personnes, professeur.es, collègues, ami.es et famille.

Mes remerciements vont en premier lieu à mon directeur de thèse, Jean-Pascal Bassino, pour m'avoir guidé durant de longues années de recherche, depuis le M2 jusqu'à la fin de la thèse. C'est à ses conseils avisés que je dois d'avoir orienté mes recherches, à la fin du M1, vers le Japon et de m'être plongé dans l'étude du japonais et de l'histoire japonaise. Merci d'avoir été à l'écoute, tout au long de ma thèse, et de m'avoir fait confiance dans la manière dont j'ai mené ce travail.

Merci à Nadine Béliand, Leonard Blussé, Andrew Hardy, François Lachaud et Antonella Romano d'avoir accepté de lire cette thèse et de l'évaluer en participant à mon jury.

Un grand merci aux professeur.es, collègues et ami.es de l'Institut d'Asie Orientale, le laboratoire dans lequel j'ai eu la chance de travailler pendant cinq ans. Merci à François Guillemot, qui m'a encadré dès mon arrivée à Lyon en M1, et qui s'est révélé être d'une grande aide tout au long de la thèse. Merci à Béatrice Jaluzot, directrice de l'IAO, pour m'avoir soutenu et donné les moyens de réaliser cette thèse dans des conditions idéales. Merci à Claude Chevaleyre, Jérôme Bourgon et Guillaume Lopez pour avoir organisé un séminaire de lecture de textes en chinois classique, qui m'a permis de franchir une barrière linguistique que j'estimais insurmontable. Merci à Jean-Pierre Dedieu pour m'avoir initié aux bases de données et transmis les connaissances fondamentales m'ayant permis de modéliser mes réseaux. Merci à Estelle Senna pour m'avoir permis d'acquérir les bases en SIG, nécessaires à la réalisation de mes cartes. Merci aux documentalistes Miyuki Yamamoto et Zhang Yu pour m'avoir autorisé à conserver parfois *très* longtemps certains des livres indispensables à l'écriture de cette thèse.

Merci à mes ami.es doctorant.es et jeunes chercheur.es, avec lequel.les j'ai toujours eu un immense plaisir à échanger, autour de la thèse comme au-delà. Merci à Benoit et Nicolas, qui ont su m'orienter pendant mes premiers pas de doctorants. Merci à Samia, Fiona, Kanako, Victoria, à tous.tes les doctorant.es de l'IAO et d'ailleurs, que je les ai rencontré.es à l'ENS de Lyon, à Aix-Marseille Université, à l'Ecole Française de Rome, au Japon (collègues de la JSPS en particulier) et lors de conférences et séminaires. Un grand merci également à la communauté de doctorant.es « PhD students » qui s'est formée en mars 2020 sur Discord, dont les membres se soutiennent et s'entraident depuis le confinement, et sans lesquels mes derniers mois de rédaction, dans le contexte difficile de cette année 2020, auraient été bien moins agréables.

Les institutions qui ont contribué à ma formation universitaire comme à mon expérience d'enseignement ont également joué un rôle déterminant dans la construction de ce projet et la rédaction de ce manuscrit. Merci à l'ENS de Lyon et en particulier à l'équipe du département d'histoire, pour leur formation en tant que professeur.es et pour leurs conseils en tant que collègues enseignant.es. Merci aux collègues du département d'histoire d'Aix-Marseille Université, en particulier les enseignant.es de la section de contemporaine avec qui je travaille depuis 2018, et de l'Institut de Recherches Asiatiques (IrAsia), pour m'avoir accueilli dans leurs équipes. Dans ces établissements comme au-delà, un grand nombre de chercheur.es

m'ont apporté leur aide : merci à Arnaud Nanta, Christian Henriot, Leonard Blussé, François Gipouloux, Oka Mihoko, Laurent Gédéon, Aleksandra Kobiljski.

Cette thèse aurait été impossible sans l'aide inestimable dont j'ai bénéficié au Japon. Merci au professeur Haneda Masashi, qui a accepté de me recevoir dans son laboratoire, l'Institut d'Etudes Avancées sur l'Asie, à l'Université de Tokyo, m'a encadré et m'a donné l'occasion de présenter mes travaux dans son séminaire à plusieurs reprises. Merci au personnel de la salle de lecture de l'Institut historiographique de Todai, pour m'avoir orienté dans la recherche de documents et avoir répondu patiemment à mes questions. Merci aux employées de la salle de lecture du Musée d'histoire et culture de Nagasaki pour leur aide dans ma recherche documentaire. Merci à l'Ecole Française d'Extrême-Orient de m'avoir octroyé une bourse qui a rendu ce travail de terrain possible. Merci en particulier aux directeurs des centres de Tokyo et Kyoto, François Lachaud et Martin Ramos, pour leurs conseils. Merci à la Japan Society for the Promotion of Science pour la bourse généreuse qu'elle m'a accordée, qui m'a permis d'effectuer tous les déplacements nécessaires à la complétion de mon corpus de sources et grâce à laquelle j'ai passé un excellent moment auprès de doctorant.es de toutes disciplines et de toutes origines. Merci à l'Ecole Française de Rome, dont la bourse m'a ouvert les portes des archives jésuites romaines : je n'en soupçonnais pas la richesse et elles m'ont fourni l'essentiel de ma documentation manuscrite inédite. C'est à Rome que j'ai passé l'un de mes meilleurs séjours de recherche, grâce à un environnement de travail exceptionnel et une excellente compagnie.

Ma thèse n'aurait pas pu être menée à son terme sans l'aide que j'ai reçue en langues étrangères. Si je suis parvenu à un niveau suffisant pour déchiffrer mes sources et lire mon historiographie, c'est grâce à la patience et à la disponibilité de nombreuses personnes. Pour le japonais, un grand merci à mon amie Kanako, avec laquelle j'ai eu l'occasion de pratiquer mon japonais. J'ai également une pensée émue pour Kayo, qui a été la première à me faire vraiment parler japonais ; je me souviendrai de sa gentillesse et des très beaux moments passés ensemble à Kyushu. Merci aux Japonais et Japonaises que j'ai rencontré.es lors de mes séjours au Japon et avec qui j'ai pu échanger, ainsi qu'à mes professeur.es de japonais. En chinois, outre le séminaire organisé par mes collègues de l'IAO, un grand merci à Yuwen pour m'avoir accompagné dans les finitions de mes traductions. En néerlandais, merci à Paul van der Grijp pour m'avoir familiarisé avec les difficultés de la langue du XVII^e siècle. En portugais, merci à mon amie Fiona et à J.P. Dedieu.

Merci à tous.tes mes ami.es, pour m'avoir offert des moments de repos et de plaisir en-dehors de la thèse. Merci à Victor, pour sa relecture attentive et son enthousiasme en toutes circonstances. Merci à ma famille, en particulier mes parents et ma sœur, qui m'ont donné le goût de l'histoire, des lettres et des langues étrangères : sans cet environnement favorable, et sans leur soutien inconditionnel, je ne serais sans doute pas allé aussi loin. Merci à mes beaux-parents de continuer à héberger un Parisien sous leur toit, à Marseille, pour qu'il puisse enseigner dans de bonnes conditions, et pour leur aide en bien d'autres occasions. Enfin, ce travail de thèse aurait été une longue traversée du désert sans ma compagne Marine, qui me soutient et m'accompagne depuis de longues années, dans les moments les plus difficiles comme dans les moments de joie.

Note sur les noms de lieux, les gentilés et les retranscriptions

Dans l'historiographie portant sur l'Asie du Sud-Est, il n'existe aucun consensus sur la manière dont on devrait nommer les territoires et États qui ont précédé la naissance, en 1802-1804, du Vietnam. L'entité politique qui naît à cette date est une entité nouvelle, qui n'a jamais couvert une étendue aussi importante. Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, l'État gouverné par des individus de langue vietnamienne couvre seulement un peu plus de la moitié de cette étendue. De plus, il est lui-même divisée en deux territoires gouvernés indépendamment et en guerre l'un contre l'autre.

Pourtant, l'historiographie en langue occidentale ou en japonais, parfois même en vietnamien, nomme le plus souvent ces territoires, de manière anachronique, « Vietnam ». Beaucoup d'historiens nomment par ailleurs les deux parties de ce territoire « Tonkin » et « Cochinchine », d'après les noms que leur donnent les Européens à l'époque – mais également par facilité ou habitude, parce que ces noms sont par la suite utilisés par les Français durant l'ère coloniale.

La question du nom à donner au « Vietnam » est particulièrement complexe, c'est pourquoi nous avons jugé préférable, en guise de préambule, de rappeler l'origine de ces noms et ce à quoi ils correspondent, avant de justifier notre choix de noms de lieux et de gentilés.

- **Vietnam** (v. Việt Nam 越南) est le nom donné par l'Empereur Gia Long à l'État dont il a achevé l'unification en 1802. En 1804, il sollicite auprès de l'Empereur Qing la permission de lui donner le nom de Nam Việt (le [royaume] des Viêt du sud), en référence au royaume fondé au II^e siècle av. J-C par le général chinois Zhao Tuo et qui couvrait le sud-est de la Chine et le nord du Vietnam actuel. Cependant, les Qing refusent, puisqu'en son temps ce royaume avait fait sécession vis-à-vis de la Chine et s'étendait en partie sur des territoires désormais chinois. Ils proposent alors la forme Việt Nam, qui a le mérite d'être traduisible de manière à la fois floue et flexible (« Sud des Viêt », « Sud qui est viêt »...), sans risquer de froisser l'Empereur chinois. En 1838, il est renommé Đại Nam (Grand [pays] du Sud) par l'Empereur Minh Mạng, bien que le terme Việt Nam continue d'être utilisé.

- **Đại Việt** 大越 (Grand [pays] des Viêt) : nom du royaume viêt entre 1054 et 1407 (date de sa conquête par les Ming), puis à nouveau entre 1428 et 1804. Il s'agit du nom officiel du royaume pendant la période que nous étudions, mais il n'apparaît dans quasiment aucune de nos sources (qu'elles soient viêt, japonaises ou européennes) car il n'était pas utilisé dans ses relations avec l'extérieur. Entre 968 et 1054, le royaume s'appelait Đại Cồ Việt 大瞿越.

- **Annam** 安南 (v. An Nam, ch. Annan, le « sud pacifié »). Nom de la circonscription administrative établie par les Tang en 679 dans la moitié nord de l'actuel Vietnam et qui est appelée dans l'historiographie « protectorat général d'Annan ». C'est le nom officiel du territoire jusqu'à son indépendance (à partir de 939). Cependant, le nom reste utilisé par les Viêt dans leurs relations avec l'étranger. C'est le terme employé par les seigneurs viêt dans leur correspondance avec le Japon, ainsi que par les missionnaires, qui en font le nom

« officiel » du royaume, dont les termes « Tonkin » et « Cochinchine » seraient les équivalents populaires ou « vulgaires ». Au terme de leur conquête, les Français donnent ce nom à la partie centrale du Vietnam.

- **Giao Chi** 交趾 (ch. Jiaozhi, jp. Kōchi) : l'un des noms les plus anciens désignant le territoire peuplé par les Viêt. Il correspond à une province créée par les Han après leur conquête du royaume de Nam Viêt (-111) et qui couvre le nord du Vietnam actuel. Le nom reste cependant d'usage pendant longtemps. Il survit comme circonscription administrative jusqu'à l'indépendance (entre 939 et 968) et c'est le nom donné par les Ming au territoire viêt qu'ils conquièrent entre 1407 et 1428. A l'époque que nous étudions, il est utilisé par les Chinois, comme par les Japonais, pour désigner la partie méridionale du Đại Việt (soit la partie centrale du Vietnam actuel).

- **Tonkin** : ce terme, utilisé sous cette forme par les Japonais (トンキン) et les Européens (sous diverses graphies) est une déformation du vietnamien **Đông Kinh** 東京 (capitale de l'est), qui est l'un des anciens noms (avec **Thăng Long** 昇龍) de Hanoi. Il a fini par désigner la partie nord du Đại Việt, chez les Chinois et les Japonais, puis également chez les Européens. Avec la division du royaume en deux au XVII^e siècle, il devient le terme le plus fréquemment employé par les étrangers pour désigner le nord du Đại Việt, gouverné par la dynastie Trịnh. Lors de la conquête française, il est donc logiquement choisi pour désigner le nord du Vietnam conquis.

- **Cochinchine** : ce terme est utilisé par les Malais et par les Européens pour désigner d'abord l'ensemble du Đại Việt, puis, à partir du XVII^e siècle, avec la diffusion du nom « Tonkin », sa moitié méridionale. Il s'agit d'une déformation, par les Malais, d'une prononciation chinoise de Giao Chi, qui devait s'apparenter à « Kotchi ». Le nom de « Kotchi » étant similaire au nom donné par les Malais à Cochin, en Inde, ces derniers auraient fini par l'appeler « Kotchi-china », le « Cochin de la Chine ». Les Portugais, puis les autres Européens à leur suite, ont imité les Malais. Au XVII^e siècle, le terme de Cochinchine est donc le strict équivalent du Giao Chi/Jiaozhi/Kōchi employé par les Chinois et les Japonais. Ce territoire est gouverné par la dynastie Nguyễn, qui, au cours du XVII^e-XVIII^e siècles, étend son influence jusqu'au delta du Mékong. Quand les Français conquièrent le Vietnam à partir de 1858, ils commencent par Saigon et le delta du Mékong, qui correspondaient donc à la partie méridionale du territoire nommé « Cochinchine » dans les documents européens de leur époque. C'est pour cette raison qu'ils nomment « Cochinchine » les territoires conquis.

- **Quảng Nam** 廣南 (ch. Guangnan, jp. Kannan ou Kōnan) est à l'origine, comme de nos jours, le nom d'une province située au centre de l'actuel Vietnam. Cependant, le terme remplace progressivement (mais jamais totalement) Jiaozhi/Kōchi dans les sources chinoises et japonaises à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle.

- **Đàng Trong** 塘中 (Région intérieure) est un terme strictement viêt qui apparaît au XVII^e siècle, lors de la scission entre le domaine des Trịnh et celui des Nguyễn, et qui désigne la

partie gouvernée par les Nguyễn. C'est vraisemblablement le nom que sa population a donné au territoire dans lequel elle vivait. Il est mentionné pour la première fois dans le dictionnaire trilingue latin/portugais/vietnamien d'Alexandre de Rhodes (1651)¹. C'est donc l'équivalent du Jiaozhi/Kōchi sino-japonais ou de la Cochinchine des Malais et des Européens. Ce territoire est aussi appelé localement Thuận Quảng (du nom des deux provinces qui le composent à l'origine, le Thuận Hóa et le Quảng Nam).

- **Đàng Ngoài** 塘外 (Région extérieure) désigne par conséquent la partie septentrionale (le Tonkin des Japonais et des Européens) du Đại Việt, dirigée par les Trịnh. Si le dictionnaire d'Alexandre de Rhodes suggère que ce nom a été donné par les habitants du Đàng Trong, il est pourtant employé par le Jésuite Gaspar do Amaral, qui était sur place, et ce dès 1632 (donc bien avant le dictionnaire de De Rhodes), ce qui jette un doute sur l'origine de ces deux appellations.

Nous plaçons à part les noms du Champa, même si le royaume cham correspond à des territoires appartenant aujourd'hui au Vietnam.

- **Champa** (également écrit **Campā**, qui est une translittération dans les règles du sanskrit) désigne l'ensemble de principautés qui occupait le centre de l'actuel Vietnam entre le VI^e et le XIX^e siècle, plus ou moins indépendantes les unes des autres au fil des siècles et progressivement conquises par le Đại Việt. A l'époque que nous étudions, le Champa est composé de deux principautés gouvernées par un même roi, qui s'étendent du sud du domaine des Nguyễn au delta du Mékong. Il est d'abord nommé Chiêm Thành 占城 en vietnamien, nom repris par les Chinois et les Japonais, puis plus tard Chăm Pa.

- **Linyi** 林邑 (v. Lâm Ấp) est le nom chinois d'un royaume qui émerge dans le centre de l'actuel Vietnam en 192. Ses interactions avec des principautés indianisées méridionales donnent naissance au Champa.

Dans ce travail de recherche, nous préférons éviter les toponymes et dénominations anachroniques et/ou eurocentrées. Nous utilisons donc les termes de Đại Việt pour désigner l'ensemble du royaume viêt et de Đàng Trong et de Đàng Ngoài plutôt que de Cochinchine et Tonkin – sauf, bien entendu, quand il s'agit de citer les sources qui emploient ces noms. Nous suivons en cela l'historiographie vietnamienne. Dans l'historiographie en langue anglaise, les termes de Đàng Trong et Đàng Ngoài apparaissent de manière épisodique mais jamais systématique.

Par ailleurs, nous utilisons le terme « Viêt » plutôt que « Vietnamien » ou « Vietnamienne » pour le gentilé, qui a le mérite d'être neutre et non anachronique. Pour la langue, en revanche, nous utiliserons le terme de « vietnamien », qui nous semble moins poser problème.

L'expression de « péninsule indochinoise » est utilisée à plusieurs reprises pour désigner l'Asie du Sud-Est continentale. Étant donné qu'elle fait référence à un objet géographique

¹ De Rhodes (1651), p.201.

indépendamment de la période considérée elle ne nous paraît pas aussi européocentrée et anachronique que celle d'Indochine, qui doit être réservée à la période coloniale.

Nous utiliserons les graphies « Champa » et « cham », utilisées par l'historiographie anglo-saxonne (ce sont plutôt les Français qui utilisent la translittération sanskrite), de manière à rendre le terme plus lisible pour un lectorat non-spécialiste.

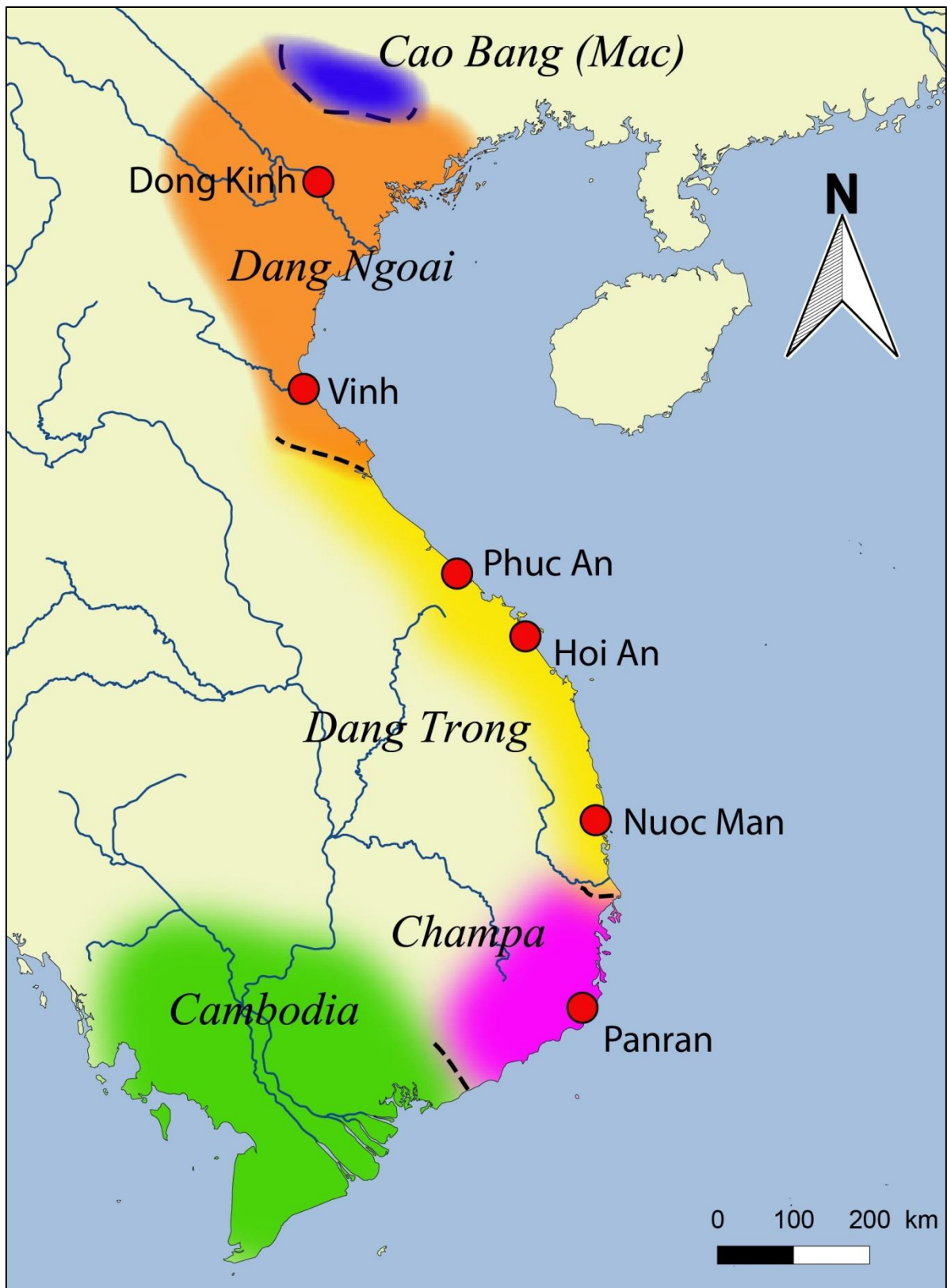
En-dehors des noms du Vietnam et du Champa, nous utiliserons la plupart du temps, par convention, le terme de « Chinois » pour désigner les marchands locuteurs d'une langue chinoise et/ou venus de Chine, bien que ce ne soit pas la manière dont eux-mêmes se désignaient. Nous reviendrons sur cette question à plusieurs reprises.

En termes de retranscription, nous utiliserons les systèmes conventionnels : le vietnamien sera retranscrit avec diacritiques, le chinois en *pinyin* et le Japonais en *rōmaji* d'après la norme Hepburn (en utilisant des macrons pour les voyelles longues : *ō* par exemple). La première occurrence d'un nom propre (nom de personne ou de lieu) sera accompagnée de sa graphie originale en caractères chinois ou en syllabaire s'il s'agit du japonais¹. Les caractères traditionnels seront utilisés, à l'exception des mots tirés de la langue moderne (par exemple issus de l'historiographie). Si des caractères simplifiés apparaissent dans des retranscriptions de sources originales, c'est que la source originale en utilise elle-même (c'est courant dans les cartes).

Les noms propres chinois, japonais et vietnamiens sont donnés avec le nom de famille en premier, comme il est d'usage dans ces langues.

Les dates seront données systématiquement selon le calendrier grégorien mais à plusieurs reprises, notamment quand nous citerons des sources japonaises ou viêt, la date originale sera également indiquée. Les Japonais et les Viêt utilisent le même calendrier luni-solaire chinois, la seule différence portant sur le nom de l'année, qui correspond à l'ère impériale en cours, propre à chaque pays. Celle-ci est proclamée par l'Empereur au Japon et par les souverains ou Empereurs de la dynastie Lê au Đại Việt (qui, dans les deux cas, ne disposent plus du pouvoir politique). Une exception dans le monde sinisé : la Corée, qui reprend les ères impériales chinoises. Ces ères correspondent en général, mais pas systématiquement, aux dates de règne de l'Empereur en question. Afin d'effectuer la conversion, nous nous sommes appuyés sur l'ouvrage suivant : BRAMSEN William, *Japanese chronological tables*, Tōkyō, Seishi Bunsha, 1880. Il indique la date de début de chaque mois, pour chaque année de l'histoire japonaise, de 646 à 1873.

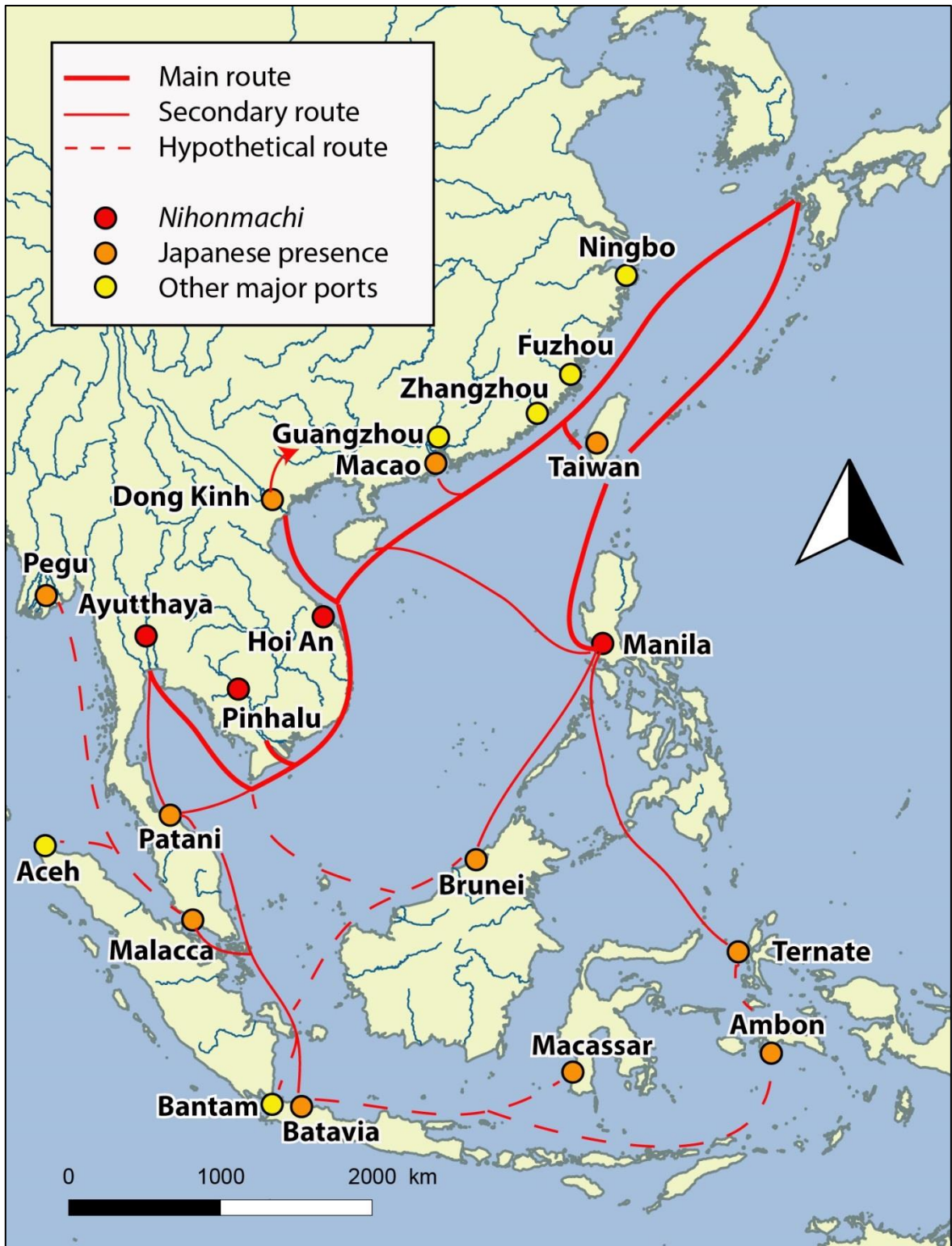
¹ Le japonais utilise conjointement les caractères chinois (*kanji*) et deux syllabaires (*hiragana* et *katakana*).



Carte 1 : Carte de la partie orientale de la péninsule indochinoise c.1630



Carte 2 : Carte des provinces japonaises (époque Edo)



Carte 3 : Carte des routes du commerce japonais en mers de Chine

Tableau 1 : Chronologie comparée des règnes des détenteurs du pouvoir politique au Japon et au Đại Việt

	Tokugawa (Japon)	Nguyễn (Đàng Trong)	Trịnh (Đàng Ngoài)
1550	Période des Royaumes en guerre (<i>Sengoku jidai</i>)	Nguyễn Hoàng 阮潢 (1558-1613)	Trịnh Kiểm 鄭檢 (1545-1570)
1560			
1570	Oda Nobunaga 織田信長 (1573-1582)		Trịnh Cối 鄭檜 (1570) puis Trịnh Tùng 鄭松 (1570-1623)
1580	Toyotomi Hideyoshi 豊臣秀吉 (1582-1598)		
1590			
1600	Tokugawa Ieyasu 徳川家康 (1600-1616)		
1610			
1620	Tokugawa Hidetada 徳川秀忠 (1616-1632) ¹	Nguyễn Phúc Nguyên 阮福源 (1613-1635)	Trịnh Tráng 鄭樞 (1623-1657)
1630	Tokugawa Iemitsu 徳川家光 (1632-1651)	Nguyễn Phúc Lan 阮福瀾 (1635-1648)	
1640			
1650	Tokugawa Ietsuna 徳川家綱 (1651-1680)	Nguyễn Phúc Tần 阮福湏 (1648-1687)	Trịnh Tạc 鄭柞 (1657-1682)
1660			
1670	Tokugawa Tsunayoshi 徳川綱吉 (1680-1709)	Nguyễn Phúc Thái 阮福泰 (1687-1691)	Trịnh Căn 鄭根 (1682-1709)
1680			
1690	Tokugawa Ienobu 徳川家宣 (1709-1712) puis Tokugawa Ietsugu 徳川家継 (1712-1716)	Nguyễn Phúc Chu 阮福曄 (1691-1725)	Trịnh Cương 鄭綱 (1709-1729)
1700			
1710	Tokugawa Yoshimune 徳川吉宗 (1716-1751)	Nguyễn Phúc Chú 阮福曄 (1725-1738)	Trịnh Giang 鄭杠 (1729-1762) puis Trịnh Doanh 鄭楹 (1762-1767)
1720			
1730		Nguyễn Phúc Khoát 阮福濶 (1738-1765)	
1740			
1750			

¹ Nous avons simplifié les dates de règne, mais au Japon, les shogun Tokugawa se retiraient avant la fin de leur vie et laissaient le titre de shogun à leur successeur de leur vivant, tout en continuant à gérer les affaires politiques du pays.

1760	Tokugawa Ieshige 徳川家重 (1751-1760)		
1770	Tokugawa Ieharu 徳川家治 (1760-1786)	Nguyễn Phúc Thuần 阮福淳 (1765-1777)	Trịnh Sâm 鄭森 (1767-1782)
1780		Révolte des Tây Sơn (1771-1802)	
1790	Tokugawa Ienari 徳川家斉 (1787-1837)		
1800			

Introduction

...du Japon écrit au seigneur Hoàng, grand chef du royaume d'Annam. Ces dernières années, les bateaux-pigeons vont et viennent [entre nos pays]. L'amitié entre nos deux pays est de plus en plus manifeste et ma gratitude et mon admiration sont profondes. Au 6^e mois de l'année du dragon de bois [1604], les gens de mon bateau n'ont rencontré aucun incident, et sont revenus avec une lettre de réponse qui me fait honte, ainsi qu'avec un certain nombre de présents [...] Je ne peux exprimer la faveur [que vous me faites]. Dans votre lettre vous évoquez le mot [suivant] : demeurer dans la confiance. N'est-ce pas véritablement ce qu'il y a d'essentiel dans le gouvernement et l'instruction des États et des familles ?¹

Vers 1605, c'est en ces mots que le lettré confucéen Fujiwara Seika 藤原惺窩 écrit à un dénommé Hoàng 黃, lettré et probablement fonctionnaire de haut rang du nord du Đai Việt. Cette lettre n'est pas signée mais elle est incluse dans les compilations de documents qu'il a rédigés. Fujiwara Seika (1561-1619) est un lettré issu d'une lignée très ancienne, les Fujiwara². Après avoir été moine bouddhiste, il a embrassé les principes du néoconfucianisme et a consacré son œuvre à la traduction et à la diffusion des classiques confucéens au Japon³. A l'époque où il rédige cette lettre, il vit retiré à Kyōto et bénéficie du soutien du *bakufu* (shogunat).

Lui-même n'a jamais armé de navire, ni participé directement au commerce extérieur du Japon. Cette lettre est en réalité un brouillon (d'où l'absence de nom), très probablement destiné à l'une des principales familles de marchands de Kyōto : les Suminokura⁴. Elle a donc été vraisemblablement rédigée pour le compte de Suminokura Ryōi 角倉了以 ou son fils Yoichi 與一, qui sont les principaux marchands japonais à avoir commercé avec cette partie nord du Đai Việt, appelée par la suite Đàng Ngoài par les Viêt et Tonkin par les Chinois, les Japonais et les Européens. De toute évidence, elle répond à une lettre adressée par le lettré/marchand viêt, en des termes semblables.

L'introduction de cette lettre est tout ce qu'il y a de plus banal : toutes les lettres envoyées entre le Japon et le Đai Việt comportent, peu ou prou, les mêmes formules protocolaires et les mêmes références. Dans le même temps, ces quelques lignes condensent une grande partie de la matière de ce travail de recherche.

En effet, il y est question de « bateaux-pigeons » (*hato-ōbune* 鴿舶) : cette formule, qui a été retenue pour le titre de cette thèse, évoque de manière particulièrement éloquente l'un des traits majeurs des relations entre le Japon et le Đai Việt. Le bateau fait référence aux relations commerciales et le « pigeon » renvoie à la transmission de nouvelles. En effet, les bateaux qui traversent les mers de Chine, durant la courte période d'expansion de la navigation japonaise en Asie du Sud-Est (fin du XVI^e siècle-1635), transportent très souvent des lettres officielles (*kokusho* 国書) et les individus chargés de les transmettre sont autant des marchands que des

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.104 ; traduction adaptée de Péri (1923), pp.83-84 et Bary, Gluck, Tiedemann (2005), pp.37-38.

² La famille qui a régné, en tant que « régents » en lieu et place de l'Empereur du IX^e au XII^e siècle. Fujiwara Seika est notamment le descendant du célèbre poète Fujiwara no Teika.

³ Bary, Gluck, Tiedemann (2005), p.32 ; Nosco (1997), p.120 ; Girard, Horiuchi, Macé (2002), pp.12, 93.

⁴ Mori (2013), Hayashiya (2017).

diplomates. Cette expression au premier abord anodine résume donc parfaitement l'enjeu des relations entre les deux pays, à savoir l'entremêlement entre commerce et diplomatie qui est l'une des caractéristiques majeures des circulations maritimes entre le Japon et l'Asie du Sud-Est¹.

Cette lettre présente également l'un des axes de réflexion qui vont guider notre lecture des lettres diplomatiques, à savoir la construction, en conjonction avec le destinataire de la lettre, d'un espace de compréhension mutuelle, qui sera nommé ici « terrain d'entente », en référence directe au travail pionnier de R. White sur le « *middle ground* » entre Français et Amérindiens dans la région des Grands Lacs², mais dans un sens et un contexte différents. Ce terrain d'entente est caractérisé par la mise en place de repères communs, immédiatement identifiables par les acteurs. Ainsi, Fujiwara Seika relève, dans la lettre du seigneur Hoàng, une référence à un des grands classiques du confucianisme, la *Grande étude* (Da Xue 大學), sans le nommer directement, car l'implicite permet de flatter l'interlocuteur en présumant de sa maîtrise des classiques. Ainsi, « demeurer dans la confiance³ » renvoie, dans les commentaires de la *Grande étude* par le disciple de Confucius Zengzi, au devoir du peuple⁴. L'expression a cependant été réinvestie par le lettré viêt et, en le citant, les Suminokura (via Fujiwara Seika) indiquent avoir bien saisi la référence, mais valident aussi sa réinterprétation dans le cadre de relations diplomatiques.

Pour les acteurs en présence, la mobilisation de références au confucianisme a un objectif direct : créer de la confiance en dépit de la méconnaissance de son interlocuteur et de la distance. En prouvant qu'ils possèdent une connaissance approfondie des classiques littéraires confucéens, les marchands se montrent dignes de leur interlocuteur. Au Đai Viêt, comme ailleurs en Asie orientale, les marchands et les lettrés sont parfois une seule et même personne et le commerce dépend du bon vouloir des autorités. Il est donc particulièrement important de témoigner d'un haut niveau d'instruction. C'est sans doute pour cette raison que les Suminokura demandent à l'un des principaux lettrés japonais de leur rédiger une lettre : bien que se présentant comme lettrés eux-mêmes, il est sans doute plus prudent et plus profitable de limiter les risques en faisant appel à un des lettrés les plus compétents et les plus prestigieux. Ainsi, cette lettre permet d'apporter un premier élément de réponse à l'une des questions posées par F. Trivellato dans son ouvrage majeur sur les réseaux des Juifs sépharades de Livourne, à savoir de comprendre comment les marchands parvenaient à se faire confiance en dépit de la distance et des différences culturelles⁵. Étant donné le contexte spécifique à l'Asie orientale et à l'Asie du Sud-Est de porosité souvent forte entre sphères politiques, diplomatiques et commerciales, la question se pose aussi bien pour les marchands que pour les lettrés.

Cet extrait aborde ainsi les principaux cadres d'analyse qui seront abordés pour traiter de l'objet de ce travail de recherche, à savoir une connexion saisie dans tous ses aspects : la relation entre le Japon d'une part, et le Đai Viêt et Champa d'autre part.

¹ Toby (1984) ; Hellyer (2009) ; Howard (2014).

² White (1991).

³ Le caractère utilisé, 信, peut être traduit par confiance, fiabilité ou sincérité et la phrase en elle-même peut avoir le sens « de tendre au maximum, dans ses actions, vers la confiance ».

⁴ Pour une traduction accompagnée de ses commentaires, voir « La Grande étude ».

⁵ Trivellato (2009), p.2

1. Le contexte : Japon, Đại Việt et Champa au cœur d'un « âge du commerce » en mers de Chine

Cette connexion se développe dans un contexte particulier, celui d'une expansion sans précédent du commerce extérieur du Japon, qui débute au milieu du XVI^e siècle. Cette expansion est due à de multiples facteurs. Premièrement, les guerres qui agitent l'archipel poussent les *daimyō* (« seigneurs féodaux ») à développer l'extraction de minerais, à commencer par l'argent, qui bénéficie d'innovations technologiques majeures (l'extraction par coupellation)¹. Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, la production d'argent connaît un développement sans précédent au Japon, si bien que les mines japonaises en viennent à produire entre un quart et un tiers de la production mondiale². Ces nouvelles perspectives conduisent les *daimyō* à investir dans le commerce extérieur³, en direction de la Chine tout d'abord. Cependant, les guerres qu'ils se livrent dans l'archipel finissent par déteindre sur leurs relations avec la Chine. A la suite de l'incident de Ningbo (1523) opposant les familles rivales des Ōuchi 大内 et Hosokawa 細川, les Japonais se voient désormais interdire l'accès à la Chine⁴. L'Asie du Sud-Est devient alors un lieu de rendez-vous privilégié pour accéder au marché chinois⁵, surtout après la levée de l'interdiction du commerce maritime privé en Chine en 1567, qui conduit à une expansion accrue des activités des marchands du sud-est de la Chine⁶ (Hokkien du Fujian en particulier⁷). Enfin, l'arrivée des Européens (Portugais, Espagnols, Britanniques, Hollandais) offre de nouveaux débouchés commerciaux et transforme profondément le rapport des Japonais au monde extérieur⁸.

Au moment où le pays est unifié par Tokugawa Ieyasu (1543-1616), soit au tournant du XVII^e siècle, ce commerce extérieur florissant est repris en main par le pouvoir. Désormais, les navires japonais doivent être équipés d'une licence portant le sceau rouge du shogun (appelé *goshuin* 御朱印 dans les sources et *shuinjō* 朱印状 par l'historiographie) pour pouvoir commercer en Asie du Sud-Est : les navires équipés de ce permis sont appelés par convention « navires à sceau vermillon » (*shuinsen* 朱印船)⁹. Ce sont les « bateaux-pigeons » de la lettre de Fujiwara Seika. Les navires chinois, malgré l'interdiction officielle qui leur est

¹ Innes (1980), pp.21-28 ; Nagase-Reimer (2015), pp.1-2.

² Innes, *op. cit.*, p.10 ; Hellyer (2009), p.13 ; Nagase-Reimer, *op. cit.* Sur le rôle de l'argent dans la naissance de la première mondialisation, voir Flynn, Giraldez (1995, 2002), Frank (1998), pp.131-150 ; Hamashita (2008), pp.39-56. Sur son rôle dans les relations Japon-Asie du Sud-Est, voir Hoàng (2007). Pour son rôle dans d'autres régions du monde voir Matthee (1999) sur l'Iran (qui utilise l'expression « Silk for silver », comme Hoàng), Freeman (2020) sur les Hollandais dans le Rio de la Plata.

³ Sur le commerce des *daimyō*, voir Kage (2015, 2019).

⁴ Shapinsky (2014), p.215 ; Bentley (2019), p.31.

⁵ Innes, *op. cit.*, pp.53-54 ; Li (1998), p.60 ; Lieberman (2009), p.822.

⁶ Li (2010), p.177.

⁷ Le hokkien est un dialecte et par extension un groupe ethnolinguistique de la langue minnan (l'une des principales langues chinoises), parlé dans la région du Fujian au sud-est de la Chine. Les Hokkien étaient probablement les marchands dits « chinois » les plus actifs dans les mers de Chine, voir Wang (1990).

⁸ L'historiographie sur le sujet est particulièrement vaste et nous nous contenterons ici d'une sélection de références. Pour un aperçu général : Nakajima (2013). Sur le commerce avec les Portugais (et Espagnols) ou *nanban* (« barbares du sud ») : Boxer (1967 [1951]) ; Okada (1983) ; Takase (2002) ; Oka (2010) ; Hesselink (2016) ; avec les Britanniques : Farrington (1991) ; avec la VOC : Goodman (2000) ; Matsukata (2007, 2010) ; Suzuki (2012) ; Clulow (2014) ; Laver (2020).

⁹ Le terme de *shuinsen* a donné son nom à la plupart des synthèses sur le sujet : Kawashima (1942) ; Ogura (1989) ; Nagazumi (2001) ; Iwao (2013 [1958]).

faite de se rendre au Japon, vont et viennent librement jusqu'à la fin du XVII^e siècle, mais demandent parfois à bénéficier eux aussi d'un *shuinjō*. Les Européens, qui peuvent également en recevoir, subissent quant à eux de plus en plus d'entraves à leur commerce au Japon (la principale étant, pour les Ibériques, l'interdiction du christianisme en 1612-1614) qui seront détaillées dans le chapitre X.

Enfin, en 1635, les autorités du port de Nagasaki reçoivent un document interdisant à tout navire japonais et à tout Japonais de quitter le pays ou de revenir de l'étranger, sous peine de mort. De fait, cet édit abolit le système des *shuinsen*¹. Le volume du commerce extérieur du Japon continue cependant d'augmenter, et ce, en dépit de l'expulsion des Portugais (1639), jusqu'à ce qu'en 1715 des restrictions plus sévères soient promulguées, visant essentiellement à endiguer l'écoulement de l'argent et du cuivre japonais à l'étranger². Au cours de cette période les relations avec l'Asie du Sud-Est se maintiennent, mais se limitent quasi-exclusivement à un commerce qui ne s'accompagne désormais plus de diplomatie. Elles sont alors dominées par les marchands appelés dans les sources « Chinois » et les Hollandais y participent également dans une moindre mesure³.

Les relations du Japon avec l'Asie du Sud-Est connaissent donc trois phases chronologiques distinctes : une phase de commerce libre, décentralisé et peu contrôlé (le XVI^e siècle), une phase d'échanges intenses et ouverts encadrés de plus en plus étroitement par l'État (années 1590-1635) et une phase de contrôle beaucoup plus strict des relations extérieures à travers la promulgation d'interdits et l'utilisation de canaux privilégiés (1635-1853). Ces trois temps seront abordés et clairement distingués dans ce travail de recherche : le premier, sur lequel un nombre très réduit de sources est disponible, ne sera que très rapidement survolé. Le deuxième temps sera désigné sous le nom d'ère des *shuinsen*. En effet, l'apparition en Asie du Sud-Est d'un nombre considérable de navires japonais (environ 350 au minimum) est un phénomène inédit autant qu'éphémère, qui a bouleversé le rapport des Japonais au monde. Le dernier temps sera désigné comme la période d'interdiction des voyages maritimes, afin de rester fidèle aux termes utilisés à l'époque Edo (*kaikin* 海禁 « interdiction maritime », d'origine chinoise, ou *ikoku tokai kinshi* 異國渡海禁止, « interdiction des voyages maritimes à l'étranger ») et d'abandonner le paradigme du « pays fermé » (*sakoku* 鎖国) contre lequel se sont élevées plusieurs générations d'historiens depuis les années 1970⁴.

Ce travail de recherche ne sera cependant pas construit exclusivement autour de ces tournants chronologiques. En effet, certains phénomènes s'inscrivent sur ces trois périodes. Le principal d'entre eux est une conséquence directe de l'expansion commerciale japonaise en Asie du Sud-Est, à savoir l'apparition de communautés japonaises sur place⁵.

L'émigration de Japonais en Asie du Sud-Est date au moins du milieu du XVI^e siècle : beaucoup d'entre eux sont alors recrutés comme mercenaires ou soldats, recherchés pour leur expérience au combat et leur expertise, notamment dans le maniement des armes à feu.

¹ Pour les étapes de la promulgation de ces édits, voir entre autres Nagazumi (2001), pp.71-98.

² Innes, *op. cit.*, p.352 ; Shimada (2006a), p.160 ; Hellyer (2009), p. 63.

³ Shimada, *op. cit.* ; Hoàng (2007).

⁴ Notamment Asao (1975), Toby (1984), Arano (1988, 2019).

⁵ L'ouvrage le plus fourni sur la question demeure Iwao (2017 [1940]). Voir aussi Ogura, *op. cit.* ; Ishizawa (1998) ; Nagazumi, *op. cit.* ; Ribeiro (2001).

L'exemple le plus connu est celui des mercenaires japonais d'Ayutthaya (le Siam), au nombre de 500 dès les années 1592, et qui participent aux crises de succession du début des années 1610 et de la fin des années 1620¹. Les Hollandais en ont également engagé en grand nombre dans les années 1610-1620 et ces mercenaires sont impliqués dans l'incident d'Ambon en 1623². En revanche, les sources n'indiquent qu'une seule fois que les pays viêt ont eu recours à l'expertise militaire des Japonais.

Ces mercenaires étaient majoritairement composés de *rōnin*, c'est-à-dire de *samurai* dont le maître a été défait au cours des guerres du XVI^e siècle. La surreprésentation de ces militaires parmi les individus impliqués dans les relations extérieures du Japon explique que leur violence soit l'une des thématiques récurrentes des documents qui en mentionne les activités³. Pour autant, cette violence, qui est l'une des principales caractéristiques du commerce international, qui tend à s'accroître à cette époque et n'est nullement l'apanage des Japonais⁴, n'a pas empêché les Japonais de s'installer sur place et de nouer des relations durables avec les autorités locales.

Les plus importantes de ces communautés sont regroupées dans des quartiers spécifiques des principaux ports de la région (Manille, Ayutthaya au Siam, Hôï An au Đạì Viêt, Pinhalu au Cambodge), qui dès le XVII^e siècle sont appelés « quartiers japonais » (*Nihonmachi*). Les Japonais étaient également présents ailleurs (Đông Kinh, l'actuelle Hanoi ; Batavia ; les Moluques...), mais n'y formaient vraisemblablement pas de communautés distinctes, établies dans un même espace spécifique. Ces communautés apparaissent à des dates incertaines (dès les années 1570 à Manille, vraisemblablement plus tard ailleurs), se développent au cours de l'ère des *shuinsen*, et finissent par se fondre dans la société locale et la diaspora chinoise au tournant du XVIII^e siècle. L'interdiction faite aux Japonais de quitter le pays et d'armer leurs propres navires a bien entendu eu un impact sur ces communautés, mais elles sont parvenues à maintenir leurs activités malgré tout. La continuité l'a visiblement emporté sur la rupture ; c'est pourquoi le propos de cette thèse, tout en les prenant pleinement en compte, ne sera pas construit en fonction de ces tournants chronologiques.

Le point de vue adopté, celui des marchands du Japon et de l'État japonais, et, par conséquent, le choix d'une chronologie centrée sur l'histoire du Japon, résultent d'une asymétrie fondamentale : ce sont les Japonais qui voyagent en Asie du Sud-Est, y commercent et y portent des lettres. Avant 1635, seul un document suggère que des Viêt aient pu traverser la mer. Par conséquent, la majorité des sources sont conservées au Japon, évoquent davantage les Japonais que les sociétés viêt qui les accueillent et l'historiographie est majoritairement japonaise. Pour autant, le terrain de cette étude est avant tout le Đạì Viêt et le Champa et le

¹ Baker, Phongpaichit (2017), pp.123-124.

² Clulow (2007), p.19 ; Clulow (2019). Le sujet ces travaux est précisément l'incident d'Ambon (dans les Moluques), au cours duquel un mercenaire japonais avoue sous la torture faire partie d'un complot fomenté avec des marchands anglais pour capturer la forteresse hollandaise locale. La torture et l'exécution de dix britanniques (et de neuf mercenaires japonais) par la VOC provoque la colère des autorités britanniques et au terme d'une enquête la VOC doit verser une lourde compensation.

³ Clulow (2013).

⁴ L'entrelacement entre commerce international et violence est l'objet de la synthèse de Ronald Findlay et Kevin O'Rourke (2007) qui va de l'an mil à nos jours. D'autres historiens expliquent d'ailleurs les succès des Européens par un « avantage comparatif dans la violence », voir par exemple Hoffman (2011). Sur la violence et le commerce maritime à l'époque moderne en Asie et au-delà, voir Glete (2002) ; Clulow (2009, 2013) ; Antony (2010, 2012) ; Borschberg (2010) ; Cheng (2013) ; Clulow, Mostert (2018) ; le dernier chapitre de Wirta (2020).

contexte politique, social et économique de ces pays ne saurait être oublié – d’autant que côté viêt, il présente des similarités fascinantes avec le contexte japonais.

Ainsi, au Đại Việt également cette période est une période de troubles : la dynastie des Lê, installée depuis l’expulsion des Ming en 1428, est vaincue et déposée par les Mạc en 1527. Ce changement dynastique marque le début d’une ère quasi-continue de guerres, qui ne prend fin qu’avec la défaite définitive des Mạc en 1677¹. Entre-temps, le Đại Việt va subir de profondes transformations, dont la principale est la division du royaume en deux entités rivales : le Đàng Ngoài, dirigé par la dynastie Trịnh et correspondant au Tonkin des Chinois, Japonais et Européens, et le Đàng Trong (ou Thuận Quảng), dirigé par la dynastie Nguyễn, appelé Jiaozhi ou Kōchi par les Chinois et les Japonais, et Cochinchine par les Malais et les Européens². Cette division, qui n’est officiellement entérinée qu’au moment où Nguyễn Phúc Khoát se proclame officiellement « roi » en 1744³, s’établit dans les faits entre 1592 (les Mạc sont chassés de la capitale Đông Kinh) et 1627 (début de la guerre entre les Trịnh et les Nguyễn). Ainsi, au cours de la période étudiée dans ce travail de recherche, l’unité du Đại Việt n’est qu’une fiction ; fiction néanmoins entretenue par les seigneurs Trịnh comme les seigneurs Nguyễn (jusqu’en 1744), qui affirment chacun œuvrer en faveur du roi Lê, que les Trịnh maintiennent au pouvoir à Đông Kinh.

La question du nom qu’il faut attribuer à ces entités politiques est particulièrement complexe : peut-on les considérer comme des États à part entière ? Ou, plus précisément, le Đàng Trong des Nguyễn peut-il être désigné comme un État distinct du Đàng Ngoài des Trịnh ? Si l’on considère que chacun avait son gouvernement et que le Đàng Trong des Nguyễn disposait d’une indépendance de fait dans la gestion de ses affaires, on peut le désigner comme un État de fait. Cependant, l’image que les Nguyễn donnaient de leur domaine, notamment à l’intention des étrangers (y compris des Japonais), est celle d’une partie du royaume d’« Annam », c’est-à-dire du Đại Việt ; d’autant plus que, dans le Đàng Trong des Nguyễn comme dans le Đàng Ngoài des Trịnh, le nom de Đại Việt continue d’être utilisé, même une fois la rupture consommée⁴. Les Japonais eux-mêmes distinguent très tôt les deux territoires, tout en ayant conscience, comme on le verra, qu’ils appartiennent à une même entité. Ainsi, choisir de manière unilatérale de faire de ces territoires deux États distincts ou, à l’inverse, deux parties d’un tout sont deux perspectives trompeuses et dans le cadre de ce travail de recherche, aucun parti pris tranché ne sera adopté. Au contraire, nous nous efforcerons de construire notre propos en prenant en compte et en restituant en permanence cette ambiguïté.

Ce sont donc deux territoires distincts qui composent le Đại Việt, et deux gouvernements différents qui entrent en contact avec les autorités japonaises. Le nord constitue le cœur historique du royaume et a été précocement et profondément sinisé, d’une part, par mille ans d’intégration à l’Empire chinois (-211 – 939) et, d’autre part, par l’adoption du

¹ Voir Taylor (2013) pour, entre autres, le récit détaillé des événements.

² Sur le toponyme Cochinchine, voir Manguin (1972), pp.42-43.

³ Taylor, *op. cit.*, p.331.

⁴ Par exemple l’une des sources convoquées dans cette thèse, la stèle des Montagnes de Marbre mentionnant le nom de Japonais de Hôi An, utilise le nom du royaume.

néoconfucianisme comme principale idéologie d'État par la dynastie des Lê en 1428¹. Bien que le commerce extérieur ait constitué une part importante de ses revenus², le cœur du Đàng Ngoài demeure le delta du Fleuve Rouge et sa riziculture.

En comparaison, dans le domaine des Nguyễn s'est développée une organisation fort différente, qui a conduit, d'après Li Tana, à l'émergence d'une « nouvelle façon d'être Vietnamien »³. Cette évolution historique fondamentale est habituellement associée au *Nam Tiến*, la « marche vers le sud », expression qui désigne l'expansion méridionale du Đại Việt, fortement critiquée aujourd'hui pour son caractère téléologique et essentialisant⁴. Ce territoire constitue la frontière entre le monde sinisé et l'Asie du Sud-Est indianisée : par conséquent il en mêle les caractéristiques. Ainsi, l'organisation économique du domaine des Nguyễn est qualifiée d'« hybride » par Andrew Hardy⁵. En effet, elle concilie un modèle est-ouest d'échanges de produits tropicaux de l'hinterland contre des produits venus de l'extérieur via les ports de la côte et un modèle nord-sud d'expansion de la riziculture. En somme, c'est un système qui superpose les caractéristiques économiques du Champa, fondées sur le commerce extérieur, et celles du Đại Việt en expansion, fondées sur l'agriculture. En termes culturels également, le Đàng Trong fait office de frontière. Le néoconfucianisme n'y joue qu'un rôle mineur, les souverains Nguyễn adoptent des pratiques typiques de l'Asie du Sud-Est (le recours aux éléphants par exemple) tout en conservant le bouddhisme de leurs ancêtres, et la conscience d'appartenir à un ensemble distinct du nord y aurait été précoce (le nom de Đàng Trong lui-même signifie « région intérieure », par rapport à la « région extérieure » que serait le Đàng Ngoài des Trịnh)⁶.

De la même manière que les troubles politiques ont stimulé le commerce extérieur du Japon, les guerres ayant agité le Đại Việt ont engendré une forte demande en produits extérieurs, principalement en argent et en monnaies de cuivre⁷, ces dernières étant utilisées non seulement comme monnaie locale mais également pour fondre des canons⁸. Le commerce de l'Asie du Sud-Est est alors florissant. En effet, du XV^e au XVII^e siècle émerge une multitude d'États dont les revenus sont assurés en grande partie par le commerce international. La levée de l'interdiction du commerce privé en Chine, le développement de communautés marchandes et diasporas venues du Moyen-Orient (Arméniens⁹, Persans¹⁰...) et l'arrivée de nouveaux acteurs (Européens, Japonais) sont autant de facteurs concourant à l'expansion des activités marchandes, au point que cette période spécifique de l'histoire de l'Asie du Sud-Est ait été qualifiée par Anthony Reid d'« âge du commerce »¹¹. Si la pertinence de l'expression

¹ Whitmore (1984), p.298.

² Li (2012).

³ *Ibid.*, pp.99-116.

⁴ *Ibid.*, p.19 ; Taylor (1998), p.951.

⁵ Hardy (2016).

⁶ Li, *op. cit.*, pp.12, 101-103.

⁷ Hoàng (2007), p.51, 133-139.

⁸ Li (1998), p.91 ; Volkov (2012).

⁹ Aslanian (2011) ; Chaudhury, Kévonian (2018).

¹⁰ Subrahmanyam (1992) ; Marcinkowski (2002).

¹¹ Reid (1988, 1993).

a été discutée¹, nous la considérons utile à l'objet de cette recherche, mais en étendons la portée à l'ensemble des mers de Chine, et non uniquement à l'Asie du Sud-Est.

Le Đàng Trong des Nguyễn profite tout particulièrement de ce contexte². La situation du domaine des Nguyễn le place au contact de la principale route maritime de la région, celle qui relie l'océan Indien à la Chine et au Japon. En outre, la présence de marchands chinois et de divers produits à forte valeur ajoutée (or, salpêtre, sucre, bois précieux...) le rend particulièrement attractif pour les marchands étrangers. Dans le même temps, le commerce extérieur est vital pour les Nguyễn, qui en dépendent pour l'approvisionnement en riz, dans un domaine dans lequel la productivité agricole est faible³. Ainsi, le Đàng Trong est l'un des pays d'Asie du Sud-Est dont l'économie était la plus tournée vers et dépendante des relations avec l'extérieur. La principale fenêtre du domaine vers l'extérieur est Hôi An, l'un des ports majeurs d'Asie du Sud-Est jusqu'à son ensablement au tournant du XIX^e siècle et là où, au Đại Việt, les Japonais se sont installés en plus grand nombre⁴. Les Trịnh, quant à eux, disposent des plaines fertiles du delta du fleuve Rouge et se montrent moins accueillants vis-à-vis des marchands. Le commerce extérieur y est tout de même important, stimulé en grande partie par la production de soie⁵. Le commerce extérieur est organisé à partir de la capitale, nommée Đông Kinh ou Thăng Long (l'actuelle Hanoi)⁶ et d'un réseau hiérarchisé de pôles commerciaux entre la capitale et la mer⁷.

Au même moment le Champa, ensemble de principautés indianisées amputé des deux tiers de son territoire depuis la conquête du roi du Đại Việt Lê Thánh Tông en 1471⁸, est réduit à deux principautés couvrant le sud-est de l'actuel Vietnam. Pour autant, le royaume parvient, jusqu'en 1653, à conserver son indépendance et à maintenir des activités commerciales soutenues, avec le monde malais, les marchands chinois, les Européens, mais aussi avec les Japonais. Pour ces derniers, la principale richesse du royaume cham est le bois d'aloès, bois odoriférant qui a fait sa célébrité⁹.

C'est donc dans ce contexte d'expansion commerciale sans précédent, qui participe de la « première mondialisation » du XVI^e siècle¹⁰, que le Japon, le Đại Việt et le Champa en sont venus à entretenir des relations directes. En effet, avant le XVI^e siècle, ces relations passaient par des marchands chinois ou originaires des Ryūkyū¹¹ (l'actuel archipel d'Okinawa, alors

¹ En particulier par V. Lieberman, voir le chapitre II.

² Li, *op. cit.*, p.60.

³ *Ibid.*, p.84.

⁴ Sur Hôi An, la thèse de C. Wheeler (2001) fait référence Voir aussi *Ancient town of Hoi An* (1991), Cheng (2002), Kikuchi (2010). Il existe relativement peu de littérature sur Hôi An en langue occidentale, excepté dans le domaine du patrimoine et du tourisme.

⁵ Hoàng (2007), p.28 ; Li (2012).

⁶ La principale référence sur Hanoi en français est la synthèse de P. Papin (2001). Au Vietnam le grand spécialiste de la capitale est Nguyễn Thừa Hỷ, voir Nguyễn (2010) pour la synthèse la plus récente sur l'histoire économique et sociale de la capitale à l'époque moderne et Nguyễn (2002) pour une traduction en anglais de sa première synthèse consacrée au même sujet et à la même période.

⁷ Hoàng (2007), pp.36-38 pour l'organisation du commerce extérieur au XVII^e siècle.

⁸ Whitmore (2019).

⁹ Hardy (2009).

¹⁰ Gunn (2003) ; Gruzinski (2004).

¹¹ Les documents diplomatiques des Ryūkyū mentionnent une ambassade au Đại Việt en 1509, mais rien ne permet de savoir si des Japonais y ont participé. La lettre du roi des Ryūkyū a été publiée et traduite en anglais dans une compilation : voir Kobata, Matsuda (1969), pp.183-185.

parfaitement distinct et indépendant du Japon) et les contacts directs semblent avoir été rarissimes¹. Pour les royaumes d'Asie du Sud-Est, l'enjeu était d'accéder à l'argent et au cuivre japonais. Pour le Japon, les ports d'Asie du Sud-Est permettaient d'entrer en contact direct avec les marchands chinois et leurs marchandises, en premier lieu la soie². En effet, avant le XVIII^e siècle et le développement d'une production de substitution aux importations, la production japonaise de soie brute est largement en deçà de la demande et, s'il existe bel et bien tout un secteur de l'économie japonaise centré sur la production de soie manufacturée (concentré à Kyōto), ce dernier dépend largement de l'approvisionnement en soie brute chinoise³. A la suite de l'incident de Ningbo, le marché chinois est officiellement fermé aux Japonais. Par conséquent, les ports d'Asie du Sud-Est deviennent la meilleure alternative pour acheter de la soie auprès des marchands chinois sans avoir à s'impliquer dans des réseaux de contrebande.

Cette double contrainte, la nécessité de s'approvisionner en soie brute et l'impossibilité de se rendre en toute légalité en Chine, sont les raisons qui expliquent pourquoi le Japon et le Đai Việt ont noué des relations aussi étroites. Non seulement les marchands chinois se rendent en grand nombre dans le royaume viêt, mais ce dernier est également le seul à produire lui-même de la soie. Pour le Japon, le Đai Việt n'est donc pas un royaume d'Asie du Sud-Est parmi d'autres : il est le partenaire commercial le plus intéressant. Cependant, l'offre et la demande ne font pas tout. En effet, si le seul enjeu était de trouver le meilleur endroit où se procurer de la soie, c'est le Đàng Ngoài des Trịnh (la partie septentrionale du royaume qui, rappelons-le, est dans les faits divisé en deux au tournant du XVII^e siècle) qui aurait été fréquenté en priorité par les marchands japonais. C'est pourtant au Đàng Trong que les Japonais se sont principalement rendus, ce qui s'explique par plusieurs facteurs : les Nguyễn produisaient également de la soie, quoiqu'en quantité moindre et vendue plus chère qu'au nord⁴, ils importaient de la soie du Đàng Ngoài et ils étaient bien plus accueillants vis-à-vis des marchands étrangers. L'accueil favorable réservé aux Japonais leur a permis de s'installer en nombre à Hôi An, et leur a permis en retour de dominer les circuits de commercialisation de la soie produite au Đàng Trong⁵. Dans les deux territoires, le partage de normes culturelles, que l'on a défini comme un « terrain d'entente », est l'élément qui a le plus facilité le rapprochement et, par conséquent, l'établissement de relations régulières.

Ces échanges et ces relations prennent place au sein d'un espace qui ne se réduit pas aux royaumes en question : c'est une aire maritime d'une grande superficie, dont les ports du Japon comme de la frange orientale de la péninsule indochinoise sont, en termes géographiques stricts, des périphéries, mais qui, si l'on considère, dans une perspective braudélienne, les activités humaines qui structurent cet espace, sont en réalité des centres

¹ On ne connaît qu'un exemple, assez célèbre par ailleurs : à l'époque des Tang, un lettré japonais devenu fonctionnaire de l'Empire chinois, Abe no Nakamaro 阿倍仲麻呂, devient gouverneur du protectorat d'Annam. Cet exemple exceptionnel explique l'abondance de l'historiographie à son sujet : Sugimoto (1940) ; Daudin (1965) ; Imaeda (1979) ; Wang (2005) ; Mori (2019).

² D'où le titre de *Silk for silver* choisi par Hoàng (2007) pour son ouvrage, même s'il traite plus spécifiquement des relations entre la VOC et le Đàng Ngoài.

³ Innes, *op. cit.*, pp.478-503 pour une description détaillée du secteur de la soie au Japon à l'époque Edo.

⁴ Li (1998), p.74.

⁵ *Ibid.*, pp.63, 73.

économiques de premier plan. Cet espace maritime s'étend du nord au sud de la mer du Japon à Java, et de l'est à l'ouest des Moluques et des Philippines au détroit de Malacca. Il ne possède pas véritablement de nom, bien que plusieurs historiens, tout particulièrement Angela Schottenhammer et François Gipouloux, l'aient nommé la « Méditerranée asiatique » ou « est-asiatique » dans leurs ouvrages respectifs¹, dans la lignée des propositions déjà formulées par Denys Lombard². Malgré la pertinence de la métaphore braudélienne, l'usage d'un concept eurocentré ne nous paraît pas souhaitable, d'autant que la comparaison demeure contestée.

D'aucuns désignent en réalité cet espace sous un nom beaucoup plus générique, celui d'Asie orientale. Cependant, l'expression étant également utilisée pour ne désigner que le monde sinisé, elle risque d'induire en erreur en omettant les traits caractéristiques de l'Asie du Sud-Est – voire son existence propre, selon une conception sinocentrée de l'espace. De plus, elle occulte la dimension maritime de cet espace. La seule expression à véritablement unir en un même ensemble ces territoires et la mer qui les relie est paradoxalement la moins adéquate et la moins souhaitable, celle d' « Extrême-Orient », que l'on ne pourra évidemment retenir pour son caractère éminemment eurocentré.

Le choix adopté dans cette thèse est finalement classique mais nous a semblé le plus adéquat et le moins risqué, celui d'appeler cet espace maritime les mers de Chine, au pluriel. L'objectif n'est absolument pas de substituer le sinocentrisme à l'eurocentrisme, mais de souligner l'intérêt d'une expression qui insiste sur le rôle de la Chine en tant qu'entité donnant à tout cet espace sa cohérence. En effet, ce sont les marchands chinois qui traversent ces mers d'une extrémité à l'autre. Au cours de leur histoire, la plupart des territoires de la région ont été confrontés à la puissance de l'Empire, qu'il ait été chinois ou mongol. Tous ou presque s'inscrivent dans, ou contre dans le cas du Japon d'Edo, le système tributaire qui, comme l'a bien souligné Hamashita Takeshi³, donne à lui seul sa cohérence à l'espace considéré. C'est donc un espace qui a été inégalement marqué par l'empreinte chinoise (conquête militaire, sinisation sélective, relations tributaires, ou simplement échanges commerciaux), mais sur lequel celle-ci a été continue, au moins depuis le XV^e siècle. Le point de vue de cette étude étant maritime, le rôle des marchands chinois y occupe nécessairement une place centrale. De plus, les « mers de Chine » sont également l'aire d'expansion des navires à sceau vermillon, les *shuinsen* japonais : les relations entre le Japon, le Đại Việ̣t et le Champa représentent donc la connexion principale de tout un réseau de routes maritimes, qui recoupent en grande partie les routes du commerce des marchands chinois.

L'échelle adoptée, celle de routes maritimes sino-japonaises, permet également de dépasser la distinction entre Asie orientale et Asie du Sud-Est qui, si elle peut être pertinente pour certaines analyses, est complètement inopérante dès lors que le point de vue adopté est celui de la mer. Par convention, le système des *shuinsen* sera souvent associé à l'aire nommée « Asie du Sud-Est ». Cependant, non seulement le Đại Việ̣t se situe à la fois, selon les critères retenus, en Asie du Sud-Est et/ou en Asie orientale, mais, en outre, ce système en dépasse les frontières conventionnelles puisqu'il englobe Taiwan et, sans doute, la Chine du Sud-Est. Si

¹ Schottenhammer (2008) ; Gipouloux (2009).

² Lombard (1998). Chez Denys Lombard il est cependant question d'une Méditerranée sud-est asiatique, qui correspondrait à la mer de Java et ses périphéries.

³ Hamashita (1990).

la mer ne fera pas l'objet d'un développement à part entière dans cette thèse, elle constitue l'inévitable toile de fond sur laquelle la connexion Japon-Đại Việt s'est nouée.

2. Un corpus de sources complémentaires

Afin d'illustrer la complexité de cette connexion, un large éventail de sources a été mobilisé. En effet, dans un souci d'exhaustivité, la quasi-totalité des thématiques abordées pour analyser les relations entre les États en présence ont été convoquées.

Le premier et plus large ensemble est épistolaire : il regroupe un grand nombre de lettres (environ une centaine) écrites en différentes langues, d'origine et de contenu très divers. Le premier corpus regroupe les lettres échangées entre les chefs d'État, leurs représentants et les marchands qui interagissent avec ces autorités ; sont inclus certains documents ponctuels issus des autorités à destination des marchands ou relatifs au commerce. C'est l'ensemble le plus large : il regroupe soixante-quatorze documents, s'étalant de 1591 à 1695. Tous sont rédigés en chinois, ou plus précisément en sino-japonais et sino-vietnamien, le vocabulaire étant parfois typiquement japonais ou vietnamien. Beaucoup de ces documents se ressemblent : lettres officielles déployant le même type de formules protocolaires, elles contiennent, malgré tout, des informations sur la diplomatie entre les différents pays mais également sur l'organisation du commerce et les troubles générés par cette activité.

Ces lettres sont presque toutes issues de compilations ayant été réalisées, pour certaines, dès le début du XIX^e siècle : la plupart viennent du *Gaiban Tsūsho* 外蕃通書 (Collection de lettres sur les pays étrangers) de Kondō Morishige 近藤守重, compilation de documents traitant des relations extérieures du *bakufu* réalisée entre 1808 et 1819¹. La deuxième source principale de ces documents est le *Suminokura Monjo* 角倉文書 (Les archives des Suminokura), les archives familiales de la famille Suminokura réunies en fac-similés et conservées à l'Institut historiographique de l'Université de Tōkyō². Ces documents sont connus et étudiés depuis le début du XX^e siècle, majoritairement par des historiens japonais, mais n'ont jamais été réunis et traduits dans un seul et même travail de recherche. De plus, à ces lettres déjà bien connues doivent être ajoutées un certain nombre de documents découverts au cours de ces dix dernières années, présentés par le musée national de Kyūshū au cours d'une exposition en 2013 et reproduits dans le catalogue issu de cette exposition³. Certaines d'entre elles ont été étudiées ponctuellement mais, encore une fois, il manquait une étude qui les réunit et les confronte à d'autres types de sources.

Le second ensemble correspond à un corpus extrêmement localisé, car émanant du même groupe, mais particulièrement précieux et unique. Désigné ici sous le nom de « corpus Kadoya », il regroupe neuf lettres, rédigées entre 1666 et 1676 et qui renseignent avec beaucoup de précision les échanges de part et d'autre des mers de Chine au moment de l'interdiction des voyages maritimes. Elles émanent de Kadoya Shichirōbei Eikichi 角屋七郎兵衛榮吉, un marchand originaire d'Ise 伊勢 qui s'est installé à Hôï An en 1631 et y a fait souche en épousant une femme issue de la dynastie Nguyễn. Il a rédigé lui-même trois lettres ;

¹ « Gaiban Tsūsho ».

² *Suminokura Monjo*.

³ *The great story of Vietnam* (2013).

sa femme viêt, que l'on connaît sous un nom religieux, celui de Diêu Thái 妙泰, en a rédigé deux après la mort de son mari ; et l'un de ses compagnons japonais, Hiranoya 平野屋 ou Tanimura (Francisco) Shirōbei 谷村四郎兵衛, en a rédigé trois. La quasi-totalité de ces lettres sont adressées aux frères de Kadoya Shichirōbei, demeurés au Japon. On dispose enfin d'une courte lettre rédigée par le frère aîné de ce dernier, Kadoya Shichirōjirō 角屋七郎次郎, adressée à Tanimura Shirōbei. Dans ces documents, il est question de commerce, bien entendu, mais pas uniquement : ils traitent de religion, de pratiques culinaires et culturelles au sens large, de liens familiaux, de liens amicaux et presque, pourrait-on suggérer avec beaucoup de prudence, d'identité. Tous sont rédigés en *sōrōbun*, le style dit « épistolaire » : il s'agit d'une des nombreuses formes de japonais écrit de l'époque Edo, réservée aux lettres mais également à la plupart des documents officiels¹. Ces lettres ont été compilées par un membre de la famille Kadoya dès la fin du XVIII^e siècle sous le nom d'*Annanki* 安南記 (Rapport sur l'Annam) et intégrées à d'autres compilations à de nombreuses reprises depuis². Ces lettres sont les seuls documents originaux émanant de Japonais établis en Asie du Sud-Est, à l'exception de quelques lettres rédigées par des métis de Batavia, déjà éditées dans des publications en langue anglaise et qui ne seront pas étudiées ici³.

Le dernier corpus de lettres complète en quelque sorte le précédent, puisqu'il correspond également à des lettres de Japonais du Đại Việt. Cependant, seules leurs traductions en néerlandais, contemporaines de leur rédaction, nous sont parvenues. Ainsi, elles ne peuvent être considérées comme entièrement fiables, leur contenu ayant été peut-être modifié par les traducteurs. Elles sont particulièrement précieuses pour montrer le rôle d'intermédiaire joué par les Japonais entre les Hollandais et les autorités viêt⁴. Elles nous renseignent également sur leurs activités commerciales en général et leur degré d'intégration – et de collusion – avec les autorités locales. Cinq lettres (ou ensemble de lettres) de ce genre ont été conservées et quatre d'entre elles seront exploitées ici. Elles ont quasiment toutes été éditées, car leurs traductions ont été intégrées, dès le XVII^e siècle, aux registres journaliers des différents établissements de la VOC (les *Dagh Registers*)⁵, qui ont été partiellement traduits en japonais pour ceux de Batavia ou intégralement pour ceux de Nagasaki, qui sont toujours en cours de publication.

Ces corpus forment l'armature principale de la thèse car ils fournissent les informations les plus importantes et n'ont jamais été totalement commentés et intégrés à une même étude. C'est pour cette raison qu'ils sont entièrement traduits et inclus dans le livre des annexes.

Ce ne sont cependant pas les seules sources utilisées dans ce travail de recherche, car il est possible d'éclairer davantage d'aspects de la connexion entre le Japon et le Đại Việt. Un

¹ Deal (2007), pp.248-249.

² *Annanki* (1903) pour une copie manuscrite ; *Nanki Tokugawa shi*, vol.7, pp.292-320 pour une version imprimée. Le volume tiré de l'exposition du musée national de Kyūshū reproduit quelques-uns des originaux (*The great story of Vietnam*, pp.120-121).

³ Murakami (1939).

⁴ Ceux que l'historiographie en langue anglaise nomme les *brokers* et *go-betweens*, devenus ces dernières années des sujets particulièrement exploités de l'histoire du commerce et des relations interculturelles. Voir à ce sujet notamment Schaffer *et al.* (2009) ; Metcalf (2013) ; Ogborn (2013) ; Raj (2016).

⁵ *Dagh-register gehouden int Casteel Batavia vant passerende daer ter plaetse als over geheel Nederlands-India* ; *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van het Nederlandsche factorij in Japan*.

autre corpus mobilisé est celui des *shuinjō*, les licences de voyages émises par le *bakufu* à destination des marchands autorisés à commercer à l'étranger. Peu d'entre elles ont été effectivement préservées, mais on en conserve la trace dans les registres tenus par les moines chargés de les enregistrer entre 1604 et 1616 et les sources européennes permettent d'en repérer encore davantage. Ce corpus est absolument central, puisque ces licences sont l'un des principaux moteurs du commerce japonais à l'étranger entre 1602 et 1635. Cependant, il a déjà été abondamment commenté et analysé par plusieurs générations successives d'historiens dont le principal est Iwao Seiichi 岩生成一 (1900-1988)¹. C'est pourquoi il ne sera pleinement exploité que dans un chapitre et réapparaîtra de manière ponctuelle pour éclairer la lecture d'autres documents. Dans cette catégorie de sources figurent également les contrats, qui ne seront pas utilisés dans cette thèse, faute d'avoir réuni un corpus suffisamment important de documents de ce type².

De manière plus générale, toutes les sources officielles ou liées aux autorités pouvant être utilisées pour les relations avec le Đại Việt ou le Japon ont été convoquées : annales officielles viêt, telles que le *Đại Nam Thực Lục Tiền Biên* 大南寔錄前編 (Première partie des records véritables du Đại Nam³), compilé par les Nguyễn à partir de 1844 ; chronique officielle de la dynastie Tokugawa (le *Tokugawa Jikki* 徳川實記, compilé entre 1809 et 1849⁴), ainsi qu'une multitude de textes japonais regroupés dans la principale compilation réalisée au Japon au XIX^e siècle et traitant des relations avec l'extérieur : le *Tsūkō ichiran* 通航一覽 (Un aperçu des relations extérieures)⁵. Les facs-similés d'archives familiales ou liées à un temple, du même type que le *Suminokura Monjo*, seront également utilisés dans la mesure où ils traitent des relations avec le Đại Việt : c'est le cas des Shimazu, des Ozawa, ou du temple Honmyō.

Les sources ayant trait au commerce extérieur sont relativement rares, au Japon comme au Đại Việt. Néanmoins, un corpus a été particulièrement utile à la réalisation de cette thèse : les *Tōsen fūsetsu gaki* 唐船風説書 (Rapports⁶ sur les navires chinois), qui correspond à la mise à l'écrit, en *sōrōbun*, des rapports oraux donnés à leur arrivée à Nagasaki par les navires dits « chinois », mais qui viennent de Chine comme d'Asie du Sud-Est et ont à leur bord des Thaïs, des Viêt etc. ainsi que des enfants de parents japonais et viêt, thaïs, etc. Les autorités de Nagasaki ont fait de même avec les navires hollandais : il s'agit des *Oranda fūsetsu gaki*, qui ont été étudiés par Matsukata Fuyuko⁷. Ces documents ont été réunis dans une compilation, le *Ka'i Hentai* 華夷變態⁸ (La transformation de la Chine en [pays] barbare⁹). Une autre source du même type contient des informations similaires, le *Tōtsūji kaisho nichiroku* 唐通事會所日録 (Registre journalier du bureau des interprètes de chinois), qui évoque également des

¹ Kawashima (1942) ; Iwao (2013).

² Noël Péri en traduit deux dans l'appendice de son mémoire inachevé : Péri, *op. cit.*, pp.116-117.

³ *Đại Nam Thực Lục Tiền Biên*.

⁴ *Tokugawa Jikki*.

⁵ *Tsūkō ichiran*.

⁶ *Fūsetsu gaki* désigne plus précisément des écrits (*gaki*) fondés sur des récits ou rumeurs orales (*fūsetsu*).

⁷ Matsukata (2007, 2010).

⁸ *Ka'i Hentai*. Ishii (1998) a traduit en anglais tous les rapports des bateaux venant du Siam.

⁹ Ce titre au premier abord obscur désigne la transition Ming-Qing.

Japonais du Đại Việt¹. Ces documents mentionnent Kadoya Shichirōbei au moins une fois et rapportent quelques événements importants pour le sujet de cette thèse, telle que la prise en charge de naufragés du Đàng Trong par un navire se rendant au Japon en 1693.

En-dehors de ce corpus majoritairement nippo-vietnamien, ce travail de recherche fait également appel à une grande variété de sources européennes qui permettent de compenser la rareté des sources ayant trait au commerce et aux relations Japon-Đại Việt.

Le plus intéressant de ces corpus est le seul à être complètement inédit, c'est-à-dire à comporter des documents qui n'ont jamais été exploités dans le cadre d'une analyse des relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est. Il s'agit des lettres annuelles issues des Archives jésuites de Rome². Ce sont des rapports manuscrits synthétisant les progrès de la mission, envoyés à Rome chaque année. Ils contiennent des descriptions, parfois de plus d'une page, des Japonais de Hôi An et, dans une moindre mesure du Đàng Ngoài. Malgré la surabondance de récits de conversions et miracles difficiles à exploiter dans le cadre de ce travail de recherche, ils se sont révélés être une source inestimable d'informations inédites, qui ont notamment permis de compléter Iwao. La majorité de ces documents sont rédigés en langue portugaise, la deuxième langue la plus utilisée étant l'italien (puis l'espagnol, le latin et le français).

Les sources missionnaires font donc partie des principales sources européennes mobilisées ici : outre les archives jésuites, les archives des Missions Etrangères de Paris ont été consultées pour quelques documents traitant de la communauté japonaise de Hôi An à la fin du XVII^e siècle. La plupart des sources imprimées émanant des ordres et groupes missionnaires, déjà exploitées par les historiens japonais, ont été réutilisées et réinvesties pour les besoins de cette étude.

Parmi les sources européennes imprimées ou éditées déjà bien connues des Japonais figure le vaste corpus émanant de l'éphémère factorerie britannique de Hirado (1613-1623). Ces documents, dont les plus importants sont le *Diary* de Richard Cocks³ et le *Logbook* du célèbre William Adams⁴, renseignent avec beaucoup de précision les relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est au cours de ces quelques dix ans. William Adams s'est lui-même rendu deux fois au Đại Việt, une fois à Hôi An et une fois dans le delta du fleuve Rouge, et ses journaux de bord sont avec les lettres jésuites les seules et uniques sources sur les débuts des communautés japonaises du Đại Việt. Le journal de William Adams est d'ailleurs la plus ancienne source à employer la formule *Nihonmachi*, dès 1617, sous la forme de « *Japanes mach* »⁵. En-dehors de ces journaux, de nombreuses lettres permettent de compléter le tableau avec de multiples détails, dont quelques lettres en japonais rédigées par des personnalités en contact avec les Britanniques (administrateurs, marchands, interprètes...) ⁶.

Dans le même ordre d'idées, les documents de la VOC hollandaise ont également été convoqués. Cependant, nous n'avons pas eu recours à une recherche en archive qui aurait

¹ *Tōtsūji kaisho nichiroku*.

² Issues de la collection des Japonica-Sinica, principalement les volumes 64 à 88.

³ *Diary of Richard Cocks*.

⁴ *The Logbook of William Adams*. Sur W. Adams voir Corr (1995).

⁵ *The Logbook of William Adams*, p.233.

⁶ L'ensemble de ces documents a été édité par Farrington (1991) et sont donc aisément accessibles : c'est pourquoi ils ne seront pas insérés dans le livre des annexes.

allongé de manière bien trop considérable le temps d'exploration et d'exploitation des sources et la constitution de notre corpus. Ainsi, par commodité et parce que le corpus mobilisé était déjà suffisamment important, nous nous sommes contentés des sources éditées disponibles et en particulier des *Dagh registers*, dont il a déjà été question, ainsi que des *Generale Missiven*, lettres annuelles adressées de Batavia au gouverneur des Provinces Unies à Amsterdam¹. Nous avons en revanche laissé de côté un ensemble de lettres rédigées par les autorités de la VOC à destination du Japonais de Đông Kinh/Hanoi², Wada Rizaemon 和田理左衛門, qui, comme l'exploration des archives néerlandaises, pourront faire l'objet d'une recherche ultérieure.

Afin de compléter ce large corpus de sources européennes, tous les récits de voyage susceptibles de contenir des informations sur les Japonais en Asie du Sud-Est ont été consultés et utilisés le cas échéant, qu'ils soient portugais, espagnols, néerlandais, italiens, français ou anglais.

Enfin, l'un des partis pris de ce travail de recherche est de croiser ces sources textuelles avec un autre type de sources, généralement étudié à part : les cartes. En effet, l'époque moderne est aussi l'époque d'une révolution cartographique qui modifie profondément les méthodes et sources d'inspiration des cartographes. Elle correspond à un moment sans précédent de transferts de connaissances et circulations des savoirs dont la cartographie japonaise est un témoignage éloquent. Les cartes produites entre le XVI^e siècle et le début du XIX^e siècle témoignent d'influences européennes, mais les réduire à des copies des cartes européennes de la même époque serait une erreur. Elles manifestent des processus de réappropriation et de réinvention complexes, qui comprennent l'utilisation d'un savoir géographique et pratique sino-japonais. Ce renouvellement va jusqu'à influencer la représentation bouddhique du monde, qui demeure prégnante pendant toute l'époque Edo.

Quarante-huit cartes seront donc analysées dans la première partie de cette thèse, réparties en trois catégories différentes : les cartes nautiques, les cartes du monde, les cartes issues de traditions plus anciennes (cartes bouddhiques, cartes de la Chine). Puisque l'objectif de cette thèse est d'analyser la connexion entre le Japon et la partie orientale de la péninsule indochinoise, c'est de la représentation de cette dernière région et de ses évolutions dont il sera question. Si un nombre particulièrement remarquable de ces cartes sont consultables en ligne (notamment via le site des institutions qui les hébergent, telles que la bibliothèque de la Diète, l'Université de Yokohama, l'Université de Kyōto...), un ouvrage japonais les regroupe quasiment toutes³.

A ces cartes seront ajoutés quelques ouvrages géographiques et historiques, tels que le *Sairan Igen* 采覽異言 du lettré Arai Hakuseki 荒井白石⁴, ou encore le *Ka'i tsūshō kō* 華夷通商考 (Réflexions sur le commerce et les relations avec les civilisés et les barbares) de Nishikawa Joken 西川如見⁵ : ce livre comporte plusieurs pages sur le « Kōchi » (le nom

¹ *Generale Missiven van Gouverneurs-Generaal en Raden aan Heren XVII der Verenigde Oostindische Compagnie*.

² *Bataviaase Uitgaande Briefboek*.

³ Oda, Muroga, Unno (1975).

⁴ *Sairan Igen* (1821 [1713])

⁵ *Ka'i tsūshō kō*, vol.3.

japonais du Đàng Trong), le « Tonkin » et le Champa. Les ouvrages historiques sur Nagasaki rédigés au XVIII^e siècle, relativement nombreux (*Nagasaki yawasō*, *Nagasaki shi*, *Nagasaki kokon shūran*...) seront également utilisés quand ils mentionnent les relations avec le Đai Viêt.

Un autre corpus de grande valeur pour cette thèse est iconographique. En effet, les activités des Japonais au Đai Viêt ont donné lieu à des images, qui ont été en partie regroupées et analysées en détail dans un ouvrage dirigé par l'archéologue Kikuchi Seiichi 菊池誠一¹. Elles sont elles aussi extrêmement précieuses, car elles renseignent sur des aspects que les sources textuelles ne mentionnent quasiment jamais.

Parmi elles, les plus connues sont les *ema*, plaquettes votives destinées à adresser ses remerciements à une divinité et à un temple après un voyage réussi et qui représentent les bateaux des principales familles ayant commercé avec l'Asie du Sud-Est : les Suminokura et les Sueyoshi 末吉, en particulier. Ces documents sont les seuls à donner un aperçu de la vie à bord d'un *shuinsen* ou encore de la composition des équipages et des passagers. La plupart de ces documents sont aisément consultables en ligne.

Deux autres sources iconographiques majeures doivent également être relevées : les rouleaux peints (*makimono*) représentant l'arrivée de marchands japonais au Đai Viêt, seuls exemples du genre. Le premier est conservé au temple Jōmyō de Nagoya² et le second au musée national de Kyūshū, qui l'a révélé au public à l'occasion de l'exposition mentionnée précédemment. Ces documents sont les seuls à permettre de restituer et analyser les entrevues entre le seigneur Nguyễn et les marchands-diplomates venant lui rendre hommage, visites qui sont uniquement signalées dans les documents britanniques.

Enfin, les dernières sources mobilisables pour l'étude des relations entre le Japon, le Đai Viêt et le Champa sont épigraphiques et archéologiques. En effet, une inscription conservée dans un temple des Montagnes de Marbre, au sud de Đà Nẵng, mentionne les dons de plusieurs résidents japonais de Hôi An et même de Japonais résidant au Japon à ce même temple. Son texte a été intégralement retranscrit dans la somme d'Iwao Seiichi sur les communautés japonaises d'Asie du Sud-Est³ et nous lui accorderons un développement.

Les premières fouilles effectuées dans les environs de Hôi An par des Japonais ont également mis au jour, dès les années 1900, les tombes de quelques Japonais⁴, qui ont permis d'engranger des données supplémentaires sur les Japonais de Hôi An. Néanmoins, faute de formation disciplinaire en archéologie et étant donné qu'un ouvrage collectif a déjà été consacré à la question⁵, nous n'exploiterons pas les données archéologiques dans cette thèse.

Le corpus de sources mobilisé dans le cadre de cette thèse est donc particulièrement hétérogène et d'une grande diversité. L'objectif est d'obtenir une multiplicité de points de vue différents. Il ne s'agit donc pas, pour reprendre le titre de l'ouvrage de R. Bertrand, de dresser

¹ Kikuchi (2014).

² Il a été abondamment étudié par l'historiographie. Voir Péri, *op. cit.*, pp.73-76 ; Sakurai, Kikuchi (2002) ; Kikuchi (2014).

³ Iwao (2017), pp.68-72.

⁴ Kojima (1915).

⁵ Sakurai, Kikuchi, *op. cit.*

une histoire « à parts égales »¹ des relations entre ces différents pays, fondée sur un traitement symétrique des sources, dans la mesure où, dans le cadre de cette étude, cette ambition serait illusoire. En effet, ces sources sont caractérisées par une asymétrie à tous les niveaux. D'un côté, on dispose de tout un corpus nippon-vietnamien clairement défini, traitant précisément du sujet en question (la majorité des lettres), mais centré sur les aspects diplomatiques et institutionnels (les *shuinjō*) et peu sur le commerce en lui-même et des relations entre marchands. De l'autre, on dispose de sources européennes évoquant justement le commerce et ces relations interculturelles, mais, à l'exception de quelques journaux de bord, elles se réduisent à d'innombrables occurrences souvent très courtes, perdues au milieu de volumes de plusieurs centaines de pages. Le corpus Kadoya se situe entre les deux : il évoque le commerce, mais aucune source européenne ou vietnamienne comparable n'existe. L'asymétrie est donc thématique, mais également méthodologique : il est impossible de traiter de la même manière ces différents documents.

Le parti pris est donc plutôt celui d'une histoire écrite à partir de sources complémentaires. En effet, ces sources ne racontent pas la même chose et ne le font assurément pas de la même façon, et c'est précisément en cela qu'il est nécessaire de les croiser. Comme on vient de le voir, il n'est pas question d'être exhaustif et d'utiliser *toutes* les sources portant sur notre sujet, mais plutôt d'utiliser *tous les types possibles* de sources traitant des relations entre le Japon, le Đại Việt et le Champa. L'ambition de ce travail de recherche est donc, *in fine*, de dresser une histoire « totale », abordant les aspects politiques et diplomatiques, économiques et commerciaux mais également sociaux, culturels et intellectuels, d'une connexion entre deux rives des mers de Chine.

3. Axes et méthode : une histoire « totale » des relations interculturelles entre deux rives des mers de Chine

Ce projet d'histoire « totale » n'a rien de nouveau : il s'inscrit dans la lignée d'autres travaux qui avaient la même ambition, mais sur une échelle temporelle ou géographique de bien plus grande envergure. Les deux ouvrages qui ont eu, en la matière, une influence sur la manière de concevoir ce projet sont *Le carrefour javanais* de Denys Lombard² et *Southeast Asia in the age of commerce* d'Anthony Reid³, qui ont proposé deux manières différentes de rédiger cette histoire totale : alors que le second souhaitait donner une unité à une aire géographique, l'Asie du Sud-Est, en mentionnant les aspects politiques, économiques, sociaux et culturels qui lui donneraient sa cohérence, le premier proposait un programme plus original, consistant à creuser les différentes strates « géologiques » qui constituent l'histoire de Java.

La première partie de cette thèse étant consacrée à l'historiographie, nous nous contenterons ici de présenter très succinctement les diverses traditions dans lesquelles ce travail cherche à s'inscrire. La première est l'historiographie, quasi-exclusivement japonaise, des *shuinsen*, consacrée au commerce des navires japonais dans les mers de Chine, et dominée de manière écrasante par la figure d'Iwao Seiichi. Étant donné que c'est celle qui

¹ Bertrand (2011).

² Lombard (1990).

³ Reid (1988, 1993).

traite directement de l'objet de cette thèse, elle sera convoquée à de nombreuses reprises et dans le détail, car elle a fourni l'essentiel de son contenu.

La seconde, liée à la précédente, est celle de la redéfinition des relations du Japon d'Edo avec l'extérieur : née dans les années 1970, elle est dominée par les figures d'Asao Naohiro, Arano Yasunori, Tashiro Kazui, Hamashita Takeshi entre autres au Japon, et par Ronald Toby aux États-Unis. Ce sont ces historiens et historiennes qui ont défendu l'abandon du paradigme du « pays fermé » au profit d'une vision plus conforme aux réalités contemporaines (celle d'un pays interdisant les voyages maritimes et contrôlant strictement les relations avec l'étranger) et d'une relecture de la position que le Japon occupe et construit dans les mers de Chine. Cette historiographie a été particulièrement inspirante puisqu'elle nous a poussé à réfléchir à la manière dont les relations du Japon avec le Đai Viêt avaient été transformées par ces nouvelles mesures, dans le but de dépasser l'opposition stérile entre ouverture et fermeture.

La troisième est une nébuleuse historiographique particulièrement vaste, dont l'apport a été de fournir des cadres analytiques pour concevoir la forme que devait prendre la réflexion engagée dans cette thèse. Cette nébuleuse est désignée ici sous le terme d'« historiographies des circulations maritimes et relations interculturelles » et regroupe des travaux en réalité fort différents, se revendiquant (ou non) d'appellations variées : histoire maritime, transnationale, globale, connectée, « microhistoire globale » etc. Sans céder à l'une de ces étiquettes dont certaines tiennent aujourd'hui de l'effet de mode, il était nécessaire de prendre en compte ces travaux qui ont tous un intérêt pour quiconque s'intéresse aux circulations et relations dépassant le cadre de l'État-Nation. Outre Lombard et Reid, le programme de recherche (justement inspiré de Lombard) de Sanjay Subrahmanyam¹ nous semble le plus adapté aux questions posées dans cette thèse, d'où notre insistance sur la notion de « connexion ». Cependant, les œuvres les plus inspirantes ne portent pas sur l'Asie orientale ou l'Asie du Sud-Est : ce sont le *Middle Ground* de Richard White et le *Familiarity of strangers* de Francesca Trivellato², qui proposent, dans deux registres extrêmement différents, de réfléchir à la manière dont des groupes appartenant à des cultures différentes parviennent à s'entendre.

Cette question est donc soumise à l'analyse d'une connexion spécifique, celle entre le Japon, le Đai Viêt et le Champa. Le premier argument développé dans cette thèse est celui de l'exceptionnalité de cette connexion : comme on l'a déjà suggéré, les territoires viêt n'étaient pas des partenaires du Japon parmi d'autres, ils en étaient les principaux. L'enjeu est donc de démontrer ce que l'on entend par « principaux partenaires » et, puisque l'analyse porte sur trois entités distinctes (Đàng Ngoài, Đàng Trong, Champa), de nuancer cette affirmation en fonction des territoires étudiés. Au cours de l'ère des *shuinsen*, le Đàng Trong des Nguyễn est la destination pour laquelle la majorité des *shuinjō* ont été émis et où, de manière générale, la majorité des navires basés au Japon se sont rendus (au moins 84 navires, soit 22 % du total). Les Nguyễn étaient accueillants vis-à-vis des marchands étrangers en général, ils dépendaient fortement du commerce extérieur pour leur stabilité économique et leur force militaire, ils disposaient de ressources recherchées par les Japonais et ces derniers se sont installés et ont

¹ Subrahmanyam (1997, 2007a).

² Trivellato (2009).

formé une communauté sur place (500 personnes à Hôi An ?). C'est ce qui en fait, sans conteste, le principal partenaire commercial du Japon. En comparaison, seuls 46 navires connus se sont rendus au Đàng Ngoài des Trịnh (12 %) ce qui est inférieur au Siam (16 %) et aux Philippines (15 %) et presque identique au Cambodge. Néanmoins, le statut ambigu de ces territoires, Đàng Trong et Đàng Ngoài, permet de les associer, d'autant que les Japonais, jusque dans les années 1620, comme les Européens, tendent à en faire deux parties d'un même tout – ce qu'ils sont officiellement. Ainsi, si on regroupe les navires s'étant rendus au Đàng Trong, au Đàng Ngoài, ainsi que quelques licences émises pour l'« Annan » qui peuvent correspondre à l'un ou l'autre, on arrive à un total de 35 % de navires ayant fait voile pour le Đại Việt. En comparaison, le Champa fait figure de destination mineure (1 %) mais la production de biens précieux et fortement recherchés (bois d'aloès/bois d'aigle/calambac) l'a rendu, au moins pendant un temps, indispensable au dispositif mis en place par le *bakufu*. En effet, c'est l'un des rares États avec lesquels les Tokugawa ont pris l'initiative d'entrer en contact.

Néanmoins, les *shuinjō*, les navires et le commerce en lui-même ne font pas tout : la proximité entre le Đàng Trong et le Japon s'explique également par les relations étroites tissées entre les Nguyễn et les Tokugawa ou leurs représentants. A la densité des interactions marchandes correspond donc le développement de relations diplomatiques régulières, cordiales en dépit des troubles provoqués par les Japonais. Des relations semblables ont été tissées avec le Đàng Ngoài des Trịnh, mais elles ont été plus difficiles à se mettre en place et bien plus tendues. Ces relations semblent aussi avoir été tissées, bien que de manière éphémère, avec le Champa.

Les relations florissantes entre le Japon et les territoires viêt s'appuient également sur le partage de références et valeurs culturelles communes, désignées ici sous l'expression de « terrain d'entente », adapté du *middle ground* de Richard White, et dont les lettres officielles sont l'expression la plus éloquente. La correspondance reflète ainsi la manière dont les autorités politiques et les marchands mettent en place un langage commun, qui dépasse la simple utilisation des caractères chinois, mais qui relève plutôt de la construction d'un espace mutuellement intelligible. Ce terrain d'entente permet de comprendre dès la première colonne de la lettre quel est le cadre de pensée et l'arrière-plan intellectuel de son interlocuteur : il montre que l'on partage la même culture classique et que l'on est donc à la fois légitime et digne de lui et/ou que lui-même l'est. Le recours à l'image du terrain d'entente permet de délimiter un milieu interculturel cohérent, c'est-à-dire un groupe dont les frontières, bien que poreuses, sont relativement bien définies, et qui ne se réduit pas à un même groupe ethnolinguistique mais en englobe plusieurs, en l'occurrence Japonais, Viêt et Chinois. Ce terrain virtuel a également une application concrète : c'est la facilité relative avec laquelle les marchands japonais entrent en contact avec les autorités, s'implantent sur place en épousant une femme locale, et parviennent non seulement à s'enrichir, mais également à occuper des fonctions élevées au sein de leurs sociétés d'accueil.

C'est là le deuxième argument développé dans ce travail de recherche : l'attrait des territoires viêt pour les marchands japonais (et des seigneurs viêt pour l'argent et le cuivre japonais) ainsi que l'existence de ce terrain d'entente expliquent que le Đại Việt ait été l'un des lieux privilégiés d'installation des Japonais en Asie du Sud-Est. Cependant, ce n'est pas là qu'ils étaient le plus nombreux : ils l'étaient bien plus à Manille (jusqu'à 3000 personnes) ou

Ayutthaya (1000 ?) qu'à Hôi An. De même, ils semblent avoir été relativement peu nombreux au nord, à Đông Kinh et ses environs. Ce n'est donc pas dans la taille de la communauté qu'il faut chercher la solidité et l'ampleur de la connexion entre le Japon et le Đại Việt mais plutôt dans le rôle joué par les Japonais sur place ; en termes qualitatifs plutôt que quantitatifs, en somme. En effet, au Đại Việt les Japonais ont été hauts fonctionnaires, chefs militaires et capitaines des ports (tels que les *shahbandar* d'Asie du Sud-Est et de l'océan Indien) : ça a également été le cas au Siam, mais contrairement au Đại Việt la position des Japonais du Siam a été instable et fragile. En comparaison, les avantages dont jouissent les Japonais du Đại Việt et le crédit dont ils bénéficient auprès des autorités locales présentent une véritable régularité et une remarquable stabilité.

Un exemple permet de mesurer la différence entre le Siam et le Đàng Trong, deux territoires dans lesquels la présence japonaise est équivalente. En 1628, à la mort du roi thāi Songtham, le chef des Japonais de la *Nihonmachi* d'Ayutthaya est Yamada Nagamasa 山田長政, qui s'était déjà distingué en jouant le rôle d'intermédiaire dans les relations diplomatiques entre le *bakufu* et le Siam. Il est impliqué dans la crise de succession qui suit la mort du roi, puis éloigné par son successeur qui le nomme gouverneur de Ligor, où il meurt empoisonné en 1630¹, possiblement à la suite d'une blessure obtenue dans une campagne contre la cité voisine de Patani². Dans le même temps, le nouveau roi Prasat Thong réprime une révolte japonaise dans la capitale en détruisant la *Nihonmachi* (reconstruite et repeuplée dès 1632), interrompant pour une quarantaine d'années les relations officielles avec le Japon³. A peu près à la même époque, le chef des Japonais de Hôi An, Domingo, rejoint en 1635 la rébellion de Nguyễn Phúc Anh 阮福瑛, le jeune frère du nouveau seigneur du Đàng Trong, Nguyễn Phúc Lan 阮福瀾⁴. Après la défaite du prince rebelle, Domingo perd simplement sa fonction de chef et, avec son frère, doit payer une amende particulièrement lourde⁵. Il disparaît des sources par la suite mais il n'a vraisemblablement pas été condamné à mort et la communauté n'a pas subi de représailles. Cet exemple montre bien que, d'un royaume à l'autre, les relations des Japonais avec les autorités ont considérablement fluctué. Au Đại Việt elles ont été globalement cordiales et ont profité à l'ascension de plusieurs individus. Une autre différence de taille : au Siam, beaucoup d'autres étrangers d'origines diverses ont bénéficié de telles positions, en particulier les Persans, très influents après Yamada, sans compter l'aventurier grec Constantin Phaulkon, actif à l'époque des relations entre la France et le Siam. Au Đại Việt les exemples sont plus nombreux et étalés dans le temps. En revanche, au Champa, aucune source (mais elles sont peu nombreuses) ne suggère que les Japonais aient pu bénéficier d'un tel traitement.

L'une des conséquences principales de cette position avantageuse, que l'on n'observe de manière régulière et répétée qu'au Đại Việt là encore, est que les Japonais se sont trouvés suffisamment bien intégrés et proches des autorités locales pour devenir les intermédiaires par excellence du commerce du Đàng Trong et du Đàng Ngoài avec les Européens. Outre leurs propres activités, les Japonais se sont donc imposés comme des interlocuteurs privilégiés,

¹ Baker, Phongpaichit (2017), p.123.

² Polenghi (2009), p.49.

³ Nagazumi (2001), pp.126-127.

⁴ Iwao (2017), p.50.

⁵ ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.152v.

voire indispensables, à la bonne tenue des transactions entre cultures éloignées les unes des autres, profitant par la même occasion des malentendus et de la fragilité de la position des Européens pour en tirer des bénéfices. Les Japonais ont donc favorisé l'accès des Européens au marché viet et, par là, ont stimulé l'expansion du commerce extérieur des Nguyễn et des Trịnh. Ils ne sont pas les seuls à avoir joué ce rôle d'intermédiaires : sans doute des Chinois remplissaient-ils la même fonction auprès de marchands dont ils partageaient la langue, mais pour les Européens, ce sont vraisemblablement les Japonais qui ont joué un rôle décisif. Les missionnaires, jésuites en particulier, issus des MEP plus tard, étaient également capables de le faire. Cependant, ils se sont eux-mêmes appuyés au départ sur des intermédiaires japonais pour accéder aux autorités comme à la population locale, profitant de la forte implantation du christianisme parmi les communautés japonaises outre-mer. De plus, ils semblent avoir été considérés avec plus de méfiance que les Japonais, quand bien même ils parlaient la langue et étaient sur place depuis des années. L'objectif de cette thèse est donc également d'illustrer, pour reprendre une expression de Leonard Blussé, en quoi les Japonais constituent le « chaînon manquant » (*the missing link*¹) des relations entre les Européens et les Viêt.

Ainsi, le Đàng Trong et le Đàng Ngoài étaient les territoires les plus assidument fréquentés par les Japonais, ceux avec lesquels le *bakufu* a entretenu des relations régulières, et le plus souvent cordiales, et ceux dans lesquels les Japonais ont occupé les fonctions les plus importantes. Ces relations privilégiées ont également eu un effet encore assez peu observé et étudié par l'historiographie : celui de l'émergence d'une cartographie japonaise puisant en partie dans le savoir pratique issu de ces voyages. C'est tout particulièrement le cas dans les portulans luso-japonais qui émergent au cours de l'ère des *shuinsen*, dont la toponymie témoigne d'une véritable connaissance des territoires représentés. Si ce savoir tend à se diluer lentement au fur et à mesure de l'époque Edo, il paraît régulièrement, dans les cartes du monde, les ouvrages des lettrés et jusque dans la cartographie bouddhique.

Afin d'analyser ces relations, certaines notions seront privilégiées, outre le cadre du *middle ground*. La première et la plus importante sera celle du réseau, particulièrement convoquée dans les recherches historiques depuis une vingtaine d'années². En effet, le meilleur moyen d'appréhender les circulations maritimes et les relations interculturelles qui sont au cœur de cette thèse est le recours à la figure du réseau, conçu comme un tissu de relations d'interdépendance, hiérarchisées ou non, qui franchit et dépasse les frontières entre groupes et communautés. Le commerce est bien entendu l'activité structurante de ces réseaux, mais les relations entre les individus qui les composent ne se limitent pas aux transactions marchandes ; on peut même affirmer qu'elles ne se résument pas à la recherche d'un profit pécuniaire. La correspondance de Kadoya Shichirōbei et son entourage en est un bon exemple : ce qui motive l'échange est autant l'activité marchande destinée à produire des bénéfices que le maintien de liens familiaux et amicaux étroits via la transmission de nouvelles, mais également l'échange de présents, ou encore l'entretien d'un style de vie spécifique, en commandant des produits du quotidien (alimentaires par exemple) introuvables de l'autre côté de la mer. Les autorités politiques, de leur côté, recherchent non seulement

¹ D'après un papier présenté à une conférence à Gand que l'auteur a eu l'amabilité de nous transmettre.

² Lemerrier (2005).

l'enrichissement économique de l'État mais aussi le renforcement de leur propre prestige via les relations diplomatiques et l'obtention de produits rares et précieux. C'est également pour ces raisons qu'ils puisent dans ces réseaux marchands et tentent de les réorganiser.

L'une des données qui nous a semblé la plus pertinente pour étudier les mécanismes qui sous-tendent ces réseaux est la confiance, notion essentielle dans l'analyse des activités économiques et des réseaux marchands¹. Pour l'économiste Partha Dasgupta, la confiance est « centrale à toute transaction »². Au-delà, G. Hosking en fait un élément central au fonctionnement de toutes les sociétés, à la fois omniprésent, indispensable et souvent inconscient, et appelle les historiens à « retracer les formes de confiance qui ont existé dans le passé et utiliser ces formes afin d'interpréter les discours et pratiques de n'importe quelle société donnée »³.

Aucune définition précise et consensuelle de la confiance n'a pu être proposée, même dans le domaine de la sociologie qui en a proposé les analyses les plus poussées⁴. La définition adoptée ici reprend celle de J. B. Barney et M. H. Hansen, qui l'utilisent justement dans le contexte de relations d'échanges, à savoir « la croyance mutuelle qu'aucune partie dans un échange n'exploitera les vulnérabilités de l'autre »⁵. Rousseau *et al.* (1998) considèrent qu'elle émerge dans un contexte de risque et d'incertitude (s'il n'y a pas de risque à prendre, nul besoin de se faire confiance) et suppose une interdépendance entre les acteurs⁶, concept particulièrement utile à la description de réseaux marchands et que les historiens se sont également appropriés⁷.

L'un des objectifs méthodologiques de cette thèse est donc de montrer que la confiance est une grille de lecture pertinente et utile pour comprendre le fonctionnement des réseaux marchands de mers de Chine, et de déterminer comment cette confiance s'obtient et se donne et pour quelles raisons on tend à se fier à, ou à se défier d'un individu plutôt qu'un autre⁸. La logique voudrait qu'elle émerge de manière privilégiée au sein d'un même groupe ethnique ou d'un même environnement familial ou système de parenté. Il est vrai que les Japonais, les Viêt, comme les Européens semblent considérer que c'est au sein de leur propre groupe que les relations se noueront, et donc que la confiance circulera, avec le plus de facilité. Pour autant, cette confiance n'émerge pas naturellement et n'est pas consubstantielle à un même groupe. C'est un processus dynamique qui nécessite d'être construit, renégocié, en bref qui ne va pas de soi.

¹ Cette notion est de plus en plus convoquée en histoire au cours de ces vingt dernières années, bien que rarement de manière systématique. Parmi les ouvrages historiques qui ont les premiers souligné l'importance de la confiance dans les relations marchandes, voir Muldrew (1998), Finn (2003) qui l'observent à travers l'exemple du crédit. Pour les marchands indiens, voir Markovits (2000), pp.260-265. Pour des ouvrages traitant de la confiance, soit de manière très générale sous forme de synthèse, soit dans le cadre de thématiques assez éloignées de celles abordées dans cette thèse (sous un angle intellectuel, politique, géopolitique...), voir Johstone (2011), Hosking (2014), Kontler, Somos (2018), ou pour l'Asie orientale Clements (2017).

² Dasgupta (1988), p.49.

³ Hosking (2006), p.113.

⁴ Markovits (2000), p.260. Voir Simon (2007) pour l'immense variété des définitions.

⁵ Barney, Hansen (1994), p.176.

⁶ Rousseau *et al.* (1998), p.395.

⁷ Studnicki-Gizbert (2003), p.630.

⁸ C'est l'une des questions posées par F. Trivellato (2009), p.155, bien qu'elle s'insurge (pp.12, 16) contre la tendance répandue chez beaucoup d'historiens des diasporas et communautés marchandes à essentialiser la confiance et en faire un attribut allant de soi, à la manière de Hosking. Le premier historien à avoir critiqué cette perspective est Markovits, *op. cit.*

Ainsi, les modalités selon lesquelles s'obtient la confiance montrent l'importance du « terrain d'entente », tout en permettant d'en nuancer la portée. Les liens noués entre Japonais et Viêt dépendent, de manière générale, du partage de normes communes. Cependant, individuellement ou ponctuellement, les comportements peuvent dépasser ces frontières, être fondés sur des relations interpersonnelles qui ne s'appuient pas sur l'appartenance au milieu interculturel ou, dans un registre différent, être guidés par un intérêt individuel, pas nécessairement pécuniaire. Ce milieu interculturel n'est d'ailleurs pas uniquement fondé sur l'appartenance à la sphère sinisée : le catholicisme présente un exemple particulièrement intéressant de terrain d'entente concurrent, qui, cependant, ne s'oppose pas systématiquement mais le plus souvent s'imbrique dans le précédent. En bref, la complexité et la diversité des motivations des acteurs animant les réseaux entre Japon et Đai Viêt permettent de dépasser la distinction absurde entre comportement déterminé par la rationalité économique et comportement déterminé par des normes socio-culturelles, soulignée précocement, entre autres, par F. Trivellato¹. Notons d'emblée que les questions que nous soulevons ici ne pourront être qu'abordées en raison des sources limitées à notre disposition.

Afin de traiter l'ensemble de ces problématiques, la principale méthode utilisée est classique : l'analyse de textes, à travers l'abondant corpus de sources décrit plus haut. Cependant, cette analyse sera complétée par l'usage d'outils de plus en plus convoqués dans l'histoire des réseaux, à savoir des modélisations informatiques. Ces dernières présentent l'avantage d'améliorer considérablement la lisibilité d'un réseau en se substituant à une fastidieuse énumération des acteurs et de leurs relations. Elles permettent, en outre, de visualiser avec bien plus d'efficacité les principaux nœuds, les liens majeurs et constituent donc un outil de lecture des circulations et des hiérarchies qui structurent les réseaux interculturels étudiés dans cette thèse. Dans le même temps, ces modélisations ne se suffisent pas à elles-mêmes et seront systématiquement complétées par une analyse textuelle qui en explicitera les dynamiques. Leur particularité (et parfois l'un des problèmes qu'elles posent) est qu'elles ne sont pas systématiquement spatialisées et ne font en général pas apparaître la chronologie. Les échanges et circulations animant les réseaux entre le Japon et le Đai Viêt seront donc également illustrés par des figures qui relèvent davantage de l'étude de cas, chronologiquement et spatialement situées, sous forme de schémas ou de cartes. Ces figures ne seront pas utilisées de manière abusive (une dizaine ont été réalisées) et se limitent aux groupes sur lesquels on dispose de suffisamment de sources pour en dresser un portrait un tant soit peu cohérent et complet.

Ces modélisations et figures ont été créées à partir d'une base de données, dont l'application dépasse le cadre de cette thèse. Cette base de données réalisée avec le logiciel Filemaker comptabilise l'ensemble des personnes impliquées dans les relations entre le Japon et ses partenaires de l'ère des *shuinsen* (pas uniquement le Đai Viêt et le Champa) à l'époque moderne et vise à être complétée en permanence². Elle permet de disposer d'une liste dans laquelle il nous a suffi de délimiter un groupe, dont les frontières dépendent exclusivement des sources disponibles, et de le convertir en réseau. Cette conversion s'est faite à travers le

¹ Trivellato (2003), p.590. Ces questions sont développées dans la partie consacrée à l'historiographie.

² Elle contient environ 700 personnes au moment où la rédaction de cette thèse arrive à son terme.

logiciel de modélisation Gephi et une légende a été ajoutée via Adobe Illustrator. Les figures qui n'ont pas été générées semi-automatiquement ont été réalisées à partir de ce dernier logiciel. Enfin, les cartes ont été créées à partir d'un fond de carte et de quelques données (points fixes, tels que les villes) générés sur le logiciel de système d'information géographique QGIS, qui ont ensuite été transférées sur Illustrator pour y ajouter, manuellement, les étiquettes, les axes et les plages de couleur.

La structure adoptée dans cette thèse afin de répondre aux questions formulées plus haut est simple et suit une logique thématique qui reprend les trois termes introductifs du titre.

Une première partie, la plus courte, sera consacrée à l'historiographie. En effet, l'originalité de ce travail de recherche est de croiser une historiographie japonaise méconnue en France (et en Occident) avec des travaux sur les circulations et les relations interculturelles qui, quant à eux, s'intéressent assez peu à la question des relations extérieures du Japon (sinon sous l'angle de ses relations avec les Européens). Ces deux approches constitueront les deux chapitres de cette première partie.

La deuxième partie de cette thèse portera sur la cartographie japonaise de la partie orientale de la péninsule indochinoise. C'est une conséquence assez peu étudiée de l'expansion du commerce et des relations extérieures du Japon et qui en porte les marques, et ce jusqu'à la fin de l'époque Edo. Ce sont tout particulièrement les cartes nautiques ou portulans luso-japonais qui sont les témoins de ces innovations et de l'apparition d'un savoir nouveau sur l'Asie du Sud-Est en général et le Đại Việt/Champa en particulier. L'objectif de cette partie est de démontrer que ce transfert de connaissances n'est pas uniquement l'adaptation d'un savoir-faire européen, mais la constitution d'un savoir japonais propre, empirique dans un premier temps, puisqu'il se fonde sur des navigations japonaises, puis construit au cours de l'époque Edo en croisant toutes les sources dont disposaient les cartographes (cartes sino-européennes, géographie chinoise, géographie bouddhique, cartes européennes les plus récentes...).

La troisième partie, la plus longue, analysera le cœur de ce travail, à savoir les relations nouées entre deux rives des mers de Chine par l'intermédiaire des « bateaux-pigeons » porteurs de nouvelles. Les deux premiers chapitres exposeront la naissance des relations commerciales et diplomatiques entre le Đại Việt et le Japon, entre la fin du XVI^e et le tout début du XVII^e siècle, et leur stabilisation via le système des *shuinjō*. Les deux chapitres suivants seront consacrés aux relations diplomatiques, en différenciant Đàng Trong, Đàng Ngoàì et Champa, et aux relations commerciales à l'ère des *shuinsen*. Un dernier chapitre portera sur le maintien des relations après 1635. Ces chapitres démontreront en quoi ces territoires sont devenus les principaux partenaires du Japon des Tokugawa, à travers un commerce florissant et une diplomatie plus ou moins régulière, le tout étant fondé sur le milieu interculturel et mutuellement intelligible qu'est le terrain d'entente. Ils montreront également que les édits des années 1630 ont constitué une rupture, qui a conduit à une dilution et raréfaction des relations diplomatiques et à une reconfiguration du commerce, mais pas à une diminution du commerce et des relations entre les pays.

La quatrième et dernière partie portera sur les communautés japonaises du Đại Việt (quasiment aucune source n'existant pour le Champa), et en particulier sur le quartier japonais, la *Nihonmachi*, de Hôi An. Les trois chapitres porteront respectivement sur la genèse et la

structure des communautés, sur les activités des Japonais et enfin sur les aspects culturels (la religion et le catholicisme plus particulièrement¹). Ces chapitres illustrent avec le plus de précision la position particulièrement avantageuse acquise sur place par les Japonais ainsi que leur rôle d'intermédiaires incontournables du commerce entre les Européens et les territoires viêt. L'impact des édits des années 1630 y sera également évalué : bien qu'il ait dû forcer les marchands du Đại Việt, comme ceux du Japon, à reconfigurer leurs activités, il ne semble pas les avoir déstabilisés et leur quotidien semble être demeuré, dans les grandes lignes, le même, en raison des relations maintenues avec le Japon par l'intermédiaire des Chinois et des Hollandais.

¹ L'accent mis sur le catholicisme est lié à un biais des sources et rien ne permet d'affirmer qu'il ait été majoritaire parmi les résidents japonais.

Une recherche au croisement de l'historiographie japonaise des relations extérieures du Japon d'Edo et de l'historiographie des connexions et des circulations

Avant d'exposer les trois grands temps qui structurent cette thèse, consacrés respectivement à la cartographie japonaise de l'Asie du Sud-Est, aux relations entre le Japon, le Đại Việt et le Champa et aux résidents japonais du Đại Việt, une première partie sera dédiée à la présentation des travaux qui ont inspiré et guidé ce travail de recherche, ainsi qu'à la manière dont ce dernier s'inscrit dans la lignée de ces différentes traditions historiographiques.

Cette thèse vise à analyser une connexion régionale à travers un point de vue microhistorique. L'échelle « micro » est ici conçue dans une acception large, c'est-à-dire qu'elle s'oppose à un niveau « macro » que serait le transnational ou le global : en ce sens elle englobe le local et le régional¹. Cette distinction nous semble essentielle car elle permet de séparer les travaux qui se rangent derrière l'étiquette d'histoire globale de ceux qui empruntent davantage à la microhistoire et se revendiquent soit d'une « histoire connectée »², soit plus récemment d'une « microhistoire globale »³. Ainsi, ce travail de recherche fait appel à un corpus extrêmement large d'études historiques qui ne portent majoritairement pas sur les mers de Chine, mais sur les thématiques centrales de cette thèse, soit les relations interculturelles, les circulations maritimes, les connexions et les hybridations, ainsi que sur les méthodes et concepts qui y sont mobilisés, telles que ceux de réseau ou de confiance. Ces courants historiographiques ne sont bien entendu pas entièrement nouveaux : ils sont l'aboutissement de diverses traditions, dont la première et la plus influente est certainement celle de Fernand Braudel, et s'inscrivent dans la droite lignée de travaux aussi divers que ceux de Denys Lombard ou Philip Curtin⁴.

¹ C'est la distinction formulée par Sanjay Subrahmanyam dans son article programmatique sur les *connected histories*. Voir Subrahmanyam (1997), p.745.

² *Ibid.* ; Gruzinski (2001).

³ L'expression existe depuis une dizaine d'années mais a fait récemment l'objet de deux numéros de revue qui ont cherché à la remettre en perspective : voir Bertrand, Calafat (2018) et Ghobrial (2019).

⁴ Lombard, *op. cit.* ; Curtin (1984).

La connexion analysée est celle qui relie le Japon, le Đai Viêt et le Champa entre la fin du XVI^e et le début du XVIII^e siècle. Sa particularité est d'avoir été en partie étudiée depuis fort longtemps par des générations successives d'historiens japonais. L'historiographie sur les relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est est en effet un champ ancien, que nous désignerons ici sous le nom d'historiographie des *shuinsen*, d'après le nom des navires japonais ayant navigué entre les années 1600-1630 vers l'Asie du Sud-Est. Il demeure néanmoins particulièrement méconnu en-dehors du Japon, dans la mesure où les travaux réalisés sont quasi-exclusivement rédigés en japonais. L'une des rares exceptions est le mémoire inachevé de Noël Péri, publié à titre posthume en 1923 dans le *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient* sous le titre d'« Essai sur les relations entre le Japon et l'Indochine aux XVI^e et XVII^e siècles » et qui était somme toute une traduction et adaptation en français de l'historiographie japonaise de son temps¹. L'enjeu de cette thèse est donc de s'inscrire dans la continuité de ces travaux, tout en les faisant connaître à la communauté historienne qui n'a pas accès à l'historiographie en japonais, ainsi que de les enrichir par le recours à des sources européennes inédites et des sources nippo-viêt insuffisamment exploitées.

L'intérêt des historiens japonais pour les pays d'Asie du Sud-Est ayant été en contact avec le Japon et pour ces relations en elles-mêmes remonte néanmoins au-delà de cette tradition historiographique ; ce chapitre vise également à mettre en évidence les éléments de continuité entre les premières études sur la géographie et l'histoire de l'Asie du Sud-Est à l'époque Edo et la constitution de travaux universitaires par des historiens à l'ère Meiji. Enfin, l'étude des relations extérieures du Japon à l'époque moderne ne saurait se réduire à l'historiographie des *shuinsen*. D'autres travaux ont également joué un rôle moteur dans la structuration de ce travail de recherche, et en particulier ceux s'attachant à nuancer ou contester la définition du Japon d'Edo comme un pays fermé.

Ce chapitre introductif sera donc articulé autour de la présentation des deux cadres historiographiques qui ont orienté et structuré ce travail de thèse. Si l'historiographie des *shuinsen* donne toute sa place au Đai Viêt (et dans une moindre mesure au Champa) en tant que partenaire majeur du Japon au début de l'époque Edo, ce n'est pas le cas de l'historiographie des échanges et circulations à l'époque moderne, majoritairement rédigée en anglais. Celle-ci accorde moins d'importance à l'Asie orientale et du Sud-Est qu'à la Méditerranée ou à l'Atlantique et les territoires de la partie orientale de la péninsule indochinoise n'y sont que très rarement convoqués. L'objectif de ce travail de recherche est donc de concilier ces différentes approches, en connectant les sources traditionnelles de l'historiographie des *shuinsen*, qu'elles soient japonaises, vietnamiennes ou européennes, aux questionnements sur l'organisation des réseaux et la nature des relations interculturelles entre autorités locales et marchands étrangers.

¹ Péri, *op. cit.*

Chapitre I – Les relations Japon-Asie du Sud-Est, des intellectuels de l'époque Edo aux historiographies japonaises contemporaines

Ce premier chapitre a pour objectif de souligner la naissance précoce au Japon d'un intérêt pour l'Asie du Sud-Est, dans le contexte de la naissance d'une géographie japonaise du monde, et son évolution jusqu'à nos jours. Il se concentre exclusivement sur son développement dans le cadre d'historiographies spécifiques, ayant trait aux relations du Japon avec l'extérieur à l'époque moderne. Ainsi, il ne sera pas question de l'historiographie de l'Asie du Sud-Est ou du Vietnam en général au Japon, dans la mesure où un tel exposé serait trop long et décentrerait l'analyse du cœur de ce travail de recherche. En effet, les études vietnamiennes au Japon sont importantes, mais ne traitent pas nécessairement des relations avec le Japon¹.

Une continuité peut être observée entre l'époque Edo et les premiers historiens de l'ère Meiji, bien que les méthodes, les objectifs et le profil des personnes impliquées soient très différents. Née à la fin du XIX^e siècle, l'historiographie des *shuinsen* ne change pas fondamentalement jusqu'à nos jours : elle vise à documenter les relations entre le Japon et ses partenaires diplomatiques et économiques au XVII^e siècle – ce qui ne signifie pas qu'elle ne s'est pas enrichie d'une manière ou d'une autre. De plus, depuis la fin du siècle dernier les historiens vietnamiens ont de plus en plus contribué à cette historiographie et leurs connexions avec le Japon sont particulièrement fortes (traductions mutuelles, doctorants vietnamiens au Japon etc.).

L'étude des relations extérieures du Japon à l'époque moderne, en particulier au XVII^e siècle, ne se réduit cependant pas à ce domaine d'études. L'un des champs les plus importants et qui sera le plus convoqué dans cette première section est la réévaluation de la politique extérieure du Japon après les édits d'interdiction des voyages maritimes, que depuis les années 1970 les historiens japonais ont cessé de décrire comme une fermeture du pays, d'après le terme japonais de *sakoku*. Si ce champ historiographique explore en détail les relations du Japon avec la Corée, les Ryūkyū, la Chine et les Provinces-Unies, l'Asie du Sud-Est y occupe une place très marginale.

1. La constitution d'un savoir historique et géographique formalisé sur le Đại Việt et le Champa à l'époque Edo

Au cours de l'époque Edo, les savants et géographes japonais produisent, pour la première fois de leur histoire, des ouvrages témoignant d'une connaissance objectivée et rigoureuse de l'histoire et de la géographie de l'Asie du Sud-Est. Ce travail est réalisé dans un contexte de constitution d'une géographie japonaise du monde, dont les cartes qui seront analysées dans la partie suivante sont l'un des témoignages les plus éloquents.

Parmi les principaux géographes de l'époque s'étant intéressé, entre autres, à l'Asie du Sud-Est, figurent Arai Hakuseki 新井白石 (1657-1725) et Nishikawa Joken 西川如見 (1648-1724). Arai Hakuseki est l'une des personnalités politiques et intellectuelles les plus

¹ Pour une synthèse sur l'historiographie japonaise du Vietnam, voir Furuta (2001) ; en français, voir Roustan (2008).

importantes et les plus influentes de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle : conseiller de Tokugawa Ienobu 徳川家宣, notamment en matière économique¹, et auteur prolifique, il est par ailleurs à l'origine de travaux géographiques et historiques². L'une de ses œuvres les plus connues en Occident est le *Seiyō Kibun* 西洋記聞 (Chroniques des rumeurs sur l'Occident), rédigé à partir de ses discussions avec le missionnaire italien Giovanni Battista Sidotti, mis à l'arrêt après être entré secrètement au Japon en 1708, où il a fini ses jours³. Il est également l'auteur du *Sairan Igen* 采覽異言, l'un des premiers ouvrages japonais sur la géographie du monde, publié en 1713, qui s'appuie autant sur le témoignage de Sidotti que sur les autres sources de savoir géographique disponibles à l'époque au Japon, telles que la carte de Matteo Ricci et ses variantes ou les cartes transmises par les Hollandais⁴. Cependant, de manière surprenante, le *Sairan Igen* accorde une place extrêmement marginale au Đai Việt, au Champa et au Cambodge qui ne bénéficient que d'une note à la fin des pages consacrées au Siam : il n'y est indiqué que les différents noms du Champa et du Đai Việt et leurs prononciations. Les colonnes consacrées au Đai Việt sont plus détaillées et alignent des toponymes parfois surprenants de précision : ainsi de Phú Lương 富良, district du nord de l'actuel Vietnam (province de Thái Nguyên), dont la présence surprend car il n'apparaît dans aucune carte de la même époque (Arai doit certainement le tirer d'un ouvrage géographique chinois), ou encore les provinces de Nghê An 義安 et Thuận Hóa 順化, qui apparaissent quant à elles dans la cartographie mais y sont rares. En revanche, en-dehors de ces indications toponymiques, aucune information n'est donnée sur la géographie du royaume, malgré les informations dont disposait Arai à son époque.

Nishikawa Joken, quant à lui, s'est plus spécifiquement consacré à l'astronomie et à la géographie et il est l'un des premiers auteurs d'ouvrage géographique incluant une description du Đai Việt et du Champa⁵. Il rédige en 1695 le *Ka'i tsūshō kō* 華夷通商考 (Réflexions sur le commerce et les relations avec les civilisés et les barbares), un ouvrage largement consacré aux relations du Japon avec la Chine, mais qui accorde également une place importante à l'Asie du Sud-Est. Le volume 3 s'ouvre d'ailleurs sur une représentation des habitants du Đai Việt, qui rappelle les images présentes dans la cartographie de type *Bankoku sōzu* (voir chapitre IV). Cet ouvrage a eu une influence durable sur les géographes japonais et les cartes réalisées au cours de l'époque Edo reprennent à de nombreuses reprises les informations qui y sont rapportées. Ayuzawa Shintarō a avancé l'idée que sa principale source d'inspiration serait un ouvrage plus ancien, l'*Ikoku fudoki* 異國風土記 (Description géographique des pays étrangers), rédigé en 1688⁶.

¹ Il est notamment le rédacteur des réglementations limitant le commerce avec les Chinois et les Hollandais au début du XVIII^e siècle. Voir Innes, *op. cit.*, p.347.

² Arai Hakuseki a rédigé son autobiographie, l'*Oritaku shiba no ki*, traduite en anglais à plusieurs reprises, par exemple : *Told round a brushwood fire : the autobiography of Arai Hakuseki*. Pour une biographie d'Arai Hakuseki, voir Miyazaki (1989). Voir aussi : Miyazaki (1979) ; Nakai (1988).

³ Sur Sidotti, voir Tassinari (1942) ; Yukino (2014). Un extrait du *Seiyō Kibun* a été traduit en anglais et inclus dans Bary (2008), pp.261-262.

⁴ *Sairan Igen*.

⁵ Mendl (2001), p.11. A propos de Nishikawa Joken, voir Horiuchi (1994), pp.248-254 ; Struve (2017) ; Toby (2019), pp.49-51.

⁶ Ayuzawa (1952). Du même auteur, voir également : Ayuzawa (1964).

Dans le volume 3, le Đàng Trong, le Đàng Ngoài et le Champa ont le droit à quelques pages chacun : il y est précisé leurs différents noms, leur distance vis-à-vis du Japon, leur situation vis-à-vis de la Chine ainsi que leur latitude, leur climat et leurs coutumes (par exemple, les pages consacrées au Đàng Ngoài évoquent le noircissement des dents, pratiqué également au Đàng Trong), ainsi que les produits et ressources qui y sont cultivées et récoltées. Dans le cas du Đàng Trong, Nishikawa précise que des navires de Fuzhou et de Zhangzhou (deux des principaux ports du Fujian) vont s'y approvisionner pour se rendre ensuite au Japon. Il indique enfin qu'autrefois, des Japonais s'y sont installés, y ont formé une *Nihonmachi* et que leurs descendants y vivent. Dans le cas du Đàng Ngoài, Nishikawa rappelle que les Hollandais et les Chinois y commercent pour se rendre ensuite au Japon, et que des Japonais y ont également fait souche. Cet ouvrage constituerait donc le tout premier commentaire historique sur la présence japonaise au Đại Việt, sur la *Nihonmachi* de Hôi An et la présence de descendants de marchands japonais sur place.

Nishikawa Joken poursuit sur sa lancée dans d'autres ouvrages géographiques qui mentionnent les pays viêt : le *Nagasaki yawasō* 長崎夜話草 (Conversations du soir sur Nagasaki)¹, consacré à l'histoire de Nagasaki et qui détaille notamment l'incident du *Madre de Dios*, dont il sera question dans le chapitre VII, ainsi que le *Shijūnikoku jinbutsu zusetu* 四十二國人物圖説 (Livre illustré sur la population de quarante-deux pays), qui associe des représentations de personnages classés par pays et un texte explicatif. Une double-page représente un homme du « Tonkin » face à une femme, un enfant et d'autres personnes, et est suivi d'un court texte².

Parmi les autres ouvrages à mentionner les États d'Asie du Sud-Est figurent les nombreuses histoires ou descriptions de Nagasaki, dont le *Nagasaki yawasō* est l'un des exemples. La plus connue d'entre elles est le *Nagasaki shi* 長崎志 (Les annales de Nagasaki) de Tanabe Hachiemon 田邊八右衛門, publié entre 1751 et 1763. Il évoque l'histoire du Đại Việt, qu'il identifie, employant la terminologie des marchands chinois, comme le Quảng Nam 廣南 (qui désigne ici le Đàng Trong) et le Tonkin 東京, autrefois réunis sous le nom d'Annam³. De même, le *Nagasaki kokon shūran* 長崎古今集覽 (Documents sur le passé et le présent de Nagasaki) inclut quelques informations sur la distance des différents pays d'Asie du Sud-Est vis-à-vis du Japon, ainsi que d'autres informations plus précises, telles que l'histoire d'Araki Sōtarō 荒木宗太郎, le marchand japonais étant revenu du Đàng Trong à Nagasaki en 1621 avec une épouse viêt présentée comme membre de la famille régnante des Nguyễn, ou encore l'épisode, abordé dans le chapitre X, des naufragés du Đàng Trong ramenés à Nagasaki par des marchands chinois soucieux de leur sort en 1693⁴.

¹ *Nagasaki yawasō*. On trouve aussi les lectures *yawagusa* et *yabanashigusa*.

² *Shijūnikoku jinbutsu zusetu*, f.32-33.

³ *Nagasaki shi*.

⁴ *Nagasaki kokon shūran*, vol.12, pp.249, 267.



Document 1 : Extrait du *Shijūnikoku jinbutsu zusesu* (éd. de 1855). A droite : « Tonkin ».

Dès la fin du XVII^e siècle, des géographes et savants japonais ont donc commencé à intégrer les premiers voyages japonais en Asie du Sud-Est à leurs travaux. Cependant, ce n'est pas avant la fin du siècle que des lettrés japonais viennent à consacrer des études spécifiques à l'Asie du Sud-Est, et le premier territoire à en bénéficier est le Đai Việt¹. La première et la plus importante d'entre toutes pour ce travail de recherche est l'*Annan kiryaku kō* 安南紀略藁 (Notes et étude sur l'Annam) de Kondō Morishige 近藤守重 (1771-1829)².

Kondō Morishige est un lettré et fonctionnaire qui fut assistant du *bugyō* (奉行 gouverneur) de Nagasaki, ce qui le confronta à la question des contacts du Japon avec le monde extérieur, avant de devenir en 1808 l'un des responsables de la bibliothèque du *bakufu*, la Momijiyama Bunko d'Edo. En 1819 il tombe en disgrâce et est envoyé à Ōsaka³. Il est particulièrement connu pour son immense travail de compilation, le *Gaiban Tsūsho*, probablement réalisé pendant qu'il était à Edo, et qui regroupe l'ensemble de la documentation que Kondō est parvenu à trouver sur les relations entre le Japon et le monde extérieur⁴. Les volumes 11 à 14 sont consacrés à « l'Annan », soit au Đàng Trong et au Đàng

¹ Mendl (2001), p.12.

² « *Annan kiryaku kō* », inclus, en même temps que les autres ouvrages de Kondō, dans le *Kondō Shōsai zenshu* 近藤正斉全集 (Œuvres complètes de Kondō Shōsai).

³ Péri, *op. cit.*, p.146.

⁴ L'édition utilisée ici est incluse dans le tome 21 d'une autre compilation, le *Kaitei shiseki shūran* 改定史籍集覽 (Compilation de documents historiques révisée) de Kondō Keizō 近藤圭造, un de ses descendants.

Ngoài et les lettres adressées au roi du Champa sont dans le volume 20¹. Les lettres y sont classées par ordre chronologique. En tout, cinquante-six lettres documentent les relations entre le Japon, le Đàng Trong, le Đàng Ngoài et le Champa et la majorité des lettres diplomatiques analysées et traduites dans cette thèse sont issues de cette compilation.

Cependant, le seul ouvrage à se consacrer spécifiquement au Đại Việt est l'*Annan kiriyaku kō*, qui d'après Wada Hisanori fut rédigé à la fin de sa vie². Mais Kondō disposait de la plupart des documents depuis plus longtemps et en avait peut-être eu l'idée bien avant. En effet, en 1796, il est chargé d'enquêter sur le retour au Japon de naufragés venus « d'Annan », c'est-à-dire du Đại Việt³. C'est très certainement ce contact indirect avec le royaume viêt qui l'a poussé à rédiger cet ouvrage, divisé en deux volumes. Le premier commence par un état de la recherche, en quelque sorte, puisqu'il cite précisément les passages portant sur le Đại Việt dans les travaux de ses prédécesseurs, à commencer par les documents cités ci-dessus : le *Sairan Igen*, le *Nagasaki shi* et le *Ka'i tsūshō kō* entre autres. La plus grande partie du premier volume est consacrée aux lettres, dont la majorité est incluse dans les annexes de cette thèse. Ce volume contient également des images (par exemple celle du miroir d'Anio, la femme d'Araki Sōtarō, conservé aujourd'hui au musée d'histoire et de culture de Nagasaki) et les documents relatifs aux naufragés de 1794-1796, dont le rapport qu'il a écrit et la lettre qu'il a reçue des autorités viêt⁴. Le second volume débute par une sorte de chronologie de l'histoire du Đại Việt, qui repose sans doute sur de la documentation chinoise, mais qui a le mérite d'être l'un des très rares documents japonais anciens à utiliser le nom de Đại Việt en plus de celui, bien plus courant, d'Annan/Annam. Il regroupe également des informations diverses, sur les ressources et produits du royaume, le commerce, l'administration, la population...

Kondō Morishige semble donc avoir réalisé un premier ouvrage encyclopédique, se voulant exhaustif, sur le Đại Việt et ses relations avec le Japon. Il poursuit dans sa lancée en rédigeant l'*Amakawa kiriyaku kō* 亜媽港紀畧藁 (« Notes et étude sur Macao »), un ouvrage semblable au précédent mais portant sur Macao⁵. Il présente la particularité d'inclure des cartes sommaires, qui semblent avoir pour source d'inspiration la cartographie chinoise ainsi que les portulans luso-japonais qui feront l'objet du chapitre III de cette thèse.

Ainsi, Kondō Morishige peut être considéré comme le premier historien japonais du Đại Việt, ou du moins le premier lettré à avoir accordé un travail approfondi aux relations entre le Japon et le Đại Việt. Son travail de compilation n'est pourtant pas le plus complet : ce mérite revient au *Tsūkō ichiran* 通航一覽 (Un aperçu des relations extérieures) une gigantesque compilation de tous les documents ayant trait aux relations du Japon avec l'extérieur, réalisée par douze savants dirigés par Hayashi Akira 林檎 en 1853. Cette compilation de 350 volumes est accompagnée de 23 volumes d'appendices et d'un sommaire en 2 volumes et a été complétée par le *Tsūkō ichiran zokushū* 通航一覽續輯 (Supplément au *Tsūkō ichiran*), en

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.23, pp.86-138 et 195-196.

² Mendl, *op. cit.*

³ Le rapport qu'il rédige à l'occasion et le roman que cet événement va inspirer sont traduits dans Muramatsu-Gaspardone (1933).

⁴ Traduite dans *Ibid.*, p.112. Elle n'est pas incluse dans les annexes et il n'en sera pas question dans ce travail de recherche.

⁵ « Amakawa kiriyaku kō ».

151 volumes et 26 volumes d'appendices¹. Les volumes dédiés au Đại Việt, encore une fois appelé Annan, sont les volumes 171 à 178 et incluent le Champa². Outre les lettres exhumées par Kondō et les ouvrages géographiques mentionnés ci-dessus, cette compilation présente de nombreux documents inédits jusque-lors, en citant systématiquement la source, qui la plupart du temps a été perdue, ce qui en fait une somme encyclopédique extrêmement précieuse.

Toute cette documentation a constitué le socle de ce travail de recherche, qui a consisté à parcourir et sélectionner dans ces nombreux ouvrages géographiques et compilations les sources les plus pertinentes à l'analyse des relations entre le Japon, le Đại Việt et le Champa. Pour autant, il ne s'agit pas d'historiographie à proprement parler : pour voir cette dernière émerger et prendre en compte ces premiers contacts avec l'Asie du Sud-Est, il faut attendre l'ère Meiji et l'apparition d'une discipline historique partiellement inspirée par le modèle européen.

2. Naissance et âge d'or de l'historiographie des *shuinsen*

Au cours de l'ère Meiji, le regard porté par les savants japonais sur ces anciennes relations a évolué. C'est désormais en tant qu'historiens que ces derniers vont tenter de reconstituer l'historique de ces relations. Le début de l'époque Meiji a été caractérisé par un regain d'intérêt pour le Vietnam en particulier, avec notamment la publication pour la première fois des sources annalistiques viêt : l'*An Nam chí lược* 安南志略 (Annales abrégées de l'Annam) l'une des plus anciennes descriptions historiques et géographiques du Đại Việt par un lettré viêt (1339) et le *Đại Việt sử ký toàn thư* 大越史記全書 (Annales complètes du Đại Việt), compilé en 1479 et complété à plusieurs reprises jusqu'en 1697³. Le premier ouvrage retraçant l'histoire du Vietnam date de 1881 : il s'agit de l'*Annam shi* (Histoire de l'Annam) de Hikita Toshiaki 引田利章 (1851-1890), un militaire⁴. Ces publications, cependant, témoignent davantage d'un intérêt pour la conquête française du Vietnam que pour les relations passées du Japon avec ces territoires. Elles correspondent aussi à l'émergence du *Nanshinron*, la « théorie de l'avancée vers le sud », qui suppose que l'Asie du Sud-Est serait un débouché essentiel au développement économique du Japon⁵. Elles marquent néanmoins le début des études vietnamiennes au Japon, qui vont en s'intensifiant jusqu'à nos jours⁶.

A la même époque, les travaux sur l'histoire des relations du Japon avec le monde extérieur en général, et avec l'Asie du Sud-Est en particulier, ont également commencé à émerger. L'une des figures les plus célèbres de cet intérêt précoce pour l'Asie du Sud-Est, mûri de considérations politiques et économiques dérivant directement du *Nanshinron*, est Suganuma Sadakaze 菅沼貞風 (1865-1889)⁷. Originaire de Hirado, l'île au nord-ouest de

¹ Mendl, *op. cit.*

² *Tsūkō ichiran*, vol.4, pp.478-565.

³ Mendl, *op. cit.*

⁴ Roustan (2008), p.35.

⁵ Shimizu (1987) pour l'évolution du concept de Meiji à la Première Guerre mondiale.

⁶ Furuta (2001), p.227.

⁷ Il a notamment défendu l'idée que des Japonais devraient émigrer aux Philippines, pousser la population locale à se révolter contre les Espagnols et à gagner leur indépendance pour ensuite offrir l'archipel à l'Empereur japonais. Voir Saniel (1963), pp.4-8 ; Hayase (1999), p.34.

Nagasaki où se sont établis les Britanniques et les Hollandais au début du XVII^e siècle, il en vient à rédiger la première histoire de Hirado, intégrée à une étude plus générale sur le commerce extérieur japonais, le *Dai Nihon shōgyōshi* 大日本商業史 (Histoire du commerce japonais)¹. Peu de temps après, les premiers grands spécialistes d'histoire économique se sont également intéressés aux relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est, à commencer par Uchida Ginzō 内田銀藏 (1872-1919), qui réalise une des premières études sur les relations entre le Japon et le Siam². Le linguiste Shinmura Izuru 新村出 (1876-1967) procède quant à lui à une première description de la *Nihonmachi* d'Ayutthaya (Siam) à la même époque³.

Ces premiers travaux sur les relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est au début du XVII^e siècle s'inscrivent dans la lignée de Kawashima Motojirō, que l'on peut considérer comme le premier représentant de l'historiographie des *shuinsen*. En effet, dès 1917 il rédige la *Tokugawa shoki no kaigai bōekika* 徳川初期の海外貿易家 (Les marchands à l'étranger au début des Tokugawa), première analyse générale des relations extérieures du Japon dans le cadre des *shuinsen*⁴, préfacée par Uchida Ginzō. En 1921 l'ouvrage est remanié, complété et publié sous le titre de *Shuinsen bōekishi* 朱印船貿易史 (Histoire du commerce des *shuinsen*) : il sera réédité jusqu'en 1942⁵. En réalité ce n'est pas le premier auteur à publier une étude sur le sujet et qui utilise le terme *shuinsen* : ce mérite revient à Kondō Deigyū 近藤泥牛 (1867- ?), qui publie en 1917 *Goshuinsen bōeki shiden* 御朱印船貿易史傳 (Le commerce des *shuinsen* ; histoire et documents)⁶. L'ouvrage de Kawashima sera cependant bien plus influent.

C'est une somme monumentale qui, pour la première fois, propose une étude d'ensemble sur le commerce des *shuinsen* et réunit l'abondant corpus de sources qui est à l'origine de ce travail de recherche : les *shuinjō*, licences portant le sceau rouge du shogun, en premier lieu, ainsi que les lettres diplomatiques compilées dans le *Gaiban Tsūsho* et un nombre important d'autres lettres, en particulier le corpus de Kadoya Shichirōbei et les documents conservés par la famille Suminokura de Kyōto.

L'ouvrage est divisé en deux volumes : le premier explore la chronologie de cette ouverture inédite du Japon au monde extérieur, en débutant par les pirates sino-japonais, les *wakō*, définis comme « l'avant-garde » de l'ouverture japonaise vers l'étranger, et en s'achevant par les édits d'interdiction des voyages maritimes des années 1630. Ce volume présente également le cadre institutionnel de ces relations commerciales en développant longuement l'organisation du système des *shuinjō* : il va jusqu'à donner la liste entière de tous les bénéficiaires connus à son époque, ainsi que le nombre et la destination des licences reçues, en s'appuyant sur les registres des années 1604-1616. Enfin, ce premier volume expose les routes, les conditions de navigation et les produits du commerce.

Le second volume est, quant à lui, consacré à la présentation des marchands impliqués dans le système des *shuinsen* (c'est donc la partie qui reprend son premier ouvrage) : vingt

¹ Suganuma (1892). Cet ouvrage a notamment permis aux Japonais de redécouvrir William Adams, le marchand britannique devenu *samurai* et proche de Tokugawa Ieyasu, ayant également commercé au Siam et au Đại Việt

² Uchida (1921).

³ Shinmura (1925), pp.193-218.

⁴ Kawashima (1917).

⁵ Kawashima (1942).

⁶ Kondō (1917).

chapitres correspondent à autant de marchands ou de familles de marchands. Tous ne sont pas des marchands ayant reçu des *shuinjō* : figurent par exemple dans ce volume des prêteurs d'argent de Hakata, ayant investi des sommes importantes dans les voyages des *shuinsen* (les Shimai 島井). Une bonne partie d'entre eux ont armé des navires pour le Đai Viêt, et quelques-uns y ont voyagé. L'intérêt de ce volume est que Kawashima y reproduit un nombre très important des sources convoquées (lettres officielles et documents du *Suminokura Monjo*), qu'il commente succinctement. De manière générale, le travail de Kawashima s'avère assez descriptif, choisissant de dresser, dans chaque chapitre, un tableau chronologique des relations entre l'Asie du Sud-Est et un marchand, mais extrêmement utile et inédit à son époque.

L'historien japonais est également auteur d'une des premières études de cas sur les relations Japon-Đai Viêt, à savoir un article publié en 1920 dans la revue *Rekishi chiri* (Histoire-géographie) consacré à Funamoto Yashichirō 船本彌七郎, l'un des principaux bénéficiaires de *shuinjō* ayant voyagé jusqu'au Đàng Trong¹. Il est suivi par d'autres historiens, tels que Takeda Katsuzō 武田勝藏, auteur d'une première (courte) étude sur les relations entre « l'Annam » et le Japon².

C'est à partir des travaux de Kawashima que Noël Péri, membre de l'École Française d'Extrême-Orient, décide d'entamer un nouveau travail de recherche, dont seule une centaine de pages put être achevée avant sa mort en 1923³. Péri est à l'origine un grand spécialiste du théâtre no⁴, qui s'est intéressé à la question des relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est sur le tard. Ce mémoire inachevé, publié l'année de sa mort dans le *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*, reprend la structure de l'ouvrage de Kawashima : une première partie est consacrée à l'historique des relations tandis que la seconde est une présentation successive des personnalités impliquées dans ce commerce. Péri va cependant plus loin que Kawashima puisqu'il tente de donner une liste exhaustive de ces acteurs, incluant les marchands chinois et européens (Kawashima ne développe que l'exemple de William Adams) ainsi que les *daimyō* et administrateurs. De plus, le plan qu'il avait conçu pour son mémoire proposait, en plus de la présentation des acteurs, un découpage géographique exposant les différents partenaires du Japon et la présence japonaise sur place. Cela dit, les sources convoquées par Péri sont essentiellement les mêmes que Kawashima et il ne propose pas véritablement de réflexion inédite sur le matériau d'origine. Il n'en demeure pas moins que le travail de Péri reste à ce jour la seule étude un tant soit peu approfondie en français pouvant être rattachée à l'historiographie des *shuinsen*, et l'une des seules en langue occidentale, *a fortiori* si l'on exclut les traductions ou adaptations en anglais des travaux des historiens japonais. Ce mémoire présente de plus l'intérêt majeur de traduire une douzaine de lettres et documents tirés de l'ouvrage de Kawashima qui ont servi de point de départ à ce travail de thèse.

Parallèlement à l'apparition des premières synthèses sur le sujet, l'essor d'une historiographie des *shuinsen* a grandement bénéficié des enquêtes de terrain et fouilles archéologiques réalisées en Indochine française par des Japonais⁵. Dès 1909, Kojima

¹ Cité dans Péri (1923), p.24.

² Takeda (1923).

³ Péri, *op. cit.*.

⁴ Il a publié, entre 1909 et 1920 dans le *BEFEO*, toute une série d'études sur le sujet.

⁵ Sakurai, Kikuchi (2002), p.193.

Masanori 小島昌憲 redécouvre les tombes japonaises aux alentours de Hôi An et y entreprend les premiers travaux de terrain, en étudiant ces tombes ainsi que le célèbre pont-pagode dit « japonais »¹. La première enquête à grande échelle est réalisée par Kuroita Katsumi à la suite de séjours au Vietnam, au Cambodge et à Java : il est notamment le premier à analyser l'inscription réalisée par un voyageur japonais sur l'un des temples d'Angkor en 1632².

Cette première génération d'historiens, dont Kawashima est le principal représentant, a jeté les bases de l'historiographie des *shuinsen*. C'est une historiographie qui expose dans les détails le système des *shuinjō*, ses multiples origines, son organisation et son évolution, avec une démarche centrée sur les acteurs (les marchands)³ et un recours systématique au croisement des sources japonaises, sud-est asiatiques et européennes, face à un contexte de sources rares et dans un souci d'exhaustivité. L'objectif est visiblement de parvenir à une histoire totale d'un phénomène spécifique, qui a joué un rôle moteur l'histoire du Japon entre la fin du XVI^e et le milieu du XVII^e siècle. C'est dans cette perspective que s'inscrit cette thèse : restituer l'histoire totale d'une connexion qui a été centrale dans l'expansion des relations extérieures du Japon, comme du Đại Việt, au cours de la première mondialisation. Notre ambition est donc de démontrer que cette connexion présente des spécificités qui expliquent qu'elle ait été, pour les marchands japonais, la plus importante, là où Kawashima présente un tableau général sans procéder à une véritable hiérarchie.

Davantage que Kawashima et Péri, ce sont les travaux d'une seconde génération d'historiens qui ont eu la plus grande utilité pour ce travail de thèse. Ils ont conduit à la découverte et l'accumulation d'un nombre considérable de sources et de données qui ont constitué notre matériau de départ. C'est au cours de cette période qu'a émergé le principal historien des *shuinsen* jusqu'à nos jours, Iwao Seiichi 岩生成一 (1900-1988).

L'un des apports directs de cette nouvelle génération est donc l'élargissement du corpus de sources disponibles sur l'ère des *shuinsen*, à travers un travail titanesque d'Iwao, d'une part dans les compilations et archives japonaises et d'autre part dans les archives néerlandaises. L'introduction des sources hollandaises et du travail en archive, complètement négligés par la première génération d'historiens, a considérablement enrichi l'historiographie des *shuinsen*, en permettant notamment de prouver qu'après 1616, des licences avaient continué à être émises, et ce jusqu'en 1634, soit juste avant l'interdiction des voyages maritimes. Le phénomène entier des *shuinsen* a donc pu être décrit avec plus de détails et cette génération d'historiens a également accordé davantage d'importance à la dimension proprement économique de ces échanges et à leur arrière-plan institutionnel, au-delà de l'émission des *shuinjō*.

Iwao Seiichi est l'historien qui a le plus contribué à l'historiographie des *shuinsen*. Diplômé de l'Université impériale de Tōkyō en 1925, il est associé en 1928 à la chaire d'Histoire du Pacifique Sud de la nouvellement créée Université impériale de Taihoku (Taiwan), dont le premier titulaire est Murakami Naojirō 村上直次郎 (1868-1966) et le

¹ Kojima (1915).

² Kuroita (1928, 1930) Sur Kuroita lui-même, voir Yoshikawa (2017).

³ Démarche que l'on retrouve également chez Sakanoue (1941).

second Iwao lui-même¹. Ses premiers travaux dénotent d'emblée son intérêt pour les relations extérieures du Japon au XVII^e siècle. Il publie en effet en 1926 son premier article sur Murayama Tōan 村山等安², un administrateur (*daikan*) chrétien puis apostat de Nagasaki ayant tenté d'établir des relations commerciales régulières avec Taiwan, destination pour laquelle il reçoit au moins un *shuinjō* en 1615³.

Le premier travail de synthèse d'Iwao sur l'ère des *shuinsen* est publié en 1940 : intitulé *Nanyō Nihonmachi no kenkyū* [Etude sur les *Nihonmachi* des mers du Sud], c'est le premier ouvrage portant spécifiquement sur la présence japonaise en Asie du Sud-Est, plutôt que sur les relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est⁴. Il adopte une division géographique simple, dans laquelle il distingue le Đàng Trong, le Siam, les Philippines et le Cambodge. Dans chaque chapitre il exploite le large corpus de sources qu'il a rassemblées afin de dresser, de manière exhaustive, un portrait des quartiers japonais qui ont émergé dans le sillage des *shuinsen*. Ce travail est le premier à mettre en avant la valeur inestimable des sources hollandaises (il convoque également, dans une moindre mesure, des sources européennes imprimées ou éditées) pour l'histoire des migrations japonaises en Asie du Sud-Est. Il permet d'une certaine manière de compléter le premier jalon posé par Kawashima Motojirō, en accordant un travail de recherche approfondi à la question des *Nihonmachi* que Kawashima n'avait qu'effleurée. En termes de contenu, son travail a posé les premiers jalons à partir desquels nous avons construit notre réflexion autour des résidents japonais du Đàng Trong. Il nous a permis de retracer l'organisation de la *Nihonmachi* dans ses grandes lignes et de disposer d'une première chronologie de son histoire, à travers la succession des différents « capitaines » qui l'ont dirigée. Il nous a également convaincu de la nécessité de croiser les sources locales, japonaises et missionnaires, utilisées par les précédentes générations d'historiens, avec les documents hollandais, car elles transmettent toutes un point de vue spécifique et des informations différentes sur les activités et la vie quotidienne des Japonais de Hôi An.

Le second travail de recherche de grande ampleur mené par Iwao est sa somme la plus célèbre et la plus citée, publiée en 1958 sous le nom de *Shuinsen bōekishi no kenkyū* [Etude sur l'histoire du commerce des *shuinsen*]⁵, soit un titre quasi-identique à l'ouvrage de Kawashima Motojirō. En effet, à bien des égards, ce livre qui représente le parachèvement de ses recherches est une mise à jour du *Shuinsen bōekishi* de Kawashima : le système des *shuinjō* y est décrit avec plus de détails, les questions des ports, des routes et techniques de navigation, des bateaux et des produits du commerce, y sont explorées de manière encore plus exhaustive. Mais l'apport principal et le plus durable de cet ouvrage est le décompte de *shuinsen* proposé par Iwao, dans la mesure où, depuis les années 1950, tous les historiens et historiennes faisant référence aux relations du Japon avec l'Asie du Sud-Est reprennent ce même nombre, à savoir 356 navires. Alors que Kawashima et Péri s'étaient contentés des registres des années 1604-1616, Iwao a retrouvé la trace de *shuinjō* et de navires japonais en Asie du Sud-Est jusqu'en 1634 en découvrant de nouveaux documents japonais, en explorant

¹ Nanta (2018).

² Iwao (1926).

³ Péri, *op. cit.*, p.57 ; sur Murayama Tōan voir également Alvarez-Taladriz (1966).

⁴ Iwao (2017).

⁵ Iwao (2013).

les archives de la VOC, mais également en choisissant d'inclure des données écartées par ses prédécesseurs. Cette œuvre monumentale nous a permis de mesurer l'ampleur des informations et sources disponibles sur la connexion Japon-Đài Việt et nous a fourni un matériau de base pour débiter notre base de données. L'objectif de cette thèse est donc de mettre ces données au service d'une nouvelle démonstration, centrée sur la principale branche des réseaux japonais en mers de Chine, en relevant également les problèmes que la démarche d'Iwao soulève. En effet, le chapitre VII est consacré à une réévaluation des données d'Iwao sur les voyages des Japonais au Đài Việt, et surtout à une mise en lumière des incertitudes qu'induit sa méthode de comptabilisation.

Ainsi, ces deux livres majeurs constituent les deux piliers de l'œuvre d'Iwao Seiichi : l'un traite des communautés japonaises en Asie du Sud-Est et le second des relations commerciales et diplomatiques entre le Japon et l'Asie du Sud-Est. Cette distinction a influencé cette thèse, puisque deux des quatre parties reprennent cette même structure duale. A ces deux piliers peut être ajoutée une synthèse abrégée parue en 1966, *Shuinsen to Nihonmachi* [*Shuinsen* et *Nihonmachi*], qui reprend les principales informations des deux ouvrages et ajoute des développements sur les autres territoires où se sont installés les Japonais (hors *Nihonmachi*), tels que le Đàng Ngoài, Batavia ou la Birmanie¹.

Bien qu'aucun de ces ouvrages majeurs n'ait été traduit, Iwao Seiichi a eu à cœur de diffuser le résultat de ses recherches via plusieurs publications en anglais, consacrées à la présence japonaise aux Philippines², à certaines personnalités clé des relations extérieures du Japon durant l'ère des *shuinsen*³ et à diverses autres thématiques.

Parmi les autres grands historiens de la période figure le susmentionné Murakami Naojirō, l'un des pères des études taiwanaises au Japon, mais qui s'est plus largement spécialisé dans les relations entre Japonais et Européens à l'époque moderne. Plus âgé qu'Iwao, il a commencé sa carrière dès l'ère Meiji, au cours de laquelle il a parcouru les centres d'archives européens à la recherche de documents sur les relations entre le Japon et les pays européens avant les années 1630⁴. Il est également à l'origine de la traduction en japonais de nombreuses sources européennes sur le sujet⁵. Son expérience a sans doute joué un rôle majeur dans la décision du jeune Iwao d'explorer les archives hollandaises. Murakami s'est moins intéressé aux relations Japon-Asie du Sud-Est en tant que telles ; il est néanmoins l'auteur d'une étude approfondie sur les Japonais de Batavia⁶, qui conjugue d'une part un exposé exhaustif de l'essor et du déclin de la communauté et d'autre part l'édition, sur de longues pages, de sources japonaises et hollandaises, qui fait écho à tous les travaux de publications et de catalogage de sources qu'il a menés depuis le début de sa carrière.

Ce second temps des recherches sur les *shuinsen* a vu naître également les premières synthèses sur les familles marchandes ayant été impliquées dans ce commerce. Hayashiya Tatsusaburō réalise la première synthèse biographique sur les Suminokura en 1944, ainsi

¹ Iwao (1972).

² Iwao (1943).

³ Iwao (1958a et b).

⁴ Murakami (1900), (1904) notamment, au sujet des documents issus de la factorerie de l'East India Company du Japon, qui traitent du commerce de cette dernière avec l'Asie du Sud-Est.

⁵ Par exemple le *Diary* de Richard Cocks, ou encore les *Dagh Registers* de Batavia, qui ne sont que partiellement traduits étant donnée leur ampleur.

⁶ Murakami (1939). Iwao a lui aussi consacré un article à la question, voir Iwao (1970).

qu'une seconde en 1978, qui a été récemment rééditée¹. Le commerce extérieur n'étant qu'une partie des activités ayant fait la renommée de la famille, les *shuinsen* ne sont pas au cœur de ces ouvrages.

Au terme de la carrière d'Iwao Seiichi, un récit extrêmement complet et cohérent de l'histoire des *shuinsen* a été construit et rendu accessible aux lecteurs de japonais, au point que des historiens estiment de nos jours que son travail n'a jamais été dépassé². En effet, les travaux d'Iwao recouvrent à peu près tous les champs et domaines de l'histoire des *shuinsen* : économie et commerce, politique et diplomatie, religion et culture. Il est, par conséquent, quasiment impossible d'aborder un aspect de cette histoire qui n'aurait pas été traité par Iwao, à part sans doute la cartographie. Cependant, les liens entre portulans luso-japonais, qui feront l'objet du chapitre III, et activité des *shuinsen* ont été explorés par Nakamura Hiroshi 中村拓 à la même époque³.

Pour autant, cela ne signifie pas qu'il est impossible de produire un savoir neuf à propos de l'histoire des *shuinsen* : la découverte de nouveaux documents depuis les années 1990 en est la preuve. Au-delà de ce simple apport quantitatif, l'objectif de ce travail de recherche est de montrer que les calculs et estimations d'Iwao peuvent être complétés, notamment dans le décompte des *shuinjō*.

Plus encore, le chapitre de cette thèse consacré aux *shuinjō* vise à mettre en avant un aspect insuffisamment souligné par l'historiographie japonaise et, à notre connaissance, complètement ignoré de l'historiographie en langue occidentale, à savoir la définition même que les auteurs japonais, de Kawashima à Iwao et au-delà, donnent au terme *shuinsen*. En effet, une analyse précise des calculs dressés par Iwao montre qu'en réalité, tous les navires comptabilisés comme *shuinsen* n'ont pas nécessairement reçu de licence pour leur voyage (ou du moins l'information manque-t-elle). Le terme de *shuinsen* désignerait en réalité tous les navires japonais ayant quitté le Japon pour l'Asie du Sud-Est, sans que l'on sache nécessairement si ces voyages sont sanctionnés ou non par le *bakufu*. Cette faille, qui n'invalide pas la valeur inestimable du travail accompli par l'historien japonais, est néanmoins un indice suffisant pour suggérer que ses estimations devraient être revues. Cette thèse portant spécifiquement sur les relations entre le Japon et le Đai Việt/Champa, elle se contente de proposer une correction des chiffres d'Iwao dans le contexte exclusif des navires ayant voyagé jusqu'au Đai Việt et au Champa et ne prétend donc pas proposer une réévaluation totale de son travail de décompte et de définition des *shuinsen*. Notre principale conclusion est en réalité qu'il est impossible d'arriver à une évaluation chiffrée précise des navires ayant voyagé en Asie du Sud-Est, contrairement à ce que le nombre de 356 *shuinsen* laisse croire.

Au-delà de la réinterprétation des résultats d'Iwao, les travaux de ces historiens ont eu un impact majeur sur la réalisation de ce travail. Premièrement, ces auteurs ont témoigné d'une passion et d'un goût profonds pour les sources, qu'il s'agisse des compilations du XIX^e siècle, des archives européennes ou des manuscrits japonais. En choisissant de reprendre l'ensemble

¹ Hayashiya (1944, 2017).

² Oka Mihoko indique par exemple au sujet du *Shuinsen bōekishi no kenkyū* : « At present, there are no studies that go beyond this work. » Oka (2018), p.179.

³ Nakamura (1964, 1979).

de ce corpus, d'y joindre les découvertes récentes de nouveaux documents japonais et viêt et les sources issues des archives missionnaires, et en en traduisant une partie, cette thèse vise à rendre hommage à cette génération et à perpétuer cette tradition de diffusion de la documentation primaire. Deuxièmement, le recours à un corpus aussi abondant et exhaustif que possible a poussé les historiens japonais de cette époque à un indispensable croisement des sources, entre lettres japonaises, stèles viêt et récits de voyage européens. La mise en rapport de documents aussi divers est tout aussi nécessaire à la réalisation de cette thèse bien que récemment, beaucoup de travaux sur les relations Japon-Đài Viêt et/ou pouvant être rattachés à l'historiographie des *shuinsen* tendent à se concentrer en priorité sur les sources japonaises et viêt. Troisièmement, les recherches d'Iwao sont parvenues à construire l'histoire totale d'un phénomène spécifique, et c'est l'approche adoptée dans cette thèse, qui cherche à rendre compte de tous les aspects des relations entre le Japon, le Đài Viêt et le Champa.

Bien qu'incontournable, Iwao Seiichi n'est pas le seul historien à avoir exercé une influence déterminante sur ce travail de recherche. Après sa mort, une nouvelle génération d'historiens et historiennes a repris en main l'histoire des *shuinsen*, sans parvenir néanmoins à produire une somme aussi importante et influente que l'œuvre d'Iwao.

3. Entre coopération nippo-vietnamienne et renouvellement des thématiques, l'historiographie des *shuinsen* après Iwao

La production scientifique sur l'histoire des *shuinsen* ne s'est pas arrêtée avec Iwao Seiichi. En revanche, il est indéniable que l'ampleur du travail accompli par ce dernier a considérablement limité le potentiel de renouvellement dans ce domaine de recherche et a ancré fermement l'idée que son travail serait indépassable. La découverte de documents inédits depuis les années 1980 a néanmoins permis la mise au jour de nouvelles données sur l'activité des Japonais en Asie du Sud-Est. Les relations Japon-Đài Viêt en ont bénéficié, grâce à une collaboration de plus en plus étroite entre Vietnamiens et Japonais et notamment dans le domaine de l'archéologie. Enfin l'historiographie des *shuinsen* ne s'est pas uniquement enrichie de nouvelles données et de nouveaux documents ; elle est parvenue à explorer de nouvelles pistes de réflexion, notamment sur l'aspect diplomatique et institutionnel des relations Japon-Asie du Sud-Est. C'est également ce à quoi nous prétendons ici : enrichir de nouvelles données factuelles notre connaissance des relations entre le Japon et le Đài Viêt et les intégrer à une analyse de réseaux et à une réflexion sur l'organisation des communautés marchandes.

Parmi la génération qui s'est formée auprès d'Iwao Seiichi, certains ont repris le flambeau en se plaçant dans la lignée directe de ce dernier, en commençant de son vivant. C'est le cas de Nagazumi Yōko 永積洋子, historienne de l'Université de Tōkyō, dont les travaux comme la méthode rappellent fortement ceux d'Iwao, en particulier le recours aux sources hollandaises. C'est sans doute elle qui a le plus travaillé sur les relations entre la VOC et le Japon, en particulier au-delà de l'ère des *shuinsen*¹. Elle s'est également illustrée dans plusieurs études de cas sur les relations entre le Japon et le Siam², ainsi que dans un article

¹ Nagazumi (1998).

² Nagazumi (1999), (2010).

consacré au commerce extérieur du Đàng Ngoàì qui détaille en particulier le rôle du Japonais de Đông Kinh (Hanoi), Wada Rizaemon, à partir des sources hollandaises¹. En-dehors de ces études de cas, elle s'est également consacrée à des synthèses plus larges qui marquent une diversification de ses objets d'études, en particulier une sur la diplomatie².

L'un de ses derniers livres est sa propre synthèse sur les *shuinsen*, intitulée sobrement *Shuinsen*³ : elle y expose l'histoire et l'évolution du système de manière classique, en commençant par les *wakō* jusqu'aux édits interdisant les voyages maritimes, en passant par un chapitre entier consacré aux bateaux et à la navigation. Elle développe ensuite la question des relations du Japon avec le Siam, le Đàng Trong, le Đàng Ngoàì et Taiwan. Les derniers chapitres sont des études de cas consacrées à des marchands japonais (sino-japonais pour l'un d'entre eux) aux profils différents : basés au Japon et n'ayant jamais quitté le pays (Suetsugu Heizō Masanao 末次平蔵政直), ayant fait fortune en voyageant à travers les mers de Chine (Hayashi Kiemon 林喜衛門) ou étant devenu des figures politiques et économiques de premier plan dans leur pays d'accueil (Wada Rizaemon). Ces différentes approches de l'histoire des *shuinsen*, compilées en un ouvrage synthétique, renouent avec l'histoire totale pratiquée par Kawashima et Iwao. Nagazumi Yōko y expose quatre manières différentes d'analyser le phénomène des *shuinsen* : la chronologie des événements (elle consacre notamment beaucoup de temps à la mise en place des édits des années 1630, ce à quoi Iwao avait accordé moins d'attention), les moyens par lesquels les échanges ont cours (licences de voyage, bateaux...), une approche géographique et une approche par les acteurs. Le retour aux acteurs comme champ d'investigation privilégié et le parti-pris géographique sont deux aspects aux fondements de ce travail de thèse.

Les travaux de Nagazumi Yōko, sans renouveler fondamentalement les résultats d'Iwao⁴, sont donc les représentants de l'historiographie des *shuinsen* à la fin du XX^e siècle. Cette tradition historiographique, fortement ancrée dans l'Université de Tōkyō et son Institut historiographique (*Shiryō hensanjo*) se poursuit de nos jours sous la houlette de Matsukata Fuyuko 松方冬子. Cette dernière est l'héritière directe de Nagazumi Yōko, dans la mesure où ses travaux portent en majorité sur la VOC et ses relations avec le Japon, en particulier à la fin de la période Edo⁵. Dans les années 2010, elle a étendu ses recherches à une thématique plus large, qui rappelle également certains travaux de Nagazumi, à savoir la diplomatie. Elle a ainsi mené un projet de recherche sur le rôle joué par les lettres officielles (*kokusho* 国書) dans les relations diplomatiques du Japon d'Edo, notamment avec l'Asie du Sud-Est, qui a donné lieu à un ouvrage collectif récemment⁶. L'un des chapitres de cette thèse porte spécifiquement sur les relations diplomatiques telles qu'en témoignent les lettres officielles et s'est donc appuyé sur ces travaux. Matsukata Fuyuko est également l'auteure d'un article sur les réseaux d'informations de la VOC, en montrant qu'ils s'appuient sur leurs relations avec

¹ Nagazumi (1992).

² Nagazumi (1990).

³ Nagazumi (2001).

⁴ Elle reprend ses chiffres notamment et la plupart des acteurs dont elle décrit les activités apparaissent déjà chez Iwao, à l'exception notable du Japonais de Đông Kinh (Hanoi) Wada Rizaemon.

⁵ Matsukata (2007), (2010), entre autres.

⁶ Matsukata (2019).

les Portugais, les Chinois et les Japonais résidant en Asie du Sud-Est¹. La dernière partie de cette thèse revient elle aussi sur le rôle joué par les Japonais du Đại Việ̣t dans la transmission d'informations venues du Japon, aux missionnaires catholiques comme aux marchands hollandais. Tout en pouvant être rattachée à l'historiographie des *shuinsen*, contrairement à Nagazumi elle n'a donc accordé que peu d'attention aux Japonais d'Asie du Sud-Est. Les travaux de Matsukata ont également influencé, dans une certaine mesure, des historiens occidentaux spécialistes des relations extérieures du Japon à l'époque Edo : ainsi d'Adam Clulow, dont le principal ouvrage est une synthèse en anglais des relations entre la VOC et le Japon². Il a également consacré un article aux activités des Japonais en Asie du Sud-Est, à travers le prisme, justement, des lettres officielles et en analysant le rapport du *bakufu* à la violence des Japonais commerçant sur place³.

Le nombre désormais abondant de synthèses sur la question des *shuinsen* a donc mis un terme aux études générales et globalisantes et a conduit à un renouvellement des approches, désormais orientées vers des démarches plus analytiques et moins descriptives. Ce renouvellement est placé sous l'angle de la diplomatie, ce qui s'explique par la nature des sources japonaises et việ̣t disponibles. C'est pour cette raison que nous accorderons une place particulièrement importante aux relations diplomatiques. Dans le même temps, via l'analyse de réseaux marchands, nous redonnons également toute leur importance aux relations commerciales en elles-mêmes et aux activités des marchands. La création de l'entente est l'une des questions qui permet de relier ces deux thématiques complémentaires.

Parallèlement au renouvellement méthodologique de l'historiographie des *shuinsen*, l'histoire des relations entre le Japon et le Đại Việ̣t à l'époque moderne a connu un essor remarquable. Celui-ci est dû à la découverte de nouveaux documents et à une coopération accrue entre chercheurs japonais et vietnamiens, ce qui a en retour considérablement enrichi l'historiographie des *shuinsen*.

En effet, les guerres d'Indochine et la fondation de la République socialiste du Vietnam ont, pendant longtemps, constitué une entrave d'une part aux enquêtes et missions de terrain et d'autre part au développement des échanges académiques entre le Japon et le Vietnam. Bien que le Japon ait entretenu des relations avec la République du Vietnam (Sud-Vietnam) au cours de la seconde guerre d'Indochine, l'historiographie des anciennes relations entre les deux pays ne semble pas en avoir profité. Malgré l'ouverture précoce de relations diplomatiques avec la République Socialiste du Việ̣t Nam (1973), ce n'est pas avant la politique de *dỏi mớ̄i* (renouveau) initiée au Vietnam en 1986 que des échanges académiques réguliers ont pu reprendre. Ces derniers se sont avérés depuis particulièrement fructueux⁴.

L'un des principaux signes de cet intérêt pour l'histoire des relations extérieures du Đại Việ̣t est la multiplication, dans les années 1990, de conférences sur le sujet mêlant historiens et archéologues et auxquelles participent des Japonais. Le 22 et le 23 mars a eu lieu un symposium sur l'histoire ancienne de Hới An à Đạ Nẵ̄ng, qui a donné lieu à une publication⁵,

¹ Matsukata (2018).

² Clulow (2014).

³ Clulow (2013).

⁴ Sakurai, Kikuchi, *op. cit.*

⁵ *Ancient town of Hoi An.*

et dont les Japonais étaient les principaux participants étrangers : quinze chercheurs japonais (sur soixante-douze), ainsi que l'ambassadeur du Japon au Vietnam et d'autres personnalités japonaises, étaient présents¹, ce qui plaçait cet événement sous le signe non seulement des échanges académiques, mais également des relations diplomatiques. La délégation scientifique japonaise était dirigée par Ishizawa Yoshiaki 石沢良昭, l'un des grands spécialistes japonais de l'Asie du Sud-Est (et d'Angkor en particulier), qui a proposé pour l'occasion une communication sur les résidents japonais de Hôï An².

La publication qui est issue de cette conférence aborde, à peu près à égalité, la question de l'archéologie, de l'histoire et de la patrimonialisation du port. Sur les quarante communications données (et retranscrites *in extenso* dans la contribution), neuf ont été réalisées par des Japonais, qui ne traitent pas nécessairement des relations avec le Japon, et six portent sur les relations entre le Japon et Hôï An. Parmi ces contributions, un certain nombre peut être rattaché à l'historiographie des *shuinsen*. C'est le cas de l'article d'Ogura Sadao 小倉貞男, également spécialiste du Vietnam et du Cambodge, qui propose ici l'analyse de sources iconographiques³. Un autre spécialiste japonais du Vietnam, Kawamoto Kunie, a contribué par une analyse de trois lettres issues du *Gaiban Tsūsho*, qui propose la première traduction en anglais de lettres officielles échangées entre les Tokugawa et les Nguyễn⁴.

L'un des participants n'est pas un spécialiste de l'Asie du Sud-Est mais il s'est davantage consacré à l'histoire des *shuinsen* : Katō Eiichi 加藤栄一, qui signe ici un article sur les relations entre la VOC et les marchands japonais. Il a contribué en 1986 à un livre sur les *shuinsen*⁵, mais ses travaux se sont plutôt orientés vers l'histoire des relations extérieures du Japon d'Edo en général.

Ainsi, malgré l'intérêt certain porté par les participants de cette conférence aux relations Japon-Đại Việt au XVII^e siècle, aucun des historiens ne sont en réalité des spécialistes de la question. Il s'ensuit que la majorité des contributions ont été rédigées à partir de littérature secondaire et comportent parfois des erreurs. Il en va de même pour le second symposium sur les relations extérieures du Đại Việt auxquels les Japonais ont participé, tenu le 10 et 11 décembre 1992 à Hưng Yên, le site de l'ancien port fluvial de Đông Kinh (Hanoi), nommé au XVII^e siècle Phố Hiến ; symposium dont le but était clairement de poursuivre sur la lancée du précédent colloque et qui a également donné lieu à une publication⁶. Compte tenu de la moindre importance des Japonais sur place au XVII^e siècle, ce colloque ne comportait pas d'enjeux diplomatiques comparables au précédent et les Japonais y ont participé en nombre plus restreint. Seules deux communications portent sur le Japon et elles sont rédigées par Momoki Shirō, spécialiste de l'histoire du Vietnam et du Champa, du commerce et des relations internationales en Asie, et par Nara Shūichi, dont les publications portent principalement sur le commerce de la VOC. Ces deux symposiums ont donc pour point

¹ *Ibid.*, p.7.

² Il est, par ailleurs, l'auteur du seul article sur les *Nihonmachi* en français à ce jour : Ishizawa (1998). Il n'a cependant pas fait de recherche personnelle sur le sujet.

³ Il venait de publier alors une nouvelle synthèse sur les *Nihonmachi* : Ogura (1989), mais par la suite il n'a pas poursuivi de recherches sur le sujet.

⁴ Cependant, comme Ogura, il ne s'est pas spécialement intéressé aux relations Japon-Đại Việt par ailleurs et a surtout écrit sur l'histoire contemporaine de l'Asie du Sud-Est.

⁵ Ōishi (1986).

⁶ *Pho Hien, the center of international commerce.*

commun d'avoir réuni des Vietnamiens et des Japonais autour de la question des relations extérieures du Đại Việt, sans recourir à des spécialistes des relations avec le Japon. Les contributions sont davantage des revues de l'historiographie japonaise que des études originales sur la question des connexions Japon-Đại Việt.

C'est en 1999 qu'a lieu le premier symposium consacré exclusivement aux relations entre le Japon et le Đại Việt à l'époque moderne, réunissant chercheurs japonais et vietnamiens et ayant donné lieu à une publication en japonais¹. Cette conférence était, plus largement encore que les précédentes, placée sous le signe de l'archéologie. En effet, elle était dirigée par deux archéologues de l'Université de Shōwa, Sakurai Kiyohiko 桜井清彦 et Kikuchi Seiichi, et représentait l'aboutissement d'une campagne de fouilles nippo-vietnamienne débutée en 1993. Si Sakurai ne s'est pas particulièrement intéressé aux *shuinsen*, Kikuchi en est un des spécialistes. Archéologue spécialiste du Vietnam, c'est en tant que spécialiste de Hôi An qu'il en est venu à s'intéresser aux relations avec le Japon et ses publications sur le sujet sont abondantes, en japonais² comme en vietnamien : il publie sa synthèse la plus récente sur Hôi An dans cette langue en 2010, en deux parties, consacrées respectivement à l'histoire de la ville et à son archéologie³. Il a également dédié, avec son épouse Abe Yuriko 阿部百里子, un ouvrage à la circulation des matériaux archéologiques entre la péninsule indochinoise et le Japon⁴, ainsi qu'un autre à l'analyse des sources iconographiques portant sur les relations entre le Japon et le Đại Việt, à commencer par les rouleaux peints des Chaya, qui a été d'une grande aide pour la réalisation de cette thèse, puisqu'il donne accès à des reproductions lisibles de ces documents⁵. Son épouse, également archéologue et spécialiste du Vietnam, a effectué plusieurs études sur les relations Đại Việt-Japon⁶.

La publication issue de la conférence de 1999, nommée *Kinsei Nichi-Etsu kōryūshi : Nihonmachi, tōjiki* 近世日越交流史：日本町・陶磁器 (L'histoire des échanges nippo-viet à l'époque moderne : *Nihonmachi* et céramique) est donc le premier livre consacré à ce qui est le sujet de cette thèse : les relations entre le Japon et le Đại Việt à l'époque moderne. Cependant, l'accent mis sur l'archéologie, qui est absente de ce travail de recherche (en partie en raison de l'existence même de cet ouvrage), l'absence des sources européennes, ainsi que l'absence de cohérence globale, en particulier dans la partie historique de cette publication (ouvrage collectif qui juxtapose synthèses générales et études de cas), permettent de donner à notre thèse son utilité et sa pertinence. Par ailleurs, cet ouvrage propose un nombre important d'articles traduits en japonais du vietnamien, ce qui dénote l'importance accrue, au tournant du XXI^e siècle, des échanges académiques entre le Japon et le Vietnam.

Parmi les études de cas sur lesquelles ce travail de recherche s'appuie figurent une nouvelle analyse des rouleaux peints représentant le voyage d'un marchand japonais à Hôi An, par Uchida Kusuo 内田九州男, ainsi qu'un article traduit présentant un arbre généalogique, découvert par l'historien vietnamien Phan Đại Đoàn en 1996 dans le village de Bát Tràng (à proximité d'Hanoi) et qui mentionne l'intégration de femmes « japonaises » à un lignage viet

¹ Sakurai, Kikuchi (2002).

² Kikuchi (2003).

³ Kikuchi (2010).

⁴ Kikuchi, Abe (2010).

⁵ Kikuchi (2014).

⁶ Abe (2003, 2008).

du XVII^e siècle. Un article de synthèse est consacré aux relations commerciales entre Vietnam et Japon : il a été rédigé à deux mains, mais directement en japonais, par le fameux historien vietnamien Nguyễn Thừa Hỷ et par une historienne vietnamienne, Phan Hải Linh, qui a justement effectué ses études à l'Université Shōwa¹.

Ainsi, côté vietnamien, une génération d'historiens et d'historiennes intéressée par les relations entre le Japon et le Đại Việt a émergé, qui ne se cantonne pas au groupe réuni autour de Kikuchi Seiichi. L'un des principaux historiens vietnamiens spécialistes des connexions Japon-Vietnam est Vĩnh Sinh (1944-2014), qui a fait ses études au Japon et au Canada, où il a enseigné. C'est avant tout un spécialiste d'histoire contemporaine² mais quelques-unes de ses publications portent néanmoins sur les relations Đại Việt-Japon. Il s'est lui aussi intéressé au rôle diplomatique des éléphants³ ou encore aux grands marchands impliqués dans le commerce des *shuinsen*⁴.

Au cours des dix dernières années, c'est cependant en-dehors du cercle des études archéologiques sur le Vietnam et de l'historiographie des relations extérieures du Japon que les articles et études les plus pointus ont été réalisés sur les relations entre le Đại Việt et le Japon à l'ère des *shuinsen*. Elles sont le fait de Hasuda Takashi 蓮田隆志, professeur à l'Université Ritsumeikan de Kyōto. A l'origine spécialiste de l'histoire ancienne du Đại Việt, il a multiplié les publications sur les relations du royaume viêt avec le Japon, qui ont toutes été d'une importance capitale pour la réalisation de ce travail de thèse. Elles présentent l'intérêt majeur d'exploiter les nouveaux documents découverts entre la fin des années 2000 et le début des années 2010 et de proposer de nouvelles lectures des relations entre les deux pays telles qu'elles étaient conçues jusque lors : un article propose par exemple de réévaluer l'importance du marquis Văn Ly, l'un des principaux interlocuteurs des marchands Suminokura au Nghệ An⁵. Un autre, co-écrit avec Yonetani Hitoshi 米谷均, affirme que la première lettre écrite par Nguyễn Hoàng n'était pas adressée à Tokugawa Ieyasu, comme on l'a toujours cru, mais au *bugyō* (gouverneur) de Nagasaki⁶. Ses travaux ne sont par ailleurs pas déconnectés des projets de recherche mentionnés ci-dessus, puisqu'il a contribué à l'ouvrage collectif de Matsukata Fuyuko sur les lettres officielles avec un article sur l'adoption de marchands japonais par les autorités viêt⁷. Ainsi, le volet diplomatique de notre travail a été considérablement enrichi et renouvelé par les travaux de Hasuda.

Ce renouvellement a été rendu possible par la découverte de lettres inédites, exposées par le musée national de Kyūshū en 2013 au cours d'une exposition sur le Vietnam et diffusées

¹ Phan est une historienne spécialiste du Japon, qui, outre sa participation à cette conférence, a effectué des recherches sur les connexions Đại Việt-Japon, en particulier sur les éléphants et leur commerce : voir Phan (2014, 2018) pour le plus récent. Les éléphants ont joué un rôle important dans les relations diplomatiques entre les Nguyễn et les Tokugawa et seront évoqués à plusieurs reprises dans cette thèse.

² Il a notamment publié des ouvrages sur le journaliste japonais Tokutomi Sohō 徳富蘇峰 (1863-1957), sur le mouvement Đông Du, au cours duquel des Vietnamiens sont partis se former au Japon, ou encore sur les indépendantistes vietnamiens.

³ Vĩnh (2006).

⁴ Vĩnh (2010).

⁵ Hasuda (2014).

⁶ Hasuda, Yonetani (2019).

⁷ Hasuda (2019).

via le catalogue de l'exposition¹, qui a considérablement enrichi le corpus de sources japonaises et vietnamiennes de cette thèse, composé majoritairement de documents connus depuis le début du XX^e siècle. La mise en valeur de ces nouvelles ressources a été en premier lieu effectuée par Fujita Reio, auteur, notamment dans le *Bulletin du musée national de Kyūshū*, de plusieurs articles les décrivant et les analysant².

Enfin, ces documents ainsi que ceux qui étaient déjà connus bien auparavant ont été réunis pour la première fois dans une thèse de l'Université de Hiroshima, rédigée en japonais par un doctorant vietnamien, Huỳnh Trọng Hiền³. Cette thèse est consacrée, comme celle-ci, à l'étude des relations entre le Japon et le Đại Việt. Cependant, son parti pris est de se concentrer sur certains aspects de cette relation et ne vise donc pas à l'exhaustivité dans les thématiques traitées⁴. Toutes les lettres présentées dans ce travail n'y figurent pas et elles ne sont pas traduites en japonais moderne ; elles sont seulement explicitées, c'est-à-dire rendues lisibles pour un Japonais ayant déjà une connaissance minimale de la langue classique. De plus, les sources européennes ne sont convoquées que de manière périphérique, à partir de la littérature secondaire, et la cartographie n'y apparaît pas. Cette thèse vise donc à aller plus loin que celle de Huỳnh en donnant un aperçu de tous les aspects des relations entre le Japon et le Đại Việt, en traduisant les lettres chinoises et japonaises, en plus de lettres néerlandaises et de documents missionnaires, et en faisant appel à des matériaux et une historiographie qui dépassent le cadre des *shuinsen* proprement dits.

Ainsi, entre les années 1990 et 2010, l'historiographie des relations entre le Japon et le Đại Việt s'est considérablement enrichie grâce à une plus grande participation des Vietnamiens et un élargissement du corpus documentaire. On observe cependant le retour cyclique de certaines thématiques et objets d'étude (l'analyse du rouleau peint des Chaya par exemple), qui témoignent du difficile renouvellement de ce domaine de recherche, auquel sont néanmoins parvenus des historiens comme Hasuda Takashi. De plus, cet élargissement du corpus a négligé les sources européennes, ce à quoi Iwao avait pourtant été particulièrement sensible. Une exception notable : les travaux d'Oka Mihoko 岡美穂子, qui portent en majorité sur les relations entre le Japon et les puissances ibériques⁵, mais qui ont justement permis, grâce aux sources ibériques, d'enrichir notre connaissance des individus impliqués dans les relations Đại Việt-Japon⁶. Ces dernières n'ont donc pas bénéficié récemment du croisement de sources européennes, japonaises et vietnamiennes et ce travail de recherche vise à combler partiellement ce manque, grâce à l'introduction des sources jésuites⁷ et à un aperçu de la cartographie.

¹ *The great story of Vietnam*. Le catalogue est en japonais mais les titres sont traduits en anglais.

² Fujita (2013, 2014, 2016).

³ Huỳnh (2014).

⁴ A savoir les origines des relations ; les échanges diplomatiques de lettres officielles ; les activités de Kadoya Shichirōbei ; le cas, moins connu, de la dynastie d'interprètes du vietnamien de Nagasaki, les Ōga, issue d'un serviteur viêt du marchand chinois Wei Zhiyan ; le commerce.

⁵ Voir notamment Oka (2010).

⁶ Oka (2001, 2005, 2007, 2018).

⁷ Madalena Ribeiro a repéré la présence de Japonais en Asie du Sud-Est dans les documents jésuites et en a fait un article, mais ces recherches n'ont pas été approfondies et surtout, elles n'ont pas été croisées avec des documents hollandais, japonais et dans une langue d'Asie du Sud-Est, comme ce travail se propose de le faire. Voir Ribeiro (2001).

L'objectif de ce travail n'est cependant pas de se référer exclusivement à l'historiographie des *shuinsen* mais de se positionner, plus globalement, dans l'historiographie des relations extérieures du Japon à l'époque moderne : cette dernière dépasse le cadre des navires partis du Japon avec (ou non) le soutien du *bakufu*, les travaux n'y sont pas quasi-exclusivement rédigés en japonais (et vietnamien dans une moindre mesure pour les relations avec le Đại Việt), et l'Asie du Sud-Est y occupe une place encore marginale.

4. Du « pays fermé » à la « mer interdite » : l'évolution de l'historiographie des relations extérieures du Japon à l'époque moderne

Cette dernière sous-partie sera moins exhaustive que la précédente, en raison de la richesse des études historiques sur les relations extérieures du Japon à l'époque Edo. Son objectif est d'insister sur le principal bouleversement qu'ait connu cette historiographie (ou plutôt ces historiographies, puisqu'elles ne forment pas un ensemble clairement identifiable), à savoir l'abandon de la formule « pays fermé » (*sakoku*), utilisée depuis le XIX^e siècle pour résumer abusivement la politique extérieure des Tokugawa, au profit de nouvelles interprétations de la nature de cette politique et de ces relations extérieures. Ce renouvellement historiographique a eu un impact profond sur la manière dont ce travail de thèse a été conçu et construit, dans la mesure où il a ouvert des pistes de réflexion sur la place de l'Asie du Sud-Est dans ces relations extérieures désormais étroitement contrôlées, puis limitées, ainsi que sur la signification à donner au tournant des années 1630. Des développements spécifiques sont consacrés à ces questions dans les chapitres X et XII et représentent nos propres contributions à ce champ historiographique.

Dans l'historiographie occidentale comme japonaise, l'histoire des relations extérieures du Japon à l'époque moderne a été dominée par deux paradigmes aujourd'hui remis en cause : celui du « siècle chrétien » pour la période allant du XVI^e siècle aux années 1630, et celui du *sakoku* ou « pays fermé » pour les années 1630-1853, jusqu'à la fin du shogunat (*bakumatsu*). Dans les deux cas, c'est donc une perspective européocentrée qui a présidé à la caractérisation de ces relations, et ce jusque dans l'historiographie japonaise. Notre travail s'inscrit dans la remise en cause d'une vision européocentrée de l'histoire des relations interculturelles en Asie et prend donc acte des avancées en la matière, en n'utilisant aucune de ces deux formules.

L'expression de « siècle chrétien » est due à un historien britannique, Charles R. Boxer (1904-2000), spécialiste des expansions maritimes portugaises et hollandaises et de leurs relations avec le Japon¹, dans un ouvrage qui reste incontournable malgré son âge : *The Christian century*². Le problème posé par cette expression est son caractère européocentré : il implique que le christianisme aurait joué un rôle déterminant et aurait eu une influence majeure au Japon entre les années 1540 et 1630. Il sous-entend, en outre, que la politique extérieure du Japon au cours de cette période se résumerait à la question des relations avec les

¹ Boxer (1960, 1986, 1988). Il s'est également brièvement intéressé aux Japonais du Đại Việt à travers un court article lié à la découverte d'un manuscrit dont il sera question dans le chapitre XIII, voir Boxer (2002).

² Boxer (1967). Publié pour la première fois en 1951, cet ouvrage mentionne, assez brièvement, le commerce des *shuinsen* à partir des travaux de Kawashima et Péri (pp.261-267). Il manque sans doute à cet ouvrage une introduction qui justifierait l'emploi de l'expression et présenterait l'historiographie japonaise sur le sujet.

Portugais et les missionnaires. Ainsi, si l'on en croit les Jésuites, il y aurait eu jusqu'à 300 000 chrétiens au Japon ; ce nombre, qui est important, ne correspond néanmoins qu'à 1 % de la population de son époque. De plus, les conversions collectives pratiquées par les missionnaires et le fait qu'un bon nombre de chrétiens le soient devenus pour suivre leur maître permettent de relativiser l'ancrage du christianisme dans la société¹. S'il y a peut-être bien eu un « siècle chrétien » au Japon, ce fut uniquement dans l'île de Kyūshū. De plus, d'après Nathalie Kouamé, on pourrait aller jusqu'à limiter aux années 1580-1620 (qu'elle appelle les « Quarante glorieuses ») l'influence du catholicisme au Japon². La formule de « siècle chrétien » a pourtant été très largement utilisée depuis Boxer, même en japonais : l'un des spécialistes du christianisme au Japon, Takase Kōichirō, l'utilise à plusieurs reprises³.

Les premiers historiens à avoir traité des relations entre l'Occident et le Japon à cette époque n'utilisaient pas d'expression similaire et étaient en réalité plus prudents : Léon Pagès a ainsi rédigé une *Histoire de la religion chrétienne au Japon depuis 1598 jusqu'à 1651*⁴, alors que James Murdoch est à l'origine d'une *History of Japan during the century of early foreign intercourse*⁵, la période étant ici plus largement qualifiée de « siècle des relations avec l'étranger », ce qui permet de mettre au même niveau les relations avec les missionnaires catholiques et les autres partenaires étrangers des Japonais, mais en revanche sous-entend qu'avant comme après ce siècle il n'y eut plus de relations avec l'étranger avant le XIX^e siècle. Côté japonais, on ne trouve pas non plus d'expression similaire : Murakami Naojirō, dont il a déjà été question, rédige une *Histoire du commerce avec l'Occident (Seiyō shōgyōshi 西洋商業史)*⁶ alors qu'Okamoto Yoshitomo 岡本良知, premier grand spécialiste de la question, écrit une *Etude sur l'histoire des relations entre le Japon et l'Occident au XVI^e siècle (Jūrokuseiki Nichi-Ō kōtsūshi no kenkyū 十六世紀日欧交通史の研究)*⁷. Boxer est donc le premier à avoir érigé cette période en « siècle chrétien », bien que son objectif n'ait certainement pas été de résumer l'histoire du Japon aux relations avec le christianisme, ni d'ailleurs de véhiculer un point de vue européocentré, dont il se défend explicitement⁸. Force est de constater néanmoins que cet ouvrage et cette formule ont ancré dans l'historiographie occidentale une forme de surestimation de l'importance du christianisme dans l'histoire des relations extérieures du Japon ainsi qu'une tendance à faire commencer ces relations à l'arrivée des Européens⁹. Pourtant, des études en langue occidentale sur le commerce du Japon avant cette période, qui est dirigé quasi-exclusivement vers la Corée, la Chine et les Ryūkyū, existent bel et bien¹⁰. L'exemple des relations avec l'Asie du Sud-Est, telles que nous les traitons ici, présente l'avantage de détourner le regard des Européens et de la liaison

¹ Walker (2002), p.46 ; Kouamé (2009), p.21.

² Kouamé, Prudhomme (2016), pp.5-6.

³ Sous la forme de « siècle chrétien » (*Kirishitan no seiki*) : Takase (1993) ou « d'ère chrétienne » (*Kirishitan jidai*), voir Takase (2002).

⁴ Pagès (1869).

⁵ Murdoch (1903).

⁶ Murakami (1902-1912 ?). L'ouvrage est daté de l'ère Meiji, sans donner d'années ; en 1902 Murakami revient d'un long séjour de recherche en Europe, d'où le choix d'adopter ces bornes chronologiques hypothétiques.

⁷ Okamoto (1936).

⁸ Boxer (1967), pp.viii-ix.

⁹ Un bon exemple serait Cabezas (1995), qui restreint plus encore la focale et parle de « siècle ibérique » du Japon.

¹⁰ Voir en particulier Von Verschuer (1988, 2014).

Nagasaki-Macao privilégiée par l'historiographie. Les Portugais comme les missionnaires n'occupent qu'une place marginale dans l'émergence d'une connexion entre le Japon et l'Asie du Sud-Est. En comparaison, les navigations des pirates sino-japonais, les *wakō*, ont joué un rôle bien plus déterminant.

C'est pourquoi la tendance à faire du « siècle chrétien » et de l'arrivée des Européens le point de départ de cette expansion du commerce extérieur japonais est absente de l'historiographie japonaise. Ainsi, Kawashima lui-même introduit son ouvrage en insistant sur les activités des *wakō* comme pionnières vis-à-vis du commerce des *shuinsen*, en ne faisant appel que dans un second temps aux Portugais. Iwao fait de même, en insistant davantage que son prédécesseur sur l'aspect institutionnel des échanges et l'émission des premières licences de commerce maritime. L'importance de la piraterie sino-japonaise, en tant que telle ou comme élément de continuité entre l'époque dite « médiévale » et l'époque Edo est d'ailleurs un champ historiographique actif, aussi bien en japonais¹ qu'en langue occidentale². Notre travail considère, de même, que c'est dans les activités des pirates sino-japonais qu'il faut chercher les origines de la connexion Japon-Asie du Sud-Est plutôt que dans les contacts avec les Portugais.

Pour autant, notre objet d'étude implique la prise en compte du rôle joué par les missionnaires et Japonais chrétiens. Il ne s'agit cependant pas de le surestimer : la correspondance officielle des différents États en présence n'évoque jamais le christianisme, qui y est bien moins sujet à discussion et troubles que le comportement violent des Japonais sur place, et les quelques lettres de marchands japonais conservées (que ce soit en japonais ou en néerlandais) n'en parlent pas non plus. Cependant, les chrétiens japonais ont été particulièrement nombreux parmi les Japonais commerçant au Đai Viêt et s'y étant installés. De plus, les missionnaires se sont appuyés sur eux, tout au long du XVII^e siècle, pour répandre le christianisme dans ces territoires. Le rôle du christianisme et des missionnaires ne se mesure donc pas tant dans la mise en relation des deux États – soit du point de vue diplomatique – que dans les contacts, sur place, entre Japonais, Viêt et Européens. L'historiographie du christianisme au Japon sera donc convoquée ici de manière ponctuelle, afin d'éclairer certaines pratiques et de les comparer avec ce que l'on observe au Japon³, mais l'historiographie des missions catholiques au Đai Viêt retiendront tout autant l'attention⁴.

En-dehors du « siècle chrétien », un autre paradigme, bien plus tenace et répandu, a présidé à l'interprétation des relations extérieures du Japon d'Edo, cette fois à partir des années 1630 : le « pays fermé », ou en anglais la période de *national seclusion*, formules adaptées du japonais *sakoku* (鎖國, dont les deux caractères signifient respectivement fermé/verrouillé/enchaîné et pays). Notre thèse vise donc à insister sur ce changement de paradigme et à l'intégrer pleinement à notre analyse des relations Japon-Đai Viêt, dans la mesure où

¹ L'une des principales synthèses sur le sujet est Tanaka (1986).

² Shapinsky (2014). Une thèse est en cours de rédaction sur les premiers temps du phénomène (XIV^e-XV^e siècles) par Damien Péladan.

³ De ce point de vue, les travaux de Martin Ramos, sans doute les plus à jour en langue française, ont été les plus utiles. Voir Ramos (2017a et b, 2019).

⁴ Tavares Mourão (2005, 2011), Cooke (2008, 2013), Alberts (2013).

l'historiographie en langue française et même les multiples travaux en langue anglaise peinent encore à le prendre en compte.

Le premier argument qui a été mis en avant pour remettre en cause la légitimité du concept de *sakoku* est sa dimension anachronique et son caractère inadapté pour traiter de la politique extérieure des Tokugawa à l'époque Edo. En effet, la formule a été inventée en 1801 par Shizuki Tadao 志筑忠雄 (1760-1806), un lettré et interprète du hollandais, à partir d'une traduction néerlandaise de l'appendice du récit de voyage d'Engelbert Kaempfer, médecin allemand qui voyage au Japon entre 1690 et 1692. La traduction hollandaise elle-même ne s'appuie pas sur le manuscrit original, mais sur une version ultérieure du texte de Kaempfer. Les termes employés dans la traduction de Shizuki, *kuni wo tozasu*, signifient effectivement « fermer le pays » ; en inversant les caractères et en les associant en un seul mot, Shizuki parvient à la formule de *sakoku*¹, qu'il utilise pour le titre de sa traduction, nommée *Sakokuron* 鎖國論 (Essai sur le *sakoku*)². Cependant, le texte original, en allemand, ne fait même pas référence à une fermeture du pays, puisqu'il indique : « Une investigation à propos du royaume japonais, [dans lequel] pour de très bonnes raisons, il est interdit à la population de quitter le pays, aux nations étrangères d'y entrer, et à toute la société de ce pays [d'entretenir des relations] avec le monde extérieur »³.

Ainsi, ce terme est en réalité créé de toutes pièces, à la fin de l'époque Edo, comme titre d'un essai, traduit à partir d'une traduction prenant elle-même des libertés avec le matériau d'origine, qui n'est pas la source originelle. Ce matériau d'origine, qui plus est, relaie la vision d'un visiteur européen n'ayant passé que deux ans au Japon. La formule de *sakoku* ne va apparaître dans le discours politique qu'au cours du *bakumatsu*, c'est-à-dire après la période à laquelle elle se réfère⁴. Autant dire qu'elle est considérablement éloignée de la réalité qu'elle est censée décrire, et pas uniquement en termes chronologiques. Il n'y eut pas, au XVII^e siècle, d'« édits *sakoku* » comme on le lit encore souvent⁵.

Pourtant, c'est cette formule qui, progressivement, va être utilisée à la fois par les autorités politiques, les figures intellectuelles puis l'historiographie pour décrire la politique extérieure du Japon d'Edo, et ce, jusqu'aux années 1970. L'un des premiers historiens à consacrer une étude complète à la politique extérieure du *bakufu* en recourant à ce terme est Nakamura Kōya 中村孝也, dans son *Traité historique sur le sakoku du bakufu d'Edo (Edo bakufu sakoku shiron* 江戸幕府鎖國史論) en 1914, date à laquelle l'usage du terme était généralisé et universellement accepté. Cependant, son analyse est étonnamment correcte et nuancée, puisqu'il reconnaît que les relations avec la Corée, la Chine et les Hollandais se

¹ La plupart des caractères chinois ont en japonais deux types de prononciation : une (ou des) prononciation pleinement japonaise (*kun'yomi*), et une (ou des) prononciation adaptée d'une prononciation chinoise ancienne (*on'yomi*). En général, quand deux caractères sont associés pour former un autre mot, ils sont prononcés avec la lecture sino-japonaise.

² Toby (1977), p.324 ; Tashiro (1982), p.284.

³ Toby, *op. cit.* Texte allemand : « Beweis, dass im Japanischen Reiche aus sehr guten Gründen den Eingebornen der Ausgang, fremden Nationen der Eingang, und alle Gemeinschaft dieses Landes mit ubrigen Welt untersagt sey ».

⁴ *Ibid.*

⁵ Laver (2011).

poursuivent au cours de l'époque Edo et va même jusqu'à nier la pertinence de la formule ; tout en se contredisant dans la suite de son travail¹.

L'historiographie des *shuinsen* utilise également l'expression : Kawashima l'évoque comme la fin du système des *shuinsen* et y consacre un chapitre², Péri parle lui aussi de « fermeture », et Iwao lui a même consacré un livre entier (1966), sans remettre en cause sa pertinence ou interroger sa légitimité. Il fait même de la « fermeture » un prérequis à l'établissement et à la consolidation du régime shogunal³.

En Occident, dès 1859, le *Ladies' repository* (une revue méthodiste) évoque « *the rigid national seclusion of Japan* » et la fermeture du pays (*shut up*)⁴. La somme de Boxer mentionnée ci-dessous a certainement contribué à populariser, en Occident, l'idée d'un pays fermé, son dernier chapitre étant intitulé « *Sakoku, or the closed country* »⁵. George Elison, auteur de l'une des principales synthèses sur le christianisme au Japon après Boxer, en vient à faire du *sakoku* la seule et unique approche des relations internationales adoptée par le *bakufu*⁶.

A partir des années 1970, cette conception des relations extérieures du Japon d'Edo est durablement ébranlée et parfois violemment remise en cause, par des historiens japonais au premier chef, mais également par des historiens anglo-saxons. Le premier historien à avoir renouvelé cette représentation de la politique extérieure du *bakufu* est Asao Naohiro 朝尾直弘 : il développe l'idée que le *sakoku* (expression qu'il choisit de conserver) devrait être replacé dans l'histoire des relations internationales en Asie. Il démontre que le Japon avait cherché au cours de cette période à se distancer de l'ordre sinocentré prévalant en Asie orientale et en Asie du Sud-Est, au profit d'un ordre international dont le Japon serait le centre⁷. Ronald Toby reprend ses travaux et prétend pousser la démonstration plus loin. Il affirme notamment qu'en se concentrant quasi-exclusivement sur les relations entre l'Europe et le Japon, qui sont profondément bouleversées au cours des années 1610-1630, l'historiographie a ignoré les éléments de continuité entre le début du XVII^e siècle et le reste de l'époque Edo. En effet, si l'on prend en compte les relations avec la Corée, la Chine et les Ryūkyū, ces relations extérieures paraissent moins discontinues qu'elles ne le sont avec l'Europe⁸. De plus, il rejette totalement l'usage de la formule de *sakoku* et sa pertinence. D'autres historiens et historiennes japonais vont s'emparer de cette question et en approfondir certains aspects : Tashiro Kazui 田代和生 par exemple, l'applique aux relations avec la Corée⁹.

C'est cependant Arano Yasunori 荒野泰典 qui est le plus direct et explicite dans la redéfinition des relations extérieures du Japon d'Edo et dans le rejet de l'expression de *sakoku*. Dans son ouvrage *Kinsei Nihon to Higashi Ajia* 近世日本と東アジア (Le Japon moderne et

¹ Toby (1984), p.18.

² Kawashima (1942), pp.167-186.

³ Iwao (1974).

⁴ *The Ladies' repository*, vol.19, p.296.

⁵ Boxer (1967), pp.362-400.

⁶ Elison (1973), p.3

⁷ Asao (1975).

⁸ Toby (1977), p.325, (1984), p.5.

⁹ Tashiro (1981). Voir également, en anglais, Tashiro (1982).

l'Asie orientale), il propose ainsi de le remplacer par le terme utilisé à l'époque (déjà relevé par Asao et Toby) de *kaikin*¹, qui est la prononciation sino-japonaise du terme chinois *haijin* 海禁 (« interdiction maritime »). D'une part, ce terme insiste sur l'interdiction des voyages maritimes, plutôt que sur l'idée d'une fermeture hermétique à l'étranger, et, d'autre part, il inscrit cette politique dans une perspective globale, dans la continuité de pratiques observées dans d'autres pays d'Asie orientale et d'Asie du Sud-Est. Enfin, il a le mérite de décrire la politique telle qu'elle a été nommée et conçue au moment où elle a été mise en place, plutôt que de la caractériser par un terme ultérieur et eurocentré.

L'une des principales contributions d'Arano Yasunori à la redéfinition de ces relations extérieures est de lui avoir donné un cadre, à savoir le modèle des quatre portes (*yottsuno kuchi* 四つの口). Il considère ainsi que le Japon d'Edo, loin d'être fermé, communiquait avec l'étranger via quatre canaux dont chacun avait ses spécificités. Le premier et le plus connu est bien entendu le port de Nagasaki, ouvert aux navires « chinois » venant de Chine ou d'Asie du Sud-Est ainsi qu'aux Hollandais, avec des restrictions imposées progressivement entre 1668 et 1715², et dont les historiens ont longtemps jugé qu'elle résumait à elle seule les relations extérieures du Japon. La deuxième porte relie le Japon et la Corée via l'île de Tsushima ; il existe même un établissement japonais à Pusan où les envoyés de Tsushima résident, et ce, jusqu'à la fin de l'époque Edo³, ce qui permet de nuancer considérablement l'interdiction faite à tout Japonais de quitter le pays. Le troisième canal relie le domaine (*han*) de Satsuma à l'archipel des Ryūkyū, que le clan Shimazu a vassalisé en 1609. Le roi des Ryūkyū, désormais vassal des Shimazu, l'est également de la Chine et y envoie des ambassades, ce qui permet aux Japonais d'atteindre indirectement le marché chinois. La dernière porte est Ezo, l'île septentrionale aujourd'hui appelée Hokkaido, dont la partie méridionale est sous la domination du clan Matsumae, qui y gère les relations avec les Ainu, la population autochtone de l'île. Les Ainu étaient eux-mêmes en contact avec les îles voisines (Kouriles et Sakhaline) et par extension avec le continent et la Chine : de la soie, des cotonnades et diverses marchandises parvenaient ainsi au Japon par leur intermédiaire⁴. Les trois *daimyō* (seigneurs) de Tsushima, Satsuma et Matsumae disposaient donc de privilèges considérables dans la mesure où ils géraient trois des quatre principales portes du Japon sur l'extérieur.

Ainsi, Nagasaki n'est pas le seul point du Japon à partir duquel des liens avec l'étranger se sont maintenus ; ce n'est même pas, tout au long de la période, le pôle à partir duquel les échanges étaient les plus importants quantitativement parlant⁵. Tous les Japonais n'étaient pas soumis à l'interdiction de quitter le pays, ce qui est d'autant plus évident quand on prend conscience que les Ryūkyū et Ezo n'étaient pas considérés comme des territoires japonais ou faisant partie du Japon (ce que la cartographie atteste)⁶. De plus, la politique de rapatriement des naufragés montre que, quasi-systématiquement, les Japonais ayant passé quelques années

¹ Arano (1988), iv-vi. En anglais, voir Arano (2006, 2013).

² Pour le détail de ces mesures, voir Innes, *op. cit.*

³ Lewis (2003) lui consacre un livre entier.

⁴ Walker (2006), p.94.

⁵ Tashiro (1981) a notamment insisté sur le fait que le volume d'argent transitant entre la Corée et l'île de Tsushima dépassait celui exporté de Nagasaki vers la Chine.

⁶ Ce qui ne signifie pas nécessairement qu'ils étaient considérés comme des territoires « étrangers » au même titre que la Corée ou la Chine, en particulier Ezo. Sur ces questions, voir Yamamoto (1995), p.9.

à l'étranger à la suite de naufrages sont réintégrés à la société japonaise en dépit des interdictions¹.

La remise en question de la validité de la formule de *sakoku* est donc indissociable de la réinterprétation du rapport qu'entretenait le Japon d'Edo avec le monde, à travers la construction d'un ordre nipponcentré. A un Japon qui se replierait sur lui-même et s'isolerait se substitue l'image d'un Japon qui contrôle étroitement ses relations extérieures, tout en redéfinissant sa place dans le monde.

Cette nouvelle vision des relations extérieures du Japon d'Edo a profondément influencé la génération d'historiens japonais et non-japonais contemporaine ainsi que la suivante. Tous ont dû se positionner par rapport à cette relecture des relations internationales en Asie et ont enrichi ce domaine d'études ou ont proposé de nouvelles pistes de réflexion, en choisissant de conserver, ou non, le terme de *sakoku*. Nagazumi Yōko, par exemple, utilise l'expression prudente de « soi-disant *sakoku* » (*iwayuru sakoku* いわゆる鎖国), dans un ouvrage collectif consacré au sujet, *Sakoku o minaosu* 鎖国を見直す (Reconsidérer le *sakoku*)², qui est également le titre d'une publication récente d'Arano Yasunori³. Katō Eiichi fait de même⁴.

Au-delà du cercle des spécialistes des relations extérieures du Japon, les historiens japonais spécialistes des relations internationales en Asie orientale ont également pris position dans ce débat historiographique. Kawakatsu Heita a ainsi forgé le concept de « système *sakoku* » (*sakoku shisutemu* 鎖国システム), soit un espace économique cohérent et autonome, fortement structuré, qui lui aurait permis de trouver sa place dans le paysage économique d'Asie orientale, dominé par les réseaux des marchands chinois⁵. Il a plus généralement contribué à intégrer au débat les réflexions et méthodes de l'histoire économique et l'aspect économique de ses relations, de même que Hamashita Takeshi, spécialiste de la Chine, qui met justement l'accent sur les liens entre la politique du *bakufu* et le système tributaire chinois. Hamashita abandonne quant à lui le terme de *sakoku* pour une expression plus adaptée, celle d'« ouverture sélective » (*sentakuteki kaikoku* 選択的開国)⁶. L'intégration du Japon d'Edo dans l'histoire des relations internationales de son temps a permis de montrer qu'il n'était pas isolé et ne se développait pas indépendamment de ce contexte global : il était, dès lors, plus aisé pour nous de l'intégrer à l'évolution des réseaux commerciaux d'Asie du Sud-Est et de montrer leur maintien après les édits des années 1630.

Dans l'historiographie occidentale, les spécialistes des relations extérieures du Japon ont, dans l'ensemble, emboîté le pas aux historiens japonais, grâce en particulier aux travaux de Ronald Toby. Parmi les travaux de grande ampleur portant sur ce sujet et incluant ce renouvellement historiographique figure la thèse de Robert Innes, soutenue en 1980 sans être jamais publiée et consacrée au commerce extérieur du Japon au XVII^e siècle, qu'il caractérise à travers la formule élégante choisie dans son titre, *The door ajar* (« la porte entr'ouverte »). C'est l'une très rares études approfondies en langue anglaise sur le sujet : elle se concentre

¹ Voir Arano (1999) pour un article consacré à la question.

² Nagazumi (1999), p.9.

³ Arano (2019).

⁴ Katō (1990), p.29.

⁵ Kawakatsu (1991), p.127.

⁶ Hamashita (1990), p.44.

prioritairement sur le commerce et insiste en particulier sur le fait qu'après les années 1630 le volume du commerce extérieur continue d'augmenter¹ et que les mesures de restriction du commerce extérieur, imposées progressivement par le *bakufu*, sont en réalité plus tardives (1715). Il montre également que les édits des années 1630 n'ont pas pour origine une haine du christianisme, comme une historiographie datée et européocentrée continuait encore à le suggérer, mais une stratégie des autorités japonaises pour bureaucratiser l'appareil étatique et renforcer le contrôle du *bakufu* sur les *daimyō*. C'est de cette manière que nous interprétons les édits et mesurons leur impact : si les autorités japonaises ont renoncé à leurs principaux partenaires économiques et diplomatiques (les pays d'Asie du Sud-Est), le rejet du christianisme n'est pas une raison suffisante.

A partir de la fin des années 2000, ce renouvellement a été pleinement intégré à l'historiographie, si bien qu'ont commencé à apparaître les premiers travaux ne prenant plus la peine d'insister sur l'abandon de la formule de *sakoku*, jugeant probablement que ce dépassement était désormais acté. C'est le cas en particulier de Robert Hellyer, qui explore les relations extérieures du Japon d'Edo en les insérant dans son contexte régional et en consacrant la majorité de son étude aux stratégies des *daimyō* de Tsushima et Satsuma. Il définit alors le rapport du Japon au monde extérieur à travers la formule de *guarded engagement*², sans l'opposer véritablement à celle de *sakoku*, qui n'apparaît que très peu dans l'ouvrage.

Pourtant, dans le même temps, parmi les rangs des spécialistes, le terme continue d'apparaître ci et là. Michael Laver, tout en invoquant les débats historiographiques des années 1970 dans son introduction et en y souscrivant, en fait le titre de l'un de ses ouvrages, *Sakoku edicts and the politics of Tokugawa hegemony*, instillant à nouveau l'idée, qu'il sait pourtant fautive, qu'il existe des « édits de fermeture »³. Certains auteurs continuent même de soutenir même que le Japon d'Edo demeurait fermé⁴.

En France, la vision du Japon comme un pays fermé a également disparu de l'historiographie consacrée au Japon d'Edo et du milieu des études japonaises, mais elle reste encore largement la norme en-dehors – comme c'est le cas dans d'autres pays occidentaux. De plus, les études consacrées aux relations extérieures du Japon d'Edo en français étant quasi-inexistantes, c'est un nombre très limité de lecteurs qui peut avoir accès à ce renouvellement historiographique, qui aujourd'hui n'est d'ailleurs plus tellement nouveau⁵.

Ce travail de recherche prend donc acte de cette relecture des relations extérieures du Japon d'Edo et l'intègre pleinement à son cadre d'analyse. L'expression retenue est celle de « période d'interdiction des voyages maritimes », bien qu'imparfaite, afin de reprendre l'une

¹ Innes, *op. cit.*, p.4.

² Hellyer (2009).

³ Laver (2011). Il est également auteur d'une synthèse sur le commerce extérieur « par procuration » (*by proxy*) du Japon au XVII^e siècle ainsi que tout récemment d'une synthèse sur la diplomatie de la VOC au Japon Voir Laver (2008, 2020).

⁴ Par exemple Wray (2005), p.89 qui achève son article par un commentaire hors de propos, dans lequel il affirme que si le Japon s'est privé de femmes d'affaires aussi habiles qu'Ursula, une diplomate et marchande de Đông Kinh/Hanoi dont il sera question à plusieurs reprises dans cette thèse, c'est qu'il était bel et bien fermé.

⁵ G. Carré, dans la principale synthèse sur l'histoire du Japon en français, la somme monumentale dirigée par F. Hérail, reprend dans sa réédition de 2009 la formule « d'ouverture sélective », de Hamashita Takeshi. Voir Hérail (2009), p.603.

des formules utilisées à l'époque Edo (celle d'*ikoku tokai kinshi* 異國渡海禁止 qui signifie « interdiction des voyages maritimes à l'étranger »). Elle a le mérite d'insister sur l'un des aspects majeurs de ce travail, à savoir une vision des relations extérieures du Japon à partir du Đai Viêt : la principale conséquence de ces événements sur l'histoire des relations Japon-Đai Viêt est bien que les Japonais ne pouvaient plus se rendre en Asie du Sud-Est et les résidents japonais de l'Asie du Sud-Est ne pouvaient plus retourner au Japon.

Le point commun entre la quasi-totalité des ouvrages et des articles mentionnés ci-dessus est qu'ils ignorent complètement l'Asie du Sud-Est et ne l'intègrent, pour certains d'entre eux seulement, que de manière très périphérique à ce nouvel ordre international nipponcentré construit par le *bakufu*. L'objectif de ce travail est donc de rappeler que l'Asie du Sud-Est occupe une place dans cet ordre, certes périphérique, néanmoins digne d'être notée. L'un des exemples les plus frappants est le maintien d'ambassades ou d'envoyés diplomatiques du Đai Viêt vers le Japon à plusieurs reprises au cours du XVII^e siècle et au minimum jusqu'en 1728. Les Nguyễn en particulier tentent de rouvrir les relations diplomatiques à plusieurs reprises – ils ne sont d'ailleurs pas les seuls en Asie du Sud-Est – sans que l'on puisse déterminer le lien entre ces ouvertures et les ambassades.

Cette omission est d'autant plus dommageable qu'au cours de l'ère des *shuinsen*, les principaux partenaires commerciaux et diplomatiques du Japon étaient les souverains d'Asie du Sud-Est. Les historiens cités précédemment se concentrent sur la Corée, qui devient le seul véritable partenaire diplomatique stable et régulier du Japon à l'époque Edo (les Ryūkyū, royaume vassalisé, étant à part), mais ne cherchent pas à savoir pourquoi cela n'a pas été le cas avec les royaumes avec lesquels le Japon entretenait déjà des relations. Ce travail de recherche n'a pas la prétention d'apporter une réponse définitive à cette question, ne serait-ce qu'en raison de la rareté des sources, mais il tente d'apporter quelques éléments de compréhension.

Par ailleurs, de la même manière qu'Asao, Kawakatsu ou Hamashita tentaient de comprendre et nuancer la rupture représentée par les années 1630, la prise en compte de l'Asie du Sud-Est permet de présenter des conclusions inédites sur le sujet. Les relations avec la Corée ou les Ryūkyū présentent une remarquable continuité entre le début et la fin du XVII^e siècle, dans le cadre de la construction de la diplomatie shogunale. Les relations avec les puissances ibériques, à l'inverse, sont quant à elles abolies. Les marchands chinois et ceux de la VOC présentent un profil intermédiaire, puisque leurs relations avec le Japon perdurent mais subissent de profondes transformations.

Les relations avec l'Asie du Sud-Est se situent dans la même catégorie. En effet, ce commerce était assuré majoritairement par les *shuinsen*, donc par des marchands japonais, aussi bien au Japon qu'en Asie du Sud-Est, qui ont dû réadapter leurs activités au nouveau contexte. L'un des apports de ce travail de thèse est donc, à partir de l'exemple du Đai Viêt, d'exposer les stratégies des marchands japonais pour maintenir leurs activités : si cela a déjà été partiellement étudié côté japonais¹, ce n'est pas le cas du point de vue de l'Asie du Sud-Est. Les résidents japonais du Đai Viêt, comme les marchands de Kyōto et Nagasaki, ont conservé une place importante dans les réseaux commerciaux des mers de Chine en s'appuyant sur les marchands chinois et hollandais. Ainsi, si les édits des années 1630

¹ Oka (2001) par exemple.

constituent une rupture indéniable dont la principale manifestation est la recomposition des réseaux et activités commerciales des Japonais, ils n'ont pas conduit à un bouleversement qui a entravé ou mis un terme au commerce des marchands japonais¹.

Cette thèse s'inscrit donc dans la continuité des travaux de recherche portant sur l'histoire des relations extérieures du Japon d'Edo, et en particulier dans la lignée de l'historiographie des *shuinsen*. En effet, elle porte en majorité sur cette période et elle prend en compte l'apport des historiens sur le sujet. Cette historiographie, majoritairement japonaise et en japonais, est encore aujourd'hui dominée par la figure d'Iwao Seiichi, et s'est relativement peu renouvelée depuis ses travaux, qui ont tenté de traiter et explorer tous les aspects du phénomène. Les travaux en langue occidentale, et même en chinois ou en langues d'Asie du Sud-Est, sont très peu nombreux. En comparaison, l'historiographie des relations du Japon après l'ère des *shuinsen* a connu un profond renouvellement, dû à la réévaluation du rapport du *bakufu* au monde extérieur et à la relecture critique de la formule de *sakoku*. Cette relecture a été pleinement intégrée à la réflexion menée dans ce travail, qui vise entre autres à mesurer l'évolution des rapports entre le Đại Việt/Champa et le Japon, de la fin du XVI^e au milieu du XVIII^e siècle.

Ces différents domaines de l'historiographie japonaise, qui constituent les fondations de ce travail de recherche, sont associés à d'autres champs historiographiques qui ne se limitent pas à une historiographie nationale, mais sont désormais pratiqués dans tous les milieux académiques : l'histoire maritime, l'histoire mondiale, la microhistoire, l'histoire globale, l'histoire connectée, qui gravitent toutes autour de la question des circulations maritimes, des relations interculturelles et des réseaux marchands, qui sont les thématiques au cœur de cette thèse.

¹ La situation varie bien entendu selon les marchands, selon la période envisagée etc.

Chapitre II - Les relations Japon-Đai Việt au prisme des historiographies des circulations maritimes, des relations interculturelles et des réseaux

L'objectif de ce deuxième chapitre est de montrer comment les historiographies portant sur les relations interculturelles et les circulations maritimes ont enrichi et dépassé notre matériau méthodologique de départ, à savoir l'historiographie des relations extérieures du Japon moderne. En effet, parmi les historiens japonais dont il a été question précédemment, peu intègrent les thématiques et questions propres à ces historiographies. Par ailleurs, l'Asie orientale et l'Asie du Sud-Est occupent une place croissante dans les débats sur les circulations et les réseaux, mais plus marginale que l'océan Atlantique, la Méditerranée ou l'océan Indien.

Le point commun entre ces espaces est qu'il s'agit d'espaces maritimes. En effet, ce travail de recherche s'est construit sur la toile de fond que constituent les mers de Chine. Si la mer en elle-même n'est pas au cœur du propos développé ici, toutes les approches qui ont inspiré cette thèse s'inscrivent dans la lignée et l'héritage de Fernand Braudel. Les travaux analysant la mer comme acteur historique ont donc joué un rôle majeur dans la construction de ce travail de recherche. Pour autant, ce sont les individus qui en seront les principaux acteurs et le moteur : par conséquent, ce sont davantage les travaux portant sur les interactions et relations interculturelles, les situations de contact et les « rencontres », ou encore les mobilités humaines (en particulier individuelles), qui ont nourri notre réflexion.

C'est pourquoi, parmi les diverses méthodes ayant émergé au cours des cinquante dernières années, notre attention s'est portée en priorité sur les travaux explorant les connexions à l'échelle micro ou régionale, qu'ils se rangent derrière la catégorie de microhistoire, d'histoire connectée, ou non. Dans cette perspective, les réseaux sont une grille d'analyse des circulations particulièrement pertinente pour articuler les échelles microhistoriques des situations de contact et les connexions maritimes d'une rive à l'autre des mers de Chine.

Ces approches seront abordées de manière à démontrer que les courants les plus récents sont l'aboutissement de réflexions puisant à de multiples sources. Les historiens japonais sont également impliqués dans ces courants historiographiques et surtout, ils participent de plus en plus à la réflexion sur son évolution et son renouvellement. Enfin, en termes de concepts, ces courants s'intéressent aux marchands et pour en analyser les activités font de plus en plus appel, depuis une vingtaine d'années, aux notions de réseaux ou encore de confiance, qui sont parmi les plus importantes de ce travail de recherche.

1. La mer et l'Asie dans l'historiographie

La mer constitue donc le milieu, au sens géographique, dans lequel se déploient les connexions explorées dans cette thèse. En effet, c'est la mer qui donne sa cohérence et ses dynamiques à l'espace étudié et c'est elle qui a permis aux relations entre le Đai Việt, le Champa et le Japon d'advenir. Par conséquent notre travail s'inscrit dans l'héritage et la lignée de la tradition braudélienne.

Les travaux de Fernand Braudel ont émergé dans le contexte de l'essor de l'école des Annales et s'appuient sur l'appel de March Bloch à l'histoire comparée¹ ou celui de Lucien Febvre à une « histoire sans rivages » et à « l'histoire du développement de l'humanité à l'échelle de la planète et dans le cadre de l'humanité »². La méthode qu'il propose dans sa thèse sur la Méditerranée est néanmoins novatrice et sa longévité est remarquable³. Braudel y est attentif aux relations des hommes à leur milieu, puis aux structures économiques et sociales, avant d'aborder les événements politiques, trois éléments qu'il aborde comme autant de « couches » permettant de comprendre l'histoire des peuples méditerranéens. La mer y est définie comme un élément majeur de l'évolution historique des territoires situés sur ses rivages, ainsi qu'une interface qui relie les populations plus qu'elle ne les divise, en formant ce que Braudel nomme lui-même, plus tard, la « civilisation méditerranéenne »⁴. On doit également au travail de Braudel la construction du concept d'économie-monde, « un morceau de la planète économiquement autonome, capable pour l'essentiel de se suffire à lui-même et auquel ses liaisons et ses échanges intérieurs confèrent une certaine unité organique »⁵.

Cette démarche peut être considérée comme le point de départ, en termes chronologiques, de la réflexion proposée dans cette thèse. Bien que celle-ci ne soit pas consacrée à une exploration du milieu et à l'étude des structures sur le temps long, elle porte sur les relations entre des hommes et des femmes traversant la mer (ou étant empêchés de le faire) : cette approche est donc une source d'inspiration indéniable. L'Asie orientale et l'Asie du Sud-Est maritimes, du point de vue des marchands chinois et japonais, forment un même espace dont la cohérence est assurée en majorité (mais pas exclusivement) par les échanges commerciaux. Le concept « d'économie-monde » est en outre particulièrement utile pour concevoir l'intégration et la connexion des flux qui traversent les mers de Chine à une dynamique plus grande, celle de l'océan Indien, sans doute la première « économie-monde » de l'histoire⁶.

Néanmoins, le modèle braudélien est davantage une toile de fond qui permet de considérer la mer comme l'un des acteurs à part entière des phénomènes historiques étudiés dans ce travail, plus que comme le cœur autour duquel s'organise toute notre réflexion. En outre, l'analyse braudélienne n'est pas départie d'un point de vue eurocentré : Sanjay Subrahmanyam évoque dans sa leçon inaugurale au Collège de France une « mer vue du nord »⁷. Claude Liauzu va jusqu'à affirmer que la Méditerranée de Braudel est un « lac occidental, où l'islam est un intrus »⁸. Le travail de Braudel a cependant eu le mérite de constituer l'une des premières études de grande ampleur à dépasser l'État-Nation comme cadre d'analyse privilégié⁹. Ce principe, qui a présidé à la conception de ce projet de recherche, est aujourd'hui l'un des principaux fondements sur lesquels s'appuient les travaux se réclamant des circulations et des connexions.

¹ Bloch (1928).

² Febvre (1956), p.195.

³ Braudel (1949).

⁴ Braudel (1998), p.485.

⁵ Braudel (1979), vol. III, p.12.

⁶ Beaujard (2009).

⁷ Subrahmanyam (2014).

⁸ Liauzu (1999), p.186.

⁹ Bin Wong (2001), p.6.

Notre travail s'est également appuyé sur des travaux plus récents dont l'objectif était justement de dépasser le cadre braudélien. En ce qui concerne la mer Méditerranée, l'un des derniers jalons est l'ouvrage *The corrupting sea* de Peregrine Horden et Nicholas Purcell¹, qui redéfinit les éléments permettant de donner sa cohérence à cet espace maritime. Ils insistent ainsi sur la « *connectivity* » de la Méditerranée, soit la capacité qu'ont les navigateurs à s'y déplacer sans perdre longtemps la terre de vue, et l'ampleur des connexions et des échanges que ces conditions de navigations permettent. La fragmentation de cet espace en microrégions distinctes est un autre aspect mis en lumière par les auteurs, ainsi que la diversité des réponses apportées par les populations aux défis posés par ces milieux, à toutes les échelles géographiques. Cependant, Horden et Purcell défendent une unicité de la Méditerranée et à leurs yeux ces traits distinctifs ne peuvent être appliqués aux autres espaces maritimes de la planète².

Pourtant, certaines des idées développées dans cet ouvrage peuvent être aisément réinvesties dans le cadre d'une étude portant sur les mers de Chine. Le principal d'entre eux, celui de *connectivity*, fait écho au terme de « connexion », qui est l'un des plus souvent convoqués dans cette thèse³. En effet, il est question d'étudier un espace interconnecté et la manière dont les individus alimentent ces connexions. Dans cet espace, la navigation consiste ici aussi le plus souvent à caboter le long des côtes. Cependant, comme nous le verrons un peu plus loin, nous nous rangeons au moins partiellement derrière l'avis de Horden et Purcell : les mers de Chine ont des traits propres qui fragilisent leur identification à la Méditerranée. Pour autant, la comparaison ne nous semble pas infondée et le concept de *connectivity* nous paraît pertinent dans le contexte des mers de Chine.

Les travaux de Horden et Purcell sont l'une des manifestations les plus connues du renouveau des études maritimes. Ce renouveau est également caractérisé par l'émergence d'une nouvelle approche et d'une nouvelle manière de désigner les études en histoire maritime, à savoir la « thalassologie » (*thalassology*). Celle-ci se présente comme une forme d'histoire totale des populations des espaces maritimes et de leurs dynamiques. Par conséquent, la recherche proposée ici pourrait parfaitement s'inscrire dans le cadre de ce champ historiographique, d'autant plus que ce ne sont pas tant les spécialistes de la Méditerranée ou de l'Atlantique qui s'en sont emparés. En effet, Horden et Purcell se montrent sceptiques vis-à-vis de ce terme et de la manière dont il reliait la Méditerranée et les autres mers et océans⁴. En revanche, il a eu un écho très favorable chez les spécialistes de l'océan Indien, à propos duquel les études sont désormais florissantes⁵. L'océan Indien étant historiquement le principal espace maritime à être connecté aux mers de Chine (souvent considérées, au moins partiellement, comme sa partie orientale ou sa périphérie), l'engouement suscité par la « nouvelle thalassologie » entre en écho avec les thématiques abordées dans cette thèse.

¹ Horden, Purcell (2000).

² Horden, Purcell (2006), pp.732-733.

³ Le terme est d'ailleurs réinvesti par A. Schottenhammer dans un ouvrage collectif récent, qui met en avant l'« *interconnectivity* » de l'océan Indien. Schottenhammer (2019).

⁴ Horden et Purcell, *op. cit.*

⁵ Sur la thalassologie et l'océan Indien, voir Vink (2006) ; Sharma (2019). Pour des synthèses récentes sur l'océan Indien, voir Beaujard (2012), Alpers (2014), Pearson (2016).

L'un des enjeux du cadre analytique auquel nous avons recours est donc de déterminer si le modèle braudélien est transposable aux mers de Chine. Il est aujourd'hui généralement accepté qu'il existe dans le monde *des Méditerranées*, dont les mers de Chine font partie, aux côtés des Caraïbes et de la mer Baltique¹, ce qui implique que ces espaces maritimes partagent des caractéristiques communes. L'idée que la comparaison entre la Méditerranée et ces autres espaces maritimes serait légitime a cependant mis un certain temps à s'imposer. Le premier historien à l'avoir formulé n'est autre que Braudel lui-même. Leonard Blussé raconte comment, lors de sa rencontre avec lui, ce dernier s'est lancé dans un grand parallèle entre la Méditerranée et la mer de Chine, dont les populations vivraient elles aussi au même rythme².

Le premier historien à mener une réflexion approfondie sur la diffusion du modèle braudélien à d'autres espaces maritimes est Kirti N. Chaudhuri, qui l'applique justement à l'océan Indien. Dans son ouvrage *Trade and Civilization in the Indian Ocean*³, il mêle une analyse du commerce des marchands musulmans et une réflexion sur la mer en elle-même et ses liens avec les activités humaines, dans une perspective plus directement braudélienne. Dans son ouvrage suivant, *Asia before Europe: economy and civilisation of the Indian Ocean from the rise of Islam to 1750*⁴, il étend cette réflexion à des thématiques beaucoup plus larges.

Il intègre les mers de Chine à son schéma, qu'il considère comme des périphéries de l'océan Indien semblables à la mer Baltique pour la Méditerranée ; en cela il ne considère pas les mers de Chine (ni la mer Baltique) en elles-mêmes mais uniquement dans un rapport de dépendance vis-à-vis de la matrice que constituerait l'océan Indien⁵. Dans l'article cité ci-dessus, L. Blussé fait également de la « mer de Chine » une périphérie de l'océan Indien, pour peu que l'on adopte une grille de lecture braudélienne, mais sans pour autant nier à cet espace dont il est le spécialiste son unicité⁶.

L'apport majeur de Chaudhuri est donc d'avoir redonné sa centralité à l'océan Indien, et par extension aux mers de Chine, considérées comme une de ses composantes. Cette entreprise a été poursuivie par de nombreux historiens qui ont démontré que chronologiquement parlant, il constituait le premier « centre » du monde. Pour ce faire ils ont réinvesti le concept de « système-monde » développé par Immanuel Wallerstein et évolution conceptuelle de « l'économie monde » braudélienne⁷. Alors que Wallerstein souligne

¹ Royer (2012).

² Blussé (1999), p.108.

³ Chaudhuri (1985).

⁴ Chaudhuri (1990).

⁵ La plupart des historiens de l'océan Indien soutiennent ainsi que les mers de Chine *font partie* de l'océan Indien, contrairement à la mer Méditerranée qui en serait distincte, mais de notre point de vue, *par rapport* à l'océan Indien, leur fonction est similaire. Si l'on considère l'océan Indien comme un centre, la Méditerranée tout comme les mers de Chine sont à la fois des périphéries de ce centre mais également des carrefours et des espaces de transition avec les deux autres espaces océaniques que sont l'océan Atlantique et l'océan Pacifique.

⁶ Blussé, *op. cit.*, p.113.

⁷ Wallerstein distingue trois types de système : les économies de subsistance, les économies-monde et les Empires-monde. Selon lui une économie-monde se caractérise par une « division axiale du travail », idée absente du modèle braudélien, et par un morcellement politique qui entraîne partenariats, concurrence et éventuellement conflits. A cette économie-monde dont la structure se fonde essentiellement sur les échanges marchands s'oppose les « Empires-monde » caractérisés par une unité politique et une diversité de peuples, cultures, cités... Voir Wallerstein (1980), p.322. Dans ce contexte l'Europe serait une « économie-monde » particulière, « quelque chose de différent, de radicalement nouveau, un type de système social tel que le monde n'en avait pas connu jusqu'alors » (p.39). Ce cadre conceptuel lui sert principalement à expliquer le développement du capitalisme et les raisons du succès de l'Occident.

l'exceptionnalité du système-monde européen et de sa réussite, les historiens de l'océan Indien (et les praticiens de l'histoire globale de manière générale) ont profondément remis en question cette exceptionnalité.

Ainsi, Philippe Beaujard démontre, en reprenant justement le vocabulaire de Wallerstein, qu'avant le XVI^e siècle il n'y eut qu'un seul système-monde, l'océan Indien¹. En ce sens il s'affranchit du modèle braudélien d'une « économie-monde » méditerranéenne mais également de celui de Chaudhuri pour lequel l'océan Indien était une économie-mondiale parallèle à la Méditerranée : pour lui, elles font partie d'un même ensemble². Dans un ouvrage collectif dirigé par A. Schottenhammer, ce même océan Indien est qualifié de « première économie globale »³. La prise en compte de la centralité de l'océan Indien a constitué un tournant remarquable, qui nous a permis de penser les mers de Chine non pas en elles-mêmes mais comme un espace cohérent connecté à l'un des principaux foyers économique, politique et culturel du monde.

Cependant, le parti-pris de ce travail est, sans omettre ni minimiser les connexions entre les mers de Chine et l'océan Indien à proprement parler, de considérer les mers de Chine pour elles-mêmes, ce qui est une conséquence logique du point de vue adopté. Ainsi, si on étudie les réseaux portugais, arméniens ou persans en Asie⁴, il est évident que les mers de Chine en sont une périphérie. La perspective est renversée si l'on se place du point de vue des marchands chinois et a fortiori japonais, pour lesquels l'océan Indien, à moins de voyager à bord de navires européens et exception faite des navigations célèbres de Zheng He au XV^e siècle, demeure un horizon lointain.

Si ces premiers travaux nous ont permis de réfléchir à la manière dont la mer pouvait être traitée comme un acteur historique à part entière, ou du moins comme un milieu structurant pour les activités humaines, ceux qui ont directement comparé les mers de Chine à la Méditerranée de Braudel ont eu un impact encore plus considérable. Ils nous ont permis de réfléchir et de nous positionner vis-à-vis de la pertinence de la comparaison.

L'un des historiens qui a eu le rôle le plus déterminant en la matière est Denys Lombard, l'un des plus grands spécialistes du monde malais, qui a été le premier à proposer une comparaison directe à travers la formule de « Méditerranée sud-est asiatique » : c'est le nom de la chaire qu'il obtient à l'EHESS, l'un de ses derniers articles porte sur la question⁵ et son dernier ouvrage, qu'il n'a pas eu le temps d'écrire, devait s'intituler *L'Autre Méditerranée. Réflexions sur l'histoire du monde sud-est asiatique*. L'échelle adoptée ici ne recoupe donc pas les mers de Chine, mais un espace plus restreint, regroupant le sud de la mer de Chine méridionale, la mer de Java et la mer des Célèbes, soit une superficie équivalente à la Méditerranée. L'espace qu'il circonscrit, étant effectivement entouré par les terres de l'archipel insulindien, correspond donc plus directement à la Méditerranée que les mers de Chine dans leur ensemble, largement plus vastes. Si Denys Lombard revendique l'influence

¹ Beaujard (2009). Plus tard il finit par considérer que l'Ancien monde tout entier, dès les débuts de l'ère chrétienne, forme un système. Beaujard (2012).

² *Ibid.*, pp.82-83.

³ Schottenhammer (2019). La même idée est développée dans Ray, Alpers (2007) ; Vink (2007) ; Pearson (2016).

⁴ Subrahmanyam (2013) pour les Portugais ; Aslanian (2011) pour les Arméniens ; Chaudhury, Kévonian (2018) pour les Persans.

⁵ Lombard (1998).

du modèle braudélien, son travail le dépasse et s'intéresse finalement moins à la mer en elle-même qu'aux différentes couches civilisationnelles et aux interactions culturelles et économiques qui ont façonné un espace, autour d'un carrefour dont le centre est Java.

Au même moment que D. Lombard, Anthony Reid propose une réflexion plus générale sur l'unité de l'Asie du Sud-Est autour, en partie, de la question de la mer, dans les deux tomes de son ouvrage *Southeast Asia in the age of commerce*.¹ Il n'est pas question de reprendre le terme de Méditerranée, mais de définir ici aussi un espace d'une grande cohérence, assurée par la similarité des milieux, l'existence d'un fonds culturel commun et la vitalité du commerce. Pour A. Reid, cette cohérence est même beaucoup plus grande et évidente en Asie du Sud-Est qu'elle ne l'est en Méditerranée. L'empreinte braudélienne est particulièrement forte dans la construction des deux volumes, le premier explorant le rapport des hommes et des femmes à leur milieu ainsi que les pratiques matérielles et les aspects politiques et sociaux qui relèvent du rythme le plus lent, avant d'explorer plus directement les dynamiques économiques et événementielles de ce qu'il appelle « l'âge du commerce » (soit la période XV^e-XVII^e siècles).

Dans une perspective différente, les travaux de Pierre-Yves Manguin ont également eu une influence décisive sur la formulation de ce projet. Sa thèse consacrée aux Portugais sur les côtes du Vietnam et du Champa² nous a familiarisé avec les sources propres à l'histoire des navigations et a été la première étude à nous encourager à réfléchir en termes d'interactions « vues de la mer ». L'articulation entre sources manuscrites (lettres...), récits de voyage et instruments de navigation (routiers en particulier) et cartographie, qui est au cœur de ce projet, s'inspire directement de notre lecture précoce des travaux de P-Y Manguin³.

Ces travaux ont donc le mérite d'avoir intégré à l'Asie du Sud-Est une réflexion issue de l'héritage braudélien, tout en cherchant à la dépasser. Ils ont été les premiers à nous encourager à considérer l'espace étudié dans une articulation terre/mer et non exclusivement dans une interaction entre États. Cette influence dépasse donc largement le cadre de la définition du rôle à donner à la mer comme milieu structurant et nous reviendrons sur leur héritage considérable pour la conception de cette thèse dans la section suivante.

L'objectif de ces travaux n'est cependant pas de répondre au problème formulé en introduction, à savoir la place à accorder aux « mers de Chine », qui constituent la toile de fond de cette thèse. Ils sont en effet centrés sur un espace plus restreint, plus à même en réalité d'être comparé à la Méditerranée et n'opèrent pas véritablement de jonction entre l'espace qu'ils étudient et la mer de Chine septentrionale (ou l'Asie orientale).

Dans son ouvrage *La Méditerranée asiatique*, François Gipouloux parvient à donner une cohérence à un espace qui correspond à celui que nous nommons « mers de Chine », en le reliant explicitement au modèle braudélien. Pour autant, il ne prétend pas plaquer sur l'Asie orientale les caractéristiques de la Méditerranée braudélienne : il ne tire de la formule que sa « puissance métaphorique », jugeant avec prudence que la comparaison a ses limites et demeure contestable⁴. Cette dernière est poussée assez loin puisque F. Gipouloux consacre

¹ Reid (1989, 1993).

² Manguin (1972).

³ Pour un travail plus récent dans la lignée des travaux de Manguin, voir Pham (2016).

⁴ Gipouloux (2009), p.8.

une partie de son ouvrage à l'essor des réseaux marchands vénitiens et hanséatiques au Moyen-Age, avant de tracer des lignes de convergence avec les trajectoires des marchands asiatiques. A ses yeux, les forces vives de cette Méditerranée asiatique sont, comme en Méditerranée et dans la mer Baltique, les marchands et les ports sur lesquels ils fondent leur pouvoir économique¹. Son travail met l'accent sur les marchands et les ports, mais rappelle également le rôle de la Chine comme puissance organisatrice dans la région. En effet, si Méditerranée asiatique il y a, la Chine doit y occuper une place centrale, voire la principale. C'est le parti-pris du groupe de recherche regroupé autour d'Angela Schottenhammer, qui, au même moment que F. Gipouloux, entreprend de faire de l'Asie orientale maritime une *East Asian Mediterranean*, finalement désignée comme « *semi-Mediterranean* » ou « Méditerranée élargie » dans la publication finale du groupe de recherche² – ce qui, de notre point de vue, montre d'emblée les limites de la comparaison.

En effet, tout en reconnaissant l'influence de Braudel et le caractère pionnier des travaux qui ont cherché à le dépasser, dans ce travail le terme de « Méditerranée » ne sera pas retenu. Nous ne souhaitons pas appliquer à ce cadre d'études un terme renvoyant à une vision européenne du monde car, malgré la pertinence de la comparaison, il nous paraît plus pertinent de mettre l'accent sur la spécificité de l'espace dépeint. L'étymologie même du terme est parfaitement approprié à la Méditerranée, mais moins aux mers de Chine ou même à la mer des Caraïbes : peu de mers de l'importance de la Méditerranée sont verrouillées par des détroits ou couloirs aussi étroits. Les mers de Chine ne le sont que partiellement : peut-on vraiment considérer que Taiwan et les Ryūkyū sont des terres qui « ferment » la mer de Chine ? Si l'on reprend l'argument développé chez Braudel comme chez Horden et Purcell que l'un des traits communs aux populations de la Méditerranée est la possibilité de caboter le long des côtes ou d'aller d'île en île, et de rejoindre n'importe quel point de cette manière, ce n'est pas entièrement vrai pour les mers de Chine : la route de Nagasaki à la côte chinoise se fait en deux lignes droites plutôt que le long des Ryūkyū (aujourd'hui Okinawa) jusqu'à Taiwan.

Par ailleurs, la délimitation géographique adoptée dans ce travail ne correspond pas exactement à la Méditerranée asiatique de F. Gipouloux : plutôt que de l'étendre de Vladivostok à Singapour, l'espace étudié ici part de Pusan (en Corée) à Jayakarta/Batavia et du détroit de Malacca aux Moluques. Cet espace, dont la mer est le centre, correspond à l'aire d'expansion maximale des *shuinsen* et des navires partis du Japon. Au-delà, il s'agit de la zone d'activité privilégiée des marchands chinois depuis l'époque ancienne jusqu'à l'époque contemporaine. C'est en cela que réside sa cohérence : elle est parcourue de réseaux marchands dont les Chinois sont les principaux maillons, aux côtés des Malais et des marchands venus de l'extérieur (Indiens, musulmans, Européens par la suite). Les échanges commerciaux et les interactions entre ces individus sont l'un des principaux facteurs d'unité de cet espace, ce qui fait écho à la *connectivity* de Horden et Purcell. Ainsi l'expression de « mers de Chine » renvoie à la prégnance des marchands et voyageurs chinois et à la Chine comme principal marché absorbant les flux commerciaux circulant en Asie orientale et en

¹ Dans sa recension de l'ouvrage, Philippe Pelletier reproche d'ailleurs à F. Gipouloux d'avoir sous-estimé le rôle de l'État. Voir Pelletier (2009). L'un des objectifs de cette thèse est justement de réfléchir au rôle des États dans l'organisation de ces relations commerciales.

² Schottenhammer (2008), p.2.

Asie du Sud-Est. Dans cet espace, la Chine est également la puissance qui rayonne politiquement et culturellement, en particulier via le système tributaire dont Hamashita Takeshi considère qu'il est la principale force organisatrice du commerce en Asie orientale et en Asie du Sud-Est¹. Cette conception de l'espace ne signifie pas que la Chine sera au cœur de cette étude et qu'elle seule est garante de l'unité de cet espace (c'est la mer et le commerce qui le sont), mais bien qu'il est impossible d'analyser les dynamiques commerciales et diplomatiques des mers de Chine en ignorant la Chine et les marchands qui en viennent ou en sont originaires. Ces conclusions et ce choix dans la toponymie sont ceux adoptés par Wang Gungwu, qui fait partie du groupe de recherche d'Angela Schottenhammer mais qui, dans le chapitre introductif à l'ouvrage consacrée à la « Méditerranée est-asiatique », précise que, « par commodité », il préfère utiliser le terme de mers de Chine !² Au-delà de la commodité, ce choix nous semble bien plus adapté à la spécificité de l'espace considéré, bien que les traits relevés par Braudel et plus récemment par Horden et Purcell puissent parfaitement être mobilisés pour l'analyser.

L'analyse du rôle à donner aux mers de Chine dans l'évolution historique de l'Asie orientale et de l'Asie du Sud-Est n'est pas une chasse gardée occidentale et les historiens japonais se sont précocement intéressés à ces questions. Notre travail de recherche s'est donc également appuyé sur une historiographie maritime japonaise, relativement ancienne mais complètement méconnue en Occident en raison du faible nombre de publications en anglais.

Avant la constitution d'un courant fondé sur l'étude de la mer, dès le début du XX^e siècle, le mouvement de l'« histoire des relations Est-Ouest » (*tōzai kōshōshi* 東西交渉史) marque le début d'un intérêt précoce des Japonais pour l'histoire des circulations transcontinentales ou maritimes : d'abord centré sur l'étude des routes de la Soie, ce courant a ensuite pris en compte le commerce maritime³.

Un autre courant important de cette époque est « l'histoire des mers du Sud »⁴ (*nanyōshi* 南洋史), qui est né comme une spécialité de la nouvellement créée Université impériale de Taihoku (Taipei) à Taiwan en 1928⁵, et dont les principaux représentants ne sont autres que Murakami Naojirō et Iwao Seiichi. En effet, en tant que spécialistes des relations entre le Japon et l'Occident, tous deux ont été confrontés aux questions du croisement des sources, du commerce interculturel, ou du rôle de la mer. Cependant, leurs travaux ne proposent pas de réflexion sur ces thématiques : par exemple, il n'est pas question de Braudel chez Iwao, qui ne s'intéresse pas réellement à la mer en tant qu'espace socio-économique structurant pour les activités humaines. A leur décharge, la première traduction japonaise de *La Méditerranée* ne date que de 1991-1995 – même si Iwao et Murakami devaient avoir lu *La Méditerranée* dans le texte.

Ils ont néanmoins joué un rôle dans l'émergence d'un courant historiographique, traduit ordinairement sous le nom d'« histoire maritime », la *kaiikishi* 海域史. Avant que le mot soit forgé, des historiens japonais ont tenté, dans une perspective plus directement braudélienne,

¹ Hamashita (2008) pour une sélection d'articles traduits en anglais.

² Schottenhammer (2008), p.7.

³ Suzuki (2018), p.120.

⁴ De *Nanyang*, le terme chinois désignant l'Asie du Sud-Est.

⁵ Nanta (2018).

d'écrire l'histoire d'un espace maritime circonscrit et caractérisé par une forme d'unité, en utilisant le terme de *kaiiki*, que l'on peut traduire par « aire » ou « zone maritime »¹. Le terme est utilisé dans des publications scientifiques depuis 1966, mais il est alors limité aux champs de la géographie ou de l'océanologie².

La première occurrence de ce terme dans une étude historique date de 1986 et il s'agit justement d'une étude centrée sur les mers de Chine, dirigée par Nakamura Tadashi : *Chū kinsei ni okeru Kan-shina kaiiki kōryūshi no kenkyū* 中近世における環シナ海域交流史の研究 (Etudes sur l'histoire des relations dans l'aire de la mer de Chine orientale à l'époque médiévale et moderne)³. La mer de Chine orientale est ici également considérée comme un espace défini par les relations et circulations qui la parcourent. En revanche, l'espace considéré ne recoupe pas l'ensemble de l'espace maritime où se déploient les navigations chinoises (puis japonaises) : la perspective est centrée sur la zone septentrionale et le monde sinisé.

Yajima Hikoichi 家島彦一 est sans doute l'un des premiers historiens à avoir mené une réflexion approfondie sur la mer comme espace socio-économique : avant les premiers grands travaux de K.N. Chaudhuri, il propose l'idée d'un « monde maritime » de l'océan Indien, dans son extension la plus importante (c'est-à-dire comprenant les mers de Chine). Les caractéristiques de ce « monde » est le partage de conditions climatiques, écologiques et naturelles (la mousson par exemple), l'influence d'une civilisation dominante (l'Islam), et les relations d'interdépendance et de coexistence créées par ces conditions⁴. Pour traduire son concept en japonais, il utilise l'expression de « monde maritime de l'océan Indien » (*Indoyō kaiiki sekai* インド洋海域世界). Comme chez Chaudhuri, on retrouve l'idée de l'océan Indien comme matrice civilisationnelle dont les mers de Chine seraient la partie orientale.

Dans ses travaux ultérieurs, Yajima précise sa pensée : l'océan serait composé de « petites aires maritimes » interdépendantes et reliées entre-elles, qui donneraient toute sa dynamique à l'océan Indien et assureraient son unité et sa cohérence⁵. Yajima associe également la théorie des réseaux à sa notion de « monde maritime de l'océan Indien », en prenant appui sur le réseau de ports qui contribuent à l'unité de l'océan⁶. Ces approches, bien que plus globalisantes que le travail présenté ici, développent des concepts et des méthodes d'analyse que nous pouvons aisément convoquer. L'un des éléments fondateurs de la « connectivité » de cet espace est bien, comme c'est le cas à l'échelle de l'océan Indien au sens large, le réseau de ports qui favorisent la circulation des hommes, des marchandises et des idées.

Ces travaux marquent véritablement la constitution d'une « histoire maritime » / *kaiikishi* japonaise, une historiographie qui propose une réflexion générale sur le lien entre la mer et l'histoire. Kawakatsu Heita, en plus de ses travaux sur le « système *sakoku* », s'est également

¹ 海 *kai* et 域 *iki* signifient respectivement « mer » et « aire/zone/territoire ».

² Suzuki, *op. cit.*, p.125.

³ Nakamura (1986).

⁴ Yajima (1977), p.197.

⁵ Yajima (2006), p.17.

⁶ Yajima (1992).

intéressé au rôle de la mer comme matrice civilisationnelle¹ et a rendu hommage à Braudel en dirigeant une publication qui fait suite à la traduction en japonais de *La Méditerranée*².

Au cours des années 2000, les travaux se réclamant de ce courant ont connu une sensible augmentation. Un programme de recherche international intitulé « Les échanges maritimes en Asie orientale et la formation de la culture traditionnelle japonaise » (2005-2010) a joué un rôle central en la matière, en proposant de montrer comment les circulations maritimes et les contacts entre la Chine, la Corée et le Japon ont contribué à la création de la culture japonaise³. L'intérêt de ce projet pour notre travail est de mettre une fois encore l'accent sur la manière dont la mer est aux fondements d'une évolution historique. De la même manière que la culture japonaise est née de ses contacts, exclusivement maritimes, avec la Chine et la Corée, la forte croissance du commerce et des relations extérieures dans le Japon de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle s'explique par un investissement accru des Japonais comme des Viêt dans les activités maritimes et les réseaux des mers de Chine.

Parmi les publications issues de ce programme figure un ouvrage collectif, *Umi kara mita rekishi* 海から見た歴史 (L'Histoire vue de la mer), dirigé par Haneda Masashi⁴. Il comprend une vingtaine de contributions, réparties en trois parties correspondant à trois temporalités distinctes : une mer « ouverte » (1250-1350), une mer « disputée » (1500-1600) et une mer « compartimentée » (1700-1800). Cet ouvrage a été traduit en anglais en 2019, en codirection avec Oka Mihoko, sous le titre *A maritime history of East Asia*.

Cet ouvrage est l'un des nombreux indices d'une évolution majeure dans l'historiographie des mers de Chine, survenue dans les années 2000 et qui s'est développée surtout dans les années 2010 : la multiplication des projets et ouvrages collectifs sur les mers de Chine qui couvrent à la fois l'Asie orientale et l'Asie du Sud-Est, et qui traitent donc d'un seul bloc l'espace que nous étudions, dans une perspective explicitement « vue de la mer »⁵. Cette thèse s'inscrit donc dans l'héritage direct de cette tendance historiographique qui définit très clairement les mers de Chine comme un espace unifié et distinct, bien qu'en relation étroite avec l'océan Pacifique et l'océan Indien. La particularité de ces travaux est qu'ils croisent historiens occidentaux et asiatiques, ce qui montre très bien que l'historiographie japonaise (ou chinoise) ne se développe pas indépendamment de l'historiographie en langue anglaise. Ces différents ouvrages ont constitué autant de sources d'informations et d'inspiration pour enrichir la contextualisation de ce travail, en prendre en compte des aspects moins connus ou y intégrer des domaines déjà bien étudiés⁶. De ce point de vue, cette thèse se

¹ Kawakatsu (1997).

² Kawakatsu (1996). Les grands historiens japonais spécialistes de la question ont contribué à cet ouvrage en consacrant un chapitre à leur spécialité, tels que Yashima Hikoichi (sur le « monde maritime de l'océan Indien »), Hamashita Takeshi, Ishii Yoneo (spécialiste entre autres des relations entre le Japon et le Siam), mais aussi Amino Yoshihiko, un des principaux historiens japonais du XX^e siècle, et nul autre qu'Immanuel Wallerstein, dont l'ouvrage propose une traduction d'un article sur « Braudel et le Japon ».

³ Suzuki, *op. cit.*, p.126 ; Haneda (2017b), pp.57-58.

⁴ Haneda, Kojima (2013).

⁵ On peut distinguer les ouvrages véritablement centrés sur la mer et ceux dont l'ampleur est plus large et le contenu moins homogène. Pour la première catégorie voir Schottenhammer (2005, 2008, 2019), qui fait explicitement référence au paradigme braudélien ; Antony (2010) ; Fujita, Momoki, Reid (2013) ; Andrade, Hang (2016) ; Bentley (2019). Pour la seconde : Nagazumi (2010) ; Elman, Liu (2017) ; Swope, Andrade (2017).

⁶ En particulier les aspects des relations Japon-Asie du Sud-Est déjà connus, tels que les connexions avec Manille : Tremml-Werner (2015) ; ou bien les relations Japon-Asie du Sud-Est après les années 1630 : Shimada (2006) ; Hoang (2007) ; Iioka (2009).

présente comme une contribution supplémentaire à ce champ disciplinaire, que l'on pourrait désigner comme l'historiographie des mers de Chine.

Le développement de ces travaux doit beaucoup au « tournant global »¹ des années 1990-2000, qui a vu émerger en histoire les notions d'histoire mondiale, globale, transnationale ou connectée. Ces courants ont pour origine commune la réflexion amorcée par Braudel sur les milieux maritimes comme moteurs de l'évolution historique, mais leur ambition est plus vaste et leurs méthodes plus diverses. Ils cherchent à restituer des circulations, des connexions et des interactions en abandonnant le point de vue de l'État nation ou de groupes présumés comme homogènes (ethniques, religieux) et plus généralement à poser la question des échelles les plus adéquates à l'analyse de ces relations.

Tous ces courants n'ont pas eu la même influence sur la construction de ce travail de recherche, dont l'approche est plus micro que macro. Néanmoins, ils forment un vivier historiographique extrêmement riche pour un sujet portant sur les relations interculturelles et les circulations maritimes.

2. Jeux d'échelles : histoire globale, microhistoire et histoires connectées

Les différents courants qui ont connu un essor rapide depuis les années 1980-1990 sous les noms d'histoire globale, histoire connectée etc. – ou bien qui en appliquent les méthodes sans nécessairement en revendiquer l'appellation – ont joué un rôle crucial dans la construction de ce travail de recherche. L'Asie orientale, l'Asie du Sud-Est et les mers de Chine occupent une place certes croissante mais minoritaire au sein de cette nébuleuse historiographique. L'enjeu de notre travail est donc d'extraire de ces historiographies, portant sur la Méditerranée, l'Atlantique, l'océan Indien ou plusieurs de ces espaces voire le monde entier, des principes, des méthodes et des concepts que l'historiographie des *shuinsen* n'a pas convoqués et de démontrer qu'ils sont pertinents à l'analyse de la connexion entre le Japon, le Đai Viêt et le Champa.

Le premier de ces principes découle directement de l'héritage braudélien et il en a déjà été question précédemment : l'abandon de l'État-Nation (de ses frontières, de ses provinces, de ses villes...) comme horizon privilégié de l'analyse. Ainsi, cette thèse n'est pas tant une thèse d'histoire du Japon ou du Vietnam, ou de relations entre plusieurs États, qu'une thèse d'histoire des relations interculturelles et circulations maritimes en mers de Chine. Ce positionnement a un double avantage : il permet de déplacer le point de vue au-delà des historiographies nationales tout en lui donnant un ancrage spatial qui permet une analyse à l'échelle micro et régionale.

Un autre principe fondamental est la révision du rôle joué par les Européens dans l'évolution historique du monde à partir du XV^e siècle et la remise en cause de leur hégémonie sur les flux commerciaux avant le XIX^e siècle. En effet, en raison du biais des sources, les Européens sont surreprésentés dans la documentation portant sur les relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est et en particulier sur les communautés japonaises d'Asie du Sud-Est. Pourtant, l'une des principales idées développées dans cette thèse est que les Européens sont largement restés en marge de cette connexion et n'ont pu trouver leur place

¹ Caillé, Dufoix (2013).

dans ces réseaux et ces activités commerciales que par l'intermédiation des Japonais, au moins dans un premier temps.

La troisième idée découle de la précédente : il s'agit d'accorder toute leur importance aux sources locales et pour reprendre une expression de R. Bertrand, leur donner « une égale dignité »¹. Cette approche n'est pas nouvelle : l'historiographie des *shuinsen*, qu'elle soit rédigée en japonais ou dans une autre langue (Péri), afin de mener une analyse des relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est, s'appuie sur un corpus en langues multiples. Les principaux documents sont japonais et chinois et les sources européennes ne viennent que les compléter sans être jugées plus dignes d'attention ou plus précieuses². Dans tous les cas ce principe nous a guidés dans notre appréhension des sources non-européennes et nous a invités à adopter une lecture plus critique des sources européennes : l'un des apports de ces différentes démarches historiographiques est bien de nous avoir permis de relativiser la centralité des acteurs européens, suggérée par les sources qu'ils produisent³.

Ces différents principes participent tous d'une même idée de replacer les acteurs les plus légitimes au centre de leur histoire ainsi que la documentation dont ils sont à l'origine et *in fine*, de « provincialiser l'Europe », comme y invite Dipesh Chakrabarty dans un ouvrage désormais célèbre⁴ et plus généralement à « décentrer le regard », formule utilisée aussi bien en histoire que dans d'autres disciplines⁵. Ils sont devenus les mots d'ordres de l'histoire globale et des courants qui s'y rapportent⁶.

Au-delà des principes, les travaux pouvant être rattachés à cette catégorie ont pour objet d'étude des notions ou phénomènes qui sont au cœur de ce travail de recherche : circulations transnationales et maritimes, transferts d'idées et de savoirs, relations interculturelles, connexions, migrations, contacts et hybridations.

Pour autant, tous ces travaux ne sont pas d'importance égale dans la construction de cette thèse : on effectue, nous considérons que les thématiques portées par ceux qui se rangent derrière l'étiquette d'« histoire globale » à proprement parler n'entretiennent qu'une relation lointaine avec la démarche adoptée ici. Néanmoins, de la même manière que les travaux portant sur la mer nous ont permis de redéfinir la place des mers de Chine dans notre réflexion, certains travaux ont été nécessaires à la construction de notre cadre spatial et à la contextualisation de notre sujet.

¹ Bertrand (2011), p.14.

² Précisons néanmoins que depuis l'époque coloniale, les historiens n'ont pas jugé de la même manière les sources chinoises ou japonaises et les sources d'Asie du Sud-Est à l'époque moderne, auxquelles fait référence R. Bertrand et dont la valeur historique était jugée négligeable en comparaison des sources européennes contemporaines. Il existe parmi les historiens occidentaux des spécialistes et admirateurs sincères des sources chinoises ou japonaises dès le XIX^e siècle. L'égalité des sources est donc moins un problème pour le Japon que pour l'Inde, par exemple. Voir Lieberman (2003), pp.7-8 pour la question de la hiérarchisation des sources de l'époque moderne portant sur l'Asie du Sud-Est.

³ Voir en particulier le chapitre IX, section 1, et l'analyse du réseau de l'East India Company qui met en avant cette tension entre centralité des acteurs européens due au biais des sources et centralité réelle des marchands japonais dans le cadre des activités commerciales.

⁴ Chakrabarty (2000). Dans le même esprit mais de manière plus provocante, voir le tout aussi célèbre Goody (2001) portant sur le « vol de l'histoire » opéré par l'historiographie occidentale.

⁵ Grabowsky (2011), pp.142-161 ; Maurel (2014), pp.183-204 ; Kontler *et al.* (2014).

⁶ Voir Conrad (2016) ; Beckert, Sachsenmaier (2018) ; Haneda (2018a et b) ; Stanziani (2018) pour les réflexions d'ensemble les plus récentes sur l'histoire globale.

L'une des principales caractéristiques – et parfois critiques qui lui sont formulées – de l'histoire globale est de s'intéresser aux conditions d'émergence de la mondialisation et à son histoire. Dans le cadre de ce travail de recherche, l'enjeu est de démontrer que notre cadre spatial, les mers de Chine, joue un rôle de premier plan dans l'émergence d'une première mondialisation à l'époque moderne. Ce sont les thèses développées par André Gunder Frank, pour lequel le centre de l'économie mondiale est en Asie entre 1500 et 1800¹, Roy Bin Wong, qui a redonné à la Chine la place centrale qu'elle occupait à la même époque², ou encore Kenneth Pomeranz, dont le livre sur la « Grande divergence » entre l'Europe et la Chine a cherché à prouver que si divergence il y eut, elle ne survint qu'au XVIII^e siècle³. Le développement de travaux sur la circulation de l'argent et son absorption par le marché chinois ont également contribué à mettre en avant la centralité des mers de Chine dans l'économie globale à l'époque moderne⁴. La connexion Japon-Đai Viêt étant fondée sur l'échange de soie chinoise (et viêt) contre de l'argent japonais⁵, la prise en compte de l'argent comme l'un des principaux moteurs de la mondialisation était une donnée indispensable à intégrer à notre travail.

Les travaux qui ont eu un impact encore plus grand sur cette thèse sont ceux qui ont directement appliqué les méthodes exposées ci-dessus aux mers de Chine ; soit ceux dont l'ambition était de s'extraire de l'eurocentrisme et du cloisonnement national tout en s'intéressant directement à cet espace.

Ainsi, l'œuvre la plus importante et la plus inspirante dans le développement d'une histoire globale appliquée à l'Asie et de son évolution ultérieure est *Le carrefour javanais* de Denys Lombard, sous-titré justement « essai d'histoire globale »⁶, à une époque où l'expression n'est quasiment jamais utilisée en français, et en tout cas jamais dans une acception proche des méthodes présentées ci-dessus. Le tour de force de D. Lombard est sans aucun doute d'avoir proposé une réflexion dans la lignée de l'École des Annales, mais à travers une méthode nouvelle et finalement assez peu représentée dans la plupart des travaux se réclamant de l'histoire globale aujourd'hui. De plus, il a ouvert la voie à un type plus spécifique d'analyse historique, l'histoire connectée de Sanjay Subrahmanyam.

Dans son ouvrage en trois volumes, D. Lombard propose une analyse des différentes strates culturelles, économiques et politiques qui ont modelé l'histoire de Java, en commençant contre toute attente par l'influence occidentale et coloniale, puis en remontant à l'Islam et à la Chine, et enfin à l'héritage sanskrit ; autant de couches qui sont au fondement d'une approche qualifiée de « géologique ». L'un des principaux apports de cette somme monumentale, c'est de montrer que la prétendue occidentalisation de Java n'est qu'une étape, sans doute la moins importante et la moins significative, de son évolution historique. Elle a également le mérite de mettre l'accent sur la centralité de Java, qui n'est plus dépeinte comme la périphérie exotique à laquelle le dédain occidental et l'orientalisme l'avaient réduite, mais

¹ Frank (1998).

² Wong (1997).

³ Pomeranz (2000).

⁴ Flynn, Giraldez (1995, 2002), Frank (1998), pp.131-150 ; Hamashita (2008), pp.39-56 ; Rawski (2015), pp.80-82 ; Perez Garcia (2019).

⁵ Echange que Hoàng (2007) met en valeur.

⁶ Lombard (1990).

comme un pôle à partir duquel s'organise tout un monde. Celui-ci ne se borne pas à « l'économie-monde » braudélienne, mais il est le creuset de multiples civilisations tout autant que le maillon central d'un réseau commercial à cheval sur plusieurs océans et d'innombrables territoires. C'est ce que recouvre la notion de « carrefour » ; avant Denys Lombard, et en-dehors des cercles fermés des spécialistes de l'Asie du Sud-Est, peu d'historiens avaient conscience que Java en était l'un des plus grands. En ce sens, les travaux qui se rattachent à l'histoire globale sont redevables de l'entreprise menée dans cet ouvrage. Pour S. Subrahmanyam, qui revendique cet héritage, l'expression « d'histoire globale » chez D. Lombard doit se comprendre comme un projet d'histoire totale, visant à « traiter à la fois les aspects politiques, sociaux, économiques et culturels d'une région »¹.

De nombreux aspects de l'entreprise de D. Lombard ont influencé la démarche entreprise dans cette thèse. Nous avons-nous-mêmes l'ambition de dresser une « histoire totale », visant à restituer tous les aspects de la connexion entre le Japon et le Đai Viêt. Nous en adoptons néanmoins une définition plus modeste et plus restreinte, puisqu'il ne s'agit pas de restituer l'ampleur chronologique de l'œuvre de D. Lombard. La notion de « carrefour » est également importante puisqu'elle insiste à la fois sur l'inscription de cet espace dans la mondialisation, sur ses connexions avec le monde sinisé et l'océan Indien, mais définit également cet espace en termes de centre vers lequel les flux convergent. Hôi An est à ce titre l'un des « carrefours » majeurs du commerce en Asie du Sud-Est ainsi que du réseau des quartiers japonais (*Nihonmachi*). La figure du réseau est d'ailleurs à nos yeux une manière d'incorporer et de dépasser la notion de carrefour, puisqu'elle permet de visualiser, via leurs connexions, ce qui fait des carrefours des points centraux. Enfin, la caractérisation de l'influence européenne comme empreinte superficielle fait écho à la présence européenne, elle aussi visible mais relativement superficielle dans les territoires viêt au XVII^e siècle.

Les deux volumes d'Anthony Reid ont également constitué une source d'inspiration majeure pour notre travail, tout en ayant eux aussi contribué à l'émergence d'une histoire globale de l'Asie du Sud-Est. En effet, l'ambition de A. Reid est de faire de l'Asie du Sud-Est toute entière un carrefour commercial de grande ampleur, ainsi que de défendre son unité². Comme Denys Lombard, mais avec une démarche différente, A. Reid cherche lui aussi à écrire une histoire « totale » de l'Asie du Sud-Est entre le XV^e et le XVII^e. Il prend en compte les aspects politiques, sociaux et culturels et accorde, conformément à ce que laisse entendre le titre de l'ouvrage, une importance toute particulière au commerce comme principal moteur de l'évolution historique de la région. Bien que s'appuyant majoritairement sur les récits de voyage et autres sources européennes, il utilise également abondamment les textes de lois et épouées en langues locales et évoque les chroniques royales de la péninsule.

Nous avons décidé nous-mêmes d'intégrer la formule et l'idée d'un « âge du commerce » en Asie du Sud-Est à ce travail. En effet, si le commerce n'est qu'une partie des thématiques abordées dans ce travail, qui se consacre également à la diplomatie, aux savoirs géographiques et à la dimension culturelle des échanges, ces aspects sont tous, sans exception,

¹ Subrahmanyam (2014).

² C'est à ce type d'approche que s'en prennent les auteurs francophones de l'ouvrage *Guerre et paix en Asie du Sud-Est*, en même temps que celle de Lombard, voir Nguyễn Thế Anh, Forest (1998), pp.5-6. S. Subrahmanyam lui-même se montre peu convaincu par l'argument de l'unité de l'Asie du Sud-Est : Subrahmanyam (1997), p.743. Enfin, V. Lieberman en fait une critique détaillée, voir plus bas.

des conséquences des relations commerciales établies entre les rives des mers de Chine. Si une connexion durable s'établit entre le Japon et le Đại Việt, c'est bien en raison d'une dynamique générale d'essor du commerce en mers de Chine. L'objectif de cette thèse est ainsi d'intégrer, davantage que Reid ne l'a fait, les navigations japonaises et la réponse viet à ces nouveaux flux au schéma plus général d'un âge du commerce en mers de Chine – plutôt qu'en « Asie du Sud-Est », qui exclut le monde sinisé.

Parmi les historiens ayant soulevé la question du décentrement du regard et du dépassement de l'État-Nation comme horizon privilégié de la recherche historique figurent également certains des historiens japonais dont il a déjà été question. En effet, la redéfinition du Japon d'Edo non plus comme un pays « fermé » mais contrôlant, à divers degrés et selon des stratégies fluctuantes, ses relations extérieures, est indissociable d'une réflexion plus générale sur son inscription dans la mondialisation accrue des relations internationales en Asie maritime à l'époque moderne. Les travaux d'Arano Yasunori promouvant l'abandon de la formule de *sakoku* visent clairement cet objectif. Arano est également à l'origine, avec Ishii Masatoshi et Murai Shōsuke, d'un ouvrage cherchant explicitement à décroiser l'histoire du Japon en inscrivant son histoire « dans » celle de l'Asie¹. A cet égard les travaux de Hamashita Takeshi, eux-aussi déjà mentionnés, ont joué un rôle majeur en plaçant la perspective du côté du système tributaire chinois, en tant que système structurant les échanges en Asie orientale et en Asie du Sud-Est, à une échelle intermédiaire entre le monde et l'Etat². Ces auteurs ne se revendiquent pas explicitement de l'histoire globale ou un équivalent. Pourtant, remettre en cause la prétendue fermeture du Japon d'Edo est une démarche qui répond aux mêmes objectifs : abandonner un point de vue européocentré sur les relations internationales en Asie maritime, réfléchir en termes de connexions plutôt que de cloisonnement etc. Le travail de recherche que nous proposons est lui-même une contribution, comme nous le soulignons auparavant à propos des volumes d'A. Reid, à la réinscription de l'histoire du Japon dans celle des mers de Chine, de l'Asie et du monde, avant et pendant l'époque Edo. Son apport, en comparaison des précédents travaux, est de redonner toute son importance à la connexion avec l'Asie du Sud-Est.

Il serait donc trompeur d'imaginer que l'historiographie japonaise ne se soit pas impliquée activement dans ces débats. A ce titre l'un des principaux praticiens japonais de l'histoire globale et surtout l'un de ceux à avoir le plus réfléchi à la manière de l'écrire est Masashi Haneda. Depuis une dizaine d'années, il défend le modèle d'une « nouvelle histoire mondiale » (*atarashii sekaishi* 新しい世界史), dont le projet a été formulé dans un ouvrage de 2011, *Atarashii sekaishi e* 新しい世界史へ (Vers une nouvelle histoire mondiale) récemment traduit en anglais³, puis précisé dans un ouvrage plus récent, *Gurōbaruka to sekaishi* グローバル化と世界史 (Globalisation et histoire mondiale)⁴.

Son projet est de proposer une nouvelle méthode pour l'écriture de l'histoire globale ou mondiale, qu'il souhaite réunir sous un même programme. Pour lui, il s'agit de lutter, dans la lignée des travaux qui l'ont précédé, contre la prééminence de l'État-Nation comme grille de

¹ Arano, Ishii, Murai (1992), pp.121-122.

² Hamashita (1990).

³ Haneda (2018a).

⁴ Haneda (2018b).

lecture privilégiée de la recherche historique, et, dans la continuité de travaux plus récents, contre le maintien de l'eurocentrisme et la naissance concurrente d'autres formes de centralités (sinocentrisme¹...). De manière positive, il s'agit de promouvoir une histoire à l'échelle du globe, et véritablement à cette échelle : une historiographie qui ne prendrait en compte que les circulations internes aux pays européens, quand bien même elles s'étendraient sur trois continents, n'en relèverait donc pas².

Pour illustrer la manière dont il conçoit les jeux d'échelles, il prend l'exemple particulièrement parlant de la différence entre historiographie locale et nationale au Japon : il existe ainsi une historiographie de chacune des préfectures japonaises, mais l'historiographie du Japon n'est pas l'addition et la juxtaposition de chacune de ces historiographies. Elle est, au contraire, l'histoire du Japon considéré comme un tout et un ensemble cohérent. De la même manière, l'histoire globale ne peut être selon lui ni la juxtaposition des histoires nationales (ce que tous les praticiens d'histoire globale s'accordent à dire), ni la juxtaposition d'études de cas qui ne s'inscriraient pas nécessairement dans le cadre de l'État-Nation³. En ce sens, sa vision de l'histoire globale recoupe l'idée, présente chez Wallerstein et d'autres, que l'histoire globale serait l'histoire de la mondialisation, tout en refusant le schéma diffusionniste de ce dernier, ainsi que l'accent mis sur le développement du capitalisme, la Grande divergence et la dichotomie entre l'Europe et « le reste ». Son programme a un objectif clairement assumé : écrire une histoire qui serve à appréhender le futur de l'humanité, dans un contexte mondialisé.

L'application de ce programme pourrait être, selon lui, la rédaction d'une histoire globale de l'humanité à un point donné de l'histoire : Haneda privilégie donc une perspective synchronique qui correspond à ce que promeut Sebastian Conrad dans son ouvrage sur l'histoire globale⁴. Néanmoins, ce programme n'a pas encore été mis en pratique, puisque le dernier ouvrage rédigé par Haneda traite, plus classiquement, de l'Asie maritime au sens large. Elle est consacrée aux compagnies à charte européennes en Asie⁵ : loin de tout eurocentrisme, et conformément aux principes convoqués dans ses autres publications, Haneda replace néanmoins l'histoire de ces organisations dans les évolutions historiques des puissances de l'océan Indien et des mers de Chine.

Les travaux de Haneda Masashi témoignent de la manière dont les historiens japonais se sont emparés des méthodes et concepts de l'histoire globale pour en proposer une lecture spécifique et aspirent à la renouveler. Son programme rencontre un écho certain, mais limité, avec les objectifs de cette thèse, puisque l'objet de cette dernière n'est pas une observation à l'échelle « globale » de phénomènes historiques. Néanmoins, cette contribution, visant à analyser les réseaux des marchands du Japon dans leurs relations avec le Đai Việt et le Champa, pourrait être articulée à une réflexion plus générale sur les communautés marchandes et leurs réseaux à l'époque moderne, à l'échelle du monde. C'est là l'un des objectifs de cette thèse : se consacrer à l'analyse de réseaux géographiquement situés (en mers de Chine) mais en soulevant et mobilisant des questions qui portent sur les activités des

¹ Wong (2003) ; Perez Garcia (2019).

² C'est d'ailleurs une critique et un débat récurrents, au sein des praticiens de l'histoire globale.

³ Haneda (2017b), p.61.

⁴ Conrad (2016), p.155.

⁵ Haneda (2017a).

marchands en règle générale. C'est en ce sens que notre travail pourrait se rattacher à une histoire véritablement « globale », comme l'entend Haneda ; mais plutôt dans le cadre d'un travail collectif¹.

Les différents travaux que nous avons abordés jusqu'ici sont les principaux représentants de l'histoire globale à avoir nourri notre réflexion ; pourtant, comme nous l'avions suggéré précédemment, la plupart des ouvrages se rattachant à ce courant adoptent une démarche assez éloignée de la nôtre. La principale différence se situe dans l'échelle adoptée. En effet, la majorité des travaux en histoire globale adoptent une échelle variant entre le macro et le mondial qui interdisent l'analyse d'interactions quotidiennes ou à l'échelle du port, du navire ou du palais royal². Cette thèse vise pourtant, dans la limite des sources, à restituer les moments de contacts et les rencontres survenues entre Japonais, Viêt, Cham, Chinois et Européens, ce qu'un point de vue englobant rend plus difficile car il s'attache moins aux acteurs qu'aux dynamiques internationales.

La tendance des grandes synthèses d'histoire globale à produire des récits trop généraux et déconnectés du terrain est une critique récurrente, qui a été par exemple formulée par David A. Bell dans une tribune polémique qui s'en prend au principe même de la synthèse³ et à laquelle nous souscrivons. Il y souligne ainsi la qualité de l'immense ouvrage de 1160 pages dirigé par Emily Rosenberg et intégré à un vaste programme d'écriture d'une histoire du monde mené par Jürgen Osterhamer et Iriye Akira, *A World Connecting*⁴, qui porte sur la période 1870-1945. Dans le même temps, il est forcé de reconnaître les nombreux oublis et manques de cet ouvrage, dont l'un des principaux serait (et c'est une critique que l'on peut émettre à l'égard de l'histoire globale en général), l'oubli des acteurs, faute en réalité de place à leur consacrer. L'attention accordée dans cette thèse aux acteurs et aux moments de

¹ La dimension collective nous semble indispensable pour l'écriture d'une histoire véritablement « globale », parce que cette dernière nécessite un nombre de compétences difficilement mobilisables par un individu seul. D'aucuns pourraient rétorquer que les travaux collectifs sont souvent un mélange d'études de cas disparates, sans idée directrice qui donnerait une cohérence à l'ensemble. De plus, en soi, un ouvrage collectif ne constitue pas la garantie que tous les aspects d'un sujet seront effectivement traités et beaucoup d'ouvrages collectifs portant sur une question « globale » tendent à n'être que la collection des thématiques de recherche des différents historiens et historiennes qui y contribuent, regroupées sous un thème construit *a posteriori*. Il existe néanmoins des projets ou programmes de recherche qui sont articulés autour d'une approche ou d'une problématique clairement définie, autour de laquelle une communauté de chercheurs crée du savoir et parvient à dégager des conclusions générales et cohérentes, mais appuyées sur une maîtrise approfondie des sources et historiographies locales. C'est dans un cadre similaire que les objets et thèmes de l'histoire globale seront, à notre sens, les mieux exploités.

² C'est pour cette raison que la plupart des grands titres de l'histoire globale sont des synthèses avec une grande ampleur chronologique ou géographique : ainsi de Bayly (2003) qui se propose d'étudier le XIX^e siècle à l'échelle du monde, ou de Tignor *et al.* (2008) qui concilie l'histoire globale avec le vieux projet d'histoire universelle. Le focus peut être thématique sur une grande ampleur géographique et chronologique : ainsi de Grenouilleau (2006) sur les traites négrières et dont le sous-titre est justement « essai d'histoire globale » ou encore Findlay, O'Rourke (2007) qui analysent l'articulation entre commerce et violence sur le temps long, sans se départir néanmoins d'un point de vue eurocentré, puisque par exemple les développements sur le commerce en Asie orientale et en Asie du Sud-Est partent de l'expansion européenne.

³ Bell (2013), dont le titre (« This is what happens when historians overuse the idea of the network ») induit en erreur puisque l'objet de la critique n'est pas vraiment le concept de réseau mais certains des fondements de l'histoire globale. Cette tribune, en même temps que celle de J. Adelman sur le site *Aeon* (Adelman 2017), a donné lieu à un intense débat dont le paroxysme est une « Discussion » rédigée par R. Drayton et D. Motadel publiée dans le numéro 13 du *Journal of Global History*, qui comporte également la réponse de Bell et Adelman. Voir Drayton, Motadel (2018).

⁴ Rosenberg (2012).

l'échange nous paraît donc, *in fine*, peu compatible avec la démarche « globale » qui caractérise le courant qui a aujourd'hui le vent en poupe dans l'historiographie des circulations transnationales.

Une autre caractéristique d'un certain nombre d'études se rattachant à l'histoire globale est le comparatisme, mené par exemple de manière stimulante par K. Pomeranz¹. Cependant ce n'est absolument pas la démarche que nous proposons ici, qui, plutôt que de comparer le Japon et le Đai Việt, les connecte. Un exercice qui se rapproche du comparatisme mais a été nécessaire à la construction de ce travail de thèse est l'œuvre monumentale en deux volumes de Victor Lieberman, *Strange Parallels*², consacrée à l'Asie du Sud-Est. Ces ouvrages se présentent comme l'aboutissement et le dépassement de plusieurs traditions historiographiques : l'eurocentrisme de l'historiographie coloniale, l'incapacité de l'historiographie « autonomiste »³ à penser l'Asie du Sud-Est dans ses interactions avec le reste du monde et à concevoir les changements et évolutions dans son histoire, mais également l'hypothèse d'A. Reid d'un « âge du commerce »⁴. Ainsi l'objectif de V. Lieberman est de restituer l'évolution propre à l'Asie du Sud-Est continentale, qu'il désigne sous le terme d'« intégration », en montrant que, contrairement à ce que prétend Reid, cette évolution ne dépend pas principalement du commerce maritime : elle est caractérisée par une expansion territoriale, une centralisation administrative et une homogénéisation culturelle et ethnique⁵. Du point de vue de ce travail de recherche, les nuances apportées par Lieberman nous ont permis de reconsidérer le modèle proposé par A. Reid mais n'ont pas fragilisé l'un des postulats fondamentaux de cette thèse. C'est bien le commerce qui est à l'origine des interconnexions entre les rives des mers de Chine et la formule « d'âge du commerce » nous paraît toujours aussi pertinente, tant que l'on considère qu'elle est aussi l'affaire des États et non uniquement des marchands.

L'originalité du travail de V. Lieberman est, dans le second volume, d'éclairer les « étranges parallèles » que l'auteur décèle entre l'Asie du Sud-Est continentale, la France, la Russie et le Japon ; en bref de défendre la « comparabilité » de l'Asie du Sud-Est avec le reste

¹ Pomeranz, *op. cit.*

² Lieberman (2003, 2009).

³ Lieberman désigne par ce terme les travaux qui, en réaction à l'historiographie coloniale, ont insisté sur l'appropriation active de modèles extérieurs par les sociétés d'Asie du Sud-Est et sur le maintien, en dépit des influences extérieures, de traditions et pratiques locales ; en bref sur l'*agency* de ces populations. Voir Lieberman (2003), pp.9-15.

⁴ *Ibid.*, pp.18-21. . Lieberman considère à juste titre que le schéma général dressé par A. Reid concerne en réalité davantage l'archipel que la péninsule, fragilisant ainsi le projet d'un grand récit englobant l'ensemble de l'Asie du Sud-Est. Il critique également l'un des arguments principaux d'A. Reid, qui est le déclin politique et économique de la région au tournant du XVIII^e siècle, qui, d'après lui, renoue avec la thèse, développée par l'historiographie colonialiste, d'une Asie du Sud-Est qui n'évoluerait qu'au rythme de ses influences extérieures. Cette rupture est de plus inopérante pour l'histoire de la péninsule puisque c'est au terme du XVIII^e siècle que la plupart des États qui la composent (Birmanie, Siam puis Vietnam) atteignent l'apogée de leur puissance. Toutes les critiques de Lieberman ne nous semblent cependant pas fondées : ainsi, A. Reid insiste bel et bien sur la tendance à une homogénéisation dans les États de la péninsule, contrairement à ce que Lieberman affirme. De même, les sources locales de la péninsule, peut-être insuffisamment utilisées par A. Reid, ne sont pas complètement ignorées comme Lieberman le laisse entendre.

⁵ *Ibid.*, p.44. En revanche, de manière inexplicable, V. Lieberman ignore quasi-totalement *Le carrefour javanais*, qui n'apparaît même pas dans sa synthèse historiographique et n'est cité que de manière ponctuelle dans le second volume, alors même qu'il échappe pourtant à la plupart des critiques qu'il formule à l'encontre de ses prédécesseurs.

de l'Eurasie¹. Si ces considérations sont devenues incontournables pour l'histoire de l'Asie du Sud-Est et son inscription dans une historiographie mondialisée, le comparatisme n'est pas une méthode convoquée dans le présent travail, en raison notamment de la dimension quelque peu arbitraire dans le choix des comparants et comparés. Une analyse comparative entre le Japon et le Đại Việt aurait ses mérites : il serait ainsi possible d'étudier la proximité entre l'institution du *bakufu* et celle des *chúa* du Đàng Ngoài et du Đàng Trong, qui présente de réelles similarités (souverain dépossédé de son pouvoir par des militaires mais conservant une autorité symbolique et des fonctions religieuses)². Cependant, la comparaison nous semble bien moins fructueuse que l'analyse des connexions nouées entre Japon et Đại Việt³.

Enfin, l'un des problèmes soulevés par l'essor de l'histoire globale ces dernières décennies est qu'elle est dominée ou chapeauté quasi-exclusivement par le monde anglo-saxon et autour de la langue anglaise. L'une des conséquences les plus néfastes de ce monopole est une surabondance des travaux portant sur l'Atlantique nord et les pays qui le bordent, au point que d'après S. Subrahmanyam, le « global » serait réduit à l'Atlantique⁴. *In fine*, la grande majorité des travaux en histoire globale se fondent encore quasi-exclusivement sur des sources primaires et de la littérature secondaire européennes. Ces remarques confirment le statut encore relativement marginal qu'occupe l'Asie, au sens large, dans ce courant historiographique et la nécessité d'établir une connexion entre travaux sur l'Atlantique et le Pacifique (vu d'Amérique) d'une part et l'océan Indien et les mers de Chine d'autre part. C'est également à cette perspective que cette thèse souhaite contribuer en se focalisant sur les marchands, les circulations et les relations interculturelles entre le Japon, le Đại Việt et le Champa.

De notre point de vue, le problème posé par ces différentes approches est donc leur échelle d'analyse, qui les priverait de toute attention aux détails et aux nuances ; en donnant la priorité aux circulations globales, l'histoire globale perdrait de vue la diversité des situations qui, à l'échelle locale/régionale, nourrissent ces phénomènes et la manière dont ces mêmes phénomènes les modifient⁵.

La solution proposée par nombre d'historiens et historiennes afin de résoudre les problèmes posés par ces jeux d'échelles est également la démarche adoptée dans cette thèse : le recours à l'échelle micro, et plus généralement à la microhistoire, conçue dans un sens large. Nous souscrivons ainsi à l'appel à la construction d'une « microhistoire globale », en référence à la *microstoria* italienne née à la fin des années 1970 sous l'égide de Carlo Ginzburg, Giovanni Levi et Carlo Poni⁶. L'objectif de la microhistoire est la restitution la plus précise et fidèle possible du quotidien et de l'univers mental des individus, que les

¹ *Ibid.*, p.66.

² Cette possibilité nous avait été suggérée par P. Papin, que nous remercions.

³ C'est l'idée défendue par Subrahmanyam (1997), pp.761-762.

⁴ Subrahmanyam (2007), p.331. Depuis 2007, néanmoins, l'océan Indien occupe désormais une place importante dans les récits historiques « globaux », reconnu comme l'un des principaux centres (ou « économies-monde », pour reprendre la terminologie braudélienne) de l'histoire mondiale, et celui dont la longévité est sans doute la plus grande.

⁵ Ghobrial (2019), p.8. En revanche, pour Conrad (2016), p.133, l'histoire globale ne se résume pas à une question d'échelles ; aucune n'est plus adéquate qu'une autre et le global peut être appréhendé à travers une focale réduite. Cette démarche, formulée de cette manière, se rapproche donc davantage du projet construit dans cette thèse.

⁶ Les œuvres fondatrices du mouvement sont Ginzburg (1980) ; Levi (1989).

historiographies ont longtemps négligés, ainsi qu'une mise en lumière de ce que Ginzburg et Poni appellent les « structures invisibles » qui encadrent ce quotidien et régissent les rapports sociaux. Ce changement de paradigme correspond à la création d'une « science du vécu » qui considère avec beaucoup de méfiance les analyses macro-historiques¹.

Ainsi, le soin apporté à l'examen minutieux des sources, aux moments de l'échange, aux interactions interculturelles, et jusqu'aux hypothèses formulées sur les mentalités des Japonais du Đai Việt, placent indubitablement ce travail sous l'angle d'une analyse plus proche du micro que du macro. Pourtant, l'enjeu de notre travail est, pour reprendre une expression de Roger Chartier, de garder à l'esprit la « conscience de la globalité »² : c'est pourquoi le programme de la microhistoire globale, au-delà de la formule, nous semble particulièrement adapté à la démarche menée dans cette thèse.

L'expression de « microhistoire globale » a été largement utilisée au cours de la décennie passée³. Certaines revues éminentes ont récemment dédié des numéros à cette question spécifique : c'est le cas des *Annales*, revue dans laquelle R. Bertrand et G. Calafat appellent la communauté historique à s'emparer de ce concept⁴, tandis que dans l'un des derniers numéros de *Past & Present*, John-Paul A. Ghobrial propose de « voir le monde comme un microhistorien »⁵. En réalité, et comme le reconnaissent d'ailleurs R. Bertrand et G. Calafat, cet appel à concilier les échelles micro et macro est plus ancien : dès 1997, S. Subrahmanyam affirme que « l'on ne peut entreprendre [la] macro-histoire d'[un] problème sans salir nos bottes dans la tourbière de la microhistoire »⁶. C'est tout l'enjeu de ce qu'il a appelé les « histoires connectées », dont il est devenu avec Serge Gruzinski⁷ le principal promoteur. Plus tard il affirme lui-même la nécessité de croiser microhistoire et histoire globale en reconnaissant avoir procédé de cette manière dans son ouvrage compilant trois études de cas biographiques⁸. Les histoires connectées sont au départ une proposition méthodologique formulée en réaction à l'histoire comparée de Victor Lieberman et au primat, au tournant du XXI^e siècle, de la question des origines du succès de l'Europe vis-à-vis du reste du monde dans les études historiques⁹.

Serge Gruzinski s'empare quelques temps après de la formule et lui donne une définition à la fois élégante et concrète : « l'historien devrait se transformer en une sorte d'électricien capable de rétablir les connexions continentales et intercontinentales que les historiographies nationales se sont longtemps ingénérées à débrancher ou à escamoter en imperméabilisant leurs frontières »¹⁰. On retrouve dans ce programme le projet, fer de lance de l'histoire globale, de dépasser l'État-Nation comme cadre unique de la réflexion historique. Cependant l'accent est mis sur les connexions davantage que sur les circulations, la métaphore filée permettant de suggérer de manière très efficace un travail méticuleux. En revanche, S. Gruzinski est plus

¹ Ginzburg, Poni (1981), p.136.

² Chartier (2001).

³ Andrade (2010) ; Trivellato (2011) ; Cao (2014) ; Ghobrial (2014) ; Freist (2017) ; Aslanian (2018) ; Mestyan (2018).

⁴ *Ibid.*

⁵ Ghobrial (2019).

⁶ Subrahmanyam (1997), p.750.

⁷ Gruzinski (2001).

⁸ Subrahmanyam (2011), p.17.

⁹ Subrahmanyam (1997), p.745.

¹⁰ Gruzinski, *op. cit.*, p.87.

méfiant vis-à-vis de la microhistoire, dont il accuse certains praticiens d'avoir « négligé le lointain »¹.

De notre point de vue, l'approche « connectée » est par essence une approche micro, au sens où elle part d'un point fixe, précisément localisé dans l'espace et dans le temps, qu'elle relie à d'autres points similaires. C'est pourquoi elle se prête particulièrement bien à l'analyse des relations entre individus et par extension à l'analyse et à la modélisation de réseaux. En ce sens, le terme de « microhistoire globale » ne promet pas tant un nouveau programme, entièrement neuf, qu'il ne reprend les propositions de l'histoire connectée en mettant l'accent sur l'articulation des échelles. De cette manière, il désamorce les critiques sur le caractère « hors-sol » de l'histoire globale comme celles sur l'absence de perspectives de la microhistoire. Cet entre-deux nous semble nécessaire dans le cadre de l'analyse des relations interculturelles et c'est la démarche que nous tâchons d'entreprendre dans cette thèse.

Ces approches ne sont pas seulement nées de la volonté de dépasser l'histoire comparative ou globale : elles découlent directement des travaux de Denys Lombard, dont S. Subrahmanyam revendique à plusieurs reprises l'héritage². Le carrefour, comme nous l'avons suggéré précédemment, est l'une des notions qui se combinent le mieux avec celle d'interconnexions et de réseaux.

D'autres ouvrages majeurs peuvent être considérés comme pionniers, au regard du programme proposé par Subrahmanyam. L'un de ceux qui ont eu l'impact le plus important sur la manière dont nous avons conçu les relations nouées entre le Japon et le Đai Viêt est le *Middle ground* de Richard White³, qui s'intéresse aux situations de contact entre Amérindiens des Grands Lacs et Français, et tente de déterminer comment ces groupes ont co-construit un univers mutuellement intelligible, ce qu'il nomme un « terrain d'entente » ou plus littéralement « terrain intermédiaire » (*middle ground*). Certes, on ne retrouve pas chez R. White l'ampleur géographique des connexions analysées par Subrahmanyam ou Gruzinski. En revanche on y relève des questions fondamentales, relatives aux situations de contact, à la construction d'un langage commun, au travail d'accommodement, d'adaptation et de réinvention nécessaire pour se faire comprendre et accepter par son interlocuteur ; en un mot à la construction de l'entente, qui est l'une des principales questions posées dans cette thèse.

Comme indiqué en introduction, cette thèse réinvestit la formule de *middle ground* pour la mettre à l'épreuve d'un contexte différent, les relations entre Japonais, Viêt, Cham, Chinois et Européens. Alors que White décrit comment les Amérindiens du Pays d'en Haut et les Français, soit des individus qui s'ignoraient totalement, ont fini par construire, à travers des processus d'accommodation et des malentendus, un monde intelligible de part et d'autre, ce travail décrit au contraire un monde qui est *potentiellement* intelligible d'emblée, car il repose sur des repères communs, sur une culture et une éducation partagées. Cependant, ce fonds commun s'exprime fort différemment d'une rive à l'autre des mers de Chine. En réalité, les premiers contacts entre Japonais et Viêt témoignent d'une inadéquation des représentations et des pratiques diplomatiques de part et d'autre. Comme chez White, les acteurs ont donc dû se livrer à un processus de *construction* de ce terrain d'entente, mais que le contexte spécifique de l'Asie orientale maritime a facilité – et qui a aussi rencontré ses limites. Cette entente, qui

¹ *Ibid.*, p.88.

² Subrahmanyam (2014).

³ White (1991).

caractérise les relations entre autorités politiques, mais également marchands japonais, chinois et viêt, est bien plus complexe à construire avec les autorités et marchands européens pour lesquels elle n'a pu émerger qu'avec l'aide des Japonais.

L'un des ouvrages récents qui nous a permis de remettre en perspective les questions de la rencontre et du contact est le projet d'histoire « à parts égales » de R. Bertrand, qui est également une variation sur le thème des connexions, mais sur le mode des premiers contacts. Il conçoit son travail comme un remède à une histoire de l'océan Indien ou de l'Asie orientale et du Sud-Est vue du pont d'un navire ou à une forteresse européenne¹. L'histoire qu'il propose est celle d'une rencontre qui n'a pas eu lieu, et en ce sens d'une connexion incomplète. Il fait le pari d'une histoire « symétrique » qui permettrait, en utilisant les sources malaises, javanaises et européennes « de la même manière », de restituer la complexité des modes de pensée et d'action des deux partis en présence – ce que, d'après lui, le *Middle ground* de Richard White ne pouvait accomplir puisque ce dernier ne disposait que des sources émanant d'une seule partie. C'est en effet l'un des avantages certains de notre corpus : il donne un aperçu des points de vue de quasiment tous les partis en présence (Chams mis à part). Le fait de disposer de lettres officielles à la fois viêt et japonaises permet ainsi d'analyser les stratégies discursives et les pratiques mises en place *des deux côtés* pour construire l'entente.

Comme en témoignent les travaux portant sur les situations de contact, l'un des principaux enseignements de l'histoire connectée et surtout de la microhistoire globale est le soin apporté aux acteurs² et en particulier à ceux ayant eu une trajectoire « globale », c'est-à-dire ayant traversé les frontières communément admises entre États, communautés ou cultures. Cette approche, elle aussi héritée de la *microstoria*, est en réalité déjà ancienne au tournant des années 2000 : ainsi dès 1990 Jonathan D. Spence publiait *Le Chinois de Charenton*, qui suivait les tribulations malheureuses d'un Cantonais catholique engagé comme secrétaire par un père retournant à Paris³. Pour ne s'en tenir qu'à l'Asie, Leonard Blussé a lui aussi, en 2002, décidé de « suivre »⁴ le destin contrarié de la métisse nippo-hollandaise Cornelia van Nijenroode entre Hirado, Batavia et Amsterdam⁵. Au Japon il est même possible de remonter bien plus loin : dès 1923, Kuwabara Jitsuzō s'intéresse à la vie de Pu Shougeng 蒲壽庚 (1245-1284), issu d'une lignée de marchands arabes ou persans, qui, en 1274, est chargé de la gestion des affaires maritimes de la ville de Quanzhou (Fujian). Il est à l'origine d'une dynastie de fonctionnaires et marchands qui prospère sous la dynastie Yuan⁶. Ron Harris

¹ Bertrand (2011), p.12. Il reconnaît par ailleurs que cette même critique avait été formulée par J-C. van Leur dès 1930 (pp.451-452), sans être suivie, d'après lui, de réels résultats. Cette remarque de J-C. van Leur semble d'ailleurs avoir inquiété d'autres historiens, puisque Charles Boxer lui-même, dans la préface de l'édition de 1967 du *Christian century in Japan*, espère ne pas avoir succombé à ce travers. Boxer (1967), pp.viii-ix.

² Le premier à avoir employé l'expression de « *global microhistory* » est Tonio Andrade : pour lui l'enjeu est de « peupler nos modèles et nos théories de vraies personnes ». Voir Andrade, *op. cit.*, p.574.

³ Spence (1990).

⁴ Le verbe « suivre » est érigé en démarche par Bertrand et Calafat, *op. cit.*, p.12, tout comme J-A. Ghobrial, pour qui « *following* » doit être l'un des mots d'ordre de la « microhistoire globale » : Ghobrial, *op. cit.*, p.19.

⁵ Blussé (2002).

⁶ Kuwabara (1923).

consacre justement une « micro-étude » – le choix du terme est éloquent – à la lignée des Pu dans son dernier ouvrage¹.

L'un des champs les plus féconds dans l'essor de la microhistoire globale a donc été la multiplication de travaux sur des individus voyageant non seulement à travers le monde, mais à cheval sur plusieurs cultures, ce que Miles Ogborn a appelé les *global lives*². Ces « biographies globales et itinérantes », apparues dans les années 1990, essaient depuis et sont visiblement devenues la forme la plus répandue de mise en pratique des objectifs de la microhistoire globale³. Cette méthode a également été appliquée à l'histoire du Japon d'Edo : Amy Stanley, spécialiste du Japon et de l'histoire du genre, prépare ainsi un ouvrage sur une servante japonaise au tournant du XIX^e siècle, Tsuneno, dont elle reconnaît dans un article destiné à introduire son projet⁴ qu'elle n'est pas le sujet type d'une microhistoire globale.

Notre travail vise à mettre en valeur les activités et le destin d'individus voyageant dans les mers de Chine ou dont la mobilité est contrariée (après 1635). Par conséquent, beaucoup des acteurs dont la trajectoire est analysée pourraient faire l'objet du même type d'études. Certains ont traversé le monde, tels le missionnaire japonais Pedro Kasui, né à Kyūshū, ordonné prêtre à Rome et ayant servi dans plusieurs missions jésuites d'Asie du Sud-Est⁵. Parmi tous les individus que nous étudions, peu d'entre eux ont voyagé aussi loin. Cependant, un marchand nippon-viêt portant un nom chinois et naviguant entre le Japon et l'Asie du Sud-Est tel que Wu Shunguan 吳順官, le fils du Japonais Kadoya Shichirōbei, relève de la même logique. Une trajectoire « globale » ne signifie pas nécessairement de voyager à travers le monde, mais également d'évoluer dans un environnement où se côtoient des individus venus de multiples parties du monde et où les frontières ethniques, culturelles et religieuses sont extrêmement poreuses.

L'intérêt porté à l'exploitation des sources et à la valorisation des acteurs explique que dans ce travail, une catégorie particulière d'individu occupe une place prégnante : les intermédiaires. L'un des apports majeurs des historiographies des connexions et circulations est la réapparition, ou plutôt la « désinvisibilisation » des intermédiaires, *brokers* et *go-betweens* en anglais, qui sont les principaux agents des interactions interculturelles et les principaux nœuds des réseaux marchands⁶. Les Japonais dont il sera question ici sont pour une grande partie d'entre eux des intermédiaires : commerciaux, diplomatiques ou culturels, souvent les trois à la fois. Dans l'introduction d'un ouvrage consacré à cette figure, le *broker* est défini non pas comme un passeur dont la fonction serait simplement la mise en contact de deux groupes ou cultures distinctes, mais l'élément central permettant à cette relation de prendre forme en étant capable de « traduire », dans une acception large du terme, les

¹ Harris (2020), pp.178-185.

² Ogborn (2008).

³ La plupart des références citées précédemment et revendiquant le terme de « microhistoire globale » sont consacrées à un individu.

⁴ Stanley (2016).

⁵ Sur cet individu voir Cieslik (1959).

⁶ Les travaux sur ces individus ont connu une croissance considérable au cours des dix dernières années, développement qui fait écho à l'essor de la microhistoire globale, bien que les deux domaines ne revendiquent pas nécessairement une parenté. Comme pour les études en histoire globale en général, ils privilégient l'Europe, l'Atlantique et la Méditerranée : voir Szasz (1994) ; Schaffer *et al.* (2009) ; Duffy, Metcalf (2012) ; Jobs, Mackenthun (2013) ; Metcalf (2013) ; Ogborn (2013) ; Gürkan (2015) ; Raj (2016) ; Boogert (2019).

différences culturelles¹. La figure de l'intermédiaire est ici définie de manière similaire : il incarne le vecteur incontournable dont dépend toute connexion et permet ainsi à deux cultures distinctes d'entrer en contact, de communiquer, d'interagir et de se comprendre. Il favorise les transactions commerciales, les relations diplomatiques et la résolution des conflits. En ce sens, une interprète japonaise établie à Đông Kinh (Hanoi), un marchand-lettré vietnamien fournisseur de soie pour la famille Suminokura de Kyōto ou un marchand-diplomate voyageant annuellement entre Hôi An et Nagasaki sont tous et toutes des intermédiaires d'importance équivalente. Cependant, la tâche complexe de mise en relation entre marchands et/ou représentants d'un État n'incombe jamais à un seul individu ; autant que faire se peut, il s'agira donc de restituer la chaîne d'intermédiaires qui construisent ou co-construisent cette connexion. Le travail de médiation d'un intermédiaire repose presque toujours sur l'intermédiation d'un autre, au prix de la constitution de hiérarchies au sein desquelles certains seront plus avantagés que d'autres – ou non. Le contexte étudié (les relations Japon-Đài Việt) présente néanmoins certaines particularités : le partage de référents culturels communs, tels que les classiques confucéens et l'usage du chinois à l'écrit, qui forment un type spécifique de *middle ground*, permet, dans une certaine mesure et seulement dans certaines situations (essentiellement à l'écrit), de se passer d'intermédiaires.

Si les acteurs humains sont le moteur principal des connexions que nous souhaitons étudier, ils ne sont pas les seuls. En effet, les objets jouent un rôle tout aussi important dans la création de connexions transnationales. Ainsi Anne Gerritsen et Giorgio Riello ont-ils étendu la formule de *global lives* aux « choses », ou bien ont réfléchi au rôle joué par les présents dans la diplomatie². Si nous avons quelque peu laissé de côté les produits (et les chiffres) du commerce dans cette étude, déjà bien étudiés par Iwao Seiichi, Robert Innes, Li Tana ou Hoàng Anh Tuấn³, nous accordons une grande importance aux présents comme facteurs d'émergence de l'entente et nos recherches s'inscrivent dans la lignée des questions soulevées par Gerritsen et Riello. Plus généralement, les ouvrages de Timothy Brook nous ont également invités à réfléchir à la manière dont les objets pouvaient être convoqués pour étudier la mondialisation des échanges interculturels. Ainsi, à partir d'un objet (tableaux de Vermeer⁴, carte nautique chinoise⁵), T. Brook cherche à reconstruire les circulations et connexions globales et à éclairer les processus fondateurs de la première mondialisation. Cependant, contrairement aux produits du commerce ou aux présents diplomatiques, les objets servent ici davantage de prétexte à la construction du récit qu'ils ne jouent un rôle incontournable dans la mise en place des connexions.

Outre le rôle prééminent des acteurs humains et le rôle secondaire des objets, cette thèse s'intéresse enfin à une catégorie complémentaire de circulations, les circulations immatérielles d'idées, de savoirs et de pratiques – qui se déploient dans le contexte de

¹ Schaffer *et al.*, *op. cit.*, xiv. Ce dernier ouvrage ne se réclame pas spécialement de l'histoire globale ou connectée, mais il comporte une contribution de S. Subrahmanyam, fait référence à Richard White et tient à mettre l'accent sur le concept d' « interactions entre des figures mobiles [...] et des cultures 'autres' ». Il contient par ailleurs une contribution sur le Japon d'Edo : Roberts (2009).

² Gerritsen, Riello (2016) ; Biedermann, Gerritsen, Riello (2018).

³ Iwao (1976) ; Innes (1980) ; Hoàng (2007) ; Li (2012).

⁴ Brook (2009).

⁵ Brook (2015).

circulations matérielles d'hommes, de femmes et d'objets. En effet, l'attention que nous accordons à l'émergence d'une cartographie japonaise de l'Asie et du monde à l'époque moderne reflète notre intérêt pour les circulations et transferts des savoirs. Ce champ connaît lui aussi un développement accru au cours des dernières années, dans un dialogue entre méthodes de l'histoire globale, des histoires connectées et de la microhistoire. La parution d'un ouvrage collectif sur *Les savoirs-mondes* en 2015 dirigé par Pilar González-Bernaldo et Liliane Hilaire-Pérez est l'une des principales manifestations de l'essor de cette historiographie en langue française¹. Ces travaux, y compris ceux cités en note, s'inscrivent davantage dans une perspective micro/globale ou connectée que strictement « globale », dans le sens où elles s'intéressent aux transferts de savoir à partir de lieux précisément identifiés, d'objets spécifiques, d'individus dont on suit la trajectoire.

Parmi les travaux ayant soulevé la question des circulations des savoirs à l'époque moderne en Asie figure l'ouvrage *Impressions de Chine* d'Antonella Romano². Elle y démontre, à travers le prisme de l'histoire des sciences, comment les interactions entre lettrés chinois et missionnaires jésuites ont conduit les Chinois à redéfinir la place qu'ils occupaient dans le monde, mais aussi comment la constitution d'un savoir européen sur la Chine a permis aux Européens de construire une nouvelle image de ce monde et de s'y situer. Elle ancre cette problématique de recherche dans le tournant global de ces vingt dernières années, dans des termes auxquels nous souscrivons pleinement : nécessité d'ancrer ces interactions dans l'histoire de la première mondialisation, tout en demeurant attaché à la microhistoire comme fondement méthodologique de l'analyse de ces interactions. Si l'expression de « microhistoire globale » n'y apparaît pas, son ouvrage s'inscrit dans la lignée du renouveau historiographique que les tenants de cette formule prétendent incarner. De plus, elle y analyse la cartographie comme un moyen d'éprouver ces jeux d'échelles : c'est en effet la production de cartes qui a permis à la Chine de « découvrir » sa place dans le monde et aux Européens de définir la leur. Ce processus s'observe également au Japon puisque la production cartographique y est aussi une manière d'écrire, selon leurs propres termes et ici sans intervention des Jésuites, la place qu'ils prétendent occuper désormais dans le monde, notamment par rapport à la Chine.

Notre travail cherche donc à articuler ces débats historiographiques à ceux sur les jeux d'échelles, à travers l'exemple de la cartographie. C'est en effet sous l'angle du transfert des savoirs que la cartographie japonaise de l'Asie du Sud-Est est appréhendée dans cette thèse³. La cartographie japonaise, en particulier nautique, témoigne de la réception d'un savoir géographique extérieur et de sa réadaptation au contexte local grâce à des corrections ou des ajouts. L'analyse de cette cartographie permet ainsi de dépasser la vision de cartes qui ne seraient que les copies de modèles européens et progresseraient inexorablement vers plus de

¹ González-Bernaldo, Hilaire-Pérez (2015). Sur les transferts des savoirs entre Europe et Asie voir Günergun, Raina (2010) ; Lightman, McOuat, Stewart (2013). Voir également Castelnuovo-L'Estroile, Copete (2011) sur les liens entre évangélisation et circulation des savoirs ; Friedrich, Bredecke, Ehrenpreis (2015) sur les circulations de savoir au sein des réseaux hollandais. Pour un point de vue plus général voir Kontler *et al.* (2014) ; Manning, Owen (2018) ; Polónia, Bracht, Conceição (2019). Tous ces ouvrages comprennent des contributions sur la Chine ou le Japon, certains sur l'Asie du Sud-Est.

² Romano (2016).

³ Sur la cartographie et les transferts ou circulations des savoirs en Asie et au-delà à l'époque moderne, voir Querido (1983) ; Cams (2017) ; Raj (2017) ; Sanchez (2019).

réalisme et de conformité à ces modèles. En outre, le cas spécifique d'une cartographie japonaise qui puise à de multiples sources (cartes chinoises, cartes européennes, navigations, ouvrages géographiques antérieurs) permet de s'extraire de la dichotomie Europe/Asie qui préside encore souvent à l'étude des transferts culturels. En outre, le fait qu'elle n'évolue pas de manière linéaire vers une conformité aux normes de représentation européennes permet également de nuancer l'idée tautologique d'une « occidentalisation » de cette cartographie.

Le travail de recherche proposé dans cette thèse s'inscrit donc résolument dans ces champs connexes au tournant global que connaissent les études historiques depuis une vingtaine d'années, et qui tendent depuis peu à se réunir sous l'étiquette de « microhistoire globale ». Cette dénomination a finalement été préférée à celle d'« histoires connectées » par la majorité des historiens et historiennes, malgré l'intérêt que présente cette dernière formule de dépasser la question des jeux d'échelles et de mettre l'accent sur les connexions et leur diversité. En effet, les deux expressions renvoient à une manière fortement similaire d'écrire l'histoire et de mesurer l'articulation entre local et global : un intérêt pour la dimension culturelle des connexions, étendue par la suite aux questions du commerce, de la diplomatie ; le soin accordé à l'exploitation des sources ; l'attention portée aux acteurs, aux réseaux... La microhistoire globale tend, en toute logique, à mettre encore plus l'accent sur le « micro » mais apparaît bel et bien comme l'évolution actuelle du programme formulé au tournant des années 2000 sous le nom d'histoires connectées. G. Calafat et R. Bertrand le reconnaissent volontiers, affirmant que sous ce nom sont rassemblées les approches « interactionnistes » et « relationnelles », l'histoire connectée, mais aussi l'histoire partagée et l'histoire croisée¹.

En effet, nombre d'études récentes qui adoptent une approche transnationale mobilisent en réalité des problématiques et outils relativement proches de ceux caractéristiques de l'histoire connectée ou de la « microhistoire globale ». A titre d'exemple, parmi les thèses récemment soutenues en français en histoire de l'Asie, certaines témoignent du même intérêt pour le dépassement de l'État-nation, les connections etc. C'est le cas de Pierre-Emmanuel Roux, qui consacre sa thèse à la persécution du christianisme en Chine, en Corée et au Japon et qui prétend s'inscrire dans la lignée de « l'histoire croisée »². Cependant, les caractéristiques qu'il met en avant peuvent être aisément rapprochées des objectifs de la microhistoire globale.

Ce travail de recherche prend donc acte de l'évolution de l'historiographie des circulations, contacts et connexions au cours de la fin du XX^e et du début du XXI^e siècle, et ne peut que souscrire à l'appel à considérer les sources comme le point de départ initial de la réflexion historique (au détriment des cadres théoriques et analytiques qui ne seraient mobilisés que pour éclairer la lecture de ces sources), à prêter une attention accrue aux acteurs, aux objets et aux petits détails, et à la manière dont cette documentation illustre leurs connexions. C'est pour cette raison que le corpus de sources convoqué ici devait être large, afin de rendre compte de tous les aspects de la connexion Japon-Đại Việt/Champa, et le plus exhaustif possible dans la diversité des sujets qu'il aborde.

¹ Bertrand, Calafat, *op. cit.*, p.9.

² Roux (2013), p.13.

Cette thèse propose donc un regard davantage « micro » que « macro » sur les échanges entre le Japon et le Đai Viêt, leurs acteurs et leurs institutions, dans la limite des sources disponibles. Elle s'inscrit pour ce faire dans l'articulation entre microhistoire et histoire globale, dans la lignée des travaux en microhistoire globale ou en histoire connectée, dont les méthodes et les objectifs sont similaires. Afin de rendre compte de ces connexions, elle fait appel à une catégorie spécifique d'acteurs, les marchands, et à une notion particulièrement utile pour en représenter les relations, les réseaux, dont l'historiographie des circulations a également fait un large usage.

3. Réseaux marchands et relations interculturelles, une historiographie féconde et débattue

Etant donné que ce travail de recherche vise à analyser la manière dont les acteurs des relations entre le Japon et la côte orientale de la péninsule indochinoise interagissaient entre eux, la figure du réseau est sans conteste la plus à même de décrire l'organisation de ces relations.

Ce concept est évidemment plus ancien que les approches en histoire globale ou histoire connectée. On attribue en général à l'anthropologue John A. Barnes la première conceptualisation de la notion de « réseau », dans un célèbre article de 1954¹. Il cherche à y déterminer comment est organisée et comment se représente une communauté norvégienne de taille moyenne (4600 personnes). Pour en décrire les relations, il choisit d'adopter le terme de *network*, qu'il présente de la manière suivante : « L'image que j'en ai est un ensemble de points dont certains sont reliés par des lignes. Les points de l'image sont des individus, ou parfois des groupes, et les lignes indiquent quel individu interagit avec un autre »². Cette définition très simple nous semble suffisante pour caractériser la nature d'un réseau. En ce sens nous ne souscrivons pas à la définition plus restrictive issue de la sociologie et réinvestie par F. Trivellato : « un rassemblement d'acteurs qui entretiennent des relations suivies et durables entre eux et qui, dans le même temps, ne peuvent se référer, au sein de la structure qu'ils composent, à une autorité légitime pour arbitrer et résoudre les conflits qui peuvent survenir au cours de leurs échanges »³. Nous verrons que la spécificité des réseaux que nous étudions est qu'ils s'inscrivent justement dans des relations suivies avec les institutions étatiques, quoiqu'à des degrés extrêmement divers selon qu'il s'agisse des autorités japonaises ou viêt. En raison de leur grande mobilité et du caractère souvent transnational de leurs activités, les marchands constituent des sujets de choix pour l'analyse de ces réseaux. C'est pour cette raison que, sans y être intégralement consacrée, cette thèse illustre l'activité des marchands par l'analyse de leurs réseaux. En étudiant comment ces réseaux fonctionnent, nous avons exploité un matériau historiographique particulièrement riche, celui de l'organisation des communautés marchandes. L'ouvrage de F. Trivellato sur les Juifs de Livourne⁴ a eu l'influence la plus grande sur ce travail : il est néanmoins l'aboutissement de plusieurs décennies de débats historiographiques qui ont nourri notre réflexion.

¹ Barnes (1954).

² *Ibid.*, p.43.

³ Trivellato (2003), p.584. La définition est tirée de Podolny, Page (1998), p.59.

⁴ Trivellato (2009).

Le premier groupe de chercheurs à avoir soulevé cette question sont des économistes appartenant à l'école néo-institutionnaliste, en particulier Douglass North¹. Ils ont tenté de montrer que les institutions étatiques offraient un cadre législatif suffisamment performant pour réduire l'incertitude et garantir le déroulement des transactions. Avner Greif a quant à lui cherché à surmonter les problèmes posés par cette approche en élargissant la définition des institutions. Alors que North les voyait essentiellement comme des règles instituées par l'État, Greif y ajoute des formes organisationnelles qui ne relèvent pas nécessairement de la sphère étatique². C'est ainsi qu'il parvient à décrire le fonctionnement des diasporas marchandes, dont la particularité est justement d'opérer à distance de l'État. A travers l'exemple des Juifs maghribis, il montre même que ces diasporas fonctionnaient sans avoir besoin de recourir à une institution bien définie. Le principal mécanisme qu'il met en avant est la réputation des agents : le réseau tenait car les marchands malhonnêtes ou ayant commis une faute n'étaient plus engagés et l'enjeu principal pour les acteurs étaient de veiller à maintenir une bonne réputation. Celle-ci étant fondée sur un ensemble de normes partagées par les membres de la communauté, Greif introduit ainsi une dimension culturelle à l'analyse des échanges économiques qui est d'une extrême importance pour notre sujet. En effet, nos sources nous documentent bien plus sur l'aspect culturel et social de ces relations que sur leur versant proprement économique. L'approche de Greif nous a permis de réfléchir à la manière dont ces normes fonctionnaient au sein des réseaux des marchands du Japon et d'Asie du Sud-Est. Ainsi, nous avons intégré la réputation aux différents mécanismes organisant leurs activités commerciales, bien que les sources soient trop peu nombreuses pour en systématiser l'utilisation.

Cette historiographie a également tenté de comprendre quels comportements étaient décisifs dans la structuration et le maintien de réseaux marchands. Les premiers historiens économistes à avoir étudié la question considèrent, conformément aux interprétations marxistes ou utilitaristes, que ce qui motive et organise les relations entre marchands est exclusivement la rationalité économique. C'est ce que K. N. Chaudhuri entend par « caractéristiques générales du comportement humain » (*general characteristics of human behaviour*)³, qui suppose donc qu'il irait de soi que les marchands agissent avant tout en fonction de leur intérêt économique et commercial et non sous l'influence de leur environnement social. En introduisant la notion de réputation, et plus généralement en attribuant aux normes sociales et aux croyances un rôle majeur dans l'apparition des institutions de marché, A. Greif est parvenu à nuancer cette approche, tout en proposant un cadre dans lequel les acteurs demeurent motivés par une conception contemporaine de la rationalité économique, ce qui lui est d'ailleurs reproché⁴. Certains économistes s'inscrivant dans cette tradition, s'en sont plus directement pris à la notion de confiance, dont ils réfutent catégoriquement la pertinence. C'est le cas d'Oliver Williamson, pour qui « la confiance est hors de propos dans le contexte des échanges commerciaux »⁵ ; il lui préfère le concept de

¹ North (1981).

² Greif (1998, 2006).

³ Chaudhuri (1985), p.226.

⁴ Boyer (2009), p.384.

⁵ Williamson (1993), p.469.

« *calculativeness* », qui présuppose qu'en lieu et place d'une croyance ce soit un calcul qui préside au comportement des marchands et au fonctionnement des échanges économiques.

Nous estimons de notre côté que réduire le comportement des marchands et autres acteurs impliqués dans des activités commerciales à un calcul reviendrait à nier leur complexité. Ainsi, si l'on examine les lettres adressées par le marchand de Hôï An Kadoya Shichirôbei à ses contacts et sa famille au Japon, on observe qu'il envoie de grandes quantités de produits issus du commerce (monnaies d'argent, sucre, soie) mais également de plus petites quantités destinées à des temples pour que les moines prient pour sa santé, ou bien à des amis afin d'entretenir son réseau de connaissances. Dans la perspective d'O. Williamson, ces gestes pourraient être interprétés comme relevant d'un calcul : néanmoins, ils correspondent à des motivations différentes et à des types de relations bien distincts. C'est pourquoi il nous semblerait hasardeux de les regrouper dans une seule et même catégorie et de prétendre qu'ils relèvent du même comportement.

Pour ces historiens économistes, les questions de l'honneur, de l'honnêteté et de la confiance sont analysées exclusivement en relation avec la performance économique. En conséquence, l'institution économique formée par le réseau marchand sert avant tout à maximiser le profit et limiter les risques. De plus, les institutions juridiques auraient permis, à partir de l'époque moderne, de dépasser les logiques communautaires et de reléguer ces normes socio-culturelles à des variables anecdotiques, les marchands pouvant désormais commercer librement entre eux et s'affranchir de ces barrières. Le contexte dans lequel se déploient les réseaux étudiés dans cette thèse, ainsi que les sources qui les documentent, invalident pourtant cette conception mécanique et presque essentialisée du comportement et des activités marchands. En effet, la recherche du profit n'est qu'une partie des motivations des acteurs et l'émergence d'une « première mondialisation », ou bien ce que certains considèrent comme une entrée dans la « modernité », n'a pas immédiatement conduit à la disparition de ces normes, en mers de Chine comme ailleurs¹.

C'est pourquoi, plutôt que de nous limiter à ce corpus historiographique, nous avons également fait appel à une vision concurrente de la structure des communautés marchandes qui a recours, plutôt qu'à la théorie économique, à l'anthropologie culturelle. Cette approche fait tout particulièrement usage de la notion de diaspora, jugée non pertinente par les historiens économistes². Son développement est attribué à l'anthropologue Abner Cohen qui en fait, dans un article publié en 1971, « une nation de communautés socialement interdépendantes, mais géographiquement dispersées »³, mettant ainsi l'accent sur la forte cohésion et la dispersion géographique de groupes fondés sur une appartenance ethnique. Les marchands de mers de Chine, en particulier les « Chinois », se prêtent parfaitement à cette définition. Nous discuterons plus en avant de sa pertinence en ce qui concerne les Japonais.

Cette définition de la notion de diaspora a fortement influencé Philip Curtin, l'un des premiers historiens à en avoir entrepris une étude approfondie, comparatiste, sur plusieurs continents et sur le temps long, en faisant de ces diasporas les groupes les plus à même de pratiquer ce qu'il appelle le « commerce interculturel » (*cross-cultural trade*), formule vouée

¹ Voir par exemple, de manière très synthétique, pour l'Europe : Wiesner-Hanks (2006), pp.70-71.

² Chaudhuri, *op. cit.*, pp.224-226.

³ Cohen (2012).

à une longue postérité¹. L'influence de Curtin a été décisive pour cette thèse et les travaux dont elle s'inspire, puisqu'il est le premier à croiser jeux d'échelles entre global et local et réflexion spécifique sur la question des relations interculturelles, qui sont deux des piliers sur lesquels notre travail s'appuie. Pour Curtin et ceux qui suivent une approche similaire, ce qui permet à des communautés marchandes de fonctionner et se maintenir, c'est une identité partagée, fondée sur des liens de parenté, d'affection, sur une religion ou une origine ethnique communes. Ces liens seraient ainsi les seuls à pouvoir expliquer que des marchands puissent se faire confiance, en l'absence de structures judiciaires et d'institutions capables de punir des fraudeurs, et avec les incertitudes des voyages maritimes. En retour, le maintien de ces relations joue un rôle plus grand que la maximisation du profit.

Les relations étudiées dans cette thèse s'inscrivent donc davantage dans le schéma proposé par Curtin et seront étudiées comme telles, puisque ce dernier insiste sur la question de la parenté et de la famille (centrale dans la création de la confiance chez les marchands japonais) et sur le flou institutionnel qui entoure parfois ces relations commerciales (notamment le rapport qu'entretient le *bakufu* vis-à-vis des marchands qu'il autorise à commercer à l'étranger). En revanche, ce modèle présente le même défaut que celui des historiens présentés précédemment : en voulant absolument se démarquer ou s'inscrire dans une voie méthodologique et disciplinaire distincte, il tend à essentialiser là aussi son objet d'étude. La diaspora ou communauté marchande telle que Curtin la conçoit tend à former un bloc aux contours bien définis et parfaitement distincte de la société dans laquelle elle est implantée. Pourtant, les frontières qui séparent les communautés japonaises que nous étudions (et il en est de même pour d'autres groupes) des autres communautés comme de leur société d'accueil sont extrêmement poreuses : le simple fait que la majorité des migrants japonais, au Đai Viêt, aient épousé une femme viêt, nous interdit de considérer ces communautés comme des blocs homogènes et séparés.

C'est pour cette raison que les travaux qui ont le plus grand impact sur la manière dont nous avons conçu le fonctionnement de nos réseaux marchands sont plus récents et représentent une voie médiane. En effet, l'un des principaux apports de l'historiographie de ces vingt dernières années est la jonction faite entre les réflexions menées par les économistes et historiens économistes et celles menées par les anthropologues et historiens s'en inspirant, avec la volonté de dépasser cette distinction par trop rigide entre rationalité économique et normes socio-culturelles. La prise en compte de l'interaction entre ces deux facettes du comportement humain avait déjà été annoncée par Chaudhuri en son temps², mais il restait encore, au tournant du XXI^e siècle, à dépasser cette opposition dans le domaine de l'étude historique des activités marchandes.

Daviken Studnicki-Gizbert, dans son étude du réseau formé par la « nation » portugaise, soutient une autre approche, qui est celle de « l'interdépendance », terme dans lequel on repère l'influence de l'anthropologie d'A. Cohen, et qui est volontairement conçu comme général afin d'élargir le spectre des caractéristiques pouvant opérer au sein du réseau : normes, imaginaires sociaux, pratiques, relations... Il la définit comme un lien social cultivé et

¹ Curtin (1984).

² Chaudhuri, *op. cit.*, xiii.

constamment renégocié par les acteurs, à travers des mariages, des dons et autres manières de renforcer les liens de parenté, d'affection ou d'allégeance. Cette interdépendance est à la fois ce qui a créé la « nation » portugaise et assuré sa cohésion¹. Le concept permet, en outre, de penser un groupe dans lequel le collectif l'emporte sur l'individuel, à travers ce que l'historien appelle une « interconnexion mutuelle ». De fait, pour D. Studnicki-Gizbert, la recherche de la maximisation du profit n'est pas centrale : il cite à ce sujet Diogo Lopes de Fonseca, qui affirme ne pas être motivé par son intérêt propre mais par celui de ses amis². Dans le même temps, cette interdépendance, tournée vers la réussite collective du groupe, n'empêche pas les initiatives personnelles³. Cependant, comme chez Curtin ou Greif, l'objet d'étude est centré sur un seul et même groupe considéré, non comme « complètement homogène » mais dont l'historien considère qu'il forme une unité assez clairement définie et délimitée.

Notre objectif est donc de nourrir notre réflexion de ce concept d'interdépendance, particulièrement utile et aisé à réinvestir dans le cadre de ce travail puisqu'il correspond assez justement aux relations nouées dans les réseaux étudiés ici. Un exemple parmi d'autres en témoigne : au Đai Việt, les intermédiaires japonais traitant avec les Hollandais se rendent indispensables à leurs yeux auprès des autorités locales, mais les Japonais comptent également sur les Hollandais pour transmettre des informations et des marchandises à leurs contacts au Japon. En revanche, l'apport de cette thèse est de montrer que dans la situation que nous analysons, cette interdépendance se déploie au-delà des frontières ethniques ou socio-économiques, c'est-à-dire au-delà du cercle des marchands.

Francesca Trivellato a décidé, quant à elle, de prendre en compte non seulement l'organisation interne d'une communauté marchande, mais aussi ses relations avec d'autres groupes, en les réunissant en un seul et même réseau : elle parvient ainsi à faire dialoguer les approches mentionnées ci-dessous tout en les dépassant. Elle s'appuie pour ce faire sur les travaux de l'anthropologue norvégien Fredrik Barth, qui propose dès 1969 une réflexion sur la construction sociale des limites entre groupes ethniques⁴. De plus, elle croise la notion de réseau aux jeux d'échelles entre microhistoire et histoire globale et estime que « l'approche réticulaire relève nécessairement d'une approche micro »⁵. Elle se propose ainsi de faire « une histoire globale à échelle réduite »⁶, ce qui en fait une des pionnières de la « microhistoire globale ». Le réseau permet de déplacer l'échelle d'analyse au-delà du cadre de la diaspora ou de la « communauté », auquel les précédentes études tendaient à se cantonner, et dont P. Curtin comme A. Greif donnaient une définition bien trop rigide. De plus, la figure du réseau est la plus à même de décrire la mise en place et l'organisation de relations horizontales, au sein des diasporas ou communautés, comme entre ces différents groupes. F. Trivellato applique cette démarche aux Sépharades de Livourne et tente de comprendre sur quels mécanismes repose leur réseau. Celui-ci est fondé sur des relations dépassant la logique diasporique dans la mesure où elles s'étendent aux Italiens de Lisbonne et aux Hindous de Goa. La dimension « globale » de son travail vise à restituer des connexions intercontinentales, tout en replaçant la diaspora sépharade dans son contexte, c'est-à-dire celui d'un groupe qui

¹ Studnicki-Gizbert (2003), p.630.

² Studnicki-Gizbert (2007), pp.69-70.

³ *Ibid.*, p.95.

⁴ Barth (1969).

⁵ Trivellato (2003), p.584.

⁶ Trivellato (2009), p.7.

n'a pas fini par dominer le commerce méditerranéen de son époque. La dimension « micro » consiste en l'analyse très fine d'une maison de commerce (Ergas & Silvera) grâce à une mine documentaire de plus de 13 000 lettres¹.

Conséquence logique de son objet d'étude, F. Trivellato tente de comprendre comment fonctionne un réseau marchand en dépit des différences religieuses ou linguistiques ; comment des individus appartenant à des ensembles séparés peuvent coopérer sur le long terme et malgré la distance². Elle s'oppose à l'idée, défendue par les néo-institutionnalistes, selon laquelle l'époque moderne verrait la rationalité économique s'imposer, et le commerce interculturel s'affranchir des barrières religieuses ou des relations de parenté. Elle dénonce ainsi une vision linéaire et téléologique de l'évolution historique des réseaux marchands. Dans le même temps, elle refuse de ne voir dans les diasporas marchandes que des groupes définis par leur appartenance religieuse, linguistique et incapables de s'en affranchir. Pour elle, la réussite des affaires dépend autant de stratégies matrimoniales, de normes culturelles partagées que de la mise en place de contrats ou du recours à des institutions juridiques. Ce constat, évident à la lecture des sources japonaises, vietnamiennes ou européennes dans le cas de la connexion Japon-Đài Việt, permet de dépasser et de concilier les approches évoquées ci-dessus. Ce système créé un équilibre instable, qui explique que la confiance soit « précaire » (*uneasy* ; F. Trivellato emprunte l'idée à l'historienne du droit Lauren Benton) et jamais totale, fondée sur des « attentes réalistes en matière de comportement » (*firm expectations about behavior*)³. La formule, particulièrement juste, permet de réinjecter une forme de rationalité dans le comportement des acteurs. De plus, le partage de mêmes normes culturelles ou religieuses (dans son cas le fait d'appartenir à la communauté juive sépharade) ne suppose pas nécessairement que les acteurs vont se faire confiance : la confiance est « facilitée » par cette proximité, non « garantie ».

Nous souscrivons totalement à cette approche médiane, qui concilie et dépasse les deux traditions historiographiques présentées ci-dessus et permet réellement de prendre en compte la complexité des relations nouées entre individus ; d'autant plus que ce travail de recherche repose sur un réseau multiethnique dont les marchands sont les nœuds centraux, mais non exclusifs. L'un des apports de cette thèse est donc de transposer ces pistes de réflexion et ces cadres conceptuels aux mers de Chine et aux marchands qui la parcourent.

En effet, la particularité de ces débats historiographiques est qu'ils intègrent encore assez peu l'Asie orientale et l'Asie du Sud-Est à leur cadre de réflexion. Notre objectif est donc de contribuer à connecter des champs historiographiques qui tendent encore à s'ignorer.

Un ouvrage collectif, dirigé par Jean Aubin et Denys Lombard, s'est précocement essayé à une réflexion d'ensemble sur les marchands de mer de Chine et de l'océan Indien⁴, mais sans ouvrir la voie à d'autres études d'ampleur équivalente. De plus, les communautés marchandes y sont étudiées isolément, séparées les unes des autres et considérées comme des groupes homogènes, un peu à la manière de Curtin. Un article y est d'ailleurs consacré aux

¹ F. Trivellato ne restitue pas à proprement parler tous les aspects de ces connexions intercontinentales, tels que les circulations maritimes et la navigation, l'aspect proprement économique des échanges etc., qui ne relèvent pas de son objet d'étude. De notre point de vue, son travail penche davantage du côté du « micro » que du « macro », ce qui correspond à l'équilibre souhaité dans cette thèse.

² *Ibid.*, p.2.

³ *Ibid.*, p.4. La traduction est celle de G. Calafat, réalisée pour l'édition française de l'ouvrage en 2016.

⁴ Aubin, Lombard (1988).

marchands japonais de l'époque Edo¹, mais les marchands de l'ère des *shuinsen* n'y sont abordés que très succinctement et le propos porte davantage sur les marchands japonais au Japon, en contradiction manifeste avec le titre de l'ouvrage. Dans un autre ouvrage collectif, dirigé par F. Trivellato et consacré aux liens entre religion et commerce interculturel, une contribution est consacrée à l'Asie du Sud-Est par Eric Tagliacozzo², spécialiste de la diaspora chinoise. Cependant, étant donné qu'elle porte sur le *hajj*, le pèlerinage à la Mecque, elle traite en réalité davantage de réseaux centrés sur l'océan Indien, mers de Chine exclues. Un ouvrage consacré aux diasporas et aux réseaux entrepreneuriaux comporte tout de même un article sur la « diaspora japonaise » en Asie du Sud-Est au XVII^e siècle, mais qui cherche davantage à relier le commerce des *shuinsen* au débat sur la réinterprétation des relations extérieures du Japon d'Edo (ce qui est également l'objet de ce travail) qu'à le relier aux débats sur le fonctionnement des réseaux marchands³. L'ouvrage de Chaudhury et Morineau sur les marchands, les compagnies et les interactions Europe-Asie à l'époque moderne ne consacre pas le moindre chapitre aux territoires à l'est du détroit de Malacca, qui ne sont convoqués qu'à la marge⁴. Les synthèses sur les communautés marchandes à l'échelle « mondiale » sont plus diversifiées, mais rarement équilibrées⁵.

Par ailleurs, les réseaux marchands des mers de Chine, chinois pour l'essentiel, font l'objet d'analyses approfondies depuis quarante ans⁶, mais tendent à constituer un champ spécifique, qui dialogue assez peu avec les études sur les communautés marchandes des autres aires géographiques (du moins pour la période antérieure au XIX^e siècle). Ainsi, l'ouvrage dirigé par Madeleine Zelin sur les « communautés marchandes d'Asie » ne contient qu'une seule contribution qui ne porte pas sur l'Asie orientale et l'Asie du Sud-Est, et parmi ces dernières seules deux ne portent pas sur l'Asie orientale⁷.

L'absence de véritable diaspora marchande japonaise dans l'histoire du commerce du Japon explique qu'au Japon également, ces débats aient jusqu'ici rencontré peu d'écho. L'ouvrage de Philip Curtin a été traduit en japonais en 2002, sous le titre d'*Ibunkakan kōeki no sekaishi* (Histoire mondiale du commerce interculturel), donnant ainsi lieu à une traduction pour le terme *cross-cultural trade* (*ibunkakan kōeki* 異文化間交易). L'expression a cependant eu un succès moins grand en japonais : il a été utilisé, en toute logique, pour traduire en 2019 le livre de F. Trivellato, sous le nom d'*Ibunkakan kōeki to diasupora ; Kinsei Livoruno no Sefardimu shōnin* (Commerce interculturel et diaspora : les marchands sépharades de Livourne à l'époque moderne). Mais peu d'historiens japonais l'utilisent pour leurs propres recherches, et ses principales occurrences sont en général des citations de l'ouvrage de Curtin. L'expression apparaît malgré tout ci et là, comme dans l'ouvrage de Tamaki Toshiaki, *Kakudai suru Yōroppa sekai : 1415-1914* (Le monde européen en expansion : 1415-1914) consacré à l'expansion européenne, qui se veut critique vis-à-vis de

¹ Akamatsu (1988).

² Trivellato (2014), pp.216-235.

³ Wray (2005).

⁴ Chaudhury, Morineau (1999). Les auteurs se trahissent d'ailleurs quelque peu en intitulant leur première partie « Asia, especially India, around 1500 », pp.21-54.

⁵ Par exemple celle dirigée par Subrahmanyam (1996).

⁶ Wang (1990) ; Chin (1998) ; Reid (1998), Wang, Ng (2004) ; Tagliacozzo, Chang (2011) ; Ng (2015 [1983], 2017). Signalons de plus l'existence de revues spécialisées sur ce sujet : *The International Journal of Chinese Diasporic Studies*, *Chinese Southern Diaspora Studies*.

⁷ Zelin (2014).

Wallerstein et Pomeranz et met l'accent, entre autres phénomènes, sur le rôle des diasporas pratiquant un « commerce interculturel »¹.

Cet état de la recherche confirme de notre point de vue que, bien que les mers de Chine soient généralement considérées comme une périphérie de l'océan Indien, dans la pratique, elles sont étudiées à part, d'où notre choix de les traiter comme un espace autonome et cohérent, structuré par les navigations des marchands chinois. Les recherches sur l'océan Indien et les mers de Chine semblent donc évoluer de manière séparée, à moins qu'elles ne portent sur les activités des Portugais ou des Hollandais, qui traversent cette frontière. Cependant, elles tendent alors à se cantonner à ces acteurs et à conserver un point de vue eurocentré. Une exception récente serait l'ouvrage dirigé par A. Schottenhammer, dont les contributions portent à égalité sur les mers de Chine et l'océan Indien proprement dit².

Ceci étant dit, les études les plus récentes sur le commerce en Asie orientale et Asie du Sud-Est font de plus en plus référence aux débats et concepts portant sur les réseaux marchands et diasporas, en faisant souvent référence à F. Trivellato. Ainsi, dans son analyse des réseaux de contrebande « auto-organisés » à Nagasaki au cours de la période d'interdiction des voyages maritimes, Jurre Knoest fait explicitement référence aux travaux de F. Trivellato pour caractériser les stratégies adoptées par les autorités de Nagasaki pour naviguer entre commerce légal et illégal³. De même, John D. Wong utilise la formule de « cosmopolitisme communautaire » construite par F. Trivellato⁴ pour décrire les liens tissés entre les marchands cantonnais⁵. Lisa Hellman accorde quant à elle un chapitre entier à la manière dont les marchands chinois et européens, à Canton, établissent des relations mutuelles de confiance, notamment à travers l'étude des espaces dans lesquels cette confiance se construit et les stratégies (linguistiques...) adoptées par les différents acteurs⁶. Cette perspective est la plus proche de celle adoptée dans cette thèse, qui restitue également les modalités d'émergence de la confiance.

Les questions posées par ces historiographies attachées au fonctionnement et à l'organisation du commerce interculturel ont considérablement nourri la réflexion engagée dans ce travail de thèse : les hypothèses formulées sont-elles applicables aux communautés marchandes des mers de Chine ? Peuvent-elles être appliquées dans un contexte de rareté et de dispersion des sources ? Aux 13000 lettres mobilisées par F. Trivellato et issues d'une même famille répond un corpus d'une centaine de lettres, très diverses dans leur nature, leur origine ou leur sujet, auxquelles il faut joindre les lettres annuelles des Jésuites, les journaux de bord etc. Cependant, cet éparpillement permet de surmonter l'un des principaux obstacles de la rareté documentaire : la diversité des points de vue, qui permet d'avoir une vision fragmentaire mais relativement équilibrée des différents types d'acteurs composant le réseau.

¹ Tamaki (2018).

² Schottenhammer (2019). Malgré tout, les deux volumes qui composent ce travail ambitieux reproduisent une répartition assez nette entre contributions sur la Chine et les Chinois (vol 1) et contributions sur l'Inde, le monde indianisé et l'Islam (vol.2).

³ Knoest (2016), p.121.

⁴ Trivellato (2009), p.70.

⁵ Wong (2016), p.134.

⁶ Hellman (2019), pp.224-262.

De plus, l'objet de cette thèse est, dans sa nature, différent de celui de D. Studnicki-Gizbert ou F. Trivellato : là où ces derniers partent d'un groupe d'individus et restent concentrés sur ce groupe, ce travail de recherche vise à restituer une connexion de la manière la plus exhaustive possible. En somme, si les marchands y sont les principaux protagonistes, ils sont loin d'être les seuls : l'un des enjeux sera donc de voir en quoi les questions posées, en particulier par F. Trivellato, sur le *commerce* interculturel peuvent être transposées aux *relations* interculturelles dans leur ensemble – qui, dans le cas qui est le nôtre, demeurent liées de près ou de loin au commerce. Dans le même temps, l'objet d'étude de cette thèse et la rareté des sources disponibles limitent d'emblée la portée de ce cadre d'analyse.

Le réseau, sans être la seule notion ou figure employée dans ce travail de recherche, y occupe une place centrale. Comme nous l'avons souligné plus haut, la définition du réseau comme ensemble de relations opérant hors du cadre de l'État ne correspond pas à la situation que nous analysons¹. Si cette définition peut être applicable à l'étude de cas proposée par F. Trivellato, et à d'autres contextes comparables (soit aux diasporas marchandes sans État que sont les Juifs ou les Arméniens), elle ne correspond pas au contexte spécifique des relations entre le Japon et le Đại Việt. Le problème d'une telle définition est qu'elle suppose qu'un réseau marchand se construit nécessairement en-dehors de l'État ou de toute autre institution régulatrice. Ce n'est pas le cas dans les mers de Chine au XVII^e siècle : l'État japonais émet des licences de voyage, qui servent en principe à différencier les marchands ayant reçu le soutien du *bakufu* et les autres. Par ailleurs, les tensions entre Japonais, Chinois, Viêt et Européens donnent lieu à des échanges diplomatiques et à des réactions appropriées du *bakufu* – bien que ponctuelles. Plus généralement, l'activité des marchands au Đại Việt est encadrée par les autorités et l'administration locales, qui accordent dans le même temps aux résidents japonais une grande autonomie. En-dehors des questions abordées dans cette thèse, à plusieurs reprises les navires chinois attaqués par les navires hollandais en appellent au *bakufu* pour régler le litige, ce à quoi le gouvernement japonais répond favorablement². En revanche, cela ne signifie pas que les marchands n'ont jamais l'occasion d'opérer hors de l'influence de l'État ou de s'affranchir de son contrôle, ou encore que les autorités politiques interviennent systématiquement en cas de problème. Au contraire, la première réaction des Tokugawa face aux violences commises par les Japonais en Asie du Sud-Est est justement de laisser aux autorités locales la responsabilité de traiter le problème comme elles le souhaitent. Une fois que le Japon abolit le système des *shuinsen*, les marchands installés en Asie du Sud-Est opèrent hors de son influence – mais pas de celle des seigneurs viêt et de leur administration. Si l'État n'est pas nécessairement omniprésent et omnipotent, analyser un réseau sans prendre en compte l'institution étatique, ses dirigeants, ses fonctionnaires et ses agents reviendrait par contre, dans le cas de la connexion étudiée ici, à une grave omission et à une incompréhension totale des dynamiques structurant les réseaux marchands de mers de Chine.

Dans ce travail de recherche, les réseaux analysés sont à la fois peu étendus, en raison de la rareté des sources, et souvent incomplets. Par conséquent il est plus pertinent d'en mener une analyse qualitative que quantitative. Les réseaux étudiés ici ne peuvent donc faire l'objet d'une analyse structurale, qui reposerait sur une connaissance un tant soit peu exhaustive et

¹ Trivellato (2003), p.584.

² Clulow (2016).

complète de la population étudiée et des relations entre chaque individu. Il s'agit davantage de réseaux dits « égocentrés », centrés sur un individu et ce que la documentation qu'il a émise (« ego-documents ») nous permet de savoir sur les relations qu'il entretient¹, bien que toutes nos figures ne soient pas nécessairement centrées sur un individu mais sur une famille ou une organisation (Kadoya Shichirōbei / les Suminokura / William Adams et l'East India Company au Japon).

Comme le souligne F. Trivellato², nous considérons qu'il est absurde de penser les relations qui animent ces réseaux uniquement en termes de rationalité économique pure ou exclusivement en termes de normes socio-culturelles, puisque la complexité des réseaux marchands est justement la combinaison et l'entrelacement de tous ces éléments. Un même marchand japonais de Nagasaki peut, avec un compatriote, partager les mêmes conceptions des normes culturelles à adopter dans un échange, tout en s'appuyant sur un contrat en bonne et due forme qui constituait une assurance légale. Mais son comportement peut changer du tout au tout face aux facteurs néerlandais de Hirado avec lesquels il ne partage pas ces normes. Bien entendu, la confiance, puisque c'est ce dont il s'agit ici, ne s'accorde pas nécessairement selon le critère de l'appartenance culturelle ou ethnique (pour peu que ces catégories soient valides), mais aussi selon des critères fort différents : liens familiaux (mariages interethniques), religieux (entre catholiques), relations amicales ou recherche du meilleur bénéfique possible. L'exploitation des rares échanges conservés entre marchands permet également de mesurer la valeur comme les limites de cette même confiance. L'exemple du marchand-lettré viêt Hiên Sơn 熾山, du marchand chinois (hokkien) Lin Yaowu 林耀吾 et du capitaine japonais Suminokura Goemon 角倉五右衛門, qui sera développé en détail plus en avant, en est une parfaite illustration. Le premier a prêté une somme d'argent au second, mais, par mesure de précaution, il demande au troisième de récupérer au Japon la somme due si jamais le marchand chinois ne revient pas. Le marchand viêt a donc accordé sa confiance, probablement en sus d'un document écrit, à un partenaire, mais, conscient des incertitudes liées au commerce maritime, il prend les devants et décide de réduire les risques en recourant à l'aide d'un individu qu'il considère comme plus fiable (sur la base de liens symboliques créés dans le cadre de la relation marchande).

L'objet d'étude de cette thèse, la connexion Japon-Đại Việt, permet également d'adopter un point de vue moins habituel. Le regard est ainsi porté non pas sur les relations de marchands européens avec des marchands asiatiques considérés de manière périphérique, ni sur des relations entre marchands asiatiques et marchands européens en Asie. Il porte sur un réseau fondé sur des relations entre marchands asiatiques, partageant un fonds culturel commun (désigné par défaut comme la civilisation sinisée) tout en appartenant à des cultures distinctes, ainsi que sur la manière dont les Européens, marchands et missionnaires, viennent s'insérer dans ce réseau, tout en conservant une position périphérique. L'idée est donc de faire entrer dans les relations entre États et marchands asiatiques les problèmes soulevés d'ordinaire essentiellement dans le cadre des relations entre l'Europe et le « reste », en échappant à cette distinction et en incluant, malgré tout, les acteurs européens.

¹ C'est la ligne de partage dressée par Lemerrier (2005), p.91.

² Trivellato (2003), p.590, qui évoque « l'opposition stérile entre relations communautaires et relations contractuelles ».

En ce sens, un réseau marchand en mer de Chine apparaît comme la combinaison d'acteurs d'origine sociale et culturelle fort différente, qui ne se limitent pas aux seuls marchands, et d'une diversité de comportements spécifiques à chacune des relations qui le composent. La finalité de ces relations est la recherche du profit mais pas uniquement. Le marchand Kadoya Shichirōbei de Hōi An, dans l'impossibilité de revenir au Japon, adresse de l'argent aux temples de Nagasaki pour que les moines prient en sa faveur, ou bien à des proches pour le deuil de leurs parents. Si le shogun Tokugawa Ieyasu adresse de nombreuses lettres au roi du Champa pour s'approvisionner en bois d'aigle, ce n'est pas pour faire entrer des richesses dans le trésor du *bakufu*, mais pour bénéficier d'objets rares et précieux, probablement pour sa consommation personnelle et pour rehausser son prestige en l'adressant à des proches. Ces échanges prennent place dans le cadre d'un réseau commercial mais ne relèvent pas de la recherche du profit, ce qui permet de dépasser la vision d'une organisation dont la logique serait uniquement l'enrichissement pécuniaire.

Quant au terme de diaspora, il ne sera pas retenu pour caractériser la communauté japonaise en formation entre le Japon et l'Asie du Sud-Est au tournant du XVII^e siècle¹. La diaspora suppose un éclatement et une longévité que l'on ne retrouve pas dans les communautés de Japonais établis en Asie du Sud-Est. En effet, les Japonais de Hōi An, Ayutthaya ou Manille disparaissent des sources en tant que « Japonais » au tournant du XVIII^e siècle, achevant un processus d'assimilation dans la population locale ou la diaspora chinoise. Contrairement à P. Curtin, nous estimons que c'est justement ce qui ne fait *pas* des Japonais d'Asie du Sud-Est une diaspora, alors que lui-même range sous ce terme les groupes qui tentent de conserver une « intégrité culturelle » et ceux qui se fondent dans la société d'accueil².

Faute de terme précis et spécifique correspondant à ce groupe socio-économique, les Japonais voyageant hors du Japon et/ou résidant en Asie du Sud-Est seront donc simplement désignés comme des communautés³, terme générique qui a le mérite de rappeler que ces individus avaient conscience de partager des référents identitaires communs (comme en témoigne l'usage du terme de « quartier japonais »), mais qui ne renvoie pas à un groupe homogène aux marges clairement définies. Le flou autour de la définition d'une communauté est ici bien utile pour désigner un groupe dont les contours sont eux-mêmes flous. Les réseaux qui vont être dessinés et analysés dans ce travail de recherche comprennent ainsi des communautés japonaises, un appareil étatique et législatif japonais et viêt ainsi que ses agents, une diaspora « chinoise », des compagnies à charte européennes et leurs marchands, des missionnaires catholiques et des marchands européens de diverses origines.

¹ Contrairement à Ribeiro (2001) ; Wray (2005). L'ouvrage collectif dirigé par Adachi (2006) et consacré aux « diasporas japonaises » ne dit mot des *Nihonmachi*, ce qui appuie notre argument, bien qu'il eût été plus pertinent d'accorder un développement aux *Nihonmachi* afin de montrer ce qui les différenciait des migrations contemporaines.

² Curtin, *op. cit.*, pp.11-12.

³ C'est également le choix de l'ouvrage dirigé par Zelin, *op. cit.*, et qui porte justement en priorité sur les marchands d'Asie orientale.

Ce travail de recherche s'inscrit donc à la croisée de multiples traditions historiographiques. Son point de départ a été, en toute logique, l'historiographie des *shuinsen*, qui est la plus proche de son objet d'étude, la connexion entre le Japon et le Đai Viêt/Champa au XVII^e siècle. C'est en effet la seule historiographie à avoir réellement traité de cette question, dans des publications désormais anciennes pour la plupart. Dans le cadre plus général des relations extérieures du Japon à l'époque Edo, la connexion Japon-Asie du Sud-Est demeure marginale, faisant l'objet de développements succincts ou d'articles relativement isolés¹. L'un des enjeux principaux de ce travail a donc été dans un premier temps de reprendre cette tradition historiographique et l'immense masse d'informations qu'elle a accumulée et mise au jour, puis de la faire dialoguer avec les travaux sur la redéfinition de la place du Japon d'Edo dans l'Asie orientale maritime et dans le monde au cours de l'époque moderne. Le fond du travail accompli dans ce travail de thèse est donc quasi-entièrement redevable de cette historiographie essentiellement japonaise.

L'analyse de notre objet historique, la connexion entre le Japon et le Đai Viêt, s'est dans un second temps enrichi d'une nébuleuse de travaux, davantage en langue anglaise que japonaise ou française, qui a permis d'en affiner la forme. Il n'est pas uniquement question d'apporter de nouvelles données sur les relations entre Japonais, Viêt, Chinois et Européens au XVII^e siècle, mais de tenter d'en apporter une lecture différente, notamment à travers les travaux se réclamant des « histoires connectées » ou de la « microhistoire globale », sans chercher pour autant à se ranger derrière l'une de ces étiquettes. Ainsi, la question des métissages (via les mariages interethniques), des intermédiaires et passeurs (interprètes et marchands), et la relativisation du rôle des Européens dans la conduite des échanges et des transactions commerciales sont autant de champs de recherche désormais en vogue mais qui sont réellement nécessaires à la compréhension des dynamiques en œuvre de part et d'autre des mers de Chine. Ces thématiques seront inscrites dans le cadre d'un réseau, celui dans lequel opèrent les marchands japonais qui sont les principaux acteurs de cette connexion historique (en tant que nœuds ou pivots de cette relation), aux côtés des autorités politiques et commerciales viêt comme japonaises, ainsi que des marchands et missionnaires européens. En raison de l'état parcellaire des sources, il ne sera pas étudié d'un seul et même tenant, mais à travers des zooms, sur certaines de ses composantes que l'on peut restituer de manière relativement complète. L'analyse de ce réseau doit beaucoup aux travaux des néo-institutionnalistes, de P. Curtin et de F. Trivellato puisque ce travail de recherche propose de réfléchir, plutôt que de décrire de manière certaine et définitive, aux mécanismes qui l'animent, lui donnent sa cohérence et lui permettent en définitive de fonctionner, ce que les historiens japonais ayant étudié les connexions entre le Japon et l'Asie du Sud-Est n'ont jamais cherché à mettre en lumière.

¹ Clulow (2013), par exemple.

Le Đại Việt et le Champa dans la cartographie japonaise : l'impact de l'activité des *shuinsen* sur la production d'un savoir géographique hybride

A partir de la fin du XVI^e siècle, les relations du Japon avec le monde extérieur et en particulier avec l'Asie du Sud-Est ont connu un développement rapide. L'une des conséquences les moins connues de cette expansion des réseaux des marchands, des *daimyō* et des autorités japonaises est l'apparition d'une cartographie japonaise de l'Asie orientale, de l'Asie du Sud-Est et du monde hybride, empruntant aux Chinois, aux Portugais et aux Hollandais, mais également à l'expérience des marchands japonais eux-mêmes. En effet, les voyages répétés de navigateurs japonais vers l'Asie du Sud-Est ne peuvent pas n'avoir eu aucun impact sur la production de cartes, et en particulier de cartes nautiques, au cours du XVII^e siècle. Si les cartes de cette époque ressemblent fortement aux cartes européennes, il serait trompeur de n'y voir que des copies auxquelles les Japonais n'auraient rien apporté de neuf. De plus, ces cartes sont parfois le produit d'un travail effectué par des navigateurs eux-mêmes, ou bien par des individus directement impliqués dans le commerce maritime. Elles sont bel et bien en majorité le fruit d'un travail effectué par les cartographes européens et/ou chinois, qui fournissent la base et les informations essentielles de la carte, mais les Japonais vont parvenir à perfectionner ce matériau de base. Le principal apport des Japonais est sans surprise l'amélioration de la représentation du Japon, des Ryūkyū et en particulier de Hokkaidō¹ ; cependant, le Đại Việt et l'Asie du Sud-Est en général ont également bénéficié de l'attention et du soin des cartographes japonais, surtout en matière de toponymie.

Cette première partie consacrée à la cartographie analysera quarante-huit cartes différentes, de styles extrêmement divers. La majorité d'entre elles sont des cartes du monde et les autres sont centrées sur l'Océan indien et les mers de Chine, les mers de Chine seules ou bien la Chine et ses marges.

Nous divisons notre corpus en trois catégories en fonction de la forme et de l'usage de ces cartes. La première regroupe les cartes nautiques, qui sont des témoignages directs de l'activité des marchands et navigateurs, et qui étaient utilisées par ces acteurs des relations entre le Đại Việt et le Japon comme un support pratique. Ce sont ces cartes qui sont les plus détaillées et qui témoignent de la connaissance précise acquise par les navigateurs et cartographes de la géographie de l'Asie du Sud-Est.

¹ Nakamura (1964), p.32.

La deuxième catégorie regroupe les cartes du monde au sens large, qui ne sont pas spécifiquement centrées sur les territoires où les Portugais, les Japonais et les Hollandais commerçaient, ou sur les routes du commerce qu'ils fréquentaient, mais qui témoignent du perfectionnement de la connaissance japonaise du monde au cours de la période moderne et d'un intérêt vif, même après 1635, pour la géographie du monde. Ces cartes sont en général fondées sur un ou des modèles, qu'il s'agisse d'adaptation de planisphères hollandais ou de la carte sino-européenne de Matteo Ricci, la *Kunyu Wangguo quantu* 坤輿萬國全圖 (Carte complète de la myriade de pays du monde), réalisée à Pékin en 1602.

Une troisième catégorie regroupe, de manière plus hétérogène, les cartes issues de traditions cartographiques antérieures à l'introduction des cartes européennes ou distinctes de ces dernières : les cartes bouddhiques en particulier, mais également les cartes de la Chine. Ces cartes ont pour point commun d'avoir renouvelé plus ou moins profondément ces traditions cartographiques anciennes en intégrant à des degrés divers les innovations apportées par la cartographie européenne.

Ces trois catégories partagent un point commun qui constituera le fil rouge de cette section : leur naissance, leur perfectionnement ou leur évolution au cours de la période moderne est une conséquence directe de la grande ouverture du Japon vers l'extérieur débutée à la fin du XVI^e siècle. Il est donc parfaitement logique que les principaux partenaires du Japon, en l'occurrence le Đai Viêt (et le Champa) mais aussi le Siam ou les Philippines, y soient représentés avec beaucoup de détails. Dans les portulans ou cartes nautiques en particulier, ce sont les territoires viêt qui bénéficient le plus de l'intérêt des navigateurs japonais. En effet, là où les Portugais n'inscrivent parfois aucun toponyme, les Japonais ajoutent en syllabaire *katakana* des noms de ports, d'îles ou de caps. Ces toponymes sont parfois issus d'autres cartes portugaises et témoignent d'un savoir commun entre tous les navigateurs des mers de Chine. Mais dans d'autres situations, les toponymes choisis n'apparaissent dans aucune carte européenne et ne peuvent relever que d'un savoir acquis par les navigateurs japonais sur place. Ces cartes sont donc l'incarnation même de la naissance à l'époque moderne de savoirs hybrides : la principale difficulté demeure que la plupart de ces portulans ne sont pas datés, ou bien sont des copies du XIX^e siècle de cartes du XVII^e siècle dont on ignore également la date. La comparaison avec les cartes portugaises de la même époque, bien que nécessaire, en devient plus hasardeuse et incertaine. Quant aux cartes du monde, elles permettent également de confirmer l'intérêt que les Japonais ont pour le monde extérieur, et ce même après 1635 : Đai Viêt et Champa n'y sont pas dépeints aussi précisément que dans les portulans, mais ces territoires continuent d'y figurer quasi-systématiquement et leur représentations connaissent également des évolutions. L'influence des voyages maritimes japonais est moins prégnante dans ces cartes ainsi que dans les cartes bouddhiques et de la Chine, mais elle n'en est pas totalement absente.

Ces cartes sont enfin un support permettant de déterminer comment les Japonais voyaient, représentaient et reconstruisaient les territoires viêt : y voyaient-ils un seul et même pays, l'intégraient-ils ou non à la Chine ? Comment le Champa y était associé ? etc. Ces sources ne présentent pas, contrairement aux cartes européennes de la même époque, une progression relativement linéaire vers plus de réalisme et de conformité à la réalité morphologique et géographique des territoires cartographiés. Au XIX^e siècle les cartes construites sur le modèle, qui se veut réaliste, de Matteo Ricci cohabitent avec des cartes bouddhiques ou avec les cartes

bien plus perfectionnées issues des études hollandaises (*rangaku* 蘭學)¹. De plus, beaucoup des cartes du monde produites pendant la période d'interdiction des voyages maritimes sont infiniment moins bien renseignées que les portulans du début du XVII^e siècle, ce qui indique un accès relativement difficile à ces sources, associées aux voyages outre-mer des Japonais, à la présence portugaise (et donc au catholicisme), et qui devaient être logiquement difficiles à consulter.

¹ A partir de 1720, l'interdiction de l'importation de livres étrangers est assouplie, ce qui conduit à l'essor d'études fondées sur des ouvrages hollandais, dont la cartographie n'est qu'une facette. L'historiographie sur le sujet est abondante : voir Akagi (1980) ; Katagiri (1982) ; Numata (1992). Pour des synthèses générales sur les liens entre les Provinces Unies et le Japon, voir Goodman (2000) ; Suzuki (2012) ; Clulow (2014).

Chapitre III – Du portulan copié au portulan japonisé : la naissance de cartes nautiques japonaises

Le principal matériau cartographique à être né de l'activité des *shuinsen* en Asie du Sud-Est est sans conteste la carte nautique japonaise, appelée en japonais *kōkaizu* 航海図. Peter Shapinsky les nomme « *vermilion-seal portolans* », en référence à leur création et utilisation par les navigateurs japonais dans le contexte des *shuinsen*¹. Au premier abord, ces cartes nautiques semblent être de simples copies de cartes portugaises, traduites à l'aide de *katakana*. En effet, le tracé des côtes est presque identique à celui que l'on trouve dans les cartes portugaises, dressées elles-mêmes à partir des contacts entre navigateurs portugais et navigateurs malais et chinois, puis perfectionnées². Cependant, ces cartes ont été considérablement enrichies par leurs cartographes japonais, à travers l'ajout de toponymes dont beaucoup appartiennent à un savoir commun aux navigateurs japonais, portugais, malais et chinois, mais dont certains ont été vraisemblablement apportés par les Japonais spécifiquement. Afin de mesurer l'influence portugaise (et luso-malaise dans le cas des toponymes) sur les cartographes japonais, ces cartes doivent être comparées avec les cartes portugaises (ou européennes) de la même période, ainsi qu'avec les routiers portugais, ces journaux de bord servant de support à la navigation pour les pilotes³. Par ailleurs, plus de la moitié de ces cartes sont en réalité des copies du XVIII^e ou du XIX^e siècle : nous tacherons donc de les étudier dans la mesure où elles nous renseignent sur un portulan réalisé à l'origine au XVII^e siècle, tout en gardant à l'esprit que le document en lui-même est ultérieur, ce qui peut expliquer certaines particularités dans le choix des toponymes.

Ces cartes sont donc caractérisées par une superposition des connaissances et des savoir-faire, dont la représentation du Đai Viêt et du Champa est une illustration parfaite. En effet, la longue portion de côte qui correspond à l'actuel Viêt Nam, passage obligé sur la route entre l'Inde et la Chine, est particulièrement bien renseignée dans ces cartes dont la fonction originelle est d'être utilisée par les navigateurs. Le lien entre l'activité des marchands sur place et la confection de cartes est ainsi évident : les territoires les plus riches en toponymes sont ceux qui étaient les plus fréquentés par les *shuinsen*.

Au-delà de la simple annotation de cartes portugaises ou la copie conforme de ces dernières, les cartographes japonais ont créé une éphémère tradition de cartes nautiques japonaises avec des traits uniques. Le principal de ces traits est la circonscription de leur carte à un espace spécifique, à une échelle que l'on retrouve peu dans la cartographie portugaise. Les cartes portugaises adoptent en effet le plus souvent une petite échelle géographique,

¹ Shapinsky (2006).

² L'évolution de la cartographie européenne de l'Asie est, à ses débuts, tout sauf linéaire. En effet, on fait d'ordinaire débiter la révolution cartographique de la Renaissance à la redécouverte de la géographie de Ptolémée puis aux navigations portugaises, mais l'analyse des cartes européennes de la fin du Moyen-Age, réalisées par des Vénitiens ou des Catalans et s'appuyant à la fois sur la cartographie arabo-musulmane et les voyages des Italiens en Asie (Marco Polo, Odoric de Pordenone, Niccolo de Conti), démontre un degré de précision pour l'Asie orientale et l'Asie du Sud-Est qui est complètement perdu avec l'adoption des cartes de Ptolémée comme norme. Le meilleur exemple est la carte de Fra Mauro (1459), qui conjugue la tradition ptolémaïque, qui venait tout juste d'être redécouverte, et savoir pratique issu du récit de Niccolo de Conti. Voir Iwanczak (1990), Falchetta (2006).

³ Analysés en particulier dans Manguin (1972).

englobant l'Océan indien jusqu'au Japon, ce qui correspond à la zone d'influence de l'Estado da India et au cadre spatial du réseau commercial des Portugais. Ils adoptent parfois une échelle plus grande, avec des cartes s'étendant de l'Inde au Japon, espace qui correspond à la partie orientale de l'Estado da India.

Les Japonais ont repris ces échelles mais ont également procédé de la même manière en créant leurs propres cartes. En effet, ils les ont centrées sur l'espace s'étendant de la péninsule malaise au Japon, qui correspond à leur propre zone d'activités, celle où venaient commercer les *shuinsen*¹. Les Japonais seraient donc parmi les premiers à avoir donné une cohérence à l'espace qui est au cœur de ce travail de recherche, centré autour des mers de Chine et qui dépasse la division traditionnelle entre Asie orientale et Asie du Sud-Est. Le seul équivalent² côté chinois serait la carte de John Selden, découverte en 2008 à la Bodleian Library d'Oxford et étudiée notamment par Timothy Brook, qui a révélé l'existence d'une cartographie nautique chinoise, avec des traits propres³.

Ce chapitre propose donc d'analyser la représentation des territoires viêt et du Champa, dans le cadre de l'émergence d'une cartographie nautique japonaise. La source de cette cartographie est évidemment portugaise mais elle s'est réapproprié les modèles portugais pour en faire une cartographie répondant aux besoins d'un public japonais, au premier rang desquels figurent les navigateurs. L'influence de cette cartographie a sans surprise décliné après l'abolition du système des *shuinsen*, mais n'a pas complètement disparu : quelques cartes de l'époque de l'interdiction des voyages maritimes s'en inspirent directement. La principale difficulté de ce travail d'analyse est qu'aucune de ces cartes ne sont datées : elles ont vraisemblablement toutes été produites pendant l'ère des *shuinsen* ou peu avant, étant donné qu'elles correspondaient alors à une demande au Japon et qu'elles sont similaires aux cartes portugaises de la même époque, mais il est difficile d'être plus précis. Il serait par exemple logique que les copies annotées de cartes portugaises aient précédé chronologiquement les cartes dont l'échelle aurait été choisie par les Japonais. Ces dernières constitueraient donc l'évolution et le perfectionnement des premières. Nakamura Hiroshi tente de dater approximativement ces cartes et distingue trois périodes (avant les *shuinsen*, 1603-1616 et 1616-1635) en affirmant que les secondes ont bien suivi les premières : il s'appuie pour ce faire sur l'évolution de la représentation du Japon par les cartographes⁴.

Ce chapitre sera divisé selon les catégories définies ci-dessus afin de rendre compte de ces différentes approches : les copies complétées, les cartes issues d'un processus de réappropriation, et les cartes plus tardives s'en inspirant.

¹ Nakamura (1964), p.32.

² On ne dispose pas de cartes malaises de la région bien qu'elles aient existé : le conquérant de Malacca Albuquerque affirme ainsi avoir consulté une carte javanaise qui représente tout le monde connu et qui d'après lui était supérieure à tout ce qu'il avait pu voir auparavant. Voir Keevak (2017), p.48. On dispose d'au moins une carte maritime thaïe, intégré au *Traiphum*, le plus connu des documents géo-historiques thaïs, mais son parti-pris de représentation n'étant pas réaliste, elle ne peut être comparée à ces portulans : voir Winichakul (1997), p.29. Quant aux cartes viêt, jusqu'au XIX^e siècle elles ne représentent que le Đai Viêt et éventuellement le Champa en marge. Voir Whitmore (1994).

³ Brook (2015). Carte consultable sur le site de la Bodleian Library : bodleian.ox.ac.uk

⁴ Nakamura (1964), p.35.

Tableau 2 : Liste des portulans et cartes associées analysés

Nom (français)	Nom japonais (rōmaji)	Nom japonais (kanji)	Date
Carte d'Ikeda ou « Ancienne carte marine »	<i>Kōkai koku</i>	航海古図	Années 1590 ?
Carte d'Itoya	–	–	1833 [années 1590 ?]
Carte de Sueyoshi Magozaemon	–	–	c.1610
Carte nautique des différents pays de la mer orientale	<i>Tōyō shokoku kōkaizu</i>	東洋諸国航海図	c.1615
Carte de Kadoya Shichirōbei	–	–	c.1630
« Petite carte »	<i>Ko Karuta ou Shō Karota</i>	小加呂多	[années 1610-1620 ?]
Carte nautique de l'Asie orientale	<i>Tōa kōkaizu</i>	東亜航海図	[années 1610-1620 ?]
Ancienne carte nautique des mers du sud et de l'est	<i>Tōyō nanyō kōkai koku</i>	東洋南洋航海古図	1865 [années 1600-1610 ?]
Carte des régions, des lignes du ciel et des différents pays de l'Asie	<i>Ajia shoshū tensen chihōzu</i>	亜細亜諸州天線地方圖	1752
Carte de l'union des degrés célestes de la terre	<i>Kon'en tendo gattaizu</i>	渾圓天度合體圖	1752
Rouleau illustré sur les gens de Batan	<i>Batanjin emaki</i>	波丹人繪卷	1680
Carte nautique de l'Asie orientale	<i>Tōa kōkaizu</i>	東亜航海図	XVIII ^e siècle
Carte de l' <i>Amakawa kiryaku kō</i>	–	–	Fin XVIII ^e -déb. XIX ^e siècle
Croquis [adapté] d'une carte de divers pays [réalisée] sur une peau	<i>Bankokuzu kawa shōzu</i>	萬國圖革省圖	1781

1. Le Đại Việt et le Champa dans les portulans portugais complétés en japonais

Parmi les cartes nautiques japonaises les plus connues figurent quelques cartes qui sont l'incarnation même de l'hybridité consécutive aux transferts de savoirs de la première mondialisation. En effet, il s'agit de cartes portugaises dans la mesure où elles ont été réalisées par des Portugais ou copiées à l'identique par des Japonais. Ce sont en même temps des cartes japonaises, puisque les cartographes y ont ajouté un grand nombre de toponymes qui ne figurent pas sur les originaux ou modèles portugais.

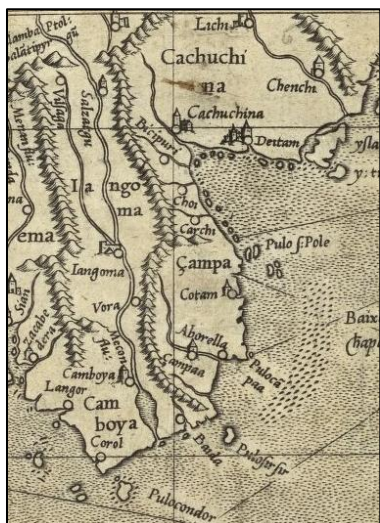
Le corpus est restreint et ne comprend que quatre cartes. La première est la carte que Nakamura Hiroshi nomme « carte d'Ikeda »¹, ayant appartenu au clan des Ikeda 池田

¹ *Ibid.*, tableau 1.

d'Okayama¹, mais que les compilations japonaises dont le *Nihon kochizu taisei* appellent plus sobrement « Ancienne carte marine » (*Kōkai kozu* 航海古図)², aujourd'hui conservée au musée d'art d'Okayama. La seconde est la carte dite d'« Itoya Zuiemon » 糸屋随右衛門, marchand de Nagasaki ayant bénéficié d'un des premiers *shuinjō* émis par Hideyoshi en 1592 et ayant effectué des voyages en Asie du Sud-Est au cours de l'ère des *shuinsen*³. Il s'agit d'une copie effectuée en 1833 par un lettré du domaine de Koga, Takami Senseki 鷹見泉石⁴. La troisième est nommée *Tōyō shokoku kōkaizu* 東洋諸国航海図 (Carte nautique des différents pays de la mer orientale) et a été acquise en 1892 par le Musée national de Tōkyō⁵. La quatrième aurait appartenu aux Sueyoshi, l'une des principales familles de marchands de l'époque des *shuinsen*⁶ : nous n'avons cependant pas trouvé de reproduction en qualité suffisante⁷ et ne pourrions la commenter que superficiellement.

A. Tracé des côtes et caractéristiques générales : sur la forme, des cartes portugaises

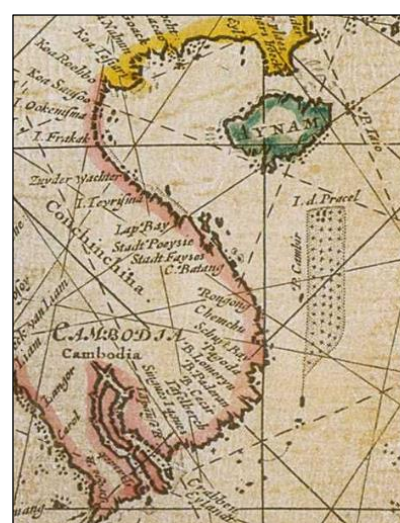
Au premier abord, ces cartes ne présentent quasiment aucune différence avec un portulan ou une carte portugaise (ou hollandaise) de la même époque.



Document 2 : Détail de la carte du monde de Mercator (1569)



Document 3 : Détail de la carte de l'Asie de João Teixeira (1630)



Document 4 : Détail de la carte de l'Asie de Pieter Goos (1660)

Cette période (fin XVI^e-mi-XVII^e) correspond à une amélioration de la représentation de l'Asie orientale et de l'Asie du Sud-Est, et en particulier de la partie orientale de la péninsule indochinoise. Le tracé des terres est moins géométrique, l'orientation sud-est puis nord-ouest arrondie des côtes apparaît bien plus nettement que dans les cartes du XVI^e siècle. Néanmoins,

¹ Unno (1994), p.382.

² Oda, Muroga, Unno (1975), p.166.

³ *Nagasaki kokon shūran*, vol.1, p.249.

⁴ *Umi kara miru Nihon...*, p.15.

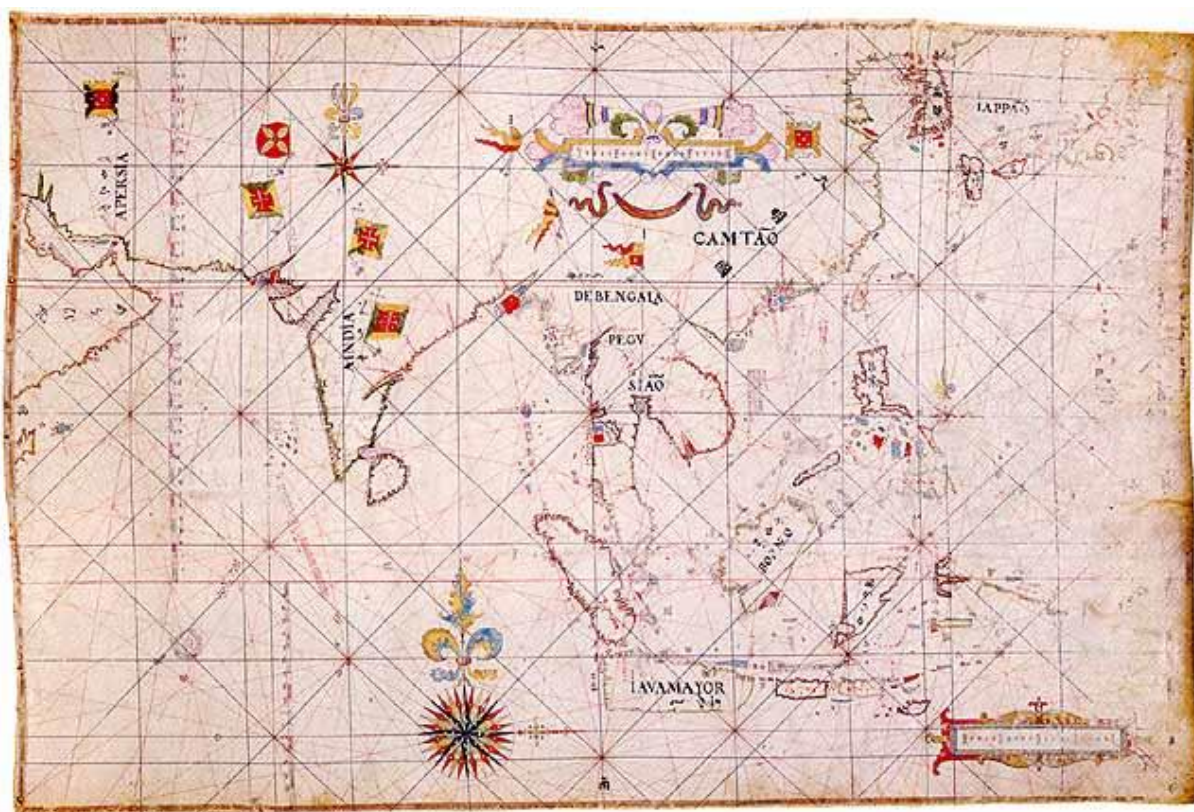
⁵ Nakamura (1964), tableau 1 n.9.

⁶ *Ibid.*

⁷ Kudō (1953).

le golfe du Tonkin (de Cochinchine à l'époque) a une forme encore triangulaire, qui s'explique par une connaissance limitée de cet espace : ainsi les itinéraires et routiers suggèrent que le plus souvent, les navigateurs cabotaient du sud au nord et du nord au sud pour se rendre à la capitale Đông Kinh, mais ne traversaient pas le golfe. A partir des années 1650-1660, la représentation de cette partie de l'Asie du Sud-Est est devenue quasi-conforme à la réalité, avec un tracé des côtes plus précis et un golfe arrondi : cette innovation est initiée par les cartographes hollandais, qui prennent le relais des Portugais après avoir produit, dans la première moitié du XVII^e siècle, des cartes semblables. Les cartes européennes ci-dessus témoignent de l'évolution de la représentation de la partie orientale de la péninsule indochinoise dans les cartes nautiques européennes selon ces trois périodes¹.

Le principal saut qualitatif a donc été effectué dans la seconde moitié du XVII^e siècle et les portulans japonais sont antérieurs. Ils ressemblent en effet très fortement à la carte de João Teixeira et appartiennent visiblement à la même tradition cartographique.



Document 5 : Carte dite « d'Ikeda » (fin du XVI^e s.)

La carte d'Ikeda et la carte d'Itoya Zuiemon sont quasiment identiques : elles couvrent la même étendue (de l'est de la péninsule arabique au Japon), portent les mêmes inscriptions en portugais (*Camtão* [Chine], *Pegv* [Pegu], *Sião* [Siam] *Iava mayor* [Java] etc.) ainsi que les mêmes ornements (rose des vents, échelle, drapeaux qui ont un aspect identique et utilisent les mêmes couleurs). Plus important encore, le tracé des côtes et la forme des continents sont quasi-identiques dans les deux cartes : celles-ci ont donc sans le moindre doute le même

¹ Sources des cartes : sur le site de Gallica (gallica.bnf.fr) ; via Wikimedia Commons (upload.wikimedia.org) ; sur le site de l'exposition consacrées aux cartes marines de la BNF (expositions.bnf.fr).

modèle et ont été réalisées probablement à la même date, fixée par Nakamura Hiroshi entre 1585 et 1592¹. Les différences de forme sont minimales : la carte d'Itoya représente un navire portugais naviguant dans l'océan Indien et pas l'autre, ou bien porte une rose des vents qui n'apparaît pas dans celle d'Ikeda. En revanche, les deux cartes se distinguent nettement au niveau de la toponymie, soit ce qui nous intéresse le plus, puisque c'est ce que les Japonais ont ajouté au matériau d'origine.

Une autre différence importante : la carte d'Itoya porte le nom du cartographe. En bas à droite figure l'inscription « Sebastião a fez » (Sebastião l'a faite), ce qui confirme qu'il s'agit bien de cartes réalisées à l'origine par des Portugais. C'est ce qu'indique également l'échelle adoptée, qui recouvre la zone d'influence portugaise en Asie.



Document 6 : Carte d'Itoya Zuiemon (fin du XVI^e s.)

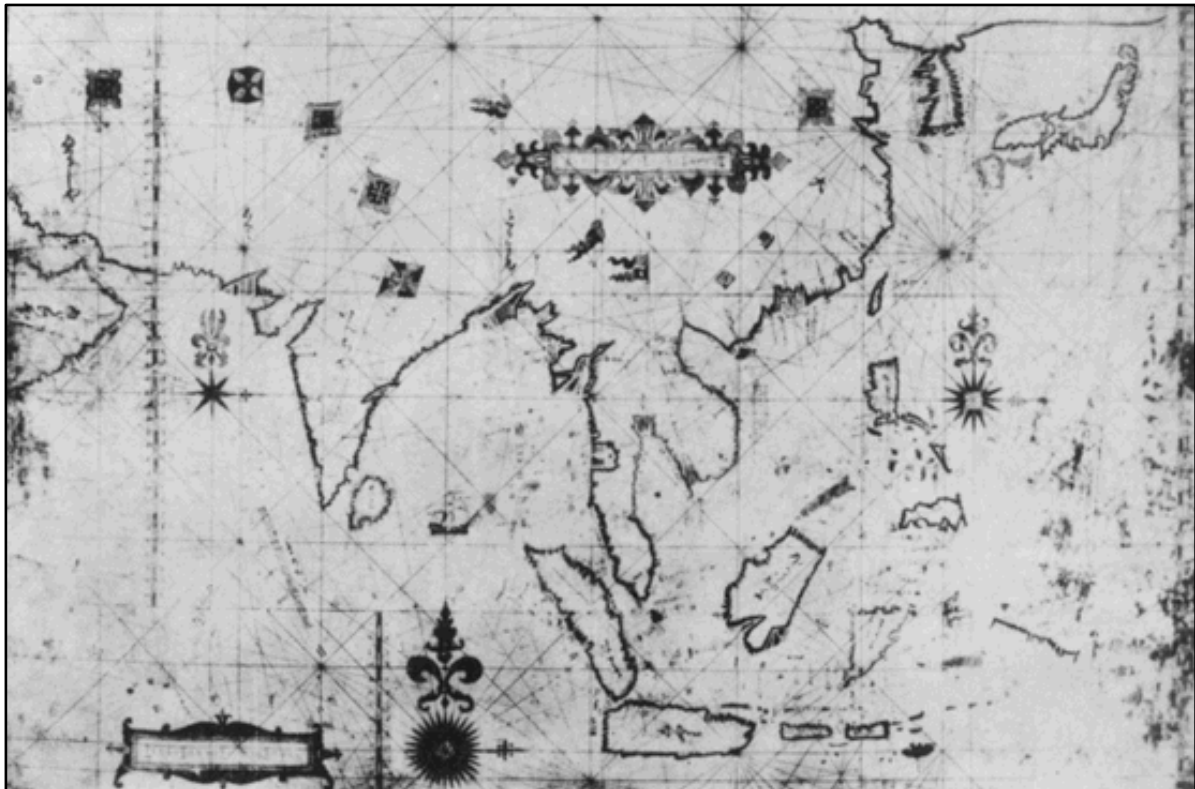
Les deux autres cartes, celles de Sueyoshi et la *Tōyō shokoku kōkaizu*, appartiennent visiblement à la même tradition cartographique mais sont plus tardives et présentent des différences plus marquées. Le tracé des côtes est similaire dans les quatre cartes : les différences notables concernent essentiellement le Japon, dont la forme varie

¹ Nakamura (1964), pp.27-28. Nakamura part de l'idée que comme Itoya Zuiemon a obtenu un *shuinjō* en 1592, la carte doit être antérieure ; cependant, nous n'avons aucun indice sur le moment à partir duquel cette carte a été effectivement utilisée, et donc aucune preuve qu'elle ait été conçue avant les premiers voyages d'Itoya. Les innovations observables dans les autres portulans suggèrent simplement qu'elle a été conçue avant ces derniers, soit aux alentours des années 1600.

considérablement entre les deux générations de cartes. L'ajout le plus remarquable de ces deux cartes plus récentes est l'apparition d'Ezo (Hokkaidō), qui conduit Nakamura Hiroshi à les dater entre 1603 et 1616¹. Cependant, la représentation de l'Asie du Sud-Est est globalement la même dans les quatre cartes.

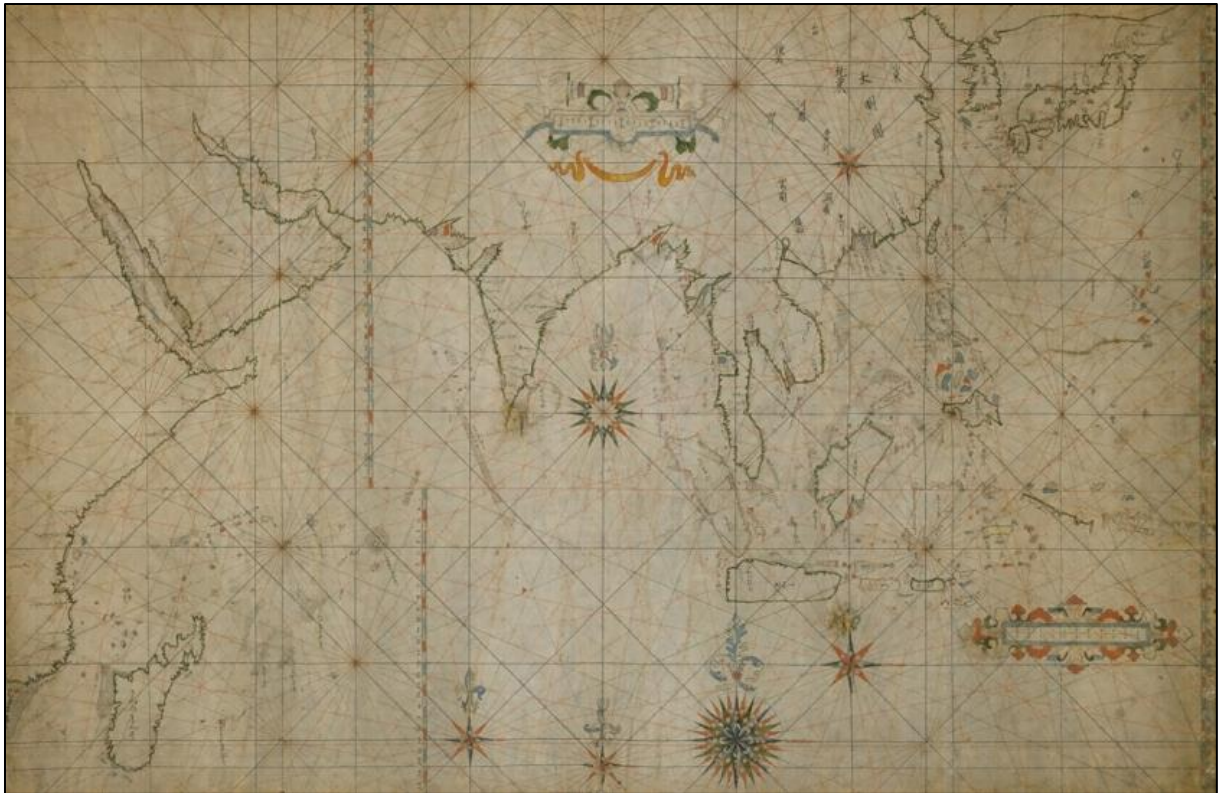
La carte de Sueyoshi est la plus proche des deux précédentes : elle possède les mêmes ornements (drapeaux, rose des vents et échelle sont similaires) et la même échelle est appliquée. La *Tōyō shokoku kōkaizu* quant à elle est moins décorée, bien que de manière semblable. Son échelle est également différente : elle va de la côte orientale de l'Afrique à l'est du Japon. C'est la seule carte de notre corpus à embrasser l'ensemble de la zone sur laquelle l'Estado da India avait autorité. Ces deux cartes enfin n'affichent aucun toponyme portugais en grandes lettres : elles donnent par conséquent moins l'impression d'avoir été réalisées par des Portugais, bien qu'au final le modèle de base semble avoir été le même pour l'ensemble de ces cartes.

Les quatre cartes sont quasi-identiques en ce qui concerne le tracé des côtes de l'actuel Vietnam – notre reproduction de la carte des Sueyoshi ne nous permettant pas d'étudier précisément le tracé des côtes. Ce tracé ressemble fortement à celui de la carte de João Teixeira, en moins précis – mais la carte portugaise est postérieure (1630). Elles appartiennent donc vraisemblablement à une même tradition cartographique.



Document 7 : Carte de Sueyoshi Magozaemon (début XVII^e s.)

¹ *Ibid.*, p.31.



Document 8 : *Tōyō shokoku kōkaizu* (début XVII^e s.)

Le golfe du Tonkin y est représenté sous forme ovale, plus ou moins rectangulaire ou géométrique selon les cartes. Dans la plus ancienne carte européenne cartographiant ce golfe, celle de Francisco Rodrigues (1512), il avait l'apparence du golfe persique, soit un bras de mer s'enfonçant largement à l'intérieur des terres¹ : il ne prend que très progressivement sa forme réelle, arrondie et largement ouverte sur la mer de Chine méridionale. Les cartes présentées ici retracent clairement cette évolution, qui en est à son étape intermédiaire : le golfe du Tonkin s'étend encore légèrement vers l'intérieur des terres, ce qui conduit les cartographes à exagérer la courbe arrondie du Đàng Trong, plus au sud. La *Tōyō shokoku kōkaizu* en est à l'étape suivante, puisque cette courbe est moins prononcée et le golfe, bien que de forme triangulaire (qui rappelle les cartes européennes antérieures), est plus ouvert sur la mer. Ces indices pourraient suggérer une connaissance moindre du golfe du Tonkin en comparaison de la côte du Đàng Trong, avérée pour les navigateurs et cartographes européens jusqu'au XVII^e siècle. Cependant, la toponymie utilisée par les Japonais permet de nuancer ce constat pour les marchands du Japon.

Au nord du Đai Việt quatre rivières sont reportées, qui correspondent très certainement à quatre portes d'entrée vers des ports situés en amont des embouchures, comme c'est le cas dans la majorité des ports d'Asie du Sud-Est. Seuls deux ports étant connus pour avoir accueilli des marchands étrangers à cette époque au nord (la région de Đông Kinh et du Nghệ An), ces cartes représentent donc une source complémentaire extrêmement précieuse pour

¹ Manguin (1972), fig.4. Dans d'autres cartes plus tardives (1527, 1529), le cartographe Diogo Ribeiro choisit délibérément de ne pas le dessiner entièrement, reconnaissant par là qu'il n'en connaît ni la forme ni l'étendue. *Ibid.*, fig.5-6.

étudier les autres ports à avoir été en contact avec l'étranger – et à avoir sans doute accueilli des marchands du Japon. Les cartes européennes de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle représentent également ces rivières et les associent à des noms de ports ou de ville mais qu'il est quasiment impossible d'identifier.

Assez curieusement et contrairement à des cartes européennes de la même époque, aucune rivière ne parcourt la côte du Đàng Trong et du Champa, alors que Hôi An était en amont d'une rivière, que les navires viennent de Cửa Hàn/Đà Nẵng ou bien de l'île de Cù Lao Chàm. Cette dernière île, sans être nommée, apparaît dans les trois cartes au large des toponymes renvoyant au cœur commercial du Đàng Trong. On reconnaît enfin aisément le delta du Mékong, représenté comme une très large ouverture à l'intérieur des terres, qui contraste fortement avec le delta du fleuve Rouge plus au nord qui n'apparaît que comme une simple rivière. C'est probablement un signe qui confirme que le delta septentrional était moins connu et moins fréquenté des navigateurs à cette époque.

La carte d'Ikeda présente enfin une particularité : le cartographe a en effet recouvert une partie du littoral de couleur rouge. Le trait de côte ainsi souligné saute aux yeux du spectateur et suggère que le cartographe a souhaité attirer son attention sur cette partie de la carte. Le littoral mis en avant n'est autre que la côte du Đàng Trong, du Champa et du Cambodge jusqu'au delta du Mékong, soit la côte que les marchands longeaient systématiquement dès lors qu'ils se rendaient en Chine et au Japon ou bien qu'ils en venaient. Le fait que cette zone soit mise en avant dans une carte japonaise ne tient sans doute pas du hasard : il pourrait s'agir d'un choix délibéré de la part du cartographe afin d'indiquer l'importance de cette portion de la route maritime vers l'Asie du Sud-Est. Son ambition semble avoir été de souligner l'importance de ce littoral, fréquenté assidument par les navigateurs. Il est moins certain qu'il ait voulu désigner spécifiquement le domaine des Nguyễn, puisque ces cartes ne représentent pas les États et leurs frontières et que le trait rouge court au-delà du delta du Mékong.

Le choix graphique adopté par le cartographe japonais est une première forme d'appropriation qui montre que cette carte n'est plus uniquement portugaise, mais luso-japonaise, ce que l'analyse de la toponymie permet de confirmer.

B. Sur le fond, une toponymie issue des voyages des shuinsen ?

L'analyse de la toponymie illustre les efforts fournis par les cartographes pour améliorer la précision de leurs cartes tout en les rendant lisibles par des Japonais et elle témoigne d'une véritable réappropriation de ces outils cartographiques d'origine étrangère. La toponymie est également ce qui permet de différencier les cartes : celle d'Itoya Zuiemon en particulier est plus détaillée en la matière. L'ajout de toponymes en *katakana* sur des cartes portant, pour quelques-unes d'entre elles, des inscriptions en alphabet latin nous renseigne sur le processus de construction de la carte. A l'origine un modèle portugais est conçu, sur lequel ne figure aucune inscription à l'exception de quelques noms de royaume (Chine, Siam, Java...) en grandes lettres. Les Japonais se chargent ensuite de compléter eux-mêmes les noms de villes, d'îles ou de royaumes, ce qui indique qu'à l'origine ces cartes conçues par des Portugais ou copiées de modèles portugais étaient destinées à être remplies en japonais, en jouant en quelque sorte le rôle de fond de carte vierge.



Document 9 : Détail de la carte d'Ikeda



Document 10 : Détail de la carte d'Itoya Zuiemon

La carte d'Ikeda et la *Tōyō shokoku kōkaizu* utilisent exactement les mêmes toponymes : la partie sud en comptabilise plus dans la carte d'Itoya Zuiemon. Ces noms de lieux sont paradoxalement plus nombreux au nord du Đai Việt, que les marchands étrangers fréquentaient pourtant moins que le sud, ce qui indique que les Japonais connaissaient sans aucun doute mieux le nord du Đai Việt que les Européens.

Ces toponymes sont tous rédigés de la même manière, alors qu'ils ne désignent pas nécessairement le même objet géographique. Ainsi, noms de provinces, de villes voire de royaumes, et points de repères le long de la côte sont placés au même niveau. On pourrait en déduire que les cartographes ne savaient pas réellement à quoi correspondent ces toponymes et qu'ils se sont contenté d'adapter des noms de lieux issus des cartes portugaises. C'est ce que laisse également supposer l'utilisation de *kana*, utilisés pour retranscrire des termes d'origine étrangère. Cependant, les toponymes utilisés n'apparaissent pas dans les cartes européennes de la même époque, ni même dans les cartes chinoises dressées par Matteo Ricci, outre des toponymes qui ont été vraisemblablement tirés de cartes ou d'autres documents portugais. L'utilisation des *kana* ne correspond donc pas exclusivement à la traduction de termes portugais, mais également à l'adaptation de noms de lieux viêt.

La partie septentrionale comporte des toponymes que l'on retrouve dans la quasi-totalité des portulans japonais, mais qui n'apparaissent dans la cartographie européenne que beaucoup plus tardivement, à l'exception du nom de « Tonkin », le plus septentrional. La carte de John Selden, seule carte nautique chinoise mêlant savoir-faire européen et chinois, comporte les mêmes toponymes (avec de légères variations), ce qui témoigne de l'existence d'un savoir sino-

japonais commun au début du XVII^e siècle, distinct de celui des Européens.

Le toponyme « Tonkin » est mis sur le même plan que les autres, qui sont des noms de provinces, ce qui suggère que le cartographe l'ait considéré comme tel. Cependant, étant donné que le nom de « Tonkin » peut renvoyer à la moitié nord du Đại Việt autant qu'à sa capitale Đông Kinh ou qu'à la région entourant cette capitale, on ne peut déterminer quel objet géographique le cartographe met derrière ce nom.



Document 11 : Détail de la *Tōyō shokoku kōkaizu*

Les trois autres sont donc des provinces, du nord au sud : *Chi'nuhai* (Thanh Hóa), *Gian* (Nghệ An), *Bosen* (Bố Chính)¹. Ces noms sont cependant placés systématiquement au niveau d'une rivière, ce qui indique que ces noms de province étaient associés (et peut-être confondus ?) avec des ports. L'identification de ces toponymes est aisée car les cartes plus tardives comportent en plus des *kana* (syllabaire) les caractères associés, et ces mêmes noms apparaissent dans des cartes européennes de la seconde moitié du XVII^e siècle. Par conséquent, le cartographe japonais disposait d'informations que les Européens ignoraient. L'utilisation de ces toponymes est-elle un signe que le cartographe a voyagé lui-même au Đại Việt ou du moins qu'il a été en contact direct avec des marchands y ayant voyagé ; ou bien s'est-il contenté d'indiquer la lecture japonaise des caractères utilisés ? Dans la

majorité des cas, il semble bien que le cartographe ait tenté de restituer la prononciation vietnamienne, ou du moins une prononciation transmise par des individus s'étant rendus sur place.

Le premier toponyme renvoie à la province de Thanh Hóa 清化, appelée *Chi'nuhai* ちぬはい. Le *chi'nu* semble être issu d'une transcription du vietnamien. En effet, le caractère Thanh 清 se prononce également Thinh. De plus, les sources européennes indiquent que la prononciation du nom de la province était « Thinh Hóa » : la carte d'Alexandre de Rhodes, qui est la première à indiquer les noms des provinces (et donc à se fonder sur les

¹ Les deux premiers noms correspondent à des provinces existant encore aujourd'hui au Vietnam. Le nom de Bố Chính en revanche a disparu : d'après la géographie compilée sous l'Empereur Tự Đức en 1859, le *Khâm định Việt sử thông giám cương mục*, il désigne un territoire au nord du Champa, cédé au Đại Việt en 1069, qui le rebaptise Bố Chính, adaptation du nom cham de Po Tling (Lafont (2007), p.85). Ce nom survit jusqu'au XVII^e siècle en tant que circonscription administrative, qui correspond à la partie septentrionale de la province actuelle de Quảng Bình. A l'époque de la division entre Đàng Ngoài et Đàng Trong (et donc de la réalisation de ces cartes), il y a un Bố Chính septentrional sous le contrôle des Trịnh et un méridional sous le contrôle des Nguyễn, séparés par la rivière Gianh ou, d'après Cadière, la chaîne de collines de Đá Nhảy. Voir Cadière (1902), pp.57-71.

connaissances acquises par les missionnaires), la représente sous ce nom¹. En 1858 encore, elle est mentionnée sous le nom de « Tinh-Hoa »². Le *chi'nu* peut également être adapté de la prononciation du même caractère dans une langue de Chine méridionale. Quant au Hoa qui se change en *hai* (en *ha* dans d'autres cartes et d'autres toponymes utilisant le caractère 化), il s'agit probablement encore d'une variation autour du terme vietnamien. Les lectures japonaises des deux caractères sont en tous les cas trop éloignées des retranscriptions proposées par le cartographe : *sei* et *shō* pour 清 et *ka* pour 化. Dans ce cas précis, il ne fait aucun doute que le cartographe ait disposé de la prononciation vietnamienne de ce toponyme, ce qui indique l'accès à des sources de première main, et probablement des contacts avec les navigateurs japonais s'étant rendus sur place. Le nom de cette province est inscrit face à une rivière, ce qui laisse à penser qu'il est associé à un port : en l'occurrence la rivière Mã et la ville éponyme de Thanh Hóa.

Il est plus difficile d'être catégorique sur la source et l'origine des deux autres toponymes. *Gian* est la prononciation japonaise des caractères 乂安, qui désignent la province de Nghệ An. Cependant, c'est également le nom que les missionnaires donnent à la province, du moins au début, et dont l'inspiration est probablement japonaise. Les Jésuites l'emploient dès les années 1620 alors qu'ils œuvrent auprès des Japonais voyageant dans la province, autant qu'avec la population locale. Ainsi, les Japonais qui se rendaient dans cette région l'appelaient « Gian », en fonction de la lecture japonaise des caractères, ou bien d'une variante de prononciation. En effet, dans certaines cartes la province apparaît sous le nom de 儀安, qui peut se prononcer Nghi An. Une fois de plus il semble bien que ce soient les navigateurs qui soient à l'origine de l'information reportée par le cartographe. Comme pour le toponyme précédent, une rivière est associée au nom de la province, qui désigne sans doute la rivière Cà qui mène à la ville de Vinh 榮.

La logique voudrait que le toponyme suivant émane lui aussi des voyages des Japonais au Đại Việt : le *Bosen* retranscrit ici le nom de la province de Bồ Chính 布政. Cependant, le « *sen* », que l'on retrouve dans de nombreuses cartes ultérieures, est plus difficile à expliquer car seul le nom de Bồ Chính nous est parvenu. Le caractère 政 peut se prononcer *chiêng* en vietnamien : peut-être s'agit-il d'une variante de prononciation que les Japonais auraient rendue par « *sen* », mais cela nous paraît peu probable puisque dans toutes les cartes des missionnaires européennes la province est appelée *Bo-chinh*. La rivière qui est ici attachée au nom de province doit sans doute être la rivière Gianh, située dans l'actuel Quảng Bình, ce que suggère l'emplacement du nom de *Bosen*. Dans les trois cartes, ce toponyme est placé dans la zone où le trait de côte s'infléchit vers le sud-ouest et avance vers la mer, ce qui correspond visiblement au mont Hoàng Sơn. La rivière Gianh est justement située directement au sud de cette montagne et c'est le principal cours d'eau entre la rivière Cà et Quảng Trị.

Malgré l'incertitude posée par ce *Bosen*, tout porte à croire que les premiers portulans japonais, bien que copiés de cartes portugaises, aient intégré des données inédites pour les marchands et cartographes portugais, ce que l'analyse des cartes européennes de la même

¹ *Regnũ Annam*, intégrée à l'édition française de *l'Histoire du royaume de Tynqvin* (1651), consultable via Wikipedia commons : upload.wikimedia.org

² *Voyages et travaux des missionnaires de la Compagnie de Jésus...*, p.32. Une note indique « Ou Thinh-Hoa ; on dit aussi Thanh-Hoa ».

époque confirme. Les quelques cartes européennes réalisées entre les années 1590 et 1620 n'intègrent pas ces noms de provinces : soit ils ne renseignent que très superficiellement le nord du Đại Việt, en n'y intégrant que le nom de « Tunquin »¹, soit ils adoptent des toponymes curieux, que l'on ne retrouve que dans des sources de cette époque.

Ainsi, la carte de Jodocus Hondius père, datée de 1606², représente de manière assez curieuse et maladroite le Đại Việt, qui est divisé en une partie septentrionale et une partie méridionale : la première est nommée Cochinchina et la seconde, qui englobe le Champa, n'est pas nommée ou bien intégrée au Siam. Ces maladresses mises de côté, c'est le choix de la toponymie qui diffère considérablement des portulans japonais : on y voit des cités nommées Bicipuri ou Quibenu au nord, et Charchi ou Choi au sud. Le nom de Choi dérive très certainement du vietnamien *chợ* (marché, et ville par extension). Quant aux autres, on les retrouve dans divers récits de voyage ou ouvrages géographiques de l'époque. « Carchi, Choi & Bicipuri » apparaissent dans la *Cosmographia universalis* du cartographe et géographe Sebastian Münster, comme villes portuaires de la « Cuchichina »³. Le récit du voyageur espagnol Pedro Ordóñez de Cevallos raconte comment ce dernier est arrivé à « Picipuri » en 1590, avant d'être convoqué par le vice-roi de « Quibenu ». Bicipuri est très certainement un toponyme d'origine malaise que les Portugais ont adopté, comme tous les noms d'îles de la côte de l'actuel Vietnam. Le terme *puri* est un héritage du sanskrit *pura* पुर (ville et par extension forteresse) qui est encore utilisé en indonésien. Quant à Quibenu, Romanet du Caillaud en fait une déformation de Cửa Bạng Phủ, la préfecture (*phủ* 府) de Tĩnh Gia, située sur l'estuaire (*cửa*) de la rivière Bạng⁴. Trương Hữu Quýnh y voit quant à lui l'emplacement de la future Phố Hiến, le principal centre marchand du delta du fleuve Rouge au XVII^e siècle, ce qui correspond mieux à la cartographie européenne de l'époque (telle que la carte de Jodocus Hondius), qui place cette ville au bord d'une rivière qui désigne certainement le fleuve Rouge, en aval d'une autre ville nommée « Cochinchina » et correspondant à Đông Kinh⁵.

Ainsi, cartographes japonais et cartographes européens recouraient au savoir des navigateurs pour renseigner leurs cartes : mais alors que les Japonais utilisaient les noms véritables des provinces, disposaient d'un savoir de première main et de la toponymie officielle, les Européens avaient surtout recours à la toponymie luso-malaise qui dominait dans le monde des marchands, et de manière moins récurrente à des appellations locales et familières, peut-être obtenues auprès de la population (comme Choi ou Quibenu).

Ces remarques sont valables pour la partie septentrionale du Đại Việt. Dans ces portulans japonais, les toponymes utilisés pour la partie méridionale (le futur Đàng Trong) sont différents et bien plus proches de ce que l'on retrouve dans la cartographie européenne. Par ailleurs, dans les trois cartes à notre disposition ils diffèrent : ainsi, la *Tōyō shokoku kōkaizu*

¹ Voir la carte des Moluques de Petrus Plancius (1598), adaptée des relevés du cartographe portugais Bartolomeu Lasso : Suarez (1999), pp. 174-175.

² En ligne sur le site southchinasea.org

³ Nous citons ici l'édition française de François de Belleforest de 1575 : *La Cosmographie vniuerselle de tout le monde...tome second*, p.1705.

⁴ Romanet du Caillaud (1915), p.87.

⁵ *Pho Hien...* (1994), p.31.

n'en affiche que deux, la carte d'Ikeda trois, et la carte d'Itoya Zuiemon six. Alors que le Đàng Trong était assidument fréquenté par les marchands étrangers, japonais comme portugais, il est étonnant que certaines de ces cartes soient aussi superficiellement renseignées.

Ainsi, la *Tōyō* se contente d'indiquer les noms des pays, en l'occurrence *Kauchi* (le Đàng Trong) et *Chiyanha* (le Champa). *Kauchi* かうち correspond au nom japonais du Đàng Trong au début de l'ère Edo, Kōchi, avec l'orthographe dite de « l'usage historique des *kana* » (*rekishiteki kanazukai* 歴史的仮名遣), système dans lequel le -o long (ō) est noté –au, en référence à une prononciation ancienne¹. L'origine de ce toponyme est bien connue, puisqu'elle est liée à l'étymologie du nom de Cochinchine. Kōchi est la lecture japonaise des caractères 交趾 (ch. Jiaozhi, v. Giao Chi), qui est le nom d'un des districts fondés par les Han lors de la conquête de l'actuelle partie septentrionale du Vietnam, et qui, une fois le Đại Việt fondé, tend à désigner dans la géographie chinoise l'ensemble du royaume viêt – et a été incorporé tel quel dans la géographie japonaise. A l'époque moderne ce toponyme se prononçait dans les langues du sud de la Chine *Kautchi* (ou une prononciation proche)² : les Malais l'ont également adopté, mais pour le différencier de la ville indienne de Kochi, ils l'ont appelé le « Kochi de Chine », ce qui a donné le Cochinchina des Portugais, ensuite transmis aux autres Européens³.

Souvent confondu avec un nom de ville, le toponyme *Kauchi* est ici comme dans les deux autres cartes placé au niveau de Hôi An, face à des îles qui correspondent à Cù Lao Chàm. Dans ces cartes il est mis au même plan que les provinces du nord, ce qui s'explique aisément : au tournant du XVII^e siècle et jusque dans les années 1620, la rupture n'avait pas encore été pleinement consommée entre les Trịnh et les Nguyễn, et Européens comme Japonais tendent à faire du Đại Việt un seul et même royaume. Le *Kauchi* est donc ici une province comme une autre (ce qu'il est encore en droit, mais plus en fait, à cette époque), ou plus précisément l'association de la province du Thuận Hóa et de celle du Quảng Nam (le Đàng Trong), réunies sous l'autorité de Nguyễn Hoàng. Ceci étant dit, les annotations japonaises de ces cartes ne distinguent pas les provinces des royaumes et il est difficile d'avoir la moindre certitude quant aux intentions du cartographe en la matière.

La *Tōyō* emploie également le toponyme de *Chiyanha* ぢゃんは qui retranscrit parfaitement le nom du royaume cham si l'on prend en compte les règles orthographiques du japonais. En effet, en japonais moderne l'association de *-chi* et *-ya* donne *cha*, et l'ajout d'un *handakuten* ° sur le *-ha* le change en *-pa*. Ces différentes règles orthographiques n'étaient pas nécessairement utilisées à l'époque moderne, c'est pourquoi elles sont certainement sous-entendues ici. L'annotation du scribe-cartographe japonais peut donc se lire *Chanpa*. Le nom du royaume cham est placé avec exactitude au niveau des principautés de Kauthāra et Pāṇḍuraṅga, qui composent le Champa jusqu'en 1653 (provinces actuelles de Khánh Hòa, Ninh Thuận et Bình Thuận).

¹ Nous en profitons pour corriger une erreur sur le toponyme *Kauchi* formulée dans notre article sur la cartographie du Champa, qui établissait un lien entre le toponyme Hà Nội (Hanoi) 河内, dont la prononciation japonaise est *Kawauchi* et celui-ci, à tort. C'était l'hypothèse de Pappelitzky (2014), p.30, mais que nos recherches démentent.

² Le *Ka'i tsūshō kō* de Nishikawa Joken indique qu'il se prononce « *Kauchi* dans la langue de Zhangzhou » (カウチイ漳州口) et « *Kyautsuu* dans la langue de Nankin » (キャウツウ南京口). *Ka'i tsūshō kō*, vol.3, p.10.

³ Manguin, *op. cit.*, pp.42-43.

A ces deux toponymes essentiels, la carte d'Ikeda ajoute un autre qui correspond sans aucun doute possible à une ville : *Toron* とろん, qui désigne Cửa Hàn 𣎵瀨, l'actuelle Đà Nẵng. Le nom de *Toron* est ici un emprunt aux Portugais, qui appellent cette ville Turão ou Toron¹. Ce port, le plus proche de la côte, était l'une des portes d'entrée vers Hôi An, mais une activité commerciale d'ampleur moindre y prenait également place. On sait que les Japonais y passaient parfois², mais on ignore s'ils s'y sont installés au cours de l'ère des *shuinsen*. Son inscription à droite de *Kauchi* jette un doute sur ce dernier toponyme : peut-être désigne-t-il lui aussi Hôi An plutôt que le domaine des Nguyễn (ou la province, selon le point de vue). En tous les cas, l'utilisation du toponyme *Toron*, dans cette carte comme dans les suivantes, ne nous semble pas se rapporter précisément et exclusivement à Cửa Hàn, mais plutôt au complexe portuaire et commercial formé par Hôi An et Cửa Hàn.

Parmi tous ces portulans, la carte d'Itoya Zuiemon est la plus riche en toponymes. Outre les habituels *Kauchi* et *Chiyanha*, elle utilise majoritairement des noms tirés de la cartographie portugaise. Ce n'est cependant pas le cas du premier toponyme, *Kuwarau* くわらう, que nous n'avons pu identifier que grâce à des cartes ultérieures qui l'associent à des *kanji* 外羅 (ou 外罗³). Si ce toponyme est ici inscrit sur le continent, il désigne en réalité une île⁴. Son emplacement à proximité du *Kauchi* semble indiquer qu'il s'agit de Cù Lao Chàm⁵, l'île qui fait face à Hôi An et où les navigateurs font en général halte avant de se diriger vers le port. Cependant, les autres cartes distinguent cette île d'une autre, qui est sans aucun doute Cù Lao Chàm. Ainsi, ce toponyme désigne en réalité l'île suivante (sur un axe nord-sud) mentionnée dans les cartes et routiers portugais sous le nom de *Pulo Canton* ou *Pulo Catam*, peut-être parce qu'il s'agit de l'étape à partir de laquelle les navires peuvent se rendre directement vers Canton⁶. Elle est identifiée ainsi par Shimao Minoru dans un article sur la description de la mer de Chine méridionale dans les anciens documents chinois et viet⁷. Elle est nommée aujourd'hui Lý Sơn et située au nord-est de Quảng Ngãi mais s'appelait auparavant Cù Lao Re⁸. La forme *Kuwarau* (prononcée *Kuwarō*) étant assez éloignée de la prononciation vietnamienne des caractères 外羅 (*ngoại la*), pour expliquer cette forme il faut sans doute passer par les langues de Chine méridionale. En hokkien et en teochew le caractère 外 se prononce *goa* et *ghua* et 羅 se prononce *lo*, ce qui correspond assez bien à la retranscription japonaise. Celle-ci correspondrait donc à une langue de Chine méridionale, soit à l'une des langues les plus parlées par les marchands chinois présents à la fois au Đại Việt et au Japon.

¹ L'étymologie de ce toponyme est discutée. Manguin (*Ibid.*, p.163) estime que la plus vraisemblable est la solution proposée par Chapuis (1942), p.95 : Turão viendrait de Thủ Hàn 守瀨, la « garde portuaire de [la rivière] Hàn », qui désignerait le port.

² C'est le cas d'un marchand de Nagasaki, Barnardo, en 1617. Voir *The Logbook of William Adams*, p.232.

³ 罗 est la version simplifiée de 羅. Les simplifications officialisées en Chine et au Japon au XX^e siècle s'appuient souvent sur des versions des caractères qui étaient déjà simplifiés dans les manuscrits.

⁴ Les Portugais font parfois de même : ils placent des toponymes désignant des îles sur le continent, tout en sachant probablement qu'il s'agit bel et bien d'îles.

⁵ Ce nom porte une double influence cham : il en possède évidemment le nom, mais le vietnamien *cù lao* est un emprunt au cham *kulau* (« île ») qui est l'équivalent du *pulau* malais. Manguin (1972), p.71.

⁶ *Ibid.*, p.59.

⁷ Shimao (2014), p.2.

⁸ La carte d'Alexandre de Rhodes la représente sous ce nom (*colaure*) et indique à côté *Pulocatã*.

Le second toponyme, *Horokahin* ほろかひん, retranscrit le Pulo Cambim, Cambir ou Gambir des cartes nautiques et routiers portugais. Le nom est d'origine malaise : *pulau*, que l'on retrouve très fréquemment dans ces sources, signifie « île » et les variations *cambim/gambir* sont adaptées du malais *kambing* qui signifie « chèvre »¹. Cette « île aux chèvres » correspond à l'île de Cù Lao Xanh, au sud de Quy Nhơn. C'est un des principaux repères pour les navigateurs qui cabotent le long du littoral. Sur la carte son nom est inscrit sur le continent, mais face à trois points dans la mer qui désignent certainement des îles. Comme nous le verrons plus loin, le nom de « Pullocambi » désigne également, chez les Jésuites, l'actuelle ville de Quy Nhơn : ce pourrait donc être la ville qui est représentée ici. Cependant, les autres toponymes laissent à penser que ce sont plutôt des points de repère pour la navigation qui sont ici cartographiés.

Le toponyme suivant correspond justement au plus connu des points de repère de la côte méridionale de l'actuel Vietnam : *Harera* はれら², le cap Varella, appelé Núi Đá Bia (la « Montagne de la stèle de pierre ») en vietnamien. Le nom de *varella* est à nouveau une déformation du malais, en l'occurrence le terme *běrhala*, qui désigne une idole³. Ce nom fait référence à la pierre qui se dresse au sommet de ce cap, et qui est vénérée depuis l'époque des Cham en tant que *lingam* लिङ्गं, symbole phallique associé au culte de Shiva. Le nom de *varella* a fini par désigner en portugais les pagodes, soit les lieux de culte du monde sinisé⁴. Cette pierre dressée constitue depuis longtemps un point de repère naturel idéal : il apparaît d'ailleurs dans les rares cartes marines et routiers chinois conservés, tels que ceux du *Wubei zhi* 武備志⁵. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les cartographes japonais l'incluent à leurs cartes. De toute évidence, la source de l'information est portugaise, comme pour le toponyme précédent. Cependant, dans les cartes ultérieures, pour ce même repère, le nom portugais n'est pas nécessairement convoqué.

L'analyse des noms de lieux reportés sur leurs cartes indique donc que les Japonais ont eu recours à une toponymie mixte, qui mêle noms de province viêt et vocabulaire spécifique au monde des navigateurs et des marchands, mélange de chinois, de japonais, de malais et de portugais. Si l'on prend en compte les toponymes du nord et du sud, les noms des provinces, des ports, des îles et des autres repères, et leur emplacement sur la carte, force est de constater l'exactitude de ces cartes nautiques, qui témoignent d'une véritable connaissance des territoires cartographiés, ou du moins d'un accès à des sources de première main pour le cartographe. Ces sources sont différentes de celles utilisées par les Européens et témoignent d'une connaissance plus précise et fine de la géographie administrative du Đại Việt, et sans doute déjà de relations plus étroites avec les autorités officielles. Le contraste le plus fort est avec la partie septentrionale, qui dans les portulans portugais de la même époque n'est parfois

¹ Manguin, *op. cit.*, p.68.

² Le *-ha* note ici la syllabe *-wa*, comme le suppose l'usage historique des *kana* (le *-wa* étant une évolution phonétique du *-ha*). C'est qui explique qu'aujourd'hui encore en japonais moderne la particule grammaticale prononcée *-wa* s'écrit avec la syllabe *-ha* は.

³ Rivers (2011) prétend cependant que c'est l'usage du portugais *varella* qui a donné à *běrhala* son sens d'« idole ».

⁴ Manguin, *op. cit.*, pp.57-59.

⁵ Voir *ibid.* pour une description détaillée de ces sources.

pas du tout renseignée, ce qui s'explique par l'absence de liens commerciaux réguliers des Portugais avec les ports du nord¹, contrairement aux Japonais. Cette analyse confirme donc la bonne connaissance que les Japonais avaient du royaume viêt à cette époque, et l'ancienneté de leur présence dans ses ports. Pour autant, cela n'a pas empêché les cartographes de faire appel au savoir-faire portugais, et notamment à leur toponymie détaillée des côtes du Đàng Trong.

Simultanément ou à la suite de ces cartes nautiques, les cartographes japonais, tout en conservant la base commune à toutes les portulans japonais de la période, ont engagé un processus de réinvention de cette cartographie d'inspiration portugaise, qui oscille entre redéfinition d'échelle et toponymie enrichie.

2. Une cartographie adaptée aux besoins japonais : des portulans réappropriés

D'après Nakamura Hiroshi, au cours de l'ère des *shuinsen* les portulans japonais ont connu une évolution majeure, qui les distingue des cartes étudiées précédemment. En effet, les cartes dont il va être question auraient été produites d'après lui pendant la seconde moitié de cette période, entre 1616 et 1636, suggérant par là une évolution dans la représentation des cartes parallèle à l'essor des activités des *shuinsen*². Six cartes, très semblables, feront l'objet de cette analyse et incarnent cette possible évolution, qui a consisté en premier lieu en un changement d'échelle. La toponymie en revanche diverge d'une carte à l'autre et témoigne d'influences et de modèles différents.

La première carte est celle dite de Kadoya Shichirōbei, le seul marchand japonais installé en Asie du Sud-Est à avoir laissé tout un corpus de lettres en japonais. Outre ces lettres, sa famille a conservé d'autres objets, dont cette carte, dont la particularité est de porter deux lignes de petits trous, entre Nagasaki et Hôï An : le pilote devait ainsi marquer sa progression sur la route maritime entre le Đàng Trong et le Japon³. Cet exemple prouve que ces portulans étaient réellement utilisés par les navigateurs lors de leurs voyages. On ne sait quand cette carte a été réalisée ni jusqu'à quand elle a été utilisée mais elle a finalement été remise aux Kadoya au Japon, ce qui suggère que c'est Shichirōbei qui l'a utilisée. Elle est actuellement conservée au Musée historique Jingū, à Ise. Réalisée sur de la peau de mouton, c'est la seule à être de source sûre un original du XVII^e siècle et non une copie (les autres sont réalisées sur du papier).

Les cinq autres cartes sont caractérisées par une toponymie riche, en particulier au niveau du Đạì Viêt. La deuxième carte est nommée *Ko Karuta* ou *Shō Karota* 小加呂多 (Petite carte) : elle a été exhumée par le professeur Kanō Kōkichi 狩野亨吉 (1865-1942) de l'Université du Tōhoku, où elle est toujours conservée et consultable librement en ligne⁴. Elle présente l'originalité d'être orientée à l'est, tout comme la troisième, qui ne comporte pas de titre mais est appelée dans la compilation *Nihon kochizu taisei : Tōa kōkaizu* 東亞航海図

¹ *Ibid.*, pp.227-228.

² Nakamura (1964), p.43.

³ Oda, Muroga, Unno, *op. cit.*; Wigen, Sugimoto, Karacas (2016), p.16.

⁴ Consultable sur la base de données de la collection Kano : i-repository.net

(Carte nautique de l'Asie orientale) : elle appartient à la collection privée de Shimizu Takao 清水孝男, à Kyōto¹. La dernière carte que nous étudierons est également sans titre mais nommée *Tōyō nanyō kōkai kozu* 東洋南洋航海古図 (Ancienne carte nautique des mers du sud et de l'est) : c'est une copie réalisée en 1865 par un interprète de Nagasaki, Ro Kōrō 廬高朗, et elle est conservée au Musée historique et culturel de Nagasaki².

Les deux dernières cartes datent de 1752 et ont été réalisées sous la houlette de l'un des principaux cartographes du XVIII^e siècle, Mori Kōan 森幸安³. Ce sont des copies de cartes antérieures, dont la première, l'*Ajia shoshū tensen chihōzu* 亜細亞諸州天線地方圖 (Carte des régions, des lignes du ciel et des différents pays de l'Asie) a été réalisée par Mori lui-même et la seconde, le *Kon'en tendo gattaizu* 渾圓天度合體圖 (Carte de l'union des degrés célestes de la terre [litt. la « parfaitement ronde »]) par son disciple Hada Teisai⁴. Ces cartes sont distinctes des cartes précédentes car elles comportent des révisions et ajustements⁵ : dans le cas du littoral du Đai Viêt, des toponymes nouveaux sont en effet ajoutés. Elles sont également intéressantes à comparer car bien que réalisées au même moment, elles comportent de nombreuses différences. En revanche, nous ne pourrions pleinement inclure la dernière car les toponymes ne sont pas tous suffisamment lisibles sur le scan à notre disposition.

A. La redéfinition d'un nouvel espace : l'aire d'activité des shuinsen

Si ces cartes sont chronologiquement postérieures aux portulans précédemment analysés, elles ont introduit un nouvel élément majeur, à savoir un changement d'échelle géographique. En effet, toutes ces cartes ont choisi d'abandonner l'échelle de l'océan Indien au sens large (de l'Est de l'Afrique au Japon), soit l'aire d'influence des Portugais et de l'Estado da India, pour se concentrer sur un autre espace, qui n'a jamais été représenté en tant que tel dans la cartographie.

Cet espace est le même dans les six cartes à notre disposition : il s'étend de la péninsule malaise, Sumatra et Java au sud-ouest au Japon et à Ezo (dans des proportions considérablement sous-estimées) au nord-est. Le nord-ouest n'est pas cartographié, ce qui s'explique aisément par la vocation maritime de la carte. Au sud-est la carte s'achève, après les Moluques, sur la représentation très sommaire d'un continent austral. Toutes ont sans doute eu un même modèle : était-il portugais ? En l'absence de cartes portugaises à cette échelle, notre hypothèse est que la décision de circonscrire la cartographie nautique à un nouvel espace a été une initiative japonaise qui répondait à un besoin spécifique, à savoir cartographier uniquement l'espace dans lequel se déployaient les navires japonais. Pour ce faire, les cartographes japonais n'ont eu qu'à réutiliser les portulans portugais ou japonais qui

¹ Oda, Muroga, Unno, *op. cit.*

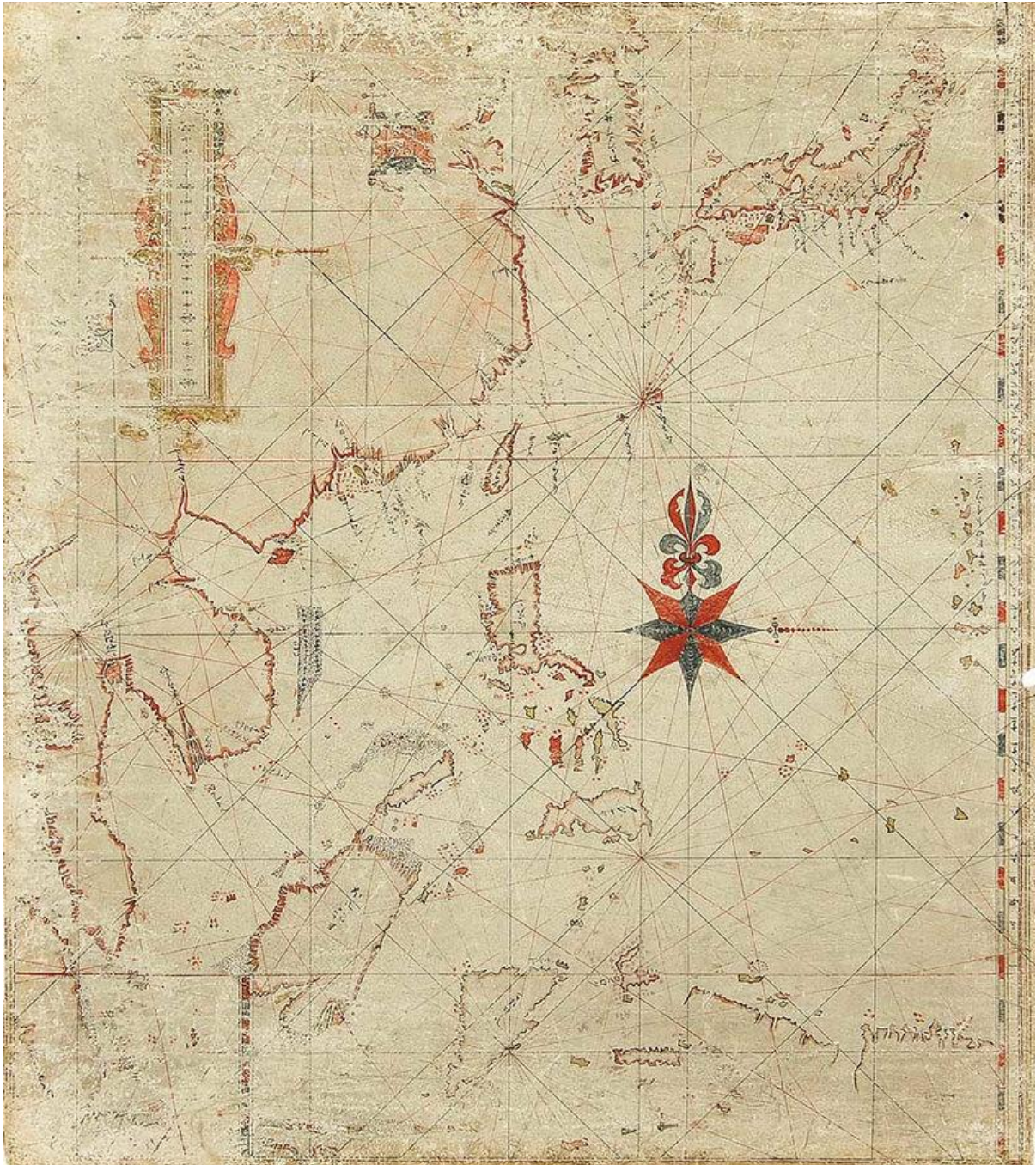
² Elle est reproduite dans : Oda, Muroga, Unno, *op. cit.* ; *Umi kara miru Nihon, op. cit.* Nous en profitons pour remercier à nouveau les employées de la salle de lecture du musée de Nagasaki, qui ont mis à notre disposition une reproduction de la carte, plus lisible que dans les livres cités et que nous utilisons ici.

³ Sur Mori, voir Uesugi (2010).

⁴ Nakamura (1964), tableau 1. Elles sont consultables librement sur le site du centre de recherche international en études japonaises (*Nichibunken*) : sekiei.nichibun.ac.jp (*Ajia shoshū tensen chihōzu*); sekiei.nichibun.ac.jp (*Kon'en tendo gattaizu*).

⁵ Unno (1994), p.464.

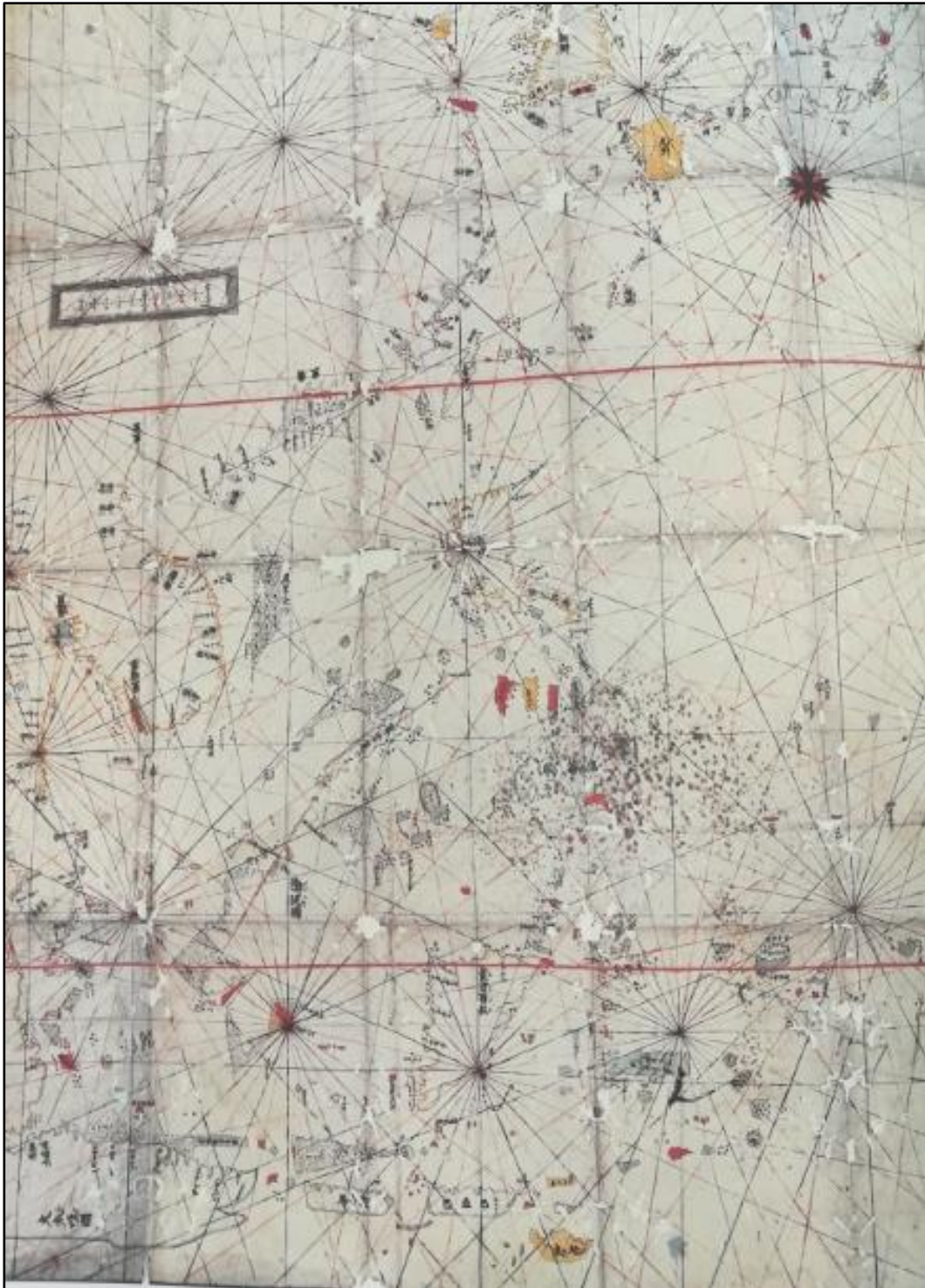
existaient déjà et à en rogner la moitié occidentale, qui ne les concernait pas. La carte de John Selden quant à elle recouvre le même espace. En effet, la zone d'activité des marchands japonais et des marchands chinois était sensiblement la même, à la différence que les Chinois étaient présents en plus grand nombre et dans un plus grand nombre de lieux.



**Document 12 : Carte dite de Kadoya Shichirōbei
(début du XVII^e siècle)**

L'échelle adoptée dans ces cartes recouvre donc la zone d'activité des *shuinsen* et des marchands et navigateurs japonais. La péninsule malaise et Java y sont entièrement représentées, alors que Sumatra est systématiquement coupée et moins renseignée : les Japonais se rendaient effectivement à Batavia et Patani, mais aucun document n'indique leur

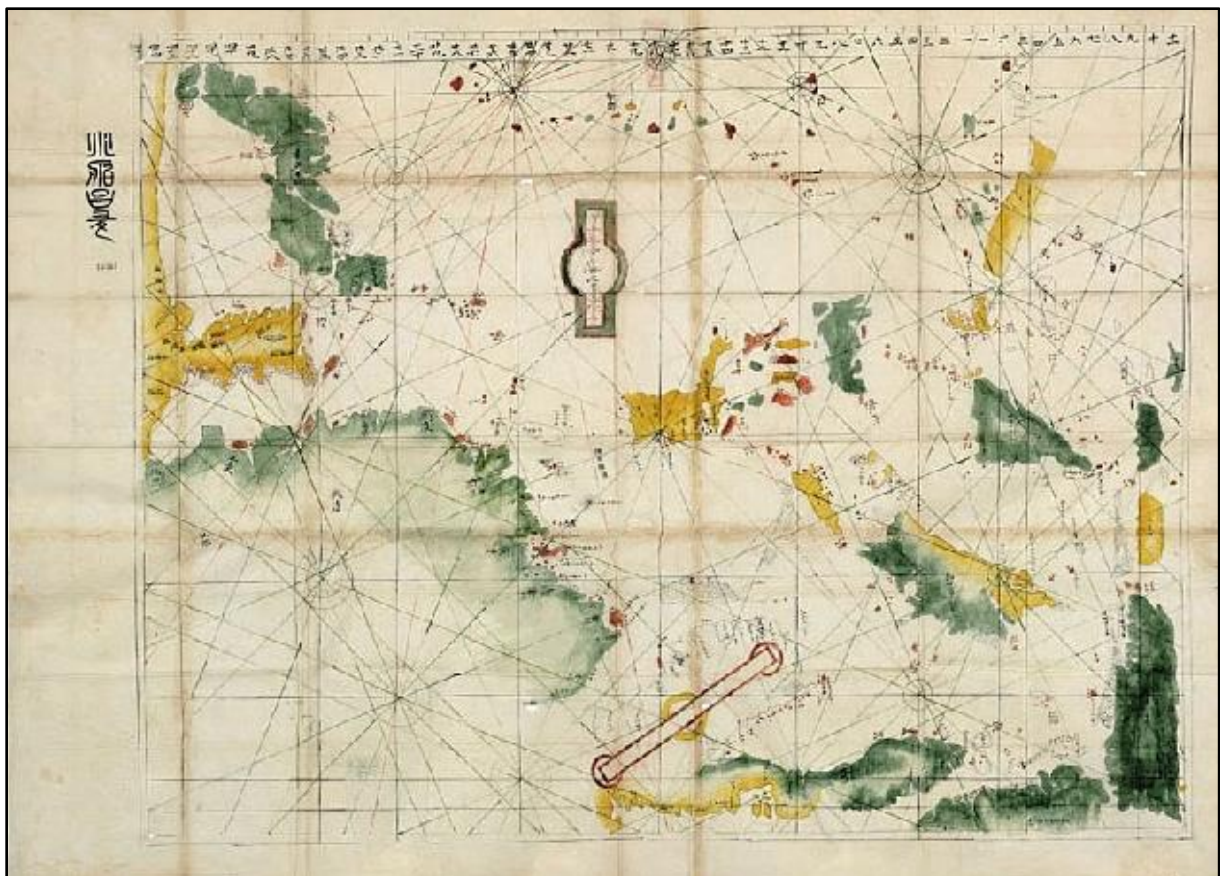
présence à Sumatra. Détail éloquent : même la partie occidentale de la péninsule malaise, soit le littoral de la baie du Bengale est parfois renseignée avec précision. En effet, la présence de Japonais est attestée en Birmanie à l'époque des *shuinsen*, bien que cette présence ait été limitée, qu'aucune licence de voyage (*shuinjō*) n'ait été émise pour cette destination et qu'aucun navire japonais ne s'y soit probablement rendu¹.



Document 13 : *Tōyō nanyō kōkai kōzu* (copie de 1865)

¹ Iwao (1966), pp.140-143.

Si l'on observe plus attentivement la fréquence et la richesse des toponymes, certaines zones sont clairement privilégiées, en l'occurrence la Chine méridionale, le littoral oriental de la péninsule indochinoise et celui de la péninsule malaise, et Luzon. En-dehors de la péninsule malaise, il s'agit des territoires que la majorité des *shuinsen* ont abordés ou fréquentés. Le Đai Viêt étant le principal partenaire des Japonais, il est normal que la Chine méridionale (et Taiwan par extension), le long de laquelle les *shuinsen* cabotent, soit bien renseignée. Si la péninsule malaise comporte elle aussi beaucoup de toponymes malgré son importance moindre dans les réseaux des marchands du Japon, c'est probablement parce que les navires souhaitant se rendre plus au sud étaient forcés de naviguer de long de ces côtes. Curieusement, le Cambodge et le Siam (en-dehors des cités de la péninsule malaise) bénéficient d'une toponymie minimale : seuls les noms des pays apparaissent. La nécessité de disposer de points de repère spécifiques et clairement désignés était peut-être moindre dans le golfe du Siam que dans la mer de Chine méridionale, où les navigateurs craignaient de s'échouer sur les îlots des Paracels et des Spratleys. De plus, cette portion de côte qui mène à Ayutthaya était uniquement fréquentée par les bateaux se rendant au Siam (pour se rendre au Cambodge les navires passent par le delta du Mékong), elle était donc d'une importance moindre.



Document 14 : *Ko karuta* (1610-1620 ?)

Ce choix de la part des Japonais n'est pas uniquement un parti-pris de représentation : en décidant de circonscrire un espace spécifique et cohérent par rapport à l'activité des marchands japonais, les cartographes japonais construisent un espace qui est celui dans lequel se déploient depuis longtemps les marchands chinois, mais auquel ils sont les premiers à

donner une forme concrète et qu'ils sont les premiers à délimiter, afin servir de support aux pilotes des *shuinsen*.

S'il s'agit d'une véritable innovation, en revanche le tracé des continents n'a subi quant à lui aucune modification par rapport aux portulans portugais annotés, ce qui suggère qu'ils ont été produits de manière concomitante, ou bien que les seconds ont été réalisés à partir des premiers. La forme du golfe du Tonkin est la même que dans la *Tōyō shokoku kōkaizu*, qui serait légèrement antérieure à ce corpus d'après Nakamura. Cependant, la courbe arrondie du littoral, plus prononcée qu'elle ne l'est en réalité, rappelle davantage les cartes d'Ikeda ou d'Itoya. En termes de style enfin, une de ces cartes se démarque : la *Ko karuta*, dont le trait est beaucoup plus arrondi et qui se distingue aussi par un jeu visiblement délibéré sur les couleurs, mais que nous ne parvenons pas à expliquer.

B. Une toponymie du Đại Việt et du Champa enrichie et au croisement de multiples influences

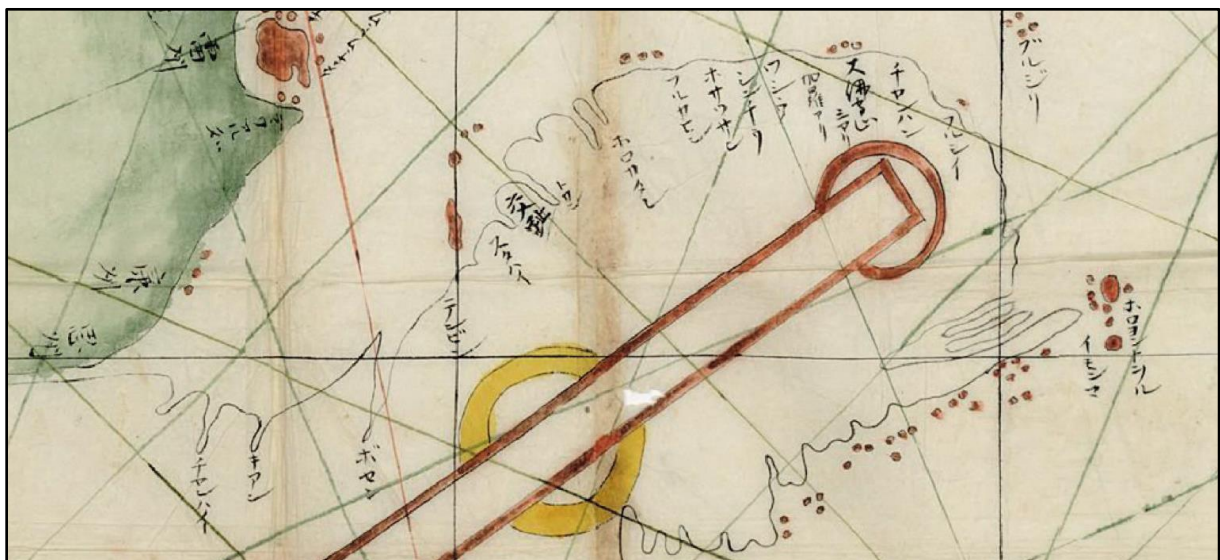


Document 15 : Détail de la carte de Kadoya Shichirōbei

Au-delà de la redéfinition de son échelle cartographique, cette seconde génération de portulans est caractérisée par un foisonnement toponymique qui suggère que la multiplication des voyages maritimes des Japonais en Asie du Sud-Est a considérablement amélioré leur connaissance de ces territoires, ce savoir nouvellement acquis étant réinvesti dans la production de cartes nautiques. Cependant, on ne peut écarter la possibilité que ces cartes, qui sont majoritairement des copies, n'aient été enrichies par leur copieur (c'est le cas pour les cartes de Mori Kōan), cette hypothèse étant renforcée par le fait que le seul original, la carte de Kadoya Shichirōbei, a la toponymie la moins riche. L'utilisation de noms d'origine luso-malaise absents des cartes étudiées jusqu'ici suggère malgré tout que la toponymie ait été au moins partiellement authentique. Par conséquent nous considérerons que ces nouveaux toponymes sont encore une fois une conséquence de l'intégration des Japonais aux réseaux du commerce international au début du XVII^e siècle.

La carte de Kadoya Shichirōbei est donc la seule qui a été, de source sûre, réalisée au début du XVII^e siècle. Son existence même est un témoignage de l'importance de la connexion entre le Đàng Trong et le Japon, puisqu'elle a été spécifiquement utilisée (et peut-être créée ?) pour servir à un pilote voyageant entre Nagasaki et Hôï An. La relative pauvreté de la toponymie rappelle très fortement les cartes précédemment étudiées : on y retrouve les quatre toponymes du nord/centre (la capitale « Tonkin » et les trois provinces), ainsi que *Kauchi*, approximativement au niveau de Hôï An, et *Chiyanhhan*, au niveau des principautés cham. Contrairement aux cartes précédentes les toponymes sont inscrits en *katakana* et non en *hiragana*.

Les quelques nouveaux de noms de lieux apparaissent à proximité du Champa : le premier, directement au sud, est *Sorushishiru* ソルシシル. A l'est, dans la mer, un groupe d'îles porte le nom de *Furushishiru* フルシシル. Ces deux toponymes semblables renvoient à deux îles, nommées Pulo Cecir da Terra et Pulo Cecir do Mar dans les routiers portugais. Ce sont à nouveau des noms d'origine malaise : les routiers les appellent « île du peigne » (« peigne » se dit en malais *sisir*)¹. L'une d'entre elles est plus proche du littoral, d'où son nom de Pulo Cecir « de terre » : cette distinction échappait peut-être au cartographe, puisque seul l'un des deux noms désigne de manière indiscutable une île dans cette carte. Ces deux points de repère, qui correspondent à l'îlot de Hòn Cáu et à l'île de Cù Lao Thu, sont en tous les cas les plus fréquemment mentionnés quand les navigateurs portugais longent les côtes du Champa. Le dernier toponyme en revanche n'apparaît que dans cette carte : *Kuwatsun* クワツン. Le *-kuwa* pourrait désigner le *cửa* (« embouchure ») que l'on retrouve en vietnamien (par exemple dans le nom originel de Đà Nẵng, Cửa Hàn « l'embouchure de la rivière Hàn ») et correspondrait alors à la rivière qui marque la frontière entre le Cambodge et le Champa (actuellement la rivière Dinh, près de la commune de La Gi ?). Cette carte est également la première à indiquer la célèbre Pulo Condore sous le nom de *Kondoru*, au large du delta du Mékong.



Document 16 : Détail de la *Ko Karuta*

¹ Manguin, *op. cit.*, p.145.



Document 17 : Détail de la *Tōa kōkaizu*

Cette deuxième génération de cartes a donc été perfectionnée par l'utilisation de toponymes issus de la cartographie portugaise. Cependant, comme dans les cartes précédentes, le travail des cartographes ne se résume pas à copier des documents portugais mais intègre également des informations issues d'une expérience locale, ainsi que de la géographie chinoise, à laquelle les portulans font généralement peu appel.

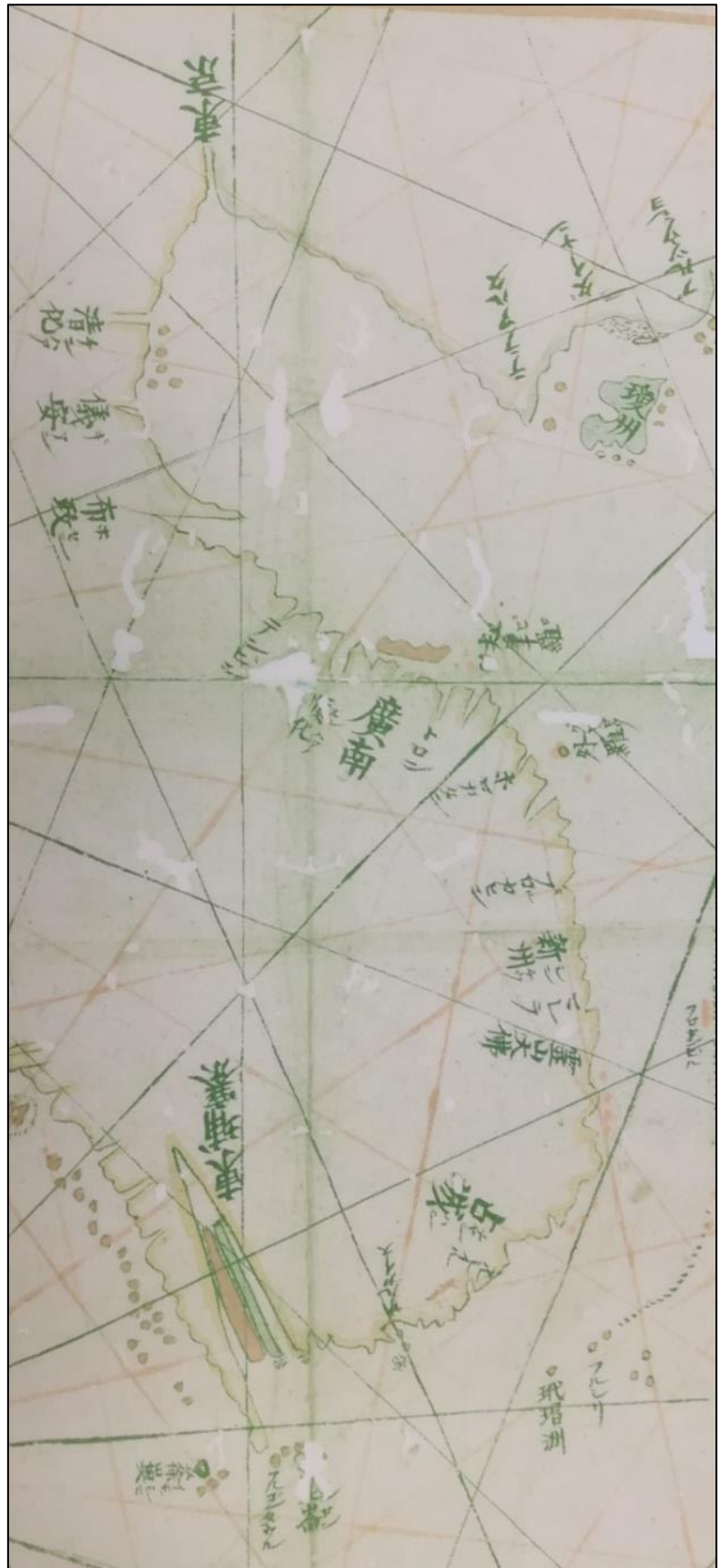
Ainsi, les cartes suivantes, très bien renseignées, superposent des toponymes issus de sources multiples. La capitale Đông Kinh et les trois provinces du nord et du centre figurent dans l'ensemble des cartes étudiées, ce qui est vraisemblablement un héritage des cartes antérieures. Elles possèdent également d'autres noms de lieux en commun, inédits ou déjà présents dans les autres cartes, ce qui laisse supposer qu'elles appartiennent à une même génération, s'appuient sur les mêmes sources ou ont un modèle commun.

Le premier toponyme à être reporté, après les noms de province mentionnés ci-dessus, est *Tenbin/Tenhin* テンビン. Il désigne vraisemblablement le Tiên Bình 先平, une circonscription administrative (en l'occurrence appelée *lộ* 路, que Cadière traduit par « département ») créée au XV^e siècle par la dynastie Lê. Elle englobe une région s'étendant du sud de l'actuelle province de Hà Tĩnh au nord de celle de Quảng Trị. Le Bồ Chính, également mentionné sur les cartes, en fait partie. A partir de la fin du XVI^e siècle, le Tiên Bình finit par prendre le nom, apparemment sur l'initiative de Nguyễn Hoàng, de Quảng Bình¹. La proximité entre la retranscription en *katakana* et le toponyme originel ne laisse aucun doute sur la source du cartographe, qui disposait donc du terme vietnamien. Ce toponyme n'apparaît dans aucune carte européenne, contrairement au *Bo-chinh* de la deuxième moitié du XVII^e siècle, employé dans les cartes qui s'appuient sur les travaux des missionnaires. A l'époque de la réalisation de ces cartes, il semble donc que, contrairement à Bồ Chính, ce toponyme ait commencé à tomber en désuétude. En outre, la coexistence entre les deux toponymes sur l'ensemble des cartes pose problème, puisque le Bồ Chính est une

¹ Cadière (1902), pp.66-72.

circonscription administrative interne au Tiên Bình et que les deux toponymes semblent ici désigner deux provinces distinctes. L'histoire administrative de cette région est particulièrement complexe : au départ le Tân Bình, ancien nom du Tiên Bình, désignait seulement la circonscription au sud de Bô Chính, ce qui a peut-être laissé des traces dans la manière dont les autorités et/ou la population locale évoquaient leur région.

On ignore si des marchands japonais se sont rendus dans cette région et quelles ont été les sources des cartographes qui ont choisi d'utiliser ces noms de lieux. Il est, par conséquent, particulièrement délicat de déterminer d'où proviennent ces légères inexactitudes. Toujours est-il que les termes employés, le choix de la retranscription et leur localisation sur la carte (dans un territoire qui couvre la province actuelle de Quảng Bình) indique une bonne connaissance de la géographie administrative locale. Contrairement aux quatre toponymes septentrionaux en revanche, à partir de *Tenbin* les noms de province ou de ville ne sont plus associés à une rivière et par conséquent à un port où des marchands étrangers venaient commercer, ce qui est d'autant plus paradoxal que l'on sait avec certitude que des Japonais se rendaient dans les ports méridionaux.



Document 18 : Détail de la *Tōyō nanyō kōkai kozu*

Le toponyme suivant n'apparaît que tardivement malgré son importance : il s'agit de la capitale des Nguyễn, qui au cours du XVII^e siècle change plusieurs fois d'emplacement et se déplace progressivement des environs de Quảng Trị aux environs de Huế¹. Ce nom apparaît dans les cartes sous les noms de *Sunuihai*, *Sunuhai*, *Sunhai* ou *Sunhaa*, qui correspondent au *Sinua*, *Sinoa*, *Sinova* etc. des sources européennes et sont des retranscriptions plus ou moins approximatives du toponyme de Thuận Hóa 順化. Ce dernier désignait au départ la province au sud de Tiên Bình, avant de désigner sous Nguyễn Hoàng la moitié nord du territoire sous son contrôle, tandis que la moitié sud prenait le nom de Quảng Nam². Ce toponyme était connu des Japonais, hors du cercle des navigateurs et des marchands. Nguyễn Hoàng l'emploie dans la première lettre qu'il envoie au Japon en 1601 et il est même inscrit une fois comme destination d'un *shuinjō* émis en 1604 en faveur d'un certain « Sokedaiyū de Hirado » 平戸助大夫. Le moine chargé de reporter cette licence dans le registre consacré (*Ikoku goshuinchō*) donne comme lecture japonaise de 順化 « Sonha ソンハ »³. Le changement de *thuận* en *sun* ou *son* dénote vraisemblablement l'influence d'une langue de Chine méridionale⁴. La transmission du toponyme aux cartographes japonais serait donc passée par le filtre des marchands chinois, dont les Japonais auraient emprunté et adapté la prononciation.

Si Hôi An n'apparaît jamais en tant que telle dans les cartes, ce n'est pas le cas de sa voisine Cửa Hàn, l'actuelle Đà Nẵng, qui apparaît une fois encore sous sa forme portugaise de *Toron* dans quatre des cinq cartes (Mori Kōan ne l'inclut pas). Le toponyme suivant apparaît sous la même forme dans quatre cartes : *Horokatan*. C'est une retranscription du nom lusomalais de l'île de Cù Lao Ré, Pulo Canton ou Pulo Catam, soit l'un des points de repère des navigateurs sur la côte du Đại Việt, située aujourd'hui au large de Quảng Ngãi. Comme nous l'avons vu auparavant, elle apparaît sous le nom de *Kuwarau* dans la carte d'Itoya. C'est également le cas dans la copie de 1752 réalisée par l'élève de Mori Kōan, la *Kon'en tendo gattaizu*, où elle est représentée de manière identique (un nom inscrit sur le continent) sous le nom de *Kuwarou*. En revanche, dans deux des cartes ces toponymes sont dédoublés. En effet, la *Tōyō nanyō kōkai kozu* affiche à la fois, sur le continent, *Horokatan*, et dans la mer de Chine méridionale une île appelée 外罗 avec les *katakana* qui indiquent sa lecture : *Kuwarou*. La carte de Mori Kōan va encore plus loin dans la confusion puisqu'elle reporte à la fois *Horokatan* sur terre, *Kuwarou* sur un groupe d'îles en mer et les *kanji* 外罗 sur une autre île. Dans les deux cas il semble que le toponyme *Horokatan* ait induit les cartographes en erreur : étant reporté sur le continent (c'est également le cas dans certaines cartes portugaises), les cartographes n'ont pas su l'identifier comme une île et l'ont donc dissocié du nom de 外罗 qui était peut-être celui que lui donnaient les Chinois. Ces cartes sont des copies du XVIII^e et du XIX^e siècle ; bien qu'il soit le plus souvent impossible de déterminer les différences avec l'original disparu, ces erreurs doivent sans doute être attribuées aux copistes plutôt qu'au cartographe de l'ère des *shuinsen*.

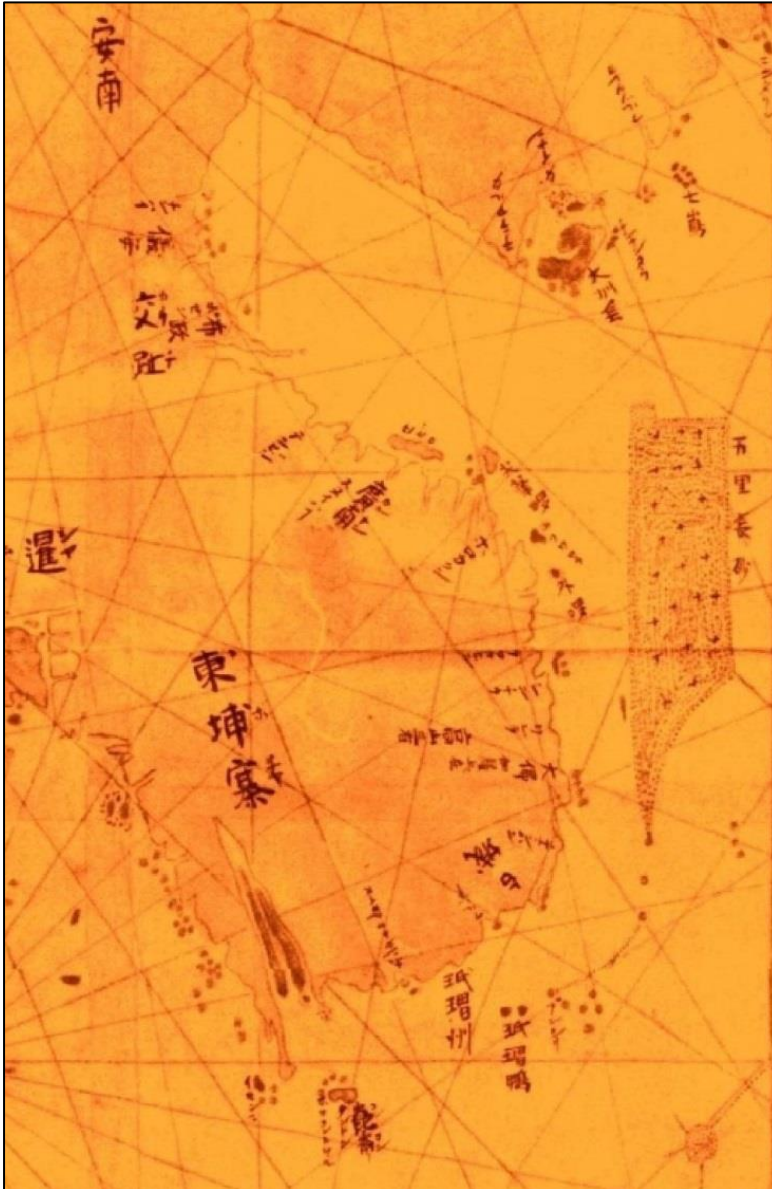
¹ Cheng (2002), pp.292-293.

² Cadière (1902), p.63.

³ Iwao (2013), p.153.

⁴ Zottoli (2011), p.212. Le caractère 順 se prononce aujourd'hui *sun* en hokkien et en hakka, *seon* en cantonais.

Ces îles qui ponctuent la route maritime vers la Chine et le Japon figurent dans la plupart des cartes nautiques. Outre Cù Lao Ré, on retrouve l'une des îles mentionnées dans la carte d'Itoya : *Furukahin/Burukahin/Furokahin* (Pulo Cambim/Cù Lao Xanh, au large de Quy Nhon). Cependant, ce toponyme est une fois de plus inscrit sur le continent, ce qui suggère soit que le cartographe ignorait qu'il s'agissait d'une île, soit qu'il représentait la ville que les Jésuites et Portugais appellent ainsi (c'est-à-dire Quy Nhon). Étant donné que l'autre île dont l'étymologie est proche (*Horokatan / Pulo Canton*) est représentée de la même manière et que la ville de Quy Nhon apparaît également sur ces cartes nautiques, nous penchons plutôt pour la première hypothèse.



Document 19 : Détail de l'*Ajia shoshū tensen chihōzu*

Les îles de Pulo Cecir, comme sur la carte de Kadoya Shichirōbei, sont en général dédoublées. Elles le sont sur la *Ko karuta* et sur les cartes de Mori Kōan et son disciple, sous les noms de *Furujiri/Burujiri* et *Furushii* : contrairement à la carte de Kadoya, ces toponymes désignent sans doute possible deux îles, l'une à proximité de la terre, et l'autre au large. Ces cartes sont donc celles qui représentent le plus fidèlement ces deux îles.

En-dehors de ces noms que nous avons déjà rencontrés, la côte du Đàng Trong et du Champa est ponctuée de nouveaux toponymes aux origines diverses. C'est notamment la première fois que l'île de Cù Lao Chàm, pourtant si importante pour les navigateurs se rendant au Đàng Trong, est explicitement nommée dans une carte japonaise (trois sur les cinq). Mais, contrairement aux autres îles affichant un nom d'origine

luso-malaise, celui de cette île, Pulo Champello, n'apparaît jamais sous cette forme. Comme le *Kuwarou* qui désigne Cù Lao Xanh/Pulo Canton, les cartographes semblent utiliser une toponymie d'origine chinoise. Le nom utilisé est *Sebiro* (*Sebi* dans la *Kon'en tendo gattaizu*) : deux des cartes lui associent les *kanji* 尖筆羅, qui correspondent effectivement au nom de Cù

Lao Chàm dans les ouvrages chinois de l'époque¹. Le nom de *Sebiro* est également utilisé par William Adams dans son journal de 1617 sous différentes variations (*Ceberre, Cebero, Sebero*)², ce qui confirme qu'elle était utilisée par les Japonais. En effet, William Adams vivait depuis 1600 au Japon, son équipage devait être majoritairement japonais et le vocabulaire qu'il utilise au cours de son voyage au Đàng Trong est profondément influencé par son expérience japonaise. Comme pour le *Kuwarou*, nous supposons que le nom *Sebiro* est une lecture des *kanji* 尖筆羅 : 筆 et 羅 peuvent se prononcer *bi* et *lo* dans une langue chinoise. Le *-se* pourrait être une prononciation japonaise de 尖, dont la lecture sino-japonaise actuelle est *sen*. L'utilisation de ces toponymes chinois japonisés en plus des toponymes luso-malais confirme le caractère éminemment hybride de ces cartes, qui puisent à toutes les traditions géographiques et maritimes à leur disposition. Par ailleurs, l'île est correctement localisée : elle est placée approximativement au niveau de *Toron*, l'actuelle Đà Nẵng, dans deux des trois cartes. Dans la *Tensen chihōzu*, en revanche, Mori Kōan commet la même erreur que pour *Kuwarou* : il dissocie les *kanji* et leur lecture en *katakana*, en en faisant deux îles différentes. La carte de son disciple ne fait pas cette erreur, probablement parce qu'elle ne comporte qu'une seule île, là où celle de Mori Kōan en comprend plusieurs. Ce détail confirme que les deux cartes, bien que réalisées à la même date, présentent de réelles différences. Celles-ci suggèrent l'existence de deux modèles distincts et expliquent que Mori Kōan ait souhaité que deux copies soient faites au même moment. Parmi les deux îles renseignées par Mori Kōan, celle qui porte la lecture en *katakana Sebiro* désigne sans aucun doute Cù Lao Chàm (une île principale entourée d'îlots), tandis que la seconde, qui porte les *kanji* 尖筆羅, ne semble pas correspondre à l'une des îles du littoral. Cette bande de terre, qui fait face au Thuận Hóa et à la capitale des Nguyễn, apparaît dans la totalité des cartes étudiées jusqu'ici mais aucun cartographe ne lui attribue de nom. Il pourrait s'agir de la bande de terre qui s'étend actuellement au niveau de Huê et délimite un ensemble de lagunes, et qui avec l'ensablement de la côte est désormais reliée directement au continent par la route. En tous les cas, il ne peut s'agir de Cù Lao Chàm.

Nous achevons ce tour d'horizon des îles à proximité du littoral oriental de la péninsule indochinoise par l'archipel des Paracels et des Spratleys, aujourd'hui disputé par tous les États riverains de la mer de Chine méridionale, mais qui jusqu'à la fin du XVIII^e siècle était craint par tous les navigateurs³. La crainte d'échouer sur ces îlots, dont l'étendue était largement surestimée, explique que les pilotes aient toujours préféré caboter le long des côtes et a grandement contribué à l'intégration des États côtiers, au premier rang desquels le Champa, aux réseaux marchands d'Asie du Sud-Est. Ces hauts fonds apparaissent sur l'ensemble des cartes portugaises et par conséquent sur les cartes japonaises également, sans être nécessairement nommés. Le plus souvent, ils sont appelés Ban Ri 萬里/万里, les « dix mille ri »⁴. Cependant, trois des cartes portent un nom plus long : Ban Ri Chōsa 万里長沙. Le nom de Chōsa est en réalité l'un des rares toponymes viêt à avoir survécu jusqu'à nos jours : c'est

¹ Shimaō, *op. cit.*.

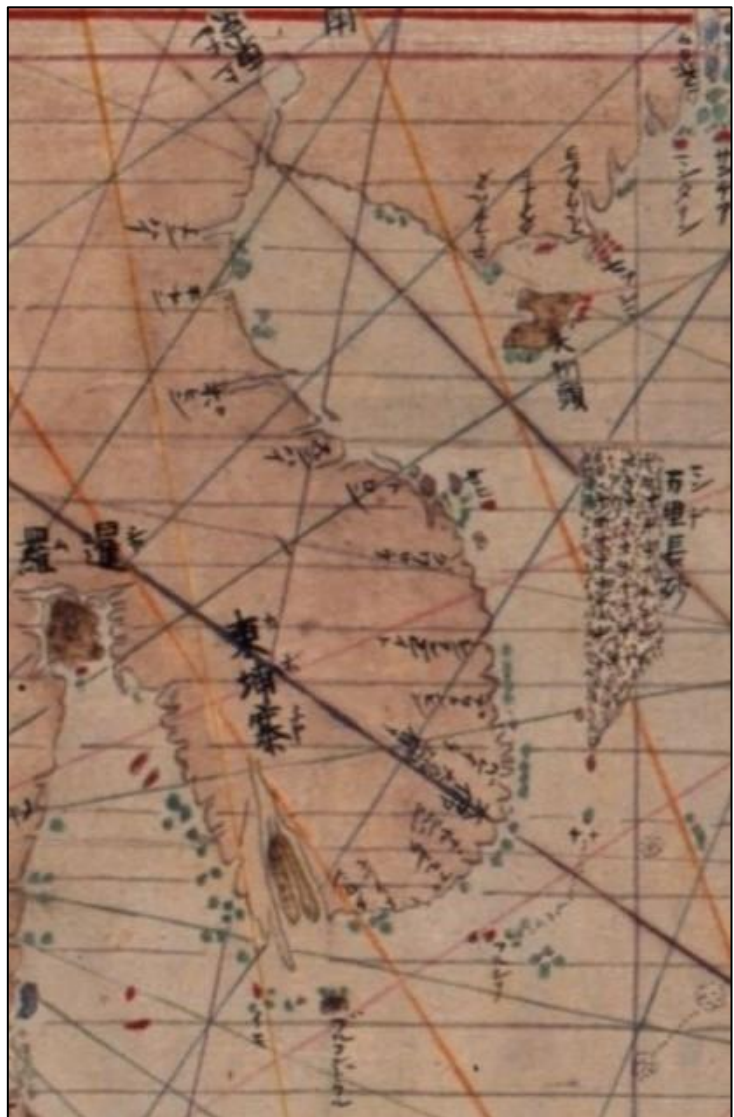
² *The logbook of William Adams*, pp.231, 233, 234.

³ Manguin (1972), pp.72-74 ; Pham (2016), p.104.

⁴ Le *ri* japonais équivaut à environ 3,9 km de la période Heian jusqu'en 1868, contrairement au *li* chinois qui vaut entre 300 et 500 m. Il n'est cependant pas à exclure que le *li* chinois ait été employé au Japon, surtout dans des documents qui croisent le savoir-faire et la toponymie chinoise et japonaise.

encore aujourd'hui, sous le nom de Trường Sa, le nom des Spratleys. Le nom de l'archipel utilisé par les Viêt étant également celui apparaissant dans les documents chinois, la source de cette information pour le cartographe pourrait tout aussi bien être chinoise que viêt. Par conséquent, elle pourrait avoir été trouvée dans des sources géographiques chinoises et ne serait donc pas issue des voyages des Japonais. L'utilisation de ce nom confirme en tous les cas que la production cartographique japonaise était fidèle à la toponymie utilisée par les sociétés locales, grâce un accès privilégié à ces mêmes sociétés mais également aux sources géographiques chinoises et viêt. En ce qui concerne les Paracels/Spratleys, les Européens utilisaient en effet une toponymie portugaise : le nom Paracels vient lui-même du portugais *parcel* (récif).

L'analyse des toponymes figurant sur la côte confirme également le recours aux sources chinoises dans ces cartes. En effet, l'un des principaux ports du Đàng Trong après Hôi An est Quy Nhon (ou Quy Nhin), appelé également au XVII^e siècle Nước Mặn (« eau salée »). Cependant, il n'apparaît pas sous ces noms dans les cartes japonaises mais sous celui de *Shinchiu* シンチウ. L'utilisation de *kanji* dans la *Tōyō nanyō kōkai kozo* permet d'identifier aisément l'origine de ce toponyme : 新州, qui est le nom utilisé dès le XV^e siècle par les navigateurs et géographes chinois pour désigner le principal port du Champa, celui de la capitale Vijaya que les Viêt nomment Thi Nại 尸奈¹. Cependant, la source du cartographe n'est pas exclusivement livresque puisque la lecture japonaise indiquée en *katakana* correspond, une fois de plus, à une lecture chinoise méridionale des caractères utilisés. Le *-chiu* en particulier ne correspond pas à une



Document 20 : Détail de la *Kon'en tendo gattaizu*

lecture japonaise mais à la prononciation en hokkien (soit l'une des principales langues chinoises parlées par les marchands chinois d'Asie du Sud-Est) du caractère 州. Les langues de Chine méridionale et le hokkien en particulier semblent donc bel et bien avoir joué, dans la dénomination des ports, des îles et autres lieux fréquentés par les navigateurs, un rôle de

¹ Manguin, *op. cit.*, pp.166-167.

lingua franca semblable à celui du malais et du portugais, qui a influencé les Japonais aussi bien que les Portugais. En effet, dans de nombreuses cartes et autres documents européens, Quy Nhon est également appelée Chincheo ou Chincheu¹. Le problème posé par l'utilisation de ce nom de ville est qu'il est placé dans toutes les cartes au sud de *Furokahin* (Pulo Cambim) : en réalité l'île de Pulo Cambim fait face à Quy Nhon et lui a même donné son nom chez les Jésuites. Ce type de maladresse limite la fiabilité des cartes en tant qu'instrument de navigation (ce que la plupart d'entre elles ne sont plus réellement en tant que copies).

Le célèbre point de repère que constitue le cap Varella apparaît également dans ces cartes, sous le nom adapté du portugais *Warera* (la *Ko karuta* affiche un curieux *Washiu* ou *Washira*, mais qui renvoie sans doute au même toponyme). Cependant, elles présentent toutes la particularité d'ajouter un autre toponyme à la suite de ce dernier, composé des caractères 大佛 (*Daibutsu*, « grand Bouddha » en japonais). Dans toutes ces cartes, les deux toponymes sont distincts : en réalité, tous deux désignent le cap Varella. En effet, la *Tōyō nanyō kōkai kōzu* porte l'inscription 大佛靈山 (jap. *Daibutsu Ryōsan*, ch. *Dafo Lingshan*, la « montagne sacrée du grand Bouddha »). Lingshan est le nom chinois du cap Varella, qui s'explique par la présence d'une pierre dressée au sommet de la montagne marquant ce cap, vénérée par les Cham comme par les Chinois et Japonais. Si le nom choisi par les Chinois (« montagne sacrée ») ne fait pas spécifiquement référence au bouddhisme, les cultes rendus par les navigateurs passant au niveau de ce cap consistaient notamment à prier Bouddha. De plus, l'un des voyageurs chinois ayant participé aux voyages de Zheng He, Fei Xin 費信, dans le témoignage qu'il a laissé de son voyage (le *Xingcha shenglan* 星槎勝覽), indique que le rocher du cap Varella ressemble à « une tête de Bouddha »². Tous ces détails expliquent que bien qu'aucune statue ou temple bouddhiste ait été érigée à cet emplacement, le cap Varella ait été appelé « grand Bouddha » (大佛 pouvant aussi se comprendre comme « grand site bouddhique », et donc religieux).

Au niveau du cap Varella quatre des cinq cartes apportent des informations qui ne relèvent pas de la toponymie mais du renseignement d'ordre géographique et commercial, ce qui est rarissime dans ce type de cartes et assez peu répandu de manière générale dans la cartographie de l'époque : 高山三アリ (*kōzan ari* « [ici] il y a trois hautes montagnes »)³ et 伽羅アリ (*kyara ari* « [ici] il y a du bois d'aigle »). Le bois d'aigle, bois d'aloès ou calambac (genres *Aquilarias*, *Gyrinops* etc.) est l'une des ressources de luxe les plus recherchées par le Japon : c'est un bois odoriférant utilisé comme cosmétique et dans la pharmacopée locale et le Champa est réputé, depuis l'époque classique, pour en produire la meilleure qualité. C'est d'ailleurs très souvent au bois d'aigle que le Champa doit de figurer dans des récits de voyage des marchands et explorateurs musulmans, puis européens à l'époque moderne⁴. Il est particulièrement remarquable que le seul produit du commerce mentionné sur la carte soit cette ressource, ce qui indique qu'elle devait jouir d'une véritable popularité ou que la demande était forte dans les classes sociales supérieures. Les cartes ne comportant pas de

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p.57.

³ Un manuel de navigation de 1957 mentionne trois promontoires à proximité du cap Varella : « Mui Ba », « Mui Mao », « Mui Ke Ga », mais ces noms ne semblent pas être encore utilisés aujourd'hui. Voir *Sailing Directions for the Western Shores of the South China Sea...*, p.165.

⁴ Hardy (2009).

frontières, il est difficile de savoir si les cartographes l'associaient davantage au Champa ou au Đàng Trong, puisque les inscriptions qui indiquent sa présence sur place sont justement placées au niveau de la frontière entre les deux territoires (qui est au cap Varella entre 1611 et 1653¹). L'existence de ces informations distinctes des simples points de repère et noms de lieux sur la majorité de ces cartes suggère une fois de plus l'existence d'un modèle commun (mais probablement pas unique) pour leurs cartographes.

Au niveau du Champa, la toponymie devient moins riche : on ne repère qu'un ou deux toponymes en-dehors des îles déjà évoquées de Pulo Cecir. La *Ko karuta* ne mentionne que ces dernières, tandis que les autres mentionnent *Hontadozarukaisu* ou sa version abrégée *Sarukaisu*. La première partie du toponyme, amputée dans sa version raccourcie, est de toute évidence le portugais *ponta do* (« pointe de ») et désigne donc un cap sur le littoral. En revanche, à notre connaissance, aucune carte portugaise ne porte de toponyme dont *Sarukaisu* serait la retranscription. La *Tōa kōkaizu* enfin porte un *Kuhanre*, au même emplacement que le *Kuwatsun* de la carte de Kadoya Shichirōbei : tous deux renvoient certainement au même point de repère.

En-dehors de la multiplication des toponymes servant de guides à la navigation, ces cartes nous donnent un aperçu de la manière dont les navigateurs et cartographes japonais mesuraient l'étendue et le statut des pays visités. Quasiment chaque carte procède cependant de manière différente en la matière. Ainsi, la *Tōa kōkaizu* et la *Kon'en tendo gattaizu* distinguent de manière claire les noms de Cambodge ou de Siam comme des noms de pays (utilisation de *kanji* accompagnés d'une lecture en *katakana* et caractères de plus grande taille), alors que le Đai Viêt et le Champa ne sont pas renseignés de manière semblable. Le lecteur qui chercherait à savoir le nom du ou des pays qui composent la façade orientale de la péninsule seraient dans l'incapacité de le connaître. Le toponyme de *Tonkin* figure bien en *kanji* (東京) mais il semble désigner uniquement la capitale et non une partie plus importante du territoire ; quant à celui de *Kauchi*, il n'apparaît tout simplement pas et celui de Champa (*Chiyadhan*) est simplement indiqué en *katakana* sans se distinguer des îles et des ports.

Dans la *Ko karuta*, le choix des toponymes induit en erreur quant aux pays et États dominant la péninsule : ainsi, le Cambodge et le Siam n'y figurent pas du tout. Quant au Đai Viêt, comme pour les cartes précédentes, le toponyme de *Tonkin* apparaît mais sans se distinguer des autres. En revanche, cette carte est la seule à utiliser le toponyme qui désigne le Đàng Trong dans la première moitié du XVII^e siècle au Japon, à savoir *Kōchi* 交趾 : il est indiqué ici en *kanji*, sans lecture en *katakana*. Même si la taille des caractères reste assez petite, la présence d'un nom en *kanji* au milieu de toponymes en *katakana* suggère que le cartographe en a fait le nom du pays. Le Champa quant à lui est placé au même niveau que tous les autres toponymes.

Ce sont deux cartes tardives qui sont les plus claires en la matière, à savoir la *Tensen chihōzu* de Mori Kōan de 1752 et la *Tōyō nanyō kōkai kozu* réalisée à Nagasaki en 1865. Ce sont les seules cartes à utiliser les *kanji* pour désigner de manière indubitable le nom des pays en présence. La première distingue ainsi l'Annam (安南) au nord, le Quảng Nam (廣南) au centre et le Champa (占城) au sud. Le terme d'Annam remonte à l'époque des Tang et à la

¹ Lafont (2007), p. 102.

création du protectorat d'Annam par les autorités chinoises, dans le territoire qui correspond à peu près au nord de l'actuel Vietnam. Nous verrons que ce nom d'Annam est celui que les autorités viêt utilisent dans leurs relations avec l'extérieur (et notamment dans la correspondance officielle). Ce n'est donc pas, de la part de Mori Kōan ou de son modèle, un anachronisme mais une inexactitude due certainement aux sources ou ouvrages géographiques consultés. En effet, dans cette carte, c'est la partie nord qui est désignée sous ce nom, soit le Đàng Ngoài des seigneurs Trịnh, alors que les Trịnh comme les Nguyễn utilisaient le terme d'Annam pour désigner le royaume du Đại Việt tout entier.

Le terme de Quảng Nam désigne toute la moitié sud du territoire gouverné par les Nguyễn et comprend, à partir du début du XVII^e siècle, la ville de Hội An où se concentrent les marchands étrangers. Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, sous l'influence des marchands chinois semble-t-il, il finit par remplacer le terme de Kōchi pour désigner le Đàng Trong des Nguyễn. La carte de Mori Kōan est la seule à attribuer une lecture en *katakana* à ce toponyme, à savoir *Kannan* カンナン, que l'on retrouve également dans les ouvrages géographiques japonais de la même époque. La proximité de la prononciation avec le vietnamien est particulièrement forte, mais étant donné que ce nom était peu usité pendant l'ère des *shuinsen*, cette retranscription n'est probablement pas un emprunt direct au vietnamien. Nishikawa Joken, dans son *Ka'i tsūshō kō*, indique que 廣南 se prononce *Kawaunan*, mais *Kuinamu* dans la langue de Nankin¹ et *Kannai* dans celle de Zhangzhou². L'origine de cette retranscription pourrait donc être chinoise plutôt que vietnamienne.

Le dernier toponyme, celui de Champa, correspond au nom habituel du royaume cham dans les documents viêt et chinois : 占城, Chiêm Thành en vietnamien, est utilisé depuis le X^e siècle. Il apparaît fréquemment dans la cartographie chinoise comme japonaise. Cependant, dans la carte de Mori Kōan il semble que ce dernier n'ait pas fait le rapprochement entre ces caractères et le toponyme de *Chiyanhhan* : les deux sont en effet inscrits comme deux noms distincts, erreur que ne commet pas la *Tōyō nanyō kōkai kozu*. C'est finalement cette dernière qui semble la mieux renseignée puisqu'elle utilise non pas le terme d'Annam mais celui de Tonkin en *kanji*, en plus de ceux de Quảng Nam et celui de Champa (avec la lecture en *katakana*).

Une autre différence notable entre ces différentes cartes, au-delà de l'utilisation de tel ou tel toponyme, est le recours aux *kanji*. En effet, Unno Kazutaka indique que les caractères qui figurent sur la carte de Sueyoshi, pour laquelle nous ne disposons pas de reproduction lisible, ont été ajoutés en 1782³. La carte qui comporte le plus de *kanji* est également la plus tardive : la *Tōyō nanyō kōkai kozu*, copie de l'interprète de Nagasaki réalisée en 1865. C'est également la carte dont les *kanji* sont à la fois les plus précis et les plus corrects au regard de la géographie chinoise (avec le nom chinois du cap Varella par exemple). Cela signifie peut-être que tous ces *kanji* ont été ajoutés *a posteriori*, que la carte originale n'en comportait pas (il n'y en a quasiment pas sur les rares originaux dont nous disposons), et qu'en la copiant le cartographe japonais ait jugé bon de les inclure, en se référant aux ouvrages géographiques

¹ Cette retranscription ressemble fortement au Quinam des Hollandais, qui désigne le Đàng Trong et provient probablement lui aussi de Quảng Nam.

² *Ka'i tsūshō kō*, vol.3, p.11.

³ Unno (1994), p.463.

chinois et japonais. Les caractères étaient de toute manière d'une utilité limitée pour les pilotes japonais, qui avaient davantage besoin d'une retranscription proche du nom local, qu'ils pourraient ensuite utiliser en se rendant sur place. Cette différence entre les originaux du début XVII^e siècle et les copies plus tardives montre l'évolution de la fonction attribuée à ces documents : guides pour la navigation au départ, elles deviennent finalement des supports informatifs sur la géographie de l'Asie orientale et de l'Asie du Sud-est.

Après 1635, l'abolition du système des shuinsen et l'impossibilité pour les Japonais de se rendre en Asie du Sud-Est rend la première fonction complètement caduque, d'où la disparition de ces portulans japonais, que seules des copies vont remettre au jour. Cependant, certaines cartes réalisées pendant la période d'interdiction des voyages maritimes s'en inspirent très nettement, tout en étant, faute de contacts directs, beaucoup moins précises.

3. Les cartes inspirées des portulans japonais après 1635

Entre la fin du XVII^e et la fin du XVIII^e siècle, quelques cartes réalisées au Japon présentent de fortes similitudes avec les portulans luso-japonais dont il a été question précédemment. Cependant, elles s'en distinguent parce qu'il ne s'agit pas à proprement parler de copies de cartes anciennes (même actualisées). Elles sont en général bien moins renseignées, dessinées de manière moins précise, et n'avaient pas pour vocation à être utilisées lors de voyages maritimes. Ainsi, bien que les portulans n'aient pas servi de principal modèle au développement d'une cartographie japonaise du monde à l'époque Edo, qui fera l'objet du chapitre suivant, elle n'a pas été complètement oubliée et des cartographes ont certainement réutilisé ces documents ou des documents semblables alors même que plus aucun portulan n'était produit au Japon.

Nous étudierons quatre nouvelles cartes, que nous commenterons plus succinctement car la représentation du Đại Việ̄t et du Champa y est beaucoup moins riche que dans les portulans à proprement parler. La première a été composée dans un contexte bien spécifique : elle est intégrée à un rapport intitulé *Batanjin emaki* 波丹人絵巻 (Rouleau illustré sur les gens de *Batan*) réalisé par le *bugyō* (administrateur représentant du shogun) de Nagasaki en 1680. Elle fait suite au naufrage de six personnes ayant échoué sur les côtes japonaises, venant de l'île de *Batan*, entre *Taiwan* et *Luzon* (Philippines)¹. Une carte a été réalisée pour illustrer ce rapport et tout porte à croire que son auteur a eu recours à des portulans pour la réaliser. Nous plaçons dans la même catégorie une deuxième carte datant du XVIII^e siècle qui présente de nombreux points communs avec les portulans mais est trop peu précise pour être une copie d'un original du début du XVII^e siècle. Sans titre, la compilation *Nihon kochizu taisei* la nomme *Tōa kōkaizu* (« Carte nautique de l'Asie orientale »), comme l'une des cartes étudiées précédemment. Elle appartient à la collection de *Nanba Matsutarō* de *Nishinomiya*².

Nous plaçons à part les deux dernières cartes, qui sont plus sommaires car conçues comme des croquis visant à illustrer des ouvrages plus généraux. La première a été insérée dans l'*Amakawa kiriyaku kō* de *Kondō Morishige*, dont il a déjà été question, et s'est sans aucun doute appuyée sur des données issues de portulans. La dernière carte est un autre

¹ Unno (1994), p.464 ; *Umi kara miru Nihon*, *op. cit.*

² Oda, Muroga, Unno, *op. cit.*, p.125.

croquis, qui est la seule carte à avoir fait l'objet d'une publication. Elle a été intégrée au *Sōken Kishō* 壯劍奇賞 (Les ornements du sabre), un ouvrage de 1781 rédigé par Inaba Tsūryū 稻葉通龍 ou Shin'emon 新右衛門.

Malgré leurs différences, tous ces documents partagent le point commun d'avoir intégré ou s'être inspiré des innovations introduites par les portulans, en les mêlant parfois à d'autres traditions cartographiques qui se sont développées au même moment.

A. L'importance limitée accordée au Đai Viêt et du Champa dans des portulans simplifiés

Les cartes réalisées à partir de la fin du XVII^e siècle et qui s'inspirent des portulans sont cependant bien moins détaillées et bien plus simplifiées que ne l'étaient leurs prédécesseurs. Elles sont en réalité plus proches des cartes du monde réalisées à la même époque ou du moins puisent aux deux sources.

La carte qui se rapproche sans doute le plus des portulans étudiés précédemment est la *Tōa kōkaizu* (2). En effet, elle en possède les principales caractéristiques : l'échelle tout d'abord, puisqu'elle s'étend sur une aire qui correspond à la zone d'activité portugaise, dans un sens encore plus large que les portulans précédents puisqu'elle va du golfe de Guinée à l'ouest au Japon à l'est¹. Elle comporte ensuite les drapeaux qui indiquent les lieux gouvernés par le Portugal, et surtout la rose des vents et les lignes de rhumb (les lignes correspondant aux trente-deux directions de la rose des vents permettant aux navires de se diriger).

La précision du trait de côte rappelle également les cartes marines. Le parti-pris esthétique de donner du relief aux littoraux transmet de plus une véritable impression de réalisme. Le tracé de la partie orientale de la péninsule indochinoise est similaire aux cartes précédentes, mais s'en distingue sur certains aspects, à commencer par le contour du golfe du Tonkin. Dans les portulans, il avait une forme arrondie ou bien rectangulaire ; ici il est franchement triangulaire, ce qui est curieusement bien plus proche des portulans portugais de la première moitié du XVII^e siècle. En effet, une carte de 1613 conservée à la British Library², ainsi que la carte de João Teixeira réalisée en 1630 ou encore celle d'Antonio Sanchez de 1641³, représentent le golfe de manière semblable : triangulaire, dans lequel se jette à l'ouest un fleuve relié à un lac imaginaire et qui correspond sans doute au fleuve Rouge. Ce lac n'apparaît pas dans la cartographie japonaise (à part dans la *Tōyō shokoku kōkaizu*, mais dans laquelle il est beaucoup plus petit) et le fleuve Rouge y est toujours représenté comme l'embouchure d'une rivière semblable aux autres rivières de la côte. Il n'apparaît pas non plus dans cette carte. Ainsi, tout porte à croire que le cartographe a utilisé un modèle distinct de toutes les cartes étudiées précédemment. C'est également ce que considère Unno Kazutaka, qui attribue un modèle portugais unique à toutes les cartes étudiées précédemment, mais pas à celle-ci, en se fondant notamment sur la forme du Japon⁴. Étant donné que cette carte est tardive, le modèle alternatif pourrait également être un portulan japonais perdu.

¹ Unno (1994), p.465.

² Aperçu disponible sur le site de la British Library : imagesonline.bl.uk

³ Suarez (1999), p.155.

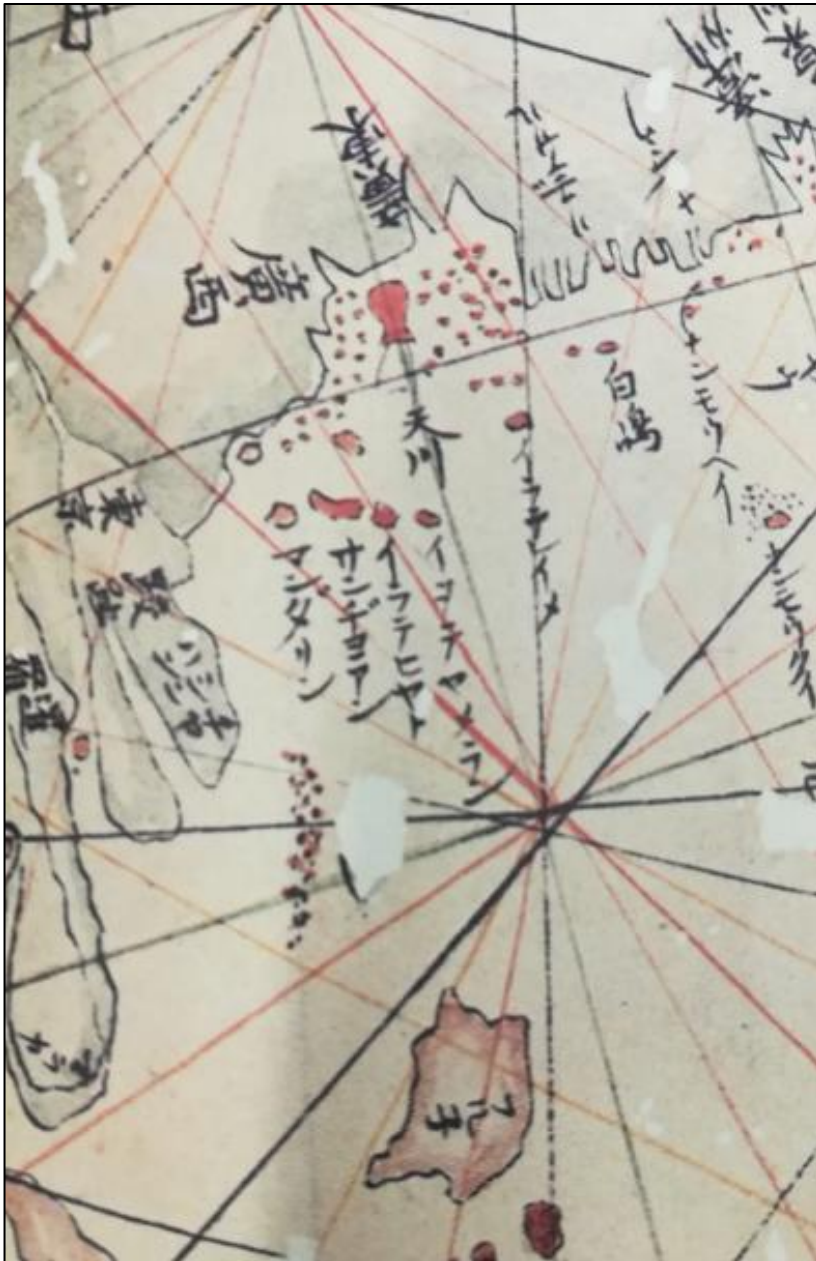
⁴ Unno, *op. cit.*



Document 21 : Détail de la *Tōa kōkaizu* (2)

Une autre différence remarquable au niveau de la morphologie des côtes est la présence, sur la côte du Đàng Trong, d'une île de grande taille, peinte en jaune, vraisemblablement pour la mettre en valeur. L'emplacement de cette île suggère qu'il s'agit de Cù Lao Chàm, d'autant que sa taille exagérée pourrait très bien retranscrire l'importance capitale jouée par cette île dans les relations du Đàng Trong avec l'extérieur. Aucun indice ne permet cependant d'en être sûr et ce détail pourrait être simplement esthétique. Le reste de la côte présente des courbes qui rappellent la *Ko karuta*, dont le trait de côte se démarquait des autres portulans. Ces éléments suggèrent une fois de plus l'existence d'un modèle distinct.

Si nous avons décidé de séparer cette carte des cartes nautiques précédentes, c'est cependant pour une autre raison, qui la distingue encore plus fortement et qui est au cœur de notre analyse : la toponymie. En effet, celle adoptée par le cartographe est considérablement plus pauvre que celle des portulans et indique que cette carte n'aurait pu être utilisée comme instrument de navigation, même s'il avait été encore possible pour les Japonais de naviguer jusqu'en Asie du Sud-Est. Elle n'a bien entendu pas été conçue comme telle, mais quel que soit son modèle, le cartographe a délibérément choisi de ne pas avoir recours à la toponymie détaillée que ce modèle arborait peut-être. C'est ce qui la distingue des copies de portulans étudiées précédemment, qui semblaient être bien plus proches d'une copie conforme à l'original.



Document 22 : Détail de la carte du *Batanjin emaki* (1680)

qu'un, ce qui doit être mis sur la compte de son (ses ?) modèle. La carte de Matteo Ricci, dont l'impact est fondamental sur la cartographie chinoise et japonaise de l'époque moderne, place le Champa plus au nord de son emplacement réel, là où ce cartographe le place lui-même. Ce détail indique très certainement que cette carte s'inspire autant de la cartographie du monde inspirée de Matteo Ricci, qui domine alors la production cartographique japonaise, que dans l'éphémère tradition des portulans luso-japonais.

C'est également le cas de la carte intégrée au *Batanjin emaki*, qui est sans doute la plus représentative de ce croisement des traditions cartographiques¹. Datant de 1680, elle est beaucoup plus directement liée aux relations du Japon avec l'extérieur que la carte précédente

¹ Source : Oda, Muroga, Unno, *op. cit.*

La toponymie choisie ici rappelle les cartes du monde qui font l'objet du chapitre suivant. En effet, le cartographe se contente des noms de pays (et de provinces pour la Chine). Mais en ce qui concerne l'Asie du Sud-Est, elle est même encore plus pauvre que certaines cartes du monde de la même époque. En effet, seuls le Đàng Ngoài (sous le nom de Tonkin 東京) et le Champa (sous le nom de *Chanpan* チャンパン) sont représentés. L'emplacement du toponyme « Tonkin » et de la rivière qui lui est associée diffèrent des cartes précédentes : ils sont ici placés à l'ouest du golfe du Tonkin et non au nord. De plus, le cartographe semble avoir mêlé en un seul royaume le Đàng Trong et le Champa, puisque ni le nom Kōchi ni celui de Kannan n'apparaissent. Il a sans doute considéré que l'un et l'autre ne faisaient

puisqu'elle a été réalisée à la suite de l'arrivée au Japon de naufragés des Philippines. Par certains aspects, elle est plus proche que la précédente des portulans, mais s'en éloigne sur d'autres. Elle est accompagnée d'une deuxième carte, à échelle beaucoup plus grande, qui dépeint la route entre Kyūshū et l'île de Batan (située au nord de Luzon), en passant par les Ryūkyū et Taiwan (Takasago), que nous ne commenterons pas ici.

Premièrement, cette carte affiche une rose de vent et des lignes de rhumb, qui montrent bien qu'elle s'est inspirée de cartes destinées à la navigation. Elle affiche cependant une toponymie plus riche que la carte précédente, mais très localisée géographiquement. Ainsi, les îles et les côtes de la Chine méridionale et la route maritime qui relie le Japon aux Philippines sont particulièrement bien renseignées, avec l'utilisation abondante de *katakana*. De plus, la taille de ces îles et points de repère est visiblement exagérée, ce qui témoigne de leur importance pour les navigateurs parcourant cette route maritime. C'est également le cas de l'île de Luzon (et des autres îles des Philippines) elle-même, dont la taille est supérieure à celle de Java, Sumatra et Bornéo réunies ! Ces caractéristiques s'expliquent aisément : les *Batanjin* qui font l'objet de ce document sont originaires des Philippines. Cette carte avait donc pour objectif premier de représenter les territoires dont ils étaient originaires et la route pour s'y rendre. Elle a sans doute été composée grâce aux renseignements fournis par les naufragés eux-mêmes, mais sans doute également grâce aux informations transmises par les marchands chinois qui se rendaient aux Philippines, qui ont peut-être même servi d'interprètes pour l'occasion, et grâce aux cartes plus anciennes (la toponymie détaillée est identique aux portulans de l'ère des *shuinsen*). C'est pourquoi ce ne sont pas seulement les îles mais également l'itinéraire qui sont représentés avec autant de précision.

Les autres territoires représentés par le cartographe ne bénéficient donc logiquement pas d'autant de minutie. Comme dans les portulans précédents, l'échelle adoptée demeure celle de l'aire fréquentée par les *shuinsen* (avec une limite orientale très reculée, qui s'explique par la taille disproportionnée du Japon) : c'est pour cette raison que l'Asie du Sud-Est est quasi-entièrement représentée, à l'exception des territoires à l'ouest de la péninsule malaise. Parmi les territoires représentés de manière périphérique figurent le Đai Việt et le Champa. La représentation de la partie orientale de la péninsule est extrêmement sommaire et rappelle les cartes du monde de la même époque, inspirées du modèle de Ricci. Le trait de côte est considérablement simplifié, avec un golfe du Tonkin quasiment absent, un golfe de Siam réduit à un couloir étroit, et une ouverture béante entre les deux qui désigne le Mékong.

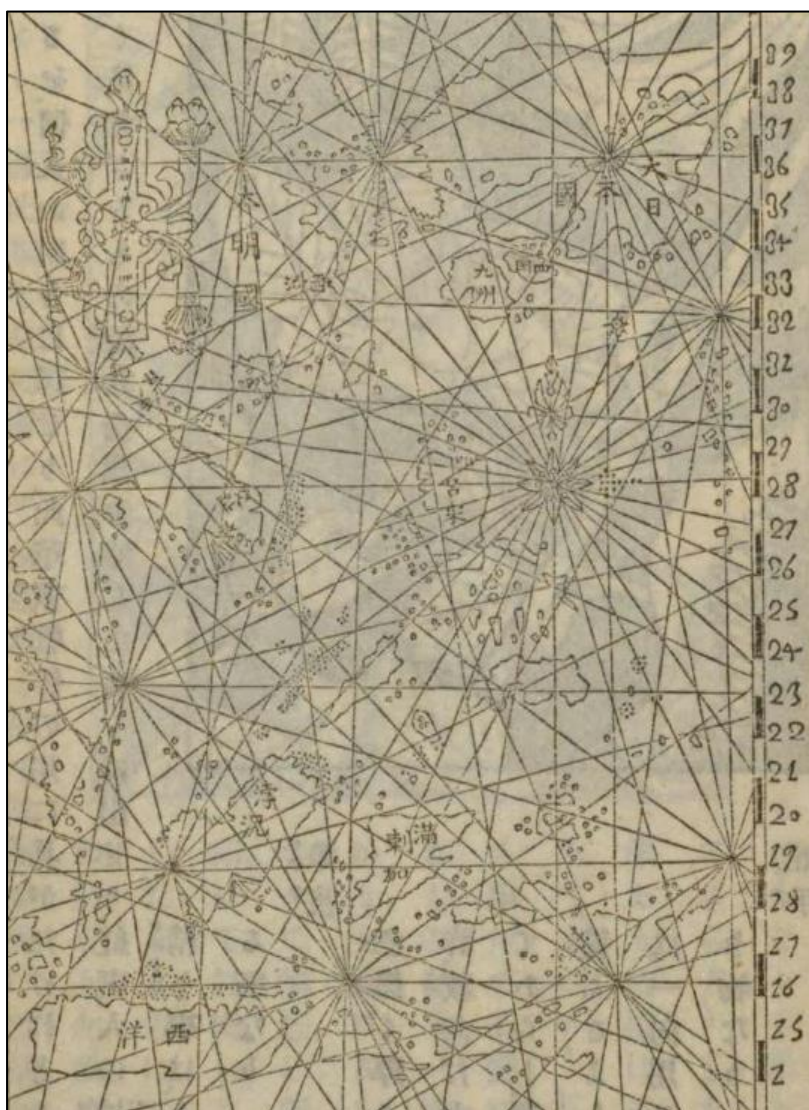
Sur cette surface réduite figurent le nom des trois États au cœur de cette analyse, à savoir le Đàng Ngoài (« Tonkin » 東京), le Đàng Trong (Kōchi, sous la variante 跤趾) et le Champa (sous la forme curieuse de *Chiyashinhan* チヤシンハン, peut-être due à une confusion).

Cette carte se situe donc au carrefour des diverses traditions cartographiques en cours au Japon au XVII^e siècle, sans doute plus encore que toutes celles étudiées jusqu'ici. Elle s'inspire clairement, avec le recours aux lignes de rhumb, des portulans du début du siècle, eux-mêmes issus de la rencontre entre fond portugais et connaissances sino-japonaises. Mais la forme des continents et une partie de la toponymie renvoient davantage à la cartographie japonaise du monde telle qu'elle se développe dans la seconde moitié du siècle au Japon, issue de la réappropriation de la carte de Matteo Ricci, qui croisait quant à elle le savoir-faire européen et les connaissances géographiques chinoises. Elle témoigne en même temps d'une

véritable volonté de la part des intellectuels et administrateurs du Japon d'Edo de constituer un savoir précis et à jour sur le monde extérieur, quand bien même ces travaux ne serviraient pas à naviguer. Pour ces raisons, ce document ne peut être traité comme un portulan, mais il constitue une passerelle entre les cartes nautiques et la cartographie du monde qui se développe à la même époque.

Si les portulans semblent avoir été généralement négligés ou délaissés après 1635, ils n'ont donc pas été oubliés. La quantité d'informations transmises par ces cartes nautiques, notamment à travers la toponymie, continue d'être exploitée jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, date à laquelle des cartes intégrées à des publications ou travaux suggèrent le recours à un savoir géographique issu de cartes nautiques ou de documents du même type.

B. Les portulans comme supports à des croquis d'illustration ?



Document 23 : *Bankokuzu kawa shōzu* (1781)

Les deux dernières cartes que nous rattachons directement à la tradition des portulans sont en réalité, par leur forme ou leur simplicité, plus proches de croquis que de véritables cartes. Pourtant, toutes deux ont visiblement eu pour source des cartes, différentes de celles produites à leur époque. La première est intégrée au *Sōken Kishō*, un ouvrage publié en 1781 et consacré aux décorations associées au port du sabre, en particulier les *netsuke*¹, mais qui traite de thématiques plus diverses et comprend ainsi une carte, nommée *Bankokuzu kawa shōzu* 萬國圖革省圖 (Croquis [adapté] d'une carte de divers pays [réalisée] sur une peau)².

Cette carte est assez difficile à déchiffrer, car elle est imprimée en noir et blanc

¹ Petits objets, ouvragés ou non, servant à maintenir sur la ceinture du kimono la cordelette des *sagemono*, boîtes servant à transporter des objets divers.

² *Sōken Kishō*, p.47.

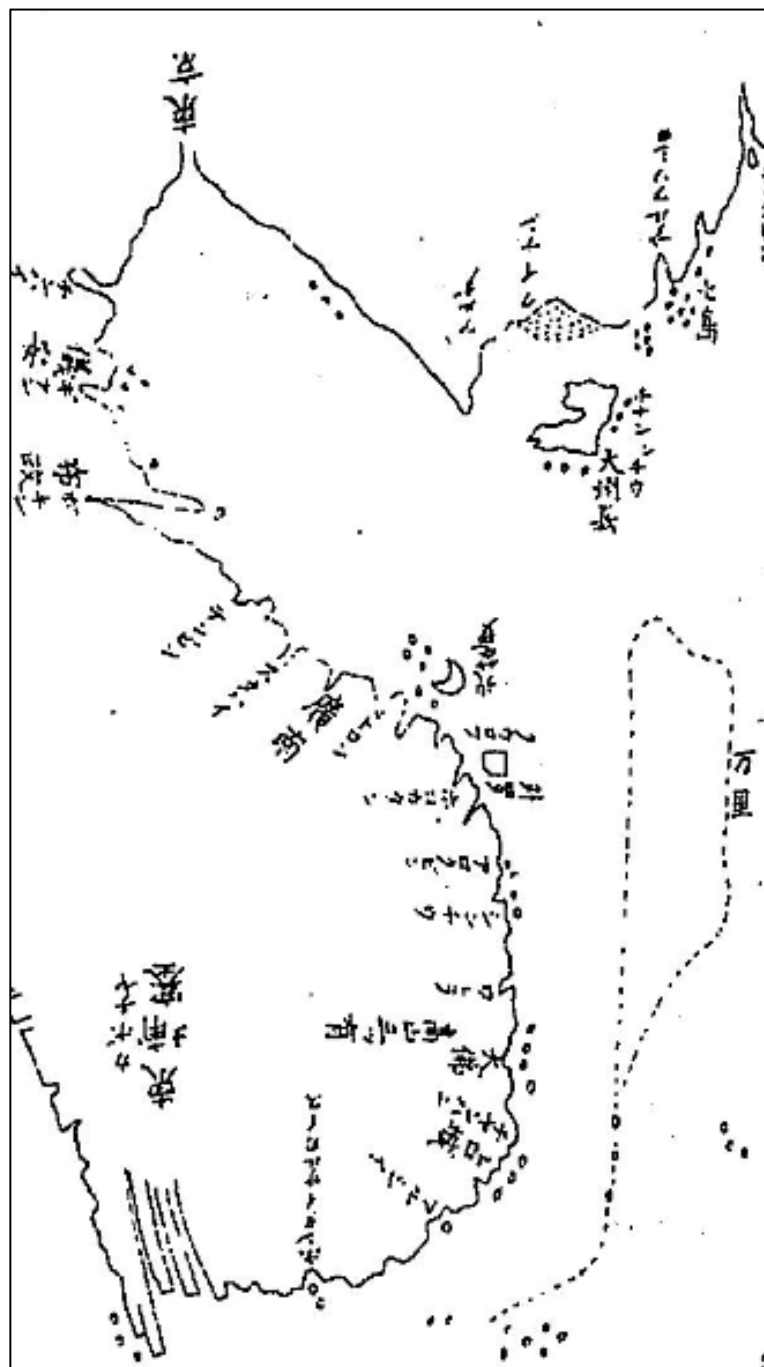
et parcourue d'un maillage particulièrement dense de lignes de rhumb, beaucoup plus important que dans les portulans. Ce qui rapproche cette carte des cartes nautiques est donc l'utilisation de ces lignes comme la représentation d'une rose des vents. L'échelle de la carte, qui est une fois de plus celle de l'aire des *shuinsen*, est identique à celle des portulans luso-japonais précédemment étudiés. Quant au tracé des côtes, le format de cette carte (imprimée en petite taille sur du papier) explique qu'il soit simplifié ; cependant, il est bien plus exact que dans beaucoup de cartes du monde de la même époque, ou encore que dans celle du *Batanjin emaki*. Cela s'explique sans doute par le fait que, comme son nom l'indique, cette carte ait été adaptée d'une véritable carte dessinée sur une peau de mouton, peut-être un exemplaire datant de l'ère des *shuinsen*.

En ce qui concerne le Đai Viêt et le Champa, ce tracé semble être un calque simplifié d'un portulan semblable au modèle de la *Tōa kōkaizu* étudiée dans la sous-partie précédente : le golfe du Tonkin y arbore sa forme triangulaire, et le littoral suit la même courbe, avec la forme caractéristique du delta du Mékong (un triangle et deux îles en longueur à l'intérieur). En revanche la toponymie est extrêmement limitée, ce qui est peut-être un choix de lisibilité, pour la copie sur support papier. On imagine mal un portulan de l'ère des *shuinsen* (s'il s'agit bien du modèle) avec une toponymie aussi pauvre. Le Siam, le Cambodge, la péninsule malaise, Sumatra ou encore Mindanao ne sont pas renseignés ni même nommés, alors que dans la plupart des autres territoires seul le nom du pays apparaît. Le cartographe a choisi de nommer les trois pays de la façade orientale de la péninsule, ce qui signifie qu'il les a considérés plus importants et dignes de figurer sur la carte que les territoires mentionnés ci-dessus. Ainsi, Đàng Ngoài (東京), Đàng Trong (交趾) et Champa (占城) sont tous trois représentés, les toponymes étant placés correctement : le Tonkin au niveau de l'embouchure correspondant au fleuve Rouge (comme dans tous les portulans), Kōchi assez bas, presque au niveau de Nha Trang (qui était cham jusqu'en 1653) et le Champa aux portes du delta du Mékong. L'utilisation de Kōchi 交趾 en lieu et place de Kannan 廣南, plus courant à cette époque témoigne de l'utilisation de sources plus anciennes, peut-être de portulans de l'époque des *shuinsen* ou bien de sources géographiques chinoises.

Ainsi, ce document tardif porte la marque des portulans du siècle précédent : c'est également le cas de la carte dessinée par Kondō Morishige dans son *Amakawa kiryaku kō*, composé à la fin du XVIII^e siècle. Ce document est le deuxième travail de compilation de son auteur, après l'*Annan kiryaku kō* ; il regroupe des documents traitant des relations entre le Japon et Macao¹. Ces deux documents, un peu comme le *Batanjin emaki*, sont issus de la curiosité de leur auteur pour le monde extérieur, à propos duquel les informations, qui se limitaient aux récits des marchands chinois et aux ouvrages du siècle dernier, étaient peu nombreuses. Kondō Morishige agrmente sa compilation d'une carte très sobre d'un point de vue formel mais dont la toponymie est sans aucun doute issue des portulans de l'ère des *shuinsen*, auxquels il a peut-être eu un accès privilégié en tant qu'assistant du *bugyō* de Nagasaki.

¹ « Amakawa kiryaku kō », p.413.

En comparaison de ces derniers, son échelle est néanmoins originale : elle est centrée sur la Chine méridionale et la partie orientale de la péninsule indochinoise. A l'est, elle s'achève sur Taiwan et Luzon, qui n'est même pas représentée en entier, et au sud s'arrête au delta du Mékong. Le choix de cette échelle est de toute évidence dû à l'auteur de la carte : les espaces cartographiés sont ceux qui concernent au premier chef le rédacteur de compilations sur l'« Annan » (le Đai Viêt) et Macao. Cette carte ne comporte ni lignes de rhumb, ni rose des vents, ni figuré spécifique pour représenter la mer : elle a été conçue comme source d'informations sur les noms des territoires et des îles, mais non dans l'intention de permettre de s'y rendre – fiction qui était maintenue, sans doute par choix esthétique, dans les autres cartes. Le tracé des côtes et des terres est quant à lui identique aux cartes de l'ère des *shuinsen*, à quelques détails près (les îles ou le delta du Mékong) : le golfe du Tonkin et le littoral ont la même forme.



Document 24 : Carte de l'*Amakawa kiryaku kō*

De même, la toponymie choisie est de toute évidence tirée des portulans luso-japonais, avec des altérations qui sont probablement dues à la date tardive de réalisation de cette carte, mais également des modifications qui sont parfois plus proches de la prononciation locale. Dans cette carte figurent les provinces du nord et du centre. Curieusement, le Thanh Hóa (*Chinhai*) n'est pas donné en *kanji* mais seulement en *katakana*. Plus curieux encore, le nom de Bô Chính est retranscrit non pas *Bosen* comme c'est le cas dans les portulans mais *Bokin* ボキン, soit une prononciation plus proche du vietnamien mais dont l'origine est incertaine. Le littoral du Đàng Trong est quant à lui renseigné avec les mêmes noms de villes, d'îles etc. que dans les portulans : on retrouve du nord au sud *Tenbin*, *Sutahai* (pour la capitale des

Nguyễn), *Kannan* (Quảng Nam, i.e. Đàng Trong), *Toron*, *Horokatan* (Pulo Canton) et *Arokubin* (Pulo Cambim), *Shinchiu* (Quy Nhơn), *Warera* (cap Varella), *Daibutsu* (encore le cap Varella, à l'ouest duquel figure une nouvelle fois l'inscription : « [ici] il y a trois hautes montagnes »), *Chiyhanhan* 占城 (Champa), *Furushii* (Pulo Cecir), *Hontaisarukaisu* (?). Cù Lao Chàm et Pulo Canton sont également représentées comme des îles, mais de taille disproportionnée : leur forme (respectivement un croissant de lune et un carré) n'apparaît dans aucune des cartes que nous avons étudiées. Elles sont nommées 尖筆羅 (sans retranscription en *katakana*, mais qui est transcrit *Sebiro* dans les autres cartes) et *Kuwarou* 外羅.

Cette carte simplifiée est le dernier témoignage connu de l'influence de la cartographie luso-japonaise au Japon. Elle confirme qu'au cœur de l'époque d'Edo, les témoignages des navigations japonaises à l'époque des *shuinsen* n'avaient pas complètement disparu et n'avaient pas été oubliés. Rappelons néanmoins que Kondō avait accueilli des Japonais ayant fait naufrage au Đại Việt peu auparavant et qu'il disposait donc d'informations de première main sur ces territoires. En outre, en tant que jeune administrateur de Nagasaki, il avait accès à une documentation et à des sources exceptionnellement abondantes.

Cependant, au moment où Kondō Morishige conçoit ses premières compilations, la majeure partie de la production cartographique japonaise s'intéresse assez peu à ces documents issus des navigations du XVII^e siècle. Les cartes réalisées alors sont très majoritairement des cartes du monde, qui témoignent du désir de la part des autorités et des intellectuels japonais de créer une cartographie japonaise du monde. Bien que ces portulans japonais aient été d'une précision jusque-là inégalée dans leur description des côtes des pays d'Asie du Sud-Est, les principales sources d'inspiration des cartes produites à l'époque Edo sont autres. Il s'agit de cartes européennes ou encore de la carte de Matteo Ricci de 1602, qui est rapidement copiée puis imitée au Japon. Le Đại Việt et le Champa occupent donc une place moins centrale dans ces documents et au premier abord, les navigations des *shuinsen* ont joué un rôle moindre dans la production de ces cartes.

Chapitre IV – Le Đại Việt et le Champa dans les cartes japonaises du monde

A la fin du XVI^e et surtout au cours du XVII^e siècle, les cartographes japonais réalisent des cartes du monde qui, pour la première fois, s'affranchissent des modèles de la cartographie bouddhique et des cartes chinoises. Au même moment, les cartographes européens aboutissent au terme d'un processus entamé à la fin du XV^e siècle de production de cartes du monde qui s'appuient sur les explorations des navigateurs et cherchent à donner une vision réaliste du monde.

Cette influence européenne a été adaptée au Japon via différents canaux, qui expliquent que la production cartographique ait été extrêmement diverse jusqu'à la fin de l'époque Edo. On n'observe pas, comme en Europe, une uniformisation progressive caractérisée par la recherche du réalisme. Ceci étant dit, ces différents styles suivent dans une certaine mesure les évolutions de la cartographie européenne et il est en général aisé de distinguer une carte produite à la fin du XVI^e siècle d'une carte de la fin du XVIII^e siècle.

La première tradition cartographique regroupe les cartes dites *nanban* (« barbares du sud », du nom donné aux Portugais puis aux Européens). Elles s'inspirent directement de modèles européens, qui ont été en général identifiés, et ont été réalisées de la fin du XVI^e jusqu'à la moitié du XVII^e siècle. Ce sont les plus anciennes cartes du monde japonaises de style européen et ont souvent des styles assez divers.

La seconde catégorie comprend la carte de Matteo Ricci et ses émules. En effet, le Jésuite Matteo Ricci a réalisé plusieurs cartes du monde, dont la plus connue est celle de 1602, qui est rapidement copiée puis imitée au Japon. Elle ouvre la voie à une tradition connexe, celle des *Bankoku sōzu* (Carte complète de la myriade de pays), qui sans être des copies conformes s'en inspirent fortement. Très semblables au premier abord, dans le détail ces cartes comportent de nombreux détails intéressants.

La dernière catégorie de cartes s'inscrit dans le sillage des *rangaku*, les études hollandaises qui émergent au XVIII^e siècle : ce sont les plus abouties en termes de réalisme et elles s'inspirent à nouveau de modèles européens.

L'évolution de la cartographie japonaise du monde suit donc une trame chronologique mais non linéaire puisque ces différentes traditions ont pu se superposer et cohabiter pendant longtemps – sans compter qu'elles s'ajoutent aux copies de portulans, aux cartes bouddhiques ou aux cartes de la Chine. De plus, certaines cartes basées sur des exemples antérieurs sont parfois moins précises et moins exactes que leurs modèles.

Contrairement aux portulans et cartes associées étudiées dans le chapitre précédent, nous ne tendrons pas ici à l'exhaustivité : nous sélectionnerons des exemples issus de ces différentes catégories, en prenant comme limite basse 1810, date de la « meilleure carte du monde de la période Edo » d'après Unno Kazutaka¹. Toutes les cartes réalisées ne sont pas nécessairement pertinentes pour analyser la place des pays viêt et du Champa et leur nombre est bien trop important pour qu'une analyse exhaustive soit possible.

L'influence des voyages des *shuinsen* sur ces cartes a été visiblement bien plus limitée que pour les cartes précédentes. Pour autant, il ne s'agit pas uniquement de copies de cartes

¹ Muroga, Unno (1962), p.65.

européennes : la représentation de l'Asie orientale et de l'Asie du Sud-Est en particulier présente de véritables différences qui témoignent d'un travail de révision et de perfectionnement. De plus, les données que l'on retrouve dans les portulans (noms de ports par exemple), ne sont pas complètement absentes de ces documents, ce qui suggère l'existence de passerelles entre la cartographie nautique et ces cartes du monde.

Tableau 3 : Liste des cartes du monde analysées

Nom (français)	Nom japonais (rōmaji)	Nom japonais (kanji)	Date
CARTES NANBAN			
Carte de Yamamoto Hisashi	–	–	1592
Carte du Jōtokuji	–	–	c.1595
Carte de Kobayashi Ataru	–	–	Années 1590 ?
Carte de Kawamura Heiemon	–	–	Années 1590 ?
<i>Typus orbis terrarum</i>	–	–	Début du XVII ^e siècle
Carte de Nanba Matsutarō	–	–	Début du XVII ^e siècle
Carte du Centre de culture nanban d'Ōsaka	–	–	Début du XVII ^e siècle
Carte du monde et carte du Japon sur un paravent	<i>Sekaizu narabi ni Nihonzu byōbu</i>	世界図並日本図屏風	1640
Carte du temple Myōkaku	–	–	Début du XVII ^e siècle
Carte de Kawamori Kōji	–	–	Début du XVII ^e siècle
Carte de l'ère Kan'ei	<i>Kan'ei yochizu</i>	寛永輿地圖	Années 1620-1640
Carte du musée municipal de Kobe	–	–	Début du XVII ^e siècle
CARTES DE STYLE MATTEO RICCI			
Carte complète de la myriade de pays du monde	<i>Kon'yo bankoku zenzu</i>	坤輿萬國全圖	1604
Carte complète de la myriade de pays du monde	<i>Kon'yo bankoku zenzu</i>	坤輿萬國全圖	Fin du XVII ^e siècle
Carte donnant un aperçu de la myriade de pays de la terre	<i>Chikyū bankoku ichiran no zu</i>	地球萬國一覽之圖	Fin du XVII ^e siècle
Carte donnant un aperçu de la terre	<i>Chikyū ichiran zu</i>	地球一覽圖	1783
Carte donnant un aperçu de la terre	<i>Chikyū ichiran zu</i>	地球一覽圖	1791
Carte complète du monde et des mers et montagnes de la myriade de pays de la terre	<i>Chikyū bankoku sankai yochi zenzusetsu</i>	地球萬國山海輿地全圖說	1788
Carte complète de la myriade de pays	<i>Bankoku sōzu</i>	萬國総圖	1645
Carte du monde entier et de sa myriade de pays	<i>Bankoku sōkaizu</i>	萬國総界圖	1708

Carte circulaire de la myriade de pays	<i>Bankoku enzu</i>	萬國圓圖	1675-1689
CARTES DE STYLE RANGAKU			
Carte de la terre	<i>Chikyū zu</i>	地球圖	1797
Carte complète du monde	<i>Chikyū zenzu</i>	地球全圖	1796
Carte complète du monde nouvellement adaptée des Hollandais	<i>Oranda shinyaku chikyū zenzu</i>	啁蘭新譯地球全圖	1796
Carte de l'Asie jointe au Hokusai Bunryaku	–	–	1794
Carte du musée municipal de Kobe	–	–	Fin du XVIII ^e siècle
Carte complète de la myriade de pays nouvellement révisée	<i>Shintei bankoku zenzu</i>	新訂萬國全圖	1810

1. Un dépassement des modèles européens ? Le Đại Việt et le Champa dans les cartes *nanban*

Les Japonais ont été en contact avec des cartes occidentales dès 1580-1581, date à laquelle Oda Nobunaga présente un globe et une carte du monde aux Jésuites afin de leur poser des questions sur ces objets, l'Europe et les routes qu'ils ont parcourues¹. Cependant, la première carte du monde de style européen à avoir été réalisée au Japon date de 1592 au plus tôt². Les cartes du monde réalisées jusqu'au milieu du XVII^e siècle sont quasiment toutes rattachées à la catégorie des cartes *nanban* (*nanbankei sekaizu* 南蛮系世界図 en japonais), dites « des barbares du sud » en référence aux Portugais et aux Jésuites qui ont été les premiers à les transmettre. La plupart sont anonymes et non datées mais malgré leur forme souvent très différente, elles présentent des traits communs, dont le principal est de s'inspirer directement de cartes européennes de la même époque. La majorité d'entre elles ont été peintes sur des paravents, ce qui explique qu'elles soient parfois nommées « paravents cartographiques » ou « paravents cartographiques *nanban* » : beaucoup d'entre elles avaient donc une valeur esthétique plutôt qu'informatif³.

L'analyse proposée ici sera cependant limitée par le nombre de sources accessibles et lisibles, ainsi que par leur toponymie généralement assez pauvre. Nous disposons de vingt cartes⁴ (sur une trentaine de cartes conservées) mais toutes ne feront pas l'objet d'un commentaire approfondi car nous n'avons pu accéder à une version lisible que pour six d'entre elles. Elles sont de formes assez diverses : certaines ont l'Océan atlantique pour centre, d'autres l'Océan pacifique (et par conséquent le Japon), d'autres ne représentent que l'Ancien monde. Leur point commun est que la représentation de l'Asie orientale, et en particulier du

¹ Unno (1994), p.377.

² *Ibid.*, p.379.

³ *Ibid.*

⁴ Elles sont quasiment toutes reproduites en annexe de Loh (2013).

Japon, diffère de leurs modèles européens, ce qui suggère un véritable travail d'amélioration et de réappropriation du matériau originel par les cartographes japonais.



Document 25 : Détail de la carte de Yamamoto Hisashi (c.1592 ?)

Les cartes *nanban* s'appuient donc sur des modèles européens pour la plupart identifiables. Quatre d'entre elles ont sans nul doute eu un modèle ibérique, puisqu'elles représentent les routes maritimes entre l'Espagne et le Portugal, l'Asie orientale et l'Amérique. Elles sont considérées par Akioka Takejirō comme les plus anciennes cartes japonaises du monde, datant les quatre de « l'ère Momoyama » (entendant par-là les années 1580-90)¹. Unno Kazutaka quant à lui en date deux de 1592 et de c.1595². Ces cartes sont les suivantes : la carte de 1592, peut-être la plus ancienne, appartient à la collection de Yamamoto Hisashi 山本久 de Sakai³, une carte des environs de 1595 est conservée au temple Jōtoku 淨得 de Fukui⁴, une appartient à la collection de Kobayashi Ataru 小林中 de Tōkyō⁵ et une autre a

appartenu à Kawamura Heiemon d'Obama⁶. A partir de la forme de l'Amérique du Sud, Unno Kazutaka identifie le prototype de ces quatre cartes, qui sont très fortement similaires, comme la carte d'Abraham Ortelius de 1587⁷. Dans cette dernière, la représentation de l'Asie orientale et de l'Asie du Sud-Est est encore largement inexacte, en particulier l'est de la péninsule indochinoise, la côte chinoise et le Japon, qui se limite à une seule île, représentant vraisemblablement Kyūshū, et à quelques minuscules îles appelées « Miaco » (c'est-à-dire Kyōto !). Ces erreurs importantes suggèrent qu'Ortelius n'a pas eu accès ou a peu consulté de sources portugaises sur ces régions.

¹ Akioka (1956).

² Unno (1994), *op. cit.*

³ Oda, Muroga, Unno, *op. cit.*, pp.69-71.

⁴ Consultable sur le site du Jōtokuji : jyoutokuji.jp

⁵ *Ibid.*, pp.72-73 ; Loh, *op. cit.*, p.234.

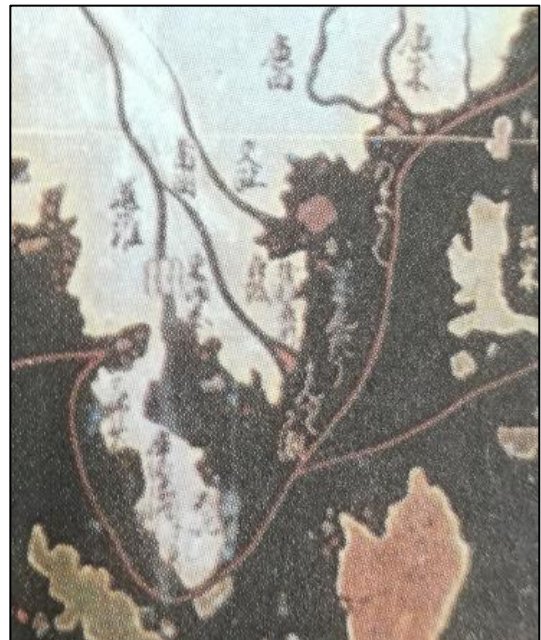
⁶ Loh, *op. cit.*, p.235.

⁷ Consultable via Wikimedia Commons : upload.wikimedia.org

Bien que les quatre cartes s'inspirent de ce modèle, leurs auteurs ont procédé à une refonte complète de l'Asie, dont bénéficie bien entendu le Japon (il y est parfaitement reconnaissable, bien que sa taille soit surestimée dans les deux dernières cartes) mais aussi la Corée qu'Ortelius ne représente même pas. L'Asie du Sud-Est est également cartographiée avec plus de soin : par exemple Luzon, absente chez Ortelius, y apparaît. Quant à la partie orientale de la péninsule, soit la côte du Đai Viêt et du Champa, son littoral est dessiné avec plus de précision bien que différemment selon les cartes.

Dans la carte de Yamamoto Hisashi, potentiellement la plus ancienne, le tracé est le plus fidèle puisque l'on reconnaît l'arrondi de la côte de l'actuel Vietnam. On repère un fleuve au centre-sud, qui ne semble pas correspondre à un cours d'eau identifiable. La forme de la péninsule est similaire dans les trois autres cartes : le golfe du Tonkin, dans lequel se jette un long fleuve qui correspond au fleuve Rouge, est minuscule et le littoral est rectiligne, quasi-vertical jusqu'au delta du Mékong. Cette forme caractéristique ressemble bien plus à une autre source d'inspiration des cartes *nanban*, celle de van Langren (1598) dont il sera question plus loin.

Ce processus de réappropriation s'étend également à la toponymie : si elle se limite aux noms de pays et est donc moins développée que dans l'exemple européen, elle fait appel à des sources différentes. La carte de Yamamoto est la moins riche en la matière : aucun toponyme ne fait référence au Đai Viêt, mais la carte porte en *hiragana* le nom de *Chiyamba* (Champa). Il est idéalement placé, peut-être par hasard, au nord-est du delta du Mékong. Les autres cartes comportent davantage de noms de lieux : celle du Jōtoku et de Kobayashi inscrivent 交趾 (Kōchi), placé au nord-est du fleuve Rouge, soit au niveau de la frontière avec la Chine, et 安南國 (*Annankoku*, « royaume d'Annam ») à l'ouest de ce même fleuve. La zone qui correspond aux trois-quarts du Đai Viêt est nommée Champa (占城). Cette surestimation de la superficie du royaume cham, tout comme le placement de la « Cochinchine » quasiment en Chine du Sud, est une caractéristique de plusieurs cartes de l'époque, de Mercator à Jodocus Hondius en passant à Ortelius. Il est possible les cartographes se soient inspirés de ces documents également. Cependant, ils ne se sont pas contentés d'une retranscription des toponymes européens mais ont cherché leurs équivalents en caractères chinois : ainsi la « Cochinchine » est-elle devenue Kōchi 交趾 et le Champa 占城. La présence du nom de « royaume d'Annam », qui lui n'apparaît pas dans les cartes européennes, témoigne d'un degré de réappropriation supérieur puisqu'ils ont nommé le territoire d'après le nom que lui donnent les autorités locales dans leurs relations avec l'étranger (Annam). Cependant, il faut sans doute considérer que la source est ici chinoise, puisque le nom d'Annam est un héritage de l'intégration de ces territoires à l'Empire chinois



Document 26 : Détail de la carte de Kobayashi Ataru (années 1590 ?)

des Tang et apparaît fréquemment dans les ouvrages géographiques chinois, tout comme celui de Jiaozhi/Giao Chi/Kōchi.

Ainsi, les sources des cartographes japonais qui ont produit ces cartes sont extrêmement diverses. L'amélioration du tracé des côtes est due, pour le Japon, à l'intervention de Portugais présents sur place et familiers de la navigation dans et à destination de l'archipel. Pour l'Asie du Sud-Est les cartographes ont visiblement croisé différentes cartes et ne se sont pas contentés de celle d'Ortelius (s'il s'agit bien du prototype commun). S'ils ont jugé bon de faire ainsi, c'est peut-être qu'ils étaient à la recherche de la source la plus fiable et qu'ils ont donc procédé à un travail de sélection. Enfin, quand il a fallu nommer ces territoires, le recours à la géographie chinoise a été privilégié.

Parmi les autres cartes convoquées par les auteurs des cartes *nanban* figure la carte du monde de Petrus Plancius de 1592¹, qui a également eu une grande influence en Europe et a été copiée et améliorée à de nombreuses reprises. Elle représente l'Eurasie avec exactitude, à l'exception, comme chez Ortelius, de la côte chinoise, de la Corée (absente) et du Japon. Contrairement à Ortelius, la représentation du Japon est en progrès : il est divisé en une petite île (Kyūshū) et une plus grande (Honshū, mais dans la forme est méconnaissable). En comparaison, l'Asie du Sud-Est est assez fidèlement cartographiée, et notamment la péninsule indochinoise. Ces éléments suggèrent, de la part des Portugais, une meilleure connaissance ou du moins une meilleure diffusion des informations, au niveau de l'axe Macao-Malacca et de la géographie de l'Asie du Sud-Est (par l'intermédiaire des Malais et des Chinois) qu'au niveau de l'axe Macao-Nagasaki.

Les cartes qui reprennent le planisphère de Plancius au Japon entreprennent ici également de corriger ces inexactitudes. Nous en dénombrons ici quatre : une nommée *Typus orbis terrarum*, conservée au Musée national de Tōkyō², une appartenant à la collection de Nanba Matsutarō de Nishinomiya et une conservée au Centre de culture *nanban* d'Ōsaka (Nanban bunkakan)³, toutes trois de date et auteur inconnus, ainsi qu'une quatrième très différente des autres, datée de 1640 et conservée à l'université de Berkeley⁴. Plus important encore que l'amélioration du tracé des continents, ces cartes présentent une différence majeure vis-à-vis de l'original : elles placent l'Océan pacifique au centre, ce qui contribue bien entendu à placer le Japon au centre de la carte. Témoignage précoce d'un nippocentrisme que les Tokugawa vont cultiver au cours de la période Edo, ce choix de représentation est sans doute le signe le plus fort d'un véritable travail de réappropriation de la part des cartographes japonais.

Comme dans les cartes précédentes le Japon retrouve une forme reconnaissable, avec une taille plus ou moins exagérée. Quant au littoral du Đại Việ̣t, une fois encore il est représenté différemment selon les cartes. Très géométrique dans la carte des Moluques de Plancius (1594), moins dans celle qui a inspiré ce corpus, dans les trois premières cartes il est assez proche de la réalité. Le golfe du Tonkin conserve une forme triangulaire, mais on reconnaît l'arrondi de la côte et les proportions sont à peu près correctes. Les exemplaires dont nous

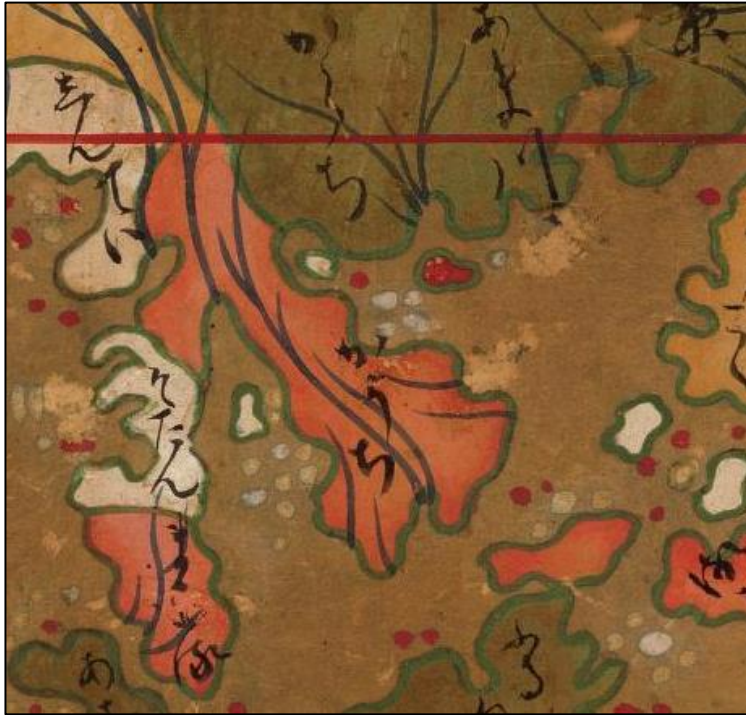
¹ Unno (1994), p.378.

² Loh, *op. cit.*, p.240.

³ Loh (2013), pp.239, 242.

⁴ Consultable sur le site de David Rumsey : japanmaps.davidrumsey.com

disposons sont peu lisibles mais il semble bien que, comme dans les cartes précédentes, la majeure partie du territoire correspondant au Đai Viêt soit attribué au Champa.



Document 27 : Détail de la *Sekaizu narabi ni Nihonzu byōbu* (Carte de Berkeley, 1640)

attribue une couleur, le rouge, sur laquelle il représente plusieurs rivières dont la principale pourrait être inspirée du Mékong. Un seul toponyme figure cependant : *Kauchi* かうち, soit Kōchi, qui semble donc avoir été identifié par le cartographe comme le principal État de la zone. Peut-être peut-on en déduire que ce cartographe anonyme a souhaité mettre en valeur le territoire de la région qui était le principal partenaire économique du Japon, sur la base de témoignages chinois et/ou hollandais. Le réalisme n'étant néanmoins pas le but recherché par l'auteur de cette carte, il est hasardeux de lui attribuer l'intention d'intégrer des informations liées au commerce ou à la géographie réelle de l'Asie du Sud-Est.

Une autre source d'inspiration majeure mais moins connue des cartes *nanban* est la carte de 1598 de Hendrik Florus van Langren, adaptée de la carte de Plancius¹. Par rapport à cette dernière, le Japon y est reconnaissable. La représentation de l'Asie du Sud-Est en revanche ne connaît pas de véritable amélioration. Six des cartes dont nous disposons peuvent être rattachées à cette source. Quatre d'entre elles présentent l'originalité de ne cartographier que l'Ancien monde ou hémisphère oriental et de comporter un texte explicatif décrivant les différents pays. La première est conservée au temple Myōkaku 妙覚 à Okayama² et la seconde appartient à la collection de Kawamori Kōji de Sakai³ : elles sont toutes deux extrêmement semblables. Les deux suivantes, également très similaires entre elles sont par

¹ Unno (1994), p.379.

² Oda, Muroga, Unno, *op. cit.*, pp.77-78.

³ Loh, *op. cit.*, p.236.

ailleurs très éloignées de l'original européen bien que rattachées par Unno Kazutaka à cette même source d'inspiration : la première est conservée à l'Université de Yokohama et nommée *Kan'ei yochizu* 寛永輿地圖 (Carte de l'ère Kan'ei : 1624-1643, ce qui donne sa date de réalisation)¹ et la seconde au musée municipal de Nagoya². Les deux dernières cartes sont les plus proches de van Langren. Elles sont centrées sur l'Océan atlantique : la première est conservée à la bibliothèque Shimonogō Kyōsai de Nagahama et la seconde au Musée d'Art Idemitsu à Tōkyō³.



Document 28 : Détail de la carte de Kawamori Kōji

Ces deux dernières cartes sont très proches des documents déjà étudiés : le tracé des continents est similaire et comme les autres, elles procèdent à une révision de la forme du Japon. Ce dernier, dont la taille est encore mésestimée bien que de forme reconnaissable chez Langren, est plus fidèle à la réalité dans ces cartes⁴. La forme de la péninsule indochinoise rappelle la carte de van Langren tout en s'en démarquant, notamment dans la forme du golfe du Tonkin.

¹ Consultable sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp

² Consultable sur le site du musée municipal de Nagoya : www.museum.city.nagoya.jp

³ Loh, *op. cit.*, pp.238, 243.

⁴ Dans toutes les cartes *nanban*, le Japon est représenté sous à peu près deux formes différentes, ce qui laisse sous-entendre que toutes ces cartes se sont fondées sur deux prototypes de cartes du Japon.

ainsi que la côte sud-est de l'actuel Vietnam qui part sur un axe sud-ouest/nord-est. Le golfe du Tonkin disparaît tout bonnement au profit d'une rivière dans laquelle on doit sans doute voir le fleuve Rouge. L'inclusion de quatre rivières quasi-parallèles entre l'Inde et la Chine rappelle les quatre rivières sacrées de l'hindouisme et du bouddhisme. Cependant, ces dernières correspondent à des rivières indiennes et d'Asie centrale, alors qu'ici elles semblent désigner le fleuve Rouge, le Mékong, le Chao Praya et l'Irrawaddy. Ce parti-pris de représentation non réaliste, à une époque où les cartographes adoptant une représentation à l'européenne du monde s'inspirent fidèlement des cartes européennes (ou de celle de Matteo Ricci) est déroutant et nous ne sommes pas parvenus à expliquer un style aussi distinct des cartes précédentes.

En revanche, ces cartes présentent une dernière surprise qui est sans doute liée à une conception tardive : la toponymie est d'une exactitude rare pour des cartes *nanban*. Si l'on considère que la partie blanche correspond à la péninsule, alors les toponymes sont assez bien placés. Celui de « Tonkin » figure au nord, celui de Kōchi plus au sud, à un emplacement qui pourrait correspondre au centre du littoral. Le Champa quant à lui, est placé dans la mer, face au delta du Mékong : ainsi le cartographe semble avoir compris, contrairement à tous les autres cartographes *nanban*, que son importance était moindre ou que son territoire était moins étendu que ses voisins. La limite de ce raisonnement est que le tracé des continents est méconnaissable dans le détail et que l'on ne peut donc affirmer que le géographe avait une connaissance précise de l'organisation politique de ces territoires.

La dernière carte que nous nous proposons d'étudier est à part, puisqu'elle fait partie des trois cartes de notre corpus à ne comporter aucun toponyme. Pour autant, elle est digne d'intérêt dans la mesure où elle témoigne, dans une certaine mesure, d'une connaissance de la géographie politique et administrative des territoires cartographiés, ou du moins d'un choix de représentation en la matière. Elle date, comme la majorité des autres cartes *nanban*, du début du XVII^e siècle et est conservée au Musée municipal de Kobe¹.

Le tracé des continents rappelle fortement les autres cartes. Le Japon est, comme souvent, de taille disproportionnée (au point de sortir légèrement du cadre). C'est probablement la carte *nanban* qui représente le plus fidèlement la péninsule, à l'exception une fois encore du golfe du Tonkin triangulaire et très étroit, qui rappelle que la partie nord du Đại Việt était moins bien connue. Le Mékong, comme dans certaines cartes ultérieures, est figuré comme un grand fleuve alors qu'une petite rivière est représentée plus au nord.

L'aspect le plus remarquable de cette carte est donc l'absence de toponymes. Cependant, cela ne signifie pas une absence de figurés. La carte est en effet parcourue de petites formes en feuilles d'or qui correspondent sans aucun doute possible à des villes. Si elles ne sont pas nommées, leur localisation permet de les identifier avec plus ou moins de certitude. Si l'on se concentre sur la côte orientale de la péninsule, dans la partie rattachée à la Chine à proximité du fleuve Rouge sont inclus deux de ces figurés, dont l'un correspond peut-être au « Tonkin » des autres cartes. Un autre figuré apparaît clairement au point à partir duquel la côte s'infléchit vers le nord-ouest et les navigateurs font voile vers Hainan et la Chine méridionale : c'est l'emplacement du Kōchi des cartes maritimes, et donc de Hôi An/Cửa Hàn.

¹ Consultable sur le site Google Arts & Culture : artsandculture.google.com

Plus au sud apparaît un autre de ces figurés au-dessus de la petite rivière : ce doit être le Champa, ce qui fait peut-être de cette rivière, en extrapolant quelque peu, la rivière de Phan Rang où se situe la capitale cham jusqu'au milieu du XVII^e siècle. A l'ouest du delta du Mékong on peut enfin identifier le Cambodge. Ainsi, malgré l'absence de toponymie cette carte témoigne d'une connaissance assez fine des principaux pôles politiques et commerciaux d'Asie du Sud-Est.

Enfin, cette carte choisit de représenter les mers de Chine comme un espace d'échanges puisque pas moins de cinq jonques sont représentées sur la route qui va de Kyūshū au Đai Viêt, orientées dans un sens comme dans l'autre. Si l'on ne peut extrapoler sur les sources du cartographe ou sur ses intentions, toujours est-il qu'il a délibérément choisi d'ancrer le Japon dans les navigations maritimes internationales de son temps, en faisant peut-être écho au système des *shuinsen*. La représentation de ce qui semble être les principaux ports de la région renforce cette hypothèse.



Document 30 : Détail de la carte du musée municipal de Kobe

L'analyse des cartes *nanban* permet donc de nuancer l'idée d'une cartographie qui ne se définirait que par rapport à un prototype européen. En effet, dans le cas des cartes supposément inspirées par van Langren, l'attribution proposée par Unno Kazutaka ne semble pas pleinement satisfaisante et se fonde en réalité avant tout sur la forme du Japon. Si l'on observe un autre espace cartographié, l'influence de Petrus Plancius paraît tout aussi déterminante. C'est sans doute la limite de l'exercice de recherche d'un prototype : dès le moment où les cartographes s'en affranchissent pour une partie de l'espace cartographié (en l'occurrence l'Asie orientale), c'est que ce prototype n'est plus qu'une des sources utilisées

par le cartographe. Plutôt que de penser en termes de prototype unique servant de modèle, il faut davantage considérer qu'au tournant du XVII^e siècle, les cartographes japonais se sont constitué un socle commun de connaissances géographiques, de normes et de modèles de représentation tirés de tous les grands planisphères européens de l'époque, dans lequel ils piochaient pour créer leurs propres cartes. Celles-ci étant non datées et anonymes, il est impossible de déterminer quels critères ces cartographes ont retenu et pourquoi ils ont adopté un type de représentation plutôt qu'un autre. En somme, même si ces cartes partent peut-être de prototypes différents, elles nous semblent partager trop de caractéristiques communes pour être divisées selon ces prototypes.

Quant au lien des cartes *nanban* avec les voyages des Japonais en Asie du Sud-Est, ou du moins avec leurs témoins que sont les portulans luso-japonais, il semble être assez ténu. L'analyse de la place accordée au Đai Viêt et au Champa le confirme : au moment où émergent des cartes témoignant d'une connaissance de plus en plus fine du littoral de la péninsule (courbe du littoral moins géométrique, golfe du Tonkin plus large etc.), ces cartes prennent pour modèle les planisphères européens qui sont moins précis. S'il y a un véritable affranchissement du point de vue de ces modèles, c'est plutôt dans la représentation du Japon. Ces cartes témoignent malgré tout d'un effort d'adaptation et de traduction, en ayant fréquemment recours à la géographie chinoise pour la toponymie.

Cependant, c'est une autre génération de cartes, apparue au tout début du XVII^e siècle, qui va pousser le plus loin la synthèse entre expertise européenne et savoir chinois : la carte de Matteo Ricci de 1602 et toutes les cartes qui l'imitent par la suite, qui semble cette fois-ci avoir tenu lieu de prototype principal.

2. Entre géographie chinoise, savoir-faire européen et empreinte japonaise : le Đai Viêt et le Champa dans la cartographie inspirée par Matteo Ricci

L'une des principales traditions cartographiques de l'ère Edo, bien plus influente que la cartographie *nanban* qui semble avoir décliné parallèlement à la rupture des liens avec les puissances ibériques, est la cartographie inspirée par Matteo Ricci. Missionnaire jésuite, il arrive en Chine en 1582-1583 et parvient à se rapprocher des autorités grâce à ses connaissances en astronomie et en mathématiques. A partir de 1601 et jusqu'à sa mort en 1610, il vit à Pékin et côtoie la cour impériale, auprès de laquelle il diffuse les sciences européennes, l'horlogerie et la cartographie. Les différentes cartes qu'il a produites entre 1584 et 1602 sont sans doute l'expression la plus remarquable du croisement entre savoir-faire européen et données géographiques chinoises¹.

Sa carte la plus connue est la plus récente : l'exemplaire de 1602 a été rapidement copié au Japon et a ouvert la voie à la production d'imitations (c'est-à-dire de copies non

¹ Sur Matteo Ricci en général : Spence (1985) ; Hsia (2010) ; Fontana (2011). Les transmissions de savoir entre Jésuites et Chinois et les cartes de Ricci en elles-mêmes ont fait l'objet d'une historiographie abondante : Wallis (1965) ; Debergh (1986) ; Huang, Gong (2004) ; Lachaud (2010) ; Li (2012) ; Zhang (2015) ; Ucerler *et al.* (2016) ; Romano (2016). Voir aussi le chapitre sur la cartographie d'inspiration européenne en Chine (qui fait de l'« occidentalisation » de la cartographie chinoise un mythe) dans l'*History of cartography* : Yee (1994), pp.170-202.

conformes) jusqu'à la fin de la période Edo – tout comme en Chine par ailleurs. C'est donc tout un style Ricci qui émerge au XVII^e siècle à partir d'un prototype. Pour autant, ces cartes de style Ricci (*Mateo-Ricchikei sekaizu* マテオ・リッチ系世界図), qui au premier abord se ressemblent toutes fortement, sont en réalité toutes différentes et ne s'appuient pas nécessairement sur le même corpus de sources. Ce ne sont donc pas de simples imitations mais le développement d'une tradition cartographique à part entière, mise à jour et perfectionnée (parfois vers moins de réalisme) au fil du temps. Parmi les cartes de style Ricci figure également une catégorie de cartes qui sont apparues au milieu du XVII^e siècle mais qui s'affranchissent davantage du modèle : les *Bankoku sōzu* (万国総図, Carte complète de la myriade de pays [du monde]), qui sont célèbres pour intégrer à la carte une représentation des populations des pays cartographiés. Chacune de ces cartes est unique, mais toutes ne deviennent pas nécessairement plus précises et fidèles au fil du temps.

En comparaison des cartes *nanban*, le Đai Việt et le Champa sont plus fréquemment mentionnés, avec des détails qui s'expliquent par la dimension géo-historique de la carte de Ricci. L'étude de la représentation de ces territoires montre également que les cartographes ont parfois cherché à dépasser le modèle sino-européen, en ayant peut-être recours aux données issues des navigations japonaises en Asie du Sud-Est, ce qui indiquerait que les portulans ne sont pas les seuls dépositaires et utilisateurs de ces connaissances.

Notre analyse suivra un axe chronologico-thématique, qui portera d'abord sur la carte de Ricci en elle-même, puis sur un échantillon de cartes s'inscrivant dans sa tradition, avant de s'intéresser plus succinctement à la catégorie spécifique des *Bankoku sōzu*.

A. Une mise à jour inspirée par les navigations japonaises : la copie de 1604 de la carte de Matteo Ricci

En 1602, Matteo Ricci achève sa carte la plus célèbre, intitulée *Kunyu Wanguo Quantu* 坤輿萬國全圖 (Carte complète de la myriade des pays du monde). Elle a été copiée très rapidement au Japon, peut-être dès 1604 ; cette version japonaise copiée est aujourd'hui la plus largement diffusée, notamment en ligne¹.

D'après Yee, le prototype de la carte de Ricci est une carte du monde d'Ortelius : si elle en adapte la projection, la forme des continents est différente. L'Amérique du Sud chez Ricci est bien mieux représentée, alors que l'Afrique et l'Europe sont dessinées de manière beaucoup moins réaliste, dans un style qui rappellerait presque la carte de l'Université de Yokohama décrite précédemment. La simplification du tracé de continents dont les contours sont pourtant bien connus des Européens à cette époque ne peut être qu'un choix esthétique lié à des critères propres aux pays d'Asie orientale, adopté pour une raison inconnue.

En revanche, comme dans les cartes *nanban*, la représentation de l'Asie orientale est à la fois plus fidèle et plus précise que dans les cartes européennes de la même époque. Quant à l'Asie du Sud-Est continentale, le constat est plus mitigé : le golfe du Tonkin est bien trop petit, alors que le golfe de Siam est représenté comme un couloir étroit. La forme très allongée de la partie orientale de la péninsule est assez surprenante car aucune carte

¹ L'original est consultable sur la Bibliothèque numérique mondiale : www.wdl.org; la version japonaise est celle qui illustre la page Wikipédia de la carte elle-même : upload.wikimedia.org

européenne ne la représente ainsi, ce qui suggère que l'éventail des sources utilisées par Ricci est sans doute mal connu. Un grand fleuve à trois branches se jette dans le golfe du Tonkin (ce qui en revanche est l'une des représentations les plus fidèles du fleuve Rouge), une petite rivière apparaît au centre du littoral du Đại Việt et le delta du Mékong n'apparaît quant à lui pas du tout. La répartition des différents pays dans la péninsule s'appuie très certainement sur la cartographie européenne de l'époque : comme dans beaucoup de cartes *nanban* on retrouve le royaume viêt quasiment en Chine du Sud, alors que le Champa est placé au cœur de ce qui est à cette époque le domaine de Nguyễn Hoàng. En revanche, la toponymie est bien plus riche et diversifiée que dans les cartes *nanban*. Elle s'appuie sur un mélange de données actuelles et de données plus anciennes, ce qui trahit l'utilisation de sources géo-historiques, majoritairement chinoises mais également européennes, par Matteo Ricci. Ce dernier intègre donc délibérément des informations historiques à sa carte.

Le résultat en est un foisonnement de toponymes et de renseignements qui complique la lecture de la carte, d'autant que certains de ces noms de lieux appartiennent au passé et/ou sont mal localisés. C'est le cas de Pagan, l'ancien royaume birman alors disparu, qui est désigné sous son nom chinois de Pagan (蒲甘) et situé sur la côte du Đại Việt. Il suit Phetchaburi (*Pizhibuli* 披支布里), province thaïe située sur la péninsule malaise mais placée ici au nord du Đại Việt. Plus au sud, deux noms différents renvoient au même royaume, le Cambodge.

Entre ces toponymes est situé le Champa, nommé de son nom habituel de Chiêm Thành/Zhancheng 占城. Il bénéficie, ce qui est rare dans la cartographie, d'un commentaire géo-historique qui apporte des renseignements complémentaires sur le royaume : « Soit l'ancien Linyi, qui produit de l'ébène » (即古林邑產烏木). Le Linyi 林邑 (v. Lâm Ấp) est le nom donné par les Chinois au royaume qui émerge au centre de l'actuel Vietnam dès l'an 192, et qui en s'étendant aux principautés indianisées du sud finit par former le Champa, nom qui apparaît au VI^e siècle¹. Le terme de Linyi continue d'être utilisé dans la géographie chinoise bien après cette date. Ici on remarque très bien que, pour enrichir sa carte, Matteo Ricci fait appel à des ouvrages géographiques anciens. C'est également un moyen pour lui de s'adresser à l'élite lettrée chinoise, en recourant à une toponymie qu'ils sont susceptibles de connaître.

A ces informations historiques, peu fréquentes dans la cartographie, Ricci ajoute des informations géoéconomiques, qui rappellent les portulans indiquant qu'on trouvait du calambac au Champa. Cependant ce n'est pas de bois d'aigle dont il est question ici, mais d'ébène, que le royaume cham produisait également mais sans être particulièrement connu pour cela. La source utilisée par le Jésuite est ici européenne : c'est une citation de Marco Polo, dont l'influence dans la cartographie européenne est extrêmement importante jusqu'au milieu du XVI^e siècle. En effet, dans sa description du Champa (« Cianba »), le marchand vénitien écrit :

En cel reigne a leofans [éléphants] en grandissime quantité. Il ont leigne aloé [bois d'aloès] en grant abondance ; il ont maint bosches dou leigne que est apellés bonus [ébène], que est mout noir, dou quel se font les escace [échasses] et les calamanç [supports à pincesaux²].¹

¹ Lafont (2007), pp.73-76 ; pour des études récentes sur le Linyi, voir Li (2019), Zakharov (2019).

² Ménard (2009), pp.104-105.

La description fournie par Marco Polo est insérée dans plusieurs cartes dès la fin du XV^e siècle, par exemple dans la célèbre de carte de Waldseemüller de 1607 qui est la première à donner au Nouveau Monde le nom d'Amérique². Le Champa figure dans la cartographie européenne à une date très précoce grâce au récit de Marco Polo et c'est vraisemblablement en référence à cette tradition que Ricci inclut cette information. La carte de Matteo Ricci est donc non seulement à la croisée de la géographie chinoise et du savoir-faire européen mais constitue également une synthèse des connaissances européennes, entre une tradition cartographique révolue (le modèle de Ptolémée et la toponymie de Marco Polo) et les canons de son époque (Ortelius). Enfin, Matteo Ricci a su identifier le Cyamba de Marco Polo avec le Zhancheng 占城 des Chinois, ce qui indique qu'il a eu accès, en Chine, à des contacts ou des sources qui lui ont permis de faire cette inférence. Ayant vécu d'abord à Zhaoqing dans le Guangdong, à proximité de Canton, il a longtemps été en contact avec des personnes qui connaissaient l'Asie du Sud-Est. Malgré son nom sino-vietnamien de Chiêm Thành/Zhancheng, certains savaient sans doute qu'il s'agissait du Champa que Ricci avait vu dans les cartes européennes.

Quant au Đại Việt, il est nommé « Annan, ancien Jiaozhi » (安南舊交趾) : c'est la seule carte à proposer une interprétation historique et chronologique de ces toponymes, qui trahit sans doute l'influence des partenaires chinois lettrés de Ricci. A l'origine, le Jiaozhi est bien une circonscription administrative correspondant à une partie de l'actuel Vietnam sous autorité chinoise. Il devient en 679 le protectorat général d'Annam³. Lors de la courte conquête du Đại Việt par les Ming (1407-1428), il redevient le Jiaozhi⁴. Le nom d'Annam demeure après que le Đại Việt a recouvré son indépendance, comme nom du royaume utilisé par les autorités vietnamiennes quand elles traitent avec des étrangers (aussi bien le shogun japonais que les missionnaires européens). C'est sans doute à cet état de fait que fait référence Matteo Ricci : le nom actuel du royaume, pour les Chinois, est Annam, mais il s'appelait Jiaozhi quand il était sous domination chinoise – bien que les lettrés chinois, adeptes de géographie historique, ne devaient pas ignorer que le nom même d'Annam était une création des Tang. Une fois de plus, le public visé par le missionnaire jésuite est l'élite lettrée chinoise, pour laquelle le terme de Jiaozhi était peut-être plus évocateur, de même que la plupart des toponymes utilisés dans cette carte.

L'une des principales grilles de lecture adoptées dans cette thèse est la figure du terrain d'entente, construit par les acteurs issus de groupes différents pour parvenir à se comprendre et susciter la confiance : la carte de Matteo Ricci, grâce aux compromis dont elle fait preuve et à l'entremêlement de géographie chinoise et de données européennes, est un outil qui a justement favorisé l'émergence de l'entente entre le Jésuite européen et les lettrés chinois.

¹ Milione. *Le divisament dou monde...*, pp.538-539. Le manuscrit cité ici est le manuscrit F, l'un des plus anciens conservés (l'original ayant disparu) et celui dont la langue est probablement la plus proche de la langue utilisée dans le document originel, rédigé en français par Rustichello de Pise d'après la dictée de Marco Polo.

² Consultable via Wikimedia Commons : upload.wikimedia.org

³ Taylor (2013), p.38.

⁴ Baldanza (2017), p.59.



Document 31 : Détail de la *Kunyu wanguo quantu*
(version de 1602)



Document 32 : Détail de la *Kunyu wanguo quantu*
(version japonaise c.1604)

Cette description détaillée de la carte de Matteo Ricci était nécessaire car elle est copiée, peut-être dès 1604, au Japon. Au premier abord, les deux cartes sont parfaitement identiques à l'exception de la mise en couleur (qui montre que le Đại Việt, pour le cartographe japonais, fait visiblement partie de la Chine) et de la traduction. En effet, afin de la rendre accessible aux lecteurs japonais, nombre de toponymes bénéficient dans la version japonaise d'une lecture en *katakana* en plus du nom chinois en *kanji*. Cependant, le cartographe japonais a procédé à une sélection et tous les toponymes ne sont pas traduits : en ce qui concerne la partie orientale de la péninsule, les seuls à avoir été retranscrits sont le Champa (*Chiyanhhan*), le Cambodge (*Kabochiya*), le Siam (*Shamurou*) et « l'Annam ». Ainsi, de manière très nette, le cartographe a bien identifié parmi le foisonnement de toponymes superposant plusieurs temporalités ceux qui renvoient à un pays existant à son époque et connu des Japonais, puisque tous ces royaumes sont en 1604 des partenaires commerciaux du Japon. Cette retranscription est un premier signe du désir, de la part des Japonais, d'ancrer cette carte géo-historique dans le temps présent.

Cependant, c'est bien la lecture proposée pour le Đại Việt qui est à la fois la plus surprenante et la plus révélatrice : ainsi, pour le cartographe, le nom japonais de « l'Annam, ancien Jiaozhi » n'est autre que Gian ギアン, qui, comme nous l'avons vu précédemment, est la lecture japonaise de Nghê An 乂安, la province méridionale du Đàng Ngoàì. Ce document est le seul à notre connaissance à établir une équivalence entre le royaume viêt tout entier et la province de Nghê An. Ce parti pris est extrêmement évocateur : le Nghê An est l'une des provinces du Đại Việt à avoir été en relation avec les marchands japonais le plus précocement et le plus régulièrement jusqu'en 1635¹. Ainsi, le cartographe a eu connaissance des relations de marchands japonais avec cette région et la localisation de cette dernière au sein du royaume dit d'Annam, et sans doute induit en erreur a pensé que son nom était Gian. Cette copie de la carte de Matteo Ricci témoigne donc, bien plus que le document d'origine, de l'ancrage de la cartographie dans un univers de voyages maritimes et de circulation de l'information géographique. Alors que les cartes *nanban*, pourtant issues d'interactions avec les Européens, prennent peu d'initiatives par rapport à leur modèle, celle-ci, venue de Chine, se veut à la fois plus compréhensible pour les Japonais, plus ancrée dans son époque mais également plus complète et exhaustive.

En effet, le cartographe ne se contente pas de traduire les toponymes chinois portés par Matteo Ricci : il enrichit la carte en nommant nombre d'îles qui n'ont aucun nom dans la carte originale. Ces connaissances sont sans aucun doute dues à des échanges avec des marchands, navigateurs, ou du moins avec des individus en contact avec ces derniers, puisque l'on retrouve des noms n'apparaissant que dans les portulans étudiés précédemment. Parmi eux, certaines des îles de la côte du Đại Việt, du Champa et du Cambodge : Pulo Condor (*Burukondoworu* ブルコンドヲル), mais également Cù Lao Chàm, la plus importante des îles du Đại Việt pour les navigateurs et les marchands, sous le nom de *Sebiu* セビウ qui rappelle le *Sebiro* déjà rencontré. Enfin les Paracels/Spratleys, également absents de la carte de Ricci, sont également nommés et représentés comme une surface en pointillés, avec leur

¹ Nous verrons dans la partie suivante que d'après Hasuda Takashi, la première lettre à avoir été envoyée au Japon par les autorités viêt, découverte en 2013 et datée de 1591, l'aurait été du Nghê An. Dans les années 1620 les Jésuites relèvent encore la présence de marchands japonais au Nghê An.

nom, que l'on retrouve dans la géographie chinoise et vietnamienne, de Vạn Lý Trường Sa 万里長沙 (Trường Sa étant le nom vietnamien actuel des Spratleys). L'influence des navigations japonaises en Asie du Sud-Est est donc indéniable : cette carte s'inscrit parfaitement dans le contexte du Japon de l'ère des *shuinsen*, au cours de laquelle les Japonais construisent un savoir encyclopédique global sur la géographie du monde, puisant à des sources japonaises, portugaises et chinoises.

Cette version perfectionnée de la carte de Ricci ouvre la voie à une véritable tradition cartographique, faite de copies, d'imitations ou de versions complètement revisitées de l'original. En revanche, on n'y retrouve quasiment plus la recherche de l'exhaustivité qui caractérise cette copie de 1604 et par conséquent l'influence des voyages maritimes y est moins sensible.

B. Poursuivre le travail de mise à jour et de perfectionnement : Đại Việt et Champa dans les cartes de style Ricci

Entre le début du XVII^e et la fin du XIX^e siècle, des cartes se plaçant dans la lignée de la carte de Matteo Ricci essaient au Japon comme en Chine. Les cartographes japonais produisent ainsi des cartes du monde reprenant la projection utilisée par Ricci, placent l'océan Pacifique au centre de la carte comme lui (ce qui permet de donner une place encore plus centrale au Japon qu'à la Chine) et proposent une représentation de l'Asie du Sud-Est.

Nous avons sélectionné cinq cartes qui reprennent les principales caractéristiques de la carte de Matteo Ricci tout en s'en démarquant sensiblement, notamment au niveau de l'Asie du Sud-Est : elles sont toutes conservées à la bibliothèque de l'Université de Yokohama. Deux d'entre elles ne sont pas datées : la *Kon'yo bankoku zenzu* 坤輿萬國全圖 (soit le même nom que l'original de Matteo Ricci, retranscrit ici en japonais)¹ et la *Chikyū bankoku ichiran no zu* 地球萬國一覽之圖 (Carte donnant un aperçu de la myriade de pays de la terre)². La seconde date peut-être de la fin du XVII^e siècle. Les trois autres ont été réalisées à la fin du XVIII^e siècle : deux d'entre elles se nomment *Chikyū ichiran zu* 地球一覽圖 (Carte donnant un aperçu de la terre) et ont été dessinées par Mihashi Chōkaku 三橋 釣客 en 1783 et 1791 respectivement³. La dernière se nomme *Chikyū bankoku sankai yochi zenzusetsu* 地球萬國山海輿地全圖說 (Carte complète du monde et des mers et montagnes de la myriade de pays de la terre)⁴ et a été réalisée en 1788 par Nagakubo Sekisui 長久保赤水 (1717-1801), un des plus célèbres géographes et cartographes de l'époque Edo.

Ces cartes, qui au premier coup d'œil se ressemblent toutes, présentent en réalité des différences importantes, au niveau de l'Asie du Sud-Est comme ailleurs. En ce qui concerne le Đại Việt, la multiplicité des noms renvoyant au royaume semble avoir induit en erreur les divers cartographes, qui juxtaposent les toponymes et les disposent parfois de manière hasardeuse. Pour autant, toutes semblent avoir pour objectif de mettre à jour la carte de Ricci,

¹ Consultable sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp

² Consultable sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp

³ Consultables sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp (carte de 1783) ; www-user.yokohama-cu.ac.jp (carte de 1791)

⁴ Consultable sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp

par certains aspects assez confuse, en sélectionnant les toponymes pertinents, en en ajoutant quelques-uns (des noms de ville par exemple) et même en modifiant le tracé des côtes. C'est en cela que ces cartes ne sont pas des copies ou des reproductions, mais des documents originaux puisant à des sources auxquelles Ricci n'avait pas accès.



Document 33 : Détail de la *Kon'yo bankoku zenzu*

La carte portant le même nom que l'original de Matteo Ricci, la *Kon'yo bankoku zenzu*, est sans surprise la carte la plus proche du modèle. Pourtant, un examen attentif montre que des progrès considérables ont été accomplis depuis le début du XVII^e siècle. Le Japon par exemple, qui chez Ricci avait déjà une forme bien plus reconnaissable que chez son modèle Ortelius, est ici représenté avec plus de détails et de finesse. Il en va de même pour la partie orientale de la péninsule indochinoise : on reconnaît la forme générale de la péninsule telle que Ricci l'a conçue, très allongée du nord au sud et légèrement inclinée sur un axe nord-ouest/sud-est. Cependant, le tracé a été perfectionné : alors que le golfe du Tonkin n'apparaissait

presque pas chez Ricci, ici il est d'une taille relativement proche de la réalité et a quasiment sa forme arrondie. Le Mékong, absent également chez Ricci, apparaît ici clairement même s'il rejoint le Chao Praya.

Dans la carte de Ricci comme dans beaucoup de cartes européennes, le fleuve Rouge servait de frontière entre la Chine et l'Asie du Sud-Est – et le Đại Việt, sous le nom d'Annan, de Kōchi ou de Tonkin, était placé côté chinois. Ici, le fleuve Rouge est représenté avec beaucoup plus d'exactitude comme le principal fleuve du royaume viêt, alors que ce sont des montagnes qui marquent la frontière avec la Chine. En effet, chose rare dans la cartographie japonaise, certains territoires sont visiblement délimités par des frontières, grâce à un jeu de couleurs et de figurés. Ainsi, le Đại Việt ressort particulièrement bien sur cette carte car il a été coloré en vert et est entouré de montagnes. La surface occupée est de toute évidence mésestimée mais elle l'est beaucoup moins que chez Ricci. Le royaume est nommé à la fois

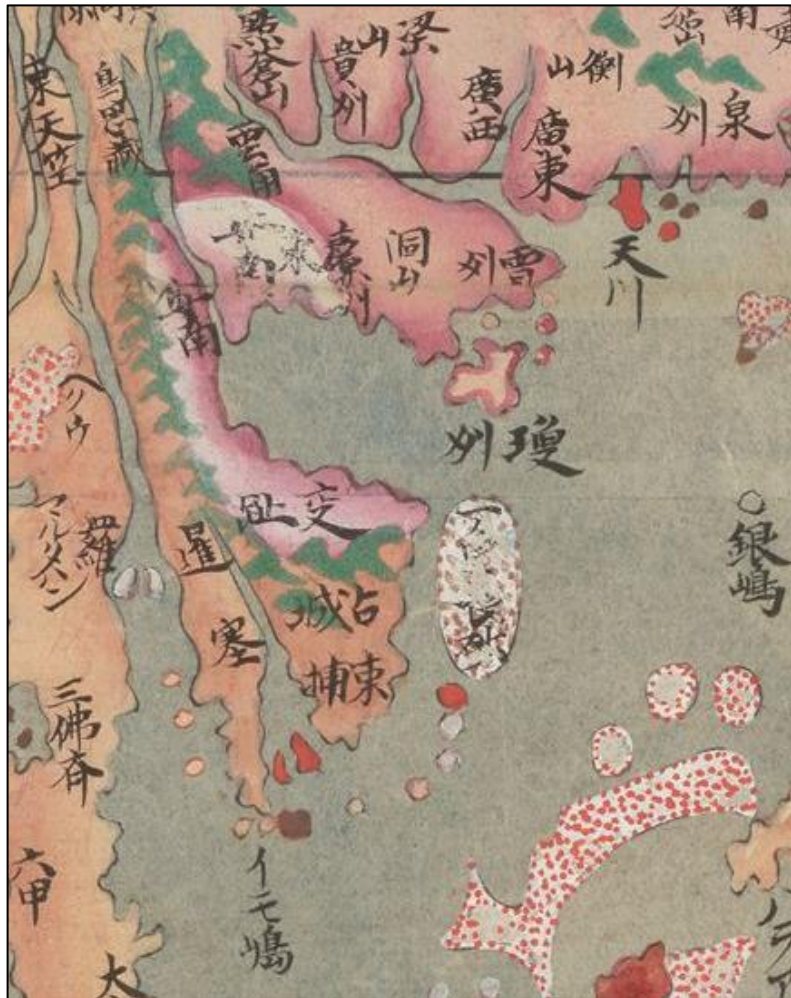
Annan et Kōchi, sans que l'on puisse déterminer si le cartographe considère que Kōchi est une partie d'Annan ou non : en tout cas, il ne semble pas en faire l'ancien nom du royaume viêt comme le faisait Ricci.

Quant au Champa, il occupe toujours une place plus importante qu'en réalité mais est localisé avec plus d'exactitude, soit entre le Mékong (qui, sans doute par facilité, joue le rôle de frontière naturelle avec le Cambodge dans de nombreuses cartes, ce qu'il n'est pas dans les faits) et des montagnes qui marquent la frontière avec le Đại Việt. Il est nommé, comme dans la majorité des cartes, Chiêm Thành 占城, mais sans lecture en *katakana* : le cartographe, qui utilise les *katakana* pour de nombreux autres toponymes, ne semble pas avoir jugé nécessaire de les utiliser pour nombre de royaumes ayant eu des relations avec le Japon. Outre le Champa, le Siam, le Cambodge et le Đại Việt sont ainsi nommés sans lecture japonaise, ce qui dénote peut-être une forme de familiarité vis-à-vis de ces pays de la part du cartographe. Dans un souci de correction de l'original de Ricci, ce dernier a procédé à une sélection des informations transmises par le Jésuite italien, sans doute afin de ne retenir que ce qui lui semblait pertinent : c'est pourquoi il s'est contenté de préciser, sous le toponyme : « soit l'ancien Linyi » (*Rinyū* en japonais). La comparaison entre la copie de 1604 et cette carte montre que de manière générale, le cartographe a souhaité à la fois simplifier la carte de Ricci et l'ancrer dans son époque en abandonnant les toponymes anciens ou qui, peut-être, ne lui étaient pas familiers. C'est pourquoi on ne retrouve ici que les royaumes qui existent encore à l'époque Edo et avec lesquels le Japon a, ou a eu par le passé, des relations.

Le travail de correction entrepris par les imitateurs de Ricci ne signifie pourtant pas nécessairement un progrès inexorable vers la conformité à la réalité géographique ou la recherche de cette conformité. Ainsi, la *Chikyū bankoku ichiran no zu*, datant peut-être de la fin du XVII^e siècle, entreprend de modifier l'exemple de Ricci mais le parti pris ne semble pas être celui de la vraisemblance géographique. En effet, les continents y sont représentés avec un tracé courbe que l'on retrouve dans de nombreuses cartes chinoises, qui est de toute évidence un choix esthétique et qui rappelle la carte de Berkeley. Le tracé de la péninsule est ici complètement différent du modèle de Ricci : en-dehors du parti pris esthétique, sa forme rappelle certaines cartes *nanban* s'inspirant de la carte de Petrus Plancius, avec des traits quasiment géométriques et la côte de l'actuel Vietnam qui forme un angle droit. Le cartographe y a procédé ici aussi à une sélection de toponymes : on y retrouve les mêmes que dans la carte précédente (Annan, Kōchi, Champa, Cambodge, Siam), sans lecture en *katakana*. De plus, il a également intégré le Mékong et son delta, de manière plus évidente que dans la carte précédente, ainsi que le golfe du Tonkin qui a une taille presque disproportionnée.

Le choix des couleurs et des figurés semble suggérer au premier abord que le royaume viêt appartient à la Chine : cependant, le contour blanc qui a été appliqué montre que le cartographe en a finalement fait un territoire à part au sein de la Chine et clairement séparé du reste de l'Asie du Sud-Est par un figuré de montagnes. Il est nommé à la fois Annan (au nord) et Kōchi (au sud), sans que l'un ne l'emporte sur l'autre : le cartographe semble donc avoir eu conscience de la coexistence de deux entités distinctes au sein d'un même ensemble, ce qui correspond bien à la réalité de son époque. Il faudrait donc considérer que le nom d'Annan renvoie ici au Đàng Ngoài, et Kōchi au Đàng Trong.

La forme donnée à la péninsule conduit à réduire la place occupée par le Champa, qui semble sur cette carte désigner une petite portion de territoire, là où le Cambodge s'étend de part et d'autre du delta du Mékong. Ainsi, si la forme de la péninsule est plus éloignée de la réalité, le placement des toponymes est quant à lui assez conforme à la réalité géographique et géopolitique de l'époque. Cet exemple montre encore une fois qu'il est impossible de diviser ces cartes entre des exemplaires bien renseignés et conformes à la réalité, et d'autres qui seraient simplement fautifs. Selon le critère considéré, deux cartes très différentes peuvent être en même temps fidèles à la réalité et erronées. Cette carte



Document 34 : Détail de la *Chikvū bankoku ichiran no zu*

présente également l'intérêt de conjuguer choix esthétiques et recherche d'une représentation vraisemblable de la réalité, démontrant ainsi que les deux ne s'excluent pas nécessairement.

Les dernières cartes de cette catégorie que nous exploiterons sont datées, ce qui permet de mesurer plus facilement l'évolution du style Ricci depuis la première traduction de 1604 et son impact sur la représentation de l'Asie du Sud-Est, du Đại Việ̣t et du Champa en particulier.

Les deux cartes de Mihashi Chōkaku démontrent une fois de plus que le développement du style Ricci n'a pas nécessairement coïncidé avec une représentation de plus en plus fidèle de la réalité. Le choix de représentation est ici celui d'une simplification à l'extrême du trait de côte : la péninsule a une forme quasi-géométrique, le golfe du Tonkin une forme ovale qui rappelle des cartes beaucoup plus anciennes, ni le fleuve Rouge, ni le Mékong n'apparaissent et le delta méridional est réduit à une sorte de baie. Ces cartes, par bien des aspects, ressemblent à des versions simplifiées de la carte précédente.

Cependant, la toponymie de ces deux documents présente des données inédites dans le style Ricci qui, contre toute attente et malgré la simplification du trait de côte, ancre ces cartes dans la réalité géographique. Ce sont en effet des données géographiques précises qui sont communiquées par Mihashi, à savoir la latitude des différents royaumes dans la carte de 1783 et leur éloignement vis-à-vis du Japon (donnée que l'on retrouve dans de nombreuses autres cartes appartenant à divers styles cartographiques) dans la carte de 1791.



Document 35 : Détail de la *Chikyū ichiran zu* (1783)



Document 36 : Détail de la *Chikyū ichiran zu* (1791)

Dans la première carte, en ignorant sans doute quel nom est le plus pertinent, Mihashi Chōkaku décide d'inclure à la fois Annan, Tonkin (en *katakana* uniquement) et Kōchi, qui recouvre une surface comparable à celle de la carte précédente. Il semble en faire un seul et même royaume, ou du moins regroupe ces territoires en une entité puisqu'il n'indique qu'une seule donnée géographique. Ce royaume est situé d'après lui au 15^e parallèle nord (*Hokkyoku jūgodo* 北極十五度), ce qui le place dans un intervalle allant de Hôi An à Quảng Ngãi environ. Etant donné que cette donnée est placée au niveau de Kōchi (le Đàng Trong), l'identification est relativement correcte. Le Champa est placé quant à lui au sud-est au 11^e parallèle nord, soit de Cam Ranh à Phan Rí, ce qui ici encore se rapproche de la localisation du royaume après 1653, qui s'étend du nord de Phan Rang au sud de Phan Thiết (soit de 11,7° N à 10,6° N environ). Un tel degré de précision indique une bonne connaissance de la géographie de l'Asie du Sud-Est, que la forme simplifiée des continents ne laissait pas présager, ainsi que le recours à des sources autres que la carte de Ricci. La carte de 1604, en effet, représente le 20^e et le 10^e parallèle et si Mihashi l'avait strictement suivie il n'aurait pas été aussi proche de la localisation réelle des royaumes. Sans doute s'est-il inspiré d'autres cartes ou d'ouvrages géographiques ayant assimilé les techniques européennes de division du monde en lignes imaginaires, et qui avaient eux-mêmes bénéficié de sources de première main pour localiser ces territoires avec exactitude : par exemple le *Ka'i tsūshō kō* de Nishikawa Joken indique que Kōchi se situe entre le 15^e et le 16^e parallèle nord¹.

On relève également d'autres formes d'innovation vis-à-vis du matériel original et des cartes précédemment étudiées, notamment dans l'inclusion d'une toponymie inédite : Mihashi inclue, comme ses prédécesseurs, les Paracels/Spratleys sous le nom sino-vietnamien de Vạn Lý Trường Sa 万里長沙, mais alors que la plupart des cartes ne donnent pas de lecture en *katakana* (certains portulans indiquaient simplement *Manri*, qui retranscrivent les deux premiers caractères), celles-ci en proposent une. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une lecture des caractères en japonais mais bien d'un nom alternatif pour l'archipel : *Irasutefuramoru* イラステフラモル, qui est une déformation du portugais *Ilhas de Pracel* (« îles des Paracels ») et donc du nom européen de ces récifs. Cela signifie que le vocabulaire portugais a survécu, malgré la fin des cartes nautiques et l'expulsion des Portugais, sans doute par l'intermédiaire des Hollandais, qui dans leurs cartes appellent l'archipel « I. d. Pracel ».

Dans sa deuxième carte, Mihashi ne donne pas la latitude des royaumes mais précise, pour certains d'entre eux, leur distance vis-à-vis du Japon. Pour la partie qui nous intéresse, il indique que la zone du golfe du Tonkin est située à « 1400 *ri* du Japon », soit 5500 km, à peu près le double de la distance réelle. Le cartographe a sans doute été victime de ses sources, bien renseignées quant aux latitudes mais moins au niveau des distances : le même ouvrage de Nishikawa Joken indique lui aussi que Kōchi est situé à 1400 *ri* du Japon, ce qui indique soit que Mihashi a puisé à cette source, soit qu'il y avait dans le Japon du XVIII^e siècle un consensus sur ces données géographiques. Le soin que Mihashi Chōkaku prend à inclure des informations qui se veulent véridiques et fiables démontre là encore que la simplification d'une carte ne signifie pas nécessairement une connaissance médiocre de la géographie ou un désintérêt pour les données scientifiques.

¹ *Ka'i tsūshō kō*, vol.3, p.11.

La dernière carte de ce corpus date de la même époque mais s'en démarque fortement : plus classique, dans la mesure où elle ne comprend pas d'indications de distance ou que la latitude y est représentée par des lignes et non par du texte, elle est également beaucoup plus fiable en termes de réalisme géographique. La *Chikyū bankoku sankai yochi zenzusetsu* est l'une des cartes de style Ricci qui s'approche le plus du tracé réel des continents et qui est la plus complète au niveau de la toponymie. Nagakubo Sekisui, l'un des plus grands géographes de son époque¹, y fait preuve d'un savoir-faire qui puise à de multiples sources : en-dehors de Ricci, les cartes de style *Rangaku* et peut-être même des portulans ont probablement été utilisés.



Document 37 : Détail de la *Chikyū bankoku sankai yochi zenzusetsu*

Le tracé des côtes se veut ainsi beaucoup plus précis que dans toutes les autres cartes de style Ricci : l'influence des cartes antérieures est encore néanmoins très forte puisque la côte forme encore une fois un angle droit au lieu de l'arrondi qui s'impose dans la cartographie européenne à la même époque. Le golfe du Tonkin est par conséquent de forme ovale et la disposition du fleuve Rouge, un peu trop au nord, rappelle les portulans.

C'est cependant la toponymie qui présente le plus d'intérêt et croise les sources les plus diverses. Comme pour les cartes précédentes, Nagakubo semble hésiter quant au toponyme le plus adéquat pour nommer le Đại Việt : il

utilise à la fois le Tonkin (東京 et sa lecture トンキン), l'Annam, le Kōchi (交趾 et sa lecture カウチ) sans les hiérarchiser. A ces noms qui désignent sans aucun doute des pays ou territoires il ajoute des noms de ville, jusque-là inédits dans la cartographie de style Ricci. En effet, il mentionne *Sunuhai* スヌハイ, *Toron* トロン et *Neyanhanan* 子ヤンハナン. Nous avons déjà rencontré les deux premiers : ils désignent respectivement la capitale des Nguyễn et Cửa Hàn (ou plus vraisemblablement le complexe Hội An/Cửa Hàn, comme dans les

¹ Sur Nagakubo Sekisui, voir : Nagakubo (1969) ; Yonemoto (2003), pp.35-43 ; Wigen, Sugimoto, Karacas (2016), pp.41-43.

portulans). En revanche nous n'avons croisé le troisième toponyme dans aucune autre carte et ne sommes pas parvenus à l'identifier. La présence de ces toponymes, rarissimes en-dehors des portulans et des cartes qui s'en inspirent directement, suggère que Nagakubo Sekisui s'est servi de ces portulans pour dresser sa carte, à une époque à laquelle ceux-ci ne sont que très rarement convoqués, et jamais dans les cartes de style Ricci. Ces documents ont donc eu un impact dans la production de savoir géographique plus profond et plus long qu'on pourrait l'imaginer au premier abord.

Directement au sud figurent le Champa, puis le Cambodge. Curieusement, Nagakubo semble avoir cherché à placer tous ces territoires à l'est du Mékong, si bien que la rive droite du fleuve n'est pas renseignée, ou bien intégrée par défaut au Siam. Comme la copie de Ricci de 1604 mais contrairement aux autres cartes de style Ricci, Nagakubo Sekisui entreprend de nommer les îles de la mer de Chine méridionale : les Paracels/Spratleys, qui en plus des caractères sont à la fois nommés *Manri* (lecture japonaise des caractères) et *Irasuteramoru* (autre déformation de *Ilhas de Pracel*), mais également Cù Lao Chàm, sous son nom sino-japonais issu des navigations des *shuinsen* de *Sehiro*. Cette carte, à mi-chemin entre de multiples traditions cartographiques, témoigne donc de l'imbrication de ces savoir-faire et de la porosité des frontières entre les différents styles que nous avons identifiés.

Ce corpus de cartes comprend donc des documents qui s'inscrivent dans la lignée de la carte de Matteo Ricci, tout en parvenant à la mettre à jour et à la dépasser. Parmi les cartes du style Ricci, un autre corpus peut être identifié : les *Bankoku sōzu*, qui émergent précocement et deviennent l'un des types de cartes les plus répandus du Japon d'Edo. Bien qu'issues des travaux de Ricci, elles s'affranchissent encore davantage du modèle, tout en s'éloignant davantage de la réalité géographique.

C. Les Bankoku sōzu : simplification, correction et altération de la représentation de l'Asie du Sud-Est

En 1645, la première carte japonaise de style européen est imprimée au Japon : la *Bankoku sōzu* 萬國総圖 (Carte complète de la myriade de pays), imprimée à Nagasaki par un cartographe anonyme¹. Elle se rattache de toute évidence au style Ricci qui se développe alors au Japon : l'océan Pacifique est au centre et la forme des continents suit le modèle du Jésuite italien. Cependant, elle présente des caractéristiques inédites jusque lors : tout d'abord, elle est orientée à l'est, ce que l'on observe rarement dans la cartographie en général. Ce choix esthétique est en réalité pratique : ces cartes étaient destinées à être suspendues dans les alcôves des pièces japonaises (*tokonoma*)². Mais l'aspect le plus remarquable de cette catégorie de cartes est qu'elles sont accompagnées d'une série d'images représentant les différentes populations du monde, avec une surreprésentation logique de l'Asie orientale et de l'Europe. Les historiens japonais de la cartographie ont souligné que cette carte, bien que de style Ricci, avait introduit plusieurs corrections : la forme de Luzon notamment, qui d'après

¹ Unno (1994), p.405. Consultable sur le site de l'Université de British Columbia : open.library.ubc.ca

² *Ibid.*

Unno est très semblable au *Tōyō shokoku kōkaizu*, étudié dans le chapitre précédent¹. Ainsi, l'influence des portulans luso-japonais serait prégnante ici aussi, ce qui est moins étonnant quand on sait que la carte a été imprimée à Nagasaki en 1645, soit peu de temps après les édits d'interdiction des voyages maritimes et l'expulsion des Portugais.



Document 38 : Détail de la *Bankoku sōzu* (1645 ?)

Cet apport de sources extérieures au modèle de Ricci ne semble pas, au premier abord, conduire à une amélioration de la représentation de l'Asie du Sud-Est dans son ensemble, et

¹ Unno (2003), p.383.

de la partie orientale de la péninsule en particulier. Pourtant, certains détails suggèrent que des progrès ont été accomplis et que, peut-être, les portulans ont été utilisés pour d'autres territoires que Luzon. La forme de la péninsule est proche de celle de la carte de Ricci, c'est-à-dire ovale et allongée, mais le trait de côte est simplifié. Cependant, le Mékong apparaît comme un fleuve majeur, et il semble que le cartographe ait tenté de représenter le golfe du Tonkin.

C'est cependant au niveau de la toponymie et de la délimitation des royaumes que le travail de correction est le plus probant. En effet, bien qu'extrêmement sommaires, cette carte inclut des frontières et attribue une couleur aux différents royaumes cartographiés, soit des choix de représentation qui révèlent une bonne connaissance, dans les grandes lignes, de la disposition des royaumes. Alors que dans la plupart des cartes de style Ricci, le Champa (ici *Chiyanhan* ちやんはん) occupait quasiment toute la partie orientale de la péninsule, ici il est cantonné au quart sud-est, ce qui correspond relativement bien à la réalité. « Tonkin » とんきん et Kōchi (ici sous la forme *Kawauchi* カウウチ) sont regroupés en un même territoire, ce qui confirme que les Japonais avaient conscience que les deux entités appartenaient à un même royaume. Le terme de *Kawauchi* apparaît non en *hiragana* mais en *katakana*. En effet, les



Document 39 : Détail de la *Bankoku sōzu* ; à droite Tonkin (とんきん) et à gauche *Kawauchi-dō* (河内同, « identique à *Kawauchi* »)

toponymes en caractères chinois et en *hiragana* ont été imprimés alors que ceux en *katakana* ont été ajoutés après l'impression, au pinceau¹. Cela signifie donc que le toponyme renvoyant au Đàng Trong n'avait pas été prévu à l'origine : sans doute le cartographe avait-il considéré au départ que chaque territoire devait n'avoir qu'un seul nom, mais qu'il a par la suite décidé d'inclure ce deuxième toponyme par souci d'exhaustivité, ou en ayant pris conscience que le royaume était divisé en deux territoires distincts. La forme *Kawauchi* est interprétée par Elke Papelitzky comme la lecture des *kanji* 河内 (jap. *Kawauchi*, v. *Hà Nội*)², qui ont donné à la capitale du Vietnam son nom actuel, d'autant que ces caractères sont utilisés dans les images représentant les peuples des pays du monde. Cependant, à l'époque des *shuinsen*, le nom de Hanoi était relativement peu répandu et nous supposons que l'utilisation des caractères 河内 est une extrapolation par rapport au toponyme *Kauchi*. Si le cartographe effectue de véritables corrections par rapport à son modèle, l'inspiration des portulans semble néanmoins avoir été limitée.

Cette carte est donc un mélange de simplification, due à la taille de la carte qui interdit le niveau de détail de la copie de 1604, et de rectification : comme pour les autres cartes de style

¹ Unno, *op. cit.*

² Papelitzky (2014), p.30.

Ricci, le cartographe a procédé à une sélection des toponymes en ne retenant que ceux correspondant à des pays existant encore à son époque et en tentant de les localiser plus fidèlement que Ricci. Cette carte imprimée est très largement diffusée au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle et donne rapidement lieu à des copies. L'une des copies les plus connues est celle de 1671, dont trois exemplaires ont survécu, conservés au Japon, en Allemagne et au Royaume-Uni : elle a fait l'objet d'un commentaire détaillé par Elke Papelitzky¹ et est identique dans les grandes lignes à la précédente. Seule petite différence pour les territoires étudiés ici : le nom du « Tonkin » et du Siam (*Shamu* しやむ) sont encadrés, ce qui suggère qu'ils ont été identifiés par le cartographe comme les États dominants de la péninsule.



Document 40 : Détail de la version révisée de la *Bankoku sōkaizu* (1708)

De même que la carte de Ricci a été copiée, imitée et dépassée, la *Bankoku sōzu* de 1645 n'a pas été seulement copiée mais a fait des émules. Cependant, contrairement aux autres cartes de style Ricci qui ont amélioré le prototype, les cartes de style *Bankoku sōzu*

¹ *Ibid.* Elle est consultable via Wikimedia Commons : upload.wikimedia.org

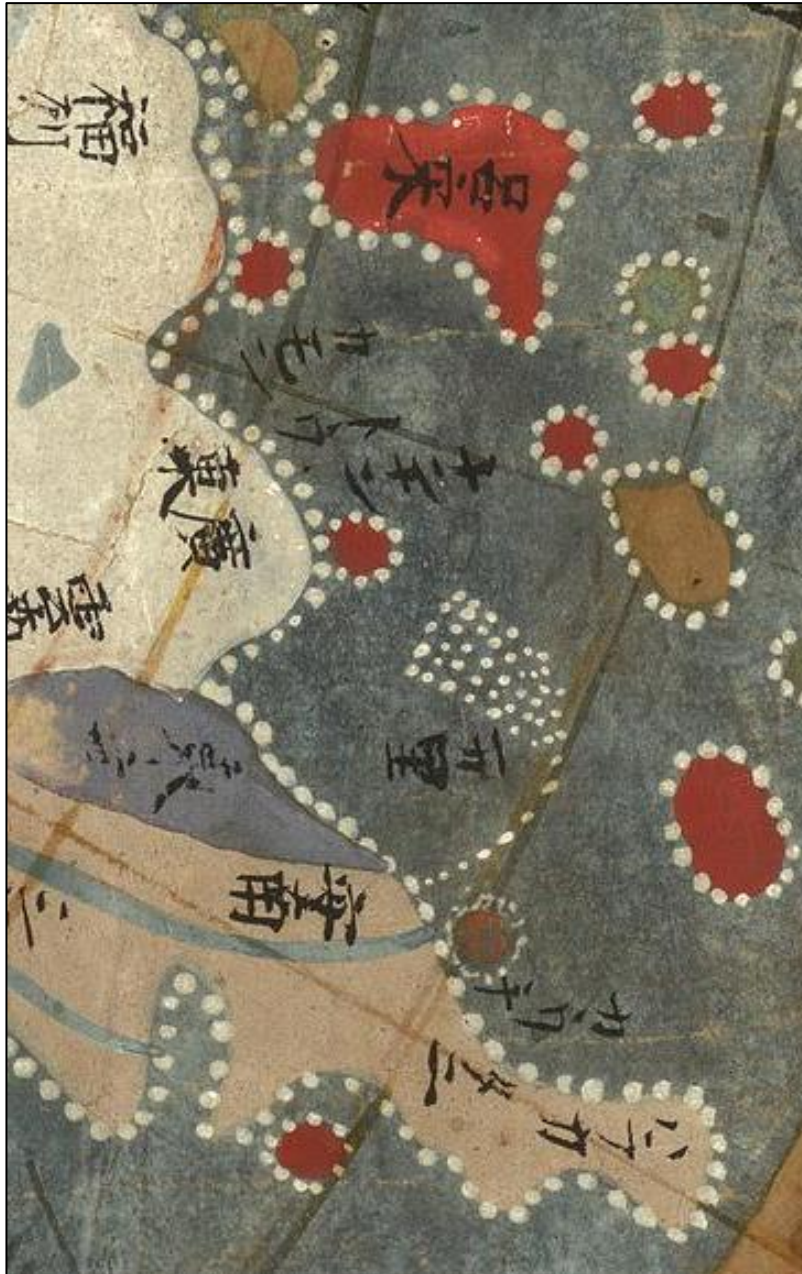
témoignent d'une véritable dégradation dans la représentation du monde, ou plutôt d'un choix de représentation qui laisse de côté la recherche du réalisme géographique. Le cas le plus fameux est la *Bankoku sōkaizu* 萬國総界圖 (Carte du monde entier et de sa myriade de pays) de 1688, réalisée par Ishikawa Ryūsen 石川流宣 dont nous étudions ici sa révision de 1708¹.

Un rapide coup d'œil à la carte révèle la distance prise par Ishikawa vis-à-vis de l'original : bien que la forme générale des continents soit reconnaissable à peu près partout, le cartographe a choisi de faire de ces continents un agglomérat d'îles. Ce procédé de représentation semble être un parti pris esthétique ; c'est pourquoi il est difficile de critiquer cette carte comme inexacte ou erronée. Cependant, sur l'ensemble de la carte, c'est l'Asie du Sud-Est qui est la moins reconnaissable et la disposition des différents royaumes paraît si hasardeuse que l'argument du choix esthétique seul nous paraît peu vraisemblable. Ainsi, la péninsule indochinoise, la péninsule malaise et l'archipel sont tout bonnement absents en tant que tels. On repère deux ensembles : un agglomérat de territoires et un ensemble d'îles qui pourraient correspondre à la distinction entre Asie du Sud-Est continentale et Asie du Sud-Est insulaire, à ceci près que les royaumes nommés dans la carte ne reflètent pas cette distinction.

L'ensemble de territoires directement au sud de la Chine sont ainsi, de l'est à l'ouest : le Đàng Ngoài/Tonkin (東京), le Champa (sous la forme fautive de 古城 au lieu de 占城) accompagné de ce qui semble être l'un des noms du Cambodge, utilisé dans la carte de Ricci (甘波牙, ch. Ganboya, jp. Kanbaga ; sachant que le toponyme habituel pour le Cambodge, 漢浦塞 jp. Kanbocha, apparaît plus bas) et d'un autre nom inconnu (劍, jp. Ken), puis plus à l'ouest d'un autre Tonkin orthographié différemment (鈍京) et de Kōchi. Le reste de l'Asie du Sud-Est est réparti en îles de taille complètement aléatoire, dont fait partie Luzon, mais aussi le Siam...et l'Annam, situé entre le Japon et le « Tonkin » ! Une telle confusion ne peut être due à un choix esthétique ; elle ne peut non plus être due à une erreur, puisque le modèle de la *Bankoku sōzu* dont cette carte s'inspire est très clair dans sa représentation de l'Asie du Sud-Est. La réponse nous semble venir d'une autre tradition cartographique dont il sera question dans le chapitre suivant : les cartes bouddhiques. En effet, la représentation de l'Asie du Sud-Est comme une partie continentale et un ensemble d'îles réparties plus ou moins aléatoirement est une constante de la cartographie bouddhique de l'époque Edo. Cette carte ne serait donc pas tant médiocre ou fautive, comme le suggère Unno, que comme beaucoup d'autres cartes de son temps, à mi-chemin entre diverses traditions cartographiques. Une question demeure : pourquoi avoir représenté la quasi-totalité du monde en suivant les canons graphiques de la *Bankoku sōzu*, mais avoir représenté l'Asie du Sud-Est à la manière des cartes bouddhiques ? Cela nous semble être un choix arbitraire dont la justification nous échappe.

L'évolution de la tradition cartographique des *Bankoku sōzu* ne peut donc être résumée à une dégradation de la qualité des cartes, mais plutôt à l'intégration au matériau d'origine de traditions concurrentes ou de sources annexes, ce qui est en réalité une caractéristique de l'ensemble des cartes produites à l'époque Edo.

¹ Consultable sur le site de David Rumsey : japanmaps.davidrumsey.com



Document 41 : Détail de la *Bankoku enzu* (1675-1689)

l'Asie du Sud-Est continentale avec des choix de représentation assez surprenant. On distingue en bleu ce qui semble être le Đàng Ngoài/Tonkin au nord-est (le deuxième caractère est illisible à cause de l'état de conservation du document), qui par le jeu des couleurs est clairement séparé du reste de la péninsule. Directement au sud-ouest figure l'Annam, à l'ouest le Siam, et au sud de la péninsule *Haraka* et *Tani* (Malacca et Patani ?). Le Champa est absent et le Đàng Trong (*Kauchi*) semble ici être ni plus ni moins qu'une île ! Dans ce cas précis il semble difficile d'attribuer ces choix de représentation hasardeux à autre chose qu'à des erreurs. Dans le même temps, la diffusion des *Bankoku sōzu* et autres cartes de style Ricci était si développée à son époque que le cartographe ne pouvait les ignorer. Etant dans l'incapacité de déterminer les sources que ce dernier a utilisées pour suppléer ces cartes dont

La dernière carte que nous nous proposons d'étudier est sans doute la plus proche de ce que l'on pourrait considérer comme une représentation erronée ou fautive de l'Asie du Sud-Est. Elle est nommée *Bankoku enzu* 萬國圓圖 (Carte circulaire de la myriade de pays) et a été réalisée entre 1675 et 1689¹. Elle est divisée en deux hémisphères centrés sur chaque pôle. Le choix de l'échelle comme la forme des continents la rattachent aussi bien à la tradition des *Bankoku sōzu* que plus généralement aux cartes de style Ricci.

La forme de l'Asie du Sud-Est est parfaitement méconnaissable, tout en ne faisant pas référence à la cartographie bouddhique (à l'exception peut-être des quatre fleuves, qui pourraient représenter les fleuves sacrés du monde indien dont il a déjà été question). La péninsule qui est représentée agglomère tous les pays de

¹ Consultable sur le site de l'Université de British Columbia : open.library.ubc.ca

il a dû s'inspirer, on ne peut réellement expliquer ces partis pris de représentation, si ce n'est en supposant que ce cartographe a été la victime malheureuse de ses sources.

Ainsi, malgré un prototype commun, toutes les cartes s'inscrivant dans la lignée de la carte de Matteo Ricci de 1602 et sa copie de 1604 sont uniques : elles puisent à des sources diverses et cherchent visiblement à améliorer, corriger et mettre à jour ce matériau de base. Cette tradition cartographique n'est donc pas stagnante, bien qu'en incorporant des sources de diverses natures et origines, les cartes qui s'y rattachent ne transmettent pas (mais là n'est peut-être pas nécessairement leur objectif) une vision réaliste de l'Asie du Sud-Est et du reste du monde.

Ce n'est pas le cas d'une autre tradition cartographique qui émerge au XVIII^e siècle dans un contexte de (re)découverte des sciences et techniques européennes, via les Hollandais. En effet, ces cartes imitent directement les cartes européennes de leur époque et retranscrivent fidèlement les innovations géographiques et le savoir-faire transmis par les Hollandais. Il en résulte une ultime tradition de cartes du monde japonaises, dans laquelle la représentation du Đai Việt et du Champa, comme du reste du monde, bénéficie d'un véritable saut qualitatif.

3. Une cartographie dans la lignée des innovations européennes : le style *Rangaku*

Au XVIII^e siècle, les lettrés et savants japonais s'engagent dans un mouvement de renouveau scientifique et intellectuel inspiré par la lecture d'ouvrages hollandais, qui dépasse largement le cadre de la cartographie : les *rangaku* ou études hollandaises. Les innovations apportées par les cartes hollandaises n'éclipsent cependant pas la production de cartes bouddhiques ou de cartes de style Ricci, qui continuent d'être réalisées jusqu'à la fin de l'ère Edo. Le souci d'exactitude géographique n'était donc pas une motivation nécessairement pertinente dans la production de cartes ; ou bien les cartes européennes n'étaient pas nécessairement considérées comme des modèles entièrement fiables.

Nous procéderons ici à un aperçu de l'influence des cartes hollandaises sur la production de cartes japonaises, et de son impact sur la représentation et la connaissance que les Japonais avaient de l'Asie du Sud-Est au XVIII^e siècle. Pour ce faire nous avons sélectionné six cartes, en réalité très différentes les unes des autres : pas plus que le style Ricci le style *rangaku* n'est un style uniforme. Certaines représentent l'Asie du Sud-Est de manière très semblable aux cartes précédentes, alors que d'autres montrent une véritable progression vers plus d'exactitude géographique et une proximité plus grande avec les cartes européennes de la même époque. Ces cartes présentent néanmoins des points communs : elles sont quasiment toutes divisées en deux hémisphères circulaires et contrairement aux cartes Ricci, centrées sur l'océan Atlantique, ce qui est un signe de leur retour aux critères européens de représentation du monde. L'un des prototypes majeurs semble avoir été la carte du monde de l'*Atlas Maior* de Joan Blaeu, auquel nombre de cartes de style *rangaku* empruntent l'apparence générale et le tracé des continents¹.

¹ Carte consultable via Wikimedia Commons : upload.wikimedia.org

La première carte est nommée simplement *Chikyū zu* 地球圖 (Carte de la terre), et a été réalisée par Hayashi Shihei 林子平 en 1797. Elle est conservée à la bibliothèque de l'Université de Yokohama¹, tout comme les deux cartes suivantes, réalisées à la même date : la *Chikyū zenzu* 地球全圖 (Carte complète du monde) de Shiba Kōkan 司馬江漢² et l'*Oranda shinyaku chikyū zenzu* 喞蘭新譯地球全圖 (Carte complète du monde nouvellement adaptée des Hollandais) de Hashimoto Naomasa 橋本直政³, en 1796. Parmi les cartes les plus avancées en termes de réalisme géographique et les plus proches de cartes européennes, nous retiendrons la carte de l'Asie jointe au *Hokusa Bunryaku* 北槎聞略, un des premiers traités japonais sur la Russie, rédigé par le médecin spécialiste des *rangaku* Katsuragawa Hoshū 桂川甫周 (1794)⁴, carte conservée à la bibliothèque Naikaku Bunko de Tōkyō, ainsi qu'une carte sans auteur ni titre conservée au Musée municipal de Kobe et centrée sur l'Asie et l'Afrique⁵. La dernière carte de notre analyse a été appelée par Unno Kazutaka la « meilleure carte du monde de l'époque Edo » : nommée *Shintei bankoku zenzu* 新訂萬國全圖 (Carte complète de la myriade de pays nouvellement révisée) et datant de 1810, plusieurs exemplaires ont été conservés, notamment à la bibliothèque de la Diète à Tōkyō ou encore à l'Université de Yokohama⁶. Nous ne manquerons pas de nuancer l'affirmation d'Unno par l'étude de la représentation de la péninsule indochinoise. De manière assez remarquable, toutes ces cartes ont été réalisées dans un intervalle de vingt ans et bien qu'elles appartiennent à une même tradition, ont des degrés d'exactitude très divers et des sources d'inspiration qui dépassent visiblement les cartes européennes contemporaines. En revanche les voyages des *shuinsen* et leur héritage, transmis notamment par les portulans, ne semblent pas avoir joué de rôle dans la production de ces cartes.

A. Un attachement aux formes de représentation antérieures : l'influence persistante des cartes nanban et de style Ricci

La première de ces cartes, la *Chikyū zu*, est probablement celle qui rappelle le plus les cartes que nous avons précédemment étudiées. Son aspect général la rattache sans conteste au mouvement des *rangaku* : la précision du tracé des continents n'a plus rien à voir avec les cartes de style Ricci. Cependant, la forme de la péninsule indochinoise est très éloignée des productions hollandaises et européennes de la même époque. On y retrouve certaines des caractéristiques que nous avons identifiées pour les cartes *nanban* inspirées du prototype de Plancius de 1592 ou encore dans des cartes de style Ricci telles que la *Chikyū bankoku ichiran no zu*, à savoir une forme géométrique avec trois angles droits très prononcés. La péninsule malaise est quant à elle très curieusement représentée, comme si elle n'était pas rattachée au continent.

¹ Consultable sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp

² Consultable sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp

³ Consultable sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp

⁴ Oda, Muroga, Unno, *op. cit.*, p.189. Consultable sur le site Digital Archives : www.digital.archives.go.jp

⁵ Consultable sur le site Google Arts & Culture : artsandculture.google.com

⁶ Consultable sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp

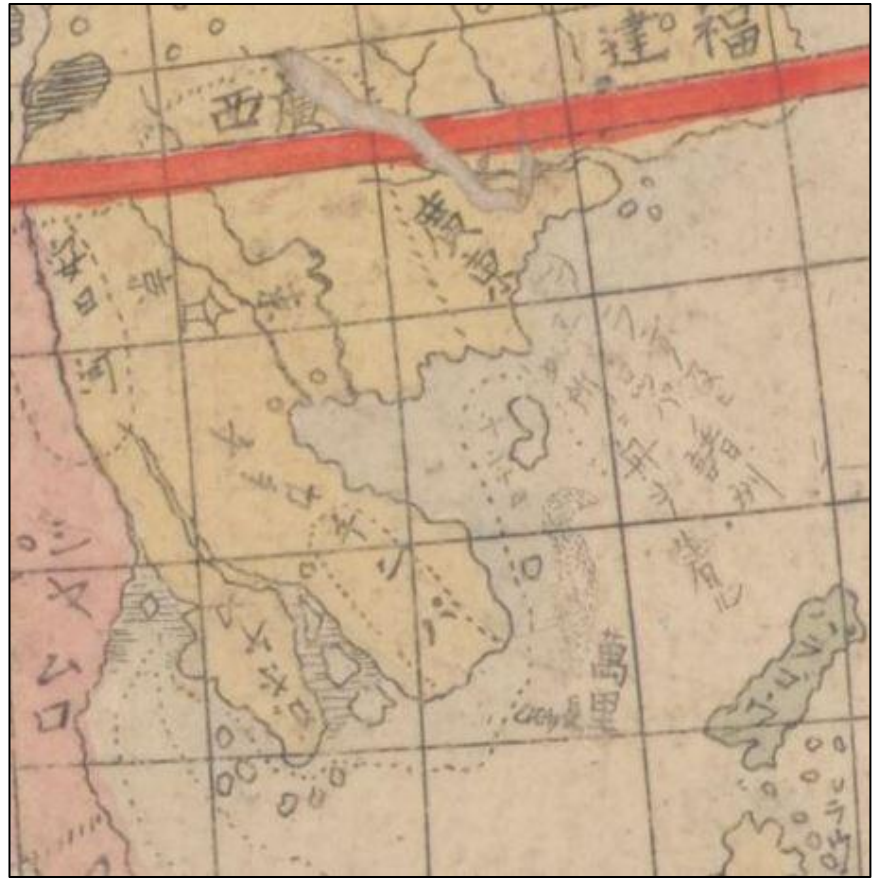


Document 42 : Détail de la *Chikyū zu* (1797)

Dans cette carte l'Asie du Sud-Est est clairement séparée de la Chine (appelée ici non plus Da Qing/Dai Shin 大清, « grand [Empire des] Qing », mais Shina 支那, d'après un calque phonétique de son nom européen), même si elle comprend un espace plus large que l'Asie du Sud-Est continentale proprement dite. La limite en est, comme chez Ricci et la plupart des cartes qui suivent son exemple, au nord du golfe du Tonkin. En revanche, le royaume viêt n'est pas inclus dans la partie chinoise mais dans la partie dédiée à l'Asie du Sud-Est, uniquement sous le nom de Kōchi. En effet, ni le toponyme de Tonkin, ni celui d'Annam n'apparaissent dans cette carte. L'influence des cartes de style Ricci se fait également sentir dans le placement du toponyme Champa au centre, ce qui rappelle la carte de 1604 où le Champa apparaissait comme le principal royaume de la partie orientale de la péninsule.

Malgré l'influence indubitable des cartes européennes, il semble que Hayashi Shihei ait préféré les cartes japonaises des traditions antérieures pour représenter l'Asie du Sud-Est. Ce parti pris suggère que le document européen n'était pas nécessairement considéré comme entièrement fiable en soi et que les cartographes japonais jugeaient que les connaissances et le savoir-faire des géographes japonais étaient tout aussi légitimes.

Document 43 : Détail de la
Chikyū zenzu (1796)



Document 44 : Détail de
l'*Oranda shinyaku chikyū zenzu* (1796)



L'influence de styles antérieurs est également visible dans les deux cartes suivantes, la *Chikyū zenzu* et l'*Oranda shinyaku chikyū zenzu*, qui datent toutes deux de 1796 et se ressemblent fortement. Elles s'inscrivent de toute évidence dans la même tradition cartographique que la carte précédente, avec le découpage en deux hémisphères et le contour général des continents quasi-identique. Elles s'en démarquent pourtant dans la forme de la péninsule indochinoise : il est d'ailleurs assez remarquable que de telles différences existent dans la représentation de l'Asie orientale et de l'Asie du Sud-Est en comparaison des autres régions, ce qui confirme le niveau de confiance en leur propre savoir-faire qu'avaient les cartographes japonais et leur tendance à proposer des représentations très personnelles de cette partie du monde, qu'ils estimaient peut-être mieux connaître que leurs modèles européens.

Dans ces deux cartes la péninsule est donc représentée de manière radicalement différente, mais toujours distincte des cartes européennes de la même époque : on y retrouve la forme allongée et ovale des *Bankoku sōzu*. Étant donné que ces dernières ont été imprimées en masse depuis la fin du XVII^e siècle, elles ont continué de conserver une influence forte, même chez les cartographes rattachés au mouvement des *rangaku*. Les deux cartes portent également deux rivières au nord de la péninsule, dont l'une doit faire référence au fleuve Rouge.

En-dehors de la forme de la péninsule, les deux cartes présentent d'autres points communs, à commencer par l'inclusion de frontières, qui trahissent une influence européenne. Toutes deux choisissent de plus de délimiter les territoires de la même manière, ce qui indique l'existence d'un prototype commun ou de l'utilisation de mêmes sources. En revanche, la toponymie n'est pas strictement la même et quelques autres différences sont à noter.

Ces cartes présentent donc l'originalité, rare dans la cartographie japonaise hors *rangaku*, de proposer des frontières. Cependant, tous les territoires ne semblent pas clairement délimités : le seul à l'être est le Champa. Dans la *Chikyū zenzu* (où il apparaît sous le nom fautif de *Chinpa* チンパ), il est à peu près bien situé, puisqu'il est placé au sud-sud-est, sur un territoire réduit à l'est du delta du Mékong. La frontière englobe également tout l'arrière-pays en remontant jusqu'aux hauts-plateaux du centre. Il semble cependant que cette frontière soit déterminée par la place nécessaire à l'inscription du toponyme : son tracé ne doit donc pas être considéré comme réaliste. La confusion est plus grande encore pour les autres territoires. En effet, en-dehors du Champa, Shiba Kōkan délimite un grand espace sans frontières qui va de la Chine au golfe du Siam et y inclut des noms aussi divers que le Guangxi, le « Tonkin » (東京), *Kauchi* カウチ ou *Kabochia* カボチア (Cambodge). En réalité, il est très difficile de faire de ces lignes de pointillés des frontières véritables, attestant une connaissance de l'organisation géopolitique de l'Asie du Sud-Est. Elles sont d'ailleurs plus simples et logiques pour le reste du monde et semblent ici placées quelque peu aléatoirement.

Hashimoto Naomasa, l'auteur de l'*Oranda shinyaku chikyū zenzu*, est beaucoup plus clair quant à la place qu'il donne au royaume cham sur sa carte. En effet le Champa occupe toute la partie sud-est de la péninsule. Assez curieusement, il est considérablement mis en valeur par rapport aux royaumes voisins puisqu'il bénéficie de ses propres frontières, son territoire est coloré en jaune et son nom est encadré en rouge. Comme dans l'autre carte, les autres territoires de la péninsule sont inclus dans un même ensemble, allant du Guangxi au

Cambodge, mais que Hashimoto choisit de nommer : c'est le territoire des « barbares du sud » (*Nanban'i* 南蛮夷), nom encadré en rouge et placé donc à un niveau équivalent à celui du Champa (et à la Chine) ! Le cartographe semble donc distinguer différents ensembles ou entités politiques équivalents, mais qui renvoient en réalité à des pays et des constructions politiques fort différentes. Cet ensemble nommé *Nanban'i* est clairement distinct de la Chine et semble donc correspondre à l'Asie du Sud-Est continentale – moins le Champa. La surestimation de l'importance du royaume cham est peut-être à nouveau une influence de la cartographie de Ricci.

La *Chikyū zenzu* en revanche choisit par son jeu de couleur de rattacher toute la partie orientale de la péninsule à la Chine, le fleuve Chao Praya constituant une frontière naturelle avec le reste de l'Asie du Sud-Est continentale. Comme nous l'avons déjà démontré, nombre de cartes choisissent en effet d'inclure une partie de ces territoires (le plus souvent le Đai Viêt) dans la sphère chinoise, mais celle-ci est l'une des très rares à y intégrer le Cambodge et le Champa.

Les différences entre ces deux cartes sont de l'ordre du détail : dans la *Chikyū zenzu*, le cartographe inclut également les routes du commerce maritime depuis le Japon vers les différents territoires d'Asie du Sud-Est en relation avec l'archipel, en adoptant un tracé parfois fantaisiste. En effet, si ce dernier est logique jusqu'à Taiwan, ensuite il se dirige vers Luzon (ce qui n'est qu'une des deux routes possibles quand un navire se rend en Asie du Sud-Est), où il s'arrête brutalement. Il reprend ensuite plus à l'ouest, contourne Hainan par le nord (ce qui est absurde), avant de reprendre un cours logique et de longer les côtes de la péninsule jusqu'au golfe de Siam, puis de poursuivre vers Java en longeant la péninsule malaise. Le moment de confusion est donc la mer de Chine méridionale : le cartographe semble ignorer si les navigateurs continuaient de caboter le long des côtes ou la traversaient. Il a donc improvisé en imaginant une unique route, qui se dirigerait vers Luzon, puis probablement qui rejoindrait Hainan avant de se poursuivre vers la péninsule indochinoise. Ces maladresses indiquent manifestement une volonté d'enrichir la carte de données qui n'étaient peut-être pas présentes dans le document original européen. Cependant cette initiative ne semble pas s'être appuyée sur la consultation d'ouvrages ou d'informations de première main sur la navigation dans les mers de Chine.

Une autre différence notable est la toponymie utilisée pour le Đai Viêt, qui indique l'utilisation de sources différentes. Alors que la *Chikyū zenzu* sélectionne assez justement « Tonkin » et *Kauchi*, l'auteur de l'*Oranda shinyaku chikyū zenzu* semble avoir été victime de la grande diversité de noms utilisés dans les documents chinois, viêt et japonais pour décrire le royaume. Face à cette profusion de toponymes, Hashimoto Naomasa a simplement décidé de tous les inclure : on retrouve du nord au sud et de l'est à l'ouest : Annan, Tonkin, Kōchi et Kannan/Quảng Nam, sans que l'on puisse déterminer si le cartographe en fait un seul et même territoire ou les associe d'une quelconque manière, le tout étant fondu dans cette étrange entité des « barbares du sud ».

Ainsi, les trois cartes que nous venons d'étudier témoignent de la durabilité du modèle de Matteo Ricci, parallèlement au développement des cartes de style occidental du XVIII^e siècle, et au sein même de cette tradition. C'est particulièrement vrai de la représentation de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie orientale, pour lesquelles les cartographes japonais jugeaient leurs propres connaissances géographiques et leurs propres cartes tout aussi, voire plus légitimes

que les cartes transmises par les marchands hollandais. L'analyse de ces cartes démontre un réel attachement des cartographes japonais aux traditions cartographiques ancrées depuis plus d'un siècle au Japon, même chez ceux adeptes des études hollandaises. Cependant, d'autres cartes rompent plus fermement avec ces traditions antérieures et adoptent, même dans la représentation de l'Asie du Sud-Est, les critères européens.

B. Une représentation de l'Asie du Sud-Est à jour et en phase avec les cartes européennes ?

Les cartes de style *rangaku* sont en principe fondées sur des prototypes européens; si certains cartographes choisissent de prendre des libertés vis-à-vis de ces modèles, au même moment d'autres décident de se fier pleinement à eux ou bien de croiser ces modèles. Il en résulte des cartes très semblables à leurs contemporaines européennes et qui suivent les progrès de la cartographie occidentale : la représentation du monde en général et de la péninsule indochinoise en particulier y est beaucoup plus fidèle. Ce sont donc, sans surprise, ces cartes-là qui s'éloignent le plus des sources japonaises et chinoises ainsi que des portulans luso-malais. La toponymie en particulier trahit l'influence de la cartographie nautique hollandaise avec l'apparition de nouveaux noms. Pour autant, des connexions peuvent encore être réalisées entre les autres traditions cartographiques et les cartes les plus marquées par l'influence européenne. De plus, les trois cartes que nous avons retenues présentent, encore une fois, d'importantes différences entre elles. L'expression de cartes « à jour » ne doit pas être prise trop littéralement. En effet, à la toute fin du XVIII^e siècle, le Đai Việt a été complètement désorganisé par la révolte des Tâi Sơn, mais il serait absurde de s'attendre à voir figurer ces troubles contemporains dans la toponymie ou la répartition des royaumes, alors même que les cartes européennes ne s'en font pas l'écho.

La première d'entre elles ne possède ni titre ni date (nous nous référerons à elle comme la carte du musée municipal de Kobe) mais nous supposons qu'elle doit dater de la seconde moitié du XVIII^e siècle comme les autres. Son originalité est d'être en réalité une partie d'un ensemble de deux cartes : la première représente l'Afrique et l'Asie et la seconde représente l'Europe et l'Amérique. Une autre particularité est que chaque moitié de la carte est séparée par des représentations inédites des différentes populations du monde, à la manière d'une *Bankoku sōzu*, ce qui confirme l'influence réellement prégnante de ce style cartographique tout au long de la période Edo et dans tous les types de cartes. Les pays viêt ne figurent cependant pas parmi les territoires dont la population est représentée.

La partie asiatique est, du point de vue de l'échelle adoptée et du tracé des continents, une reprise de l'*Asia Noviter Delineata* de Joan Blaeu¹, cartographe dont l'influence a été très importante parmi les cartographes de la tradition *rangaku*. Cependant, comme dans toutes les autres cartes d'inspiration européenne, l'Asie orientale et l'Asie du Sud-Est ont été corrigées. La différence est que dans ce cas précis, la correction s'est appuyée sur d'autres cartes européennes vraisemblablement plus récentes.

¹ Consultable sur le site Raremaps : www.raremaps.com



Document 45 : Détail de la carte du musée municipal de Kobe

La péninsule indochinoise est parfaitement reconnaissable : le golfe du Tonkin, ce que l'on n'observe que dans la cartographie de type *rangaku*, est de forme arrondie et le golfe de Siam triangulaire, conformément à la réalité. En revanche, le golfe du Tonkin s'enfonce plus profondément vers l'ouest, ce qui donne au littoral oriental de la péninsule une rondeur bien plus prononcée qu'en réalité. Si l'on ne peut déterminer précisément la source adoptée par le cartographe, la péninsule est représentée de la même manière dans plusieurs cartes de la même époque : par exemple la carte de l'Asie de 1772 de Thomas Jefferys¹. C'est également l'une des premières cartes japonaises dans lesquelles le delta du Mékong ressemble véritablement à un delta (plutôt qu'à une large embouchure ponctuée d'îles), alors que l'importance du fleuve Rouge demeure mésestimée. La côte sud-est de l'actuel Vietnam est encore une fois flanquée d'une rivière, qui dans certaines cartes pourrait correspondre à la rivière de Phan Rang dans la mesure où elle marquerait une frontière entre le Đàng Trong et le Champa. Ce n'est pas le cas ici puisque cette rivière semble plutôt marquer une rupture avec le Cambodge.

¹ Consultable sur le site Antiqueprints : stock-images.antiqueprints.com

La toponymie est quant à elle assez pauvre et se contente des noms des pays. Le Đàng Ngoài apparaît ici sous le nom d'Annam et le Đàng Trong sous celui de Kōchi. Le Champa est placé à proximité directe de ce dernier, ce qui semble être encore une fois un héritage de la tradition de Ricci : dans les cartes européennes de la même époque le royaume cham est en effet localisé plus au sud et sur un territoire bien plus restreint. Ici la zone de contact entre Đàng Trong et Champa semble encore être située à ce qui correspond alors à la frontière entre Thuận Hóa et Quảng Nam.



Document 46 : Détail de la carte de l'Asie du *Hokusa Bunryaku*

que dans la carte précédente : le golfe du Tonkin (qui retrouve ici son nom, datant de la période des cartes portugaises, de « golfe de Cochinchine » : *Fushinshina wan* フシンシナ湾) est moins prononcé et le littoral présente une courbe plus proche de la réalité. En revanche, en lieu et place du fleuve Rouge est représenté une sorte d'estuaire se finissant en lac, qui rappelle, assez étrangement, certains portulans portugais du début du XVII^e siècle. La liberté prise par le cartographe dans le choix de ses sources et ses partis-pris de représentation s'observe également aux toponymes choisis et à la répartition des royaumes, ici clairement distingués les uns des autres par la définition de frontières.

¹ Traduit en français : Siary (2004).

Malgré ces détails, cette carte témoigne d'un bond qualitatif que des cartes datant vraisemblablement de la même époque vont poursuivre. C'est le cas de la carte de l'Asie attachée à l'ouvrage *Hokusa Bunryaku*, une description de la Russie rédigée à la suite des tribulations de Daikokuya Kōdayū 大黒屋光太夫, naufragé japonais qui parvint jusqu'à Saint-Petersbourg¹. Elle est un curieux mélange de grande précision et de choix de représentation plus hasardeux, voire de véritables erreurs, tant du point de vue du tracé des continents que de la toponymie, ce qui confirme que même la cartographie *rangaku* n'évolue pas de manière linéaire vers plus d'exactitude.

La forme de la péninsule indochinoise y est plus exacte

Ainsi, les royaumes représentés sont le Tonkin (東京), le 各正, dont la lecture *Kochinshina* コチンシナ est donnée, et le Champa, qui n'est pas appelé ici Chiêm Thành 占城, mais 占八, lu en japonais, d'après les *katakana* utilisés, *Shiyanpa* シヤンパ. On retrouve cette appellation dans des ouvrages géographiques chinois : elle est plus proche de la prononciation réelle du nom du royaume cham (占八 en chinois mandarin : Zhanba). En revanche, le 各正 n'est employé, à notre connaissance, dans aucun autre ouvrage ni carte. Il nous semble être une dégradation, ou une faute, pour l'habituel Kōchi 交趾 ; dégradation que nous ne parvenons cependant pas à expliquer, si ce n'est par le recours à des sources peu usitées par ailleurs.

Enfin, la disposition et la délimitation de ces pays sont également surprenantes. En effet, si le Champa est à peu près bien représenté, au nord-est du delta du Mékong, on ne peut en dire autant du Đại Việt. Le « Tonkin » s'étend du nord du golfe du Tonkin (empiétant sur ce qui devrait correspondre à l'Empire des Qing) au Champa, en formant une longue bande littorale. Quant à la *Kochinshina*, contre toute attente, elle est représentée comme un petit royaume enclavé entre le Laos et le Champa. On ne retrouve ces choix de représentation dans aucune autre carte.



Document 47 : Détail de la *Shintei bankoku zenzu* (1810)

En comparaison, la dernière carte de notre corpus de style *rangaku* atteint un nouvel échelon dans l'exactitude et la fidélité à la cartographie européenne de son époque, à savoir la *Shintei bankoku zenzu* de 1810, soi-disant « meilleure carte de l'époque Edo ».

La forme des continents y atteint effectivement un niveau de précision jusque-là inégalé, que l'on retrouve au niveau de la péninsule indochinoise. Le golfe du Tonkin s'enfonce moins vers l'ouest et on reconnaît aisément la courbe du littoral, quasi-parfaitement conforme à la réalité. Le delta du Mékong est figuré comme tel et contrairement aux autres cartes le fleuve Rouge est représenté avec différents bras. La côte bénéficie de détails inédits, tels qu'une petite baie qui pourrait bien correspondre à la célèbre baie de Hạ Long ; la baie de Đà Nẵng apparaît elle aussi, quoique discrètement. De manière plus générale, cette carte est la première (en-dehors des portulans) dont le niveau de détail permet de désigner précisément tel cap ou telle baie, alors que pour toutes les autres la forme du trait de côte semblait parfois aléatoire.

La partie orientale de la péninsule est divisée entre plusieurs territoires clairement délimités, qui correspondent dans les grandes lignes à l'organisation géopolitique de la région au XVIII^e siècle (avant la révolte des Tây Sơn, donc bien avant la réalisation de cette carte). À l'ouest figurent le Laos sous le nom chinois de 老撾 (jap. Rōka, ch. Laowo) qui est encore son nom aujourd'hui en Chine, et le Cambodge. Les pays viêt et le Champa sont divisés en deux entités uniquement. En effet, le Champa, sous son nom habituel de Chiêm Thành, est intégré à l'entité méridionale et accolé à un point correspondant ailleurs aux villes. Le royaume cham étant au XVIII^e siècle sous le contrôle de plus en plus étroit des Nguyễn, il n'est pas surprenant qu'il ait été représenté comme partie prenante du territoire méridional. Celui-ci, comme dans l'ensemble des cartes de la période, s'arrête avant le delta du Mékong, qui est pourtant à l'époque progressivement rattaché au domaine des Nguyễn. Cependant, aucune carte européenne n'en fait état et il est logique que les cartes japonaises continuent d'intégrer la région du delta au Cambodge.

Cependant, si la délimitation des territoires est à peu près correcte, les noms choisis pour désigner les deux parties du Đại Việt sont déroutants. En effet, la partie septentrionale (a priori le Đàng Ngoài) est nommée Kōchi 交趾 et la partie méridionale est nommée Kōnan 交南. Ce Kōnan est cependant différent du Kōnan que l'on rencontre habituellement dans les documents, c'est-à-dire le Quảng Nam 廣南, prononcé *Kōnan* ou *Kannan* en japonais¹. Cette carte est la seule de cette période à ne pas nommer la partie nord Annam ou Tonkin : peut-être s'agit-il pour le cartographe de redonner à ce territoire son nom chinois originel. En effet, le Jiaozhi de l'époque chinoise correspondait justement au nord du Vietnam actuel, et ce n'est que par une lente évolution historique qu'il a fini, chez les Chinois et les Japonais, par ne désigner que le domaine des Nguyễn. Quant au toponyme 交南 (v. Giao Nam), il est historiquement attesté : il a été employé, aux côtés de celui de Jiaozhi/Kōchi, pour désigner les territoires de l'actuel Vietnam administrés par la Chine. Cependant, si le cartographe avait connaissance de ces deux toponymes, il n'ignorait pas qu'ils appartenaient à un passé lointain et il n'aurait aucune raison de les reporter dans une carte qui se veut à jour. Nous pensons que l'emploi de Kōnan 交南 est en réalité une confusion avec l'autre Kōnan 廣南, que nous ne

¹ -*kō* et -*nan* sont la prononciation ordinaire de chacun des deux caractères, alors que *Kannan* est une lecture proposée par certains géographes japonais, exclusivement pour le nom du territoire en question, afin d'être plus proche de la prononciation chinoise ou vietnamienne.

parvenons pourtant pas à expliquer étant données les sources à la disposition du cartographe à son époque.

Enfin, la principale originalité de cette carte est de proposer une toponymie très riche et diversifiée, qui rappelle celle des portulans, bien qu'ici elle soit exclusivement d'origine européenne. Le choix des figurés et la taille d'écriture permettent de différencier clairement les villes, les îles et les noms de pays. Parmi les villes reportées figurent au nord *Ketsu* ケツ ou *Keso* ケソ (la qualité du scan ne permet pas d'en être certain) et *Hoan* ホアン, puis plus au sud *Kehoa* ケホア. Les deux premières étant situées sur un bras de rivière, elles désignent sans doute possible la capitale Đông Kinh et Phố Hiến (aujourd'hui Hưng Yên), principal port marchand du fleuve Rouge à l'époque moderne. Le nom de *Ketsu/Keso* renvoie à Kê Chợ, le « marché », nom populaire de la capitale fréquemment employé par les missionnaires depuis le XVII^e siècle¹. Quant à *Hoan*, c'est une déformation du nom *Hean* qui apparaît dans de multiples cartes européennes, par exemple la carte des Indes orientales de Tobie Mayer (1748), ou encore l'*India di la del Fiume Ganges* de Giambattista Albrizzi (1740)². Quant au nom de *Kehoa*, il est employé à de nombreuses reprises dans la cartographie européenne, mais à des emplacements différents, Bồ Chính ou Thuận Hóa en général, plus souvent dans le premier. Il correspondrait donc à une ville du nord du Đàng Trong. Cependant, le Bồ Chính est souvent inclus dans le « Tonkin » des cartes européennes, ce qui explique que cette ville de *Kehoa* apparaisse au nord. La sélection opérée par le cartographe est mystérieuse : pourquoi avoir choisi de mettre cette ville en particulier plutôt qu'une autre ? La seule explication pourrait être sa fréquence dans la cartographie européenne.

Les villes représentées dans la partie sud, nommée Kōnan et qui représente vraisemblablement le Đàng Trong, présente des caractéristiques similaires, à savoir la sélection de deux villes, *Haiho* ハイホ et *Hanbomu* ハンボム, dont la première est l'une des plus importantes du territoire cartographié, et la seconde une qui a été sans doute choisie un peu aléatoirement parmi d'autres en raison de sa fréquence dans la cartographie européenne. *Haiho* est bien entendu la retranscription de Faifo, le nom de Hôi An dans les sources européennes. C'est l'une des très rares fois qu'une carte japonaise désigne directement le port où les Japonais sont venus et se sont installés en grand nombre. Cependant, c'est en s'appuyant sur des sources européennes que le cartographe a choisi de représenter Hôi An et non parce qu'il avait conscience qu'une *Nihonmachi* y avait existé. Le deuxième toponyme apparaît sous différentes formes dans la cartographie européenne mais il est très fréquent, le plus souvent sous la forme *Baubom* : il désigne Quảng Ngãi. Le port de Quy Nhơn, qui apparaît dans d'autres cartes et est situé plus au sud, était pourtant plus important, mais ces informations manquaient probablement au cartographe.

En-dehors des villes, quelques autres toponymes sont inscrits sur la côte : *Teigeresu* テイゲレス, *Komorin* コモリン et *Garudensu* ガルデンス. *Komorin* est souvent employé dans la cartographie et les livres de géographie : il désigne une « barre », parfois une baie ou un cap,

¹ Papin (2001), p.161.

² Consultables sur le site Raremaps (www.raremaps.com (1) ; www.raremaps.com (2))

dans les routiers portugais sous le nom de Comorim (probablement du nom de l'autre cap Comorim situé en Inde), et correspond à la zone de Cam Ranh¹.

Teigeresu est une île qui apparaît dans plusieurs cartes européennes sous le nom d'île du Tigre, aujourd'hui Côn Cỏ, au large du Quảng Trị. C'est l'un des points de repère les plus septentrionaux du Đàng Trong et la forme *Teigeresu* est une retranscription directe du néerlandais *tijger*, « tigre ». Cependant, cette île est plus souvent nommée dans les cartes européennes sous une autre forme, en réalité issue du japonais. En effet, elle apparaît dans la majorité des cartes sous le nom *Torisima* (ou une variante)², soit une retranscription du japonais *torashima* (« île du Tigre »). Ce nom ne serait donc pas d'origine européenne, mais japonaise : nous verrons dans les chapitres suivants que les Européens, quand ils arrivent pour la première fois au Đại Việt, utilisent très souvent du vocabulaire japonais car ils venaient du Japon. Ils utilisent parfois jusqu'aux noms de lieux que ces mêmes Japonais ont créé pendant l'ère des *shuinsen* et ce nom « île du Tigre » en est probablement un héritage. En revanche, ces détails ne figurent pas dans la carte présentée ici, qui se contente de reporter le nom néerlandais de l'île en ignorant certainement l'origine japonaise de ce nom.

Le dernier toponyme, *Garudensu*, ne désigne pas une île à proprement parler mais une zone de haut-fond ou un banc de sable, qui n'apparaît que rarement dans la cartographie. La retranscription japonaise semble correspondre au terme néerlandais *gaard*, « jardin », peut-être au pluriel (*gaarden*), ou bien au terme anglais *garden*. Ce « jardin » apparaît dans la carte de Thomas Kitchin de 1770 comme une zone au large du Champa appelée *Jardin de Holland*. On retrouve l'expression dans des sources maritimes du début du XIX^e siècle, qui confirment qu'à la date de confection de cette carte elle était usitée. Dans une lettre envoyée du H.M.S. *Grampus* le 12 janvier 1805, il est indiqué que le *Grampus* a heurté un banc de sable appelé dans la lettre « Van Holland's Garden »³, qui désigne sans conteste la même chose. Encore une fois, les raisons qui ont poussé le cartographe à sélectionner ces toponymes plutôt que d'autres nous sont inconnues.

Cette carte est donc sans conteste la plus aboutie de tout notre corpus en termes d'exactitude dans la représentation du trait de côte. C'est également celle qui est la plus fidèle aux matériaux d'origine, les cartes européennes, dans le choix de la toponymie et à l'exception des noms de royaumes, qui reprennent quant à eux la tradition géographique sino-japonaise bien ancrée au Japon à cette époque. La sélection opérée est globalement pertinente, puisque Đông Kinh et Hôi An sont représentés sur la carte, les autres toponymes ayant été choisis plus ou moins arbitrairement. Ce degré de précision n'est atteint par aucune autre carte de l'époque Edo, même dans les cartes ultérieures, ce qui confirme une fois de plus que la cartographie japonaise du monde n'a pas suivi une progression linéaire vers l'exactitude.

Les cartes du monde réalisées de la fin du XVI^e au début du XIX^e siècle présentent un point commun : elles ont été inspirées par l'essor sans précédent de la cartographie

¹ Manguin (1972), p.91. Le nom de *Comorim* serait une déformation du cham Kamlin, qui a également donné Cam Ranh.

² Par exemple dans cette carte de 1770 de Thomas Kitchin qui ôte toute ambiguïté en nommant l'île « Torisima ou I. des Tigres », disponible sur Raremaps : www.raremaps.com

³ *The Naval Chronicle...*, vol.26, p.53.

européenne, liée aux navigations des marchands, missionnaires et conquérants d'Europe occidentale. Aucune d'entre elles ne semble s'être fondée sur un seul et même modèle : elles s'appuient toutes sur un mélange de différents prototypes. Ces prototypes ne sont pas toujours strictement européens : en témoigne l'immense succès de la carte de Matteo Ricci, qui doit être considérée et analysée comme une carte sino-européenne. La coexistence de modèles concurrents explique que jusqu'à la fin de l'époque Edo, les cartes soient d'une extrême diversité ; bien que l'on puisse les répartir en multiples traditions cartographiques, elles sont difficilement réductibles à des critères très spécifiques et dépassent très souvent les frontières entre ces différentes catégories. Ces styles cartographiques ne sauraient être conçus comme des catégories rigides. Il n'y a pas d'opposition franche entre une tradition qui se voudrait moderne et scientifique et une tradition passéiste, mais un dialogue entre les deux, qui explique que des cartes de style Ricci perdurent jusqu'à la fin de l'époque Edo.

Plus important, ces cartes ne sont pas de simples copies qui se résumeraient à la traduction en *katakana* d'un prototype européen. En effet, le développement de la cartographie du monde au Japon s'est traduit par un travail de réappropriation, de réinvention et même de correction des modèles, limité logiquement à l'Asie orientale et à l'Asie du Sud-Est. Les cartographes japonais se pensaient suffisamment légitimes pour améliorer (parfois détériorer) la représentation de ces territoires que les Japonais connaissaient ou dont ils se sentaient familiers. Pour l'Asie du Sud-Est, cette familiarité ne peut s'expliquer que par l'existence du système des *shuinsen* : les voyages des Japonais ont été suffisamment nombreux et réguliers jusqu'aux années 1630 pour donner naissance à un véritable savoir japonais sur l'Asie du Sud-Est – ou *a minima* pour que les géographes japonais estiment, jusqu'au XVIII^e siècle et parfois à juste titre, que leur expertise était supérieure à celle des Européens.

Cependant, l'influence des voyages des *shuinsen* a progressivement décliné au cours de la période Edo, et les cartes ont fini par se fournir quasi-exclusivement à deux sources majeures : la carte de Matteo Ricci et ses émules d'une part, et les cartes européennes, de plus en plus perfectionnées, d'autre part. Nous ne saurions donc exagérer le rôle joué par les voyages des marchands japonais au Đai Viêt dans la représentation japonaise du Đai Viêt dans des cartes du monde. A titre de comparaison, les documents géographiques chinois, qui sont à la base de la carte de Matteo Ricci également, ont eu un rôle tout aussi, voire plus déterminant.

L'essor de cette cartographie du monde à l'européenne n'a cependant pas éclipsé des traditions cartographiques plus anciennes, à commencer par la cartographie bouddhique du monde. Cette dernière connaît une exceptionnelle vitalité au cours de l'époque Edo et se renouvelle également profondément, tout comme d'autres cartes centrées sur la Chine. La mutation de ces anciens styles cartographiques s'explique bien entendu par l'influence des cartes à l'européenne, mais les voyages maritimes des Chinois et même quelques réminiscences des navigations des *shuinsen* ont également joué un rôle dans ce renouvellement.

Chapitre V – Maintien et renouvellement des traditions cartographiques asiatiques : des représentations non réalistes du Đai Viêt et du Champa ?

L'époque d'Edo est un moment de renouvellement profond de la connaissance japonaise du monde. Si l'une de ses caractéristiques les plus marquantes est la production de portulans luso-japonais et de cartes du monde mêlant savoir-faire européen et géographie chinoise, ce renouveau passe également par la mutation des styles cartographiques plus anciens, en particulier la cartographie bouddhique. Une autre tradition est également concernée par ces transformations : les cartes de la Chine, qui continuent d'être réalisées à l'époque Edo d'après des modèles et des critères importés de Chine mais intègrent des informations nouvelles, dues aux contacts du Japon avec l'extérieur.

Ce dernier chapitre consacré à la cartographie, plus court que les précédents, exploitera un nombre restreint de cartes : onze, réparties entre les deux catégories définies ci-dessus et qui seront présentées dans chaque sous-partie. Elles témoignent toutes de l'influence profonde exercée par la cartographie européenne : elles s'en inspirent toutes plus ou moins, au niveau de la toponymie uniquement ou bien également dans le tracé des continents, si bien que certaines cartes bouddhiques ne ressemblent plus du tout aux modèles anciens centrés sur la représentation de l'Inde.

Plus intéressant encore : certaines de ces cartes puisent à un savoir issu des navigations, chinoises mais également japonaises. Au moins une d'entre elles fait explicitement référence aux voyages des Japonais en Asie du Sud-Est, alors même que son parti pris de représentation se veut fidèle à la tradition bouddhique, tout en la mettant à jour. Ainsi il serait trompeur de ne considérer ces cartes que comme le réceptacle de traditions antérieures qui s'opposeraient à la modernité incarnée par les cartes de style européen. De la même manière qu'il y a un dialogue constant entre les différents types de cartes européennes, les cartes bouddhiques et les cartes de Chine d'une part et les cartes à l'europpéenne d'autre part entretiennent des connexions et échangent des informations et des pratiques tout au long de l'époque Edo.

L'inclusion du Đai Viêt et du Champa dans ces cartes est l'un des nombreux indices du renouvellement de ces traditions cartographiques. En effet, les noms par lesquels ils sont désignés et la présence même de ces royaumes dans ces cartes rattachent indubitablement ces dernières à leur époque plutôt qu'à une tradition archaïque et dépassée. Comme les cartes précédentes, les choix de représentation de la partie orientale de la péninsule indochinoise témoignent d'une sélection éclectique de sources, mêlant géographie chinoise et européenne et connaissances issues des navigations japonaises, chinoises et européennes.

Tableau 4 : Liste des cartes bouddhiques et des cartes de la Chine analysées

Nom (français)	Nom japonais (rōmaji)	Nom japonais (kanji)	Date
CARTES BOUDDHIQUES			
Carte de Muroga			Fin du XVII ^e siècle
Carte du Jambūdvīpa	<i>Nanzenbushū no zu</i>	南瞻部洲図	Fin du XVII ^e siècle

Carte de la myriade de pays du Jambūdāvīpa [semblable] à un fruit dans la main	<i>Nanzenbushū bankoku shōka no zu</i>	南瞻部洲萬國掌菓之圖	1710
Carte esquissée de tous les pays du Jambūdāvīpa	<i>Nan'enbudai shokoku shūran no zu</i>	南瞻浮提諸國集覽之圖	1744
Carte de la myriade de pays	<i>Bankoku zu</i>	萬國圖	XVIII ^e siècle
Carte esquissée de la myriade de pays	<i>Bankoku ichiran zu</i>	萬國一覽圖	1810
Carte du Jambūdāvīpa avec une carte du palais du soleil	<i>Enbudaizu tsuketari nichigūzu</i>	閻浮提圖附日宮圖	1808
CARTES DE LA CHINE			
Carte de l'Empire des Ming	<i>Kōmei yochi no zu</i>	皇明輿地之圖	1659
Carte complète du grand Empire des Ming et des multiples pays habités avoisinants	<i>Daimin kyūhen bankoku jinseki rotei zenzu</i>	大明九邊萬國人跡路程全圖	c.1700
Aperçu de la Chine et des différents pays	<i>Chōi ichiran</i>	朝異一覽	1835
Carte des treize provinces du royaume des grands Ming	<i>Daiminkoku jūsansei no ezu</i>	大明國十三省之繪圖	1725
Carte élargie du grand Empire des Qing	<i>Daishin kōyozu</i>	大清廣輿圖	1785
Carte de la petite mer orientale de l'Asie	<i>Ajia shōtōyōzu</i>	亜細亜小東洋圖	1789

1. Đại Việt et Champa dans des cartes bouddhiques réinventées

Les premières cartes du monde réalisées au Japon n'étaient pas les cartes *nanban* ou Ricci mais des cartes bouddhiques. La vision bouddhique du monde est celle d'une terre plate et circulaire, dont le centre est le mont Meru ou Sumeru. Le principal continent a une forme de triangle inversé et correspond à l'Inde et aux territoires avoisinants : il est nommé *Jambūdāvīpa* जम्बुद्वीप en sanskrit, et *enbudai* 閻浮提 ou *senbushū* 瞻部洲 en japonais, à partir de la traduction chinoise¹. Cette représentation du monde a été précocement adoptée par les Japonais : d'après le *Nihon shoki*, l'une des plus anciennes sources japonaises, dès 657 une reproduction du mont Meru est installée à côté d'un temple de la préfecture de Nara².

La plus ancienne carte bouddhique du monde date de 1374 et est nommée *Gotenjiku zu* 五天竺圖 (Carte des cinq Indes) : elle a été réalisée par le moine Jūkai et est conservée au temple Hōryū de Nara³. Elle transmet la vision du monde partagée par les savants de l'époque en Asie orientale, à travers des données issues de textes chinois rapportant le pèlerinage en Inde du moine Xuanzang 玄奘 (629-645)⁴. Par conséquent elle ne mentionne pas du tout l'Asie du Sud-Est, qui n'apparaît dans la cartographie bouddhique qu'à partir de l'époque

¹ Cortazzi (1983), p.9.

² Unno (1994), p.371.

³ Pour une étude sur cette carte : Jamentz (2007).

⁴ Unno, *op. cit.*, p.373.

Edo : les contacts du Japon avec l'extérieur ont donc permis l'inclusion de l'Europe, de l'Amérique et de l'Afrique dans les cartes bouddhiques, mais également de l'Asie du Sud-Est.

Sept cartes seront évoquées dans cette première partie : nous traiterons tout d'abord des trois plus anciennes de notre corpus, qui sont également les plus influentes, en particulier la plus connue, la *Nanzenbushū bankoku shōka no zu* 南瞻部洲萬國掌菓之圖 (Carte de la myriade de pays du Jambūdvīpa [semblable] à un fruit dans la main) réalisée en 1710. Les cartes suivantes s'inspirent toutes plus ou moins directement de cette dernière ou se positionnent par rapport à elle. Toutes ces cartes tentent de replacer le Đai Viêt et le Champa, ainsi que le reste de l'Asie du Sud-Est, dans la géographie bouddhique dont ces territoires étaient absents auparavant.

A. Au tournant du XVIII^e siècle : une transformation profonde de la cartographie bouddhique

La carte bouddhique la plus célèbre de l'époque Edo est sans conteste la *Nanzenbushū bankoku shōka no zu*, réalisée par Zuda Rokashi 頭陀浪華子, de son nom bouddhique Hōtan 鳳譚 (1654-1738) en 1710. D'après Unno Kazutaka et Muroga Nobuo, le cartographe a eu recours à deux modèles, dont le plus ancien est la carte appartenant à la collection de Muroga. Les deux historiens l'appellent donc « carte de Muroga », mais l'Université de Kyōto, où elle est conservée, la nomme aujourd'hui *Nanzenbushū no zu* 南瞻部洲圖 (Carte du Jambūdvīpa)¹. Etant donné qu'elle précède la *Nanzenbushū bankoku shōka no zu*, elle doit dater probablement de la fin du XVII^e siècle. Comme le relèvent également les deux historiens, cette carte bouddhique est la première à opérer une mise à jour de la représentation du Jambūdvīpa en incluant l'Asie du Sud-Est². La forme générale du continent rappelle encore très fortement la *Gotenjiku zu* et les cartes qui s'en sont inspirées, mais le cartographe anonyme a décidé d'y ajouter les pays d'Asie du Sud-Est, et uniquement ces territoires. En effet, l'Europe, l'Afrique ou l'Amérique n'apparaissent pas dans cette carte. Ce choix est extrêmement significatif : le cartographe n'a décidé d'ajouter que les territoires qui étaient effectivement connus des Japonais depuis le début du siècle pour y avoir voyagé, mais pas ceux que les Japonais ne connaissaient qu'à travers les récits et documents des Européens. Unno et Muroga précisent que les noms de lieux sont identiques à ceux utilisés dans le *Ka'i tsūshō kō* de Nishikawa Joken, déjà mentionné. Nous irons plus loin en affirmant qu'il s'agit des noms utilisés dans la cartographie japonaise depuis le début du XVII^e siècle et qu'ils témoignent donc d'un savoir communément partagé dans les sphères savantes du Japon d'Edo.

Il est même fort probable que le cartographe anonyme ait eu recours à la cartographie japonaise d'inspiration européenne et non uniquement à des modèles bouddhiques pour réaliser sa carte. En effet, la représentation de l'Asie du Sud-Est, si on la compare aux cartes bouddhiques postérieures et même à une carte de style Ricci révisé telle que la *Bankoku sōkaizu*, est relativement fidèle, le détail le plus remarquable étant que la péninsule indochinoise apparaît effectivement comme une péninsule, ce qui est rarement le cas par la suite dans la cartographie bouddhique. La disposition des toponymes est suffisamment juste

¹ Consultable sur le site de l'Université de Kyōto : rmda.kulib.kyoto-u.ac.jp

² Muroga, Unno (1962), p.58.

pour permettre d'affirmer que le cartographe a cherché à retranscrire de manière réaliste ces territoires nouvellement ajoutés. Du nord au sud se succèdent l'Annam, le « Tonkin », le Kōchi et le Champa sous leurs noms habituels, et à l'ouest d'un Mékong stylisé, le Cambodge apparaît. Les trois premiers toponymes semblent être inclus dans un même ensemble, ce qui signifie que l'existence de l'entité Đai Viêt est reconnue par le cartographe. Dans ce qui semble être l'arrière-pays du Kōchi, des montagnes sont représentées sous le nom de *Kiyan yama* キヤン山 : nous ignorons à quoi elles correspondent, mais de toute évidence elles marquent la limite entre Tonkin et Kōchi (et donc Đàng Ngoài et Đàng Trong). En revanche, la justesse relative de la représentation se limite à ces territoires : au nord-ouest du Cambodge apparaissent en effet Patani, l'un des principaux ports de la péninsule malaise, ainsi que le Linyi 林邑, complètement dissocié du Champa alors que des sources aussi diverses que la carte de Matteo Ricci ou le *Ka'i tsūshō kō* de Nishikawa Joken indiquent qu'il s'agit de l'ancien nom du Champa.

D'autres indices suggèrent que le cartographe a cherché à donner une représentation réaliste du monde, à commencer par l'inclusion des distances entre les royaumes représentés et le Japon, indiquées en *ri* 里. Ces distances sont cependant inexactes : elles s'appuient elles aussi sur des sources semblables au *Ka'i tsūshō kō*. Le Đàng Ngoài/Tonkin et le Đàng Trong/Kōchi seraient tous deux à 1600 *ri*, soit 6200 km (contre 3500 et 2900 environ en réalité) et le Champa à 1660 (6500 km, contre 3500 en réalité). Le *Ka'i tsūshō kō* donne respectivement 1400, 1600 et 1700 *ri*¹.



Document 48 : Détail de la carte de Muroga (fin XVII^e ?)

¹ Comme nous l'avons souligné plus haut, on ne peut totalement rejeter la possibilité que les mesures soient ici exprimées en *li* chinois, ce qui reviendrait ici à une distance sous-évaluée.

Cette carte est donc la première à mêler données issues de l'ancienne géographie bouddhique d'une part et toponymes et informations issus des connaissances géographiques des savants japonais de son temps d'autre part. En revanche, si l'on y reconnaît aisément les territoires où les Japonais se sont rendus au XVII^e siècle, c'est moins le cas dans une autre carte très semblable, datant de la même époque et conservée dans la collection de Nanba Matsutarō, aujourd'hui exposée au musée municipal de Kobe¹. Cette carte, sans titre et appelée par défaut *Nanzenbushū no zu* comme la précédente, demeure très proche de cette dernière dans le tracé général du continent central. Son originalité est d'être la première à inclure l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, dans un souci d'exhaustivité : elles sont cependant regroupées dans le quart nord-ouest de la carte et placées assez aléatoirement. La source utilisée dans les toponymes est vraisemblablement le *Zōho ka'i tsūshō kō*, version révisée de 1708 du *Ka'i tsūshō kō*². Malgré la recherche d'une certaine exhaustivité et la mise à jour de la géographie bouddhique, cette carte s'attache moins que la précédente à l'exactitude géographique, à laquelle elle substitue la recherche de l'harmonie dans la forme³ – à l'exception du Japon, dont la forme est aisément reconnaissable, jusqu'aux provinces clairement délimitées.



**Document 49 : Détail de la *Nanzenbushū no zu*
(fin XVII^e-début XVIII^e ?)**

Ce paradoxe s'observe dans le traitement réservé à l'Asie du Sud-Est. Alors que la carte précédente restituait plus ou moins la silhouette d'une péninsule pour représenter l'Asie du Sud-Est continentale et procédait à une répartition relativement fidèle des royaumes, la forme des terres semble ici quasiment imaginaire. Il est impossible d'associer les montagnes ou les fleuves représentés à des fleuves ou montagnes réels. Nous en sommes donc réduits à analyser la toponymie, considérablement enrichie par rapport à la précédente, ainsi

que la répartition des royaumes en territoires continentaux ou en îles. La qualité du scan disponible ne permet cependant pas de déchiffrer tous les toponymes.

Par le jeu des couleurs, le Đai Viêt apparaît comme l'un des territoires de la façade orientale du Jambūdvīpa, dans le prolongement de la Chine. En effet, la Chine se démarque très nettement des autres territoires car elle est laissée en blanc ; c'est également le cas du

¹ Consultable sur le site du musée municipal de Kobe : www.kobecitymuseum.jp

² Muroga, Unno (1962), p.60.

³ *Ibid.*, p.59.

royaume viêt, qui comporte trois toponymes. Le premier est celui de Kōchi et les deux autres apparaissent, à notre connaissance pour la première fois, dans la cartographie japonaise. Le premier est Kyūshin 九眞 et le second Nichinan 日南 : ces deux toponymes étant cependant des divisions administratives datant de l'occupation chinoise de ces territoires, on utilisera de préférence leur prononciation chinoise ou vietnamienne, à savoir Jiuzhen/Cửu Chân et Rinan/Nhật Nam. Ces deux territoires étaient les commanderies les plus méridionales de l'Empire des Han, au sud du Jiaozhi/Giao Chi : Jiuzhen correspond au Thanh Hóa et au Nghệ An et Rinan au Quảng Bình, au Quảng Trị et à la région comprenant Huế (bien que la limite méridionale de la commanderie soit incertaine)¹. Le territoire qui correspondait au Rinan des Han est celui à partir duquel se forme le Linyi au II^e siècle².

Au sud des territoires qui correspondent au royaume viêt court un bras de mer imaginaire, qui semble avoir pour fonction de séparer le monde sinisé ou dans l'orbite directe de la Chine du reste de l'Asie du Sud-Est. Le Champa y est inclus, sous les noms de Linyi/Lâm Ấp, de Huanwang/Hoàn Vương 環王 et Zhanbo/Chiêm Ba 占波. Ces noms sont également d'origine chinoise : Zhanbo est une variante orthographique qui retranscrit plus fidèlement le nom originel du royaume cham. Huanwang est le nom donné par les Chinois au Champa entre le VIII^e et le IX^e siècle, période qui correspond au moment où la principauté la plus méridionale du Champa domine l'ensemble de principautés³.

Le cartographe anonyme a donc utilisé de toute évidence des ouvrages historiques et géographiques chinois pour composer sa carte, les jugeant sans doute plus pertinents que les documents européens (et même japonais !) de son époque. Si cette carte ne s'attache pas véritablement à la réalité géographique, elle a cependant joué un rôle plus important que la carte de Muroga dans la réalisation de la carte bouddhique la plus célèbre et la plus influente de l'époque Edo, la *Nanzenbushū bankoku shōka no zu*⁴.

Cette carte a été publiée en 1710 par Rokashi, fondateur du temple Kegon de Kyōto. La représentation de l'Asie centrale, de l'Inde et de la Chine est directement inspirée de la carte précédente⁵. L'aspect général des continents a cependant été modifié. La forme harmonieuse et symétrique du Jambūdvīpa dans les deux cartes précédentes a été remplacée par une forme moins régulière, bien que toujours reconnaissable et centrée sur l'Inde et la Chine avec un Japon surdimensionné. Bien que de taille extrêmement réduite, on aperçoit au nord-ouest l'Europe (un ensemble d'îles impossibles à identifier sans toponymes), l'Afrique (une île à l'ouest) et l'Amérique du sud (une île au sud-est). Cette carte suit donc la carte précédente dans sa sous-estimation de l'importance des territoires que les Européens ont portés à la connaissance des Japonais. Curieusement, les toponymes utilisés se fondent sur des sources chinoises et non sur des cartes de style Ricci, qui faisaient pourtant autorité au Japon à cette époque, ce qui semble suggérer un véritable rejet de la représentation européenne du monde de la part du moine cartographe.

¹ Baldanza (2017), p.34.

² Li (2019), p.1.

³ Lafont (2007), pp.77-80.

⁴ De nombreuses versions de la carte sont disponibles en ligne : nous avons retenu la plus détaillée et celle qui porte des annotations manuscrites. Voir cette version sur le site de David Rumsey : www.davidrumsey.com

⁵ Muroga, Unno (1962), p.62.



Document 50 : Détail de la Nanzenbushū bankoku shōka no zu (1710)

La version que nous étudions ici a été partiellement colorée et les territoires qui sont mis en valeur de cette manière n'ont pas été sélectionnés au hasard : le Japon, la Chine, mais aussi le royaume viêt. Cependant, si le Đại Việ̄t apparaît ici en couleurs, ce n'est probablement pas parce que les Japonais s'y sont rendus par le passé mais parce qu'il est, comme dans la carte précédente, associé à la Chine. C'est sans doute dans cette carte que les pays viêt sont les plus nettement dissociés du reste de l'Asie du Sud-Est : le cartographe semble avoir opéré une claire dissociation entre monde sinisé et reste du monde.

La partie consacrée au territoire viêt s'inspire fortement de la carte de Nanba : la forme du territoire est simplifiée mais la même rivière la traverse. En revanche, en termes de toponymie le cartographe a fait le choix de l'exhaustivité : il utilise à la fois Annan, Kōchi, et Tonkin, placés aléatoirement. Une seule lecture est donnée en *katakana* : *Tonkin* トンキン. Le toponyme Jiuzhen apparaît également, tiré de toute évidence de la carte de Nanba. L'originalité de cette édition de la *Nanzenbushū bankoku shōka no zu* est que des annotations en japonais à l'encre rouge ont été ajoutées après impression, particulièrement éclairantes quant aux informations dont disposait le cartographe, qui dépassent le cadre d'ouvrages géographiques chinois.

Ainsi, à côté du toponyme Kōchi, il est indiqué : « Autrefois, à l'époque où les Japonais traversaient la mer, ils s'y sont installés ; il y a là une *Nihonmachi* » (昔日本人渡海時留テ日本町一町有). Une autre note rattachée à Kōchi ajoute que ce toponyme correspond à une cité aujourd'hui appelé Kannan [Quảng Nam] (廣南ト云フ今城下ト見タリ). A côté du « Tonkin » une autre note précise : « A l'origine, même pays que Kōchi » (首ハ交趾同国也). C'est l'une des seules cartes à mentionner directement l'impact des navigations japonaises en Asie du Sud-Est, sous forme d'une note historique. Bien qu'ils n'y fassent pas souvent allusion, l'ère des *shuinsen* appartenait encore à la mémoire collective des géographes japonais au début du XVIII^e siècle.

Face au royaume viêt un archipel très dense d'îles correspond aux différents royaumes d'Asie du Sud-Est. La taille des îles semble dépendre non de leurs dimensions réelles, mais plutôt de la surface nécessaire à la disposition des toponymes utilisés pour dénommer les royaumes. Parmi eux le Siam, dont une nouvelle note à l'encre rouge indique que des Japonais s'y sont également rendus, le Cambodge, ainsi que le Champa. Contrairement aux deux autres, le cartographe a hésité sur le nom le plus pertinent à utiliser pour nommer le royaume cham et a là aussi multiplié les toponymes : « l'île » cham est donc particulièrement grande. Elle est appelée comme dans les autres cartes Zhancheng/Chiêm Thành, mais également Zhanbo, comme dans la carte précédente, ou encore Mahezhanbo 摩訶瞻波, soit une adaptation du sanskrit Mahācampā (महाचम्पा, Grand Champa), très peu usitée dans les cartes chinoises ou japonaises¹. Une autre note à l'encre rouge est associée au Champa : « [un royaume] de l'Inde du Sud [Tenjiku] soumis par le Kōchi » (南天竺内也ト云交趾仕置ス). Cet ajout indique que le cartographe connaissait le statut du Champa à son époque (ou au moins depuis la moitié du XVII^e siècle), qui est alors quasiment administré par les Nguyễn

¹ On la retrouve néanmoins dans le récit du moine Xuanzang, déjà mentionné pour son influence dans la production des premières cartes bouddhiques, le *Rapport du voyage en Occident à l'époque des Grands Tang* (*Da Tang xiyu ji* 大唐西域記).

tout en conservant ses institutions. Les récits des voyageurs chinois retranscrits à Nagasaki (les *Tōsen fūsetsu gaki* dont il sera question plus tard) mentionnent les événements menant à cette situation dans les années 1690 : il est donc possible que Hōtan ait puisé à ces sources.

Outre la carte de Nanba, un indice suggère que le cartographe se soit également inspiré de la carte de Muroga, à savoir l'inclusion de distances et de dimensions en *ri*. Cependant, ces distances ne sont pas données pour chaque royaume mais à une reprise seulement : au-dessus de l'île Champa figure l'indication « 1800 *ri* ». Étant donné que le groupe d'îles correspond à l'Asie du Sud-Est moins le Đai Viêt, et que le nombre est proche des 1600 *ri* de la carte de Muroga, il s'agit certainement de la distance, toujours aussi fantaisiste, entre le Japon et l'Asie du Sud-Est. Hōtan va cependant plus loin que ses prédécesseurs puisqu'il inclut également les dimensions de l'île Champa : selon lui, elle mesurerait 300 *ri* d'est en ouest et 1000 *ri* du nord au sud, soit 1200 sur 6000 km ! Cette taille ne peut être prise au sérieux mais les proportions rappellent en quelque sorte la forme du royaume, une bande étroite courant du nord au sud. Pour une raison inconnue, seul le Champa bénéficie de ces dimensions. Ces détails indiquent que le cartographe tente d'ancrer sa carte dans le réel et confirme que la cartographie bouddhique se construit comme une vision du monde alternative à celle proposée par les cartes de style Ricci.

L'influence de cette cartographie bouddhique reste prégnante jusqu'à la fin de l'époque Edo et même au-delà. Dans le même temps, les cartes les plus récentes tendent à se conformer de plus en plus au modèle transmis par les Européens et généralisé par les cartes Ricci et *rangaku*, au point qu'elles se distinguent de moins en moins de la vision européenne du monde.

B. Une vision du monde de plus en plus contestée : l'évolution de la cartographie bouddhique au XVIII^e et XIX^e siècle

Au cours du XVIII^e et du XIX^e siècle, la cartographie bouddhique continue d'être très populaire au Japon ; mais alors qu'au début de la période, la vision du monde défendue par la cartographie de style européen rencontrait l'opposition franche des moines bouddhistes, dans la deuxième moitié de l'époque Edo, ces derniers finissent par l'intégrer à leurs cartes. Ce processus est cependant très progressif et non-linéaire. Par conséquent, les cartes bouddhiques produites à cette époque présentent encore une très grande diversité. L'influence de la *Nanzenbushū bankoku shōka no zu* demeure importante jusqu'au XIX^e siècle. La représentation de l'Asie du Sud-Est et plus particulièrement du Đai Viêt et du Champa suit logiquement cette évolution et finit par être similaire à celle des cartes *rangaku*. Les quatre cartes que nous avons retenues reflètent cette évolution. Nous en évoquerons succinctement une cinquième, qui dépasse nos bornes chronologiques puisqu'il s'agit de la toute dernière carte bouddhique du monde produite au Japon.

La première carte de notre corpus est une héritière directe de la *Nanzenbushū bankoku shōka no zu*. C'est une version simplifiée qui a connu une grande diffusion et de multiples éditions, sous des titres différents. L'édition que nous analyserons ici est nommée *Nan'enbudai shokoku shūran no zu* 南瞻浮堤諸國集覽之圖 (Carte esquissée de tous les

pays du Jambūdvīpa) et est datée de 1744¹. Quelques différences sont à noter, outre la simplification : la taille des îles qui correspondent à l'Europe a été augmentée, alors que celle du Japon a été réduite, ce qui doit sans doute être interprété comme une correction.

De même, la représentation de l'Asie du Sud-Est a subi quelques modifications malgré la simplification. Le trait de côte et la forme des continents sont bien plus grossiers que dans la carte précédente. On observe la même distinction entre le royaume viêt, intégré à un ensemble coloré en jaune correspondant à la Chine, et le reste de l'Asie du Sud-Est, éclaté en un archipel dense et par le jeu des couleurs rattaché à l'Inde. Plus encore que dans la *Nanzenbushū bankoku shōka no zu*, le royaume viêt semble être représenté comme une simple province de la Chine, encerclée par le Yunnan à l'ouest, le Guangxi au nord et le Guangdong à l'est. Le cartographe utilise la même toponymie que Hōtan : Tonkin (en *kanji* et avec la lecture en



Document 51 : Détail de la *Nan'enbudai shokoku shūran no zu* (1744)

(en *kanji* et avec la lecture en *hiragana*), Kōchi (idem), Annan (en *hiragana* uniquement) et Jiuzhen (en *kanji* uniquement). Cependant, contrairement à la carte précédente le cartographe a procédé à une hiérarchisation des toponymes là où Hōtan se contentait de les livrer sans véritable ordre. Les noms des provinces chinoises sont en effet inclus dans un cadre blanc et c'est également le cas du « Tonkin », ce qui indique que le nom du royaume, pour le cartographe, est celui de Tonkin. Le Champa figure parmi les îles méridionales les plus proches du royaume viêt, au nord du Cambodge et du Siam, et sans la profusion d'informations de la carte de Hōtan puisqu'il est simplement appelé *Chinha*.

Cette carte a donc pour objectif de simplifier et d'accroître davantage la diffusion du modèle initié par Hōtan. Il ne s'agit donc pas d'un modèle concurrent mais de l'héritier direct de la *Nanzenbushū bankoku shōka no zu*. A la même époque cependant, d'autres cartographes décident de mêler la représentation bouddhique du monde aux modèles concurrents de leur temps. C'est le cas de Honya Hikoemon 本屋彦右衛門, auteur de la carte appelée

¹ Consultable sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp

simplement *Bankoku zu* 萬國圖 (Carte de la myriade de pays)¹, qui témoigne de l’ancrage de la géographie bouddhique dans les canons européens de la représentation du monde.



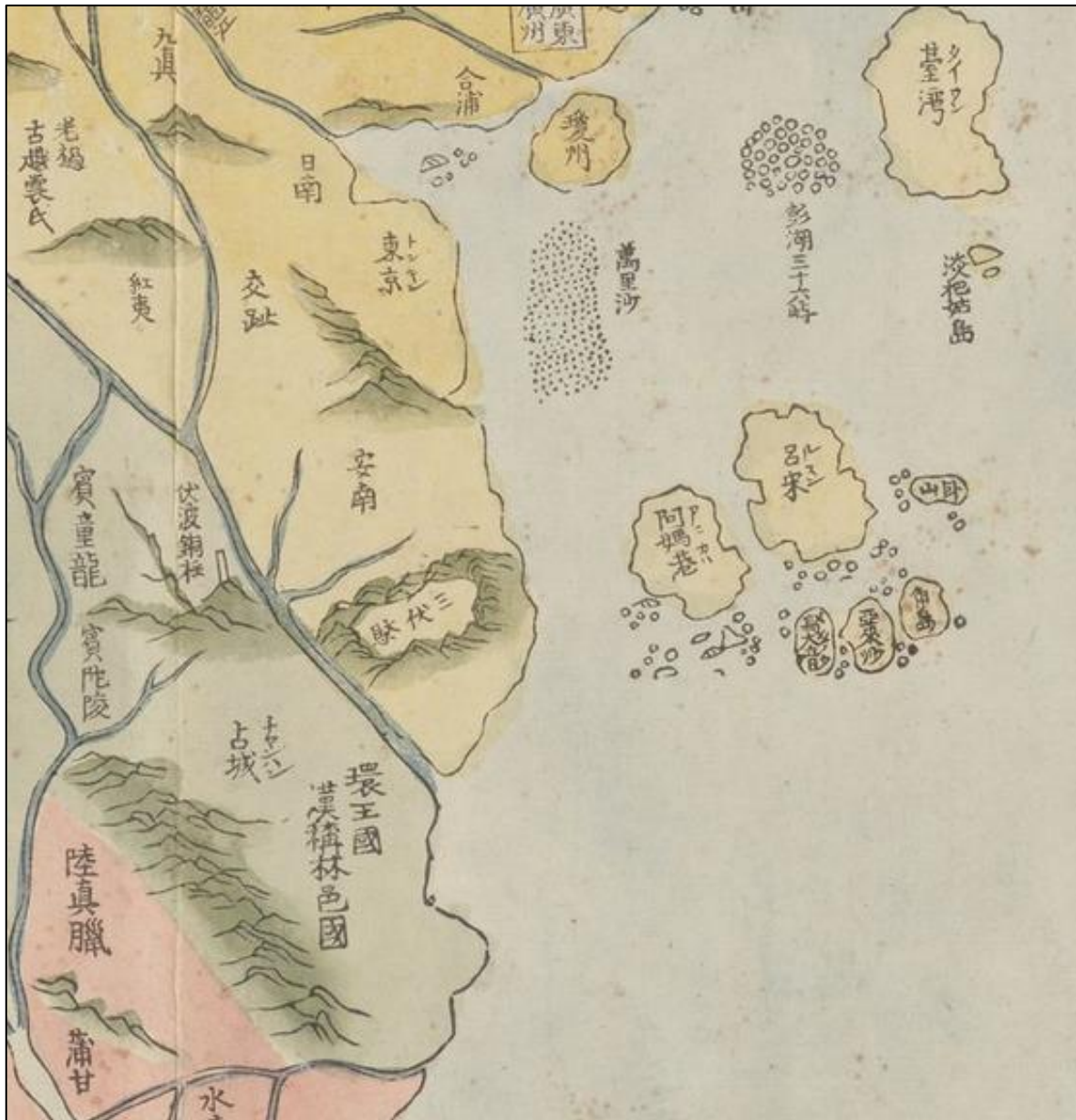
Document 52 : Détail de la *Bankoku zu*

En effet, la *Bankoku zu* est en réalité une carte de style Ricci au premier abord. C’est un planisphère, centré sur l’océan Pacifique (et donc le Japon), dans lequel on reconnaît aisément l’Amérique, l’Afrique et le continent austral, dont le tracé et les proportions ont été repris de la carte de Ricci mais de manière simplifiée. Cependant, pour la représentation de l’Asie le cartographe a préféré se fier à la tradition bouddhique : le continent asiatique est réduit à un territoire dont la forme est sans conteste celle du Jambūdvīpa bouddhique, entouré d’îles parmi lesquelles l’Asie du Sud-Est mais également l’Europe. Cette carte est donc l’exemple rare d’une connexion entre géographie bouddhique et géographie européenne qui se veut la plus réaliste et la plus conciliante entre les deux traditions cartographiques. Le Jambūdvīpa ne correspond pas ici au monde mais à l’Asie du Sud, du Sud-Est et de l’Est, soit au cœur du monde représenté par les Bouddhistes.

Dans le détail, la représentation de l’Asie du Sud-Est est encore plus simplifiée que dans la carte précédente. La Chine forme un bloc jaune nommé Kara から (l’un des noms donnés à la Chine en japonais, qui est la lecture japonaise du caractère de la dynastie Tang 唐). Dans sa partie inférieure on repère les toponymes Tonkin, Kauchi et Annan en *hiragana*. Celui de Jiuzhen a sans doute été supprimé car le cartographe avait conscience qu’il n’était plus utilisé

¹ Oda, Muroga, Unno, *op. cit.*, p.32.

à son époque. Comme dans les cartes précédentes, le Champa apparaît comme une île à proximité du continent.



Document 53 : Détail de la *Bankoku ichiran zu* (1810)

D'autres cartes ont également choisi de procéder à un croisement entre cartographie bouddhique et européenne ; cependant, là où Honya Hikoemon juxtaposait des éléments tirés de la cartographie de style Ricci et la carte de Hōtan, en 1810 Koyano Yoshiharu 古屋野意春, dans sa *Bankoku ichiran zu* 萬國一覽圖 (Carte esquissée de la myriade de pays), procède à un curieux mélange entre les deux, qui rend sa carte peu fiable mais unique en son genre¹. De son propre aveu, Koyano aurait adapté une carte hollandaise en choisissant délibérément de la simplifier car les cartes hollandaises seraient trop compliquées pour les enfants ; cette carte

¹ Consultable sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp

serait donc un support éducatif¹. Pourtant, il est évident que la *Bankoku ichiran zu* ne se contente pas de simplifier une carte hollandaise : elle modifie parfois le modèle hollandais pour lui substituer des styles de représentation inspirés directement de la carte de Hōtan ou de ses émules. L’Afrique est méconnaissable mais ressemble fortement à la manière dont le moine bouddhique l’a représentée. Koyano choisit cependant de lui attribuer des dimensions plus conformes à la réalité, c’est-à-dire proportionnelles aux autres continents. L’Europe en revanche, contrairement à la carte de Hōtan, est reconnaissable bien que là aussi considérablement simplifiée. La réduction de l’Amérique à une longue bande de terre est surprenante et ne renvoie pas plus aux cartes bouddhiques précédemment étudiées qu’aux cartes européennes.

L’Asie enfin est un mélange entre cartographie européenne et carte de Hōtan : l’Inde, l’Asie centrale et la Chine ressemblent au Jambūdvīpa de cette dernière, mais sont flanquées de la péninsule arabique à l’ouest et de l’Asie du Sud-Est, qui est représentée de manière relativement plus exacte que dans les cartes précédentes. Elle est divisée entre une péninsule et un archipel, mais qui ne ressemblent que vaguement aux territoires représentés (à part quelques rares exceptions, telles que Sumatra). Au sud de la péninsule un grand estuaire, qui s’étend à l’intérieur des terres, correspond probablement au delta du Mékong.

Comme dans les cartes précédentes, par le jeu des couleurs les territoires correspondant au Đại Việ̣t sont rattachés à la Chine, bien que l’on voie très nettement que le cartographe a tenté de représenter, certes sommairement, le golfe du Tonkin et la partie orientale de la péninsule. Koyano renoue avec la richesse toponymique de la carte de Nanba Matsutarō puisqu’il utilise, du nord au sud, les toponymes suivants : Jiuzhen, Rinan, Tonkin, Kōchi, Annan. Les noms les plus anciens et qui sont directement issus d’ouvrages géographiques chinois sont les plus septentrionaux et donc les plus proches de la Chine, ce qui est peut-être un choix délibéré. Le placement a sans doute été aléatoire pour les suivants, puisqu’Annan est le plus méridional : c’est la seule carte à le placer ainsi. Un dernier toponyme, plus surprenant, est utilisé : 三伏馱 (*Sanbuda*) qui correspond à un espace fermé par des montagnes. Ce toponyme, très peu fréquent, apparaît dans l’*Ikoku monogatari*, un document de 1658 qui regroupe 138 descriptions de pays différents, chacune assortie d’une image. Le *Sanbuda* serait d’après ce document un territoire au sud de « Kōchi », dans les montagnes, que ce dernier royaume aurait échoué à conquérir². Ce toponyme pourrait désigner les minorités des hauts-plateaux mais les indices sont trop peu nombreux pour que l’on puisse en être sûr.

Une grande rivière imaginaire sépare le monde sinisé du reste de l’Asie : au sud et à proximité de la mer le royaume cham est représenté, sous différents noms qui trahissent là aussi un souci d’exhaustivité rappelant la carte de Nanba – à moins que Koyano ne se soit directement appuyé sur celle-ci. Le Champa est renseigné sous son nom habituel de Zhancheng/Chiêm Thành 占城, avec sa lecture *Chiyanhān* en *katakana*. Le nom de Huanwang/ Hoàn Vương 環王, qui n’est utilisé que dans la carte de Nanba, apparaît également, aux côtés de l’inscription suivante : « appelé en chinois [litt. en « han »] Linyi » (漢稱林邑國). Ce détail, bien que présentant une version simplifiée de l’histoire des noms du royaume cham, signifie que Koyano ne s’est pas uniquement inspiré des cartes précédentes

¹ Muroga, Unno (1962), p.65.

² *Ikoku monogatari*, f.108.

mais qu'il connaissait bien ses sources. Le Champa est lui-même séparé du reste de l'Asie du Sud-Est par le jeu des couleurs : il appartient à l'aire colorée en vert, qui est définie par la légende comme « l'Inde orientale » (東印度). La frontière avec « l'Inde méridionale » (en rouge) est marquée par une chaîne de montagnes vraisemblablement imaginaire. Cette carte est donc finalement la carte issue de la cartographie bouddhique qui représente avec le plus de justesse l'Asie du Sud-Est, bien qu'elle continue d'en faire une partie de l'Inde ; appelée non plus ici Tenjiku, son nom habituel en japonais, mais Indo 印度, d'après un calque des langues européennes.



Document 54 : Détail de l'*Enbudaizu tsuketari nichigūzu* (1808)

Ces processus d'imbrication entre cartographies bouddhique et européennes ont cependant fini par disparaître et la cartographie bouddhique par adopter la représentation européenne du monde. Pendant un moment, les deux systèmes de représentation ont coexisté, sans se mêler comme cela avait pu être le cas auparavant. C'est le cas du rouleau intitulé *Enbudaizu tsuketari nichigūzu* 閻浮提圖附日宮圖 (Carte du Jambūdvīpa avec une carte du palais du soleil¹), réalisé par un moine, Zontō 存統, en 1808². Dans cette carte, l'*enbudai*, c'est-à-dire le Jambūdvīpa, ne ressemble plus du tout à la représentation de Hōtan. Pour ce cartographe, le Jambūdvīpa est le monde tel que les Européens le représentent, limité dans cet exemplaire à l'hémisphère oriental : Eurasie, Afrique et Océanie y sont dépeints avec fidélité, en copiant très probablement une carte de style *rangaku*. D'après Muroga et Unno cependant, Zontō niait la sphéricité de la terre³. L'*Enbudaizu tsuketari nichigūzu* fait certainement partie des cartes qui ont directement précédé la plus réussie des cartes *rangaku*, la *Shintei bankoku zenzu*, déjà mentionnée. En effet, elle n'atteint pas le degré d'exactitude de cette dernière mais est tout aussi précise.

L'Asie du Sud-Est en est un exemple éloquent : la péninsule est parfaitement reconnaissable bien que représentée moins finement. Le littoral de la partie orientale est moins courbe que dans la *Shintei bankoku zenzu* et la forme générale des territoires moins exacte. Mais c'est surtout la toponymie et la délimitation des royaumes qui incarnent le mieux cette parenté entre les deux cartes, puisqu'elles sont similaires : pour le Đai Viêt on retrouve un territoire septentrional dans lequel se concentrent les noms de Tonkin, Annam et Kōchi (là où la *Shintei* ne garde que Kōchi), et un territoire méridional qui porte le nom inattendu de Kōnan 交南 (différent du Kannan/Kōnan 廣南 habituel, comme nous l'avons précédemment exposé), et dans lequel le toponyme de Champa 占城 est inclus, soit autant de caractéristiques que l'on retrouve aussi dans la *Shintei*. L'auteur de cette dernière était néanmoins beaucoup plus sûr de lui, puisqu'il délimite plus nettement les territoires que Zontō. Enfin, l'originalité de cette carte est que son auteur y a disséminé quelques commentaires. Ainsi, une note indique que l'ancien nom du Champa est le Linyi et qu'il appartenait autrefois à « l'Inde orientale » (占城ハ古ノ林邑此地古凡テ東天竺ニ属ス). Cette note rattache sans conteste cette carte aux cartes bouddhiques et à la carte précédente qui classe le Champa de cette manière. Elle prouve que même avec une géographie directement copiée des cartes de style *rangaku*, la représentation bouddhique du monde continue d'être prégnante dans le travail des cartographes.

Cette carte possède donc des sources semblables à celles de la *Shintei bankoku zenzu*, ce qui indique qu'au tournant du XIX^e siècle, la cartographie bouddhique s'est complètement adaptée au style *rangaku* qui tend alors à prédominer et s'en est réappropriée les codes et caractéristiques. Bien qu'elle dépasse nos bornes chronologiques, nous évoquons succinctement la *Shakkyō yochizu* 釈教輿地圖 (Carte bouddhiste du monde), réalisée par Ōtomo Yoshimasa 大伴義正 en 1880, la carte qui achève le processus de relégation de la conception bouddhique du monde au rang de mythe⁴. Le choix de la projection indique sans

¹ Référence probable à la divinité du soleil Sūrya (sanskrit) / Nitten (en japonais).

² Consultable sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp

³ *Ibid.*, p.68.

⁴ Sakakibara (2018), p.122.

nul doute que cette fois, la sphéricité de la terre est reconnue. L'aspect général des continents demeure néanmoins simplifié et le tracé relativement grossier : la péninsule indochinoise en particulier est représentée comme un carré assez éloigné de sa forme véritable. La toponymie est également délibérément sommaire et du Đại Việ̄t et du Champa ne subsistent que le nom d'Annan. Ainsi, bien que rien ne rattache véritablement cette carte à la tradition bouddhique (sinon son désir de s'en éloigner), elle accuse un véritable retard en comparaison des cartes de la même époque.

Au cours de l'époque Edo la cartographie bouddhique a donc subi de profondes mutations, au point qu'elle présente une diversité formelle encore plus grande que les cartes du monde de style européen. Les premières cartes ont procédé à une mise à jour de la cartographie héritée de l'époque Kamakura en incluant l'Asie du Sud-Est, l'Afrique, l'Europe et l'Amérique, tout en défendant une vision du monde concurrente de celle promue par les cartographes de style Ricci ou *rangaku*. Elle a cependant fini par se conformer à ce qui est devenu à la fin de la période Edo une norme, jusqu'à disparaître graduellement. Son maintien jusqu'à la période Meiji reflète cependant son influence profonde et durable sur toutes les couches de la population.

Une autre tradition cartographique ayant précédé les cartes européennes, à savoir les cartes de la Chine, a subi une évolution similaire en se conformant de plus en plus à la vision européenne du monde, tout en continuant à produire des cartes inspirées de modèles plus anciens.

2. La cartographie japonaise de la Chine : un affranchissement progressif du modèle chinois ?

Au cours de la période Edo, les cartographes japonais ont également réalisé des cartes de la Chine, suivant en cela une pratique ancienne consistant à cartographier les voisins que sont la Chine et la Corée¹. Ces cartes sont, dans un premier temps, jusqu'au XVIII^e siècle, des réimpressions de cartes chinoises, héritières d'une représentation sinocentrée du monde. Par la suite, elles intègrent de plus en plus les innovations introduites par la cartographie européenne, jusqu'à inclure des données vraisemblablement issues de voyages maritimes – mais sans faire pour autant référence au temps des *shuinsen*.

Six cartes, qui peuvent être classées dans l'une ou l'autre de ces catégories, seront analysées dans cette section. Bien que centrées sur la Chine, elles nous intéressent tout particulièrement, car elles incluent les marges de l'Empire chinois ou représentent le monde entier. Par conséquent, elles incluent toutes le Đại Việ̄t/Champa, voire toute l'Asie du Sud-Est. La place qu'y occupe le royaume việ̄t dépend en grande partie de son inclusion à l'Empire par le passé, et c'est bien souvent en cette qualité qu'il apparaît sur les cartes.

¹ Unno (1994), p.429.

A. Des cartes dans la lignée de modèles chinois anciens

Jusqu'au XVIII^e siècle, les quelques cartes de la Chine réalisées au Japon sont en majorité des réimpressions de cartes chinoises contemporaines. Elles se fondent sur une représentation alors encore courante du monde qui place la Chine au centre et lui donne une place démesurée, bien plus importante encore que dans la cartographie bouddhique. Ainsi, cartographie du monde et cartographie de la Chine ne font plus qu'un, puisque la Chine semble résumer quasiment à elle seule l'étendue du monde.

La carte la plus célèbre et la plus influente est le *Da Ming hunyi tu* (« Carte amalgamée du grand Empire Ming »)¹, réalisée au tournant du XV^e siècle, à peu près au même moment que la *Kangnido*, une carte coréenne appartenant à la même tradition cartographique². Ces cartes sont des cartes du monde, dans lesquelles la Chine occupe les deux tiers de la surface cartographiée. Contrairement aux cartes bouddhiques, Europe et Afrique y apparaissent déjà, bien que leur taille soit considérablement réduite. Le Japon est reconnaissable dans la *Kangnido*, bien que placé au sud-est et mal orienté.

Bien qu'influent, ce modèle n'est pas le seul à avoir influencé la cartographie de la Chine à l'époque moderne. La première carte dont nous disposons est la plus ancienne carte de la Chine imprimée au Japon, la *Huang Ming yudi zhi tu* 皇明輿地之圖 (Carte de l'Empire des Ming, 1631)³, ou en japonais *Kōmei yochi no zu*, réalisée en 1659⁴.

Contrairement aux cartes mentionnées ci-dessus, elle ne semble pas procéder à une confusion entre cartographie du monde et cartographie de la Chine : il s'agit bel et bien d'une carte de la Chine. Le prototype qui est à l'origine de cette représentation du monde est particulièrement ancien : le *Gujin huayi quyū zongyao tu* 古今華夷區域摠要圖 (« Carte générale des territoires anciens et présents de la Chine et des pays barbares »), une carte réalisée sous les Song et incluse dans un atlas des alentours de 1100, le *Lidai dili zhizhang tu* 歷代地理指掌圖 (« Cartes géographiques faciles d'utilisation à travers les âges »)⁵, est l'exemple le plus ancien de ce mode de représentation. Dans cette carte ancienne, la forme de la Chine est sensiblement la même que dans le *Da Ming hunyi tu*.

La *Kōmei yochi no zu* (en réalité son modèle chinois) s'inscrit dans cette tradition d'une cartographie centrée sur la Chine mais améliore considérablement les contours du territoire : le littoral chinois y est davantage reconnaissable. En revanche, la Corée a une forme longiligne qui ne rappelle que très vaguement la péninsule coréenne et le Japon est réduit à une île circulaire, sans aucun effort pour tâcher d'en représenter fidèlement les contours. Ainsi, il ne semble pas que des cartographes japonais aient jugé bon, plutôt que de réimprimer à l'identique des cartes chinoises, d'en produire de nouvelles corrigeant par exemple

¹ Carte étudiée par Wang Qianjin, Hu Qisong et Liu Ruofang, *Juanben caihui daming hunyi tu yanjiu* [Une étude de la *Da ming hunyi tu*, peinte sur un rouleau de soie], Pékin, Wenwu chubanshe, 1995. Consultable via Wikimedia Commons : upload.wikimedia.org

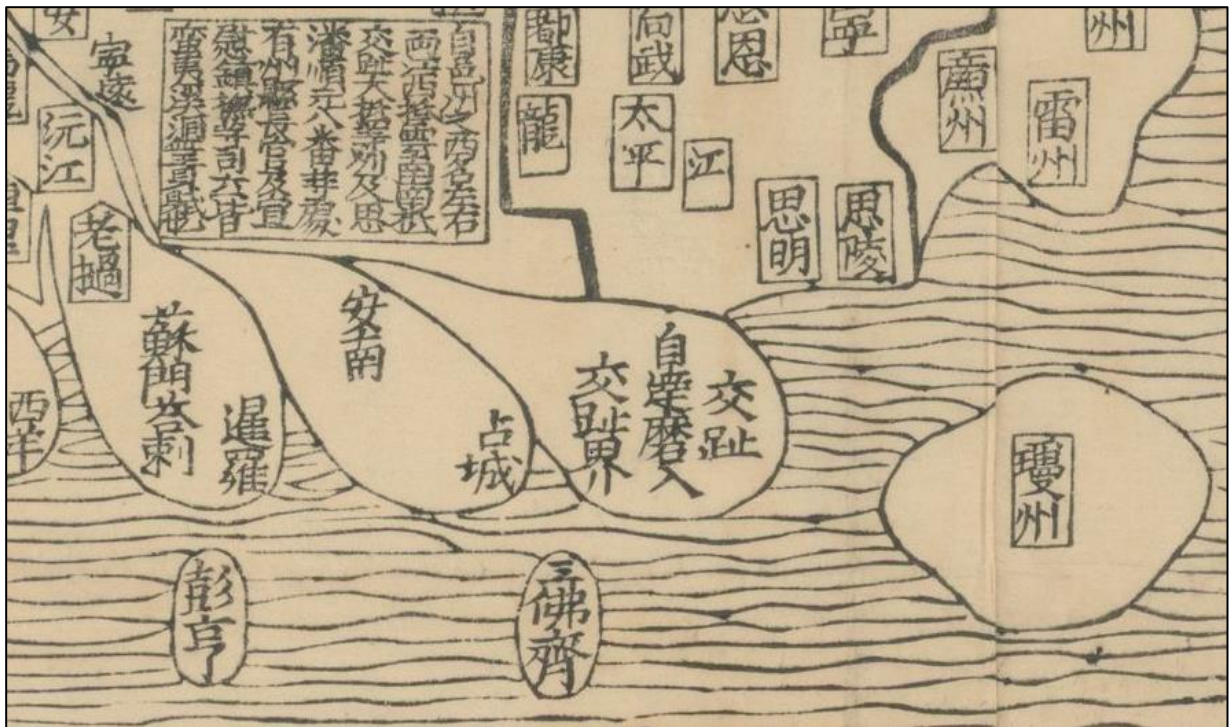
² Voir Short (2012), p.4. Consultable via Wikimedia Commons : upload.wikimedia.org

³ Unno, *op. cit.*

⁴ Consultable sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp

⁵ Unno, *op. cit.*, p.87.

l'apparence du Japon, comme cela avait été le cas dans les cartes *nanban* par rapport à leur modèle européen.



Document 55 : Détail de la *Kōmin yochi no zu* (1659)

L'Asie du Sud-Est est cantonnée aux marges méridionales de la Chine, et comme dans les cartes de l'atlas des Song mentionnées plus haut, les territoires sont juxtaposés les uns à côté des autres, sans que le cartographe ait cherché à représenter fidèlement les territoires et leurs contours. De l'est à l'ouest figurent le Kōchi, le Champa, l'Annan et le Siam.

Cette cartographie n'a donc que peu de liens avec les nouvelles connaissances acquises depuis un siècle par le Japon et témoigne de la persistance de représentations concurrentes du monde, distinctes de la vision bouddhique, au moment où la cartographie européenne commence à se répandre au Japon. Le matériau d'origine n'a subi ici aucune altération, alors que les cartographes japonais sont pourtant coutumiers des processus de réappropriation et de réécriture de leurs modèles.

C'est également le cas d'une autre carte chinoise, imprimée aux alentours de 1700 par Umehara Yahaku à partir d'une carte de Wang Junfu 王君甫 de 1663¹. Elle est nommée en japonais *Daimin kyūhen bankoku jinseki rotei zenzu* 大明九邊萬國人跡路程全圖 (Carte complète du grand Empire des Ming et des multiples pays habités avoisinants). Comme la carte précédente elle est centrée sur la Chine (bien que des territoires lointains soient représentés sous forme de cartouches au milieu de l'océan, tels que Dashi 大食, qui désigne dans les cartes plus anciennes le califat abbasside), mais contrairement à elle, elle est dessinée sous une forme moins réaliste qui rappelle beaucoup plus fortement le *Da Ming hunyi tu*.

¹ Consultable sur le site de l'Université de British Columbia : open.library.ubc.ca



Document 56 : Détail de la *Daimin kyūhen bankoku jinseki rotei zenzu* (1700)

L'Asie du Sud-Est est représentée sans recherche de réalisme géographique. Les différents pays sont représentés comme des encadrés avec un texte plus ou moins long qui comprend des données historiques et géographiques. Ces encadrés sont placés dans la mer et regroupés, semble-t-il, de manière logique. Ils apparaissent donc plus comme des encadrés informatifs renseignant le lecteur sur les marges de l'Empire que sur la représentation effective de ces territoires. Le Đại Việt y est appelé Annan et l'encadré rappelle qu'il s'agit du Jiaozhi/Kōchi/Giao Chi, appartenant anciennement à la commanderie de Jiaozhou/Giao Châu 交州, soit l'une des anciennes circonscriptions administratives ayant englobé le nord de l'actuel Vietnam et indique également que l'Annan est un pays tributaire de l'Empire. L'encadré au-dessous est consacré à Champa, royaume situé au « sud de l'Annan » et à « sept jours de Yazhou » 崖州, sur l'île de Hainan, entre autres informations. Ces indications indiquent bien que l'objectif du cartographe n'est pas de représenter les royaumes voisins de la Chine tels qu'ils sont mais d'informer le lecteur sur leur existence et de donner quelques renseignements à leur sujet, dont des indications relativement précises sur la géographie et leur emplacement.

Le soin que ces cartographes japonais ont de réimprimer les cartes chinoises et donc de produire des copies conformes est un signe du rayonnement intellectuel et scientifique de la Chine au Japon, dont le savoir-faire et la vision du monde semblent être considérés comme tout aussi légitimes que les innovations apportées par les cartes européennes.

Cette représentation du monde a survécu à la généralisation de la cartographie européenne, en Chine comme au Japon, et au-delà du XVIII^e siècle. En effet, une carte nommée *Chōi ichiran* 朝異一覽 (Aperçu de la Chine et des différents pays), imprimée en

1835, continue de transmettre une vision similaire¹. Contrairement aux cartes précédentes, il ne s'agit pas d'une réimpression de carte chinoise, mais bel et bien d'une carte conçue par un cartographe japonais d'après ces modèles chinois.



Document 57 : Détail de la *Chōi ichiran*

La Chine occupe ici encore les deux tiers de la carte et sa forme rappelle très fortement les cartes ci-dessus, tandis que l’Afrique et l’Amérique n’apparaissent pas du tout et que l’Europe est réduite à sept petites îles au sud-ouest. Cependant, l’utilisation de distances en *ri* par le cartographe montre que le choix de représentation ne se veut pas nécessairement

¹ Consultable sur le site de l’Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp

réaliste. Ces îles sont dessinées à proximité de l'Inde méridionale mais le cartographe indique qu'elles sont en réalité à « 9000 *ri* » (~35000 km¹) de l'Inde du sud. Rien ne permet de savoir en revanche si la forme de ces territoires et la minimisation de leur importance est ici aussi une représentation symbolique. Sans surprise, le Japon est par contraste de taille surdimensionnée. Il l'est cependant encore moins que les Ryūkyū, l'actuel archipel d'Okinawa, qui est presque aussi grand que le Japon ! L'Inde quant à elle, qui occupe pourtant la partie centrale dans la cartographie bouddhique, n'est plus que la périphérie occidentale d'une Chine immense.

Dans une telle configuration spatiale, l'Asie du Sud-Est n'est donc pas représentée de manière réaliste mais elle occupe une place cohérente au regard des partis-pris de représentation. Elle est éclatée en de multiples territoires insulaires, entre l'Inde du Sud et le sud de la Chine ; ces archipels ne comportent d'ailleurs pas que des territoires appartenant à l'Asie du Sud-Est, puisque l'on y aperçoit, entre autres, le Bengale. Représenter l'Asie du Sud-Est, soit la périphérie directe de la Chine, sous forme d'îles, rappelle la cartographie bouddhique mais également la cartographie ancienne de la Chine, qui a coutume depuis les Song de représenter les tributaires du sud comme des îles de la mer méridionale (à l'exception du Đai Việt).

Les pays placés de la manière la plus cohérente par rapport à la disposition générale des territoires sont le Đai Việt et le Cambodge. En effet, entre le Yunnan et l'Inde méridionale, trois grandes îles sont dessinées : le Tonkin, le Kōchi et le Cambodge. Le cartographe semble avoir considéré qu'ils s'agissaient effectivement d'îles puisqu'il donne leur circonférence (respectivement 500, 800 et 800 *ri*). Comme dans d'autres types de carte, leur distance vis-à-vis du Japon est également donnée : 1200 *ri* [4800 km] pour le Kōchi, 2000 pour le Cambodge. Directement au sud, un archipel composé d'îles plus petites et compactes regroupe des territoires aussi divers que le Bengale, Pegu ou le Laos ; il faut aller plus au sud encore pour trouver Java (sous le nom de *Jagatara*). Curieusement, le Siam, le Champa et Luzon sont quant à eux repoussés bien plus à l'est, dans un autre amas d'îles (parmi lesquelles Taiwan et Macao) et avec une disposition qui semble presque aléatoire. Le Champa est une des plus grandes îles (mille *ri* de circonférence) et bénéficie d'un commentaire spécifique. Il est défini comme un pays de *nanban* (ce qui confirme l'utilisation de l'expression de « barbares du sud » pour des territoires d'Asie du Sud-Est) qui ferait partie des pays tributaires des Qing, ce qui à l'époque de la réalisation de la carte n'est plus le cas. D'une part, le Champa n'existe plus en 1835, mais d'autre part, même si l'on considère que les données dont dispose le cartographe sont plus anciennes, le Champa n'envoie plus de tribut en Chine après 1543².

Cette carte est donc la seule à procéder à un tel éclatement de l'Asie du Sud-Est entre différentes îles, dans un ordre hasardeux et réparties parfois très loin les unes des autres. Elle témoigne néanmoins, dans le Japon de la fin de l'époque Edo, du maintien des anciens systèmes de représentation du monde en dépit de la généralisation des cartes de type *rangaku*.

Pourtant, dès le XVIII^e siècle, les cartes de la Chine réalisées au Japon ont connu une évolution sensible qui a consisté à replacer l'Empire chinois dans la cartographie européenne

¹ Ou environ 5000, si l'on considère qu'en tant que carte probablement fondée sur un modèle chinois, elle utilise les mesures indiquées par les Chinois, pour lesquels le *li* équivaut à 400-600 m selon la période.

² Lafont (2007), p.100.

du monde. Il en résulte des cartes qui, en étant centrées sur la Chine en restituent l'importance et l'immensité, mais sans donner l'impression que l'étendue du monde se limite à la Chine.

B. Une cartographie japonaise de la Chine à mi-chemin entre modèles anciens et représentation européenne du monde

Au moment où les cartes de style Ricci et les cartes de style *rangaku* représentaient deux styles de représentation européenne du monde concurrents, une partie des cartes de la Chine se sont dans une certaine mesure affranchies des canons de la cartographie chinoise importée jusque lors et diffusée sous forme de réimpressions. Elles ont été réalisées par des Japonais au lieu d'être diffusées telles quelles, ce qui implique un travail de réappropriation minimal, qui contrairement à la *Chōi ichiran*, semble donner plus d'importance au critère du réalisme géographique. Cependant, la représentation du Đai Việt et du Champa, en tant que marges de l'Empire, ne bénéficient pas nécessairement de cet effort de réalisme.

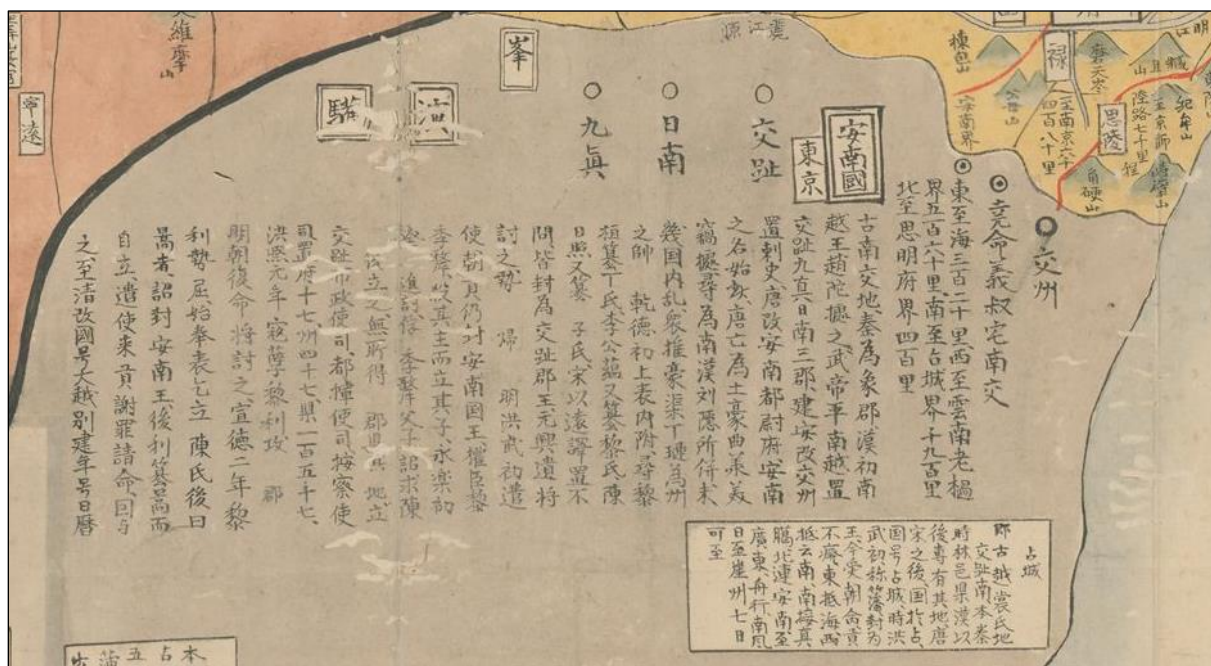
La première carte de notre corpus est la *Daiminkoku jūsansei no ezu* 大明國十三省之繪圖 (Carte des treize provinces du royaume des grands Ming) publiée par Suharaya Mōhei 須原屋茂兵衛 en 1725¹. La forme générale de la Chine rappelle encore assez fortement la *Kōmin yochi no zu*, soit les critères utilisés dans les cartes chinoises depuis les Song. Cependant, il est désormais évident que l'Empire n'est qu'une partie d'un continent dont l'étendue dépasse les marges de la carte, ce qui était moins clair dans les cartes précédentes. Quant aux marges de l'Empire, leur forme est quant à elle réaliste : on repère ainsi le tracé caractéristique du littoral du Đàng Ngoài au sud-ouest du Guangdong. Le Japon est également à jour et conforme à la cartographie européenne de l'époque. En revanche, de manière surprenante, la Corée n'apparaît pas comme une péninsule, alors que c'est le cas dans la grande majorité des cartes de l'époque.



Document 58 : Détail de la *Daiminkoku jūsansei no ezu* (1725)

¹ Oda, Muroga, Unno (1975), pp.38-39 ; autre version non colorée consultable sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp De manière assez remarquable, l'auteur fait référence aux Ming et non aux Qing qui règnent pourtant effectivement à ce moment, ce qui n'est pas le cas de toutes les cartes réalisées à cette époque.

La disposition des royaumes d'Asie du Sud-Est quant à elle rappelle très fortement les cartes précédentes dans la mesure où elle reprend leur méthode : les toponymes sont juxtaposés sur un axe est-ouest, sans lien avec leur emplacement véritable. Cependant, dans le même temps, cette disposition se veut réaliste puisque le cartographe donne des indications sur leur emplacement. On retrouve ainsi, d'est en ouest, premièrement, au niveau du littoral, le Kōchi qui est localisé à 1100 *ri* du Japon puis l'Annan. Plus à l'ouest une rivière coule du nord-ouest au sud-est, et une légende indique curieusement : « au sud de cette rivière [se trouve ?] le pays de Kōchi » (川之南交趾國), suggérant par là que la mention du Kōchi plus à l'ouest était une note informative et non l'indication de son emplacement. En-dehors de ces toponymes généraux et classiques, le cartographe a curieusement recours à des noms plus précis issus sans doute d'ouvrages géographiques (chinois ?), tels que celui de Thủy Vĩ 水尾, un district de l'actuelle province de Lào Cai, dont il précise qu'il « fait partie du Kōchi » (水尾州交趾之内). Le Champa apparaît quant à lui beaucoup plus à l'ouest, mais sous une forme inédite : il est associé à un toponyme d'origine chinoise, le territoire de Mubang 木邦甸, qui désigne une circonscription administrative des Ming dans l'actuel État shan de Birmanie, et dont le cartographe nous dit qu'il « fait partie du Champa ». Le Champa est appelé sous son nom habituel de 占城, mais une lecture rare est donnée pour ces caractères : *Senjiyau* センジャウ, soit Senjō, qui n'est en réalité que la lecture japonaise de base des deux caractères 占 et 城. Alors que d'ordinaire, ces caractères sont accompagnés de la lecture *Chanhan* ou *Chanha* qui retranscrit fidèlement le nom réel du royaume, le cartographe donne ici une lecture trahissant sa méconnaissance du nom véritable du royaume. Ce serait la preuve qu'il n'a consulté aucune carte de style européen représentant l'Asie du Sud-Est, où qu'il ne leur a pas accordé suffisamment de crédit.



Document 59 : Détail de la *Daishin kōyozu* (1785)

Cette carte est donc encore très proche de son modèle chinois malgré de véritables progrès en termes de délimitation de l'Empire chinois et de son inscription dans une

géographie plus large et en phase avec les innovations de son époque. D'autres cartes vont, par la suite, aller plus loin dans l'amélioration de la représentation de la Chine. C'est le cas de la *Daishin kōyozu* 大清廣輿圖 (Carte élargie du grand Empire des Qing) réalisée par Nagakubo Sekisui en 1785¹. Plus encore que les cartes précédentes, elle se concentre sur la Chine : ni le Japon, ni la Corée n'y apparaissent. Elle est de plus extrêmement détaillée et le trait de côte est plus soigné : c'est le cas de Hainan par exemple, qui est bien plus reconnaissable que dans la carte précédente. Certaines zones hors de la Chine sont cartographiées, à savoir l'Asie centrale et une partie de la Sibérie. L'absence de *katakana* suggère peut-être une copie à l'identique d'une carte chinoise contemporaine.

L'Asie du Sud-Est quant à elle n'est pas cartographiée à proprement parler : elle est incluse dans la carte exactement comme dans la *Daimin kyūhen bankoku jinseki rotei zenzu* étudiée plus tôt, c'est-à-dire sous forme d'encadrés informatifs qui renseignent le lecteur sur les marges méridionales de l'Empire. Le Đạì Việ̀t, sans doute en tant que royaume frontalier, bénéficie du commentaire le plus détaillé. Le cartographe semble considérer que son nom est Annan, puisque c'est le seul toponyme à être doublement encadré et à se distinguer des autres. Le nom de Tonkin lui est accolé dans un cadre simple, ce qui peut signifier, pour Nagakubo, que c'est un nom alternatif au royaume ou une partie de celui-ci. Les autres toponymes employés font référence aux circonscriptions administratives du temps de la conquête chinoise, ce qui rappelle l'influence durable de la géographie historique chinoise dans la réalisation de ce type de cartes. Celui de Jiaozhi/Kōchi est ainsi mis au même niveau que ceux, déjà rencontrés dans la cartographie bouddhique, de Rinan et de Jiuzhen (les commanderies les plus méridionales de l'Empire, englobant l'actuel centre Vietnam), ce qui indique, de notre point de vue, que le nom de Kōchi ne désigne pas tant ici le domaine des Nguyễn, comme c'est le cas dans la cartographie de style européen, que la circonscription administrative chinoise. Le commentaire historique qui décrit le Đạì Việ̀t est précédé d'un dernier toponyme, celui de Jiaozhou (ch.)/Giao Châu (v.), rarement utilisé par les Japonais mais que l'on retrouve dans la *Daimin kyūhen*, dont cette carte semble bel et bien être une version actualisée. Le Jiaozhou est le nom donné par les Han au III^e siècle à toute la partie méridionale de l'Empire : Guangdong, Guangxi et nord de l'actuel Vietnam, soit les territoires correspondant au royaume de Nam Việ̀t fondé par le général chinois Zhao Tuo en -206 et conquis par les Han en -111². Le commentaire explicite ces données en indiquant par quels territoires le royaume est borné aux quatre points cardinaux et en effectuant un rappel historique particulièrement détaillé. En effet, c'est toute l'histoire des pays việ̀t qui est ici exposée, de la conquête du Nam Việ̀t de Zhao Tuo par les Han jusqu'à la dynastie des Lê, en passant par les dynasties successives. Mais le plus surprenant est sans doute l'apparition du nom de Đạì Việ̀t, qui n'est pourtant jamais employé en-dehors du pays, et dont le cartographe nous dit que c'est le nom du royaume à l'époque des Qing. Pourtant, Nagakubo reste fidèle aux conventions cartographiques de son temps et ne fait pas apparaître ce nom en tant que toponyme. De même, il n'est question ni des Trịn̄h, ni des Nguyễn, ce qui indique l'utilisation de sources historiques mais vraisemblablement pas de documents plus récents.

¹ Consultable sur le site de l'Université de Yokohama : www-user.yokohama-cu.ac.jp

² Taylor (2013), p.30.

Juste en-dessous, le Champa bénéficie lui aussi d'un commentaire historique, plus court néanmoins, qui indique qu'il correspond à la « préfecture » de Linyi, qu'il prend le nom de Champa (Zhancheng/Chiêm Thành 占城) après les Tang et les Song et devient tributaire sous les Ming. Le commentaire s'achève exactement comme dans la *Daimin kyūhen*, en indiquant qu'en partant du Guangdong et en passant par Yazhou, à Hainan, on arrive au Champa en sept jours, ce qui indique probablement la consultation de la carte de Wang Chunfu par le cartographe. Celui-ci n'indique pas que le Champa a été placé sous la tutelle plus ou moins directe des Nguyễn au XVIII^e siècle, ce qui prouve une fois de plus que Nagakubo n'a pas eu recours à des documents contemporains.

Cette carte se présente donc comme l'héritière d'un savoir géographique à la fois ancien et précis. Nagakubo Sekisui a réalisé une carte Ricci à la même époque (1788) dont il a déjà été question, ce qui indique qu'il avait également une bonne connaissance de la représentation européenne du monde et qu'il y adhérerait certainement. Qu'un même cartographe puisse se livrer à des exercices aussi différents prouve que ces différentes représentations du monde ne s'excluaient pas mutuellement.

Nous achevons cette analyse de la cartographie japonaise à l'époque Edo et de la place qu'elle accorde au Đại Việt et au Champa par un document original mais qui s'inscrit dans la tradition évoquée dans cette partie, à savoir un atlas historique de la Chine réalisé lui aussi par le prolifique Nagakubo Sekisui en 1789. Le *Tōdo rekidai shūgun enkaku chizu* 唐土歷代州郡沿革地圖 (« Cartes historiques des commanderies et provinces successives du territoire chinois ») regroupe douze cartes de la Chine et une carte de l'Asie orientale qui comporte des indications inédites jusque lors dans les cartes japonaises¹.

Nous n'analyserons pas les douze cartes mais nous contenterons de souligner leur diversité : elles comprennent une carte des voies de communication dans l'Empire des Qing, qui indique les distances entre les principales villes chinoises et « l'Annan », puis une série de cartes représentant des périodes de l'histoire chinoise (le Yu gong et les neuf provinces, les Zhou, la période des Printemps et Automnes, les Royaumes combattants, les Qin, les Han occidentaux, les Han orientaux, les Trois royaumes, les deux Jin et les dynasties du nord et du sud, les Tang, les Ming), dans lesquelles la représentation du Đại Việt va du Nam Việt de Zhao Tuo au « royaume d'Annan » sous les Ming.

Dans cet atlas c'est la dernière carte qui présente le plus d'intérêt : l'*Ajia shōtōyōzu* 亜細亜小東洋圖 (Carte de la petite mer orientale de l'Asie). L'objectif est visiblement d'intégrer la Chine à une cartographie réaliste de l'Asie, dans laquelle sa place (et sa taille) réelle serait respectée. En même temps, Nagakubo Sekisui cherche à mettre en avant le Japon et montrer son importance à l'échelle régionale. Le résultat est que la taille de la Chine est considérablement sous-estimée, en particulier par rapport à un Japon disproportionné. Si le cartographe reconnaît l'importance historique de la Chine en lui dédiant un atlas, de toute évidence il récuse l'organisation sinocentrée de l'Asie. Son travail incarne très bien l'évolution du Japon d'Edo vers un ordre nipponcentré : l'échelle de la carte n'a pas été choisie au hasard et permet de mettre le Japon au centre.

¹ Atlas conservé notamment à la bibliothèque de la Diète : dl.ndl.go.jp



Document 60 : Détail de l'*Ajia shōtōyōzu* (*Tōdo rekidai shūgun enkaku chizu*, 1789)

Nagakubo s'appuie donc sur les innovations apportées par la cartographie européenne (il emploie d'ailleurs le terme d'Asie) pour proposer une vision japonaise du monde. En revanche, le style rappelle des cartes plus anciennes : le tracé des côtes est assez sommaire, en particulier en ce qui concerne l'Asie du Sud-Est. Cette dernière est réduite à la partie orientale de la péninsule (et aux Philippines), mais sa forme est elle aussi simplifiée. En revanche, le Đại Việt, sous le nom habituel d'Annan, a droit à un traitement de faveur puisqu'il est clairement délimité et coloré, exactement comme la Chine, le Japon et la Corée. Nagakubo Sekisui réalise donc une carte de l'Asie orientale dont le Japon est le centre mais qui met en valeur les pays sinisés exclusivement, y compris le Đại Việt.

Le royaume « d'Annan » est identifié via plusieurs toponymes, dont certains sont inédits dans la cartographie japonaise. Il est divisé par une rivière en son centre : au nord figurent les toponymes habituels d'Annan, de Tonkin et de Kōchi, qui semblent hiérarchisés dans cet ordre. Au sud en revanche apparaissent divers toponymes inédits, dont deux anciens noms de provinces : Hoan Châu 驩州 et Diễn Châu 演州, qui datent de l'époque des Tang et deviennent par la suite le Nghệ An. Leur présence sur la carte s'explique par l'utilisation de sources historiques datant des Tang, ce qu'un commentaire inscrit à l'est de la péninsule

suggère également. Enfin, cette carte est la seule de tout notre corpus à mentionner Hôi An 會安 sous son nom vietnamien. Le port est représenté au débouché de la rivière, avec un figuré ponctuel.

L'utilisation inédite de ces toponymes s'explique aisément à la lecture du commentaire ajouté par le cartographe : « Autrefois, Fujiwara no Kiyokawa et Abe no Nakamaro ont fait naufrage ici. Au cours de l'ère Meiwa, six marins d'Isohara, [dans la ville] de Mito, ont également dérivé jusqu'ici. » (昔藤原清河阿部仲麻呂漂着此/明和中水戸磯原舟人六人亦漂流) Il a été question du premier événement dans une note en introduction, à savoir le naufrage des deux lettrés et administrateurs japonais de l'Empire Tang en 753 en Annam : Abe no Nakamaro finirait même par en devenir le gouverneur. La mention de cet épisode et l'inclusion des provinces de Hoan Châu et Diên Châu confirment le recours à des sources datant de l'époque des Tang.

En revanche, l'autre commentaire relève de l'actualité récente : en 1765, des marins de la province de Hitachi, dont la principale ville était Mito, ont effectivement fait naufrage au Đại Việt, et ne sont rentrés au Japon qu'en 1767. Ils sont passés par Hôi An et leur voyage a fait l'objet d'une relation, l'*Annankoku hyōryū monogatari* 安南國漂流物語¹. C'est très certainement dans cet ouvrage que Nagakubo a pris connaissance du nom de Hôi An, plutôt que dans de potentielles interactions avec des navigateurs chinois ou des personnes en ayant rencontré. Néanmoins, sur ce point précis, le cartographe produit donc une des informations les plus fidèles sur la géographie du Đại Việt.

Nagakubo Sekisui a donc cru bon d'inscrire ces territoires dans leurs relations avec le Japon en mentionnant les Japonais qui y ont fait naufrage. La question des naufragés intéressait beaucoup les Japonais à l'époque Edo, puisqu'il s'agissait des seuls Japonais (en-dehors des marchands de Tsushima) à s'aventurer, malgré eux, vers le continent. C'est sans doute en raison de cet intérêt que Nagakubo mentionne ces événements. En revanche, aucune référence n'est faite aux relations économiques et diplomatiques du siècle précédent, autrement plus significatives. En comparaison, le traitement réservé aux quelques pays d'Asie du Sud-Est mentionnés est sommaire : c'est le cas du Champa, qui apparaît sous son nom habituel et celui de Linyi, sans plus de précisions.

Cette carte présente donc l'intérêt de concilier diverses approches cartographiques qui ont été au cœur de ce travail de recherche : les influences européennes, le placement du Japon au centre du monde, l'attachement aux sources géographiques chinoises et un souci d'inscription de cette cartographie dans le temps présent comme passé.

La cartographie bouddhique et la cartographie japonaise de la Chine constituent deux styles cartographiques anciens, bien antérieurs à l'époque moderne, qui sont restés très influents au Japon à l'époque Edo, et ce malgré la progression remarquable de la cartographie de style européen à la même époque. Ils ont représenté des visions du monde concurrentes, en particulier la vision bouddhique défendue par des moines-cartographes, ou bien complémentaires, qui expliquent la grande diversité de la cartographie japonaise dans son ensemble. Certaines de ces cartes se distinguent très nettement et fortement des cartes de style

¹ Muramatsu-Gaspardone (1933), p.49.

Ricci ou *rangaku* : leurs auteurs croyaient-ils réellement que le monde était tel qu'ils le représentaient, et non comme Matteo Ricci ou les autres Européens le dépeignaient ? C'est sans doute le cas de certains d'entre eux, mais d'autres ont préféré livrer une vision personnelle et symbolique du monde, dans laquelle les distances ne sont pas représentées de manière mathématique et la taille des différents pays n'est pas respectée, ce qui indique que le critère du réalisme géographique n'est pas toujours pertinent pour analyser la cartographie japonaise de l'époque moderne.

Quoiqu'il en soit, le Đai Viêt, le Champa et le reste de l'Asie du Sud-Est occupent dans cette tradition historiographique une place bien différente de celle occupée dans les autres cartes. Dans ces dernières, leur présence et leur forme dépendaient de la bonne ou mauvaise connaissance que leurs auteurs avaient de ces territoires à leur époque, alors que dans le cas présent, c'est majoritairement leur importance dans les sources géographiques chinoises convoquées qui détermine la manière dont ils sont représentés. S'il paraît loin, le souvenir des relations récentes du Japon avec ces territoires n'a pas non plus entièrement disparu : la plus célèbre des cartes bouddhiques de l'époque Edo, la *Nanzenbushū bankoku shōka no zu*, parvient à mêler représentation bouddhique, toponymie chinoise ancienne et références aux *Nihonmachi* d'Asie du Sud-Est, confirmant par-là que même les styles cartographiques les plus anciens sont parvenus à répondre, à leur manière, aux défis imposés par l'ouverture du Japon au monde extérieur.

L'époque Edo correspond, au Japon, à un développement et une diversification sans précédent de la cartographie. Les contacts avec les Européens ont initié la naissance d'une cartographie japonaise du monde entièrement nouvelle, qui reprend les principaux modèles et les plus célèbres cartes européennes de son temps tout en cherchant à les améliorer. Il n'est en effet pas question de copier, mais bien davantage de se réapproprier le matériau originel, non seulement pour réaffirmer la place du Japon dans ce monde qui est nouveau pour les Japonais, mais également par souci d'exactitude. En effet, grâce à leur savoir-faire dans la cartographie du Japon ainsi qu'à leurs contacts croissants avec le monde extérieur et en particulier l'Asie du Sud-Est, les Japonais disposaient de connaissances propres sur le monde, parfois inédites, et n'ont pas hésité à les intégrer à leurs cartes en modifiant le matériau d'origine.

Les portulans sont, sans aucun doute, les documents qui ont le plus bénéficié de cette connexion entre savoir-faire européen, japonais et chinois. Les cartes nautiques sont à l'origine des cartes européennes que les Japonais remplissent avec une toponymie parfois copiée de la source européenne et parfois issue des voyages effectués en Asie du Sud-Est. Ces voyages qui ont considérablement enrichi les connaissances et la vision des Japonais sur le monde ont eu une influence qui a perduré au-delà des portulans puisqu'on les retrouve jusque dans des croquis réalisés par des fonctionnaires du *bakufu* au cœur de l'époque Edo.

Les sources d'influence plus anciennes que sont le bouddhisme et la géographie chinoise ont également joué un rôle majeur. Jusqu'à la fin de la période Edo, la représentation bouddhique du monde a été non seulement perpétuée par de multiples cartographes mais a également connu des processus de réécriture, de réinvention et d'intégration des connaissances européennes. L'importation de cartes chinoises n'a pas entravé ce processus de renouveau intellectuel, d'autant plus que certaines de ces cartes chinoises étaient signées d'un certain Li Madou (soit le nom chinois de Matteo Ricci). Le recours au modèle chinois n'a donc pas nécessairement signifié la perpétuation d'une représentation archaïque et dépassée du monde.

Dans ce contexte de véritable effervescence intellectuelle, il ne fait aucun doute que les Japonais ont amélioré leur connaissance de l'Asie du Sud-Est en général, et du Đại Việ̣t et du Champa en particulier. Les cartes nautiques ont été les supports les plus importants dans l'acquisition d'une connaissance précise des territoires, des routes de commerce et des villes de la péninsule indochinoise. Cependant, ces documents sont restés cantonnés à une catégorie spécifique d'acteurs : les marchands et navigateurs puis leurs familles ou certains individus qui ont pris soin de les conserver. Ce sont davantage les cartes de style Ricci ou *rangaku*, grâce à leur diffusion bien plus large, qui ont permis de donner à une partie de la population japonaise une vision et une conception pérenne de l'Asie du Sud-Est, de sa forme, de son organisation et de ses relations avec le Japon. Le savoir-faire transmis par l'intermédiaire des cartographes japonais était donc général et souvent inexact, que ce soit dans le tracé des continents ou le choix de la toponymie. La masse d'informations et de connaissances acquises par les Japonais durant leurs voyages au début du XVII^e siècle n'a finalement eu qu'un impact très modéré sur les cartes les plus influentes – et par extension sur les représentations que les Japonais de l'époque Edo se faisaient du monde.

Pour autant, l'influence limitée de ces voyages sur le long terme dans l'imaginaire collectif des lettrés et de la population japonaise ne doit pas conduire à sous-estimer leur importance historique. Le XVII^e siècle a constitué une période d'interactions intenses et

multiples avec l'Asie du Sud-Est, dont le Đại Việt a été l'un des terrains de prédilection. Le territoire gouverné par les Nguyễn en particulier, le Đàng Trong, a été parmi les premiers à ouvrir des relations avec le Japon et l'un des seuls à maintenir des contacts réguliers avec ses autorités, jusqu'en 1635 et au-delà. Quant au Đàng Ngoài des Trịnh, il a également fait partie des partenaires réguliers du *bakufu* et des marchands japonais. Ces relations qui atteignent leur apogée au cours de l'ère des *shuinsen* puisent dans des contacts mal connus, noués à la fin du XVI^e siècle, et ne s'évanouissent pas au moment de l'abolition du système des *shuinsen* mais se poursuivent sous de nouvelles formes, dont la cartographie demeure l'un des témoignages. La naissance, l'apogée et le déclin relatif de ces interactions entre le Japon, le Đại Việt et le Champa font l'objet de la section suivante. Il y est question d'échanges commerciaux et de relations diplomatiques, de marchands et de pirates, de fonctionnaires et d'intermédiaires. Plus encore que la cartographie, ces acteurs et ces thématiques permettent de mesurer l'importance de la rencontre entre Japonais, Viêt, Chinois et Européens et de l'établissement de relations qui constituent, malgré leur brièveté, un moment historique de premier plan pour le Japon comme pour le Đại Việt.

Des partenaires privilégiés ? Circulations, diplomatie et réseaux marchands entre le Japon, le Đại Việt et le Champa

Le meilleur moyen d'observer et de mesurer l'ampleur de la connexion Japon-Đại Việt/Champa est d'analyser les relations nouées entre les différents États en présence, tant du point de vue du commerce que de celui de la diplomatie et de leurs institutions. Les relations extérieures du Japon sont fondées sur un entremêlement constant entre commerce et diplomatie¹, qui correspond également à la vision que Chinois, Coréens et Viêt se font des relations extérieures², et plus généralement à la pratique de la diplomatie à l'époque moderne³. La particularité de la période étudiée est qu'elle correspond, au Japon, à une prise en main et une institutionnalisation de la gestion du commerce extérieur par l'État, dont la principale manifestation est l'émission de licences de voyage ou *shuinjō* (« licence à sceau vermillon », portant le sceau rouge du shogun) : ces licences ont donné leur nom aux *shuinsen*, les « navires à sceau rouge », dont la majorité se sont rendus au Đại Việt. Ce sont donc ces trois aspects que cette partie se propose d'explorer, afin de rendre compte de manière précise et complète des conditions par lesquelles la connexion entre le Japon et la partie orientale de la péninsule indochinoise s'est établie.

Cette connexion est bien entendu différente selon que l'on étudie les relations du Japon avec le Đàng Trong, le Đàng Ngoài et le Champa et dans le même temps présente des similitudes dans chacun des cas. Les trois territoires ont la particularité de disposer de ressources à forte valeur ajoutée particulièrement importantes pour le *bakufu*, à savoir la soie et certains produits tropicaux comme le bois d'aigle, sur lesquels ils disposent soit d'un quasi-monopole (production de soie au Đại Việt) ou d'un avantage comparatif (la qualité des bois précieux au Champa). Pour autant, les différences l'emportent sur les similitudes après un examen attentif de ces relations et l'un des principaux objectifs de cette deuxième partie est de mettre en valeur ces contrastes.

En effet, si le Đại Việt est sans conteste le principal partenaire du Japon au cours de l'ère des *shuinsen* voire au-delà, au tournant du XVII^e siècle il se divise progressivement en deux territoires gouvernés séparément et le *bakufu* comme les marchands du Japon n'ont pas tissé les mêmes relations avec l'une comme l'autre des dynasties. Des points communs peuvent

¹ Toby (1984) ; Hellyer (2009) ; Howell (2014).

² Robinson (2000) pour la Corée ; Bielenstein (2005), Wills (2010) pour la Chine.

³ Klekar (2006), p.84 ; Findlay, O'Rourke (2007), p.43 ; Talbot (2017), p.2, dont c'est précisément l'objet du livre, dans lequel il indique par exemple qu'avant le XIX^e siècle le commerce et la diplomatie étaient « la même chose » dans les relations anglo-ottomanes ; Van Ittersum (2018), p.156.

être relevés : dans ces deux territoires, la bureaucratie et l'administration président au bon déroulement des transactions commerciales (quoiqu'à un degré différent), et tous deux partagent des représentations similaires de la manière dont le commerce doit être mené, fondé sur des principes tirés des classiques confucéens. Pour autant, le territoire qui a entretenu les relations les plus étroites avec le Japon est le Đàng Trong des Nguyễn. En effet, le Đàng Trong est le territoire qui a le plus reçu de navires japonais au cours de l'ère des *shuinsen*, là où le Đàng Ngoài en a reçu moins que le Siam ou Manille. De plus, le *bakufu*, ses représentants et les marchands japonais d'un côté et les Nguyễn de l'autre ont entretenu des relations diplomatiques, via l'échange de lettres, régulières et cordiales, là où les Trịnh ont dans un premier temps délégué cette fonction à des subalternes avant de commettre des impairs protocolaires qui leur ont aliéné la confiance des autorités japonaises. Le Champa enfin fait office de partenaire mineur en comparaison des deux pays viêt. Ces distinctions doivent être prises en compte car elles expliquent que l'objet étudié n'est pas une connexion d'un point à un autre, mais d'un acteur étatique à trois partenaires avec lesquels ces relations ont revêtu un visage à chaque fois différent.

Les sources mobilisées pour analyser cette connexion complexe regroupent la plupart des sources japonaises et viêt à notre disposition (en chinois pour la plupart dans leurs variantes sino-viêt et sino-japonaise), dont quelques-unes ont été traduites en français dans le mémoire de Péri. Le premier corpus est celui des *shuinjō* ou plus précisément des registres de *shuinjō* tenus entre 1604 et 1616, car les licences ayant été conservées sont peu nombreuses, ainsi que des sources européennes témoignant de la présence de navires au Đai Viêt ou de *shuinjō* accordés après 1616. Elles ont été étudiées à de nombreuses reprises par les historiens japonais, par conséquent nous ne les exploiterons qu'en reprenant cette historiographie. Nous accorderons bien plus d'importance au large corpus de sources épistolaires échangés entre représentants des gouvernements et entre autorités et marchands, qui serviront à la fois à retracer l'évolution des relations diplomatiques et l'organisation des réseaux commerciaux. Quelques autres documents, tels que ceux émanant des autorités et interprètes de Nagasaki, permettront de documenter l'évolution des relations après les années 1630. Les sources européennes (britanniques en particulier mais également jésuites et hollandaises) permettront de compléter le tableau.

L'un des premiers objectifs de cette partie est de retracer l'évolution chronologique des relations établies entre le Japon, le Đai Viêt et le Champa. Il est impossible de savoir quand les Japonais sont arrivés pour la première fois dans ces territoires, mais il est probable que les vellétés commerciales des *daimyō* les aient poussés à investir, dès le milieu du XVI^e siècle, dans les activités de marchands-pirates, que l'on commence à repérer sur les côtes de la péninsule indochinoise dans les années 1570. A partir de Toyotomi Hideyoshi 豊臣秀吉 (1537-1598) et surtout sous Tokugawa Ieyasu 徳川家康 (1543-1616), ces relations deviennent régulières et officiellement soutenues par le gouvernement. Contrairement à ce que l'institution des *shuinjō* pourrait faire croire et à ce que l'historiographie a parfois affirmé¹, ces licences n'ont pas permis (et n'avaient pas réellement pour objectif) de mettre fin à la violence des marchands japonais sur place. Leur comportement suscite jusqu'à la fin des années 1610 l'inquiétude des Nguyễn en particulier, obligeant le *bakufu* à osciller entre

¹ Par exemple Péri, *op. cit.*, p.22.

l'abandon de toute autorité sur les marchands et implication personnelle dans le traitement du problème. Ce n'est qu'à partir des années 1620 et une nouvelle étape dans le resserrement de l'autorité shogunale sur le commerce que ces violences semblent sinon cesser, du moins se raréfier.

A partir des années 1630, le *bakufu* décide d'abolir le système des *shuinsen* et d'interdire aux Japonais de quitter le pays : cette rupture considérable dans la politique extérieure du Japon ne conduit pour autant pas à un bouleversement ou une perturbation des activités commerciales des marchands du Japon. Si à l'échelle individuelle, certains ont sans doute subi l'impact de ces édits, de manière globale les activités se poursuivent et le volume du commerce augmente, en grande partie grâce aux marchands que les sources et l'historiographie nomment parfois abusivement les « Chinois ».

Cette approche chronologique formera la structure principale de cette partie et se combinera à une approche thématique qui permettra de mettre en valeur l'ère des *shuinsen*, moment exceptionnel et privilégié, bien qu'éphémère, de relations étroites entre le Japon et l'Asie du Sud-Est. Les trois thèmes retenus correspondent aux trois facettes des relations définies plus haut : l'institution des *shuinjō*, la diplomatie, le commerce et ses réseaux. Tous trois sont des manifestations complémentaires de la manière dont les acteurs ont tenté de créer un terrain d'entente, c'est-à-dire un ensemble de règles, de discours et de pratiques ayant à la fois favorisé l'intercompréhension et suscité la confiance. L'objectif revendiqué des *shuinjō* était d'attester de la fiabilité du marchand, quoiqu'en la matière il semble avoir été un échec. Les relations diplomatiques étaient quant à elles organisées dans le cadre d'un échange épistolaire, fondé sur un langage soigneusement choisi, bien qu'il n'ait pas été nécessairement mutuellement intelligible d'emblée, ainsi que de dons réciproques. Les activités des marchands sont l'occasion de matérialiser l'entente via des relations symboliques, telles que l'adoption, ou plus concrètes, telles que des mariages, ainsi que, plus classiquement, à travers des transactions commerciales, sur lesquelles nous sommes néanmoins peu renseignés. Ces trois approches formeront les trois chapitres centraux de cette partie et seront encadrés par deux chapitres chronologiques. Le premier explorera les origines des relations entre Japon et le Đai Việt tandis que le dernier proposera une synthèse des relations post-ère des *shuinsen*, dans un contexte de raréfaction des contacts directs.

Chapitre VI – Des réseaux de marchands-pirates à l’ouverture de relations diplomatiques : les premiers contacts entre le Japon et le Đai Việt (fin XVI^e-1603)

Si les navires des Ryūkyū ont probablement transporté des Japonais vers l’Asie du Sud-Est dès le XV^e siècle¹, et si les *wakō* ont très certainement fréquenté les côtes viêt avant la fin du XVI^e siècle, il faut néanmoins attendre les années 1570 pour que les documents fassent état de relations directes entre le Japon et le Đai Việt.

Au cours de cette période les réseaux fondés par les marchands-pirates de mer de Chine commencent à apparaître plus nettement dans les sources. Cela ne signifie pas nécessairement que ces réseaux se sont étendus à l’Asie du Sud-Est à cette époque précisément, mais plutôt que les documents y faisant référence sont de plus en plus nombreux. La mise en place de relations commerciales entre Macao et le Đai Việt, ainsi que la conquête de Cebu (1567) puis Manille (1571) par les Espagnols conduisent à la production d’une documentation en langues européennes riche, que les documents chinois, japonais et viêt viennent compléter. Ces documents demeurent néanmoins insuffisants pour faire le lien entre la présence d’un navire japonais sur les côtes viêt et une quelconque autorité au Japon, qu’il s’agisse de grandes familles marchandes, de *daimyō* ou de l’autorité centrale – bien qu’ils aient été impliqués, comme l’indique l’émission des premiers *shuinjō* par Toyotomi Hideyoshi en 1592.

Ce premier chapitre porte sur la période allant des années 1570 à 1603, soit le moment où les relations entre le Japon et le Đai Việt, d’une part deviennent de plus en plus régulières, et d’autre part sont progressivement encadrées côté japonais par un système de contrôle de l’activité des marchands via l’émission de licences – les *shuinjō*. En effet, nous affirmons ici que les relations avec le Đai Việt ont joué un rôle moteur et précurseur dans la création du système des *shuinjō*. Les contacts avec Luzon et le Cambodge ont également joué un rôle important. Cependant, le premier *shuinjō* qui ait été conservé, daté de 1602, avait pour destination « l’Annam », soit le Đai Việt², et la première occurrence du système apparaît dans une lettre envoyée par Tokugawa Ieyasu à Nguyễn Hoàng en 1601³. Nous nous arrêterons avant la généralisation du système des *shuinjō* en 1604, destiné non plus seulement à quelques partenaires privilégiés, mais à l’ensemble des États d’Asie du Sud-Est en relation avec les marchands japonais ; processus d’uniformisation qui s’appuie sur la création de registres et qui fera l’objet du chapitre suivant.

C’est également au cours de cette période que les premières traces d’un « terrain d’entente » peuvent être relevées entre Japonais et Viêt. En effet, la mise en contact directe des deux rives de la mer de Chine a eu à la fois pour conséquence la création d’un langage commun et d’un système de codes signifiants qui ont permis aux interlocuteurs de se reconnaître et, par extension, de se faire confiance. Pour autant, et c’est l’une des idées développées dans ce premier chapitre, ce terrain d’entente ne va pas de soi : bien

¹ C’est une hypothèse crédible, formulée comme une évidence par Boxer (1967), p.12, pour lequel les équipages des bateaux des Ryūkyū étaient majoritairement composés de Japonais et Chinois. Pour les relations entre les Ryūkyū, archipel alors distinct et indépendant du Japon, et l’Asie du Sud-Est, voir Sakamaki (1964) ; Kobata, Matsuda (1969) ; Mamoru (2016), pp.32-36. Smits (2018) n’en parle curieusement pas.

² Iwao (2013), p.61.

³ « Gaiban Tsūsho », vol.11, p.98.

qu'appartenant à la sphère dite « sinisée », les acteurs ne parlent pas d'emblée la même langue, au sens figuré comme au sens propre et ne partagent pas les mêmes codes. La construction de l'espace mutuellement intelligible qu'est le terrain d'entente est donc précédée d'un moment de tâtonnements qui correspond au moment des premiers contacts¹.

La première occurrence dans les documents japonais d'un contact interculturel impliquant le Japon et le Đai Việt remonte à 1566 (Eiroku 9) et est rapportée dans le *Kyūroku Ondōki* (Journal des 9 et 6 Agitations² 九六騒動記), l'un des nombreux documents cités dans le *Tsūkō Ichiran* et inconnus par ailleurs : nous n'en avons trouvé la trace que dans un document en ligne de la librairie préfectorale d'Aichi et ne pouvons donc nous assurer de sa fiabilité³.

Aux environs de la 9^e année du tigre de feu de l'ère Eiroku, un navire barbare⁴ fit naufrage dans la baie de Katahama à Sanshū⁵. Les trois *bugyō* d'alors, Kōriki Sakon Tadatsugu, Honda Sakuzaemon Shigetsugu, Amano Saburōbei Yasukage, vinrent inspecter le navire. Le navire faisait 32 *jin*⁶, et transportait toutes sortes de produits : en particulier au fond du bateau il transportait une énorme quantité de peaux de bêtes, soi-disant d'animaux de Chine⁷. Les trois *bugyō* en apportèrent au *shinkun* [*daimyō* ?], qui s'en réjouit extrêmement et offrit aux barbares du riz et des pièces de monnaie⁸, qu'il fit rapidement expédier. Ensuite le *shinkun* fit appel au savoir des lettrés-physiciens, qui examinèrent les peaux d'animaux de Chine pour déterminer l'apparence que pouvaient avoir ces animaux ; personne ne fut capable de répondre. C'est alors que le grand prêtre zen Motsugai du Ryūkaiin dans le village de Myōdaiji de Sanshū⁹ dit : ces bêtes et animaux de Chine, viennent du royaume d'Annan ; il s'agit de toute évidence d'animaux féroces qui peuvent discerner le bien du mal chez les êtres humains. Comme ils dévorent en un instant ceux ayant de mauvaises intentions au fond d'eux et obéissent à ceux qui font le bien, en Annan, quand on doit éliminer des traîtres, ils se précipitent en avant et dévorent les personnes malfaisantes¹⁰ [...].¹¹

Cette rencontre ne peut pas vraiment être considérée comme une première relation directe puisqu'elle est le fruit du hasard. Plus important encore, rien n'indique que des Viêt aient été

¹ C'est également de cette manière, bien qu'en utilisant un vocabulaire différent, que Hasuda et Yonetani (2019) interprètent cette période. Leur récent article, dont le sujet est celui de ce premier chapitre, a permis de renouveler et réinterpréter considérablement ces premiers contacts.

² Expression qui désigne un épisode de l'histoire du domaine de Kōriyama (auj. préfecture de Nara), au cours duquel le *bakufu* a contraint le *daimyō* de Kōriyama, Honda Masakatsu, à répartir les revenus du domaine (150 000 *koku*, 1 *koku* valant 180 L) entre lui-même et son fils adoptif Masanaga, 90 000 pour l'un et 60 000 pour l'autre.

³ Le *Mikawashi Mokuroku* 三河志目録 (Inventaire de Mikawa), datant de 1837 et qui répertorie des documents relatifs à l'ancienne province de Mikawa (soit la partie orientale de l'actuelle préfecture d'Aichi). Voir : <https://websv.aichi-pref-library.jp/wahon/pdf/1103280065-001.pdf>.

⁴ 蠻船, *bansen*.

⁵ Sanshū désigne la province de Mikawa.

⁶ 尋: unité de mesure qui équivaut à 8 *shaku* 尺, soit 242 cm environ. Le bateau aurait donc mesuré 7,756 m de long.

⁷ からの頭, *kara no atama*.

⁸ *Chōmoku* 鳥目, soit des pièces percées d'un trou, rappelant la forme de l'œil d'un oiseau, d'où leur nom.

⁹ Le Ryūkaiin 龍海院 est un temple de l'école zen Sōtō existant encore aujourd'hui à Okazaki, dans la préfecture d'Aichi, dans le quartier nommé justement Myōdaijichō.

¹⁰ Environ 700 cm.

¹¹ *Tsūkō ichiran*, vol.4, pp.540-541. La suite du texte évoque l'utilisation ultérieure de ce type de peaux au Japon, dans le domaine militaire, dont ce naufrage aurait été l'élément déclencheur.

présents à bord du bateau dont il est question. C'est là toute la difficulté posée par l'emploi du terme *bansen*, navire barbare, et de *banjin* 蠻人 pour désigner le navire et son équipage. Il ne peut évidemment s'agir de Chinois mais il pourrait peut-être s'agir de Viêt, sachant que les populations d'Asie du Sud-Est ont déjà été nommées *nanban* par les Japonais¹. Nous serions néanmoins tentés de voir dans l'emploi des termes *bansen* et *banjin* une référence à des Européens, selon toute vraisemblance des Portugais, qui à cette époque commerçaient déjà au moins entre le Đại Việt et Macao, et entre Macao et le Japon².

Le fait qu'un moine zen japonais possède, dès cette époque, une connaissance de la faune du Đại Việt montre qu'au XVI^e siècle les connaissances des Japonais vis-à-vis du monde, au-delà de leur environnement direct (la Chine et la Corée) étaient déjà développées – bien que le texte ne permette vraiment de déterminer comment ce moine place « le royaume d'Annan » vis-à-vis de la Chine, désignée ici sous le terme de *kara* 唐 (ch. Tang, soit le même caractère que pour la dynastie). Le moine en question a peut-être voyagé en Chine, ou du moins a consulté des livres chinois.

Cet épisode rappelle également l'importance du don dans les cultures d'Asie orientale et d'Asie du Sud-Est, pratique fondamentale, omniprésente et préalable nécessaire à tout contact. Il ne permet néanmoins pas de conclure à des relations commerciales directes avec le Đại Việt dès les années 1560 : il ne témoigne en réalité que de la présence, dans un navire se rendant vraisemblablement en Chine, de produits venant hypothétiquement du Đại Việt.

1. L'expansion des réseaux des *wakō* jusqu'au Đại Việt

Dans les environs des années 1560-1570, sans doute sous l'impulsion des *daimyō* de Kyūshū, des marchands/*wakō* ont commencé à voyager et commercer régulièrement entre le Japon et l'Asie du Sud-Est, et très certainement au Đại Việt.

Dans une lettre du 23 juillet 1567 au roi Philippe II, Miguel Lopez de Legazpi, alors engagé dans la conquête de Cebu³, écrit que les Chinois et les Japonais viennent tous les ans commercer à Luzon et Mindoro⁴. Cette lettre est la première source à rapporter des relations commerciales entre le Japon et l'Asie du Sud-Est : les Philippines auraient donc été le premier territoire d'Asie du Sud-est à être régulièrement visité par les marchands japonais. La conquête espagnole et la conversion de *daimyō* de Kyūshū au christianisme viennent par la

¹ Tashiro (1982), p.285. Dans plusieurs cartes *rangaku*, la péninsule indochinoise est marquée d'une cartouche indiquant « barbares du sud » (*nanban* 南蠻夷) par exemple dans la *Oranda shinyaku chikyū zenzu* 荷蘭新訳地球全圖, déjà étudiée.

² Manguin (1972), p.184, évoque pour cette époque une « régularisation dans les échanges » entre le Đại Việt et les Portugais consécutive à la fondation de Macao (1557).

³ Tremml-Werner (2015), p.99.

⁴ *The Philippine Islands*, vol. II, p. 151. La somme monumentale en 55 volumes des *Philippine Islands* par Emma Blair et James Alexander Robertson, regroupe des sources traduites de l'espagnol et a été compilée entre 1900 et 1909 après que les États-Unis ont pris le contrôle des Philippines. Depuis lors elle a été utilisée comme compilation de référence par de nombreuses générations d'historiens, bien que les textes espagnols originaux y soient très rares. Néanmoins, la qualité et fiabilité des traductions et de la compilation a été récemment remise en question : voir Cano (2008), pp.3-46. Faute de disposer des documents originaux nous avons utilisé malgré tout les travaux de Blair et Robertson, qui présentent l'avantage d'être disponible en accès libre en ligne : www.gutenberg.org

suite renforcer l'importance de Luzon dans les relations extérieures du Japon et dans les réseaux alors en cours de constitution.

Les marchands japonais établissent à la même époque des relations régulières avec le Siam, l'un des principaux partenaires commerciaux du Japon à cette époque. D'après Chris Baker et Pasuk Phongpaichit, dès 1579 un village japonais aurait pu exister à Ayutthaya¹. En 1589, dans une lettre à Philippe II, Gaspar de Ayala, officier chargé de la fiscalité de la Real Audiencia de Manille, rapporte l'arrivée à Manille d'un navire japonais en route pour le Siam (*cian*) chargé de cinq cents arquebuses et autant d'épées, et de quelques haches de guerre². Le commerce d'armes japonaises – et probablement l'exportation de leur savoir-faire en termes de fabrication et d'utilisation de ces armes – est donc particulièrement bien développé dès les années 1580. Par ailleurs, il n'y a rien d'étonnant à ce que le Siam soit un débouché majeur pour ces produits, le roi du Siam ayant à son service une troupe d'arquebusiers japonais dès les années 1590³.

C'est en 1577 que les plus anciennes relations entre le Đại Việt et le Japon ont été enregistrées. Iwao Seiichi signale qu'à cette date, des Japonais étaient « actifs au Thuân Hoa (Hue), Kwang-nan, et d'autres lieux en Annam »⁴. A l'appui de cette affirmation il mentionne le *Jinbao wojing* 近報倭警 (Rapport sur les brigands japonais), appendice du *Quanzhe bingzhi kao* 全浙兵制考 (Etude sur les défenses du Zhejiang), rédigé en 1591 par Hou Jigao 侯繼高. Ce dernier était un fonctionnaire, issu d'une famille de militaires de haut rang au service des Ming depuis l'avènement de la dynastie en 1368. Dans son rapport il indique ainsi qu'en 1577-1578 un navire du Fujian, qui transportait du cuivre, du fer et des céramiques a été capturé par des pirates japonais au large du « Quảng Nam », soit du sud du Đại Việt à l'époque, et qu'il a été ramené au Japon par les pirates⁵.

Bien que l'on n'en sache pas plus, cet incident prouve que les *wakō* ou marchands-pirates sino-japonais étaient également actifs en Asie du Sud-Est et au Đại Việt dans la seconde moitié du XVI^e siècle. C'est également ce dont témoigne un épisode mieux documenté, rapporté par les sources ibériques au milieu des années 1590.

A. Des marchands-pirates belliqueux : wakō et Espagnols au Quảng Nam en 1596

Au cours des années 1590, les marchands et missionnaires européens commencent à fréquenter avec plus d'assiduité les côtes viêt, et y notent la présence de bateaux japonais, ce qui confirme que dès la fin du XVI^e siècle, les échanges entre Japon et Asie du Sud-Est se sont régularisés.

En 1596, le missionnaire dominicain Diego Aduarte (1570-1637), passe par la « Cochinchine », terme qui désigne alors, chez les Européens, la totalité du Đại Việt – et ce

¹ Baker, Phongpaichit (2017), p.122. Ils ne citent cependant pas de source à l'appui de cette affirmation.

² *Ibid.* ; *The Philippine Islands*, vol. VII, p.92.

³ Voir le chapitre XI.

⁴ Iwao (1943), p.2.

⁵ Nguyễn, Phan (2002), p.96.

même si les territoires qu'ils visitent correspondent presque systématiquement au domaine de Nguyễn Hoàng¹. Il indique alors :

Nous étions, le père Provincial et moi, très heureux, car en arrivant à ce port nous vîmes une grande croix qui se trouvait au sommet d'une colline. Quand nous en demandâmes la raison, puisqu'il n'y avait pas de chrétiens dans ce royaume, on nous dit qu'un chrétien était venu dans un navire de Japonais, et l'avait installée là. Et personne n'osait l'abattre, car quelques-uns qui en avaient abattu une autre sur la plage, en avaient payé le prix et étaient morts en peu de temps, et misérablement².

Ce récit suggère que des Japonais chrétiens étaient impliqués dans le commerce entre le Japon et le Đại Việt dès les années 1590 et entretenaient peut-être déjà des relations privilégiées avec les autorités. Celles-ci les avaient en effet autorisés à ériger une croix, à une époque où les Nguyễn font preuve de bienveillance à l'égard des missionnaires catholiques. En effet, en 1595, deux missionnaires augustins avaient reçu l'autorisation de Nguyễn Hoàng de prêcher et de convertir dans ses terres³. Au cours de leur séjour d'une dizaine d'années, ils convertissent des Viêt et des Japonais⁴, ce qui permet de nuancer la remarque d'Aduarte sur l'absence de chrétiens dans le royaume à son arrivée.

Diego Aduarte précise dans son récit qu'il faisait partie de la flotte commandée par Juan Xuarez Gallinato, de retour du Cambodge. Il s'agit là de l'un des nombreux épisodes d'ingérence des Ibériques dans les intrigues politiques khmères. Venus à l'origine soutenir le roi Paramaraja IV exilé au Laos, après de nombreuses péripéties (incluant la participation d'une vingtaine de mercenaires japonais à leurs combats contre des Chinois du Cambodge) ces soldats et aventuriers espagnols et portugais sont contraints de fuir vers le Champa puis le Đại Việt⁵. L'épisode viêt de ces tribulations est bien connu grâce au récit d'un lieutenant (*alferez*) nommé Miguel Iaque de Los Rios⁶ ou Christoval de Jaque, récit dont seule une très ancienne traduction en français par l'historien Henri Ternaux-Compans nous est parvenue⁷.

La flotte de Gallinato fait halte dans un port du Đại Việt le 15 juillet 1596. C'est ainsi que Miguel Iaque rapporte leur arrivée :

¹ Manguin (1972), p.43.

² *Tomo primero de la Historia de la provincia del Santo Rosario de Filipinas...*, p.204. Citant Romanet du Caillaud (1915), p.69, Péri, *op. cit.*, p.9 utilise cet extrait pour dater de 1583 la plus ancienne occurrence d'un navire japonais au Đại Việt, mais il s'agit d'une maladresse due à une mauvaise lecture du texte. En effet, Romanet du Caillaud raconte comment des hommes seraient morts après avoir abattu la croix dressée par un converti viêt de retour de Macao. Il précise ensuite que le souvenir de cet événement était resté fort puisque treize ans plus tard, Diego Aduarte rapporte l'anecdote dans son texte. C'est donc de la deuxième croix dont il est question, et non de la première, construite par le passager d'un navire japonais, dont on ignore la date d'érection. Pourtant, cette date de 1583 est encore convoquée par l'historiographie, qui se fie à Péri, par exemple dans Nguyễn, Phan, *op. cit.*, p.97.

³ Alberts (2013), pp.75-77.

⁴ « *se cõuertem m^{tos} naturaes, e algũs Jaapoẽs* ». Felix de Jesus, « *Primera parte da Chronica e relação do principio que teue a congregação da ordem de S. Aug^{to} nas Indias Orientais* », cité dans Alberts (2013), p.77.

⁵ La partie cambodgienne de l'épisode est exposé en détail dans Mak (1995), pp.68-73.

⁶ C'est ainsi qu'il est nommé dans la *Breue y verdadera relacion de los sucessos del Reyno de Camboxa*, p.15 ; texte dans lequel les événements du Cambodge sont également rapportés.

⁷ « *Voyage aux Indes orientales et occidentales...* ». La localisation de l'original espagnol n'est pas indiquée dans l'ouvrage. Le récit de Miguel Iaque de los Rios peut paraître fantaisiste, notamment quand il rapporte ce qu'on lui a raconté : il affirme par exemple que les sacrifices humains sont très courants au Champa, et qu'ils sont parfois perpétrés par le roi lui-même en l'honneur du soleil (p.283). En revanche, son récit des événements survenus au Dai Viêt paraît fiable.

Ce fut le 15 juillet que nous entrâmes dans le port de Cachan, qui est situé par 5° 40' de latitude nord. Nous y trouvâmes une jonque japonaise à bord de laquelle il y avait deux religieux portugais de l'ordre de Saint-Augustin ; car la moitié des Japonais qui la montaient, étaient chrétiens, les autres étaient païens.¹

Ce « port de Cachan » est très certainement le port mentionné par Diego Aduarte. Curieusement, le soldat espagnol indique qu'il est situé à 5° 40' de latitude nord, ce qui est évidemment impossible. Nous pensons qu'il s'agit d'une erreur de traduction ou de transcription de Ternaux-Compans, puisque que quelques pages plus haut, l'auteur indique à juste titre que le Cambodge est situé à 11° de latitude².

Le terme de « Cachan » est un des toponymes les plus fréquemment utilisés par les Ibériques au Đàng Trong, sous les orthographes Cachão, Cacchiam, Cachiam ou Cachião, soit le toponyme vietnamien « Kê Chiêm » ou « Kê Chàm » (province de Chiêm ou de Chàm, c'est-à-dire du Champa³) retranscrit à la portugaise. Il désigne le plus souvent la ville où réside le gouverneur de la province de Quảng Nam, en général choisi parmi les fils ou la famille du seigneur Nguyễn, qui réside quant à lui plus au nord, dans les environs de Quảng Trị d'abord puis de Huê ensuite⁴. Cette ville de « Cachan », appelée également Quảng Nam ou Quinam du nom de la province elle-même, était située sur le site de l'actuelle Điện Bàn, à un emplacement stratégique au confluent de la rivière Thu Bồn, qui vers l'aval mène à Hội An, et de la rivière Vĩnh Điện, qui débouche sur Cửa Hàn/Đà Nẵng⁵. Elle est nommée « Dinh Ciam » par Alexandre de Rhodes⁶, probable adaptation d'un toponyme viêt qui serait donc Dinh Chiêm ou Chàm (營占 le « camp », par extension la cité, cham) ; Li Tana évoque quant à elle le nom de Thanh Chiêm (« Tachem » chez les Européens)⁷.

Miguel Iaque de los Rios indique cependant qu'il s'agit d'un port situé « sur la côte »⁸. Nous serions tentés, à la suite de Romanet du Caillaud, de l'identifier comme Cửa Hàn/Đà Nẵng⁹, qui est dans cette région le port le plus ouvert sur la mer de Chine. Cependant, plus loin, Miguel Iaque affirme que la « ville de Cachan [...] est située à 2 lieues dans les terres » : 2 lieues nautiques espagnoles valant à cette époque une douzaine de kilomètres, la seule ville qui corresponde à cette description est Cachiam/Cachão mentionnée ci-dessus¹⁰. Nous aurions

¹ *Ibid.*, p.284.

² *Ibid.*, p.263.

³ La province de Quảng Nam n'a été conquise par le Đại Việt sur le Champa qu'en 1471, d'où probablement la longévité de sa dénomination comme « province cham ».

⁴ Chen (2002), pp.292-293.

⁵ Dror, Taylor (2006), p.140.

⁶ Chen, *op. cit.*, p.285 ; également sur la carte *Regnũ Annam* réalisée par Alexandre de Rhodes en 1651. L'historiographie a en général omis cette dernière donnée et il est rare de voir ce toponyme y apparaître, alors qu'il est pourtant utilisé dans de nombreuses cartes.

⁷ Li (1998), p.173.

⁸ « Voyage aux Indes orientales et occidentales... », p.285.

⁹ Romanet du Caillaud (1915), p.172. Cet ouvrage ancien utilise des sources dont la fiabilité est discutable (notamment le récit de Pedro Ordoñez de Ceballos), allant jusqu'à affirmer que Nguyễn Hoàng aurait été baptisé vers 1592. Son auteur relie le terme « Cachan » au Cửa Hàn viêt, mais l'explication fournie par des historiens plus récents sur l'étymologie du toponyme est bien plus convaincante.

¹⁰ De nos jours, la distance entre le confluent des rivières Thu Bồn et Vĩnh Điện et la côte est de 16 km environ, ce qui correspond à peu près, si l'on prend en compte le caractère vague de l'estimation de l'auteur, l'ensablement et la modification du trait de côte en quatre siècles, et le doute quant à l'emplacement précis de la ville.

donc ici deux centres urbains, un port à proximité de la côte et une ville à l'intérieur des terres, ce qui correspond très bien à la description de Hôi An et de la ville du gouverneur du Quảng Nam. Le port où sont arrivés Diego Aduarte et la flotte de Gallinato serait donc Hôi An.

Dès son arrivée, Miguel Iaque repère la présence des deux frères augustins mentionnés précédemment, qui semble-t-il s'occupaient également (peut-être prioritairement) des marchands chrétiens de passage, y compris les Japonais. Les équipages des navires japonais étaient donc mixtes, mêlant chrétiens et non-chrétiens, ce que la suite du récit confirme. L'appartenance religieuse ne semble pas avoir été à l'origine de problèmes ou de divisions.

La présence dans ce port viêt des Espagnols et des Japonais conduit rapidement à un conflit, rapporté en ces termes par Miguel Iaque :

Pendant tout le temps que nous avons passé dans cet endroit, les naturels nous avaient montré une grande amitié ; mais elle fut rompue, au moment où nous allions mettre à la voile, par l'accident suivant : Un Japonais donna un soufflet à une Cochinchinoise en présence du sergent Juan Rodriguez ; celui-ci, trouvant qu'il avait tort de maltraiter une femme, lui en fit des reproches. Le Japonais, irrité, ayant fait mine de tirer son poignard, Rodriguez lui donna un soufflet et mit l'épée à la main. Aussitôt tous les Japonais et tous les Espagnols qui se trouvaient là se disposèrent à prendre parti chacun pour leur compatriote ; nous eûmes beaucoup de peine à les séparer. Le Japonais alla se plaindre à son chef, qui exigea de Gallinato qu'il lui livrât l'offenseur pour le faire punir. Gallinato s'y étant refusé, l'autre exigea que, du moins, on permît au Japonais, pour laver son honneur, de donner trois coups de canne à l'Espagnol qui l'avait frappé. Tout ce que Gallinato voulut accorder, ce fut que le sergent descendrait à terre pour combattre son ennemi. Les Japonais refusèrent cette satisfaction et descendirent à terre au nombre de quatre-vingts. Gallinato marcha contre eux à la tête de cinquante soldats. Dès qu'ils l'aperçurent, ils lui envoyèrent Fray Pedro Ortiz pour réitérer leur prière, l'offensé protestant que, si on le leur refusait, ils étaient disposés à mourir jusqu'au dernier pour venger l'honneur de leur camarade. Gallinato leur fit répondre qu'ils eussent à se rembarquer; que, s'il ne les avait pas massacrés jusqu'au dernier, c'était parce qu'il savait qu'il y avait quelques chrétiens parmi eux, et qu'il les engageait à ne pas sacrifier leur vie pour si peu de chose. Un des capitaines japonais, qui était chrétien, dit à ses compatriotes qu'il s'était déjà battu avec les Espagnols, à Cagayan, sur la côte de Luçon, et qu'il avait été vaincu après avoir perdu beaucoup de monde, qu'il était, en conséquence, plus sûr de retourner à bord. Ils le firent en effet; mais ils firent dire aux rois de Cachan et de Sinoa que, s'ils voulaient les aider, ils s'empareraient des vaisseaux espagnols. Fr. Alonzo Ximenez, qui se trouvait à Cachan, avertit Gallinato de ce qui se tramait; celui-ci envoya aussitôt aux Japonais l'ordre de sortir du port, les menaçant de les couler à fond s'ils n'obéissaient pas; dès le lendemain, ils mirent à la voile¹.

A la suite de cette querelle, les forces navales des Nguyễn sont rassemblées contre les Espagnols et une escarmouche éclate, au cours de laquelle quelques soldats viêt sont tués.

Cet épisode est révélateur du traitement de faveur et de la proximité des Japonais avec les autorités viêt, et ce bien avant la mise en place du système des *shuinjō*. Alors que le conflit ne concernait que les Espagnols et les Japonais, ces derniers parviennent, sans difficulté, à convaincre les Nguyễn² de prendre parti pour eux. Le récit confirme que les chrétiens étaient

¹ « Voyage aux Indes orientales et occidentales... », pp.291-292.

² Nous utilisons cette expression vague à dessein et par défaut : à cette époque, Nguyễn Hoàng est retenu à Đông Kinh et les provinces de Thuận Hóa et Quảng Nam sont donc administrées par quelqu'un de sa famille ou de son entourage, probablement son successeur, le futur Nguyễn Phúc Nguyên. Le texte indique cependant que deux personnes au rang semblable ont la charge l'un du Quảng Nam, l'autre du Thuận Hóa, les « rois de Cachan et de

nombreux dans les équipages des navires japonais, et montre d'une part qu'ils pouvaient occuper des fonctions importantes et d'autre part qu'ils jouaient déjà un rôle d'intermédiaire majeur entre les Européens et leurs compatriotes, aux côtés des missionnaires, dont l'un d'entre eux assume sans doute cette fonction bon gré mal gré. Le capitaine chrétien fait références aux batailles de Cagayan, série d'escarmouches survenues en 1582, au cours desquelles les Espagnols ont délogé les *wakō* installés à Cagayan, au nord de Luzon¹. La présence de marchands-pirates japonais dans divers ports d'Asie du Sud-Est montre l'étendue des réseaux des *wakō* avant que le commerce extérieur du Japon ne soit officiellement encadré et que les autorités japonaises ne replacent sous leur contrôle ces réseaux alors déjà bien installés. Il aurait été intéressant de savoir si les mercenaires japonais présents au Cambodge dans les rangs espagnols² étaient également présents à ce moment, mais Miguel Iaque n'y fait pas allusion.

Cet épisode de 1596 rapporté par les sources espagnoles est révélateur de la forme que prennent les réseaux marchands entre le Japon et le Đại Việt à la toute fin du XVI^e siècle, ainsi que de leur évolution. Les principaux acteurs impliqués sont proches de ceux que les sources chinoises appellent les *wakō*, c'est-à-dire des équipages désignés comme japonais mais regroupant des individus d'origines diverses, engagés dans des activités commerciales régulières, n'hésitant pas à recourir à la force et à tirer l'épée à la moindre tension. Cependant, les Espagnols ne sont pas bien différents : leurs équipages sont eux aussi divers (parfois aussi composés de Japonais), ils font preuve du même comportement belliqueux et commettent des actes de piraterie tout au long de leur voyage. Plutôt qu'une spécificité japonaise, il faut voir dans cet épisode le reflet de la structure des réseaux marchands et des circulations maritimes, qui mêle commerce officiel et commerce privé, transactions pacifiques et violence. La particularité des Japonais, que l'on retrouve également à cette époque chez les Chinois du Cambodge, est néanmoins d'être, dès les années 1590, suffisamment proches des plus hautes autorités locales pour exclure et mettre en difficulté les Européens – position privilégiée que les communautés japonaises installées sur place, et en particulier au Đại Việt, vont consolider tout au long du XVII^e siècle.

B. Shirahama Akitaka : dernier wakō ou premier diplomate ?

Ces premiers marchands japonais se rendant au Đại Việt ne sont pour la plupart connus que grâce aux sources européennes, qui ne les mentionnent que comme « Japonais » ou éventuellement via leur fonction ou statut (« capitaine » ou « pirate »), mais leur nom est en général inconnu. C'est dans les sources viêt que l'on trouve le premier nom, celui de Shirahama Akitaka ou Kenki³ 白濱顯貴, régulièrement mentionné dans l'historiographie, même en langue occidentale⁴.

Sinoa » : il est probable que l'héritier de Nguyễn Hoàng ait eu à sa charge la province et capitale de Thuận Hóa (Hasuda, Yonetani (2019), p.139) et qu'un autre membre du clan ait eu à sa charge le Quảng Nam.

¹ *The Philippine Islands*, tome V, pp.186-192 ; Borao (2005), pp.25-26.

² Mak, *op. cit.*

³ 顯貴 peut se lire Akitaka ou Kenki en japonais.

⁴ Iwao (2017), p.24 ; Li (1998), pp.60-61 ; Nguyễn, Phan, *op. cit.*, p.97 ; Hasuda, Yonetani (2019), pp.137, 139.

Shirahama Akitaka apparaît pour la première fois dans les deux lettres envoyées par Nguyễn Hoàng au Japon en 1601, dont il sera question en détail plus loin. Cependant, d'après les documents vietnamiens, il opérait dès 1585 sur les côtes viêt. Le *Đại nam Thực Lục Tiền Biên*, premier volume des annales de la dynastie Nguyễn, publié en 1844, indique ainsi :

La 28^e année du coq de bois [1585], un chef pirate occidental¹ nommé Hiên Quý² (Hiên Quý est un titre désignant un chef étranger, et non pas le nom d'une personne) arriva au port de Viêt avec cinq grands bateaux et ravagea la côte. Par ordre de sa Majesté, le sixième prince³ mena immédiatement une flotte de guerre de plus de dix bateaux jusqu'au port et détruisit deux des bateaux pirates. Hiên Quý, pris de peur, s'enfuit. Sa Majesté, avec une grande joie, dit : « Mon fils fut héroïque ! Qu'il en soit récompensé ! » Depuis lors, les pirates se tiennent tranquilles.⁴

Le Hiên Quý des annales vietnamiennes a été identifié comme le Shirahama Akitaka mentionné dans les deux lettres envoyées par Nguyễn Hoàng en 1601⁵. L'une d'entre elles rapporte l'événement suivant :

Par malheur, l'année dernière, au cours du quatrième mois, le bateau de Kenki a fait halte au port du Thuận Hóa ; il a rencontré un vent agité, son bateau a fait naufrage et il n'avait nulle part où se réfugier. Le fonctionnaire intendant du Thuận Hóa⁶, ne sachant pas que Kenki était un marchand honnête, est entré en conflit avec l'équipage du bateau et a accidentellement perdu la vie.⁷

Shirahama Akitaka aurait donc été au cœur de plusieurs incidents sur les côtes viêt. L'intervalle de quatorze ans entre les deux événements (1585 et 1600 respectivement) indique qu'il s'agit très certainement de deux incidents distincts⁸. La comparaison des deux documents indique très bien que l'activité des Japonais en Asie du Sud-Est à la fin du XVI^e siècle mêlait piraterie et commerce pacifique – à moins que Nguyễn Hoàng, pour ménager le destinataire de sa lettre, n'ait simplement cherché à minimiser la faute commise par Akitaka en ne mentionnant pas de pillages. En ce sens, Akitaka aurait fait partie des nombreux capitaines *wakō* ayant écumé la mer de Chine.

Shirahama Akitaka aurait opéré dans le « port de Viêt » (越海口 *Việt hải khẩu*) et le « port du Thuận Hóa » (順化處海門 *Thuận Hóa xử hải môn*).

Le « port de Viêt » est probablement le Cửa Viêt contemporain, qui a notamment abrité une base américaine pendant la guerre du Viêt Nam, et qui se situe au débouché de la rivière Thạch Hãn, soit la rivière de Quảng Trị. Cette identification est confirmée par la présence d'un « port de Viêt » dans le « portulan » (en réalité un itinéraire) publié par Gustave Dumoutier en 1896⁹, sous le nom de *Việt Môn* 越門. Ce document est un itinéraire militaire

¹ *Tây dương quốc tặc suất* 西洋國賊帥.

² Prononciation sino-vietnamienne d'Akitaka/Kenki 顯貴.

³ Le futur successeur de Nguyễn Hoàng, Nguyễn Phúc Nguyên.

⁴ *Đại Nam Thực Lục Tiền Biên*, pp. 48-49.

⁵ Hasuda, Yonetani (2019), p.139.

⁶ 都堂官 *đô đường quan*. D'après Péri, *op. cit.*, p. 91, ce titre désigne les généraux commandant les forces armées d'une province.

⁷ « Gaiban Tsūsho », vol.11, p.96.

⁸ Kawamoto (1993), p.113.

⁹ Dumoutier (1896), pp.168, 193 et planche XVI.

qui, d'après Dumoutier, aurait été dressé à la suite de la conquête de la moitié nord du Champa par Lê Thánh Tông (1471), probablement vers 1477. Il décrit la géographie des territoires qui vont de l'extrémité nord du Đại Việt jusqu'à la capitale du Champa Panran (aujourd'hui Phan Rang)¹. La planche XVI correspond à la moitié nord de la province de Thuận Hóa, qui regroupait depuis le XIV^e siècle les actuelles provinces de Quảng Bình, Quảng Trị et Thừa Thiên–Huế, c'est-à-dire là où Nguyễn Hoàng et ses successeurs ont installé leurs capitales. Le port de Việt serait situé d'après Dumoutier à « l'embouchure de la rivière de Quảng Trị », ce qui désigne sans aucun doute possible la rivière Thạch Hãn et Cửa Việt.

Quant au « port de Thuận Hóa », son nom est malheureusement trop vague pour être identifié avec certitude. Néanmoins, comme il devait s'agir du principal port de la région, il devrait être situé à proximité des capitales de Nguyễn Hoàng que sont Ái tử (1558-1570), Trà Bát (1570-1593) et Dinh Cát (1600-1613, puis 1613-1616 sous le règne de son fils)². Ces capitales étant situées autour de la rivière Thạch Hãn, le « port de Thuận Hóa » est probablement ici aussi Cửa Việt. Ainsi, la zone d'opération de Shirahama Akitaka aurait été principalement la province de Thuận Hóa, et plus spécifiquement les côtes de l'actuelle Quảng Trị et son principal port Cửa Việt.

Si l'on en croit les annales vietnamiennes, Shirahama Akitaka aurait été pris pour un pirate venant « d'Occident » (西洋國) en 1585. Nguyễn Hoàng, dans sa lettre, n'indique après tout pas qu'Akitaka ait été japonais, mais simplement qu'il a été dépêché par les autorités japonaises – ce qui est douteux et, comme nous le verrons, probablement un artifice du langage diplomatique témoignant du désir de Nguyễn Hoàng de mettre en place des relations avec le Japon. Quant à Ieyasu, dans sa réponse, il se contente de désigner Akitaka comme un « hors-la-loi » (*kyōto* 凶徒) sans le nommer³. Le nom même d'Akitaka est un prénom japonais mais, comme l'indique le *Đại nam Thực Lục Tiền Biên*, il pourrait également n'être qu'un titre ou une dénomination : le terme 顯貴, en chinois (*xiangui*) aussi bien qu'en sino-japonais (*kenki*) et en sino-vietnamien (*hiển quý*), désigne un personnage de haut rang ou le statut de ce personnage.

Cependant, d'après les recherches de Shinki Kanto⁴, un clan Shirahama était établi dans l'île de Wakamatsu (archipel Gotō), à l'ouest de Nagasaki, dès le XIV^e siècle, ainsi que sur l'île d'Iki, au nord-ouest de Hakata (Fukuoka). Toutes deux étaient des branches secondaires du clan Sashi, vassal des Matsuura de Hirado et connu en particulier pour avoir pris part à la lutte contre l'invasion mongole de 1274⁵. Dans l'île d'Iki, des fouilles ont révélé des céramiques fabriquées au Đại Việt, datées des XIV^e et XV^e siècles, ce qui suggère que les élites d'Iki – et sans doute les Shirahama – se fournissaient déjà en produits venus d'Asie du Sud-Est. Il est donc parfaitement plausible que certains membres du clan aient été impliqués dans les réseaux de *wakō* jusqu'au XVI^e siècle, et que Shirahama Akitaka en ait fait partie. Shinki Kanto remarque par ailleurs que l'un des marchands de Nagasaki à avoir reçu le plus

¹ Il comprend donc une partie du royaume cham tel qu'il subsiste après la conquête de 1471.

² Chen (2002), pp.292-293.

³ « Gaiban Tsūsho », vol.11, p.98.

⁴ Shinki (2009).

⁵ Moon (2005), p.143.

de *shuinjō* pour le Đàng Trong, Funamoto Yashichirō Akisada 船本彌七郎顯定, a commencé à commercer vers 1598, date à laquelle Shirahama était actif sur les côtes viêt. Soulignant la proximité entre les prénoms Akitaka et Akisada, il suggère que les deux marchands aient fait partie de la même famille. Mais à notre avis, la seule similitude entre ces noms ne suffit pas à en faire des parents.

Quant à la confusion du *Đại Nam Thực Lục Tiền Biên*, elle s'explique sans doute par le caractère tardif de la source. A sa publication en 1844, l'événement en question appartenait à un passé lointain, et les lettres envoyées par Nguyễn Hoàng et conservées au Japon, n'avaient peut-être pas été copiées ou avaient déjà été perdues à cette époque au Viêt Nam. Les compilateurs vietnamiens, ne disposant que du titre vague de Hiên Quý (et pas du nom de famille japonais Shirahama qui n'apparaît que dans les lettres), n'avaient aucun moyen de l'identifier comme japonais.

L'historiographie considérait jusque lors que le second incident impliquant Shirahama Akitaka a fourni un prétexte à Nguyễn Hoàng pour engager des relations diplomatiques avec Tokugawa Ieyasu¹, d'autant plus qu'Akitaka est censé avoir transporté lui-même la lettre du seigneur viêt au Japon. Cet événement ferait de lui le premier représentant d'une lignée de marchands-diplomates ayant rendu possible le rapprochement entre les Nguyễn et les Tokugawa. En outre, cette même lettre fait référence à des échanges antérieurs entre les autorités des deux États, ce que la découverte récente d'une lettre de 1591 est venue étayer.

Ainsi, Shirahama Akitaka ne fut pas le dernier des *wakō* – que le système des *shuinjō* n'a jamais permis, ni même souhaité, éradiquer – mais peut-être le premier marchand à occuper une fonction officielle ou conduire une mission diplomatique ou semi-officielle du Japon au Đại Việt.

2. Premiers contacts officiels entre le Japon et le Đại Việt (1591-1601)

Entre 1591 au plus tard et 1601, les autorités du Japon et du Đại Việt ont progressivement établi des relations officielles, qui se sont pérennisées au plus tard en 1601. L'absence de documentation en-dehors de l'émission de *shuinjō* par Hideyoshi en 1592, événement rapporté par des sources tardives, a longtemps laissé croire aux historiens qu'il s'agissait d'un événement ponctuel n'ayant donné lieu à l'établissement d'aucune relation régulière. Pourtant, la lettre de Nguyễn Hoàng de 1601 évoque clairement des lettres envoyées à un autre personnage (l'« ancien commandeur »)².

La découverte en 2013 par le musée national de Kyūshū d'une lettre datée de 1591 est venue renforcer l'hypothèse de relations antérieures. Il est donc probable qu'entre 1591 et 1601, des relations, régulières ou non et impliquant des Chinois et des Japonais, aient déjà été établies entre les deux États. Cependant, la documentation dont on dispose suggère que les initiatives prises d'un côté n'ont pas nécessairement bénéficié d'une réponse de l'autre. La lettre de 1591 n'est jamais parvenue à son destinataire, et les *shuinjō* émis par Hideyoshi en

¹ Li (1998), p.61.

² « Gaiban Tsūsho », vol.11, p.97.

1592 ne semblent pas avoir eu pour but d'entamer un dialogue avec les pouvoirs d'Asie du Sud-Est.

A. La lettre semi-diplomatique de 1591

Ainsi, en 1591, une lettre a été adressée au « roi du Japon » par un lettré viêt. Il s'agit de la plus ancienne trace de relations directes entre le Japon et le Đại Việt, bien que, comme le texte lui-même le laisse entendre, elle n'a probablement pas débouché sur la mise en place de relations diplomatiques pérennes :

Le marquis Nguyễn, commandant militaire et intendant du royaume d'Annam, adresse respectueusement une lettre à son Excellence le roi du royaume du Japon. On dit souvent que la confiance est le trésor d'un pays et que la sincérité est ce que [le souverain] se doit de cultiver¹. L'année dernière nous avons rencontré Chen Liangshan, qui est arrivé dans ce pays et nous a dit que le roi [du Japon] aimait les éléphants mâles. Comme nous en avons un, nous l'avons confié à Chen Liangshan pour qu'il le ramène au roi, [mais] son bateau était trop petit [et] il n'a pas pu être chargé. [Par conséquent], comme nous avons deux pièces de bois odoriférant de qualité supérieure, une ombrelle, une défense d'éléphant et deux pièces de soie de qualité supérieure, nous les avons offerts au roi, de manière à nouer des relations d'amitiés.

L'année suivante, à nouveau [un individu du nom de] Long Yan [ou Ryūgan] est arrivé dans ce pays, en nous disant qu'il n'avait vu ni Chen Liangshan ni les présents. Comme nous avons ici une ombrelle, nous l'offrons une nouvelle fois au roi en témoignage de notre confiance.

Si votre Majesté aime les produits rares de ce pays, envoyez à nouveau Long Yan, chargé de deux bonnes épées et d'une armure, à [mon intention], Nguyễn. En achetant des produits précieux je vous retournerai [cette faveur] ; ce faisant, nous établirons entre nos deux pays des relations d'amitié mutuelles. Telle est ma lettre.

21^e jour du 3^e mois intercalaire de la 14^e année Quang Hung 光興 [14 mai 1591]²

L'identité du rédacteur de cette lettre est peu claire, son nom étant simplement Nguyễn. Dans le commentaire qu'il fait de cette lettre, Huỳnh Trọng Hiên considère que Nguyễn Hoàng en est l'auteur³. Cependant, Hasuda Takashi et Yonetani Hitoshi, qui s'appuient sur la documentation généalogique vietnamienne qu'ils maîtrisent particulièrement bien, proposent de manière plus crédible, à partir du titre qu'il utilise, qu'il s'agisse d'un haut fonctionnaire du Nghệ An, Nguyễn Cảnh Đao 阮景端. Ce dernier fait partie d'un clan militaire relativement bien connu de la région : son père Nguyễn Cảnh Hoan 阮景驩 est un général ayant combattu dans le camp des Trịnh et on retrouve son frère Nguyễn Cảnh Kiên 阮景堅 et son neveu Nguyễn Cảnh Hà 阮景河 en 1609 auprès de marchands japonais, lors du naufrage du navire des Suminokura⁴. L'auteur de cette lettre est donc un lettré de haut rang, militaire, en poste dans une région qui, par la suite, entretient des relations suivies avec les marchands japonais.

¹ Allusions au *Commentaire de Zuo* (V^e siècle av. J-C) et peut-être au *Xunzi* (I^{er} s. av. J-C). Hasuda, Yonetani (2019), pp.131-132.

² *The Great Story of Vietnam*, p.105 pour une reproduction du manuscrit ; Hasuda Yonetani, *op. cit.*, pour sa transcription et sa traduction en japonais.

³ Huỳnh (2014), p.26.

⁴ Hasuda, Yonetani, *op. cit.*, p. 133.

Nguyễn Cảnh Đao aurait donc, en 1590 et à nouveau en 1591, accepté de confier des marchandises à des marchands étrangers. Leur identité est inconnue : le premier, Chen Liangshan 陳梁山 est probablement un marchand chinois. Huỳnh Trọng Hiên fait du second, Long Yan 隆嚴, un moine japonais (son nom se prononcerait alors Ryūgan). La même hypothèse est formulée par Hasuda et Yonetani, qui rappellent que les moines ont joué un rôle majeur dans les relations extérieures du Japon avec la Chine et la Corée¹. Ignorant tout de la situation politique du Japon, Nguyễn Cảnh Đao adresse sa lettre à un hypothétique « roi du Japon », sans que les intermédiaires que sont les marchands n'aient apparemment tenté de lui donner tort. Ces derniers n'ont vraisemblablement pas rempli la mission diplomatique qui leur est confiée. La lettre que le premier s'est vu confier n'a peut-être jamais atteint le Japon et la seconde ne semble pas avoir été transmise à des autorités administratives ou politiques. Les deux intermédiaires ont donc joué de l'ignorance du lettré pour tirer profit de la situation.

Les incertitudes et tâtonnements (interlocuteur indéterminé, intermédiaires peu fiables, bateau trop petit...) qui accompagnent ce premier geste diplomatique vers le Japon suggèrent l'absence de relations régulières et d'intermédiaires fixes dans les relations entre les deux États au début des années 1590. Cette absence de régularité dans les relations explique que le seul recours de Nguyễn Cảnh Đao soit la confiance – aveugle – qu'il place dans les marchands visitant ponctuellement les ports de la région. La confiance est ici le seul ressort de l'échange, à tel point que le lettré du Nghệ An se repose sur elle à deux reprises, assez naïvement semble-t-il, puisque cette confiance a été trahie à chaque fois.

En tant que première tentative d'établissement de relations diplomatiques, cette lettre expose une première tentative de construction d'un cadre d'intercompréhension mutuelle semblable au terrain d'entente installé au cours de l'ère des *shuinsen*. L'accent mis sur des valeurs centrales de la pensée confucéenne (« confiance » 信, « sincérité » 誠...) est pour Nguyễn Cảnh Đao un moyen de montrer à son interlocuteur prestigieux qu'il est digne de s'adresser à lui et légitime. Pourtant, si l'on en croit l'interprétation de Hasuda et Yonetani, cette tentative de construire un terrain d'entente est ici vouée à l'échec. En effet ces derniers montrent que cette lettre aurait été jugée inacceptable par les autorités japonaises si elle leur était parvenue. Le vocabulaire n'est pas suffisamment déférent : l'auteur n'emploie pas l'adresse adéquate au roi que serait « Votre Altesse » (*heika* 陛下 en japonais) et ne suggère pas de relation de subordination. D'après ces historiens, l'utilisation même des concepts de sincérité etc. pourrait se retourner contre leur auteur car ils suggéreraient que les autorités japonaises ont une part de responsabilité dans la tromperie dont il a été victime². On peut également supposer qu'il était quelque peu malvenu de formuler une requête auprès du « roi du Japon ».

L'inadéquation de la lettre n'est pas pour autant signe d'un manque de respect de la part de son auteur, mais plutôt de son manque d'expérience. En effet, les autorités du Nghệ An ne sont pas formées ni habituées au langage diplomatique interculturel d'Asie orientale, exprimé en langue chinoise, que maîtrisent davantage les lettrés de la capitale chargés du commerce tributaire avec la Chine. De plus, cette lettre porte des marques de respect étrangères aux pratiques épistolaires et diplomatiques japonaises, tel que l'emploi du rond accolé au titre de

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p.140.

« roi du Japon ». Hasuda et Yonetani interprètent ainsi ces maladroites comme une différence culturelle, comme la rencontre de pratiques épistolaires et diplomatiques qui s'ignorent mutuellement. Pour surmonter cette barrière, l'auteur de la lettre a pourtant recours à une stratégie, qui passe par l'utilisation d'un langage spécifique à cette période et à cet espace, nommé par les deux historiens « pigdin de *kango* »¹.

Cette perspective est particulièrement enrichissante pour la définition du terrain d'entente. Ce cadre s'est mis en place de manière progressive, au terme de tâtonnements dont les lettres de 1601 se font encore l'écho. Bien que chaque parti, d'un côté et de l'autre des mers de Chine, ait bénéficié d'une formation lettrée fondée sur les mêmes classiques confucéens, cela ne signifie pas que l'entente ait été automatique ou immédiate, parce que les pratiques d'écriture et les formes discursives divergeaient considérablement. Il a fallu plusieurs essais pour que les uns comprennent comment s'adresser aux autres, comment être reconnu et *in fine*, obtenir leur confiance.

Au sujet de cette lettre, Huỳnh Trọng Hiên signale que Toyotomi Hideyoshi, alors leader *de facto* du Japon, était absorbé par les préparatifs de l'invasion de la Corée et que, par conséquent, ce type de documents aurait eu plus de mal à lui parvenir² – ce qui suppose que le dénommé Long Yan ou Ryūgan ait eu l'intention de le faire. Mais Huỳnh rappelle également que l'année suivante, Hideyoshi émet des *shuinjō* à destination de marchands commerçant selon toute vraisemblance au Đại Việt. Bien qu'il soit tentant d'imaginer un lien entre les deux événements, rien n'est moins sûr.

La lettre de Nguyễn Cảnh Đoan n'ayant vraisemblablement pas ouvert la voie à la mise en place d'échanges réguliers, c'est donc avec l'émission de ces premières licences en 1592 que le pouvoir central japonais commence à légiférer et à placer sous son contrôle le commerce du Japon avec l'Asie du Sud-Est.

B. Les shuinjō de 1592, premier pas de l'État japonais vers le contrôle du commerce de l'Asie du Sud-Est ?

Le *Nagasaki jitsuroku taisei* et plusieurs autres documents sur Nagasaki rédigés au cours du XVIII^e siècle³ indiquent ainsi qu'en 1592, Toyotomi Hideyoshi a émis des licences de voyage à destination de plusieurs grands marchands japonais :

La première année Bunroku, des gens de Nagasaki, Kyōto et Sakai reçurent des *goshuin*, les autorisant à voyager pour commercer au Kōnan 廣南 [Đàng Trong/Cochinchine], au Tonkin 東京, au Senjō 占城 [Champa], au Kanbojia 柬埔寨 [Cambodge], à Rikukon 六昆 [Ligor], à Taini 太泥 [Patani], au Shamuro 暹羅 [Siam], à Taiwan 臺灣, à Ruson 呂宋 [Luzon], à Amakō 阿媽港 [Macao].

Les voici :

5 bateaux de Nagasaki :

¹ *Ibid.*, pp.141, 144. *Kango* 漢語 désigne une langue chinoise mâtinée de japonais ; ici il faut interpréter le terme comme une langue chinoise utilisée dans un contexte sinisé et mâtinée de vocabulaire local. Hasuda Takashi nous a proposé lui-même la formule de « *non-sophisticated Chinese* » pour désigner cette langue, qui est celle employée dans toute la correspondance entre le Japon et le Đại Việt.

² Huỳnh, *op. cit.*

³ En particulier le *Nagasaki yawasō* de Nishikawa Joken et le *Nagasaki shi*. Voir Péri, *op. cit.*, p.3.

2 de Suetsugu Heizō 末次平蔵, 1 de Funamoto Yaheiji 船本弥平次, 1 d'Araki Sōtarō 荒木宗太郎,
1 d'Itoya Zuiemon 糸屋随右衛門
3 bateaux de Kyōto :
1 de Chaya Shirōjirō 茶屋四郎次郎, 1 de Suminokura 角倉, 1 de Fushimiya 伏見屋
1 bateau de Sakai¹ :
1 de Iyoya 伊予屋^{2 3}

Les *shuinjō*, soit « documents à sceau vermillon », en tant que tels ne sont pas, à cette date, une institution nouvelle. Au contraire, tous les grands personnages du Japon disposaient d'un sceau personnel vermillon qu'ils apposaient sur des documents officiels en guise de signature⁴. Cependant, Hideyoshi aurait été le premier à en faire un usage étendu et régulier, au point que certains historiens aient décrit le règne de Hideyoshi comme l'avènement d'un « système des sceaux vermillons »⁵. Rien de surprenant donc à ce qu'il y ait recours lorsqu'il décide de légiférer sur le commerce.

Cette décision intervient au moment où Hideyoshi est engagé dans un processus de prise en main et de redéfinition des relations du Japon avec le monde extérieur. Dès 1587, il promulgue un édit d'expulsion des missionnaires, qui n'a cependant jamais été appliqué⁶. Le 8 juillet 1588, il légifère pour interdire la piraterie. L'idée n'est pas tant d'influer sur l'activité des *wakō* hors du Japon que de pacifier la mer intérieure et les environs de Kyūshū⁷. Entre 1591 et 1593, il envoie une ambassade à Manille pour exiger des Espagnols qu'ils lui versent un tribut et tente de faire de même à Taiwan, où ses envoyés rebroussement chemin faute d'avoir trouvé une autorité politique à soumettre⁸. L'année 1592 correspond de plus au début des invasions de la Corée par Hideyoshi, nommées guerre d'Imjin dans l'historiographie coréenne, guerres de Bunroku et de Keichō (*Bunroku no eki* 文禄の役 et *Keichō no eki* 慶長の役) dans l'historiographie japonaise, et plus récemment dans l'historiographie anglo-saxonne « The (Great) East Asian War »⁹. Enfin, en 1592 également, il publie une ordonnance sur les navires de commerce, leur affrètement, la responsabilité des capitaines en cas d'accident etc.¹⁰

Cette première tentative de régulation des relations commerciales consiste donc à réserver à certaines grandes familles de marchands le droit de commercer avec l'extérieur. La majorité des familles citées sont parmi les plus riches et les plus importantes de leurs villes respectives. De plus, elles font partie des principaux bénéficiaires du système des *shuinjō* instauré par la suite par Tokugawa Ieyasu. Seuls les Fushimiya et les Iyoya ou Iseya ne sont pas connus par ailleurs pour avoir commercé avec l'Asie du Sud-Est.

Parmi les six familles restantes, cinq ont été en relation avec les États viêt, dont quatre de manière exclusive. Les Chaya¹¹ et les Suminokura¹ sont deux des plus grandes familles de

¹ Le principal port à proximité d'Osaka.

² Iyoya 伊豫屋 dans le *Nagasaki yawasō*, Iseya 伊勢屋 dans le *Nagasaki shi*. Voir *ibid.*

³ Cité dans Huỳnh Trọng Hiền (2014), p.27.

⁴ Péri, *op. cit.*, p.2.

⁵ Berry (1989), p.101.

⁶ Boscaro (1973).

⁷ Fujita (2018), p.171.

⁸ Berry (1989), p.212 ; Tremml-Werner (2015), pp.194-195.

⁹ Lewis (2014) ; JaHyun (2016) ; Carré (2019).

¹⁰ Péri, *op. cit.*, p.10.

¹¹ Kawashima (1942), pp.390-413 ; Owada (2007).

Kyōto qui ont en partie fondé leur prospérité sur le commerce avec le Đàng Trong et le Đàng Ngoài respectivement. Araki Sōtarō est l'un des rares marchands de Nagasaki ayant obtenu des *shuinjō*, voyagé jusqu'au Đàng Trong et tissé des liens personnels avec la dynastie Nguyễn². Le fils de Funamoto Yaheiji, Funamoto Yashichirō, est également connu pour avoir voyagé entre les deux États et occupé des fonctions d'intermédiaire capitales³.

Quant à Suetsugu Heizō, nom porté par quatre générations de marchands, Nagazumi Yōko considère qu'il s'agit de la plus grande famille de marchands de toute l'ère des *shuinsen*⁴. Ce sont en tout cas les marchands qui ont le plus étendu les limites géographiques de leurs activités. Suetsugu Heizō Masanao 末次平蔵政直 et son fils Shigesada 茂貞 ont obtenu 10 *shuinjō* (11 si l'on compte celui de 1592) et envoyé des bateaux à Luzon, à Taiwan, au Siam, au Đàng Ngoài et au Đàng Trong, soit dans quasiment tous les ports fréquentés par les *shuinsen*⁵.

Itoya Zuiemon enfin, ne figure pas dans les tableaux dressés par Iwao Seiichi et n'aurait donc pas reçu de *shuinjō*. Cependant, une source du XVIII^e siècle affirme qu'il a effectué pas moins de vingt-quatre « voyages vers la Chine » (*totō 渡唐*)⁶, ce qui doit sans doute être compris comme l'Asie orientale et l'Asie du Sud-Est au sens large, sens que peut parfois revêtir le 唐 ; voyages pour lesquels il n'aurait pas eu besoin de *shuinjō*, ou dont les *shuinjō* n'auraient pas été comptabilisés, puisqu'il n'apparaît pas dans les registres des années 1600-1610 (le *Ikoku goshuinchō* et le *Ikoku tokai goshuinchō* tenus par les moines du Konchi-in⁷) qui comptabilisent pourtant les *shuinjō* accordés aux autres grandes familles de marchands de Kyōto et Nagasaki. En revanche, un autre Itoya, Itoya Tabei 糸屋太兵衛, lui aussi de Nagasaki et appartenant probablement à la même famille, a reçu un *shuinjō* en 1633⁸, ce qui confirme que la famille Itoya était impliquée dans le commerce des *shuinsen*, comme nous l'avions précédemment suggéré en étudiant la carte nautique dont Zuiemon aurait été le propriétaire.

Les destinations indiquées dans la première partie de ce document ne doivent probablement pas être prises au pied de la lettre. Il s'agit davantage d'une synthèse des différentes destinations fréquentées par les *shuinsen* par la suite, qu'une liste de lieux dressée par Hideyoshi et son entourage pour autoriser les marchands japonais à s'y rendre. En effet on y retrouve Taiwan, qui ne commence à être véritablement fréquentée par des marchands venus du Japon que dans les années 1610 et est alors plutôt désignée sous le nom de Takasago 高砂. Dans ce document, le Đai Việt est clairement divisé en deux entités distinctes, ce qui n'était pas le cas en 1592 et surtout n'était pas considéré comme tel par les étrangers. De plus, le Đàng Trong est désigné sous le nom de Kannan/Kōnan (prononciation japonaise de la

¹ Kawashima, *op. cit.*, pp. 210-255 ; Miyata (2013) ; Mori (2015) ; Hayashiya (2017).

² Kawashima, *op. cit.*, pp.196-209 ; Ōmori (2007) ; Hasuda (2019), pp.304-305.

³ Kawashima, *op. cit.*, pp.577-594. Il ne subsiste *a priori* aucun autre document sur les activités commerciales du père, Funamoto Yaheiji. Nous avons bien trouvé la trace de deux documents nommés « *Shuinjō* accordé à Funamoto Yaheiji par Tokugawa Ieyasu » au Musée d'histoire et de culture de Nagasaki mais nous n'avons pas été autorisés à les consulter. Le terme de « *shuinjō* » ne désigne pas nécessairement une licence de voyage maritime ; peut-être s'agit-il de privilèges commerciaux accordés par le *bakufu*.

⁴ Nagazumi (2001), p.197 Sur les Suetsugu : *Ibid.*, pp.197-208 ; Oka (2001).

⁵ Iwao (2013), p.220.

⁶ *Nagasaki kokon shūran*, vol.12, p.249.

⁷ Péri, *op. cit.*, p.23.

⁸ Iwao (2013), p.220.

province viêt de Quảng Nam), dénomination qui ne se généralise que dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

Dans les années 1590 quasiment aucun de ces toponymes n'était connu ou utilisé des Japonais : par conséquent, nous ne pouvons établir avec certitude les destinations fréquentées par les destinataires de ces premiers *shuinjō*. En revanche, nous pouvons raisonnablement émettre l'hypothèse que si certains marchands ont voyagé, à partir de 1604, quasiment toujours au Đai Viêt, c'est parce que dès le début des années 1590 ils avaient déjà tissé des relations avec ces territoires. C'est pourquoi les Chaya, les Araki, les Funamoto et les Suminokura ont probablement, dès cette époque, voyagé vers le Đai Viêt, ce qui ferait des ports du royaume viêt les premiers nœuds du réseau commercial et diplomatique japonais en Asie du Sud-Est, peut-être après Manille et en même temps qu'Ayutthaya.

Par conséquent, il est probable que ces *shuinjō* n'imposaient pas une destination fixe, ni même de destination tout court, et avaient peut-être vocation à être des documents permanents, contrairement aux *shuinjō* accordés par Tokugawa Ieyasu et ses successeurs aux marchands et *daimyō* du Japon¹. En ce sens ils ressemblent davantage à un autre type de *shuinjō*, à savoir ceux qu'octroie Ieyasu aux Hollandais (1609) puis aux Britanniques (1613) pour les autoriser à venir commercer librement au Japon². Suganuma Sadakaze a émis l'hypothèse que l'initiative serait venue des marchands eux-mêmes, désireux que leurs navires ne soient pas pris pour des vaisseaux pirates et bénéficient d'une forme de protection³.

L'émission de ces *shuinjō* indique donc que ces grandes familles commerçaient dès 1592 avec l'Asie du Sud-Est. Hideyoshi sanctionnerait un état de fait : des relations étaient probablement déjà établies entre ces familles et les pays d'Asie du Sud-Est et le *taiko* se contente de donner l'approbation et le soutien de l'État à ces activités. C'est également pour lui le moyen de contrôler de manière plus étroite le commerce extérieur en sélectionnant les marchands autorisés à y participer.

Cependant, la découverte de la lettre de 1591 amène d'autres questions. Si ces grandes familles commerçaient déjà avec l'Asie du Sud-Est, le « seigneur Nguyễn » aurait par conséquent pu s'adresser à leurs représentants pour transmettre ses messages. Peut-être que les deux intermédiaires travaillaient pour l'une des familles citées ci-dessus. Plus probable, aucune de ces familles ne se rendait au Nghê An, pas même les Suminokura qui pourtant en font leur destination privilégiée par la suite. C'est d'ailleurs ce que les documents des Suminokura suggèrent puisqu'ils affirment n'avoir commencé à commercer dans cette région qu'en 1603.

L'historiographie japonaise a débattu du rôle à donner à ces *shuinjō* précurseurs, autour de la question suivante : quand peut-on faire commencer l'ère des *shuinsen* ? Iwao Seiichi, à la suite de Kawashima et Péri⁴, prend les *shuinjō* de 1592 comme point de départ⁵. Nakada Yasunao a nuancé ce point de vue en considérant que le système des *shuinjō* tel qu'il a été établi par Tokugawa Ieyasu suppose l'accord du pays partenaire, et que rien de tel n'est observable sous Hideyoshi, dont ce n'était pas l'objectif. Nakada conclut donc qu'on ne peut

¹ Péri, *op. cit.*, p.21.

² Péri, *op. cit.*, p.22 ; Massarella, Tyler (1990).

³ Saganuma (1892), p.362.

⁴ Péri, *op. cit.*, p.20 parle de « réforme » en 1604, mais n'est pas très clair sur le sujet.

⁵ Iwao (2013), p.49.

faire commencer le système des *shuinjō* dès Hideyoshi¹. En effet, la lettre de 1591 indique bel et bien que des personnalités politiques vietnamiennes ont cherché à entrer en contact avec le Japon et étaient désireuses de nouer des liens commerciaux et diplomatiques mais il est fort peu probable que les *shuinjō* de Hideyoshi aient répondu expressément à cette demande.

Bien qu'on ne puisse en réalité connaître l'intention de Hideyoshi, il nous paraît également raisonnable de considérer que le système des *shuinjō* est une institution créée par les Tokugawa, dont nous aurions ici en quelque sorte la préhistoire et qui a très certainement influencé Ieyasu une dizaine d'années plus tard. Il faut enfin garder à l'esprit que les documents mentionnant les *shuinjō* de 1592 sont particulièrement tardifs et que l'on ne peut leur donner la même valeur que les quelques véritables *shuinjō* qui ont été conservés ainsi que les registres des années 1604-1616.

Ce système a été mis en place en quelques années, à partir de la victoire décisive de Tokugawa Ieyasu à Sekigahara (1600). Un ensemble de lettres à destination de l'étranger ont été rédigées à ce moment, en réponse à des initiatives des pays d'Asie du Sud-Est. Parmi ces documents, les deux lettres rédigées par Nguyễn Hoàng ont joué un rôle déterminant.

3. La mise en place de relations diplomatiques et commerciales régulières (1601-1603)

A partir de 1601 débute un échange épistolaire entre les Nguyễn et le shogunat, qui conduit à l'ouverture de relations diplomatiques régulières entre les deux États – si l'on considère que le domaine des Nguyễn est déjà un État à part entière au tout début du XVII^e siècle, ce qui est discutable, puisque les relations de subordination vis-à-vis des Trịnh ne sont rompues qu'en 1620, date à laquelle Nguyễn Phúc Nguyên refuse de verser des impôts au nord².

Cet échange a été abondamment commenté par l'historiographie³ dans la mesure où il permet de retracer la préhistoire du système des *shuinjō*. En effet, dans la réponse adressée par Tokugawa Ieyasu à Nguyễn Hoàng le concept de licences marquées d'un sceau vermillon et garantissant la légitimité de leur porteur est déjà annoncé par celui qui n'a même pas encore obtenu le titre de shōgun (1603). Cependant, le récent article de Hasuda Takashi et Yonetani Hitoshi apporte de nouveaux éléments qui battent en brèche certaines des certitudes établies sur ce premier échange⁴.

Nguyễn Hoàng n'est cependant pas le seul chef d'État à avoir rédigé une lettre à destination des autorités japonaises à cette époque. Dès 1599, le futur shogun avait en effet reçu une lettre de la reine de Patani Raja Ijau l'invitant à nouer des relations commerciales et diplomatiques, à laquelle il avait répondu favorablement⁵.

Le commencement des relations diplomatiques des Tokugawa avec l'Asie du Sud-Est remonte donc au plus tôt à 1599. En revanche, dans sa correspondance avec Patani, Tokugawa

¹ Nakada Yasunao, *Kinsei taigai kankeishi no kenkyū* [Etude sur l'histoire des relations extérieures à l'époque moderne], cité dans Nagazumi (2001), pp.2-3.

² Li (1998), p.11.

³ *Ibid.*, pp.60-61 ; Kawamoto (1993), pp.111-113 ; Hasuda, Yonetani (2019), pp.134-138.

⁴ Hasuda, Yonetani, *op. cit.*

⁵ Iwamoto (2011), pp.83-84.

Ieyasu ne mentionne jamais les *shuinjō*. La plus ancienne occurrence du système apparaît dans la lettre adressée à Nguyễn Hoàng en 1601, ainsi que dans la lettre envoyée au gouverneur des Philippines Francisco de Tello¹. Une autre mentionne le système plus tard, en février-mars 1603, au roi du Cambodge². Les relations tumultueuses des Japonais avec l'Asie du Sud-Est, qu'il s'agisse de l'incident de Shirahama Akitaka au Đại Việt, ou des conflits entre les *wakō* et les autorités espagnoles à Luzon³, seraient donc à l'origine du système des *shuinjō* tel qu'il est conçu par Tokugawa Ieyasu une fois qu'il accède à la tête de l'État japonais.

L'État en cours de formation dans le sud du Đại Việt a par conséquent joué un rôle majeur dans la redéfinition des relations du Japon avec le monde extérieur. Rien de surprenant, dès lors, à ce qu'il soit devenu le principal partenaire diplomatique et commercial du Japon.

A. Les deux lettres de Nguyễn Hoàng (5 juin 1601)

Ce premier échange épistolaire présente l'originalité d'avoir pour origine non pas une mais deux lettres rédigées par le seigneur du Thuận Hóa et du Quảng Nam, Nguyễn Hoang. Elles ont été rédigées par le même personnage, exactement à la même date, mais adressées à deux personnes différentes, d'où leur contenu similaire mais non identique. Les documents originaux ont été perdus mais ils ont été copiés à de nombreuses reprises au cours de l'époque Edo. La première lettre a été insérée dans cinq compilations, et la seconde dans pas moins de six compilations différentes. Le texte y est parfaitement identique dans chaque version, à une exception près, qui est déterminante et fait l'objet de la relecture proposée par Hasuda et Yonetani. Les versions utilisées dans ce travail de recherche sont celles de Kondō Morishige, dont il a déjà été question, qu'il a insérées dans deux compilations différentes : la première est reproduite dans le volume 1 de l'*Annan kiriyaku kō*⁴ et la seconde dans le volume 11 du *Gaiban Tsūsho*⁵. Les deux ont été intégrées au *Tsūkō ichiran*⁶.

L'auteur de cette double-lettre est « le seigneur Thuy Quốc, général et commandeur suprême du royaume d'Annam » (*An nam quốc thiên hạ thống binh đô Nguyễn súy Thuy quốc công* 安南國天下統兵都元帥瑞國公). Depuis Kondō Morishige, ce personnage a été identifié comme Nguyễn Hoàng. Aucun doute n'est permis à ce sujet : il mentionne dans sa lettre sa présence à Đông Kinh et son retour en 1600, soit précisément la date à laquelle Nguyễn Hoàng, d'après les annales vietnamiennes, est revenu dans le sud du royaume⁷.

La date des deux lettres est le 5^e jour du 5^e mois de la 2^e année de l'ère Hoàng Định 弘定, soit le 5 juin 1601. Cette ère a été proclamée en 1600 et présente l'avantage d'être reconnue à la fois par les Nguyễn et les Trịnh, après un siècle particulièrement chaotique où les ères se sont chevauchées à de multiples reprises, selon qu'elles aient été proclamées par les Mạc ou

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.21, p.201. La lettre à Nguyễn Hoàng et celle à Francisco de Tello sont toutes deux datées d'un jour (non indiqué) du dixième mois, soit vers novembre 1601. Elles sont donc quasi-simultanées.

² Iwao (2013), p.62.

³ Les relations entre *wakō* et Espagnols aux premiers temps de la présence hispanique aux Philippines ont été marquées par les batailles de Cagayan (1582), quand un quasi-État *wakō* s'était établi à Cagayan, au nord de Luzon, finalement délogé par les Espagnols, puis par des conflits répétés avec des individus désignés comme « pirates japonais ». Voir Iwao (2017), pp. 214-216.

⁴ « Annan kiriyaku kō », vol.1, p.13.

⁵ « Gaiban Tsūsho », vol 11, p.91.

⁶ *Tsūkō ichiran*, vol.4, p.481.

⁷ Cheng (2002), p.292.

par les Lê ; et avant un autre siècle agité, au cours duquel les Nguyễn, en guerre contre les Trịnh, ne reconnaissent pas nécessairement les ères proclamées au nord.

Le problème de ces lettres est en réalité leur destinataire. En effet, selon les versions à notre disposition, le nom du destinataire change. Selon les exemplaires, la première est à destination du « seigneur Hideyoshi » ou bien du « seigneur Ieyasu ». Quant à la seconde lettre, certaines versions portent le nom d'Ieyasu (c'est le cas dans le *Gaiban Tsūsho*) tandis que d'autres portent celui de Masanari 正成 (avec la graphie fautive 王成 dans l'une d'entre elles). L'historiographie avait toujours considéré que cette dernière lettre, la plus étudiée, était adressée à Tokugawa Ieyasu¹. L'analyse paléographique de Hasuda et Yonetani prouve cependant qu'en réalité, aucune de ces lettres n'est adressée à lui. En effet, ils ont remarqué que sur les versions de la première lettre portant le nom d'Ieyasu, celui-ci avait été apposé par-dessus celui de Hideyoshi², très certainement afin d'attribuer aux Tokugawa le mérite d'avoir été les premiers à recevoir les ouvertures diplomatiques d'États partenaires. Dès lors que cette falsification a été prouvée, il devient hautement probable que sur la seconde lettre, le nom d'Ieyasu ait été substitué dans certaines versions à celui de Masanari, dont on voit mal pourquoi il aurait été inventé.

Dès lors, qui était ce Masanari ? Hasuda et Yonetani proposent de manière convaincante de l'identifier à Terazawa Masanari 寺澤正成, aussi appelé Terazawa Hirotaka 寺澤廣高, qui est le premier *bugyō* (gouverneur) de Nagasaki, de 1592 à 1603³ et sans conteste la personne la mieux placée pour être contactée par un potentiel partenaire commercial. Leur hypothèse est renforcée par le fait qu'en 1601, Terazawa Hirotaka envoie, en même temps que Ieyasu, une réponse au gouverneur des Philippines. Elle fait suite aux déprédations commises par les Japonais sur place⁴, ce qui indique qu'il était impliqué dans la diplomatie japonaise à cette époque.

Il s'ensuit que, comme dans le cas de la lettre de 1591, l'expéditeur était mal informé. En effet, Nguyễn Hoàng semble ignorer que Hideyoshi est mort en 1598 et que désormais Tokugawa Ieyasu dirige le pays. Pourtant, il était en contact avec Shirahama Akitaka, le marchand-pirate qui fait l'objet de ces lettres et les a transportées jusqu'au Japon, et peut-être avec d'autres Japonais. Comment expliquer ces erreurs ? Shirahama était emprisonné au Thuận Hóa depuis 1600 et sans doute était-il dans la région depuis bien plus longtemps. Par conséquent, il ignorait peut-être lui-même la situation au Japon et la victoire des Tokugawa sur leurs ennemis, et s'avérait donc être une source d'informations peu fiable pour Nguyễn Hoàng.

Le cadre étant désormais placé, voici les deux lettres en question :

[1]

Le seigneur Thuy Quốc, commandeur et général suprême du royaume d'Annam, rédige une lettre à l'intention du seigneur Hideyoshi, grand ministre et frère aîné du royaume du Japon. Il est écrit dans les 7 sections de Mencius [qu'il faut réguler] les relations [avec les pays] voisins ; parmi les neuf règles du Zhongyong, il est dit : [il faut] traiter avec bonté [ceux qui viennent de] loin. Ceci est une

¹ Li, *op. cit.* ; Kawamoto, *op. cit.*

² Hasuda, Yonetani, *op. cit.*, p.138.

³ Tremml-Werner (2015), p.227.

⁴ *Ikoku sōsho*, vol.11, p.84.

loi constante, hier comme aujourd'hui, et un principe universellement reconnu. De plus, vous, grand ministre, et moi avons déjà conclu un accord par le passé ; nos deux pays ont noué des relations de fraternité et une amitié [vouée à] durer d'innombrables années.

Récemment, un incident est survenu dans mon pays. J'avais été alors convoqué pour retourner à la capitale, quand, de manière inattendue, un homme de votre pays, grand ministre, [nommé] Shirahama Akitaka, a recruté des marchands pour venir commercer dans le port de Thuận Hóa. Cependant, le temps n'était pas favorable : le vent s'est agité et son navire a fait naufrage. Par la suite, le fonctionnaire intendant du Thuận Hóa a provoqué un incident avec Akitaka et ses marchands, ce qui a donné lieu à un malentendu total. Quant à moi, j'ignorais tout cela. Etant de retour pour administrer ce grand territoire [le Thuận Hóa], j'ai vu qu'Akitaka était toujours dans mon pays. Ayant pris connaissance de ce qui précède, la faveur [que je vous dois] s'est de plus intensifiée. Je souhaite [donc] renvoyer [Akitaka] dans son pays afin d'honorer notre ancien accord.

Par bonheur, voyant arriver à nouveau des navires de votre pays, Shirahama les a invités à entrer et a expliqué clairement la situation. Je m'en suis réjoui et ai déclaré : « Voilà vraiment une chance comme l'on n'en voit que dans une vie ! ».

C'est pourquoi j'ai préparé des présents insignifiants dans des boîtes afin d'exprimer mes humbles sentiments, ainsi qu'une lettre respectueusement déposée dans une boîte scellée. Voilà à peu près ce que je souhaitais dire. Si vous, grand ministre, comprenez bien ce que cela signifie, veuillez envoyer à nouveau un messenger. D'une part, ce faisant nous profiterons des produits de votre pays pour nous aider à obtenir des équipements militaires (de la poudre et des armes), que notre pays pourra utiliser. D'autre part, veuillez donner rapidement des instructions pour renvoyer Akitaka. C'est en effet la meilleure des choses que de chérir un homme de bien, et un profond bonheur pour nos deux pays. Telle est ma lettre. Le 5^e jour du 5^e mois de la 2^e année Hoằng Định [5 juin 1601]¹

[2]

Moi, le seigneur Thuy Quốc, commandeur et général suprême du royaume d'Annam, ai bénéficié à de nombreux reprises, seigneur Masanari, de vos bonnes intentions, [vous qui avez] dépêché Shirahama Kenki avec son bateau pour venir commercer et nouer des relations commerciales amicales, ainsi qu'échanger des lettres avec l'ancien commandeur. A présent, en tant que nouveau commandeur suprême, je souhaite qu'en accord avec le passé nos deux pays entretiennent des relations.

Par malheur, l'année dernière, au cours du quatrième mois, le bateau de Kenki a fait halte au port du Thuận Hóa ; il a rencontré un vent agité, son bateau a fait naufrage et il n'avait nulle part où se réfugier. Le fonctionnaire intendant du Thuận Hóa, ne sachant pas que Kenki était un marchand honnête, est entré en conflit avec l'équipage du bateau et a accidentellement perdu la vie.

C'est pourquoi plusieurs généraux ont levé des troupes, par rancune et pour demander vengeance, et chaque jour ils exigeaient la mise à mort de Kenki. Moi [qui étais alors] à Dong Kinh j'ai entendu ces nouvelles et j'ai ressenti une grande peine.

L'année dernière, ayant reçu un ordre de la Cour impériale, je suis redescendu dans cette grande ville et j'ai constaté que Kenki était encore dans mon pays. Je désirais moi-même affréter un bateau et l'autoriser à repartir, mais les circonstances n'étant pas favorables, [son départ] a été reporté jusqu'à aujourd'hui, quand par bonheur, nous avons vu arriver un navire marchand de votre pays. Kenki a compris les raisons de cet incident, ce dont je ne me félicite pas peu.

C'est pourquoi j'ai pris soin de préparer des petits présents, afin d'exprimer mes bonnes intentions et dans l'espoir que vous vouliez bien les accepter. En outre je me suis appliqué à rédiger une lettre, afin qu'elle soit transmise aux autorités supérieures. Veuillez donner l'ordre à Kenki de revenir dans

¹ « Annan kiryaku kō », *op. cit.*

ce pays, afin de créer des liens de fraternité entre nos deux pays et d'échanger [selon] les principes du ciel et de la terre..

Si tel est le cas, veuillez nous aider avec des équipements militaires, à savoir (de la poudre et des armes), afin de répondre aux besoins de mon pays. Ma reconnaissance pour vos bienfaits est sans limite. Recevoir des nouvelles de vous un jour prochain, c'est ce que je souhaite le plus. Telle est ma lettre.

Le 5^e jour du 5^e mois de la 2^e année Hoàng Định.

Liste de présents :

Cinq articles au total :

1 planche de bois d'aloès, 3 rouleaux de soie cuite blanche, 10 tablettes de miel blanc, 100 planches de bois de limettier, 5 plumes de jeune paon.

Le 5^e jour du 5^e mois de la 2^e année Hoàng Định [5 juin 1601] ¹

Ces deux lettres racontent, dans les grandes lignes, la même histoire : Shirahama Akitaka, après avoir commercé au Thuận Hóa, a vu son bateau dériver et échouer. Pris pour un pirate par le gouverneur local, un combat a éclaté et le gouverneur a été tué. Shirahama a été immédiatement emprisonné et d'autres officiers ont alors demandé sa mort. A son retour de la capitale du Đại Việt Đông Kinh, Nguyễn Hoàng a pris connaissance de la situation et s'est entretenu avec Shirahama. Il a alors décidé de le libérer mais ne pouvant le renvoyer directement au Japon, Shirahama a dû attendre l'arrivée d'un bateau japonais pour rentrer, en emportant deux lettres et des présents avec lui.

A la lecture de ces documents, il est évident que cet échange n'est pas le premier à avoir eu lieu. Les premières colonnes de la lettre [2] indiquent ainsi d'une part que Shirahama a été mandaté par le *bugyō* de Nagasaki et d'autre part que des lettres ont été échangées entre ce *bugyō* et un « ancien commandeur ». Cette expression désigne certainement le gouverneur du Thuận Hóa en l'absence de Nguyễn Hoàng alors retenu à Đông Kinh, que Hasuda et Yonetani identifient comme le futur Nguyễn Phúc Nguyên. Ce dernier aurait donc déjà échangé des lettres avec Terazawa Masanari, dont l'intermédiaire aurait été le marchand-pirate Shirahama Akitaka². Celui-ci aurait même été officiellement envoyé par le magistrat de Nagasaki, profitant sans doute de l'expertise du marchand-pirate japonais, dont on a vu qu'en 1585 il opérait déjà au Thuận Hóa. Par conséquent, ces lettres marquent donc l'officialisation, à l'échelle étatique, de relations, peut-être irrégulières, nouées par des fonctionnaires de rang moyen. Dès lors, on comprend pourquoi Nguyễn Hoàng remercie son interlocuteur pour des lettres antérieures, ce qui aurait été étrange si le destinataire avait été Tokugawa Ieyasu, qui vient d'accéder au pouvoir et ne pouvait donc avoir entretenu de correspondance avec le Đại Việt avant cette date.

Hasuda et Yonetani font également de ces deux lettres des impairs diplomatiques, le principal étant que dans les deux cas, les interlocuteurs sont désignés du simple titre de « seigneur » ou « duc », à la fois vague et peu déférent. Pire encore, ils sont appelés par leur nom personnel, Hideyoshi et Masanari, alors même que Nguyễn Hoàng lui-même n'emploie presque jamais son nom de famille, dans l'ensemble de sa correspondance. Il fait de plus de

¹ « Gaiban Tsūsho », vol 11, pp.96-97. Le nom de « Ieyasu » a cependant été remplacé par celui de « Masanari ».

² Un doute peut être formulé quant à l'identité de cet « ancien commandeur ». En 1585, Shirahama a combattu sur mer la flotte du futur Nguyễn Phúc Nguyên ; une dizaine d'années plus tard, il traiterait donc en toute cordialité avec le même individu. L'hypothèse demeure plausible mais il nous semblait important de soulever cette interrogation.

Hideyoshi son équivalent en termes hiérarchiques. Les deux historiens concluent néanmoins que, comme pour la lettre de 1591, ces lettres témoignent d'une différence profonde dans la conception du protocole et dans la culture diplomatique des deux pays.

Bien que similaire dans leur contenu, ces lettres ne sont pas parfaitement identiques et Nguyễn Hoàng avait conscience que le destinataire de la première lettre et de la seconde n'étaient pas de dignité équivalente. Ainsi, la lettre à Terazawa Masanari témoigne presque d'une forme de familiarité, qui s'explique aisément si le fils de Nguyễn Hoàng avait déjà été en contact avec lui. Peu de formules protocolaires faisant référence aux principes du néoconfucianisme sont utilisées et, fait très rare dans la correspondance étudiée dans cette thèse, le propos est très concret. En comparaison, la première lettre déploie un trésor d'érudition qui annonce les lettres futures et dont l'objectif est clairement de faire comprendre à l'individu qui dirige le Japon que Nguyễn Hoàng est digne de lui, via des citations directes de Mencius et du *Classique des rites*¹. Le détail des événements est ici moins important (il est réservé au magistrat de Nagasaki) que l'ethos que construit le seigneur viêt.

Ces deux lettres présentent donc deux manières similaires de construire le terrain d'entente, mais adaptées à chaque interlocuteur. Dans les deux situations, l'objectif est de partager les mêmes normes et de parler le même langage diplomatique. La langue de l'échange, le « pidgin » de Hasuda et Yonetani, demeure une forme de chinois classique, puisqu'il s'agit de la langue *normale* des échanges diplomatiques en Asie orientale. La structure de la lettre est aussi similaire. Dans la première lettre cependant, l'objectif est de s'affirmer comme interlocuteur légitime, en montrant que l'on maîtrise suffisamment les classiques pour les citer mais aussi les réinvestir et les adapter à un contexte donné, ce qui est une marque d'érudition là aussi. Ainsi, les références ne sont pas choisies au hasard : les « relations entre pays voisins » renvoient à la diplomatie et « ceux qui viennent de loin » sont bien entendu les marchands. D'emblée commerce et diplomatie sont mis sur un pied d'égalité : dans la correspondance échangée entre le Đại Việt et le Japon, les deux sphères sont toujours interdépendantes. Mais quand Nguyễn Hoàng s'adresse au *bugyō* de Nagasaki, cette stratégie est moins nécessaire, non seulement parce que le personnage est d'une certaine manière déjà connu, mais aussi puisqu'il s'agit d'un officier de rang inférieur.

Cette stratégie comprend également une prise de risque, celle de se présenter comme l'égal de Hideyoshi, présenté comme un « frère ». D'un côté, Nguyễn Hoàng renforce sa légitimité, de l'autre, il prend le risque de froisser son interlocuteur. Ces risques témoignent du statut encore embryonnaire, ou en construction, du terrain d'entente. Le seigneur viêt n'est pas encore certain de la manière dont il convient de s'adresser à son interlocuteur et prend le risque de commettre un impair. Dans le même temps, le seigneur viêt pourrait avoir eu connaissance de la situation politique du Japon, où le personnage à la tête de l'État (l'Empereur) ne détient qu'un pouvoir symbolique, alors que le pouvoir est entre les mains d'un militaire (le *taiko* puis le shogun). Cette situation, si Shirahama la lui a présentée, lui était sans doute extrêmement familière, puisque c'était précisément le régime du Đại Việt, à une époque où les Nguyễn commencent à se penser en contre-pouvoir opposé au gouvernement des Trịnh. Il est très probable que l'étroitesse des relations entre autorités viêt et japonaises

¹ Voir la reproduction de la traduction insérée en annexe pour une explicitation de ces citations.

s'explique également par la reconnaissance de similitudes institutionnelles et la conscience d'avoir un statut semblable.

Ces lettres, tout comme celle de 1591, introduisent un autre aspect majeur du terrain d'entente et qui est propre aux relations diplomatiques en général : l'échange de présents. Chaque lettre, chaque contact officiel comprend toujours un échange de dons, au Japon et au Đại Việt comme n'importe où ailleurs¹. La rhétorique de l'insignifiance des présents est une constante dans les relations diplomatiques en Asie orientale : l'humilité excessive fait évidemment partie du protocole.

La liste des présents semble n'avoir été attachée qu'à la seconde lettre. Parmi les présents figurent les produits les plus recherchés et les plus fameux du Đại Việt : la soie, principal matériau d'importation des Japonais et le produit qui les a attirés sur place, et le bois d'aloès, dont une grande partie des ressources appartient au Đại Việt depuis la conquête de la moitié nord du Champa en 1471 et dont les Japonais sont friands². Les autres présents sont encore des produits de luxe et raffinés (miel, bois précieux, plumes de paon). Nguyễn Hoàng les a donc choisis avec soin et avec semble-t-il une bonne connaissance du marché et de la demande au Japon. Au-delà du protocole, les présents tiennent lieu d'avant-goût des possibilités et opportunités économiques offertes, dans son domaine, aux marchands japonais. C'est là que l'on voit que le terrain d'entente dépasse le simple cadre du discours et qu'il comprend une dimension matérielle et concrète. Si l'on tente de se comprendre et de se présenter comme digne de son interlocuteur, c'est pour en tirer du prestige mais également pour favoriser le commerce.

Ce terrain d'entente, dans le cas de ces lettres de 1601 (mais c'était peut-être aussi le cas dans les échanges précédentes), se matérialise grâce à un acteur primordial et nœud de la connexion, le marchand-pirate, devenu ici marchand-diplomate. Shirahama Akitaka, traité comme un pirate par Nguyễn Phúc Nguyên en 1585, est devenu le représentant des autorités de Nagasaki dix à quinze ans plus tard. Il ne faut sans doute pas exagérer l'importance de sa fonction. S'il avait été un personnage de premier plan dans l'entourage de l'héritier de Nguyễn Hoàng, on voit mal comment il aurait pu finir par engager un combat mortel avec des forces armées de la même région. En tous les cas, Shirahama Akitaka est un parfait exemple de l'évolution de la piraterie désignée comme « japonaise » par les autorités chinoises qu'est le phénomène des *wakō* : pirate un jour, diplomate le lendemain, marchand dans les deux cas ; traitant pacifiquement dans un port et se livrant au pillage quelques kilomètres plus loin.

Nguyễn Hoàng a en tout cas su profiter de l'occasion que constituait la présence de Shirahama au Thuận Hóa en mettant en avant la figure du « bon marchand » (良商) et en faisant fi de la réputation moins flatteuse que Shirahama Akitaka devait traîner derrière lui – ce dont Ieyasu n'est pas dupe.

La stratégie déployée par Nguyễn Hoàng permet, *in fine*, de se présenter comme un partenaire érudit, légitime et fiable, et donc de susciter chez les autorités japonaises un sentiment de confiance. Elle semble s'être avérée payante, contrairement aux tâtonnements et à la malchance du lettré du Nghệ An en 1591, puisque dès cette même année 1601, le nouveau dirigeant du Japon et futur shogun, Tokugawa Ieyasu, rédige une réponse à Nguyễn Hoàng.

¹ Sowerby, Hennings (2014) ; Biedermann, Gerritsen, Riello (2017) ; Laver (2020).

² Voir, dans le chapitre VIII, les lettres envoyées par Tokugawa Ieyasu et ses représentants au « seigneur du Champa ».

B. Une première description du système des shuinjō : la réponse de Tokugawa Ieyasu (novembre 1601)

Ainsi, en novembre 1601, Tokugawa Ieyasu répond favorablement aux demandes du seigneur viêt, dans une lettre qui doit sa célébrité au fait qu'elle expose le fonctionnement du système des *shuinjō*, avant que les premiers *shuinjō* connus ne soient accordés (1604). En voici le texte :

Moi, Minamoto Ieyasu, répond au seigneur Thuy Quôc, commandeur et général suprême du royaume d'Annam. J'ai bien reçu votre lettre et l'ai lue de nombreuses fois. Le navire marchand parti de Nagasaki, dans ce pays, [une fois arrivé] dans votre pays [a rencontré] des vents contraires et s'est échoué. Quant au hors-la-loi qui a assassiné un homme, vos hommes lui ont donné une punition appropriée. Le soin que votre excellence [a accordé] jusqu'à aujourd'hui aux marins est extrêmement charitable. J'ai bien reçu les différents produits de votre pays, conformément à votre liste. On voit rarement, comme ils viennent de loin, chacun de ces produits, [ce qui en] fait des objets précieux. En ce moment, aux quatre coins de mon pays nul incident n'est survenu et dans toutes les régions la paix prospère. Les marchands qui vont et viennent, [à travers] la mer bleue et la terre, ne doivent pas se rebeller contre le gouvernement mais doivent demeurer tranquilles. Les bateaux de ce pays, quand ils viendront dans votre territoire, par le sceau de cette lettre doivent témoigner qu'ils ont reçu [l'autorisation de commercer]. Quant aux bateaux qui n'ont pas de sceau, ils n'y seront pas autorisés. Je vous offre en présent des armes de mon pays ; ce cadeau est une plume d'oie de mille *ri*¹ ; cette saison est le début de l'hiver² ; chérissez et estimez³.

En un jour du dixième mois de la sixième année du buffle de métal de l'ère Keichō [novembre 1601].⁴

Cette lettre répond à celle de Nguyễn Hoàng tant du point de vue du contenu que de la forme. En faisant appel à des formules courtoises, ainsi qu'à des classiques littéraires, Tokugawa Ieyasu prouve qu'il partage avec le seigneur viêt la même érudition et les mêmes valeurs, telles que nous les avons précédemment définies, et qu'il est donc un interlocuteur légitime. Au cadeau comprenant des produits en forte demande au Japon répond un autre cadeau, des armes, qui s'explique aisément quand on connaît la réputation des armes japonaises à cette époque. En mentionnant la paix régnant dans le pays, le nouveau dirigeant du Japon fait état de la fin (quasi) définitive des luttes internes au Japon, et implicitement fait référence sa propre victoire ; en mettant ainsi en avant son statut nouvellement acquis, il assoit sa légitimité.

Ces détails sont un signe de l'accélération de la construction du terrain d'entente, qui ici est bel et bien co-construit dans la mesure où les acteurs présents des deux côtés des rives des mers de Chine participent à son élaboration. Un signe de cette co-construction : Tokugawa Ieyasu reprend le titre utilisé par Nguyễn Hoàng pour se désigner lui-même (« commandeur et

¹ Image qui signifie que bien que ce cadeau soit insignifiant, il a traversé une distance incommensurable (mille *ri* = 500 km en Chine ou 4000 km au Japon) et charrie les bons sentiments de son expéditeur ; la légèreté de la plume d'oie contraste avec le poids de l'affection. Voir Ge (2018), p. 21.

² Premier vers d'un poème de Du Fu (époque Tang), intégré à une pétition rédigée en 754 afin d'exhorter l'Empereur Xuanzong à célébrer un rite spécifique sur le mont Hua. Voir Warner, Kroll (2015), pp.308-309.

³ Traduction littérale d'une phrase conclusive fréquente dans les lettres, qui appelle à une estime mutuelle.

⁴ « Gaiban Tsūsho », vol 11, p.98.

général suprême du royaume d'Annam »), et à partir de cette date tous deux vont agir ainsi dans quasiment chacune de leurs lettres. Aux citations des classiques confucéens de l'un répond des citations chinoises éclectiques, puisant dans les maximes confucéennes et la poésie des Tang. Ainsi, au terme de ce premier échange, la légitimité des deux acteurs en présence est désormais établie et prouvée par un niveau d'érudition équivalent. D'un côté comme de l'autre c'est un langage similaire qui est employé. La réponse du futur shogun indique donc qu'il est prêt à entamer un échange diplomatique, mais sur de nouvelles bases, que la lettre entend clarifier.

Ainsi, Tokugawa Ieyasu prend soin d'évacuer l'épisode Shirahama Akitaka en quelques phrases. Il fait de Shirahama un pirate, à la manière des autorités chinoises qui considéraient exclusivement les *wakō* comme tels. Le terme choisi, *kyōto* (凶徒) est un terme général qui désigne quelqu'un commettant de mauvaises actions. De cette manière, Ieyasu montre qu'il n'est pas dupe de l'artifice diplomatique utilisé par Nguyễn Hoàng. Shirahama Akitaka, s'il a pu être envoyé par un magistrat japonais, n'est pas digne de représenter les plus hautes autorités japonaises. Cette formulation permet au gouvernement japonais de se décharger d'une quelconque responsabilité dans les troubles survenus au Thuận Hóa et permet également à Tokugawa Ieyasu de rappeler que les marchands japonais commettant des mauvaises actions ne sont pas soutenus par le gouvernement. D'ailleurs, quant à Shirahama Akitaka lui-même, ses activités après son retour au Japon sont inconnues. Son nom n'apparaît pas dans les registres de *shuinjō* et aucun document, à notre connaissance, ne le mentionne à nouveau.

Mais ce qui retient bien entendu l'attention est la deuxième moitié de la lettre, qui est une véritable annonce du système des *shuinjō*. Ieyasu insiste sur l'importance de la conduite d'un commerce pacifique, ce qui fait écho aux troubles dans lesquels sont impliqués les marchands japonais, à commencer par Shirahama. C'est pourquoi, désormais, les marchands japonais doivent présenter le sceau du shogun afin de prouver qu'ils sont autorisés à commercer. Il conseille en revanche de ne pas permettre aux navires ne portant pas son sceau de commercer. C'est bien la première fois que les autorités japonaises définissent deux catégories de marchands, les uns légitimes, ayant reçu l'autorisation du shogun et censés représenter son autorité, et les autres illégitimes, dont Nguyễn Hoàng est libre de faire ce qu'il veut. Nous verrons que cette distinction est artificielle et qu'il serait bien trop simpliste et caricatural d'imaginer que les marchands détenteurs d'un *shuinjō* étaient parfaitement pacifiques, tandis qu'une multitude de pirates se livreraient à des activités illégales hors de tout contrôle étatique. Les deux catégories se sont constamment entremêlées et l'émission des *shuinjō* n'a pas mis un terme à la violence qui régnait en mer de Chine.

Le terme de *shuinjō* lui-même est davantage utilisé par l'historiographie que dans les sources, qui utilisent plutôt le terme *goshuin* : ici aucun des deux n'est employé, et il est simplement dit que le sceau tel qu'il apparaît sur la lettre devrait être présenté par les marchands. Il est probable que la forme définitive du document, à cette date, n'ait pas encore été fixée, ce que suggère la lettre de Suminokura Yoichi de 1603.

Quasiment au même moment, Tokugawa Ieyasu envoie une autre lettre au gouverneur des Philippines Francisco de Tello, dans laquelle il décrit le système des *shuinjō* dans des termes très semblables :

Les navires du Japon arrivant dans votre pays devront témoigner de leur honnêteté par le sceau de cette lettre, et les lettres ne portant pas de sceau ne seront pas autorisées.¹

De même que pour Nguyễn Hoàng, cette lettre a été motivée par une initiative du gouverneur des Philippines, qui indique en 1599 au roi d'Espagne qu'il a envoyé des lettres au Japon pour demander à ce que les pirates ne soient pas autorisés à quitter le pays². Si ce sont ces deux interlocuteurs qui ont été les premiers dirigeants d'Asie du Sud-Est à entrer en contact avec les Tokugawa, ce n'est pas par hasard. Les relations diplomatiques avec Luzon n'en étaient en réalité pas à leurs débuts : dès 1591-1592 Toyotomi Hideyoshi envoie une lettre à Manille pour exiger des Espagnols qu'ils lui versent un tribut, ce qui ouvre la voie à une succession d'ambassades et de relations diplomatiques plus ou moins tendues³. Par ailleurs, nous avons vu qu'avant 1601 des relations diplomatiques semblaient également avoir été engagées entre les Nguyễn et le Japon. Rappelons également que les *shuinjō* de Hideyoshi ont été attribués à des marchands ayant probablement envoyé des navires au Đại Việt (Suminokura, Funamoto, Chaya, Araki), à Luzon (Itoya), ou l'un des deux (Suetsugu), deux d'entre eux étant inconnus par ailleurs (Fushimiya, Iyoya⁴). Ainsi, tout indique qu'il y a une forte continuité entre la politique extérieure de Hideyoshi et celle de Ieyasu, non seulement au niveau du commerce mais aussi de la diplomatie.

La lettre de Nguyễn Hoàng ne fut donc pas la seule à influencer le futur shogun dans sa décision de reprendre en main les relations extérieures du Japon. Ce fut la multiplication des troubles impliquant des Japonais et la prise en compte de l'importance des échanges entre le Japon et l'Asie du Sud-Est échappant au contrôle de l'État qui ont motivé son geste.

C. Premier *shuinjō* pour « l'Annan » et marchands mandatés : les relations Japon-Đại Việt avant l'institution des registres de *shuinjō* (1601-1604)

Tokugawa Ieyasu a très rapidement mis en pratique le système qu'il décrit dans sa lettre de 1601. La famille Maeda a ainsi conservé un *shuinjō* pour « l'Annan », soit le Đại Việt, daté du 15^e jour du 9^e mois de Keichō 7 (29 octobre 1602), ainsi qu'encore un ou deux datés de l'année suivante⁵. Ce document appartenait donc au clan Maeda, l'un des plus puissantes familles de *daimyō* de l'époque Edo, à la tête du domaine de Kaga, mais qui ne semble pas avoir investi outre mesure dans le commerce extérieur. Elle n'est jamais indiquée comme bénéficiaire de *shuinjō* par la suite. Ainsi, le *daimyō* de l'époque Maeda Toshinaga 前田利長 pourrait avoir été tenté de se lancer dans le commerce maritime. Il se serait naturellement tourné vers des territoires déjà bien reliés au Japon, sans doute le Đàng Trong, et aurait obtenu une autorisation officielle de Tokugawa Ieyasu, à une époque où ce dernier n'avait sans doute pas encore complètement décidé de la forme qu'il allait adopter pour régler le

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.21, p.201.

² *The Philippine Islands*, vol. X, pp.196-197.

³ Tremml-Werner Birgit (2015), pp.194-195.

⁴ Le *ninbetsuchō*, ou registre des habitants, du quartier de Hirado-machi à Nagasaki daté de 1642 comporte le nom d'un jeune Iyoya Senmatsu 伊屋千松, fils d'un certain Iyoya Sōemon venu de Sakai en 1622. S'il s'agit de la même famille, étant impliquée dans le commerce extérieur il ne serait pas surprenant qu'une branche de la famille se soit installée à Nagasaki. Voir Hesselink (2009), p.14.

⁵ *Maeda ie monjo*, cité dans Iwao (2013), p.61.

commerce extérieur. Cependant, la collection Maeda comprend plusieurs autres *shuinjō* qui ont été accordés à divers marchands n'ayant pas nécessairement de liens avec la famille¹ : c'est peut-être tout simplement le cas ici aussi.

Tokugawa Ieyasu a rédigé une lettre à destination de Nguyễn Hoàng en novembre de cette même année 1602. Elle ne mentionne aucun marchand envoyé officiellement par les autorités japonaises, mais elle a été forcément transportée par un navire marchand, peut-être en même temps que ce *shuinjō*, émis environ un mois avant. L'existence même de cette licence indique que la date traditionnellement retenue pour marquer le point de départ du système des *shuinjō*, à savoir 1604, pose problème. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

Dans la foulée du premier échange épistolaire conservé, les relations entre le Japon et le Đại Việt se sont donc rapidement intensifiées. Des marchands connus pour avoir obtenu des *shuinjō* à partir de 1604 sont déjà impliqués dans ces échanges, tels que les Funamoto ou les Suminokura. Auraient-ils reçu des *shuinjō* ou un équivalent pour ce voyage ? Étant donné que l'institution existait déjà, sous une forme ou une autre, à cette époque, c'est tout à fait possible.

Au cours de ces quelques années, les premiers marchands japonais ayant obtenu l'aval des autorités, voire étant directement mandatés par le shogun, se rendent ou envoient des navires au Đại Việt. L'un d'entre eux a probablement anticipé la réglementation mise en place par Tokugawa Ieyasu. Funamoto Yashichirō Akisada, dont Shinki Kanto fait un parent de Shirahama Akitaka², aurait fréquenté le domaine des Nguyễn depuis 1598 au plus tard³ et a reçu pas moins de 11 *shuinjō* par la suite. Son père, nous l'avons vu, avait déjà reçu un *shuinjō* de Hideyoshi en 1592. Il semble être le premier de ces marchands-diplomates qui ont permis à la connexion Japon-Đại Việt de se maintenir année après année. Cependant aucune source n'indique qu'il aurait été envoyé par le gouvernement japonais dès 1598.

En revanche, cela semble avoir été le cas des Suminokura. D'après le *Tokugawa Jikki*, Suminokura Ryōi 角倉了以, l'un des plus grands marchands de Kyōto, reçoit l'ordre au douzième mois de l'année Keichō 8 (décembre 1603), d'envoyer un bateau en « Annam » pour y commercer⁴. « Annam » étant le terme désignant le Đại Việt dans la correspondance officielle des autorités viêt elles-mêmes, on ne peut connaître plus précisément la destination de ce voyage. En revanche, la quasi-totalité des navires des Suminokura dont on connaît la destination se sont rendus au Nghê An : on peut donc supposer que ce fut le cas pour ce voyage également. Péri indique à propos de ce voyage que l'usage du terme *tsūshō* 通商 (« échanges commerciaux ») n'exclut pas l'envoi d'une lettre⁵.

La lettre en question pourrait avoir été la suivante, rédigée non pas par Tokugawa Ieyasu, mais par les Suminokura eux-mêmes. En effet, le *Suminokura Monjo*, qui regroupe quasiment tous les documents ayant trait à l'activité commerciale des Suminokura, contient un brouillon

¹ Kawashima (1942), pp.70-72.

² Shinki, *op. cit.*

³ D'après une lettre de Nguyễn Phúc Nguyễn au *rōjū* Doi Toshikatsu de 1618, qui indique « Funamoto Yashichirō Akisada est venu à l'origine dans mon pays il y a plus de vingt ans » (« Gaiban Tsūsho », vol.13, pp.115-116).

⁴ « 角倉了以光好仰を蒙りて安南國に船を渡して通商する », *Tokugawa Jikki*, vol.7, p.100.

⁵ Péri, *op. cit.*, p.19.

de lettre datée du 15^e jour du 10^e mois d'hiver de Keichō 8 (17 novembre 1603), dont voici le texte :

Le grand directeur du commerce Tei Genshi [?] Minamoto Teijun Shigen et le sage voyant¹ du grand bureau médical Son Sōjun Ian Minamoto Sōjun Ian adressent respectueusement une lettre à Son Excellence le grand homme qui dirige le royaume d'Annam (son nom, son titre et son rang nous sont inconnus).

Cet été, un navire de commerce de notre pays est rentré d'un long voyage de votre pays. Dans sa cargaison absolument rien n'a été dérobé et aucune perte n'est à déplorer. Nous avons ressenti une joie extrême. Grâce à ces détails on peut juger de la sagesse de votre gouvernement et de la sévérité de vos lois, ainsi que du soin avec lequel vous traitez les gens venus de loin.

Cependant ce navire de commerce, au moment de son départ n'a pas emporté de [document] portant le sceau de notre pays ; par conséquent, à son retour, il n'a pas été gratifié d'une lettre de votre pays. Aussi ne pouvons-nous pas examiner l'état des choses.

Tous les vils marchands qui se rendent dans des contrées éloignées commettent des crimes sous le prétexte du commerce et s'installent à l'étranger avec l'intention de piller. Souvent il arrive [donc] que les étrangers doutent de nous et nous soient hostiles, ce qui est pour nous une grande honte, que l'on ne peut pas négliger.

[Ainsi], aujourd'hui nous exécutons un ordre de mon gouvernement et vous envoyons un directeur du commerce pour vous informer et vous prier humblement de vous préparer à cette nouvelle décision, [à savoir la création] de *kangōfu* portant le sceau de nos deux pays, et de recevoir chaque année un directeur du commerce pour cultiver de bonnes relations de voisinage. Ne serait-ce pas un grand bénéfice, [voué à durer] dix mille générations, pour nos deux pays ?

Ce sont là les enseignements, dont les anciens sages nous ont gratifiés, sur les marchés et les marchandises, sur le commerce et les navires : leur signification cachée est la « construction d'outils qui imitent le cosmos »². Comme le disent les anciens, les bonnes relations sont le trésor d'un État. Comment celui qui possède un territoire pourrait-il rejeter cela ?

[Les choses] nécessaires pour le présent échange sont plus particulièrement les livres et les médicaments, car [les premiers] touchent à la morale et [les seconds] à la vie humaine et on ne peut se passer de l'une ni de l'autre. Les gens de notre navire sont stupides et ignorants ; si en-dehors de notre liste il y a des livres avec de nouvelles éditions ou de nouveaux commentaires ou bien des médicaments aux recettes étonnantes et curieuses, veuillez ne pas les dissimuler. Quelques produits insignifiants sont inscrits sur un papier à part ; nous vous les offrons avec une joie immense. De plus nous ajoutons une chose à votre intention : gardons pour toujours des relations d'amitié. Le temps est actuellement sombre et triste. Pour [le bien] de l'État, prenez soin de vous³. Je n'en dis pas plus.

15^e jour du 10^e mois, en hiver, l'année du lièvre d'eau, 8^e de l'ère Keichō [17 novembre 1603]

Le grand directeur du commerce Tei Genshi.

Le sage voyant du grand bureau médical Son Sōjun Ian.⁴

Cette lettre a été rédigée par Suminokura Yoichi 角倉與一, fils de Ryōi, et son oncle Yoshida Sōjun 吉田宗恂. Yoichi utilise différents noms dans sa correspondance, tels que Genshi, Teijun ou Sōan. Dès cette époque il était déjà un personnage important, impliqué dans

¹ *Hōgen* : titre japonais réservé aux moines bouddhistes et faisant référence à « l'œil de la sagesse » de la terminologie bouddhiste. Ici le titre est honorifique.

² Allusion au chapitre X du *Grand Commentaire*, l'appendice III du *Classique des mutations*.

³ On retrouve ces deux phrases conclusives dans les lettres de Tokugawa Ieyasu à Nguyễn Hoàng, ce qui indique sans doute une inspiration ou un modèle commun pour ces différentes lettres.

⁴ *Suminokura Monjo*, cité dans Kawashima (1942), pp.212-214 ; traduction remaniée à partir de Péri, *op. cit.*, pp.78-79.

les grands travaux de construction de son père, et un homme de lettres en contact avec les grands lettrés confucéens de son temps, y compris Hayashi Razan 林羅山 et Fujiwara Seika¹. Quant à Sōjun, frère de Ryōi, il avait hérité des activités originelles de la famille, à savoir celle de médecin et de fournisseur de remèdes auprès des Tokugawa, et récupéré le nom originel du clan, celui de Yoshida².

Les Suminokura utilisent ici le même langage diplomatique que dans les lettres précédentes, caractérisé par des remarques élogieuses et le partage de références aux grands classiques du confucianisme. Ainsi, le « soin avec lequel vous traitez les gens venus de loin » fait directement écho au principe de « traiter avec bonté [ceux qui viennent de] loin » dans la première lettre de Nguyễn Hoàng, les deux phrases renvoyant au *Classique des rites*. Le terrain d'entente n'est donc pas un enjeu exclusif aux relations diplomatiques entre chefs d'État : les marchands participent également à son élaboration. Cependant, dans le cas présent, l'enjeu est de taille : un simple marchand s'adresse au dirigeant inconnu d'un pays étranger. Le fait qu'il soit inconnu pousse Suminokura Yoichi à un surcroît de prudence (en lieu et place d'un titre, il le nomme via une périphrase sobre) mais également à déployer toute l'étendue de son érudition. Suminokura Yoichi et Yoshida Sōjun, bien que marchands, se présentent donc avant tout comme des lettrés et des diplomates, investis d'une mission officielle. Dans un contexte où l'on considère d'ordinaire que le commerce est inséparable de la diplomatie (du moins en droit), cette posture est un prérequis capital pour espérer se montrer digne de son interlocuteur. C'est à travers ces artifices du discours, qui participent du respect du protocole diplomatique, que le terrain d'entente peut se construire et que les marchands peuvent espérer bénéficier de la confiance de leur interlocuteur.

Le voyage commandité fin 1603 par Tokugawa Ieyasu n'est vraisemblablement pas le premier effectué par les Suminokura, ce que l'émission de *shuinjō* en 1592 suggérait déjà. Début 1603, un de leurs navires s'est donc rendu en « Annam » et est rentré à l'été. La destination de ce voyage, comme de celui que cette lettre précède, ne semble pas être le Đàng Trong, puisque les Suminokura ne connaissent pas leur interlocuteur. Si telle avait été leur destination, étant mandatés par Tokugawa Ieyasu, qui échange alors des lettres tous les ans avec les Nguyễn, ils se seraient adressés directement à Nguyễn Hoàng.

Les Suminokura tentent d'entrer en contact avec « le grand homme qui gouverne le royaume d'Annam (安南國執事大人) ». Nous aurions donc là la première ouverture diplomatique du Japon, par l'intermédiaire de marchands, vers le gouvernement central du Đại Việt, alors dirigé par Trịnh Tùng au nom des Lê.

Cette famille de marchands, par la suite, commercent quasi-exclusivement avec le Nghê An, soit une province sous l'autorité des Trịnh : c'est probablement la région dont il est question dans la lettre. L'année 1603 correspondrait donc au commencement des relations intenses, régulières et étroites nouées entre le Đàng Ngoài des Trịnh et les Suminokura. C'est ce que confirme une autre lettre de Suminokura Yoichi de 1620, qui indique que les relations des Suminokura avec le domaine des Trịnh ont débuté en 1603³. Cela signifie donc qu'en

¹ Péri, *op. cit.*, p.78.

² Kawashima (1942), pp.210-211.

³ *Suminokura Monjo*, traduit par Péri, *op. cit.*, p.95.

1592, les bateaux de Suminokura Ryōi pour lesquels un *shuinjō* a été accordé se rendaient ailleurs, peut-être dans le domaine de Nguyễn Hoàng ou même au Siam, où se rendent les Suminokura au moins une fois pendant l'ère des *shuinsen*.

Ce document donne l'impression que Tokugawa Ieyasu a pris connaissance des relations commerciales qui existaient entre le clan de marchands de Kyōto et une région du Đại Việt *distincte* de celle que gouverne Nguyễn Hoàng, et qu'il s'est empressé d'ordonner aux Suminokura, pour leur prochain voyage, d'y introduire un système de licences ou passeports, semblable à celui qu'il avait peut-être déjà mis en place avec les Nguyễn.

En effet, cette lettre soulève elle aussi le problème des licences de voyage maritime. Le contact avec les autorités locales n'a pu être possible, faute d'un tel document. Les Suminokura utilisent le terme de « *kangōfu* » (勘合符), qui désigne un système de réglementation des relations entre la Chine et le Japon entre la fin du XIV^e et le milieu du XVI^e siècle. Cette lettre montre donc bel et bien qu'avant 1604, la forme des *shuinjō* n'était pas fixée et que l'usage de ces derniers ne s'était pas encore généralisé. Nous reviendrons sur ces questions dans le chapitre suivant.

Ce document marque par ailleurs l'apparition claire et nette (contrairement au cas problématique de Shirahama Akitaka) des marchands-diplomates, agents au cœur de la matérialisation du terrain d'entente et définis ici comme une institution spécifique créée par le gouvernement japonais, sous le nom de « grand directeur du commerce » (回易大使司). La nomination de ces personnages serait une réponse supplémentaire aux troubles causés par les Japonais outremer, qui viendrait s'ajouter à l'émission de licences de voyage. Les Suminokura rappellent également malgré eux à quel point la frontière entre commerce légal et piraterie est ténue, ainsi que la mauvaise réputation que les violences commises donnent aux Japonais.

Cependant, ces « directeurs du commerce » ne semblent pas occuper une fonction clairement définie ou constituer une institution permanente dans les relations entre le Japon et le Đại Việt. Nous ne connaissons que deux d'entre eux à avoir été officiellement nommés pour jouer un rôle de médiation et de régulation : celui mentionné dans cette lettre (peut-être le capitaine Suminokura Goemon), et Funamoto Yashichirō. Qu'ils aient été officiellement nommés ou non, ces intermédiaires apparaissent régulièrement dans la correspondance entre les Tokugawa et les Nguyễn, et ont été chargés de missions capitales telles que les relations avec les autorités viet et la transmission des lettres.

Cette lettre s'achève par un inévitable envoi de présents, mais avant de les mentionner, les auteurs évoquent des produits spécifiques, à savoir les médicaments et les livres. Nombre de produits tropicaux servent à la pharmacopée japonaise (bois d'aigle, encens, parfums etc.) mais il est plus inhabituel de voir un marchand insister sur les livres. Ces deux types de produits correspondent en réalité aux centres d'intérêts des deux rédacteurs de la lettre : Yoshida Sōjun, en tant que médecin des Tokugawa, cherche à s'approvisionner en remèdes, alors que Suminokura Yoichi souhaite remplir sa bibliothèque.

Le caractère proprement diplomatique du voyage ordonné par Tokugawa Ieyasu en décembre 1603 est ainsi attesté non par une lettre du désormais shogun, mais par une lettre écrite par quelqu'un qui n'appartient même pas à l'appareil étatique. Pourquoi avoir ainsi

délégué cette fonction majeure à un marchand, aussi important soit-il ? D'autant que cette lettre s'adresse bel et bien au personnage qui « gouverne le royaume d'Annam », donc à un chef d'État. Peut-être ne souhaitait-il pas mettre en concurrence son interlocuteur privilégié, à savoir Nguyễn Hoàng, avec son supérieur hiérarchique, ou bien ne souhaitait pas engager son nom dans un échange avec un destinataire inconnu.

Les Suminokura sont donc, à notre connaissance, la première famille de marchands et armateurs japonais à avoir effectué des voyages à la demande du gouvernement japonais. Leur destination était le Đại Việt, ce qui indique que Ieyasu avait d'ores et déjà identifié les territoires viêt comme des partenaires à privilégier.

A cette époque, les autorités viêt n'ont pas pour seul interlocuteur Tokugawa Ieyasu. Comme nous le verrons plus en avant, les *daimyō*, qui sont les premières figures politiques japonaises à avoir ouvert des relations commerciales avec l'Asie du Sud-Est, sont également engagés dans des échanges avec les Nguyễn. Parmi eux figure le *daimyō* de Satsuma, l'un des plus puissants du Japon, Shimazu Yoshihisa 島津義久, à qui Nguyễn Hoàng écrit dès 1602 pour ouvrir des relations diplomatiques, et qui lui répond en 1603¹.

Le port de Hirado a sans doute également été précocement impliqué dans les relations avec le Đàng Trong. En effet, en 1604, deux *shuinjō* sont émis à destination du domaine des Nguyễn, sous des noms extrêmement précis et que l'on ne retrouve plus par la suite dans les documents japonais, celui de Thuận Hóa et de « Kachian » (qui, comme on le verra par la suite, désigne le Quảng Nam). Les bénéficiaires de ces *shuinjō* sont le *daimyō* de Hirado, Matsuura Shigenobu 松浦鎮信, en personne, et un dénommé « Sukedaiyū de Hirado » 平戸助大夫. Ainsi, en 1604 les autorités et marchands de Hirado, dont les relations avec l'Asie du Sud-Est ont débuté bien avant cette date², avaient des connaissances de première main sur la toponymie et géographie du domaine des Nguyễn et la connexion Hirado-Đàng Trong devait être fermement établie.

Enfin, les marchands japonais n'étaient pas les seuls à commercer entre le Japon et l'Asie du Sud-Est. Les Chinois devaient également être nombreux, surtout depuis 1567 et l'autorisation du commerce privé en Chine, à être engagés dans un commerce triangulaire entre un port d'attache en Chine méridionale, le Đại Việt et Kyūshū – et ce, même si le commerce avec le Japon était encore officiellement interdit aux marchands chinois³. Cependant, à notre connaissance les sources ne mentionnent pas, pour cette époque, de telles activités.

En revanche, l'arrivée d'un navire européen venu du Đại Việt est rapportée par les sources japonaises à cette époque, à savoir plusieurs documents cités par le *Tsūkō ichiran* : le *Sōgyōki* 創業記, le *Keichō kenmonsho* 慶長見聞書, le *Ietada Nikki Tsūka* 家忠日記追加 et le *Gaikoku nyūshinki* 外國入津記⁴. Si on met en commun les informations compilées par ces différentes sources, voici comment s'est déroulé cet événement. Un *kurofune* (黒船, navire noir), nom généralement donné à la *Não de Japão*, la grande caraque portugaise qui relie

¹ Shimazu Monjo.

² Avec Luzon notamment, voir Tremml-Werner (2015), pp.193-194.

³ Wang (1990), p.415.

⁴ *Tsūkō ichiran*, vol.4, p.483.

Macao à Nagasaki tous les ans¹, a abordé la province de Tosa (actuelle préfecture de Kōchi), avant d'être réorienté vers Nagasaki, pendant le sixième mois de Keichō 7 (juillet-août 1602). De là, un messenger s'est rendu à Edo pour y annoncer, le 28^e jour (15 août) qu'un navire venu de Kōchi (交趾), avec à bord environ 1200 personnes, était venu apporter des présents au *daijūkō* (内府公), à savoir : un tigre vivant, un éléphant et deux paons. Le tigre est resté à Nagasaki, tandis que l'éléphant et les paons ont été amenés à Kyōto.

Ce voyage est vraisemblablement ici aussi un voyage diplomatique, avec des dons de très grande valeur, puisqu'il s'agit d'animaux sauvages de grande taille et vivants. Ceux qui les ont amenés étaient à bord d'un « navire noir ». Par conséquent, nous estimons qu'il devait s'agir de Portugais. Ici comme souvent, le terme « navire de Kōchi » employé par le *Gaikoku nyūshinki*, veut sans doute dire « navire venu de Kōchi ». De plus, cette même source indique qu'à bord il y avait 1200 « barbares » (蠻夷 *ban'i*), ce qui désigne probablement des Portugais, mais peut également renvoyer à des habitants d'Asie du Sud-Est (le nombre de 1200 Européens à bord d'un seul navire semble bien trop élevé et est sans doute exagéré). Le bateau en lui-même doit avoir été de grande taille, ne serait-ce que pour pouvoir embarquer un éléphant. Le fait qu'il soit appelé « navire noir » indique certainement des dimensions proches de la *nāo de trata* qui voyageait entre Macao et Nagasaki (entre 600 et 1600 tonnes²).

La provenance du navire serait donc « Kōchi », terme qui apparaît dans les années 1610 pour désigner le Đàng Trong et est peut-être utilisé ici de manière anachronique. Néanmoins, son usage indique que le bateau venait du domaine de Nguyễn Hoàng. La même année, Keichō 7, une lettre est envoyée par Tokugawa Ieyasu à Nguyễn Hoàng en réponse à une lettre et à des présents du seigneur viêt, qui n'a pas été conservée³. Il se pourrait que ce vaisseau noir portugais ait amené à la fois la lettre et les dons en question. Cependant, ces présents sont inhabituels et ne ressemblent en rien aux produits mentionnés dans les lettres. De plus, si une lettre avait été jointe, il est étonnant que les textes mentionnés ci-dessus n'en fassent pas état. L'identité du destinataire ne semble pas poser de réel problème : chaque texte indique que l'information a été transmise à Edo, par conséquent à Tokugawa Ieyasu, à qui devaient donc être destinés ces présents et qui est désigné sous le titre de *daijūkō*.

Tout dans cette ambassade semble relever de l'exceptionnel : navire et présents hors norme, absence (hypothétique) de lettre, expéditeur, voire destinataire, incertains, intermédiaires européens... ainsi que le simple fait qu'elle ait été rapportée dans plusieurs documents. Nous estimons néanmoins que Nguyễn Hoàng pourrait tout à fait avoir investi dans ce voyage et offert ces présents.

Les sources n'indiquent pas qu'avant 1604 Tokugawa Ieyasu ait mandaté un marchand pour le Đàng Trong. Par conséquent, pour stimuler les échanges que les lettres de l'année précédente étaient censés avoir inaugurés, le seigneur viêt a décidé de prendre une nouvelle fois les devants en envoyant ces présents. Dans l'absence hypothétique d'un intermédiaire japonais envoyé par Ieyasu, il aurait confié cette mission à des Portugais. Ces derniers, à partir de leur base de Macao, entretenaient déjà des relations avec le Đại Việt d'un côté, et le

¹ Boxer (1967), p.93.

² *Ibid.*

³ « Gaiban Tsūsho », vol.11, p.93.

Japon d'un autre, et ont peut-être pour la première fois décidé d'étendre le rôle d'intermédiaire qu'ils jouaient entre la Chine et le Japon, aux relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est. Ce geste, particulièrement généreux, aurait alors conforté Tokugawa Ieyasu dans la poursuite d'un échange de lettres annuel avec le Đàng Trong des Nguyễn, faisant *de facto* de ce dernier le principal partenaire diplomatique – et bientôt commercial – du Japon. Ce pourrait également être à la suite de ce voyage que le premier *shuinjō* conservé, le mystérieux *shuinjō* des Maeda précédemment mentionné, aurait été émis, pour un voyage qui aurait transporté la lettre de Ieyasu.

Les relations entre le Japon et le Đai Việt se sont donc développées au cours du XVI^e siècle, grâce aux réseaux des marchands-pirates *wakō*, dans lesquels les *daimyō* et marchands du Japon investissaient. Elles ont connu un profond renouvellement à partir de l'incident Shirahama Akitaka. Cet événement n'est pas le seul à avoir poussé Tokugawa Ieyasu à reprendre en main les relations du Japon avec l'extérieur. Cependant, le rapprochement progressif entre Nguyễn Hoàng et Tokugawa Ieyasu, deux vieux militaires qui partageaient sans aucun doute davantage qu'une culture lettrée et des intérêts commerciaux, a certainement eu une influence sur la mise en place de licences de voyage, les *shuinjō*, dont la forme définitive est adoptée en 1604 et dont la majorité étaient justement destinées au Đàng Trong.

Chapitre VII – Réglementer et contrôler le commerce avec l’Asie du Sud-Est : les États viêt et le Champa dans le système des *shuinjō*

Nous ne nous livrerons pas ici à une description détaillée du système des *shuinjō*, qui a été amplement discuté depuis Kawashima Motojirō et a déjà bénéficié d’une synthèse monumentale avec l’œuvre maîtresse d’Iwao Seiichi, *Shuinsen bōekishi no kenkyū* [Etude sur l’histoire du commerce des *shuinsen*]¹. Nous nous contenterons de rappeler certaines caractéristiques principales du système, son fonctionnement, son inscription dans une tradition de réglementation du commerce que l’on observe dans toute l’Asie maritime, et surtout proposerons notre propre interprétation des différentes étapes au cours desquelles il a été mis en place.

Cette section vise tout particulièrement à mettre en valeur la place du Đại Việt au sein de ce système. Le Đàng Trong des Nguyễn est, du début à la fin de la période concernée, la principale destination de ces licences. Le Đàng Ngoài des Trinh, s’il joue un rôle moins important dans un premier temps, devient dans les années 1630 la seconde principale destination des *shuinsen*. Le Champa en revanche joue un rôle bien plus anecdotique, ce qui est dû bien entendu aux pertes territoriales subies depuis 1471, mais surtout au développement du port de Hôi An, ancien port cham dont Nguyễn Hoàng a fait le principal port de son domaine. Le recours à des cartes, figures et tableaux nous permettra de souligner avec plus d’efficacité le rôle central des États viêt.

Nous nous proposons également de compléter et modifier les renseignements dont nous disposons au sujet des *shuinjō* tels qu’Iwao Seiichi les a formulés. Le dénombrement des *shuinjō*, la distinction entre le destinataire et celui qui a effectivement utilisé le document, la destination des licences etc. sont des données hautement problématiques qui doivent être remises en question – problèmes qui d’ailleurs ont déjà été partiellement relevés par l’historiographie². Cette recherche étant limitée aux États viêt et au Champa, nous ne serons pas en mesure de proposer une révision exhaustive de l’analyse du système des *shuinjō*. Nous appliquerons notre méthode aux marchands et aux voyages qui ont fréquenté ces territoires, sans perdre de vue le fonctionnement global du système et l’ensemble des États concernés.

Enfin, nous considérons que les *shuinjō* sont également l’un des mécanismes majeurs, non seulement de la reconfiguration des relations extérieures du Japon mais également de la mise en place du terrain d’entente. En effet, l’aspect discursif ne représente que la partie virtuelle de cet espace d’intercompréhension mutuel. Les marchands-diplomates, les lettres et les licences de voyage que ces derniers transportent en représentent la dimension concrète. L’émission de permis de voyage et/ou d’autorisation de commercer est de plus une pratique répandue dans tous les pays d’Asie orientale. Elle est reconnue de part et d’autre des mers de Chine et pour les seigneurs viêt, elle renforce la légitimité et la fiabilité des marchands japonais. Ainsi, les *shuinjō* contribuent eux aussi, en principe, à créer de la confiance : le marchand porteur de la licence est fiable alors que celui qui en est dépourvu ne l’est pas. Dans ce cas précis on voit bien que des normes institutionnelles émanant de l’État peuvent générer de la confiance. Cependant, cette fonction du *shuinjō* comme générateur de confiance s’est

¹ Iwao (2013).

² Nagazumi (2001), pp.55-56.

révélée être un leurre puisque, dans la piraterie, ces licences ne permettaient pas aux autorités locales de distinguer véritablement les marchands « fiables » des autres. En dépit de l'apparente pacification du commerce extérieur du Japon, la violence demeure une des caractéristiques majeures des activités commerciales des Japonais outre-mer. Il s'ensuit que la fonction principale du *shuinjō*, pour les Tokugawa, ne vise pas tant à rassurer ses partenaires diplomatiques qu'à affermir son contrôle sur l'activité des marchands japonais en décidant de qui est autorisé à pratiquer le commerce.

1. La mise en place des *shuinjō* et la tradition des licences de voyages maritimes en Asie

Le système des *shuinjō* tel que Tokugawa Ieyasu le systématise en 1604 n'a pas été réellement inventé par les Japonais. C'est l'adaptation d'un système plus ancien, qui puise à diverses sources : japonaises bien sûr, mais surtout chinoises. Nous retracerons ici la mise en place du système des *shuinjō* en montrant que ces licences sont issues d'une tradition commune à toute l'Asie maritime, à laquelle même les Portugais ont participé.

A. Kanhe, weiyin et cartaz : de multiples sources d'inspiration et de comparaison

Les *shuinjō* sont en réalité une version japonaise d'un système plus ancien, celui des *kangōfu* chinois. Le commerce fondé sur les *kanhe* ou *kangō* (勘合), appelé *kanhe maoyi* en chinois ou *kangō bōeki* en japonais et *tally trade* en anglais, était une composante majeure du système tributaire des Ming, autour duquel les relations internationales s'organisaient en Asie orientale et en Asie du Sud-Est¹. Le commerce privé étant officiellement interdit en Chine, le seul moyen de commercer légalement avec les autorités chinoises était de passer par des ambassades, au cours desquelles les transactions commerciales étaient autorisées dans une certaine mesure². Ce cadre strict n'empêchait cependant pas le commerce privé de prospérer, bien qu'étant officiellement assimilé à de la contrebande ou de la piraterie par les autorités chinoises³.

C'est dans ce cadre que les autorités Ming ont émis des certificats (*kanhe*), divisés en deux moitiés, dont l'une était conservée à Pékin et l'autre envoyée à l'État tributaire. Les représentants de ce dernier étaient chargés d'apporter avec eux la moitié leur étant attribuée, afin de ne pas être pris pour des pirates et être autorisés à commercer⁴.

Le Japon des Ashikaga a pris une part active au *kangō bōeki* de manière continue, entre 1404 et 1551, à la suite de la reconnaissance de la suzeraineté de l'Empereur Yongle 永樂 par Ashikaga Yoshimitsu 足利義満⁵. A chaque fois qu'un nouvel Empereur Ming accédait au

¹ Tanaka (1981) ; Kang (2010), p.78.

² Kang, *op. cit.*, p.112 ; Andornino (2006), p.26, qui propose une réflexion stimulante sur le système tributaire, remettant en cause le terme de « commerce » et lui préférant l'expression de « *sinocentric tributary exchanges* ».

³ Kang, *op. cit.*

⁴ Kawazoe (1991), pp.438-439.

⁵ Von Verschuer (2007), p.265.

trône, il envoyait une centaine de certificats au Japon¹, donnant ainsi la possibilité au *bakufu*, ainsi qu'aux *daimyō*, d'envoyer régulièrement des représentants en Chine. L'incident de Ningbo en 1523, au cours duquel la rivalité entre les clans Ōuchi et Hosokawa a éclaté dans le port de Ningbo, a considérablement ébranlé les relations avec la Chine en interdisant l'accès de Ningbo aux Japonais². Par la suite, seules deux missions sont autorisées par les Ming, en 1540 et en 1549, date à laquelle d'une part le *kangō bōeki*, côté japonais, s'achève, et d'autre part les Japonais sont désormais interdits de se rendre en Chine³.

En 1567, le commerce privé est autorisé par les autorités chinoises ; bien que le système tributaire soit toujours en place, les marchands chinois peuvent désormais conduire leurs opérations commerciales sans que celles-ci soient assimilées à de la contrebande. En revanche, les marchands chinois ont défiance de se rendre au Japon et les Japonais sont toujours interdits de séjour en Chine⁴.

Les autorités chinoises décident alors de mettre en place un système de licences maritimes, qui ressemble fortement au système des *shuinjō*. Les marchands souhaitant commercer avec l'extérieur doivent demander un certificat (*wen'jin* en chinois, *bun'in* en japonais 文引, également appelé *shangyin/shōin* 商引 ou simplement *yin/in* 引), l'intérêt étant, pour les autorités chinoises, de pouvoir lever des taxes dessus⁵. Malgré l'interdiction, les Chinois se rendent alors en nombre au Japon⁶ : ils auraient pu y transmettre cette nouvelle institution.

Une relation espagnole anonyme affirme qu'en juin 1570, des marchands chinois auraient donné aux Espagnols à Manille « des lettres de sûreté, qui étaient faites de tissu blanc qu'ils avaient avec eux, sur lequel était peint le blason royal »⁷. Iwao Seiichi voit dans ce morceau de tissu blanc un *weiyin*⁸, le « blason » étant très certainement le sceau, auquel cas ce document serait très proche à la fois des *kanhe* et des *shuinjō*.

Les *bun'in* n'apparaissent cependant pas avec l'autorisation du commerce privé. Dès le XV^e siècle, afin de lutter contre les raids des *wakō*, les autorités coréennes avaient exigé des *daimyō* de Tsushima, les Sō 宗, que les navires japonais se rendant en Corée passent par Tsushima pour y obtenir un certificat, justement nommé *bun'in* – ce qui, ici aussi, permettait aux Sō de s'enrichir en levant des taxes et en faisant payer le certificat⁹. Pour Nagazumi Yōko, ces *bun'in* sont ce qui ressemble le plus aux *shuinjō* de l'époque Tokugawa, davantage que les *weiyin* accordés aux marchands chinois à partir de 1567¹⁰.

Qu'il s'agisse des *kangō* ou des *bun'in*, l'influence chinoise a joué un rôle majeur dans la décision de Toyotomi Hideyoshi, puis de Tokugawa Ieyasu, d'instaurer un système de

¹ Mizuno (2004), p.120.

² Elisonas (1991), p.238 ; Shapinsky (2014), p.215.

³ Wang (1990), p.415 ; Elisonas, *op. cit.*, p.236.

⁴ Nagazumi (2001), p.7 ; Li (2010), p.177.

⁵ Nagazumi, *op. cit.* ; Iwao (2013), pp.46-47.

⁶ Li, *op. cit.*

⁷ *The Philippine islands*, vol .III, p.84. Nous sommes malheureusement tributaires d'une traduction anglaise, qui ne permet pas de savoir réellement par quels termes les Espagnols ont désigné ce document.

⁸ Iwao (2013), p.47.

⁹ Elisonas, *op. cit.*, p.244 ; Nagazumi (2001), pp.8-9.

¹⁰ Nagazumi, *op. cit.*, p.47.

licences de voyage maritime pour tous les marchands impliqués dans le commerce avec l'Asie du Sud-Est.

Cependant, la Chine et le Japon ne sont pas les seuls États à avoir mis en place ce type de réglementation. L'idée d'émettre des licences ou passeports pour autoriser un marchand à commercer peut être observée dans de nombreux États d'Asie du Sud-Est, à commencer par le Đại Việt lui-même.

En effet, lors de son voyage de 1617 à Hôï An, William Adams ne peut engager de transactions commerciales avant de recevoir ce qu'il nomme un « *goushin* », c'est-à-dire un *goshuin* 御朱印 soit un *shuinjō*¹. William Adams vit alors au Japon, il est au fait des pratiques commerciales locales et voyage lui-même avec un *shuinjō* japonais : face à une institution semblable, il emploie donc logiquement le terme japonais. Pourtant, ce document est différent du *shuinjō* que William Adams a reçu, puisqu'il est émis à destination des marchands étrangers. Les Nguyễn accordent le droit à des étrangers de commercer dans leur domaine et non pas à leurs sujets de commercer à l'étranger ; ce qui serait impossible, puisque officiellement les Viêt n'ont pas le droit de quitter le pays – ce qui ne les empêche pas de le faire².

Dans son récit du voyage de 1617, Edmund Sayers est plus précis que son compagnon quand il affirme qu'il lui faut recevoir « son [le seigneur Nguyễn] *goushen* ou son *Chope* qui est son sceau ». Le terme de *chop* apparaît fréquemment pour désigner un sceau dans les sources européennes, sous cette forme en anglais, et sous diverses autres orthographes dans les sources hollandaises et ibériques (« *chapa* », « *chap* » ou « *siap* »³). Ainsi, au Đàng Trong, la pratique d'apposer son sceau à des documents destinés à encourager le commerce extérieur était également répandue.

William Adams doit également disposer d'un « *pass* » pour commercer quand il se rend au Đàng Ngoài en 1619⁴ ; de même que Edmund Sayers, qui obtient un « *pase* » et le transmet à William Adams lors du voyage de 1615-1616 de l'East India Company au Siam⁵.

Ces documents ressemblent en fait à un autre type de *shuinjō* japonais, celui qui est accordé aux Hollandais et aux Britanniques par Tokugawa Ieyasu en 1609 et en 1613, et qui les autorise à commercer au Japon⁶. Il s'agit donc d'une institution extrêmement répandue dans l'Asie maritime au sens large, et il n'est donc pas surprenant de voir les Portugais avoir recours au même type de système dans les ports qu'ils contrôlent.

En 1502, les Portugais émettent pour la première fois dans les cités du Malabar (sud-ouest de la péninsule indienne, dans les villes de Cochin et Cannanore) les *cartaz* : ce sont des sauf-conduits accordés aux marchands asiatiques qui leur permettaient de prouver qu'ils ne venaient pas de cités en guerre avec les Portugais, telles que Calicut. Ces passeports assuraient leur sécurité mais ils ont surtout fini par constituer une source de revenus majeure pour les Portugais, leur permettant d'augmenter les taxes et droits de douanes dans les ports

¹ *The logbook of William Adams*, p.233.

² Les plans d'Ayutthaya, la capitale du Siam, réalisés par les Européens représentent même un quartier réservé aux « Cochinchinois », ce qui désigne sans aucun doute les sujets des Nguyễn. Voir Reid (1993), p. 81.

³ Ces orthographes sont des adaptations de l'hindoustani *chapa* ou du malais *cap*.

⁴ *The logbook of William Adams*, p.259.

⁵ *Ibid.*, p.286.

⁶ Massarella, Tyler (1990), pp.189-205.

fréquentés par ces marchands. Les *cartaz* ont aussi pu servir de privilège diplomatique concédé à des autorités locales¹.

Nagazumi Yōko a insisté sur la similarité entre les *cartaz* et les *shuinjō* : tous deux sont à la fois un permis de voyage et un document certifiant l'origine des bateaux, jugé indispensable par les autorités qui le délivrent et destiné à garantir la sécurité des marchands en mer². La différence principale est que le *cartaz* portugais est à l'intention exclusive des marchands étrangers. Les Tokugawa ont, quant à eux, accordé des *shuinjō* à des Japonais en priorité, mais également à des marchands chinois, hollandais, britanniques et ibériques.

La similarité entre ces différentes institutions (*kanhe*, *weiyin*, *cartaz*) est frappante et témoigne sans doute de pratiques anciennes, propres à tout l'océan Indien au sens large. On retrouve ainsi des pratiques de taxation forcées dès le XII^e siècle à Śrīvijaya, Marco Polo en fait état sur les côtes du Malabar³, bien que rien ne permette d'être sûr qu'un document ait encouragé ces pratiques.

Face à une tradition aussi fermement ancrée dans les réseaux commerciaux de l'Asie maritime, il n'y a rien d'étonnant à ce que le Japon ait lui aussi développé des moyens de contrôler le commerce extérieur, dont l'institution que l'historiographie nomme *shuinjō* serait le parachèvement.

B. Des premiers *shuinjō* au système élaboré par Tokugawa Ieyasu

Dans quelles conditions les *shuinjō* ont-ils été appliqués, au Japon, au commerce international ? Comme nous l'avons déjà souligné, la plupart des *daimyō* disposaient d'un sceau vermillon, et tout document qui le portait est donc appelé par défaut *shuinjō* dans l'historiographie. Le père du marchand de Hōi An Kadoya Shichirōbei, Kadoya Shichirōjirō Hidemochi 角屋七郎次郎秀持, reçut en 1575 de Hōjō Ujimasa 北条氏政 un *shuinjō* pour garantir sa protection alors qu'il était chargé de transporter secrètement sur ses bateaux quatre émissaires à destination de Tokugawa Ieyasu⁴. Le même Hōjō Ujimasa lui en attribue un autre en 1577⁵.

C'est cependant encore plus tôt, dès la fin du XV^e siècle, que des licences de voyage portant le sceau d'un *daimyō*, dont la fonction principale était de réglementer les relations commerciales, ont été émises. En Bunmei 3 (1471), Ashikaga Yoshimasa 足利義政 ordonne que les navires se rendant aux Ryūkyū emportent avec eux un certificat portant le sceau (*inshō* 印証) des Shimazu, *daimyō* de Satsuma. Plusieurs de ces documents ont été conservés, datant pour la plupart de la deuxième moitié du XVI^e siècle : ils portent la date, la destination (les Ryūkyū), le nom du capitaine et le sceau vermillon (*shuin* 朱印) des Shimazu⁶.

Ces deux exemples montrent bien que la double fonction des *shuinjō*, à savoir désigner des marchands ayant reçu l'autorisation de commercer et en même temps les protéger, était mobilisée dans les premiers documents de ce type.

¹ Subrahmanyam (2013), p.142.

² Nagazumi (2001), p.19.

³ *Ibid.*

⁴ Kawashima (1942), p.443.

⁵ Iwao (2013), p.45.

⁶ *Ibid.*, pp.41-43.

Toyotomi Hideyoshi disposait donc de ces précédents quand il décida de se réserver le droit d'émettre ce type de licences. En 1592, pour la première fois, c'est le gouvernement central, et non plus uniquement les *daimyō*, qui émet des documents autorisant des marchands à commercer dans un lieu spécifique. Puisque les relations du Japon avec l'Asie du Sud-Est étaient quasi-exclusivement entre les mains des *daimyō* à cette époque¹, la décision de Hideyoshi peut être considérée tout autant comme une prise en main du commerce extérieur par le *taiko* que comme une tentative de concurrencer et contrecarrer le pouvoir des seigneurs. Les *shuinjō* sont en effet accordés à des marchands influents, originaires des grands centres économiques et marchands du Japon, c'est-à-dire à des zones non soumises à des *daimyō*, et qui jouent sans doute le même rôle pour le gouvernement central que les vassaux et marchands des domaines féodaux pour les *daimyō*.

Cette distinction entre réseau créé par Hideyoshi et réseaux des *daimyō* doit cependant être nuancée par la mention d'un *shuinjō* demandé par un *daimyō* au *taiko* Hideyoshi, dans une lettre de Yamaoka Dōami 山岡道阿彌, vassal du *daimyō* Hosokawa Tadaoki 細川忠興, datée du 15 juillet 1596². Cette lettre affirme que Katō Kiyomasa 加藤清正, *daimyō* de Kumamoto, a apporté un brouillon de *shuinjō* au moine en charge des relations extérieures du Japon à cette époque, Seishō Shōtai 西笑承兌, et a obtenu la validation de cette licence, ce qui lui a permis d'organiser des voyages lucratifs vers Luzon³.

Nous serions ainsi en présence du même type de *shuinjō* que ceux accordés en 1592 : document ponctuel, sans destination imposée, adressé à une personne en particulier, et semble-t-il à titre permanent. Cet événement prouve en tout cas que dans les années 1590, les *shuinjō* étaient déjà une véritable institution, qui n'était cependant pas encore généralisée à l'ensemble des relations commerciales avec l'extérieur, et n'avait pas de forme bien établie.

Il est difficile de savoir si, dès cette époque, l'objectif de ces licences était également de tenter d'endiguer la piraterie japonaise en Asie du Sud-Est. Les édits promulgués par Hideyoshi contre la piraterie en 1588 visaient surtout à pacifier les côtes du Japon mais ne disaient rien de l'activité des *wakō* en mer de Chine⁴.

C'est en tout cas la raison qui a poussé Tokugawa Ieyasu, une fois à la tête du Japon, à envisager de mettre en place un système similaire. Jusqu'en 1601, les relations avec l'Asie du Sud-Est n'étaient pas réglementées et laissées aux *daimyō* et à l'initiative privée. Les destinataires des *shuinjō* de 1592, qui les détenaient peut-être à titre permanent, ne devaient probablement pas rendre de comptes au gouvernement de leurs activités. Les relations commerciales entre le Japon et l'Asie du Sud-Est entremêlaient piraterie et commerce pacifique, contrebande et transactions légales, ce qui occasionnait régulièrement des troubles impliquant des Japonais.

Dans les réponses à Nguyễn Hoàng et Francisco de Tello, qui en font les frais, Tokugawa Ieyasu annonce donc que désormais, les marchands japonais qui se rendent au Đàng Trong et à Luzon devront présenter un document portant son sceau, attestant de leur bonne foi et

¹ Kage (2015).

² Citée dans Moriyama (1967), p.13.

³ Nakajima (2009a), p.160 ; Iwao (2013), p.54.

⁴ Fujita (2018), p.171.

prouvant qu'ils ont été autorisés à commercer. C'est l'acte fondateur de l'institution des *shuinjō*, avant la mise en place de registres en 1604, et le véritable point de départ du premier âge d'or du commerce japonais encadré par l'État.

Vraisemblablement dès le premier voyage ayant succédé aux lettres de 1601, Tokugawa Ieyasu décide d'appliquer ce qu'il y a annoncé et émet un premier *shuinjō* à destination de « l'Annan »¹, nom sous lequel le Đai Viêt est alors connu. Ieyasu a donc fait preuve de cohérence et n'a pas attendu trois ans avant de mettre en place le système de réglementation du commerce extérieur qu'il avait annoncé à plusieurs autorités politiques d'Asie du Sud-Est.

Cependant, notre hypothèse est que ce système n'avait pas encore pris sa forme définitive à ce moment. En 1601, Tokugawa Ieyasu l'applique au Đàng Trong et à Luzon, soit aux deux points forts – et points chauds – du réseau des marchands japonais en Asie du Sud-Est, avant de l'étendre aux autres partenaires du *bakufu*.

L'année 1603 serait alors une étape décisive, au cours de laquelle Ieyasu a pris connaissance des maillons secondaires du réseau que sont les autres ports du Đai Viêt (et peut-être d'autres destinations), et aurait sommé les Suminokura de le représenter officiellement là-bas. Quand les Suminokura, dans la lettre précédemment analysée, évoquent l'utilisation de *kangōfu*, ils suggèrent bel et bien que la forme définitive des *shuinjō* n'avait pas été adoptée : « *Nous vous envoyons un directeur du commerce pour vous renseigner et vous prions d'arranger toutes choses, de décider cette chose nouvelle, la création de kangōfu portant le sceau de nos deux pays, et de recevoir chaque année un directeur du commerce pour entretenir de bonnes relations* ». Non seulement le nom en lui-même, mais également la forme du document, rappellent les *kangōfu* échangés avec les autorités chinoises jusqu'en 1547. Il est indiqué ici que le document doit porter le sceau de Ieyasu mais également celui du seigneur viêt, le « directeur du commerce » jouant le même rôle que les représentants du *daimyō* à Ningbo chargés de réunir les deux moitiés du *kangō* avec les autorités locales.

De plus, tout au long de l'année 1603, Ieyasu a émis deux *shuinjō* à destination de Patani et un à destination du Seiyō², qui quant à eux possèdent une forme semblable aux licences émises à partir de 1604. En 1603, deux lettres ont été envoyées à Nguyễn Hoàng (une par Tokugawa Ieyasu, une autre par Shimazu Yoshihisa), ce qui correspond vraisemblablement à deux voyages au Đàng Trong, bénéficiant d'un document du shogun ou non.

Ainsi, en 1603, Tokugawa Ieyasu semble avoir établi un système différent selon les territoires visités par les marchands-diplomates japonais : les partenaires réguliers (les Nguyễn, le gouverneur des Philippines, Macao (pour Seiyō), la reine de Patani) bénéficieraient de *shuinjō*, tandis qu'un système semblable aux *kangōfu* serait utilisé ailleurs (en l'occurrence au Đàng Ngoài). Bien que la forme des *bun'in* semble plus proche des *shuinjō* que celle du *kangōfu*, Ieyasu a envisagé d'adopter un système qui avait fait ses preuves pendant plus d'un siècle dans les relations du Japon avec la Chine. Les *bun'in*, en toute logique, ne devaient pas avoir été utilisés dans le commerce avec le Japon, dont l'accès était officiellement interdit aux marchands chinois.

¹ Iwao (2013), p.61.

² Kawashima (1942), pp.64-65.

En tous les cas, Tokugawa Ieyasu change rapidement d'avis. Pour que le système soit plus efficace, et surtout pour pouvoir superviser la totalité des activités des marchands du Japon, il décide en 1604 d'adopter un seul et même système et de lui donner une forme propre, sinon complètement originale.

L'historiographie hésite quant au rôle à donner à cette année 1604 : marque-t-elle réellement la mise en place du système ? Péri décrivait ce changement sous le nom de « réforme »¹, bien que, sans doute en raison de l'état de brouillon de sa recherche, lui-même ne fût pas tellement clair. Il affirme en effet que des *shuinjō* ont dû être accordés avant 1604, et plus loin indique : « Cette réglementation sévère fut mise en vigueur à partir de la 9^e année Keichō (1604) ; c'est du moins à cette date qu'on la trouve appliquée bien nettement pour la première fois. »² Le terme de réforme nous paraît inadéquat car il implique que le système aurait déjà été clairement implanté depuis un certain temps, puis profondément modifié par la suite. Péri entendait sans doute ici insister sur la continuité entre les *shuinjō* de Hideyoshi, qui marqueraient le commencement de l'institution, et ceux de Ieyasu. Comme nous l'avons précédemment indiqué, nous considérons cependant que le système des Tokugawa et celui des Toyotomi, mal documenté, doivent être analysés séparément.

Adam Clulow est sans doute plus juste quand il fait simplement de 1604 la première année pour laquelle des registres existent³. 1604 pourrait donc marquer, davantage que la mise en place du système, celle de sa consolidation via des registres tenus par les moines du Konchi-in de Kyōto et mentionnant les bénéficiaires des licences ainsi que d'autres informations complémentaires. En l'absence d'édit ou de document législatif annonçant la création ou modification du système⁴, ce travail d'enregistrement et de catalogage serait un signe de l'uniformisation et de la généralisation de l'institution à tous les voyages partant du Japon pour l'Asie du Sud-Est. Désormais, tous les marchands désireux d'envoyer des navires outremer devront en faire la demande auprès d'une autorité politique, en spécifiant une destination unique, et recevront en retour un document (appelé *goshuin* 御朱印 dans les sources et *shuinjō* dans l'historiographie) portant cette destination, qui indiquera à leur arrivée dans un pays étranger qu'ils ont été officiellement autorisés à commercer et spécifiquement à cet endroit.

2. Définir, dénombrer et classer les *shuinjō* : une réévaluation

Les travaux d'Iwao Seiichi font figure de référence pour l'étude des *shuinjō*, en particulier du point de vue de la méthode. Le nombre de licences, leur destination et leur destinataire sont autant de données qui sont considérées comme acquises, et le tableau monumental d'Iwao Seiichi⁵ est constamment réutilisé par l'historiographie, ou modifié selon des critères contestables⁶, pour illustrer l'importance du phénomène sans remettre en cause les critères retenus par l'historien japonais ou les fondements méthodologiques de sa recherche. Quelques

¹ Péri, *op. cit.*, pp.20, 81.

² Péri, *op. cit.*, p.22.

³ Clulow (2013), p.340.

⁴ Iwao (2013), p.61.

⁵ Iwao (2013), p.220.

⁶ Innes, *op. cit.*, p.58 ; Li (1998), p.62.

travaux récents appellent néanmoins à reconsidérer les résultats d'Iwao Seiichi¹, ce qui est notre objectif dans cette section.

Notre objectif est de mettre en valeur les limites de sa méthode plutôt que d'en réviser complètement le contenu. Le choix du tableau pour lister le nombre de *shuinjō* et leurs bénéficiaires ne permet pas de rendre compte de la complexité de l'institution, ce que permet en revanche le recours à une base de données.

Pour ce faire nous reviendrons sur chacun de ces critères afin d'exposer leurs limites et les problèmes qu'ils posent. Avant cela, nous rappellerons quelques données fondamentales sur les *shuinjō*, à savoir leur forme et leurs conditions de production et d'émission, et insisterons sur les paradoxes de leur fonction. Censés avoir été créés pour différencier les marchands légitimes et les pirates (distinction factice), ils ont en réalité favorisé la permanence de pratiques violentes dans le commerce des Japonais en Asie du Sud-Est.

A. Lutter contre la violence et la piraterie ? Forme et fonction des *shuinjō*

Le *shuinjō* est un document très simple. Il mentionne en premier lieu la date à droite, quasi-exclusivement sous la forme : « Navire allant du Japon à... » (自日本到...船也), puis la date à gauche. Dans le coin supérieur gauche, le sceau du shogun est apposé, avec la formule « Minamoto Ieyasu [ou Hidetada ou Iemitsu], avec grande sincérité et considération » (*kōchūjo* 弘忠恕)². En ce sens, il contient bien moins d'informations que les *shuinjō* accordés aux bateaux commerçant aux Ryūkyū par les Shimazu³, et ressemble plus aux *kanhe* et aux *weiyin*, dont la forme était plus simple et dont la légitimité reposait quasi-exclusivement sur le sceau⁴.

La principale caractéristique du *shuinjō* est donc de ne pas porter le nom de son bénéficiaire. Cette flexibilité extrême a permis de généraliser le prêt ou la revente de *shuinjō*, contre lesquels le gouvernement japonais ne semble pas avoir souhaité lutter. Ainsi, pour connaître le bénéficiaire d'un *shuinjō*, il est nécessaire de se reporter à un autre corpus de sources, à savoir les registres qui apparaissent en 1604 mais s'achèvent en 1616.

Ces registres sont l'*Ikoku goshuinchō* 異國御朱印帳 et l'*Ikoku tokai goshuinchō* 異國渡海御朱印帳, tenus successivement par trois moines chargés des documents relatifs à l'activité diplomatique des chefs d'État japonais : Shōtai (1548-1607) du Hōkōji, Genkitsu 元倍 (1548-1612) du Enkōji et Ishin Sūden 以心崇伝 (1569-1633) du Konchiin. Le premier registre couvre, en deux parties, les années 1604-1611 et le second les années 1612-1616, soit seulement un gros tiers de l'activité des *shuinsen*⁵. Ils mentionnent le nom du bénéficiaire, le nom de l'intermédiaire qui a permis au bénéficiaire du *shuinjō* de l'obtenir, la date de réalisation en plus de la date d'émission, le lieu d'émission (ordinairement le château de Sunpu) et comportent parfois des notes qui donnent des informations supplémentaires⁶.

¹ Nakajima (2009b) ; Hasuda, Yonetani, *op. cit.*, p.128.

² Kawashima (1942), pp.63-64 ; Iwao (2013), pp.69-70.

³ Iwao, *op. cit.*, p.42.

⁴ Nagazumi (2001), p.47.

⁵ Péri, *op. cit.*, p.23 ; Nagazumi, *op. cit.*, pp.45-46 ; Iwao, *op. cit.*, pp.70-71.

⁶ Nagazumi, *op. cit.*

Un marchand qui souhaite obtenir un *shuinjō* doit donc avant toute chose en faire la demande auprès d'un intermédiaire, chargé de transmettre sa requête au shogun. Le principal de ces intermédiaires est Honda Masazumi 本多正純, l'un des plus proches collaborateurs de Tokugawa Ieyasu au château de Sunpu et l'un des premiers *rōjū* (les « anciens », conseillers et ministres du shogun)¹. C'est pour cette raison que le lieu d'émission enregistré par les registres est le plus souvent Sunpu 駿府 : c'est à la fois là que réside Tokugawa Ieyasu (à partir de 1607) et qu'officie Honda. Parmi les autres intermédiaires figurent Hasegawa Sahyōe² Fujihiro 長谷川佐兵衛藤廣, *bugyō* de Nagasaki entre 1606 et 1614³, ou encore Gotō Shōzaburō Mitsutsugu 後藤庄三郎光次, orfèvre et conseiller financier des Tokugawa chargé de la frappe et de l'émission de monnaie à partir de 1601, soit exclusivement des hauts personnages de l'administration shogunale et proches de Ieyasu. Pour obtenir les faveurs de ces intermédiaires, un cadeau est bien entendu nécessaire. Il s'agit souvent de soie ou de barres d'argent, soit des produits issus des transactions commerciales⁴.

La fonction du *shuinjō* est double : elle permet à son porteur d'être considéré, à son arrivée dans un port étranger, comme un marchand légitime et donc fiable, et doit également garantir sa sécurité en pleine mer. Contrairement aux *bun'in* des Tsushima ou aux *cartaz*, il ne semble pas avoir joué de rôle économique, en augmentant les revenus des Tokugawa via un système de taxation.

L'une des questions les plus complexes liées à l'émission des *shuinjō* est le statut des marchands vis-à-vis des autorités politiques japonaises⁵. En indiquant à Nguyễn Hoàng que son sceau permettrait de distinguer les marchands autorisés à commercer des autres, Tokugawa Ieyasu sous-entendait qu'il supportait l'activité de ces commerçants. Un marchand détenteur d'un *shuinjō* est donc censé représenter l'autorité du shogun à l'étranger, et c'est précisément ce qui est supposé garantir sa sécurité.

C'est pour cette raison que toute atteinte à un marchand japonais détenteur d'un *shuinjō* est traitée avec une grande sévérité par les autorités japonaises. C'est ce qu'illustre le célèbre épisode du *Madre de Deus*⁶. En novembre 1608, l'arrivée d'un navire japonais à Macao entraîne une rixe entre les Portugais et les Japonais, qui se solde par la mort de plusieurs de ces derniers. Le point de départ de ce conflit aurait été l'attitude arrogante et le mépris des Japonais vis-à-vis de la population chinoise de Macao⁷. Quand le capitaine major André

¹ Iwao (1982), p.55.

² Une convention ou tradition historiographique veut que la translittération du premier prénom de Hasegawa Fujihiro soit Sahyōei ou Sahyōe et non Sabei, comme c'est d'ordinairement le cas avec les noms finissant par les caractères 兵衛. Cette convention s'explique par la mention fréquente du *bugyō* dans les sources européennes, sous différentes formes (« *Saffioye* »...) rendant la prononciation de ces caractères au XVII^e siècle, qui était effectivement « hyō.ei ».

³ Nagazumi (2001), p.138.

⁴ *Ibid.*

⁵ Cette question est traitée par Clulow (2013), qui affirme que les Tokugawa ont abandonné toute autorité sur leurs sujets commerçant (et piratant) en mer de Chine. La question est cependant plus complexe et nos conclusions divergent quelque peu à ce sujet. La particularité des marchands japonais est précisément l'ambiguïté de leur statut vis-à-vis des autorités politiques japonaises.

⁶ Cet événement fit l'objet du premier article de Richard Boxer en 1929, maintes fois remanié et republié à causes de ses erreurs et imprécisions. L'édition la plus récente est la suivante : Boxer (2010).

⁷ Boxer (1967), p.270.

Pessoa, qui avait ordonné l'attaque contre les Japonais, arrive avec la nef portugaise annuelle à Nagasaki en 1610, Tokugawa Ieyasu, encouragé par le propriétaire du navire et Hasegawa Sahyōe qui entretenait également des griefs à l'encontre des Portugais¹, ordonne de châtier ces derniers. André Pessoa, au terme d'un conflit de trois jours, se retrouve acculé et préfère faire exploser la nef plutôt que se rendre².

Le navire japonais de Macao appartenait au *daimyō* catholique Arima Harunobu 有馬晴信, qui s'est chargé lui-même de l'attaque contre le *Madre de Deus*. Arima a reçu deux *shuinjō* en novembre 1607 et un en 1608, dont les destinations sont le Champa et le Cambodge (1607), puis le Champa (1608)³. L'histoire du Japon de Charlevoix, rédigée au début du XVII^e siècle, affirme que le navire venait du Champa⁴. Par conséquent, le navire ayant fait halte à Macao en 1608 devait transporter le *shuinjō* correspondant, garantissant qu'il était autorisé à commercer à l'étranger, ce qui ne l'a absolument pas empêché de créer des troubles dans le port portugais.

Indirectement, les *shuinjō* ont donc permis aux marchands japonais, dont une grande partie étaient certainement des *wakō* parvenus à apporter une légitimité institutionnelle et une reconnaissance officielle aux réseaux constitués au XVI^e siècle, de continuer à pratiquer un commerce violent en relative impunité. Alors même que le shogun laissait sous-entendre que le système des *shuinjō* permettrait de lutter contre la violence des marchands japonais, il a en réalité permis à ces pratiques de perdurer. Par ailleurs, si ces pratiques ont reculé, ce n'est vraisemblablement pas sous l'action des *shuinjō* seuls mais plutôt au terme d'une lente reprise en main des relations extérieures du Japon par le *bakufu*.

Le *shuinjō* n'a donc pas permis de dresser une véritable distinction entre commerce pacifique et piraterie, précisément parce que cette distinction n'existait pas. Par ailleurs, il n'assurait pas nécessairement la sécurité de son détenteur en lors de son voyage. En vérité très peu de sources permettent de savoir comment se déroulait le voyage en haute mer. En revanche, nous disposons du corpus de la factorerie britannique de Hirado (1613-1623), d'une impressionnante richesse au vu de la courte durée d'existence de la factorerie. Outre les nombreuses lettres, le journal de son directeur Richard Cocks a été presque entièrement conservé, ainsi que les journaux de bord du célèbre William Adams et d'un autre employé de la factorerie Edmund Sayers, rédigés lors de leurs voyages en Asie du Sud-Est. Le tout a été édité et publié par Anthony Farrington en 1991⁵.

Le *Diary* de Richard Cocks mentionne un événement survenu au début du voyage de 1617 de Williams Adams en direction du Đàng Trong, qui montre que les *shuinjō* ne remplissaient pas toujours ce rôle de garantie contre les troubles survenus pendant le voyage.

Le capitaine Adames (sic), ayant rencontré des vents contraires en mer, est retourné la nuit dernière à Cochi [Kawauchi] à Firando [Hirado], d'où il m'a écrit une lettre scellée par l'intermédiaire de M.

¹ *Ibid.*, pp.273-275.

² Boxer (1967), p.280 ; Gunn (2017), p.89.

³ *Ikoku goshuinchō*, cité dans Kawashima (1942), p.78 ; *Fujiwara Arima Seifu*, cité dans Iwao (2013), p.246.

⁴ Charlevoix (1736), p.120. L'historiographie affirme parfois que ce bateau venait du Siam ou du Cambodge, mais nous tendons toujours à privilégier l'identification la plus précise, d'autant plus que les sources et l'émission d'un *shuinjō* semblent confirmer la provenance du navire.

⁵ Farrington (1991).

Sayer sur ce qui s'est passé après que je l'ai quitté le 19 de ce mois. Yasimon [Yasōemon] Dono a aperçu une barque qui est venue à eux avec un sceau à tissu¹ et [dont les occupants] souhaitai[ent] qu'il [les] attende ; ce qu'il a fait, en jetant l'ancre. Dans ce bateau sont venus deux beaux-frères de Yasimon Dono, avec Littel Anthony, alias Sifian Dono [Hasegawa Sahyōe], qui dès leur arrivée ont agrippé le bras du Capt. Adames avant qu'il s'en rende compte et l'ont tant maltraité qu'ils lui ont infligé beaucoup de douleur. Un autre de ses hommes a attrapé le maître d'équipage John Pheby par la poitrine, un autre le secondant avec son bras sorti de son kimono comme s'il allait l'attaquer avec son sabre, et un des beaux-frères de Yasimon Dono a agrippé M. Sayer par l'arrière de ses cheveux. Tout ceci s'est déroulé avec la plus grande des violences et a conduit le Capt. Adames à sortir le *passé* de l'Empereur, à l'embrasser et à le tenir au-dessus de sa tête, en signe de protestation et en témoignage de la violence qu'ils ont déployée à son encontre. Mais ses marchands l'ont persuadé du contraire ; c'est pourquoi les assaillants sont descendus brusquement vers la cabine de Yasimon Dono et peu de temps après sont retournés à terre en hâte, sans parler au Capt. Adames.²

Cet épisode rappelle à quel point les relations commerciales et voyages maritimes sont marqués par un recours répété à la violence physique, bien que dirigée ici exclusivement vers les marchands britanniques. William Adams, pourtant capitaine de son bateau et détenteur d'un *shuinjō* à son nom, a bien moins de pouvoir que le dénommé Yasimon dono, officiellement un passager – suffisamment important du moins pour disposer de sa propre cabine. Ce « Yasimon », dont le nom correspond probablement à Yasōemon (彌三右衛門) est d'abord mentionné sous le nom de Zanzibar ou Zazabra (soit Zenzaburō 善三郎) dans le journal du voyage de John Saris au Japon³, et de manière régulière dans le journal de Cocks. C'est un ami proche de William Adams, qui l'héberge lors de ses séjours à Hirado, et investit probablement dans les voyages de l'East India Company en Asie du Sud-Est, auxquels il semble ici participer pour la seule et unique fois⁴. Il ne semble pas pour autant intervenir pour venir en aide aux Britanniques, étant pourtant parent des attaquants.

La raison de cette querelle remonte au dernier voyage de l'East India Company au Siam (1615). Avant de repartir pour le Japon, les Britanniques avaient embarqué une partie du bois de sappan qu'ils avaient acheté dans la jonque d'un marchand chinois, et dans laquelle Edmund Sayers était monté. Lors du voyage retour, cette jonque a rencontré une tempête et s'est échouée finalement à Satsuma, avec une bonne partie de l'équipage mort, dont le capitaine chinois connu sous le nom (en japonais) de Gikan 魏官. Elle est finalement revenue à l'East India Company, et William Adams l'a rachetée à la Compagnie, puis réparée et rebaptisée *Gift of God* pour le voyage au Đàng Trong dont il est ici question⁵. Cependant, avant son départ, un conflit a éclaté au sujet de la cargaison de cette jonque, et sur la part qui

¹ *Cloth seal* : désigne habituellement un sceau en plomb attaché à des chargements de tissus et qui servait à lever des taxes et contrôler la qualité du tissu. Ici il s'agit probablement d'un moyen de reconnaissance.

² *Diary*, vol.1, p.244.

³ *The voyage of captain John Saris to Japan*, p.107.

⁴ Ce qui n'est pas complètement certain. Juste avant le départ du premier voyage dans lequel investit la factorerie britannique de Hirado, à destination du Đàng Trong, Cocks écrit : « M. Peacock et Walter Carwarden sont partis d'ici [Hirado] pour Langasague [Nagasaki] le 14, et Signor Yasimon dono (alias Zanzebar) les a accompagnés ». (*Letters received by the East India Company from its servants in the East*, vol.2 p.19). On ne voit pas clairement si Yasōemon a simplement accompagné les deux marchands britanniques de Hirado à Nagasaki, ou s'il est venu avec eux jusqu'au Đàng Trong. Nous doutons néanmoins, au vu du déroulement malheureux du voyage (ni Peacock ni Carwarden n'en reviendront), que Yasōemon les ait accompagnés au-delà de Nagasaki. Sa présence au Đàng Trong aurait été évoquée dans l'un des nombreux documents en lien avec cet événement.

⁵ Corr (1995), p.196.

devait revenir aux survivants japonais du voyage et aux différentes personnes ayant investi dedans ; conflit auquel William Adams, Richard Cocks et Yasōemon ont été mêlés. L'incident dont sont ici victimes les Britanniques est une conséquence directe de cette affaire.

La partie la plus intéressante concerne « *the Emperours passe* », qui désigne ici sans nul doute possible le *shuinjō* de William Adams, puisque le shogun est longtemps désigné comme Empereur dans les sources européennes tandis que les *daimyō* sont appelés rois. On voit très bien que William Adams a compris sa fonction : il est là pour lui servir de protection durant son voyage, et de menace vis-à-vis de ceux qui l'attaquent. Cependant, les marchands embarqués sur le navire à titre de passagers semblent être davantage conscients que lui du décalage entre la fonction présumée du document et sa réelle valeur. Les assaillants n'en ont que faire et il n'est d'aucune utilité, à ce moment-là, pour le navigateur britannique.

On pourrait aisément croire que la valeur du *shuinjō* a été dédaignée parce que les assaillants étaient des individus faisant peu de cas de la loi ou l'ignorant, peut-être eux-mêmes mêlés à des activités de contrebande et de piraterie. Cependant, ils sont accompagnés d'une des plus hautes autorités liées au commerce extérieur et à l'émission des *shuinjō*. « Sifian dono » n'est autre que l'ancien *bugyō* de Nagasaki Hasegawa Sahyōe Fujihiro lui-même, désigné sous la translittération approximative de Sahyōe et sous le sobriquet de « littel Anthony », fréquemment utilisé par Richard Cocks qui raffole de ces surnoms dont il affuble diverses personnalités japonaises¹. Le *shuinjō* n'a donc été d'aucune aide face à un ancien *bugyō* de Nagasaki, connu pour avoir lui-même obtenu des licences, entre autres pour sa sœur en 1613. En soi, sa présence à cet endroit est curieuse. En effet, depuis 1614, il avait été nommé *bugyō* de Sakai et aurait dû donc se trouver loin de Nagasaki à ce moment. Le récit de Richard Cocks et de William Adams reste toutefois vraisemblable. Il démontre le pouvoir de Yasōemon et de son entourage, l'étendue de leurs réseaux, et l'immunité que leur proximité avec les autorités politiques leur donnerait face à la remise en cause de l'inviolabilité supposée des *shuinjō*².

Il existe un point commun entre l'incident du *Madre de Deus* et celui du *Gift of God* : tous deux impliquent des Européens. Ainsi, si les marchands japonais arrivés à Macao en 1608, bien qu'apparemment responsables de l'incident, peuvent s'en tirer, c'est probablement parce qu'ils ont fait face aux Portugais, qui avaient de nombreux ennemis au Japon et dont Ieyasu avait déjà des raisons de se méfier. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, les Japonais impliqués dans de tels incidents au Đàng Trong ne sont jamais protégés par les Tokugawa, bien au contraire – c'est ce qui explique la thèse de Clulow exposée précédemment. C'est sans doute également pour cette raison que les Britanniques se font maltraiter (ce sont les seuls d'ailleurs, les marchands japonais ne semblent pas avoir été brutalisés par l'entourage de Yasōemon) : ils auraient beaucoup plus de mal que les Japonais à faire valoir leur statut de sujets du shogun et leur invulnérabilité – surtout face à des Japonais, et quand bien même il s'agit de quelqu'un d'aussi bien intégré et proche des autorités politiques que William Adams, dont la position est cependant plus fragile depuis la mort de Ieyasu. Il y aurait donc une forme de régime d'exception implicite pour les Européens : bien

¹ Outre Hasegawa Sahyōe, il appelle l'agent de l'East India Company à Osaka, un certain Kūemon (Cuemon dono), « Grubstreet ».

² Péri, *op. cit.*, p.14 mentionne cet événement pour illustrer la fonction de protection du *shuinjō* mais omet de préciser que cette prétendue fonction n'a été d'aucune aide pour William Adams lors de cette attaque.

que détenteurs du même document qu'un marchand japonais ou chinois, les marchands européens ne bénéficiaient pas nécessairement des mêmes faveurs que ces derniers.

Le *shuinjō*, en tant qu'institution censée garantir la fiabilité et la sécurité de son détenteur, au bénéfice soit de l'État partenaire, soit du marchand lui-même, ne remplit donc pas ses promesses. Au contraire, dans certaines situations exceptionnelles, le système a permis de légitimer les troubles causés par les Japonais.

Le véritable bénéficiaire du système est bien entendu le shogun, ainsi que les divers intermédiaires chargés de faire remonter les demandes des armateurs et marchands. Le *shuinjō* ne sert donc pas tant à déterminer quel individu serait un marchand pacifique et quel autre serait un pirate, qu'à déterminer qui le shogun autorise à commercer, et où il l'autorise à se rendre. C'est pour cette raison que le système des *shuinjō* évolue progressivement vers le monopole de quelques très grandes familles de l'entourage du *bakufu*, pour des voyages destinés à quelques destinations majeures¹. Cette institution est avant toute chose un système de surveillance des activités commerciales des marchands et des *daimyō*, ainsi que de transfert progressif de ces activités entre les mains du shogun.

Cette redéfinition de la fonction des *shuinjō* doit être complétée par une réévaluation des méthodes et des résultats obtenus par Iwao Seiichi, du point de vue du nombre de *shuinjō*, de leur bénéficiaire et de leur destination.

B. Comptabiliser les shuinsen

Depuis les travaux d'Iwao Seiichi, l'historiographie a retenu le nombre de 356 *shuinjō* délivrés entre 1604 et 1635 ; nombre réduit par certains à 354 ou 355, ou parfois prudemment avancé comme une estimation minimale². Les tableaux d'Iwao demeurent les plus précis et complets : il en a en effet composé deux, l'un consacré aux acteurs à l'origine des voyages³ et l'autre aux destinations⁴. Le premier liste l'ensemble des voyages effectués en fonction de la personne qui en est à l'origine (donnée problématique sur laquelle nous reviendrons) et inclut également une colonne précisant les voyages qui ne peuvent être rattachés à quelqu'un de connu. Une autre colonne indique, par année, le nombre de marchands ayant effectué un voyage pour la première fois.⁵ Le second tableau quant à lui ne contient que le nombre de *shuinsen* par année et par destination : c'est celui qui a été abondamment réutilisé par l'historiographie. La première donnée à prendre en compte est donc que ces tableaux ne sont pas consacrés aux *shuinjō* : ils ne listent ni les licences émises, ni les bénéficiaires de ces licences, mais les navires ayant fait voile, qu'ils aient ou non atteint leur destination.

¹ Nagazumi (2001), p.48.

² Innes, *op. cit.*, p.57 ; Nagazumi, *op. cit.*, p.49 ; Wang, Ng, (2004), p.212 ; Laver (2011), p.32 ; Tremml-Werner (2015), p.81 ; Gunn (2017), p.145.

³ Iwao (2013), p.220.

⁴ *Ibid.*, p.127.

⁵ Cette donnée, bien qu'intéressante pour une analyse sur la durée totale de la période d'attribution, nous paraît secondaire : il aurait sans doute été plus utile d'indiquer, par exemple, combien de bateaux ont effectivement atteint leur destination.

Faute de registres tenus du début à la fin de l'ère des *shuinsen*, et étant donné les inévitables omissions de ces mêmes registres¹, nous ne saurons jamais combien de *shuinjō* ont été accordés ou combien de navires ont quitté le pays. Cependant, les problèmes posés par la comptabilisation effectuée par Iwao nous poussent à exposer les limites de cette méthode.

Quand Kawashima Motojirō s'est engagé dans une première étude de grande envergure sur l'ère des *shuinsen*, ses estimations se fondaient uniquement sur les quelques *shuinjō* ayant survécu et sur les deux registres mentionnés précédemment.

Les *shuinjō* dont le document original (ou au moins une copie conforme) a été conservé sont en réalité très peu nombreux. Kawashima en avait retrouvé 18, répartis entre la collection du temple Sōkokuji 相國寺 et celle de la famille Maeda, et avait identifié 14 bénéficiaires en comparant les dates et les destinations avec les registres – puisque les *shuinjō* eux-mêmes ne comportent pas le nom du bénéficiaire². En ajoutant à ces originaux les *shuinjō* mentionnés dans l'*Ikoku goshuinchō* et l'*Ikoku tokai goshuinchō*, il en est arrivé au chiffre de 186³, chiffre repris ensuite par Péri⁴.

Le travail d'Iwao Seiichi a tout d'abord consisté à découvrir de nouvelles pièces. Il est ainsi parvenu à mettre au jour 7 *shuinjō* supplémentaires, en particulier dans des collections familiales privées (les Sueyoshi, les Sō de Tsushima, les Ōsako...)⁵. Mais la principale innovation d'Iwao a surtout été d'entreprendre un immense travail de recherche dans les sources japonaises et européennes, qu'elles aient été déjà bien connues de Kawashima et Péri (les livres des familles de marchands, le *Diary* de Richard Cocks par exemple) ou non (le *Dagh register* hollandais et les autres documents de la VOC, quasiment ignorés des premières études). Iwao a alors adopté un changement de méthode majeur, qui a consisté à prendre en compte toutes les mentions de marchands ayant obtenu un *shuinjō* dans les sources, quand bien même des documents japonais officiels tels que les registres ne les auraient pas enregistrés, puis tous les navires ayant quitté le Japon pour l'Asie du Sud-Est. C'est ainsi qu'Iwao est parvenu au nombre – minimum – de 356 *shuinjō*, dont les bénéficiaires sont parfois inconnus (57, en particulier dans la seconde moitié de la période).

Cependant, en raison des parti-pris et critères adoptés par Iwao, certaines incohérences méritent d'être relevées. En effet, parmi les sources abondamment utilisées par les historiens pour reconstituer le commerce extérieur du Japon au début du XVII^e siècle figurent les documents de l'East India Company, dont la factorerie active à Hirado entre 1613 et 1623 a produit une quantité impressionnante. Le journal de Richard Cocks est particulièrement précieux, puisque c'est l'une des rares sources à être la fois riche et précise quant à la question des *shuinjō*, de leur émission et de leur attribution, puisque Cocks rapporte à plusieurs reprises ses voyages jusqu'à Edo pour y obtenir le fameux « *goshon* » (corruption de *goshuin*)⁶.

¹ Péri, *op. cit.*, pp.33, 62.

² Kawashima (1942), pp.64-72.

³ *Ibid.*, (1942), p.93.

⁴ Péri, *op. cit.*, p.30.

⁵ Iwao (2013), pp.68-69.

⁶ *Diary*, vol.2, pp.92-94.

Certains marchands japonais ne sont connus de l'historiographie qu'à travers leur apparition dans le journal de Richard Cocks, les récits de voyage de William Adams ou la correspondance de la compagnie. C'est le cas de Shōbei 庄兵衛, qui participe au premier voyage de la Compagnie en 1614, à destination du Siam, mais qui n'alla pas plus loin que l'archipel des Ryūkyū¹. On le revoit par la suite au Siam en janvier 1616² et il embarque à bord de sa jonque des produits achetés par la Compagnie ; voyage à la suite duquel, comme nous l'avons précédemment évoqué, la factorerie britannique entre en conflit avec différents marchands et investisseurs japonais.

Dans son tableau, Iwao attribue donc deux voyages à Shōbei, l'un en Genna 1 (1615), et le second en Genna 3 (1617). Si le premier renvoie au voyage au Siam de 1615-1616, le second semble être tout simplement une erreur, puisqu'il n'est question d'un voyage de Shōbei à cette date ni dans les sources britanniques ni dans le livre d'Iwao en dehors de son tableau. Une autre explication pourrait être que Shōbei n'est rentré au Japon de ce voyage au Siam qu'en 1617. En effet, au retour, il a été contraint d'hiverner au Champa en raison d'une avarie³. Mais dans ce cas, il est fortement contestable de considérer qu'un arrêt au Champa constitue un voyage supplémentaire distinct du voyage au Siam (d'autant que cet arrêt, s'il doit être considéré comme un autre voyage, devrait apparaître dans le tableau des destinations et ce n'est pas le cas).

Autre problème : comme nous l'avons précisé plus tôt, le tableau d'Iwao comptabilise plutôt les voyages effectués que les *shuinjō* attribués. C'est pourquoi Shōbei y figure, bien que rien n'indique qu'il ait reçu un *shuinjō*. Pourtant, plus tôt dans son livre, Iwao considère bel et bien que Shōbei a reçu une licence puisqu'il est intégré à une liste de 15 *shuinjō* « omis » dans les registres⁴. Etant capitaine d'une jonque lui appartenant, Iwao Seiichi a supposé qu'il avait reçu une licence ; mais les sources ne le confirment pas. En revanche, il n'inclut pas le voyage de 1614, puisque Shōbei voyageait à bord de la jonque britannique. Cependant il pourrait très bien avoir reçu un *shuinjō* à cette occasion, puisqu'un même navire peut transporter plusieurs bénéficiaires.

De plus, pourquoi attribuer un *shuinjō* d'office à Shōbei, et pas au Chinois Gikan (*Giquan* dans les sources britanniques), mentionné précédemment, qui prend lui aussi à son bord une partie des marchandises achetées par les Britanniques ? Ce Gikan apparaît à plusieurs reprises dans le *Diary* de Richard Cocks comme un riche marchand chinois de Nagasaki, au même titre que les Sankan 三官 et Gokan 五官 qui ont reçu plusieurs *shuinjō*, et son nom pourrait lui aussi avoir été omis des registres, comme le suggérait déjà indirectement Péri⁵.

Le second problème majeur du compte effectué par Iwao renvoie au choix de la date de 1604 comme point de départ : si l'historiographie, comme nous l'avons vu, n'en fait pas nécessairement la date de l'établissement du système, elle en fait néanmoins systématiquement la date de départ du dénombrement des *shuinjō*. La faute en est à Iwao lui-

¹ *The logbook of William Adams*, pp.189-213.

² *Ibid.*, p.286.

³ Farrington (1991), p.602.

⁴ Iwao (2013), p.116.

⁵ Péri, *op. cit.*, p.35.

même, dont les tableaux commencent précisément par l'année Keichō 9, soit 1604¹. Il est pourtant le premier historien à avoir relevé l'existence du *shuinjō* à destination d'Annan de 1602 et à préciser les problèmes que son existence soulevait quant à la datation de la mise en place de l'institution. Il conclut en supposant que les *shuinjō* ont dû être émis dans la continuité directe de la conquête du pouvoir par Ieyasu, ce que les lettres à Nguyễn Hoàng et Francisco Tello confirment².

Iwao choisit malgré tout de comptabiliser les *shuinsen* à partir de 1604, ignorant de fait les quatre *shuinjō* ayant été émis plus tôt, celui pour l'Annan de 1602, ainsi que trois autres en 1603, qui ont été reproduits par Kawashima³. Ces trois *shuinjō* sont datés du 4^e, du 7^e et du 10^e mois de Keichō 8 (1603), et leur destination respective est Patani, « Seiyō » (西洋) et Patani. Le premier contact diplomatique de Ieyasu avec l'Asie du Sud-Est étant l'échange de lettres de 1599 avec la reine de Patani, il n'est pas surprenant que des *shuinjō* ait été émis pour cette destination à une date précoce.

Seiyō, qui signifie « océan occidental », est une destination dont l'identification a posé problème aux premiers historiens de l'ère des *shuinsen*, au point d'être l'objet de développements et de publications spécifiques⁴. Péri affirme, sources à l'appui, qu'il s'agit d'un toponyme qui désigne les ports de la côte du Guangdong et peut-être du Fujian⁵. Ce toponyme vague aurait donc été utilisé à escient car les autorités chinoises interdisaient aux Japonais d'accoster en Chine et aux Chinois de se rendre au Japon. Si des navires japonais venaient à être arrêtés par les autorités chinoises, le *shuinjō* ne jouerait pas en leur défaveur. De plus, étant peu précis, il autorisait les navires venus du Japon à s'arrêter où bon leur semblait sur les côtes du Guangdong, y compris Macao.

D'ailleurs, pour Iwao Seiichi, Seiyō désigne Macao⁶. En effet, des *shuinjō* pour le Seiyō n'ont été accordés qu'entre 1603 et 1607, soit juste avant les troubles survenus à Macao entre Japonais et Portugais. Une fois André Pessoa arrivé au Japon, il obtient de Ieyasu d'interdire aux navires japonais de se rendre à Macao⁷. Après cette date, aucun *shuinjō* pour le Seiyō n'est accordé, ce qui accrédite l'hypothèse d'Iwao. De plus en 1604, un *shuinjō* est accordé pour le Seiyō, mais aussi deux *shuinjō* pour Shinshū (信州), lieu identifié comme le port de Zhangzhou par la plupart des historiens⁸, ce qui pourrait signifier que Seiyō désigne alors un point spécifique. Nagazumi Yōko est plus prudente néanmoins en rappelant que des sources incluses dans le *Tsūkō ichiran*, pourtant convoqué par Iwao dans sa démonstration, affirment qu'on ne peut être absolument certain que Seiyō désigne bien Macao⁹. Nous sommes également de cet avis et considérons que l'hypothèse d'une désignation floue qui permette aux réseaux d'être flexibles et de contourner les différentes interdictions, est la plus plausible.

¹ Iwao (2013), p.220.

² *Ibid.*, p.61. Ce *Shuinjō* est pourtant issu de la collection Maeda que Kawashima avait consultée, mais peut-être n'avait-il pas été retrouvé à son époque.

³ Kawashima (1942), pp.64-65.

⁴ Nagazumi (2001), pp.50-51 ; Nakajima (2009b).

⁵ Péri, *op. cit.*, p.16.

⁶ Iwao (2013), p.166.

⁷ *Ibid.* ; Boxer (1967), p.272.

⁸ Péri, *op. cit.*, p.31 ; Iwao (2013), pp.162-163. Notons une exception cependant : Iwamoto (2011), p.81, retranscrit Shinshū « Shinichu » et en fait Songkhla au Siam, à proximité de Patani, sans s'en justifier.

⁹ Nagazumi (2001), p.51.

Malgré l'interdiction faite aux navires japonais de se rendre en Chine, des armateurs japonais y envoyaient donc des bateaux, en utilisant par sécurité des toponymes ambigus – et sans doute des équipages chinois ou se faisant passer pour chinois. Certains des armateurs étaient eux-mêmes chinois, le principal d'entre eux étant le Chinois de Nagasaki Lin Yaowu 林耀吾 ou Rin Sankan 林三官, qui est justement le bénéficiaire supposé du *shuinjō* du 7^e mois (août) 1603¹.

Ainsi, si l'on ajoute les quatre *shuinjō* susmentionnés aux estimations d'Iwao, nous arrivons au nombre de 360. Le parti-pris d'Iwao d'exclure ces licences s'explique sans doute par la recherche d'une cohérence : il n'inclut que les licences délivrées à partir du moment où le système est réorganisé. Cependant, puisqu'il inclut également les *shuinjō* supposément délivrés jusqu'en 1635, alors que certains d'entre eux n'ont laissé aucune trace dans l'administration des Tokugawa, nous ne voyons aucune raison d'exclure ces premiers *shuinjō*. Prendre en compte ces premières licences change légèrement notre perspective sur l'ère des *shuinsen*, dont nous considérons qu'elle s'étend de 1602 à 1635.

Le dernier problème quant au décompte des *shuinsen* nous est apparu lors de nos propres recherches: il semble ainsi que plusieurs licences aient simplement été omises du décompte d'Iwao, notamment dans le cas des *shuinjō* mentionnés dans les documents de l'East India Company à Hirado, dont le traitement par Iwao peut être déroutant, et qui révèlent en réalité toute la complexité du système.

La lecture des registres, ainsi que du *Diary* de Richard Cocks, révèle que l'East India Company, par l'intermédiaire de William Adams, a reçu plusieurs *shuinjō* entre 1614 et 1618. Le premier d'entre eux a été attribué le 9^e jour du 9^e mois de Keichō 19 (12 octobre 1614) et avait pour destination le Siam. Il est enregistré dans l'*Ikoku tokai goshuinchō* au nom de Miura Anjin 三浦按針, soit le nom japonais d'Adams², et a été utilisé pour le premier voyage de l'East India Company vers l'Asie du Sud-Est, parti le 28 novembre 1614 mais qui ne dépasse pas l'archipel des Ryūkyū³. Le 6 décembre 1615, le navire anglais *Sea Adventure* fait voile vers le Siam avec William Adams à bord, qu'il atteint en janvier 1616. Aucun *shuinjō* n'est enregistré pour ce voyage : il est cependant possible que le premier voyage ayant été infructueux, les Britanniques n'aient pas eu besoin d'obtenir un nouveau *shuinjō* pour le second⁴ – ce qui suggère qu'un *shuinjō* pouvait servir deux fois.

Le 23 septembre 1616, la Compagnie reçoit deux *shuinjō* après un séjour à Edo, pour le Siam et la « Cochinchine », soit le Đàng Trong⁵. Le 21 décembre, le navire de la Compagnie, le *Sea Adventure*, part pour le Siam⁶. Le 19 mars 1617, William Adams s'embarque pour le Đàng Trong, voyage dont le journal a été intégralement conservé⁷ et à l'occasion duquel surviennent les troubles qui le poussent à sortir son *shuinjō*⁸. Le 1^{er} octobre, William Adams

¹ Kawashima (1942), p.71.

² *Ikoku tokai goshuinchō*, cité dans Kawashima (1942), p.90.

³ *The logbook of William Adams*, pp.189-213.

⁴ Péri, *op. cit.*, p.34.

⁵ *Diary*, vol.1, p.179.

⁶ *Ibid.*, p.221.

⁷ *The Logbook of William Adams*, pp.224-241.

⁸ *Diary*, p.244.

obtient à nouveau deux *shuinjō* pour la Compagnie à destination du Siam et du Đàng Trong¹. Le 26 novembre, Richard Cocks vend le second *shuinjō* au chef de la communauté chinoise de Hirado, Li Dan 李旦, qui le transmet à l'un des proches du *daimyō* de Hirado, Sagawa Nobutoshi 佐川信利². Le 2 janvier 1618, le *Sea Adventure* part pour le Siam³. Enfin, entre novembre et décembre 1618, William Adams reçoit un nouveau *shuinjō* pour la Compagnie⁴, qu'il emporte avec lui dans la jonque de Sagawa Nobutoshi pour le Đàng Ngoàì le 15 mars 1619⁵.

L'East India Company a donc obtenu six *shuinjō* dans ce court intervalle, qui ont tous été utilisés, mais pas tous par les Britanniques. Iwao, qui retranscrit quant à lui les voyages effectués, reporte de manière assez étrange ces voyages. Il en attribue ainsi trois à William Adams : un en 1614 et deux en 1617. Celui de 1614 correspond au premier voyage aux Ryūkyū et ceux de 1617 aux deux voyages de la Compagnie, le premier au Siam (parti cependant fin 1616) et le second au Đàng Trong. Pour une raison inconnue, il ne comptabilise ni le voyage de 1615 ni celui de 1618 au Siam. Le *shuinjō* vendu en 1618, tout comme le voyage de 1619, sont tous deux attribués à Sagawa Nobutoshi, étant le propriétaire des deux jonques s'étant rendues au Đàng Trong en 1618 et au Đàng Ngoàì en 1619. On comprend donc bien que les « bénéficiaires » du tableau ne sont pas nécessairement ceux qui ont reçu la licence mais ceux qui sont à l'origine du voyage. Ainsi, un examen attentif des comptes effectués par Iwao révèle un nombre important d'incohérences dans les critères de comptabilisation retenus.

L'analyse de ces comptes montre qu'Iwao a donc à plusieurs reprises comptabilisé des navires dont on ignore s'ils ont reçu ou non un *shuinjō*. Il semble donc avoir donné au terme de *shuinsen* une acception bien plus large que sa signification littérale de « navire à sseau rouge » (transportant donc un *shuinjō*). Sous ce terme il désigne en réalité tous les navires du Japon ayant traversé la mer. Un tel choix induit forcément le lecteur en erreur, mais cela expliquerait pourquoi les décomptes de jonques dont on ignore le propriétaire sont intégrés à ses estimations. Ce choix ne permet cependant pas de comprendre les omissions qui ont été relevées.

Un exemple valide cette hypothèse : en mai 1631, Cornelis van Nieuwroode, directeur de la factorerie hollandaise à Hirado, écrit à Hans Putman, directeur de la factorerie de Taiwan, Fort Zeelandia, à propos des activités de Matsukura Shigemasa 松倉重政, *daimyō* de Shimabara. Il rapporte qu'en décembre de l'année précédente, deux navires japonais sont arrivés à Manille, dont un appartenant à Matsukura⁶. Depuis 1624, les Japonais ne sont plus autorisés à envoyer de bateaux à Manille⁷. Par conséquent, le bateau de Matsukura ne voyageait qu'avec une lettre signée par le *bugyō* de Nagasaki Takenaka Shigeyoshi Uneme 竹中重義采女 (les pratiques illégales de ce dernier quant aux relations extérieures vont

¹ *Ibid.*, p.316.

² *Ibid.*, p.333.

³ *Diary*, vol.2, p.2.

⁴ *Ibid.*, p.102.

⁵ *Ibid.*, p.300 ; *The Logbook of William Adams* (1916), p.249.

⁶ Iwao (2013), pp.425-426.

⁷ Laver (2011), p.32 ; Tremml-Werner (2015), p.249 ; Oka (2018), p.176.

d'ailleurs lui coûter la vie¹), et sans le *shuinjō* du shogun. Pourtant, les deux bateaux figurent bien dans les comptes d'Iwao, et Matsukura Shigemasa est crédité d'un *shuinsen* dans le grand tableau de l'historien japonais. Techniquement parlant, son navire n'était pas un *shuinsen*. Cet exemple prouve que les tableaux d'Iwao ne comptabilisent pas seulement les *shuinjō*, ni même les *shuinsen*, mais également les navires voyageant sans licence (ou, dans ce cas précis, avec une licence non officielle et par conséquent caduque), ce qui fausse toutes les évaluations établies depuis. Les historiens et historiennes ayant réutilisé les tableaux d'Iwao ne semblent pas avoir pris en considération ces questions.

Dès lors, on peut s'étonner que certains navires n'apparaissent pas dans les comptes, parfois hypothétiques, d'Iwao. Que faire, par exemple, de Kadoya Shichirōbei, à propos duquel de nombreux documents ont été conservés, mais aucun *shuinjō* ? Son aïeul Kadoya Shichirōjirō Hidemochi, nous l'avons vu, a reçu des *shuinjō* de Hōjō Ujimasa en 1575 et 1577, qui lui assuraient de naviguer entre le Kansai et le Kantō en toute sécurité pour transporter secrètement des messagers jusqu'à Ieyasu². Ces documents n'ont cependant pas grand-chose à voir avec les *shuinjō* du début du XVII^e siècle. On sait cependant que Kadoya Shichirōbei est arrivé à Hōi An en 1631³ et qu'une carte appartenant vraisemblablement à sa famille a été utilisée au moins une fois dans un voyage entre Nagasaki et Hōi An⁴. Iwao, qui disposait de toutes ces données, l'exclut complètement de ses tableaux et de ses comptes. L'explication la plus plausible est que rien n'indique que Kadoya Shichirōbei ait voyagé sur son propre bateau : il aurait pu embarquer, en 1631, sur le seul navire ayant reçu un *shuinjō* pour le Đàng Trong cette année c'est-à-dire celui de Chaya Shirōjirō, qui est quant à lui comptabilisé.

Un autre exemple jette un doute sur l'omission délibérée de voyages par Iwao. Le *Gaiban Tsūsho* comprend une lettre de juillet 1616 rédigée par le *daimyō* de Satsuma Shimazu Tadatsune 島津忠恒 (sous le nom de Matsudaira Iehisa 松平家久) qui répond à une lettre (disparue) d'un lettré du Đàng Ngoài. Il y annonce qu'il va envoyer un navire au Đàng Ngoài dont le capitaine et le second sont chinois, avec des marchandises et des présents. Cependant, Iwao ne l'inclut pas à ses comptes, certainement parce que rien n'indique qu'il ait effectivement quitté le Japon.

Ces différents exemples devraient permettre d'affiner la définition des *shuinsen* tels qu'Iwao a choisis de les inclure à ses comptes. Ils correspondent à tous les navires dont les sources attestent qu'ils ont effectivement quitté le Japon entre 1604 et 1635, même sans arriver à destination (puisqu'il inclut les navires obligés, en raison d'avaries, de se replier sur les Ryūkyū), mais également, et c'est là que réside tout le problème, tous les *shuinjō* émis. En effet, Iwao inclut dans son décompte tous les *shuinjō* comptabilisés dans les registres (entre 1604 et 1616), que le voyage ait été effectué ou non. En outre, il comptabilise les deux derniers *shuinjō* de la période, émis pour un voyage prévu en 1635. Pourtant, comme le souligne Nagazumi Yōko, dès le début de l'année 1635, les *bugyō* de Nagasaki ont reçu l'édit interdisant aux navires japonais de quitter le pays et les deux derniers navires supposés faire

¹ Nagazumi (2001), pp.86-92.

² Péri, *op. cit.*, p.101 ; Kawashima (1942), p.443 ; Iwao (2013), p.45.

³ Péri, *op. cit.*, p.102.

⁴ Voir le chapitre III.

voile en Asie du Sud-Est ont dû annuler leurs préparatifs. Les voyages n'ont donc *a priori* jamais eu lieu¹.

Les dates retenues par Iwao pour comptabiliser les *shuinjō* illustrent les ambiguïtés de son système : alors qu'il retient les dates de voyages effectifs quand aucun *shuinjō* n'est connu ou dans le cas des voyages de l'East India Company, il retient les dates d'émission des *shuinjō* pour les données issues des registres. Or, comme on le verra par la suite, les *shuinjō* étaient émis en général en fin d'année pour un voyage dont on ignore s'il était effectué cette même année ou en tout début de l'année suivante (à titre d'exemple, on date ordinairement le début de l'ère des *shuinsen* de 1604 mais l'écrasante majorité de *shuinjō* émis à cette date correspondent à des voyages ayant eu lieu à la toute fin 1604 ou début 1605). En somme, les décomptes d'Iwao mêlent des voyages effectifs dont on ignore si un *shuinjō* a été émis à cette occasion, et des licences émises dont on ignore s'ils correspondent à un voyage effectif.

Ainsi, le nombre de 356 *shuinsen* entre 1604 et 1635 doit être considéré avec prudence. Selon les critères retenus, voire selon la définition même de ce qu'est un *shuinsen*, ce nombre peut être largement supérieur ou inférieur. Nous ne pouvons proposer une nouvelle estimation minimale car cela demanderait de reprendre chaque donnée et de vérifier si dans la source utilisée par Iwao, il est fait mention d'une licence de voyage ou simplement d'une jonque ayant été repérée dans tel ou tel port d'Asie du Sud-Est, ayant peut-être, ou non, reçu une licence. Nous proposerons cependant, par la suite, un chiffre différent mais qui ne prend en compte que la révision des navires ayant voyagé au Đại Việt.

C. Bénéficiaires, date et destination des *shuinjō* : des données trompeuses ?

Le dénombrement n'est pas le seul problème posé par le classement et le catalogage des *shuinjō/shuinsen* : à qui les attribuer, sous quelle destination les classer et à quelle date sont autant de données sur lesquelles il est difficile de trancher.

Le premier problème est la désignation du bénéficiaire de ces licences : s'agit-il de la personne qui en fait la demande, de l'armateur, ou du capitaine qui voyage avec la jonque concernée ? Entre 1604 et 1616, soit au moment où des registres sont tenus, il est plus simple de trancher. En effet, la quasi-totalité des *shuinjō* y sont rattachés à un bénéficiaire.

Dans certains cas, ces trois catégories correspondent en fait à une seule personne. Ainsi, Funamoto Yashichirō est l'un des rares marchands de l'ère des *shuinsen* à avoir voyagé sur des bateaux qu'il armait lui-même, et à être assez important pour s'adresser directement à Honda Masazumi pour obtenir ses *shuinjō*.

En revanche, ce n'est pas le cas de la majorité des armateurs, qui engageaient la plupart du temps un capitaine, un pilote et un équipage qui commerçaient à son compte. Iwao, dont on a vu qu'il choisissait de comptabiliser les voyages effectués plutôt que les licences reçues (il ne relève donc pas les « bénéficiaires » à proprement parler), se retrouve face à un dilemme : doit-il faire figurer l'armateur ou le capitaine qui a effectué le voyage ? Dans la plupart des cas, il désigne l'armateur, ce qui est le plus logique : c'est lui qui est à l'origine du voyage, le finance, et en règle générale fait la demande du *shuinjō* auprès de Honda ou d'un

¹ Nagazumi (2001), pp.95-96.

autre intermédiaire. Pourtant, dans un cas spécifique, Iwao a choisi de retenir non pas le nom de l'armateur mais celui de son capitaine. En 1606, Yamaguchi Naotomo 山口直友, un vassal important de Tokugawa Ieyasu, obtient un *shuinjō* pour le Seiyō. Le capitaine de son navire, d'après une note de l'*Ikoku goshuinchō*, était un chinois nommé Cishan 次山, retranscrit スウサン (Sūsan) dans le registre¹. Curieusement, Iwao intègre à son tableau non pas Yamaguchi Naotomo mais Cishan, alors que tous les *daimyō*, qui ne voyageaient quasiment jamais à bord des bateaux qu'ils affrétaient, sont quant à eux intégrés au tableau. Il semble donc qu'Iwao ait préféré attribuer le voyage à celui qui l'a effectivement fait plutôt qu'à celui qui l'a organisé et financé, mais que quand l'information manquait, par défaut il désignait l'armateur ou le commanditaire.

Par ailleurs, Iwao regroupe systématiquement les membres d'une même famille, faussant ainsi le nombre total d'acteurs impliqués dans ces voyages. Suetsugu Heizō Masanao et son fils Shigesada occupent la même colonne, William Adams et son fils Joseph de même (sous le nom de Miura Anjin), ainsi que les différents marchands ayant porté le titre de Chaya Shirōjirō. Le nombre total d'acteurs ayant organisé ou participé aux voyages passe donc de 104 à 111 personnes.

Si Iwao choisit de ne pas intégrer cette donnée à ses tableaux, la question du bénéficiaire des *shuinjō* demeure. Elle s'avère particulièrement complexe en raison même du système. En effet, nous avons vu que ces licences ne portaient qu'une date et une destination et pouvaient donc être prêtées et vendues. Dans une telle situation, comment définir qui en est le bénéficiaire ? L'exemple mentionné ci-dessus du *shuinjō* reçu le 1^{er} octobre 1617 par l'East India Company pour le Đàng Trong est révélateur. Richard Cocks cherchait alors à vendre la jonque de William Adams le *Gift of God* : pour motiver les acheteurs potentiels il y adjoint le *shuinjō* en question. C'est finalement Li Dan, l'un des principaux marchands chinois de l'ère des *shuinsen*, qui accepte la transaction. Cocks apprend cependant plus tard qu'il a été dupé et que Li Dan a donné le *shuinjō* à Sagawa Nobutoshi, un des principaux vassaux du *daimyō* de Hirado (« Shume dono » dans le journal de Cocks, d'après son titre de *shume* 主馬, « écuyer »)². Sagawa l'a ensuite vendu au capitaine de sa jonque se rendant au Đàng Trong en 1618 pour 300 taels, ce qui apparemment était interdit, puisque Cocks précise que si cette histoire arrivait aux oreilles du shogun, il en coûterait la vie à des hommes³. On voit bien que si la manière dont le système était conçu permettait le prêt et la vente du *shuinjō*, les marchands ne pouvaient cependant pas en faire ce qu'ils voulaient. Il paraît d'ailleurs absurde qu'un armateur fasse payer le capitaine de sa propre jonque pour pouvoir transporter un *shuinjō* – et c'était sans doute ce genre d'abus qui risquait d'être puni. Dans ce cas précis, nous considérons que le bénéficiaire est l'East India Company et doit être indiqué comme tel, mais qu'il faut en même temps montrer comment le document est passé de main en main.

La question devient plus problématique encore après 1618. C'est au cours de cette période que meurt William Adams. Son fils Joseph reçoit encore des *shuinjō*, probablement tous pour

¹ Péri, *op. cit.*, p.50.

² *Diary*, vol.2, p.94.

³ *Ibid.*, p.95.

le Cambodge (en 1632, 1634 et 1635)¹. Cependant, deux autres licences ont été accordées à la famille Adams entre 1618 et 1621. Ces « *goshon* » semblent avoir été attribués peu de temps avant la mort de William Adams, et devaient naturellement aller à ses enfants. Cocks rapporte à plusieurs reprises ses conflits avec la femme et le beau-frère de William Adams au sujet de ces licences et de qui devait en disposer, « dans l'intérêt des enfants », comme l'assure Cocks². L'une d'entre elles est utilisée par un certain Uemon 右衛門 (« *Wyamon dono* » dans le *Diary*) pour un voyage à Luzon, contre l'avis de Cocks. Quant à la seconde, elle semble avoir également échappé au contrôle de Cocks mais on ne sait pas à qui elle a servi. La situation est compliquée par la mention d'un autre *shuinjō*, que Cocks présente comme le sien, et qu'il confie à un Japonais chrétien, Itamiya Jiemon 伊丹屋治右衛門 (« *Itamia miguel dono* »), pour un voyage à destination du Đàng Trong³. La perte du journal pour les années 1619 et 1620 laisse planer un doute : le deuxième *shuinjō* et celui-ci pourraient être le même. Les voyages ayant été effectués par Uemon et Itamiya, Iwao les comptabilise comme tels. Cependant, le véritable bénéficiaire de ces *shuinjō* est William Adams.

Si le bénéficiaire des *shuinjō* ne peut pas être clairement établi, la date d'émission, quant à elle, semble au premier abord assez évidente. En effet, elle est inscrite sur les licences et indiquée dans les registres. Pour autant, la manière dont cette donnée est intégrée aux estimations du nombre de licences émises peut également être remise en question.

La première difficulté est que les registres peuvent porter plusieurs dates. L'*Ikoku goshuinchō* indique parfois jusqu'à la date d'émission du *shuinjō*, la date de son inscription dans le registre, et la date à laquelle le bénéficiaire l'a reçu⁴. Face à une telle précision, les *shuinjō* postérieurs aux registres ne sont souvent indiqués que par l'année seule, dont on ne sait si elle correspond au moment de l'émission, de la transmission au bénéficiaire ou tout simplement du moment où l'auteur de la source a pris connaissance de l'existence de la licence. Un examen attentif des registres dévoile une autre difficulté. Pour les dernières années, les dates ne sont tout bonnement pas fiables. En effet, de 1609 à 1615, la grande majorité des dates indiquées par le registre sont identiques, au jour près. Cela ne signifie probablement pas que toutes les licences ont été émises le même jour, mais que par commodité (ou négligence ?), les moines chargés des registres les ont toutes inscrites à la même date, en précisant parfois la date réelle d'émission⁵. Une fois encore, ces subtilités ne peuvent apparaître dans un simple tableau, qui se contente d'afficher l'année.

Ce parti pris, parfaitement compréhensible pour des raisons de lisibilité et d'efficacité, peut entraîner malgré tout des confusions. Ainsi, il faut garder à l'esprit que beaucoup de *shuinjō* étaient émis en fin d'année (en octobre-novembre en particulier), ce qui signifie que les navires les transportant portaient parfois l'année suivante : c'est le cas de William Adams en 1617. L'année d'émission du *shuinjō* ne correspond donc pas nécessairement à l'année du voyage. Par conséquent, quand on ne dispose que de la date de l'arrivée à destination, comme

¹ Iwao (2013), p.411.

² *Diary*, vol.2, pp.126-131, 162,

³ *Ibid.*, pp.125, 147-150, 153.

⁴ Nagazumi (2001), p.45.

⁵ Péri, *op. cit.*, p.35.

c'est le cas pour de nombreux *shuinjō* comptabilisés par Iwao après 1616, on ne peut savoir quand le *shuinjō* a été délivré, et encore moins quand il a été émis.

Ces remarques nous amènent au dernier problème posé par le catalogage et le classement des *shuinjō*, à savoir le rapport entre *shuinjō* émis et voyage réellement effectué. Il faut se garder d'imaginer qu'un *shuinjō* émis correspond systématiquement à un voyage effectué vers la destination inscrite, illusion véhiculée, bien malgré elle, par l'historiographie qui réutilise constamment le tableau des destinations d'Iwao. Nagazumi Yōko a déjà souligné cette difficulté¹, qui contribue à donner une image insuffisamment nuancée du commerce extérieur du Japon à l'ère des *shuinsen*.

La principale caractéristique du *shuinjō* est de mentionner une destination précise, vers laquelle le marchand est censé se rendre. C'est en consultant le document portant le nom du pays visité que les autorités locales ont la certitude que le marchand a été autorisé à commercer dans leur pays. Cependant, les aléas de la navigation obligent régulièrement les marchands à faire étape ailleurs, parfois de manière imprévue, sur la route qui les mène à leur destination. Dans les premiers temps de l'ère des *shuinsen*, ces escales semblent avoir été tolérées, et nul doute que les marchands du Japon en ont profité pour étendre leurs activités. C'est ainsi que nous interprétons l'escale du navire d'Arima Harunobu entre le Champa et le Japon en novembre 1608 à Macao, qui a mené à l'incident du *Madre de Deus*. Macao est une étape possible, mais évitable, sur cette route majeure entre le Japon et l'Asie du Sud-Est.

Ces étapes pouvaient également être occasionnées par des problèmes techniques : avaries ou retards qui obligent le navire à hiverner dans un pays autre que celui inscrit sur le *shuinjō*. Ainsi, le marchand nommé « Shoby » par Cocks, le Shōbei dont il a déjà été question et dont on ne peut que supposer qu'il a reçu un *shuinjō*, est forcé d'hiverner au Champa entre 1616 et 1617². Si l'on se contente d'indiquer que Shōbei a probablement reçu un *shuinjō* en 1615 pour le Siam, on omet toute la deuxième moitié de son voyage, au cours duquel il rencontre le roi cham et ramène des produits locaux au Japon, à commencer par le célèbre calambac ou bois d'aloès, dont il offre une partie à Richard Cocks³. Dans ce cas précis, le *shuinjō* pour le Siam a permis un séjour, plus long et tout aussi fructueux, dans un autre pays.

Ces escales ont progressivement fait l'objet d'interdictions, probablement à la suite des différents troubles survenus par la faute des Japonais. L'incident de Macao a dû jouer un rôle important en la matière. Ainsi, quand Richard Cocks confie son *shuinjō* à Itamiya Jiemon pour le Đàng Trong en 1621, il insiste à de nombreuses reprises pour qu'Itamiya se rende exclusivement à destination, et ne s'arrête nulle part ailleurs, notamment à Macao⁴.

Les avaries peuvent également avoir tout simplement empêché un *shuinsen* d'arriver à destination. C'est le cas de William Adams en 1614-1615, qui, à bord du *Sea Adventure*, ne dépasse pas les Ryūkyū où il est contraint de rester de longs mois. Pourtant, dans le tableau des destinations d'Iwao, en 1614, sous l'entrée Siam, figurent trois *shuinjō* dont celui de William Adams, ce qui est doublement trompeur. D'une part, on a l'impression que trois bateaux ont effectivement atteint le Siam, alors que ce n'est pas le cas de l'un d'entre eux,

¹ Nagazumi, *op. cit.*, p.54.

² Farrington (1991), p.602.

³ *Diary*, vol.1 p.286.

⁴ *Diary*, vol.2, pp.149, 150, 153.

d'autre part, s'il avait atteint le Siam, ce n'aurait été qu'en début 1615 et non en 1614. Le même problème se pose à de multiples occasions : en 1618, quand le bateau de Higo Shikan à destination du Đàng Trong, où William Adams officie en tant que pilote, n'atteint pas non plus sa destination¹, ou quand celui d'Itamiya Jiemon, qui voyage avec le *shuinjō* de Richard Cocks, est contraint de rentrer bredouille en 1621².

Toutes ces données indiquent que le tableau des destinations d'Iwao reproduit par l'historiographie est en réalité un tableau mélangeant les destinations officielles des *shuinjō* et les territoires où la présence de bateaux japonais a été relevée, deux données qui sont pourtant différentes. De plus, comme nous l'avons déjà précisé, les navires qu'Iwao nomme *shuinsen* ne transportent pas nécessairement de *shuinjō*, ce qui rend la situation encore plus complexe. L'historiographie a ainsi l'habitude de comptabiliser, ou *a minima* de se représenter le nombre de navires s'étant rendus au Đàng Trong, au Siam etc. à partir de ces chiffres, mais ceux-ci sont faussés par les aléas de la navigation en mer de Chine. Ainsi, un *shuinjō* peut correspondre à deux voyages distincts (celui de 1614 a sans doute resservi pour le voyage de 1615-1616 au Siam), deux voyages en un (celui au Siam, puis au Champa de Shōbei en 1615-1617) ou à un voyage tout bonnement raté (Itamiya Jiemon). De plus, un *shuinsen* comptabilisé peut correspondre à un voyage qui n'est pas arrivé à destination, ou qui n'existe tout bonnement pas. Ainsi, le bateau des Suminokura a hiverné au Đàng Ngoài entre 1633 et 1634. Il n'y a donc techniquement eu qu'un voyage (mais peut-être deux *shuinjō* reçus ?), là où Iwao en compte deux.

Ces quelques remarques ont donc permis de rappeler à quel point le système des *shuinjō* est complexe, et dans quelle mesure cette complexité rend les estimations d'Iwao contestables et appelle à une réévaluation et une reformulation de ses résultats.

Cette réévaluation nous a obligés à reprendre quasiment à zéro toutes les données au sujet des personnalités ayant reçu des *shuinjō* à destination du Đai Việt et du Champa. Nous sommes donc en mesure de démontrer la place centrale que ces territoires ont occupée dans les relations extérieures du Japon entre 1601 et 1635, à travers l'exemple de ces licences de voyage.

3. Le Đai Việt et le Champa dans le système des *shuinjō*

En reprenant les chiffres d'Iwao, l'historiographie n'a pas manqué de souligner la place centrale que les territoires viêt, et en particulier le Đàng Trong, ont occupé au sein du système des *shuinjō*³. La difficulté qui se présente à nous est que dans certains cas, il est impossible de savoir si les *shuinsen* comptabilisés par Iwao ont réellement reçu un *shuinjō*. Ses chiffres demeurent malgré tout très utiles, puisqu'ils donnent une vision des relations entre le Japon et le Đai Việt qui permet justement de ne pas se cantonner aux seuls *shuinjō* enregistrés. En revanche, il faut alors ajouter toutes les données à notre disposition qui suggèrent qu'un navire du Japon s'est rendu dans les territoires viêt.

Afin d'étudier ces relations, le nombre de *shuinjō* et/ou de navires est évidemment important, mais il faut également inclure la chronologie, l'importance des marchands

¹ *Diary*, vol.2 p.37 ; *The logbook of William Adams* (1916), pp.242-248.

² *Diary*, vol.2, p.171.

³ Innes, *op. cit.*, p.57 ; Wang, Chin-Keong (2004), p.214..

concernés etc. ; autant de données qui démontrent toutes que la côte orientale de l'Asie du Sud-Est continentale, en raison de sa position privilégiée sur la route entre l'océan Indien et l'Asie orientale, était au cœur du dispositif mis en place par l'État japonais.

A. Les noms du Đại Việt dans les *shuinjō*

Afin de déterminer combien de *shuinjō* avaient pour destination les territoires de l'actuel Viêt Nam, il convient d'abord de les comptabiliser sous les différents noms utilisés par les moines du Konchiin, qui tenaient les registres de *shuinjō*, et d'explicitier ces mêmes noms.

Comme nous l'avons précisé précédemment, il est extrêmement complexe de nommer le Đại Việt et aucun consensus historiographique n'existe en la matière. Cela s'explique aisément par l'histoire politique de ces territoires : division du Đại Việt en deux seigneuries rivales, devenues progressivement deux quasi-États distincts, eux-mêmes recomposés après la révolte des Tây Sơn en un seul et même État. Le problème se pose dès le début du XVII^e siècle puisque les Japonais utilisent alors différents termes pour désigner un royaume divisé.

Ces tâtonnements toponymiques sont spécifiques au Đại Việt, ce que l'évolution territoriale complexe du royaume rend aisément compréhensible. Ainsi, le Siam et le Cambodge apparaissent respectivement sous un seul et unique terme : Shamuro 暹羅 et Kanbojia 柬埔寨, issus de la géographie chinoise. Le Champa lui-même, qui apparaît quatre fois dans les registres, est mentionné sous un seul et même nom, celui de Chiêm Thành 占城 qui est son principal nom dans les sources utilisant les caractères chinois depuis le IX^e siècle.

La géographie chinoise, principale source d'inspiration pour les Japonais à cette époque, n'utilisait elle-même pas un seul et même toponyme pour les États viêt. Les doutes et hésitations quant à la manière de désigner ces territoires montrent en réalité que les lettrés japonais construisent alors une représentation nouvelle du monde, dans laquelle ils reprennent bien entendu l'exemple chinois mais commencent également à créer une géographie proprement japonaise, qui ne se limite pas à la production de cartes.

Les différentes manières de désigner le Đại Việt sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Noms du Đại Việt dans les registres de *shuinjō*

Noms utilisés dans les registres en japonais et (vietnamien)	<i>Shuinjō</i> dans l' <i>Ikoku Goshuinchō</i>		<i>Shuinjō</i> dans l' <i>Ikoku Tokai Goshuinchō</i>	
	Nombre	Années	Nombre	Années
Annan (An Nam) 安南	13	1604-1611	0	-
Tonkin (Đông Kinh) 東京	7	1604-1609	3	1613-1615
Kōchi (Giao Chỉ) 交趾	5	1609-1611	21	1613-1616
Tennan (Thiên Nam) 天南	1	1606-1607	0	-
Sonha (Thuận Hóa) 順化	1	1604	0	-
Kachian (Kẻ Chàm) 迦知安	1	1604	0	-

Une première remarque s'impose : nous n'intégrons ici que les *shuinjō* mentionnés dans les registres, car seuls les registres nous permettent de savoir comment les Japonais nommaient ces territoires. Cela nous amène à nouveau à expliciter et réévaluer la méthode

d'Iwao, qui dans son tableau des destinations, accorde 71 *shuinjō* à l'entrée Kōchi, qui désigne donc le Đàng Trong. Pour les entrées postérieures à 1616, ce sont en majorité des *shuinjō* supposés, ou déduits, à partir de la mention de jonques se rendant en « Cochinchine ». Cependant, rien ne permet d'affirmer que les licences aient bien été délivrées sous le nom de « Kōchi », sinon la logique, puisque le terme de Kōchi semble s'être généralisé au cours des années 1610. Ces remarques sont également valables pour le Tonkin, même si l'utilisation du même toponyme dans les sources japonaises et européennes laisse peu de doute quant à la manière dont les Japonais ont nommé ce territoire.

Ainsi, entre 1604 et 1616, on voit très bien que la manière de désigner le Đại Việt s'est rationalisée, et a progressivement reflété sa division en deux États distincts. En effet, l'*Ikoku tokai goshuinchō*, qui recouvre les années 1612 et 1616 n'utilise que deux toponymes correspondant aux deux grands centres de pouvoir du royaume. Dans les années 1610 ces territoires sont désormais bien connus des marchands, et par conséquent des géographes, lettrés et savants japonais, alors que dans les premiers temps des contacts officiels répertoriés par l'État japonais, ces derniers ne savaient probablement pas à quoi ils renvoyaient.

C'est ainsi que nous interprétons l'usage des toponymes Sonha et Kachian, utilisés exclusivement en 1604. Le premier apparaît dans les cartes nautiques que nous avons précédemment étudiées : il s'agit de la province viêt de Thuận Hóa d'où gouverne Nguyễn Hoàng. Le second est un *ateji* (mot composé de plusieurs sinogrammes utilisés exclusivement pour leur prononciation et non leur signification) qui retranscrit le nom de l'autre province du sud, le Quảng Nam, appelé également Kê Chiêm ou Kê Châm, ou bien la capitale provinciale du même nom (aussi appelée Dinh Châm). Ce toponyme est quasiment le même que le Cachan/Cachiam des Portugais, ce qui indique vraisemblablement une origine commune.

L'utilisation de ces deux toponymes démontre parfaitement, dans la continuité des sources évoquées dans le chapitre précédent, que ces provinces étaient toutes deux visitées par les Japonais bien avant l'émission des premiers *shuinjō*. Les deux ports qui leur correspondent doivent probablement être Cùr Viêt, le port fréquenté par Shirahama Akitaka, et Hôi An. A cette époque, les marchands japonais connaissaient ces territoires sous leurs noms viêt précis (c'est-à-dire celui de la province), et quand ils se sont adressés aux autorités japonaises pour obtenir un *shuinjō*, ils ont logiquement utilisé ces termes comme destination. Cela confirme une fois de plus notre hypothèse sur la cartographie, à savoir que ce sont les voyages des marchands japonais qui ont influencé la constitution d'une géographie, d'une cartographie et d'un ordonnancement du monde spécifiquement japonais.

Cependant, dès l'année suivante, ces toponymes disparaissent, ce qui suggère que ceux qui émettent les *shuinjō* ont pris conscience qu'ils désignaient des lieux spécifiques appartenant à ce qu'ils identifiaient alors comme un royaume, c'est-à-dire vraisemblablement l'Annan, et qu'ils ont donc privilégié ce terme. En effet, le terme Kōchi, pourtant très ancien, n'apparaît pas avant 1609 dans les sources japonaises¹. Il est utilisé pour la première fois dans un *shuinjō* émis à l'intention du *daimyō* Katō Kiyomasa². Ce changement s'explique sans doute par la mort du moine chargé de l'enregistrement et l'émission des *shuinjō*, Shōtai, en

¹ Il est employé dans les portulans, mais les dates de ces derniers étant incertaines, on peut difficilement les prendre comme point de départ de l'apparition du toponyme.

² Kawashima (1942), p.86.

1607, et son remplacement par Genkitsu¹, qui devait avoir connaissance de ce toponyme à travers la géographie chinoise, et a peut-être été l'un des premiers à l'utiliser. De plus, comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre, Nguyễn Hoàng lui-même se désigne comme grand commandeur du royaume d'Annam et n'utilise jamais les termes de Giao Chi (Kōchi) ou Đàng Trong.

Néanmoins, à cette époque le terme d'Annam ne désigne pas uniquement le domaine de Nguyễn Hoàng et donc la partie centrale de l'actuel Viêt Nam (comme c'est le cas à l'époque de l'Indochine française), mais est en réalité le Đại Việt tout entier, dans le cadre spécifique des relations extérieures². Par conséquent, les autorités du nord, à commencer par Trịnh Tùng lui-même, utilisent également le terme d'Annam, dans leur correspondance avec le Japon notamment. C'est pourquoi nous ne pouvons affirmer que les *shuinjō* à destination de « l'Annan » étaient tous à destination du Đàng Trong. C'est probablement pour cette raison que le nom d'Annan disparaît des registres après 1611, une fois que les autorités japonaises prennent conscience, soit que ce terme désigne deux États différents (ce qui est peu probable à une date aussi précoce), soit du moins qu'il désigne des territoires gouvernés par des personnes différentes, ce que la correspondance reçue par le *bakufu* confirmait.

Il faut donc déterminer, pour ces treize *shuinjō* destinés à « l'Annan », quel était le territoire visité par les marchands japonais. Pour ceux d'entre eux dont on sait qu'ils se sont rendus principalement, ou exclusivement, dans un territoire donné, la déduction est simple. Pour les autres, nous en sommes réduits à des conjectures (indiquées entre parenthèses dans le tableau suivant), ou ignorons tout simplement leur destination réelle.

Tableau 6 : Destinations réelles des navires ayant reçu un *shuinjō* pour l'Annan

Đàng Trong	Đàng Ngoài	Incertitude
Funamoto Yashichirō (x4) (Shimazu) Matsuura Shigenobu	Suminokura Ryōi (x3)	La mère d'Ibarakiya Matazaemon Hosoya Kibitoshi Suetsugu Heizō Shimazu

Dans la colonne de droite, les deux premiers bénéficiaires sont inconnus, et les navires des deux suivants ont visité des destinations bien trop diverses entre 1604 et 1635 pour que l'on puisse déterminer la destination réelle de ces *shuinjō*. Néanmoins, Shimazu Yoshihisa ayant envoyé une lettre à Nguyễn Hoàng en 1603³, nous supposons qu'au moins un des deux *shuinjō* à destination d'Annan (tous deux émis en 1605) doit correspondre à un navire s'étant rendu dans le territoire des Nguyễn. Quant à Matsuura Shigenobu, il a obtenu en 1611 un *shuinjō* pour l'« Annan » par l'intermédiaire d'Hasegawa Sahyōe, à qui Nguyễn Hoàng envoie une lettre la même année, ce qui laisse supposer que son navire avait pour destination le Đàng Trong⁴. De plus, il reçoit dès 1604 un *shuinjō* pour « Kachian », qui désigne donc le Quảng Nam, ce qui confirmerait l'hypothèse.

¹ Péri, *op. cit.*, p.62 ; Nagazumi (2001), p.45.

² Alexandre de Rhodes lui-même nomme sa carte *Regnū Annam*, qui dépeint le Đại Việt entier. Elle est consultable via Wikimedia Commons : upload.wikimedia.org

³ *Go Monjo, Yoshihisakō nihattsū*, vol.2, 30.

⁴ Huỳnh (2014), pp.37-38.

Le dernier toponyme est aussi le plus curieux : Tennen, pour lequel un *shuinjō* a été accordé en 1606 à un certain Haraya Jiemon 原屋次右衛門. Dans l'*Ikoku goshuinchō*, une longue note suit la mention de ce *shuinjō*, qui évoque une lettre envoyée par le « seigneur Thuy Quốc, grand général du royaume de Thiên Nam » (*Thiên Nam Quốc Đại Úy Thuy Quốc Công* 天南國大尉瑞公) avec en cadeau vingt *kin*¹ (12 kg) de bois d'aloès (沈香) et cinq rouleaux de soie blanche (白熟絹)². Cette lettre est aisément identifiable : elle a été conservée dans le *Gaiban Tsūsho* et mentionne précisément ces dons³. Le titre de « seigneur Thuy Quốc » indique que c'est Nguyễn Hoàng qui l'a adressée aux Tokugawa, et ce *shuinjō* doit donc être compté comme une licence pour le Đàng Trong. Quant à l'origine du toponyme en lui-même, elle est obscure mais doit être comprise comme un synonyme d'Annam : c'est ainsi qu'Iwao comptabilise ce *shuinjō*.

Ainsi, les licences accordées aux marchands du Japon à destination du Đại Việt peuvent être réattribuées, en incluant les registres, les documents japonais supplémentaires et les mentions de jonques s'étant rendues en « Cochinchine » et au Tonkin dans les sources européennes, de la manière suivante : 84 pour le Đàng Trong, 46 pour le Đàng Ngoài, et 4 de plus pour l'un ou l'autre.

Ces estimations minimales diffèrent des autres synthèses proposées par l'historiographie : Li Tana simplifie le tableau d'Iwao avec les catégories « Annam », « Tongking » et « Cochinchina » mais en arrivant à des chiffres différents⁴, tandis qu'Innes attribue 87 *shuinsen* à ce qu'il nomme « Central Vietnam » et 37 à « Northern Vietnam »⁵. Ce faisant, il commet l'erreur d'attribuer tous les *shuinjō* pour l'Annam au Đàng Trong. En effet, si l'on additionne les 71 *shuinjō* répertoriés par Iwao pour Kōchi, ceux pour le Tennen, le Sonha et Kachian, et les 13 pour l'Annam, on arrive au chiffre de 87. Cependant, comme nous l'avons démontré, les trois *shuinjō* pour l'Annam attribués à Suminokura Ryōi étaient très certainement destinés à la partie nord du Đại Việt⁶, et pour quatre d'entre eux, il est impossible de trancher.

C'est pourquoi nous proposons les réévaluations ci-dessus, qui prennent en compte cette incertitude. Contrairement à Iwao, nous incluons les navires affrétés par les *daimyō* dont on ignore si les navires ont effectivement quitté le Japon. C'est le cas de Hosokawa Tadaoki, qui écrit une lettre au duc de la préfecture de Hoa en 1612, et de Shimazu Iehisa, qui en écrit une à Nguyễn Hoàng en 1603 et une autre au duc de la préfecture de Hoa en 1616. En revanche nous n'incluons pas les Ozawa, qui reçoivent des lettres en 1632 et 1633 du fils de Trịnh Tráng, mais n'ont apparemment pas reçu de *shuinjō*. Comme Hasuda Takashi, nous considérons qu'ils devaient être passagers à bord du navire des Suminokura ou des Sueyoshi⁷. De plus, nous ajoutons quelques entrées supplémentaires, qui correspondent :

¹ 1 *kin* 斤 : 16 taels, soit 600g. Unité appelée *catty* dans les sources européennes.

² *Ikoku sōsho*, vol.11, p.275.

³ « *Gaiban Tsūsho* », vol.12, p.107.

⁴ Li (1988), p.62. Etant donné que l'auteur n'a sans doute pas repris elle-même les chiffres, il s'agit soit d'une erreur, soit de l'utilisation d'une édition plus ancienne de l'ouvrage d'Iwao.

⁵ Innes, *op. cit.*, p.58.

⁶ C'est d'ailleurs ce que Péri soulignait déjà, voir Péri, *op. cit.*, pp.30, 78.

⁷ Hasuda (2019), p.308.

- au tout premier *shuinjō* émis en 1602 pour l'Annan, dont nous supposons, au vu des réflexions exposées dans la partie précédente, qu'il était destiné au Thuận Hóa ou au Quảng Nam.
- au voyage japonais au Đàng Trong en 1603, qui correspond à la lettre envoyée par Tokugawa Ieyasu à Nguyễn Hoàng.
- au voyage mentionné dans la lettre de 1603 des Suminokura.
- à deux navires envoyés par les Suminokura au Đàng Ngoài en 1626 et 1627, qui en ont rapporté au moins une lettre, compilée dans le *Gaiban Tsūsho*, mais qu'Iwao ne comptabilise pas.
- à un voyage mentionné (mais non comptabilisé) par Iwao¹ de Haraya Jiemon pour le compte des Shimazu, vraisemblablement vers le Đàng Trong

Ceci étant dit, il faut garder à l'esprit que la distinction faite *a posteriori* par l'historien entre Đàng Trong et Đàng Ngoài (ou Tonkin et Cochinchine) ne correspond pas nécessairement à vision qu'en avaient les contemporains, pour qui ces territoires n'étaient pas encore clairement divisés en deux entités politiques unies et distinctes. Richard Cocks évoque ainsi « *Tonkyn at Cochinchina* »², montrant par-là que les marchands qui s'y rendaient considéraient qu'il s'agissait bel et bien d'un seul et même royaume. La « Cochinchine » des Européens désigne au XVI^e siècle le Đại Việt entier (le terme de Tonkin n'apparaît pas avant le XVII^e), ce qui s'explique par le fait que le domaine de Nguyễn Hoàng était la principale porte du royaume vers l'extérieur³. Le témoignage de Cocks confirme que l'apparition d'un nouveau territoire dans la représentation géographique des Européens, appelé Tonkin, n'a pas immédiatement conduit ces derniers à diviser le Đại Việt en deux royaumes distincts, comme ils le feront par la suite.

De plus, bien que ce soit un Britannique qui écrive, ce n'est pas un point de vue exclusivement européen qu'il transmet mais très certainement celui des Japonais. Les relations des marchands japonais avec le Đại Việt étaient bien plus importantes, et leurs voyages plus fréquents, que ceux des marchands britanniques. Si Cocks considère que le Tonkin fait partie de la « Cochinchine », c'est probablement parce que les marchands japonais lui ont présenté de cette manière la configuration géographique et politique des territoires viêt. Ainsi, quand le capitaine « Whaw » (c'est-à-dire Hua Yu, l'un des principaux résidents chinois de Nagasaki et frère du chef de la communauté chinoise de Hirado Li Dan) vient lui demander de l'aider à obtenir un *shuinjō* pour le Tonkin, Cocks indique :

Mais je lui ai dit que mon *passé* servirait à tous s'il le souhaite, puisque le Tonkin est en Cochinchine.⁴

Le « *passé* » dont il est question est l'un des *shuinjō* reçus fin 1617 par William Adams dont il a déjà été question, et destiné au Đàng Trong. Etant donné qu'à cette époque, les marchands détenteurs d'un *shuinjō* devaient respecter scrupuleusement la destination indiquée,

¹ *Ibid.*, pp.134-135.

² *Diary*, vol.2, p.9.

³ Manguin (1972), p.43.

⁴ Farrington (1991), vol.1, p.629.

si avec un *shuinjō* pour le Đàng Trong un marchand pouvait se rendre au Tonkin sans problème, c'est bien que dans la représentation géographique japonaise, le Tonkin et la « Cochinchine » faisaient bien partie du même royaume.

Ainsi, au cours des années 1610, si l'on en croit les registres, les Japonais ont construit une vision plus rationnelle et rigoureuse du Đại Việt, vu comme un royaume divisé en deux domaines nommés Kōchi et Tonkin. Les sources britanniques donnent à penser que les Japonais considéraient de fait ces domaines comme deux parties d'un même royaume, ce qui confirme que leur connaissance de ces territoires était finalement précise et très proche de la réalité.

B. Le Đại Việt, destination privilégiée des marchands de l'ère des *shuinsen*

Cette appréhension fine et nuancée de la situation politique complexe du Đại Việt s'explique par les liens privilégiés noués entre ces territoires et le Japon. *Shuinjō* et *shuinsen* sont les premiers éléments que nous pouvons mobiliser afin de mesurer l'étroitesse de ces relations, en particulier avec le Đàng Trong.

Les graphiques et cartes suivants reflètent ainsi la prééminence du domaine des Nguyễn. Rappelons néanmoins que tous les *shuinjō* ne correspondent pas forcément à un voyage effectué, et que certaines données correspondent à un voyage mais (peut-être) pas à un *shuinjō*. C'est pourquoi, dans la continuité d'Iwao tout en étant conscient des problèmes que ce parti-pris soulève, nous mêlerons les deux et parlerons ici de *shuinsen* plutôt que de *shuinjō*. Nous avons donc repris les estimations d'Iwao, que nous avons ajustées en ajoutant les *shuinjō* et voyages qu'il a omis, en privilégiant les données portant sur le Đại Việt. Nous avons également rationalisé la dénomination des destinations, en adoptant des toponymes plus précis et plus clairs, et en regroupant non seulement tous les *shuinjō* allant au Đàng Trong, mais également ceux allant en Chine du Sud (Seiyō et Shinshū), aux Philippines (Luzon et Misaiya 蜜西耶) et à Taiwan (Takasago et Biyau 毘耶宇). Seule exception : Datan 田彈, destination pour laquelle deux *shuinjō* ont été émis en 1606 et en 1607 mais dont on ignore à quel État, port ou île elle fait référence¹.

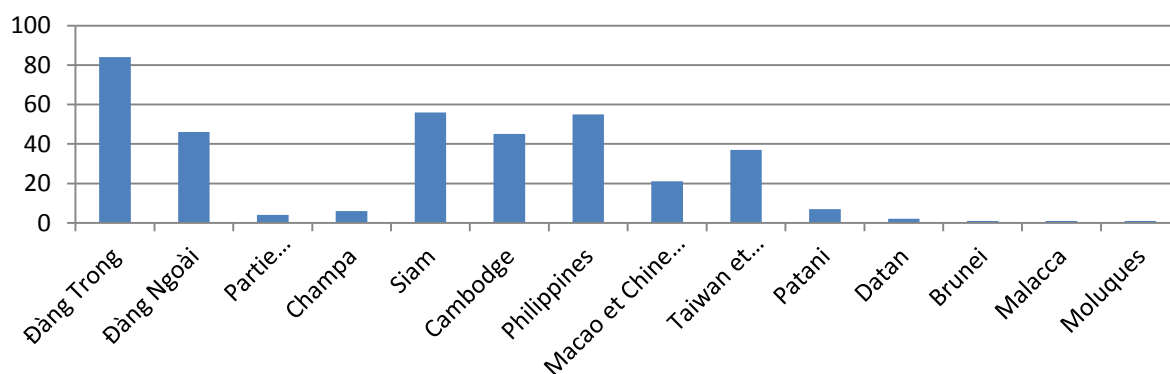


Figure 1 : Nombre de *shuinsen* par destination

¹ Nagazumi (2001), p.52 ; Iwao (2013), p.167. Iwao liste les différentes identifications proposées par les lettrés, historiens et géographes japonais : Arai Hakuseki (ainsi que Péri) fait de Datan Banten, le *Tsūkō ichiran* y voit Batan, au nord de Luzon, et Kawashima le place sur une île à l'ouest de la péninsule malaise, Pulo Dendang. Face à ces incertitudes, Iwao préfère ne pas trancher. Nagazumi, quant à elle, en fait un port de la péninsule malaise.

Ce graphique démontre bien que le Đàng Trong se distingue très nettement des autres destinations. C'était, sans aucun doute possible, le territoire où les marchands du Japon souhaitaient le plus se rendre. Environ 22 % des bateaux s'y seraient rendus, ou auraient tenté de s'y rendre. Les *shuinsen* à destination du Đàng Ngoài constituent 12 % du total. Il faut ajouter à cela les cinq licences dont la destination est bien le Đại Việt, mais sans que l'on puisse savoir si elles étaient destinées au domaine des Trịnh ou des Nguyễn (1%). Ainsi, si l'on prend en compte le fait que pour les autorités japonaises (au moins en partie), ces territoires faisaient partie d'une même entité politique, alors 133 navires en provenance du Japon se seraient rendus dans le même royaume, soit 36 % du total.

Les graphiques et le tableau suivant permettent d'approfondir et étendre notre réflexion. Nous y proposons notre propre décompte des *shuinsen* par année et par destination. Ces figures, en mobilisant la chronologie, permettent de déceler les ruptures et grandes tendances des trente années aux cours desquelles des *shuinsen* ont navigué jusqu'en Asie du Sud-Est.

Figure 2 : Nombre de *shuinsen* et voyages maritimes par année et destination

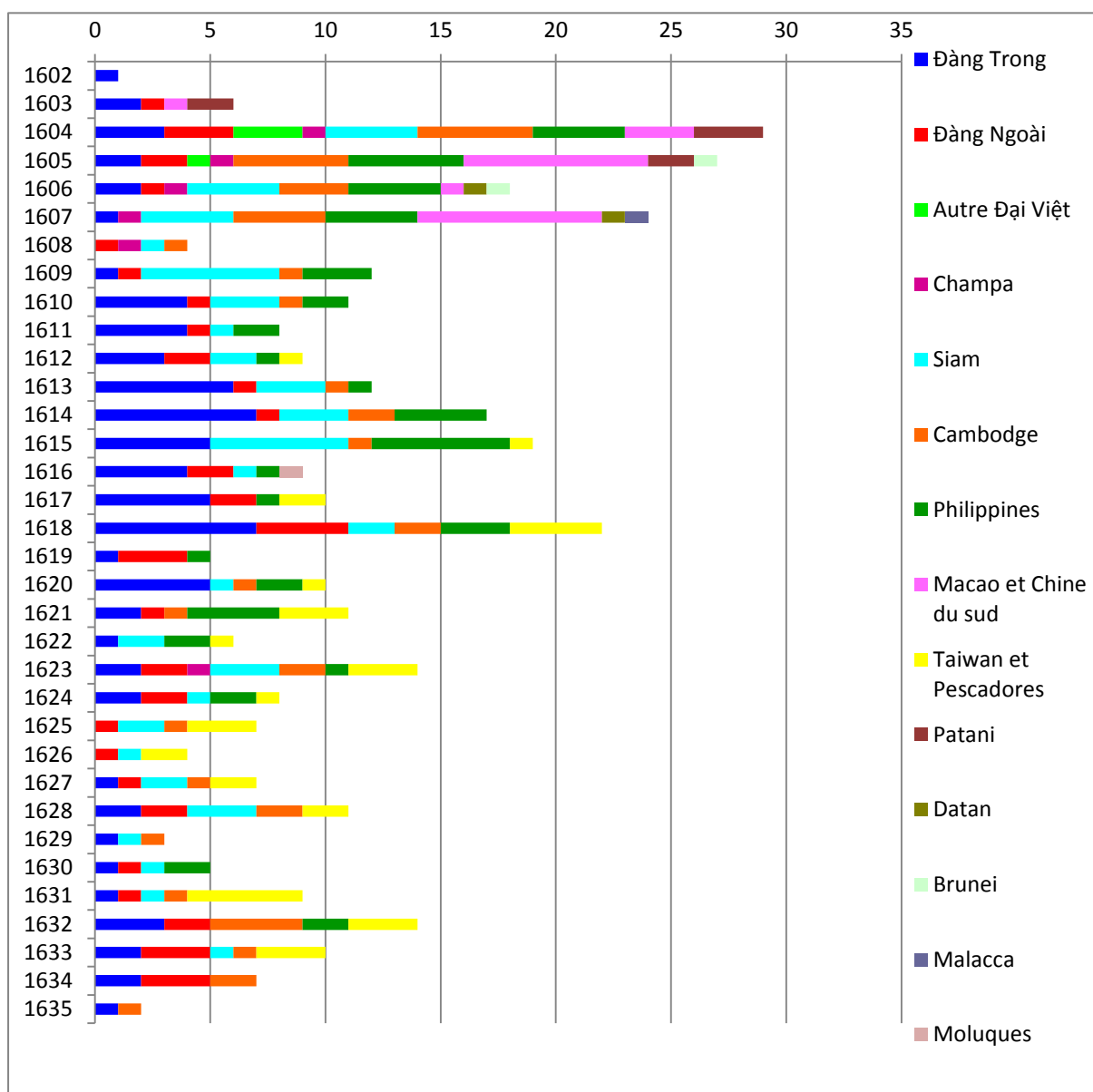


Tableau 7 : Nombre de *shuinsen* par année et destination

	DT	DN	DV	Chpa	S	Cb	Php	ChdS	Tw	Ptn	Da	Bor	Ma	Mo	TTL
1602	1														1
1603	2	1						1		2					6
1604	3	3	3	1	4	5	4	3		3					29
1605	2	2	1	1		5	5	8		2		1			27
1606	2	1		1	4	3	4	1			1	1			18
1607	1			1	4	4	4	8			1		1		24
1608		1		1	1	1									4
1609	1	1			6	1	3								12
1610	4	1			3	1	2								11
1611	4	1			1		2								8
1612	3	2			2		1		1						9
1613	6	1			3	1	1								12
1614	7	1			3	2	4								17
1615	5				6	1	6		1						19
1616	4	2			1		1							1	9
1617	5	2					1		2						10
1618	7	4			2	2	3		4						22
1619	1	3					1								5
1620	5				1	1	2		1						10
1621	2	1				1	4		3						11
1622	1				2		2		1						6
1623	2	2		1	3	2	1		3						14
1624	2	2			1		2		1						8
1625		1			2	1			3						7
1626		1			1				2						4
1627	1	1			2	1			2						7
1628	2	2			3	2			2						11
1629	1				1	1									3
1630	1	1			1		2								5
1631	1	1			1	1			5						9
1632	3	2				4	2		3						14
1633	2	3			1	1			3						10
1634	2	3				2									7
1635	1					1									2
TTL	84	46	4	6	59	44	57	21	37	7	2	2	1	1	371

NB : De gauche à droite : Đàng Trong, Đàng Ngoài, Đại Việt (indéterminé), Champa, Siam, Cambodge, Philippines, Chine du Sud/Macao, Taiwan, Patani, Datan [?], Bornéo, Malacca, Moluques

Le plus frappant est tout d'abord le contraste entre les premières et les dernières années d'application du système. On voit très bien qu'à l'époque de Tokugawa Ieyasu un nombre particulièrement important de licences ont été émises, pour une très grande variété de marchands, que l'on ne connaît pas par ailleurs et qui disparaissent assez rapidement des registres. Au moment où Ieyasu a mis en place le système, toute la classe marchande de Kyūshū, du Kansai et d'ailleurs, ainsi qu'un grand nombre de *daimyō*, se sont empressés d'investir dans ce nouveau marché (ou plutôt, pour beaucoup d'entre eux, ont décidé d'officialiser les relations déjà entretenues avec ces territoires). Cependant, progressivement, l'émission et la détention de *shuinjō* est devenu un privilège réservé aux familles les plus importantes, qui étaient naturellement avantagées par leur richesse mais également par leur proximité avec le pouvoir. C'est ce qui expliquerait pourquoi autant de licences ont été émises au début, et si peu à la fin. D'autres facteurs rentrent en compte : la prohibition du christianisme et l'interdiction faite aux Japonais de se rendre à Macao, puis à Manille, la relative défiance de Hidetada et Iemitsu vis-à-vis du commerce extérieur en comparaison de Ieyasu etc. La question des éventuelles omissions, déjà abordée, doit également être convoquée. Cette différence peut-elle s'expliquer tout simplement parce que de nombreux *shuinjō* n'ont pas été répertoriés dans les registres, puis plus du tout répertoriés après 1616 ?

Cela paraît douteux : pour certaines années au cours desquelles des registres étaient tenus, il est très probable que des *shuinjō* aient été omis, tout particulièrement en 1608, date de la mort du moine Shōtai chargé de l'enregistrement des licences. Cependant, pour les années 1620, les sources hollandaises et ibériques semblent bien informées, et quand elles mentionnent des *shuinjō* et/ou des jonques, les bénéficiaires ou armateurs sont presque toujours les mêmes personnes. Comme Iwao le met lui-même en avant dans son tableau¹, dans les années 1620, très peu de marchands obtiennent pour la première fois une licence ou envoient pour la première un navire outremer (seulement six). Ainsi, l'hypothèse de la concentration des *shuinsen* entre les mains d'une poignée de marchands dans l'entourage des shoguns s'en trouve renforcée. Nous pouvons également émettre l'hypothèse que le coût induit par ces activités commerciales, ainsi que les aléas et incertitudes de la navigation et des bénéfices d'un tel commerce, ont pu décourager nombre d'armateurs ; ce qui ne les empêchait pas, théoriquement, d'investir par la suite dans les activités des marchands les plus puissants bénéficiant de *shuinjō*, et même de voyager à bord de leurs navires. C'est pourquoi, nous le rappelons, les données fournies par les *shuinjō* seules ne permettent pas d'analyser le commerce extérieur du Japon sous les premiers Tokugawa, mais seulement de savoir qui bénéficiait du soutien direct du gouvernement pour y participer.

De même que le nombre de bénéficiaires et de *shuinsen* diminue, le nombre de destinations tend à être moins important sur la fin. Les marchands japonais ont probablement tenté, dans un premier temps, de diversifier leur champ d'action, mais progressivement certaines destinations ont dû se révéler plus lucratives que d'autres. Le cas de Macao et de la Chine du Sud, réunis sous le nom de Seiyō, est particulier. En 1609, après les troubles survenus à Macao l'année précédente, Tokugawa Ieyasu promet aux Portugais qu'aucun navire japonais ne sera autorisé à s'arrêter à Macao² ; ce qui ne signifie pas que plus aucun Japonais

¹ Iwao (2013), p.220.

² Iwao (2013), p.166 ; Boxer (1967), p.272.

n'y a fait halte¹, mais bien que plus aucun *shuinjō*, qui reflètent la position officielle du gouvernement japonais quant au commerce extérieur du pays, n'a été émis à destination de ce port. A partir de 1624, les *shuinsen* ne sont plus autorisés à faire halte à Manille², et le nombre de navires s'y rendant diminue également³. Peut-être que si les relations avec ces ports étaient restées bonnes (ce qui supposerait, bien entendu, que le christianisme n'ait pas été interdit au Japon), elles auraient été des destinations majeures, peut-être aussi importantes en termes de navires affrétés que le Đàng Trong.

Ces graphiques permettent également de souligner la régularité des *shuinsen* s'étant rendus (ou ayant souhaité se rendre) au Đàng Trong. Il n'y a que trois années où aucun document ne fait état d'un voyage prévu : en 1608, 1625 et 1626. En 1608, la mort du moine chargé des registres a dû conduire à nombre d'omissions, bien qu'aucune lettre entre le Japon et le Đàng Trong n'ait été conservée cette année-là. En 1625 et 1626 on ne dispose plus de sources aussi complètes que les registres. Cependant, quoi qu'il en soit, cela signifierait tout de même qu'entre 1604 et 1635, il y ait eu au maximum trois années pendant lesquelles les navires japonais n'ont pas fait halte au Đàng Trong. C'est le seul territoire à avoir entretenu des relations aussi régulières avec le Japon. On remarque également que, dans les années 1610, le nombre de bateaux japonais s'étant rendu au Đàng Trong a atteint des proportions inégalées : jusqu'à sept bateaux pour une même année. Sans surprise, c'est également à cette époque que les troubles impliquant des Japonais au Đàng Trong ont atteint leur paroxysme. Ainsi, qu'ils aient reçu ou non des *shuinjō*, les navires à destination du domaine des Nguyễn étaient les plus nombreux et les plus réguliers.

Quant au Đàng Ngoàì ou Tonkin, il fait ici figure de destination secondaire majeure, dans des proportions semblables à Luzon, et avec la même régularité. On remarque également que dans les dernières années, c'est l'une des rares destinations à voir ses bénéficiaires augmenter.

Le Champa enfin apparaît comme une destination mineure : fréquenté relativement assidument dans les premières années du système, il disparaît rapidement des registres. Cependant, le fait qu'Iwao comptabilise une jonque en 1623 signifie à nos yeux que le royaume cham, bien que les activités commerciales de la région aient été largement détournées vers Hôi An, continue d'être visité, sans doute de manière irrégulière, tout au long de la période. Ainsi de Shōbei, qui y est contraint d'hiverner entre 1616 et 1617, de retour du Siam. On ne peut comptabiliser ce voyage comme celui d'un *shuinsen* pour le Champa, et pourtant, un *shuinsen* y est bien allé ; ce qui permet, une fois encore, de nuancer la fiabilité de ces décomptes.

¹ Quand Cocks exige d'Itamiya Jiemon qu'il ne s'arrête pas à Macao et se rende uniquement au Đàng Trong avec son *shuinjō*, il laisse supposer que les Japonais continuaient de s'arrêter dans le port portugais, bien que ce fût officiellement illégal, tant du point de vue de la Chine que du Japon et des autorités portugaises. Voir *Diary*, vol.2, pp.147, 149.

² Oka (2018), p.176.

³ Rappelons ici que parmi les prétendus *shuinsen* de 1630, un navire est simplement mentionné dans un document hollandais, tandis que l'autre est un navire voyageant sans *shuinjō* et appartenant à Matsukura Shigemasa – dans tous les cas, des navires se rendant illégalement à Manille, mais sous la protection du *bugyō* de Nagasaki.

Le système mis en place par Tokugawa Ieyasu après la bataille de Sekigahara a donc permis une expansion sans précédent du commerce extérieur japonais vers l'Asie du Sud-Est, en particulier vers le Đại Việt. Mais ces *shuinjō*, dont on trace l'émission de 1602 à 1635, ne suffisent pas à rendre compte du nombre de bateaux s'étant rendus en Asie du Sud-Est. C'est pourquoi Iwao Seiichi a intégré à ses comptes les jonques rapportées par les sources européennes, sans savoir si un *shuinjō* avait été émis pour ces destinations ou non. Enfin, les destinations des *shuinjō* et des *shuinsen* sont une donnée trompeuse, qui laisse de côté les avaries ayant empêché un navire d'arriver à destination, ainsi que les nombreuses escales ou haltes non prévues par le *shuinjō* lui-même. Ainsi du Champa, qui ne représente que 1 à 2 % des *shuinsen* répertoriés, alors que d'autres sources montrent bien qu'il était fréquenté par des marchands japonais à l'intérieur et hors du système.

L'analyse des *shuinjō* et *shuinsen* est bien entendu un prérequis incontournable pour étudier les relations entre le Japon, les États viêt et le Champa. Cependant, pour que le tableau de ces relations soit exact et complet, il est également nécessaire de prendre en compte non seulement les échanges commerciaux et réseaux marchands, mais également les relations interétatiques et diplomatiques, qui sont fondamentales pour comprendre la longévité et la régularité de ces échanges.

Chapitre VIII – Les relations diplomatiques entre le Đại Việt, le Champa et le Japon à l'ère des *shuinsen*

Les relations diplomatiques jouent un rôle pivot dans l'histoire des relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est. En effet, comme nous l'avons vu, réseaux de marchands-pirates et commerce privé ont conduit à la naissance de ces relations, à l'initiative semble-t-il des États d'Asie du Sud-Est (reine de Patani et Nguyễn Hoàng). Et ce sont vraisemblablement ces premiers échanges qui ont poussé Tokugawa Ieyasu à reprendre à son compte le système des *shuinjō*, déjà expérimenté par les Shimazu, les Sō et Toyotomi Hideyoshi.

Nous considérons donc que ce sont les relations interétatiques qui marquent réellement le début de l'ère des *shuinsen*, bien plus que les *shuinjō* en eux-mêmes. Les relations commerciales et réseaux tissés par les navires des Ryūkyū et par les *wakō* en constituent la préhistoire et les fondations, et les quelques lettres échangées entre 1599 et 1601 le point de départ. Evidemment, on ne saurait faire l'impasse sur la bataille de Sekigahara (1600), qui n'a pas d'incidence directe sur les relations extérieures du Japon, mais qui a confirmé l'ascension au pouvoir de Tokugawa Ieyasu et lui a donné les pleins pouvoirs, notamment pour réformer la politique commerciale de l'État japonais.

Ces relations se caractérisent avant tout par l'envoi de lettres officielles, que nous avons déjà commencé à étudier, auxquelles sont systématiquement associés des présents, qui reflètent la demande des autorités japonaises en termes de produits du commerce à forte valeur ajoutée. Le principal inconvénient de ces lettres est qu'elles sont finalement assez pauvres en informations sur le commerce et les relations en elles-mêmes, et tendent à être protocolaires et répétitives. Elles ne sont pas dénuées d'intérêt pour autant, dans la mesure où elles représentent le corpus le plus précieux pour analyser la construction du terrain d'entente : ce qui ne semble être au premier abord qu'un échange de politesses est en réalité l'un des prérequis pour que les acteurs en présence acceptent de tisser des relations entre eux.

Ces lettres présentent également l'intérêt de mentionner le rôle clé de certains marchands japonais, ceux que nous nommons les marchands-diplomates japonais, détenteurs d'un *shuinjō* pour la plupart, et dont la fonction d'intermédiaire était justement illustrée par le transport et la transmission de lettres. Leurs activités et leur statut ne sont pas connus en détail, si ce n'est dans un cas précis que nous développerons dans ce chapitre, à savoir la nomination de Funamoto Yashichirō Akisada à une fonction de contrôle et de réglementation des activités des marchands japonais voyageant au Đàng Trong. En effet, s'il est un sujet concret qui est régulièrement abordé dans ces documents, le plus souvent de manière assez vague, c'est celui des exactions et troubles causés par les Japonais, qui confirme une fois de plus que la mise en place des *shuinjō* n'a pas mis un terme à la piraterie japonaise en mer de Chine.

La grande majorité de ces lettres ont été incluses dans le *Gaiban Tsūsho* par Kondō Morishige. A celles-ci il faut ajouter les lettres issues des recueils de sources familiaux ou de temples japonais, tels que celles des familles Suminokura¹ (exploitées par Kawashima² dont

¹ *Suminokura Monjo*.

² Kawashima (1942), pp.210-255.

les commentaires ont été repris par Péri¹), Ozawa² (dont les lettres sont étudiées par Kawashima³) Shimazu⁴, ou du temple Honmyō⁵, ainsi que quelques autres qui ont été rassemblées par le musée national de Kyūshū du Dazaifu et partiellement publiées dans le livre issu de l'exposition sur le Vietnam tenue en 2013⁶.

Ces lettres, mentionnées en leur temps par Kawashima et Péri, ont largement été négligées par l'historiographie, à l'exception du commentaire de trois d'entre elles par Kawamoto Kunie⁷ et surtout de la thèse de Huỳnh Trọng Hiền, qui les a quasiment toutes incluses à son travail en tirant les informations les plus importantes à propos du commerce japonais au Đại Việt. Néanmoins, certaines ont été exclues et elles n'ont pas fait l'objet de commentaires exhaustifs ni de traduction lisible pour qui ne serait pas spécialiste du Japon d'Edo⁸. Une exception : les travaux de Hasuda Takashi, qui a traduit en japonais moderne et commenté plusieurs lettres⁹. C'est pourquoi nous avons souhaité reprendre la totalité de ces documents, les commenter ainsi que les traduire nous-mêmes en les mettant à disposition des lecteurs en annexe.

Ni Kawashima (imité en cela par Péri), ni Huỳnh ne classent et ne hiérarchisent réellement ces documents. Le premier les répartit selon le marchand concerné (excluant de fait les lettres ne se rattachant pas directement à un marchand), alors que le second les livre quasiment toutes à la suite, dans un ordre chronologique, alors qu'elles ne rentrent pas toutes dans le cadre d'échanges diplomatiques à proprement parler. En effet, nous n'incluons dans ce chapitre que les lettres échangées directement entre les gouvernements dont il est question (Tokugawa d'un côté et de l'autre les Nguyễn, les Trịnh et le Champa), qu'elles aient été échangées entre les chefs d'État, ou bien entre ces dirigeants et des ministres, des marchands etc. Nous réservons au chapitre suivant l'étude des documents et lettres ayant trait spécifiquement aux relations commerciales, bien qu'il n'y ait bien entendu pas de distinction absolue entre ces deux catégories. Afin de mettre de l'ordre dans l'ensemble de ce corpus de documents, nous les avons classés de manière suivante :

Tableau 8 : Documents échangés entre le Japon et le Đàng Trong, le Đàng Ngoài et le Champa

Type de lettres	Đàng Trong	Đàng Ngoài	Champa	Total
Lettres échangées entre chefs d'État	14	3	1	18
Lettres échangées entre chefs d'État et ministres/autorités politiques	10	4	2	16
Lettres échangées entre chefs d'États et marchands	5	2	0	7

¹ Péri, *op. cit.*, pp.76-97.

² Ozawa *Monjo*.

³ Kawashima (1942), pp.501-513.

⁴ Shimazu *Monjo*.

⁵ Honmyōji *Monjo*.

⁶ *The Great Story of Vietnam*, pp.105-111.

⁷ Kawamoto (1993), pp.111-116.

⁸ Huỳnh (2013), pp.23-67. Pour exploiter ces documents, afin de rester au plus proche du texte original, Huỳnh, comme beaucoup d'historiens japonais, se contente d'ajouter les *kana* au texte original en chinois, ou de les substituer aux *kanji* et composés qui ne parleraient pas directement au lecteur japonais déjà familier de la langue japonaise classique. Techniquement il ne procède donc pas à une traduction en langue moderne des sources originales, ce que nous nous proposons de faire ici.

⁹ Hasuda (2019) ; Hasuda, Yonetani (2019).

Lettres échangées entre autorités viêt et <i>daimyō</i> ou <i>bugyō</i>	4	3	0	7
Lettres échangées entre marchands japonais et marchands/autorités viêt	0	10	0	10
Edits, ordonnances, textes sans destinataire précis	4	12	0	16
TOTAL	37	34	3	74

Ce tableau, extrêmement simplifié, permet ainsi de différencier le Đàng Trong du Đàng Ngoàì et de relever d'ores et déjà quelques tendances. Ainsi, les relations directes entre les plus hautes autorités ont prédominé entre le Đàng Trong et le Japon, alors que ce sont les échanges entre autorités viêt et marchands japonais qui ont primé entre le Đàng Ngoàì et le Japon. Le Đàng Trong se démarque par le nombre de lettres échangées et par la prééminence d'un dialogue direct entre autorités du pays, là où pour le Đàng Ngoàì, ce dialogue semble avoir été délégué côté japonais aux marchands-diplomates, et en particulier aux Suminokura. Les Suminokura ayant laissé derrière eux des archives riches et bien conservées, on dispose également de documents échangés entre marchands japonais et autorités viêt régionales, ce qui n'est pas le cas pour le Đàng Trong. Cela qui ne signifie évidemment pas que les marchands japonais du Đàng Trong n'entretenaient pas de relations avec les mandarins marchands locaux. Enfin, cette asymétrie est particulièrement frappante en ce qui concerne le Champa, puisqu'aucune lettre du roi, ou d'une autre personnalité cham, n'a été conservée. Dans un registre différent, on observe un autre type d'asymétrie d'ordre chronologique, entre le Japon d'un côté et les territoires viêt de l'autre. Si, dans les premières années, la régularité des échanges donne à voir presque autant de lettres envoyées que reçues par les Japonais, un très fort déséquilibre émerge à la fin de la période. En effet, après 1626 on ne dispose plus d'aucune lettre envoyée par les autorités japonaises, mais uniquement des lettres reçues. Il semble que dans les premiers temps des échanges, les lettres aient été abondamment copiées avant d'être envoyées, ce qui n'a vraisemblablement plus été le cas par la suite. Précisons également qu'un nombre considérable de lettres ont été perdues mais dont l'existence est attestée par ce corpus ou d'autres documents : on en dénombre au moins une douzaine.

Afin de mettre ces contrastes en valeur, nous diviserons notre raisonnement par territoire concerné, en analysant les relations diplomatiques entre le Japon et le Đàng Trong, puis le Đàng Ngoàì et enfin le Champa. Cela ne signifie pas qu'il n'y avait pas de points communs : on observe des marchands-diplomates aussi bien au nord qu'au sud, même s'ils ne semblent pas avoir joué le même rôle. Nous nous poserons également la question de l'existence d'une diplomatie concurrente menée par les *daimyō* japonais afin de tirer des profits du commerce extérieur¹.

Mais avant de débiter cette analyse, nous nous proposons d'explorer la principale thématique transversale de ces échanges, déjà abordée : le terrain d'entente. En effet, ces lettres constituent le corpus privilégié pour l'analyse du discours mis en place de part et d'autre pour susciter la confiance de l'interlocuteur.

¹ Tremml-Werner (2015), p.209.

1. Les lettres diplomatiques comme moyen privilégié de construction du terrain d'entente

A. *Se désigner et désigner l'autre*

L'un des éléments les plus capitaux pour comprendre la relation qui se noue entre les dirigeants japonais et leurs interlocuteurs au Đại Việt est l'ensemble des titres employés par les différents acteurs en présence pour se désigner comme pour désigner leur interlocuteur. En effet, ces désignations varient d'un document à l'autre mais elles témoignent de l'évolution du regard porté sur les uns et les autres, ainsi que sur la manière dont chacun se situe, hiérarchiquement parlant, par rapport au destinataire de la lettre et de l'image qu'ils veulent donner d'eux-mêmes afin de légitimer leur position.

Ils témoignent aussi d'une stratégie d'adaptation : à partir du moment où Tokugawa Ieyasu reprend le titre employé par Nguyễn Hoàng, ce dernier fait de même. En employant le titre par lequel l'interlocuteur se désigne, les acteurs témoignent du respect nécessaire à la construction du terrain d'entente. Si les relations diplomatiques entre le Japon et le Đàng Ngoài se tendent très rapidement, c'est justement parce que le seigneur Trịnh manque au respect de cette étiquette et s'adresse de manière inappropriée au shogun. Ainsi la stabilité et la pérennité du terrain d'entente dépend en partie de l'usage adéquat de la titulature du destinataire.

Une différence fondamentale peut être observée entre le Japon et le Đại Việt dans la construction des titres qu'ils emploient pour eux-mêmes. Ainsi les seigneurs viêt n'emploient quasiment jamais leur nom personnel. Le nom Nguyễn (阮) n'apparaît que deux fois et le nom Trịnh (鄭) n'est utilisé qu'une seule fois... par le seigneur Nguyễn Phúc Nguyên pour désigner son ennemi ! Par conséquent, les noms personnels par lesquels on désigne ordinairement ces personnages (Hoàng, Phuc Nguyên, ou Tùng, Tráng etc.) n'apparaissent pas non plus. En lieu et place de ces noms, les seigneurs viêt utilisent des titres longs et répétitifs, associés au « royaume d'Annam », au nord comme au sud.

Ainsi Nguyễn Hoàng use-t-il en général du titre relativement sobre « Seigneur Thuy Quốc, grand commandeur du royaume d'Annam » (*An Nam quốc đại đô thống Thuy quốc công* 安南國大都統瑞國公). Deux exceptions : les deux lettres de 1601 dans lesquelles le titre est semblable, mais plus tautologique et ronflant : « Seigneur Thuy Quốc, gouverneur général et maréchal du royaume d'Annam » (*An nam quốc thiên hạ thống binh đô Nguyễn sý Thuy quốc công* 安南國天下統兵都元帥瑞國公), et les deux lettres adressées aux « marchands du Japon » de 1606, dans lesquelles il utilise le titre exceptionnellement long de « seigneur Đoàn Quốc, grand commandant du Thuận Hóa et du Quảng Nam, général en second du bataillon de la vertu éclatante et commissaire impérial du royaume de Thiên Nam » (*An nam quốc khâm sai hùng nghĩa doanh phó đô tướng hành hạ Thuận Hóa Quảng Nam đẳng xứ thái úy đoàn quốc công* 天南國欽差雄義營副都將行下順化廣南等處太尉端國公). Ses interlocuteurs étant, dans ce cas précis, à la fois vagues et *a priori* non-étatiques, il a dû choisir cette dénomination à titre exceptionnel, qui diffère grandement des titres utilisés avec les Tokugawa et leurs ministres.

Le titre de Thuy Quốc 瑞國 a suscité des débats, car, d'après les sources vietnamiennes, c'est le titre non pas de Nguyễn Hoàng, mais de son fils Nguyễn Phúc Nguyên. Nguyễn Hoàng aurait quant à lui reçu le titre de Đoan Quốc 端國, employé justement dans la lettre mentionnée juste auparavant. Cependant, le contenu des lettres, à commencer par celle de 1601 qui rappelle son absence à Đông Kinh jusqu'à cette date, ne laisse planer aucun doute sur le fait qu'elles aient été toutes rédigées par Nguyễn Hoàng. La confusion réside dans la proximité entre les caractères Thuy 瑞 et Đoan 端. Étant donné que seules des copies de ces lettres ont été conservées, l'erreur pourrait être due aux copistes japonais. D'après Hasuda et Yonetani, qui expliquent en détail ce problème de titre, les Japonais auraient substitué un caractère à l'autre car le premier était plus auspiceux que le second¹.

Son fils Nguyễn Phúc Nguyên, encore plus sobre, se contente de reprendre le titre de « grand commandeur du royaume d'Annam » (*An Nam quốc đại đô thống* 安南國大都統), avec quelques variations : « officier général » (*đô thống quan* 都統官)...jusqu'en 1628, date à laquelle il prend le titre de « roi d'Annam, général et vénérable seigneur Đức đại » (*An Nam quốc vương đô linh đức đại tôn công* 安南國王都統領德大尊公). Le seigneur Nguyễn a ainsi recours au titre de « roi » (*vwong* 王)² dès les années 1620. Trịnh Tùng et Trịnh Tráng utilisaient quant à eux le titre de *vwong* avant lui³. Cette décision symbolise la rupture définitive avec les Trịnh après le début de la guerre en 1627 et pourrait être convoquée pour marquer la naissance du Đàng Trong en tant qu'État distinct du Đàng Ngoài.

Les Trịnh, quant à eux, ont rédigé beaucoup moins de lettres mais sont aisément reconnaissables car ils utilisent leur titulature officielle (*trước hiệu*). Trịnh Tùng signe Bình An Vương (平安王) en 1610 et Trịnh Tráng utilise le titre Thanh Đô Vương (清都王) en 1624, 1627 et 1632⁴, en complément d'un titre proche de celui des Nguyễn. Ainsi en 1624, Trịnh

¹ Hasuda, Yonetani (2019), p.138.

² Ce titre est normalement conféré par l'Empereur de Chine pour faire de son titulaire un tributaire. Cependant, dans le contexte viêt son usage est extrêmement complexe. En effet, le souverain officiel du Đại Việt, le dynaste Lê, est officiellement « roi » (*vwong* 王) au sein du système tributaire chinois. Cependant, la difficulté réside dans le fait qu'à l'intérieur du pays, le souverain viêt possède le titre de *hoàng đế*, qui est la prononciation vietnamienne du titre impérial chinois d'« Empereur » (*huang di* 黃帝). Ainsi, le dynaste Lê est à la fois « roi » ou « Empereur » selon le contexte ou la personne à qui il fait face, et pour l'historiographie c'est une difficulté quasi-inextricable de déterminer comment le nommer. Dès lors, la manière dont se désignent les seigneurs Trịnh et Nguyễn, hiérarchiquement inférieurs aux Lê mais détenant la réalité du pouvoir dans leurs domaines respectifs, est tout aussi complexe. Ici ils prennent le titre de « roi », probablement dans le sens où ils sont « rois » par rapport à « l'Empereur » Lê. Face au Japon, il s'agit d'une manière de rehausser le prestige de la monarchie viêt mais également de s'affirmer comme les égaux du shogun (lui aussi militaire détenant le pouvoir face à un Empereur aux fonctions symboliques et rituelles, ce dont les seigneurs viêt avaient certainement conscience). Cependant, on les voit bien plus souvent utiliser le titre de « seigneur » (*chúa* 主), qui est plus conforme à l'organisation des relations internationales en Asie orientale, dominée par l'Empereur chinois et ses « rois » tributaires. Dans ce cas précis, si Nguyễn Phúc Nguyên s'octroie ce titre, c'est pour se placer non au niveau des Lê, mais à celui des Trịnh, et revendiquer donc la même autorité que ces derniers sur le territoire qu'il contrôle. A cette date, les Nguyễn continuent de reconnaître la souveraineté des Lê. Ce n'est qu'au début du XVIII^e siècle qu'ils se désignent comme « rois du Đại Việt » et cessent de prétendre vouloir restaurer le pouvoir de la dynastie Lê contre les Trịnh, processus achevé en 1744 au cours des réformes de Nguyễn Phúc Khoát. Voir Li (1998), p.47. Néanmoins, le terme qu'ils emploient reste celui de « roi » (*vwong*) et non celui d'« Empereur » (*hoàng đế*).

³ Trịnh Tùng s'octroie dès 1599 le titre de *Bình an vương* 平安王, introduisant pour la première fois cette ambiguïté sur son statut vis-à-vis du souverain officiel.

⁴ « Gaiban Tsūsho », vol.14, pp.121-123, 125,

Tráng signe « Thanh Đô Vương, roi d'Annam et grand maréchal du royaume » (*An Nam quốc vương đại nguyên súy thống quốc chính Thanh Đô Vương* 安南國王大元帥統國政清都王).

En comparaison, les Tokugawa utilisent en général des dénominations à la fois très simples et très claires. Les trois shoguns n'utilisent jamais le nom de Tokugawa, auquel ils substituent le nom de Minamoto, en référence à la continuité dynastique auto-proclamée avec les premiers shoguns (la dynastie Minamoto 1185-1333), mais signent en revanche du nom personnel sous lequel ils sont connus aujourd'hui.

Ainsi, entre 1601 et 1606, Tokugawa Ieyasu se présente le plus souvent sous le nom de « Minamoto Ieyasu du royaume du Japon » (*Nihonkoku Minamoto Ieyasu* 日本國源家康). Il ne fait référence à son statut qu'en 1604, quand en écrivant à Nguyễn Hoàng il se présente comme « Minamoto Ieyasu, grand shogun du royaume du Japon » (日本國大將軍源家康), sans doute pour mettre l'accent sur sa nouvelle position, acquise l'année précédente et à laquelle il ne fait référence qu'en 1604, et plus jamais aussi directement : en 1605 il se présente par exemple comme « Minamoto Ieyasu, auxiliaire de premier rang¹ du royaume du Japon » (日本國從一位源家康). Hidetada n'a pas adressé de lettre au Đại Việt mais a signé sous le nom de Daitokkō (台徳公) un document sur les navires en provenance de Kōchi en 1616. Quant à Tokugawa Iemitsu, il signe de la même manière que son grand-père, « Minamoto Iemitsu du royaume du Japon », en 1625.

Cependant il est encore plus intéressant d'analyser la manière dont les rédacteurs désignent les destinataires des lettres, en fonction de la manière dont ils se présentent eux-mêmes. Ces désignations varient grandement, témoignant des doutes et des hésitations des uns et des autres quant au statut de leur interlocuteur mais également d'une stratégie pour susciter sa confiance.

Ainsi, nous avons souligné l'impair commis par Nguyễn Hoàng en 1601, qui désigne ses interlocuteurs par le simple titre de « seigneur » (*kō* 公). Il fait preuve de davantage d'égards pour Hideyoshi, conscient de la différence de statut avec le *bugyō* de Nagasaki, puisqu'il l'appelle « seigneur Hideyoshi, grand ministre et frère du royaume du Japon ». Le titre choisi ne rend cependant pas vraiment honneur au pouvoir acquis par Hideyoshi à la fin de sa vie et témoigne davantage d'un désir de s'affirmer comme égal de son interlocuteur.

Dans les lettres qui suivent, Nguyễn Hoàng adopte une nouvelle stratégie, plus à même d'emporter l'adhésion du shogun. Il se résout à la modestie en attribuant quasi-systématiquement aux Tokugawa le titre de roi : « roi Minamoto, grand dirigeant du royaume du Japon » (日本國內太宰執原王) en 1603, « roi du Japon » (日本國王) en 1604, « roi Minamoto du Japon » (日本國源王) en 1605, « roi Minamoto Ieyasu, seigneur de premier rang du Japon » (日本國本主一位源家康王) reprenant, en omettant un caractère et en changeant ainsi son sens, le titre de la lettre envoyée par Ieyasu l'année précédente. Comme le soulignent Hasuda et Yonetani, Nguyễn Hoàng a donc cherché à concilier les représentations du pouvoir et les manières divergentes d'exprimer une allégeance propres au Japon et au Đại

¹ *Juichi* 從一位. Titre ancien attribué, à diverses époques, à des officiers ainsi qu'à des femmes de très haut rang : Taira Kiyomori, par exemple, l'a reçu en 1160. Tokugawa Ieyasu prend ce titre une fois qu'il se retire et transmet le titre de shogun à son fils Hidetada (1605).

Viêt¹. Funamoto Yashichirō, le marchand-diplomate qui transporte les lettres dans les années 1600, a probablement joué un rôle majeur en indiquant au seigneur du Đàng Trong comment il devait s'adresser au shogun. Ce choix du compromis et cette adaptation sont une caractéristique majeure et indispensable à la construction du terrain d'entente, dont les Trịnh ne semblent pas avoir mesuré l'importance.

En effet, les Trịnh n'ont jamais octroyé aux Tokugawa le titre de roi. En 1627, Trịnh Tráng écrit à Tokugawa Iemitsu en le nommant « Minamoto Iemitsu, *seiitaishōgun*, chef du clan Minamoto et recteur des deux collèges de Junna et Shōtoku, du royaume du Japon » (日本國淳和肄學兩院別當²氏長者征夷大將軍源家光). Trịnh Tráng avait déjà utilisé ce long titre, qui énumère les différents titres symboliques octroyés par l'Empereur à Tokugawa Ieyasu en 1603³, dans une lettre de 1624 qui n'était pas directement adressée au shogun mais lui était destinée⁴. Etant donné qu'il s'agit vraisemblablement de la première tentative de relation directe entre les seigneurs Trịnh et les dirigeants du Japon, Trịnh Tráng a probablement souhaité, par prudence, utiliser un titre dont il était sûr de l'authenticité. Cependant, signe des divergences de pratiques entre les deux rives des mers de Chine, ce titre s'est avéré inadéquat côté japonais.

Les seigneurs viêt semblent donc avoir reconnu dans les institutions japonaises la dualité qui caractérisait leur propre système politique, entre un Empereur ou monarque au rôle symbolique et une dynastie de militaires détenant le pouvoir réel. En ce sens, Nguyễn Hoàng, qui ne s'est jamais octroyé le titre de roi, voyait peut-être en Tokugawa Ieyasu l'égal de son neveu Trịnh Tùng et par conséquent, se plaçait logiquement en position hiérarchique inférieure vis-à-vis de lui, ce sur quoi revient *de facto* son fils Nguyễn Phúc Nguyễn en adoptant le titre de roi. Trịnh Tráng, quant à lui, ne semble pas avoir considéré que le shogun, *grosso modo* son homologue, était digne du titre de « roi du Japon ». Cependant il ne s'agit là que d'hypothèses, et il est parfaitement impossible de déterminer comment les Nguyễn et les Trịnh se positionnaient réellement vis-à-vis de l'institution shogunale.

Côté japonais, les Tokugawa ont une fois de plus fait le choix de la simplicité en se contentant de reprendre le titre des lettres de Nguyễn Hoàng, à savoir celui de « Seigneur Thuy Quốc, grand commandeur du royaume d'Annan ». Les *rōjū* Honda Masazumi et Doi Toshikatsu font de même avec Nguyễn Phúc Nguyễn, qu'ils appellent également « grand commandeur du royaume d'Annan ». Dans la lettre de 1606 uniquement, Tokugawa Ieyasu a recours au titre de « gouverneur [*shishi*] du royaume d'Annan » (安南國刺史) pour désigner Nguyễn Hoàng, titre qui, à l'époque Heian, désigne des fonctionnaires du gouvernement central chargés d'administrer des provinces – ce qui correspond assez fidèlement à la fonction

¹ Hasuda, Yonetani, *op. cit.*, p.141.

² Il n'apparaît pas dans le *Gaiban Tsūsho* mais nous supposons qu'il manque ici le caractère 源 (Gen/Minamoto).

³ Jansen (1995), p.164. Le titre de *seiitaishōgun* 征夷大將軍 est la racine du titre de shogun et signifie “Grand général pacificateur des barbares” : il désigne à l'époque Heian (794-1185) les militaires chargés de la lutte contre les populations du nord de Honshū (nommées Emishi ou Ebiu) : ce n'est qu'avec Minamoto Yoritomo qu'il finit par désigner le dirigeant du Japon (1192). Le titre de *Genji no chōja* (chef ou ancien du clan Minamoto) a permis aux Tokugawa de se rattacher officiellement au clan Minamoto (ou Genji), les autorisant par conséquent à utiliser le nom de Minamoto. Le titre de *Junna Shōtoku ryōin betto* (recteur des collèges de Junna et Shōtoku) renvoie au personnage chargé de diriger ce que l'on désigne comme des « collèges » ou « universités » de Junna et Shōtoku, fondées en 881 : il est ici complètement symbolique. Voir Louis Frédéric (1996), p.510.

⁴ *Gaiban Tsūsho*, vol.13, pp.121-122.

première du seigneur viêt. Il semble donc que les Tokugawa aient considéré les Nguyễn comme des sortes de gouverneurs ou de grands fonctionnaires, et non comme leurs égaux. Ayant par ailleurs compris, à partir des années 1620, que l'autorité officielle du Đại Việt résidait à Đông Kinh, dans la seule lettre adressée vraisemblablement aux Trịnh¹, Tokugawa Iemitsu emploie le titre sobre mais éloquent de « roi d'Annam », qui indique peut-être qu'il considérait alors Trịnh Tráng comme son égal.

Enfin, Tokugawa Ieyasu, le moine Shōtai et Hasegawa Sahyōe ont adressé trois lettres au roi du Champa. Dans ces documents le roi n'est jamais gratifié du nom de roi, mais seulement de celui de « seigneur du royaume de Champa » (占城國主). Il est difficile d'affirmer qu'il s'agit de mépris ou de méconnaissance de la part des autorités japonaises. Dans tous les cas elles ont jugé qu'elles s'adressaient à une figure politique d'importance moindre que le shogun ou le seigneur Trịnh.

Ainsi, l'analyse des titres et noms utilisés dans cette correspondance est surtout utile à formuler des hypothèses quant à la manière dont les seigneurs viêt se positionnaient vis-à-vis de leur homologue japonais, et de l'importance qu'ils donnaient à celui-ci. Ils semblent avoir eu une vision assez précise de la structure politique du Japon et y ont probablement reconnu des institutions semblables aux leurs, ce qui était très certainement le signe de contacts répétés avec des marchands japonais.

Cette analyse permet également de mesurer et comprendre la réussite des Nguyễn et l'étroitesse des liens entre le Đàng Trong et le Japon, en comparaison du Đàng Ngoài. En effet, les Nguyễn ont choisi une posture humble et ont réutilisé habilement les informations dont ils disposaient pour se montrer dignes des attentions du *bakufu*, là où les Trịnh ont vraisemblablement froissé les Tokugawa, comme nous le verrons. Dans un cas, le terrain d'entente s'est constitué sans troubles majeurs. Dans l'autre, il s'est rapidement brisé – ce qui n'a pas empêché la diplomatie de se poursuivre à une échelle inférieure, celle des princes, des autorités locales et des marchands.

B. Des discours et pratiques diplomatiques mutuellement intelligibles

La manière de désigner l'autre est donc l'un des aspects majeurs de la construction du terrain d'entente. Elle participe à la constitution de pratiques diplomatiques mutuellement intelligibles, c'est-à-dire de tout un langage commun, chargé de représentations partagées de part et d'autre, et d'une étiquette à respecter. Comme on l'a vu précédemment, les acteurs ont dû se livrer à un processus de traduction, d'adaptation et en quelque sorte de nivellement de ces pratiques et de ses représentations afin qu'elles correspondent aux attentes de tous. Ce n'est qu'à ce prix qu'une « entente » a pu émerger. Le corpus diplomatique témoigne particulièrement bien de ce processus de mobilisation de l'érudition et des représentations culturelles de part et d'autre.

Ce système d'intercompréhension est avant tout caractérisé par l'usage d'une langue commune, le chinois classique, mais dans une variante sino-japonaise et sino-viêt. Par

¹ *Gaiban Tsūsho*, vol.14, pp.123-124.

exemple, les lettres japonaises emploient des mots composés de plusieurs caractères spécifiques à la langue japonaise et que l'on ne retrouve ni en chinois, ni en vietnamien. Dans les lettres les plus tardives (1688 et 1695), les Nguyễn vont jusqu'à employer des caractères dont les copistes japonais précisent qu'il s'agit de « caractères du Quảng Nam »¹, inconnus donc au Japon, que nous supposons être des caractères nôm². L'utilisation de ces caractères a pu, en l'occurrence, constituer une entrave à la communication. Mais ils sont utilisés à une époque où le cadre d'entente n'existe plus véritablement, faute de relations diplomatiques régulières. Nguyễn Hoàng et Nguyễn Phúc Nguyên n'emploient pas ces caractères propres à la langue vietnamienne dans leur correspondance à destination du Japon.

Hasuda et Yonetani, comme mentionné précédemment, évoquent un « pidgin » ou un chinois « non-sophistiqué » pour désigner la langue employée dans ces échanges. Ces notions impliquent cependant une simplification de la langue que nous n'observons pas à la lecture de ces documents, dans le sens où ce chinois est adapté et mâtiné de vocabulaire et de grammaire locale mais pas « simplifié ». On pourrait plutôt la désigner comme une *lingua franca* écrite ou bien comme une koinè, soit une langue construite pour faciliter la compréhension mais qui ne se borne pas aux interactions quotidiennes et majoritairement orales entre marchands.

Le rôle joué par les caractères chinois est en tous les cas une spécificité de l'Asie orientale. Grâce à l'usage d'un même système d'écriture dont les caractères ont une valeur sémantique et non phonétique, la communication est possible sans traduction ni nécessité de connaître la langue de l'autre. C'est ce socle commun qui explique la proximité entre autorités et marchands viêt et japonais. Cependant, s'il permettait une intercompréhension écrite, les interprètes demeurent nécessaires pour pouvoir communiquer à l'oral.

La maîtrise des caractères chinois est le fondement sur lequel une culture lettrée vient se construire. Ainsi les autorités des trois territoires en question (le Champa n'étant pas sinisé) citent abondamment les classiques confucéens qui sont aux fondements de cette culture. Les ouvrages les plus cités sont le *Classique des mutations* (易經 *Yijing*) et le *Classique des vers* (詩經 *Shijing*), soit deux des cinq classiques nécessaires à la formation de tout lettré chinois et à sa réussite aux examens. En-dehors de ces ouvrages de base, la poésie de l'époque Tang et *Le livre des Han* sont également cités. Ces allusions aux classiques n'apparaissent pas dans toutes les lettres et sont très localisées du point de vue de la chronologie. La majorité sont utilisées dans des lettres allant de 1601 à 1605 (au moins sept références aux classiques), alors que les autres s'étalent entre 1619 et 1627 (cinq références). Elles coïncident donc avec les premiers temps des échanges diplomatiques avec les Nguyễn (début des années 1600) et avec les Trịnh (ouvertures diplomatiques dès 1603 mais échanges véritables dans les années 1620).

¹ *Ka'i Hentai*, vol.2, pp.1034-1035.

² Le nôm est l'écriture vernaculaire du vietnamien : il s'agit d'un mélange de caractères chinois classiques et de caractères créés par les lettrés viêt. Il est destiné à retranscrire la langue vietnamienne puisque le chinois classique demeure au Đại Việt l'écriture majoritaire de l'administration et du pouvoir. La littérature vietnamienne en a fait un usage large. Certains documents utilisés dans cette thèse montrent que le nôm a cependant été utilisé à quelques reprises dans les relations entre le Japon et le Đại Việt, et comme on le voit ici semble avoir même eu une influence sur l'écriture en « chinois » destinée à la correspondance diplomatique des Nguyễn. Notre hypothèse est néanmoins limitée par la nature des sources consultées : les lettres originales employant ces caractères n'ont pas été conservées, elles ont été copiées par des Japonais et intégrés dans le *Ka'i Hentai*. Cependant, cette dernière compilation les nomme « caractères du Quảng Nam » et nous avons établi avec quasi-certitude, pour deux de ces caractères problématiques, que le caractère d'origine est un caractère en nôm.

Il apparaît donc que le recours aux citations des classiques était surtout un artifice qui a permis de construire l'entente au moment des premiers contacts. Face à un interlocuteur inconnu ou mal connu, elles servent à se faire immédiatement reconnaître comme un lettré et en même temps à flatter l'interlocuteur en préjugant de son érudition. Ces citations ont donc joué un rôle majeur lors de la phase de construction du terrain d'entente et par extension ont favorisé la pérennisation des relations.

Le recours aux classiques comme source de légitimation est d'autant plus importante quand les relations entre les acteurs sont verticales. Ainsi, quand Suminokura Yoichi écrit (sans connaître leur identité) aux Trĩnh en 1603, il mentionne le *Classique des rites* afin de montrer qu'il est digne de s'adresser directement à celui qu'il considère comme le chef d'État. Le cas des Suminokura est particulièrement éloquent puisque Suminokura Yoichi, qui disposait d'après N. Péri de l'une des plus grandes bibliothèques de livres chinois du Japon¹, cultivait une image de lettré et était parfaitement conscient de l'importance que revêtait pour les marchands la maîtrise des classiques et de la représentation confucéenne du monde et des relations sociales.

On dispose à ce propos d'un document, qui n'est pas une lettre à proprement parler puisqu'elle n'a pas de destinataire, et que Kondō Morishige, dans le *Gaiban Tsūsho*, nomme un « règlement pour les bateaux d'Annam », datant probablement de 1604 ou 1605. Comme la lettre citée en introduction, elle a été rédigée par le lettré Fujiwara Seika qui était vraisemblablement la personnalité de référence quand les Suminokura souhaitaient disposer d'un texte à destination des plus hautes autorités. Par conséquent, c'est une série de recommandations pour les marchands prenant la mer mais qui ne traite pas de manière concrète du commerce ni de la navigation. Il y est davantage question de morale et les recommandations à suivre semblent plutôt consister à connaître ses classiques, dont Suminokura Yoichi cherche ici à démontrer la maîtrise.

En règle générale, le commerce consiste à échanger ce qu'on a et ce que l'on n'a pas et ainsi à profiter aux autres comme à soi-même, et non à nuire aux autres et à s'enrichir. Si le profit est commun, bien que petit il en deviendra grand ; si le profit n'est pas commun, bien que grand il en deviendra petit. Ce que l'on appelle profit, c'est la rencontre heureuse de choses justes ; c'est pourquoi on dit : le marchand avide prend cinq, le marchand économe prend trois². Il faut penser à cela.

Bien que les coutumes et la langue des différents territoires [étrangers] diffèrent de celles de mon pays, le principe transmis par le ciel ne peut pas ne pas être identique. Oublier ce qui est identique et s'étonner de ce qui est différent, cela n'est-il pas une tromperie et une insulte ? Et même si les autres ne le savent pas, est-il possible que je ne le sache pas non plus ? La confiance s'étend aux porcs et aux poissons³ ; pour les artifices, voyez les mouettes⁴. Mais le ciel ne tolère pas la tromperie. On ne peut déshonorer les coutumes de mon pays. Si on voit ailleurs des personnes bienveillantes et des hommes sages, il faut les respecter comme pères et maîtres, leur demander ce qui est interdit et à éviter dans le pays, et suivre les coutumes du pays.

¹ Péri, *op. cit.*, p.78.

² Allusion au *Livre des Han*.

³ Allusion au *Classique des mutations*, qui indique que la « confiance/sincérité la plus profonde » (*zhongfu* 中孚) concerne également les poissons et les cochons. Voir Legge (1882), p.199.

⁴ Allusion au *Liezi* ou *Classique du vide parfait*, recueil de fables philosophiques taoïstes, dans lequel la fable suivante est rapportée : le père d'un jeune homme habitué à jouer tous les jours avec les mouettes lui demande de lui en capturer une ; quand le jeune homme s'approche des mouettes le lendemain, celles-ci se défient de lui. La fable indique donc qu'en dissimulant ses sentiments on ne peut arriver à ses fins.

Entre le ciel en haut et la terre en bas, le peuple partage le même sang et les choses sont nos alliées; il faut les considérer avec la même bienveillance. N'en est-il pas de même pour les hommes d'un même pays ? N'en est-il pas de même pour les hommes d'un même bateau ? S'il y a de la misère, des maladies et des famines, il faut y mettre un terme, et ne pas vouloir en réchapper seul.

Les vagues furieuses et les tourbillons déferlants, bien que dangereux ne sont pas non plus semblables aux passions humaines dans lesquelles les hommes se noient. Bien que les passions humaines soient nombreuses, il n'y en a pas qui ne noie plus les hommes que les plaisirs de la chair. Partout ceux qui suivent la même voie, [doivent] se corriger mutuellement et s'en prémunir. Un ancien a dit : « La voie à redouter se situe entre le lit et la nourriture. »¹ Il en est ainsi. Comment pourrions-nous ne pas y prendre garde ?

Quant aux choses insignifiantes, elles sont inscrites sur une liste séparée et doivent être gardées contre soi jour et nuit, pour servir de leçon.

Du Japon, Keichō...mois...jour

Rédigé par le grand directeur du commerce Tei Shigen.²

Ce texte met en exergue un ensemble de principes relatifs au commerce qui relèvent donc davantage de la morale. Le commerce doit être pratiqué dans un intérêt mutuel et non individuel, la bienveillance que le souverain se doit d'exercer à l'échelle du pays doit s'appliquer à bord du navire, et ces principes, auxquels s'ajoutent des considérations plus générales sur la frugalité et l'humilité, sont érigés comme universels en dépit des différences culturelles. Ainsi, les lettrés japonais considèrent qu'ils peuvent et doivent être appliqués dans les relations avec les étrangers, ce qui en fait un aspect essentiel du commerce comme de la diplomatie. Si ces recommandations n'ont pas de visée pratique (elles ne donnent pas de conseils sur la navigation ou les transactions), elles n'en sont pas moins utiles dans la mesure où elles formulent des principes, une représentation du monde et des relations entre êtres humains qui, du point de vue des auteurs, est absolument nécessaire pour quiconque souhaite interagir avec autrui. Ce document n'est donc pas uniquement de la glose mais un manuel, à la fois des bons comportements à adopter et des références à maîtriser : il établit l'étiquette qui permet justement au terrain d'entente de se construire. Il permet également de démontrer la forte porosité entre la sphère des lettrés et la sphère des plus riches marchands du Japon.

Ce terrain d'entente implique donc, comme ces exemples le prouvent, un discours très codifié, mais également des pratiques. La plus importante d'entre elles est celle de l'échange de présents, qui n'est évidemment pas exclusif à l'Asie orientale mais joue un rôle fondamental dans la reconnaissance de l'autre comme interlocuteur légitime³.

Ces présents reflètent les richesses de chacun des territoires représentés. Il s'agit de produits qui font l'objet de commerce entre le Japon et l'Asie du Sud-Est, mais aussi et surtout de produits de luxe et de prestige, dont la valeur est symbolique plutôt que strictement pécuniaire ou pratique. Ainsi, les seigneurs viêt offrent en cadeau des ressources à très forte

¹ Allusion au chapitre 19, le *Da sheng* (Sens de la vie), du *Zhuangzi*, un des principaux classiques du taoïsme. Ce passage appelle à la tempérance et à un juste équilibre entre se retirer du monde et se mettre en avant. L'allusion fait référence à un mot attribué à Confucius : « il est des dangers que les hommes encourent, [qui peuvent survenir] sur leur lit ou en mangeant et en buvant ; s'ils n'en ont pas connaissance et n'en sont pas avertis, c'est une erreur ».

² « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.105 ; traduction adaptée de Péri, *op. cit.*, p.81.

³ Pour un ensemble d'études de cas sur le rôle des présents dans la diplomatie à l'époque moderne, voir Biedermann, Gerritsen, Riello (2015).

valeur ajoutée qui font la renommée des territoires qu'ils contrôlent, au premier rang desquelles figure la soie, le plus souvent blanche. Elle est mentionnée comme cadeau dans quinze lettres, venant à la fois des Nguyễn et des Trịnh. Le second produit le plus fréquemment envoyé est le bois d'aigle ou bois d'aloès (treize occurrences), désigné sous différents noms selon ses variétés, les plus fréquents étant *trâm hương* 沉香 (le « parfum coulant », en référence à la réaction du bois qui coule une fois placé dans l'eau) et *kỳ nam hương* 奇南香 (le « parfum de camphre exquis »). Cette ressource, qui fait la célébrité du Champa depuis le premier millénaire (Tokugawa Ieyasu puis le moine Shōtai écrivent au roi du Champa pour s'en procurer) est une richesse dont les Nguyễn ont su profiter en administrant les territoires appartenant anciennement au Champa, et qui était probablement l'un des produits les plus chers de la région¹. Il n'y a donc rien d'anodin à ce que les seigneurs viêt offrent en cadeau les deux produits les plus précieux des territoires qu'ils gouvernent, qui font leur célébrité et sont les plus recherchés. L'étiquette veut que les présents reflètent la dignité de l'interlocuteur, et en faisant ainsi ils sont sûrs de ne pas commettre d'impair. Les autres produits qu'ils envoient en cadeau sont également des produits tropicaux à forte valeur ajoutée : peaux de requins, défenses d'éléphants ou ivoire, miels, cire et parfums divers, plus quelques objets manufacturés (cloches et miroirs).

En comparaison de cette relative diversité de produits, les présents envoyés par les Tokugawa appartiennent quasi-exclusivement à un seul registre, celui de la guerre. En effet, entre 1601 et 1635, les Japonais envoient plus de 79 épées de différentes tailles, des arcs, des armures, ainsi que l'équipement de cavaliers (selle, bride, harnais) à destination du Đại Việt. Les armes japonaises bénéficiaient d'une excellente réputation² et faisaient l'objet d'un commerce florissant³, jusqu'à son interdiction par Iemitsu en 1634⁴. Les épées et armures dont il s'agit ici n'étaient pas destinées à être utilisées en combat, mais leur valeur symbolique et pécuniaire était particulièrement élevée. On sait par ailleurs que les autorités viêt étaient particulièrement demandeuses, puisque dans une lettre rédigée en 1624 par Trịnh Tráng, ce dernier demande expressément à ce que lui soient envoyés trente sabres de trois sortes différentes, en plus des marchandises apportées par les bateaux des Suminokura et des Sueyoshi⁵. De plus, à deux reprises, les Tokugawa envoient du soufre aux seigneurs viêt, soit une ressource qui a ici non plus une valeur symbolique et pécuniaire, mais pratique puisqu'il s'agit d'un élément nécessaire à la fabrication de la poudre à canon. Notons enfin que les seigneurs Nguyễn ont envoyé des présents non seulement aux shoguns, mais également aux *rōjū* Honda Masazumi et Doi Toshikatsu, ainsi qu'à certains grands marchands tels que Chaya Shirōjirō, en prenant soin que les quantités soient inférieures : au-delà de l'étiquette, le choix des présents relève donc de la stratégie diplomatique.

L'aspect le plus concret demeure cependant l'activité d'un acteur spécifique, le marchand-diplomate : en tant que porteur des lettres et principal marchand, c'est lui qui permet à l'échange d'avoir lieu et donc au terrain d'entente d'advenir. Plusieurs de ces

¹ Ma (2016), p.205.

² Deal (2007), p.159.

³ Hall, Toyoda (1977), p.171 ; Kang (2010), p.127.

⁴ Toby (1984), p.123.

⁵ « Gaiban Tsūsho », vol.13, p.122.

marchands ont été parmi les premiers étrangers à avoir bénéficié d'une faveur symbolique mais d'une grande importance : l'adoption. Hasuda Takashi a consacré un article à la question, dans lequel il explore le vocabulaire utilisé et son inscription dans le contexte spécifique du Đai Việt au XVII^e siècle. A travers les exemples de Funamoto Yashichirō, Araki Sōtarō, Shimada Masayuki 島田政之 (qui travaille pour les Suminokura) et Ozawa Shirōemon 小澤四郎右衛門, il tente de déterminer ce que recouvrait le statut de « fils adoptif » et les avantages que les marchands pouvaient en tirer¹. L'adoption, si elle donne sans doute au marchand des privilèges commerciaux, a permis de renforcer l'entente entre les autorités japonaises et viêt. En effet, autoriser un marchand étranger à entrer dans la famille régnante (Araki Sōtarō reçoit le nom de Nguyễn Thái Lang) est un témoignage de confiance considérable.

L'existence d'un terrain d'entente entre seigneurs viêt et autorités japonaises se traduit donc par un discours et des pratiques très codifiés qui permettent à chacun d'affirmer sa dignité et sa légitimité. En signifiant à l'autre que l'on maîtrise et partage les mêmes codes, les acteurs montrent qu'ils sont fiables et dignes de la confiance de leur interlocuteur

Le champ lexical de la confiance et de la sincérité, particulièrement important en contexte confucéen, est extrêmement fréquent dans cette correspondance : le caractère 信 (jap. *shin*, v. *tín*) qui peut signifier notamment confiance, sincérité ou fiabilité, apparaît dans ces acceptions environ une quarantaine de fois, et il n'est qu'un des caractères exprimant cette idée. Le concept n'est évidemment pas le strict équivalent de la notion de confiance telle que les sociologues l'ont définie, mais si l'on évoque la confiance comme élément structurant des relations interculturelles en mers de Chine, il est intéressant de rappeler son rôle central dans la pensée confucéenne. Fujiwara Seika, dans le brouillon mentionné en introduction, l'érige ainsi en valeur cardinale :

Bien que nous soyons éloignés de mille ou dix mille ri, bien que nos vêtements et notre langue diffèrent, il reste [une chose] qui ne nous éloigne pas et ne diffère pas, c'est la confiance.²

Ainsi, ce qui permet aux relations d'avoir lieu, ce qui permet à l'entente de se construire, pour un lettré japonais de l'ère des *shuinsen*, c'est bien la « confiance » au sens confucéen du terme. Elle permet d'annuler la distance : la notion de proximité malgré la séparation physique est un poncif de la correspondance entre le Japon et les territoires viêt (il est utilisé pas moins de neuf fois), qui à lui seul montre bien que les acteurs en présence avaient conscience qu'ils partageaient une vision semblable des relations interétatiques malgré l'éloignement géographique : c'est ce qui, sans le moindre doute, différencie le plus les États viêt des autres États avec lesquels le Japon entretenait alors des relations diplomatiques suivies et cordiales, et explique pourquoi ils étaient ses principaux partenaires commerciaux et diplomatiques.

¹ Hasuda (2019).

² *Ibid.*, vol.12, p.104.

Parmi ces interlocuteurs privilégiés, la dynastie des Nguyễn occupe sans conteste une place prépondérante : c'est en effet avec les seigneurs du Đàng Trong que les shoguns Tokugawa et les *rōjū* semblent avoir le plus communiqué et échangé de lettres.

2. Les Tokugawa et les Nguyễn, partenaires privilégiés

Le nombre très important de lettres échangées entre Nguyễn Hoàng et son fils Nguyễn Phúc Nguyên d'une part, et les shoguns Tokugawa et leurs ministres d'autre part, est à lui seul un indicateur de la relation privilégiée qui s'est tissée entre les deux gouvernements, au-delà du nombre de *shuinsen*. Cette relation s'est nouée à une date précoce, dès 1601, et nous ne reviendrons pas sur le premier échange diplomatique qui a ouvert l'ère des *shuinsen*.

Le tableau suivant reproduit les différents documents utilisés pour démontrer l'ampleur de ces échanges diplomatiques, que nous rangeons sous le nom général de lettres officielles (*kokusho* dans l'historiographie japonaise) :

Tableau 9 : Lettres officielles échangées entre le Japon et le Đàng Trong

Rédacteur	Destinataire	Date	Source
Tokugawa-Nguyễn			
Nguyễn Hoàng	Tokugawa Ieyasu	5 juin 1601	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Hoàng	Tokugawa Ieyasu	5 juin 1601	<i>Annan Kiryaku kō</i>
Tokugawa Ieyasu	Nguyễn Hoàng	Octobre-nov. 1601	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Tokugawa Ieyasu	Nguyễn Hoàng	15 novembre 1602	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Hoàng	Tokugawa Ieyasu	28 juin 1603	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Tokugawa Ieyasu	Nguyễn Hoàng	7 novembre 1603	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Hoàng	Tokugawa Ieyasu	2 juin 1604	<i>Nam Phong tạp chí</i>
Tokugawa Ieyasu	Nguyễn Hoàng	19 septembre 1604	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Hoàng	Tokugawa Ieyasu	22 juin 1605	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Tokugawa Ieyasu	Nguyễn Hoàng	Octobre-nov. 1605	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Hoàng	Tokugawa Ieyasu	18 juin 1606	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Tokugawa Ieyasu	Nguyễn Hoàng	18 octobre 1606	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Phúc Nguyên	Tokugawa Ieyasu	15 juin 1614	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Phúc Nguyên	Tokugawa Iemitsu	28 mai 1628	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Phúc Thái	Tokugawa Tsunayoshi	10 juillet 1688	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn-autorités politiques du Japon			
Nguyễn Hoàng	Honda Masazumi	22 juin 1605	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Hoàng	Hasegawa Sahyōe	16 juin 1611	<i>The great story of Vietnam</i>
Nguyễn Phúc Nguyên	Honda Masazumi	1 ^{er} juillet 1618	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Phúc Nguyên	Doi Toshikatsu	1 ^{er} juillet 1618	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Doi Toshikatsu	Nguyễn Phúc Nguyên	28 novembre 1618	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Honda Masazumi	Nguyễn Phúc Nguyên	28 novembre 1618	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Honda Masazumi	Nguyễn Phúc Nguyên	14 mars 1620	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Doi Toshikatsu	Nguyễn Phúc Nguyên	14 mars 1620	<i>Gaiban Tsūsho</i>

Honda Masazumi	Nguyễn Phúc Nguyên	14 mars 1620	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Phúc Chu	<i>Bugyō</i> de Nagasaki	9 juillet 1694	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn-marchands			
Nguyễn Hoàng	Marchands du Japon	21 mai 1606	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Hoàng	Marchands du Japon	13 juin 1606	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Phúc Nguyên	Chaya Shirōjirō	28 mai 1628	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Phúc Nguyên	Chaya Shirōjirō	5 juillet 1632	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Phúc Nguyên	Chaya Shirōjirō	9 juin 1635	<i>Gaiban Tsūsho</i>

Ces vingt-neuf lettres ne présentent pas toutes un intérêt égal, et peu d'entre elles sont aussi fondamentales à la compréhension des relations extérieures du Japon et du Đại Việt que les trois premières. De plus, nous ferons appel à d'autres documents pour compléter ce portrait des relations diplomatiques. Cependant, ce vaste corpus nous servira de cadre afin de montrer comment ces relations ont évolué. Si individuellement, beaucoup d'entre elles ne sont pas nécessairement utiles à analyser, collectivement elles donnent un aperçu de la construction, du maintien et de l'évolution du cadre d'entente dans le cadre diplomatique.

Nous sommes évidemment tributaires de l'état de conservation du corpus. Si le nombre de lettres conservées est particulièrement élevé, il est hautement probable qu'un grand nombre de lettres aient été perdues. Il n'y a pas lieu de penser qu'après 1606 l'extrême régularité des échanges ait soudainement pris fin. Nous supposons qu'au moins jusqu'à la mort de Tokugawa Ieyasu, qui était particulièrement impliqué dans ces échanges épistolaires avec l'étranger, des lettres ont dû être échangées régulièrement. Par la suite, on ne peut savoir si le nombre réduit de lettres est dû à leur disparition ou à un véritable ralentissement dans les échanges : il est probable que les deux facteurs aient joué. Cependant, les documents préservés font référence, de manière régulière, à des lettres perdues, dont nous sommes quasiment sûrs de l'existence et qui sont résumées dans le tableau suivant (l'italique indiquant une incertitude quant à l'existence de cette lettre) :

Tableau 10 : Lettres perdues échangées entre le Japon et le Đàng Trong

Rédacteur	Destinataire	Date	Source
Nguyễn Hoàng	Tokugawa Ieyasu	1602	<i>Gaiban Tsūsho</i> ¹
Honda Masazumi	Nguyễn Hoàng	1604	<i>Gaiban Tsūsho</i> ²
Honda Masazumi	Nguyễn Hoàng	1605	<i>Ikoku goshuinchō</i> ³
Nguyễn Hoàng	Tokugawa Ieyasu	1612	<i>Gaiban Tsūryaku</i> ⁴
<i>Nguyễn Phúc Nguyên</i>	<i>Tokugawa Ieyasu</i>	<i>1614</i>	<i>Diary de R. Cocks</i> ⁵
Hasegawa Sahyōe	Nguyễn Phúc Nguyên	Février 1617	<i>Diary de R. Cocks</i> ⁶
Nguyễn Phúc Nguyên	Honda et Doi	1619	<i>Gaiban Tsūsho</i> ⁷

¹ « *Gaiban Tsūsho* », vol.11, p.99.

² *Ibid.*, p.101.

³ Péri, *op. cit.*, p.61.

⁴ *Gaiban Tsūryaku*, f.10v.

⁵ *Diary*, vol.1 p.216.

⁶ *Ibid.*, vol.1 p.239.

⁷ « *Gaiban Tsūsho* », vol.13, pp.119-120.

Notre analyse des relations diplomatiques entre les Tokugawa et les Nguyễn repose donc sur une asymétrie due à l'inégale répartition chronologique des sources. Nous avons donc dégagé trois grands moments de ces relations, qui constitueront, dans l'ordre chronologique, les trois étapes de notre analyse. Premièrement, les débuts des relations diplomatiques sont caractérisés par une grande régularité et proximité, due aux voyages réguliers du marchand-diplomate Funamoto Yashichirō, et par la persistance, en dépit de l'émission de *shuinjō*, de pratiques violentes de la part des marchands japonais. Dans un deuxième temps, afin de lutter contre ces troubles, les Nguyễn demandent en 1618 à ce que les autorités japonaises donnent à Funamoto l'autorité sur ses compatriotes, ce à quoi les Tokugawa répondent favorablement. Enfin, les quinze dernières années étant les moins documentées, nous en retiendrons le seul aspect connu : dans un contexte de guerre entre les Trịnh et les Nguyễn, ces derniers encouragent les Japonais à limiter voire cesser leurs relations commerciales avec le Đàng Ngoài. Ainsi, l'initiative semble avoir été quasiment toujours du côté des Nguyễn, ce qui est révélateur de l'intérêt de la dynastie méridionale pour le commerce extérieur et de son désir de maintenir des liens privilégiés avec le Japon en particulier.

A. Stabilité et régularité des échanges en dépit des violences (années 1600-c.1615)

Ainsi, les quinze premières années des échanges diplomatiques entre le Japon et le Đại Việt sont caractérisées par une grande stabilité, due à la régularité des voyages du marchand Funamoto Yashichirō. Ces relations ont été inaugurées par les lettres échangées en 1601 entre Nguyễn Hoàng et Tokugawa Ieyasu, analysées précédemment. De 1601 à 1606, tous les ans, des lettres ont été échangées, parmi lesquelles une seule lettre a été perdue. Tant que Tokugawa Ieyasu était vivant, il est probable que ces relations aient perduré, peut-être de manière moins régulière. Nous présenterons succinctement ces lettres dans l'ordre chronologique avant d'en dégager l'intérêt pour notre étude.

Les lettres échangées entre le Đàng Trong et le Japon : un aperçu chronologique

En 1602, Nguyễn Hoàng a répondu à l'annonce, par Tokugawa Ieyasu, de la mise en place du système des *shuinjō*. Malheureusement, la lettre n'a pas été conservée. Son existence est attestée par la réponse de Ieyasu, en novembre 1602, qui confirme la mise en place de relations diplomatiques et régularise l'envoi de présents¹. Il répond notamment à la demande expresse en armes du seigneur du Đàng Trong, ce qui indique qu'il n'a pas pris ombrage de sa requête. En référence à sa précédente lettre Ieyasu insiste, de manière vague, sur la nécessité de conduire un commerce pacifique en ne permettant pas aux bandits ou hors-la-loi (*kyōzoku* 凶賊) de commercer. Cette lettre apporte donc peu d'éléments supplémentaires et vient simplement confirmer et renouveler les relations nouées l'année précédente. La réponse de Nguyễn Hoàng, le 28 juillet 1603, présente davantage d'intérêt pour sa forme que pour son

¹ *Ibid.*, vol.11, p.99.

contenu¹. C'est en effet une pièce dans laquelle Nguyễn fait montre de sa maîtrise des classiques et témoigne de sa reconnaissance, dans un registre extrêmement laudatif que l'on ne retrouve dans aucune autre lettre. Pour la première fois, Nguyễn Hoàng s'adresse à Ieyasu sous le titre « Votre Altesse », ce qui est une étape majeure dans la construction de l'entente et l'adaptation à son interlocuteur.

La lettre suivante d'Ieyasu, du 7 novembre 1603, présente plus d'intérêt puisqu'elle décrit la manière dont les marchands venus de l'étranger doivent être reçus au Japon, et Ieyasu garantit sa protection à ces marchands. Il encourage donc le seigneur viêt à engager des relations commerciales et à envoyer des navires au Japon. Cette décision répond visiblement à la requête d'un ou de plusieurs capitaines, peut-être venus du Đàng Trong (des « Chinois » ?). Cette fois il est donc question de la manière dont l'entente se construit concrètement, à travers l'activité des marchands et leur réglementation.

La lettre de Nguyễn Hoàng qui suit ne figure pas dans le *Gaiban Tsūsho* et a été rédigée le 2 juin 1604². Elle présente l'intérêt majeur de demander au shogun, dès 1604, que les marchands japonais ne soient pas autorisés à se rendre au Thanh Hóa et au Nghệ An, soit dans les territoires sous l'autorité des Trịnh, qu'il qualifie d'« ennemis » (*thù địch* 讎敵). Sans doute avait-il eu connaissance de l'arrivée, l'année précédente et cette même année 1604, du navire des Suminokura (et peut-être d'autres) dans cette région, et craignait-il le développement du commerce hors de sa sphère d'influence. Ainsi, bien avant le début de la guerre entre les Nguyễn et les Trịnh en 1627, Nguyễn Hoàng voyait déjà les Trịnh comme des adversaires et n'hésitait pas à les présenter comme tels. Il entendait déjà, comme son fils après lui, orienter le commerce japonais vers son territoire exclusivement, prenant pour prétexte les relations d'amitiés déjà tissées avec le shogun.

Ieyasu n'a jamais répondu à cette demande (il l'ignore complètement dans sa réponse), mais a indirectement signifié sa désapprobation en accordant, dès 1604 et presque tous les ans par la suite, des *shuinjō* pour le « Tonkin ». Dans sa lettre de septembre 1604, il revient pour la première fois sur les troubles causés par les marchands japonais, et conseille à Nguyễn Hoàng de punir les coupables selon les lois de son pays. Il signale que « les détails seront transmis par Kōzuke no Suke Masazumi », c'est-à-dire Honda Masazumi³. C'est la première apparition du conseiller de Ieyasu, futur *rōjū*, en tant qu'acteur majeur des relations diplomatiques du *bakufu* avec l'Asie du Sud-Est. En 1604 ainsi qu'en 1605, Honda avait donc rédigé lui-même des lettres destinées à Nguyễn Hoàng, malheureusement perdues.

En 1605, Nguyễn Hoàng envoie cette fois deux lettres, afin de répondre aux deux lettres reçues l'année précédente⁴. Elles mentionnent pour la première fois le rôle de Funamoto Yashichirō de manière détaillée et la question de la violence y est rapidement abordée. Nguyễn Hoàng indique qu'il a fait de Funamoto son fils adoptif. Tokugawa Ieyasu (ainsi que Honda) répond en octobre en rappelant que les Japonais responsables de troubles doivent être punis avec discernement. Il se livre alors à une description des marchands, les jugeant non vertueux par essence, en raison de l'absence d'attache locale dans les pays qu'ils visitent.

¹ *Ibid.*, pp.99-100.

² Elle a été éditée dans le n°54 (en Hán văn, c'est-à-dire en chinois) de la revue indochinoise *Nam Phong tạp chí* 南風雜誌. Sở Cuồng (1921), p.203.

³ « *Gaiban Tsūsho* », vol.11, p.101.

⁴ *Ibid.*, vol.12, pp.102, 103-104.

En 1606, Nguyễn Hoàng rédige trois lettres à destination du Japon. Les deux premières sont adressées de manière vague aux « marchands du Japon », sont quasi-identiques, et Nguyễn Hoàng, sans doute parce qu'il s'adresse pour la seule et unique fois à ces interlocuteurs spécifiques, y change le nom du royaume en « Thiên Nam » en lieu et place d'Annam¹. Nous les incluons dans la correspondance diplomatique puisque leur objectif est bel et bien d'assurer le maintien de relations commerciales et diplomatiques, et qu'elles mentionnent directement le shogun. Ces deux lettres sont d'une importance capitale car elles sont les seules à s'étendre sur les troubles causés par les marchands japonais et sur la réponse concrète apportée par le seigneur viêt. Nguyễn Hoàng envoie une troisième lettre, directement à Tokugawa Ieyasu, peu de temps après, qui quant à elle ne souffle mot des violences évoquées dans les autres documents². Conscient que ces troubles doivent être parvenus aux oreilles du shogun, le seigneur viêt s'efforce de rester cordial en l'assurant de son amitié et de sa sincérité, sans en rajouter au sujet des violences. La tempérance du seigneur viêt est signe, une fois encore, de sa maîtrise de l'étiquette et de son désir de maintenir l'entente avec les autorités japonaises. La réponse de Ieyasu, le 18 octobre, est tout ce qu'il y a de plus simple et protocolaire. Le shogun y exprime sa reconnaissance pour les présents reçus et autorise à nouveau le seigneur viêt à punir avec discernement les Japonais hors-la-loi dans son pays, dans un quasi-calque de la lettre précédente.

Après cette période d'exceptionnelle régularité, les documents se font moins nombreux. Aucune lettre n'est échangée entre Nguyễn Hoàng et les autorités japonaises entre 1607 et 1611, date à laquelle le seigneur viêt écrit à Hasegawa Sahyōe Fujihito, le *bugyō* (représentant de l'autorité centrale) de Nagasaki³. Nous ne l'exploiterons pas ici, car elle est consacrée à l'arrivée d'un marchand japonais, malgré lui, au Đàng Trong, et nous sera donc plus utile à la description des activités commerciales des marchands japonais. En 1614, Nguyễn Phúc Nguyên envoie sa première lettre à destination de Ieyasu, qui répond, semble-t-il tardivement, à une lettre du Japon mais se révèle très courte. Elle lui permet de signaler son arrivée au pouvoir mais se contente de souligner l'ancienneté des relations et renouveler les sentiments d'amitié des Nguyễn à l'égard du Japon⁴.

L'intérêt de cet échange est donc qu'il peut être suivi et analysé année après année. De plus, il met en avant deux thématiques centrales aux relations entre Đại Việt et Japon : le maintien de violences de la part des marchands-pirates d'une part et le rôle majeur joué par les marchands-diplomates dans la création de l'entente d'autre part.

La violence des marchands japonais, d'après la correspondance entre les Tokugawa et les Nguyễn

L'élément commun à la majorité de ces lettres, qui nous renseigne le plus sur les activités des marchands japonais au Đàng Trong, est l'évocation répétée des troubles impliquant des Japonais. Dès 1601, la réponse de Tokugawa Ieyasu indiquait au seigneur viêt que ses

¹ *Ibid.*, pp.106-107.

² *Ibid.*, p.108.

³ *The Great Story of Vietnam*, p.107.

⁴ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.113.

hommes avaient eu raison de punir Shirahama Akitaka. En 1605, il se montre plus précis en écrivant :

S'ils profèrent des calomnies ou se comportent mal, menez une enquête approfondie [pour distinguer] le bien du mal et déterminez le poids de leur crime ; ils devront alors être punis¹.

Le shogun indique ici que le seigneur viêt doit faire preuve de discernement en jugeant les fautes de ses compatriotes, mais laisse à sa discrétion le choix de la punition et abandonne toute forme d'autorité ou de responsabilité vis-à-vis de leurs actions². Ce même conseil est réaffirmé l'année suivante :

Si les marchands qui vont de mon pays au vôtre ne respectent pas les lois de votre pays, déterminez la gravité de leur crime et attribuez-leur une punition adéquate^{3,4}.

Cette lettre de 1606 fait suite aux deux documents adressés aux « marchands du Japon » par Nguyễn Hoàng en juin, qui sont les seuls à détailler un tant soit peu les violences commises par les Japonais, et surtout à montrer comment les autorités viêt ont tenté de contrer le phénomène.

L'année dernière, j'ai vu des marchands du Japon, à bord de trois navires, venir de loin pour commercer dans mon pays. Je les ai traités avec bienveillance et les ai reçus et divertis cordialement. J'ai souhaité m'assurer de leur confiance en leur permettant de ressentir eux-mêmes ma bienveillance.

Cependant, ils ont commis de mauvaises actions et ils se sont étendus dans tout le pays, hors de contrôle. Ils ont dérobé les biens des marchands du Fujian et ont déployé une violence terrible envers la population locale et leurs femmes. Ils se sont montrés arrogants et ont satisfait leurs ambitions, ont outrepassé la loi et violé les règles. J'ai envoyé un représentant, afin de leur faire comprendre ce qui est juste. Je souhaitais corriger mon erreur et promouvoir le bien. Cependant ils n'ont pas obéi à mes ordres et j'ai souhaité les combattre moi-même pour mettre un terme [à cette situation]. Je n'ai pu faire autrement. J'ajoute que si j'ai recouru aux forces armées, ce n'est pas parce que je convoitais leurs richesses et leurs profits, mais parce que j'ai en horreur un tel manque de respect.

Si vous autres, riches marchands et grands commerçants du Japon, venez à nouveau pour commercer en souhaitant acquérir divers produits [dans ce pays], vous ne devez rencontrer aucune difficulté. Si je devais voir cela, mon cœur en serait profondément ému. Je me chargerai d'avertir sévèrement les gens de mon pays qu'ils ne doivent pas s'en prendre à vous, afin que chacun protège soigneusement et conserve ses richesses. [Ainsi] vous pourrez à nouveau préparer votre navire et attendre les vents favorables pour retourner dans votre pays.⁵

Ce témoignage montre bien la double facette du commerce japonais en Asie du Sud-Est : les transactions pacifiques coexistent avec la violence. Cette violence est pour une fois caractérisée : elle est dirigée contre les marchands du Fujian et contre la population locale, et

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.103.

² Clulow (2013), p.342.

³ Littéralement : « il convient de juger si leur crime est grave ou superficiel, et appliquer une punition lourde ou légère. »

⁴ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.109.

⁵ *Ibid.*, p.106.

vraisemblablement déployée sur une échelle relativement grande. Cette violence s'explique sans doute par l'importance des marchands venus du Fujian (les Hokkien), qui étaient présents dans tous les ports d'Asie du Sud-Est et au Đai Viêt étaient probablement les principaux concurrents des Japonais. Pour ces derniers, la compétition pouvait donc se traduire par le recours à la force et l'intimidation. La mention des femmes a peut-être un lien avec le fait que les femmes du Đàng Trong, comme dans le reste de l'Asie du Sud-Est, étaient fortement impliquées dans le commerce, y compris avec les étrangers. Il est regrettable que Nguyễn Hoàng ne soit pas plus précis sur les dommages et violences infligées par ces marchands et s'efforce, dans l'intérêt de maintenir le terrain d'entente et de ne pas décourager les Japonais à venir, de rester tempéré dans ses accusations.

Malgré tout, si l'on excepte la lettre sur Shirahama Akitaka, ce document est la seule source témoignant des mesures prises par les autorités viêt pour lutter contre ces troubles. Nguyễn Hoàng, bien que s'adressant aux marchands du Japon, vise par extension le *bakufu*. Il prend donc toutes les précautions possibles pour décrire sa réaction face à ces violences et pour la légitimer. Le simple fait que le seigneur viêt s'étende autant sur ces problèmes alors qu'il n'est pas dans son intérêt, pour la protection du commerce, de froisser son interlocuteur, est révélateur de l'ampleur de ces violences et de l'incapacité des autorités viêt à les gérer¹.

La réaction de Nguyễn Hoàng a d'abord été l'apaisement, via le recours à un messager, dont la fonction semble d'avoir été au contact des Japonais pour les raisonner. Mais cette médiation s'est soldée par un échec, et Nguyễn Hoàng n'a eu d'autre choix, selon ses propres mots, que de recourir à la force. Ainsi, pour mettre un terme aux violences pratiquées par les marchands pratiquant la piraterie et le banditisme, il a dû aller jusqu'à mobiliser ses propres forces armées. Le plus intéressant est que, malgré ces troubles, le seigneur viêt insiste lourdement sur l'importance de maintenir des liens commerciaux, et sur ses efforts pour que les marchands japonais puissent continuer à commercer sans entrave et sans être menacés par les Viêt. Il n'est nullement question de limiter l'activité des navires japonais au Đàng Trong, ce qui montre une fois de plus que ces territoires dépendaient fortement du commerce avec le Japon.

A qui pouvaient bien appartenir ces trois navires japonais ? Seul l'*Ikoku goshuinchō* peut nous permettre de formuler des hypothèses grâce aux *shuinjō* enregistrés. Nguyễn Hoàng écrit en 1606 à propos des navires arrivés l'année précédente, qui s'étend du 18 février 1605 au 6 février 1606. Ce navire peut être arrivé au Đàng Trong pendant deux saisons de commerce différentes, au tout début 1605 (jusqu'à mars-avril) ou bien à la toute fin 1605 (à partir de novembre-décembre). Par conséquent il faut rechercher l'identité de ces navires dans les *shuinjō* émis entre le deuxième semestre de 1604 et 1605. Dans cet intervalle, treize *shuinjō* ont été émis pour le Đai Viêt : quatre sous le nom de « Tonkin », un sous le nom de « Sonha/Thuận Hóa », un sous celui de « Kachian » et sept sous le nom « Annan », dont un a été émis tôt en 1604 (le 12 février ; on peut donc supposer qu'il est parti dès 1604), et un autre, précise l'*Ikoku goshuinchō*, n'est parti que fin 1606². Sur les cinq restants, deux étaient destinés au Đàng Trong, et trois au Đàng Trong ou au Đàng Ngoài. Au minimum quatre *shuinjō* étaient donc destinés au domaine de Nguyễn Hoàng.

¹ Clulow (2013), p.345.

² *Ikoku sōsho*, vol.11, p.274.

Parmi ces quatre *shuinjō*, les deux pour l'Annan ont été accordés à Funamoto Yashichirō, celui pour le Thuận Hóa à un certain Sokedaiyū de Hirado et celui pour « Kachian » au *daimyō* de Hirado Matsuura Shigenobu. Les trois bateaux mentionnés pourraient être les leurs ou ceux dont la destination est incertaine. Les relations de Funamoto avec les autorités vietnamiennes étaient certes excellentes et lui-même voyageait à bord de ses bateaux. Cependant, cela ne signifie pas nécessairement que les marchands japonais responsables de ses violences n'étaient pas des passagers de son navire.

Ces identifications peuvent néanmoins être invalidées par le contexte même du commerce en Asie du Sud-Est, qui est encadré par des règlements dont on ignore s'ils étaient effectivement suivis. Ainsi, il est tout à fait possible que ces navires ne correspondent à aucun *shuinjō* et aient voyagé sans, qu'ils soient venus d'un autre pays avec un *shuinjō* complètement différent, voire tout simplement du Đàng Ngoài, dont on a vu que, dans les représentations japonaises, il faisait partie de la même entité politique que l'« Annan » et le « Kōchi ».

Funamoto Yashichirō, premier marchand-diplomate entre le Đàng Trong et le Japon

Ces lettres permettent également de mettre en valeur le rôle joué par un personnage spécifique, l'un des rares marchands japonais à être spécifiquement nommé et dont la fonction mêlait commerce et diplomatie, à savoir Funamoto Yashichirō.

L'expression de « marchand diplomate » fait écho au renouveau de l'histoire diplomatique initié par la *New diplomatic history*, qui, dans la lignée des Cultural studies et des travaux en histoire globale mais avec une démarche spécifique, prétend redonner toute leur place aux acteurs non-étatiques dans le processus diplomatique, à commencer par les acteurs eux-mêmes, marchands en particulier. Le terme lui-même est utilisé par Guido van Meersbergen, spécialiste des relations diplomatiques en Asie du Sud, dans un article sur les relations entre la VOC et l'Empire moghol sous Aurangzeb (1618-1707)¹, et a déjà été mobilisé dans diverses études par le passé, dans lesquelles il était appliqué en général à des agents issus de diasporas (Juifs ou Arméniens)². Meersbergen y définit le « marchand-diplomate » comme des « agents commerciaux structurant les échanges entre États modernes, qui reflètent l'importance des acteurs n'appartenant pas à la catégorie d'ambassadeurs »³, ce qui correspond précisément au rôle joué par Funamoto. La notion de « diplomatie sans ambassades » est également employée par Hasuda Takashi comme une caractéristique des relations diplomatiques entre le Japon et le Đại Việt⁴.

L'étude des relations diplomatiques entre le Đại Việt et le Japon, telle que nous la menons ici, est une approche centrée sur les acteurs étatiques, mais elle serait incomplète si elle ne prenait pas en compte le rôle des marchands. Dans le cas de Funamoto (ou des Suminokura), ces acteurs ne sont pas complètement déconnectés de l'État puisqu'ils en sont parfois les représentants directs. Sans être véritablement des ambassadeurs, on ne peut non plus voir en eux des acteurs complètement indépendants de l'État. En revanche, ils disposent

¹ Van Meersbergen (2017), pp.147-165.

² Seth (1929) ; Swetschinski (1982) ; Phipps (1983).

³ Meersbergen, *op. cit.*, p.148.

⁴ Hasuda (2019), p.297.

certainement d'une grande indépendance et d'une véritable marge de manœuvre, malheureusement mal documentée par les sources.

Funamoto Yashichirō Akisada apparaît pour la première fois dans les lettres de Nguyễn Hoàng du 22 juin 1605 à destination de Tokugawa Ieyasu et Honda Masazumi¹, soit, si l'on en croit les registres de *shuinjō*, pour son tout premier voyage au Đàng Trong officiellement supporté par le gouvernement japonais via l'émission d'une licence (enregistrée le 30 août 1604). Funamoto y est mentionné comme porteur de la lettre de Ieyasu du 19 septembre 1604 et des dons associés, un (ou des) sabre cérémoniel (*hōken* 寶劔²) et une (ou des) épée courte (*koshigatana* 腰刀). Sa fonction est donc bel et bien à mi-chemin entre celle de marchand indépendant (son statut à l'origine) et d'envoyé officiel du *bakufu*, à l'image des marchands de la VOC à la cour des Empereurs moghols – si ce n'est que, contrairement à ces derniers, il représente une institution, le *bakufu*, qui officiellement est hiérarchiquement supérieure au destinataire de la lettre et des présents, le seigneur Nguyễn Hoàng. Celui-ci en est d'ailleurs bien conscient puisqu'il désigne alors Tokugawa Ieyasu comme roi du Japon.

Dans la lettre rédigée à destination du conseiller de Ieyasu Honda Masazumi, Nguyễn Hoàng est plus précis et annonce qu'il a adopté Funamoto comme fils³. Ce geste symbolique est fondamental dans les relations diplomatiques en Asie orientale. De plus, côté japonais, on l'observe à plusieurs reprises dans les relations avec les États viêt⁴. Il marque la création d'un lien fictif mais solide entre les deux États, et donne à Funamoto une position privilégiée. Dans ce cas précis, le « marchand diplomate » est donc plus qu'un intermédiaire commercial et diplomatique, il fait partie, au moins symboliquement, de la famille de l'autorité locale et relie les deux gouvernements comme deux familles. Ce procédé n'est pas limité aux relations Japon-Đại Việt. Il est en effet courant, pour poursuivre la comparaison avec la VOC, que des chefs d'États d'Asie du Sud-Est renforcent leur lien avec la compagnie en adoptant le chef de la factorerie hollandaise locale⁵. Cette même lettre donne également un détail précieux sur la réception de cet envoyé. Il y est indiqué que trois bateaux ornements ont été préparés pour son retour l'année suivante, afin qu'il puisse être amené en toute tranquillité, vraisemblablement jusqu'à la capitale. Ainsi, les autorités viêt garantissent au *bakufu* qu'ils prendront en charge le marchand japonais dès son arrivée et lui attribueront une escorte. Funamoto Yashichirō est traité ici quasiment comme le serait un ambassadeur, ce qui explique notre réticence à le considérer comme un acteur strictement non-étatique. Néanmoins, du point de vue japonais, il ne semble pas avoir été considéré comme un ambassadeur, ni la mission qu'il mène comme une ambassade.

Ce n'était pas la première fois que Funamoto Yashichirō venait au Đàng Trong. Son père Yaheiji avait déjà bénéficié d'un *shuinjō* de Hideyoshi en 1592, dont on ne peut que supposer que la destination ait été le Thuận Hóa ou le Quảng Nam. Dans une lettre du 2 juillet 1618, Nguyễn Phúc Nguyên affirme que cela fait plus de vingt ans qu'il commerce au Đàng Trong⁶.

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.12, pp.102-104.

² Nous avons traduit ainsi « *hōken* », qui signifie littéralement « épée-trésor » (justement traduit *treasure sword* en anglais) et désigne des épées conservées généralement par des institutions religieuses pour être utilisées lors de cérémonies.

³ « Gaiban Tsūsho », vol.12, pp.103-104.

⁴ Hasuda, *op. cit.*

⁵ Andaya (2008), p.76.

⁶ « 船本彌七郎顯定、自就我邦已二十餘年 », *Gaiban Tsūsho*, vol.13, p.116.

Cela signifie donc que c'était à l'origine un marchand probablement indépendant de l'État japonais, dont les réseaux déjà bien établis lui ont permis d'être investi de fonctions semi-officielles par les Tokugawa. Il était peut-être même déjà connu de Nguyễn Hoàng avant 1604, bien que n'étant alors pas encore un agent diplomatique des relations Japon-Đại Việt.

Durant les deux années suivantes (et sans nul doute après également), Funamoto Yashichirō est le porteur officiel des lettres et des présents des Tokugawa et des Nguyễn. Il est donc l'agent diplomatique et l'intermédiaire obligé qui permet à la relation interétatique de fonctionner. Cependant, il n'apparaît dans aucun autre document avant 1618, ce qui signifie sans doute que la régularité de sa fonction et de ses voyages était telle qu'elle n'appelait aucun commentaire. Il est notamment complètement absent des documents sur les violences japonaises de 1606, ce qu'il est difficile d'interpréter : son implication aurait-elle été dissimulée ? Ces événements n'ont en tous les cas aucunement entravé ni ses activités ni ses relations avec les autorités des deux pays, puisqu'en 1606, en 1607, puis de 1613 à 1620 quasiment chaque année, il reçoit des *shuinjō* pour le Đàng Trong. Ses activités l'ont également porté, en 1605 seulement, jusqu'au Cambodge, mais rien n'indique qu'il y ait joué un rôle semblable à celui joué auprès des Nguyễn.

Ces documents démontrent donc que dans les premiers temps des relations entre le Đại Việt et le Japon, commerce et diplomatie étaient entremêlés autour d'un terrain d'entente en cours de consolidation. Cette entente a pu être fragilisée mais ne semble pas avoir été réellement menacée par la violence des marchands japonais, que Nguyễn Hoàng peinait à endiguer. A partir de 1618, en revanche, Nguyễn Phúc Nguyễn prend contact avec les autorités japonaises afin de mettre un terme définitif à cette violence en nommant un marchand japonais responsable de ses compatriotes : ce rôle échet précisément à Funamoto Yashichirō.

B. Mettre un terme aux violences des marins et marchands japonais : la nomination de Funamoto Yashichirō

En 1618, les déprédations commises par les Japonais au Đàng Trong poussent le successeur de Hoàng, Nguyễn Phúc Nguyễn, à adresser une requête au *bakufu*. Cinq lettres rédigées en 1618 portent sur ce problème. Il semble avoir été résolu par l'octroi à Funamoto Yashichirō d'une fonction cette fois-ci plus précise, celle d'arbitrer et régler les conflits. Nguyễn Phúc Nguyễn exprime sa demande dans deux lettres distinctes mais dont le contenu est semblable ; une est adressée à Honda Masazumi et l'autre à Doi Toshikatsu 土井利勝, un autre *rōjū* et principal conseiller de Tokugawa Hidetada. Tous deux sont à cette époque les principaux interlocuteurs des seigneurs viêt côté japonais. Voici les deux lettres en question :

Le grand commandeur d'Annam adresse une lettre à Son Excellence Honda Kazusa (sic) no suke, pilier¹ du royaume du Japon. Depuis plusieurs années, nous avons constamment échangé des lettres et j'ai continuellement reçu vos instructions, avec une joie que je ne peux contenir. Pendant toutes ces années les lettres [ont circulé malgré] la distance et ni les pensées ni les sentiments n'ont été

¹ Ancien titre chinois qui dénote une position militaire et/ou civile très élevée, du rang de ministre.

oubliés, pas même un instant. Pourtant je ne pensais pas que vous également, Excellence, puissiez ressentir une affection aussi constante à mon égard.

En ce moment les gens de votre pays ne se comportent pas comme autrefois : ils sont indisciplinés, causent des troubles et nuisent aux marchands. Je souhaite les soumettre à la loi, mais je crains que cela soit un obstacle à l'amitié entre nos deux pays.

Ces dernières années, par un ordre strict de votre pays, un écriteau a été transmis à Funamoto Yashichirō Akisada, pour que parmi les personnes qui viennent dans ce pays, il n'y en ait pas qui ne respecte pas la loi. Aujourd'hui encore de viles personnes l'ignorent, ne suivent pas ledit ordre et dérangent les marchands, qui sont mis en difficulté par ces contraintes.

Heureusement je me remémore notre amitié passée. Pour cette raison, veuillez ordonner à Yashichirō d'emporter un [nouvel] écriteau quand il reviendra en personne [dans ce pays]. Ainsi on se conformera à mon désir de favoriser les relations d'amitié entre nos deux pays ; ainsi on favorisera les marchands et leur commerce. Cette prière et cette pensée sont d'un éclat profond. [J'écris cette lettre] irrespectueusement.

4^e jour du 5^e mois de la 19^e année Hoàng Định [1er juillet 1618]¹

Le grand commandeur du royaume d'Annam adresse une lettre à son Excellence Doi Ōi no suke, pilier du royaume du Japon. Je vous suis encore et encore redevable pour votre lettre sincère. Des sentiments sont échangés entre nos deux pays et [pour cette raison] je ne peux que me sentir heureux et satisfait.

Ici, ces dernières années, divers marchands [viennent] commercer dans mon pays. Tous inspirent la joie et l'équité, chacun respecte le commandement de votre pays et l'écriteau qui exige que la loi soit respectée, pour laquelle le peuple comme les marchands n'ont pas peu de déférence.

Dernièrement, au cours de ces dernières années, d'ignorantes et viles personnes font étalage de leur pouvoir et se montrent indisciplinés. Les marchands et voyageurs se font blesser et le commerce s'en trouve perturbé. Je souhaite appliquer la loi de mon pays mais je crains que ce ne soit un obstacle à notre amitié ; comment cela pourrait-il être opportun ?

Je désire qu'à l'avenir, dans les navires marchands de votre pays, on repère [les marchands] honnêtes et qu'on les autorise à commercer dans mon pays, [de manière à] favoriser les relations entre nos deux pays, pour le bonheur d'un innombrable peuple. Ceci est mon simple désir.

Funamoto Yashichirō Akisada, est venu à l'origine dans mon pays il y a plus de vingt ans. Je le considère comme mon fils, pour toujours et quoi qu'il advienne. L'année dernière il a pris le chemin du retour afin de servir votre pays ; le printemps prochain, je souhaite qu'il soit chargé de venir en personne et à nouveau, qu'il lui soit remis un écriteau strict portant l'ancien commandement, conformément à mon désir. C'est pourquoi je vous ai préparé des cadeaux, pour exprimer ma sincérité. J'écris ceci avec respect et gravité.

4^e jour du 5^e mois de la 19^e année Hoàng Định [1er juillet 1618]²

Ces documents montrent que la requête de Nguyễn Phúc Nguyễn n'est pas la première tentative des autorités des deux pays pour régler, en concertation, les troubles provoqués par les marchands japonais. Aucun document échangé entre les Nguyễn et les Tokugawa entre 1614 et 1618 n'a été conservé, mais il semble bien qu'entre ces deux dates, un document ait été émis par le *bakufu*, désigné ici sous les termes vagues de « commandement » (命令) et « ordre strict » (嚴令) inscrit sur un panneau ou écriteau (札³). Funamoto Yashichirō était

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.13, pp.114-115.

² « Gaiban Tsūsho », vol.13, pp.115-116.

³ Ce caractère désigne à l'origine de fines tablettes de bambou destinées à l'écriture. Cependant, il désigne par extension aussi bien une lettre qu'un billet, une affiche ou un écriteau (Couvreur (1890), p.462).

chargé de sa transmission, ce qui suggère qu'il a poursuivi ses activités de marchand-diplomate de manière continue depuis 1606. Cependant, tous les marchands japonais ne respectent pas cet ordre et les violences se poursuivent. Par conséquent, avec toujours autant de tact et de précautions, Nguyễn Phúc Nguyễn demande à ce que la fonction de Funamoto soit renforcée ou à ce qu'il bénéficie de pouvoirs plus étendus. En réalité, pour rester cordial et ne pas forcer la main à ses interlocuteurs, le seigneur du Đàng Trong reste très évasif et on ne comprend pas vraiment ce qu'il attend précisément des autorités japonaises, outre l'émission d'un nouvel écriteau venant renouveler les interdictions.

A quels troubles le seigneur viêt fait-il allusion ? Depuis l'établissement des factoreries hollandaises et britanniques à Hirado (1609 et 1613 respectivement), et de la mission jésuite de Cochinchine (1615), on dispose désormais de documents sur Hôi An et les Japonais qui y résident et y voyagent. Aucune de ces sources n'évoque Funamoto Yashichirō, mais elles mentionnent la violence dont les Japonais sont responsables. En 1614 déjà, les deux envoyés de l'East India Company au Đàng Trong, Tempest Peacock et Walter Carwarden, avaient disparu, le premier ayant été vraisemblablement assassiné par un résident japonais de Hôi An et le second ayant péri en mer¹.

William Adams, lors de son voyage au Đàng Trong en 1617, raconte comment un des hommes de Hasegawa Sahyōe, désormais *bugyō*, non plus de Nagasaki, mais de Sakai (à proximité d'Ōsaka), est assassiné avec deux Viêt qui l'accompagnaient. Les capitaines japonais vont alors se plaindre auprès de Nguyễn Phúc Kỳ 阮福琦, le fils de Nguyễn Phúc Nguyễn qui détient la fonction de gouverneur du Quảng Nam et est basé à proximité de Hôi An, à Dinh Châm². Hasuda mentionne cet événement comme cause probable de la requête de Nguyễn Phúc Nguyễn³. Cependant, ici c'est un Japonais qui est assassiné, sans doute par des brigands issus de la population locale, ce qui ne cadre pas véritablement avec les troubles évoqués dans ses lettres.

Un autre document britannique semble faire référence à ces violences : le journal de Richard Cocks, le directeur de la factorerie britannique de Hirado, qui évoque le 9 novembre 1618 des troubles survenus au Đàng Trong.

Le capitaine Adams a été envoyé à la Cour [Edo] à propos de notre *goshon* [*shuinjō*] de l'année dernière, pour savoir dans quelle jonque il a été en Cochinchine. Comme on le pensait, Andrea Dittis, le capitaine chinois [Li Dan], m'a trompé : il a donné mon *goshon* à Seme Done [Sagawa Nobutoshi] à Firando [Hirado] et a servi à son tour dans sa jonque, comme on vient d'apprendre. Ces affaires ont été révélées alors que l'on cherchait la vérité à propos des troubles qui sont survenus en Cochinchine entre les Japonais et les Chinois, à propos desquels [les Japonais] le roi de Cochinchine a averti l'Empereur [le shogun] de leur insubordination ; c'est pourquoi nous pensons qu'aucun *goshon* ne sera émis pour cette destination cette année.⁴

Cocks fait ici référence au *shuinjō* dont il a déjà été question, délivré le 1^{er} octobre 1617 à la Compagnie, et vendu ensuite au chef de la communauté chinoise de Hirado Li Dan, qui l'a ensuite transmis à Sagawa Nobutoshi, l'un des proches vassaux du *daimyō* de Hirado.

¹ Corr (1995), p.199 ; Iwao (2007), p.75.

² *The Logbook of William Adams*, p.233.

³ Hasuda (2019), p.303.

⁴ *Diary*, vol.2, p.94.

L'origine de cette révélation serait, d'après lui, une enquête au sujet des violences impliquant des Japonais au Đàng Trong. La lettre de Nguyễn Phúc Nguyễn, dont il est question ici explicitement, a donc été prise très au sérieux par le *bakufu*, qui a ordonné une enquête et a même menacé de n'accorder aucun *shuinjō* pour le Đàng Trong pour l'année suivante¹. Ce n'est donc pas la mort d'un marchand japonais qui a motivé l'échange mais un conflit entre marchands chinois et japonais, qui rappelle la lettre de 1606 indiquant que les Japonais s'en prenaient aux marchands du Fujian. L'affaire était visiblement suffisamment grave pour que les autorités japonaises y consacrent du temps et des moyens.

Afin de mettre un terme à ces violences, Honda Masazumi et Doi Toshikatsu rédigent chacun à la fin du mois de novembre, une lettre à destination de Nguyễn Phúc Nguyễn répondant favorablement à sa demande. Ils assurent tous deux que Funamoto Yashichirō continuera d'être envoyé outre-mer, afin de faire à son retour à un rapport au shogun et aux deux *rōjū*, qui décideront de la peine à appliquer aux personnes qui ne respecteraient pas « l'ancien ordre »². Afin d'officialiser cette extension des pouvoirs du marchand de Nagasaki, le document suivant est émis :

Les marchands qui voyagent du Japon au pays de Kōchi, doivent considérer Funamoto Yashichirō comme *hakaraisuki*. S'il y a au Kōchi, des gens qui ne respectent pas la loi, ils seront punis selon [les décisions] du souverain local³. Quant aux gens qui n'obéiraient pas aux ordres ci-contre, à leur retour au Japon et selon le rapport qui aura été dressé, une punition leur sera infligée, conformément à ce qui précède.

Le 12^e jour du 10^e mois de l'année du cheval de terre, 4^e de l'ère Genna

Sceau de Doi Ōinosuke Toshikatsu

Sceau de Honda Jō no Masazumi

Funamoto Yashichirō⁴

Ce document est appelé *seisatsu* (制札) par Kondō Morishige, terme qui désigne un écriteau de bois sur lequel un règlement est inscrit, souvent à l'entrée des temples. Ainsi, c'est bien plus qu'une simple lettre, puisque ce document est destiné à être affiché à la vue de tous, probablement à un endroit spécifique de la *Nihonmachi* de Hôï An. Ce n'est pas la première fois, en vérité, que les Tokugawa font fabriquer et expédier ce type d'objets en Asie du Sud-Est pour dissuader les Japonais de laisser libre court à leur violence. Dès 1608, un *seisatsu* est envoyé à Manille, avertissant les marchands japonais que s'ils commettent des crimes, ils seront soumis à la justice locale⁵. Ce *seisatsu* ou écriteau viendrait donc compléter ou remplacer un précédent écriteau émis à une date antérieure inconnue⁶.

¹ Au final, au moins quatre ou cinq *shuinjō* ont été accordés pour le Đàng Trong fin 1618. La menace n'a donc pas été mise à exécution, ce qui est un signe supplémentaire de l'importance que revêtait le Đàng Trong dans la stratégie commerciale et diplomatique du *bakufu*.

² *Gaiban Tsūsho*, vol.13, pp.116-117.

³ *Yakata* 屋形. Titre honorifique attribué à un *daimyō* d'après Péri, *op. cit.*, p.63. Pour Huynh (2014), p.39, ce titre signifie que les *rōjū* placent les Nguyễn à un rang de vassal vis-à-vis des Tokugawa, ce qui constituerait un changement majeur dans la représentation que le *bakufu* se fait de ces partenaires.

⁴ « *Gaiban Tsūsho* », vol.13, pp.117-118.

⁵ Iwao (1943), p.27.

⁶ Hasuda, *op. cit.*

Cette fonction est résumée dans le titre *hakaraisuki* 計付, particulièrement peu clair. Kondō Morishige semble être passé à côté de ce titre dans son *Gaiban Tsūsho* et ne le considère pas comme un terme à part entière¹. Kawashima Motojirō est le premier à identifier ces caractères comme une fonction spécifique dont il propose la lecture de *hakaraisuki* (ハカラヒツキ), sans indiquer de signification précise². Péri reprend cette lecture et traduit le mot par « commissaire », ce qui n'est pas vraiment plus clair. Il précise que c'est un « terme exprimant que Yashichirō a toute autorité pour régler toutes les affaires concernant les commerçants japonais en Annam »³, ce qui est une extrapolation à partir de la description de Kawashima (qui évoque un pouvoir de contrôle et de supervision) et du document original. Iwao ne commente pas le titre en lui-même et se contente d'explicitier la fonction de Funamoto, à savoir la supervision de ses compatriotes⁴.

La nouveauté introduite par ce document est donc de nommer explicitement et publiquement un marchand japonais pour superviser l'activité de ses compatriotes. C'est l'étape finale d'un processus d'engagement de plus en plus actif du *bakufu* dans la gestion des activités des Japonais outre-mer. En effet, dans les premiers temps des relations diplomatiques, Tokugawa Ieyasu semble avoir laissé toute latitude aux Nguyễn pour gérer le problème, quitte à s'ôter toute responsabilité. Comme le souligne Adam Clulow, cette position n'a absolument rien à voir avec la situation des marchands européens, qui étaient toujours sous la responsabilité de l'État ou de la Compagnie dont ils dépendaient⁵. Ces institutions prétendaient alors exercer un droit de contrôle sur eux et sur la manière dont la justice locale gérait leurs délits et crimes.

Cependant, à partir du règne de Tokugawa Hidetada, l'inefficacité de cette mise en retrait et l'absence de mesures véritables côté japonais ont poussé le *bakufu* à s'impliquer davantage, ce qui s'est vraisemblablement traduit, entre 1614 et 1618, par l'envoi d'un écriteau où pour la première fois, les autorités japonaises prenaient publiquement position sur les violences. Cette mesure s'étant également révélée inefficace, le *bakufu* a renforcé son engagement en nommant un responsable, qui n'est pas un bureaucrate ou officier issu du gouvernement, mais un des principaux marchands japonais voyageant au Đàng Trong. Ainsi, il est inexact de considérer, comme l'écrit Clulow, que les Tokugawa abandonnent toute velléité de contrôle et supervision de l'activité des marchands japonais outre-mer et qu'ils « se lavent les mains » de leur sort⁶. C'était bel et bien le cas sous Ieyasu, dont la politique constitue le cœur de l'article de Clulow, mais plus sous Hidetada.

Iwao va plus loin en assurant que Nguyễn Phúc Nguyễn, en acceptant cette nomination, accordait une autonomie de fait aux Japonais de Hôi An et même un droit d'extraterritorialité (*chigaihōken* 治外法權)⁷. Cependant, s'il est certain que le *bakufu* a pris officiellement

¹ Étant donné que les documents du XVII^e siècle ne sont pas ponctués, il revient au commentateur et à l'historien de deviner et décider comment découper un texte. Ici l'éditeur de la compilation de Kondō a placé une virgule entre le 計 et le 付, ce qui change le sens du texte. Il est suivi en cela par Huynh, *op. cit.*, qui se fie à sa ponctuation.

² Kawashima (1942), p.589.

³ Péri, *op. cit.*, p.63.

⁴ Iwao (2007), p.47.

⁵ Clulow (2013), p.337.

⁶ *Ibid.*, p.353.

⁷ Iwao (2017), p.47.

position quant aux violences des activités des marchands japonais et a décidé d'y remédier, on ne peut considérer que ces derniers ont bénéficié d'un droit d'extraterritorialité, qui implique que les Japonais soient soumis à la loi japonaise, mais plutôt à un système hybride, spécifique aux relations entre le Đàng Trong et le Japon, selon lequel les Japonais seraient soumis aux deux législations. Plus que l'extraterritorialité, qui s'applique davantage aux relations entre Européens et puissances d'Asie orientale au XIX^e siècle, c'est bien la question de l'engagement des autorités japonaises qui est au cœur de cet événement. Désormais, le *bakufu* annonce clairement aux Japonais qui échapperaient à la justice des États d'Asie du Sud-Est que leurs crimes les poursuivront jusqu'au Japon, ce qui était moins clair dans les documents précédents.

Ces événements confirment que le terrain d'entente entre autorités japonaises et vietnamiennes semble avoir été constamment fragilisé, dans la première moitié de l'ère des *shuinsen*, par la violence des Japonais, mais ils montrent les stratégies adoptées par chaque parti en présence pour le maintenir. D'une part, cette stratégie relève du discours : Nguyễn Phúc Nguyễn insiste sur le comportement vertueux des marchands et les méfaits d'une minorité, ce qui permet de ne pas froisser ses interlocuteurs. D'autre part, il requiert la mise en place d'une mesure concrète, afin de répondre de manière adéquate au problème. La nomination de Funamoto et l'émission d'un document officiel sous forme d'écriteau ou *seisatsu* apparaissent donc là aussi comme un moyen de maintenir l'entente en dépit des violences.

Quelle a été l'efficacité de cette mesure ? En réalité, les sources sont beaucoup trop limitées pour en mesurer l'impact. Cependant, les quelques lettres des années 1620 et 1630 qui ont survécu ne mentionnent plus du tout les violences commises par les Japonais. En effet, dès 1620, trois lettres sont envoyées par Honda Masazumi et Doi Toshikatsu, l'une d'entre elles étant signée par les deux *rōjū* à la fois, probablement en réponse à une ou des lettres perdues du seigneur Nguyễn¹. Elles confirment le rôle joué par Funamoto Yashichirō en indiquant qu'à son retour l'année précédente, il leur a fait un rapport. Ces lettres mentionnent également de manière allusive l'existence d'un « accord précédemment [conclu] » (*senyaku* 先約), qui fait sans doute référence à la nomination de Funamoto, mais ne mentionnent pas son impact ou ses conséquences. Quant aux sources missionnaires sur Hôï An, elles n'évoquent pas non plus de troubles impliquant les Japonais. Il n'est pas impossible que l'engagement du *bakufu* ait eu pour conséquence de diminuer les violences au Đàng Trong. Ailleurs en Asie orientale et en Asie du Sud-Est (1628 à Ayutthaya et à Taiwan², 1630 au Siam encore³), les Japonais sont encore associés à des troubles et à des crises, mais qui semblent moins correspondre à un climat de violence ordinaire dont ils seraient les instigateurs. Ainsi, les événements de 1628 sont des crises diplomatiques entre l'Espagne pour l'une, les Provinces-Unies pour l'autre, et le Japon, et ceux de 1630 prennent place dans un contexte de coup d'État et de quasi-guerre civile. En tous les cas, Đàng Trong comme Đàng Ngoài, au cours de ces années, ne semblent pas avoir souffert de violences impliquant des Japonais. C'est en revanche en 1627 qu'éclate la guerre entre les Trịnh et les Nguyễn, qui fait l'objet du dernier corpus de lettres sur les relations entre le Japon et le Đàng Trong.

¹ *Gaiban Tsūsho*, vol.13, pp.119-121.

² Nagazumi (2001), pp.82-84, 182-188.

³ Baker, Phongpaichit (2017), p.124.

C. Prendre parti dans la guerre Trịnh-Nguyễn : les requêtes de Nguyễn Phúc Nguyễn auprès des Tokugawa et des Chaya

Entre la fin des années 1620 et le milieu des années 1630, cinq lettres sont envoyées par Nguyễn Phúc Nguyễn au Japon. Deux sont adressées (indirectement pour une) à Tokugawa Iemitsu, troisième shogun Tokugawa, et trois à la famille Chaya, l'une des plus puissantes familles de Kyōto, fournisseuse officielle de tissus et d'étoffes du shogun depuis Ieyasu, et à ce titre impliquée dans le commerce et la distribution de la soie¹. Bien qu'adressées à des marchands, ces lettres sont des documents diplomatiques, dans lesquelles le seigneur Nguyễn utilise les Chaya comme intermédiaires pour appuyer et renforcer sa requête auprès du *bakufu*. Depuis 1620, Funamoto Yashichirō a complètement disparu des sources : peut-être est-il mort dans les années qui ont suivi. Ce sont vraisemblablement les Chaya qui sont devenus à leur tour, et ce jusqu'en 1635, les principaux marchands-diplomates voyageant entre le Đàng Trong et le Japon. On ignore néanmoins s'ils ont bénéficié de faveurs semblables à Funamoto, telles que l'adoption².

A partir de 1627, une « guerre de cinquante ans »³ éclate entre les Trịnh et les Nguyễn, marquant l'aboutissement de la division du Đại Việt en deux États distincts, luttant néanmoins officiellement pour rétablir l'unité du royaume. Le déclenchement de la guerre s'explique par les demandes exorbitantes et répétées de tribut de Trịnh Tráng, que Nguyễn Phúc Nguyễn refuse, et qui conduisent en 1627 à une expédition militaire des Trịnh⁴. Il est d'ailleurs très probable que des Japonais aient participé aux combats, jusqu'à la fin de la guerre : nous n'en avons cependant trouvé aucune trace dans nos recherches.

Après la première campagne militaire, Nguyễn Phúc Nguyễn s'empresse de déployer une stratégie diplomatique pour prendre le dessus dans la guerre qui s'annonce. En effet, dès le 28 mai 1628, il envoie une lettre à Tokugawa Iemitsu et une autre à Chaya Shirōjirō, nom des chefs de la famille Chaya⁵. Voici leur contenu :

L'officier commandeur du royaume d'Annam écrit respectueusement une lettre et l'adresse à Son Altesse le roi de l'honorable royaume du Japon. Sachez que, comme je vous en avais déjà fait part, votre pays jouit d'une renommée formidable depuis longtemps. Voilà quelque chose de réellement admirable. Pourquoi serait-il difficile d'entretenir des relations de voisinage entre nos deux pays ?

Majesté, je vous suis moi-même redevable de votre bonté, vous qui permettez aux navires marchands, année après année, de circuler. Leurs profits s'étendent à d'innombrables populations et me permettent dans le même temps d'en tirer du prestige.

J'ai peine à le croire, mais l'année dernière, un descendant de notre famille par les femmes⁶ a désobéi au Ciel et mené une rébellion. Il a trahi ses ancêtres et trahi la loyauté, dont tout le monde

¹ Péri, *op. cit.*, p.68.

² Hasuda, *op. cit.*, p.306.

³ Taylor (2013), p.258.

⁴ *Ibid.*, p.278.

⁵ Les chefs de plusieurs grandes familles utilisent un même nom, génération après génération, en plus de leur nom de famille et d'un nom personnel individuel : c'est le cas des Chaya, des Kadoya, des Suetsugu, des Sueyoshi...

⁶ Cette périphrase, que nous reprenons à Péri, traduit le terme 外姪, qui désigne ordinairement une nièce de l'épouse mais qui ici, insiste sur le fait que Trịnh Tráng n'est « que » le petit-fils de la tante de Nguyễn Phúc Nguyễn.

sait qu'ils sont les [principes] de l'univers. J'ai encouragé l'instruction alors qu'il a créé de l'inimitié ; j'ai donc étudié beaucoup alors qu'il a suscité de l'animosité. Il a levé une armée, envahi mes frontières et a violé les principes du Ciel, ce qui m'a grandement effrayé et profondément déçu. [Cependant] son armée a été défaite et a pris la fuite.

Ces derniers temps j'ai bénéficié, Majesté, de votre bonté, vous qui avez averti les navires marchands qu'il leur était interdit de se rendre au Đông Kinh. Cette faveur est difficile à estimer : dix mille ne pourraient en récompenser un. J'ai ici des produits que je vous envoie, Majesté, afin d'exprimer mon humble sincérité, dans l'espoir que vous les accepterez. Telle est ma lettre.

Liste :

Deux petits miroirs, une pièce de bois d'aigle d'excellente qualité, une pièce de bois d'aloès d'excellente qualité, cinq rouleaux de tissu à motifs blanc de premier rang, vingt rouleaux de soie blanche.

Le 25^e jour du 4^e mois de la 10^e année Vĩnh Tộ [28 mai 1628]¹

L'officier commandeur d'Annam rédige respectueusement cette lettre et l'adresse à Son Excellence Chaya Shirōjirō, vénérable fonctionnaire du royaume du Japon. Rendez-vous compte, j'ai noué des relations d'amitié avec des individus de votre pays depuis plus de trente ans et nous n'avons jamais manqué d'être juste.

L'année dernière, il est arrivé qu'un descendant de notre famille par les femmes, violant la justice et oublieux de mes bienfaits, a levé une armée et envahi mes frontières. [Mais] le Ciel très juste n'a pas toléré ce mal et a permis que les brigands soient mis en déroute.

Récemment j'ai appris que les individus de votre pays ont conservé des sentiments de respect et d'affection à mon égard et ont interdit aux navires marchands de commercer au Đông Kinh. Je suis touché de votre bonté. Je compte [désormais] sur vous pour que vous vous adressiez au roi de votre pays pour qu'à l'avenir, les navires marchands de votre pays ne soient plus autorisés à aller au Đông Kinh, au Thanh Hóa et au Nghệ An. J'ai ici quelques produits que je vous offre, qui expriment la grande vertu de nos relations de voisinage. Tel est l'objet de cette lettre.

Liste :

Une pièce de bois d'aigle de première qualité

10 rouleaux de soie blanche

25^e jour du 4^e mois de la 10^e année Vĩnh Tộ [28 mai 1628]²

Ces lettres constituent un nouvel exemple du maintien du terrain d'entente entre autorités viêt et japonaises, à travers un discours soigneusement composé et des présents prestigieux. C'est en toute logique la lettre adressée au shogun (« roi du Japon » ici encore) qui va le plus loin en la matière. La description de la première campagne contre Trịnh Tráng, réduit à son statut de « neveu », en est le parfait exemple : l'invasion est décrite presque exclusivement comme une atteinte à l'harmonie terrestre et céleste et aux principes confucéens les plus élémentaires (respect des aînés, loyauté). En comparaison, la lettre à Chaya Shirōjirō est plus sobre et va droit au but. La différence entre le ton des deux lettres montre que l'exaltation des vertus confucéennes est un rappel, nécessaire bien que quelque peu artificiel, à l'égard d'un supérieur hiérarchique, que l'on est digne de son attention et légitime, ce qui est d'autant plus crucial ici que Nguyễn Phúc Nguyễn formule une requête auprès du *bakufu*.

D'après lui, en 1628, les relations entre le Japon et le Đàng Ngoài se seraient donc tendues. Le *bakufu* aurait ordonné qu'aucun navire japonais ne se rende au Đàng Ngoài et le

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.126.

² *Ibid.*, p.127 : traduction remaniée à partir de Péri, *op. cit.*, pp.70-71.

seigneur Nguyễn en profite pour demander une confirmation et une extension de cette interdiction, non plus seulement au « Đông Kinh » (dont le nom prête à confusion puisqu'il peut désigner, dans un sens restreint, la capitale du nord du même nom, ou plus largement le delta du fleuve Rouge, ce qui semble être le cas ici), mais également aux provinces du sud du Đàng Ngoài, à savoir le Thanh Hóa et le Nghệ An. S'il insiste sur ces territoires en particulier, c'est parce que ce sont dans ces provinces que se rendaient en priorité les marchands japonais, à commencer par les Suminokura qui semblent avoir surtout commercé avec les autorités du Nghệ An. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que les Nguyễn formulent cette requête : dès 1604, Nguyễn Hoàng demande à ce que les Japonais n'envoient pas de navires dans le domaine dirigé par Trịnh Tùng.

La raison de l'interdiction promulguée par le *bakufu* est d'après l'historiographie une lettre rédigée en 1627 par Trịnh Tráng et adressée à Tokugawa Iemitsu¹, dans laquelle le ton employé par le seigneur viêt aurait offensé le shogun, qui aurait alors décidé d'interdire aux navires japonais de se rendre au Đàng Ngoài². L'explication est plausible, bien que la première lettre de Trịnh Tráng, rédigée en 1624, ait employé un ton similaire et ne soit même pas adressée directement au shogun, mais ait bénéficié malgré tout d'une réponse cordiale³. Cependant, la seconde lettre commettait de nouveaux impairs qui auraient poussé les Tokugawa à la rupture des liens diplomatiques.

Si cette interdiction a bien été promulguée, il est difficile de savoir si elle a été appliquée. Dès 1628, la présence de deux navires japonais au Đàng Ngoài est rapportée par Iwao. S'agit-il de marchands japonais bravant l'interdit, ou se rendant non dans le Đông Kinh mais dans les provinces méridionales de Thanh Hóa et de Nghệ An ? L'identité des propriétaires ou marchands à bord étant inconnue, il est impossible de trancher. Entre 1628 et 1634, il n'y a qu'en 1629 qu'aucun bateau ne s'est rendu au Đàng Ngoài. Étant donné que les données sur cette année sont particulièrement peu nombreuses (seulement trois navires enregistrés au total), il est possible qu'un navire japonais s'y soit effectivement rendu, sans laisser de trace. A partir de 1631, il ne fait aucun doute que le *bakufu* autorise les marchands japonais à se rendre au Đàng Ngoài. Jusqu'en 1634, des *shuinjō* (mentionnés par les sources hollandaises) sont émis tous les ans pour cette destination⁴. Encore une fois, en l'absence de données sur la véritable destination de ces navires on ne peut savoir si l'interdiction du *bakufu* a été maintenue ou non. En revanche les relations diplomatiques directes, comme nous le verrons, semblent avoir bel et bien cessé.

Il est donc certain que, malgré les relations cordiales entretenues avec les Japonais, la requête de Nguyễn Phúc Nguyễn n'a pas été acceptée. Le *bakufu* refusait sans doute de perdre l'accès au principal pourvoyeur en soie du Japon. C'est pour cette raison que deux nouveaux documents sont envoyés par le seigneur Nguyễn en 1632, dont l'un est adressé aux « Nakajima du Japon ». Nakajima est le nom originel de la famille Chaya, repris par l'un de ses membres qui s'établit en 1632 à Nagoya⁵. L'utilisation de ce nom par le seigneur viêt indique que les Chaya se faisaient appeler également par ce nom dans leurs relations avec

¹ *Gaiban Tsūsho*, vol.14, p.125

² Li (1998), p.61 ; Hoàng (2009), p.49 ; Hasuda, Yonetani, *op. cit.*, pp.141-142.

³ « *Gaiban Tsūsho* », vol.13, pp.121-122, vol.14, pp.123-124.

⁴ Iwao (2013), p.411.

⁵ Péri, *op. cit.*, p.73.

l'étranger. Le deuxième document n'a pas de destinataire mais il est visiblement rédigé à l'intention des plus hautes autorités japonaises, certainement du shogun.

Ces lettres, une fois n'est pas coutume, ont été rédigées séparément : l'une date du 5 juillet et l'autre du 20 juillet 1632, et sont datées dans le calendrier viêt de la 14^e année Vĩnh Tộ. Cette année n'est pas conforme au calendrier officiel utilisé à Đông Kinh. En effet, en 1629, une nouvelle ère, l'ère Đức Long 德隆, y avait été proclamée, que Nguyễn Phúc Nguyễn a choisie sciemment d'ignorer afin de marquer plus franchement sa rupture avec le nord¹. Cette 14^e année Vĩnh Tộ correspond donc au nord à la 4^e année Đức Long 德隆.

Le contraste entre les deux lettres est ici encore plus marqué qu'en 1628 et la stratégie adoptée par le seigneur Nguyễn semble différente. Cette fois, c'est le billet adressé (sans le nommer) à Iemitsu, qui est le plus court. Il a un contenu très classique : le seigneur viêt se contente de mentionner les présents habituels (de la soie), en faisant part de son désir de conserver de bonnes relations². Elle présente l'intérêt de nommer directement le marchand-diplomate qui joue à cette époque le rôle d'intermédiaire entre les deux gouvernements, à savoir Chaya Shinshirō 茶屋四郎次郎, inconnu par ailleurs. Il est appelé ici *thám quan* (探官), traduit par « chargé de recherches » par Péri, et qui désigne un officier de haut rang. Les Chaya sont donc considérés, comme les Funamoto, comme des agents diplomatiques et non comme de simples marchands.

Dans la lettre adressée aux Nakajima (et donc à Chaya Shirōjirō), l'objectif est différent : le seigneur viêt y formule à nouveau la requête de 1628, en étant plus prudent et moins exigeant. Après les formules d'usage promouvant l'amitié entre les deux royaumes, il écrit :

A travers cette humble lettre, voici ce que je requiers : le descendant de notre famille par les femmes Trịnh³ n'a pas suivi la stricte interdiction formulée dans votre pays. C'est pourquoi, [je souhaite] que vous n'autorisiez pas tous les navires marchands à embarquer du soufre ou des objets en cuivre quand ils se rendent dans cet endroit [le Đàng Ngoài].⁴

Contrairement à l'autre lettre, Nguyễn Phúc Nguyễn mentionne explicitement les Trịnh : c'est la seule et unique fois que leur nom est utilisé par les Nguyễn dans la correspondance officielle. Ce document confirme bien que s'il y eut effectivement une interdiction de se rendre à Đông Kinh formulée par le *bakufu*, celle-ci n'a pas été respectée – ou du moins ne l'était-elle pas à la date de rédaction de cette lettre. Ainsi, conscient qu'il lui sera impossible de convaincre le *bakufu* d'accéder à sa requête, tout comme d'empêcher les marchands japonais de s'y plier, le seigneur du Đàng Trong est contraint de tempérer cette demande. En effet, il n'ose plus demander à ce que tous les Japonais ne se rendent plus au Đàng Ngoài, mais seulement à ce que certains produits n'y soient plus exportés, à savoir tout ce qui pourrait permettre de renforcer la puissance militaire des Trịnh. En effet, le cuivre comme le soufre figurent parmi les principaux produits d'exportation du Japon⁵. Cette requête s'appuie sur une crainte fondée. En effet, la même année 1632, le troisième fils de Trịnh Tráng, Trịnh

¹ *Ibid.*, p.71 ; Hasuda, Yonetani, *op. cit.*, p.143.

² « Gaiban Tsūsho », vol.14, pp.128-129.

³ Ici le mot utilisé est légèrement différent mais existe également en japonais (*sotomago*) : il désigne le petit-fils d'une femme ayant intégré une autre famille (en l'occurrence, encore une fois, la tante de Nguyễn Phúc Nguyễn).

⁴ « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.128.

⁵ Kang (2010), p.127.

Lữ 鄭榴, confie de l'argent au marchand japonais Ozawa Shirōemon pour qu'il lui rapporte, entre autres objets, du soufre¹.

D'une certaine manière Nguyễn Phúc Nguyễn ne pousse plus les Japonais à prendre parti pour lui, mais à adopter une position de neutralité. S'il renouvelle cette requête, c'est peut-être également parce que les autorités japonaises ont ignoré sa précédente demande. Par crainte de commettre un nouvel impair diplomatique, il choisit donc non seulement de la tempérer, mais surtout de ne pas la formuler directement auprès du shogun. Il décide donc de la présenter à un intermédiaire qui sera à même de porter la requête auprès des plus hautes autorités, de la soutenir et de plaider en sa faveur. Nguyễn Phúc Nguyễn reconfigure donc le terrain d'entente afin de le préserver. Il réserve ses requêtes ainsi que le récit des événements aux interlocuteurs hiérarchiquement inférieurs (les Chaya/Nakajima) et ne consacre que les formules protocolaires d'usage au billet à l'intention des plus hautes autorités japonaises.

Une dernière lettre a été envoyée par Nguyễn Phúc Nguyễn le 8 juin 1635, peu de temps avant sa mort en novembre de la même année. Le seigneur du Đàng Trong date cette fois sa lettre de l'ère Đức Long, signe sans doute d'un revirement dans sa stratégie politique. Étant donné que les Nguyễn se présentent comme ceux qui redonneront aux Lê leur pouvoir usurpé par les Trịnh, il a peut-être jugé plus logique de continuer d'adopter un calendrier calqué sur le règne des Lê. La lettre en question continue d'aborder le problème des bateaux japonais au Đàng Ngoài :

Le roi d'Annam écrit à Chaya Shirōjirō de la famille Nakajima au Japon. Avoir confiance en ceux avec qui l'on est en relation est une maxime certaine de la Grande Etude². Traiter avec bonté les gens venus de loin est un clair enseignement du Juste Milieu³. J'ai vu un bateau de votre pays arriver au pays du Sud, et je n'ai pu n'en être pas joyeux. J'ai ici une lettre et des présents destinés à exprimer la sincérité de mes sentiments. Envoyez chaque année régulièrement des bateaux faire le commerce ici pour entretenir les bonnes relations et montrer ainsi la même bienveillance régnant sur les quatre mers. S'il y a à l'avenir quelque bateau allant au Đông Kinh, province qui est l'ennemie de mon pays, ne l'autorisez à y vendre que des marchandises diverses; je demande que les deux officiers des bateaux interdisent d'y charger du soufre, des ustensiles de cuivre, des balles et des fusils. Si vous observez fidèlement cette parole, je vous aurai de grandes obligations. Tel est l'objet de cette lettre.

Liste :

Les présents sont au nombre de trois :

Une livre de bois d'aigle ;

Quatre pièces de soie ;

Trente jarres de vin.

24^e jour du 4^e mois de la 7^e année Đức Long [8 juin 1635].⁴

Cette unique lettre semble mêler les deux types de discours répartis entre les deux documents de 1632. La première partie mentionne explicitement deux grands classiques, ce qui est assez rare car les acteurs ont tendance à suggérer que leur interlocuteur est suffisamment

¹ *Ozawa Monjo*, cité dans Kawashima (1942), p.506.

² Intégré au *Classique des rites*, ce document devient l'un des textes fondateurs du néoconfucianisme à partir des Song.

³ Autre texte fondateur du *Classique des rites*.

⁴ « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.130, trad. Péri, *op. cit.*, pp.72-73.

érudit pour saisir la référence sans avoir à indiquer la source. Cela ne signifie probablement pas que les Nguyễn sous-estiment l'érudition des Chaya mais au moins qu'ils considèrent que les marchands sont dignes de ces formules, qui appartiennent d'ordinaire au protocole à destination des chefs d'État, de même que les présents et les exhortations à la poursuite de relations commerciales dans la concorde. Il formule ensuite la même requête que l'année précédente, mais de manière plus précise et avec semble-t-il plus de hardiesse. Le seigneur viêt insiste cette fois pour que des arquebuses et des munitions ne soient pas vendues à ses ennemis. Cette requête prend tout son sens quand on sait que l'année précédente, le *bakufu* avait interdit l'exportation d'armes hors du Japon¹.

Les documents hollandais permettent également de comprendre pourquoi le seigneur du Đàng Trong a formulé cette demande. Dès le 26 février 1635, les marchands Hirano Tōjirō 平野藤次郎, Chaya Shirōjirō et Suminokura Harunori 角倉玄紀 (le fils de Yoichi) reçoivent un *hōsho* (document émanant des ministres du *bakufu*). Son texte n'est connu qu'à travers sa paraphrase par le directeur de la factorerie hollandaise de Hirado, Nicolaes Couckebacker, qui réside entre le 11 et le 13 mars à Kyōto, en route pour la visite protocolaire annuelle au shogun à Edo. D'après Couckebacker, ce document rappelle l'interdiction de vendre des armes au « Tonkin », et se plaint que les navires japonais en route vers la « Cochinchine » soient en contact avec les missionnaires et Macao². Cette source est particulièrement précieuse dans la mesure où elle suggère que le principal marché pour ceux qui bravent l'interdiction de la vente d'armes serait le Đàng Ngoài. La requête de Nguyễn Phúc Nguyễn s'explique donc aisément : ayant eu connaissance que des arquebuses japonaises étaient vendues au Đàng Ngoài, il écrit au Japon pour ce que ce commerce cesse, ce contre quoi les autorités japonaises tentaient déjà de lutter.

L'autre intérêt de ce document est sa date. En effet, Nguyễn Phúc Nguyễn expédie une lettre à propos des voyages des marchands japonais outre-mer l'année même où le gouvernement japonais interdit aux Japonais de quitter le pays sous peine de mort (à l'exception des hommes de Tsushima se rendant en Corée, ou de ceux des Shimazu aux Ryūkyū). Il écrit en juin 1635, donc au cœur de la saison commerciale, et affirme avoir vu un bateau du Japon arriver dans son domaine, sans indiquer de date néanmoins. Les Chaya ont effectivement reçu un *shuinjō* pour le Đàng Trong pour un voyage en 1635. Cependant, en mars 1635, les Hollandais de passage dans le Kansai apprennent des marchands sur place que les Chaya et Joseph Adams, qui avaient reçu un *shuinjō* pour le Đàng Trong et le Cambodge, ont reçu l'interdiction de voyager³. Pourtant, ce document rédigé par le seigneur Nguyễn prouve qu'un bateau est revenu en 1635 avec une lettre qui a été transmise à la famille Chaya.

Couckebacker n'indique pas que le *hōsho* du mois de février interdit les voyages à l'étranger, même s'il est probable que les marchands aient compris l'orientation que prenait la politique étrangère du *bakufu*. Ce n'est pas avant le 28^e jour du 5^e mois de la 12^e année Kan'ei⁴ (12 juillet 1635) que l'interdiction des voyages maritimes a été promulguée, date à laquelle le navire transportant cette lettre du 8 juin ne pouvait pas être déjà revenu. L'existence même d'une lettre adressée aux Chaya courant 1635 et étant parvenue à leur

¹ Toby (1984), p.123.

² *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan...*, vol.1, pp.209-2010.

³ *Ibid.* ; Nagazumi (2001), pp.95-96.

⁴ Innes, *op. cit.*, p.14.

famille jette un doute sur l'identité du navire qui l'a transportée. Peut-être est-ce un navire chinois ou hollandais qui s'en est chargé ; peut-être les Chaya ont-ils pu effectuer un dernier voyage début 1635 au Đàng Trong, contrairement à ce que les Hollandais affirment ; une dernière possibilité serait que le navire dont Nguyễn Phúc Nguyễn rapporte la présence soit arrivé en 1634 et ait dû hiverner au Đàng Trong jusqu'en 1635. Le missionnaire jésuite Gaspar Luis signale en effet en janvier 1635 que deux navires avec des Japonais à bord ont hiverné à Cửa Hàn (Đà Nẵng)¹. Comme on le verra plus loin, plusieurs navires sont arrivés au Japon du Đàng Trong à l'été 1635 avec des Japonais à bord et l'un d'entre eux a très bien pu transmettre cette lettre aux Chaya.

Dans tous les cas, au-delà de l'étude des relations diplomatiques entre Đàng Trong et Japon, ce document témoigne de l'importance des sources viêt pour l'étude des relations extérieures du Japon en général. La requête de Nguyễn Phúc Nguyễn confirme les inquiétudes du *bakufu* et montre que la décision de mettre fin aux voyages maritimes des marchands japonais s'appuyait sur la constatation de l'impossibilité de contrôler effectivement les activités de ces marchands en Asie du Sud-Est.

Du point de vue des relations Đàng Trong-Japon, il est néanmoins regrettable qu'aucun document envoyé par les autorités japonaises aux Nguyễn n'ait été conservé au-delà de 1620. En effet, au niveau diplomatique, les quinze dernières années de l'ère des *shuinsen* ne sont connues que du point de vue des Nguyễn. D'une certaine manière, l'interdiction de l'exportation d'armes en 1634 répondait à la demande du seigneur du Đàng Trong. Cependant, il est peu probable que cette mesure ait été motivée par cette requête : elle répondait davantage au même besoin de contrôler les activités des Japonais outremer.

Ainsi, le cadre d'entente construit progressivement entre autorités du Đàng Trong et du Japon, particulièrement efficace au début de l'ère des *shuinsen*, a-t-il volé en éclats au cours des années 1620 ? L'absence de sources ne nous permet pas de trancher mais les hésitations et changements de stratégie de Nguyễn Phúc Nguyễn semblent suggérer que ce dernier n'a plus reçu de lettres du *bakufu*, qui a peut-être pris ombrage de ses requêtes, à la fois hardies et répétées. En revanche il a probablement reçu des lettres des Chaya de manière régulière, mais ces derniers ne devaient sans doute pas garder de copies des lettres envoyées et aucune n'a donc pu être retrouvée. Les Chaya ayant envoyé un navire presque tous les ans entre 1627 et 1634 et ayant été reçus par le seigneur Nguyễn, comme le montrent les rouleaux peints conservés par la famille, c'étaient des interlocuteurs privilégiés pour les autorités du Đàng Trong. Le cadre d'entente s'est donc resserré sur les relations avec les marchands japonais, qui ont été chargés des relations diplomatiques avec les Nguyễn, sans pour autant que les relations commerciales en soient affectées. C'est la situation que l'on observe au Đàng Ngoài de manière générale, où un cadre d'entente entre les plus hautes autorités n'a jamais véritablement pu se mettre en place.

3. Les Tokugawa et les Trịnh

En comparaison des Nguyễn, les échanges avec les Trịnh se distinguent par leur irrégularité et la rareté des échanges directs entre les chefs d'États. En comparaison des

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.115.

Nguyễn, un terrain d'entente ne s'est jamais réellement construit sur des bases solides entre les plus hautes autorités, dont les relations se sont rapidement tendues.

En revanche, l'entente s'est construite et a donné lieu à des échanges réguliers entre autorités locales et marchands grâce aux activités d'une famille : les Suminokura. Ce sont ces derniers qui mènent les premières ouvertures diplomatiques, qui jouent le rôle de marchands-diplomates avec le Đàng Ngoài et ils demeurent actifs jusqu'à la fin de la période. C'est en effet l'une des rares familles à avoir obtenu des *shuinjō* de manière régulière de 1604 à 1634. Une autre particularité des relations entre le Japon et le Đàng Ngoài est le rôle joué par les généraux des Trịnh et l'administration provinciale du Nghệ An. En effet, au Đàng Trong, aucun document émanant des autorités locales distinctes des Nguyễn n'a été conservé, alors que l'on dispose d'un grand nombre de documents rédigés par les autorités du Nghệ An. Certaines des lettres permettent par ailleurs de prouver que l'entente entre marchands et autorité centrale s'est effectivement construite, au moins dans une certaine mesure, puisque l'un des fils du seigneur Trịnh Tráng a rédigé des documents à l'intention de marchands japonais.

Tableau 11 : Lettres officielles échangées entre le Japon et le Đàng Ngoài

Rédacteur	Destinataire	Date	Source
<i>Tokugawa-Trịnh</i>			
Trịnh Tráng	Tokugawa Iemitsu	5 juillet 1624	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Tokugawa Iemitsu	Trịnh Tráng	Février 1625	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Trịnh Tráng	Tokugawa Iemitsu	5 juillet 1627	<i>Gaiban Tsūsho</i>
<i>Autorités politiques-chefs d'État</i>			
Nguyễn Cảnh Hà	Tokugawa Ieyasu	14 mars 1610	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Nguyễn Cảnh Kiên	Tokugawa Ieyasu	25 mai 1610	<i>Gaiban Tsūsho</i>
3 <i>rōjū</i> du Japon	Trịnh Tráng	Février 1625	<i>Gaiban Tsūsho</i>
<i>Autorités viet-marchands japonais</i>			
Suminokura Yoichi	Trịnh Tùng	17 novembre 1603	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Trần Tĩnh (Văn Ly)	Suminokura Yoichi	3 mars 1610	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Suminokura Yoichi	Trần Tĩnh (Văn Ly)	4 février 1612	<i>The great story of Vietnam</i>
Suminokura Yoichi	Trịnh Tùng	21 janvier 1620	<i>Suminokura Monjo</i>
Nguyễn, duc de la préfecture de Hoa	Shimada Masayuki	19 juillet 1624	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Suminokura Yoichi	Trịnh Tùng	5 juillet 1625	<i>Gaiban Tsūsho</i>
Trịnh Lự	Ozawa Shirōemon	27 septembre 1633	<i>Ozawa Monjo</i>

Tous les documents présentés dans ce tableau ne seront pas abordés ou analysés en détail dans cette section car plusieurs d'entre eux portent sur les activités des marchands ou sur des événements ponctuels liés au commerce. C'est bien là la principale différence avec la diplomatie des Nguyễn. Côté japonais, ce ne sont quasiment que les marchands qui ont animé les relations diplomatiques, ont créé et maintenu l'entente.

A. Des relations diplomatiques entre autorités provinciales et marchands (1603-1624)

La première ouverture diplomatique du Japon vers les Trịnh est le brouillon de lettre déjà abordé, daté du 17 novembre 1603. Bien que rédigé par Suminokura Yoichi, le fait que Tokugawa Ieyasu ait expressément demandé aux Suminokura d'entreprendre un voyage au Đại Việt dans la foulée fait non seulement de cette lettre un document diplomatique, mais également du voyage un voyage quasi-officiel, semblable à ceux menés par Funamoto par la suite. Cependant il n'a pas conduit à un échange de lettres régulier et donc à la mise en place d'un terrain d'entente avec le gouvernement central. Il semble que les Trịnh, s'ils ont bien reçu la lettre en question (ce qui est incertain), n'y ont pas répondu. Les Suminokura font une autre tentative en 1605, probablement sur la demande de Tokugawa Ieyasu : ils ont conservé une liste de présents, certainement attachée à une lettre perdue, adressée au « *kampaku* (関白) », ce qui désigne vraisemblablement Trịnh Tùng¹. Le titre de *kampaku*, traduit généralement par « régent », désigne à l'origine des conseillers de l'Empereur appelé à régner en son nom et a été accordé notamment à Toyotomi Hideyoshi entre 1581 et 1591. En l'absence de contact direct et officiel avec les Trịnh, les Suminokura ont donc utilisé un titre qui leur était familier, et qui devait traduire ce qu'ils savaient de la structure politique du nord du Đại Việt. En l'occurrence le choix de *kampaku*, pour un observateur extérieur, correspondait plutôt bien à la réalité. Il confirme également qu'aucun contact officiel n'a pu être tissé avec les autorités de Đông Kinh, auquel cas les Suminokura auraient probablement utilisé un titre viet. Les marchands japonais en sont donc réduits aux tâtonnements propres aux premiers temps de la construction du terrain d'entente, quand l'interlocuteur est mal ou inconnu et que les acteurs se doivent d'inventer des titres qui correspondent à leur propre représentation du pouvoir politique.

Jusqu'en 1624, aucun document n'a donc été directement échangé entre les chefs d'État japonais et du Đàng Ngoàì. La correspondance qui a été conservée, contrairement aux documents du Đàng Trong, ne porte pas sur les relations interétatiques mais sur des événements précis ou ponctuels tels que le naufrage, extrêmement bien documenté, du navire des Suminokura en 1609, ou bien encore un litige commercial, dont il sera question dans le prochain chapitre, ce qui semble bel et bien confirmer que des relations directes n'avaient pas encore été tissées à cette époque. Deux des documents relatifs au naufrage témoignent du même flou et des mêmes incertitudes que les lettres des Suminokura. Elles sont rédigées par des militaires et hauts fonctionnaires du Nghê An en 1610 à l'intention d'un « roi du Japon » sans nom – ce qui est étonnant quand on sait qu'ils étaient en contact avec des marchands japonais. Hasuda et Yonetani soulignent d'ailleurs que ces documents, malgré leur politesse, ne s'adressent pas de manière adéquate à un « roi », puisqu'ils mettent en avant leurs mérites individuels². C'est pour cette raison que l'abondante documentation sur le naufrage de 1609 n'est pas rattachée au corpus diplomatique. En effet, l'incident n'a pas débouché sur un échange entre les Trịnh et le *bakufu*.

¹ Péri, *op. cit.*, p.85.

² Hasuda, Yonetani, *op. cit.*, p.141.

En revanche, c'est peut-être à la suite de ce naufrage que le premier échange diplomatique entre autorités provinciales et marchands japonais a eu lieu. En effet, Suminokura Yoichi a rédigé au début de l'année 1612 une lettre¹ à l'intention du « marquis Văn Ly » 文理侯, un eunuque dont le nom était probablement Trần Tĩnh 陳靜², qui était l'un des principaux fonctionnaires chargés du commerce extérieur au Nghệ An et qui avait écrit deux lettres au sujet du naufrage en 1610³. Cette lettre affirme que cela fait dix ans que « tous les ans » des échanges ont lieu entre les Suminokura et le Đàng Ngoài. En effet, entre 1604 et 1613, il n'y a qu'une seule année où les registres n'ont enregistré aucun *shuinjō* pour le « Tonkin » au nom de Suminokura Ryōi ou Yoichi. De plus, on sait que le dénommé Trần Tĩnh a probablement été le principal fonctionnaire de haut rang du Nghệ An à avoir été en contact avec les Suminokura jusqu'aux années 1610, puisque dès 1605, une lettre de son neveu Trần Vi 陳爲 assure les Suminokura de son retour prochain et indique qu'ils peuvent se référer à lui en cas de problème⁴.

Dans cette lettre de 1612, Suminokura Yoichi y formule les principes généraux de bonnes relations avec les pays voisins qui permettent la construction du terrain d'entente mais l'objectif est plus directement commercial. Il mentionne le nom d'un capitaine japonais, un certain Kabei 加兵衛 et y demande toute une liste de produits médicaux locaux, ce qui s'explique aisément puisque les Suminokura étaient originellement pharmaciens et l'oncle de Yoichi continuait à pratiquer ce métier. En 1612, le marquis Văn Ly envoie lui aussi une lettre au Japon, peut-être en réponse aux Suminokura. Quelles qu'aient été la régularité et l'importance de ces premiers échanges diplomatiques, les Trịnh ne sont pas entrés en contact avec les Suminokura ou n'ont pas tenté d'écrire au *bakufu*.

C'est ce que confirme le document suivant, une lettre qui témoigne d'une nouvelle tentative d'ouverture des relations diplomatiques après un arrêt des relations commerciales. Elle est une nouvelle fois rédigée par Suminokura Yoichi, le 21 janvier 1620 :

Teijun, grand directeur du commerce du Japon, adresse respectueusement une lettre à Son Excellence le grand homme qui dirige le pays d'Annam (son nom, son titre et son rang me sont inconnus ; c'est pourquoi [j'écris] ainsi).

Mes bateaux de commerce ont été en relation avec votre pays depuis l'année du lièvre d'eau [1603] jusqu'à l'année du cochon d'eau⁵ [1611]. Pendant ces années il n'y eut pas d'interruption. En l'année du rat d'eau [1612], il y a eu des événements en ce pays ; c'est pourquoi mes bateaux n'ont pas voyagé. Quoi qu'il en soit, quand des marchands avides de ce pays éloigné se rendent dans votre pays sous le prétexte de commerce, s'ils ne portent pas avec eux de document portant un sceau, même par bonté, ne leur permettez pas de commercer. Maintenant, suivant le principe précieux pour le pays de bons rapports avec les voisins, je désire rétablir nos anciennes relations. Ne serait-ce pas un bonheur pour nos deux pays ? Ainsi le peuple de mon pays sera le peuple du vôtre ; comment ne pas l'aimer ? S'il y a des gens malhonnêtes sur nos bateaux de commerce, notez-le dans votre réponse, et on leur appliquera les lois de mon pays. Bien que les mers nous séparent, nos relations de bon voisinage sont intimes ; comment ne serions-nous pas comme poumon et foie⁶ ?

¹ *The great story of Vietnam*, pp.130-131.

² Hasuda (2014), p.41.

³ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.112.

⁴ *Suminokura Monjo*, cité dans Kawashima (1942), p.219 ; traduit par Péri, *op. cit.*, p.82.

⁵ L'année 1611 est en réalité l'année du cochon de métal.

⁶ C'est-à-dire des pays frères ; métaphore récurrente dans la correspondance.

Quelques produits sans valeur sont confiés au capitaine pour qu'il vous les offre. Pour le [bien] de l'État et du peuple, prenez soin de vous. Je n'en dis pas plus.
17e jour du 12e mois, en hiver, l'année de la chèvre de terre, 5e de l'ère Genna [21 janvier 1620].
Le grand directeur du commerce Teijun.¹

Ce document est un témoignage supplémentaire de l'absence de relations officielles entre la dynastie Trịnh et les Tokugawa. Malgré les seize années passées depuis la lettre de 1603, malgré les contacts répétés des Suminokura, qui ont voyagé constamment depuis cette date jusqu'en 1611, ces derniers ne connaissent toujours pas le titre officiel de Trịnh Tùng. Ceci est d'autant plus surprenant que les Suminokura étaient, au Nghê An, en relations constantes avec les autorités locales, comme la lettre de 1612 le prouve. Celles-ci n'auraient donc pas jugé nécessaire de signaler l'identité ou la titulature officielle du seigneur Trịnh. Plus étonnant encore : les Suminokura ont conservé dans leurs archives personnelles un édit signé du nom de règne de Trịnh Tùng, Bình An Vương (平安王)² et à l'occasion du naufrage de 1609, les rescapés se sont rendus à la capitale pour prêter hommage au souverain. En somme, rien ne permet d'expliquer que les Suminokura n'aient pas su comment s'adresser au souverain du Đàng Ngoài, si ce n'est, peut-être une forte décentralisation du pouvoir économique, laissé aux mains des administrateurs des provinces sans intervention du pouvoir central.

Cette lettre constitue donc une nouvelle tentative d'ouverture des relations diplomatiques, qui semble faire partie d'une stratégie plus générale des Suminokura pour retrouver leur place dans le commerce extérieur du Nghê An. En effet, à une période d'intenses échanges commerciaux entre 1603 et 1611 aurait succédé une interruption des relations, due à des « événements » que Péri interprète comme les débuts de l'interdiction du christianisme, la mort du père Suminokura Ryōi ou encore la participation de Yoichi à la campagne d'Ōsaka de Tokugawa Ieyasu³. Deux *shuinjō* ont pourtant été émis en 1612 et en 1613, et comptabilisés dans l'*Ikoku tokai goshuinchō* ; et l'on a vu que Suminokura Yoichi a rédigé une lettre à l'attention d'un fonctionnaire du Nghê An début 1612. Si ces voyages n'ont pas été effectués, cela renforcerait donc l'idée d'une absence d'échanges diplomatiques au cours de cette période. Cette interruption ne semble due qu'à une initiative propre au clan Suminokura et ne correspond pas à un refroidissement des relations entre le Đàng Ngoài et le Japon. En effet, entre 1612 et 1619, une dizaine de navires ont obtenu un *shuinjō* et/ou sont venus du Japon vers le Đàng Ngoài⁴.

Ainsi, à une époque où les relations avec le Đàng Trong s'intensifient et se normalisent via la nomination de Funamoto Yashichirō comme représentant officiel du pouvoir japonais, au Đàng Ngoài le Japon est toujours à la recherche d'un interlocuteur officiel et les relations diplomatiques en sont à un stade embryonnaire. Si le terrain d'entente semble effectivement fonctionner dans les transactions quotidiennes entre marchands japonais et autorités du Nghê An, il n'a pas même eu la possibilité d'émerger entre les gouvernements japonais et du Đàng Ngoài.

¹ *Suminokura Monjo*, trad. adaptée de Péri, *op. cit.*, p.95.

² « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.111.

³ Péri, *op. cit.*, p.96.

⁴ Iwao (2013), p.127.

Une fois de plus, les Suminokura ne semblent pas avoir obtenu de réponse à leur lettre. Il faut attendre 1624 pour que les Trịnh, pour la première fois, entrent en contact avec le *bakufu* et tente d'établir des relations régulières fondées sur un langage commun. Ces tentatives vont cependant s'avérer être un échec partiel, qui ne vont pas pour autant entraver les relations commerciales et diplomatiques en général.

B. L'échec de la mise en place de relations officielles et régulières (1624-1635)

L'année 1623 est une année charnière, pour le Đàng Ngoàì comme pour le Japon. A Đông Kinh, Trịnh Tráng succède à son père Trịnh Tùng et à Edo, Tokugawa Hidetada transmet sa charge de shogun à son fils Tokugawa Iemitsu. A ce titre, bien que son père garde le pouvoir jusqu'à sa mort en 1632, ce dernier devient l'interlocuteur principal des pouvoirs étrangers, et c'est pour cette raison que la correspondance lui est adressée.

La première lettre envoyée par les Trịnh aux Tokugawa date donc de 1624 et annonce l'arrivée au pouvoir du nouveau seigneur, qui s'y présente sous son titre royal de Thanh Đô Vương (清都王). S'il y eut jamais réticence, de la part des dirigeants du Đàng Ngoàì, à entrer en contact avec le Japon, ce fut plutôt le fait de Trịnh Tùng. Il semble que son fils ait au contraire souhaité ouvrir des relations diplomatiques avec ce partenaire commercial majeur. La lettre est la suivante :

Le roi d'Annam, grand maréchal en chef et dirigeant du royaume Thanh Đô Vương, qui a nouvellement établi cet État et en a restauré et réhabilité le territoire. Le pays tout entier est à nouveau unifié. Dans les quatre directions, les pays voisins échangent dans l'amitié et l'harmonie. La bienveillance et l'humanité sont chacune de grandes vertus.

Au printemps de cette année, j'ai vu les capitaines de votre pays le Japon, nommés Suminokura et Sueyoshi, dont les deux bateaux sont arrivés dans ce pays pour commercer. Mon désir était de m'attacher à de grands, et non à de petits marchands ; c'est pourquoi je les ai interrogés en détail. J'ai appris que pour le seigneur du royaume du Japon, le printemps est encore loin¹, que sa bienveillance est naturelle et sa sagesse immense.

Mon désir est de nouer des relations de fraternité entre nos deux pays. L'humanité et la justice sont les voies de l'affection et c'est en exprimant d'abord la justice et l'honnêteté que nous commencerons à échanger mutuellement.

Ce pays produit des richesses considérables : j'ai ici un oreiller de jade², parfaitement exécuté, 7 taels d'or pur, 38 taels de bois d'aigle véritable, confiés aux capitaines Suminokura et Sueyoshi qui les rapporteront et les offriront au seigneur du Japon Minamoto Iemitsu, grand shogun du Japon, grand chancelier, de Junna et Shōtoku, en gage de confiance, pour renforcer [nos sentiments] de justice pour mille ans. Il ne faut pas omettre les petits détails. Le seigneur du Japon a le cœur empli de respect et d'amour et désire ardemment des biens précieux. Je souhaiterais que l'année prochaine soient envoyés du Japon dix très bons sabres, dix sabres, dix sabres fins, de beaux produits, les meilleurs et de haute qualité, de votre pays, ainsi que chacun des différents bien confiés aux navires des capitaines Suminokura et Sueyoshi, qui viennent dans ce pays. Peut-être est-ce une réponse

¹ Adaptation d'un idiomme des Song : 來日方長 « les jours à venir sont encore loin », qui suggère que l'avenir apportera de nouvelles opportunités.

² Présent précieux et prestigieux, pierre de jade sur laquelle on pose la tête pour que l'énergie de la pierre passe au cerveau humain.

minime à cette vertu ; peut-être les produits du commerce de l'Annam sont-ils minimes. Je souhaite encore rétribuer [les bienfaits qui m'ont été accordés]. Voilà les sentiments que je vous transmets.

La mer s'étend sur d'innombrables *ly* mais nous voyons pareillement, comme un même esprit. La justice relie le frère aîné et le frère cadet. Ce qui est petit ne doit pas être négligé. Les sentiments de confiance sont semblables à une justice millénaire. La justice est fondamentale et la richesse insignifiante, pour la gloire de nos deux pays. Mon pinceau n'épuise pas mes mots. La bonté véritable [réside] dans ce don.

20^e jour du 5^e mois de la 6^e année Vĩnh Tộ [5 juillet 1624]¹

Cette première tentative officielle de prise de contact avec le *bakufu* présente des similitudes avec celle de Nguyễn Hoàng, plus de vingt ans auparavant. Trịnh Tráng a recours à des citations de classiques confucéens et à la rhétorique habituelle de l'amitié entre pays voisins, inaugure un échange de présents réguliers, et les marchands japonais servent de point de départ et de prétexte à l'échange, en jouant un rôle d'intermédiaires. Tous les ingrédients du terrain d'entente (érudition, présents, intermédiaires) sont réunis. Cependant, le ton de la lettre est bien moins respectueux. En premier lieu, Trịnh Tráng ne semble pas faire du shogun son égal, condition minimale pour que l'entente puisse advenir. Non seulement il l'appelle par son prénom personnel, faute commise par Nguyễn Hoàng en son temps, mais il utilise l'expression non pas de « roi » mais de « seigneur » du Japon. Étant donné qu'il se présente lui-même comme « roi d'Annam », cela sous-entend que le shogun lui est inférieur, ce qui n'a pu que froisser ses interlocuteurs au Japon. Il utilise en outre un sceau qui ne devrait être utilisé que par le souverain Lê, ce qui pourrait être considéré comme une usurpation par le *bakufu* s'il en est informé². De plus, il émet une requête en termes de présents (les sabres japonais), ce qui est également contraire à l'étiquette quand on s'adresse à quelqu'un de statut égal ou supérieur. Ainsi, bien que Trịnh Tráng mette en place les prérequis nécessaires à la création de l'entente avec les autorités japonaises, celle-ci est d'emblée compromise.

L'autre intérêt de cette lettre est de donner, ce qui est assez rare dans ce corpus, des indications sur le commerce des marchands japonais. On y apprend ainsi que les Suminokura, dont tout indique qu'ils n'avaient commercé qu'au Nghê An auparavant, se rendent désormais à la capitale Đông Kinh, et ont ainsi eu l'occasion de rencontrer les Trịnh. Il est impossible de déterminer si cette évolution majeure dans la stratégie des Suminokura a été motivée par le *bakufu*, soucieux de nouer une fois pour toutes des relations diplomatiques avec les Trịnh, ou par Trịnh Tráng, qui, nouvellement arrivé à la tête du Đàng Ngoài, souhaitait développer les relations de son domaine avec l'étranger. Nous tendons néanmoins à penser que l'arrivée au pouvoir de Trịnh Tráng est un élément décisif, puisqu'avant, d'autres marchands japonais arrivaient jusqu'à la capitale³, sans être pour autant avoir contribué à l'ouverture de relations diplomatiques entre le Japon et le Đàng Ngoài.

Dans cette lettre apparaît pour la première fois à Đông Kinh la famille Sueyoshi, qui jusqu'ici avait concentré ses activités, d'après le registre des *shuinjō*, sur Luzon. Au moment où des relations officielles sont esquissées entre les deux pays, les Suminokura ne bénéficient donc pas du monopole de l'intermédiation diplomatique : les Trịnh ne semblent pas avoir souhaité privilégier une famille japonaise au détriment des autres. C'est ce que suggère un

¹ « Ikoku nikki », 14, p.113.

² Hasuda, Yonetani, *op. cit.*, p.142.

³ On le voit notamment dans le journal du voyage de William Adams au Tonkin en 1619.

autre document, dans lequel Trịnh Tráng autorise officiellement un marchand japonais nommé Yaemon 彌右衛門¹ à la fois à venir commercer et à lui prêter hommage².

Ce document marque donc la tentative officielle de mise en place de relations diplomatiques entre le Đàng Ngoàì et le Japon. Le 19 juillet de la même année, un haut fonctionnaire du Đàng Ngoàì, le seigneur Nguyễn, duc de la préfecture de Hoa 華郡公阮相公, qui est particulièrement actif dans la correspondance avec le Japon, adresse une lettre à l'intendant du bateau des Suminokura, Shimada Hyōe no Jō Masayuki (島田兵衛尉政之), qui y est désigné comme son fils adoptif. Il y vante ses mérites personnels et la lettre est parsemée de références génériques à la représentation confucéenne du monde³. Ces éléments sont, comme dans les autres lettres, des instruments de légitimation qui font de lui à la fois un interlocuteur fiable et digne mais également un père adoptif légitime pour le marchand japonais. Il indique avoir rédigé ce document sur ordre expresse de Trịnh Tráng, ce qui confirme qu'à son arrivée au pouvoir, le seigneur du Đàng Ngoàì a décidé de mettre en place une véritable stratégie diplomatique, négligée par son père Trịnh Tùng, et principalement dirigée vers le partenaire majeur (sinon principal) qu'est le Japon. Ainsi, aux relations entre un chef d'État et un autre, que Trịnh Tráng concevait vraisemblablement comme des relations verticales, s'ajoutent des relations verticales plus étroites, entre un père, lettré viêt, et son fils adoptif, un marchand et marin japonais.

La réponse des Tokugawa arrive dès l'année suivante, sous la forme d'une double lettre adressée à Trịnh Tráng. La première⁴ est signée par Tokugawa Iemitsu lui-même, tandis que la seconde⁵ est signée par trois *rōjū*, Doi Toshikatsu, Sakai Tadakatsu 酒井忠勝 et Sakai Tadayo 酒井忠世. Ces lettres sont sobrement adressées au « roi d'Annam » (*Annan kokuō* 安南國王), titre qui n'avait jamais été octroyé aux Nguyễn, et qui confirme que les Tokugawa voyaient les Trịnh comme souverains légitimes du Đại Việt, ou ayant tout du moins la préséance sur le « commandeur » Nguyễn Phúc Nguyễn⁶. Les deux lettres sont courtes et protocolaires, et se bornent à multiplier les marques d'amitié et confirmer la réception et l'envoi de présents. La lettre des *rōjū* présente en outre l'intérêt d'exposer les étapes de la circulation d'une lettre diplomatique. Celle-ci a été amenée par les capitaines, qui l'ont transmise aux *rōjū*, qui l'ont lue au shogun, ce qui souligne le rôle d'intermédiation des conseillers du shogun dans les affaires diplomatiques.

Suminokura Yoichi répond également dans une lettre du 17 février 1625⁷, bien que celle-ci soit adressée à un « grand superviseur du royaume d'Annam » (安南國大監), dont on

¹ L'*Ikoku tokai goshuinchō* mentionne un « capitaine Yaemon », ayant obtenu un *Shuinjō* en 1615 pour le Cambodge, mais rien ne permet de savoir s'agit de la même personne.

² « Gaiban Tsūsho », vol.13, p.121.

³ « Gaiban Tsūsho », vol.13, pp.122-123. Traduction par Péri, *op. cit.*, p.96.

⁴ « Gaiban Tsūsho », vol.14, pp.123-124.

⁵ *Gaiban Tsūsho*, vol.14, pp.124-125.

⁶ Ce n'est là qu'une hypothèse, mais il serait possible qu'en adoptant le titre de roi en 1628, Nguyễn Phúc Nguyễn réagisse également à la décision, par les Tokugawa, de considérer Trịnh Tráng comme le « roi d'Annam ». Avec l'éclatement de la guerre contre les Trịnh, il ne pouvait que se présenter comme leur égal, et non plus comme un simple gouverneur ou haut fonctionnaire de province.

⁷ *Suminokura Monjo*, lettre retranscrite dans Kawashima (1942), pp.233-234.

ignore l'identité¹. La lettre comporte de nouvelles allusions aux classiques (le *Livre des Han*, le philosophe Zhu Xi 朱熹, figure fondatrice du néoconfucianisme) ; elle confirme également la réception des présents, indiquant qu'ils sont arrivés jusqu'au château d'Edo, et joint une liste de produits à envoyer, entre autres une douzaine de sabres et du soufre. Elle précise qu'en raison de l'arrivée d'une ambassade coréenne, l'ornementation des sabres n'a pu être achevée² et rappelle que le navire se rendant au Đàng Ngoàì devra transporter un sceau en gage de son honnêteté, ce qui indique que les *shuinjō* continuent de remplir leur fonction supposée de légitimation des marchands japonais à l'étranger.

Jusqu'en 1627, aucun document n'a été conservé. L'échange de lettres s'est poursuivi néanmoins, comme le prouve la seconde lettre de Trịnh Tráng. Ce document est celui qui, d'après l'historiographie, aurait été responsable de la rupture des liens diplomatiques entre le Japon et le Đàng Ngoàì³. Le voici :

Le grand maréchal en chef et dirigeant du royaume d'Annam Thanh Đô Vương rédige une lettre et l'adresse à Minamoto Iemitsu, *seiitaishōgun*, chef du clan Minamoto et recteur des deux collèges de Junna et Shōtoku, du royaume du Japon. On sait, comme il est dit dans le *Classique des vers*, que dans les échanges avec le peuple d'un pays il faut demeurer dans la confiance.

L'année dernière j'ai écrit une lettre, adressée au seigneur du royaume du Japon et offert deux miroirs en or, quarante rouleaux de soie brute de grande qualité et vingt défenses d'éléphant, confiées au capitaine Suminokura pour que le seigneur du pays les reçoive. Jusqu'à cette année je n'ai pas encore vu de lettre arriver : y en aura-t-il une ?

Si vous revenez dans ce pays, je vous communiquerai une lettre afin qu'elle soit transmise au seigneur du pays. J'ai sondé l'honnêteté de Suminokura en l'interrogeant au sujet des présents envoyés l'année dernière, [afin de déterminer] s'ils avaient bien été transmis.

Si nous permettons que les lettres circulent, nous échangerons ainsi des sentiments d'affection lointaine et accomplirons le principe juste de bonnes relations de voisinage. Cette lettre n'épuise pas mes paroles. Voici les articles que je vous envoie cette année : dix rouleaux de soie de grande qualité, à offrir au seigneur du royaume du Japon.

Le 22^e jour du 5^e mois de la 9^e année Vĩnh Tộ [5 juillet 1627]⁴

Cette lettre commet donc les mêmes impairs que la première : le shogun est directement nommé et désigné comme « seigneur » et non comme roi. Cependant, Trịnh Tráng va plus loin encore puisqu'il se montre insistant, ce qui est un nouveau signe de la position supérieure qu'il prétend incarner. Cette insistance se traduit par une pression inhabituelle sur le marchand diplomate, le capitaine des Suminokura, qui a donc été vraisemblablement convoqué et interrogé par les Trịnh. Hasuda et Yonetani affirment qu'il a été « arrêté et interrogé »⁵, ce qui serait encore plus grave mais la lettre semble seulement suggérer de

¹ Notre hypothèse est que trois lettres auraient pu être envoyées du Đàng Ngoàì : une du seigneur Trịnh à l'intention du shogun, une de ce fonctionnaire de haut rang (« grand superviseur ») à Suminokura Yoichi et qui aurait été perdue, et une d'un fonctionnaire de rang inférieur à l'intendant du bateau, ce qui confirmerait la mise en place de toute une stratégie diplomatique, strictement hiérarchisée, de la part des Trịnh.

² Une ambassade coréenne, destinée à achever le rapatriement des prisonniers coréens de la guerre d'Imjin (1592-1598), était effectivement à Edo en 1624. Voir Kang (1997), p.144.

³ Li (1998), p.61 ; Hoàng (2009), p.49.

⁴ « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.125.

⁵ Hasuda, Yonetani, *op. cit.*

manière vague qu'il a subi une forme de pression. Cette dernière est cependant suffisante pour briser l'entente fragile entre les deux gouvernements, et pousser le *bakufu*, comme le suggère Nguyễn Phúc Nguyễn dans sa lettre de 1628, à interdire les navires japonais à se rendre à Đông Kinh.

Il est également possible que le différend soit plus ancien. En effet, cette lettre indique qu'elle fait suite à une autre missive envoyée en 1626, qui est demeurée sans réponse. En 1626, le *bakufu* aurait délibérément refusé de répondre à Trịnh Tráng, sans s'en justifier. Malgré le style opaque de l'écriture du seigneur viêt, on comprend que sa discussion avec le capitaine des Suminokura ne l'a pas davantage éclairé. Ce dernier n'était probablement pas autorisé à révéler les raisons de ce mutisme. Il est possible que cette lettre de 1626 ait commis les mêmes impairs que les deux autres, et que dès ce moment le *bakufu* ait décidé de ne plus répondre aux lettres des Trịnh.

En définitive, les relations entre le Japon et le Đàng Ngoài semblent s'être soudainement refroidies en 1626-1627, mettant un terme à la fragile entente que le premier échange de 1624-1625 avait esquissée. Pour autant, si sur le plan des relations diplomatiques horizontales entre chefs d'État, le terrain d'entente n'a pas réellement pu se mettre en place, il a continué de fonctionner jusqu'à la fin de la période entre les autorités viêt et les marchands japonais. Ce différend diplomatique n'a pas entravé les échanges commerciaux entre les deux pays, qu'ils aient été directement soutenus par le *bakufu* via l'émission de *shuinjō* ou non.

En effet, en 1632, les Suminokura, ainsi qu'un autre capitaine nommé Keimei ou Takaaki 啓明¹, sont autorisés par un édit à construire un baraquement pour leurs affaires commerciales, dont l'auteur est Trịnh Tráng². Les deux capitaines sont tous les deux appelés « fils adoptifs », ce qui confirme que les Suminokura ont occupé une fonction semblable à Funamoto Yashichirō et qu'au Đàng Ngoài également, l'adoption jouait un rôle majeur dans les relations commerciales et diplomatiques. Cette adoption permet de renforcer le terrain d'entente, comme on l'a déjà vu, mais on voit bien qu'elle n'implique pas nécessairement un échange diplomatique régulier entre gouvernements.

La famille Ozawa dispose par ailleurs de trois documents dont l'un peut être rattaché au corpus diplomatique et qui témoigne également du maintien de liens semi-officiels entre les Trịnh et les marchands japonais. Ils ont tous été rédigés par Trịnh Lữ, le troisième fils de Trịnh Tráng, qui se désigne sous le nom de « duc de la préfecture de Hồng » 洪郡公, entre 1632 et 1633³. Le *chúa* du Đàng Ngoài aurait donc transmis une partie des activités diplomatiques/commerciales à ses enfants. En effet, les lettres indiquent que Trịnh Lữ a confié une certaine somme d'argent à « Toba » 鳥羽⁴, qui désigne un certain Ozawa Shirōemon 小澤四郎右衛門, dont Hasuda suppose qu'il voyageait à bord du navire des Suminokura. Cet argent doit être utilisé pour acheter des objets d'apparat : un sabre de maître, des grelots, et pas moins de 50 sabres longs. Ces sabres ne relèvent pas vraiment de l'étiquette diplomatique puisqu'il ne s'agit pas de présents prenant place dans un échange avec l'interlocuteur japonais. Il s'agit bel et bien d'une transition commerciale visant à acquérir des

¹ Probablement le capitaine des Sueyoshi ; voir Hasuda (2019), p.307.

² « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.129.

³ *Ozawa monjo*, lettres retranscrites dans Kawashima (1942), pp.506-507.

⁴ Sous la graphie fautive 鳥羽. Le nom personnel est également mal orthographié 回朗 : au lieu de 四郎.

produits en échange d'une somme d'argent. Cependant, les relations commerciales n'ont pas pour objectif, dans ce cas précis, la recherche du profit mais celle du prestige. Dans ces documents Trịnh Lưu demande également du soufre, soit une ressource nécessaire à la guerre que se livrent les Nguyễn et les Trịnh : les échanges commerciaux permettent en outre, comme chez les Nguyễn, de soutenir l'effort de guerre.

Ozawa Shirōemon n'était pas un marchand ordinaire puisqu'il venait d'une famille importante de Toba, au sud-est du Kansai, et parce que lui aussi est nommé « fils adoptif » par Trịnh Lưu. Cependant, il était visiblement d'un rang inférieur à celui des Suminokura. Ainsi, à la relation familiale symbolique Trịnh Tráng-capitaines des bateaux pourrait correspondre, suivant la hiérarchie, une relation Trịnh Lưu-marchands passagers. Cependant, en l'absence d'intervention des autorités japonaises, qui ne semblent pas avoir tiré un quelconque bénéfice ni s'être intéressées à ces liaisons, les liens d'adoption dans le cas du Đàng Ngoài n'entretiennent qu'un rapport éloigné à la diplomatie.

Ainsi, le contraste entre les relations diplomatiques tissées avec les Nguyễn et celles nouées avec les Trịnh est saisissant. D'un côté, les seigneurs du Đàng Trong ont pris l'initiative d'entrer en contact avec les Tokugawa alors que la dynastie venait à peine d'accéder au pouvoir, et ont maintenu une correspondance régulière jusqu'à la dernière année de l'ère des *shuinsen*. De l'autre côté, Trịnh Tùng a été réticent à répondre aux demandes répétées des Tokugawa, via les marchands-diplomates Suminokura, pendant tout son règne (à moins que les lettres ne lui soient jamais parvenues, ce qui est une hypothèse à considérer) et quand son fils Trịnh Tráng a décidé d'ouvrir officiellement ces relations, sa hardiesse semble avoir très rapidement froissé ses interlocuteurs.

Ce différend ne semble pas avoir eu d'impact sur l'activité commerciale, qui est demeurée florissante au Đàng Ngoài. Cependant, la réussite de l'un et l'échec de l'autre dans la constitution et le maintien d'un terrain d'entente expliquent sans nul doute que le premier ait été le principal partenaire commercial et diplomatique du Japon entre 1601 et 1635 et que le second n'ait été qu'un partenaire secondaire, quand bien même il était, d'un point de vue commercial (production locale de soie), le plus intéressant pour les Japonais.

En comparaison du Đại Việt, les relations diplomatiques avec le Champa semblent avoir été négligeables. Cependant, les rares documents conservés montrent que, contrairement aux territoires viêt, les Tokugawa ont fait preuve d'un esprit d'initiative et d'un désir bien plus fort d'entrer en contact avec le roi cham, ce qui prouve l'intérêt que représentait le Champa pour le *bakufu* en tant que partenaire commercial.

4. Heurts et malheurs des relations diplomatiques avec le Champa

Le riche corpus des lettres envoyées par les Tokugawa aux souverains d'Asie du Sud-Est comprend trois lettres adressées au roi du Champa, auxquelles ce dernier ne semble pas avoir répondu et qui font suite à une première lettre non conservée. Sans réponse, il semble que progressivement le shogun ait fini par déléguer ces tentatives d'ouverture diplomatique à des subalternes, chargés de rédiger les lettres.

Ici, nulle recherche sophistiquée de valeurs communes qui serait le fondement du terrain d'entente. Sachant pertinemment qu'ils ne s'adressent pas à des interlocuteurs familiers des

classiques chinois, les rédacteurs japonais ne citent pas ou ne se réfèrent pas à ces derniers, bien que l'on retrouve quelque fois le vocabulaire employé dans les lettres précédentes, qui tend à prouver que les Japonais considéraient certains principes convoqués dans ces classiques comme universels. Un terrain d'entente semble avoir cependant vu le jour, bien que le manque de documents côté cham ne permette pas de déterminer en détail sous quelle forme il a émergé.

La première de ces lettres a été rédigée par Tokugawa Ieyasu le 18 septembre 1606 :

Minamoto Ieyasu du Japon écrit respectueusement au seigneur du royaume de Champa. Excellence, l'année dernière, par bateau marchand une lettre vous a été envoyée. Etant séparés par la mer et les nuages, nous ne savons pas si elle vous est parvenue ou non et nous n'avons pas encore reçu de réponse. Aujourd'hui nous avons ordonné au chinois Rin Sankan de porter notre lettre et des produits insignifiants de notre pays (voir la liste dans le document annexe). Ce que nous requérons de votre pays, c'est du bois d'aigle¹ de votre pays de la plus haute qualité, et du bois d'aloès² de qualité moyenne ou inférieure. Nous en avons déjà beaucoup [demandé], [mais nous vous prions] d'en chercher dans votre pays et de bien vouloir nous faire cette faveur, car nous en avons grand besoin et vous le demandons humblement. Désormais, les navires marchands vont et viennent ; n'est-ce pas là une chose heureuse pour le peuple de nos deux pays ?
15^e jour du 8^e mois de l'année du cheval de feu, 11^e de l'ère Keichō [18 septembre 1606].³

Ce document contraste fortement avec les lettres envoyées aux seigneurs viêt, tout d'abord par sa sobriété et sa brièveté. Cette sobriété s'explique par l'absence de références aux classiques mais également par l'aspect très concret du contenu de la lettre, que l'on retrouve très peu dans les lettres signées par Tokugawa Ieyasu. En revanche, la rhétorique confucéenne n'est pas complètement absente. La formule conclusive qui exalte les bienfaits apportés par les relations entre pays étrangers rappelle des formules semblables dans la correspondance avec le Đại Việt. Il s'agit ici d'un principe suffisamment général pour ne pas nécessiter de connaissance préalable des classiques tout en exprimant, via une question rhétorique, une évidence qui emportera forcément l'adhésion de l'interlocuteur. Ainsi, si le shogun ne met pas l'accent sur ces références car elles ne sont pas partagées, il ne conçoit vraisemblablement pas que l'entente puisse se construire sans y avoir recours.

La seconde différence majeure est le ton employé par le shogun : en écrivant aux Nguyễn, Tokugawa Ieyasu n'a jamais fait la moindre demande directe, ce qui aurait été considéré comme impoli. Pourtant, dans cette lettre, il n'hésite pas à demander à ce que lui soient expédiés des bois précieux. Cette hardiesse, qui rappelle celle de Trịnh Tráng à l'égard d'Iemitsu, s'explique par le fait qu'Ieyasu ne considère pas qu'il a affaire à un roi, mais seulement à un « seigneur ». Néanmoins, Nguyễn Hoàng non plus n'était sans doute pas considéré comme un égal, ce qui n'a pas empêché le shogun de s'adresser à lui de manière plus respectueuse. Sans doute doit-on considérer que puisque le roi cham est considéré comme inférieur et ne partage pas la même vision de ce que doivent être des relations

¹ 奇楠香.

² 沉香.

³ « Gaiban Tsūsho », vol.20, p.194.

diplomatiques, Tokugawa Ieyasu s'autorise à s'affranchir de l'étiquette et à se montrer plus direct et pressant.

Cette lettre permet donc de mesurer, une fois encore, la relation privilégiée qui s'est nouée entre les pays viêt et le Japon et qui s'appuie sur la reconnaissance mutuelle de l'appartenance à un même système de représentations et de valeurs.

Le cœur de cette lettre est la question du commerce ; en comparaison, l'établissement de relations diplomatiques relève davantage du prétexte. Le produit qui est ici demandé par les Tokugawa est le bois d'aloès, appelé aussi calambac (d'après son nom malais), et sa variante le bois d'aigle, utilisés dans la pharmacopée et les cosmétiques et particulièrement recherchés en Chine, au Japon, et au-delà, depuis l'époque classique jusqu'à la fin de la période moderne. En effet, les rares mentions du Champa dans les récits de voyage de l'époque moderne se bornent souvent à préciser qu'il y pousse la meilleure variété de bois d'aloès¹. Ce produit était à la fois extrêmement précieux et recherché par les Japonais, et il n'y a rien d'étonnant à ce que les Tokugawa aient tenté de s'approvisionner là où tous reconnaissaient qu'il était le meilleur.

Le marchand-diplomate chargé de porter la lettre et les présents est ici un Chinois, Rin Sankan (ch. : Lin Sanguan) 林三官, résident de Nagasaki dont le vrai nom était Lin Yaowu 林耀吾². D'après Ubaldo Iaccarino, c'était un *sangle*, c'est-à-dire un résident chinois de Manille³, venu s'installer à Nagasaki par la suite (comme un autre riche marchand chinois, Li Dan). Il est également désigné comme Hokkien, c'est-à-dire originaire du sud du Fujian⁴. Il figure à de nombreuses reprises dans les registres : dès 1603, il reçoit un des proto-*shuinjō* que nous avons déjà évoqués pour le Seiyō⁵. En 1604, 1605 et 1607, il reçoit des *shuinjō* pour le Seiyō. En 1606 il en reçoit deux, un pour Luzon et un pour le Champa⁶. Au cours de ces voyages, il a effectué au moins un arrêt au Nghê An, comme en témoigne une lettre envoyée par un lettré viêt au capitaine des Suminokura en 1606⁷. Le *shuinjō* pour le Champa a été enregistré le 17 octobre 1606, soit un mois après la rédaction de cette lettre.

Ce n'est cependant pas la première fois qu'un navire japonais se rend au Champa (deux *shuinjō* comptabilisés avant 1606), ou bien que Tokugawa Ieyasu tente d'entrer en contact avec le roi cham. En effet, ce document mentionne une lettre envoyée en 1605 et qui n'a pas été suivie de réponse. Cette lettre a pu être transportée dans le navire de Nishino Yosan 西野與三, marchand ayant obtenu un *shuinjō* le 9 mai 1604, mais ayant probablement voyagé entre fin 1604 et début 1605, puisqu'en mai la saison est trop avancée pour que le voyage

¹ Les sources arabo-musulmanes de l'époque médiévale en parlent déjà : « *L'aloès de Senf [Champa], nommé à cause de cela senfy, l'emporte sur celui de Komar [Cambodge], car il va au fond de l'eau ; ce qui prouve sa qualité supérieure.* » (l'un des noms chinois du bois d'aloès/bois d'aigle est d'ailleurs 沉香, ce qui se traduit par « parfum qui coule »). Voir Barbier de Meynard (1865). Tomé Pires, l'auteur de la première description géographique et économique en langue européenne de l'Asie du Sud-Est en 1511-1512, la *Suma Oriental*, écrit quant à lui : « *La principale marchandise du Champaa est le calambac, c'est le bois d'aloès, le vrai et celui de meilleure qualité* » Voir Manguin (1972), p. 40.

² Péri, *op. cit.*, p.47.

³ Iaccarino (2014), p.176.

⁴ Bentley (2019), p.88.

⁵ Kawashima (1942), p.71.

⁶ *Ibid.*, p.80.

⁷ *Suminokura Monjo*, retranscrit dans *Ibid.*, p.221, traduit par Péri, *op. cit.*, p.87.

jusqu'en Asie du Sud-Est soit intéressant. Cette lettre aurait pu être confiée au navire du *daimyō* Arima Harunobu, qui a obtenu un *shuinjō* le 10 octobre 1605.

Il s'agit donc de la deuxième tentative de Tokugawa Ieyasu pour créer des relations diplomatiques avec le Champa, relations pour lesquelles, contrairement aux pays viêt, il a un intérêt personnel : obtenir le fameux bois d'aloès, sans doute en partie pour sa consommation personnelle. Cependant, cette fois encore il n'obtient pas de réponse, mais pour une raison différente, précisée dans la lettre suivante.

Entre le 20 et le 30 novembre 1607, le moine Shōtai est chargé de rédiger une nouvelle lettre au roi du Champa¹. Contrairement aux Nguyễn ou aux Trịnh, avec lesquels les Tokugawa utilisaient le plus souvent une double-lettre datée du même jour mais rédigée l'une par un ou des *rōjū* et l'autre par le shogun, ici Tokugawa Ieyasu a délibérément décidé de déléguer la rédaction de cette missive à un personnage dont la position officielle était moindre.

Seishō Shōtai est un moine du Hōkōji² ou du Shōkokuji³, proche conseiller de Hideyoshi, à qui il aurait lu les classiques chinois et auprès duquel il aurait déjà joué un rôle diplomatique⁴. Il occupe également cette fonction auprès de Tokugawa Ieyasu et jusqu'à sa mort, est le compilateur officiel des *shuinjō*⁵ et par conséquent le premier rédacteur de l'*Ikoku goshuinchō*. Bien qu'impliqué dans la diplomatie du *bakufu*, il n'a jamais rédigé de lettre à destination des seigneurs viêt. Si c'est lui qui est chargé de la rédaction de cette troisième lettre, c'est signe semble-t-il que Ieyasu ne jugeait plus le Champa suffisamment important pour prendre le soin d'écrire personnellement à son roi. Cependant, le moine n'écrit pas au « seigneur du Champa » mais à un « vénérable gouverneur en charge des affaires du royaume de Champa » (占城國執事老爺), titre générique qui ne désigne probablement pas d'individu en particulier, mais qui vise un haut fonctionnaire avec lequel des relations horizontales seraient envisageables. Il aurait été maladroit qu'un moine s'adresse au seigneur d'un pays.

D'après cette lettre, le voyage entrepris par Rin Sankan en 1606 a été un échec : le navire a été attaqué par des pirates et le capitaine a dû retourner au Japon sans arriver à destination. Le document précise que la lettre de 1606 ainsi que les présents ont été sauvés – et pourront donc être renvoyés, avec cette nouvelle lettre rédigée par Shōtai. Celle-ci, une fois encore, demande de manière directe et presque insistante du bois d'aloès, ce qui confirme l'engouement des Japonais pour ce produit, et répète, presque mot pour mot, les formules de politesse générales de la lettre de 1606. Une différence néanmoins, qui s'explique par les déboires de Rin Sankan. Shōtai finit sa lettre en déclarant que « *Dans nos pays, dans la mer et sur les côtes, dans les îles et les îlots, dans les différentes provinces, préfectures et villages, faisons en sorte que les bandits ne puissent être un danger* », formule générique appelant à la promotion d'un commerce pacifique. Cette lettre a vraisemblablement été emportée en 1608 par le navire d'Arima Harunobu, qui a obtenu un *shuinjō* le 24 novembre 1607⁶ ; bateau responsable, en novembre 1608, de l'incident de Macao.

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.20, p.195.

² Nagazumi (2001), p.45.

³ Kang (2013), p.98.

⁴ *Ibid.*

⁵ Péri, *op. cit.*, p.23 ; Nagazumi, *op. cit.*

⁶ Kawashima (1942), p.78 ; *Tsūkō ichiran*, vol.20, p.500.

Les lettres officielles ne nous disent pas ce qu'il est advenu de ce voyage. Cependant, d'autres sources suggèrent que le roi du Champa a répondu aux ouvertures diplomatiques du shogun. Dans sa célèbre *Histoire et description générale du Japon* de 1736, Pierre-François-Xavier de Charlevoix raconte en détail l'incident de Macao. Il commence son récit ainsi :

L'année précédente 1608, quelques Japonnois du Royaume d'Arima, que le Cubo-Sama [Ieyasu] avoit envoyez au Royaume de Ciampa, pour y établir le commerce, & pour en rapporter d'un bois précieux, qu'on appelle *Calemba*, retournant au Japon avec un Ambassadeur du Roi de Ciampa, furent contraints par les calmes & les vents contraires de relâcher à Macao, & d'y passer l'hyver.¹

Le roi cham aurait donc saisi l'opportunité de conclure une alliance avec le *bakufu* par l'envoi d'un ambassadeur, ce qui constitue une différence de taille avec la diplomatie des deux seigneuries du Đai Viêt à l'ère des *shuinsen*. La lettre du moine Shōtai a donc permis l'émergence du terrain d'entente entre les deux pays. Bien qu'elle n'ait pas été conservée, l'ambassadeur portait probablement lui aussi une lettre, qui est aussi importante dans la diplomatie des pays d'Asie du Sud-Est que dans le monde sinisé². Cependant, dans le récit de l'incident de Macao, il n'est malheureusement plus question de cet ambassadeur et on ignore ce qu'il est devenu. Charlevoix, qui s'appuie selon toute vraisemblance sur des sources portugaises, ne les cite malheureusement pas et aucune autre source à notre disposition n'en parle. Cependant, l'existence même de cet ambassadeur montre que les efforts du *bakufu* pour entrer en contact avec le roi cham ne se sont pas heurtés à un mur et qu'une entente a effectivement pu se construire, grâce à l'intermédiation des marchands des *shuinsen* et à la demande pressante côté japonais de bois d'aloès.

Une dernière lettre envoyée par les autorités japonaises semble suggérer que les relations commerciales et diplomatiques se sont poursuivies mais sur un mode plus tumultueux qu'avec le Đai Viêt. Elle a été rédigée par le *bugyō* de Nagasaki Hasegawa Sahyōe en 1612 et aborde des problèmes extrêmement concrets :

L'officier des navires et ministre du Japon Hasegawa Sahyōe Fujihiro présente respectueusement cette lettre à son Altesse le seigneur du royaume de Champa. Excellence, au gré du vent les bateaux vont et viennent et malgré les mille *ri* [qui nous séparent] on parvient à dialoguer face à face, ce qui console et réjouit. Récemment 100 *kin* [60 kg] de bois d'aloès sont arrivés dans notre pays, [en échange] des 20 *kanme* [75 kg] d'argent que nous avons envoyés. Comment se fait-il que tant d'argent n'ait reçu en échange que si peu de bois ? Il y a là de quoi être grandement étonné et douter. Il y a de l'excellent bois d'aigle, facile [à se procurer] au Cambodge, [royaume] avec lequel nous pourrions entretenir des relations mutuelles. Un sabre court [*koshigatana*] a été confié à votre envoyé, de la part de mon seigneur à l'intention de votre Altesse, ainsi que deux pièces de tissu, à l'intention de votre femme, plus deux pièces à l'intention de votre sœur aînée, plus deux à l'intention de votre sœur cadette, ainsi qu'en outre notre cadeau, un sabre court [*wakigatana*], offert à votre Altesse. Grâce à ce mérite éternel on cultive la voie de l'alliance fraternelle. Comment pourrait-il en être autrement ? Si vous avez de ce bois, il faut nous en tenir informés. Mon pays enverra quelqu'un pour en acheter, pourvu que les vents soient favorables, et qu'on puisse se procurer de l'excellent

¹ *Histoire et description générale du Japon...*, p.120.

² Reid (1993), pp.234-235 ; Leider (2015) pour une analyse du rôle des lettres diplomatiques en Asie du Sud-Est et en contexte bouddhique.

bois et c'est tout. L'envoyé chargé de ces affaires transmettra ces informations de vive voix. Je vous adresse mes hommages les plus respectueux.

4^e jour du 9^e mois de l'année du cochon de métal, 16^e de l'ère Keichō [21 octobre 1611]¹

Cette lettre est assez unique en son genre dans le sens où elle mêle la déférence de circonstance nécessaire à l'entente diplomatique et des récriminations directes. En effet, l'échange de présents et de politesses semble éclipsé par l'expression d'une véritable colère, due à une transaction considérée comme inéquitable et donc susceptible de trahir le terrain d'entente entre les deux pays. Celui-ci semble pourtant s'être construit au cours de ces quelques années : un « envoyé » est mentionné dans la lettre, qui fait écho à l'ambassadeur du texte de Charlevoix et suggère qu'au moins deux ambassades ont été envoyées par le roi du Champa. Cependant, cet « envoyé » pourrait tout aussi bien être un marchand chinois chargé de représenter les intérêts du roi au Japon. Toujours est-il que, contrairement à ce que laisse penser l'absence de lettres du roi du Champa à l'intention du Japon, des relations diplomatiques ont effectivement existé entre les deux pays.

Un autre indice de l'existence du terrain d'entente est l'inhabituelle insistance du fonctionnaire japonais sur les destinataires des présents et leur identité. L'hypothèse la plus probable est que cette emphase répond à une requête du roi cham, qui est alors Pō Nit (r.1603-1613), et qui a souhaité disposer de présents pour les femmes de sa famille.

Le ton péremptoire de Hasegawa tendrait plutôt à fragiliser la concorde entre les deux interlocuteurs, bien qu'on ne puisse savoir comment il a été reçu par le roi cham – d'autant que ce dernier ne devait pas lire le chinois et que la lettre n'a donc pas pu être transmise directement au roi dans l'état. Le Champa était-il considéré comme un partenaire secondaire au point que le *bugyō* de Nagasaki prenne le risque de rompre l'entente ? Il ne semble pas que cela ait été le souhait de Hasegawa Sahyōe, ne serait-ce que par le soin qu'il apporte à adresser des présents aux femmes de la famille du roi cham. S'il est probable qu'il suivait les recommandations du roi lui-même, cela montre qu'il était désireux de contribuer à l'entretien du terrain d'entente. Aucune autre source n'atteste de relations officielles entre le Champa et le Japon après cette date : un navire japonais y est repéré en 1623 et les marchands japonais s'y rendaient probablement régulièrement, mais rien ne permet de savoir si la lettre, assurément impertinente, de Hasegawa Sahyōe a eu un effet sur les relations diplomatiques entre les deux pays.

Au cours de l'ère des *shuinsen*, le *bakufu* a donc tissé des relations diplomatiques plus ou moins longues, régulières et harmonieuses selon le partenaire considéré, avec les gouvernements de la côte orientale de la péninsule indochinoise. Cependant, il n'est pas le seul, au Japon, à avoir entretenu des relations avec ces régions. Les *daimyō*, premières figures d'autorité politique à avoir investi et s'être impliquées dans le commerce avec l'Asie du Sud-Est, ont également échangé avec le Đai Viêt.

¹ *Tsūkō ichiran*, vol.173, p.501. La lettre est également dans le « Gaiban Tsūsho », vol.20, p.197 mais ne comporte pas de date.

5. Une diplomatie concurrente ? Les *daimyō* et les pays viêt

Nous plaçons à part une dernière partie de notre corpus diplomatique : les lettres échangées entre les *daimyō* et les autorités des pays viêt. En effet, quelques seigneurs japonais ont écrit personnellement aux autorités, ou reçu des lettres, du Đại Việt. Ces documents montrent donc que les shogun n'étaient pas, pour les seigneurs viêt, les seuls interlocuteurs disposant d'un pouvoir politique et économique considérable, et que le renforcement des liens entre le Japon et les deux domaines rivaux du Đại Việt n'est pas uniquement passé par la correspondance entre gouvernements ou entre lettrés et marchands.

Dans chaque territoire viêt cependant, l'ouverture ou l'entretien de ces relations ne sont le fait que d'un seul individu. Au Đàng Trong, seul Nguyễn Hoàng a échangé avec les *daimyō*. Le fait qu'il ait choisi de contracter d'autres alliances que celle avec le pouvoir central prouve encore une fois son engagement et les efforts qu'il a déployés pour entretenir des liens à la fois étroits et diversifiés avec le Japon. Au Đàng Ngoài, c'est le prolifique « Nguyễn, duc de la préfecture de Hoa » qui a été le seul et unique interlocuteur des *daimyō*. Il a également rédigé une lettre à l'intention de l'intendant du navire des Suminokura qu'il considère comme son fils adoptif et une autre à l'intention d'un « *bugyō* » (celui de Nagasaki ?). On ne sait rien de lui en-dehors de ces lettres : ce serait donc un militaire important qui entretient des liens étroits avec les Trịnh et la cour impériale des Lê¹.

Les *daimyō*, qui avaient été les premiers à développer le commerce extérieur de leur territoire et à tenter de tisser des liens diplomatiques à l'étranger, ont de leur côté tenté de construire ce que nous désignons ici comme une diplomatie concurrente, dans le but de conserver un pouvoir et une indépendance économiques menacés par l'ascension des Tokugawa².

Cela ne signifie cependant pas que tous les *daimyō* étant entrés en contact avec les seigneureries viêt l'ont fait indépendamment du contrôle central, ou en rivalité avec les Tokugawa. Dans le Japon d'Edo, les *daimyō* sont ordinairement divisés entre *fudai daimyō* (« *daimyō* héréditaires ») et *tozama daimyō* (« *daimyō* de l'extérieur »). Ces appellations ne distinguent pas les alliés des ennemis du *bakufu*, comme on le croit souvent, mais ceux qui étaient vassaux du shogun et employés dans la bureaucratie de ceux qui ne l'étaient pas³. Au sein de chacune de ces catégories, les liens vis-à-vis du shogun peuvent donc diverger considérablement. Ainsi, les trois *daimyō* dont il va être question ici étaient des *tozama*, mais certains d'entre eux bénéficiaient du support direct du shogun et d'autre non, si bien que leurs stratégies en termes de relations diplomatiques diffèrent considérablement.

¹ Hasuda (2019), p.306.

² Nous reprenons cette idée à Birgit Tremml-Werner (2015), p.209, qui désigne la famille Matsuura de Hirado comme les principaux « rivaux » du *bakufu* dans ses relations avec Manille. Plus que des rivaux, les Matsuura sont en réalité des précurseurs qui ont précédé le gouvernement central. Dès 1585, le *daimyō* Matsuura Takanobu écrit au gouverneur des Philippines pour demander à ouvrir des relations commerciales et à ce que l'on lui envoie des moines franciscains. Voir Nakamura (1964), p.30 ; Vu Thanh (2016), p.242.

³ Une erreur commune vise à faire des *tozama* ceux qui étaient opposés à Ieyasu pendant la bataille de Sekigahara en 1600, et les *fudai* ses alliés. La réalité est plus complexe, puisque certains des alliés des Tokugawa reçoivent le titre de *tozama* après 1600. De plus, cette distinction était loin d'être parfaitement claire et ne signifiait pas nécessairement que les *tozama* étaient moins puissants et déconsidérés par le *bakufu*, au contraire (même s'il se méfiait de certains d'entre eux). Sur ces statuts et leurs limites, voir Bolitho (1974).

A. Indépendance économique et stratégie diplomatique des Shimazu

Les Shimazu 島津 sont l'une des plus puissantes familles de *daimyō* du Japon, avant comme au cours de la période Edo. Ils dirigent le domaine de Satsuma 薩摩 dans le sud-ouest de Kyūshū depuis le XII^e siècle et sont particulièrement actifs pendant la période *Sengoku*, au cours de laquelle ils tentent d'unifier l'île de Kyūshū sous leur autorité¹. Ils se retrouvent dans le camp des perdants après la victoire de Tokugawa Ieyasu à Sekigahara en 1600, dont ils fuient le champ de bataille. Cependant, soucieux de ménager ce clan puissant et de s'assurer que le sud de Kyūshū soit tenu avec fermeté, le *bakufu* confirme les privilèges et terres des Shimazu, qu'ils conservent pendant toute la période Edo². Les Shimazu sont enfin connus pour avoir envahi et soumis à leur autorité l'archipel des Ryūkyū en 1609, et pour avoir maintenu pendant toute l'époque Edo un commerce indirect lucratif avec la Chine, par l'intermédiaire des marchands des Ryūkyū³.

Cette famille est donc à la fois particulièrement riche et puissante, mais également attachée au maintien de son indépendance politique et économique. C'est pour cette raison que les *daimyō* qui ont reçu le plus grand nombre de *shuinjō* (au moins huit) sont les Satsuma :

Tableau 12 : *Shuinjō* accordés aux Shimazu d'après l'*Ikoku goshuinchō*

Année	Destination
1604	Cambodge
1604	Cambodge
1604	Siam
1605	Annan
1605	Annan
1605	Seiyō
1607	Siam
1609	Siam
1615	Luzon

Nous pourrions imaginer que l'année 1609, qui met fin à l'émission de *shuinjō*, correspond à une diminution des relations directes avec l'Asie du Sud-Est, justifié par la conquête des Ryūkyū⁴. Cependant, rien n'est moins sûr et les deux lettres envoyées par les *daimyō* de Satsuma suggèrent au contraire que les Shimazu ont mené leurs opérations commerciales en toute indépendance, dans comme hors de la sphère du contrôle shogunal.

La première de ces lettres est particulièrement importante car elle a été rédigée dès 1603, soit au moment où Tokugawa Ieyasu n'avait pas encore décidé de la forme définitive qu'allaient prendre les relations du *bakufu* et du Japon avec le monde extérieur. Elle rappelle que certains *daimyō* entretenaient avant 1604 des relations avec l'étranger, que le système des

¹ Sakai (1968), p.131.

² Jansen (2002), p.34.

³ Hellyer (2009) ; Smits (2019), pp.224-244.

⁴ C'est ce que qu'affirme Péri, *op. cit.*, p.51, qui ne prend pas en compte le *shuinjō* de 1615.

shuinjō est venu réformer et confirmer. De plus, elle nous donne également des informations précieuses sur la diplomatie des Nguyễn.

Dans le cas des Shimazu, la précocité de cet intérêt pour le commerce extérieur n'est pas surprenante. Comme nous l'avons déjà vu, dès le XV^e siècle ils avaient reçu du *bakufu* l'autorisation d'émettre des *shuinjō* à destination des Ryūkyū¹. Cependant, en 1603, c'est à une initiative de Nguyễn Hoàng que Shimazu Yoshihisa répond².

En effet, dans cette lettre, le *daimyō* de Satsuma affirme avoir reçu l'année précédente une lettre de Nguyễn Hoàng, à laquelle il décide de répondre. Ce document nous donne ainsi un éclairage complètement différent sur la stratégie diplomatique des Nguyễn. Nguyễn Hoàng, qui avait déjà pris soin d'envoyer deux lettres différentes au Japon en 1601, aurait tenté de multiplier ses chances en contactant un *daimyō* l'année suivante. Nguyễn Hoàng a donc bel et bien été l'acteur le plus impliqué et le plus motivé dans l'ouverture de relations diplomatiques entre les pays viêt et le Japon, bien décidé à ne pas y disposer que d'un seul interlocuteur. En revanche nous ignorons pourquoi il choisit de s'adresser en particulier aux Shimazu. Peut-être ces derniers envoyaient-ils déjà des navires en Asie du Sud-Est à cette date, ou bien peut-être qu'il a eu vent du pouvoir économique et politique de Satsuma, et de son désir de maintenir son indépendance économique. Il a peut-être accueilli, cette année-là, des marchands venus de Satsuma.

En février ou mars 1603 (le premier mois de la 8^e année Keichō), Shimazu Yoshihisa 島津義久 répond donc à la lettre de Nguyễn Hoàng. Yoshihisa dirige le clan au moment où les Shimazu livrent bataille à leurs ennemis de Kyūshū, avant d'être défaits par Hideyoshi en 1587. Il se rase alors le crâne en signe de renoncement aux affaires publiques, mais Hideyoshi lui confirme l'autorité sur Satsuma, et confie à son frère Yoshihiro 義弘 la province d'Ōsumi³.

La lettre en elle-même contient peu d'informations sur le commerce ou les relations. De manière très classique, elle rappelle l'éloignement des deux pays et insiste sur l'importance de créer des liens de loyauté et d'amitié et cite Mencius, une maxime bouddhique ou encore le poète des Tang Li Dong 李洞. Comme dans les échanges entre les Nguyễn et les Tokugawa, il s'agit ici aussi de créer un espace d'intercompréhension mutuelle destiné à favoriser l'entente. Le *daimyō* fait même l'effort de sélectionner un texte poétique faisant référence à « l'Annam », ce qui témoigne à la fois de son érudition et de sa capacité d'adaptation à son interlocuteur. Il affirme par ailleurs que désormais, les relations entre les deux pays sont fermes et solides, et confirme l'ouverture de ses relations par l'envoi de présents. En somme, il répond de manière protocolaire mais sans laisser de doute sur son désir de nouer des relations diplomatiques et commerciales.

Si aucune autre lettre n'a subsisté, on peut néanmoins supposer que cet échange a donné lieu *a minima* à l'ouverture (ou la poursuite) de relations commerciales avec le Đàng Trong et de manière plus générale a encouragé les Shimazu à s'impliquer par la suite dans le commerce des *shuinsen*. En 1604 et 1605, ils n'obtiennent pas moins de six *shuinjō*, ce qui est un record dans un laps de temps aussi court, dont deux pour « l'Annan » en 1605. L'un

¹ Iwao (2013), pp.41-42.

² *Go Monjo, Yoshihisakō nihattsu*, vol.2, 30.

³ Hall (1988), p.357. On lit parfois que Yoshihisa, s'étant rasé le crâne, a abandonné la direction de Satsuma, mais le fait qu'il gère la diplomatie du domaine en 1603, date à laquelle son neveu Tadatsune devient *daimyō*, montre bien qu'il occupait toujours une fonction de premier plan.

d'entre eux, au vu de l'échange épistolaire des années précédentes, doit désigner le Đàng Trong.

Les Shimazu ont également été en contact avec le Đàng Ngoàì. En effet, ayant reçu la même année deux *shuinjō* pour la même destination (« Annan »), il n'est pas impossible que l'un ait eu pour destination le domaine des Nguyễn, et l'autre le domaine des Trịnh. Il est en tout cas certain qu'au moins une lettre a été rédigée par les Shimazu, à l'intention du duc de la préfecture de Hoa :

Iehisa du clan Fujiwara, gouverneur des trois provinces de Satsuma, Ōsumi et Hyūga du royaume du Japon, adresse une lettre en réponse au duc de la préfecture de Hoa, préfet¹, gouverneur militaire et commandant de l'armée du nord, vice-général illustre de droite et administrateur provincial d'Annam. J'ai pris connaissance des ressources et des coutumes de votre pays et mon admiration durera des années. Aujourd'hui [j'ai reçu] votre lettre qui me fait honte et que j'ai lue et relue attentivement, comme si je pouvais vous rendre hommage par-delà les mille *ri* [qui nous séparent]. C'est avec une immense joie que j'ai humblement reçu vos généreux présents. Il serait impoli de les refuser ; c'est pourquoi je les ai acceptés un par un. Mon pays n'en possède pas encore : [vous avez fait preuve] d'une intelligence vraiment remarquable [avec des présents aussi] inattendus. En outre, vous avez à nouveau [agi] sur l'ordre de Bình An Vương, précepteur impérial, administrateur du royaume et maréchal en chef et je souhaite entretenir des relations de voisinage amicales. Bien que nos territoires soient séparés par mille *ri* de mer bleue, comment pourrions-nous violer la promesse d'échanger mutuellement ? Je souhaite humblement que, désormais et tous les ans, nous échangeions ce que nous avons contre ce que nous n'avons pas ; ainsi chacun de nos deux pays pourra trouver la place qui est la sienne. De même, [maintenant que] nos deux pays échangent de loin, comment pourrions-nous à nouveau y mettre un terme ?

Aujourd'hui également j'envoie le capitaine Hong Yushan 洪玉山 et le second Guo Huitian 郭慧田 dans un navire, chargé de marchandises ainsi que des présents, à savoir dix armures, dix épées longues, dix arcs solides, dix mille *kin*² de soufre. C'est avec honte que [je vous adresse] ces présents médiocres, mais qui étendent la sincérité de nos relations. Je vous prie seulement de les accepter avec le sourire.

Un jour du 6^e mois de la deuxième année Genna [fin juillet-début août 1616].³

Cette lettre est rédigée par le *daimyō* de Satsuma Shimazu Tadatsune 島津忠, qui dirige officiellement Satsuma entre 1602 et 1638, en collaboration étroite avec son oncle Yoshihisa et son père Yoshihiro⁴. En 1603, en signe d'allégeance à Ieyasu, il change son nom en Iehisa 家久 et reçoit également le droit de porter le nom de Matsudaira 松平, l'ancien nom des Tokugawa⁵. En 1609, c'est lui qui est à l'origine de la soumission des Ryūkyū.

Dans ce document, le *daimyō* de Satsuma répond également à une lettre envoyée du Đạì Việ̀t, cette fois par un militaire et haut fonctionnaire du nord. Dans quelles conditions cette lettre lui est-elle parvenue ? En effet, le *daimyō* n'a pas reçu de *shuinjō* pour le Đàng Ngoàì à

¹ Nous traduisons ainsi les caractères 同知 (v. *đồng tri*, ch. *tongzhi*), un titre chinois qui apparaît sous les Song et désigne sous les Qing un administrateur chargé de tâches diverses à l'échelle locale : défense des côtes, gestion de la production de sel, justice et lutte contre le banditisme... Voir Cassel (2012), p.25.

² La somme indiquée ici paraît démesurée (6000 kg) mais c'est bien le nombre indiqué dans la lettre.

³ « Gaiban Tsūsho », vol.13, p.114.

⁴ Smits, *op. cit.*, p.209.

⁵ Sakai, *op. cit.* Le caractère *ie* 家 est commun aux noms Ieyasu et Iehisa.

cette période. En revanche, il en a reçu un en 1615, soit l'année précédente, pour Luzon. Il est donc vraisemblable que le navire parti fin 1615-début 1616 soit passé par le Đàng Ngoài et en ait ramené une lettre, ce qui confirmerait l'extrême flexibilité des bénéficiaires de *shuinjō* vis-à-vis de la destination inscrite sur la licence ; d'autant que les routes maritimes reliant Kyūshū et Luzon d'une part et Kyūshū et le Đàng Ngoài d'autre part sont bien distinctes. Ce ne peut être une simple escale mais un voyage délibéré, ou bien un accident de navigation. Il est également possible qu'il s'agisse d'un voyage distinct, non reporté dans les registres ou ayant été effectué sans *shuinjō*.

Cette lettre ressemble beaucoup à la précédente dans sa forme comme son contenu : après des politesses d'usage qui confirment le partage de références culturelles communes, le *daimyō* souhaite que des relations régulières (annuelles) soient nouées. En signe de bonne volonté, sans surprise, il expédie des articles (du matériel militaire, une fois de plus). Le ton de l'expéditeur suggère qu'il s'agit d'un premier contact. Cela expliquerait la surabondance de formules protocolaires et de références littéraires, dont on a vu qu'elles étaient le préalable nécessaire à la constitution du terrain d'entente. Cette lettre étant l'unique témoignage d'échanges entre le Đàng Ngoài et les Satsuma, nous ignorons si elle a débouché sur des relations diplomatiques soutenues. On ignore même si le navire des Shimazu a quitté le Japon, ce qui explique selon nous qu'Iwao ne l'ait pas inclus à ses décomptes.

Plus intéressant, la lettre de Iehisa mentionne un décret ou édit de Binh An Vương 平安王, c'est-à-dire Trịnh Tùng. Rien ne permet d'affirmer que ce dernier ait écrit directement aux Shimazu, mais plutôt qu'il en ait donné l'ordre au duc de Hoa : c'est le cas dans la lettre que ce dernier écrit à l'intendant du navire des Suminokura en 1624. Quoi qu'il en soit, cette précision permet de nuancer le désintérêt apparent du seigneur du Đàng Ngoài pour le commerce extérieur. Celui-ci n'aurait pas souhaité engager son nom dans la diplomatie à destination du Japon, mais en aurait délégué la tâche à des subalternes. On comprend donc encore plus difficilement pourquoi les Suminokura, qui écrivent l'année suivante, ignoraient l'identité et le titre du seigneur du Đàng Ngoài, alors même qu'on envoyait en son nom des lettres au Japon et que les Suminokura étaient présents au Nghê An depuis une vingtaine d'années.

De notre point de vue, ce contraste illustre la solidité des réseaux commerciaux et des réseaux d'information des *daimyō* en Asie du Sud-Est, qui y sont implantés depuis le XVI^e siècle et entretiennent des relations suivies avec ces États, indépendamment du contrôle shogunal. En effet, le voyage qu'organise Shimazu Iehisa pour expédier cette lettre n'a vraisemblablement pas été officiellement soutenu par le *bakufu* via l'émission d'un *shuinjō* et est peut-être la conséquence d'une entorse aux règles du système. Il a été décidé et organisé par le *daimyō*, qui a engagé des marchands chinois pour s'en charger. A moins qu'il ait bénéficié d'un *shuinjō* non répertorié, ce voyage pourrait constituer un indice supplémentaire de la vitalité du commerce japonais avec l'Asie du Sud-Est indépendamment du système des *shuinjō*.

B. Nouer des relations à l'ombre du bakufu : la lettre de Hosokawa Tadaoki (1612)

Contrairement aux Shimazu, d'autres daimyō ont également tenté de nouer des relations avec les pays viêt, mais cette fois-ci dans le cadre du système des *shuinjō* et vraisemblablement avec le soutien du *bakufu*. C'est ce que suggère une lettre de 1612, rédigée une nouvelle fois à l'intention du duc de la préfecture de Hoa, qui semble avoir joué le rôle de représentant des Trĩnh pour le commerce extérieur, par Hosokawa Tadaoki.

Hosokawa Tadaoki est daimyō de Nakatsu (1600-1602) puis de Kokura (1602-1620) après avoir soutenu les Tokugawa pendant la bataille de Sekigahara¹. En consultant les registres de *shuinjō*, il semble avoir été peu impliqué dans le commerce extérieur : il ne reçoit qu'un *shuinjō* le 24 février 1611 pour le Siam². C'est justement dans le cadre de ce voyage que cette lettre a été rédigée. En effet, le navire envoyé au Siam n'est jamais parvenu à destination. Ayant rencontré des vents contraires, il a dérivé jusqu'au Đàng Ngoài, où il a été accueilli cordialement par les autorités locales (probablement le duc) et renvoyé chez lui³. Le marchand en a profité pour ramener des produits locaux, dont Hosokawa a fait don à Ieyasu : le *daimyō* décide ensuite de rédiger une lettre de remerciement⁴. Cette lettre a ensuite été confiée à un certain Monji Ryōzaemon 問次良左衛門, mentionné dans le document, dont on ne sait s'il est parvenu à destination. Ce Monji Ryōzaemon semble avoir fait partie des vassaux des Hosokawa, car il reçoit l'ordre de contribuer financièrement au domaine des Hosokawa quelques années plus tard⁵.

Bien que n'ayant reçu qu'un *shuinjō* au cours de sa vie, à la lecture de cette lettre, Hosokawa Tadaoki paraît particulièrement intéressé par la possibilité d'ouvrir des relations diplomatiques et commerciales avec le Đàng Ngoài :

Tadaoki, ministre de cour⁶ des Minamoto, chancelier, gouverneur-général des deux provinces de Buzen et Bungo du riche royaume du Japon, écrit respectueusement à son Excellence le duc de la préfecture de Hoa, commandant de l'armée du nord, vice-général illustre de droite et administrateur provincial du royaume d'Annan.

L'année dernière un navire marchand est allé de mon pays au Siam. Les vents ayant changé, il est arrivé sur les côtes de votre pays. Vous avez exercé votre profonde humanité en accueillant ces gens venus de loin, comme une mère avec son enfant. La compassion est une bénédiction profonde, que l'on ne peut estimer.

Au moment du retour du navire marchand, des envoyés officiels, [à savoir] le fonctionnaire Vãn Bång, son adjoint et plusieurs compagnons, ont traversé la mer et offert des présents. J'ai reçu une lettre splendide et l'ai lue et relue à plusieurs reprises avec, en outre, une grande joie.

Par conséquent, cher duc, veuillez m'écouter : le sceau rouge que j'ai apposé en est la preuve. Désormais, peu importe que ces différents territoires soient séparés par la mer, ceci est une alliance

¹ Louis Frédéric (1996), p.419.

² Kawashima (1942), p.88.

³ Cet exemple montre que comptabiliser les *shuinsen* selon la destination du *shuinjō*, sans indiquer si le voyage a été effectué ou non, est arrivé à destination ou pas, induit en erreur. En effet, ce voyage de 1611 pour le compte de Hosokawa est compté par Iwao comme un voyage au Siam.

⁴ D'après le paragraphe introductif à la lettre.

⁵ Iwao (2013), p.235.

⁶ *Ason* : titre honorifique remontant au Japon de Nara, que les fondateurs des clans Fujiwara, Minamoto et Taira ont tous reçu.

mutuelle. Les marchands de nos deux pays vont et viennent ; s'ils rencontrent des problèmes, comment, étant dans un territoire différent, se mettre d'accord et ne point diverger ?

Les ressources de votre magnifique pays ont été consignées et bien reçues. [Vous avez fait preuve] d'une sincérité vraiment remarquable [avec des présents aussi] inattendus. S'il y a des marchandises que vous désirez qui sont produites dans mon pays, vous devez obéir à cette pensée qui vous donne une raison de venir. Nous vous offrons en présent des produits de peu de valeur (la liste est jointe sur un papier à part). Bien que ces choses soient insignifiantes, elles expriment nos intentions : je me réjouirais si vous les acceptiez. Je laisse le reste au capitaine Monji Ryōzaemon. Comme on le dit souvent : lorsque l'on traite avec bonté [les autres], il faut prendre soin de soi. Je n'en dis pas plus.

11^e jour du 1^{er} mois de l'année du rat d'eau, 17^e de l'ère Keichō [12 février 1612]¹

Ainsi, tout comme les Shimazu, les Hosokawa ont tenté d'ouvrir des relations diplomatiques et commerciales officielles avec le Đàng Ngoàì, peut-être, cette fois, avec l'accord et le soutien du *bakufu*. Contrairement à la première lettre des Shimazu ou à beaucoup de lettres échangées entre gouvernements, le *daimyō* recourt assez peu aux classiques et aux principes qui en découlent (si ce n'est le plus classique et protocolaire, celui du soin à apporter aux gens venant de loin). C'est bien davantage via la circulation des envoyés, la preuve que représente le sceau rouge du *daimyō*, les lettres et les présents, soit sur tout l'aspect matériel et concret de la relation, que Hosokawa Tadaoki cherche à construire l'entente. Si c'est également le cas dans les autres documents, dans cette lettre le *daimyō* insiste plus particulièrement sur ces aspects.

L'intérêt de ce document est qu'il est le seul de notre corpus à suggérer que les autorités viêt aient pu envoyer des émissaires au Japon. Le texte est malheureusement trop allusif pour déterminer quelle était leur fonction ou leur statut. Étant donné qu'il n'est question nulle part de ces envoyés dans la documentation japonaise, il y a fort à parier que s'ils ont joué un rôle diplomatique, celui-ci n'a pas dépassé le stade des interactions avec le *daimyō*. Par ailleurs, ce document est l'un des rares à donner le nom d'un capitaine japonais, qui doit ici jouer le rôle de marchand-diplomate et peut-être d'intermédiaire et interprète avec les envoyés. Y aurait-il un lien entre le voyage organisé par Hosokawa et celui des Suminokura, qui reçoivent un *shuinjō* pour le « Tonkin » le 13 février 1612² ? C'est peu probable : les réseaux des grands marchands de Kyōto et de Nagasaki et ceux des *daimyō* semblent en général avoir été distincts ; de plus, les Suminokura confiaient généralement la direction de leur navire à un membre de leur famille. Par conséquent, les deux voyages, celui de Suminokura et celui de Monji (s'il a bien eu lieu), sont probablement deux voyages différents.

Comme les Shimazu et bien que la rareté des documents ne permette d'en être complètement sûr, il nous semble peu probable que cette tentative d'ouverture de relations diplomatiques et commerciales ait débouché sur des échanges réguliers.

C. Une activité diplomatique intense : les ouvertures des Nguyễn à Katō Kiyomasa

Le dernier corpus témoignant de relations diplomatiques entre seigneurs viêt et *daimyō* diffère des documents précédents, dans la mesure où, si ces derniers étaient rédigés par les

¹ Sờ Cuồng (1922), pp.56-57.

² Kawashima (1942), p.77.

daimyō, ceux que nous nous proposons d'étudier à présent ont été rédigés par les Nguyễn, à l'intention de Katō Kiyomasa. Ils témoignent une fois encore de l'intensité de l'activité diplomatique des Nguyễn et de leur souhait de multiplier les alliances et partenariats diplomatiques et économiques avec le Japon.

Katō Kiyomasa 加藤清正 (1562-1611) est *daimyō* de la province de Higo (Kumamoto) de 1600 à sa mort. Comme nous l'avons déjà indiqué, il était précocement impliqué dans le commerce extérieur avec Luzon grâce à l'obtention d'un *shuinjō* spécifique auprès de Hideyoshi¹. Cependant, il n'obtient aucun *shuinjō* pour cette destination sous les Tokugawa et seulement trois en tout (un en 1607 et deux en 1609), ce qui témoigne soit d'une perte d'intérêt pour le commerce extérieur, soit du maintien d'une activité parallèle avec Luzon indépendante du système des *shuinjō*.

Les deux lettres ont été rédigées au moment où Katō Kiyomasa reçoit ses *shuinjō*, un pour le Siam et un autre pour le Đàng Trong, tous deux en 1609. Ses relations avec les Nguyễn ont donc pris place dans le cadre des *shuinsen*.

La première lettre renvoie explicitement au voyage organisé en 1609 :

Le seigneur Thuy [Quốc], officier et grand commandeur du royaume d'Annam, écrit respectueusement une lettre et l'adresse à Son Excellence le vénérable Katō Higo no kami Taira Kiyomasa du royaume du Japon. Il déclare que le grand trésor d'un État, c'est la confiance et que les relations de confiance sont au fondement de l'humanité. Par le passé vous avez exprimé vos sentiments alors que nous ne nous connaissions pas ; vous avez donc eu la bonté de m'adresser des présents. En m'offrant ces dons, votre intention était [d'exprimer] votre sollicitude et votre respect, ce qui est admirable pour nos deux pays ; [mais] un malheur est survenu [et les présents ont été perdus].

Bien que tous les cadeaux n'aient pas été reçus, j'ai bénéficié de votre bonté. Aujourd'hui le capitaine du navire m'a assuré qu'il reviendrait. Mon cœur pense profondément à vous et à la cordialité que vous avez exprimée : comment y répondre ?

Pour le moment, je vous adresse de petits présents en gage de ma confiance. Je vous serai redevable si vous daignez les accepter. Si vous pouvez me témoigner de l'affection, l'année prochaine veuillez à nouveau autoriser Gobei à réparer son navire marchand pour qu'il puisse venir en toute sécurité dans ce pays. En s'échangeant mutuellement des présents de cette manière, les profits circuleront entre nos deux pays et nous nouerons une amitié de mille ans. [Cette lettre exprime] le paroxysme [de ma reconnaissance], et tout ce qu'il était nécessaire [d'exprimer]².

17^e jour du 5^e mois de la 10^e année Hoàng Định [18 juin 1609].³

Cette lettre a donc été rédigée par Nguyễn Hoàng⁴, qui utilise ici le même titre que dans sa correspondance avec Tokugawa Ieyasu, après l'arrivée du *shuinsen* affrété par Kiyomasa

¹ Nakajima (2009), p.160 ; Iwao (2013), p.54.

² Erreur ou détournement d'une phrase du *Zhuangzi* : 至矣盡矣, qui signifie que l'auteur a fait tout son possible pour exprimer toute sa reconnaissance et ses éloges à l'égard du destinataire. Un caractère diffère par rapport à l'œuvre originale, d'où notre traduction bancale. Cette phrase contraste avec les expressions conclusives employées à l'égard du shogun, qui visent quant à elle à suggérer que l'auteur a tant de reconnaissance à formuler envers le destinataire qu'il ne parvient pas à l'exprimer pleinement.

³ *Honmyōji Monjo*, lettre reproduite dans *The great story of Vietnam*, p.106. Retranscrite et traduite en vietnamien dans Vō (2016), pp. 48-49.

⁴ Vō Vinh Quang, fait de l'auteur de ces deux lettres Nguyễn Phúc Nguyễn et va jusqu'à attribuer toutes les lettres du « seigneur Thuy Quốc » à Nguyễn Phúc Nguyễn, ôtant à Nguyễn Hoàng toute responsabilité dans

en 1609, dont le capitaine était un certain Gobei 吾兵衛. Cette lettre, comme toutes les autres, confirme la similitude des stratégies diplomatiques dans la construction de l'entente, avec l'exaltation des principes confucéens et le soin apporté à la question des présents. Le style d'écriture délibérément vague du seigneur viêt empêche de déterminer ce qui s'est passé, mais les présents que Kiyomasa avait adressés au seigneur Nguyễn n'ont pas pu lui être transmis : ils ont peut-être été perdus à cause d'un incident au cours du voyage. Malgré tout, Gobei a pu jouer son rôle de marchand-diplomate en convoyant la lettre et en promettant de revenir. On ignore cependant s'il est revenu puisque la seconde lettre, envoyée l'année suivante, ne mentionne pas ce Gobei :

L'officier et grand commandeur du royaume d'Annam écrit une lettre et l'adresse à Son Excellence Kaji (sic) Higo no tera (sic) Kiyomasa du royaume du Japon. J'ai pris connaissance de vos salutations et cela m'a causé un bonheur extrême, pour lequel je n'ai pu contenir l'intensité de ma joie.

Il y a ici le capitaine de votre pays Rin'u [Rin'emon ?], lequel a reçu un certificat pour aller commercer au royaume de Siam. Mais sa voile n'est pas parvenue jusqu'à ce rivage et il est finalement arrivé dans mon pays. Le jour-même il est venu présenter ses hommages à la Cour et je l'ai écouté. Le roi du Siam subissant alors des troubles, il n'a pas daigné autoriser le capitaine à venir et le laisser s'installer et commercer.

Je l'ai accueilli avec sincérité. Hier j'ai appris que vous aviez des produits à m'offrir en cadeau. Bien que je ne les aie pas vus arriver, je connais déjà votre bonté.

C'est pourquoi, maintenant que le capitaine Rin'u, [bénéficiant] de vents favorables, va lever l'ancre, j'ai de petits présents que je vous adresse en gage de confiance. Si vous pouvez me témoigner de l'affection, veuillez autoriser le capitaine à réparer une nouvelle fois son navire marchand et venir commercer l'année prochaine dans mon pays. Ce faisant, nous échangerons les richesses de nos deux pays et nouerons une amitié de mille ans. Telle est ma lettre.

Le 24^e jour du 5^e mois de la 11^e année Hoằng Định [15 juillet 1610].¹

Nguyễn Hoàng a donc profité d'un second voyage organisé par les Kiyomasa en Asie du Sud-Est pour écrire au *daimyō*. Ce dernier n'a pas reçu de *shuinjō* en 1610 : soit celui-ci n'a pas été enregistré, soit il s'agit d'une initiative de Katō Kiyomasa hors du système des *shuinjō*. Le marchand (ou capitaine) diplomate est désigné sous le nom de 林右, que l'on peut retranscrire Rin'u en japonais ou Lâm Hữu en vietnamien. Huỳnh Trọng Hiên fait de ce Rin'u Lin Yaowu², dont il a déjà été question, en citant Iwao à l'appui (qui pourtant ne mentionne absolument pas Lin Yaowu). Rien n'indique que le marchand chinois de Nagasaki soit allé au Siam à cette époque, ni même qu'il ait été encore en activité. A l'instar de Katayama Takeshi, auteur d'une biographie de Katō Kiyomasa³, nous considérons que ce Rin'u est en réalité la forme courte du prénom Rinemon 林右衛門⁴. En effet, dans d'autres documents rédigés par des fonctionnaires viêt, les prénoms japonais se finissant par le très fréquent suffixe *-(u)emon*

l'activité diplomatique du Đàng Trong avec le Japon, sans véritablement s'en justifier. Voir quelques pages plus haut pour le débat sur les titres employés par les Nguyễn dans ces lettres.

¹ *Honmyōji Monjo*, lettre reproduite dans *The great story of Vietnam*, *op. cit.* Retranscrite et traduite en vietnamien dans Võ, *op. cit.*, pp.49-50.

² Huỳnh (2014), p.37.

³ Katayama (1965).

⁴ Katayama, Takahashi (non daté).

sont abrégés de cette manière¹, ce qui est certainement plus facile pour un locuteur de vietnamien.

Rinemon aurait donc été envoyé au Siam, mais en raison de troubles qui agitent alors le pays, les autorités thaïes lui ont interdit de commercer et il a été contraint de se rendre ailleurs. Il choisit alors, finalement sans grande surprise, d'aller vendre sa cargaison au Đàng Trong, soit le territoire qui accueillait le plus de marchands japonais à l'époque. De quels troubles s'agit-il ? Plusieurs sources et historiens rapportent comment, vers 1610, les Japonais ont renversé le roi du Siam régnant, avant de mettre à sac la capitale Ayutthaya, de se replier sur la ville de Phetchaburi et d'être finalement vaincus par le nouveau roi Songtham². Nul doute que si Rinemon s'est vu refuser l'entrée à Ayutthaya, c'était en raison de cette agitation politique dont les Japonais étaient responsables.

C'est donc Nguyễn Hoàng qui en a finalement profité, en accueillant cordialement le capitaine japonais. Le ton de la lettre, qui se contente de répéter, parfois littéralement, la lettre précédente, suggère que le seigneur viêt n'a jamais obtenu de réponse de Katō Kiyomasa.

Ainsi, les autorités des deux pays viêt ne se sont pas contentées d'entrer en contact avec le *bakufu* : elles ont souhaité multiplier leurs chances en s'adressant à tous les interlocuteurs possibles et pour tisser des relations diplomatiques avec une multitude d'acteurs concurrents. L'initiative semble avoir été systématiquement du côté viêt, bien que les daimyō n'aient pas été réticents à l'idée de conclure de nouveaux partenariats économiques.

C'est donc bel et bien l'idée d'une motivation et d'un engagement important des acteurs viêt qui ressort de l'analyse précise du corpus diplomatique échangé entre le Japon et les deux domaines du Đại Việt. Les Nguyễn ont joué un rôle majeur en la matière, en initiant l'échange et en le renouvelant.

Les Trịnh quant à eux, semblent avoir fait la sourde oreille pendant un temps. Cependant, Trịnh Tráng a fini par prendre l'initiative, à son arrivée au pouvoir, d'ouvrir officiellement des relations diplomatiques avec le Japon. Par la suite, il continue à adresser des lettres aux marchands japonais commerçant avec le Đàng Ngoài.

Dans les deux cas, cette prise de contact s'est appuyée sur la mise en avant de représentations communes du monde et de classiques littéraires partagés d'une rive à l'autre des mers de Chine, dans le but de construire un langage et des pratiques mutuellement compréhensibles, qui sont l'une des caractéristiques majeures du terrain d'entente entre autorités et marchands japonais et viêt. En la matière, les Trịnh ont échoué à créer une véritable entente entre les deux gouvernements et celle-ci ne s'est maintenue qu'au niveau des autorités locales et des marchands, là où les Nguyễn semblent avoir réussi, au moins jusque dans les années 1620.

En face, le *bakufu*, bien que soucieux de maintenir et d'entretenir ces relations, ne fait pas preuve du même enthousiasme. Il ne prend jamais l'initiative avec les Nguyễn et quand il est à l'origine de l'échange, comme c'est le cas au début avec les Trịnh, il choisit de déléguer cette tâche à un marchand, l'omniprésent Suminokura Yoichi. Une seule exception en la matière : l'insistance à entrer en contact avec le Champa, qui s'explique par le désir de

¹ Cf. dans le chapitre suivant les noms des naufragés japonais au Đàng Ngoài en 1609.

² Peter Floris. *His voyage to the East Indies...*, pp. 56-57 ; Wood (1924), pp.160-162. Voir le développement sur la *Nihonmachi* d'Ayutthaya pour plus de précisions.

s'approvisionner en ressources rares et précieuses, en l'occurrence le bois d'aloès. Cela signifie peut-être que, contrairement au Champa, les Tokugawa considéraient que le commerce se suffisait à lui-même, et qu'il n'était pas nécessaire de maintenir des contacts permanents avec les autorités pour que les relations commerciales soient florissantes. Outre les relations diplomatiques, ce sont donc les relations commerciales et les activités des marchands qui permettent d'éclairer l'étroitesse des liens entre le Japon et le Đại Việt. Si les Tokugawa ont eu un intérêt plus ou moins fort à entrer en contact avec les autorités viêt, selon le shogun en place et le contexte politique au Japon, les marchands, quant à eux, n'ont jamais cessé de considérer les territoires viêt comme des partenaires de premier plan.

Chapitre IX – Les marchands du Japon au Đại Việt et au Champa pendant l'ère des *shuinsen* (1601-1635)

Les autorités politiques ont sans nul doute joué un rôle majeur dans le rapprochement entre les pays viêt et le Japon, mais ce sont les marchands qui ont rendu cette relation possible, effective et durable. Les stratégies discursives et le soutien des gouvernements à l'activité commerciale ont eu un rôle majeur dans l'émergence de la confiance entre les différents acteurs, mais l'investissement des marchands est la principale force à avoir mis cette confiance à l'épreuve.

Non seulement les marchands voyageaient et commerçaient, mais ils étaient aussi en contact direct ou indirect avec les autorités politiques et économiques. L'analyse de leur profil, de la manière dont ils conduisaient des transactions et de leurs relations entre eux et avec leurs partenaires, éclaire l'importance acquise par les marchands du Japon dans les sociétés des pays viêt, en particulier des Japonais. Ces derniers avaient accès à la capitale et pouvaient s'entretenir directement avec les seigneurs Nguyễn et Trịnh, et dans certaines occasions étaient si bien implantés qu'ils pouvaient décider de la manière dont les activités commerciales allaient être menées.

Nous distinguerons dans ce chapitre les marchands venant du Japon des marchands implantés sur place et résidents à demeure. Cette distinction est évidemment fragile : les Japonais (en particulier les chrétiens qui profitaient de la liberté de culte sur place) hivernent régulièrement sur place, peuvent donc passer la moitié de l'année dans les ports viêt, et contribuent grandement à la vitalité et à l'activité de la *Nihonmachi* ou du port dans lequel ils séjournent. Toujours est-il que la base de leurs opérations est au Japon, et que leur objectif est toujours de faire affaire et de ramener des produits du commerce au Japon. C'est pourquoi nous nous concentrerons sur ces marchands voyageurs, et consacrerons la partie IV aux marchands résidents. Les sources européennes, jésuites en particulier, font cette distinction que nous proposons de reprendre.

Par ailleurs, nous intégrerons à notre analyse tous les marchands résidant au Japon et commerçant sur les côtes orientales de la péninsule indochinoise, c'est-à-dire non seulement les Japonais, mais également ceux que les sources désignent comme « Chinois » et les Européens. C'est pourquoi nous utilisons l'expression de « marchands du Japon » en lieu et place de l'expression « marchands japonais », qui ne rend pas compte du caractère multiethnique des réseaux marchands ainsi que des limites des catégories nationales contemporaines.

Les sources permettant d'étudier les opérations des marchands du Japon au Đại Việt sont relativement nombreuses et diversifiées. Le *Suminokura Monjo* contient plusieurs documents uniques en leur genre. Outre les lettres diplomatiques que nous avons déjà étudiées, il comporte des documents viêt, rédigés en chinois, très précis sur les conditions du commerce (notes sur l'arrivée de bateaux et lettres entre marchands et autorités viêt essentiellement). Le corpus des *Suminokura* est particulièrement précieux dans la mesure où il nous informe sur le commerce du Nghê An avec le Japon, qui était florissant mais qui serait quasiment inconnu si la famille n'avait pas conservé d'archives de cette époque. Parmi le riche corpus compilé par Kondō Morishige dans le *Gaiban Tsūsho*, plusieurs lettres que nous avons laissées de côté

dans le chapitre précédent traitent également du commerce et seront exploitées ici. Nous aurons également recours aux sources iconographiques, qui fournissent elles aussi des informations uniques, en particulier les plaques votives (*ema*) du Kiyomizu-dera représentant les bateaux des Suminokura et des Sueyoshi, ainsi que les deux *makimono* (rouleaux peints) illustrant les voyages de capitaines japonais au Đàng Trong.

Notre analyse s'appuiera également sur les sources européennes, dont la plus précieuse est sans nul doute le *Logbook* de William Adams, l'une des sources les plus complètes sur le commerce des marchands du Japon au Đai Việt, à une date à laquelle il n'existe quasiment aucune source sur ce sujet. Les sources jésuites antérieures à 1635 permettent de compléter le tableau en mentionnant fréquemment l'arrivée de marchands venus du Japon. Cependant nous n'étudierons pas leur rôle dans les activités et la vie de la *Nihonmachi* de Hôi An, qui fera l'objet d'un développement distinct dans la partie IV.

Ce chapitre vise donc à analyser l'identité et les activités des marchands du Japon au Đai Việt, comprendre leur organisation et démontrer leur proximité avec les autorités locales. Il fera tout particulièrement usage de la figure du réseau, notamment à travers des modélisations, qui est la plus à même de rendre compte de la diversité des acteurs en présence (tant en termes de fonctions que de milieu culturel). Il montrera également comment les marchands, dans leurs activités, construisent la confiance ou la brisent en fonction de leurs intérêts et quels bénéfices ils en retirent. L'analyse du corpus diplomatique avait apporté une première réponse à ces questions, mais ce chapitre propose de compléter l'examen du terrain d'entente à travers l'ensemble des activités des marchands, dont la diplomatie n'est qu'une des multiples facettes.

Un premier temps sera consacré à l'identification et la description des marchands ayant financé les voyages et voyagé eux-mêmes. Nous analyserons en particulier les activités des grandes familles connues de l'historiographie mais tenterons également de redonner leur place à la multitude de marchands moins riches et moins connus qui ont contribué à la richesse du commerce et à l'établissement de ces relations. Nous utiliserons à nouveau le corpus des *shuinjō* et les registres qui mentionnent de nombreux marchands inconnus par ailleurs, auxquels nous ajouterons tous les individus que nos recherches ont révélés.

Le second temps de notre travail se concentrera sur l'activité de ces marchands et le moment de l'échange. Nous exposerons les itinéraires maritimes, les ports de commerce et insisterons plus particulièrement sur les déplacements, les transactions et les relations de ces marchands avec les autorités locales ; en somme, sur les opérations menées par les marchands du Japon et qui expliquent la solidité et la pérennité des relations entre le Japon et les pays viêt.

1. Les marchands du Japon et le commerce du Đai Việt : identification et typologie

Ce chapitre se propose de procéder à une typologie des marchands ayant commercé avec le Đai Việt. Y seront distingués les armateurs et les marchands ayant effectivement voyagé (qui sont rarement la même personne), mais également leur origine géographique. Les *daimyō*, que nous intégrons par commodité dans le vocable générique de « marchands » bien que n'en étant pas, occuperont également une place à part, ainsi que les fonctionnaires et officiers ayant également investi dans ce commerce.

Cette typologie a déjà été amorcée par l’historiographie. Dans son tableau le plus détaillé, Iwao procède à un classement en distinguant les *daimyō*, les samurai (dans lesquels il inclut les fonctionnaires tels que les Hasegawa), les marchands japonais, les marchands chinois et les marchands européens¹. Kawashima Motojirō, dans sa synthèse, consacre la plus grande partie du volume à présenter un par un une sélection de marchands de l’ère des *shuinsen*, en fonction des sources à sa disposition (d’où le fait qu’il inclut beaucoup de ceux n’ayant pas reçu de *shuinjō*, les Kadoya par exemple), sans pour autant les classer ou les hiérarchiser². Péri quant à lui, consacre la moitié de son essai inachevé à cette typologie, à partir de la somme de Kawashima, dans laquelle il ne retient que les « armateurs » ayant obtenu des *shuinjō*, classés selon les catégories suivantes : « étrangers » (Européens et chinois), « *daimyō* », « commerçants » (japonais)³.

Aucune de ces classifications n’est complète : seules les grandes personnalités et/ou détenteurs de *shuinjō* sont pris en compte et certains critères (villes d’origine, armateurs voyageurs ou non) sont insuffisamment mis en valeur. Afin de dresser un portrait plus exhaustif et hiérarchisé des acteurs et actrices de ces relations commerciales, nous avons répertorié dans notre base de données la totalité des personnes mentionnées dans les sources. Après avoir enregistré chacun de leurs faits et gestes en lien avec le commerce de l’Asie du Sud-Est, nous sommes en mesure de restituer leurs activités et leurs relations via des modélisations de réseaux. Nos sources étant limitées, ces résultats doivent être appréhendés avec précaution. Nous ne pouvons ici faire figurer que les familles et marchands sur lesquels nous avons des informations et une multitude d’acteurs secondaires ou d’intermédiaires n’apparaissent pas. Ces outils nous permettent néanmoins d’avoir une vision plus complète et plus efficace des réseaux en place.

A. Les villes d’origine des marchands commerçant au Đai Việt et au Champa

Les données issues des registres de *shuinjō*, des estimations d’Iwao et de nos corrections permettent d’esquisser en premier lieu un tableau de l’origine géographique des marchands et acteurs du commerce avec l’Asie du Sud-Est. Ici encore, l’appellation *shuinsen* recouvre tous les navires, au sens où Iwao l’a définie.

Tableau 13 : *Shuinsen* par lieu d’origine des marchands

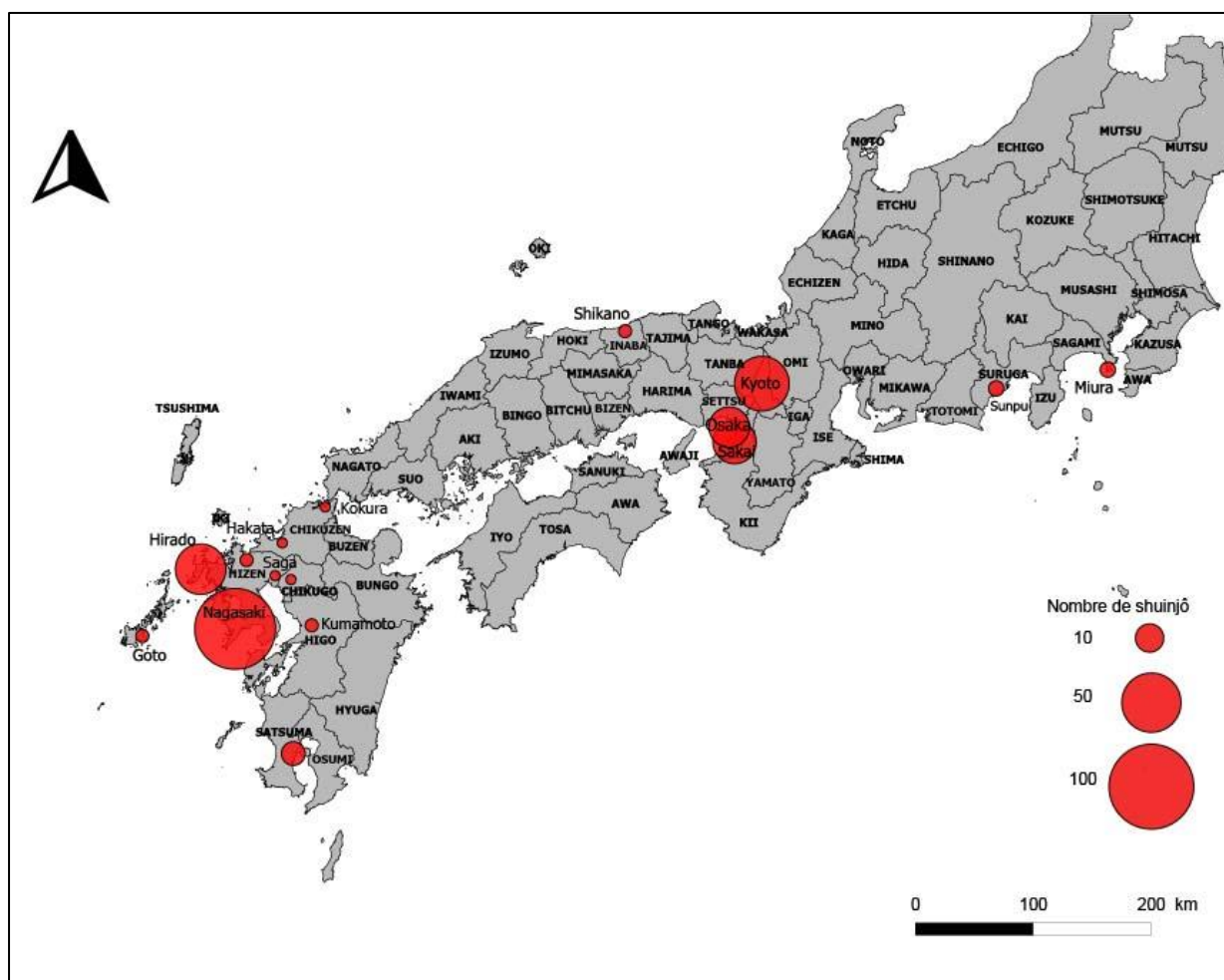
Ville, domaine (<i>han</i>) ou province d’origine (Japon)	Nombre de <i>shuinsen</i>	Nombre de marchands et/ou armateurs différents
Chikugo	2	1
Gotō	3	2
Hakata	2	1
Hirado	40	9
Hizen	7	1
Kokura	2	2

¹ Iwao (2013), p.220.

² Kawashima (1943), pp. 187-616.

³ Péri, *op. cit.*, pp.37-104.

Kumamoto	3	1
Kyōto	43	7
Miura	4	1
Nagasaki	100	34
Ōsaka	23	9
Saga	3	1
Sakai	28	9
Satsuma	10	2
Shikano	3	1
Sunpu	4	1



Carte 4 : Nombre de *shuinjō* accordés par ville d'origine des marchands du Japon

La carte et le tableau ci-dessus comprennent l'ensemble des *shuinsen* relevés par Iwao ainsi que nos corrections, selon la ville où le marchand est établi, et à l'exception de deux lieux hors du Japon. Trois *shuinjō* ont été émis à l'intention de Yoemon 與衛門, installé à Ayutthaya (Siam), et un à l'intention d'une personne originaire des Ryūkyū.

Le poids de Nagasaki est écrasant : sur 276 voyages répertoriés, 100 étaient organisés par un marchand de Nagasaki, soit 36 % du total. Ainsi, si Nagasaki était la porte d'entrée de la *nao* portugaise rapportant la soie chinoise de Macao, elle était également la porte de sortie

d'une multitude de marchands dont les activités allaient de Taiwan aux Moluques et de Malacca à Manille. Le commerce à Nagasaki est partagé entre un grand nombre de marchands différents, pas moins de trente-cinq au total. Si certains d'entre eux se distinguent (les Suetsugu par exemple), il n'est pas concentré entre les mains d'un groupe réduit de marchands. De plus, les marchands de Nagasaki sont caractérisés par une grande diversité ethnique : Japonais, Chinois, Espagnols et Portugais ont tous bénéficié de *shuinjō*.

Ce n'est pas le cas de la seconde ville la plus importante du Japon : Kyōto (15 % du total), dont seulement sept familles se partagent les quarante-trois *shuinjō*, toutes japonaises et pour certaines parmi les plus riches du Japon (Suminokura et Chaya).

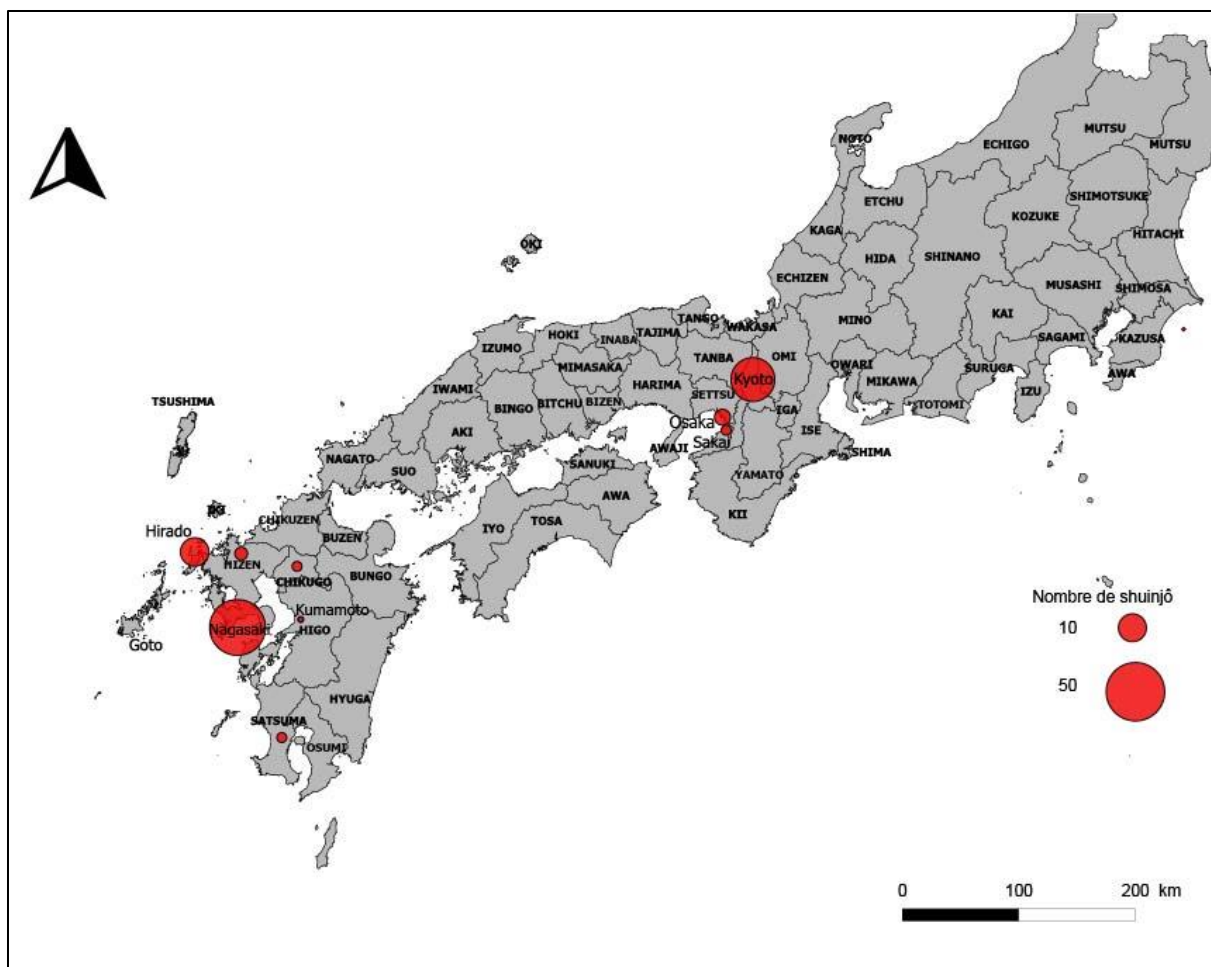
A Hirado, la concentration se fait globalement entre les mains de quatre acteurs majeurs : les *daimyō* Matsuura, le chef de la communauté chinoise Li Dan, la VOC et l'East India Company. A Sakai, ville commerçante par excellence, plus de la moitié des *shuinjō* sont concentrés dans les mains de deux marchands : Kiya Yasōemon 木屋彌三右衛門, qui s'est quasi-exclusivement concentré sur le Siam, et Nishi Ruisu 西類子, qui n'a commercé qu'avec Luzon. Ōsaka à cette époque occupe un rôle secondaire : seule la famille des Sueyoshi (néanmoins l'une des plus importantes) semble avoir investi dans le commerce à destination de l'Asie du Sud-Est. Quant aux marchands de Hakata, s'ils accordent de nombreux prêts aux armateurs des *shuinsen*¹, ils n'ont quasiment pas armé de navires eux-mêmes.

La plupart des dernières villes ou provinces sont les domaines des *daimyō*. A l'exception des Shimazu et des Arima, la plupart n'ont pas investi plus de trois fois dans le commerce des *shuinsen*, soit que la concentration du pouvoir commercial dans les mains du *bakufu* ait pris effet, soit qu'ils parvenaient à trouver leur propre voie pour conserver leur indépendance économique.

Tableau 14 : *Shuinsen* pour le Đai Viêt et le Champa par lieu d'origine des marchands

Ville, domaine (<i>han</i>) ou province d'origine	Nombre de <i>shuinsen</i> relevés	Nombre de marchands et/ou armateurs différents
Chikugo (province)	2	1
Hirado	14	6
Hizen (province)	3	1
Kumamoto	1	1
Kyōto	32	5
Nagasaki	45	13
Ōsaka	5	2
Sakai	2	1
Satsuma	3	1
Sunpu	1	1

¹ En particulier les Shimai, voir Iwao (2013), pp.330-332.



Carte 5 : Nombre de *shuinjō* accordés pour le Đai Việt et le Champa par lieu d'origine des marchands

Les *shuinsen* pour le Đai Việt et le Champa, quant à eux, étaient concentrés entre les mains d'un nombre plus restreint de personnes. L'exemple le plus frappant est Kyōto, avec 32 voyages organisés par cinq familles ou marchands seulement, dont 25 pour les Chaya et les Suminokura seuls (78 %). A Nagasaki, comme pour les chiffres globaux, la concentration est moins forte : tous les marchands chinois par exemple, quasiment sans exception, se sont rendus au Đàng Trong, au Đàng Ngoài ou au Champa. On y observe malgré tout une concentration beaucoup plus importante que pour les autres destinations. Les Araki et les Funamoto se partagent 23 *shuinjō*, soit plus de la moitié, alors que les autres grands marchands de Nagasaki (comme Suetsugu Heizō Masanao par exemple, ou le chinois Hua Yu) commerçaient avec une plus grande diversité de partenaires. En revanche, à Ōsaka, Sakai, et dans les villes secondaires, très peu de marchands ont investi dans le commerce du Đai Việt, de même que pour les *daimyō*, dont aucun ne s'est concentré sur les pays viêt. Arima Harinobu seulement a eu, pendant la courte période au cours de laquelle il a reçu des *shuinjō* (1605-1608) un intérêt certain pour le Champa (3 *shuinjō*).

La tendance générale est donc que ce sont les familles les plus riches, les plus actives et les plus proches du *bakufu* qui ont investi dans le commerce des *shuinsen* pour le Đai Việt. La plupart d'entre elles, une fois en contact avec les autorités du Đàng Ngoài ou du Đàng Trong, ont eu tendance à y commercer exclusivement. Elles ont donc tissé des liens plus forts avec

les autorités viêt, et étant par ailleurs parmi les familles de marchands les plus puissantes et les plus proches des autorités japonaises, elles ont d'autant plus facilité la mise en contact du Japon et des pays viêt et la pérennité de leurs relations. Les autorités politiques en revanche, qu'il s'agisse de *daimyō* ou des *bugyō* de Nagasaki, n'ont eu qu'un intérêt limité pour le Đại Việt, dont le commerce a donc été essentiellement l'affaire de familles de marchands à proprement parler – quoique la distinction ne doive pas être exagérée et que leurs activités dépassaient largement le cadre du commerce.

B. Les grandes familles de marchands et le commerce du Đại Việt

Les acteurs les mieux connus du commerce du Đại Việt et du Champa sont les grandes familles de marchands japonais de l'époque Edo, connues en japonais sous le nom de *gōshō* (豪商, riches marchands). Nous donnerons ici un aperçu général de leurs réseaux et détaillerons plus loin leurs activités. Nous ne disposons pas, pour la plupart des familles, de suffisamment de documentation pour retracer leurs relations avec l'Asie du Sud-Est de manière précise et pour qu'une modélisation numérique soit pertinente.

Les Suminokura et le Đàng Ngoàì

Les Suminokura de Kyōto sont très certainement la famille la plus connue à avoir entretenu des liens avec le Đại Việt, voire l'une des familles les plus célèbres de l'ère des *shuinsen*. Kawashima Motojirō leur consacrait déjà une partie de son développement sur les marchands japonais¹ et ils apparaissent à de nombreuses reprises dans l'œuvre d'Iwao². Plusieurs ouvrages leur ont été consacrés, dont deux par Hayashiya Tatsusaburō³, et deux autres plus récents, y compris un ouvrage collectif⁴. Ils demeurent méconnus dans l'historiographie en langues occidentales⁵.

L'histoire familiale débute en 1428 quand un certain Yoshida s'installe à Saga, dans le nord-ouest de Kyōto, où il établit une brasserie et commence à prêter de l'argent. Le nom de la famille devient ensuite Suminokura (« l'entrepôt au coin [de la rue] »), en référence à leur établissement⁶. Les activités de la famille vont se diversifier au cours du XVI^e siècle, en particulier dans le domaine de la médecine et de la pharmacie⁷. C'est dans ce contexte que naît Suminokura Ryōi (1554-1614) : il laisse à son frère cadet, qui reprend le nom de Yoshida, la médecine pour se consacrer à de grands travaux d'infrastructure, qui vont assurer la célébrité de la famille, en particulier un canal parallèle à la principale rivière de Kyōto et appelé rivière Takase 高瀬, qui court encore aujourd'hui de Fushimi 伏見 au centre-ville de Kyōto⁸.

¹ Kawashima (1942), pp.210-255.

² Iwao (2013) en particulier.

³ Hayashiya (1944, 2017).

⁴ Miyata (2013) ; Mori (2015).

⁵ Outre l'essai de Péri, quelques pages leurs sont consacrées dans certaines études, par exemple dans Gay (2001), pp.201-204.

⁶ Gay, *op. cit.*, p.203 ; Mori (2015), pp.5-6.

⁷ Mori, *op. cit.*, pp.97-153 pour un chapitre consacré aux activités pharmaceutiques des « Yoshida ».

⁸ Péri, *op. cit.*, pp.76-77 ; Totman (1995), p.72.

Suminokura Yoichi ou Sōan (1571-1632) est plus connu pour son activité littéraire et intellectuelle. Collectionneur de livres chinois, il était en contact avec les lettrés confucéens de premier plan qu'étaient les Hayashi ou encore Fujiwara Seika¹. Il est également célèbre pour avoir dirigé la famille au moment où elle s'impliquait le plus dans le commerce extérieur, suivant en cela son père. A son époque, les Suminokura sont l'une des familles les plus riches et les plus influentes de Kyōto et du Japon. Son fils Harunori (1594-1681) poursuit les activités commerciales de son père jusqu'en 1635 et demeure influent au-delà².

De tous les marchands de l'ère des *shuinsen*, les Suminokura sont ceux qui ont reçu le plus de *shuinjō* : pas moins de seize (dix-sept si l'on compte celui de Hideyoshi en 1592), et sur la période la plus longue (1604-1634). Sur les seize, quinze étaient à destination de « l'Annam » ou du « Tonkin », c'est-à-dire dans les deux cas très certainement du Đàng Ngoàì. Jusqu'aux années 1620, leurs activités se cantonnent vraisemblablement au Nghê An. Cependant, à partir de 1624 au plus tard, ils sont présents à Đông Kinh, dans la capitale, et ont des contacts directs avec les Trịnh. A la fin de l'ère des *shuinsen*, ils figurent parmi les derniers marchands à bénéficier encore de *shuinjō*. Le chiffre de seize *shuinjō* doit sans doute être considéré comme une évaluation minimale. En effet, comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, au moins deux voyages (1626 et 1627) supplémentaires ont conduit les Suminokura à Dong Kinh, et étant donné qu'ils en ont rapporté des lettres officielles de Trịnh Tráng, tout porte à croire qu'ils avaient reçu l'approbation du *bakufu* pour ces voyages – et donc des *shuinjō*. Rappelons également qu'ils se sont rendus une première fois en 1603 au Đàng Ngoàì, ce qui porte à dix-huit le nombre de voyages minimum effectués en direction du nord du Đai Việt et en fait donc la famille qui a envoyé le plus de bateaux au Đai Việt de toute notre période.

La figure suivante vise à résumer le réseau de relations des Suminokura dans leurs relations avec le Đàng Ngoàì. Pour des raisons de lisibilité, nous ne faisons pas figurer ici l'ensemble des personnes connues ayant été en relation avec le clan. La richesse des documents familiaux, regroupés dans le *Suminokura Monjo*, permet de constituer un réseau relativement complet, cohérent et riche, qui regroupe des personnalités politiques et administratives, des marchands et des matelots au Đai Việt comme au Japon. Les relations entre les différents personnages à l'intérieur de ce réseau sont également représentées.

Cette figure caractérise de manière simplifiée le lien qui unit chacun des acteurs : famille, subordination, voyage et partenariat. Quand la relation est indirecte ou hypothétique, des pointillés sont utilisés. Ces acteurs sont eux-mêmes répartis non selon leur origine géographique ou ethnique, ce qui peut s'avérer anachronique (dans le cas des Chinois par exemple), mais selon leur fonction ou profession : grands marchands, marchands, administrateurs, marins, chefs d'État. Cette distinction permet de repérer des similitudes d'une rive à l'autre des mers de Chine. La troisième variable est le nombre de relations, qui permet de mettre en valeur les personnalités centrales du réseau : elle est doublement représentée, par la taille des nœuds et la taille des étiquettes ou labels (c'est-à-dire les noms). Cette figure synthétique sera complétée par la suite par des études de cas plus précises.

¹ Péri, *op. cit.*

² Toby (1984), p.10 ; Nagazumi (2001), pp.80, 95-97.

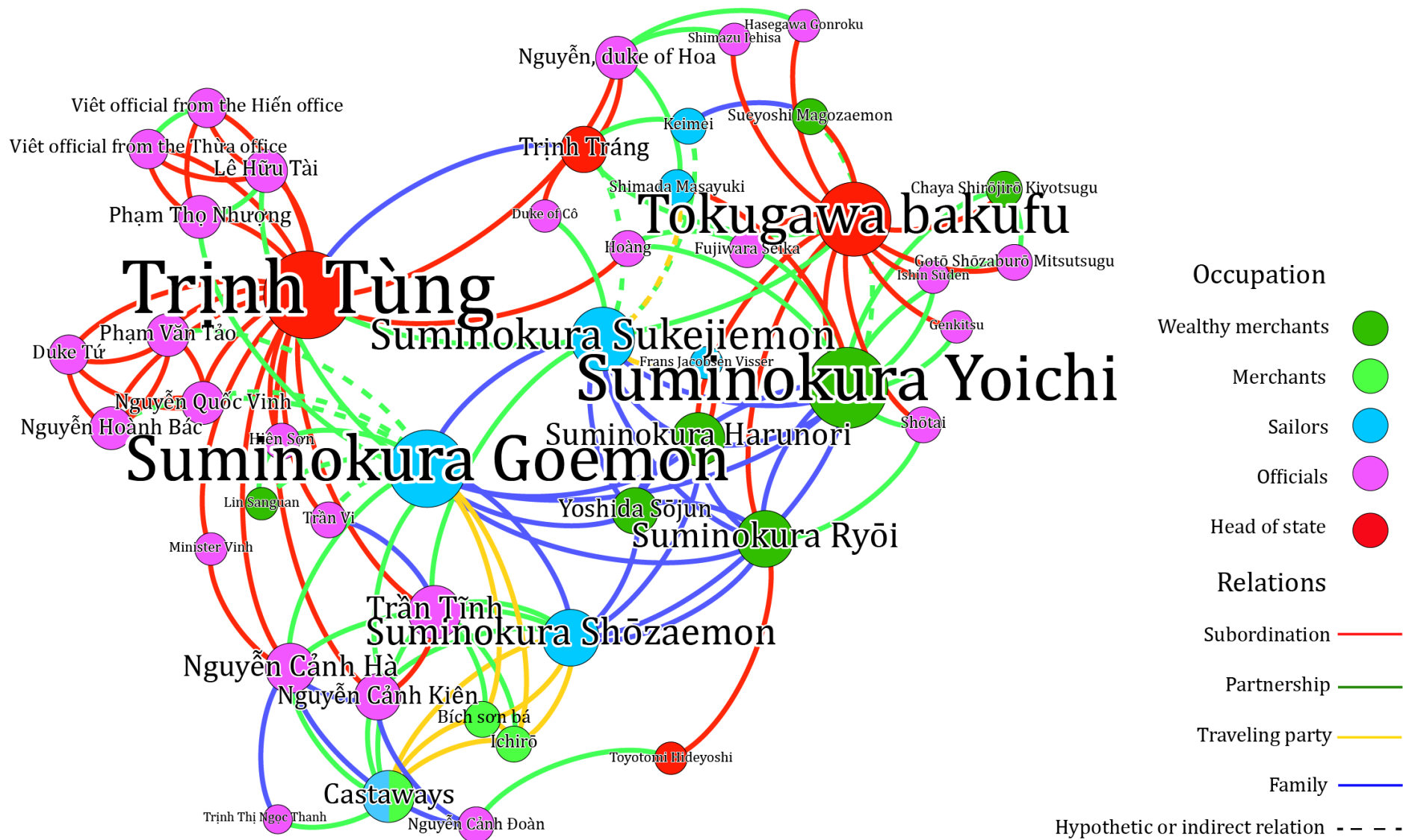


Figure 3 : Réseau de relations de la famille Suminokura avec le Đại Việt

Au sein de la variable relation, nous avons sélectionné des catégories très larges : ainsi, le terme de « partenariat » comprend ici toute forme de relation se faisant sur un relatif pied d'égalité et va du partenariat économique au simple fait de travailler ensemble. Parfois certaines relations s'additionnent : ainsi de l'adoption, qui mêle subordination, partenariat et liens familiaux. Certaines personnes de la même famille voyageaient également ensemble. Dans ce cas spécifique, nous avons choisi de sélectionner la relation la plus forte. Ainsi, les liens familiaux nous semblent plus pertinents que le fait de voyager ensemble et l'adoption, bien qu'elle ne se réduise pas à cet aspect, est avant tout la conséquence d'un partenariat commercial.

Précisons d'emblée le problème de taille posé par cette modélisation qui l'empêche de résumer à elle seule le commerce et les relations des Suminokura avec le Đàng Ngoàì : le biais des sources. En effet, nous ne pouvons représenter que les relations effectivement documentées par les sources ou les relations hypothétiques suggérées par ces dernières. Par conséquent, l'importance de chaque acteur ne correspond pas nécessairement à son poids réel dans le réseau. Les nombreuses occurrences d'un fonctionnaire du Đàng Ngoàì dans les sources ne signifient pas nécessairement qu'il était plus souvent au contact des marchands japonais qu'un acteur qui n'y apparaît qu'une fois ; c'est même plutôt le contraire, puisque les documents dont nous disposons émanent des plus hautes autorités et il y est très peu fait mention des fonctionnaires de bas rang qui étaient chargés d'inspecter les navires et qui côtoyaient les marchands japonais au quotidien. C'est pourquoi il est nécessaire d'éclairer cette figure par une analyse textuelle qui permet d'en combler les manques. Cette modélisation a néanmoins le mérite d'illustrer, de manière efficace, certaines des principales dynamiques à l'œuvre dans le réseau organisé par les Suminokura de Kyōto.

Ainsi quelques acteurs, par le nombre de leurs relations, se détachent tout particulièrement de la figure et occupent un rôle central au sein du réseau : il s'agit de Suminokura Yoichi, Suminokura Goemon, Trịnh Tùng et le *bakufu*.

Le réseau étant celui de la famille Suminokura, il n'y a rien d'étonnant à ce que Suminokura Yoichi, qui est à la tête du clan Suminokura entre 1603 au plus tôt (son père Ryōi lui a laissé la direction des affaires à peu près à ce moment¹) et sa mort en 1632, soit l'un des centres du réseau. Suminokura Goemon 五右衛門, ainsi que son frère Shōzaemon 庄左衛門 et un autre membre de la famille Sukejiemon 助次衛門, ne sont en revanche connus que dans le corpus à notre disposition. En effet, ce sont des capitaines apparaissant de manière récurrente dans les documents du *Suminokura Monjo* ou du *Gaiban Tsūsho*. Etant donné qu'ils voyagent jusqu'au Đai Viêt, ils sont à la fois en contact avec les autorités locales et les marchands au Japon, et ils font partie de ceux qui comptabilisent le plus grand nombre de connexions. Il faut cependant noter que la prééminence de Suminokura Goemon s'explique en partie par des relations hypothétiques. Étant le capitaine du bateau des Suminokura en 1606 et 1609, nous avons supposé que c'était le cas également en 1608. De plus, il meurt en 1609 et n'a donc joué un rôle central que pendant un tiers de la période considérée. Quant à

¹ L'*Ikoku goshuinchō* et l'*Ikoku tokai goshuinchō* portent le nom de Suminokura Ryōi pour tous les *shuinjō* reçus par la famille. Cependant, une note de l'*Ikoku goshuinchō* à l'année 1606 indique que c'est désormais son fils qui est le bénéficiaire réel des licences, et nous avons vu que dès 1603, il gère la correspondance officielle de la famille. Péri, *op. cit.*, p.80.

Suminokura Sukejiemon, qui opère aussi bien en 1610, en 1624 qu'en 1634, nous formulons l'hypothèse qu'il est le principal capitaine des Suminokura après la mort de Goemon, et probablement celui qui transporte les lettres officielles des années 1620, ce qui le rend bien plus important que Goemon. Pourtant, ce dernier comptabilise plus de relations à la fois hypothétiques et avérées et ressort donc davantage dans la figure.

Trịnh Tùng, en tant qu'autorité politique régnant sur les territoires où se déroulent les transactions, est à la tête de la pyramide administrative réglementant le commerce. Sa place dans le réseau contraste avec son apparent désintérêt pour le commerce extérieur, tel que nous l'avons décrit dans le chapitre précédent, et avec le poids moindre de son fils Trịnh Tráng dans le réseau. C'est là l'une des conséquences fâcheuses de la modélisation fondée sur le biais des sources. En effet, les documents sur le commerce des Suminokura sont plus riches dans la décennie 1600, soit au moment où règne Trịnh Tùng, que dans la décennie 1620. En outre, ils comportent un plus grand nombre d'acteurs. Cependant, comme nous l'avons suggéré dans le chapitre précédent, ce désintérêt doit être nuancé, puisqu'il a émis une ordonnance à destination des marchands survivants du naufrage de 1609 et les a reçus. Son importance fait enfin écho au poids de la bureaucratie dans les relations extérieures du Đàng Ngoài.

Les Tokugawa occupent également une place majeure, puisqu'ils sont à l'origine de l'émission des *shuinjō* et ont ordonné aux Suminokura d'entreprendre leurs premiers voyages. Le réseau permet donc ici encore d'illustrer le poids de l'État dans l'organisation du réseau marchand du Japon. Le *bakufu* est cependant moins central que le gouvernement des Trịnh, ce qui montre la plus grande autonomie dont disposent les Suminokura dans leurs activités.

La particularité du réseau des Suminokura, qui n'est pas partagé par l'ensemble des marchands de l'ère des *shuinsen*, est qu'il s'agit d'un réseau familial. Les liens en bleu indiquent les liens de parenté réels : on voit donc bien que, pour les Suminokura, il est important de confier la conduite des opérations à des membres de la famille. Les têtes du clan, à savoir Ryōi, Yoichi et Harunori, n'ont jamais quitté le Japon, et ont probablement confié cette tâche à des membres d'une branche secondaire du clan, bien que l'on ne sache pas quel est le degré de parenté entre les chefs de la famille et les capitaines. La viabilité du réseau économique, ici, s'appuie sur la parenté et la confiance repose donc sur l'appartenance à la même famille. Il semble bien que les Suminokura aient craint de confier leurs opérations à des individus étrangers au clan. Quant aux autres membres d'équipage, il est difficile de déterminer leurs relations vis-à-vis du clan. Le fait que Shimada Masayuki, intendant du navire en 1624, ne porte pas le nom de Suminokura ne signifie pas nécessairement qu'il n'est pas associé ou lié à la famille. Cependant, la présence d'un pilote hollandais en 1633, Frans Jacobsen Visser, indique que si les liens familiaux priment, le réseau ne s'y limite pas et intègre des personnes *a priori* extérieures au groupe, qu'il soit familial ou culturel.

Parmi les fonctionnaires du Nghệ An en contact avec les Suminokura, les liens familiaux sont également importants. Nguyễn Cảnh Hà et son père Nguyễn Cảnh Kiên sont tous deux apparentés au Nguyễn Cảnh Đoàn qui a écrit à Hideyoshi en 1591. Ces individus, dont les noms n'apparaissent pas dans les sources, ont été identifiés par Hasuda et Yonetani¹. Trịnh

¹ Hasuda, Yonetani, *op. cit.*, p.133.

Thị Ngọc Thanh 鄭氏玉清 est l'épouse de Nguyễn Cảnh Hà. Elle écrit également aux marchands japonais victimes du naufrage de 1609 en indiquant avoir subvenu aux besoins d'un certain Matazaemon 又左衛門. Un autre acteur dont les relations s'appuient aussi sur sa famille est Trần Tĩnh, le « marquis Văn Ly » des sources, qui semble avoir été bien plus régulièrement au contact des Suminokura que les Nguyễn Cảnh, et dont le neveu Trần Vi 陳爲 a participé au moins une fois au commerce avec les Japonais.

Par ailleurs, ce que révèle la modélisation des réseaux des Suminokura et que nous développerons en détail par la suite, est l'importance du maillon politique et administratif, ce qui est caractéristique des relations commerciales en Asie orientale. Dans le processus de mise en contact, côté viêt, ce ne sont pas des marchands qui occupent le rôle principal, mais les lettrés, fonctionnaires et représentants du gouvernement (qui peuvent tout aussi bien participer aux transactions et avoir une activité marchande). La majorité d'entre eux sont des fonctionnaires de la province de Nghệ An.

On observe ainsi, dans la partie gauche de la figure, un maillage dense dû à la multiplicité des fonctionnaires chargés de surveiller et réglementer le commerce extérieur. Cette hiérarchie étant à la fois stricte et très développée, chacun dépend d'un supérieur, d'où la multiplicité de liens de subordination (en rouge). A mesure que l'on s'approche de la zone de contact entre administration/noblesse et marins/marchands japonais, aux liens de subordination entre fonctionnaires se substituent de plus en plus des liens de coopération/partenariat entre ces fonctionnaires et les Suminokura. Ceux qui se distinguent tout particulièrement sont ceux qui, dans la figure, sont de taille moyenne et sont proches des acteurs japonais : le duc de la préfecture de Hoa par exemple ou encore Trần Tĩnh. Cette proximité reflète à la fois le nombre important d'interactions avec les marchands japonais mais également le nombre important d'acteurs japonais différents avec lesquels ils ont été en contact. Ainsi, le duc de Hoa est en contact avec un membre du clan Suminokura au moins (Shimada Masayuki), dont il est le père adoptif, mais également avec des personnalités plus périphériques au réseau du clan, telles que le *daimyō* de Satsuma ou le *bugyō* de Nagasaki.

La modélisation permet également de mettre en valeur le rôle de l'institution shogunale et la manière dont elle réglemente le commerce extérieur, différente de celle des Trịnh. Ainsi, elle a recours, non pas à une pyramide administrative comme au Đàng Ngoàì, mais au système des *shuinjō*. Leur émission et leur circulation sont ici symbolisées par l'action du *bakufu* et des trois moines (Shōtai, Genkitsu et Sūden) chargés de leur rédaction et de leur enregistrement.

Les marchands de Kyōto sont également en contact avec d'autres marchands de l'ère des *shuinsen*, tels que le clan Chaya de Kyōto et les Sueyoshi d'Ōsaka. Ces derniers commercent eux aussi avec le Đàng Ngoàì et un de leurs capitaines, le dénommé Keimei, était fils adoptif de Trịnh Tráng au même titre qu'un capitaine Suminokura, peut-être Sukejiemon. Les Chaya, quant à eux, sont une famille de marchands en lien avec le Đàng Trong et dont la fortune est équivalente à celle des Suminokura. Avec l'orfèvre et conseiller financier des Tokugawa Gotō Shōzaburō Mitsutsugu (1571-1625), qui était chargé de la frappe de la monnaie, ils sont connus comme les « trois grandes fortunes de Kyōto » (*Miyako no sandaichōja* 京の三大長

者)¹. Gotō Shōzaburō joue lui aussi le rôle d'intermédiaire entre les deux familles de marchands et les Tokugawa. C'est lui qui, à plusieurs reprises, transmet aux shoguns les présents venus du Đại Việt². Parmi les autres intermédiaires importants figure Fujiwara Seika, dont il a déjà été question au moment où il rédige une lettre à un certain Hoàng 黃, probablement un lettré du Nghệ An.

Une dernière particularité doit être soulignée : l'acteur nommé « Castaways », et qui correspond aux nombreux rescapés du naufrage de 1609, marchands et marins du bateau des Suminokura. Nous ne les avons pas tous inclus car étant nombreux à être nommés et entretenant tous des relations entre eux, ils auraient occupé une place démesurée dans le réseau alors que l'on ignore complètement qui ils étaient et s'ils ont participé à plus d'un voyage. Il était plus pertinent de les mentionner dans la sous-section consacrée au naufrage en lui-même. Afin de ne pas les exclure totalement de la figure, nous en avons retenu deux (outre le capitaine en second Suminokura Shōzaemon) qui se distinguent particulièrement : Ichirō 市良 et Bích Sơn Bá 碧山伯³, qui bénéficient tous deux d'une lettre de Trần Tĩnh⁴ en 1610. Tous les autres ne sont connus que parce que leur nom est mentionné dans les documents, ce qui indique peut-être que ces deux marchands faisaient partie des principaux marchands passagers du navire.

Cette modélisation permet ainsi de livrer une représentation lisible et efficace des relations entretenues par une des grandes familles de marchands japonais dans ses relations avec le Đại Việt. Malheureusement, peu de familles ont laissé suffisamment de documentation pour nous permettre de connaître aussi précisément les personnes impliquées, surtout dans les pays viêt. C'est pourquoi nous nous limiterons à des descriptions plus brèves pour les familles suivantes.

Chaya, Araki et Funamoto : les grandes familles et le commerce du Đàng Trong

Les familles dont il est question ici se sont, comme les Suminokura, quasi-exclusivement consacrées aux relations avec un même territoire, à savoir le Đàng Trong des Nguyễn. Toutes trois ont reçu un *shuinjō* de Hideyoshi en 1592 et elles totalisent à elles seules 24 des 84 voyages (28 %) répertoriés pour le Đàng Trong.

Les Chaya sont les équivalents des Suminokura pour le Đàng Trong. C'est l'une des plus riches familles de Kyōto, en relation étroite avec le *bakufu*⁵, et la seule famille à n'avoir été en contact qu'avec le domaine des Nguyễn. Le chef de famille porte, génération après génération, le nom générique de Chaya Shirōjirō, auquel un nom personnel est adossé. Ainsi, au cours de notre période se succèdent Chaya Shirōjirō Kiyonobu 茶屋四郎次郎清延 (1545-1596), son

¹ Crawcour (1963), p.389.

² *Ibid.* Bien que n'ayant pas reçu de *shuinjō* lui-même, il écrit à plusieurs reprises au gouverneur des Philippines et à Macao, ce qui en fait un acteur majeur des relations et du commerce extérieurs du Japon à cette époque. Voir *Gaiban Tsūsho*, vol. 22 à 25 ; Boxer (1967), pp.430-431 ; Takase (2016), p.430.

³ Hasuda (2014), p.37. Peut-être un marchand japonais désigné sous un nom vietnamien (« l'oncle Bích Sơn »), ce qui indiquerait qu'il était bien connu sur place et y voyageait sans doute régulièrement.

⁴ *The great story of Vietnam*, p.107.

⁵ Owada (2007).

filis Kiyotada 清忠 (?-1603) puis son second fils Kiyotsugu 清次 (1584-1622), le fils de ce dernier Michizumi 道澄 (1610-1631) et un cousin, Nobumune 延宗 (1619-?).

Le plus important de ces différents chefs de famille pour cette étude est Kiyotsugu, qui la dirige de 1603 à 1622, les affaires étant ensuite gérées par un conseil de famille, en raison de la minorité des héritiers. Les Chaya, dont le nom (« maison de thé ») vient des visites récurrentes du shogun Ashikaga Yoshiteru 足利義輝 à leur maison de l'est de Kyōto pour y prendre le thé, étaient devenus au début du XVII^e siècle les fournisseurs officiels du *bakufu* en soieries¹. C'est à ce titre que Kiyotsugu a investi, à la suite de ses prédécesseurs, dans le commerce du Đàng Trong. C'est aussi pour cette raison qu'il participe à la création du système de l'*itowappu* 糸割符 (*pancada* en portugais)², qui permettaient aux marchands des villes de Nagasaki, Sakai et Kyōto de bénéficier d'un prix fixe pour l'achat de la soie portugaise et d'en monopoliser ainsi le commerce³. Il est également en contact avec l'East India Company, à laquelle il vient en aide pour obtenir un *shuinjō* en 1618⁴.

Entre 1612 et 1635, les Chaya ont reçu 11 *shuinjō*, dont la destination était le Đàng Trong. C'est d'ailleurs la seule grande famille japonaise à avoir envoyé des navires dans une seule et même destination. Ils n'apparaissent pas dans les registres mais les sources hollandaises indiquent, pour la fin de la période, qu'ils ont reçu des *shuinjō*. Au cours de la période de rédaction des registres (1604-1616), ils reçoivent un *shuinjō* datant de forme spéciale, accordé par Tokugawa Ieyasu lui-même⁵. Étant donné leur importance et leur proximité avec le pouvoir, il est possible qu'ils aient eu le privilège de commercer librement à l'époque de Ieyasu, sans avoir besoin de demander et recevoir de *shuinjō* classique.

Tout comme les Suminokura, les Chaya envoyaient un membre de leur famille comme capitaine. On connaît ainsi Chaya Matajirō Shinrokurō 茶屋又次郎新六郎, dont un célèbre rouleau peint représente l'arrivée au Đàng Trong et l'entrevue avec le seigneur Nguyễn⁶. Nguyễn Phúc Nguyễn, dans une des lettres qu'il rédige en 1632, évoque un certain Chaya Shinshirō. En revanche, on ne dispose pas d'informations à propos de leurs contacts sur place, et en-dehors du rouleau, il est impossible de retracer avec précision un seul de leurs voyages. Tout juste sait-on que, comme les Suminokura encore, ils jouent le rôle de marchands-diplomates en acheminant les lettres officielles adressées à Tokugawa Iemitsu par Nguyễn Phúc Nguyễn.

Araki Sōtarō et Funamoto Yashichirō sont en comparaison moins connus, et leurs opérations commerciales encore moins : ils ont pour point commun d'avoir été à la fois armateurs et navigateurs, et de s'être rendus en personne au Đàng Trong. Il a déjà été question de Funamoto : en-dehors des dix *shuinjō* reçus entre 1604 et 1620 et de sa nomination pour réglementer les activités des Japonais au Đàng Trong, rien n'est connu de ses activités commerciales sur place.

¹ Péri, *op. cit.*, pp.67-68.

² Crawcour, *op. cit.*

³ La meilleure description du système est dans Innes, *op. cit.*, pp.248-285. Voir aussi Iwao (1983, vol.9), pp.105-107 ; Takase (2002), dont le tiers du livre est consacré à l'*itowappu* ; Laver (2011), p.109.

⁴ *Diary*, vol.2, pp.94-95.

⁵ *Chaya Yuishogaki*, cité dans Kawashima (1942), p.395.

⁶ Kikuchi (2014).

Araki Sōtarō 荒木宗太郎 ou Sōemon 惣右衛門 est mieux connu grâce à l'originalité de son parcours. Installé à Nagasaki en 1588, il obtient un premier *shuinjō* de Hideyoshi en 1592, puis entre 1610 et 1632 en reçoit cinq pour le Đàng Trong¹. En 1619 au plus tard, d'après une lettre conservée dans la famille et reproduite dans le *Gaiban Tsūsho*, il est adopté par Nguyễn Phúc Nguyễn sous le nom de Nguyễn Thái Lang². Il revient à Nagasaki avec une femme vietnamienne, présentée comme appartenant à la famille Nguyễn³.

Le Đàng Việt comme destination parmi d'autres ? Les familles Suetsugu et Sueyoshi

Les dernières grandes familles de l'ère des *shuinsen* ne se sont pas consacrées quasi-exclusivement au commerce du Đàng Việt, mais s'y sont intéressées régulièrement, ou pendant une partie de leur carrière. Les Suetsugu sont l'une des plus puissantes familles de Nagasaki, avant comme après 1635. Durant l'ère des *shuinsen*, c'est Suetsugu Heizō Masanao (1546-1630) et son fils Shigesada (?-1647 ?) qui dirigent la famille. En 1619, Masanao remplace son rival Murayama Tōan au poste de *daikan* 代官 de Nagasaki⁴, ce dernier ayant été exécuté après que Suetsugu a révélé la participation de son fils à la campagne d'Ōsaka du côté de Toyotomi Hideyori 豊臣秀頼⁵. Il s'implique alors davantage dans le commerce des *shuinsen*, notamment à destination de Taiwan⁶. C'est dans ce contexte qu'il entre en conflit avec les Hollandais. En 1628, le capitaine de son *shuinsen* pour Taiwan, Hamada Yabei 濱田彌兵衛, à la suite d'un différend commercial, retient en otage le gouverneur hollandais Pieter Nuyts⁷.

Masanao avait obtenu dès 1604 un *shuinjō* pour l'Annan, sans que l'on puisse déterminer de quelle partie du Đàng Việt il est question. Mais c'est son fils Shigesada qui investit davantage dans le commerce en direction des pays viêt : en 1631 et 1633 il reçoit un *shuinjō* pour le Đàng Ngoài, et en 1633 et 1634 un pour le Đàng Trong. La seule trace qui reste de ces voyages est la reconnaissance d'un emprunt fait auprès des Shimai de Hakata dont le montant est confié au navire des Suetsugu voyageant en 1633 au Đàng Ngoài⁸. On ne dispose cependant d'aucune autre source sur le commerce des Suetsugu au Đàng Việt à l'époque des *shuinsen*.

La seconde de ces familles est le clan Sueyoshi de Hirano (aujourd'hui à Ōsaka), dont les leaders sont Sueyoshi Magozaemon Yoshiyasu 末吉孫左衛門吉康 (ou 吉安, 1570-1617) et Sueyoshi Magozaemon Nagakata 末吉孫左衛門長方 (1588-1639). Le père de Yoshiyasu, Kambei 勘兵衛 (1526-1607), est à l'origine de la création du premier établissement de frappe

¹ Iwao (2013), p.220.

² « Gaiban Tsūsho », vol.13, p.119. Voir le chapitre XII pour l'analyse du document.

³ Hasuda (2019), p.305 qui dissocie clairement l'adoption du mariage, que l'historiographie plus ancienne a eu tendance à associer.

⁴ Le pouvoir administratif, à Nagasaki, est représenté par deux offices : le *bugyō*, nommé par le *bakufu* pour une durée déterminée, et le *daikan*, d'un niveau hiérarchique inférieur, qui est une position plus stable, parfois héréditaire. Voir Suzuki (2007), pp.7-8.

⁵ Péri, *op. cit.*, p.58 ; Oka (2001), p.38.

⁶ Péri, *op. cit.*, p.59 ; Clulow (2014), p.210.

⁷ Pour un récit détaillé de « l'incident Nuyts », voir Nagazumi (2001), pp.182-187.

⁸ Iwao (2013), p.118.

de monnaie (*ginza*) de l'ère Edo, à Fushimi¹, mais c'est bien Yoshiyasu puis son fils qui investissent dans le commerce extérieur. Après avoir obtenu sept *shuinjō* pour Luzon entre 1604 et 1611, les Sueyoshi décident de diversifier leurs opérations. Ils obtiennent un *shuinjō* pour Taiwan en 1627 et quatre pour le Đàng Ngoài en 1621, 1632, 1633 et 1634. En-dehors de la mention de leur *shuinsen* à Đông Kinh en 1621, les seuls documents qui nous renseignent un tant soit peu sur le commerce des Sueyoshi au Đàng Ngoài sont les plaquettes votives (*ema*) qu'ils ont offert au Kiyomizu-dera de Kyōto, qui représentent leur bateau et son équipage².

Aux Sueyoshi doit être associé un autre grand marchand et détenteur de *shuinjō*, Hirano Tōjirō 平野藤次郎. En effet les Sueyoshi portaient également le nom de Hirano : ils résidaient dans une ville de ce nom et les *shuinjō* qui sont inscrits dans les registres le sont au nom de Hirano Magozaemon. Le premier Hirano Tōjirō était le frère de Sueyoshi Kambei : son fils Hirano Tōjirō Masasada est *daikan* de Kyōto et comme son oncle et son cousin, il est impliqué dans le *ginza* de Fushimi³. Il obtient cinq *shuinjō* en tout, dont au moins deux pour le Đai Việt : un en 1632 et en 1634 (peut-être un autre en 1633), pour le Đàng Trong et le Đàng Ngoài respectivement. Les activités de ses marchands sur place sont inconnues : on sait seulement qu'il a fait fortune en exportant notamment des pièces de cuivre vers le Đàng Ngoài⁴. Le nom de famille Hiranoya, que l'on retrouve notamment chez l'un des chefs de la communauté japonaise de Hôi An, est également lié à cette famille. Ainsi, en 1627, une plaquette votive (*ema*) est offerte au Kumata-jinja, sanctuaire situé à Ōsaka, en lien avec un voyage des Sueyoshi en Asie du Sud-Est. Elle porte la signature d'un certain Hiranoya Genzaemon⁵, qui l'a sans doute fait réaliser pour le compte de la famille.

Nous rattachons enfin aux grandes familles des personnages qui leur sont liés et qui entretiennent en même temps des relations avec le *bakufu*, tels que Hashimoto Jūzaemon 橋本十左衛門, qui dirige le *ginza* de Fushimi avec Hirano Tōjirō, et qui est apparenté aux Suminokura par mariage⁶. Il commerce avec le Cambodge et avec le Đàng Trong, pour lequel il obtient un *shuinjō* en 1632. C'est également le cas de Kameya Einin 亀屋榮仁 (?-1616) qui reçoit le 2 octobre 1604 un *shuinjō* pour le « Tonkin » et qui était, à l'instar de Chaya Shirōjirō, l'un des fournisseurs officiels du *bakufu* en tissus et soieries⁷, ce qui explique son intérêt pour le commerce du Đai Việt.

Un dernier marchand japonais issu d'une grande famille mérite d'être mentionné : Takagi Hikoemon 高木彦右衛門, qui est l'un des chefs (*machidoshiyori*, soit les « anciens de quartier ») de Nagasaki subordonnés au *bugyō*. Il n'apparaît ni dans les registres, ni dans les travaux d'Iwao, mais dans un autre document, le registre des habitants (*ninbetsuchō*) du quartier de Hirado-machi, qui précise que le père d'une habitante de ce quartier a voyagé en

¹ Péri, *op. cit.*, pp.97-98 ; Nagazumi (2003), p.30 ; Iwao (2013), p.407.

² Péri, *op. cit.*

³ Innes, *op. cit.*, p.141 ; Nagazumi, *op. cit.*

⁴ Innes, *op. cit.*, p.586.

⁵ Iwao (2013), p.125.

⁶ Sa nièce a épousé Suminokura Yoichi. *Ibid.*, pp. 415-416.

⁷ *Ibid.*, p.228.

1620 à bord d'un bateau appartenant à Takagi Hikoemon pour le Đàng Trong¹. Le nom de Takagi associé au commerce avec l'Asie du Sud-Est est plus souvent associé à Takagi Sakuemon 高木作衛門, dont le navire est détruit au Siam par les Espagnols en 1628². Ce Hikoemon appartient sans nul doute à la même famille, puisqu'il lui succède à la charge de *machidoshiyori*³. Par conséquent, il est possible qu'il ait reçu un *shuinjō* pour ce voyage. Iwao reporte en effet pour l'année 1620, trois navires à destination du Đàng Trong (et donc trois *shuinjō* potentiels) dont le propriétaire est inconnu, tout en attribuant pour cette même année un *shuinjō* à Takagi Sakuemon dont la destination n'est pas précisée⁴ : ce *shuinjō* pourrait bien avoir été utilisé pour un voyage par son parent Hikoemon au Đàng Trong.

Les grandes familles de marchands japonais ont donc été les acteurs les plus importants des relations entre Đai Việt et Japon. Ce sont eux qui ont affrété le plus grand nombre de bateaux et ce sont leurs capitaines (ou eux-mêmes) qui jouaient le rôle d'intermédiaires et de marchands-diplomates entre autorités japonaises et viêt. De plus, la plupart d'entre eux bénéficiaient du soutien direct du *bakufu*. Soulignons enfin que la quasi-totalité des grandes familles japonaises ont été impliquées dans le commerce du Đai Việt, et que pour la majorité d'entre elles, l'un des deux territoires viêt était leur principal partenaire.

Cependant, d'autres marchands ont joué un rôle capital dans ces relations, sans bénéficier de tous ces avantages et sans former nécessairement de dynastie : en premier lieu des marchands japonais, titulaires d'un *shuinjō* mais souvent inconnus par ailleurs, ainsi que les marchands dits « chinois » et européens de Kyūshū.

C. Les marchands individuels et le commerce du Đai Việt

Nous employons ici l'expression délibérément vague de « marchands individuels »⁵ afin de les distinguer des grandes familles bien implantées et au plus proche du cœur du pouvoir politique et économique. Cela ne signifie néanmoins pas qu'ils étaient déconnectés du pouvoir et n'entretenaient pas eux-mêmes des réseaux denses. Cependant, ils ne semblent pas avoir eu le même poids économique au Đai Việt ni les mêmes fonctions diplomatiques que les Suminokura, les Chaya ou les Funamoto. Ils semblent également avoir été plus autonomes vis-à-vis du *bakufu*. Certains de ces marchands apparaissent dans les registres de *shuinjō*, mais tous n'en ont pas reçu. Ils sont parfois mentionnés dans les sources européennes. Ils sont suffisamment riches et importants pour armer leur propre bateau et, pour certains, y voyager.

Les marchands désignés par les sources (japonaises comme européennes) comme « Chinois »⁶ appartiennent à cette catégorie. Leur poids économique et leurs relations avec les

¹ Hesselink (2009) p.41.

² Iwao (2013), p.96.

³ Iannello (2012), p.81.

⁴ Iwao (2013), pp.127 et 220.

⁵ Utilisée notamment par P. Norel pour les distinguer des marchands officiellement soutenus par l'État : Norel (2007), p.38. Elle est également utilisée en anglais (*individual merchant*), par exemple dans Harreld (2007).

⁶ Le terme est systématiquement employé, sous une forme ou une autre, par les Européens. Les Japonais quant à eux, utilisent les termes « homme des Ming » ou « des Tang » (*minjin* 明人 ou *tōjin* 唐人, la seconde expression devenant majoritaire après la chute des Ming au milieu du XVII^e siècle). Contrairement aux Européens, ils ne les associent donc pas à un territoire ou à une origine ethnique. Cependant, ils désignent la même catégorie de

autorités politiques, au Japon en particulier, leur maîtrise du japonais et leur intégration aux sociétés urbaines de Kyūshū, en font des marchands du Japon à part entière, qui ont aussi œuvré au rapprochement entre le Đai Viêt et le Japon.

Des marchands japonais mal connus

Les registres de *shuinjō* ne portent pas uniquement le nom des grandes familles décrites précédemment, même si elles y sont majoritaires (avec les *daimyō*), et même si après la date de rédaction des registres, elles finissent par monopoliser complètement l'attribution des licences de voyage. Ainsi, avant les années 1620, nous disposons de nombreux noms, dont la plupart ne peuvent être associés à aucune autre source ou document.

Le tableau suivant répertorie les marchands dont on ne connaît que le nom et le(s) *shuinjō* émis et parfois la ville d'origine. La date d'émission peut permettre de formuler quelques hypothèses : par exemple, le *shuinjō* accordé à la mère d'Ibarakiya Matazaemon est le seul à avoir été émis avant la saison commerciale cette année-là. Il est donc possible que ce soit le navire correspondant à cette licence qui ait emporté la lettre de Tokugawa Ieyasu à Nguyễn Hoàng rédigée le 8 novembre 1603.

Tableau 15 : Marchands ayant obtenu des *shuinjō* pour le Đai Viêt et le Champa dont l'identité est inconnue

Nom du marchand	Ville d'origine	Date d'enregistrement du ou des <i>shuinjō</i>	Destination du <i>shuinjō</i>
La mère d'Ibarakiya Matazaemon 茨木屋又左衛門母	Ōsaka	12 février 1604	Annan
Nishino Yosan 西野與三	Inconnue	10 mai 1604	Champa
Hosoya Kibitoshi 細屋喜齋	Inconnue	7 septembre 1604	Annan
Kawaya Sukemon 皮屋助右衛門	Sakai	16 janvier 1605 28 octobre 1605	Tonkin
Ōta Kiemon 負田木右衛門	Inconnue	5 février 1610	Kōchi
Le capitaine Mokuemon 船頭壺右衛門	Inconnue	24 février 1611	Kōchi
Daikokuya Ribei ¹ 大黒屋利兵衛	Kyōto	11 septembre 1612 1613	Kōchi
Daimonjiya Hanbei ² 大文字屋半兵衛	Inconnue	6 novembre 1615	Kōchi

En dehors de ces quelques noms inconnus, deux marchands sont identifiables dans d'autres documents, sans qu'on puisse avoir pour autant d'informations détaillées à leur sujet.

Le 20 septembre 1604, un *shuinjō* au nom de « Sokedaiyū de Hirado » 平戸助太夫 est inscrit dans l'*Ikoku goshuinchō*, avec pour destination « Sonha¹ » (順化), c'est-à-dire le

personnes : tout individu venant du territoire correspondant à l'Empire des Ming ou des Qing, ou d'une communauté d'Asie du Sud-Est parlant une langue chinoise.

¹ Les Daikokuya sont une famille de Kyōto liée à la frappe de monnaies d'argent, dont un autre membre a obtenu un *shuinjō* pour Patani en 1604, mais on ne sait rien de ce Ribei.

² Hanbei chez Kawashima, qui reprend l'*Ikoku tokai goshuinchō*, mais curieusement Chūbei 忠兵衛 chez Iwao (2013), p.220.

Thuận Hóa, la province où règne Nguyễn Hoàng. C'est la seule occurrence de ce toponyme particulièrement précis, qui correspond à la zone d'opérations de Shirahama Kenki telle que les lettres de 1601 le suggéraient. A priori, aucune autre information n'existe au sujet de ce marchand. Cependant, dans le journal de Richard Cocks figure un personnage récurrent, capitaine de la jonque de l'East India Company *The Sea Adventure* et qui prend part à l'achat de la jonque de William Adams *Gift of God*, nommé « *Skydayon* » ou « *Skydayen Dono* », ce qui retranscrit sans aucun doute le nom Sokedaiyū. Etant donné que la Compagnie est établie à Hirado, il pourrait s'agir du même personnage, un capitaine expérimenté dans la navigation vers l'Asie du Sud-Est dont les Britanniques auraient exploité le savoir-faire.

Un autre marchand s'est vraisemblablement rendu dans le Thuận Hóa en 1607 (*shuinjō* reçu le 21 octobre 1606), du nom de Haraya Jiemon 原彌次右衛門. Une note de l'*Ikoku goshuinchō* précise qu'il s'est rendu à « l'endroit nommé *Sunohai* du royaume de Tennan » (天南國ノスノハイト云所へ行也)². Le toponyme Tennan est utilisé à deux reprises par Nguyễn Hoàng dans sa correspondance et la cartographie étudiée précédemment prouve que « *Sunohai* » a la même origine que « *Sonha* » et désigne le Thuận Hóa³. Yajiemon est également chargé de se rendre en « *Annan* » dans une lettre de 1610, pour le compte des Shimazu⁴ et pour un voyage dont Iwao considère qu'il s'agit du Đàng Trong mais sans le comptabiliser.

Les sources européennes permettent de compléter ce tableau en fournissant le nom d'autres marchands japonais, dont certains ont effectivement reçu des *shuinjō* pour le Đại Việt. Celui que l'on connaît le mieux est sans doute Barnardo (Berunō dono dans le seul document en japonais le mentionnant). Il voyage en 1617⁵ et 1618⁶ au Đàng Trong et reçoit un *shuinjō* autour du 5 novembre 1618⁷, vraisemblablement pour le Đàng Trong où il se rend en 1619 avec un employé de l'East India Company, Edmund Sayers, à bord⁸. Grâce au journal de William Adams, ses activités au Đàng Trong lors du premier voyage sont bien documentées. Il possédait un nom chrétien mais jusqu'en 1618-1619 l'édit d'interdiction du christianisme était peu appliqué⁹ et il était encore possible pour un marchand d'afficher son adhésion à la religion prohibée. Les Jésuites rapportent l'arrivée à Hôi An d'un capitaine japonais nommé Bernardo Lopes en 1620¹⁰, sans que l'on puisse savoir s'il s'agit de la même personne.

Les journaux de William Adams et Richard Cocks évoquent d'autres marchands japonais s'étant rendus au Đàng Trong et au Đàng Ngoài : Kitsuki (« *Kitskin dono* »), qui voyage en 1618 au Đàng Trong¹¹, Kūtarō ou Gotarō (« *Cutarro or Gotarro* »), qui obtient un *shuinjō* en

¹ D'après la lecture des caractères, inscrite en *furigana*, donnée dans l'*Ikoku goshuinchō*.

² Iwao (2013), p.152.

³ Cependant, le nom de *Sunohai* apparaît dans d'autres documents (le rouleau ou *makimono* des Chaya par exemple), dans lequel il désigne vraisemblablement Dinh Châm, la résidence du gouverneur du Quảng Nam et premier fils du seigneur Nguyễn. Un doute subsiste donc quant à la ville dont il est question ici.

⁴ *Ibid.*, pp.134-135.

⁵ *The logbook of William Adams*, p.231.

⁶ *Diary*, vol.2, p.24.

⁷ *Ibid.*, p.93.

⁸ Farrington (1991), p.773.

⁹ Boxer (1967), p.332.

¹⁰ ARSI, Jap. Sin., vol.72, ff. 008-009.

¹¹ *Diary*, vol.2, p.60.

même temps que Barnardo la même année. Ce sont les derniers marchands japonais impliqués dans le commerce avec le Đại Việt à avoir reçu directement un *shuinjō* sans être les chefs des grandes familles que nous avons évoquées précédemment – du moins dans la limite des sources disponibles. Iwao comptabilise Itamiya (Itami dans son tableau) Jiemon 伊丹屋治衛門 comme bénéficiaire en 1621, mais comme nous l’avons déjà précisé, ce *shuinjō* a été en réalité accordé à l’East India Company et Richard Cocks l’a ensuite prêté sous condition de retour à Itamiya¹. Quoi qu’il en soit, au cours des années 1620, le commerce des *shuinsen* se concentre quasi-exclusivement dans les mains des grandes familles.

Les marchands chinois de Kyūshū et le commerce du Đại Việt et du Champa

En comparaison de ces marchands dont la plupart sont inconnus, les marchands identifiés comme chinois, à Nagasaki et Hirado, sont bien mieux identifiés, en particulier grâce aux sources de l’East India Company. Bien que ces marchands aient eu directement accès au marché chinois (malgré l’interdiction officielle des relations avec le Japon côté Ming), ils ont également considérablement investi dans le commerce entre le Japon et l’Asie du Sud-Est. En effet, pour ces marchands, le critère le plus important était la facilité d’accès aux ressources, et le Đại Việt a pu constituer un marché plus accessible, puisqu’on y produisait de la soie et que les marchands chinois, de Chine comme d’ailleurs, s’y retrouvaient en grand nombre. Dans les années 1620 cependant, Taiwan devient beaucoup plus intéressant comme lieu de rencontre avec les marchands de Chine pour les Chinois du Japon, en raison notamment de la proximité entre Taiwan et le Fujian. Cette réorientation du commerce des chinois de Nagasaki n’a pas été systématique ou totale et n’a pas duré pendant tout le XVII^e siècle, mais elle a certainement facilité la concentration du commerce du Đại Việt entre les mains des grandes familles.

Les marchands chinois de Nagasaki portent quasiment tous un nom qui se finit par le caractère 官 (jp. *kan*, ch. *guan*) : Sankan 三官, Shikan 四官, Gokan 五官, Rokkan 六官 etc. : d’après Péri, le 官 serait une abréviation du 館, qui désigne un grand bâtiment public, et correspondrait ici au numéro de leur résidence à Nagasaki². Cependant, un nombre très important de marchands voyageant entre la Chine, l’Asie du Sud-Est et le Japon, tout au long du XVII^e siècle, possèdent un nom se finissant par ce caractère sans être nécessairement résidents de Nagasaki. Nomura Toru donne une explication plus satisfaisante : la terminaison *-kan* indiquerait un rang comparable à celui des fonctionnaires³ et serait particulièrement fréquent parmi les Hokkien, originaires du sud du Fujian et les plus représentés dans le commerce de l’Asie orientale et du Sud-Est à l’époque moderne⁴. Le numéro précédant le *-kan* correspondrait alors plutôt au rang dans la fratrie, comme c’est le cas pour de nombreux noms japonais à la même époque. Quoiqu’il en soit, la majorité de ces marchands de Nagasaki se sont distingués dans le commerce du Đại Việt : Sankan, Gokan, Nikan, Higo Shikan.

¹ *Diary*, vol.2, pp.126, 131, 147-149, 150, 153, 171.

² Péri, *op. cit.*, p.46.

³ C’est la signification première du caractère 官.

⁴ Nomura (2009), p.53. Sur les Hokkien : Wang (1990) ; Chin (1998) ; Ng (2014 [1983]).

Le marchand enregistré comme « Sankan » n'est pas Rin Sankan dont il sera question plus loin. Deux *shuinjō* sont inscrits à la date du 20 février 1614, pour le « Tonkin » et pour « Kōchi ». Une note indique que ce dernier a été émis en réalité le 5 janvier 1614¹. Il y est appelé « le Chinois Ketsuan » (唐人計泉けつあん), ce qui retranscrit le nom chinois Jiquan. Sankan reçoit encore deux *shuinjō* pour le Đàng Trong en 1615 et 1616. En 1630, un employé de la VOC nommé Willem Janszoon indique que le navire d'un certain Sankan va faire voile pour la « Cochinchine ». Le marchand y est décrit comme un associé de la VOC, chargé de raffiner l'argent obtenu par la Compagnie², sans que l'on sache s'il s'agit du même Sankan.

Gokan, quant à lui, obtient quatre *shuinjō* pour le Đàng Trong (1610, 1613, 1614, 1616), mais aucun document n'a subsisté sur ses activités sur place. On sait cependant, grâce au journal de Cocks, qu'il était très riche et qu'il recevait le directeur de la Compagnie chez lui³. Son fils épouse la fille de Li Dan, le chef des Chinois de Hirado⁴, ce qui rappelle l'importance des alliances matrimoniales intra-communautaires dans le renforcement des réseaux marchands. Cocks évoque enfin un « Goquan » à qui le beau-frère de William Adams a promis un des *shuinjō* attribués aux enfants d'Adams⁵.

Nikan est un marchand qui n'est pas mentionné dans les registres et est surtout connu à travers les documents britanniques. Il est décrit par Cocks comme un parent de Li Dan de Hirado⁶. Trois voyages sont connus : un en 1617 au Đàng Trong, rapporté par William Adams⁷, un en 1618 au Đàng Ngoài⁸, et un autre en 1620 pour Taiwan⁹. Étant donné qu'il voyage lui-même, il est possible d'évoquer succinctement ses activités au Đàng Trong. D'après William Adams il y évolue entre le chef de la communauté chinoise locale et les marchands britanniques.

Higo Shikan 肥後四官 est, lui aussi, mieux connu grâce aux sources britanniques. Le surnom de Higo correspond à la province de Higo, actuelle préfecture de Kumamoto. Le nom de Shikan apparaît une fois dans l'*Ikoku tokai goshuinchō*, en 1614, pour un *shuinjō* à destination du Đàng Trong, sans que l'on soit sûr qu'il s'agit du même homme. Dans tous les cas, celui-ci envoie une jonque en 1617 au Đàng Trong¹⁰, une autre en 1618 avec William Adams pour pilote mais qui n'arrive jamais à destination¹¹, et reçoit fin 1618 un *shuinjō* pour une destination inconnue¹². Un de ses navires fait voile vers Manille en 1618 également¹³. Iwao ne comptabilise pourtant que deux *shuinsen* à son actif. En-dehors des membres de l'East India Company et du nom de son capitaine, appelé « Chimpow » par les Britanniques, ses autres relations ne sont pas connues.

¹ *Ibid.*, p.47.

² Iwao (2013), p.250. Iwao hésite à faire de ce navire un *shuinsen* et ne le comptabilise finalement pas, probablement conformément au critère retenu de ne comptabiliser que les navires ayant effectivement quitté le Japon.

³ *Diary*, vol.2, p.21.

⁴ *Ibid.*, pp.27, 33.

⁵ *Ibid.*, p.127.

⁶ *Ibid.*, p.32.

⁷ *The logbook of William Adams*, p.232.

⁸ *Diary*, vol.2, p.22.

⁹ *Shimai Monjo*, cité dans Iwao (2013), p.117.

¹⁰ *The logbook of William Adams*, *op. cit.*

¹¹ *Diary*, vol.2, pp.23, 37.

¹² *Ibid.*, p.83.

¹³ *Ibid.*, p.28.

Le dernier marchand de Nagasaki que nous évoquerons ici est Lin Yaowu ou Rin Sankan, dont il a déjà été question. Il reçoit un *shuinjō* pour le Champa en 1606, ainsi qu'une véritable mission diplomatique : entrer en contact avec le roi, lui délivrer une lettre et ramener du bois d'aloès. C'est donc l'un des rares exemples d'un marchand-diplomate du Japon hokkien. Il ne peut mener sa mission à bien à cause d'une attaque de pirates¹. Il s'agit de l'unique mention dans les registres d'un voyage au Champa l'ayant impliqué, et il ne reçoit aucun *shuinjō* pour le Đàng Trong ou le Đàng Ngoàì. Pourtant, il s'est rendu de source sûre au Nghê An en 1606 ou avant, puisqu'un marchand viêt en lien avec les Suminokura mentionne une transaction avec lui. Fin 1605, il reçoit un *shuinjō* pour le Seiyō : le caractère vague de ce toponyme permettant sans doute, comme nous l'avons déjà vu, de commercer n'importe où en mer de Chine méridionale, il en a peut-être profité pour se rendre au Đàng Ngoàì. Ainsi, on ne peut déterminer si pour ce voyage, il a utilisé le *shuinjō* du Seiyō, un *shuinjō* distinct non comptabilisé, ou s'il a voyagé sans *shuinjō* ; ce qui démontre une fois de plus la limite des *shuinjō* pour évaluer de manière précise et exhaustive les voyages entre le Japon et l'Asie du Sud-Est.

Malgré la participation active de ces marchands de Nagasaki aux relations entre le Đai Viêt et le Japon, ce ne sont pas les principales figures du commerce des Chinois du Japon. Ce rôle échoit en effet à Li Dan 李旦, chef de la communauté chinoise de Hirado, et son frère Hua Yu 華宇, établi à Nagasaki.

Li Dan (?-1625), connu également sous le nom (ou surnom) d'Andrea Dittis, est particulièrement célèbre pour avoir été le principal interlocuteur et partenaire chinois des Britanniques à Hirado². Il est vraisemblablement originaire de Quanzhou, d'où il a rejoint Manille à une date inconnue. C'était l'une des personnalités les plus influentes de la communauté chinoise de Manille, avant d'être envoyé aux galères à la suite d'un différend avec les autorités espagnoles. Il se serait échappé et vers 1607 aurait trouvé refuge à Hirado³.

A Hirado, il devient le plus riche et du plus puissant de tous les marchands chinois du Japon de son temps, aux réseaux les plus étendus, célébrant des fêtes chinoises à Hirado et recevant à grands frais Japonais, Chinois et Européens. Il est également connu pour avoir pris sous sa coupe le jeune Zheng Zhilong 鄭芝龍, père du fameux Zheng Chenggong 鄭成功 (Koxinga), et avoir permis son ascension⁴.

Ainsi, il a fait fortune dans le commerce extérieur, ce dont témoignent les douze *shuinjō* qui lui ont été accordés. Cependant, les relations avec le Đai Viêt ont joué un rôle secondaire dans la constitution de sa fortune. De source sûre, deux de ses voyages ont eu pour destination le Đàng Ngoàì, en 1618 et 1621⁵, mais on ne sait rien de ce qu'il y a fait. Il incarne en revanche le déplacement des activités des Chinois du Japon vers Taiwan, où il envoie une dizaine de navires entre 1617 et 1624⁶.

¹ Voir le chapitre précédent.

² Iwao lui a consacré une étude détaillée : Iwao (1958a).

³ Ollé (2019), p.335.

⁴ Wong (2017), p.38.

⁵ *Diary*, vol.2, pp.9-10, 171-172.

⁶ Iwao (2013), pp.127 et 220.

En revanche, son frère Hua Yu a eu des relations plus développées avec le Đại Việt. Hua Yu est lui aussi un partenaire important des Britanniques. Il est désigné dans le journal de Cocks sous le nom de « *Whaw* » ou « *Whow* » à de nombreuses reprises. Il serait arrivé en 1595 ou 1596 à Nagasaki. D'après Reinier Hesselink, il ne s'agirait pas du frère biologique de Li Dan, mais simplement d'un associé particulièrement proche qui viendrait lui aussi de Quanzhou¹. Il s'illustre précocement dans le commerce avec le Đại Việt puisqu'il apparaît dans les registres à plusieurs reprises. En 1614 et 1615 il obtient un *shuinjō* pour le Đàng Trong, et en 1616 pour le Đàng Ngoài. En 1617, il offre un cadeau à Cocks pour que celui-ci lui obtienne un *shuinjō* pour le Đàng Trong², et en 1618, obtient un prêt pour un voyage au Đàng Ngoài³. Ses activités sur place demeurent cependant inconnues.

Ainsi, ces marchands chinois partagent des points communs qui dépassent leur origine (sans doute hokkien). Ils sont riches et influents, basés à Kyūshū, proches des autorités locales mais beaucoup moins de l'autorité centrale, ce que l'on comprend bien quand on voit que Hua Yu demande à Cocks de lui obtenir un *shuinjō*. Aux familles marchandes opérant en étroite collaboration avec le *bakufu* s'oppose un groupe de marchands plus autonomes, qui gardent des relations cordiales avec les autres sources de pouvoir politique (les Matsuura, *daimyō* de Hirado pour Li Dan) et collaborent avec d'autres acteurs économiques (les marchands et compagnies à charte européennes), avec lesquels ils entretiennent des relations d'interdépendance, dont D. Studnicki-Gizbert fait le moteur même des réseaux marchands et des relations commerciales⁴. Li Dan ou Hua Yu demandent aux Britanniques de leur obtenir des licences de voyage, et ces derniers profitent de leur ancrage local à Kyūshū et de leur accès au marché chinois.

Parmi les marchands individuels figurent aussi un bon nombre de marchands ibériques, mais dont la participation au commerce du Đại Việt est minime. La grande majorité d'entre eux commercent, en toute logique, avec Macao et Manille. Au moins deux d'entre eux ont obtenu des *shuinjō* pour le Đàng Trong, dont un dénommé Jūan 寿庵 en 1613, dont on ne sait rien par ailleurs.

Le second est plus connu : il s'agit de Manuel Gonçalves, un résident portugais de Nagasaki, qui obtient cinq *shuinjō* entre 1613 et 1618, dont deux pour le Đàng Trong (1614 et 1618⁵). Il commerce également avec le Siam et avec Manille, d'où il ramène deux missionnaires en secret en 1618⁶.

D. Les daimyō et autorités politiques

Nous regroupons dans le développement suivant des personnalités appartenant à la structure politique et administrative du Japon : les *daimyō* d'une part, dont nous avons vu

¹ Hesselink (2016), p.123.

² *Diary*, vol.1, p.317.

³ *Suetsugu Monjo*, cité dans Iwao (2013), p.118.

⁴ Studnicki-Gizbert (2003), p.630.

⁵ Kawashima (1942), p.90 ; *Diary*, vol.2, p.92.

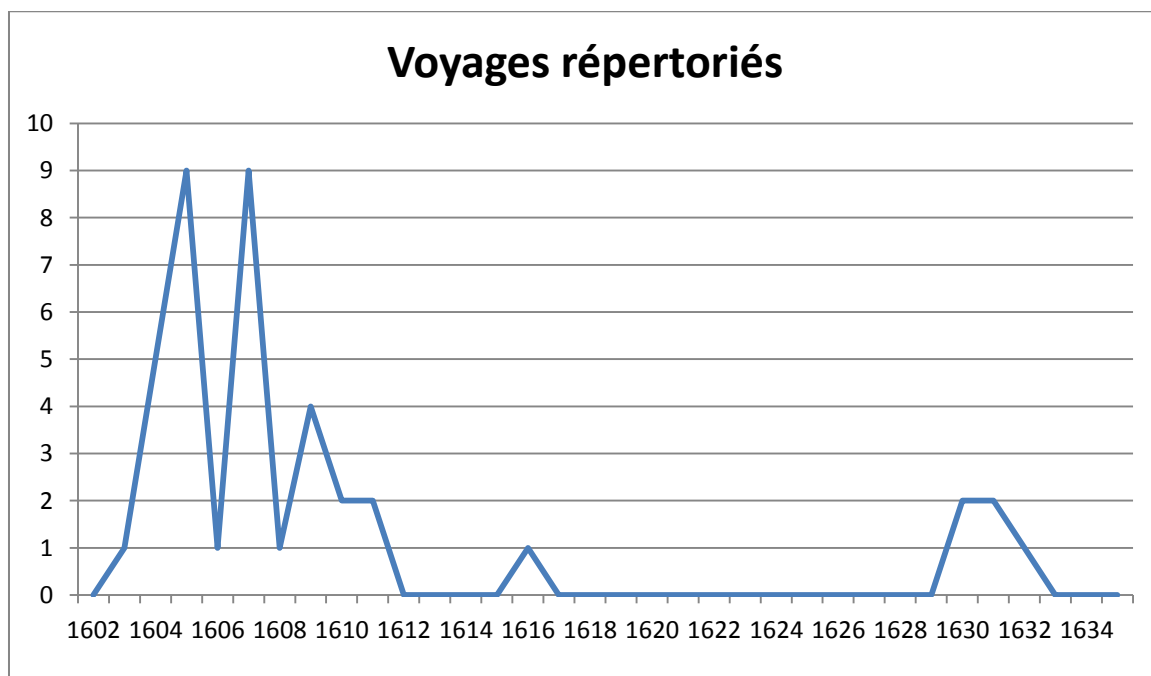
⁶ Oka (2018), p.175.

qu'ils opéraient plus ou moins indépendamment du pouvoir central, ainsi que leurs serviteurs ou dépendants, et d'autre part les administrateurs de ce même *bakufu*, en particulier les *bugyō* (gouverneurs) de Nagasaki. Leur particularité est d'avoir été actifs dans la première moitié de la période étudiée (légèrement plus longtemps pour les *bugyō*) et de ne pas avoir fait des pays viêt leur destination de prédilection, à quelques nuances près.

L'éphémère commerce des daimyō avec le Đai Viêt et le Champa

Pour la majorité d'entre eux, les *daimyō* semblent ne s'être impliqués dans le commerce de l'Asie du Sud-Est que pendant une courte période, ce que le graphique suivant montre bien :

Figure 4 : Nombre de voyages en Asie du Sud-Est organisés par des *daimyō*



Ce contraste extrêmement fort ne s'explique pas par un désintérêt pour le commerce en Asie du Sud-Est, que les *daimyō* avaient au contraire inauguré, mais par la reprise en main du commerce par le *bakufu* au détriment des pouvoirs décentralisés que représentent les *daimyō*. Le système des *shuinjō* visait au départ à placer l'activité des *daimyō* sous contrôle. Avec l'interdiction du christianisme, le *bakufu* a jugé préférable de changer de stratégie et de ne plus encourager officiellement l'activité commerciale de ces seigneurs qu'il ne parvenait pas, de toute manière, à contrôler et encadrer suffisamment. C'est pourquoi, au milieu de l'ère des *shuinsen*, les *daimyō* cessent de recevoir des *shuinjō*. Cependant, comme nous l'avons déjà suggéré, cela ne semble pas les avoir empêchés d'armer leurs propres navires, semble-t-il en toute indépendance, comme Shimazu Iehisa en 1616, ou de se contenter du soutien des autorités de Nagasaki sans demander de *shuinjō* en bonne et due forme, comme Matsukura Shigemasa en 1630. Les sources demeurent néanmoins insuffisantes pour savoir si les *daimyō* ont poursuivi, diminué ou augmenté leurs investissements dans le commerce avec l'Asie du

Sud-Est avant et après les années 1610. Ce qui semble néanmoins sûr, c'est qu'ils ne reçoivent plus du tout de *shuinjō* après 1615. Dans un premier temps, le *bakufu* les a donc privés de ce privilège, avant de le réserver progressivement aux grandes familles de marchands.

Parmi les *daimyō* en contact avec le Đại Việt, les Shimazu sont en bonne place. Cependant, ils ne se sont jamais concentrés spécifiquement sur un territoire en particulier. Ainsi, en 1603 ils envoient peut-être un navire au Đàng Trong ; en 1604 ils reçoivent trois *shuinjō*, deux pour le Cambodge et un pour le Siam ; en 1605, à nouveau trois *shuinjō*, deux pour l'Annan (peut-être Đàng Trong pour l'un et Đàng Ngoài pour l'autre) et un pour le Seiyō. En 1607, c'est pour le Siam qu'ils obtiennent une licence, tout comme en 1609, pour le dernier *shuinjō* qu'ils reçoivent. D'autres documents que les registres nous apprennent, comme nous l'avons déjà vu, que Shimazu Iehisa arme un navire pour le Đàng Trong en 1610 et un autre pour le Đàng Ngoài en 1616. En somme, il semble que les Shimazu aient tenté d'étendre leur réseau commercial à une grande partie de l'Asie du Sud-Est, sans privilégier un territoire en particulier. Ils ont *a minima* pris la peine de répondre aux ouvertures des seigneurs viêt, sans jamais initier la correspondance.

Parmi les autres *daimyō* ayant été en contact avec le Đại Việt figure Katō Kiyomasa, dont il a déjà été question : il a reçu un *shuinjō* pour le Đàng Trong en 1609, et son navire pour le Siam de 1610 s'est rabattu sur le Đàng Trong. Cependant, Nguyễn Hoàng ne semble pas l'avoir convaincu de tisser des relations plus fortes. Hosokawa Tadaoki quant à lui n'a pas reçu de *shuinjō* pour le Đàng Ngoài mais a armé un navire pour cette destination en 1612. Ces voyages, comme nous l'avons déjà précisé, ne nous renseignent pas tant sur le commerce des *daimyō* au Đại Việt que sur la naissance ou l'échec des relations diplomatiques entre autorités viêt et *daimyō*.

Une autre famille de *daimyō* à avoir investi dans le commerce avec l'Asie du Sud-Est est le clan Matsuura, *daimyō* de Hirado ayant fait partie des pionniers du commerce japonais avec l'Asie du Sud-Est¹. Ils sont également des alliés de la VOC et jouent le rôle d'intermédiaire avec le *bakufu* à plusieurs reprises².

Les Matsuura ont également été impliqués dans le commerce avec le Đại Việt, et ce dès le début. En 1604, ils sont les bénéficiaires d'un *shuinjō* pour Kachian (迦知安), que nous avons identifié plus tôt comme une variation de Kê Chàm, c'est-à-dire le Quảng Nam. Le *daimyō* de cette époque est Matsuura Shigenobu (1549-1614). Il obtient un nouveau *shuinjō* pour « l'Annan » en 1611, qui désigne vraisemblablement le Đàng Trong. Son fils Takanobu 隆信 (r.1614-1637) ne semble plus en contact avec l'Asie du Sud-Est, sauf en 1631 et 1632, dates auxquelles il envoie un navire à Taiwan puis au Cambodge. Il garde néanmoins une influence certaine en la matière puisqu'on le voit promettre à William Adams de lui rédiger une lettre pour son voyage au Đàng Trong en 1617³.

Par ailleurs, en tant que *daimyō* de Hirado, les Matsuura disposent de serviteurs qui ont également pris part au commerce avec le Đại Việt. Richard Cocks mentionne à plusieurs

¹ Tremml-Werner (2015), p.209.

² Clulow (2014), p.99.

³ *Diary*, vol.1, p.242.

reprises un « Semi dono », dont il a été question dans le chapitre VII. Son nom est Sagawa Nobutoshi et il est sous l'autorité des Matsuura, tout en armant lui-même des navires et en tentant d'obtenir des *shuinjō*. En effet, il écrit à plusieurs reprises à Richard Cocks pour que celui-ci lui obtienne une licence (en septembre 1617 pour le Đàng Ngoài et en octobre 1618 pour le Đàng Trong¹). La première fois, Cocks refuse poliment, ce qui n'empêche vraisemblablement pas Sagawa d'affréter une jonque début 1618, mais pour le Đàng Trong². Sagawa Nobutoshi est surtout responsable des difficultés rencontrées fin 1618 par Richard Cocks à Edo lors du renouvellement de son *shuinjō*. En effet, celui-ci apprend que le *shuinjō* qu'il a vendu à Li Dan l'année précédente avec la jonque de William Adams, a été cédé par le même Li Dan à Sagawa, qui l'a ensuite vendu au capitaine de sa jonque pour le Đàng Trong...pratique illégale, qui a poussé le *bakufu* à rappeler à l'ordre les détenteurs de *shuinjō* et à retarder le renouvellement du *shuinjō* de la Compagnie³. Ces troubles n'empêchent pas William Adams d'embarquer dans la jonque de Sagawa pour le Đàng Ngoài en 1619, voyage à l'occasion duquel le pilote anglais a rédigé un journal⁴.

Le dernier *daimyō* dont il sera question a eu un intérêt certain pour l'un des territoires au cœur de cette recherche, à savoir le Champa. Il s'agit d'Arima Harunobu, le plus connu des *daimyō* chrétiens ayant été en contact avec l'Asie du Sud-Est. C'est d'ailleurs le scandale dans lequel il est impliqué, ainsi que sans doute l'incident du *Madre de Dios*, qui a décidé Tokugawa Ieyasu à contrôler et limiter de plus en plus l'activité des *daimyō*, et finalement à interdire le christianisme aux *daimyō* le 21 mars 1612 avant de l'étendre en 1614⁵.

Avant cela, il reçoit trois *shuinjō* pour le Champa en 1605, 1607 et 1608. On a vu que sa participation au commerce entre le Japon et le Champa a peut-être permis l'ouverture des relations diplomatiques que le *bakufu* appelait de ses vœux. En-dehors de la mention de cet ambassadeur, on ne dispose d'aucune information sur les navires d'Arima au Champa.

Les bugyō de Nagasaki et le commerce du Đai Việt

Parmi les personnalités politiques ayant participé au système des *shuinjō* figure également le clan Hasegawa, dont les membres se succèdent comme *bugyō* de Nagasaki au début du XVII^e siècle. Hasegawa Sahyōe en particulier joue un rôle majeur d'intermédiaire entre ceux qui font la demande et ceux qui émettent les licences. Il est *bugyō* de Nagasaki de 1605 à 1614, puis de Sakai de 1614 à sa mort en 1617. Entre 1609 et 1615, il fait obtenir dix-neuf *shuinjō* à différents marchands. Parmi ceux qui ont envoyé des navires vers le Đai Việt et qui ont bénéficié de son aide figurent des personnes aussi diverses que le *daimyō* de Hirado Matsuura Shigenobu, le Portugais Manuel Gonçalves, ou encore Funamoto Yashichirō⁶. Il a également joué un rôle clé dans l'entretien du terrain d'entente puisqu'il écrit ou reçoit des lettres à plusieurs reprises.

¹ *Diary*, vol.1, p.314 ; vol.2, p.83.

² *Diary*, vol.2, p.60.

³ *Diary*, vol.2, pp.94-95.

⁴ *The logbook of William Adams*, p.?.

⁵ Abe (1978), p.108.

⁶ Nagazumi (2001), p.138.

Il a également participé directement au commerce en obtenant lui-même des licences. En 1611, il est enregistré comme bénéficiaire. Cependant, il a participé plus d'une fois au commerce avec le Đàng Trong, puisqu'en 1617, un de ses hommes est volé et assassiné par des brigands entre Hôi An et la capitale des Nguyễn¹.

C'est également le cas de son frère Hasegawa Chūbei Fujitsugu 長谷川忠兵衛藤繼, de sa sœur Natsu no Kata 夏ノ方, concubine de Ieyasu, et de son neveu adoptif, Hasegawa Gonroku Fujimasa 長谷川権六藤正, qui lui succède comme *bugyō* de Nagasaki (1614-1626). Ainsi, par son intermédiaire, sa sœur Natsu no kata obtient deux *shuinjō* en 1613, pour le Đàng Trong et le Cambodge. Il serait intéressant de savoir quel rôle elle a joué et quel était son degré d'implication dans l'armement des navires et l'organisation de leur commerce, mais on ne dispose d'aucune information à ce sujet.

Les autorités politiques, qu'elles soient semi-indépendantes ou subordonnées au *bakufu*, ont donc joué un rôle secondaire dans le commerce entre le Japon, le Đai Việt et le Champa. Ce n'est pas le cas de la dernière catégorie que nous allons étudier, qui est à la limite de notre définition des « marchands du Japon », à savoir les compagnies à charte européennes. En effet, non seulement ces dernières ont investi dans le commerce en direction des pays viêt, mais la richesse de la documentation les concernant, en particulier celle de l'East India Company, permet d'avoir une vision détaillée des réseaux qu'elles ont constitué autour d'elles.

E. VOC et EIC, des acteurs majeurs du commerce entre le Japon et le Đai Việt ?

Les compagnies à charte sont à part dans notre typologie, dans la mesure où en tant qu'institutions spécifiques, on peut difficilement les rattacher à la terminologie « marchands du Japon ». Cependant, les marchands qui en font partie et sont installés au Japon ont fini par devenir des marchands du Japon, dans la mesure où c'est vers le Japon que les capitaux, les biens et les marchandises qu'ils mobilisent sont dirigés. De plus, un de ces marchands peut être considéré comme un marchand du Japon – voire un marchand japonais – à savoir William Adams, dont les opérations ont été à plusieurs reprises indépendantes des activités de la Compagnie.

Toutes deux ont investi dans le commerce du Đai Việt, mais c'est sans doute l'East India Company qui, à travers les déboires qu'elle a rencontrés au Đàng Trong et son désir répété de commercer avec les pays viêt, a transmis le plus d'informations sur les relations Japon-Đai Việt à l'ère des *shuinsen*. En comparaison, les marchands de la VOC semblent s'être moins intéressés à ces territoires en particulier, du moins avant les années 1630.

La VOC, un acteur secondaire des relations Japon-Đai Việt à l'ère des shuinsen

La question des relations entre la VOC et le Japon dépasse largement le cadre de ce travail de recherche, et a déjà été amplement discutée par l'historiographie². Les relations entre la

¹ *The logbook of William Adams*, p.233.

² Iwao est bien entendu le premier à avoir étudié la question en détail en exploitant les archives de la VOC. Nagazumi Yōko s'est également spécialisée dans ce champ, en intégrant encore plus qu'Iwao la question des

VOC et les pays viêt ont également été étudiées précocement¹, et le rôle de la VOC dans les relations entre le Japon et le Đại Việt (Đàng Ngoài plus précisément) a été exposé en détail dans les travaux de Hoàng Anh Tuấn². Ces travaux, quand ils traitent des relations avec l'Asie du Sud-Est, se concentrent en particulier sur les décennies 1630 et les suivantes, au cours desquelles la VOC et les navires chinois se partagent le commerce de l'Asie du Sud-Est au Japon. Avant cette date, la VOC joue un rôle secondaire au Đại Việt : elle n'a de relations officielles avec aucun des territoires en question. Ce n'est que peu avant les édits des années 1630, et surtout en conséquence de ces derniers, qu'elle devient un acteur incontournable des relations extérieures du Đàng Trong (1633) puis surtout du Đàng Ngoài (1637).

Des relations commerciales étaient établies dès le début des navigations hollandaises en Asie du Sud-Est. Dès 1601, des marchands passent à Hội An, où ils signalent la présence de Portugais et de Japonais³. Ce n'est cependant qu'avec la création de la factorerie de Hirado en 1609 que la VOC décide d'envoyer des navires au Đàng Trong, les Hollandais souhaitant profiter de la forte demande japonaise en soie. Les relations entre Hollandais et Viêt ont donc été initiées et stimulées par la demande japonaise, et ne peuvent être comprises sans le Japon. Ces relations doivent donc être pensées comme des relations triangulaires, et ce tout au long du XVII^e siècle.

La factorerie de Hirado envoie ses premiers hommes au Đàng Trong en 1614, en même temps que les Britanniques⁴. Les envoyés de la VOC embarquent à bord du navire d'un grand marchand de Nagasaki, Gokan, dont il a déjà été question⁵. Parmi eux, deux trouvent la mort, sans doute peu de temps après le Britannique Tempest Peacock, lui aussi assassiné : un Hollandais, Cornelis Claeszoon van Toornenbuch, et un Japonais, Bastiaan Comeyn⁶. Un autre Hollandais, Adriaen Corneliszoon, parvient à rentrer au Japon⁷. Les difficultés rencontrées par les envoyés de la VOC sur place expliquent qu'il faille attendre 1633 pour que des relations officielles se mettent en place. La différence entre Japonais et Européens dans la construction de l'entente est ici particulièrement flagrante. Ni les Hollandais ni les Britanniques ne sont parvenus à construire un terrain d'entente avec les autorités viêt dans les premiers temps de leurs relations, et côté Hollandais cette entente ne se construit que bien plus tardivement, et ce, par l'intermédiaire des Japonais.

Entre-temps, quelques marchands hollandais du Japon se rendent malgré tout au Đàng Trong. Le plus connu d'entre eux est Jan Joosten (c.1560-1623), un des compagnons de William Adams échoués au Japon en 1600, qui y fait fortune, notamment dans le commerce avec l'Asie du Sud-Est et, comme Adams, grâce aux relations cordiales qu'il entretient avec Tokugawa Ieyasu⁸. Pour cette raison il obtient plusieurs *shuinjō* sous le nom de *Yayousu* (やようす)

relations Japon-Asie du Sud-Est via la VOC. Voir Nagazumi (1972, 1990, 2000) et en particulier (2001), qui exploite en réalité la question des *shuinsen* sous l'angle des sources japonaises et hollandaises. Matsukata (2007, 2010, 2018) a repris le flambeau en continuant d'exploiter les riches sources de la VOC. Les synthèses en langues occidentales les plus récentes sur les relations VOC-Japon sont Clulow (2014), Laver (2020).

¹ Buch (1929, 1936, 1937) ; Souty (1991).

² Hoàng (2009).

³ Buch (1936), p.115.

⁴ *Ibid.*, p.117 ; *Diary*, vol.2, p.264.

⁵ Nagazumi (2001), p.137.

⁶ *Ibid.*

⁷ Buch, *op. cit.*

⁸ Iwao (1958b).

やうす), dont un en 1612 pour le « Kannan » (廣南), soit pour le Quang Nam, seule occurrence de ce toponyme dans les registres avant qu'il ne s'impose dans la seconde moitié du XVII^e siècle pour désigner le domaine des Nguyễn. En 1619, William Adams signale sa présence au Đàng Ngoàì¹ et en 1621 il obtient un prêt des Shimai pour un voyage au Đàng Trong².

Parmi les autres Hollandais à avoir participé aux relations Japon-Đại Việt figurent plusieurs employés de la VOC, qui se sont embarqués dans des jonques japonaises comme pilote. L'un des plus connus est Vincent Romeijn (« Romeyn³ »), un des principaux représentants de la VOC au Đàng Ngoàì après la fondation de leur factorerie à cet endroit en 1637. Il a fait ses armes dans les relations entre le Đàng Ngoàì et le Japon puisque dès 1630, il est pilote d'une jonque japonaise pour le Đàng Ngoàì, dont on ignore le propriétaire⁴. En 1633 c'est un autre Hollandais, Frans Jacobsen Visser, qui est pilote du navire des Suminokura au Đàng Ngoàì⁵.

On retrouve également des marchands passagers dans les navires se rendant au Đàng Trong. En 1621, deux Hollandais, Mathias van den Broeck et Jacob Swager reviennent d'un voyage à bord d'un navire japonais⁶. En 1619, une lettre en japonais de l'interprète d'Edmund Sayers, Takahira Zenbei, mentionne la présence du même Mathias au Đàng Trong⁷.

En comparaison des Hollandais, les Britanniques ont laissé davantage de documentation sur leurs activités au Đại Việt à cette époque, en particulier les journaux de Cocks, Adams et le marchand Edmund Sayers. Cela ne signifie pas nécessairement qu'ils ont eu une activité commerciale plus soutenue, mais simplement que l'on est mieux informés sur ce commerce.

Les relations riches mais éphémères de l'East India Company à Hirado avec les pays viet

L'East India Company n'a conservé son établissement au Japon que pendant dix ans (1613-1623), avant qu'il ne fasse faillite. Cependant, proportionnellement au peu de temps passé sur place, les archives sont d'une grande richesse. Elles regroupent surtout des lettres, ainsi que les journaux déjà mentionnés, et ont toutes été éditées par Anthony Farrington⁸. Elles permettent de retracer fidèlement les voyages des Britanniques dans les pays viet comme au Champa mais nous nous contenterons ici d'un résumé général.

La factorerie britannique est établie par John Saris à Hirado en 1613, avec Richard Cocks à sa tête⁹. En 1614, Tempest Peacock et Walter Carwarden sont envoyés au Đàng Trong dans la jonque de Rokkan¹⁰, l'un des riches marchands chinois de Nagasaki, voyage dont ils ne reviennent pas. Le 26 septembre 1616, William Adams et Richard Cocks reçoivent deux *shuinjō* pour la Compagnie, dont un pour le Đàng Trong qui est utilisé par William Adams

¹ *The logbook of William Adams*, pp.254, 256.

² *Shimai Monjo*, cité dans Iwao (2013), p.117.

³ « Romeyn », est une graphie du XVII^e siècle qui substitue le -y au -ij mais qui n'est plus usitée aujourd'hui.

⁴ Iwao (2013), p.257.

⁵ *Ibid.* ; Nagazumi (2001), p.153.

⁶ *Diary*, vol.2, pp.149, 178.

⁷ Farrington (1991), p.746.

⁸ Farrington (1991).

⁹ *The voyage of Captain John Saris to Japan*, lv-lvi.

¹⁰ *Diary*, vol.2, p.264.

lors de son voyage de 1617, accompagné par Edmund Sayers qui en écrit lui aussi le voyage¹. Le 1^{er} octobre, William Adams reçoit à nouveau deux *shuinjō* dont un pour le Đàng Trong, qui est vendu avec sa jonque à Li Dan, lequel donne ensuite le *shuinjō* à Sagawa Nobutoshi, ce qui suscite de grands troubles à Edo l'année suivante². Cette même année 1617, plusieurs membres de l'East India Company, dans le cadre du voyage de la Compagnie au Siam de 1615-1616, passent par le Champa où hiverne Shōbei, un marchand japonais³. En 1618, William Adams est engagé comme pilote dans la jonque de Higo Shikan pour le Đàng Trong, où s'embarque également Sayers, qui s'échoue aux Ryūkyū et ne parvient donc jamais à destination⁴. En décembre 1618, William Adams obtient à grand-peine un nouveau *shuinjō* pour le Đàng Ngoài⁵ et s'embarque l'année suivante dans la jonque de Sagawa Nobutoshi⁶ (on ignore si Sagawa a obtenu un *shuinjō* ou profité de celui de la Compagnie). La même année 1619, Edmund Sayers embarque dans la jonque de Barnardo pour le Đàng Trong⁷. Enfin, en 1621, Cocks prête son *shuinjō* à un certain Itamiya Jiemon, pour un voyage pour le Đàng Trong qui ne parvient pas à destination⁸.

La richesse des sources disponibles sur l'East India Company nous permet donc de dessiner un réseau, plus détaillé que celui des Suminokura, qui regroupe toutes les personnes en lien avec le commerce du Đai Việt que la Compagnie a été amenée à côtoyer. Nous n'y détaillons pas toutes les relations de chacune des personnes impliquées (la figure deviendrait trop dense et parfaitement illisible), mais seulement les personnes ayant joué un rôle dans les relations entre le Japon et le Đai Việt, au cours de la durée d'existence de la factorerie britannique (1613-1623).

Nous avons conservé les mêmes variables que pour la précédente figure, en retenant davantage de catégories pour chacune d'entre elles. Ainsi, les nœuds sont distingués selon la fonction de l'acteur (armateur, marin, marchand, autorités politiques, intermédiaire et résident). Quand un acteur partage de manière égale, *dans ses relations avec le Đai Việt*, deux de ces fonctions, nous le représentons également. Les relations sont quant à elles divisées également en relations de subordination, de partenariat et de famille, auxquelles nous avons ajouté la question du conflit et une particularité du réseau étudié, à savoir l'appartenance à une institution commune, la compagnie à charte.

Cette fois-ci nous avons également spatialisé la figure, afin de distinguer les acteurs du Japon et ceux du Đai Việt, avec des plages de couleur délibérément floues afin d'inclure ceux qui voyagent entre les différents territoires. Contrairement à la figure précédente, la disposition des nœuds a été choisie de manière à correspondre à ce découpage géographique.

¹ *Ibid.*, vol 1, p.243.

² *Ibid.*, vol.2, p.94.

³ *Ibid.*, vol.1, p.272.

⁴ *Ibid.*, vol.2, p.37.

⁵ Farrington (1991), p.740.

⁶ *Diary*, vol.2., p.300.

⁷ Farrington, *op. cit.*, p.773.

⁸ *Diary*, vol.2, pp.126, 131, 147-149, 150, 153, 171.

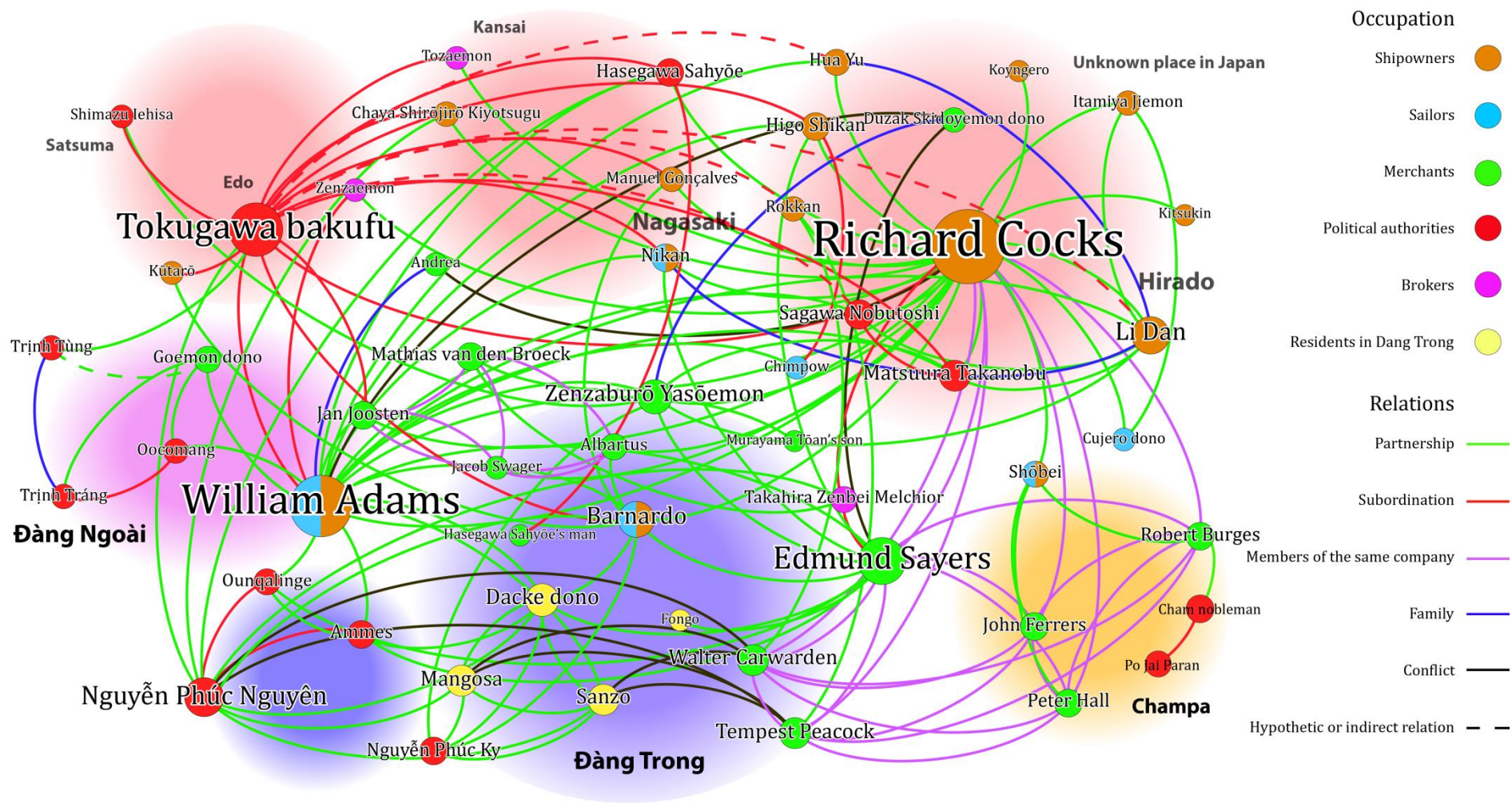


Figure 5 : Réseau de l'East India Company au Japon, au Đại Việt et au Champa

Dans ce réseau, les relations familiales jouent un rôle évidemment beaucoup moins important que dans le réseau des Suminokura. Elles sont remplacées ici par les relations d'appartenance à la compagnie. Ainsi, si dans le premier cas la famille joue le rôle d'institution régulatrice assurant l'efficacité du réseau commercial, ici c'est une institution d'un autre ordre, la compagnie à charte, qui occupe cette fonction. A la confiance que l'appartenance à une même famille semble supposer chez les Suminokura se substituent dans l'East India Company des relations contractuelles et professionnelles, dans lesquelles la confiance joue un rôle moins important que la relation contractuelle qui lie les acteurs à la Compagnie. Cela ne signifie pas que les relations de confiance (et d'amitié) sont absentes, bien au contraire. Richard Cocks est parfaitement explicite sur l'opinion qu'il se fait des personnes avec lesquelles il traite, et sur sa déception face aux amitiés de William Adams, notamment Zenzaburō/Yasōemon, ami de longue date d'Adams, que Cocks décrit comme un « coquin et un fourbe absolu » (*an absolute cunning knave*)¹.

Les relations de partenariat (essentiellement économique ici) sont également beaucoup plus présentes, ce qui s'explique encore une fois par la teneur de nos sources. Les documents viêt attestant l'arrivée de bateaux conservés par les Suminokura donnent à voir l'activité des fonctionnaires, alors que les journaux et lettres des membres de la compagnie donnent plutôt à voir l'activité des marchands, c'est-à-dire les premiers concernés par la question des transactions marchandes. Mais cette différence ne découle pas uniquement du biais de nos sources. Elle s'explique par le fait que la majorité des relations documentées portent sur le Đàng Trong, où le poids de l'administration est moins lourd, et par le fait que le réseau est centré sur les acteurs européens, qui bénéficient d'une proximité moindre avec les autorités locales.

Quelques acteurs se détachent tout particulièrement de la figure : ce sont sans surprise les membres de l'East India Company ayant été en relation avec les pays viêt. Richard Cocks y a une place prépondérante, ce qui est dû à son rôle en tant que directeur de la factorerie, mais également à un biais de sources : son journal et ses lettres sont les principales sources dont nous disposons. Sur 55 personnes représentées, il est contact avec 33 d'entre elles et en particulier avec les figures de pouvoir politique et économique de Kyūshū : *daimyō*, marchands chinois, japonais et européens.

William Adams occupe également une place primordiale, car il voyage à la fois au Đàng Trong et au Đàng Ngoài, est en contact direct avec le *bakufu*, les marchands du Japon et avec certains fonctionnaires viêt. Dans les relations entre le Japon et le Đai Viêt il joue d'ailleurs un rôle plus grand encore que Cocks ou n'importe quel autre employé de la compagnie, puisqu'il est à la fois pilote, capitaine, armateur et marchand, qu'il voyage effectivement et plus ou moins indépendamment de la Compagnie. En 1617, ce n'est pas lui qui représente la Compagnie mais Edmund Sayers. Ce dernier occupe une place importante dans la mesure où il participe, comme William Adams, à trois voyages différents, mais aussi et surtout parce qu'il a rédigé un journal du voyage au Đàng Trong de 1617.

¹ Il pourrait être intéressant de substituer notre réseau à un autre qui insisterait sur les relations de défiance, d'amitié, de proximité et d'inimitié, mais cela dépasse le cadre de notre travail de recherche.

L'East India Company entretient des contacts avec une grande variété d'acteurs : le *bakufu*, avec lequel elle a des liens directs (puisque Adams et Cocks se déplacent personnellement à Edo pour recevoir des *shuinjō*, ce qui n'est pas le cas de Li Dan par exemple), les autorités japonaises (*daimyō* et *bugyō* de Nagasaki), les grandes familles marchandes (Chaya de Kyōto), les marchands chinois et japonais de Hirado et Nagasaki, les capitaines chinois et japonais que ces derniers emploient, les résidents chinois et japonais du Đàng Trong et les autorités viêt.

La principale différence avec le réseau des Suminokura est la question de l'accès aux plus hautes autorités dans le pays d'accueil. On observe dans ce réseau que les Européens n'ont pas accès aux Trịnh ou aux Nguyễn : ils en sont empêchés par des fonctionnaires, mais aussi par des résidents et des marchands, tous japonais. Ainsi, William Adams et Barnardo ont un profil semblable : ils sont tous deux propriétaires de leur jonque, capitaines à son bord, marchands, et ils voyagent au même moment au Đàng Trong. Cependant, alors que William Adams est bloqué par des intermédiaires (les fonctionnaires « Ammes » et « Ounqalinge » et le Japonais de Hōi An « Dacke dono »), qui l'empêchent d'accéder à la capitale, Barnardo entretient des relations avec ces personnages et a l'opportunité d'entrer en contact direct avec Nguyễn Phúc Nguyễn. Certains Européens ont néanmoins eu l'occasion de rencontrer les Nguyễn. C'est le cas de Peacock, mais dont l'une des raisons de l'assassinat aurait été justement de leur avoir manqué de respect. Il semble ainsi que, faute d'avoir su créer l'entente, les Britanniques se soient fermés les portes des gouvernements locaux. Cependant, le fait qu'Adams et Sayers n'aient pas eu accès aux plus hautes autorités du Đàng Trong s'expliquent autant par le meurtre de Peacock que par les obstacles dressés délibérément par leurs concurrents japonais sur leur chemin.

Un autre indice de la position périphérique occupée par les Britanniques est que l'un des acteurs majeurs des réseaux de l'East India Company au Japon, mais mineur dans les relations avec le Đại Việt, Zenzaburō/Yasōemon, l'hôte et ami de William Adams à Hirado, occupe également une place centrale dans le réseau alors qu'il est moins important qu'un Barnardo, ou même que William Adams. En effet, il n'est marchand passager qu'une seule fois, lors du voyage de 1617, il n'arme aucun bateau et n'obtient aucun *shuinjō*, mais grâce à la diversité de ses relations et leur importance, il occupe une place plus avantageuse que les Européens. Il a par exemple un accès direct au fils de Nguyễn Phúc Nguyễn, le prince Nguyễn Phúc Kỳ, qui le reçoit à Dinh Chàm alors que les Européens restent à Hōi An.

La comparaison avec le Champa est intéressante : dans le royaume cham l'accès aux autorités locales semble plus facile pour les Européens. Robert Burges a ainsi été approché par un aristocrate cham qui lui a demandé son aide, de la part du roi Po Jai Paran, pour s'engager dans une guerre contre les Nguyễn¹.

Il s'ensuit qu'un acteur comme Barnardo a une position beaucoup plus avantageuse et des relations avec des acteurs beaucoup plus variés que n'importe qui dans l'East India Company. Si, en raison du biais des sources, il comptabilise un nombre moins important de relations que Cocks et Adams, la figure montre bien qu'il occupe une position bien plus centrale dans le réseau que les deux Britanniques et prouve que c'est un acteur incontournable. Par l'octroi de *shuinjō* (il se déplace lui-même à Edo), il est subordonné au *bakufu* et à l'administration

¹ Farrington (1991), p.708.

shogunale au sens large. Il est lié à l'East India Company : en 1617 il reçoit une visite d'Adams à son arrivée à Hôï An, il prend Edmund Sayers à bord de son navire en 1619 et il reçoit régulièrement des présents de Cocks. Il entretient également des relations avec la VOC, puisqu'un dénommé Albertus décide d'investir 1000 à 2000 taels d'argent dans son voyage en 1618 après avoir raté le départ de la jonque de Higo Shikan avec William Adams à son bord¹. Il est bien entendu en relation avec des marchands ibériques (il se présente devant les autorités d'Edo avec un homme de Manuel Gonçalves), ce qui n'est pas étonnant vu qu'il porte un nom portugais. Marchand important au Japon, les journaux de William Adams et Edmund Sayers en font l'un des acteurs majeurs du commerce au Đàng Trong. Le chef de la communauté de Hôï An se déplace jusqu'à Cửa Hàn/Đà Nẵng dès son arrivée pour le rencontrer, il part rendre hommage au seigneur Nguyễn Phúc Nguyễn comme le ferait un marchand-diplomate (même s'il ne semble pas en avoir assuré la fonction) et s'impose quand il s'agit d'organiser les transactions commerciales à Hôï An.

Il faut donc garder à l'esprit que ce réseau ne décrit pas, de manière neutre, les relations commerciales entre le Japon et le Đại Việt entre 1613 et 1623, mais bel et bien les relations que les membres de l'East India Company entretiennent avec d'autres acteurs, dans le cadre de leurs relations avec le Đại Việt. En somme, les acteurs les plus importants des relations Japon-Đại Việt ne sont pas nécessairement ceux qui se détachent le plus de la figure, ce qui est inévitable dès lors que nous ne disposons que des sources britanniques. Pourtant, en représentant de manière exhaustive les relations connues à travers les documents, les acteurs importants tels que Barnardo parviennent à ressortir de manière assez claire. Cette analyse permet de plus de révéler la complexité des réseaux marchands européens impliqués dans le commerce « d'Inde en Inde », leur caractère composite, multiethnique, et les barrières qu'ils rencontrent en essayant d'accéder à de nouveaux débouchés économiques. Cependant, cette figure est insuffisante pour montrer le rôle périphérique qu'occupent les Européens dans les relations Japon-Đại Việt à cette époque, puisqu'elle est centrée sur les Britanniques. C'est pourquoi nous développerons plus loin cette thématique à l'aide d'autres méthodes de représentation.

Jusqu'ici nous avons détaillé les acteurs les plus riches et puissants des relations entre le Japon et les pays viêt, puisque ce sont inévitablement ceux que les sources mettent en avant. Ces relations n'ont cependant été permises que par l'action d'autres acteurs, pour la plupart anonymes, mais majoritaires à bord de chaque bateau : l'équipage et les passagers.

F. Une foule de marchands méconnus : équipages et passagers

Nous ne pourrions accorder toute l'importance qu'ils méritent aux nombreux marchands et marins embarqués à bord des *shuinsen* et qui ont contribué, autant que les grandes familles de Kyōto et Nagasaki, à l'étroitesse des relations entre le Japon et les pays viêt. En effet les sources ne les mentionnent que très occasionnellement, alors que certains ont sans doute pris part à tous les voyages, les marins en particulier.

¹ *Diary*, vol.2, p.24.

Parmi eux, une catégorie se distingue, car elle se confond parfois avec celle de l'armateur : le capitaine, qui dans le cas des grandes familles, en est le chef (Araki, Funamoto), et parfois un membre (Suminokura, Chaya, Sueyoshi), très certainement pour confier la conduite du voyage et des transactions à quelqu'un de proche et de fidèle. Les lettres officielles mentionnent également, de temps en temps, un capitaine ou son second : ainsi d'un certain Monshō Sōemon 問小庄衛門, autorisé à commercer dans une note de 1628¹, ou de l'intendant du navire des Suminokura, Shimada hyōe no jō Masayuki 島田兵衛尉政之, qui reçoit une lettre du duc de la préfecture de Hoa en 1624². Dans le cas des *daimyō*, le capitaine n'est pas un membre de la famille, mais un serviteur ou vassal. Ainsi de Monji Ryōzaemon dans le navire de Hosokawa Tadaoki en 1612, dont un autre document nous apprend qu'il est lié au domaine des Hosokawa³. C'est sans doute aussi le cas de Gobei, qui voyage pour le compte de Katō Kiyomasa en 1609. Les marchands chinois quant à eux, emploient souvent des capitaines chinois, tels que le dénommé Chimpow qui commande la jonque de Higo Shikan en 1617 et 1618⁴. Enfin, un même acteur peut occuper des fonctions différentes selon le voyage. Ainsi William Adams est-il capitaine et armateur dans son propre navire en 1617, pilote dans celui de Higo Shikan en 1618, et capitaine et pilote dans le navire de Sagawa Nobutoshi en 1619.

Parmi les membres d'équipage, c'est le pilote qui est le plus souvent mentionné par les sources. Quelques navires ayant commercé avec les pays viêt et le Champa ont conservé le nom ou l'origine des pilotes et Iwao en a fait la liste. Ainsi les Suminokura ont-ils employé un pilote chinois entre 1604 et 1606, puis en 1633 le Hollandais Frans Jacobsen Visser, et un autre Hollandais en 1634. Vincent Romeijn, lui-même hollandais, a servi dans un bateau pour le Đàng Ngoài en 1630. En 1615, c'est un pilote portugais qui sert dans un navire à destination du Đàng Trong et en 1633 le Hollandais Hendrick Aertsen est à bord d'un autre navire pour le Đàng Trong, appartenant peut-être à Suetsugu Heizō⁵. En 1608, c'est un « barbare du sud » (*nanbanjin* 南蠻人) qui pilote le navire d'Arima Harunobu pour le Champa, celui-là même qui s'arrête à Macao. Iwao en fait par conséquent un Portugais, ce qui est l'option la plus logique⁶. Cependant, dans la source qui mentionne son existence (*Fujiwara Arima Seifu* [La généalogie des Fujiwara Arima]), il porte le prénom japonais de Kūbei 久兵衛, ce qui est assez rare dans les sources japonaises, qui en général retranscrivent les noms européens en *kana* ou en *ateji* (caractères utilisés phonétiquement). On voit rarement des Européens porter directement un nom japonais. Le point commun de tous ces individus est qu'ils ne sont pas Japonais : les armateurs japonais ont donc le plus souvent recours au savoir-faire de pilotes étrangers, ce qui est un signe supplémentaire du caractère multiethnique des réseaux. C'est pour cette raison que l'on ne peut étudier les réseaux des marchands du Japon comme intrinsèquement « japonais ». La confiance peut s'établir sur la base de l'appartenance à un même groupe (régional ou ethnique) mais dans le cas de la navigation qui nécessite un savoir-faire technique considérable, la confiance semble davantage se créer à

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.126.

² *Ibid.*, vol.13, pp.122-123.

³ Iwao (2013), p.235.

⁴ *Logbook of William Adams*, p.232 ; *Diary*, vol.2, p.23.

⁵ Iwao (2013), pp.256-257.

⁶ *Ibid.*, p.246.

partir de la réputation, due aux connaissances et compétences des individus, dont Greif a été l'un des premiers à théoriser l'importance dans la structuration des réseaux marchands¹. Les sources relèvent quelquefois l'existence de pilotes japonais, mais ils sont rares².

En revanche, les Japonais semblent avoir été nombreux parmi les autres marins. Néanmoins, très peu de documents les mentionnent, et ceux qui le font se bornent à donner leurs noms. Parmi les exceptions notables figure le journal du voyage de Tenjiku Tokubei 天竺徳兵衛 (1612-c.1690). Ce marchand de Takasago (actuelle préfecture de Hyōgo) est célèbre pour avoir rédigé le seul document japonais qui s'apparente à un récit de voyage à cette époque, le *Tenjiku tokai monogatari* (天竺渡海物語, Relation du voyage maritime en Inde³). En 1624, il voyage à bord du seul navire des Suminokura s'étant rendu au Siam. Il donne à cette occasion la liste de l'équipage du bateau et précise leur fonction, telle que « homme chargé de l'ancre » (*teiyakunin* 碇役人). Pour le Đại Việ̣t un autre corpus peut être mobilisé, lié lui aussi aux Suminokura et que nous avons déjà mentionné : les lettres faisant état du naufrage du bateau de Suminokura Goemon au Nghê An en 1609. Parmi les survivants, trois sont spécifiquement désignés comme membres d'équipages : Jinzō 甚三, Zenji 善次, Kichiza(emon)⁴ 吉左衛門. Trois autres, au vu de leur place dans l'une des lettres, pourraient en faire partie : Kibeï 喜兵衛, Mata(emon) 又右衛門 et Yoji(emon) 與次右衛門⁵. On ne sait rien de plus à leur sujet.

Enfin, à bord des *shuinsen* sont présents des marchands passagers, qui versent à l'armateur une somme pour pouvoir voyager à bord et transporter leurs marchandises. On sait très peu de choses sur ces marchands, notamment sur les hiérarchies qui pouvaient exister entre eux. Les documents mentionnés ci-dessus en citent douze ayant survécu au naufrage de 1609 : Hikobeï 彦兵衛, Chūzaemon 中左衛門, Jin(emon) 甚右衛門, Dembei 傳兵衛, Gen(emon) 源右衛門, Ta(emon) 多右衛門, Hikoji 彦次, Zenza(emon) 善左衛門, Ryū(emon) 隆右衛門, Ya(emon) 彌右衛門, ainsi que les deux à qui Trần Tĩnh, le « marquis Vãn Ly », adresse une lettre : Ichirō et Bĩch Son Bá, peut-être plus importants que les précédents.

Les documents de la VOC évoquent également le voyage de deux marchands, Itami Shirōbei 伊丹四郎兵衛 et Asari Sukemon 浅里助右衛門 dans le navire d'Araki Sōemon (Sōtarō) en 1623 pour le Đàng Trong. Une fois sur place, ils louent un petit bateau et se rendent au Cambodge pour y commercer de l'argent, mais sont attaqués en chemin, au large du Champa, par un navire hollandais. Ils finissent par rentrer dans le bateau des Chaya, commandé par un certain Chaya Matashichirō 茶屋又七郎⁶, peut-être le Matajirō du rouleau peint conservé à Nagasaki.

¹ Greif (2006), pp.57-58, pour qui les Juifs maghribis formaient une « coalition », soit une « institution économique fondée sur la réputation » (*reputation-based economic institution*).

² Iwao (2013), p.258-259.

³ « L'Inde » désigne en réalité ici le Siam.

⁴ Les noms sont abrégés par les rédacteurs việt des documents.

⁵ « Gaiban Tsūsho », vol.12, pp.109-112.

⁶ *Translaet uyt het Japans by Japansch Coopliden aen den heren van Nangascq en Firando overgelevert*, cité et traduit dans Iwao (2013), p.264.

Dans les documents britanniques, quelques marchands passagers sont mentionnés ci et là, mais en ce qui concerne les relations avec le Đàng Việt, les informations sont limitées. Le plus connu est sans aucun doute Zenzaburō/Yasōemon, l'ami de William Adams de Hirado, mais dont la puissance et la richesse sont sans doute sans aucune commune mesure avec la plupart des marchands. « Yasimon dono » n'est un marchand passager qu'à une seule occasion : il est avant tout l'une des personnalités les plus influentes de Hirado, offrant des présents à Cocks et conseillant la Compagnie à plusieurs occasions, et peut-être un dépendant ou vassal des Matsuura, qui lui octroient le nom de Yasōemon¹. Il va jusqu'à se rendre à Satsuma pour y acheter du bois et le vendre secrètement aux Hollandais, ce que les Shimazu n'auraient pas permis². Il démontre ainsi que ceux qui peuvent être mentionnés comme simples passagers dans une source peuvent en réalité être des personnalités très influentes au Japon.

Un document japonais précieux, mentionné ci-dessus, le registre des habitants du quartier de Hirado-machi à Nagasaki, mentionne également le nom et le profil succinct de quelques passagers ayant voyagé à bord des *shuinsen* à destination du Đàng Trong et qui, soit sont morts sur le chemin, soit s'y sont installés (ce qui leur vaut d'être mentionnés comme tels dans le registre³). Ainsi, le père d'un certain Satō Kichiemon no jō 佐藤吉右衛門尉 a pris la mer en 1617 pour le Đàng Trong sans jamais revenir⁴. La femme de ce Satō Kichiemon no jō rapporte que son père a lui aussi voyagé vers le Đàng Trong, en 1633, à bord du navire des Chaya, où il réside⁵ (ce qui indique qu'elle a sans doute eu des nouvelles de lui par des lettres transportées par les Chinois ou les Hollandais). Le beau-père d'un certain Jinzaemon 甚左衛門 a embarqué en 1620 à bord du bateau de Takagi Hikoemon pour le Đàng Trong et est mort sur le chemin⁶. En 1631, Tōzuka Heizaemon 豆塚兵左衛門 voyage à bord du navire des Chaya et meurt au Đàng Trong⁷. En 1632, le père d'une jeune servante nommée Rin voyage également au Đàng Trong à bord du navire de la « guilde d'argent » (sans doute celui de Hirano Tōjirō, qui reçoit en 1632 un *shuinjō* pour cette destination) où il meurt⁸.

Ces individus avaient un profil similaire : tous à l'exception de celui qui voyage en 1620 étaient chrétiens, et tous ceux qui ont voyagé dans les années 1630 sont des apostats, ce qui confirme que s'il était possible de continuer à voyager en Asie du Sud-Est en étant chrétien (et même en portant un nom chrétien tel Barnardo) jusque vers 1620, quelques années plus tard il est devenu obligatoire d'apostasier⁹, tendance renforcée au moment où Takenaka Uneme est *bugyō* de Nagasaki (1629-1633), connu pour la violente persécution qu'il a mise en place dans les années 1620¹⁰. Comme nous le verrons dans la partie suivante, les Jésuites présents au Đàng Trong confirment cette évolution.

¹ *Letters received...*, vol.2, p.18.

²² *Diary*, vol.2, p.55.

³ Les personnes inscrites dans le registre doivent indiquer qui sont leurs parents et où ils vivent : tous ceux qui mentionnent un père étant passé par le Đàng Trong le font parce que ce que c'est là que ce père vit, ou bien est mort.

⁴ Hesselink (2009), p.17.

⁵ *Ibid.*, p.17.

⁶ *Ibid.*, p.41.

⁷ *Ibid.*, p.9.

⁸ *Ibid.*, p.28.

⁹ Les Jésuites précisent d'ailleurs qu'autour de 1625, les marchands japonais désireux de voyager à l'étranger devaient apostasier et signer un document en garantie. Voir ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.070v.

¹⁰ Hesselink (2016), p.215.

Enfin, les reconnaissances de prêts mentionnent parfois quelques marchands passagers, ayant emprunté de l'argent pour pouvoir participer au voyage organisé par l'une des grandes familles mentionnées précédemment. Ainsi d'un certain Chawanya Dōen 茶碗屋道圓 de Kyōto, qui en 1633 emprunte 2 *kanme* [7,5 kg] d'argent aux Suminokura pour voyager au Đàng Ngoàì, sans doute à bord de leur navire¹. On le retrouve en 1638 comme l'un des principaux clients des Hollandais à Hirado et chargé de jouer l'intermédiaire entre les résidents japonais de Hōi An et leur famille au Japon².

Certains individus peuvent être rattachés à cette catégorie bien que n'étant pas des marchands comme les autres : ainsi de Takahira Zenbei, appelé autrement Melchior (sous diverses orthographes et variantes), qui est l'assistant et interprète d'Edmund Sayers au Đàng Trong et qui reste sur place pour défendre ses intérêts³. Les sources n'indiquent pas s'il menait des transactions en son nom propre, mais c'est probable.

La typologie présentée jusqu'ici a permis de dégager les grandes catégories d'acteurs impliqués dans le commerce japonais au Đai Viêt et au Champa : grandes familles marchandes de Kyōto et Nagasaki essentiellement, marchands individuels japonais, chinois et ibériques, *daimyō*, *bugyō*, compagnies européennes à charte, marchands passagers et membres d'équipage. Grâce à la modélisation et à l'analyse de réseaux, nous avons dressé un portrait général des différentes personnes avec lesquelles ces acteurs sont en relation. Nous avons alors esquissé une ligne de démarcation entre d'une part les performances des marchands japonais et leur bonne intégration dans les territoires viêt, et d'autre part les difficultés que rencontraient les marchands européens (c'est moins clair pour les Chinois) à accéder aux autorités sans intermédiaire.

Cependant, afin d'achever l'analyse du fonctionnement de ces réseaux et des divergences entre ces différents acteurs, une description de la conduite du commerce, des déplacements et des activités contextualisées des marchands est nécessaire. Dresser un tableau complet des relations entre le Japon, le Đai Viêt et le Champa implique de s'approcher au plus près des activités des marchands, ce que les sources nous permettent d'entrevoir.

2. Les activités commerciales des marchands du Japon au Đai Viêt et au Champa

Entre la fin du XVI^e siècle et 1635, des milliers de marchands du Japon ont traversé la mer de Chine pour atteindre les ports de la partie orientale de la péninsule indochinoise, sur 350 à 400 bateaux minimum. Ils ont reçu un accueil favorable dans les ports du Đai Viêt, bien qu'au nord les procédures administratives semblent avoir été plus lourdes.

Nous exposerons tout d'abord les itinéraires maritimes et les ports du commerce, soit les données les plus stables du commerce entre le Đai Viêt et le Japon. Nous en profiterons pour décrire plus précisément les personnes embarquées dans les navires, à l'aide des quelques sources iconographiques à notre disposition, avant d'aborder la question des conditions du

¹ Takekoshi (1930), p.188.

² *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan...*, vol. 4, p.173.

³ *The logbook of William Adams*, p.296 ; Farrington (1991), p.746.

commerce, plus ou moins entravée par l'action des fonctionnaires selon que l'on se situe au Đàng Trong ou au Đàng Ngoài. Nous consacrerons un développement à part au Champa, à propos duquel nous ne disposons que de peu d'informations.

Nous nous concentrerons sur l'activité des marchands venus du Japon mais quand il sera question de Hôi An, nous ne pourrions faire l'économie d'évoquer les résidents japonais de la *Nihonmachi*, bien que leurs activités fassent l'objet d'un chapitre distinct.

A. Routes maritimes, ports et voyage

Avant d'arriver au Đai Việt, les marchands du Japon devaient traverser les mers de Chine, au cours d'un voyage relativement court (30-40 jours), et se dirigeaient la plupart du temps vers trois grandes zones (le Quảng Nam, le Nghệ An et le delta du fleuve Rouge), bien que d'autres territoires aient également été fréquentés. Itinéraires, conditions de voyage et ports ont connu peu de modifications au cours de l'ère des *shuinsen* et tous les acteurs, quelle que soit leur origine ou leur fonction, ont eu une expérience à peu près similaire en la matière.

Les itinéraires

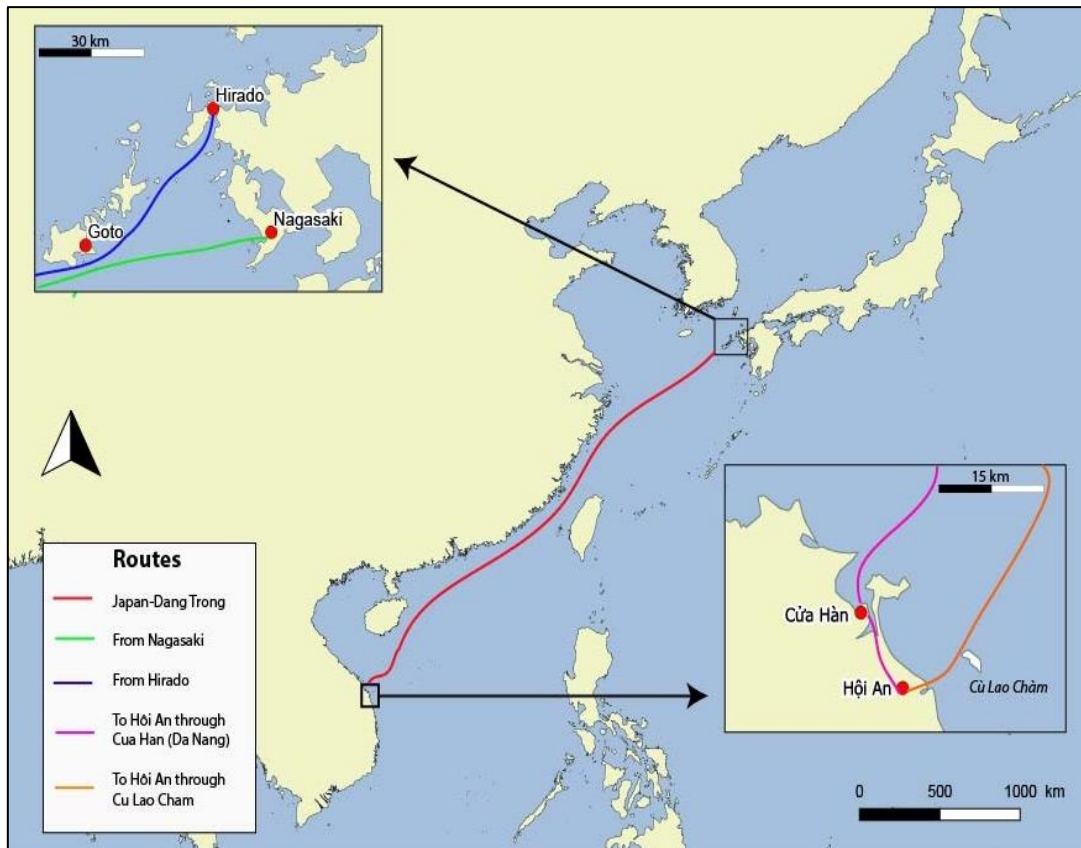
Afin de déterminer quelle route empruntent les *shuinsen* se rendant au Đai Việt, nous ne disposons que d'un corpus : les journaux de bord de William Adams et d'Edmund Sayers. Adams étant pilote, il inscrit chaque jour la route empruntée par son navire, en indiquant les lieux parcourus et l'orientation, ce qui permet de retracer assez précisément le chemin parcouru. Sayers fait de même mais de manière beaucoup plus synthétique.

Quelques autres documents permettent de compléter le tableau, tels que le journal de voyage du *Grol*, le premier navire de la VOC ayant ouvert des relations diplomatiques officielles avec le Đàng Ngoài en 1637 : il est postérieur à la période des *shuinsen*, mais nous renseigne malgré tout sur les voies d'accès aux principaux pôles commerciaux du nord du Đai Việt¹. Enfin, le journal de Tenjiku Tokubei mentionné plus haut indique également, de manière concise, le trajet entre Nagasaki et le Siam : étant donné que pour se rendre jusqu'au Siam, tous les navires cabotent le long de la côte orientale de la péninsule indochinoise, nous pouvons également l'utiliser pour déterminer quelle est la route jusqu'au Đai Việt².

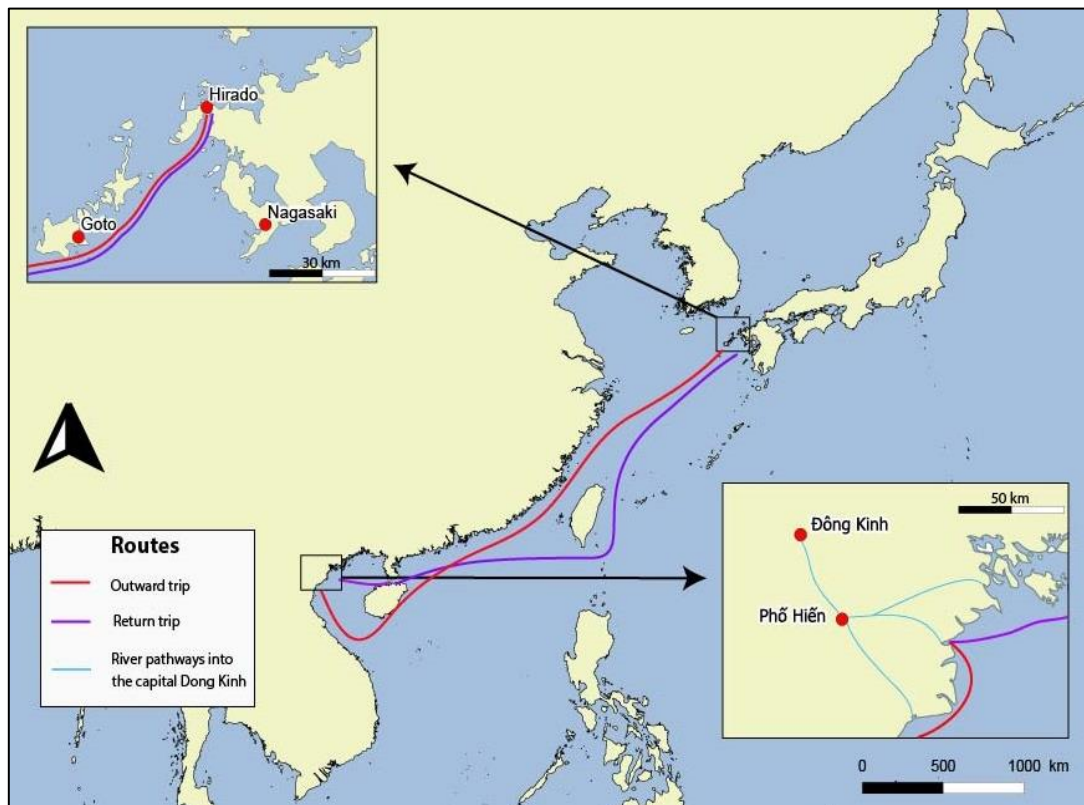
Les deux cartes suivantes montrent l'itinéraire emprunté par les marchands du Japon, du Japon au Đàng Trong et du Japon au nord du Đàng Ngoài : nous ignorons quel était l'itinéraire pris par les marchands se rendant au Nghệ An (sud du Đàng Ngoài), mais nous pouvons formuler des hypothèses en la matière.

¹ Geerts (1882), pp.5-47 ; *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan...*, vol.2 pp.192-293.

² Partiellement traduit dans Péri, *op. cit.*, pp.112-114.



Carte 6 : Itinéraire du Japon au Đàng Trong



Carte 7 : Itinéraire du Japon au Đàng Ngoài de William Adams (1619)

Quel que soit le point d'arrivée, le point de départ est le nord-ouest de Kyūshū ; la seule exception étant sans doute les Shimazu, qui doivent envoyer des navires directement de Satsuma (au sud de Kyūshū), sans remonter plus au nord.

Au départ de Nagasaki, les bateaux prennent la direction de l'ouest et de l'île de Fukue 福江, la plus méridionale des îles de l'archipel Gotō 五島. Tenjiku Tokubei indique qu'il a appareillé en 1624 de Fukuda 福田, un port immédiatement à l'ouest de la ville de Nagasaki proprement dite¹.

Au départ de Hirado, les navires doivent tout d'abord descendre le détroit qui sépare l'île de Hirado de Kyūshū. William Adams (et Sayers) indique qu'ils font une halte, parfois longue, à Kawachi 川内, à 5 km au sud-ouest de Hirado². Les navires prennent ensuite la direction de l'île de Fukue, dans la région appelée encore aujourd'hui Tamanoura 玉之浦³, qui constitue le dernier point, le plus occidental, avant la traversée de la mer.

A partir de là, les navires entreprennent une traversée quasiment en ligne droite, dans la direction sud-ouest, sans point de repère chez William Adams jusqu'aux îles à proximité de Taiwan. Tenjiku Tokubei en indique un seul, peu de temps après avoir quitté Gotō (60 km) : les îles On 男 et Me 女 de l'archipel de Danjo 男女群島⁴.

Les navires passent ensuite par le nord-ouest de Taiwan (alors appelée Takasago) où ils repèrent l'îlot appelé « Craig island » (aujourd'hui Mianhua Yu 棉花嶼, à 50 km au nord de Taiwan), et ils poursuivent leur descente en direction du sud-ouest. Adams comme Sayers précisent qu'ils aperçoivent Fuzhou, Xiamen et l'estuaire qui mène à Zhangzhou⁵. Tenjiku Tokubei ajoute quant à lui qu'il passe à proximité de l'estuaire de la rivière des perles (la « bouche de Canton » カンタウの口) et d'« Amakawa » 天川, c'est-à-dire Macao⁶. Ainsi, les navires cabotent le long de la côte chinoise, plutôt à proximité du continent que de Taiwan. S'ils ne s'arrêtent pas, ils rencontrent néanmoins des pêcheurs locaux auprès desquels, peut-être, ils s'approvisionnent.

Les navires contournent ensuite l'île de Hainan par l'est⁷, puis descendent, toujours en direction sud-ouest, vers la côte du Đàng Trong, et ce même si leur destination est le Đàng Ngoài (c'est le cas d'Adams en 1619 ; les Hollandais en 1637 font de même mais avaient prévu d'y faire escale). Ce détour est dû aux dangers du détroit de Qiongzhou, entre Hainan et le continent⁸, comme à ceux du golfe du Tonkin.

Les navires se rendant au Đàng Trong accèdent au principal port, Hôi An, via deux axes : ils peuvent passer par l'actuelle Đà Nẵng (appelée Cửa Hàn en vietnamien ou Toron en japonais), qui était alors connectée par une voie navigable jusque Hôi An, ou bien s'arrêter dans l'île de Cù Lao Chàm puis se rendre directement à Hôi An. Lors de son voyage de 1617, William Adams utilise le second itinéraire, mais indique que Barnardo a suivi le premier⁹.

¹ Péri, *op. cit.*, p.112.

² *The logbook of William Adams*, pp.224, 249, 288.

³ *Ibid.*, pp.240, 297.

⁴ Péri, *op.cit.*

⁵ *The logbook of William Adams*, pp.228, 285.

⁶ Péri, *op. cit.*, p.113.

⁷ *The logbook of William Adams*, pp.252, 290.

⁸ Cooke, Li, Anderson (2011), p.10.

⁹ *The logbook of William Adams*, p.231.

Dans le rouleau représentant le voyage de Chaya Matajirō Shinrokurō au Đàng Trong, le navire des Chaya passe également par « Toron »¹ et en 1633, le Japonais de Hōi An Domingo conseille aux Hollandais alors à Cù Lao Chàm de rejoindre Hōi An par Cửa Hàn².

Quant aux navires se rendant au Đàng Ngoài, l'accès aux principaux pôles de commerce est moins aisé puisqu'il suppose d'atteindre l'emporium de Phố Hiến, situé à 60-70 km de la côte selon les voies d'accès, qui commande l'entrée vers Đông Kinh. En effet, trois rivières permettent d'y accéder. La première est appelée rivière de Rockbo dans les sources européennes et est la plus occidentale³. Elle s'est vraisemblablement déplacée vers l'est et correspond aujourd'hui à la principale branche du fleuve Rouge à se jeter dans la mer⁴. Au XVII^e siècle c'était cependant l'actuelle rivière Thái Bình qui était la principale voie de Phố Hiến vers la mer. Elle correspond à la deuxième voie d'accès, appelée « rivière du Tonkin » dans la plupart des sources, et au bord de laquelle se situe le point de contrôle de Doméa, mentionné dans les sources hollandaises et britanniques⁵. La troisième voie d'accès, de moindre importance, est la plus orientale et la plus septentrionale, et aurait peut-être été empruntée par le *Grol* en 1637⁶ : elle correspond à l'actuelle rivière Cấm, qui rejoint la Thái Bình en amont. William Adams emprunte quant à lui, lors de son voyage de 1619, une rivière qu'il appelle « Giam »⁷, probablement une corruption du vietnamien *giang*, qui signifie rivière. Il s'agit vraisemblablement de l'axe le plus navigable, la rivière Thái Bình.

Bien que les Suminokura n'aient pas laissé derrière eux l'équivalent d'un routier ou d'un journal de bord, la situation du Nghê An, à mi-chemin entre le Đàng Trong et Đông Kinh, laisse peu de doute sur l'itinéraire de leurs navires. Ils devaient certainement, comme les autres bateaux de leur époque, atteindre les côtes du Đàng Trong en contournant Hainan par l'est et remonter ensuite jusqu'au Nghê An.

En partant du Đàng Trong, l'itinéraire de retour est quasiment identique à l'aller : tout au plus William Adams précise-t-il qu'il navigue plus proche de Taiwan qu'à l'aller quand il traverse le détroit éponyme. En revanche, l'itinéraire retour du Đàng Ngoài, dans le journal d'Adams, est différent : le réseau portuaire de la capitale Đông Kinh étant situé au nord, les navires prennent la mer plein est vers le détroit de Hainan et remontent ensuite la côte de la Chine. Le journal de William Adams est le seul document à notre disposition et il indique avoir contourné Taiwan par l'est : c'est pourquoi nous avons représenté ainsi l'itinéraire sur notre carte. Cependant, nous ne voyons pas pourquoi les navires venant du Đàng Ngoài prendraient systématiquement le temps de contourner Taiwan alors que ceux du Đàng Trong traversent directement le détroit : ce détour ne nous semble donc pas être l'itinéraire de retour habituel. Étant donné que passer par le détroit de Hainan représentait un véritable danger, il n'est pas certain que tous les navires soient passés par ce chemin.

¹ Kikuchi (2014), p.4.

² Nagazumi (2001), p.141.

³ Nguyễn (1994), p.84.

⁴ Nous en sommes arrivés à ces résultats et aux suivants en comparant les coordonnées données par Salmon (1739), p.56, et le cours actuel des différentes branches du delta du fleuve Rouge.

⁵ Hoàng (2007), p.36.

⁶ Nguyễn, *op. cit.*, p.85.

⁷ *The logbook of William Adams*, p.257.

Au cours de la période étudiée, ces itinéraires ne semblent pas avoir changé : le voyage du *Grol* prend le même chemin quand il se rend au Đàng Ngoàì. Cependant, ils ne représentent pas forcément un voyage type du Japon vers le Đai Viêt, dans la mesure où ils ne rapportent qu'un voyage en ligne droite. En effet, un voyage vers l'Asie du Sud-Est, en dépit de l'octroi de *shuinjō*, ne se résume pas nécessairement à un voyage d'un point A à un point B, mais peut s'avérer plus complexe.

Nous avons déjà mentionné l'escale, sur le retour du Champa, du navire d'Arima Harunobu à Macao. L'une des raisons de l'interdiction des voyages maritimes en 1635 est précisément la question des escales à Macao, que dès 1621 Cocks tente de prévenir en insistant pour qu'Itamiya Jiemon, qui voyage avec son *shuinjō* et qui est chrétien (il est appelé Miguel), ne s'y arrête pas¹.

De plus, cet itinéraire, pour rendre compte de toutes les transactions et déplacements effectués au cours d'un même voyage, ne doit pas être pensé comme une ligne droite, mais plutôt comme un arbre, dont le tronc serait l'axe majeur d'où partirait une multitude de branches qui constituent autant d'itinéraires mineurs. En effet les marchands arrivés à Hôi An n'y demeureraient pas nécessairement tout au long de leur voyage, qui pouvait durer plusieurs semaines : beaucoup allaient par exemple rendre hommage aux Nguyễn. Plus important, certains d'entre eux se rendaient à Hôi An et de là, allaient faire des affaires dans d'autres ports de la région, ce qui confirme le rôle de Hôi An comme l'une des plaques tournantes majeures du commerce japonais dans la région. Les marchands embarqués dans le navire d'Araki Sôtarō en 1623, Itami Shirōbei et Asari Sukemon, louent ainsi un petit navire une fois arrivé au Đàng Trong afin d'aller faire des affaires au Cambodge². Cependant nous ignorons l'ampleur de ces activités connexes à un même voyage, et ne pouvons ainsi pas les représenter ou les quantifier.

Les ports

L'étude des portulans japonais nous a permis de dégager un certain nombre de toponymes et lieu connus des Japonais au début du XVII^e siècle. Cependant, leur présence sur les cartes n'indique pas nécessairement qu'ils venaient y commercer. C'est pourquoi nous nous contenterons ici de lister les ports où est attestée la présence de marchands venus du Japon.

Dans tout le Đai Viêt, le principal de ces ports est bien entendu Hôi An. Son développement s'est accru sous Nguyễn Hoàng, qui a su exploiter un site stratégique créé par les Chams en profitant des activités commerciales que les descendants vietnamisés des Cham continuaient de pratiquer³. Au XVII^e et au XVIII^e siècle, c'est sans conteste le principal port de la côte orientale de la péninsule indochinoise, et l'un des principaux ports de toute l'Asie du Sud-Est. D'est en ouest, il donne aux commerçants venus d'outremer, japonais et chinois pour la plupart, l'accès aux produits de l'arrière-pays. Du nord au sud, il centralise le commerce des ports voisins et permet, à plus grande échelle, de faciliter le commerce avec le

¹ *Diary*, vol.2, p.147.

² Iwao (2013), p.264.

³ Wheeler (2001), pp.6-7 ; Đỗ (2008).

Đàng Ngoài, qui se maintient même après le déclenchement de la guerre en 1627¹. Son importance à l'ère des *shuinsen* s'explique par sa fonction première jusqu'en 1635, à savoir un lieu de rencontre pour les marchands chinois et japonais, fonction renforcée par sa proximité géographique (et culturelle) avec la Chine et le Japon.

Hội An est un port situé en amont d'une rivière, la Thu Bồn, mais à proximité directe de l'océan qui ne se situe qu'à quelques kilomètres. De plus, la ville de Dinh Chàm, capitale politique du Quảng Nam où réside le fils aîné du seigneur Nguyễn en tant que gouverneur, est située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Hội An. La ville, relativement petite, est divisée entre un quartier chinois et un quartier japonais, alignés au bord de la rivière, et une ville viêt située au nord

La présence des Japonais à Hội An est aussi ancienne que son développement en tant que port majeur des Nguyễn. La plus ancienne mention de Japonais voyageant à Hội An est à notre connaissance le récit de Christoval de Jaque, qui narre l'arrivée d'une flotte espagnole en 1596 dans un port nommé « Cachan »² mais que nous avons identifié comme Hội An. Etant donné les liens déjà tissés entre ces Japonais et les autorités locales, nul doute qu'ils n'en étaient pas à leur premier voyage. En 1601, le marchand Jeronimus Wondaer passe à Hội An et y mentionne la présence de Japonais et Portugais venus commercer en grand nombre³.

A partir de la généralisation du système des *shuinjō* en 1604, il est désormais certain que les Japonais se rendaient quasiment tous les ans au Đàng Trong. Faisaient-ils halte uniquement à Hội An ou ailleurs ? Aucun des *shuinjō* ne porte ce nom, mais en 1604, un d'entre eux a été émis pour « Kachian », ce qui désigne sans aucun doute la province de Kẽ Chàm, et très certainement Hội An. Il est également fortement probable que les *shuinjō* émis pour « l'Annan » et se rendant dans le domaine des Nguyễn avaient pour destination réelle le port de Hội An. De même, nous estimons que les navires ayant obtenu des *shuinjō* à destination de Kōchi, à partir de 1609 (première occurrence du terme) se rendaient à Hội An, ce qui fait du port du Quảng Nam le lieu le plus régulièrement visité par les marchands venus du Japon, et le plus fréquemment dans les années 1610. L'aspect le plus marquant de cette présence japonaise est bien entendu la création d'un quartier japonais dans les années 1600 au plus tard.

A quelques kilomètres au nord de Hội An se situe le port de Cửa Hàn, l'actuelle Đà Nẵng. Au cours de l'ère des *shuinsen*, Nguyễn Phúc Nguyên propose à plusieurs reprises aux Portugais de s'y installer⁴ ; son fils Nguyễn Phúc Lan fait de même en 1637⁵. Wheeler en fait donc une « base portugaise »⁶, mais Manguin affirme quant à lui que l'attrait de Hội An était tel que les Portugais ont préféré s'y établir plutôt qu'à Cửa Hàn⁷. Il mentionne néanmoins la

¹ Wheeler, *op. cit.*

² Romanet du Caillaud (1915), p.172.

³ Iwao (2007), p.24.

⁴ Manguin (1972), p.191. Il affirme également (p.186) que des Portugais y commercent depuis 1580 environ.

⁵ *Ibid.*, p.196.

⁶ Wheeler (2001), p.9.

⁷ Manguin (1972), p.193, qui cite une lettre de 1639 d'un missionnaire augustin, Manrique, affirmant que les Portugais ne « voulaient pas aller à Tourane ».

présence régulière de Portugais dans ce port, qui semble avoir été de taille assez réduite. Charles Wheeler va jusqu'à le décrire comme « rien de plus qu'un ensemble de huttes »¹.

Les Jésuites en revanche en font un port important. Le père Metello Saccano le désigne en 1654 comme « le principal port de la Cochinchine ». Il souhaite que les Jésuites s'y installent, contre l'avis du chef de la communauté japonaise de Hôi An qui préfère certainement que Hôi An conserve son attractivité en y concentrant l'activité des Portugais de Macao ainsi qu'en maintenant les missionnaires à proximité de leurs ouailles japonaises².

Ainsi, les Japonais ne semblent pas être venus en grand nombre à Cùr Hân. Barnardo y passe en 1617, peut-être pour y rencontrer justement des Portugais. C'est également le cas des Chaya, si l'on en croit le rouleau peint dépeignant l'arrivée de leur capitaine au Đàng Trong. Cùr Hân était l'un des points d'arrivée des marchands du Japon (et de Macao) au Đàng Trong, mais il semble que le port ait été avant tout une étape vers Hôi An. Les Japonais ont pu néanmoins y passer un certain temps. Gaspar Luis, missionnaire jésuite présent au Đàng Trong en 1634, signale à Cùr Hân la présence de deux navires japonais qui y hivernent³.

Pendant un certain moment, les Japonais se sont également rendus dans un port plus septentrional : le port de Thuận Hóa ou « port de Viêt » que nous avons mentionné à propos de Shirahama Akitaka. Sa présence dans le Thuận Hóa à deux reprises suggère que les marchands japonais, du moins avant les années 1600, fréquentaient régulièrement cette région. C'est ce que confirme le *shuinjō* accordé au capitaine de Hirado Sokedaiyū en 1604 pour le « Sonha », prononciation japonaise du nom Thuận Hóa, qui est néanmoins le seul de ce type. A ce port nous pouvons également rattacher la capitale des Nguyễn, située à Quảng Trị puis de plus en plus au sud en direction de Huê au cours du XVII^e siècle. Les marchands japonais y passaient en séjournant au Đàng Trong, avant tout pour présenter leurs hommages aux Nguyễn, ainsi que les présents et les lettres adressées par le *bakufu*, ce qui n'exclue pas qu'ils y aient également commercé.

Un dernier port du Đàng Trong a été fréquenté par les marchands japonais de cette époque : Nước Mặn, situé au nord de l'actuelle Quy Nhơn, dans le sud du Đàng Trong. Port également appelé Thị Nại, il s'agissait du principal port du Champa du XI^e au XV^e siècle, adossé à la capitale cham Vijaya. Comme pour Hôi An et les autres ports cham, les Viêt ont très rapidement réinvesti ces pôles commerciaux majeurs en profitant des connexions déjà établies par les Chams⁴. Il est appelé tantôt Pullocambi (forme luso-malaise, *pulo* signifiant « île » en malais), tantôt Nuocman par les Européens et se situe dans l'actuelle ville de Quy Nhơn. Les archives jésuites y montrent des Japonais installés sur place et mariés avec des femmes viêt⁵, ainsi qu'un Japonais vivant au Đàng Ngoài, et un autre dont la ville d'origine n'est pas précisée, qui viennent y commercer⁶. En revanche aucune source japonaise (hormis les cartes) n'évoque ce port, qui n'a sans doute pas joué un grand rôle à l'échelle des relations Japon-Đại Việt, mais davantage semble-t-il au niveau des relations interrégionales du Đại Việt.

¹ Wheeler (2001), p.6.

² ARSI, Jap. Sin., vol.71, ff.404v-405.

³ *Ibid.*, f.115.

⁴ Pour la transition entre port cham et port viêt voir Đỗ (2008).

⁵ *Ibid.*, vol.73, f.042.

⁶ *Ibid.*, vol.71, f.042v.

Au Đàng Ngoài, deux grandes zones concentrent l'activité commerciale extérieure, et par conséquent celle des marchands venus du Japon : le Nghê An au sud et le complexe portuaire de Đông Kinh-Phố Hiến au nord.

Le Nghê An est essentiellement connu grâce aux documents conservés par les Suminokura. En effet, ce sont les seuls à mentionner des lieux précis où les navires japonais ont accosté. La principale ville de la région est, comme aujourd'hui, Vinh, idéalement située au bord de la rivière Cả et à une dizaine de kilomètres de la mer¹.

Ce sont dans ses alentours que sont reportés les navires japonais. En effet, dans la note rédigée par deux fonctionnaires du Nghê An ordonnant à deux agents d'aller inspecter le bateau des Suminokura en 1606, il est indiqué que le navire a fait halte au village de Phục Lễ 復禮 dans le district de Hung Nguyên 興元². Le district porte encore le même nom et est situé immédiatement à l'ouest/sud-ouest de Vinh. Ce village semble avoir été le principal point d'accès du Nghê An, puisque une autre note de 1608 indique que le bateau des Suminokura doit s'arrêter au même village, ainsi qu'en 1609 lors du naufrage³. En 1610 c'est au port de Hoa Viên 華園 que les Suminokura doivent s'arrêter d'après une autre source, village qui appartenait également au district de Hung Nguyên. Ces deux villages ont été identifiés comme les actuels Hung Châu et Hung Khánh, situés au bord de la minuscule rivière Lâm⁴, aujourd'hui affluent de la rivière Cả.

Les sources jésuites confirment le rôle majeur joué par le district de Hung Nguyên dans le commerce des marchands du Japon et de Chine. Gaspar do Amaral (1594-1646), l'un des principaux Jésuites de la mission du Tonkin⁵, dans la *Lettre annuelle du Tonkin* de 1632, en fait « le lieu le plus célèbre du Nghê An, car c'est un port où entrent les navires des Japonais et des Chinois »⁶.

Le deuxième principal pôle marchand du Đàng Ngoài est la capitale Đông Kinh ou Thăng Long, l'actuelle Hanoi, et le réseau de ports qui commandent son accès. Ce système portuaire est bien connu à partir de 1637, grâce aux sources hollandaises puis britanniques. Cependant, avant les années 1630 nous ne disposons guère que du journal de William Adams, qui indique que dans les grandes lignes, la configuration n'a pas changé entre les années 1610 et 1630.

Le pôle commercial du nord-Đàng Ngoài n'est pas un port unique mais une succession de ports de tailles diverses, établis sur un réseau fluvial dense, né de la topographie spécifique du delta du fleuve Rouge. Nous l'avons reproduit de manière approximative sur la carte suivante. En effet, le cours des rivières s'est modifié depuis le XVII^e siècle mais faute de données précises nous nous sommes contentés de représenter le cours actuel.

¹ Taylor (2013), p.184.

² Cité et traduit dans Péri, *op. cit.*, p.86.

³ *Ibid.*, p.89.

⁴ Hasuda, Yonetani, *op. cit.*, p.133.

⁵ Une thèse a été consacrée à son sujet : Tavares Mourão (2011).

⁶ ARSI, Jap. Sin., vol.85, f.163.

Carte 4 : Configuration générale du système portuaire de la capitale du Đàng Ngoài



Adams affirme avoir jeté l’ancre à une lieue de l’entrée de la rivière (que nous avons identifiée comme la rivière Thái Bình), sur un site où il construit des baraquements pour son équipage et lui-même¹, soit à environ 5 km en amont de l’estuaire. La fonction de ce site, lieu d’ancrage sans véritables structures d’accueil pour les marchands, ressemble fortement à celle du lieu nommé dans les sources européennes Doméa, où, après les années 1630, les Hollandais et les Anglais jettent l’ancre et attendent que les produits du commerce leur parviennent de Phố Hiến et de la capitale². Cependant, Doméa était située plus en amont (une quinzaine de kilomètres). Il semble donc qu’à l’époque d’Adams ce site n’existait pas encore. Une autre étape, sur cet axe, doit également être prise en considération : la résidence du « prince », fils du seigneur Trịnh Tùng (vraisemblablement Trịnh Tráng), où d’après Adams le Japonais Goemon se rend en quelques heures du lieu où le navire est amarré, puisqu’il a le temps d’en revenir le soir³. Nous ne sommes pas parvenus à identifier ce lieu, c’est pourquoi nous l’avons omis sur notre carte. Toujours est-il que William Adams, lui, ne dépasse pas le site d’amarrage à proximité du littoral de tout le voyage.

Le deuxième maillon de cet axe portuaire est la ville de Phố Hiến, qui a été, pendant un temps, le véritable cœur du commerce du nord-Đàng Ngoài. Située à la confluence entre les deux branches du fleuve Rouge, le Thái Bình et le fleuve Rouge proprement dit, elle bénéficie d’une position stratégique pour contrôler tout le commerce fluvial. A Phố Hiến siège un

¹ *The logbook of William Adams*, p.257.

² Hoàng, *op. cit.*

³ *The Logbook of William Adams*, *op. cit.*

gouverneur et les Hollandais et les Britanniques y ont résidé pendant une courte période¹. A l'époque des *shuinsen*, rien n'indique que les Japonais y aient fait halte : cependant, sa position en faisait une étape obligée pour les marchands remontant vers la capitale, où les sources attestent que les Japonais se rendaient.

Le dernier maillon est donc Đông Kinh ou Thăng Long, la capitale où réside le seigneur Trịnh, qui contrairement à la capitale des Nguyễn semble donc avoir accueilli une activité commerciale plus soutenue. Après avoir été basés à Phố Hiến, les Hollandais et les Anglais parviennent à maintenir une factorerie dans la capitale, respectivement entre 1640 et 1700 et entre 1683 et 1697². Les lettres officielles que nous avons étudiées dans le chapitre précédent montrent que les navires japonais, à l'ère des *shuinsen*, étaient reçus par le seigneur Trịnh et avaient donc un accès relativement aisé à la capitale. Cependant, en-dehors de ces quelques exemples et du marchand-passager Goemon qui voyage avec William Adams, on ignore combien de Japonais y sont parvenus. C'est là le principal problème des *shuinjō* ayant le « Tonkin » pour destination. Rien ne permet de savoir s'ils se rendaient au Nghệ An ou dans le delta du fleuve Rouge.

On observe ainsi un fort contraste entre le Đàng Trong et le Đàng Ngoài dans l'organisation des ports du commerce international. Alors qu'au Đàng Trong le commerce est concentré dans la zone de Hội An/Cửa Hàn et majoritairement à Hội An, au Đàng Ngoài le commerce international est réparti entre deux zones, le Nghệ An et le système portuaire de Đông Kinh. De plus, le système de Đông Kinh lui-même diffère du modèle concentré de Hội An : au lieu d'un pôle vers lequel tous les flux tendent à converger, les ports forment ici un axe fortement hiérarchisé, dont chaque partie est dépendante de l'autre.

Quant au Champa, les sources ne précisent pas dans quel port les Japonais auraient pu faire halte. On ne peut donc que supposer qu'ils commerciaient à Panran, la capitale cham où se concentraient les marchands étrangers jusqu'en 1653, ou bien Panri qui lui succède et dont Iwao suppose qu'elle était le port où s'arrêtaient les *shuinsen*³.

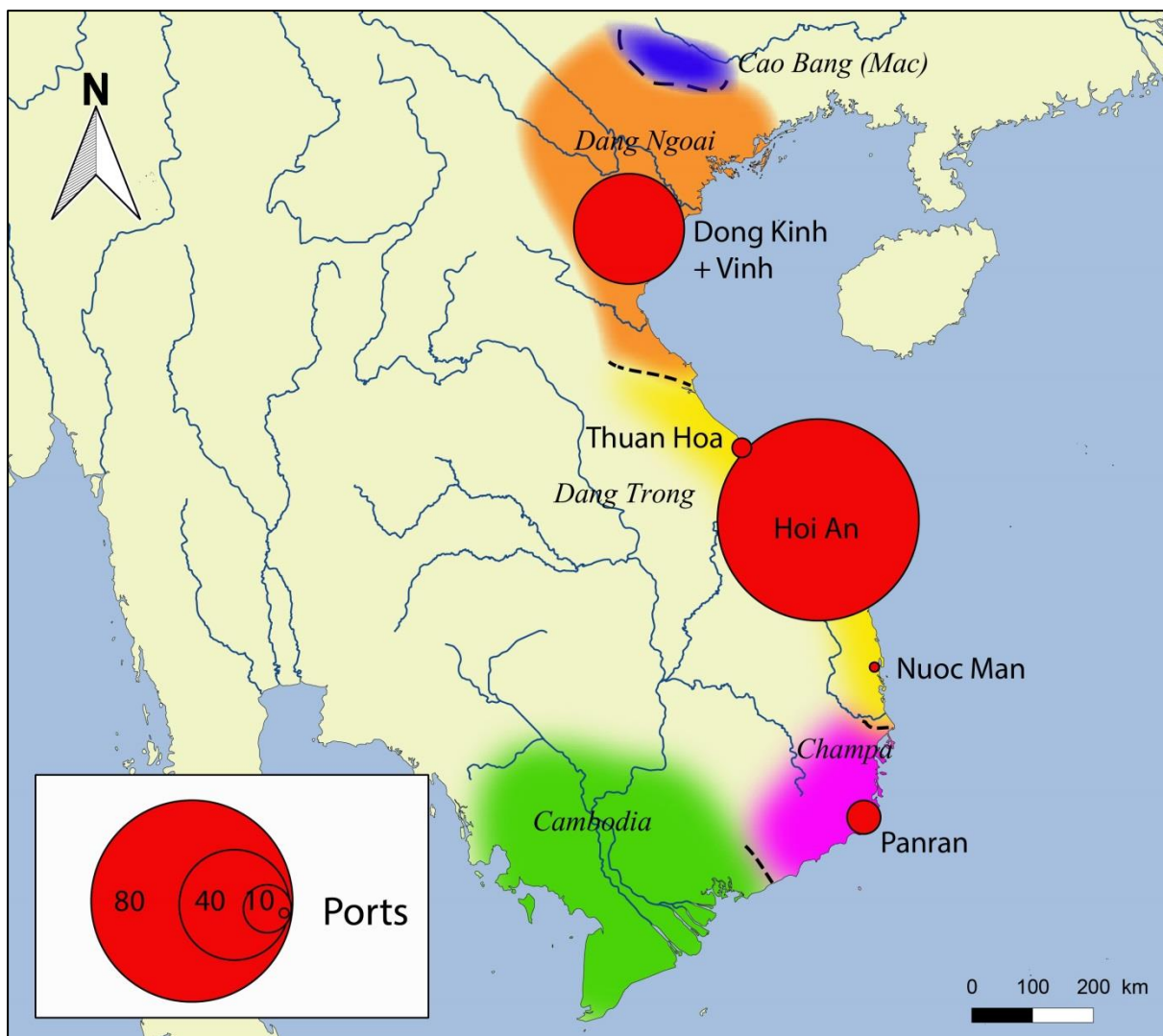
La carte suivante synthétise les différents ports dans lesquels la présence de marchands du Japon est avérée. Elle montre bien à quel point Hội An domine de manière inégalée le commerce des marchands du Japon au Đại Việt. Nous avons tenté de hiérarchiser ces ports en comptant le nombre de voyages de marchands s'y rendant, mais cette méthode a des limites. Comment savoir si les navires bénéficiant d'un *shuinjō* pour le « Tonkin », ou bien se rendant dans le « Tonkin » dans les sources hollandaises, faisaient halte à Đông Kinh ou au Nghệ An ? D'autant que certains pouvaient se rendre dans les deux : la possibilité est suggérée par une des notes laissées par les fonctionnaires du Nghệ An⁴. Nous avons donc choisi de réunir en un seul point les deux complexes portuaires, qui ne correspond pas à l'emplacement réel des ports en question.

¹ Hoàng, *op. cit.*, p.37. Un livre issu d'un colloque sur Phố Hiến a été publié dans les années 1990 : voir *Ancient town of Hoi An* (1994).

² Hoàng, *op. cit.*, p.38.

³ Iwao (2013), p.156.

⁴ *Suminokura Monjo*, traduit dans Péri, *op. cit.*, p.82.



Carte 5 : Les principaux ports de la côte orientale de la péninsule indochinoise par nombre de voyages de marchands du Japon

Le profil des ports accueillant les marchands venus du Japon diffère donc grandement entre le Đàng Trong et le Đàng Ngoài : le premier centralise le commerce international dans un site majeur, alors que le second semble avoir décentralisé ou du moins accepté de déléguer une partie de cette activité aux fonctionnaires du sud, sans être pour autant totalement indépendants du pouvoir central.

A bord des shuinsen

Les navires qui empruntent ces itinéraires et font halte dans ces ports effectuent un trajet de plusieurs semaines, à bord de navires pouvant accueillir jusqu'à des centaines de personnes. Nous ne prétendons pas donner ici une description exhaustive des conditions de vie à bord, très mal connues par ailleurs, mais donneront un aperçu du déroulement du voyage.

Le trajet était relativement court et sans embûches, si l'on en croit le journal de William Adams. Il évoque un trajet de 34 jours pour l'aller (17 mars-20 avril) comme pour le retour (1^{er} juillet-3 août). Pour le Đàng Ngoài le voyage a pris 33 jours à l'aller (15 mars-17 avril). Le journal étant inachevé, la date de retour est inconnue, mais le navire d'Adams a quitté la

rivière de Thái Bình le 16 juillet et le 22 août il était quelque part entre Taiwan et Kyūshū, ce qui fait du voyage de retour le plus long de tous les trajets. Peut-être cela est dû au contournement de Taiwan, qu'Adams n'explique pas.

Adams ne mentionne aucune difficulté sur le chemin, mais des problèmes pouvaient évidemment survenir, les plus courants étant des accidents liés aux tempêtes, à des erreurs de navigation ou tout simplement à un contretemps qui fait rater la mousson. Le journal de Cocks évoque à de nombreuses reprises ce type de difficultés. En août 1618, il apprend que la jonque de Li Dan s'est échouée au Đàng Ngoài, « par négligence du pilote »¹. Des attaques de pirates pouvaient également survenir : le marchand de Nagasaki Rin Sankan en est victime lors de son voyage de 1606-1607 en direction du Champa².

L'insubordination des Japonais est également fréquemment mentionnée dans les sources. Lors de l'accident du navire de Li Dan, Cocks indique avoir entendu une rumeur : une partie de l'équipage japonais se serait mutinée en emportant l'argent avec eux³. De même, il rapporte une brouille survenue lors du premier voyage de l'East India Company vers le Siam en 1614, qui, en raison d'une avarie, avait dû se rabattre vers les Ryūkyū. Les membres de l'équipage (la « compagnie indisciplinée ») souhaitaient se rendre au Đàng Trong et le représentant de l'East India Company Richard Wickham avait dû leur rappeler la mort de Peacock survenue la même année pour qu'ils acceptent de rentrer au Japon⁴. Certains événements ponctuels peuvent également retarder le voyage : ainsi de l'irruption des beaux-frères de Yasōemon sur le navire de William Adams en 1617, qui brutalisent les Britanniques à bord⁵. La violence des marins et marchands japonais, récurrente dans les années 1600-1610, influait donc considérablement sur les conditions de voyage.

Les *shuinsen* pouvaient embarquer un nombre variable de personnes. Les sources indiquent le nombre de personnes à bord pour quatorze *shuinsen*, dont trois pour le Đai Việt et le Champa, allant d'une cinquantaine de personnes à quasiment quatre cents⁶. Lors du naufrage de 1609, l'un des fonctionnaires du Nghê An affirme que quatorze personnes sont mortes, et que cent-quatorze ont survécu⁷, ce qui fait du nombre de personnes embarquées sur le bateau des Suminokura (128) un nombre proche de la médiane. Pour le voyage au Siam de 1626, Tenjiku Tokubei indique que le navire des Suminokura pouvait embarquer jusqu'à 397 personnes, soit le plus haut nombre connu⁸.

Cependant, aucune de ces sources ne décrit la vie à bord et le quotidien des marins et marchands qui s'embarquaient sur les navires à destination du Đai Việt. Pour ce faire nous devons nous tourner vers un autre type de corpus, celui des sources iconographiques, et plus

¹ *Diary*, vol.2, p.60.

² « Gaiban Tsūsho », vol.20, p.195.

³ *Diary*, *op.cit.*

⁴ *Diary*, vol.1, p.1-2.

⁵ *Ibid.*, p.244.

⁶ Iwao (2013), p.273.

⁷ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.110. Iwao évoque le chiffre total de 118 personnes à bord du navire, en citant l'*Ikoku nikki*. Cependant, les témoignages des fonctionnaires du Nghê An (qui indiquent tous quatorze morts et « plus de cent » rescapés, le document cité indiquant très précisément le nombre de personnes prises en charge par l'administration du Nghê An) nous semblent les plus fiables.

⁸ Iwao (2013), p.269 ; dans sa traduction, Péri, *op. cit.*, p.112 donne le nom de 297, ce qui est dû soit à une erreur, soit à l'utilisation d'une autre version du texte de Tenjiku Tokubei, qui a fait l'objet de multiples éditions avec des variations dans le texte.

précisément des plaques votives (*ema*) datant des années 1630, qui nous renseignent non seulement sur la composition des équipages et des personnes à bord, mais aussi sur leurs activités. Ces plaquettes portent en général la formule consacrée « Respectueusement suspendu devant le trésor, tous les vœux ayant été accomplis » (奉掛御寶前諸願成就), ainsi que d'autres indications, telles que la destination du navire ou l'identité du donateur, ce qui indique que ce type d'offrande était adressé aux temples en remerciement du bon déroulement du voyage.

Trois d'entre elles sont détaillées et représentent les personnes à bord : une offerte par les Suminokura en 1634, de quatre mètres sur trois environ, et deux par les Sueyoshi en 1632 et 1633. Toutes trois représentent des navires se rendant au Đàng Ngoàì et ont été offertes au Kiyomizu-dera de Kyōto à la suite de ces voyages¹.



Document 61 : Plaque votive des Sueyoshi (1632)

¹ Deux de ces images sont librement accessibles en version zoomable sur Wikimedia Commons : upload.wikimedia.org pour les Sueyoshi et upload.wikimedia.org pour les Suminokura.



Document 62 : Plaque votive des Sueyoshi (1633)



Document 63 : Plaque votive des Suminokura (1634)

On y distingue plusieurs catégories de personnes : les marchands japonais et les membres d'équipage, et au sein de ces catégories on peut aisément distinguer ceux qui sont dépeints comme Japonais des autres. Ainsi, le cœur de la plaque, qui représente le pont du navire, est majoritairement occupé par un grand nombre de Japonais : une quarantaine sur la plaque des Suminokura, entre quinze et vingt sur celles des Sueyoshi, ce qui indique sans surprise que les Japonais sont largement majoritaires dans les *shuinsen* pour le Đàng Ngoài. La majorité d'entre eux sont des samurais, aisément reconnaissables à leur coiffure (le *chonmage*) et leur vêtement (le *hakama*) caractéristiques, ce qui confirme la très forte perméabilité entre les catégories sociales de *samurai* et de marchand au début de l'époque Edo. Parmi les marchands, en particulier dans le bateau des Suminokura, les Européens sont également nombreux. On les reconnaît à leur chapeau noir, véritable signe distinctif des Européens dans l'iconographie japonaise de cette époque, et à leurs habits et accessoires (la pipe du personnage à la proue du bateau des Suminokura par exemple).

On retrouve la même diversité parmi les membres d'équipage : dans la plaque de 1632, les personnages chargés de tirer les voiles sont torsés nus et ont le haut du crâne rasé, ce qui suggère qu'ils sont japonais. Dans les deux autres, la grande majorité de ces membres d'équipage ont la peau sombre et des habits européens. Il s'agit donc vraisemblablement de matelots noirs, indiens, d'Asie du Sud-Est, ou métis, qui pouvaient être esclaves ou non. Dans le bateau des Sueyoshi de 1633 on repère aisément le pilote, dont les traits laissent suggérer qu'il est Portugais et qui semble donner des instructions à son voisin. Dans les trois *ema* les capitaines sont aisément identifiables, puisqu'abrités. C'est à chaque fois un Japonais, ce qui n'a rien de surprenant puisque les lettres confirment que la plupart du temps, les capitaines des Suminokura et des Sueyoshi étaient des membres de la famille. Un Européen se tient aux côtés du capitaine des Suminokura, ce qui trahit sa position élevée, peut-être un riche marchand ayant investi des sommes importantes dans le voyage.

On repère également quelques personnages à part, tels que celui qui tient un éventail ou celui qui danse. Ces individus sont identifiés par Anzō Yūko comme des *wakashū*, c'est-à-dire des jeunes hommes¹, l'expression pouvant également désigner des prostitués ou plus généralement des jeunes hommes liés au monde du divertissement et du spectacle (*kabuki*...). Ils sont en tous les cas représentés distinctement des hommes adultes dépeints en *samurai*.

Ces documents nous renseignent également sur les divertissements à bord. La musique semble jouer un rôle majeur : sur le bateau des Sueyoshi (1633) on aperçoit un joueur de *shamisen* (instrument à cordes), et tout un orchestre joue sur celui des Suminokura, avec au moins un danseur. Dans les trois bateaux on joue à un jeu qui est probablement du *go* : ça ne fait aucun doute dans le bateau des Sueyoshi (1633) sur lequel on repère le *goban* (planche sur laquelle on dispose les pions), de forme carrée. Dans les deux autres, la planche est de forme rectangulaire, ce qui est plus inhabituel.

Ces sources iconographiques présentent donc un intérêt majeur car elles permettent de dépasser l'idée d'un voyage dont le seul acteur ou l'acteur majeur serait le chef de famille ayant obtenu un *shuinjō*. Elles donnent un visage, à défaut d'un nom, aux marchands et marins qui ont contribué à construire et entretenir les relations entre le Japon et le Đai Việt. Enfin, elles permettent de donner une idée de la manière dont les marchands occupaient leurs

¹ Kikuchi (2014), p.39.

journées à bord, ce à propos de quoi William Adams ne dit mot. En donnant un aperçu du quotidien et de l'ordinaire du voyage, elles contrebalancent les sources habituelles qui ne mentionnent que l'anormal ou l'extraordinaire (les accidents).

Après un voyage d'environ un mois, rythmé aussi bien par les incidents et les intempéries que par les divertissements, les marchands du Japon parviennent donc aux différents ports de la côte orientale de la péninsule indochinoise. Vient alors le moment de la rencontre, de l'échange et des transactions, à propos desquelles les sources disent finalement peu. En revanche, elles concordent sur quelques points : le poids de la bureaucratie et des autorités politiques dans l'organisation et la conduite des opérations commerciales et l'aisance avec laquelle les Japonais semblent composer avec cette contrainte.

B. Marchands et fonctionnaires : le commerce entre le Japon et le Đại Việt face à la bureaucratie viêt

Le commerce en Asie orientale (en l'occurrence Đại Việt inclus) est caractérisé par une prééminence du politique et de l'administratif sur l'économique. La conduite du commerce est subordonnée à l'approbation des autorités politiques et elle est soumise à une réglementation et à un protocole rigides, dominés par une bureaucratie quasiment toute-puissante. Si l'immensité du territoire chinois laisse aux fonctionnaires des provinces une certaine autonomie dans la réglementation du commerce et une véritable marge de manœuvre aux marchands chinois pour conduire leurs affaires à leur gré, la proximité des Nguyễn et des Trịnh vis-à-vis des principaux pôles commerciaux de leur domaine oblige les fonctionnaires à leur obéir et les marchands étrangers à se plier à leur législation.

Cependant, les Trịnh et les Nguyễn n'ont pas établi les mêmes règles dans leurs domaines respectifs. Dans le Đàng Ngoài, le poids de la bureaucratie est le plus important. Toute une pyramide de fonctionnaires est chargée d'accueillir les navires étrangers, de les inspecter et de faire de nombreux rapports à leurs supérieurs. La procédure est similaire au Đàng Trong, mais en faisant appel à moins de fonctionnaires et avec semble-t-il plus de liberté pour les marchands étrangers. Ces différences sont dues au poids du modèle chinois au nord, qui tend à donner à la bureaucratie un rôle prééminent dans toutes les affaires du royaume. Cependant, d'autres facteurs entrent en jeu, le principal étant l'émergence d'une communauté japonaise au Đàng Trong, qui semble, au moins partiellement, avoir pris le relais de la bureaucratie dans ses relations avec les marchands étrangers, au bénéfice évident des marchands japonais.

L'examen des relations commerciales au Đại Việt permet également de revenir sur la question de la création de l'entente et de la confiance dans les réseaux commerciaux, ainsi que sur le rôle des institutions politiques et des agents administratifs en la matière. Les stratégies déployées sont parfois semblables à celles mises en place par les représentants des différents gouvernements dans leur correspondance diplomatique, à la différence que l'on sort ici de la sphère du discours pour entrer dans la réalité et la matérialité de l'échange. De plus, si l'encadrement administratif a un impact certain sur la manière dont l'entente se noue entre marchands et autorités (les deux se confondant souvent côté viêt), l'administration des territoires viêt ne peut bien entendu pas encadrer l'ensemble des activités de marchands voyageant à l'intérieur et hors de leur zone d'administration.

Un commerce sous contrôle de la bureaucratie : le Đàng Ngoài des Trịnh

Au Đàng Ngoài, les Trịnh mêlent contrôle direct et indirect des relations commerciales en fonction de la région concernée. Les marchands arrivant jusque dans le delta du fleuve Rouge étaient amenés à entrer en contact avec la dynastie des *chúa* (seigneurs) Trịnh, qu'il s'agisse du seigneur lui-même ou de son fils. En revanche, en raison de la distance, les Trịnh déléguaient leur autorité aux fonctionnaires du Nghệ An quand les navires arrivaient dans le district de Hưng Nguyên. Ces fonctionnaires étaient chargés malgré tout d'adresser des rapports à l'autorité centrale.

Les sources dont nous disposons sont encore une fois les documents conservés par les Suminokura et compilés dans *le Suminokura Monjo* ou le *Gaiban Tsūsho*, ainsi que le journal de William Adams de 1619. En dépit du nombre limité de documents, ces derniers sont suffisamment précis pour dresser un portrait relativement complet de l'organisation du commerce au Đàng Ngoài.

Ainsi, à l'arrivée des marchands du Japon, leur navire était inspecté par des fonctionnaires. Cette procédure suit les prescriptions indiquées dans les documents législatifs de l'époque, tel que ce document réglementant le statut des étrangers daté de 1650 :

Lorsque des navires francs¹, hollandais ou japonais² se présenteront aux entrées maritimes du pays, on devra, de la capitale, envoyer des agents aux informations, à l'effet de s'enquérir à l'avance du motif de leur venue et de leurs intentions.³

Plusieurs notes conservées par les Suminokura attestent que cette procédure a été suivie pour le Nghệ An :

Nous, fonctionnaires des deux bureaux Thừa 承 et Hiến 憲 de la province de Nghệ An, informons les agents de nos bureaux, Lê Hữu Tài 黎有財 et Phạm Thọ Nương 範壽讓, que nous avons appris qu'un bateau étranger est arrivé en cette province et s'est arrêté au port fluvial du village de Phục Lễ 復禮, *huyên* de Hưng Nguyên 興元. Ils doivent aller à l'endroit où s'est arrêté le bateau ci-dessus pour l'examiner et demander au capitaine d'où il vient et où il désire faire le commerce, et lui dire de faire clairement la liste des gens de son bateau. Nous nous servirons de leur réponse pour informer nos supérieurs. Tel est l'objet de cette lettre.

18^e jour du 4^e mois de la 7^e année Hoàng Định [24 mai 1606]⁴

Le duc de la préfecture de Tứ 泗⁵, vice-général du gouvernement de la province de Nghệ An, et les fonctionnaires des deux bureaux Thừa et Hiến informent le fonctionnaire Nguyễn Quốc Vinh 阮國榮, l'officier de gauche du bureau Thừa Nguyễn Hoàn Bác 阮宏博 et l'agent du bureau Hiến Phạm

¹ C'est-à-dire catholiques, et en l'occurrence probablement Portugais.

² La date suggère que ces navires « japonais » sont les navires venus du Japon et dont l'équipage est « chinois ».

³ Deloustal (1913), p.55.

⁴ *Suminokura Monjo*, reproduit dans Kawashima (1942), pp.219-220, traduit par Péri, *op. cit.*, p.86.

⁵ 郡公 *quận công* : le « duc de préfecture » est le plus bas des trois titres ducaux, les deux autres étant réservés à des membres de la famille royale (et sans doute des Trịnh), cf. Péri, *op. cit.*, p.88.

Văn Tảo 範文藻, qu'un bateau de commerce japonais est arrivé au port fluvial du territoire du village de Phục Lễ, *huyện* de Hưng Nguyên. Ils se rendront au *huyện* et au village ci-dessus, à l'endroit où est arrêté le bateau, pour examiner et demander au capitaine son nom, le nombre des marchands montés sur son bateau et les marchandises qu'il apporte. Que les déclarations soient claires et qu'elles nous soient présentées afin que nous les transmettions [aux autorités supérieures]. S'il y a quelque erreur, ils en seront responsables. Ceci en atteste.
27^e jour du 3^e mois de la 9^e année Hoằng Định [11 mai 1608]¹

Tous ces fonctionnaires ont été intégrés au réseau des Suminokura présenté précédemment. Dans le premier document nous ne disposons que du nom des fonctionnaires de rang inférieur (les « agents » *lai* 吏), Lê Hữu Tài et Phạm Thọ Nhượng, qui sont au service de deux « fonctionnaires » (*quan* 官) au nom inconnu. Ce sont donc les fonctionnaires aux rangs les plus bas de la pyramide administrative qui sont chargés d'accueillir les navires marchands. Cependant, le deuxième document indique que les agents pouvaient être accompagnés de personnages plus importants : les dénommés Nguyễn Hoàn Bác et Nguyễn Quốc Vinh occupent vraisemblablement une position plus importante que Phạm Văn Tảo. Quoi qu'il en soit, ces notes suggèrent qu'il n'y a pas au Đàng Ngoài d'équivalent du *shahbandar* des autres pays d'Asie du Sud-Est (un personnage chargé de gérer les affaires du port, les litiges commerciaux, les taxes etc.). La gestion du commerce passe donc directement entre les mains de la bureaucratie provinciale.

Dans le commerce du Nghệ An, l'institution étatique la plus importante à l'échelle locale semble avoir été ces « bureaux » (*ty* 司), dont la gestion du commerce ne devait être qu'une prérogative parmi d'autres. Etant donné que les notes précisent le nom du district où accostent les navires japonais, ces bureaux devaient se situer hors de ce district, probablement à Vinh, qui était déjà la capitale provinciale. Située à proximité directe du site d'amarrage des *shuinsen*, les fonctionnaires chargés d'appliquer les réglementations pouvaient y arriver rapidement.

La procédure est la suivante : le capitaine du bateau est tenu de fournir une liste des passagers et de leurs marchandises, et les fonctionnaires procèdent à une inspection du navire pour vérifier que rien n'a été dissimulé. A partir des informations obtenues, un rapport est rédigé et transmis aux autorités supérieures. Un autre document, que nous étudierons plus loin, précise que ce rapport passe entre les mains de l'autorité provinciale (les « ducs de préfecture » ou *quận công*) qui en réfère alors à l'autorité centrale, c'est-à-dire aux Trịnh. Ces derniers donnent alors l'autorisation de commercer et précisent quelles marchandises leur seront adressées.

A leur départ, les marchands devaient également subir une nouvelle visite des autorités locales. Le document suivant en atteste :

Le marquis Văn Ly, fonctionnaire du bureau général du pays d'Annam, se rendra au village de Hoa Viên, *huyện* de Hưng Nguyên de la province de Nghệ An, pour inspecter le bateau japonais de Suminokura et les marchands passagers qui s'y trouvent et examiner leurs affaires commerciales. Cela terminé, il leur donnera l'autorisation de retourner dans leur pays. Ils ont déjà présenté à

¹ *Suminokura Monjo*, reproduit dans Kawashima (1942), p.224, traduit par Péri, *op. cit.*, pp.88-89.

l'administration leur garantie ; on en a vérifié l'authenticité et ils ont reçu la liberté de circuler et de commercer. Tel est l'ordre.

13^e jour du 5^e mois de la 11^e année Hoàng Định [3 juillet 1610].¹

Cette dernière inspection est semble-t-il jugée plus importante par les autorités locales, puisque ce n'est plus un simple fonctionnaire ou agent d'un bureau local qui s'en charge, mais le marquis Văn Ly, qui apparaît dans plusieurs documents conservés par les Suminokura comme l'une des principales figures de l'administration provinciale, comme son titre le suggère. Il est donc chargé de dresser un bilan de l'activité des marchands du Japon, pour inspecter les marchandises achetées et vérifier que rien d'illégal n'a été commis. Les précédents documents n'évoquaient pas le *shuinjō*, auquel il est fait explicitement référence ici. On a donc la confirmation que ce document était pris au sérieux par les autorités locales, qui en contrôlaient l'authenticité et le considéraient comme un préalable nécessaire à la conduite de toute opération commerciale. Pourtant, la plupart des sources (y compris le journal de William Adams pourtant détaillé) n'y font pas allusion.

Ce corpus éclaire donc la manière dont le commerce est organisé et chapeauté par l'administration provinciale à chaque étape du voyage ainsi que les éléments qui créent et génèrent de la confiance. A son arrivée, le marchand suscite la suspicion des autorités et ce n'est qu'à travers une série de procédures légales bien précises qu'il est considéré comme fiable. Les institutions étatiques, ceux qui les représentent (les fonctionnaires de bas et moyen rang) et la production d'un nombre important de témoignages et certificats écrits sont les prérequis nécessaires à la naissance de l'entente et au déroulement de l'échange. La valeur attribuée au *shuinjō* est un signe supplémentaire de la dignité accordée au document écrit. C'est parce que le marchand dispose de ce certificat et parce que ce certificat émane d'une autorité politique considérée de l'autre côté de la mer comme légitime qu'il est digne de la confiance des autorités locales. C'est une situation qui présente donc des points communs et de véritables divergences avec les réseaux marchands ordinairement étudiés par l'historiographie occidentale. Si le document écrit génère également de la confiance chez les Juifs maghrabis ou les Juifs de Livourne, dans le cas du Đàng Ngoàì c'est le fait que des autorités politiques et publiques l'ont émis qui lui confère sa légitimité.

Entre l'arrivée et le départ, les marchands japonais se chargent de vendre l'argent, le cuivre et les autres marchandises apportées du Japon, en échange de l'inévitable soie et d'autres produits locaux. Les sources sont cependant beaucoup moins précises sur le moment de l'échange. Pour ce faire nous ne disposons que d'un échange de lettres daté de 1606, qui, en l'ajoutant aux notes reportant l'arrivée d'un *shuinsen*, permet de dresser un portrait assez précis d'un voyage type pour les Suminokura au Nghê An. Ces deux lettres constituent une sorte de bilan du voyage de Suminokura Goemon en 1606 :

Le capitaine Suminokura Gou²五右 écrit au marchand Hiên Sơn 熯山 du pays d'Annam. Le capitaine et Hiên Sơn ont précédemment conclu un pacte d'amitié. Aussi, ayant descendu la rivière, je me suis arrêté au port et j'ai attendu. Aucun envoi n'est venu. Quelle est la cause qui vous a fait

¹ *Suminokura Monjo*, retranscrit dans Kawashima (1942), p.227, traduit par Péri, *op. cit.*, p.92.

² Pour Goemon 五右衛門.

manquer le temps fixé ? Aujourd'hui les vents sont favorables et c'est un jour faste. Aussi j'ai l'intention d'appareiller. J'espère vivement revenir à votre pays l'année prochaine et pouvoir y faire le commerce. A cette époque nous pourrons partir ensemble pour le Japon. Je remets le surplus à l'année prochaine ; je n'en dis pas plus cette fois.¹

Le lettré² Hiên Son écrit au capitaine Suminokura Gou du Japon. Hiên Son et le capitaine ont précédemment conclu un pacte qui les fait amis et frères. Aussi j'ai eu confiance en la convention faite antérieurement d'aller au Thanh Hóa³ et d'acheter de la soie, l'argent pour l'achat étant fourni par moitié par moi et par le capitaine. Ensuite, désirant obtenir les avantages de notre fraternité, je suis allé de nouveau au Thanh Hóa pour acheter de la soie. Je suis revenu le 23 du 5^e mois et je me suis rendu à votre demeure ; je me suis aperçu alors que, empressé à retourner dans votre pays, vous ne m'aviez pas attendu au port et que j'avais manqué le temps fixé ; et en voyant la partie gauche de votre lettre, j'ai été péniblement affecté. Il y a quelque temps, j'ai fait prix avec le capitaine Sankan Lin Yaowu⁴ pour de la soie de bonne qualité, pour une valeur de 830 taëls d'argent d'Annam ; mais il ne m'a pas encore rendu cette somme. Il a promis de me la rendre à son retour ici au 3^e mois de l'année prochaine. Si Lin Yaowu ne revient pas l'année prochaine, je désire que Suminokura Gou demande ces 830 taëls d'argent à Lin Yaowu, les prenne de lui et les remette à son frère cadet⁵. Cette affaire est très importante.

L'Annam et le Japon sont des pays frères. Le capitaine et Hiên Son, bien que de contrées différentes, ont depuis longtemps conclu un pacte de fraternité. Grâce à cela, bien que les parents qui nous ont engendrés soient différents, c'est comme si nous étions nés de la même famille. Dernièrement, quand le capitaine est venu en Annam, Hiên Son a été le plus dévoué et le plus attentionné de tous à son égard. Et maintenant que le capitaine retourne en son pays, Hiên Son ne pourra pas s'empêcher de penser à lui. Je désire que le capitaine revienne l'année prochaine, comme nous nous le sommes promis en qualité d'amis entretenant de bonnes relations ; ce sera ce qu'on peut appeler vraiment des rapports de fraternité pour mille ans. J'écris de façon détaillée afin que vous puissiez bien vous rendre compte. Telle est ma lettre.

23^e jour du 5^e mois de la 7^e année Hoàng Định [10 juillet 1606].

Signature du *phủ sinh* Hiên Son.⁶

Ces documents nous éclairent donc sur la conduite du commerce après l'inspection du navire, attestée cette même année 1606 par l'une des deux notes étudiées précédemment. Les Suminokura et leurs marchands ne s'aventurent vraisemblablement pas hors de la zone où ils ont amarré leurs bateaux. Ils s'établissent dans ce que Péri traduit par « demeure » (本艚庸舎), qui désigne vraisemblablement un établissement construit ou mis à disposition pour les marchands pendant leur séjour, à proximité du navire. William Adams procède ainsi au Đàng Ngoài en 1619 : l'équipage du navire et lui-même construisent des « maisons » pour s'y établir le temps de la saison commerciale, tout en continuant de passer du temps à bord du navire.

¹ Non daté. Kawashima (1942), p.220, traduit par Péri, *op. cit.*, p.87.

² *Phủ sinh* 府生. D'après Péri, désigne un lettré qui a réussi les trois premières épreuves des examens impériaux. Au Japon, désigne aux époques Heian et Kamakura des fonctionnaires de rang inférieur.

³ 清華, province au nord du Nghệ An. Thanh Hóa est également une ville, et en l'absence de contexte plus précis, la traduction pourrait être « aller à Thanh Hóa ».

⁴ Il s'agit sans nul doute de Rin Sankan dont il a déjà été question.

⁵ C'est-à-dire à lui-même.

⁶ Kawashima (1942), p.221, traduit par Péri, *op. cit.*, p.87.

A partir de cet établissement, les marchands japonais entrent donc en contact avec des marchands locaux, qui sont chargés de les approvisionner en soie. Hiên Son¹ est un de ces intermédiaires : il illustre très bien à quel point la frontière entre marchand et lettré (ou fonctionnaire) est poreuse au Đại Việt. Il semble qu'il agisse en son nom propre et à son propre compte plutôt que sur l'ordre d'autorités supérieures. Néanmoins, étant lui-même un lettré diplômé, il est assez difficile de distinguer nettement les deux cas de figure.

De la même manière que les marchands construisent un terrain d'entente avec les autorités, ils déploient des mécanismes d'intercompréhension mutuelle avec les marchands-lettrés locaux. Ces mécanismes sont les mêmes, tout en étant adaptés aux circonstances. Dans les deux cas, des relations familiales symboliques sont nouées. Cependant, aux relations verticales entre lettré de haut et moyen rang et marchand se substituent ici des relations horizontales ; à l'adoption se substitue la création de liens fraternels. L'intercompréhension se construit également via la rhétorique confucéenne habituelle, bien que sans recours direct à des citations.

Cependant, la particularité de l'entente nouée ici est qu'elle a en outre une dimension concrète qui n'apparaît que rarement dans les relations diplomatiques : c'est son aspect contractuel. En effet, Hiên Son mentionne à plusieurs reprises un « pacte »² ou une « convention », soit des termes qui impliquent un accord officiel, dont nous supposons qu'il se fonde sur un support écrit, une sorte de contrat qui aurait été signé par les deux parties. Dans ce cas, c'est donc l'existence d'un cadre juridique spécifique qui engendre l'entente et garantit la bonne conduite des transactions. Les liens informels tels que l'amitié ou la fraternité tiennent du symbole et viennent renforcer l'alliance conclue, mais n'en sont pas moins nécessaire à l'établissement de relations durables.

Les termes de l'accord conclu sont précis : Suminokura Goemon fournit la moitié du capital et le marchand viêt l'autre moitié. C'est à Hiên Son qu'échoit la responsabilité de trouver de la soie pour les Suminokura. Bien que courte, la lettre qu'il rédige contient plusieurs détails précieux. Ainsi, il se rend à deux reprises dans le Thanh Hóa pour se procurer de la soie. Cette province est choisie par les Français à la fin du XIX^e siècle pour y développer la production de soie³, ce qui indique qu'il s'agissait d'une zone de production importante. Rien n'indique qu'elle ait été visitée par les Japonais, mais ces derniers la connaissaient au moins de nom puisqu'elle apparaît dans les portulans.

Il était également convenu que les deux partenaires se retrouvent une dernière fois avant le départ de Suminokura Goemon, sans doute pour livrer un dernier chargement de soie. Le point de rencontre mentionné dans les deux documents ne porte pas de nom, mais le terme employé dans les lettres de *kaimon* (jp.) ou *hải môn* (v.) 海門, littéralement la « porte de la mer », indique bien qu'il ne s'agit pas de l'un des ports du district de Hung Nguyên, mais probablement de celui qui se situe au niveau de l'embouchure de la rivière Cà, et qu'un autre

¹ Péri indique que ce nom n'est qu'une « désignation 號 » et pas un véritable nom. Le caractère 號 désigne en effet une désignation ou un titre honorifique (Couvreur (1905), p.856). Kawashima se contente d'en faire un marchand sans commenter son nom.

² Le caractère employé est un caractère nôm non encodé, *ngĩa*, qui comprend les éléments 丷 et 又 et que Péri traduit selon le contexte par « pacte » mais qui est une variante de 義, « justice », « morale », « vertu » etc.

³ Howard (2016), p.13.

document nomme Đan Nhai (丹涯)¹. Le capitaine japonais étant sans nouvelles de son partenaire, il a préféré profiter de conditions de navigation favorables pour s'en aller, en laissant malgré tout derrière lui un document justifiant son départ, de manière à maintenir l'entente.

Hiên Son, apprenant son départ, rédige à son tour une réponse, qu'il confie probablement à un autre navire se rendant cette année-là au Japon. D'après l'*Ikoku goshuinchō*, fin 1605, un certain Namiya Sukemon (l'année précédente le registre porte le nom de Kawaya Sukemon mais il s'agit sans doute de la même personne) a également reçu un *shuinjō* pour le Đàng Ngoài : ce pourrait être les marchands de son navire qui s'en sont chargé. Hiên Son profite de cette occasion pour tenter de régler une affaire conclue auparavant : Lin Yaowu serait venu, peut-être la même année, pour acheter de la soie et devrait 800 tael (32 kg) d'argent au lettré viêt. Au cas où il ne reviendrait pas l'année suivante, ce dernier charge Suminokura Goemon de lui réclamer l'argent et de l'apporter lui-même. Cette lettre est le seul document suggérant que le « Rin Sankan » des registres soit allé au Đàng Ngoài. Il a reçu un *shuinjō* pour le Seiyō fin 1605 et c'est probablement dans le cadre de ce voyage qu'il a fait un détour par le Đàng Ngoài, à moins qu'il ait reçu un *shuinjō* pour cette destination également. S'il est venu au Nghê An sans licence portant le sceau du shogun, ce serait une preuve qu'il ne faut pas surestimer la fonction du *shuinjō* comme garantie de l'entente entre marchands. S'il renforce sans aucun doute la légitimité de son détenteur, son absence n'empêche pas les transactions d'avoir lieu.

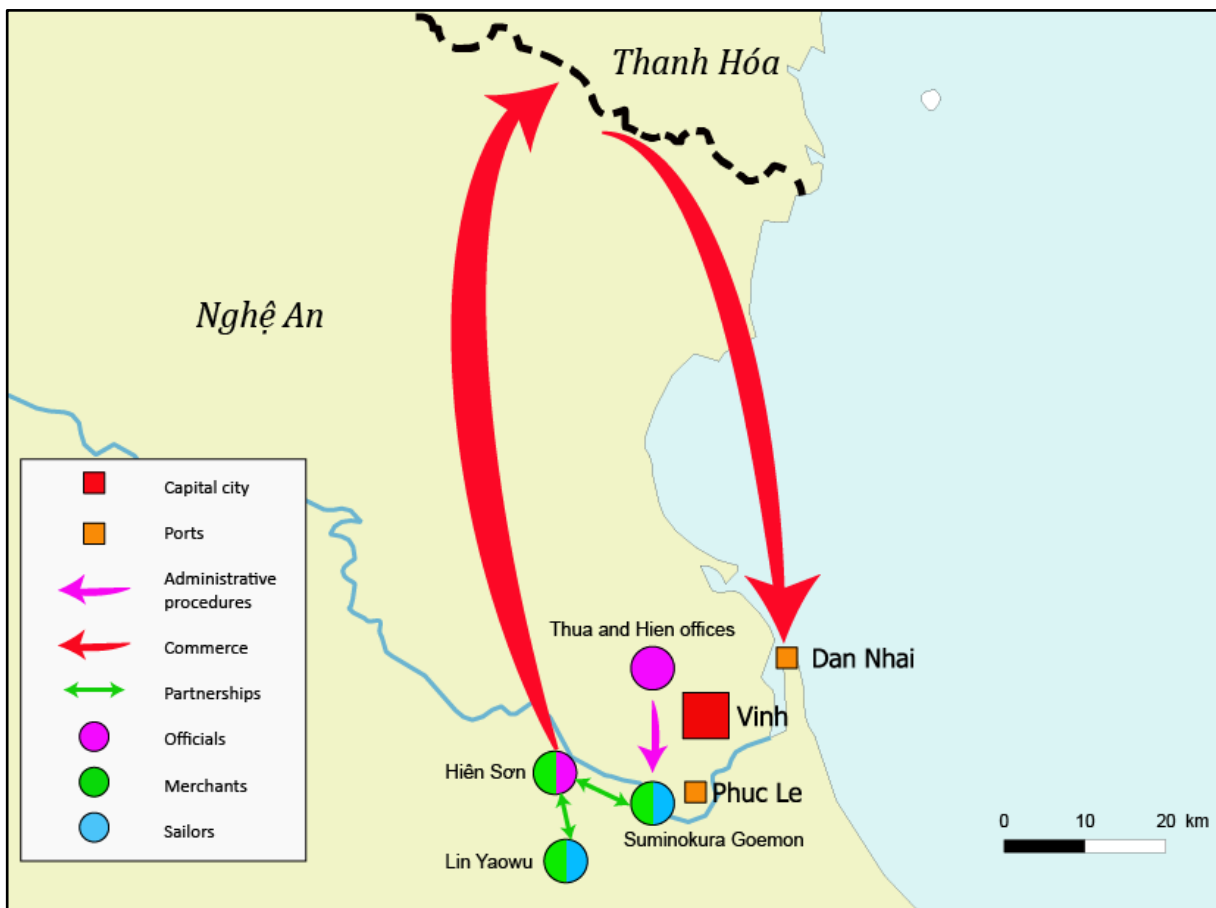
La requête de Hiên Son illustre également un problème majeur des relations commerciales, au-delà du contexte de l'Asie orientale : comment faire confiance à un marchand dès lors que, par sa mobilité, il ne dépend plus du cadre juridique et institutionnel d'un État donné ? Comment gérer le risque inhérent aux circulations maritimes, qui consiste ici à perdre l'argent investi ? Le marchand ne peut pas se fier à une quelconque réglementation puisqu'il n'a aucune garantie qu'elle sera respectée par le marchand de Nagasaki et qu'elle risque d'être invalide hors des frontières du Đai Viêt. Sa stratégie est donc d'user de son réseau de relations, en l'occurrence le marchand japonais Suminokura Goemon avec lequel il entretient des liens privilégiés. C'est là que l'on mesure l'importance des liens familiaux symboliques noués dans le cadre de l'échange et les limites de la relation contractuelle. Si, au premier abord, il paraissent relever simplement du protocole, le fait que le marchand viêt fasse appel à Suminokura Goemon montre la valeur qu'il leur attribue et par extension, le rôle qu'ils jouent dans la création du terrain d'entente et l'émergence de la confiance. Afin de gérer le risque d'un partenaire qui ne remplirait pas ses engagements, Hiên Son fait appel à un partenaire jugé plus fiable, parce qu'il est son « frère aîné » et peut-être aussi parce que ce n'est pas la première fois que Goemon fréquente la région. Ce faisant il confirme que la confiance ne s'appuie pas exclusivement sur le respect de réglementations institutionnelles classiques mais également sur la création d'un réseau de relations et de partenaires jugés fiables.

Les documents ne permettent pas de déterminer comment cette affaire s'est réglée. Lin Yaowu n'est peut-être pas revenu au Nghê An par la suite. Fin 1606 il reçoit un *shuinjō* pour Luzon et un autre pour le Champa mais, comme nous l'avons vu en analysant la

¹ Kawashima (1942), p.220.

correspondance avec le Champa, son voyage de 1606-1607 a été malheureux et en raison d'une attaque de pirates il n'est pas parvenu à bon port. Fin 1607 il reçoit néanmoins un nouveau *shuinjō* pour le Seiyō, cette même destination (délibérément ?) floue qui lui aurait permis d'accoster au Nghê An. Quant à Suminokura Goemon, il n'est peut-être pas revenu au Nghê An en 1607 puisque les Suminokura n'ont apparemment pas reçu de *shuinjō* cette année-là. On ignore donc si les relations nouées avec Hiên Sơn ont perduré.

Ces documents sont les seuls à nous informer sur l'organisation du commerce des marchands japonais au Nghê An. Ils en donnent un aperçu dans les grandes lignes : les Japonais ne s'aventurent vraisemblablement pas en-dehors des ports où ils occupent des baraquements et ce sont des intermédiaires locaux qui se chargent de l'approvisionnement et de la logistique, à travers des relations qui ne résument pas à la transaction marchande ou à la loi. La carte suivante permet à la fois de résumer et spatialiser les différentes étapes de ce voyage-type et les acteurs impliqués.



Carte 10 : Le voyage des Suminokura au Nghê An en 1606

D'autres documents permettent de donner des détails complémentaires. Le baron Trần Vi, neveu et fils adoptif de Trần Tĩnh, indique la démarche à suivre si les Japonais sont victimes de voleurs. Ils peuvent s'en référer directement à Trần Tĩnh, qui en informera le seigneur Trịnh. Il indique également que le capitaine des Suminokura a la possibilité de se rendre à la capitale, ce que, comme nous l'avons déjà souligné, il ne semble pas avoir fait (c'est tout de

même un voyage de 300 km) ; auquel cas il se propose de conserver et garder ses biens pendant son absence¹.

Dans le delta du fleuve Rouge, la procédure semble avoir été similaire, mais avec une organisation qui, si l'on se fie à la principale source à notre disposition pour la période étudiée (le journal de William Adams), paraît moins bien rodée et plus chaotique, avec plus de difficultés et de résistance de la part des autorités locales. Cependant, ce contraste doit, encore une fois, être tempéré par la nature de nos sources. Alors que les documents conservés par les Suminokura donnent à voir la réglementation édictée par les autorités et la réaction de Japonais qui sont familiers de ces procédures, le récit de voyage d'Adams transmet la vision d'un marchand européen arrivant pour la première fois dans un territoire qu'il ne connaît pas. De plus, le style même de l'écriture d'Adams, concise et parfois brouillonne, accentue ce contraste.

Le récit du navigateur britannique confirme en tout cas l'omniprésence des fonctionnaires. Avant même d'entrer dans la rivière de Thái Bình, le navire est abordé, le 15 avril 1519, par ceux qu'Adams appelle « les *bovnges du roi* »², c'est-à-dire les « *bugyō* » du roi³. Même s'il ne le précise pas, ils sont sans doute chargés de s'informer sur l'origine du bateau, ses marchandises etc. comme au Nghệ An. Une fois amarrés dans la rivière Thái Bình, le navire est visité le 19 avril par des fonctionnaires, qui doivent probablement dresser leur rapport à cette occasion.

Le temps de l'échange ne vient donc qu'après une visite réglementaire des autorités locales. Cependant, même lorsque des transactions commerciales ont cours, les autorités politiques ne sont jamais loin : ainsi, Adams annonce l'arrivée le 12 mai d'un « eunuque du roi venu de *meacoo* »⁴, c'est-à-dire d'un mandarin de haut rang venu spécifiquement de Đông Kinh en tant que représentant de Trịnh Tùng, qui entend présider la vente des marchandises du navire à l'avantage du *chúa*. Il n'est pas question de document écrit là non plus, mais nous mettons ceci sur le compte d'une omission d'Adams.

La particularité du Đàng Ngoài est donc la nécessité constante de composer avec les autorités locales et leur interférence permanente dans la conduite des transactions, qui ralentissent considérablement leur rythme. En effet, ce n'est que le 29 mai que l'équipage du navire de Sagawa Nobutoshi reçoit l'autorisation de commercer avec la population. De plus, les marchands voyageant avec William Adams sont contraints d'aller prêter hommage au « fils du roi » (probablement Trịnh Tráng).

Malgré ces difficultés, il est probable que les marchands japonais y trouvaient leur compte. En effet, si au premier abord la nécessité de se rendre auprès des autorités politiques peut apparaître comme une contrainte, elle est en réalité un moyen d'entrer en contact direct avec le pouvoir en place. Il est bien question ici des marchands japonais du Japon, car c'était

¹ *Suminokura Monjo*, cite dans Kawashima (1942), p.219 ; traduit dans Péri (1923), p.82.

² *The logbook of William Adams*, p.256.

³ L'expérience japonaise, pour Adams en particulier, est déterminante pour comprendre la manière dont les Européens installés au Japon appréhendent les pays d'Asie du Sud-Est, qui sont décrits et interprétés d'après les repères acquis au Japon. Autre exemple : Ayutthaya comme Đông Kinh, les capitales respectives du Siam et du Đàng Ngoài, sont nommées « Miacoo » (ou une variante), du japonais *miyako* 京, « capitale », qui est un des noms de Kyōto) par les Britanniques de Hirado.

⁴⁴ *The logbook of William Adams*, p.258. Voir ci-dessus.

là un de leurs principaux privilèges, que les journaux de William Adams illustrent très bien. La différence de traitement entre les Japonais et les Européens, qui comme nous le verrons est encore plus flagrante au Đàng Trong, est une des constantes des relations entre le Japon et le Đại Việt.

En effet, William Adams ne quitte pas une seule fois le site où le navire de Sagawa est amarré. Il rend visite à plusieurs reprises aux fonctionnaires présents sur place, ces derniers viennent à bord du navire, mais lui-même ne semble jamais avoir remonté la rivière. Le personnage le plus important de ce voyage est en réalité un individu nommé Goemon, qui doit sans doute être le marchand le plus important à bord du navire de Sagawa (peut-être un de ses hommes). Dès le 20 avril, il se rend auprès du fils du *chúa* afin de lui offrir un cadeau et des marchandises¹ et entre le 19 mai et le 7 juillet il est à la capitale pour faire des affaires².

Goemon n'est pas le seul à être actif hors du lieu d'amarrage du navire. Adams mentionne à de nombreuses reprises des marchands qui rendent eux aussi visite aux autorités, vont jusqu'à la capitale etc. Ils sont désignés sous l'expression vague « nos marchands » mais nous supposons qu'il s'agit de Japonais. Adams indique également la présence de Jan Joosten sur place et précise que « ses marchands » (certainement japonais également) se rendent à Đông Kinh. Le capitaine hollandais semble quant à lui rester sur place, comme William Adams. Ces détails montrent bien que les Japonais sont les seuls (du moins à cette époque) à construire l'entente avec les autorités locales, via des visites répétées à Trịnh Tráng et aux fonctionnaires locaux. C'est à la fois une tâche dont ils se chargent et un privilège qu'ils s'octroient. Dans ce cas précis, les Européens, sans doute très minoritaires à bord des navires en question, ne leur disputent pas ce privilège et se satisfont très bien de cette situation.

Ce sont donc les Japonais qui président au bon déroulement des relations commerciales. Ces dernières se font, comme nous l'avons précisé, sous la direction des autorités et les Japonais prennent de plus en plus d'initiatives et gagnent de plus en plus de marge de manœuvre au fur et à mesure du temps.

Après avoir été inspectés par les fonctionnaires et avoir fait une visite protocolaire auprès de Trịnh Tráng, les transactions en elles-mêmes peuvent commencer. Les marchands étant dans l'impossibilité de commercer directement avec la population (sans le permis qui n'arrive que plus d'un mois plus tard), ils doivent passer par des intermédiaires pour commencer les achats de marchandises locales. Ces intermédiaires sont bien évidemment les fonctionnaires. Ainsi, dès le 24 avril, Goemon et les autres marchands débattent de la requête du « gouverneur », vraisemblablement le principal administrateur de la province, qui leur demande 4000 taels (160 kg d'argent) en avance pour qu'il achète de la soie et d'autres marchandises en leur nom³. Le lendemain les Japonais acceptent la requête, préalable nécessaire pour que le gouverneur leur délivre un permis de commercer. C'est Trịnh Tráng qui est chargé d'émettre ces licences : étant donné l'âge avancé de son père (69 ans), il devait sans doute déjà superviser les relations avec l'extérieur. Cependant, le jour suivant, ils

¹ *Ibid.*, p.257.

² *Ibid.*, pp.258, 260.

³ « *ssatterday the 24 wee had mvch question betwenn the marchants and Goymdonno 4 in geuing 4000 tayss to the governor affoor hand for silke &c* » *Ibid.*, p.257.

apprennent qu'un nouveau fonctionnaire va venir les voir et qu'ils ne doivent pas transmettre d'argent au « fils du roi », mais passer par son intermédiaire.

Ces documents éclairent un aspect que les sources diplomatiques ou issues des autorités taisent sciemment. L'entente se noue au prix de concessions pécuniaires qui s'apparentent quasiment à l'achat d'un permis de commercer. De plus, ce commerce est marqué par une insécurité chronique qui rend extrêmement complexe la gestion du risque. Les marchands sont rarement assurés d'obtenir ce qu'ils souhaitent et doivent constamment reconsidérer leur stratégie. La question de la confiance se pose ici une fois encore : les marchands japonais ne peuvent que compter sur elle pour espérer arriver à leurs fins, et pourtant cette confiance semble constamment trahie.

Les marchands japonais parviennent malgré tout à faire face au problème. Ils décident d'aller directement voir Trịnh Tráng en lui adressant des présents, ce qui leur permet de s'assurer de son amitié. Si les Japonais ont suffisamment confiance en eux-mêmes pour prendre cette initiative, c'est que leur connaissance du terrain était suffisamment bonne et qu'ils avaient foi dans l'entente nouée avec le fils du seigneur Trịnh. Cette entente a néanmoins des limites. A partir du 2 mai arrivent six barques du « roi » (Trịnh Tùng), qui y envoie son gendre pour le représenter, nommé d'après Adams « oocomang ». Etant toujours dans l'incapacité de commercer librement, les marchands sont donc supposés confier une partie de leurs marchandises à ces barques, mais Adams ne précise pas ce que décident les marchands. Il indique en revanche que dans les jours qui suivent, les marchands acceptent (vraisemblablement à contrecœur) d'aller à nouveau voir Trịnh Tráng pour lui donner de l'argent, et doivent refuser quand il leur en réclame une troisième fois. Le 12 mai, un nouveau représentant du roi arrive, dont Adams tente de s'attirer les bonnes grâces en lui offrant un cadeau. Les Européens pouvaient donc participer de manière occasionnelle et périphérique à la construction du terrain d'entente.

A partir du 17 mai, les marchands japonais commencent à envisager l'étape suivante du voyage, à savoir le séjour à la capitale. Ils partent deux jours plus tard, à bord des barques venues embarquer leurs marchandises, et passent au moins un mois et demi sur place. Nous considérons encore une fois que les marchands dont il est question sont majoritairement, voire tous, japonais. William Adams ne semble pas avoir voulu les accompagner. Afin de connaître les activités des marchands japonais dans la capitale, nous pouvons nous tourner vers quelques sources japonaises ainsi que vers les sources hollandaises, plus tardives.

Une fois arrivés à Đông Kinh, les fonctionnaires font établir une sorte de bureau ou de boutique provisoire, dans lequel ils inspectent et contrôlent à nouveau les marchandises, vérifient si rien n'a disparu ou été volé dans l'intervalle et supervisent le déchargement. Ils achètent ensuite les produits qu'ils souhaitent au nom du *chúa* puis se chargent ensuite de leur vendre de la soie. Ils ont alors le droit d'imposer le même prix pour leurs propres marchandises que celui imposé par le *chúa* et les Japonais n'ont d'autre choix qu'accepter. Après cette première étape les Japonais doivent rester dans ce campement sous supervision d'un fonctionnaire mais ils sont autorisés à commercer librement avec les marchands de la capitale¹.

¹ Nagazumi (2001), pp.157-158.

Cette étape est documentée par quelques documents compilés dans le *Gaiban Tsūsho*. En effet, en juin 1632, Trịnh Tráng émet un édit ou une réglementation visant à légiférer sur l'activité des marchands et leurs droits et devoirs durant leur séjour :

L'administrateur du royaume et grand maréchal en chef Văn Thanh Vương émet un édit à l'intention de ses fils adoptifs du Japon, les capitaines Keimei et Suminokura Kayū et leurs marchands. Autorisation leur a été donnée de fonder un établissement temporaire, d'ouvrir un magasin et de faire des affaires, d'établir les prix en fonction de la période et de faire du commerce. Grâce à ces échanges des richesses [pourront être produites].

Une fois leurs affaires conclues, au même moment que les années passées, ils retourneront dans leur pays et ne seront pas autorisés à rester.

Ils seront sous la responsabilité des différents bureaux et des autres lieux administratifs, qui dépêcheront des navires militaires et leur personnel, afin de les empêcher de troubler le commerce, de dissimuler leurs intentions ou de se livrer au vol et à la contrebande. Quant à ceux qui désobéissent, les fonctionnaires et militaires en tournée ont l'autorisation de se saisir de leur personne et de leurs biens, de les mener à la capitale de la préfecture pour leur infliger une punition et avec sévérité les soumettre à la loi. Voilà ce que j'ordonne.

25^e jour du 4^e mois de la 4^e année Đức Long [12 juin 1632]¹

Ce document est l'un des rares à témoigner de la manière dont les autorités du Đại Việt ont légiféré vis-à-vis du commerce des marchands japonais. Il confirme que leurs activités étaient circonscrites à un espace clairement délimité où les marchands étaient relativement libres de commercer, bien que le style soit un peu trop flou pour déterminer leur marge de manœuvre dans la fixation des prix – les autres documents confirment qu'elle était de toute manière limitée. Le document prévoit d'impliquer les autorités provinciales dans la surveillance et de leurs activités ainsi que de soumettre les marchands à la justice locale en cas de problème, ce qui correspond à la conception que se faisait le *bakufu* du traitement à réserver aux Japonais auteurs de troubles.

Cette installation est conçue comme temporaire : les marchands japonais sont invités à repartir sitôt la saison du commerce terminée. Ce document pourrait être l'un des indices les plus concluants sur la différence entre les communautés japonaises du Đàng Trong et du Đàng Ngoài. Les Nguyễn ayant été particulièrement accueillants avec les marchands japonais, un véritable quartier japonais (la *Nihonmachi*) s'est développé à Hội An, alors que les Trịnh ont mis en place un système qui leur a interdit de s'installer sur place. Cet argument est cependant fragilisé par les sources européennes, qui montrent à plusieurs reprises dans les années 1620 et 1630 des Japonais résidant à Đông Kinh ou dans sa région. Quoi qu'il en soit, le seigneur Trịnh semble avoir eu à cœur de limiter leur installation ou leur présence dans son domaine.

Cependant, cet édit ne prend pas en compte les risques inhérents aux circulations maritimes. Comment faire quand les navires sont dans l'incapacité de retourner au Japon ? Un autre document, émanant d'un haut fonctionnaire dont l'identité est inconnue, répond à cette question :

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.129.

Le duc de la préfecture de Cồ, chef de bureau et grand administrateur, superviseur et intendant de préfecture du royaume d'Annam, informe Sukejiemon, capitaine du navire du vertueux marchand Suminokura du royaume du Japon.

L'année dernière vous êtes venu au royaume d'Annam, le moment étant alors opportun pour acheter de la soie. [Cependant], en raison de difficultés liés à ces achats, vous n'avez pu repartir à temps et par conséquent vous êtes restés dans ce pays.

Déjà plus d'un an s'est écoulé, et comme vous n'avez commis aucun acte illégal, vous [avez prouvé] que vous étiez une personne honnête. Vos achats ici étant désormais terminés, vous avez reçu la permission de retourner dans votre pays.

Ceci sera présenté au superviseur général afin d'en vérifier la véracité et qu'ainsi, le commerce se déroule paisiblement.

L'année prochaine envoyez à nouveau votre navire, chargé de marchandises, jusqu'à la capitale de mon pays pour y faire des achats. C'est en échangeant des richesses que se fait le commerce. Ceci en atteste.

9^e jour du 6^e mois de la 6^e année Đúc Long [4 juillet 1634]¹

Cette lettre, adressée une fois de plus au capitaine Suminokura Sukejiemon, montre comment les autorités du Đàng Ngoàï géraient le risque : le caractère extraordinaire de la situation est pris en compte et le navire des Suminokura a été autorisé à hiverner. Ses membres semblent avoir été assez étroitement surveillés pendant leur séjour, conformément à l'édit de Trịnh Tráng de l'année précédente et cette situation, qui semble exceptionnelle, donne lieu à une nouvelle production écrite qui confirme que le recours au document écrit avait une forte valeur de légitimation. Ces lettres montrent que, dans l'articulation entre hautes sphères du pouvoir et activités marchandes, la confiance ne se construit que dans l'émission de documents normatifs et le respect de règlements officiels, à la différence des transactions du quotidien pour lesquelles les acteurs faisaient preuve de davantage de souplesse.

C'est également au cours de ce voyage à la capitale qu'ont lieu les échanges diplomatiques. Les lettres étudiées précédemment ont été confiées par Trịnh Tráng au capitaine des Suminokura au moment où ce dernier passe par la capitale. Le protocole impose donc que les marchands japonais viennent rendre hommage au *chúa* quand ils séjournent dans la capitale, et comme les capitaines Suminokura ou Sueyoshi, le dénommé Goemon du journal d'Adams a sans doute été contraint de s'y plier. Ces entrevues sur lesquelles on ne dispose d'aucune source pour les marchands japonais de l'ère des *shuinsen* jouaient un rôle capital dans la construction de l'entente, quoiqu'elles aient pu constituer un risque pour ces derniers. En témoigne la pression que semble avoir subi le capitaine Suminokura (Sukejiemon) quand, en 1626-1627, le seigneur Trịnh Tráng tente de savoir pourquoi il n'a obtenu aucune réponse du *bakufu* à ses lettres.

Que font pendant ce temps ceux qui sont restés sur et à proximité du navire ? Si l'on en croit le journal de William Adams, qui utilise en permanence l'expression générique « nos marchands », ceux qui restent derrière doivent être l'équipage, dont Adams fait partie. Ce dernier indique au départ qu'ils construisent des maisons à terre pour s'y installer mais

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.129.

également pour se protéger. C'est même un petit camp fortifié qu'ils établissent, fermé par des portes et entouré d'un fossé. Durant l'absence des marchands, leur quotidien est plus calme, ponctué par des visites du fonctionnaire local. Adams affirme à de nombreuses reprises qu'ils « ne font rien », ou bien qu'ils passent leur temps en fabriquant des cordes.

Cependant, ces marins avaient eux aussi la possibilité de commercer, ce que le système des *shuinsen* permettait en leur donnant le droit d'entreposer des marchandises dans le navire sans avoir à payer¹. De toute évidence, le permis dont il est question plus haut leur est en fait destiné, puisque les marchands sont déjà en train de faire des affaires à la capitale quand Adams le reçoit. C'est en effet le maître d'équipage (un japonais ?), soit un des principaux membres d'équipage, qui va chercher ce permis auprès du fonctionnaire local. Une fois le permis obtenu, les marins ont enfin l'autorisation de commercer sur place, en attendant le retour des barques de Đông Kinh : William Adams attend cependant le 8 juin avant de commencer à faire des affaires lui-même. Ces affaires ne se font pas sans heurts : l'insécurité est telle que quelques jours plus tard, le 17 juin, il est obligé de fermer les portes du petit fortin qu'ils ont construit². Le reste du voyage se déroule dans le calme, entre transactions et retour des marchands de Đông Kinh.

Ce voyage est donc marqué par la lourdeur du protocole administratif et par la forte mobilité des marchands japonais, suffisamment intégrés et à l'aise pour rendre visite aux plus hautes autorités et pour prendre en charge la quasi-totalité des procédures administratives et des transactions. Adams se cantonne ici à son rôle de pilote. Précisons cependant que cette configuration est celle de l'ère des *shuinsen*. Une fois que les Japonais ne sont plus autorisés à quitter le pays, les Européens accèdent plus facilement aux autorités. Alors qu'en 1619 William Adams restait en périphérie, à cinq kilomètres de la mer, vingt ans plus tard les Hollandais du *Grol* se rendent jusqu'à Đông Kinh, ce qui s'explique par l'évolution du contexte commercial, mais aussi par le motif du voyage : nouer des relations diplomatiques officielles entre la VOC et les Trịnh. Malgré tout, ils doivent encore composer avec les stratégies, parfois contradictoires à leurs yeux, des fonctionnaires, et l'intermédiation des Japonais, en particulier ceux résidant sur place, qui demeurent les principaux acteurs chargés de construire l'entente.

Le commerce au Đàng Ngoài est donc caractérisé par le rôle majeur de la bureaucratie, qui dicte les règles et préside aux relations commerciales, du début à la fin du voyage. Les marchands japonais y ont une marge de manœuvre variable et semblent être plus sévèrement encadrés à Đông Kinh et dans le delta qu'ils ne le sont au Nghệ An. Étant donné la nature fort différente des sources à notre disposition, il est néanmoins difficile d'affirmer que les déconvenues rapportées par Adams sont propres aux conditions de commerce dans le delta du fleuve Rouge, et que les échanges au Nghệ An aient été moins chaotiques et plus ordonnés.

Au Đàng Trong, les conditions sont quelque peu différentes : ainsi la bureaucratie et les procédures y paraissent moins lourdes, et les marchands japonais y bénéficient d'une plus grande liberté, ce qui est en partie dû à l'attitude généralement bienveillante des Nguyễn et des autorités locales, mais également à la présence de Japonais installés au Đàng Trong.

¹ Iwao (2013), p.269.

² *The logbook of William Adams*, p.260.

Le Đàng Trong des Nguyễn : un cadre moins rigide ?

Le commerce des Japonais au Đàng Trong à l'ère des *shuinsen* ne bénéficie pas d'une documentation semblable à celle des Suminokura au Nghê An. Il n'existe pas d'édits réglementant leurs activités ou de notes venant des autorités. Pour connaître les conditions du commerce et le rôle des autorités locales, nous sommes dépendants de deux sources majeures et complémentaires, les journaux de William Adams et Edmund Sayers. D'autres sources uniques et particulièrement précieuses pourront être convoquées ici, à savoir les rouleaux dépeignant les voyages de marchands japonais au Đàng Trong, qui permettent d'illustrer, au sens premier du terme, ces voyages outremer et les relations des Japonais avec les Nguyễn.

Comme nous l'avons précisé, la majorité des marchands japonais se dirigent vers Hôi An, soit en passant par Cửa Hàn (Đà Nẵng), soit par Cù Lao Chàm, l'île qui fait face à Hôi An. Le 17 avril 1617, William Adams passe par la seconde, et Barnardo par la première.

La première différence frappante vis-à-vis du Đàng Ngoài est l'absence d'inspection du navire par des fonctionnaires. En effet, William Adams n'indique aucune visite de l'administration locale une fois son navire amarré. De plus, alors qu'au Đàng Ngoài il est forcé de s'arrêter en périphérie des principaux pôles commerciaux, ici il est déjà au cœur de Hôi An, port dans lequel il est libre de déambuler librement et de rendre visite aux autres marchands de passage et aux Japonais installés à Hôi An¹. Edmund Sayers quant à lui, indique vraisemblablement qu'il loue un bâtiment pour y entreposer des marchandises, et qu'il choisit de résider dans la maison d'un des principaux résidents japonais de la ville, qu'il nomme « dackadona » ou « dackee dono »². L'intégration à la société locale est donc ici beaucoup plus forte et se fait apparemment sans difficulté, grâce à la présence de Japonais sur place. Cependant, les marchands ne sont pas libres de commercer tant qu'ils n'ont pas reçu de permis ou licence, que le dénommé Dackee dono promet de fournir à Edmund Sayers. Au Đàng Trong comme au Đàng Ngoài, l'émission de permis de commercer semble être un préalable incontournable à la construction de l'entente.

Ce n'est que plus tard que les marchands ont l'occasion d'entrer en contact avec les autorités politiques et administratives du Đàng Trong. Ainsi, ils rencontrent un fonctionnaire envoyé directement par Nguyễn Phúc Nguyên, qui leur propose d'aller rencontrer ce dernier et lui prêter hommage, en même temps que Barnardo. Contrairement au Đàng Ngoài, les Européens avaient donc la possibilité d'accéder aux plus hautes autorités. C'est d'ailleurs le droit dont a bénéficié le Britannique Tempest Peacock en 1614. Cependant, en raison de la collusion entre résidents japonais et bureaucratie du Đàng Trong, les Européens sont forcés de rester à Hôi An. Le fonctionnaire envoyé par le seigneur Nguyễn les dissuade de l'accompagner, affirmant qu'il transmettra leurs requêtes, mais qu'il ne vaut mieux pas porter devant Nguyễn Phúc Nguyên la question du meurtre des deux Britanniques en 1614. Ce

¹ *Ibid.*, p.232.

² *Ibid.*, p.290. Curieusement, William Adams ne mentionne pas une seule fois ce personnage, qu'il a pourtant rencontré. Iwao (2017), p.75, propose d'interpréter le nom de Dackee/dacka/dackee comme la retranscription du nom japonais Taga 多賀 (porté d'ailleurs par un résident de la *Nihonmachi* aux alentours de 1640).

faisant, d'après des documents britanniques ultérieurs, il aurait tenté de couvrir sa propre participation à l'incident¹.

Là encore, comme les marchands au Đàng Ngoàì, les Britanniques ne peuvent que faire confiance à leurs contacts japonais pour défendre leurs intérêts ; d'où l'importance des relations plus ou moins formelles nouées au début du séjour. On comprend mieux ainsi pourquoi Adams rend visite à Barnardo à son arrivée, à Sanzo, qui est un des principaux résidents japonais de Hôi An, et pourquoi Edmund Sayers s'attache à la famille du dénommé Dacke-dono (il est reçu par ses fils). Ces relations qui, pour créer l'entente, s'accompagnent systématiquement de présents, permettent non seulement d'obtenir le droit de commercer (via l'octroi d'une licence) mais également de gérer les risques et l'imprévu – même si, et c'est bien la limite de la confiance accordée à leurs partenaires, ces derniers cherchent leur propre intérêt et peuvent en définitive se révéler indignes de cette confiance.



Document 64 : Détail du rouleau des Chaya (Temple Jōmyō, Nagoya)

Ainsi, comme au nord, il est d'usage que les marchands aillent rendre hommage au « roi », c'est-à-dire au seigneur Nguyễn, comme à son fils. Le marchand Barnardo se rend donc à la capitale, en compagnie de Dacke dono et du fonctionnaire mentionné précédemment, pour rencontrer Nguyễn Phúc Nguyễn. En 1617 la résidence de Nguyễn Phúc Nguyễn n'est plus à Dinh Cát. En 1616, il a déplacé sa capitale plus au sud, au village de Phúc An, dans le

¹ Farrington, *op. cit.*, p.698.

huyên de Quảng Điền (à 10-15 km au nord de Huê)¹. L'ami de William Adams Yasōemon se rend quant à lui à Dinh Chàm, la ville où réside le gouverneur du Quảng Nam, en l'occurrence Nguyễn Phúc Kỳ. Si les sources britanniques ne disent rien de ces rencontres (si ce n'est que Yasōemon a été « bien divertie »²), les rouleaux peints nous permettent d'en avoir une vision précise, notamment celui des Chaya qui comporte des notes³.

Ainsi, à son arrivée au « pays de Kōchi 交趾國 », le navire des Chaya passe le « rocher de Toron, entrée [de la rivière] pour les bateaux » (とろん岩嶋舟入口), qui correspond donc à Cửa Hàn. A proximité directe est représentée une « *Nihonmachi* » (日本町), qui correspond vraisemblablement à Hội An⁴. Plus loin « sept ou huit japonais » (sept sur le rouleau) sont escortés par des hommes armés jusqu'à un pavillon où siège un homme important, auquel Chaya Matajirō Shinrokurō offre des présents. Ce sont tous des *samurai*, portant la tenue conventionnelle (*hakama*), la coupe de cheveux distinctive (*chonmage*) et le *daishō*, les deux sabres (*katana* et *wakizashi*) que portent traditionnellement les *samurai*.

Cette scène correspond sans nul doute à l'entrevue entre les marchands japonais et les Nguyễn. Cependant, il est difficile de savoir avec certitude à quel personnage les Japonais prêtent hommage. En effet, à la gauche du site où se rendent les Japonais est noté « De Kōchi à Sunohai il y a environ 40 *ri* » (かうちよりすのはいへ四十里ほど). Nous avons déjà indiqué que « Sunohai », étant proche du toponyme « Sonha » que l'*Ikoku goshuinchō* donne comme lecture de Thuận Hóa (順化), désigne vraisemblablement la capitale des Nguyễn, en l'occurrence le village de Phúc An. Comme nous l'avons signalé au sujet des cartes, les distances données en *ri* diffèrent considérablement selon que l'unité soit comptée comme chinoise (300-500 m) ou japonaise (3,9 km). La logique voudrait néanmoins qu'ici, ce soit la mesure japonaise qui prévaille : 40 *ri* vaudrait dans cette situation 156 km, ce qui correspond bien à la distance entre Phúc An et Hội An (environ 100 km). Dans le même temps, 40 *ri* chinoises reviennent à 15-20 km, soit approximativement la distance entre Hội An et Dinh Chàm, la ville où réside le fils du *chúa*, Nguyễn Phúc Kỳ. La première solution étant la plus logique, il semble donc que ce rouleau représente bel et bien Nguyễn Phúc Nguyên.

Ainsi, ce document donne à voir une entrevue type entre un marchand japonais et la plus haute autorité politique du Đàng Trong. Deux personnages sont en train de présenter des étoffes, qu'Anzō Yūko identifie comme des *kosode* (小袖), soit des kimonos à manches courtes⁵. A la gauche de Chaya Matajirō Shinrokurō sont représentés deux grands coffres appelés *kakesuzuri* (かけすずり), à savoir des coffres portables munis de tiroirs intérieurs, ordinairement trois, destinés à ranger respectivement une pierre à encre, du papier et des documents divers⁶. C'est probablement là que les Chaya conservent les lettres officielles rédigées par les Tokugawa à destination des Nguyễn. Le capitaine Chaya est donc représenté ici aussi comme un marchand-diplomate.

¹ Chen (2002), p.292.

² « *The 31 of Aprill being weddenday Yassoymdonno went beffoor the young king who wass entertayned very mvch this being weddendaye &c* », *The logbook of William Adams.*, p.233.

³ Les illustrations ci-après sont toutes reproduites dans Kikuchi (2014).

⁴ Kikuchi (2014), pp.7-8.

⁵ *Ibid.*, p.37.

⁶ Von Ragué (1977), p.172.

Juste au-dessus sont disposées des boîtes : *maki-e* (蒔絵), boîtes laquées parsemées de poudre d'or ou d'argent, dont la légende précise qu'il s'agit de boîtes à bétel (*kinmabako* きんま箱). Nous aurions là l'un des témoignages les plus éloquentes du degré d'intégration et des capacités d'adaptation des marchands japonais aux cultures d'Asie du Sud-Est. En effet, toute négociation y est traditionnellement associée à la présentation de bétel¹. Ce détail confirme donc que le terrain d'entente entre Viêt et Japonais, caractérisé par le partage de références aux classiques du confucianisme et une conception semblable du protocole diplomatique, n'est pas uniquement un ensemble de pratiques et de savoirs qui préexistent à la rencontre ou ne se modifient qu'à la marge, mais également un espace d'échange et de contacts qui s'est construit et réinventé au fil de multiples rencontres. En somme, les Japonais ne se contentent pas de ce qu'ils ont en commun avec les élites politiques des pays viêt, mais sont capables de s'adapter et de s'appropriier des pratiques inconnues au Japon. Le réseau marchand fonctionne ainsi grâce à une double articulation entre fonds culturel commun et appropriation de coutumes étrangères.

Afin que cet échange soit possible, un intermédiaire est nécessaire : l'interprète, qui apparaît sur la gauche sous le nom de *tsūkō* 通口². La figure de l'interprète est centrale puisque le partage d'une éducation et de références littéraires communes ne suffit pas à créer la communication. L'interprète seul est capable de matérialiser le lien, somme toute virtuel, entre des acteurs qui, s'ils partagent une même langue écrite, le chinois, ne maîtrisent pas la même langue orale, vietnamien d'un côté et japonais de l'autre. C'est là l'une des particularités des relations entre Japonais et Viêt. Ils utilisent une langue qui ne peut jouer le rôle de *lingua franca* qu'à l'écrit, contrairement au malais qui était utilisé dans toute l'Asie du Sud-Est comme langue de communication orale. D'après Anzō Yūko, qui compare sa tenue avec celle des chrétiens représentés sur les célèbres paravents japonais (les *nanban byōbu*), la tenue de ce personnage suggère qu'il était chrétien³, appartenant peut-être à l'importante communauté chrétienne du Đàng Trong. Nous verrons par la suite plusieurs Japonais chrétiens officier à la cour des Nguyễn, donc il est tout à fait probable qu'ils aient joué le rôle d'interprète auprès des marchands venus du Japon.

L'entrevue officielle entre marchand-diplomate et seigneur Nguyễn s'accompagne enfin de rafraîchissements. Au-dessus de l'interprète sont représentés une théière et ce que la légende désigne comme des « gâteaux de fête » (*chisō no kashi* 馳走之菓子).

Le second rouleau est conservé au musée national de Kyūshū et présente de fortes similitudes avec le premier⁴. Alors que le rouleau des Chaya a été probablement réalisé au XVII^e siècle, celui-ci est vraisemblablement plus tardif (XVIII^e siècle ?). Les acteurs représentés sont globalement les mêmes. Durant l'entrevue, un Japonais portant le *hakama* et

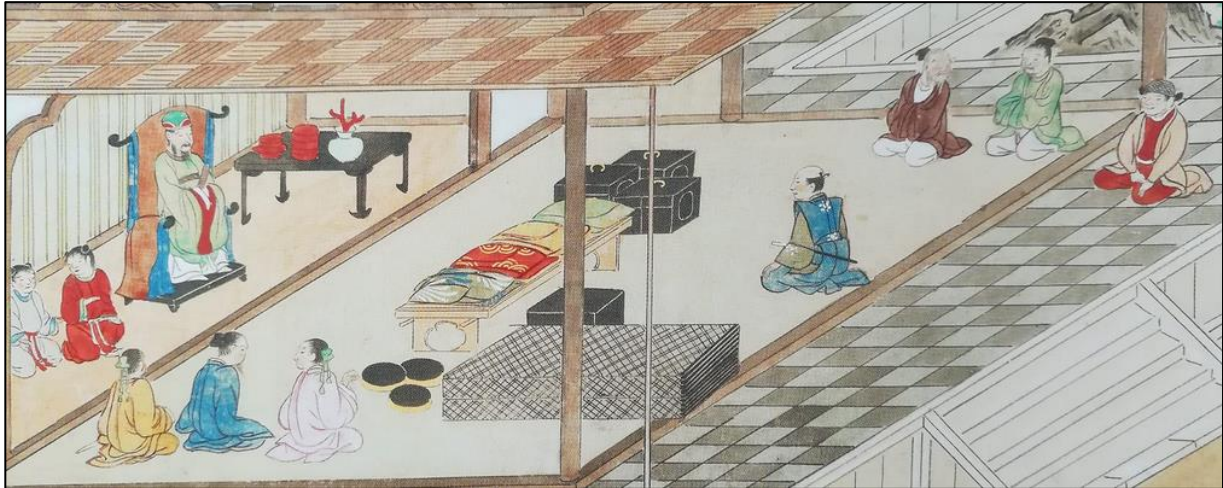
¹ Reid (1988), pp.44-45 ; De Mersan (2013), p.71.

² Péri, *op. cit.*, p.74, traduit ce terme par « porte de service », qui est effectivement la signification du terme japonais *kayoiguchi* 通口 ; mais dans ce cas précis cela n'aurait aucun sens. Il désigne sans doute de ce nom les grands objets rectangulaires à gauche des boîtes, dont la nature et la fonction nous échappent (des contenants pour sabres ?), mais qui ne nous paraissent pas être des portes. De plus, l'inscription *tsūkō* 通口 est placée non à côté de ces objets mais à côté de l'homme, dont la gestuelle et la position confirment qu'il doit s'agir d'un interprète.

³ Kikuchi, *op. cit.*, p.37.

⁴ *Ibid.*, pp.15-16.

le sabre, semblable en tous points au représentant des Chaya, fait face à une personnalité de haut rang, qui bien que d'aspect très différent du rouleau des Chaya, désigne vraisemblablement ici aussi Nguyễn Phúc Nguyễn. Les mêmes vêtements et boîtes sont offerts en cadeau au personnage de haut rang représenté, ce qui confirme qu'il s'agit du même personnage.



Document 65 : Détail du rouleau dépeignant le voyage d'un *shuinsen* au Kōchi (1)

L'intérêt de ce document est que, contrairement au rouleau des Chaya, il est complet. En effet, à l'extrémité de ce dernier, on aperçoit à nouveau deux Japonais agenouillés devant un bâtiment du même type que le précédent mais le document s'arrête là. Le rouleau du musée national de Kyūshū présente quant à lui une seconde entrevue avec un autre personnage, mais sans qu'aucun présent ne lui soit adressé. En réalité le regard du marchand japonais est tourné vers l'extérieur, où des cornacs font s'affronter des éléphants. Ce n'est donc pas une entrevue diplomatique mais vraisemblablement un divertissement destiné au marchand japonais, ce qui atteste certainement de son importance. Quant au personnage qui préside ce divertissement, il peut s'agir d'un autre membre de la famille Nguyễn ou d'un fonctionnaire de haut rang.

Ainsi, la rencontre entre marchands japonais et autorités viêt du Đàng Trong suit un protocole précis, qui implique l'échange de présents et sans doute de lettres, comme nous l'avions suggéré dans notre analyse des lettres échangées entre le Japon et le Đai Viêt, mais également des divertissements, qui participe également du protocole, d'une certaine manière, mais n'apparaît pas dans les autres sources à notre disposition. Ces documents permettent donc de visualiser les différentes stratégies ayant permis la matérialisation du terrain d'entente et d'en démontrer la richesse et la complexité.

Après l'inévitable entrevue avec les autorités, les marchands japonais reviennent à Hôi An et le moment de l'échange et de la conduite du commerce peut débuter. Le journal de William Adams n'évoque quasiment pas les opérations commerciales. Tout au plus précise-t-il que les Britanniques ont reçu leur licence le 11 mai (Sayers indique le 17 mai¹), appelée justement « goushin » (pour *goshuin*) ; de plus, le journal ne comporte aucune entrée entre le 20 mai et le 27 juin, date des préparatifs pour le retour au Japon

¹ Les dates que donnent Adams et Sayers diffèrent à plusieurs reprises pour un même événement, sans que l'on puisse déterminer qui des deux a raison.



Document 66 : Détail du rouleau dépeignant le voyage d'un shuinsen au Kōchi (2)

En revanche le journal d'Edmund Sayers contient des détails à propos du commerce des marchands japonais et britanniques dans cet intervalle. Il précise que, comme les marchands japonais, les Britanniques ont reçu un cadeau de Nguyễn Phúc Nguyễn : trois pièces de soie, à la différence qu'ayant été dissuadés de se rendre à la capitale, ils le reçoivent des mains du fonctionnaire qu'ils nomment Ammes. Celui-là même qui a tout mis en œuvre pour les empêcher de se rendre auprès du seigneur Nguyễn pousse la provocation jusqu'à leur dire que le seigneur s'est étonné que les Britanniques ne soient pas venus en personne¹.

La position déjà délicate des Britanniques est encore plus fragilisée par le retour de Barnardo. En effet ce dernier s'arroge le droit de présider à la conduite des opérations commerciales :

Le 20 mai, quatre jonques de Chine sont venues, auprès desquelles nous aurions pu avoir de la soie contre notre argent avant les Japonais, mais Barnardo, qui dit qu'il avait l'ordre du roi de prendre toute la soie à un prix donné et de la distribuer aux quatre jonques japonaises et à chaque personne en fonction de leur argent, a inscrit dans les livres du Japon qu'il ne permettrait pas que [les marchands des jonques] vendent des marchandises à qui que ce soit et a fait surveiller une des jonques en permanence.²

Barnardo affirme ainsi qu'il a reçu du seigneur Nguyễn le droit d'acheter toute la soie disponible et de la redistribuer à sa convenance aux marchands du Japon présents cette année-là (les « quatre jonques » étant celles de Barnardo, de William Adams, de Higo Shikan et de Nikan). On comprend très bien ici que le fonctionnaire viêt, quelle que soit sa responsabilité dans la mort de Peacock, n'était pas le seul à avoir un intérêt à empêcher les Britanniques d'aller à la capitale. Que Barnardo ait effectivement reçu ce droit ou non, aucun administrateur viêt ne l'empêche de s'ériger en chef des marchands du Japon. Le privilège qu'il s'octroie est un nouvel indicateur du statut particulièrement élevé dont bénéficient les Japonais au Đàng Trong, des bonnes relations qu'ils entretiennent avec les autorités et de l'entente qu'ils sont parvenus à construire.

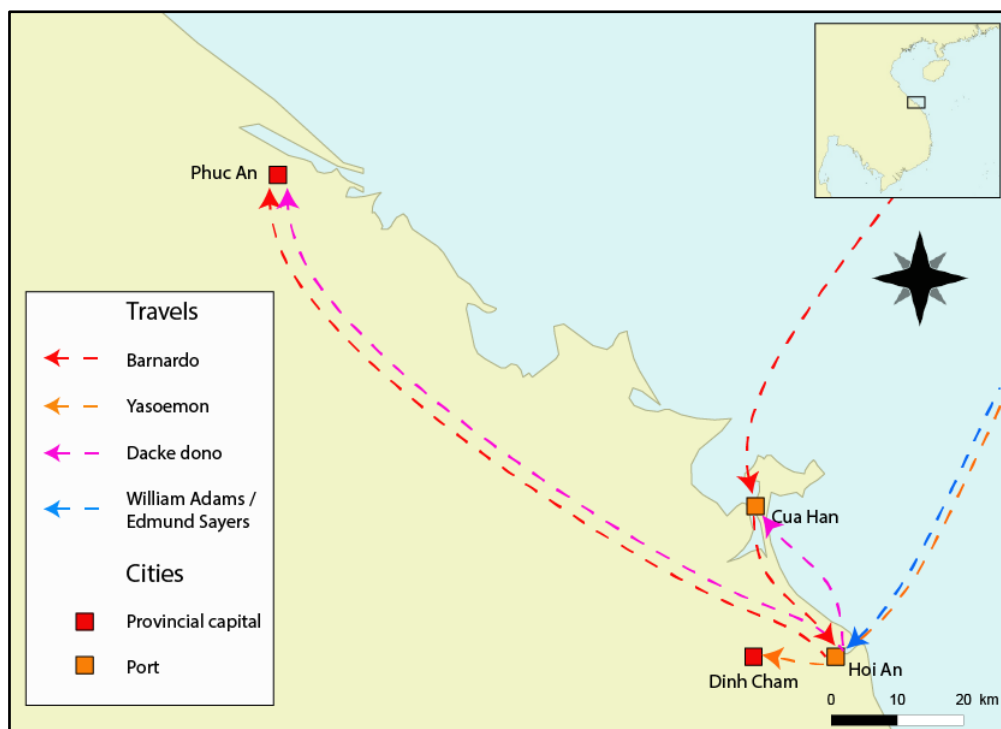
¹ *The logbook of William Adams*, p.293.

² *Ibid.*, p.294.

Quant aux Britanniques, ils achèvent leur voyage par un nouvel incident : Edmund Sayers est trompé par des marchands chinois qui lui volent à son insu plus de 600 taels d'argent (24 kg). Il est alors contraint de partir en laissant son interprète sur place, un Japonais qu'il nomme « metser » et « metisore », mais qui s'appelle en réalité Takahira Zenbei, les noms indiqués par Sayers étant des variantes de son nom chrétien, Melchior. Takahira Zenbei parvient à recouvrer l'argent perdu. Il écrit deux ans plus tard à Richard Cocks pour lui signifier son retour, et l'aide qu'il a reçu du marchand hollandais Matthias van den Broek dans cette affaire¹.

Le récit de William Adams et surtout celui d'Edmund Sayers donnent ainsi l'impression que tout le monde à Hôï An s'est joué des Britanniques. Si ces derniers, grâce à la proximité de William Adams avec le *bakufu*, pouvaient bénéficier au Japon d'une position relativement égale à d'autres marchands japonais (voire supérieure à certains marchands chinois), ils se retrouvent complètement impuissants au Đàng Trong. Pour l'administration viêt, tous les marchands venus du Japon ne se valent pas, et ceux qui profitent de la situation sont sans conteste les Japonais. Plus encore qu'au Đàng Ngoàï, les Japonais semblent maîtres de la situation et parfaitement bien intégrés, ce qui est dû sans doute en grande partie à l'appui dont ils disposent grâce à la communauté japonaise implantée sur place.

La carte suivante retrace les déplacements connus des marchands présents à Hôï An en 1617, à savoir Barnardo, Yasōemon, les résidents japonais et les Britanniques. Si les trois premiers se déplacent librement entre les quatre pôles du commerce et du pouvoir (Hôï An, Cửa Hàn, Dinh Chiêm, Phúc An), les Européens sont contraints de rester à Hôï An, qui ressort de cette carte comme le principal pôle vers lequel tous les flux convergent. Le trajet jusqu'à la capitale de Barnardo est indicatif, puisqu'on ignore quel itinéraire il a pu prendre.



Carte 11 : Déplacements des marchands au Dang Trong (avril-juin 1617)

¹ Farrington (1991), p.746.

Taxes et litiges : troubles ordinaires dans le commerce du Đàng Ngoàì

Le point commun de tous les documents présentés jusqu'ici est qu'ils nous éclairent finalement assez peu sur la conduite ordinaire des transactions commerciales. Les documents japonais ou viêt sur le sujet sont extrêmement rares. Nous disposons cependant d'une lettre, conservée dans le *Gaiban Tsūsho*, qui mentionne un épisode commun à tout contexte de commerce, à savoir un litige entre marchands et autorités politiques sur le paiement d'une taxe :

Le duc de la préfecture de Hoa, ministre de droite et administrateur du royaume d'Annam, rédige humblement une lettre à Son Excellence le grand homme, gouverneur¹ du grand pays du Japon. J'ai déjà beaucoup d'admiration pour votre pays, célèbre pour l'éclat de sa majesté et la justesse de ses lois : les divers pays du monde le respectent humblement.

Le duc de la préfecture de Hoa de ce pays insignifiant, l'année du cheval de terre [1618], a vu des navires marchands de votre pays venir commercer dans ce port. A leur départ, les vents n'étant pas favorables, ils changèrent de direction pour [revenir] dans ce pays.

Il y avait là le marchand Kurōbe[i] 九郎兵² qui a rapporté au gouverneur que son compagnon le capitaine japonais avait déjà payé le *trừu phân* 抽分 et qui est reparti dans un autre navire de passage [dans la région]. Le capitaine a dit quant à lui qu'il n'avait pas [payé] le *trừu phân*.

Cette affaire est examinée avec raison et émotion ; [en conséquence] le *trừu phân* a été diminué temporairement de moitié. Le marchand Kurōbe[i] incriminé ne s'est pas acquitté du *trừu phân* et est passé dans un autre bateau.

Pour ces deux marchands, le capitaine et [Ku]rōbe[i], l'amour et l'harmonie, la loi et la justice sont des [valeurs] insupportables. J'espère humblement que votre pays, qui cultive la loi juste, règlera [l'affaire impliquant] ces deux marchands, ce qui serait la plus grande des faveurs.

Je vous présente humblement les produits de mon pays : 4 voiles de soie avec des motifs floraux, 1 rouleau de soie blanche.

17^e jour du 4^e mois de la 20^e année Hoàng Định [30 mai 1619]³

Nous retrouvons une fois de plus le duc de la préfecture de Hoa qui, s'il est curieusement absent de la plupart des documents des Suminokura, apparaît fréquemment comme l'un des principaux acteurs du commerce extérieur du Đàng Ngoàì dans d'autres lettres. Il s'adresse à une autorité équivalente à la sienne – il aurait été malvenu qu'il écrive au shogun directement – c'est-à-dire à un *bugyō*, dans lequel il faut certainement voir le *bugyō* de Nagasaki, l'autorité la plus à même de statuer sur ce genre d'affaires. A cette époque il s'agit de Hasegawa Gonroku, le neveu adoptif de Hasegawa Sahyōe et son successeur. Le fonctionnaire viêt expose ici un litige opposant deux Japonais, un marchand passager du nom de Kurōbei et le capitaine japonais du navire qui l'a transporté jusqu'au Đàng Ngoàì. En 1618, trois navires ont voyagé du Japon au domaine des Trịnh, appartenant tous à des armateurs

¹ Il s'agit du titre japonais *bugyō*, que nous ne traduisons pas dans le reste de la thèse ; même s'il s'agit d'une fonction japonaise, l'auteur viêt de la lettre utilise le terme pour désigner des fonctionnaires de son pays, d'où notre choix de le traduire ici.

² Il manque certainement le caractère 衛.

³ *Gaiban Shokan*, 28.

chinois : Li Dan, son frère Hua Yu et son parent Nikan. Il n'est pas à exclure que l'un de ces armateurs aient eu des capitaines japonais à leur service.

Le litige concerne vraisemblablement le paiement d'une taxe, appelée *trừu phân* 抽分 en vietnamien et qui semble avoir été importée de Chine, où elle existe sous le même nom (*choufen* en chinois). D'après Rui d'Avila Lourido, entre 1535 et 1571, cette taxe était la principale taxe douanière utilisée par les Ming : elle correspondait alors à 20 % de la valeur des marchandises¹. Elle apparaît également dans le *Mingshi lu* (Livre des Ming), qui mentionne un bureau des taxes (*choufen chang* 抽分場)². Au Đại Việt, elle est également mentionnée dans la célèbre description du Đàng Trong par le lettré du Đàng Ngoài Lê Quý Đôn, rédigée en 1776, qui en fait une taxe adoptée au Thuận Hóa au début du XV^e siècle³.

Il s'agit donc vraisemblablement d'une taxe levée à l'entrée dans un port. Le litige survient car les deux Japonais rejettent la responsabilité du paiement sur l'autre. Dans l'impossibilité de trancher, le fonctionnaire viêt demande à ce que les autorités japonaises se chargent de régler ce différend. Comme au Đàng Trong à la même époque, les autorités du Đàng Ngoài se trouvent contraintes d'en appeler à une intervention directe des autorités japonaises pour gérer les conflits impliquant des Japonais sur leur sol. On ignore si les autorités de Nagasaki ont répondu favorablement à cette demande. Cet exemple, tout comme celui de la requête de Nguyễn Phúc Nguyên en 1618, contrebalance les documents témoignant de relations cordiales et d'une entente sans faille. Les risques inhérents au commerce maritime, outre le comportement violent des marchands-pirates japonais, ont également pu contribuer à la fragiliser.

Si les sources évoquant l'ordinaire du commerce en lui-même sont rares, nous disposons davantage de témoignages mentionnant ce qui relève de l'anormal : accidents survenant sur place, par exemple. Le plus connu est le naufrage du navire des Suminokura en 1609, déjà évoqué précédemment, qui permet d'analyser comment les autorités du Nghệ An et les marchands du Japon gèrent les situations de crise.

Les aléas du voyage : le naufrage des Suminokura (1609)

L'un des rares épisodes très bien documentés du commerce des marchands japonais au Đại Việt est l'incident survenu en juillet 1609 au large des côtes du Nghệ An, au cours duquel un navire appartenant aux Suminokura s'est abîmé en mer en laissant derrière lui 118 survivants.

Cet événement est passionnant à plusieurs égards : en premier lieu, c'est à notre connaissance le seul événement ayant trait au commerce des Japonais rapporté de manière détaillée par des sources viêt. Nous disposons en effet de six documents différents, rédigés par cinq personnes différentes dont le seigneur Trịnh Tùng lui-même, qui se complètent mutuellement ; ce qui, dans un contexte de sources rares, est particulièrement précieux. Les quatre premiers sont connus depuis Kawashima et ont été traduits par Péri. Parmi les deux derniers, un a été mis au jour à l'occasion de l'exposition du musée national de Kyūshū de

¹ D'Avila Lourido (2005), p.218 ; voir aussi Lim (2013), pp.15-17.

² *Southeast Asia in the Mingshi lu*.

³ *Phủ biên tạp lục*, p.149.

2013¹ et nous avons repéré l'autre lors de nos recherches à l'Institut historiographique de l'Université de Tōkyō.

Ce corpus permet en outre de mettre en valeur plusieurs aspects méconnus de ces relations commerciales. Les documents mentionnent le nom de plusieurs personnes présentes à bord, aussi bien des marchands que des membres d'équipage. Tous les noms sont japonais, ce qui ne signifie pas pour autant que toutes les personnes à bord étaient japonaises. De plus, les sources permettent d'éclairer la manière dont les autorités viêt gèrent l'imprévu et les situations exceptionnelles liées au commerce des marchands étrangers – qui n'ont cette fois rien à voir avec les exactions commises par les marchands japonais. Elles dévoilent les moyens mis en œuvre par ces autorités pour régler l'indigent, ainsi que les stratégies des fonctionnaires et administrateurs viêt pour améliorer leur condition et tirer profit de la situation.

La prise en charge des rescapés suit un protocole précis et strict, qui rappelle la manière dont les relations commerciales sont étroitement contrôlées dans le Đàng Ngoài. Néanmoins, le protocole ayant été scrupuleusement suivi, aucun problème n'est survenu pour les rescapés, qui ont vraisemblablement pu regagner leur pays sans problème. Ce naufrage est également un témoignage supplémentaire des bonnes relations entretenues par les autorités viêt et les marchands japonais, à une époque où le Japon et le Đàng Ngoài des Trịnh n'avaient pas encore noué de relations diplomatiques officielles, ainsi que des premières tentatives des autorités du Nghê An pour ouvrir ces relations avec le Japon. Le corpus éclaire donc une nouvelle fois une tentative, sans doute manquée dans ce cas, de construire l'entente d'une rive à l'autre des mers de Chine.

Voici les documents en question, donnés dans l'ordre chronologique :

Ordonnance de Bình An Vương 平安王, généralissime administrateur du royaume et père vénérable². Le frère cadet du capitaine du bateau, Shōzaemon, les marchands Jinemon, Genemon, Taemon, Zenzaemon, Dembei et les autres, d'après ce qui a été rapporté, ont quitté [leur pays] et traversé la mer l'année dernière. Le 5^e jour du 5^e mois, ils sont arrivés au Nghê An, dans le village de Phục Lễ du *huyện* de Hưng Nguyên, pour y faire du commerce. Le 16^e jour du 6^e mois, ils ont appareillé pour retourner dans leur pays ; en arrivant au port de Đan Nhài ils ont été pris dans la tempête. Shōza et les marchands de ce bateau, en tout 105 personnes, y sont logés depuis longtemps et demandent respectueusement à ce que l'on les autorise à rentrer. Ainsi je leur ai répondu qu'ils étaient autorisés à s'installer dans les logements pour voyageurs, à rassembler et préparer leurs bagages, et à retourner dans leur pays quand ils le souhaiteront. Dans tous les endroits où ils passeront, des inspecteurs les arrêteront, vérifieront l'endroit où ils se rendent et les laisseront partir. Si, en chemin, ils rencontrent un obstacle et s'il se produit un incident, les lois du pays étant sévères, [les inspecteurs] ne seront certainement pas pardonnés. Tel est mon ordre.

26^e jour du 1^{er} mois de la 11^e année Hoằng Định [19 février 1610]³

Le marquis Vãn Ly, grand administrateur⁴ et superviseur des bureaux¹ de la province de Nghê An, confie ce document à Shōzaemon, frère cadet du capitaine du bateau japonais, à Hikobei, Chūza, Jin, Gen, Ta, Dembei, Hikoji, Zenza, Ryū, Ya, Kichiza, Kihei, Mata, Yoji, Zenji, Jinzō et les autres.

¹ Elle est également mentionnée dans Hasuda (2014), p.37.

² *thương phủ* 尚父.

³ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.111, traduit par Péri, *op. cit.*, pp.91-92.

⁴ *tòng thái giám* 總太監, qui d'après Péri désigne le responsable de l'administration d'une province.

En tout 105 personnes ont subi le naufrage du bateau de Suminokura. Les officiers de ce territoire, [à savoir] le duc Thur, grand administrateur de droite², le marquis Văn Ly, le marquis Quảng Phú, gendre impérial, ont eu la bonne volonté de faire preuve de charité et de bienveillance et ont tous été pris de compassion pour [ces gens] loin de leur pays et souffrant de la faim. Avec leurs propres ressources ils ont assuré leur subsistance, leur ont sauvé la vie, puis les ont envoyés à la cour, pour prier le seigneur très bienveillant de leur donner de quoi se nourrir et se vêtir, et de bien vouloir les autoriser à retourner au Japon ; c'est le plus grand des honneurs. Le duc Thur, grand administrateur du bureau de droite, et les autres officiers ont fait construire un bateau, pour leur permettre de retourner dans leur pays, et ainsi ont accompli leur devoir de charité et de bienveillance. J'adresse cette lettre pour leur retour au Japon.

9^e jour du 2^e mois de la 11^e année Hoảng Định [3 mars 1610].³

Le marquis Quảng Phú du royaume d'Annam, capitaine et gendre impérial⁴, commandant de la garnison au vêtement de brocart, sujet émérite, puissant et brave, vaillant et louable⁵, écrit une lettre et ose l'adresser à Son Altesse le roi du Japon. Veuillez consentir à examiner mes humbles paroles. L'année dernière un bateau japonais, dont le capitaine était Suminokura, rempli de marchandises, le 11^e jour du 5^e mois est arrivé dans le territoire de Nghê An de ce pays, et y a séjourné. Les officiers de ce territoire l'ont respectueusement reporté. Quant à moi, je suis issu d'une famille de généraux, et avant cela j'exerçais un commandement militaire. En tant que gendre adoptif de notre Seigneur, j'ai reçu de grandes faveurs de l'Empereur Lê. Ayant des affaires familiales, j'ai respectueusement fait un rapport au ministre Vinh et j'ai été chargé par notre Seigneur d'une mission spéciale. Ayant reçu mon congé, j'ai supervisé les bateaux du Japon, du Fujian etc. et j'ai établi des demeures pour faciliter leur commerce. De plus, j'ai cherché à éprouver les sentiments de Suminokura et nous avons noué des liens d'adoption. Ensuite, le 16 du 6^e mois, Suminokura a pris le départ. Arrivé hors du port, il a soudainement fait face à la tempête. Suminokura et treize autres personnes tombèrent, s'enfoncèrent dans les vagues et par malheur moururent. Il reste son frère cadet Shōzaemon et les marchands Hikobei, Chūza, Jīnu, Dembei, Genu, Tau, Hikoji, Zenza, Ryūu, Yau, et les membres d'équipage Zenji, Kichiza, Jīnzō et d'autres, plus de 100 personnes ont survécu, ont cherché un moyen d'en réchapper et par bonheur ont eu la vie sauve. J'ai envoyé des soldats et leur ai demandé de les sauver et de les ramener. J'ai pris soin et j'ai nourri 49 personnes, et mon père le duc Thur grand administrateur de droite, pris de compassion en nourrit 39, et le superviseur marquis Văn Ly en a nourri 26. Ils ont eu toutes les commodités, ont été vêtus et nourris. Shōza et ses compagnons n'ont dû de sauver leur vie qu'à mes bontés et à mes efforts; je les ai comblés de bienfaits. Souhaitant assurer l'existence de Shōza et ses compagnons, je les ai de plus envoyés jusqu'au palais où ils ont présenté leurs hommages [au seigneur Trịnh]. J'ai osé ennuyer ses sages pensées pour qu'il fasse tomber un torrent de bienfaits, demandant qu'il autorise la construction d'un bateau, pour que Shōza et ses compagnons puissent regagner leur pays à leur convenance. En espérant qu'une fois rentrés dans leur pays, Shōza et ses compagnons pourront se présenter au seigneur de leur royaume, témoigner de la reconnaissance à leurs maîtres et à leur père pour leur bonté, consoler leur femme et leurs enfants et [accomplir] leurs souhaits et désirs. Ainsi grâce à ma bienveillance et mes succès, non seulement Shōza a survécu, mais ma réputation et mon renom se répandront dans nos deux pays, celui-ci et le voisin. Je désire respectueusement que Votre Altesse examine et accepte [mes paroles], et par là connaisse les sentiments avec lesquels je traite [les personnes venues] de loin, et que vous

¹ *chương giám sự* 掌監事.

² *đại đô đường hữu phủ* 大都堂右府.

³ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.112, traduit par Péri, *op. cit.*, p.92.

⁴ *Phò mã* 駙馬, époux d'une des filles ou sœurs de l'Empereur ; en l'occurrence il s'agit d'une fille du *chúa* Trịnh et non de l'Empereur Lê.

⁵ *Dương vũ uy dũng công thần* 揚武威勇功臣. Titre honorifique.

soient manifestés mes sentiments d'harmonie et d'amitié. Voici mes humbles paroles. Bien à vous. J'ai composé respectueusement cette lettre.

20^e jour du 2^e mois de la 11^e année Hoàng Định [14 mars 1610]¹

Le marquis Văn Ly, fonctionnaire du palais impérial, grand superviseur général, grand officier spécial, honorable et fortuné au [sceau] d'or et au [ruban] violet², ministre méritant assistant et auxiliaire du royaume d'Annam, adresse une lettre aux marchands du Japon Ichirō, Bích Sơn Bá et autres, qui sont sur le point de retourner dans leurs pays, ce dont, sachant cela, je me réjouis.

Au sixième mois de l'année dernière, ils sont venus en Annam pour commercer des marchandises. Une fois leurs affaires finies, ils ont pris le chemin du retour : arrivés à l'extérieur du port de Đan Nhài, ils ont soudainement fait face à une tempête, ont fait naufrage et se sont dispersés : en tout 105 personnes [ont survécu].

Le duc de la préfecture de Thù, commandeur, le marquis Văn Ly, superviseur, et le marquis Quảng Phú, gendre impérial, se sont mis d'accord et souhaitant faire preuve de charité et de bienveillance, ont tous été pris de compassion pour ces marchands loin de leur pays et souffrant de la faim. Avec leurs propres ressources ils ont assuré leur subsistance, leur ont sauvé la vie, puis les ont envoyés à la cour, pour prier le seigneur très bienveillant et à la bonté profonde de leur donner de quoi se nourrir et se vêtir et de bien vouloir les autoriser à rentrer dans leur pays. Cette intention est le plus grand des honneurs. Le commandeur et les autres fonctionnaires se sont chargés de faire construire un grand bateau et ces fonctionnaires et nobles les ont à nouveau autorisés à rentrer dans leur pays.

Ainsi ils ont manifesté leur vertu et leur bonne réputation et ils ont accompli la bonté par leur mérite et leur bienveillance. C'est pour ces raisons que je compose cette lettre.

25^e jour du 2^e mois de la 11^e année Hoàng Định [19 mars 1610]³

Son Excellence le duc de la préfecture de Thù, grand administrateur du bureau de médecine, général de droite, général de corps d'armée du centre et vénérable du royaume d'Annam, écrit une lettre et ose l'adresser à son Altesse le roi du Japon. Veuillez examiner avec soin mes humbles paroles.

L'année dernière un bateau japonais, dont le capitaine était un Suminokura, chargé de marchandises, arriva le 11^e jour du 5^e mois au territoire du *đạo*⁴ de Nghê An, dans ce pays, afin de commercer. J'en informai respectueusement mon seigneur⁵, qui m'ordonna de retourner acheter les marchandises des bateaux du Fujian et du Japon, et de les donner en offrandes. Le 11^e jour du 6^e mois, Suminokura prit le chemin du retour; arrivé au port de Đan Nhài, il fit soudain face à une tempête. Ce Suminokura ainsi que 13 autres personnes coulèrent et moururent. Son frère cadet Shōzaemon et des marchands, soit 100 personnes, survécurent et par bonheur demeurèrent sains et saufs. En apprenant cela, j'envoyai des soldats, pour les trouver, les sauver et les ramener, leur distribuer des vêtements et de la nourriture. Je ressentis une profonde affliction pour Shōza et ses compagnons, qui demeuraient en terre étrangère et désiraient retourner dans leur pays. J'envoyai donc des hommes les conduire jusqu'au palais pour présenter leurs hommages [au seigneur Trìn]. Quant à moi j'ai osé [rédiger] une lettre, en tournant mes paroles de manière à leur rendre sa volonté [à Trìn Tùng] favorable. Heureusement j'ai reçu l'ordre de faire construire un bateau et d'offrir des vivres à Shōza et ses compagnons, pour que leur retour dans leur pays soit favorable. C'est donc en témoignage de ces affaires, que j'ai soigneusement préparé cette lettre et que j'ai osé l'adresser au roi pour qu'il l'examine avec soin, dans l'espoir qu'elle améliorera nos relations de bon voisinage. Ce que j'écris n'exprime pas pleinement ma parole. Respectueusement.

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.110, traduit par Péri, *op. cit.*, pp.90-91.

² *Đặc tiến Kim tử Vinh lộc Đại phu*, titre civil spécifiquement viet, créé par Lê Thánh Tông dans la deuxième moitié du XV^e siècle et que l'on retrouve à diverses périodes.

³ *The great story of Vietnam*, p.107.

⁴ 道, qui désigne une division administrative inconnue.

⁵ C'est-à-dire Trìn Tùng.

3^e jour du 4^e mois de la 11^e année Hoàng Định [25 mai 1610].¹

La princesse et épouse du marquis Quảng Phú, capitaine et gendre royal, commandant et général en chef de la garnison au vêtement de brocart, sujet émérite, puissant et brave, vaillant et louable, du royaume d'Annam, aux divers marchands du bateau japonais. Depuis le 17^e jour du 6^e mois de l'année du coq de terre [18 juillet 1609] des provisions ont été fournies à Matazaemon, jusqu'au 19^e jour du 5^e mois de l'année du chien de métal [09 juillet 1610], [date] de son départ pour le Japon. Ceci en atteste.

9^e jour du 4^e mois de la 11^e année Hoàng Định [5 juin 1610]²

Ces six documents ont tous été rédigés par des personnalités politiques viet. Le premier, l'ordonnance, a été rédigée par Trịnh Tùng, sous son titre de Bình An Vương 平安王. Le second et le quatrième ont été rédigés par Trần Tĩnh, le marquis Văn Ly, qui occupe une haute fonction administrative du Nghệ An. Les autres documents émanent du clan des Nguyễn Cảnh, dont il a déjà été question. Le marquis Quảng Phú 廣富侯 est Nguyễn Cảnh Hà (1583-1645) et le duc de la préfecture de Thu 舒郡公 est son père Nguyễn Cảnh Kiên (1553-1619), qui sont tous deux des militaires de haut rang ayant participé aux campagnes des Trịnh contre les Mạc. L'épouse de Nguyễn Cảnh Hà est la fille de Trịnh Tùng, Trịnh Thị Ngọc Thanh³, qui adresse également un billet aux rescapés japonais. L'intervention des Nguyễn Cảnh semble due au caractère exceptionnel de l'événement. Trần Tĩnh, d'ordinaire chargé des relations extérieures au Nghệ An, ne disposait donc pas de l'autorité suffisante pour gérer cette situation particulière⁴. Comme le soulignent aussi bien Péri que Hasuda et Yonetani, il était sans doute maladroit, voire imprudent, que des fonctionnaires et militaires s'adressent directement à un « roi », en l'occurrence le shogun, et de cette manière⁵. Si l'on ignore comment ces lettres ont été reçues, elles prenaient le risque de contrevenir aux règles fondamentales favorisant l'entente.

En 1609, les Suminokura ont envoyé, comme (sans doute) chaque année un navire au Nghệ An. Le *shuinjō* pour ce voyage a été enregistré le 16 février 1609, mais huit *shuinjō* ont été reportés dans le registre pour cette date, ce qui indique qu'il ne s'agit probablement pas de leur date réelle d'émission mais d'un retard dans leur inscription. Pour une raison inconnue, il est arrivé particulièrement tard : le treize juin, et a donc dû logiquement partir tôt, le 18 juillet, avant de perdre la mousson d'été. Le capitaine du navire était Suminokura Goemon, qui était assisté par son frère cadet Shōzaemon. A bord du navire il y avait 127 ou 128 personnes. Dix-neuf d'entre elles voient leur nom mentionné dans les documents ci-dessus, marchands passagers comme membres de l'équipage.

Les documents rédigés par la bureaucratie du Nghệ An donnent quelques précisions supplémentaires sur l'organisation administrative du commerce. Ils confirment que des fonctionnaires de rang inférieur ont procédé à l'inspection du navire, et que les autorités supérieures ont transmis ces informations. La chaîne de transmission et ses multiples

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.110, traduit par Péri, *op. cit.*, pp.89-90.

² *Annankoku monjo*, ff.4-5.

³ Son nom n'apparaît pas dans les documents mais dans le *Hoan Châu ký*, une source généalogique de la fin du XVII^e siècle rédigée par Nguyễn Cảnh Thị sur l'histoire de sa famille.

⁴ Hasuda (2014), p.43.

⁵ Péri (1923), p.94 ; Hasuda, Yonetani, *op. cit.*, p.141.

intermédiaires sont décrits avec précision. Des simples fonctionnaires en ont informé le *hâu* (« marquis »), qui a rédigé un rapport à l'intention d'un *khanh* (卿 « ministre », « noble » ou « officier supérieur ») qui a probablement transmis à son tour l'information à Trịnh Tùng. En parallèle, un autre militaire, le *quận công* 郡公 (« duc de préfecture »), est lui aussi chargé de contacter le seigneur Trịnh. Le respect de la procédure administrative implique donc un grand nombre d'intermédiaires dépendant du pouvoir central.

Une fois cette procédure accomplie, le temps de l'échange est très brièvement mentionné. Il est une fois de plus présidé par une figure de l'administration, qui semble avoir été nommée ponctuellement pour cette mission, à savoir Nguyễn Cảnh Hà. Les documents ne permettent pas de comprendre pourquoi il a été chargé de s'occuper des marchands à cette date spécifique, ni si c'est la première fois qu'il joue ce rôle. Il indique qu'on lui a confié la gestion des bateaux venus du Japon et du Fujian, ce qui donne une idée des deux principaux foyers d'origine des marchands étrangers au Nghệ An. Nguyễn Cảnh Hà précise également qu'il a fait construire des baraquements ou établissements temporaires (*dong xá* 庸舍¹) pour permettre à ces marchands de commercer, ce qui fait écho aux documents étudiés précédemment, qui indiquaient que les marchands japonais devaient rester à proximité du port pendant la durée de leur séjour et qu'ils commerçaient dans des établissements provisoires, construits spécialement pour l'occasion.

Le 18 juillet, le bateau de Suminokura Goemon fait voile pour le Japon. Arrivé à l'embouchure de la rivière Cả, au niveau du port nommé Đan Nhai 丹涯, le bateau a fait face à une tempête et a fait naufrage. Treize ou quatorze personnes trouvent la mort (les textes ne sont pas suffisamment clairs à ce sujet), y compris le capitaine Goemon, et 114 sont sauvées. A partir de là, les autorités vietnamiennes mettent en place un dispositif inhabituel pour elles, qui consiste à prendre en charge les rescapés et qui montre comment elles gèrent le risque et l'imprévu.

Dans l'immédiat, les autorités du Nghệ An se chargent de subvenir à leurs besoins. Les rescapés sont répartis entre les trois rédacteurs des lettres, qui semblent donc être les principales autorités du Nghệ An (ou du moins ceux qui ont les moyens de loger et de nourrir plusieurs dizaines de personnes). Nguyễn Cảnh Hà en particulier s'efforce de mettre en avant le rôle qu'il a joué dans l'affaire, en insistant sur la bonté dont il a fait preuve. C'est lui qui aurait fait conduire les rescapés à la capitale pour rencontrer (et prêter hommage) à Trịnh Tùng. Cependant, son père affirme les avoir envoyés lui-même, et il est probable qu'il ait eu davantage de moyens (et de légitimité) que son fils pour agir ainsi. Le soin que prennent ces deux officiers à mettre en avant leurs mérites et leur implication ont pu être jugées comme de l'impertinence par leurs interlocuteurs. Pour eux, c'était probablement une manière de montrer qu'ils ont appliqué à la lettre le principe de prendre soin des marchands venus de loin, principe confucéen le plus souvent convoqué dans la correspondance officielle. Plus prosaïquement, ils montrent qu'ils ont fait en sorte de maintenir de bonnes relations avec les marchands japonais, pour préserver l'entente et protéger le commerce, ce qui nous ramène une fois de plus aux différentes perceptions de ce que doit être une lettre officielle d'une rive à l'autre de la mer et aux difficultés que cette différence a pu engendrer dans la construction du terrain d'entente.

¹ C'est le même terme utilisé dans la correspondance entre Suminokura Goemon et Hiên Sơn.

Ainsi, l'accident a été considéré comme un événement suffisamment grave pour que les marchands des Suminokura (sans doute quelques-uns d'entre eux seulement) aillent en rendre compte, en personne, auprès du chef du gouvernement. A cette époque, comme nous l'avons suggéré, les Suminokura ne se rendaient vraisemblablement pas à la capitale, ce qui en fait sinon une première du moins un voyage exceptionnel. L'objectif était également de trouver une solution à la crise, ce à quoi Nguyễn Cảnh Hà, d'après ses dires, serait parvenu en obtenant qu'un navire soit construit pour leur permettre de rentrer au Japon. Péri doutait que ce navire ait jamais été construit, prétextant que les Viêt étaient incapables de construire des navires de haute mer¹, ce qui nous semble peu convaincant. Même si le savoir-faire leur avait fait défaut, ils auraient pu bénéficier des connaissances de Chinois, ou bien des rescapés japonais eux-mêmes. Quoiqu'il en soit, c'est Nguyễn Cảnh Kiên qui est chargé de la construction de ce navire. L'édit de Trịnh Tùng confirme qu'ils sont effectivement parvenus à bénéficier de la protection du chef d'État, qui leur a en plus accordé une forme de liberté de circulation.

Nous ignorons les suites de cet incident, mais il ne fait aucun doute que les survivants aient pu être rapatriés au Japon en toute sécurité, entre le 25 mai et le 3 juillet. En effet, les Suminokura, apparemment sans savoir ce qu'il était advenu de leur voyage de 1609, ont décidé d'envoyer un navire en 1610, qui, selon la note du 3 juillet commentée plus haut, a quitté le Nghệ An à peu près à cette date. Cette note a été rédigée par Trần Tĩnh/Văn Ly et pourtant elle est extrêmement routinière et ne mentionne pas une seule fois la question des naufragés : peut-être étaient-ils déjà repartis.

La gestion rationnelle de cet incident par les autorités du Nghệ An et les privilèges accordés par Trịnh Tùng sont un témoignage supplémentaire de la cordialité des relations entre Japonais et Viêt. Les marchands japonais étaient considérés comme des partenaires suffisamment importants pour que tous les moyens soient mis en œuvre pour leur permettre d'être correctement pris en charge et renvoyés chez eux. Bien évidemment, cet incident est aussi un moyen pour la bureaucratie provinciale de confirmer son respect des règles et procédures auprès de l'administration centrale, mais aussi et surtout auprès du *bakufu* dont ils espèrent qu'il n'entravera pas les relations commerciales du Japon avec le Nghệ An. Cet incident confirme ce que nous avons suggéré auparavant, à savoir que même en l'absence de relations diplomatiques nouée entre les deux gouvernements, l'entente s'était de toute évidence fermement établie à l'échelle locale, au niveau des marchands et des autorités provinciales, dans la conduite des événements du quotidien comme dans la gestion de l'imprévu.

Les relations commerciales entre le Japon et le Đại Việt sont donc bien documentées, malgré la rareté des sources. Elles sont caractérisées par le rôle prééminent de la bureaucratie et le statut privilégié, voire hégémonique, des Japonais dans la conduite des transactions entre les autorités et marchands viêt et les marchands étrangers en général. C'est en particulier au Đàng Trong et au Nghệ An que leur position semble la plus privilégiée.

Nous ne disposons pas d'un tel degré de précision pour les relations du Japon avec le Champa. Aucun document émanant des autorités locales n'a été conservé et les récits de

¹ Péri, *op. cit.*, p.93.

voyage européens ne sont pas assez précis pour en donner un tableau un tant soit peu complet. Nous ne pourrions donc nous contenter que d'un aperçu du commerce entre les deux pays, à l'aide des quelques sources mentionnant la présence de Japonais dans le royaume cham.

C. Les relations commerciales entre le Japon et le Champa : un partenaire mineur ?

Le Champa, contrairement au pays viêt, ne représente pas un débouché économique majeur. Il ne produit pas de soie, ni même de peaux de cerfs (qui contribuent à l'attrait du Siam, puis de Taiwan, pour les Japonais), et ses ports sont moins importants que Hôï An ou Ayutthaya pour que ces derniers aillent y commercer avec des marchands chinois. Néanmoins, les Japonais s'y sont rendus, en nombre sans doute assez limité, jusqu'aux années 1620 et peut-être plus tard. Comme depuis les débuts de son histoire, le Champa a profité de sa position sur la route maritime reliant l'Asie du Nord-Est à l'Asie du Sud-Est pour être non seulement une étape, lors d'un voyage vers Ayutthaya ou Malacca par exemple, mais également une destination à part entière. Sa richesse en produits tropicaux rares, au premier rang desquels figure le bois d'aloès ou calambac, a sans doute poussé des marchands japonais à s'y rendre.

Pour les marchands du Japon, le principal intérêt du Champa était donc ce fameux bois d'aloès, qui a fait la célébrité du royaume jusque dans les récits des voyageurs musulmans et européens. Les Tokugawa ont tenté, en 1605 au plus tard, de tisser des relations officielles avec le royaume cham, pour s'approvisionner en bois d'aloès qui était alors un des produits de luxe les plus convoités au Japon. Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, ces contacts semblent avoir débouché sur au moins deux échanges diplomatiques.

Les sources les plus anciennes à mentionner des relations entre les deux pays ne sont autres que les *shuinjō*. En effet, avant 1604, aucune source japonaise (à part peut-être les cartes, dont la datation pose problème) ne mentionne le royaume cham. Il est néanmoins probable que les *daimyō*, pionniers du commerce japonais en Asie du Sud-Est, aient pris conscience de l'intérêt économique du royaume dès la deuxième moitié du XVI^e siècle. Entre 1604 et 1623, six ou sept voyages minimum ont été effectués entre le Japon et le royaume cham.

Le premier marchand à obtenir un *shuinjō* pour le Champa est un dénommé Nishino Yosan 西野與三, dont on ne sait rien. Il l'a reçu à une date inhabituelle : le 10 mai 1604, les *shuinjō* étant plutôt émis entre octobre et décembre, voire au tout début de l'année. La saison commerciale ayant été déjà bien avancée, il est peu probable qu'il ait voyagé avant 1605, à moins que la date d'inscription du *shuinjō* ait été postérieure à sa date d'émission, ce qui est une éventualité. Le 11 octobre 1605, c'est le *daimyō* chrétien Arima Harunobu qui bénéficie d'un *shuinjō* pour le Champa. C'est sans doute l'armateur japonais à s'être le plus intéressé au royaume cham. Vu la date d'émission du *shuinjō*, le voyage a été effectué fin 1605 ou début 1606. C'est peut-être à cette occasion que la première lettre rédigée par les Tokugawa pour le roi du Champa a été transportée.

Le 17 octobre 1606, c'est Rin Sankan qui obtient un *shuinjō* pour le Champa, à charge d'y apporter une lettre de Tokugawa Ieyasu et d'en ramener du bois d'aloès. Il est donc parti fin 1606-début 1607 pour cette destination, mais à cause d'une attaque de pirates, n'a pu

mener à bien sa mission. Une autre source donne des informations succinctes sur la présence japonaise au Champa en 1607. En effet, le navigateur hollandais Cornelis Matelieff est reçu en octobre 1607 par un « prince » cham, frère du roi :

[Le prince] dit de plus qu'il se trouvait là trois jonques japonaises dans la grande rivière¹, et que c'étaient des gens mauvais². Il demanda donc à l'Amiral [Matelieff] s'il ne voulait pas aider le roi à les vaincre. Il [Matelieff] répondit qu'il n'était en guerre avec personne à part les Portugais, et qu'il ne voudrait pas non plus aider les Japonais contre ceux du Champa, car il allait lui-même au Japon.³

Au Champa comme ailleurs en Asie du Sud-Est, les Japonais suscitaient donc l'inquiétude des autorités, sans doute pour leur propension à la violence. La source est malheureusement trop évasive pour permettre de déterminer s'ils se livraient à de la piraterie, mais si les autorités cham ont demandé une intervention du navire hollandais c'est qu'ils occasionnaient très certainement des troubles graves. La présence de Japonais en Asie du Sud-Est en octobre n'est pas exceptionnelle : bien que la plupart des navires soient en général de retour au Japon à ce moment (ils en profitent alors pour faire renouveler leur *shuinjō*), il arrive que certains soient contraints d'hiverner en Asie du Sud-Est à cause de problèmes techniques. Il est donc difficile de déterminer à qui appartenait cette jonque japonaise présente au Champa en octobre 1607, puisque le seul *shuinjō* émis pour un voyage en 1607 est justement celui de Rin Sankan qui n'est apparemment jamais parvenu à destination. Il pourrait s'agir d'une jonque dont la destination était plus méridionale et qui a fait une escale au Champa : l'une des quatre jonques parties pour le Siam ou des trois autres voyageant au Cambodge cette même année 1607. Ces troubles peuvent peut-être expliquer pourquoi le roi du Champa semble avoir été réticent à répondre aux sollicitations du *bakufu*.

Le 25 octobre, Arima Harunobu reçoit un nouveau *shuinjō* pour le Champa, par l'intermédiaire du *bugyō* de Nagasaki Hasegawa Sahyōe. Le *Tōsen kigyō* (東遷基業), cité par le *Tsūkō ichiran*, indique qu'un vassal d'Arima embarque à cette occasion dans un navire de « barbares du sud » (*nanban no shōsen* 南蠻の商船)⁴, très certainement des Portugais au vu de la conversion des Arima au christianisme, ce qui expliquerait qu'ils s'arrêtent au retour (novembre 1608) à Macao, séjour au cours duquel une émeute éclate qui conduit par la suite à l'incident du Madre de Dios.

En 1608, Arima Harunobu avait bénéficié d'un nouveau *shuinjō* pour le Champa⁵. L'*Ikoku nikki* précise qu'en 1609 un nouveau navire s'y est rendu par l'entremise d'Hasegawa Sahyōe⁶. Il s'agit certainement du même navire. En 1610, Hasegawa Sahyōe rédige une lettre à destination du roi cham : on ne sait si elle a été portée à destination ou non en l'absence de *shuinjō* répertorié pour le Champa cette année-là. En 1623 enfin, une jonque japonaise est repérée au Champa, sans que l'on sache si elle bénéficiait ou non d'un *shuinjō*⁷.

¹ La capitale étant à Panran, il ne peut s'agir que de l'actuelle rivière Cúi Phan Rang.

² « dat het quae volck was ».

³ *Journal, ende historische verhael, van de treffelijcke reyse, gedaen na Oost-Indien ... door den manhaften Admirael Cornelis Matelief de Jonge*, p.123.

⁴ *Tsūkō ichiran*, vol.173, p.501.

⁵ Iwao (2013), p.246.

⁶ *Tsūkō ichiran*, op. cit.

⁷ Iwao, op. cit., p.127.

En-dehors des navires à destination du Champa, de nombreux autres marchands japonais ont pu se rendre dans le royaume cham à d'autres occasions. Un exemple détaillé nous est donné par les membres de l'East India Company à Hirado. Le 7 décembre 1615, leur navire le *Sea Adventure* quitte Hirado pour le Siam. Le 10 janvier 1616, les Britanniques passent par le village de Bangkok où ils rencontrent Shōbei, armateur dont il a déjà été question et qui voyage à bord de sa jonque¹. Au cours de leur séjour, ils achètent un nombre si élevé de marchandises qu'ils sont obligés d'acheter une deuxième jonque, et négocient avec Shōbei pour qu'il transporte le reste de leur cargaison, en particulier des peaux de cerfs.

Le 21 décembre 1616, ils envoient leur navire, le *Sea Adventure*, commercer au Siam à nouveau. Une fois arrivés, ils apprennent que Shōbei a été contraint d'hiverner au Champa à cause du mauvais temps et parce que son navire était endommagé, et qu'il s'y trouve toujours (avec les peaux de cerfs appartenant à la Compagnie). Les responsables de la Compagnie au Siam décident alors d'envoyer au Champa un petit navire de 15-16 tonneaux, avec à bord deux Britanniques et un Néerlandais ainsi que seize marins, tous japonais, dans le but de faire des affaires sur place mais aussi de profiter du départ proche de Shōbei pour le Japon pour lui confier des lettres à destination de Richard Cocks². Ce dernier rentre finalement le 29 juin 1617 à Nagasaki, avec les lettres en question et un catty de bois d'aloès en cadeau, « qui ne vaut pas un *penny* » d'après Cocks.

Si l'on ne sait rien des activités de Shōbei sur place, cet événement prouve que, bien que le Champa soit devenu une puissance commerciale secondaire d'Asie du Sud-Est à l'époque moderne, sa position éminemment stratégique sur la route entre l'Inde et la Chine (et en l'occurrence entre le Siam et le Japon) continue de lui profiter grandement. En outre, la célébrité de son bois d'aloès continue d'attirer des marchands de toutes origines. Le nombre limité de *shuinjō* émis à destination du Champa ne rend donc pas compte des multiples occasions au cours desquelles les Japonais ont pu commercer dans ce royaume.

Les sources européennes mentionnent quelques-unes de ces occasions. Ainsi, Cocks rapporte en août 1614 comment des Hollandais ont capturé à proximité de Hirado une jonque portugaise en provenance du Champa, dans laquelle l'équipage était composé de Chinois et de Japonais³. Les navires armés par des Japonais ou bénéficiant de *shuinjō*, comme dans le cas du Đàng Trong et du Đàng Ngoàì, ne sont donc pas les seuls navires à transporter des Japonais vers le Champa.

Les sources jésuites enfin indiquent que dans les années 1620, tous les ans des Japonais viennent à Hôi An en provenance du Champa et du Cambodge⁴, ce qui suggère l'existence de Japonais installés au Champa.

¹ D'après le journal d'Edmund Sayers. Voir *The logbook of William Adams*, p.286. Ils connaissaient déjà bien ce Shōbei, qui avait voyagé à bord du *Sea Adventure* en 1614 lors du premier voyage de la Compagnie vers le Siam, voyage qui n'était jamais parvenu à destination puisque les Britanniques avaient été contraints de se replier vers les Ryūkyū. A cette occasion Shōbei s'était avéré être un passager gênant puisqu'il était à la tête d'une rixe entre marchands et équipage de la jonque, qui s'est achevée par la mort d'un homme tué de la main de Shōbei lui-même. *Ibid.*, pp.201-203.

² Farrington (1991), p.601.

³ *Diary*, vol.1, p.35.

⁴ ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.070v.

Au cours de l'ère des *shuinsen*, le Japon a donc entretenu des relations diplomatiques limitées mais des relations économiques directes et indirectes fréquentes avec le Champa. Après 1635, les sources sont toujours aussi peu nombreuses sur le maintien de relations économiques avec le royaume cham. On sait néanmoins que le commerce s'est maintenu grâce aux marchands chinois, qui assurent l'essentiel des relations du Japon avec l'Asie du Sud-Est, secondés en cela par les Hollandais.

Les *Tōsen fūsetsu gaki*, documents rédigés d'après les rapports fournis par les marchands chinois à leur arrivée, comptabilisent ainsi les navires à avoir commercé au Champa avant de venir au Japon de 1674 à 1723. Ces navires, pour quelques-uns d'entre eux, allaient spécifiquement au Champa (en passant par un port de Chine du Sud), ou bien se rendaient en réalité au Quảng Nam, mais en profitaient pour faire un crochet par le Champa. Ces documents témoignent de l'intérêt certain des Japonais pour les événements survenus en Asie du Sud-Est. En effet, ils rapportent les troubles de 1692-1694 au Champa¹, au cours desquelles le royaume cham a été annexé par les Nguyễn, puis a recouvert une forme limitée d'indépendance, après une révolte, sous contrôle strict de la dynastie viêt méridionale².

Comme c'est le cas avec le Champa, l'intermédiation de navires chinois est le principal moyen que les Japonais mettent en œuvre pour maintenir des liens avec l'Asie du Sud-Est après 1635. En effet, si les édits des années 1630 mettent un terme à l'ère des *shuinsen*, elles ne mettent pas un terme aux relations entre les deux pays viêt et le Japon. Ces dernières se maintiennent grâce à l'action combinée des marchands chinois et hollandais, qu'ils soient basés au Japon ou ailleurs, et qui ont été très bien documentées par l'historiographie.

En revanche, ce qui est moins connu, c'est que des relations plus directes ont également perduré, bien que de manière beaucoup plus irrégulière et ponctuelle. Quelques rares sources prouvent ainsi que le Japon a été à plusieurs reprises contacté par les autorités viêt soucieuses de rétablir des relations diplomatiques. Le *bakufu* a même été jusqu'à accueillir des ambassades ou des envoyés viêt, et ce jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Enfin, même au cœur de la période Edo, des Japonais ont eu l'occasion, malgré eux, de se rendre au Đại Việt : c'est le cas des naufragés dont les sources japonaises font état à plusieurs reprises.

¹ Ishii (1998), p.175.

² Lafont (2007), pp.105-106.

Chapitre X – Les relations entre le Japon et le Đại Việt face à l'interdiction des voyages maritimes (années 1630-milieu du XVIII^e siècle)

Les édits des années 1630 représentent une rupture dans l'histoire du Japon, de l'Asie orientale et de l'Asie du Sud-Est, et dans l'histoire des relations internationales toute entière. Cette rupture, résumée pendant longtemps sous la formule de « fermeture », a été redéfinie depuis les années 1970 par les historiens japonais, que certains préfèrent désormais décrire avec les termes de l'époque : interdiction maritime (*kaikin*, calque du chinois *haijin* 海禁) ou, plus précis, interdiction des voyages maritimes à l'étranger (*ikoku tokai kinshi* 異國渡海禁止). En revanche, l'Asie du Sud-Est occupe une place marginale dans l'historiographie se consacrant aux relations extérieures du Japon à l'époque Edo après les années 1630. Elle fournit pourtant plusieurs exemples de tentatives d'ouverture ou de maintien de relations diplomatiques avec le Japon. Les pays viêt ne sont pas les seuls : le roi du Siam par exemple a tenté de rentrer en contact avec les autorités japonaises après 1635¹. Cependant, à notre connaissance, seuls les pays viêt ont été jusqu'à envoyer des représentants au *bakufu*.

Les Nguyễn se sont distingués, depuis le tout début du XVII^e siècle, par leur esprit d'initiative et leur désir d'ouvrir des relations commerciales et diplomatiques avec le Japon. Il n'y a donc rien de surprenant à ce qu'ils aient tenté des ouvertures auprès des Japonais pour raviver ces relations. Malgré tout, le nombre trop faible et le caractère disparate des sources ne permettent pas de déterminer avec certitude quelle était l'ampleur de ces contacts. Les pays viêt et le Japon ont-ils conservé des relations diplomatiques régulières jusqu'au XVIII^e siècle ? Rien n'est moins sûr, même si les rapports des navires chinois donnent régulièrement des informations sur le Đàng Trong et le Đàng Ngoài aux interprètes de Nagasaki.

En effet, seuls deux corpus de lettres ont été conservés : le premier date de 1688 et comprend une lettre du *chúa* Nguyễn Phúc Thái 阮福泰 au shogun (« roi du Japon »), deux lettres adressées à deux autorités de Nagasaki (les *bugyō* ?) et deux adressées aux interprètes de Nagasaki². Le second date de 1694 et comprend deux lettres rédigées par le fils du précédent, Nguyễn Phúc Chu 阮福澗, à l'intention des autorités de Nagasaki³. Il semble que ces lettres n'aient jamais eu de réponse. Malgré tout, cet échec ne marque pas la fin des tentatives des seigneurs du Đàng Trong pour rester en lien avec le Japon. Le *Tokugawa Jikki* mentionne ainsi l'arrivée d'éléphants au Japon lors d'une ambassade en 1728.

Tout porte à croire que ces événements relèvent du ponctuel et de l'exceptionnel : néanmoins leur simple existence suffit à prouver que les autorités et la société japonaises ont maintenu des points de contacts avec l'Asie du Sud-Est, dont une fois de plus les pays viêt ont profité. Ces exemples permettent à *fortiori* de remettre en cause l'idée d'un gouvernement japonais qui refuserait le moindre contact avec le monde extérieur et souhaiterait se couper du monde. Ils montrent que le *bakufu* faisait preuve d'une forme de flexibilité qui ne correspond

¹ *Extracts from the Dagh Register* (1915), pp.82-83.

² *Gaiban Tsūsho*, vol.14, pp.130-136.

³ *Ibid.*, pp.137-138.

de toute évidence pas à ce que l'on attendrait d'un pays engagé dans un processus de « fermeture ». Cette flexibilité s'observe également à propos de la question des naufragés, extrêmement récurrente au cours de la période Edo, et qui est bien documentée côté japonais. L'accueil de naufragés venus d'Asie du Sud-Est et le rapatriement de naufragés japonais sont des problèmes qui, dans un contexte de contrôle strict des relations avec l'extérieur, sont pris au sérieux par les autorités japonaises mais finissent toujours par se régler sans trouble ni conflit.

Dans toutes les situations exposées plus haut, le rôle des autorités politiques demeure central : c'est donc via une diplomatie ponctuelle et intermittente que des relations directes entre le Japon et le Đại Việt ont pu se maintenir. La période s'ouvrant à partir des années 1630 marque donc la fin du terrain d'entente en tant que support à des relations diplomatiques régulières et cordiales.

Avant d'en venir à cette continuation des relations par de nouveaux moyens, le premier temps de ce chapitre sera consacré à la rupture qu'ont marquée les édits des années 1630. Bien que ne conduisant pas à la fermeture du pays, ils ont aboli le système des *shuinsen* et les marchands du Japon qui commerçaient avec le Đại Việt ont dû, et su, réagir à ce bouleversement. Le principal moyen qu'ils ont convoqué pour s'adapter à cette nouvelle donne est l'investissement dans les navires chinois, hollandais et portugais, qui a permis aux grandes familles de demeurer actives dans le commerce extérieur après les années 1630. Les autorités des pays viêt ont fait de même en confiant aux navires chinois et hollandais la responsabilité d'entrer en contact avec les autorités japonaises en leur nom. Le rôle de ces intermédiaires, chinois en particulier, dans le maintien de l'entente, n'a jamais été aussi incontournable qu'au moment où les Japonais ne pouvaient plus quitter leur pays ni y revenir.

1. L'impact des édits des années 1630 sur le commerce des marchands du Japon au Đại Việt

Afin de déterminer quel a été l'impact des édits des années 1630 sur les marchands du Japon, le recours aux sources européennes, hollandaises et portugaises, est nécessaire. En tant qu'observateurs extérieurs, tour à tour gagnants et victimes, de cette nouvelle situation, ils ont réagi et joué un rôle dans la reconfiguration des relations du Japon avec l'extérieur. Quelques documents japonais permettent également de mesurer le point de vue des marchands japonais sur cette nouvelle donne.

A la lecture de ces documents, il ressort que les marchands du Japon se sont globalement bien adaptés à l'abolition du système des *shuinsen*. Ils s'y sont préparés, ont réagi en conséquence et se sont adaptés. Nous nous concentrerons ici sur la situation au Japon car la réaction des résidents japonais de Hôi An fera l'objet d'un développement ultérieur.

A. Chronologie du renforcement progressif du contrôle du bakufu sur les relations extérieures

La question des différentes étapes qui ont mené les autorités japonaises à renforcer son contrôle sur les relations extérieures du pays tout en les limitant progressivement est nécessaire pour contextualiser les édits des années 1630. Beaucoup d'historiens qui ont posé

ce type de questions n'ont raisonné qu'en termes européocentrés d'acceptation et d'ouverture au christianisme et aux missionnaires, la question du christianisme étant un volet majeur, mais non exclusif, de la politique de restriction des voyages maritimes au Japon. Ainsi, l'historiographie non spécialisée fait souvent de la date de 1587, date du premier édit d'expulsion de missionnaires au Japon, le point de départ d'un mouvement inéluctable du Japon vers le repli sur soi. Pourtant, ni cette date, année au cours de laquelle aucun missionnaire n'a été expulsé, ni même la date de 1597, date à laquelle vingt-six catholiques sont exécutés à Nagasaki, ne témoignent d'une réelle hostilité du gouvernement japonais vis-à-vis des relations avec l'étranger ou ne marquent le début d'une vague de persécutions¹.

Nous proposons par conséquent une autre chronologie, dans laquelle le christianisme ne serait qu'une donnée primordiale parmi d'autres. L'élément central, de notre point de vue, est la position du gouvernement central vis-à-vis des relations avec l'étranger en général, y compris du christianisme. Plutôt que de résumer cette période à une inéluctable marche vers la fermeture, il faut plutôt l'interpréter comme une prise en main et un contrôle de plus en plus étroit du gouvernement central sur les relations extérieures.

La date de départ serait en ce sens 1592, date à laquelle Toyotomi Hideyoshi accorde pour la première fois le soutien du gouvernement japonais à une expansion du commerce extérieur du Japon, hors du contexte familial de la mer de Chine septentrionale, en émettant les premiers *shuinjō* destinés à des voyages vers l'Asie du Sud-Est. La seconde étape est donc bien entendu la généralisation de ce système à tous les marchands du Japon en 1604 par Tokugawa Ieyasu. En effet, à partir de cette date, le *bakufu* s'engage dans une politique de contrôle strict des relations extérieures. Ce renforcement du contrôle étatique va alors permettre un développement sans précédent du commerce extérieur japonais, via le système des *shuinsen*.

Cependant, dès le moment où le système des *shuinsen* conduit à des troubles sur le territoire japonais, des mesures d'exception sont prises. Ainsi, après la rixe de Macao de 1608 et l'incident du Madre de Dios à Nagasaki, Tokugawa Ieyasu décide d'interdire aux Japonais de se rendre à Macao – ce qu'ils continuent vraisemblablement à faire par la suite – ce qui se traduit par l'arrêt d'émission de *shuinjō* pour le Seiyō. Il s'agit de la première restriction du commerce avec l'étranger promulguée par le gouvernement central.

L'étape suivante est l'interdiction du christianisme entre 1612 et 1616. A la suite du scandale impliquant Arima Harunobu², Tokugawa Ieyasu interdit le christianisme dans les territoires appartenant au *bakufu* et parmi les *daimyō*³. L'objectif est ici, une fois encore, de renforcer l'autorité du gouvernement central sur des individus qui la bafouent, le christianisme étant un élément central dans la remise en cause de cette autorité. Cependant, il ne s'agit pas tant d'attaquer le christianisme pour ce qu'il est, que pour le potentiel subversif qu'il incarne. En 1614 un nouvel édit ordonne l'expulsion des missionnaires, mais c'est surtout après la mort de Ieyasu, sous Hidetada, que l'interdiction du christianisme s'étend à l'ensemble de

¹ Hérail (2009) p.542.

² Arima Harunobu avait reçu une proposition de la part d'un vassal chrétien de Honda Masazumi, Okamoto Daihachi, qui lui promettait de l'aider à obtenir des territoires appartenant à un clan rival en échange d'un pot-de-vin. Quand le scandale est éventé, Arima est exilé puis condamné à se suicider (*seppuku*) et Okamoto est brûlé vif. Earns (1987), p.67.

³ Hérail, *op. cit.*, p.594.

l'archipel¹. Pour le deuxième shogun Tokugawa, le contrôle des relations extérieures du Japon passait par la suppression du christianisme, même si, comme nous l'avons vu, l'imposition de cette interdiction a été progressive. Ainsi, il était encore possible d'obtenir des *shuinjō* auprès du shogun tout en portant un nom chrétien en 1618. Une autre donnée importante est, en 1616, l'abolition de la libre circulation pour les Européens, qui doivent se replier sur Hirado et Nagasaki, et qui est autant un moyen de contrôler et circonscrire leurs activités à un espace donné que de lutter contre la propagation du christianisme.

A partir des années 1620, le contrôle du *bakufu* se renforce en parallèle de la persécution du christianisme. En ce qui concerne les relations avec l'Asie du Sud-Est, le premier élément décisif est la réduction progressive des bénéficiaires de *shuinjō* à quelques grandes familles dans l'entourage direct du *bakufu*. Un autre élément est l'interruption, en 1625, des relations avec Manille², qui est ici directement liée à la menace supposée du christianisme. Enfin, plus important pour nous, à partir de 1625 environ, les autorités japonaises, conscientes que les voyages en Asie du Sud-Est permettaient aux marchands de reprendre contact avec les missionnaires, auraient obligé les Japonais désireux d'aller commercer à l'étranger d'abjurer et de confirmer l'apostasie en signant un document et en donnant une garantie – ce qui suggère que ce n'était pas requis avant cette date et que le contrôle de la religion des marchands n'était pas systématique jusque-là³.

Dans les années 1630 prennent place les édits qui redéfinissent en profondeur les relations entre le Japon et l'extérieur. Le premier d'entre eux a été transmis aux *bugyō* de Nagasaki le 7 avril 1633 et promulgue l'interdiction des voyages maritimes à l'exception des *hōshosen*, c'est-à-dire des navires ayant non seulement bénéficié d'un *shuinjō* mais également d'une lettre signée des *rōjū* (*hōsho*)⁴. Le commerce se trouve alors limité à un cercle encore plus restreint de marchands, à savoir les Suminokura, les Chaya, les Suetsugu, les Sueyoshi, Hirano Tōjirō, Hashimoto Jūzaemon et le fils de William Adams, Joseph. De plus, ce document interdit aux Japonais séjournant hors du Japon de revenir, à moins d'y avoir passé moins de cinq ans. Cette clause est sans doute la seule à témoigner d'une crainte de la contamination de l'étranger. Le *bakufu* considérait qu'un Japonais ayant trop passé de temps à l'étranger serait susceptible de représenter un danger une fois rentré. Ce sont bien évidemment les chrétiens qui sont visés par cette clause, dont on craint que le retour renforcerait les communautés en cours d'éradication au Japon. A sa promulgation, cet édit a été contesté indirectement par un certain nombre de marchands, qui, dans l'impossibilité de se procurer les *hōsho*, se sont tournés vers le *bugyō* de Nagasaki, Takenaka Uneme, qui était déjà réputé pour accorder (en toute illégalité) ses propres licences à des marchands commerçant en Asie du Sud-Est⁵.

En 1635, l'édit est étendu à tous les voyages maritimes et à tous les Japonais résidant à l'étranger, à l'exception notable des relations des Sō de Tsushima avec la Corée ou des

¹ *Ibid.*

² Tremml-Werner (2015), p.29.

³ ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.070v. C'est Gaspar Luis, un missionnaire résidant à Hōi An, qui indique que « la maison de Faifo s'est trouvée bien solitaire » après la promulgation de cette nouvelle mesure.

⁴ Innes, *op. cit.*, pp.137-138 ; Nagazumi (2001), p.84.

⁵ Nagazumi, *op.cit.*, pp.86-92, 222.

Shimazu avec les Ryūkyū. Plusieurs documents sont émis cette année-là : le principal d'entre eux date du 13 juillet 1635¹. En voici le texte :

Il est strictement interdit aux navires japonais de partir pour l'étranger.

Il est interdit aux Japonais de se rendre à l'étranger. Si l'un d'entre eux essaie de le faire secrètement, il doit être mis à mort. Son navire doit être saisi et son propriétaire emprisonné, et l'affaire rapportée aux autorités supérieures.

Si un Japonais revient après avoir résidé à l'étranger, il doit être mis à mort.

S'il est un endroit où les enseignements des prêtres ont lieu, vous deux [les *bugyō* de Nagasaki] devez procéder à une enquête approfondie.

Ceux qui donnent des informations sur les prêtres seront récompensés : s'ils sont de haut rang, ils recevront cent pièces d'argent ; s'ils sont de rang inférieur, ils recevront une récompense appropriée selon leur loyauté.

Si un navire étranger à une objection, il faut en référer à Edo ; vous pouvez comme auparavant demander aux Ōmura de fournir des navires [pour garder le navire étranger].

Si des barbares du sud propagent les enseignements des prêtres ou commettent des crimes par ailleurs, ils doivent être détenus dans les prisons des Ōmura.

Les navires doivent être scrupuleusement inspectés [au cas où s'y trouveraient] des prêtres.

Il est interdit à une seule cité d'acheter les diverses marchandises [apportées par les navires étrangers].

Il est interdit aux *bushi* [guerriers, i.e. *samurai*] d'acheter des marchandises apportés par les navires étrangers, directement auprès des marchands chinois à Nagasaki.

Après avoir établi une liste des marchandises apportées par les navires étrangers et l'avoir transmise à Edo, sans attendre de réponse vous pouvez, comme auparavant, procéder aux transactions commerciales.

Après avoir établi les prix, la soie blanche transportée par les navires étrangers doit être répartie comme stipulé entre les cinq cités².

Après avoir établi les prix pour la soie, les autres marchandises peuvent être commercées individuellement. Cependant, étant donné que les navires chinois sont petits, l'affaire est laissée à votre discrétion³. De plus, le paiement pour les marchandises doit être effectué dans les vingt jours suivant la fixation du prix.

Les navires étrangers ne doivent pas rester au-delà du 20^e jour du 9^e mois [entre mi-octobre et mi-novembre] ; si des navires arrivent en retard, ils ne doivent pas rester plus de cinquante jours après leur arrivée. En ce qui concerne les navires chinois, vous êtes libres de les laisser partir après le départ de la *galeota*⁴.

Il est interdit de garder, ou d'accepter de garder, les marchandises invendues des navires étrangers.

L'arrivée à Nagasaki des représentants des cinq cités ne doit pas dépasser le septième jour du cinquième mois [entre début juin et début juillet]. Quiconque arrive en retard perdra [sa part dans] la répartition.

Les navires qui arrivent à Hirado doivent vendre leur soie au prix établi à Nagasaki, et ne sont pas autorisés à commercer avant que le prix ne soit établi à Nagasaki.⁵

¹ Innes, *op. cit.*, p.149.

² Edo, Kyōto, Osaka, Sakai, Nagasaki, qui bénéficiaient de l'exclusivité de l'achat de la soie via le système de l'*itowappu*. L'article sous-entend que la soie doit être répartie selon ce système.

³ Ce passage signifie que comme les Chinois ne peuvent avoir une cargaison équivalente à celle des navires portugais ou hollandais, ils peuvent être désavantagés lors de la vente des marchandises. Le *bakufu* autorise donc vraisemblablement les *bugyō* à fixer les prix à leur guise pour jouer sur ce déséquilibre.

⁴ La *nao* portugaise de Macao.

⁵ *Tokugawa Kinreikō*, vol.6, pp.377-378.

Ce document fournit donc des informations très précises sur la réforme du commerce extérieur japonais. Les *bugyō* sont désormais responsables de la totalité des transactions, qui ne doivent plus leur échapper, et les marchands chinois y sont très clairement avantagés. On voit très bien que l'interdiction des voyages maritimes n'est qu'une clause parmi de nombreuses autres qui, toutes, visent à resserrer plus encore le contrôle du *bakufu* sur le commerce extérieur à Nagasaki. Cette dernière précision est importante puisque ce document, qui a été autrefois considéré comme un « édit de fermeture » est en réalité une restriction des relations commerciales du port de Nagasaki (il n'y avait alors plus à Hirado de marchands japonais en lien avec l'Asie du Sud-Est, du moins officiellement), qui ne mentionne pas la situation particulière de Tsushima ou Satsuma.

D'autres édits ont été promulgués auparavant, dont le précédent est en réalité le parachèvement. Ainsi, le 10 mars et le 5 juillet, deux documents obligent les marchands chinois à ne commercer qu'avec Nagasaki. L'objectif de ces deux édits complémentaires est évident : ils visent à empêcher les marchands chinois de venir commercer dans les ports tenus par les *daimyō* de Kyūshū¹. On comprend donc quelle était la première fonction de ces édits : mettre au pas les derniers *daimyō* qui menaient une activité commerciale non encadrée ou en violation des lois du *bakufu*. Cette décision drastique fait suite à l'affaire Takenaka, qui a été contraint de se faire *seppuku*, après avoir passé plusieurs années à confier à des marchands ses propres licences pour commercer en Asie du Sud-Est (dont le navire des Matsukura dont il a déjà été question)². La volonté que tout le commerce de Nagasaki passe désormais entre les mains des représentants du *bakufu* seuls est exprimée dans l'édit de 1635 lui-même, qui interdit aux *samurai* d'y pratiquer librement le commerce. Dès cette époque, un observateur extérieur, Hendrick Brouwer, ancien chef de la factorerie hollandaise de Hirado et alors gouverneur-général de la VOC, affirme avec lucidité que « l'Empereur japonais [le shogun] détestait voir ses vassaux devenir prospères et puissants grâce aux profits du commerce extérieur »³.

La crainte du christianisme n'est donc qu'une des raisons de cette réforme profonde des relations extérieures, mais elle a également joué un rôle important. D'après Nicolaes Couckebacker, qui en mars 1635 passe par Kyōto, les marchands sur le point de partir pour l'Asie du Sud-Est ont reçu un *hōsho* se plaignant que les Japonais se rendant en « Cochinchine » aient fait passer de l'argent destiné à financer les missionnaires au Japon⁴. Pour les autorités japonaises, les voyages des Japonais à l'étranger étaient une menace car ils permettaient de soutenir et d'approvisionner les chrétiens du Japon.

Dans quelle mesure cet édit a-t-il été effectivement appliqué ? Dans les semaines qui ont immédiatement suivi l'édit de juillet, il semble avoir été appliqué avec un mélange d'indulgence et de sévérité qui, d'après nous, s'explique par un respect à la lettre des règles édictées avant comme après 1635. Le journal de Nicolaes Couckebacker rapporte les événements suivants, datant de septembre 1635. Quatre Japonais de retour du Đàng Trong à bord d'une jonque venant elle du Siam (qui a sans doute fait halte à Hôi An en route pour le

¹ Innes, *op. cit.*, p.136.

² Nagazumi (2001), pp.86-92.

³ Nagazumi (1972), p.35.

⁴ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan...*, vol.1, pp.209-210 ; Innes, *op. cit.*, pp.149-150 ; Nagazumi (2001), pp.95-96.

Japon) ont été immédiatement exécutés, sans que les Hollandais n'en précisent la raison. Trois d'entre eux ont été décapités, et le dernier, qui a passé le plus de temps à l'étranger, a été « crucifié » (*gecruijst*)¹. Le capitaine et neuf autres personnes ont été emprisonnés et les Hollandais supposent qu'ils ont subi le même sort que les quatre Japonais. Le journal indique qu'il y avait à bord de cette jonque 54 Chinois, 9 « Maures »², et 13 Japonais (les quatre venus de Hôï An et les neuf emprisonnés)³. Le sort réservé à celui qui a passé le plus de temps à l'étranger signifie sans doute qu'il était chrétien. Il illustre donc notre lecture de l'interdiction du retour au Japon des résidents d'Asie du Sud-Est : ces derniers étaient identifiés comme chrétiens et punis en tant que tels.

Pourquoi cette différence de traitement entre les quatre venus de Hôï An et les autres ? Plusieurs hypothèses peuvent être formulées. Le navire venant originellement du Siam, il n'était pas censé faire étape au Đàng Trong et encore moins y embarquer des passagers japonais. Ces derniers, en vertu des nouvelles mesures prises par le *bakufu*, étaient suspects d'emblée. Ce qui a donc valu ce traitement sévère aux quatre Japonais, c'est qu'ils sont revenus à bord d'un navire qui n'était pas celui à bord duquel ils avaient quitté le Japon, ou dans lequel ils n'étaient pas censés se trouver, ce qui dénote la volonté de la part des autorités japonaises, déjà exprimée sous l'ère des *shuinsen*, d'avoir un contrôle absolu sur les déplacements des Japonais qui reviennent de l'étranger. De plus, le Đàng Trong avait été d'après les Hollandais désigné comme la destination par excellence où se rendaient les Japonais chrétiens et y levaient des fonds pour les missionnaires et chrétiens du Japon, ce qui rendait ces passagers d'autant plus dignes de méfiance.

Un autre marin japonais, au même moment, est également condamné à être « crucifié ». Cependant, la raison de son exécution est toute autre : il avait camouflé trois sabres en éventails et les avait transportés jusqu'au Đàng Trong, et à son retour avait été dénoncé par le capitaine du navire. Ce marin japonais a donc été exécuté pour avoir enfreint la loi sur l'interdiction de l'exportation d'armes et non parce qu'il venait du domaine des Nguyễn. De ce fait, peut-être que l'exécution des quatre précédents s'expliquait non seulement par leur présence inattendue sur le navire, mais aussi peut-être parce qu'il s'agissait d'individus identifiés par les autorités de Nagasaki comme des résidents japonais d'Asie du Sud-Est. En effet, le premier édit, celui de 1633, interdisait le retour au Japon de Japonais ayant vécu plus de cinq ans hors du pays : c'était peut-être le cas de ces quatre individus. Ceci expliquerait pourquoi le matelot ci-dessus, qui quant à lui voyageait entre le Japon et l'Asie du Sud-Est, n'a pas été exécuté d'office à son retour mais uniquement parce qu'il avait enfreint la loi.

Ces exemples étant scrupuleusement notés par les Hollandais, ils semblent avoir été exceptionnels. Notre hypothèse est que les autorités japonaises ont accepté le retour des Japonais tout au long de l'année 1635, partant sans doute de l'idée que les Japonais ayant pris la mer avant le début 1635 ignoraient que l'interdiction des voyages maritimes avait été promulguée. Cependant, l'édit de juillet 1635 ne précisait pas comment traiter ces individus à

¹ La traduction japonaise indique « attaché à une croix », ce qui correspond davantage à la réalité puisque les individus condamnés à la « crucifixion » au Japon étaient attachés à une croix et leur corps était percé de coups de lance.

² Sans doute des Persans, qui jouissaient alors d'une influence majeure au Siam. Le fait qu'ils puissent aborder à Nagasaki rappelle que l'édit de 1635 n'interdisait l'accès du port à personne d'autre que les Japonais établis outre-mer. On en retrouve encore dans les années 1660 à bord des navires en provenance du Siam.

³ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan...*, vol.1, p.264.

leur retour. Les autorités de Nagasaki ont donc suivi une stratégie logique, qui a consisté à leur appliquer les lois en vigueur avant 1635, soit l'interdiction d'exporter des armes ou bien celle de revenir au Japon après avoir vécu plus de cinq ans à l'étranger. Le traitement réservé aux cinq Japonais exécutés n'était donc pas tant une réaction des autorités de Nagasaki à la promulgation de l'édit de 1635 que, tout simplement, l'application de peines prévues par des réglementations datant de 1633 et 1634. En l'absence de sources complémentaires, ce ne sont là que des hypothèses. Les Hollandais ne mentionnent pas le retour de Japonais d'Asie du Sud-Est qui se soit fait sans violence ni punition.

Une autre entrée du journal de Couckebacker indique en revanche que l'édit de 1635 a été appliqué dès la fin de l'année. En effet, il rapporte que le navire du Siam a repris la mer le 2 décembre 1635, avec les Chinois et les « Maures » à son bord, et qu'un autre navire, dont l'équipage est exclusivement chinois, est parti le même jour pour le Đàng Trong¹. Ainsi, après le retour des derniers navires à bord desquels des Japonais s'étaient embarqués, à l'ouverture de la nouvelle saison commerciale fin 1635, les Japonais ont désormais l'interdiction formelle de monter à bord d'un navire à destination de l'Asie du Sud-Est. En toute logique, c'est à ce moment précis que le *bakufu* renouvelle l'édit de juillet : le *Dagregister* de Hirado en donne une traduction néerlandaise le 7 décembre 1635².

Début 1636, à la fin de la douzième année Kan'ei, le *bakufu* a donc achevé un processus inédit de redéfinition des relations extérieures du Japon. Le christianisme n'est qu'une des raisons pour lesquelles le *bakufu* a entrepris un tel bouleversement de ses relations avec l'extérieur. En revanche, il a joué un rôle majeur dans les édits qui suivent. En effet, dès 1636 un nouvel édit expulse les enfants métis de père espagnol ou portugais (« barbares du sud » en réalité, mais qui désignent ici les Ibériques), ainsi que leurs parents japonais (même par adoption), et leur interdit de communiquer avec le Japon, même par lettre. Le même sort est réservé en octobre 1639 aux épouses des Néerlandais et leurs enfants, expulsés vers Batavia (à l'exception de François Caron, chef de la factorerie)³. Enfin, en 1639, les Portugais, qui depuis 1636 étaient cantonnés à l'îlot de Deshima à Nagasaki, sont définitivement expulsés du Japon, accusés de continuer à introduire en secret des missionnaires au Japon malgré l'interdiction et d'encourager la résistance des chrétiens du Japon, incarnée dans la célèbre rébellion de Shimabara (1637-1638)⁴. Ainsi, la deuxième vague d'édits, entre 1636 et 1639 avait bel et bien pour objectif de se défaire du christianisme et de ses derniers soutiens, et de lutter contre la présence et l'influence incontrôlées des Européens au Japon. Afin de parachever le contrôle étroit du *bakufu* sur l'activité des Européens, en 1641, les Hollandais sont déplacés de force vers Deshima, perdant leur base de Hirado où ils commerçaient depuis plus de trente ans. Cette décision visait une fois de plus à concentrer le commerce extérieur entre les mains des agents du gouvernement central à Nagasaki.

Si le *bakufu* décide d'interdire aux Japonais de quitter le pays et finissent par en expulser les Portugais, s'il a effectivement cherché à rompre définitivement ses relations avec les

¹ *Ibid.*, p.298.

² *Ibid.*, pp.299-301.

³ Leupp (2003), pp.65-66.

⁴ L'historiographie sur la rébellion a été profondément renouvelée depuis une vingtaine d'années, voir Ōhashi (2008) ; Gunn (2017), pp.121-142 ; Ramos (2017), pp.304-306.

puissances catholiques, il n'a jamais été question pour ses représentants de se fermer au monde ou d'entraver les relations extérieures du Japon. Ainsi, après 1635 et jusqu'au tout début du XVIII^e siècle, le volume du commerce extérieur continue d'augmenter¹.

Ce n'est que progressivement que le Japon va entreprendre de limiter ses relations avec le monde extérieur. La principale motivation du *bakufu* n'est alors pas de lutter contre la pénétration d'idées extérieures ou la présence d'étrangers sur son sol, mais la crainte de voir disparaître les ressources du Japon en métaux précieux. C'est pour cette raison qu'en 1668, il interdit l'exportation d'argent, le principal produit d'exportation du Japon tout au long du XVII^e siècle². Dès 1672 cependant les Chinois sont à nouveau autorisés à l'exporter³; et il continue d'être également exporté vers la Corée par les Sō de Tsushima et par les Shimazu via les Ryūkyū⁴.

En 1685, le *bakufu* met en place les premières mesures de limitation du commerce en instaurant des plafonds pour les Chinois, deux fois plus élevés que pour les Hollandais⁵. La date n'est pas un hasard : en 1684, à la suite de la conquête de Taiwan (1683), les Qing venaient d'autoriser à nouveau le commerce privé, ce qui a conduit à une explosion du nombre de jonques venues de Chine dans tous les ports d'Asie du Sud-Est et d'Asie orientale, y compris Nagasaki⁶. Peu de temps après, les Chinois sont eux aussi regroupés à Nagasaki dans un lieu distinct et clos, bien que largement plus grand que Deshima⁷.

En 1715 enfin, le *bakufu* réduit volontairement le volume du commerce extérieur en instaurant de nouveaux quotas. Seules trente jonques chinoises sont autorisées à commercer à Nagasaki tous les ans, et les quantités de cuivre exportables diminuent également. De plus, les jonques chinoises doivent désormais présenter un permis pour être autorisées à commercer⁸. La crainte du *bakufu* n'est pas le commerce extérieur en lui-même, mais la stabilité du régime et le risque d'inflation, que fait peser la disparition progressive de ses ressources en argent et en cuivre⁹. Ces mesures s'accompagnent d'une politique de substitution à l'importation, qui permet au Japon de développer sa production de sucre et surtout de soie brute, qui était très majoritairement importée jusque-là – en partie du Đại Việť¹⁰.

Ainsi, les édits des années 1630, pour en percevoir et en comprendre la portée, doivent être replacés dans un large mouvement de renforcement du contrôle shogunal sur les relations extérieures du Japon. Si ce contrôle s'est traduit au début du XVII^e siècle par un développement massif des relations commerciales du Japon avec l'Asie du Sud-Est, dans les années 1630 il a fini par mettre un terme à cette expansion inédite des réseaux commerciaux japonais, sans pour autant se fermer aux bénéfices du commerce mondial. Il faut attendre le XVIII^e siècle pour que le *bakufu* prenne finalement des mesures visant à limiter le volume de son commerce extérieur : cela signifie-t-il que ce n'est qu'au XVIII^e siècle que le Japon se

¹ Innes, *op. cit.*, p.4.

² Shimada (2006), p.14 ; Gunn (2017), p.94.

³ Innes, *op. cit.*, p.597.

⁴ Hellyer (2009), p.55.

⁵ *Ibid.*, p.53.

⁶ Blussé (2009), p.28

⁷ Hellyer (2009), p.55.

⁸ Innes, *op. cit.*, p.352 ; Shimada, *op. cit.*, p.160.

⁹ Innes, *op. cit.*, p.347.

¹⁰ *Ibid.*, pp.476, 515.

serait, cette fois pour de bon, fermé ? Rien n'est moins sûr, puisque le XVIII^e siècle correspond à l'éclosion des *rangaku*, les études hollandaises qui témoignent de l'intérêt toujours aussi grand des élites japonaises pour le monde extérieur. De plus, le commerce via Tsushima et Satsuma n'est pas concerné par ces nouvelles mesures¹.

B. Les marchands du Japon face à l'édit de 1635

L'édit d'interdiction des voyages maritimes de 1635 a donc mis fin au système des *shuinsen*, et par conséquent a eu un impact considérable sur l'activité commerciale des marchands en relation avec le Đai Việt et le Champa. Cependant, cette nouvelle orientation de la politique japonaise n'a vraisemblablement pas constitué une surprise pour tous les marchands. Les différents édits ont en effet permis à certains d'entre eux, dans la manière même dont ils ont été promulgués, de se préparer et de s'organiser en vue de leur application.

C'est ainsi que nous interprétons l'édit de 1633, le premier de la série. Il indique en effet des exceptions qui disparaissent de celui de 1635 : seuls les navires disposant d'un *hōsho* sont autorisés à quitter le pays, et les résidents japonais outre-mer peuvent revenir au Japon s'ils y ont passé moins de cinq ans. Innes affirme que la différence entre les deux édits s'explique par l'identité de ses signataires : ceux de 1633 étaient les plus vieux *rōjū*, c'est-à-dire entre autres Doi Toshikatsu et Sakai Tadakatsu, soit des proches de Hidetada. L'édit de 1635 est signé par ces mêmes représentants de l'ancienne génération des conseillers du *bakufu*, mais aussi par des *rōjū* plus jeunes, tels que Hotta Masamori 堀田正盛 et Matsudaira Nobutsuna 松平 信綱, soit des proches de Iemitsu qui partagent la même conception de la manière dont le commerce extérieur doit être géré². Ce sont sans doute eux qui sont à l'origine du durcissement du second édit, pour les raisons évoquées précédemment mais également dans un souci de rationalisation des relations avec l'extérieur, parallèle à la rationalisation de l'appareil bureaucratique qu'opère Tokugawa Iemitsu au même moment³.

Nous proposons une autre interprétation du décalage entre les deux édits, qui s'ajoute à la précédente plutôt qu'elle ne l'annule. Nous considérons ainsi que l'édit de 1633 a préparé le suivant tout en laissant le temps aux marchands japonais de s'organiser pour reconverter leurs activités ou les confier à des partenaires chinois ou européens, mais également tout simplement pour permettre aux Japonais de revenir. Un exemple frappant est lié aux communautés japonaises des *Nihonmachi* d'Asie du Sud-Est. En effet, si l'on en croit les chiffres de population ci-dessous⁴, la population des *Nihonmachi* a chuté très rapidement.

Tableau 16 : Population estimée de la *Nihonmachi* de Manille avant et après 1635

<i>Nihonmachi</i>	Résidents japonais (années 1620)	Résidents japonais (1637)	Diminution (%)
Manille	3000	800	74 %

¹ Hellyer, *op. cit.*, pp.8-9.

² *Ibid.*, p.152.

³ C'est l'une des principales hypothèses proposées par Innes, *op. cit.*, p.13.

⁴ Iwao (2017), p.257.

Nous donnons les chiffres de Manille, qui sont attestés par les sources, car nous ne disposons pas de chiffres pour la période précédant les années 1640 pour Hôï An. Comment expliquer une telle diminution, si rapide et si importante ? La seule explication plausible est que ces migrants japonais ont décidé de retourner au Japon. La limite de cet argument est qu'aucun document ne mentionne l'arrivée en masse, au Japon, de Japonais venus d'Asie du Sud-Est entre 1633 et 1635, dont les sources hollandaises et portugaises auraient pu se faire l'écho.

Si cette vague de retours vers le Japon a eu lieu, elle a donc sans doute été plus progressive. L'édit de 1633, comme nous l'avons démontré, n'est pas une création *ex nihilo* et a été préparé par une lente politique de renforcement du contrôle shogunal sur les relations extérieures. On peut donc imaginer qu'entre la toute fin des années 1620 et 1635, les marchands japonais d'Asie du Sud-Est sont revenus au Japon. La limite fixée à cinq années d'absence maximum en 1633 excluait de toute manière un bon nombre de personnes. S'il y eut effectivement des centaines de Japonais qui revinrent au Japon au tournant des années 1630, ce ne peut pas être uniquement entre 1633 et 1635. Dans tous les cas, cette hypothèse permettrait de comprendre pourquoi les édits de 1633 et 1635 interdisent le retour de Japonais outre-mer. Les autorités japonaises auraient été inquiètes face à l'afflux incontrôlé de marchands venus d'Asie du Sud-Est, dont une grande partie devait être catholiques ou au moins partiellement christianisés.

Les marchands du Japon ont donc eu l'occasion de se préparer à reconvertir leurs activités commerciales. L'un des plus fameux marchands à commercer avec le Đạì Việ̀t et à avoir entrepris cette reconversion est Suetsugu Heizō Shigesada, qui en 1634 reçoit son dernier *shuinjō* pour le Đàng Trong. Il investit alors de plus en plus dans les navires européens et chinois. En 1634, sur les 20 000 *kin* (12 000 kg) de soie brute importée par les Portugais, Suetsugu Shigesada en reçoit 5000¹. Dans ce cas il ne faisait que poursuivre la longue tradition de relations entre son père Masanao et les Portugais².

Cependant, à partir du même moment, il ne se contente plus de partenariats avec les Portugais mais commence à investir de plus en plus de capitaux dans le commerce chinois et hollandais. Dès 1634, il commence à se rapprocher des Hollandais, avec lesquels les relations de son père avaient été tumultueuses en raison de l'incident Pieter Nuyts., tout en continuant à traiter avec les Portugais³. De même, entre 1636 et 1639 il accorde des prêts tous les ans aux Hollandais à des taux variables, dans le cadre de leur commerce avec Taiwan. En 1637 encore, avec un fonctionnaire de Nagasaki nommé Miyazaki, il investit 200 *kanme* (800 kg) d'argent dans une jonque à destination du Đàng Ngoàì chargée d'y acheter de la soie jaune⁴, navire qui arrive le 26 avril sur place⁵. Suetsugu Heizō témoigne donc parfaitement bien de la continuité entre commerce des *shuinsen* et commerce assuré par les Chinois et les Hollandais. Les édits de 1635 n'ont tout bonnement pas porté préjudice aux affaires d'un des plus grands marchands ayant bénéficié de *shuinjō*.

¹ Nagazumi (2001), p.204.

² Oka (2001), p.47.

³ *Ibid.*, p.52.

⁴ Nagazumi, *op. cit.*

⁵ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan...vol 2*, p.243.

La menace de la promulgation des édits a pu également motiver certains marchands à déplacer purement et simplement le centre de leurs activités du Japon à l'Asie du Sud-Est. C'est le cas du marchand sino-japonais Hayashi Kiemon, nommé « Kicko » dans les sources européennes, qui en 1635 au plus tard s'était installé définitivement à Hôï An où ses affaires continuèrent d'être florissantes jusqu'à sa mort en 1665. En effet, cette même année, Suetsugu Heizō Shigesada fait affaire avec lui, en lui transmettant des marchandises via navire hollandais¹.

Si les marchands ont donc bien résisté à la reconfiguration du commerce extérieur japonais, à l'image des autorités japonaises ils n'ont pas agi comme si ces édits avaient mené à la « fermeture » du pays. En outre, ils n'ont pas nécessairement envisagé ces réformes comme une mesure à long terme. En effet, Couckebacker, chef de la factorerie de Hirado, entend dès 1636 que des marchands qui envoyaient des navires au Đàng Trong, au Đàng Ngoài et au Cambodge (peut-être Suminokura Harunori, Joseph Adams ou les Chaya plutôt que quelqu'un d'aussi bien informé et prévoyant que Suetsugu Heizō) auraient été à Edo pour demander des *shuinjō*, conformément à la tradition². Ainsi, un peu naïvement sans doute, ces marchands ont-ils feint d'ignorer que l'interdiction s'appliquait désormais à tout navire japonais. Ils reçoivent par conséquent une réponse glaciale des *rōjū*, qui s'étonnent qu'ils n'aient pas pris au sérieux l'ordre du shogun.

Un autre indice qui suggère que ces édits n'ont pas été considérés comme une mesure pérenne est une requête de 1649-1650 adressée par Suminokura Harunori, Sueyoshi Hachirōemon 末吉八郎右衛門 et Hirano Tōjirō au *bakufu*. Ils n'y demandent ni plus ni moins que la suspension de l'interdiction des voyages maritimes et l'autorisation d'envoyer à nouveau des navires en Asie du Sud-Est. Le plus surprenant est que, contrairement à la requête de 1636, les autorités ne refusent pas en bloc cette demande. Celle-ci est transmise à Edo et le *bakufu* l'étudie, avant de rejeter poliment la requête³. Cela faisait alors quinze ans que l'édit avait été proclamé : suffisamment de temps s'était écoulé pour qu'il paraisse pertinent au *bakufu* de reconsidérer cette interdiction. Cet épisode est loin d'être anecdotique car il a suscité des espoirs au-delà des frontières du Japon. En effet le père Citadelli, dont le récit est traduit par Alexandre de Rhodes, affirme avoir reçu au Đàng Trong des lettres faisant référence à cet événement :

Outre cette lettre du Père Marin, i en ay receu d'autres d'vn Iaponois qui est en la Cocinchine, par lesquelles il me donne auis, que l'on ne fait plus de si rigoureuses recherches dans les Ports du Iapon ; que certaines marchandises qui y auoient esté deffenduës, y ont court à present, & que les Marchands de Nangazaqui ayant presenté requeste, afin d'auoir permission de nauiger hors du Iapon, ils esperent vne response fauorable, puis qu'on ne leur a pas refusé ouuertement ce qu'ils demandoient.⁴

Cet épisode est un nouvel indice de la flexibilité des autorités japonaises en dépit de l'interdiction et prouve que, quand cette mesure a été imposée, le Japon n'avait pas

¹ Nagazumi, *op. cit.*

² *Ibid.*, p.97.

³ *Ibid.*, Toby (1984), p.10.

⁴ *Relation de ce qui s'est passé en l'année 1649...*, pp.17-18.

nécessairement l'intention de s'engager dans une politique de restrictions à long terme. Il montre également que malgré l'interdiction des voyages maritimes, les informations circulaient librement et très rapidement puisque dès 1649 les Japonais du Đàng Trong étaient au courant, et surtout que cette requête de la part des marchands du Japon a suscité beaucoup d'espoirs, d'un côté comme de l'autre des mers de Chine.

Cet événement est à mettre en parallèle avec les hésitations de Iemitsu et de ses successeurs, à la même époque, à s'impliquer dans la guerre entre les Ming et les Qing en Chine. En effet, à plusieurs reprises le *bakufu* envisage d'intervenir pour soutenir les Ming. Il décide finalement, dans les années 1650-1660, de fournir en armes les Zheng, la dynastie de loyalistes Ming qui monopolise le commerce entre le Japon et l'Asie du Sud-Est entre les années 1640 et 1670, et ce à deux reprises¹. En 1674, le *bakufu* fournit ouvertement du soufre en soutien aux rebelles dans le cadre de la rébellion des Trois feudataires (1673-1681)². Par la suite, à travers les rapports des marchands chinois arrivant à Nagasaki, les autorités continuent de s'informer, avec beaucoup d'intérêt, sur la situation politique en Chine mais ne semblent plus s'être impliqués aussi directement.

Malgré cet intérêt certain pour le monde extérieur et le maintien incontestable d'une activité commerciale soutenue jusqu'au début du XVIII^e siècle, les édits ont néanmoins conduit à la disparition des navires armés par des marchands Japonais et dans lequel voyageaient des marins et des marchands japonais. Ainsi, après 1635, ceux qui permettent à l'entente de se matérialiser et aux relations d'être effectivement maintenues sont désormais exclusivement ceux que les sources nomment « Chinois » et dans une moindre mesure les Hollandais.

2. Des intermédiaires devenus incontournables : Chinois et Hollandais dans les relations entre le Japon et le Đai Việt

Nous ne détaillerons pas ici les activités des marchands chinois et hollandais commerçant entre les pays viêt et le Japon dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, car cette thématique a déjà été largement explorée par une historiographie riche, en langues chinoise, japonaise et européennes. Nous nous contenterons donc d'en donner un aperçu en nous appuyant sur l'historiographie et en apportant des éléments que nous jugeons à la fois nouveaux et pertinents dans le cadre de cette recherche. En revanche, les relations entre les Japonais résidents de Hôi An et de Đông Kinh et les marchands chinois et hollandais est une question centrale à notre recherche, mais elle sera abordée dans le chapitre consacré au commerce des Japonais du Đai Việt.

Nous rappellerons succinctement dans un premier temps qui étaient les acteurs de ces relations, en rappelant que les catégories conventionnellement utilisées de « Chinois » et de « Hollandais » sont problématiques, avant de donner un aperçu des activités de ces marchands entre le Japon et le Đai Việt.

¹ Toby (1984), pp.125-129 ; Carioti (2016).

² Carioti, *op. cit.*, p.172. Cette révolte est menée par trois seigneurs han du sud de la Chine qui remettent en question la domination des Qing et est soutenue par les Zheng basés à Taiwan.

A. Les « Chinois », les Hollandais et les autres

A partir de 1635, des marchands du Japon continuent à assurer des liaisons maritimes annuelles entre le Japon et l'Asie du Sud-Est. Cependant, contrairement à l'ère des *shuinsen*, parmi ces marchands il n'y a plus de Japonais – ou du moins plus d'individus désignés comme tels. En effet, les Chinois et les Hollandais qui envoient des navires au Đàng Ngoàì et au Đàng Trong sont, pour une partie d'entre eux, des marchands dont la base d'opérations est au Japon, au même titre que les Li Dan et Jan Joosten des années 1600-1620. Il est vrai que ces marchands sont forcés, depuis 1635, d'opérer en périphérie du Japon, aux portes de Nagasaki ou dans Nagasaki exclusivement, la seule occasion de quitter Deshima pour les Hollandais étant la visite annuelle du chef de la factorerie pour prêter hommage au shogun à Edo¹. Cependant, cette situation est-elle si différente de ce qui prévalait avant 1635 ? En effet, à partir de 1616, les marchands européens sont contraints de s'installer à Hirado ou Nagasaki exclusivement, et ne quittent Kyūshū que pour aller à Edo réclamer le renouvellement de leur *shuinjō* (en s'arrêtant généralement chez des connaissances à Kyōto). Quant aux marchands chinois, si l'on en croit Cocks, ils quittent assez peu leurs bases d'opération à Kyūshū.

Ces marchands du Japon, bien que repoussés à la périphérie de l'archipel, continuent donc d'y résider, ainsi que d'interagir avec la population locale. C'est particulièrement vrai de ceux que les sources japonaises appellent « hommes des Tang » (*tōjin* 唐) et que les Européens appellent « Chinois », qui jusqu'en 1685 ont une liberté de circulation totale à Nagasaki – et grâce à des réseaux de contrebande très performants réussissent à être actifs dans tout Kyūshū². La désignation de ces marchands comme « chinois », que nous adoptons par convention et clarté, ne doit pas induire en erreur. Ces individus ne se voyaient pas comme des Chinois au sens contemporain du terme, c'est-à-dire comme une communauté caractérisée par une origine géographique commune, qui engloberait tout le territoire où sont aujourd'hui parlées des langues chinoises, et qui se définirait selon ces critères. D'autres critères entraient en jeu, comme cette déclaration du marchand Lin Yuteng 林于騰, un des principaux marchands du commerce entre le Đàng Ngoàì et le Japon, le démontre :

Nous étions le peuple des Ming. Après que les Qing ont finalement renversé les Ming certains d'entre nous ne sont pas rentrés. C'est pourquoi nous allons et venons entre le Japon et le Đông Kinh. Je suis resté au Japon si longtemps que je me sens véritablement comme un sujet du Japon. Je suis vraiment reconnaissant envers ce pays qui a été bon envers moi pendant plusieurs décennies.³

Ce témoignage est l'un des très rares documents à nous permettre d'approcher l'identité de ces marchands venus du Chine qui ont fait souche au Japon. On comprend bien que l'allégeance à la dynastie des Ming était un référent identitaire et un élément de définition bien plus pertinent pour ces communautés que le simple fait de venir de Chine⁴. De plus, l'ancienneté de son installation au Japon et son degré d'intégration à la société marchande de

¹ Clulow (2014), pp.106-120.

² Knoest (2016).

³ *Ka'i Hentai*, vol.1, pp.608-609, cité dans Iioka (2009), p.134.

⁴ L'identité des marchands appelés « chinois » par les sources pouvait avoir une assise territoriale, mais elle était alors régionale : à Hôì An par exemple les marchands chinois rejoignaient des « congrégations », c'est-à-dire des institutions socio-économiques réparties selon la région d'origine (Fujian, Guangdong etc.).

Nagasaki faisait quasiment de Lin Yuteng, d'après ses propres mots, un Japonais. Il est vrai également qu'au moment où il fait cette déclaration, il s'efforce de convaincre les autorités de Nagasaki de le laisser commercer, en 1685, soit au moment où le nombre de jonques chinoises se rendant à Nagasaki explose. Toujours est-il qu'on peut difficilement en faire un « Chinois » sans ne serait-ce que mettre en doute la pertinence de cette catégorie.

Si les Européens regroupaient ces individus, quelle que soit la base de leurs opérations commerciales, sous le terme de « Chinois », la vision japonaise est quelque peu différente. En effet, l'expression « homme des Tang » rappelle le « peuple des Ming » de Lin Yuteng dans la mesure où elle fait référence à une dynastie. Cependant elle ne désigne ici aucune allégeance véritable, étant donnée l'ancienneté de la dynastie en question.

En comparaison, l'implantation des Hollandais était moins solide, puisqu'en tant qu'employés de la VOC ils ne servaient pas toute leur vie à Deshima. Le directeur de la factorerie changeait ainsi régulièrement.

Tous les marchands dits chinois qui naviguaient entre le Japon et l'Asie du Sud-Est n'étaient cependant pas des résidents japonais, loin de là. La majorité d'entre eux, en particulier à partir de 1684 et de la levée de l'interdiction du commerce maritime privé par les Qing, étaient en fait engagés dans un commerce triangulaire entre un port de Chine, un port d'Asie du Sud-Est (Đông Kinh/Phố Hiến, Hội An, Ayutthaya etc.) et Nagasaki. Il en va de même pour les Hollandais : les navires qui vont du Đàng Ngoài ou du Đàng Trong au Japon partaient en réalité le plus souvent de Batavia, faisaient halte à Hội An ou Phố Hiến puis à Taiwan (jusqu'en 1662) avant de gagner Nagasaki. Avec l'abandon de la liaison directe Đàng Ngoài-Nagasaki en 1671, ce modèle devient même exclusif¹.

Ainsi, l'une des principales différences entre l'ère des *shuinsen* et la période qui suit, et qui est indissociable de la réouverture du commerce privé par les Qing et de l'expansion des réseaux de la VOC en Asie, est que les relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est ne sont plus assurées majoritairement par des marchands implantés et résidant au Japon.

Quand on évoque le commerce du Japon à Nagasaki après 1635, il est de coutume d'affirmer que seuls les Chinois et les Hollandais étaient autorisés à y commercer. La réalité est beaucoup plus complexe. En effet, l'édit de 1635 traduit ci-dessus n'indique pas qui est autorisé ou non à commercer au Japon. Il précise simplement comment les marchandises arrivées à Nagasaki doivent être distribuées. Seule l'expulsion des Portugais en 1639 interdit l'accès à Nagasaki aux ressortissants d'un État ou à une groupe spécifique – et la rupture des liens avec les Espagnols depuis 1625 excluait *de facto* leur participation au commerce du Japon. En-dehors des Ibériques (et par extension des catholiques), le *bakufu* n'a donc techniquement interdit à personne de venir commercer à Nagasaki.

Ainsi, en 1673, quand le navire britannique *Return* accoste à Nagasaki dans l'espoir de rouvrir les relations commerciales avec le Japon (la factorerie ayant fait faillite et fermé en 1623), ce n'est qu'après que son cas a été rapporté et étudié à Edo que les autorités de Nagasaki finissent par lui refuser de commercer. Le fait que le roi britannique, Charles II, vienne d'épouser une princesse portugaise a sans doute joué un rôle majeur dans le renvoi du

¹ Hoàng (2007), p.193.

navire – information transmise aux Japonais par les Hollandais – bien plus que la crainte d’entrer en contact avec un autre État européen¹. La recherche de la stabilité du commerce extérieur, à une époque où les premières restrictions (interdiction d’exporter de l’argent imposée aux Hollandais) sont mises en place, a également eu un impact certain sur cette décision. Il ne s’agissait pas non plus de la part du *bakufu* de refuser toute possibilité d’ouvrir à nouveau des relations diplomatiques. En 1674 il accepte la demande du roi de Siam d’envoyer à nouveau des navires (chinois) du Japon vers son royaume, après une rupture de plus de quarante ans consécutive à la destruction de la *Nihonmachi* et au massacre d’une partie de sa population (1632)².

Enfin, les acteurs participant aux relations avec l’Asie du Sud-Est n’étaient pas uniquement Chinois et Hollandais. En effet, dans les *Tōsen fūsetsu gaki*, les marchands chinois déclarent leur lieu d’origine et à partir de 1687 doivent également fournir le nombre de personnes à bord et la composition de leur équipage. A de nombreuses reprises ils mentionnent la présence de Thaïs, de Khmers, de Javanais, mais aussi de Viêt à bord de leurs navires. Ainsi, entre 1690 et 1703, vingt-et-un natifs du Đàng Ngoài sont arrivés à Nagasaki à bord de navires chinois ; de même pour un habitant du Đàng Trong en 1692 et un autre en 1710³. Ces passagers représentent une part infime des personnes embarquées à bord des navires et n’ont jamais été plus de six : c’est le cas en 1690 (six Viêt sur un nombre total de cinquante-trois personnes embarquées) et en 1692 (six sur cinquante-et-un).

Qui pouvaient être ces individus embarqués ponctuellement sur les navires chinois à destination du Japon ? Notre hypothèse est qu’il s’agissait d’ambassadeurs ou au moins d’envoyés représentant les gouvernements des territoires viêt. Cela expliquerait le faible nombre de personnes embarquées et l’irrégularité des voyages. Cette hypothèse est d’autant plus vraisemblable que, comme nous le verrons ci-après, les ambassades ont permis à des habitants du Đai Viêt de se rendre au Japon avant comme après les bornes chronologiques des *Tōsen fūsetsu gaki* (1673-1724).

Cela signifierait que pendant une douzaine d’années (1690-1703) l’activité diplomatique entre le Đàng Ngoài et le Japon a été particulièrement soutenue, ce qu’aucune source ne vient étayer par ailleurs. En effet, en 1690 ce ne sont pas moins de dix « Tonkinois » (ou « hommes du Đông Kinh », pour adopter une traduction moins connotée de *Tonkinjin* 東京人) qui se rendent au Japon à bord de deux navires différents. En 1692, 1693 et 1697, trois autres ambassades auraient ainsi pu être organisées par les autorités du Đàng Ngoài. Cependant, après cette date, on ne retrouve un habitant du Đàng Ngoài que dans un bateau venant de Batavia en 1703, dont on peut supposer qu’il a fait escale à Đông Kinh. Si échanges diplomatiques soutenus il y eût, ce ne fut que pendant une très courte durée.

Ces différents acteurs, parmi lesquels les Chinois sont évidemment les plus importants, ont permis, grâce à leurs activités commerciales, de maintenir un lien fort entre le Japon et ses anciens partenaires d’Asie du Sud-Est, en premier lieu le Đàng Trong, le Siam et le Đàng Ngoài.

¹ Toby (1984), p.14.

² *Ibid.*

³ D’après les comptes effectués par Ryan Holroyd dans sa thèse, cf. Holroyd (2018), pp.200-220.

B. Chinois et Hollandais dans le commerce entre le Japon et le Đai Viêt

Les liens tissés entre le Japon d'une part et ses alliés viêt ne se sont pas évanouis subitement après 1635. En effet, les édits de 1635 n'avaient pas pour but de mettre un terme à ces relations commerciales fructueuses, et elles se sont effectivement maintenues grâce à une multitude de marchands naviguant entre les pays viêt, la Chine méridionale et le Japon.

Ces relations sont bien documentées grâce à la richesse des sources de la VOC, qui nous éclairent sur l'activité commerciale de la Compagnie mais également sur celle des navires chinois. Les sources britanniques permettent de compléter le tableau, grâce à la documentation issue de leur activité au Đàng Ngoài entre 1672 et 1697. A partir de 1674, les *Tōsen fūsetsu gaki* donnent une description précise des déplacements des marchands chinois et des produits qu'ils rapportent. Avant 1674, les documents en langues chinoise et japonaise sont rares mais néanmoins précieux. On dispose par exemple d'une lettre de Nguyễn Phúc Điền 阮福演, fils aîné du seigneur Nguyễn Phúc Tần 阮福瀕, à Wei Zhiyan 魏之琰, un des principaux marchands de Nagasaki jusque dans les années 1680.

La richesse des sources européennes ont conduit l'historiographie à se concentrer tout particulièrement sur le rôle de la VOC dans les relations entre le Japon et le Đàng Ngoài, puisque c'est à Đông Kinh que les Hollandais se sont implantés le plus durablement, et dans une moindre mesure sur les relations avec le Đàng Trong. C'est pour cette raison que beaucoup de travaux pionniers ont été menés par des historiens néerlandais, à commencer par W.J.M. Buch, et plus tard par P.W. Klein¹. En parallèle, l'historiographie japonaise s'est également emparée du sujet en exploitant les sources hollandaises, en particulier Nagazumi Yōko, qui a par exemple insisté sur le rôle de Wada Rizaemon, le Japonais de Đông Kinh, en la matière, et de sa femme Ursula². Le travail le plus complet sur les relations entre la VOC et le Đàng Ngoài demeure la monographie de Hoàng Anh Tuấn, qui accorde une place majeure au rôle d'intermédiaire des Hollandais avec le Japon³. Les relations Japon-Đàng Ngoài étudiées sous l'angle des marchands chinois ont, en comparaison, fait l'objet d'un nombre plus limité de travaux. L'un des plus précis à avoir été récemment conduit est celui d'Iioka Naoko, qui a exploré en détail les activités de Wei Zhiyan⁴.

Ainsi, les relations Japon-Đàng Ngoài sont bien connues grâce à la richesse des sources européennes. Cependant, les relations avec le Đàng Trong le sont moins, bien que le domaine des Nguyễn continue d'être l'un des principaux partenaires du Japon. L'incontournable synthèse de Li Tana sur le Đàng Trong évoque à plusieurs reprises les marchands chinois⁵, et la thèse de C. Wheeler est consacrée aux marchands chinois à Hội An⁶. Cependant, ces travaux ne se concentrent pas sur leur rôle dans le commerce du Japon mais sur leur rôle dans le commerce extérieur du Đàng Trong en général, dans la société viêt et en particulier dans la mise en valeur du delta du Mékong, dont les Nguyễn vont profiter par la suite. Iioka Naoko

¹ Buch (1929, 1936, 1937) ; Klein (1986).

² Nagazumi Yōko (1992a, 1992b).

³ Hoàng (2007).

⁴ Iioka (2009).

⁵ Li (1998), p.33.

⁶ Wheeler (2001).

semble avoir réalisé une traduction des *Tōsen fūsetsu gaki* relatifs au Đại Việt, mais sans en publier le manuscrit.

Malgré ce contraste, dû au déséquilibre des sources disponibles, il ne fait aucun doute que ce sont les Chinois qui ont joué un rôle moteur dans le maintien des relations entre les pays viêt et le Japon. Comme durant l'ère des *shuinsen*, le soutien des Nguyễn au développement du commerce extérieur du Đàng Trong et leur intérêt pour l'argent et le cuivre japonais ont fait du Đàng Trong le principal partenaire du Japon, la différence étant que les marchands du Japon ne sont plus les acteurs et bénéficiaires dominants de ce commerce. La figure du marchand-diplomate, centrale avant 1635, devient secondaire en l'absence de relations diplomatiques régulières annuelles. Elle ne disparaît cependant pas, et Chinois comme Hollandais revêtent occasionnellement cette fonction, à la différence qu'ils n'agissent pas en tant que représentants du pouvoir japonais, comme c'était le cas des Suminokura, des Chaya ou de Funamoto Yashichirō. Contrairement à l'ère des *shuinsen*, les Européens (les Hollandais en particulier) parviennent beaucoup plus facilement à accéder aux plus hautes autorités, c'est-à-dire aux *chúa* eux-mêmes, ce que les Japonais avaient réussi à empêcher avant les années 1630. Cependant, ils n'y parviennent très souvent que par l'intermédiaire des Japonais présents sur place, ce qui fera l'objet du chapitre XII.

Le biais des sources explique que ce soient les acteurs des relations Japon-Đàng Ngoàì qui soient les plus connus. Parmi eux, Wei Zhiyan (1618-1689) est sans doute celui sur lequel on dispose du plus grand nombre d'informations, accessibles en anglais grâce aux travaux menés par Iioka Naoko¹.

Wei Zhiyan et son frère aîné Wei Zhiyuan 魏之瑗 (?-1654, appelé « Itchien » dans les sources hollandaises²) se sont probablement installés au début des années 1640 à Nagasaki, fuyant leur Fujian natal et la guerre entre les Ming et les Qing. Dès les années 1650, Zhiyuan opère des voyages réguliers entre Nagasaki et le Đàng Ngoàì³. Après sa mort Zhiyan fait prospérer les activités de la famille pour devenir l'un des principaux marchands de Nagasaki, au point de finir par obtenir le statut de sujet japonais en 1672.

En tant que résident de Nagasaki, Wei Zhiyan n'avait officiellement pas le droit d'envoyer des navires à l'étranger et encore moins d'y voyager. Les Chinois possédant une maison dans la cité portuaire étaient en effet frappés de la même interdiction des voyages maritimes que les Japonais. Pourtant, cela n'a jamais empêché Wei Zhiyan d'armer des navires et de se rendre régulièrement au Đàng Ngoàì, sans avoir besoin de s'en cacher⁴. La carrière de Wei Zhiyan est un bon exemple de la bienveillance dont bénéficiaient les marchands chinois vis-à-vis des autorités de Nagasaki, qui acceptaient de fermer les yeux sur des activités officiellement illégales pour peu qu'elles leur soient profitables⁵.

¹ Iioka (2009, 2013).

² Sur ce personnage, en plus de la thèse d'Iioka, voir Nakamura (1958).

³ Iioka (2013), p.242.

⁴ *Ibid.*, p.247.

⁵ Ce commerce illégal à peine déguisé a fini par alarmer le *bakufu* qui envoie en 1681 trois représentants pour enquêter sur la compromission des autorités locales dans ces activités. L'un des représentants est logé pour cette occasion par... Wei Zhiyan lui-même, ce qui est un nouvel indice du pouvoir et de l'influence du marchand de Nagasaki ; cf. *ibid.*

Bien que s'étant distingué dans le commerce du Đàng Ngoàì, l'ampleur des activités de Wei Zhiyan l'a conduit au moins une fois au Đàng Trong. Sous le nom de Wei Jiushi 魏九使, il reçoit de Kadoya Shichirōbei une quantité d'argent en 1666. En 1673, le fils de Kadoya lui apporte à Nagasaki une lettre de Nguyễn Phúc Diễn, qui témoigne de l'importance acquise par les marchands chinois depuis l'ère des *shuinsen*, désormais comparable au rôle que jouaient alors les Japonais¹.

Parmi les autres acteurs majeurs de ce commerce figure également Lin Yuteng, un des rares marchands à commercer, comme les Wei, directement du Japon au Đàng Ngoàì sans passer par un port de Chine méridionale. Il est actif entre 1667 et 1708, et résidait majoritairement au Đàng Ngoàì tout en, comme nous l'avons vu, entretenant des liens très forts avec le Japon². Bien que sa résidence principale fût vraisemblablement à Đông Kinh, il prend le relais du commerce entre Nagasaki et le Đàng Ngoàì après la mort de Wei Zhiyan.

La participation de ces marchands aux relations Japon-Đàng Ngoàì remonte au plus tard à la fin des années 1640. En effet, dès 1650, Wei Zhiyan est marié à Vũ Diệu Thịnh 武妙盛, une femme viêt avec laquelle il a un premier enfant. A cette époque, seul son frère aîné Zhiyuan semble avoir résidé à Nagasaki. En 1653 Zhiyan quitte définitivement sa famille de Fuzhou (Fujian), sans doute pour prendre part aux activités de son frère venu le chercher³. Cela signifie probablement qu'avant cette date, Zhiyuan opérait entre Nagasaki et le Đàng Ngoàì, alors que Zhiyan commerçait entre Fuzhou et le Đàng Ngoàì. En 1654, Zhiyuan meurt et son frère Zhiyan hérite de sa fortune et de ses activités. A partir de 1667 Lin Yuteng apparaît comme le représentant de Zhiyan à bord de ses navires.

Entre 1651 et 1692, les frères Wei et Lin Yuteng commercent chaque année, à une seule exception près, entre le Japon et le Đàng Ngoàì. A de nombreuses reprises ils perdent leur voyage et doivent hiverner au Đàng Ngoàì. Wei Zhiyan ne voyage pas lui-même à chaque fois qu'il envoie une jonque à Phó Hiến/Đông Kinh, mais tous les ans, ses jonques sont actives sans discontinuer dans les relations entre les deux pays. Il existe peu de marchands à propos desquels les sources révèlent une telle régularité dans les activités et sur une période aussi longue.

Les sources britanniques et hollandaises montrent bien qu'au cours de ces voyages, ils ont un rôle similaire aux Japonais de l'ère des *shuinsen*. On les voit ainsi porter des lettres de la VOC⁴, ou encore demander au *chúa* Trịnh de bénéficier de prix fixes préétablis pour l'achat de la soie en compensation de la perte de leur voyage en 1681⁵ – ce qui montre qu'ils avaient acquis avec les autorités du Đàng Ngoàì un degré de proximité et une marge de manœuvre semblables à ceux des Japonais par le passé.

Grâce aux travaux sur les activités des frères Wei et aux fonds de la VOC et de l'EIC, nous disposons pour les relations Japon-Đàng Ngoàì d'une vision détaillée de l'activité commerciale. Pour le Đàng Trong, nous ne pouvons guère nous appuyer sur d'autres documents que ceux de Kadoya Shichirōbei, que nous étudierons plus loin.

¹ Retranscrite et commentée dans Sonoda (1942).

² Iioka (2009), p.83. Pour une étude sur Lin Yuteng, voir : Wada (1964).

³ Iioka, *op. cit.*, p.95.

⁴ *Ibid.*, p.99.

⁵ *Ibid.*, p.129.

A partir de 1673, les relations Japon-Đại Việt sont bien documentées grâce aux rapports des navires chinois dressés par les interprètes de Nagasaki, les *Tōsen fūsetsu gaki* 唐船風説書. Ces derniers indiquent donc le lieu d'origine de tous les navires dits « chinois » arrivés à Nagasaki entre 1673 et 1724. Les premiers bateaux en provenance du Đàng Trong et du Đàng Ngoàì arrivent en 1675. Entre cette date et 1724, pas moins de soixante-dix-neuf bateaux sont venus du Đàng Trong, appelé dans ces documents Kannan 廣南, c'est-à-dire Quảng Nam, et deux fois Annan 安南. Entre 1675 et 1712, vingt-six navires sont venus du Đàng Ngoàì, et entre 1697 et 1723, quatre du Champa¹. Ainsi, jusqu'au début du XVIII^e siècle, le Đàng Trong (en même temps que le Siam) continue d'être le principal partenaire économique du Japon. On sait peu de choses sur les marchands qui entreprenaient ces voyages. Les noms des capitaines sont fréquemment mentionnés dans les *Tōsen fūsetsu gaki*, mais sans que d'autres informations ne soient données à leur sujet (à l'exception de Lin Yuteng). Quant au Đàng Trong, les noms qui sont mentionnés ne peuvent être rapprochés de quasiment aucun des nombreux marchands et marins chinois mentionnés par Kadoya Shichirōbei dans les lettres qu'il envoie à sa famille et ses contacts au Japon entre 1666 et 1672. L'analyse de ces activités commerciales par le biais des acteurs est ici particulièrement difficile.

En revanche, les rapports permettent de rassembler des informations quant à l'origine des marchands. Par origine, nous entendons ici le lieu où les marchands sont installés et résident, par opposition au lieu d'où vient un navire au moment où il accoste à Nagasaki. En effet, si chaque navire est tenu d'indiquer le lieu dont il vient en arrivant à Nagasaki, il n'est pas obligé d'indiquer le lieu dont est originaire le capitaine et/ou son équipage, donnée qui n'apparaît que dans 50 % des cas environ. C'est pour cette raison que nous adoptons l'expression de commerce triangulaire. Parmi les navires qui font la liaison entre le Japon et le Đại Việt, une grande partie est en réalité originaire de Chine orientale ou méridionale.

En outre, l'inscription de la ville ou région d'origine telle que les *Tōsen fūsetsu gaki* l'indiquent n'est pas entièrement fiable. En effet, aucun des navires chinois n'est jamais mentionné comme résidant au Japon. Pourtant, les premières jonques venant du Đàng Ngoàì appartenaient à Wei Zhiyan. En tant que résident officiel au Japon il n'avait pas le droit d'envoyer des navires à l'étranger et c'est sans doute pour cette raison que son nom n'apparaît pas dans les rapports.

Dans tous les cas, ces acteurs étaient tellement mobiles et passaient tellement de temps entre différents ports qu'il n'est pas toujours pertinent de leur attribuer un lieu de résidence fixe. La notion de lieu de résidence est donc trompeuse, puisque, comme on le voit avec Wei Zhiyan avant 1653, ces marchands pouvaient très bien avoir une résidence dans plusieurs des ports qu'ils fréquentaient. C'est également le cas de Lin Yuteng, dont nous avons vu qu'il prétendait être devenu sujet du Japon, mais qui est toujours inscrit comme venant du Đàng Ngoàì, où il possède effectivement une maison. A partir de 1686, il semble passer de plus en plus de temps au Đàng Ngoàì : peut-on considérer pour autant qu'à partir de cette date, il est davantage un marchand de Đông Kinh qu'un marchand du Japon ? On voit bien que dans ce cas précis, les deux catégories sont inopérantes, ce qui n'était pas le cas pour les marchands japonais de l'ère des *shuinsen*.

¹ *Ka'i Hentai*, vol.3 à 35.

Ainsi, pour ces marchands, rien n'est moins clairement établi et distinct que leur lieu d'origine, leur lieu de résidence et le pays dont ils sont les sujets. C'est cette porosité, caractéristique des réseaux marchands à l'époque moderne et en particulier des réseaux dominés par ceux que les sources européennes appellent les « Chinois », qui a permis à nombre de marchands de contourner, avec succès, les édits d'interdiction des voyages maritimes. Nous en observerons d'autres exemples en étudiant les réseaux des résidents japonais du Đại Việt.

Ces précautions ayant été formulées, nous proposons malgré tout d'utiliser les informations fournies par les *Tōsen fūsetsu gaki* pour avoir une idée des différentes villes ou régions dont seraient originaires les capitaines et/ou équipages des navires arrivant à Nagasaki du Đàng Trong et du Đàng Ngoài :

Tableau 17 : Origine des navires assurant la liaison Đại Việt/Champa-Japon d'après les *Tōsen fūsetsu gaki*

Lieu d'origine	Nombre de navires
Ningbo	28
Đàng Ngoài	12 ¹
Đàng Trong	10
Guangdong	8
Xiamen	5
Fuzhou	3
Dongning ² (Taiwan) / Shanghai / Quanzhou	1

Dans les relations entre le Đại Việt et le Japon, les capitaines officiellement enregistrés comme résidents du Đàng Trong et du Đàng Ngoài occupent une place importante, mais secondaire. Ainsi, si le commerce direct entre Hội An ou Đông Kinh/Phố Hiến et Nagasaki était développé, il était éclipsé par le commerce triangulaire entre la Chine orientale et méridionale, l'Asie du Sud-Est et le Japon. La prépondérance écrasante des marchands de Ningbo (Zhejiang) s'explique par la levée de l'interdiction du commerce maritime par les Qing en 1684. A partir de cette date, Ningbo remplace progressivement le Đàng Ngoài comme principal fournisseur de soie à destination du Japon³. Mais non contents d'être devenus les principaux exportateurs de soie brute en Chine, les marchands de Ningbo deviennent également prépondérants dans l'exportation de produits du Đàng Ngoài comme du Đàng Trong. En l'occurrence, le tournant survient dans les années 1690, date à partir de laquelle le nombre de navires de Ningbo qui arrivent à Nagasaki des deux pays viêt augmente rapidement. En 1690, il n'y en a que deux, puis trois en 1693, sept en 1698, quatre en 1699,

¹ Le chiffre est ici problématique. En effet, il s'agit exclusivement des jonques de Wei Zhiyan puis de Lin Yuteng, dont le premier était officiellement résident de Nagasaki. Sur les douze entrées, au moins huit peuvent être mises au compte de Wei Zhiyan (jusqu'en 1689, date de sa mort), dont la résidence était donc Nagasaki, alors que celles qui portent un nom de capitaine ne mentionnent que Lin Yuteng en indiquant le « Tonkin » comme lieu d'origine. Peut-être était-ce une stratégie pour éviter que ne subsiste une preuve écrite directe de la participation de Wei Zhiyan au commerce extérieur – bien qu'il ne s'en cachât pas par ailleurs.

² C'est le nom que choisissent les Zheng pour le royaume qu'ils fondent en 1662 à Taiwan, et qui continue d'être employé après la conquête de Taiwan par les Qing en 1684.

³ Iioka (2009), p.80.

puis régulièrement (une année sur deux en moyenne) jusqu'en 1724¹. Les autres régions ou ports d'origine sont, sans surprise, les principaux pôles de Chine méridionale : le Guangdong (Guangzhou/Canton en toute probabilité), Xiamen et Fuzhou dans le Fujian.

Ce commerce semble avoir été très peu concentré : peu de capitaines sont mentionnés plus de trois-quatre fois, à l'exception de Wei Zhiyan/Lin Yuteng et d'un certain Zeng Yunguan, qui voyage pas moins de huit fois entre le Đàng Trong et le Japon. Cependant, l'exemple de Wei Zhiyan fragilise ce raisonnement puisque plusieurs de ces capitaines pouvaient servir un même armateur.

La plupart de ces capitaines semblent s'être spécialisés dans une destination majeure : ainsi on retrouve rarement des capitaines naviguant entre le Japon et des pays d'Asie du Sud-Est différents. C'est le cas de peut-être un d'entre eux, un certain Huang Erguan 黃二官, du Guangdong, qui voyage entre Patani et Nagasaki en 1689, 1690 et 1695, puis entre Batavia et Nagasaki en 1693. On retrouve également un capitaine Huang Erguan dans la correspondance de Kadoya Shichirōbei : celui-ci lui confie de l'argent à transmettre à Araki Kūemon à Nagasaki.

Enfin, si l'activité de ces marchands est mal connue, les rapports fournissent malgré tout quelques informations ponctuelles sur les conditions du commerce. En effet, les *Tōsen fūsetsu gaki* étaient les principales sources d'information sur le monde extérieur pour les autorités de Nagasaki, qui y consignaient scrupuleusement les renseignements sur la situation politique et économique des pays d'Asie du Sud-Est.

Les marchands chinois rapportent ainsi le contexte politique : outre la conquête du Champa déjà mentionnée, ils évoquent aussi les guerres entre le Đàng Trong et le Cambodge en 1678² ou encore les troubles intérieurs au Đàng Ngoàì en 1682³. La politique intérieure est rarement mentionnée, mais les rapports indiquent parfois quelques mesures à propos desquelles les autorités japonaises doivent se sentir concernées, telles que l'interdiction du christianisme au Đàng Ngoàì en 1680⁴. Mais, pour les *bugyō* de Nagasaki, les informations les plus importantes touchent évidemment au commerce. Ainsi les marchands chinois rapportent comment les troubles au Đàng Ngoàì en 1684 (guerre civile, famine et épidémies) ont conduit à une baisse drastique de la production de soie jaune⁵. Le commerce des Européens (Hollandais et Britanniques) fait également l'objet de rapports détaillés⁶. Les marchands chinois donnent également des informations sur l'ordinaire du commerce : ils précisent par exemple en 1686 que trois bateaux du Đàng Trong sont passés par le Champa pour y acheter du bois d'aloès et des peaux de requin⁷. Ils nous renseignent enfin sur la diplomatie, puisque ce sont les *Tōsen fūsetsu gaki* qui rapportent et retranscrivent les lettres envoyées par les Nguyễn au *bakufu* en 1688⁸.

¹ D'après les tableaux de Holroyd (2018), pp.200-220.

² *Ka'i Hentai*, vol.6, p.274.

³ *Ibid.*, vol.8, p.343, vol.9, p.414.

⁴ *Ibid.*, vol.7, p.316.

⁵ *Ibid.*, vol.9, p.417.

⁶ *Ibid.*, vol.7, p.316, vol.9, p.420.

⁷ *Ibid.*, vol.11, pp.609, 611, 623.

⁸ *Ibid.*, vol.15, p.1034 et suivantes.

Les marchands hollandais de la VOC sont les autres acteurs à avoir participé aux relations entre le Đại Việt et le Japon, et constituent une source d'informations particulièrement riche. Le sujet ayant été traité par l'historiographie en langues japonaise, anglaise et néerlandaise à maintes reprises, nous nous contenterons d'un résumé succinct.

A partir de 1633, les Hollandais entretiennent des relations officielles et régulières avec le Đàng Trong, après les relations tumultueuses des années 1600-1610 et la quasi-absence de relations pendant les années 1620¹. A cette date ils sont complètement dépassés par les Japonais, dont l'organisation est si bien rodée qu'ils mettent la main avant tout le monde sur la soie nouvelle, produite en avril-juin, pendant la saison commerciale et qui se vend le plus cher, et la soie vieille, qui est produite en octobre-décembre et que les Japonais achètent à leur arrivée², ce qui fait écho aux manœuvres de Barnardo en 1617.

Avec la promulgation des édits, ils tentent de prendre la place laissée vacante par les marchands japonais du Japon, mais les Japonais de Hôi An gardent un rôle prépondérant et jouent le double rôle de partenaires et de concurrents des Hollandais. Ces derniers sont surtout gênés dans leurs activités par leurs relations tendues avec les Nguyễn, qui à plusieurs reprises ont confisqué leurs biens à la suite de naufrages, conformément à la législation locale. Les conflits avec les Nguyễn et les maigres profits réalisés sur place poussent finalement les Hollandais à abandonner provisoirement le commerce avec le Đàng Trong en 1638³.

Les relations vont par la suite se dégrader davantage et déboucher sur une guerre ouverte entre 1642 et 1651, au cours de laquelle les Hollandais vont expérimenter leur première défaite face à la flotte des Nguyễn⁴. Après 1651, les relations commerciales sont intermittentes et les tensions demeurent fortes, ce qui pousse la VOC à arrêter de commercer avec le Đàng Trong en 1667⁵.

Cette détérioration rapide des relations doit être mise sur le compte de l'ouverture de relations diplomatiques cordiales et soutenues avec les Trịnh. Face aux déconvenues subies au Đàng Trong et au potentiel accru du Đàng Ngoài comme fournisseur de soie, *a fortiori* en l'absence des marchands du Japon, la VOC décide d'envoyer le *Grol* au Đàng Ngoài en 1637⁶. Cette date marque le début d'un partenariat qui dure jusqu'en 1700, date à laquelle le commerce avec le Đàng Ngoài n'est plus suffisamment rentable pour la Compagnie.

Les travaux de Hoang Anh Tuấn donnent de nombreuses données chiffrées sur le commerce de la VOC entre le Japon et le Đàng Ngoài. Ainsi, entre 1637 et 1668, la VOC importe en moyenne environ 100 000 taels d'argent, avec un pic en 1652 (250 000)⁷. La VOC, comme les marchands chinois, pratiquait donc le commerce en droiture mais également un commerce triangulaire dont Batavia était le pôle principal. En 1671, pour lutter contre la pratique (illégal) du commerce privé par les employés de la Compagnie, la VOC met fin au commerce direct entre le Đàng Ngoài et le Japon⁸.

¹ Li (1998), p.73.

² *Ibid.* ; Nagazumi (2001), p.143.

³ Li, *op. cit.*, p.74.

⁴ Hoàng (2007), p.77.

⁵ Buch (1937), p.149.

⁶ Hoàng, *op. cit.*, p.52.

⁷ *Ibid.*, p.129

⁸ *Ibid.*, p.193.

Parmi les autres produits d'importation majeurs figurent les *zeni* 錢 c'est-à-dire les pièces de cuivre de faible valeur avec un trou au milieu, qui sont exportées depuis la fin du XVI^e siècle par les Japonais¹, mais qui revêtent une importance capitale pour les Hollandais après l'interdiction d'exporter de l'argent en 1668. Ainsi, alors qu'en 1661 40 000 pièces de cuivre étaient exportées par la VOC et aucune en 1660 et 1662, entre 1665 et 1677 les chiffres varient entre 800 000 et pas moins de 39 millions de pièces pour l'année 1676, année au cours de laquelle les pièces constituaient 73 % du capital investi par la VOC². Quant à la soie, qui demeure le principal item d'exportation pour le Đàng Ngoàì, les quantités exportées par la VOC vers le Japon ont été compilées par Hoàng pour chaque année entre 1635 et 1700, les années ayant été les plus profitables étant les années 1640³.

Les principaux acteurs de ce commerce étaient bien entendu les marchands de la VOC, répartis entre tous les territoires qui structurent son réseau en Asie orientale et en Asie du Sud-Est et qui entretiennent des liens directs avec les pays viêt : le cœur Batavia et les maillons Nagasaki, Taiwan (jusqu'en 1662) et Ayutthaya. Certains des employés de la Compagnie ont eu un parcours particulièrement intéressant pour cette étude dans la mesure où ils ont servi entre le Japon et le Đạì Việ̀t.

Willem Verstegen (1612-1659) en fait partie. En 1633, à peine arrivé au Japon, il est facteur de la Compagnie à Nagasaki. En 1639, il épouse à Taiwan Susanna, la fille métisse de Melchior van Santvoort, l'un des compagnons de William Adams arrivés en 1600 au Japon, alors que Santvoort, sa femme et sa fille sont expulsés du Japon⁴. Entre 1646 et 1647, il est directeur de la factorerie de Deshima. En 1651, on lui donne la charge de présider aux négociations avec le Đàng Trong après dix ans de guerre et d'établir une factorerie à Hôi An : il est aidé pour cela par le chef de la communauté japonaise⁵. Dans les années 1650, l'expérience japonaise était encore un critère majeur dans la nomination des employés chargés de négocier avec les Nguyễn, en raison du pouvoir et de l'influence que détenaient les Japonais sur place. Au même moment, on lui confie la mission d'inspecter les activités de la Compagnie au Đàng Ngoàì et notamment de déterminer si les rumeurs selon lesquelles les employés de la Compagnie seraient engagés dans du commerce privé (et donc illégal pour la VOC) sont fondées. A la suite de cette inspection, une factorerie permanente (mais éphémère) est établie par la VOC au Đàng Ngoàì⁶. Ainsi, pour renforcer la présence hollandaise au Đàng Ngoàì et faciliter par la même occasion le commerce avec le Japon, la VOC fait logiquement confiance à un vétéran du Japon.

Le célèbre François Caron, Bruxellois au service de la VOC (1619-1651) puis directeur de la Compagnie française des Indes orientales (1664-1673) a également été brièvement en contact avec le Đàng Trong. En effet, en 1633, quand la VOC revient pour y établir des relations pérennes, c'est François Caron qui est chargé de se rendre à Hôi An pour y observer

¹ Dans le récit de Miguel Iaque de los Rios déjà mentionné, le voyageur espagnol indique (en 1596 donc) : « Dans ce pays [...] la monnaie la plus basse est en cuivre et percée par le milieu: ce sont les Japonais qui l'apportent. », cf. Ternaux-Compans (1840), p.285. Ce pouvaient être des monnaies chinoises de cuivre, moins utilisées du fait de l'accroissement de la mise en circulation de pièces en argent en Chine, ou bien de pièces de cuivre fabriquées à Nagasaki spécifiquement pour le commerce extérieur (entre 1659 et 1685).

² Hoàng, *op. cit.*, p.138.

³ *Ibid.*, pp.231-232.

⁴ Murakami (1939), p.358.

⁵ Li, *op. cit.*

⁶ Hoàng, *op. cit.*, p 97.

la situation du commerce, car sa maîtrise du japonais lui permettait d'entrer en contact avec les résidents japonais – dont les Hollandais savaient pertinemment qu'ils dominaient le marché local de la soie¹.

L'importance de la connexion Japon-Đàng Ngoài pour la VOC se résume enfin au profil des directeurs de leurs factoreries respectives. Le premier directeur au Đàng Ngoài est Carel Hartsinck (1637-1641), soit un employé de la VOC au Japon à qui est confiée la direction de l'expédition de 1637 à Đông Kinh. Le second, Antonio van Brouckhorst (1641-1647), a également été directeur de la factorerie de Deshima (1649-1650)², ce qui est également le cas de Constantin Rans de Jonge (1665-1667 au Đàng Ngoài et trois fois à Deshima entre 1667 et 1687). Ainsi, une carrière au Đàng Ngoài pouvait être précédée ou suivie d'une expérience au Japon.

Cependant, le commerce mené par la VOC entre le Japon et le Đàng Ngoài finit par décliner à partir des années 1670. La fin de la guerre Trịnh-Nguyễn (1672) et l'écrasement final de la rébellion Mạc dans le nord (1677) conduit à une baisse drastique de la demande en équipement militaire et en ressources pour alimenter la guerre (le cuivre notamment, utilisé pour les canons). Le retour à la paix conduit à un transfert de pouvoir des militaires vers les lettrés, qui se méfient et dédaignent le commerce extérieur³. Comme les *Tōsen fūsetsu gaki* le montrent, les années 1670-1680 sont de plus marquées par des crises agraires au Đàng Ngoài qui freinent la production de soie, en particulier de terribles famines dans les années 1680⁴. Les Hollandais doivent faire face à de plus en plus de concurrence (arrivée des Britanniques et des Français) tandis que la demande en soie du Đàng Ngoài, de qualité moindre, stagne au Japon. Ces troubles conduisent également à un déclin du commerce des Chinois sur place et contribuent au déplacement du commerce de la soie vers Ningbo et ses marchands. Enfin, à la fin des années 1690, aux difficultés économiques s'ajoutent des tensions entre les Hollandais et le *chúa*, qui conduisent finalement la VOC à décréter la fin du commerce au Đàng Ngoài. Le dernier navire quitte Đông Kinh pour Batavia au cours de l'hiver 1699-1700⁵.

Ce sont donc les marchands chinois et hollandais qui ont permis, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, de maintenir des relations directes entre les pays viêt et le Japon. Le fameux commerce de la soie pour l'argent est resté florissant, au moins jusqu'aux années 1670-1680, et les marchands chinois ont pu ponctuellement jouer un rôle et occuper une position semblables aux marchands japonais de l'ère des *shuinsen*.

Ce rôle a été primordial dans le maintien de relations diplomatiques entre le Japon et ses partenaires d'Asie du Sud-Est, parmi lesquels le Đàng Trong et le Đàng Ngoài occupent une place de choix. En effet, c'est un de ces marchands qui a transporté la lettre de 1673 du prince Nguyễn à Wei Zhiyan/Jiushi, à savoir le fils de Kadoya Shichirōbei, Wu Shunguan. Les quelques dignitaires viêt ayant traversé la mer ont voyagé dans leurs bateaux et les naufragés sont rapatriés dans ces mêmes navires. Ainsi, si des relations directes ou semi-directes

¹ Nagazumi (2001), p.141.

² Hoàng, *op. cit.*, p.89.

³ Taylor (1987).

⁴ *Ka'i Hentai*, vol.9, *op. cit.*

⁵ Hoàng, *op. cit.*, p.121.

épisodiques ont persisté jusqu'au milieu du XVIII^e siècle entre les pays viêt et le Japon, c'est bien par l'intermédiaire des marchands de mer de Chine.

3. Le maintien de relations diplomatiques ponctuelles

Les relations interétatiques entre le Japon et ses partenaires viêt ont été profondément marquées par les édits des années 1635. Après l'abolition du système des *shuinsen*, elles n'ont plus jamais connu une telle intensité et une telle régularité. Le terrain d'entente construit avec plus ou moins de bonheur entre les autorités des différents pays durant l'ère des *shuinsen* a été considérablement transformé par la disparition des marchands-diplomates japonais. En effet, quand les familles Suminokura et Chaya ont cessé de se rendre au Đàng Ngoài et au Đàng Trong, le relais ne semble pas avoir été pris par les Chinois. Ce sont plutôt les relations entre les autorités viêt et les Européens qui ont été remodelées au profit des résidents japonais.

Pour autant, la période qui s'ouvre après 1635 a vu se produire des événements inédits, le plus notable étant sans doute l'envoi au Japon d'émissaires viêt, originaires aussi bien du Đàng Ngoài que du Đàng Trong. Réduire la question des relations diplomatiques entre le Japon et les pays viêt après 1635 à un déclin peut donc s'avérer trompeur. Si ces échanges, notamment épistolaires, ont sans conteste diminué, c'est avant tout sous l'angle de la transformation et de la reconfiguration qu'il faut en interpréter l'évolution. L'originalité de la période, que l'historiographie semble avoir négligée, est que ce ne sont plus des marchands japonais qui traversent la mer, mais des ambassadeurs viêt.

Ces relations ont-elles été régulières ? Le peu de sources à notre disposition suggère le contraire. En effet, seules deux lettres, un extrait du journal officiel des Tokugawa, le *Tokugawa Jikki*, un récit d'un père des MEP, et éventuellement les *Tōsen fūsetsu gaki*, indiquent que de tels contacts ont eu lieu. Cependant, leur répartition chronologique (années 1660-années 1720) suggère que pendant un long moment, des relations diplomatiques et des contacts directs entre Japonais et Viêt au Japon ont été possibles.

A. Des ambassades et relations officielles intermittentes ?

Entre 1635 et 1649, aucune source ne permet de déterminer si des relations ont eu lieu. Il faut sans doute imaginer qu'après 1635 et pendant un certain nombre d'années, l'impact des édits a freiné les initiatives au Đai Viêt. Côté Nguyễn, en 1635 mourait Nguyễn Phúc Nguyễn, qui avait sans conteste le plus profité des relations entre le Japon et son territoire. C'est donc un nouveau *chúa* qui accède au pouvoir, bien qu'il ait sans doute été déjà au contact de marchands-diplomates japonais, en tant qu'héritier. Côté Trịnh, les relations étaient moins cordiales et le relais pris par les marchands chinois puis l'arrivée de la VOC a probablement répondu aux besoins de la dynastie septentrionale.

La première occurrence d'une mission diplomatique remonte à 1649. Le seigneur Nguyễn aurait alors envoyé des ambassadeurs au Japon, mais qui auraient été renvoyés avec mépris¹. Le *bakufu*, contrairement aux Nguyễn, aurait donc considéré que la rupture du terrain d'entente était permanente. Le premier contact cordial ne remonterait quant à lui pas avant

¹ Relation de ce qui s'est passé en l'année 1649...p.24.

1668. François Deydier, le premier représentant des MEP à Đông Kinh, y rapporte une discussion entre le seigneur Trịnh et ses conseillers à propos de l'interdiction du christianisme.

Ce même jour qui fut le 3^e de juin [1669], le roi [le seigneur Trịnh] donna ordre à Ong Gia Tai, qui est un de ses grands eunuques, d'aller avertir Quang Phu Lien et les premiers lettrés et conseillers d'État de former un édit contre la loi des Portugais. Dans le temps que le roi donna cet ordre, un misérable eunuque, Cao Trao, dit : « Sire, je fus l'an passé au Japon par ordre de Votre Majesté, mais l'ordre y est si bon qu'aucun n'oserait plus garder la loi des Portugais. Il y a tant de rigueur pour cela qu'il ne se peut imaginer ».¹

Ainsi, en 1668, une ambassade viêt semble avoir été envoyée au Japon sur l'initiative des Trịnh. Le ton employé par le missionnaire suggère que cet événement n'a rien d'extraordinaire ; lui-même ne s'en étonne pas. L'un des aspects les plus marquants de ce voyage, pour l'eunuque en question, est la manière dont le christianisme y a été quasiment réduit à néant. On verra dans le chapitre XIII que les autorités viêt, au nord comme au sud du Đại Việt, ont su s'inspirer des méthodes mises en place par les Japonais pour repérer les convertis et les pousser à apostasier. Il semble ici que l'un des motifs du voyage ait justement été de rassembler des informations sur le christianisme. Nous aurions peut-être là une des premières missions à avoir permis ce transfert de pratiques et de savoir-faire.

La présence de quelques Viêt à bord des navires chinois dans les années 1690 suggère elle aussi l'organisation d'ambassades à destination du Japon : 6 + 4 personnes (réparties dans deux navires) en 1690, 6 en 1692, 1 en 1693, 3 en 1697 pour le Đàng Ngoài et 1 en 1692 et 1 en 1710 pour le Đàng Trong². Les rapports ne précisent cependant pas ce qu'il est advenu de ces passagers.

Un événement en particulier a suscité un grand nombre de publications et beaucoup de curiosité en son temps. Il est rapporté par plusieurs documents, dont le *Kyōhō nenroku* (Documents annuels de l'ère Kyōhō), compilé dans le *Tsūkō ichiran*³. Son caractère exceptionnel est suggéré par les présents qu'il transporte pour le shogun (deux jeunes éléphants), ainsi que par l'émoi qu'elle semble avoir provoqué⁴. Il semble ainsi qu'il n'ait pas eu lieu dans un contexte d'échanges réguliers.

C'est le 7 juin 1728 que deux jeunes éléphants, un mâle et une femelle, arrivent à Nagasaki. Un doute subsiste quant au navire qui les a transportés : les sources évoquent tantôt le navire d'un certain Zheng Dacheng 鄭大成 ou Zheng Dawei 鄭大威⁵, tantôt un navire hollandais⁶. Ils sont offerts en réponse à une demande faite expressément par le shogun Tokugawa Yoshimune à un certain Wu Ziming 吳子明, qui était un marchand commerçant au Đàng Ngoài⁷.

¹ Launay (1927), p.63.

² Holroyd (2018), pp.200-220.

³ *Tsūkō ichiran*, vol.176, p.530.

⁴ Un livre entier lui est consacré : Ishizaka (1992) ; voir aussi Ōba (1999), Vinh Sinh (2006) ; Marcon (2015), pp.161-163.

⁵ Ōba, *op. cit.*, p.50.

⁶ Marcon, *op. cit.*, p.161. L'hypothèse d'un navire chinois est néanmoins plus crédible, d'autant qu'en 1813 les Hollandais envoient effectivement un éléphant au shogun ; il pourrait y avoir confusion dans les dates.

⁷ Ōba, *op. cit.*.

En raison du climat, la femelle meurt au bout de trois mois. Quant au mâle, il ne parvient à Edo que fin mai-début juin 1729. Avant cela, le *bakufu* avait émis des réglementations pour faciliter son passage : laisser les rues propres et dégagées, prévoir des emplacements pour qu'il puisse boire, ne pas laisser d'animaux à proximité de la route et ne pas sonner de cloches (sans doute pour ne pas l'effrayer). Une délégation de quatorze personnes a fait le déplacement depuis Nagasaki. Elle est composée de deux Viêt, appelés Đàm Số 潭數 et Đàm Miên 潭綿 et chargés de s'occuper des éléphants, de deux Japonais qui doivent apprendre à les élever, d'interprètes, d'officiers de Nagasaki et leurs subordonnés¹.

Le plus intéressant, en particulier dans ce travail de recherche consacré à la création de l'entente, est la présence d'interprètes, soit de locuteurs de vietnamien. Ōba indique que la traduction a été faite par des marchands chinois, Li Yangming 李陽明 de Zhangzhou et Chen Ayin 陳阿印 du Guangdong, ainsi que par des interprètes officiels, Go Tōjirō 五藤次郎 et Go Kiemon 五喜右衛門².

Ces interprètes sont les « interprètes du Tonkin » (トンキン通事), poste créé en 1650 et dépendant du bureau des interprètes du chinois (*Tōtsūji* 唐通事)³. En effet, dès cette date, les Japonais avaient jugé nécessaire de former des locuteurs de langue viêt, ce qui indique peut-être que des contacts entre le Đai Viêt et le Japon ont été renoués avant 1668, et peut-être que ces contacts étaient suffisamment fréquents, du moins à cette époque, pour que les *bugyō* jugent utiles de créer cette institution. Le premier de ces interprètes du « Tonkin » (*Tonkin tsūji*) était originaire du Đàng Ngoàì et nommé d'après le journal des interprètes de Nagasaki (*Tōtsūji kaisho nichiroku*) Kūzō 久蔵⁴. A sa mort, ce n'est autre que le serviteur de Wei Zhiyan, originaire du Đàng Ngoàì lui aussi et nommé Wei Xi (魏喜), qui hérite de cette fonction et obtient le privilège d'utiliser un nom japonais, Gi⁵ Goheiji (魏五平次)⁶. Cet interprète, qui officiait aussi pour les navires venus du Đàng Trong, était chargé de recueillir des informations, de déterminer si des objets (notamment liés au christianisme) étaient dissimulés, et transmettre ces informations aux autorités de Nagasaki (*daikan* et *bugyō*)⁷. Si son importance était aussi grande, cela signifie que beaucoup des personnes à bord des navires du Đàng Ngoàì et du Đàng Trong parlaient vietnamien, et montre encore une fois que la catégorie de « Chinois » pour désigner les marchands de mer de Chine est trompeuse.

L'événement des éléphants du Đàng Trong a en tout cas marqué son temps, puisqu'il a donné lieu à la publication d'au moins trois ouvrages dès cette époque, *Zō no mitsugi*, *Junzōdan*, *Zōshi* et à une grande production iconographique. Des jouets à leur effigie sont fabriqués et un célèbre acteur de kabuki, Ichikawa Danjurō 市川團十郎⁸, les intègre même à une pièce. En revanche, l'euphorie passée, l'éléphant semble avoir été délaissé. Ayant atteint l'âge adulte, il finit par encombrer le *bakufu*, qui décide de ne plus payer pour en prendre soin.

¹ Vĩnh Sinh, *op. cit.*

² Ōba, *op. cit.*, p.53.

³ Il y aurait également eu un interprète du Siam (暹羅) et des « Maures » (もうる), terme dont nous avons déjà indiqué qu'il désignait des Persans.

⁴ Huynh (2014), p.96.

⁵ Il garde en fait le nom de Wei 魏, dont Gi est la prononciation japonaise.

⁶ *Ibid.* ; Iioka (2009), p.141.

⁷ Huynh, *op. cit.*, p.97.

⁸ Comme chez les marchands, ce nom est porté par une succession d'artistes.

Il meurt de maladie en 1743, après plusieurs années de mauvais traitements (enchaîné, malnutrition...)¹.

Par ailleurs, si cet événement a suscité l'intérêt d'une partie de la société japonaise, rien n'est connu de la réception des envoyés du Đàng Trong par le shogun et du caractère diplomatique de la mission – peut-être une lettre a-t-elle été transportée mais les sources n'en parlent pas. Si cet événement en est un, c'est surtout en raison de l'engouement que l'éléphant a provoqué, et moins pour avoir consolidé les relations entre deux États. Ces éléphants étaient avant tout une requête de Tokugawa Yoshimune, soucieux de trouver un moyen de renforcer son prestige et son autorité, mais également curieux de la faune d'Asie du Sud-Est qu'il a découverte dans les livres hollandais². Il n'était donc visiblement pas question de renouer des relations diplomatiques avec le Đàng Trong et il est donc difficile de faire de cet événement une ambassade.



Document 67 : *Ōrankoku daizō (Zō no mitsugi, 1729,*
The Metropolitan Museum of Art)



Document 68 : Taguchi Yoshimori, *Hakurai daizō no zu,* (1863, The Metropolitan Museum of Art)

L'indice le plus solide d'une tentative de rétablissement des relations diplomatiques demeure l'envoi, de la part des Nguyễn, de lettres officielles à la fin du XVII^e siècle. Dans une de ces lettres, le *chúa* du sud profite de l'arrivée de naufragés du Đàng Trong au Japon pour tenter de raviver ces relations. A cette époque, la question des naufragés a donc été un autre moyen pour le *bakufu* d'entretenir des liens avec le reste du monde.

¹ Vinh Sinh, *op. cit.*

² Marcon (2015), p.129.

B. Les lettres des Nguyễn et la question des naufragés, derniers vestiges des relations diplomatiques Japon-Đàng Trong

Au cours de la période de l'interdiction des voyages maritimes, les ambassades, dont on ne connaît ni le déroulement, ni les résultats, et dont on peut même douter qu'elles aient été des ambassades à proprement parler, n'ont pas été le seul moyen déployé par les autorités du Đàng Trong pour rester en contact avec le *bakufu*. Ainsi, des lettres officielles ont été envoyées en 1688 et 1694 sans, semble-t-il, qu'un envoyé des seigneurs Nguyễn les aient portées.

Ce sont donc d'autres motifs qui incitent les seigneurs Nguyễn à entrer en contact avec le Japon : des problèmes économiques, qui pour la première fois sont directement invoqués par le seigneur Nguyễn, ainsi que la question des dix-huit naufragés parvenus à Nagasaki en 1693 et dont l'arrivée est mentionnée dans plusieurs documents. Les autorités de Nagasaki étaient pourtant habituées à l'arrivée d'étrangers, via les navires chinois, mais le caractère exceptionnel de leur présence en a fait un événement. En définitive, le problème des naufragés au Japon, mais surtout des naufragés japonais à l'étranger, a constitué une des meilleures sources d'information pour le *bakufu* et a été suivi avec beaucoup d'attention par les autorités japonaises¹. Contrairement aux marchands cependant, les naufragés ne disposaient pas d'une influence suffisante pour jouer le rôle d'intermédiaire diplomatique ; et même quand ce fut le cas (pour le célèbre Daikokuya Kōdayū en Russie), ces rencontres singulières n'ont pas débouché sur des relations interétatiques régulières.

La première tentative de réouverture de relations diplomatiques dont on ait gardé la trace est une lettre de 1688, rédigée par Nguyễn Phúc Thái qui y prend le titre de « roi d'Annam ». Cette lettre a été apportée par les marchands chinois. Elle est en effet incluse dans les *Tōsen fūsetsu gaki*, et fait partie d'un corpus de cinq lettres, dont les quatre autres sont adressées aux autorités de Nagasaki (probablement *bugyō* et *daikan*, ainsi que deux aux interprètes chinois). Le capitaine du navire est un certain Huang Kuanguan 黃寬官, originaire de Xiamen, dont c'est ici la seule apparition dans les rapports².

Le ton comme le contenu de ce document diffèrent en partie des documents échangés pendant l'ère des *shuinsen*. En effet, le seigneur viêt s'y montre plus direct que ses prédécesseurs, mais aussi plus concret. Il y évoque les difficultés économiques auxquelles il est confronté ainsi que les marchandises dont il a besoin, à savoir les monnaies de cuivre.

Le roi du royaume Annam adresse respectueusement une lettre à Son Altesse le roi du grand royaume du Japon. Les textes disent que les rois doivent entretenir des relations avec leurs voisins et

¹ L'historiographie s'est abondamment intéressée à la question des naufragés : voir Kohl (1982) pour les premiers naufragés japonais en Amérique ; Plummer (1991) pour une synthèse sur différents naufrages ; Haruna (1995) sur le rapatriement des naufragés au Japon ; Lee, Ikeuchi (2008) pour les naufragés coréens au Japon. Les sources liées à ces naufrages ont été souvent éditées : Muramatsu-Gaspardone (1933) pour les naufragés d'Annam de 1794 ; Kawada (2003) pour les Japonais arrivés en Amérique ; Siary (2004) pour Daikokuya, le plus célèbre, qui a atteint Saint-Pétersbourg. Par ailleurs, une thèse est actuellement en cours de rédaction à l'Université de Genève sur le rôle des naufragés dans la diplomatie entre le Japon et les puissances occidentales par Danila Kashkin.

² *Ka'i Hentai*, vol.15 pp.1033-1045.

que la confiance en est une vertu fondamentale qu'il faut chérir. Etant donné que votre pays et le mien sont éloignés l'un de l'autre, il n'y en a pas un qui absorbera l'autre.

Autrefois, votre pays [traitait] déjà [avec indulgence] les gens venus de loin et avait noué des liens d'amitié [avec mon pays], qui étaient si cordiaux ! A présent, votre pays a cessé d'entretenir des relations commerciales et ne maintient que de rares liens d'amitié, qui sont si faibles !

Aujourd'hui, à travers moi, mon pays souhaite honteusement cultiver cette ancienne amitié et [exprimer] son intention d'entretenir des relations cordiales, dans l'espoir de pouvoir les rétablir. Ainsi, au cours des années passées, nous avons confié de maigres et insignifiants produits pour les offrir humblement à votre pays, afin de favoriser l'accomplissement de la confiance dans les relations entre nos pays. Comment faire pour que [conformément] aux attentes de ce territoire, [malgré] la distance, une lettre soit envoyée dans ce pays, dont les sentiments d'affection n'ont pas manqué un seul jour ?

Aujourd'hui je vous adresse à nouveau des biens médiocres, destinés à nouer une nouvelle amitié, dans l'espoir que via ce premier pas et malgré la distance, on accomplisse avec certitude ces sentiments d'affection.

Voici mes humbles pensées : les dépenses de mon pays entraînent de nombreux coûts, pour lesquels il nous faut utiliser de la monnaie ; cependant nous ne parvenons pas à un bon résultat en la fabriquant et les ressources à notre disposition sont insuffisantes. Nous avons entendu que votre pays produit du cuivre de qualité et possède un savoir-faire dans la fabrication de monnaies. Si tel est le cas, pourquoi ne pas en étendre la fabrication pour aider ceux qui en manquent ?

Ce que nous souhaiterions, c'est que votre pays se serve de cette opportunité pour proclamer un édit relatif à la monnaie, qui crée des *viên pháp*¹ pour un moment et fabrique les sources de la richesse que sont les trois items², pour qu'ils circulent dans mon pays et pour le commerce, de manière à ce que désormais, nos pays en tirent tous deux des profits.

Je souhaite donc que votre pays, avec bienveillance, promeuve l'échange des marchandises et, avec attention, instaure la circulation des richesses ; qu'il émette un million de pièces et bénéficie aux peuples des neuf provinces³, c'est-à-dire aux personnes dans les quatre directions, pour que tous chérissent cette vertu.

A partir de maintenant et à l'avenir, nos deux dynasties entretiennent des relations d'amitié ; la confiance et la vertu vont et viennent ; de près comme de loin, c'est comme si tout ne faisait qu'un. « Les barbares du nord et du sud forment une même famille ». Ceci est la vérité. Flatter et observer, révéler et prier. Telle est ma lettre.

Liste :

Présents : un *kin* [600 g] de bois d'aigle, vingt rouleaux de soie, vingt pièces de peau de requin, vingt tiges de vigne fleurie, vingt troncs de bois de limettier.

13^e jour du 6^e mois de la 9^e année Chính Hòa [10 juillet 1688].⁴

Comme dans tout premier contact, le seigneur viêt prend soin de mettre en place le terrain d'entente, comme ses aïeux avant lui, ce qui passe par les habituelles références aux classiques chinois, qu'elles soient habituelles et génériques (le soin à accorder à ceux venus

¹ Terme chinois (*huan fa* 圓法) qui désigne la première monnaie métallique frappée en Chine au XII^e siècle av. J-C, et par extension la monnaie chinoise la plus courante, percée d'un trou carré. Voir Palais (2014), p.879.

² L'or, l'argent et le cuivre, d'après le *Classique des documents*.

³ L'expression de « neuf provinces » est employée dans le *Classique des documents* pour exposer comment le légendaire roi Yu le Grand a mis fin au chaos et ordonné la terre. Ces provinces correspondent à des divisions territoriales de la fin de la période des Printemps et Automnes (VI^e-V^e siècles av. J-C), et finissent après l'établissement de l'Empire par désigner la Chine unifiée, par extension le monde. Voir Kuo (2017), pp.60-61.

⁴ *Ka'i Hentai*, vol.15-4, ff.76-77 (version manuscrite) ; « Gaiban Tsūsho », vol.14, pp.130-131 (version imprimée). Cette lettre a également été traduite par Kawamoto (1993), pp.115-116 en anglais, et succinctement commentée.

de loin, la confiance comme vertu cardinale) ou adaptées à la situation. Le lien fait explicitement par le seigneur viêt entre la culture savante et la nécessité économique (via l'allusion aux « trois items » que sont les métaux précieux) est particulièrement bien choisi. Pour susciter l'adhésion de son interlocuteur, le seigneur viêt a recours à des stratégies discursives et des figures de style, qui consistent notamment à mettre l'accent sur le contraste entre l'ère des *shuinsen* et l'ère de l'interdiction des voyages maritimes. Cette emphase confirme que depuis 1635, peu de tentatives avaient été faites pour raviver les relations diplomatiques, et que s'il y en eut, elles se sont soldées par un échec. Pour les restaurer, il envoie des produits de son pays en cadeau, semblables à ceux envoyés par ses aïeux aux premiers Tokugawa et qui correspondent aux ressources les plus précieuses et recherchées de son domaine : du bois d'aloès, de la soie, des peaux de requin.

Cependant, contrairement à la lettre suivante et à beaucoup de celles échangées au cours de l'ère des *shuinsen*, le seigneur Nguyễn ne prend pas un événement ponctuel impliquant des marchands ou des marins comme prétexte pour écrire au *bakufu*. En effet, c'est l'unique fois où les Nguyễn mettent en avant des raisons économiques concrètes à l'origine de la rédaction d'une lettre, qui trahit un véritable besoin en produits du commerce, en l'occurrence la monnaie de cuivre. Nous avons déjà souligné que le cuivre était un des principaux matériaux d'exportation pour le Japon depuis la fin du XVI^e siècle et qu'il devient primordial pour la VOC après l'interdiction d'exporter de l'argent en 1668.

Pour les pays viêt, ces monnaies de cuivre (qui étaient également importées de Chine) étaient absolument essentielles. Arjan van Aelst en fait un élément de la vie quotidienne au Đàng Trong¹. Les Nguyễn s'en servaient non seulement comme monnaie, mais également comme matière première pour fabriquer des canons : la guerre Trịnh-Nguyễn en a donc considérablement stimulé le commerce², bien qu'à cette date elle ait été achevée. Cela ne signifie pas que les Nguyễn ne battaient pas monnaie. Cependant, la production locale était très limitée, et pendant longtemps les monnaies de cuivre japonaises et chinoises circulaient en si grand nombre que les seigneurs Nguyễn n'ont pas eu besoin de frapper leurs propres monnaies à grande échelle³. A partir de la fin du XVII^e siècle, cette ressource semble commencer à manquer. C'est pour cette raison que Nguyễn Phúc Thái prend la décision de contacter directement le *bakufu* et en profite pour tenter de rouvrir des relations officielles, avec bien plus de hardiesse que ses prédécesseurs.

Pourtant, cette diminution des ressources en cuivre n'est pas à mettre au compte des Japonais. En effet si les autorités japonaises limitent l'exportation d'argent en 1668 puis 1685, ce n'est pas avant 1715 qu'elles limitent celle de cuivre. Au cours des années 1680, l'arrivée massive de navires chinois à Nagasaki, à la suite de la levée de l'interdiction du commerce privé en Chine, conduit au contraire à une augmentation de l'exportation de cuivre du Japon (pour remplacer l'argent)⁴. En 1687 les monnaies de cuivre fabriquées spécifiquement pour l'exportation atteignent 57 000 piculs (3,5 millions de kg), plafond qui n'est dépassé qu'en 1695, et en 1688, le Japon exporte 54 000 piculs de pièce, donc à peine moins⁵. La lettre du

¹ Van Aelst (1987).

² Shimada (2006), p.95.

³ Li (1998), p.93.

⁴ Imai (2016), pp.27-28.

⁵ Innes, *op. cit.*, p.528.

seigneur Nguyễn semble suggérer que les Japonais n'exportaient pas de cuivre vers le Đàng Trong. Nous supposons cependant qu'il s'agit plutôt du style de la lettre, dont l'auteur feint d'ignorer que des monnaies de cuivre étaient déjà exportées vers ce territoire, afin d'encourager le *bakufu* à en expédier davantage. On ignore donc ce qui a motivé le seigneur Nguyễn, à cette date précise, à s'adresser au *bakufu* pour qu'il augmente ses exportations de cuivre à destination du Đàng Trong, si ce n'est un contexte général de diminution des ressources que d'autres sources ne permettent pas d'explicitier.

On ignore si le shogun a répondu à la requête du seigneur Nguyễn. Les compilations de lettres officielles n'en ont en tout cas pas conservé de traces. Étant donné que certaines des lettres de l'ère des *shuinsen* semblent avoir froissé le *bakufu*, il est fort probable que la hardiesse du ton employé dans celle-ci a eu un effet similaire et que la requête du seigneur du Đàng Trong soit restée lettre morte.

Notons d'ailleurs qu'en cette même année 1688, le nombre de navires chinois est désormais soumis à un quota : soixante-dix navires, dont seulement trois pour le Đàng Trong¹. Cependant, cette mesure ne peut être mise sur le compte d'un impair diplomatique. En effet, les navires du Cambodge, du Siam et du Đàng Ngoài sont soumis à la même restriction (un à deux navires pour chaque), et, plus important, alors que les navires en provenance de Chine sont soumis à un quota de marchandises à exporter, les navires du Đàng Trong ne subissent aucune mesure de ce type. Enfin, cette mesure semble n'avoir été jamais véritablement respectée, puisque les *Tōsen fūsetsu gaki* indiquent qu'en 1693 et 1698, six navires enregistrés comme navires du « Kannan » sont arrivés à Nagasaki².

Quelle qu'ait été la réponse du *bakufu*, le successeur de Nguyễn Phúc Thái, Nguyễn Phúc Chu 阮福澗 (r.1691-1725), rédige à son tour deux lettres en 1694, adressées à des officiers du port (*bugyō* et/ou *daikan*) et transportées dans deux navires distincts, dont les capitaines sont Li Caiguan 李才官 et Li Queguan 李却官. Voici la première de ces lettres. Le contenu de la seconde est quasiment identique, à la différence qu'elle substitue le nom de Li Queguan à celui de Li Caiguan.

Le roi d'Annam adresse une lettre à Son Excellence l'officier du port de Nagasaki de l'honorable royaume du Japon. On dit que la confiance passe par de bonnes relations avec les pays voisins : c'est un enseignement clair des classiques sacrés. La bonté conduit à une éducation indulgente ; c'est pourquoi l'humanité est la nature véritable de l'homme.

Récemment des gens d'Annam ont dérivé jusqu'à votre pays ; ils ont demandé à l'officier du port [de faire preuve] de bienveillance et de se montrer prévenant et ont pu mesurer l'ampleur de la faveur accordée.

Peu de temps après, le capitaine du navire chinois Li Caiguan est arrivé dans votre pays et a appris qu'il s'y trouvait des gens d'Annam. Il en a donc récupéré neuf et les a ramenés dans ce pays. Il est difficile d'être digne d'une telle bonté et d'une telle compassion ; comment répondre à l'expression de cette vertu ?

J'ai ici d'insignifiants produits locaux, [à savoir] un kin [600 g] de bois d'aigle de qualité supérieure, que je confie au capitaine Li Caiguan pour vous adresser humblement mes remerciements respectueux. Si [j'exprime] de tels sentiments, c'est parce que j'espère grandement que vous les

¹ *Ibid.*, p.322.

² *Ka'i Hentai*, vol.20.

accepterez et si l'on noue des relations d'amitié et d'affection mutuelle, nos deux pays pourront tirer profit du commerce. Autrefois comme à l'avenir, notre affection croît de plus en plus ; c'est pourquoi la vertu s'impose à travers les collines et les montagnes. Telle est ma lettre.
12e du 5e mois intercalaire de la 15e année Chính Hòa [9 juillet 1694].¹

Cette lettre ne permet pas de savoir si des relations diplomatiques ont été rétablies entre 1688 et 1694 ou non. Le ton de la lettre pourrait sous-entendre l'un comme l'autre. Cependant, son insertion dans les *Tōsen fūsetsu gaki* aux côtés des précédentes, et l'absence dans les rapports, bien tenus, d'autres lettres, semblent suggérer que ce sont les seules à avoir été échangées entre 1675 et 1723. Les Nguyễn auraient par conséquent échoué à rétablir des relations diplomatiques régulières avec le Japon.

L'intérêt principal de cette lettre est l'événement qui a servi de prétexte à sa rédaction. L'arrivée, en 1693, de naufragés originaires « d'Annam », incident qui a eu un certain retentissement puisqu'il est mentionné dans de nombreux documents. Le premier à en faire état n'est autre que le rapport dressé par les interprètes de Nagasaki en 1693 et inséré dans les *Tōsen fūsetsu gaki*, dont voici un extrait :

Quant à notre navire, il a quitté le Siam le jour indiqué précédemment [le 23 juin 1693]. A mesure que nous avançons, en haute mer nous avons rencontré des vents contraires et il nous était difficile de progresser. Le 29^e jour du 6^e mois [31 juillet], alors que nous passions au large du Kōnan, le vent ne soufflait plus, le bateau n'avancait plus et nous dérivions, quand de loin nous avons vu une petite embarcation, dans laquelle quelqu'un agitait un tissu. Nous souhaitions savoir quel était ce bateau et à qui il appartenait, mais le vent ne soufflait pas, et nous ne faisons que dériver, c'est pourquoi nous avons manœuvré la rame et les avons attendus. Petit à petit le petit navire s'est approché, et quand il est arrivé à notre bateau, nous avons vu qu'il s'agissait d'habitants du Kannan. Nous leur avons demandé la cause de cet incident, mais nous n'étions pas capables de communiquer ; parmi l'équipage de notre bateau, il y en avait un qui parlait un peu la langue du Kannan : en prononçant un ou deux mots, il fut capable d'être compris. Nous avons alors su avec certitude qu'il s'agissait d'habitants du Kannan. A vrai dire, au Siam également des habitants du Kannan viennent de temps en temps et nous connaissons leur tempérament. D'après les habitants du Kōnan, qui nous ont exposé leur situation dans les grandes lignes, c'étaient des gens du Champa, [pays] à l'intérieur du Kōnan², et ils transportaient du paddy pour aller le vendre au Kannan dans trois bateaux. Mais ils ont rencontré une tempête, qui a arraché leur mât et emporté leur voile ; ainsi se sont déroulés les événements. Quand la tempête est passée, ils se sont retrouvés à dériver en haute mer, et étaient sur le point de mourir de faim, quand heureusement ils ont trouvé notre navire ; l'incident a suivi ce cours. Ils nous demandèrent en plus qu'on leur sauve la vie, en pleurant et nous implorant constamment. Comme nous nous rendions à cet endroit [Nagasaki], et que nous savions qu'on nous refuserait d'y amener des étrangers, nous leur avons expliqué ceci : nous aimerions vous avoir dans ce bateau, mais nous avons déjà beaucoup de *Tōjin* [« Chinois »] à bord et les bateaux qui se rendent au Japon ne peuvent transporter des étrangers comme vous. Mais nous allons vous donner un mât et une voile, ainsi que de la nourriture, de manière à ce que vous puissiez rentrer au Kannan. En dépit de toutes nos explications, les habitants du Kannan nous ont dit qu'ils dérivèrent déjà en mer depuis plusieurs jours, et qu'ils ignoraient où ils se trouvaient. Même avec de nouveaux équipements pour leur bateau ils ne sauraient pas s'orienter ni vers quel pays se rendre. Quoi qu'il en soit, ils ont déclaré qu'ayant vu notre bateau, ils devaient absolument être sauvés. Nous avons alors rassemblé

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.137.

² 廣南之内占城之者, donc des gens du Champa, territoire situé à l'intérieur du Kōnan/Quảng Nam.

notre courage et avons pris la décision de sauver la vie de ces dix-huit personnes et les avons menés, sans être sûrs de nous, dans ce port. Nous vous demandons humblement de les renvoyer dans un bateau du Kannan ; s'il n'y en a pas pour cette destination, nous les emmènerons dans notre bateau pour le Siam. Nous les avons amenés ici pour cette raison. Dans ce petit navire sont embarqués des hommes et des femmes du Kannan, en tout dix-huit personnes, neuf hommes et neuf femmes, ce qui fait, en plus des 106 *Tōjin* et Siamois de notre bateau, 124 personnes. Ces habitants du Kannan ont abandonné leur petit navire. A propos de ce que nous vous avons exposé, à savoir le transport d'étrangers en plus des *Tōjin* et des Siamois jusqu'à cet endroit, vous pourriez ressentir de la suspicion ou de la crainte, mais nous vous avons exposé les choses telles qu'elles sont. Les dix-huit personnes qui sont ici étaient sur le point de mourir, et nous ne pouvions le supporter, c'est pourquoi nous les avons sauvées en les amenant avec nous, et il n'y a rien d'autre à ajouter.¹

Les *Tōsen fūsetsu kaki* précisent donc le déroulement de l'événement. Le capitaine Jiang Jingtuan 江景官 a quitté le Siam le 23 juin 1693 avec à son bord 102 « Chinois » (*Tōjin*) et 4 Thaïs. Ayant progressé avec difficulté, il rencontre une barque à la dérive au large du Đàng Trong avec dix-huit personnes à son bord, autant d'hommes que de femmes, qu'il accepte d'amener à Nagasaki pour demander aux autorités locales de les renvoyer chez eux dans un navire à destination du Đàng Trong.

Ces hommes et femmes étaient d'après leurs dires, si l'on en croit le capitaine, des Chams ou du moins des habitants du Champa. La formule « personnes du Champa, à l'intérieur du Kannan/Quảng Nam » s'explique aisément par le contexte. En 1692, après une nouvelle incursion du roi du Champa Pō Saut au Đàng Trong, les Nguyễn décident d'annexer purement et simplement ce qui restait du royaume, dont ils contrôlaient déjà le commerce extérieur. Après une révolte massive en 1694, ils décident finalement de rétablir les institutions du royaume, tout en lui ôtant l'essentiel de son indépendance et en créant, à l'intérieur de ses frontières, une province du Đàng Trong². L'événement dont il est question ici se situe au cœur de cette transition majeure dans l'histoire du Champa. Il est donc possible que les Chams considèrent le royaume dans lequel ils vivent comme une partie du Quảng Nam. Rappelons néanmoins que la communication entre les différents protagonistes était difficile, les membres du navire chinois ne parlant quasiment pas vietnamien, et que nous disposons ici du point de vue du seul individu à comprendre des bribes de cette langue, traduit par un interprète en japonais. Quoi qu'il en soit, nous aurions peut-être ici la seule et unique occurrence de Chams ayant voyagé au Japon à l'époque moderne, bien que rien n'exclue que ces individus aient été Viêt, aient appartenu à un autre groupe ethnolinguistique du Champa, à plusieurs de ces groupes ou aient eu des parents d'origines différentes – la seule certitude étant qu'ils parlaient vietnamien.

Ce navire est arrivé le 3 septembre à Nagasaki, et la présence imprévue d'étrangers à bord du navire a effectivement mobilisé les autorités du port, qui ont mené une enquête³. Ils ont probablement été interrogés tout d'abord par l'interprète du « Tonkin », puisqu'à la suite du rapport des *Tōsen fūsetsu kaki* figure un document qui décrit plus en détail le déroulement de l'incident⁴. Ainsi parmi ces neuf hommes et neuf femmes, il y avait deux couples mariés et

¹ *Ka'i Hentai*, vol.20, pp.1588-1590. Ce document a également été traduit en anglais dans Ishii (1999), pp.68-70.

² Lafont (2007), pp.105-106.

³ *Nagasaki shi megane* (Les jugements de l'histoire de Nagasaki), cité dans le *Tsūkō ichiran*, vol.177, p.541.

⁴ *Ka'i Hentai*, vol.20, p.1591.

une fillette de quatre ans, et tous étaient apparentés. La présence de femmes n'est pas étonnante, quand on sait le rôle prééminent qu'elles jouaient dans le commerce en Asie du Sud-Est, et en particulier dans le commerce de détail et à petite échelle¹, comme c'est le cas ici. En effet, d'après ce même rapport, ils transportaient du riz d'une valeur estimée par les autorités de Nagasaki à 1,5 *kanme* (6 kg d'argent), soit une quantité plutôt faible. Le 14 juillet 1693, ils ont quitté le Champa pour aller commercer à Hôi An² et le 18, ils ont rencontré une tempête, ont perdu leur mât et leur voile, puis ont dérivé en s'en remettant au destin.

Après avoir été interrogés, ces naufragés ont été logés dans un bâtiment public de Nagasaki³, puis ont pu regagner en toute tranquillité leur pays. En effet, les lettres de Nguyễn Phúc Chu indiquent qu'ils ont été confiés à deux capitaines voyageant entre le Japon et le Đàng Trong, Li Caiguan et Li Queguan, qui se trouvaient alors à Nagasaki. Les *Tōsen fūsetsu gaki* le confirment : cette même année 1693, l'arrivée d'un navire au nom de Li Caiguan et d'un navire au nom de Shi Erguan 世二官, dans lequel voyageait Li Queguan, a été enregistrée⁴. Ce sont donc Li Caiguan et Li Queguan qui ont, d'après le seigneur Nguyễn, ramenés les naufragés au Đàng Trong, le second étant cette fois capitaine du deuxième navire. Tous deux ont ensuite été chargés d'apporter une lettre de remerciement à Nagasaki. Cependant, ce n'est pas avant 1695 que deux navires sont enregistrés dans les *Tōsen fūsetsu gaki* au nom des deux capitaines. Les rapports indiquent qu'ils ont tous deux fait halte à Ningbo entre le Đàng Trong et le Japon⁵. Ils y ont vraisemblablement hiverné, peut-être pour acheter de la soie, avant de se rendre à Nagasaki. Probablement étaient-ils originaires de Ningbo, comme beaucoup d'autres marchands de mer de Chine commerçant entre l'Asie du Sud-Est, la Chine et le Japon à cette époque.

Ces documents représentent donc des sources majeures pour comprendre la manière dont les édits étaient appliqués et compris par les marchands à la fin du XVII^e siècle. Ces édits n'excluent pas de catégorie spécifique du commerce japonais, en-dehors des Portugais, des catholiques et des métis nippo-européens, puisqu'outre les *Tōjin* voyagent également des Thaïs, des Khmers et des Viêt. Ils visent davantage à exercer un contrôle extrêmement étroit sur les navires arrivant à Nagasaki. Par conséquent, ce qui est imprévu et sort de l'ordinaire, tel que des passagers étant originaires d'une autre destination que le pays d'origine (le Siam), suscite l'inquiétude du capitaine et de l'équipage, qui craignent d'être renvoyés. Pourtant, les autorités de Nagasaki se contentent simplement de vérifier la véracité des propos rapportés par les marchands et laissent ensuite les naufragés rentrer chez eux. Ainsi, la rigidité et la sévérité que les édits des années 1630 semblent induire au premier abord autorisaient dans les faits les autorités de Nagasaki à faire preuve de flexibilité. L'identité de ces hommes et de ces femmes, originaires d'un territoire aux liens particulièrement forts avec le Japon, a probablement joué un rôle dans l'indulgence avec laquelle ils ont été traités.

Si ces documents témoignent de la marge de manœuvre dont disposaient les autorités de Nagasaki vis-à-vis des relations du Japon avec l'extérieur, ils ne prouvent pas que les

¹ Andaya (2008), pp.125, 228.

² Correctement retranscrit en *kanji* 會安, accompagné des *furigana* クワイアン, *kuwaihan* (*kaihan* en prononciation japonaise moderne) qui correspondent à la lecture japonaise des deux caractères. C'est l'une des très rares mentions du toponyme Hôi An dans les sources japonaises de l'époque Edo.

³ *Nagasaki shi* (Histoire de Nagasaki), cité dans le *Tsūkō ichiran*, vol.177, p.541.

⁴ *Ka'i Hentai*, vol.20, pp.1574-1575.

⁵ *Ibid.*, pp.1713, 1717.

relations diplomatiques aient été renforcées par cet événement. Nguyễn Phúc Chu utilise le prétexte du dénouement heureux de l'incident pour entrer en contact avec les autorités de Nagasaki et tenter d'établir des liens pérennes avec ces dernières. On remarque qu'il n'écrit pas, contrairement à son père, au shogun. Peut-être est-ce là le signe que son père n'avait pas reçu de réponse et que son fils avait compris l'impertinence des lettres précédentes et que comme à d'autres occasions, il avait reconsidéré sa stratégie pour tenter de créer l'entente, qui semble malgré tout s'être soldée par un échec.

Si la question des naufragés n'a donc pas permis la restauration de relations diplomatiques, elle a néanmoins été un moyen, pour les Japonais, de rassembler des informations sur les pays viêt et le monde extérieur en général. C'est particulièrement vrai pour le célèbre voyage de Daikokuya Kōdayū jusqu'à Saint-Pétersbourg, qui a été à l'origine d'une des premières rencontres entre les Japonais et les Russes¹. C'est également évident pour un incident moins connu mais qui a lui aussi eu un certain retentissement, à savoir le naufrage d'un navire japonais en « Annam » en 1794. Nous ne traiterons pas de manière détaillée cet événement car, outre qu'il est à la limite de nos bornes chronologiques et de notre sujet, il a fait l'objet d'un long article publié dans le *BEFEO* de 1933², où sont traduits tous les documents le rapportant et en particulier un roman qui en est inspiré, le *Nampyōki* (Récit du naufrage dans le sud).

Ainsi, en septembre 1794, un navire chargé de transporter du riz à Edo a été pris dans une tempête, et après des semaines à dériver en mer, les Japonais ont enfin pu être secourus. Ils parviennent à communiquer en traçant des caractères sur le sable et apprennent qu'ils sont en « Annam », ce qui confirme que les Viêt nommaient ainsi leur pays face aux étrangers. Ils communiquent par écrit pendant toute une partie de leur voyage, puis par l'intermédiaire d'un individu qui s'est rendu auparavant à Nagasaki. La maîtrise des caractères chinois a donc joué un rôle absolument fondamental dans la prise en charge des naufragés et leur a considérablement facilité les choses.

Le territoire où ils parviennent et la ville où ils sont logés ont été identifiés par Katsu Muramatsu-Gaspardone comme la province de Gia Định. Le Đại Việt était alors déchiré par la guerre entre la dynastie fondée par les rebelles Tây Sơn, vainqueurs à la fois des Nguyễn et des Trịnh, et Nguyễn Phúc Ánh 阮福暎, le futur premier souverain du Viêt Nam Gia Long 嘉隆³. Il était alors installé à Gia Định 嘉定 et, si l'identification est correcte, les Japonais l'auraient donc rencontré.

Après un long voyage qui comprend des haltes à Macao, Canton et Zhapu (au nord de Ningbo), ils arrivent en janvier 1796 à Nagasaki. Ils subissent alors une enquête et ce n'est autre que Kondō Morishige, le rédacteur du *Gaiban Tsūsho*, qui s'en charge. A vingt-cinq ans, Kondō était assistant du *bugyō* de Nagasaki⁴, et c'est à ce titre qu'il rédige le rapport dont sont tirées les informations ci-dessus. C'est là le principal intérêt de l'histoire des naufragés pour notre étude. En parvenant jusqu'au Đại Việt, ces marins japonais ont sans nul doute créé une vocation chez le jeune lettré. En effet, c'est vraisemblablement à la suite de cet événement

¹ Siary, *op. cit.*

² Muramatsu-Gaspardone (1933).

³ Taylor (2013), p.389.

⁴ Péri, *op. cit.*, p.134.

qu'il rédige son premier ouvrage, qui est justement consacré au Đại Việt, l'*Annan kiryaku kō*. Ainsi, non seulement cet événement démontre que les naufragés ont toujours fait figure d'exception aux édits de 1635 interdisant aux Japonais de revenir de l'étranger, mais plus important, il a représenté un tournant majeur dans les relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est en donnant lieu aux toutes premières études sur l'histoire de ces relations.

Les relations entre le Japon et les pays viêt après 1635 ont subi de profondes mutations. En l'absence de marchands japonais, les Chinois et les Hollandais ont rempli le vide et ont fini par jouer un rôle économique semblable à celui des marchands voyageant à bord des *shuinsen*, mais n'ont vraisemblablement pas occupé de fonction politique ou diplomatique comparable. Les relations diplomatiques ont donc elles aussi connu une transformation. Les contacts directs sont devenus ponctuels, mais ont malgré tout permis à des envoyés du seigneur du Đàng Trong de se rendre jusqu'à Edo. Des relations non-officielles et contingentes ont également eu lieu, via les flux de naufragés entre l'Asie du Sud-Est et le Japon et entre le Japon et l'Asie du Sud-Est, dont nous n'avons donné ici qu'un aperçu. Entre le XVII^e et le XIX^e siècle, le rapatriement des naufragés est un des problèmes les plus récurrents auxquels sont confrontées les autorités de Nagasaki, et l'une des manifestations les plus directes des contacts entre le Japon et l'extérieur.

Cette période ne marque finalement pas un désintérêt des élites politiques, économiques et intellectuelles pour l'Asie du Sud-Est et le Đại Việt. Le soin que les interprètes de Nagasaki, à partir des rapports des marchands de mer de Chine, prennent à décrire la situation politique et économique des pays étrangers en est un indice indubitable. L'essor sans précédent au Japon de la cartographie, qui continue d'évoluer au XVIII^e et au XIX^e siècle, en est une autre manifestation. Les relations avec l'Asie du Sud-Est, que l'historiographie spécialisée dans l'étude des relations extérieures du Japon à l'époque Edo a négligées, sont un témoignage supplémentaire du désir du *bakufu* de maintenir des contacts avec ses anciens partenaires diplomatiques et économiques, et de l'absence d'une volonté de fermer le Japon au monde extérieur.

Au cours du XVII^e siècle, le Japon a noué des relations étroites avec plusieurs États d'Asie du Sud-Est, dont les bénéficiaires ont sans conteste été les Nguyễn du Đàng Trong. En effet, non seulement c'est là que se sont rendus la majorité des marchands du Japon, mais c'est avec les seigneurs Nguyễn que les Tokugawa ont eu les échanges les plus réguliers et les plus étroits. En un mot, si entente il y eut entre le Japon et les Japonais et un pouvoir étranger, ce fut avec le Đàng Trong, en raison de circonstances favorables, de fréquentes initiatives de la part des Nguyễn, mais également d'un sens de l'adaptation face aux attentes du *bakufu*. En comparaison, l'entente n'a jamais pu s'établir pleinement entre les autorités du Đàng Ngoài et du Japon, en raison de maladresses du côté des Trịnh.

En revanche, au nord comme au sud du Đại Việt, les marchands du Japon ont bénéficié d'une position privilégiée, avec un accès facile aux autorités et l'octroi de privilèges auxquels ne pouvaient certainement pas prétendre les Européens, mais sans doute aussi les Chinois. Le partage de référents culturels communs, l'adoption ou encore le mariage sont les mécanismes par lesquels l'entente s'est créée et témoigne de la confiance dont les marchands japonais ont su bénéficier sur place.

Ces connexions ont été profondément transformées au cours des années 1630, en raison de la redéfinition des relations extérieures du Japon par le *bakufu*. D'un point de vue diplomatique, les échanges se sont considérablement espacés malgré quelques contacts avérés. D'un point de vue économique, si les marchands ont continué à aller et venir et que les pays viêt sont restés les principaux partenaires du Japon tout au long du XVII^e siècle, leur statut de principal pourvoyeur en soie est fragilisé puis mis à mal par la levée de l'interdiction du commerce privé en 1684 en Chine. Les relations entre le Japon et les pays viêt sont finalement devenues, à la fin du XVIII^e siècle, l'affaire de lettrés et d'historiens plus qu'une question primordiale de politique extérieure pour le *bakufu*. Par la suite, la colonisation du Viêt Nam par la France a évidemment interdit à ces territoires de rouvrir au cours de l'ère Meiji des relations diplomatiques et commerciales semblables à celles nouées au XVII^e siècle.

Les relations entre le Đại Việt et le Japon ne se limitent cependant pas aux relations interétatiques et au flux de marchands ayant traversé la mer de Chine pour commercer dans l'un ou l'autre de ces pays. Elles débordent en réalité ce cadre et englobe tout un aspect que nous avons délibérément laissé de côté pour le moment, à savoir l'implantation de marchands et migrants japonais au Đàng Ngoài et surtout au Đàng Trong, dans le port de Hôi An. Si l'empreinte de ces communautés japonaises a elle-même été éphémère, elle n'en a pas moins joué un rôle capital au cours du XVII^e siècle. Les Japonais ont dominé la vie économique de Hôi An jusqu'aux années 1630 et ont contribué à son rayonnement commercial jusqu'à la fin du siècle. Ils sont également à l'origine du développement du christianisme dans les pays viêt, en ayant encouragé par leur présence les missionnaires jésuites à s'implanter et à étendre leur prosélytisme aux populations locales, et jusqu'à la fin du XVII^e siècle demeurent des figures centrales de la communauté chrétienne de Hôi An. Leur influence a été capitale dans le principal port du Đàng Trong, mais également au-delà. On les retrouve aussi à Đông Kinh, où le plus célèbre d'entre eux, Wada Rizaemon, évolue entre les Trịnh, la VOC et les Jésuites. L'histoire des relations des marchands du Japon avec les pays viêt ne peut donc être pensée en-dehors de ces acteurs essentiels, qui par leurs activités, au-delà des relations Japon-Đại Việt, ont joué un rôle moteur dans l'intégration des pays viêt aux réseaux commerciaux d'Asie orientale et d'Asie du Sud-Est.

Marchands, fidèles et intermédiaires : les communautés japonaises du Đại Việt

Le terme de « communautés japonaises » se rapporte dans cette étude aux Japonais ayant vraisemblablement habité en permanence dans les ports d'Asie du Sud-Est ou du moins y ayant vécu la majeure partie du temps. Les marchands voyageant entre Nagasaki et Hôï An ou Đông Kinh et résidant *de fait* dans ces villes, parfois pour de longues durées en raison du rythme des moussons¹, ne seront pas considérés ici comme des résidents japonais des États viêt mais comme les « marchands du Japon » qui ont été présentés dans la partie précédente. Ceci inclut, dans la limite de nos sources, des personnages tels que Funamoto Yashichirō. Le cas d'Araki Sōtarō est ambigu : son mariage avec une femme appartenant à la société locale ne signifie pas nécessairement qu'il était installé en permanence à Hôï An avant son retour définitif au Japon en 1621. Au contraire, le fait qu'il ait reçu de manière répétée des *shuinjō* pour Kōchi suggère davantage qu'il faisait régulièrement le voyage lui-même et que la base de ses opérations demeurait Nagasaki. Quoi qu'il en soit, les rares documents le mentionnant ne font état d'aucune espèce de connexion avec des marchands – japonais ou non – installés à Hôï An.

L'historien cherchant à dresser un tableau des activités des Japonais outre-mer est ici plus qu'ailleurs confronté à l'asymétrie des sources. Parmi les sources japonaises émanant du *bakufu* ou de ses représentants, très peu évoquent les communautés japonaises d'Asie du Sud-Est, et quasiment aucune celles des États viêt². Les autres sources japonaises les évoquant se limitent exclusivement au précieux corpus de neuf lettres de Kadoya Shichirōbei et de ses proches, que nous utiliserons abondamment dans cette partie. De même, les sources viêt ne mentionnent jamais les Japonais installés à Đông Kinh ou Hôï An. La correspondance officielle et les différentes lettres et rapports précédemment étudiés décrivent de manière bien trop vague les Japonais pour que l'on puisse déterminer s'il s'agit de résidents ou non. Il existe malgré tout un document épigraphique précieux car unique, une stèle découverte dans un temple des Montagnes de Marbre (au sud de Đà Nẵng), portant le nom de plusieurs Japonais résidant ou non à Hôï An ayant fait des offrandes à ce temple, dont Kadoya

¹ Même si, dans la majorité des cas, l'organisation particulièrement efficace des Japonais installés sur place leur permettait d'approvisionner rapidement leurs compatriotes à leur arrivée, afin que ces derniers puissent repartir au plus vite. Cf. Buch (1936), p.129.

² L'exception la plus célèbre étant Yamada Nagamasa, dont il sera question plus loin. L'ambassade thaïe au Japon de 1621, pour laquelle il écrit une lettre, est mentionnée dans le *Tsūkō ichiran* (vol. 5, pp. 531-537). Les Japonais du Đàng Ngoài, du Đàng Trong et du Siam apparaissent quelque fois dans les documents de Nagasaki, tels que le *Tōtsūji kaisho nichiroku* (le journal des interprètes chinois de Nagasaki) ou les *Tōsen fūsetsu gaki*, qui évoquent notamment les relations indirectes entre ces résidents du Siam et leurs contacts au Japon, via les bateaux chinois. Voir Nagazumi (1999), pp.99-100.

Shichirōbei¹. De même, on peut encore trouver dans les environs de Hôi An au moins trois tombes abritant la dépouille d'un résident japonais de Hôi An. De manière générale, les sources archéologiques ont considérablement enrichi notre connaissance de Hôi An et du commerce entre le Japon et les États viêt à l'époque moderne².

Outre le corpus Kadoya, ce sont donc les sources européennes qui offrent l'éclairage le plus complet et satisfaisant sur les Japonais installés dans les États viêt. Nous dépendons donc en grande partie d'acteurs extérieurs à la communauté, qui n'accordent souvent que trop peu d'attention à ces partenaires et concurrents. En effet, aucun document ne s'attache à décrire spécifiquement les Japonais, ou bien n'accorde plus de quelques pages à leurs activités. Par conséquent notre travail a consisté en grande partie à regrouper des mentions éparées, auxquelles nous avons tenté de donner une cohérence. Parmi ces sources, les plus importantes sont les lettres annuelles des Jésuites, conservées à Rome, et les sources de la VOC, qui ont été en partie éditées et même traduites en japonais moderne (en particulier les *Dagh registers*, ou journaux quotidiens, de Nagasaki).

La rareté des sources nous oblige à nous focaliser majoritairement sur Hôi An, qui est la seule *Nihonmachi* des États viêt³, soit le seul regroupement de Japonais en un quartier distinct, organisé sous le commandement d'un chef (appelé tantôt capitaine, tantôt gouverneur) et avec des lois distinctes. Bien que les sources ne nous permettent d'en être absolument certains, il ne semble pas avoir existé de tel quartier ou regroupement dans le territoire administré par les Trịnh⁴. Ceci s'explique sans doute par la configuration spatiale spécifique des ports du Đàng Ngoài, à savoir l'organisation du commerce autour de l'axe Đông Kinh-Phố Hiến-delta du fleuve Rouge qui implique que les réseaux soient plus étalés et éclatés – sans être nécessairement moins efficaces qu'à Hôi An. Nous accorderons cependant une place importante à Đông Kinh dans la mesure où y a opéré Wada Rizaemon, le plus important des marchands japonais ayant jamais vécu au Đàng Ngoài.

L'asymétrie des sources ne signifie pas pour autant que les sources européennes ne donnent jamais à entendre les voix des Japonais d'Asie du Sud-Est. Nous avons ainsi intégré à notre recherche des lettres qui, bien que connues des historiens japonais spécialistes des sources hollandaises tels qu'Iwao Seiichi et Nagazumi Yōko, et bien qu'ayant été en partie publiées dans les éditions imprimées du *Dagh Register*, n'avaient jamais fait l'objet d'une mise en relation systématique et d'une étude exhaustive et détaillée. Nous disposons ainsi de plusieurs lettres en néerlandais, traduites d'originaux rédigés par des marchands japonais : un corpus qui comprend une chaîne de lettres allant de marchands de Hôi An aux autorités japonaises⁵, un autre qui regroupe trois lettres rédigées et envoyées en 1653 par Shiomura Tabei (chef de la communauté japonaise de Hôi An entre 1642 et 1659⁶)⁷, et une lettre de 1663 rédigée par Wada Rizaemon⁸. Ces documents étant malgré tout des traductions, sans

¹ Iwao (1966), p.123.

² Sakurai, Kikuchi (2002).

³ Les autres quartiers japonais ou *Nihonmachi* sont Manille, Ayutthaya au Siam et Pinhalu au Cambodge (au nord de Phnom Penh). Les synthèses de Nagazumi (2001) et surtout Iwao (2017) les décrivent en détail.

⁴ Nagazumi (1992), p.24.

⁵ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan...*, vol. 4, pp.173-180.

⁶ Iwao (1966), p.120.

⁷ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1653*, pp.28-32.

⁸ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1663*, pp.77-79.

doute du japonais pour le premier corpus¹ et de source sûre du portugais pour la lettre de Rizaemon², ayant été réalisées à Batavia et le texte original n'ayant pas été conservé, nous les considérons comme des sources européennes.

Pour des raisons qui ont été exposées dans la partie précédente, ces communautés ont évolué quasiment indépendamment de l'autorité gouvernementale japonaise. Dans les lettres que nous avons précédemment étudiées, les Tokugawa encouragent les Nguyễn à les traiter selon la loi locale. En 1618, le *bakufu* légifère pour la seule et unique fois, en nommant un représentant chargé de superviser leurs activités, en l'occurrence Funamoto Yashichirō, en lui donnant une fonction peu claire, qui semble suggérer que les marchands japonais pouvaient être soumis à la fois à la législation japonaise et viêt. Cependant, cette nomination semble avoir été dirigée vers les marchands du Japon et non les résidents japonais³ et son impact est incertain. Les Japonais de Hôi An, quant à eux, semblent avoir bénéficié d'une certaine autonomie. Nous serions ainsi dans un système à mi-chemin entre la législation viêt et un droit d'extraterritorialité, absolument idéal pour les résidents japonais, puisque ces derniers bénéficient d'un traitement spécifique et particulier sans être pour autant soumis à la législation japonaise, le *bakufu* se désengageant de la gestion de ses ressortissants installés à l'étranger. Malheureusement, il n'existe aucune source précise sur le statut de ces quartiers japonais pour nous permettre d'y voir plus clair.

Les documents dont nous disposons révèlent en premier lieu que le commerce est au cœur de l'activité des Japonais installés dans les pays viêt. Au cours de l'ère des *shuinsen*, sur laquelle nous sommes beaucoup moins bien renseignés que sur la période de l'interdiction des voyages maritimes, ils sont en contact avec les marchands du Japon, qu'ils soient japonais ou non. Cependant, ils participent également au commerce interne à l'Asie du Sud-Est. C'est particulièrement flagrant après 1635, quand les sources deviennent plus nombreuses. Leur rôle économique s'est doublé d'une fonction politique : ils assistent les marchands étrangers, venus du Japon comme de Batavia, auprès des autorités viêt, et occupent parfois des postes dans l'administration locale, le plus souvent en lien avec le commerce. C'est cette position privilégiée qui en a fait des intermédiaires incontournables, en particulier auprès des Européens, dont les activités sont indissociables de la participation des Japonais, au moins jusqu'aux années 1660. Les Japonais servent alors leurs propres intérêts, ce qui explique qu'ils soient parfois des partenaires mais plus souvent des compétiteurs féroces, usant semble-t-il de moins en moins de violence au fur et à mesure qu'ils font souche dans ces territoires. Ils ont ainsi figuré parmi les principaux agents de l'ouverture des Nguyễn, et dans une moindre mesure des Trịnh, au commerce extérieur et surtout aux relations avec les Européens. En un mot, l'entente qu'ils ont su créer et maintenir avec les autorités locales leur ont permis de jouer un rôle clé dans la création du terrain d'entente entre les Européens et les Viêt.

Le rôle crucial des Japonais dans la mise en relation des autorités viêt avec l'Occident s'observe également à leur influence au sein de la communauté chrétienne de Hôi An. En

¹ Du moins peut-on supposer que la lettre adressée à Murakami Buzaemon par Shiomura Tabei, dont seule la traduction néerlandaise nous est parvenue, était rédigée en japonais ; les autres lettres, adressées à des officiers de la VOC auxquels Buzaemon est chargé de les transmettre, peuvent avoir été rédigées aussi bien en japonais ou en portugais qu'en néerlandais.

² Nagazumi (1992), p.19.

³ Hasuda (2019), p.303.

effet, ce sont les Japonais qui sont à l'origine de l'essor du christianisme au Đại Việt et de manière générale, l'expérience japonaise et le contact avec les chrétiens japonais ont eu un impact majeur sur la construction des missions jésuites au Đàng Ngoài comme au Đàng Trong. Les missionnaires sont d'abord venus pour les Japonais, et en ont profité pour étendre leurs activités à la population locale et jusqu'à la toute fin du XVII^e siècle, ce sont des individus que les missionnaires appellent « Japonais » qui composent la couche sociale supérieure de cette communauté, grâce à sa proximité avec les autorités locales comme à sa participation au commerce extérieur. Pour autant, les communautés japonaises de Hôi An ne sont pas exclusivement le regroupement de convertis ayant fui les persécutions au Japon, contrairement à ce que les récits des missionnaires peuvent laisser à penser. Les « gentils », c'est-à-dire les bouddhistes¹, y sont toujours nombreux, et tendent même à occuper des fonctions de plus en plus importantes au cours de la période, à mesure que le christianisme devient de plus en plus hostile aux autorités viêt.

La place accordée aux activités des Européens dans cette partie sera donc particulièrement importante. Cela ne doit pas conduire à surestimer leur poids et leur influence dans le commerce extérieur des pays viêt au XVII^e siècle. Ce sont sans conteste les « Chinois », c'est-à-dire ces communautés hétérogènes des mers de Chine et d'Asie du Sud-Est que les Japonais comme les Européens regroupent sous une même étiquette, qui ont été, *sur le long terme*, les principaux marchands étrangers à avoir commercé au Đại Việt. En comparaison, l'influence des marchands européens a été limitée. Les sources chinoises sont malheureusement quasi-inexistantes et on ignore presque tout du rôle que les Japonais auraient pu jouer auprès de ces marchands chinois dans leurs relations avec les autorités viêt. En revanche, grâce aux sources européennes, nous savons précisément qu'ils ont été d'incontournables intermédiaires pour les marchands européens.

Afin d'explorer ces différentes thématiques, nous commencerons par exposer la genèse et l'organisation générale de ces communautés, en comparant notamment Hôi An à la *Nihonmachi* d'Ayutthaya, qui présente le plus de similarités avec elle. Nous diviserons par la suite notre étude en deux blocs thématiques : une première analyse d'histoire économique et sociale exposera les activités commerciales des Japonais du Đại Việt et en particulier leur rôle majeur, en tant que figures politiques des États viêt, comme intermédiaires dans les relations de ces derniers avec les Européens. Une seconde analyse d'histoire sociale et culturelle, quasi-exclusivement centrée sur Hôi An, se concentrera sur la vie religieuse des Japonais, marquée par une forte adhésion au christianisme mais aussi par le maintien du bouddhisme japonais, moins documenté par les sources.

¹ Il est plus correct de considérer qu'il s'agit de pratiquants de la « religion japonaise », c'est-à-dire d'un mélange de shinto et de bouddhisme, qui à l'époque Edo sont encore plus entremêlés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Nous utilisons cependant le terme de « bouddhiste », par simplicité et dans la mesure où les très rares sources attestant de leurs pratiques religieuses relèvent du bouddhisme

Chapitre XI – Genèse, organisation et évolution des communautés japonaises des États viêt

Le premier temps de cette analyse des communautés japonaises au Đại Việt sera consacré à un exposé général sur la forme et l'organisation de ces communautés. Les sources disponibles ne permettent malheureusement pas de connaître précisément la longévité de ces groupes, ni le nombre de personnes qui les constituait ni même leur fonctionnement, à l'exception d'une institution : celle de chef de la communauté (à Hôi An), dont l'importance est soulignée aussi bien par les sources missionnaires qu'hollandaises. Le croisement de ces deux corpus permet d'avoir un tableau relativement complet de leur rôle. Étant jusqu'ici essentiellement connus par les sources de la VOC exploitées par les historiens japonais des *shuinsen*, la consultation des archives jésuites permet de compléter nos connaissances sur leurs activités.

La seule communauté identifiable au Đại Việt s'est formée à Hôi An, soit dans le port viêt qui connaît le développement le plus important au XVII^e siècle, stimulé par le commerce extérieur et les efforts des Nguyễn pour en faire un nœud majeur des réseaux commerciaux d'Asie du Sud-Est. Les Japonais ne se sont pas installés uniquement à Hôi An, et ce n'est pas à Hôi An qu'ils étaient les plus nombreux. Pourtant, à Hôi An ils ont joué un rôle plus important encore qu'à Manille ou Ayutthaya, dans la mesure où leur position était plus avantageuse et qu'ils y étaient des intermédiaires incontournables, et ce même après 1635. L'attractivité de Hôi An, due autant à sa position géographique qu'aux efforts et initiatives des Nguyễn, explique sans nul doute que l'une des communautés japonaises les plus importantes s'y soit implantée. C'est pour cette raison que cette partie introductive insistera en particulier sur le port de Hôi An, le plus important du Đại Việt et celui où les Japonais sont à la fois les plus nombreux et les plus visibles.

1. Hôi An, la principale *Nihonmachi* ?

Nos recherches ne nous ont pas permis d'établir avec précision le moment à partir duquel la communauté de Hôi An ou celle de Đông Kinh se sont formées, ni même d'ailleurs de déterminer à partir de quand elles se sont finalement diluées dans la diaspora chinoise et la population locale. Nous pouvons affirmer qu'entre 1614 et 1696, une communauté japonaise, ou du moins définie comme telle, dont les membres étaient engagés dans des activités commerciales régulières, était établie à Hôi An. A Đông Kinh, les premières traces d'une présence japonaise permanente remontent à 1621, et en 1705 la fille de Wada Rizaemon occupe elle aussi une position élevée à la cour des Trịnh¹. Nos recherches nous ont permis de repérer une unique source² suggérant que des Japonais ont résidé au Champa. Il est fortement probable que plusieurs d'entre eux s'y soient installés mais étant donné que l'on dispose de très peu de sources s'attachant à décrire le Champa à l'époque moderne, on dispose d'encore moins d'informations sur les marchands étrangers s'y étant installés. Avant et après ces dates, pour tous les territoires étudiés, nous en sommes réduits à des hypothèses.

¹ Launay (1927), p.488.

² ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.070v.

Ces chiffres recouvrent une période sensiblement moins importante que ce que l'on observe à Manille, où dès 1570, un rapport anonyme espagnol relève la présence de vingt Japonais, dont un chrétien nommé Pablo qui vient à la rencontre des Espagnols¹. En 1767 encore, l'astronome français Guillaume le Gentil, de passage à Manille, affirme :

Il n'y a point, ou presque point, de Japonais à Manille actuellement; je vis partir, en 1767, le peu qui y étoit alors².

Ce récit semble suggérer que des descendants de Japonais ont conservé, bien après les édits des années 1630, un sentiment d'appartenance au pays de leurs ancêtres ou bien qu'ils étaient considérés comme tels par les autorités et les habitants de Manille. Une autre raison pourrait être que les Japonais alors présents à Manille étaient en réalité des naufragés, ce qui expliquerait le départ évoqué par le Gentil.

A Ayutthaya également, les sources permettent de remonter avant les années 1610. Nous avons déjà mentionné le village japonais qui aurait pu exister dès 1579³. En 1592-1593, les chroniques royales d'Ayutthaya relèvent la présence de cinq cents Japonais dans les troupes du roi Naresuan alors en guerre contre la dynastie birmane des Taungu⁴. Rien n'indique qu'ils résidaient dans la *Nihonmachi* d'Ayutthaya – pour peu qu'elle existât – mais ils étaient bel et bien résidents de la cité elle-même.

Ayutthaya est également célèbre pour avoir abrité une garde de soldats japonais attachés à la protection du roi thaï⁵. L'intégration de soldats et *rōnin* japonais à l'armée thaïe a sans doute conduit à l'émergence de troupes d'élites et à la formation de cette garde au tournant du XVII^e siècle. D'après Jeremias Van Vliet (c.1602-1663), qui dirige la factorerie hollandaise d'Ayutthaya dans les années 1630-1640, l'origine de cette garde serait la suivante :

Mais à mesure qu'un nombre croissant de Japonais se réunissait [au Siam], leur fierté naturelle et leur impudence crurent tant qu'ils osèrent finalement attaquer le palais et capturer le roi dans sa propre chambre. Ils ne le libérèrent pas de leurs mains tyranniques avant que Sa Majesté jurât de ne jamais se souvenir du mal qu'il lui avait été fait et d'engager les Japonais à son service comme soldats et gardes du corps jusqu'à la fin de sa vie.⁶

Van Vliet fait ici référence à un événement survenu, d'après un autre voyageur hollandais, le marchand Pieter Floris, vers 1610-1611⁷. A la mort du roi Ekathotsarot (r.1605-1610), une troupe de 280 Japonais se seraient emparés du nouveau roi, son fils Si Saowaphak (r.1610-1611), pour venger l'exécution de leur maître. Celui-ci aurait été responsable de la mort d'un

¹ *The Philippine Islands*, vol.3, p.82.

² *Voyage dans les mers de l'Inde...*, p. 156.

³ Baker, Phongpaichit (2017), p. 122.

⁴ *Ibid.*

⁵ Nagazumi (2001), pp.114-116.

⁶ Van Ravenswaay (1910), p.47.

⁷ Peut-être avant juillet 1610, si l'on en croit la lettre de Nguyễn Hoàng à Katō Kiyomasa, précédemment étudiée et qui rapporte comment le capitaine Rinemon s'est vu refuser l'entrée à Ayutthaya en raison de troubles sévissant dans le pays.

autre fils d'Ekathotsarot en 1607, le prince Suthat, qui avait été investi du vivant de son père comme Uparaja ou Upparat, soit comme héritier. D'après Floris ils auraient passé un accord avec lui, avant de se retirer¹. D'après W. A. R. Wood², ils auraient mis à sac Ayutthaya, avant de se replier vers Phetchaburi et d'en être délogés par le successeur de Si Saowaphak, le roi Songtham (r.1611-1628). Van Vliet est cependant le seul à faire un lien direct entre cet événement et la création de la garde royale. Il semble donc qu'il était courant, pour des individus de haut rang, d'employer une garde rapprochée composée de Japonais, réputés pour leur habileté.

Le capitaine le plus connu de cette garde japonaise n'est autre que Yamada Nagamasa, encore célèbre au Japon pour les contes et légendes qu'il a inspirés, ainsi que pour avoir été convoqué jusqu'aux années 1940 pour encourager et justifier l'expansionnisme japonais³. Né vers 1585 ou 1590 dans la province de Suruga 駿河 (Shizuoka), il était porteur de palanquin au château de Numazu dans les années 1600, avant de s'embarquer pour Taiwan puis Ayutthaya vers 1611-1612.

Vers 1620, il est identifié comme chef de la garde japonaise d'Ayutthaya, et vraisemblablement le chef de la *Nihonmachi* par la même occasion⁴. En effet, fonctions militaires, diplomatiques et activités économiques étaient toujours complémentaires pour les Japonais installés en Asie du Sud-Est, aussi bien à Ayutthaya qu'à Hôï An ou ailleurs. Bien que les sources se contentent le plus souvent de mentionner simplement la garde japonaise, ses membres devaient très certainement, à l'image de leur capitaine, être impliqués dans des activités commerciales. Wood, précédemment cité, affirme à ce sujet que les gardes du corps japonais du roi étaient recrutés parmi les résidents japonais « pacifiques » du Siam. Cette information lui aurait été directement donnée par le prince Damrong Rajanubhab, demi-frère du roi Chulalongkorn⁵.

En tant que marchand, Yamada Nagamasa était partenaire des Hollandais, qu'il fournissait en peaux de daim, et armait ses propres navires, qu'il envoyait au Japon et à Batavia. Il a par ailleurs joué un rôle d'intermédiaire diplomatique de premier plan entre Ayutthaya et le Japon. Lors de l'ambassade thaïe de 1621 au Japon, il écrit deux lettres à Doi Toshikatsu et Honda Masazumi⁶. En 1629 encore, il envoie une lettre à Seki Chikara no suke 関主税介, alors au service du *rōjū* Sakai Tadayo, pour annoncer une nouvelle ambassade menée par trois ambassadeurs thaïs et un interprète japonais du nom de Gozaemon 五左衛門⁷.

Il est cependant surtout connu pour avoir participé aux intrigues de palais qui ont suivi la mort du roi Songtham en 1628 et mené au couronnement de Prasat Thong en 1630. Il était alors à la fois chef de la *Nihonmachi* d'Ayutthaya, un des principaux généraux de l'armée thaïe avec sous son commandement des troupes japonaises et thaïes, et un des principaux ministres du gouvernement sous le titre d'Okya Senaphimuk. Après être entré en conflit avec le futur

¹ Peter Floris. *His voyage to the East Indies...*, pp. 56-57.

² Wood (1924), pp.160-162.

³ Iwamoto (2007), pp.73-75.

⁴ Nagazumi (2001), p.117.

⁵ Wood, *op. cit.*, p.162.

⁶ *Tsūkō ichiran*, vol. 6, pp.534-535.

⁷ *Tsūkō ichiran*, vol. 6, pp.11-12. Ces lettres sont traduites dans Satow (1885), pp.171-175.

Prasat Thong – qui souhaitait mettre à mort le dernier héritier légitime du trône pour prendre sa place – Nagamasa est envoyé mater une rébellion à Ligor et en est nommé gouverneur en 1630. Il périt peu après, par l'épée ou empoisonné¹. C'était l'occasion pour Prasat Thong d'éloigner et se débarrasser d'un rival et des troupes japonaises hautement qualifiées qui servaient sous ses ordres. La suite logique, pour Prasat Thong, est d'ailleurs l'élimination de la potentielle menace représentée par les Japonais d'Ayutthaya, qui courant 1630 sont victimes d'un massacre. Une partie d'entre eux parvient à s'enfuir et trouve refuge au Cambodge, au Đàng Trong et au Japon. Le fils de Nagamasa, O'in オイン, aurait gagné le Cambodge et y aurait trouvé la mort en combattant pour le roi Sri Dhammarājā I^{er}, alors en guerre contre son oncle Paramarājā².

Ces événements ont conduit à une rupture provisoire des relations entre le Japon et le Siam. Les Tokugawa ont continuellement refusé de reconnaître Prasat Thong comme roi en raison de son usurpation et ont continuellement renvoyé ses ambassades³. Ce n'est qu'en 1661 que des bateaux affrétés spécialement par le roi du Siam sont autorisés à vendre leurs marchandises à Nagasaki⁴.

Quant à la *Nihonmachi* d'Ayutthaya en elle-même, sa création remonte bien avant la nomination de Yamada Nagamasa à sa tête. En effet, le premier chef des Japonais d'Ayutthaya aurait été un certain Arima Sugihito 有馬杉廣, avant 1610⁵. Il pourrait s'agir de l'unique exemple de l'installation outremer d'un membre d'une famille de *daimyō*, ce qui ne serait en l'occurrence pas si surprenant, puisque les Arima ont obtenu entre 1604 et 1632 pas moins de sept *shuinjō* (mais aucun pour le Siam). Cela contribuerait par ailleurs à l'idée selon laquelle les *daimyō*, aux premiers temps de la réunification et pacification du Japon, auraient rivalisé avec le pouvoir central pour dominer les relations commerciales et diplomatiques avec l'étranger⁶. Les Arima auraient été le plus loin en ce sens puisqu'ils auraient installé un proche à la tête d'une communauté de Japonais installés outremer. Un autre élément confirme cette hypothèse : l'*Ikoku goshuinchō* mentionne, en 1604, trois *shuinjō* accordés à un certain Yoemon 與衛門, assurant qu'il « réside au Siam »⁷. Ces *shuinjō* ont été obtenus par l'intermédiaire de nul autre que le *daimyō* Arima Harinobu lui-même, qui aurait donc tenté de s'imposer dans le commerce du Siam, d'un côté comme de l'autre de la mer. Ce Yoemon était peut-être Arima Sugihito. Ces données confirment en tous les cas que dans les années 1600 une communauté japonaise bien identifiée était déjà établie à Ayutthaya.

¹ Nagazumi (2001), p.124 ; Baker, Phongpaichit (2017), p.124. Les nouvelles de la mort de Yamada Nagamasa arrivèrent également au Japon. Dans son journal, le moine Ishin Sūden, dont il a été question précédemment, se fait l'écho des doutes quant aux conditions de sa mort : « Il semble que Yamada Nagamasa soit mort de maladie. Mais ils ont traduit cette déclaration de manière tellement obscure que je peux à peine en deviner le sens. » (*Honko kokushi nikki*, vol. 6, p. 181, cité dans Nagazumi (1999), p.93).

² Mak Phoeun (1995), p.221.

³ Nagazumi (1999), p.94.

⁴ *Ibid.*, p.102.

⁵ Polenghi (2009), p.40.

⁶ Voir le chapitre VIII.

⁷ Kawashima (1942), p.82.

Le second chef de la *Nihonmachi* d'Ayutthaya aurait été Kiya 木屋, ou Kii, Kūzaemon 九左衛門, ou Jizaemon 二左衛門, à partir de 1610¹. Il apparaît sous le nom de « *oumprane, Capten of the Japanes* »² dans le journal du voyage au Siam de Edmund Sayers en 1615-1616. *Oumprane* est une déformation du titre d'Ompra, qui désigne le chef de la communauté japonaise d'Ayutthaya³. Il aurait transmis sa charge à Yamada Nagamasa aux alentours de 1620, et serait rentré au Japon ou serait mort peu de temps après. Ce qui est sans doute le plus intéressant, pour l'histoire des *Nihonmachi* d'Ayutthaya et de Hôï An, est le nom de ce marchand. En effet, l'un des armateurs japonais ayant obtenu le plus de *shuinjō* est Kiya Yasōemon : il en a reçu dix entre 1606 et 1622, dont la majorité était pour le Siam. Ce ne peut être une coïncidence qu'au même moment, le chef de la communauté japonaise d'Ayutthaya se soit également appelé Kiya (Kii étant probablement un diminutif). Cela signifie donc que les plus grands armateurs japonais, qu'ils aient été *daimyō* ou marchands, non seulement confiaient la direction de leurs navires à des membres de leur famille, comme nous l'avons vu pour les Suminokura, mais encourageaient également leurs proches à s'installer sur place. Dans les premiers temps des *Nihonmachi* d'Asie du Sud-Est, les communautés japonaises auraient donc été dirigées et organisées autour d'agents directs des principales personnalités impliquées dans le commerce de l'Asie du Sud-Est. A partir des années 1630, on retrouve d'ailleurs des résidents de Hôï An (dont au moins un chef) portant le nom et communiquant avec des parents au Japon. Il est donc plausible qu'au Đàng Trong également, des parents directs des grands armateurs du Japon aient dirigé la *Nihonmachi* dès ses débuts.

Le massacre des Japonais d'Ayutthaya en 1630 n'a pas conduit à la disparition soudaine de la *Nihonmachi*. En effet, dès 1632, Prasat Thong invite les Japonais à revenir vivre à Ayutthaya. En 1637, 500 à 700 Japonais s'y sont déjà réinstallés et, en 1638, un Japonais a de nouveau accès à une fonction politique et économique importante, celle d'Okphra Chula⁴. Par la suite l'un des principaux marchands d'Ayutthaya est le japonais Kimura Hanzaemon 木村半左衛門 (appelé Hanjemon dans les sources hollandaises), qui dirige la *Nihonmachi* de 1642 à 1671⁵ et dont le fils, nommé également « Hanjemon », rencontre Engelbert Kaempfer en 1690 alors que ce dernier voyage de Batavia au Siam⁶. Au fil des sources européennes, les Japonais continuent donc d'apparaître à Ayutthaya jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

Tant dans sa longévité, ses activités politiques et économiques, et le degré de précision avec lequel elle est connue, la *Nihonmachi* d'Ayutthaya ressemble le plus à celle de Hôï An. Celle-ci semble avoir été moins importante en termes de nombre de résidents japonais qu'Ayutthaya ou Manille⁷. De plus, l'influence des Japonais sur l'évolution politique du pays a été, à un moment précis de l'histoire du Siam, plus déterminante à Ayutthaya qu'à Hôï An.

Pourtant, notre hypothèse est que les Japonais ont joué un rôle encore plus important à Hôï An que dans n'importe quelle autre cité portuaire d'Asie du Sud-Est, ce qui fait bien entendu écho à l'hypothèse développée dans la partie précédente, à savoir que la dynastie des

¹ Polenghi, *op. cit.*, pp.40-42.

² *The Logbook of William Adams*, p.101.

³ Satow, *op. cit.*, p. 186

⁴ Nagazumi (1999), p.94. Cette fonction incluait, au moins en partie, la gestion des relations commerciales avec les marchands étrangers.

⁵ Wray (2005), p.87.

⁶ Kaempfer (1732), p.16.

⁷ Tremml-Werner (2015), p.120 ; Iwao (2017), p.257.

Nguyễn a été le principal partenaire commercial et diplomatique du *bakufu* dans la première moitié du XVII^e siècle. De plus, pendant longtemps les Japonais ont été les seuls étrangers à disposer d'une relation privilégiée à la fois avec les autorités viêt et avec les marchands européens. Si les Chinois ont joué un rôle économique semblable aux Japonais en Asie du Sud-Est dès la fin du XVI^e siècle, on rencontre rarement des Chinois occupant des fonctions militaires ou politiques de haut rang, et, jusqu'à la deuxième moitié du XVII^e siècle, ils semblent moins présents aux côtés des marchands européens que les Japonais. La forme spécifique que prend le terrain d'entente au Đại Việt, avec notamment le partage de références aux classiques chinois et à la conception chinoise des relations interétatiques et du commerce, explique que les Japonais se soient encore plus aisément adaptés au contexte viêt qu'au contexte thaï.

Par ailleurs, ce qui fait de Hôi An le terrain d'étude le plus intéressant pour les communautés japonaises outremer est la relative richesse et diversité des sources en comparaison des autres *Nihonmachi*. Ainsi Cesare Polenghi écrivait-il en 2004 à propos de la *Nihonmachi* d'Ayutthaya :

Il est probable que les habitants du quartier japonais aient tenu de la documentation, mais nous devons considérer qu'elle a été perdue dans les feux qui ont consumé l'enclave japonaise toute entière. Aucun journal, aucune autre source décrivant comment les Japonais vivaient à Ayudhya n'a été préservée et par conséquent nous n'avons aucune information sur leur vie quotidienne. Nous ne connaissons rien au sujet de leurs habitations, ce qu'ils mangeaient, comment ils faisaient face aux différences de langue et de culture, et comment ils ont conservé leurs traditions culturelles et religieuses vivantes. Il n'y a aucune trace que des sanctuaires shinto, des temples bouddhistes japonais ou des églises chrétiennes aient été construits. En-dehors du fils (ou de la fille) semi-légitime de Nagamasa, les sources historiques ne mentionnent aucune femme ou enfant en lien avec la *Nihonmachi*. En conséquence, nous n'avons aucune indication sur l'éducation des enfants, pas plus que nous ne disposons d'informations relatives aux questions de genre.¹

Nous pouvons affirmer qu'une bonne partie des informations dont C. Polenghi déplore l'absence existent pour la *Nihonmachi* de Hôi An. Le corpus de lettres de Kadoya Shichirōbei en particulier apporte un éclairage précieux sur la manière dont les Japonais ont su « conserver leurs traditions culturelles et religieuses vivantes », pour reprendre la citation précédente, ainsi que sur la construction d'un temple bouddhiste à Hôi An. Les femmes des marchands japonais, en particulier Ursula, épouse japonaise de Wada Rizaemon, et Diêu Thái, épouse viêt de Kadoya Shichirōbei sont connues, ainsi que certains de leurs enfants. Les données archéologiques enfin, et le bon état de conservation de la vieille ville de Hôi An apportent de nombreux compléments sur la culture matérielle et l'architecture de la *Nihonmachi*, que nous n'aborderons néanmoins pas ici².

En réalité, certaines de ces informations sont également disponibles pour Ayutthaya. Les sources missionnaires mentionnent notamment à de nombreuses reprises les bâtiments religieux catholiques construits ou utilisés par les Japonais chrétiens du Siam³. Par ailleurs,

¹ Polenghi (2004).

² Voir en particulier Sakurai, Kikuchi (2002), Kikuchi (2010).

³ D'après Pierre Lambert de la Motte, fondateur des Missions Etrangères de Paris, vers 1667-1668 : « Les Japonais de cette résidence [Siam] nous prie qu'on leur fasse une Chapelle, & qu'on leur donne un Prestre pour la desservir », in *Relation des missions des evesques françois...*(1684). Il est très probable que les documents des

certains des documents disponibles pour Ayutthaya n'ont pas d'équivalent à Hôï An. On dispose par exemple de cartes de la cité thaïe qui indiquent précisément où se situent les quartiers réservés aux marchands étrangers, dont les Japonais¹.

Ceci étant dit, il n'y a qu'à Hôï An que vivaient des marchands japonais dont nous ayons conservé les documents originaux. De manière générale, ce sont les marchands de Hôï An qui ont laissé le plus de documents traduits en néerlandais par la VOC. Les activités commerciales, militaires, politiques, administratives, religieuses et matrimoniales des Japonais nous sont connues et outre le cas particulier des Japonais de Batavia², les résidents de Hôï An et Đông Kinh se prêtent le mieux à la modélisation des réseaux, dans la mesure où on connaît le plus souvent leur nom et leurs relations.

Enfin, l'importance du port de Hôï An se mesure également à son rôle au sein des réseaux de l'ensemble des marchands japonais d'Asie du Sud-Est. En effet, Hôï An était non seulement le port majeur des Japonais du Đại Việt mais également un entrepôt pour les autres, au sens de plateforme portuaire où les produits étaient centralisés et transbordés, avant d'être exportés à destination du Japon. Ce statut privilégié est dû à l'importance de la communauté japonaise sur place, mais également à la situation géographique exceptionnelle de Hôï An, située sur la route entre l'Inde et la Chine – et donc le Japon. Escale ou étape quasi-obligée pour tous les navires venant du sud comme du nord, Hôï An a grandement bénéficié de sa localisation.

Ce sont tout particulièrement les Japonais du Siam qui semblent avoir profité de la position de Hôï An pour transborder les marchandises à destination du Japon. Le 21 novembre 1640, le journal de Batavia (*Dagh Register*) indique ainsi que les résidents japonais du Siam ont envoyé deux navires avec 8000 peaux de cerfs à bord pour le Đàng Trong³. En novembre 1641, il précise qu'ils ont expédié 5000 peaux au Japon via « Quinangh », c'est-à-dire le Đàng Trong encore une fois⁴. L'importance des marchands japonais de Hôï An était donc telle qu'ils traitaient non seulement les produits locaux, la soie amenée par les marchands du Đàng Ngoài, de Macao ou de Chine, mais également les produits tropicaux rassemblés par les Japonais des autres *Nihonmachi*.

archives jésuites portant sur le Siam, que faute de temps, nous n'avons que superficiellement consultés, contiennent d'autres informations sur les Japonais chrétiens d'Ayutthaya.

¹ Reid (1993), p.81 ; voir le site suivant : www.ayutthaya-history.com pour une traduction anglaise (partielle) de la carte réalisée par le diplomate Simon de La Loubère, envoyé au Siam par Louis XIV en 1687. Sur les deux cartes, la *Nihonmachi* se situe au sud-est de la ville proprement dite.

² A Batavia deux registres quasi-identiques des mariages ont été conservés, le *Trouwboek* et le *Trouwregister*, qui contiennent de nombreux noms japonais ou bien portugais/hollandais avec la mention « Japão » ou « Japander ». Par ailleurs, les archives de la VOC ont révélé au cours du XX^e siècle de nombreux documents administratifs, législatifs ou commerciaux (contrats, testaments etc.) et des lettres impliquant des Japonais, tels que par exemple Murakami Buzaemon, le même à qui Shiomura Tabei de Hôï An a écrit une lettre. Les plus connus d'entre eux sont des métis ayant été expulsés avec leur mère japonaise et éventuellement leur père européen en 1638. Voir Murakami (1939) pour une synthèse détaillée, incluant la reproduction de nombreux documents de Batavia, dont l'intégralité du *Trouwboek* ; voir également Blussé (2002) pour l'histoire d'une de ces femmes métisses. Nous avons répertorié tous les Japonais de Batavia et leurs relations dans notre base de données mais nous contenterons néanmoins dans cette recherche d'inclure les Japonais de Batavia ayant été en relation directe avec les États viet.

³ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1640-1641*, p.73.

⁴ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1640-1642*, p.52.

Il en résulte que Hôi An a bénéficié d'une grande attractivité pour les marchands japonais d'Asie du Sud-Est. Edmund Sayers signale un Japonais du Cambodge venu y commercer en 1617¹, alors que les Jésuites précisent quant à eux que tous les ans, des Japonais chrétiens viennent du Cambodge et du Champa², ce qui confirme la position de Hôi An comme carrefour et plaque tournante de premier plan du commerce japonais en Asie du Sud-Est

Hôi An s'est donc révélée, au fil de nos recherches, le terrain le plus riche pour l'étude des activités des résidents japonais en Asie du Sud-Est, et le nord du Đại Việt le parfait point de comparaison, par ses similitudes et ses différences. Ces communautés n'ont cependant pas perduré au-delà du XVII^e siècle, bien que les sources ne permettent pas de mesurer avec précision la date de leur disparition. Plus généralement, établir le moment à partir duquel on ne peut plus parler de « communautés japonaises » ou de « *Nihonmachi* » est un problème majeur qui dépend de la manière dont on définit ces communautés.

2. La longévité des communautés japonaises du Đại Việt et du Champa

A. Hôi An

A l'heure actuelle, aucune source ne permet de déterminer quand la *Nihonmachi* de Hôi An a été fondée. Si, pour Manille, la date approximative de 1560-1570 semble pertinente, il est plus difficile d'atteindre un tel degré de précision pour Hôi An, ou même Ayutthaya. La présence répétée, dans les sources espagnoles, de bateaux japonais au Đại Việt dans les années 1590 indique sans nul doute que des marchands japonais ont fréquenté le pays depuis la fin du XVI^e siècle, mais n'implique cependant pas qu'il y ait déjà eu des Japonais installés sur place. Ainsi, quand les deux frères augustins présents dans le domaine des Nguyễn dans les années 1590 indiquent qu'ils ont converti « de nombreux naturels et Japonais »³, cela n'indique pas forcément que les Japonais vivaient sur place. De plus, quand la flotte de Gallinato, au même moment, arrive à Hôi An, les Espagnols aperçoivent ces mêmes frères à bord d'un navire japonais⁴, ce qui suggère que les missionnaires assuraient plutôt leurs fonctions auprès des Japonais voyageant entre le Japon et le Đại Việt.

La date à laquelle nous pouvons remonter est 1614, en référence à l'affaire Peacock-Carwarden. En effet, les Japonais impliqués dans la mort de Peacock sont précisément décrits comme des résidents de Hôi An. Mangosa était son « hôte », et il est décrit dans la *Lettera annvale del Collegio di Macao* de 1618 comme un « capitaine » des Japonais de Hôi An⁵. Comme à Ayutthaya, la *Nihonmachi* a donc été fondée au plus tard dans les années 1600, puisque dès 1614, des Japonais étaient installés à Hôi An et entretenaient des relations étroites avec les autorités locales. Les sources jésuites mentionnent également le baptême d'un Japonais, vraisemblablement installé à Hôi An, en 1613⁶. La rationalisation et l'organisation

¹ *The logbook of William Adams*, p.294.

² ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.070.

³ Alberts (2013), p.77

⁴ « Voyage aux Indes orientales et occidentales... », p.284.

⁵ *Lettere annve del Giappone, China, Goa et Ethiopia...* (1621), p.394 ; ARSI, Jap. Sin., vol.114, f.82.

⁶ ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.035v.

par le *bakufu* du commerce extérieur japonais via l'émission des *shuinjō*, a très certainement joué un rôle moteur dans l'expansion et la consolidation de ces communautés.

Le cas du célèbre « pont-pagode japonais » (*chùa cầu* en vietnamien, soit simplement « pont-pagode »), qui aurait été construit pour relier le quartier chinois et le quartier japonais de Hôi An, aurait pu permettre de moduler cette date initiale. Cependant, rien ne permet de le dater précisément et rien n'indique qu'il ait réellement un lien avec les Japonais de Hôi An.

On retrouve fréquemment la date de 1593 comme date de construction du pont¹, mais nous ignorons de quelle source est tirée cette date. Le pont a été construit au plus tard au milieu du XVII^e siècle, puisqu'il est mentionné par les missionnaires des MEP dans les années 1670, mais la plus ancienne occurrence du terme « pont japonais » ne remonte qu'à 1695. C'est à cette date que le moine chinois Da Shan visite Hôi An et précise que la rue Đại Đường Nhài 大唐街 (actuelle rue Trần Phú) est habitée exclusivement par des Chinois et s'achève sur le « pont japonais »². En 1719, le seigneur Nguyễn Phúc Chu le nomme Lai Viễn Kiêu 來遠橋, soit le « pont de ceux qui viennent de loin », en référence une fois encore au principe que l'on retrouve dans la correspondance entre Japon et Đại Việt des bons traitements à réserver aux gens venus de loin, ce qui fait clairement écho à l'ouverture de Hôi An au commerce international que le pont viendrait symboliser. Si ce pont a vraisemblablement été associé aux Japonais dès le XVII^e siècle, pour Chen Chingho, il ne porte aucun trait distinctif japonais (même s'il a été rénové et reconstruit à plusieurs reprises). D'après lui, il n'est pas situé à proximité du site de la *Nihonmachi*, qu'il localise bien plus à l'est³. Les fouilles archéologiques, en particulier celles menées par Kikuchi Seiichi, ont cependant validé l'hypothèse d'une ville dont le centre serait à proximité du pont dit « japonais »⁴, mais ne permettent en revanche pas de démontrer un lien entre ce pont et les Japonais.

S'il est ainsi difficile d'établir une date de formation de la *Nihonmachi* plus précise que le tournant du XVII^e siècle, il est encore plus problématique d'en établir une date de fin. En effet, à partir de quand considérer que la *Nihonmachi* disparaît ; ou plus justement, quand peut-on cesser de qualifier la *Nihonmachi* ou « quartier japonais » comme telle ? Une telle question pose d'emblée le problème de la définition de ce qu'est ce quartier « japonais » ou de ce qui fait qu'il peut être qualifié de « japonais ». Nous reviendrons à plusieurs reprises sur cette question, mais notons dès à présent que ce quartier « japonais » était un regroupement d'individus venus du Japon, le plus souvent des hommes seuls (bien que des couples soient également attestés), mariés à des femmes viêt, et leurs enfants, ainsi qu'une population hétéroclite composée de missionnaires européens, sans doute de marchands chinois et de serviteurs ou employés viêt, parfois de marchands européens. Il serait donc trompeur d'imaginer qu'à un espace spécifique (le « quartier japonais ») correspond une population ethniquement ou culturellement homogène.

La référence aux « Japonais » étant pour nous la donnée la plus significative, nous considérons que s'il faut décider d'une date de fin de cette communauté, il convient de

¹ Par exemple dans Schweyer (2011), p.154.

² Chen (2002), p.301.

³ *Ibid.*, pp.355-356.

⁴ Kikuchi (2003), pp.103-105.

s'appuyer sur les dernières sources utilisant cette dénomination à Hôi An – quoique le nombre de sources étant limité, cette date soit hypothétique et provisoire. Nous retenons ainsi la date de 1696, qui correspond au rapport de Thomas Bowyear, envoyé par l'East India Company au Đàng Trong pour en explorer les opportunités commerciales, au moment où les Anglais disposent d'une factorerie au Đàng Ngoài¹. Voici un extrait de sa description de Hôi An :

Cette Faifo est une rue au bord de la rivière, flanquée des deux côtés d'une rangée d'environ une centaine de maisons, habitées par des Chinois, à l'exception de quatre ou cinq familles japonaises. Ces derniers étaient auparavant les principaux résidents et les maîtres du commerce dans ce port.²

Ainsi, en 1696 il ne resterait donc plus que quatre à cinq familles de « Japonais » à Hôi An, dans lesquelles il faut sans doute voir des individus de père japonais et de mère viêt, ou *a minima* des individus nés sur place. Le terme de *Nihonmachi* peut être même considéré comme obsolète à cette date, puisque les Chinois semblent alors avoir investi le quartier japonais. Il nous semble donc raisonnable de dater de la fin du XVII^e siècle la fin de la *Nihonmachi* de Hôi An, bien que les descendants de cette communauté aient pu conserver le souvenir de l'origine de leurs ancêtres bien au-delà.

On relève encore la présence d'individus nommés « Japonais » après cette date. D'après le père Charles Gouge, un métis japonais du nom d'Ignace serait mort de faim dans le Đòng Nai en 1701, à la suite des persécutions alors en vigueur³. Cependant, il arrive à plusieurs reprises que des individus d'ascendance japonaise s'engagent auprès des missionnaires, sans que les sources ne mentionnent de liens avec la communauté japonaise de Hôi An. Par conséquent, dans l'absence de sources supplémentaires, et vu sa localisation géographique (quasiment le delta du Mékong), nous ne relierons pas cet Ignace à la *Nihonmachi* de Hôi An. Nous conservons néanmoins la date de 1701 comme date de clôture pour nos recherches sur le Đàng Trong, tout en reconnaissant pleinement sa dimension provisoire et arbitraire.

B. Le Đàng Ngoài

Mesurer la longévité de la communauté japonaise de Đông Kinh est une tâche particulièrement délicate, car elle suppose qu'il y ait eu effectivement une communauté japonaise au Đàng Ngoài. Nous nous rangeons à l'avis de Nagazumi Yōko qui considère que malgré le nombre important de *shuinsen* s'étant rendu au « Tonkin », une *Nihonmachi* n'y a pas vu le jour⁴.

Pourtant, pour une courte durée, des Japonais se sont bel et bien installés au Đàng Ngoài, mais sous une forme différente. Au lieu de former une communauté avec son quartier séparé et ses lois propres, les résidents japonais semblent avoir été davantage dispersés, entre la capitale Đông Kinh et Phố Hiến – ce qui ne signifie pas qu'ils n'ont entretenu aucun contact entre eux, bien au contraire.

¹ Sur la factorerie de l'East India Company au Đàng Ngoài, voir Maybon (1910), pp. 159-204 ; Farrington (1994).

² Lamb (1970), p.52.

³ Launay (2000), vol.1 p.470.

⁴ Nagazumi (1992), p.24.

Il est aussi possible que dans la ville de Phố Hiến, où se concentraient les établissements étrangers, les Japonais se soient regroupés dans un quartier à part, au moins pour une courte durée ; auquel cas l'occupation japonaise du Đàng Ngoài et du Đàng Trong auraient revêtu une forme semblable. En effet, Hội An et Phố Hiến occupent à peu près la même fonction dans l'organisation du commerce de leurs États respectifs, et dans la capitale du territoire viet méridional, opéraient également des Japonais en lien étroit avec la Cour, tout comme à Đông Kinh.

Cependant, nulle mention n'est faite d'un quartier, ou d'une rue japonaise, à Đông Kinh ou Phố Hiến, contrairement à Hội An. Les sources se contentent de mentionner de manière vague « les Japonais », sans leur attribuer d'ancrage spatial spécifique. De plus, dès les années 1640 et contrairement à Hội An, cette expression même disparaît. De l'appellation vague et générale de « Japonais », on passe à la désignation de tel ou tel individu japonais – qui ne sont que quelques-uns, ce qui nous semble bien peu pour être défini comme une communauté.

Nous avons retenu la date de 1621 au plus tard, une fois de plus dans la limite de nos sources, pour marquer le début de cette communauté éphémère du Đàng Ngoài. C'est en effet à cette date que le père jésuite Pero Marques¹ rapporte l'arrivée d'un bateau japonais dans le port de Nước Mặn (aujourd'hui Quy Nhơn) :

Un Japonais qui vivait marié au Tonkin vint pour commercer à Pullocambi.²

C'est la première fois qu'une source évoque un Japonais vivant de manière permanente au Đàng Ngoài. Le récit de William Adams³, qui y arrive en 1619, ne fait pas état de Japonais résidant sur place, mais comme il ne s'est rendu ni à Đông Kinh ni à Phố Hiến, son témoignage ne signifie pas qu'il n'y en avait pas.

Entre les années 1640 et les années 1660, si communauté japonaise il y eut au Đàng Ngoài, il semble qu'elle se soit peu à peu désagrégée. On parvient cependant à retrouver des descendants de ces résidents japonais jusqu'au début du XVIII^e siècle, et en particulier les enfants de Wada Rizaemon. Ainsi, en 1705, les missionnaires des Missions Etrangères de Paris reçoivent l'aide d'une « mandarine chrétienne », Ursule Xhoan, fille de Wada Rizaemon, qui leur envoie son gendre pour leur permettre d'entrer en contact avec la première femme du seigneur Trịnh Căn⁴. Une exploration approfondie des archives des MEP pourrait peut-être permettre de suivre les activités de cette femme après cette date.

¹ Un des principaux pères jésuites des débuts des missions de Cochinchine et de Tonkin. Né à Mourão en 1575 ou 1577, il est envoyé en 1618 au Đàng Trong, est nommé Supérieur de la Mission de Cochinchine, retourne à Macao en 1620 et accompagne Alexandre de Rhodes au Đàng Ngoài en 1627 (Schütte (1975), p.854). Le 31 août 1621, il rédige la *Lettre annuelle de la Cochinchine* à Macao dont est extrait le récit ci-dessus. Il retourne au Japon par la suite où il apostasie et prend peut-être le nom de Bokui. Il y meurt en 1657 (*Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan*, vol.7, p.48). Il est parfois désigné comme Luso-Japonais, ce qui est dû à une confusion avec un autre Pero Marques, également actif au Đàng Trong jusque dans les années 1660, originaire de Macao et effectivement de père portugais et de mère japonaise.

² ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.042v.

³ *The Logbook of William Adams*, op. cit., pp.249-266.

⁴ Launay (1927), p.488.

C. *Le Champa*

L'existence d'une communauté japonaise au Champa relevant de l'hypothèse, nous ne pouvons esquisser ici de bornes chronologiques. Nos recherches ne nous ont permis de mettre au jour qu'une seule source suggérant l'installation permanente de Japonais dans le royaume cham :

Tous les ans en mai et en juin viennent en cette terre [le Đàng Trong] quelques marchands Japonais chrétiens du Cambodge, et du Campa.¹

C'est un témoignage bien mince pour affirmer qu'une communauté japonaise s'est établie à Panran, la capitale cham, ou ailleurs, en particulier parce qu'il évoque en même temps le Cambodge, où une *Nihonmachi* existait bel et bien. Néanmoins, il reste tout à fait probable que quelques marchands japonais, à titre individuel, se soient installés au Campa.

3. Dénombrer la population japonaise du Đại Việt

Aucun recensement n'ayant jamais été réalisé à Hôi An, il est impossible de connaître précisément le nombre de Japonais y ayant vécu. Après 1635, un nombre limité de sources permet de disposer d'un ordre de grandeur. Quant au Đàng Ngoài, ce travail de dénombrement est tout bonnement impossible.

Le dénombrement des « Japonais » pose un problème récurrent dans cette recherche : qui est Japonais et qui ne l'est pas ; ou plutôt, que signifie être « Japonais » à cette époque et dans un contexte d'immigration ? Les sources elles-mêmes ne précisent jamais qui elles regroupent sous cette dénomination. Celles et ceux qui sont désignés sous ce terme regroupent selon toute vraisemblance les résidents de la *Nihonmachi*, du quartier ou de la « rue » (comme l'appelle les Jésuites) des « Japonais », soit, comme indiqué plus haut, des hommes et des femmes venus du Japon et leurs enfants, sans doute également les épouses viêt des marchands japonais. Mais tous ces individus, en particulier les enfants, ne sont pas nécessairement désignés comme Japonais. Ainsi, Alexo, mort martyr en 1663, dont le père est clairement désigné comme un Japonais venu de Hakata, n'est jamais appelé « Japonais », contrairement à d'autres individus dans la même situation². Cela s'explique probablement parce qu'il ne faisait pas partie du groupe installé à Hôi An, ou du moins que les sources ne l'y rattachaient pas. Il devient dès lors très délicat de dénombrer ce groupe dont les limites sont extrêmement floues.

Au cours de l'ère des *shuinsen*, contrairement à Manille et malgré le nombre de voyages et les relations florissantes entre les deux pays, aucune source n'indique combien de Japonais étaient installés à Hôi An, pas même les Jésuites qui pourtant vivaient parmi eux. Les sources hollandaises sont les seules à donner de véritables chiffres, mais pas avant les années 1640. C'est à partir de ces chiffres qu'Iwao propose la somme de trois cent personnes minimum au

¹ « *Vem a esta terra todos annos por Mayo e Junho dos reinos de Camboja, & Champa alguns christãos Japões mercadores [...]* », d'après l'*Annua da missão de Annan, a que vulgarmente chamão Cochimchina*, rédigée à Fayfo (Hôi An), le 1^{er} janvier 1626, par le père Antonio de Fontes, ARSI, Jap.Sin., vol.72, f.070v.

² ARSI, Jap. Sin., vol.70, f.021.

cours du XVII^e siècle, sans doute conscient, comme pour Manille, qu'avant 1635 il y avait davantage de Japonais à Hôï An¹. Si l'on comptabilise l'ensemble des ports du Đàng Trong, on peut donc avancer le chiffre d'environ 500 Japonais (sans doute plus) installés dans le domaine des Nguyễn au cours de l'ère des *shuinsen*, ce qui est largement moins que les 3000 Japonais comptabilisés à Manille dans les années 1620.

Les seules sources fiables datent donc de la période postérieure aux premières migrations japonaises vers l'Asie du Sud-Est. Elles émanent quasi-exclusivement des Hollandais, qui ont transmis plusieurs estimations entre les années 1640 et 1650.

Nous disposons tout d'abord du rapport du Japonais « Francisco » appelé ailleurs Francisco Gorōemon (« Groemon »), résident de la *Nihonmachi* de Hôï An et interprète de la VOC sur place, qui en 1642, dans un contexte de guerre ouverte entre les Nguyễn et la VOC, est capturé par les Hollandais et ramené à Batavia avec pour mission de rédiger une description du « royaume de Quinam »². Ce document est une traduction réalisée pour les Hollandais. Cependant, étant donné qu'elle émane directement d'un Japonais de la *Nihonmachi*, c'est sans doute la source la plus fiable à notre disposition. Dans ce rapport, il est dit :

Environ 40 à 50 Japonais sont à Faypho, en-dehors de ceux qui sont au service du roi.³

Les chiffres donnés par Francisco diffèrent grandement du nombre de 300 âmes proposé ci-dessus. Ce nombre de 40-50 Japonais est une estimation minimale, puisqu'il ne comptabilise pas les Japonais au service des Nguyễn. Ces derniers ne devaient cependant pas être très nombreux et le rapport n'est pas assez clair pour déterminer s'ils sont des résidents de la *Nihonmachi* ou pas. S'ils sont au service des autorités locales, ils peuvent également avoir résidé à la capitale, située alors à Kim Long, à proximité de Huê.

Cependant, la comparaison avec d'autres sources permet de lever toute ambiguïté. En effet en 1651, Willem Verstegen écrit qu'il y a « soixante familles » dans la *Nihonmachi* de Hôï An. L'année suivante, il indique que « soixante à soixante-dix Japonais » vivent à Hôï An⁴. Les Japonais dont il est ici question sont donc les chefs de famille, dont on peut supposer qu'ils sont venus du Japon et que pour cette raison ils sont désignés comme tels. En recoupant ces trois documents, il est donc clair que les 40-50 Japonais comptabilisés par Francisco sont également les chefs de famille et qu'il ne s'agit pas de la totalité de la population de la *Nihonmachi*. Les dix-vingt personnes restantes pourraient être ces Japonais « au service du roi », qui correspondraient donc à des résidents de Hôï An. Le père Francisco Rivas raconte par ailleurs comment, en 1658, soixante-et-onze Japonais se réunissent dans la maison du chef de la communauté pour discuter de l'éventualité d'autoriser des Portugais à s'installer dans la *Nihonmachi*⁵. Nous supposons que ce chiffre regroupe ici encore les chefs de famille, les

¹ Iwao (2017), p.40.

² Le rapport a été intégralement traduit en anglais et publié dans Tana, Reid (1993), pp.27-32, d'après la retranscription (avec orthographe modernisée) de Buch (1929), pp.120-123 du rapport de Francisco inclus dans les *Overgekomen Brieven en Papieren* de 1643, b.III, p.350-352. Le document original et sa traduction ayant été édités, nous avons décidé de ne pas l'intégrer à nos annexes.

³ « omtrent 40 a 50 Jappanders buiten den dienst van den coninck in Faypho sijn », Buch, *op. cit.*, p.122.

⁴ Iwao, *op. cit.*

⁵ ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.340.

variations de quelques dizaines étant dues au problème soulevé ci-dessus, à savoir la définition de qui est considéré et comptabilisé comme « japonais » ou non, ou bien de qui est désigné comme chef de famille.

Ainsi, les sources disponibles pour les années 1640-1650 concordent dans les grandes lignes. Si l'on considère qu'une famille comprend en moyenne cinq personnes, on arrive au nombre approximatif de 300 personnes dans la *Nihonmachi* de Hôï An, suggéré par Iwao, les « Japonais » comprenant ici les individus venus du Japon, leur conjoint, et leurs enfants.

Les Japonais ont également pu s'installer ailleurs : à Cửa Hàn, à la capitale, à Nước Mặn, et même en-dehors des principales villes. En effet, le père des Missions Etrangères de Paris Jean-Baptiste Ausiès, voyageant en 1683 entre Nước Mặn/Quy Nhơn et Phu Yên plus au sud, rencontre dans ce qui semble être un lieu isolé un « Japonais chrétien », dont il baptise l'enfant¹. Il est néanmoins impossible de savoir combien de Japonais se sont ainsi éloignés des pôles urbains et commerciaux. Certains d'entre eux ont pu par exemple se rapprocher des zones de production agricoles pour jouer un rôle d'intermédiaire. Tous ces individus, vivant en-dehors de Hôï An, n'étaient sans doute pas très nombreux. Nous pouvons donc estimer qu'une fois que la population japonaise du Đàng Trong n'a plus été renouvelée par des migrations du Japon, elle s'est stabilisée aux alentours de 300-400 personnes avant de décliner.

En effet, à la fin du XVII^e siècle la population japonaise de Hôï An a considérablement diminué. Ce sont les Japonais de Hôï An eux-mêmes qui s'en font l'écho. Ainsi, Tanimura ou Hiranoya Shirōbei, le compagnon de Kadoya Shichirōbei, écrit dans une lettre de 1676 à l'intention du frère aîné de Shichirōbei, Shichirōjirō, que « tous les Japonais sont morts ; nous ne sommes plus que deux »². Il semble désigner par le terme de « Japonais » les individus venus du Japon. On peut imaginer qu'entre les années 1650 et 1670, la plupart des chefs de famille, qui appartenaient plus ou moins à la même génération ayant migré entre les années 1600 et 1630, sont morts de vieillesse. Cependant, une diminution de soixante-dix chefs de famille à seulement deux en vingt ans est si importante, qu'il nous faut par conséquent envisager que parmi les soixante-dix chefs, certains soient nés sur place. En tous les cas, à Hôï An, le nombre de personnes désignées comme « Japonais » ou « Japonaise » a considérablement diminué dans la deuxième moitié du XVII^e siècle.

C'est ce que confirme le rapport de Bowyear³. Les « quatre ou cinq » familles japonaises dont il est question doivent correspondre à environ 20-30 personnes, ce qui confirme qu'au tournant du XVIII^e siècle la communauté japonaise de Hôï An, par suite de mariages successifs avec la communauté chinoise et la population locale, a fini par disparaître ; ou, formulé différemment, les descendants des migrants japonais ne sont plus désignés comme tels par les observateurs européens. En effet, on ignore de quels critères Thomas Bowyear a usé pour classer ces individus comme « Japonais ». Le plus crédible est que ce sont les habitants de Hôï An qui les considéraient comme tels, et qu'eux-mêmes continuaient peut-être d'entretenir cette idée, alors même qu'autour d'eux de nombreuses autres familles devaient avoir un aïeul japonais.

¹ Launay (2000), vol.1, p.309.

² *Annanki*, f.0351. Voir le dernier chapitre pour le sens à donner à cette phrase.

³ Lamb, *op. cit.*

Les sources ne permettent donc de dresser qu'à traits grossiers les grandes lignes de l'histoire de la *Nihonmachi*. Afin d'étudier son organisation, une institution est néanmoins relativement bien connue : celle de capitaine ou chef de la communauté de Hôï An, figure récurrente des sources hollandaises et missionnaires.

4. Le maillon fort de la *Nihonmachi* : le chef des Japonais

Peu d'individus ayant appartenu à la communauté japonaise de Hôï An sont aussi connus que leurs chefs, qui en tant que représentants des Japonais de Hôï An, sont les personnages à propos desquels les marchands et missionnaires européens donnent le plus d'informations. Ces individus, appelés le plus souvent « capitaine », mais aussi « gouverneur » et « consul », sont totalement absents des sources japonaises (du moins en tant que chefs). Ce sont les marchands de la VOC et les missionnaires qui en parlent. Les archives de la VOC sont précieuses puisqu'elles contiennent même des lettres (traduites) rédigées par leurs soins ou qui leur sont destinées. Cette partie décrira sommairement leur fonction et la liste des chefs connus. Le détail de leurs activités sera exposé dans les chapitres suivants.

Cette fonction était donc la principale institution à organiser la communauté de Hôï An : sa description la plus ancienne remonte aux années 1618-1621, pendant le séjour de Christoforo Borri au Đàng Trong¹. Le père jésuite milanais est souvent considéré à tort (cet honneur revient aux Britanniques de Hirado) comme la plus ancienne source sur Hôï An et en particulier sur les Japonais qui y vivent. En revanche il est le premier à en décrire sommairement l'organisation :

Ce sont les Chinois et les Japonais qui font le principal commerce de la Cochinchine, au cours d'une foire, qui se déroule chaque année dans un de ses ports et dure quatre mois environ, pendant laquelle ils introduisent avec leurs jonques l'équivalent de quatre ou cinq millions en argent ; et ceci avec des navires qu'ils appellent somme, une infinité de soie très fine, avec d'autres marchandises de leur pays. [...] C'est là que le roi de la Cochinchine a concédé un site approprié pour les Japonais et les Chinois, pour qu'ils construisent une ville pour plus de commodité, pour la foire susdite ; cette ville est appelée Faifo, et est si grande, que l'on peut bien dire qu'il y en a deux, l'une des Chinois, l'autre des Japonais, qui vivent séparément les uns des autres ; ayant chacune son gouverneur distinct, et les Chinois vivant selon les lois propres à la Chine, et les Japonais selon celles du Japon.²

Borri est donc le premier à suggérer qu'un Japonais occupait une fonction précise au sein de la communauté. C'est ce texte qui fait par ailleurs écrire à Iwao que la *Nihonmachi* était une « ville autonome bénéficiant d'un droit d'extraterritorialité »³, ce à quoi nous ne souscrivons pas car le *bakufu* semble s'être désintéressé des Japonais qui s'installaient à l'étranger et ne prétendait pas exercer une quelconque autorité sur eux. L'expression de « lois du Japon » n'indique probablement pas que les Japonais étaient soumis à la loi en vigueur au Japon, mais plutôt qu'ils suivaient leurs propres coutumes et peut-être qu'ils réglaient une partie des litiges et des affaires selon leurs propres règles et non celles dictées par les Nguyễn.

¹ Dror, Taylor (2006), p.18.

² *Relazione della nvova missione delli PP. della compagnia di Giesv...*, pp.96, 98.

³ Iwao (2017), p.45.

Etant donné le désengagement des Tokugawa vis-à-vis des résidents japonais d'Asie du Sud-Est, rien n'indique que la nomination de Funamoto Yashichirō comme responsable des Japonais commerçant au Đàng Trong en 1618 ait correspondu à la naissance de la fonction de capitaine ou chef des Japonais de Hôi An¹. Il est possible que dans le cadre de cette mission, Funamoto Yashichirō ait officialisé la fonction de chef de la communauté, qui existait vraisemblablement avant 1618, au moins de manière informelle. Cependant, si l'institution est en place au tournant des années 1620, on ignore dans quelles conditions elle est née.

La fonction de ce chef japonais peut être déduite des documents européens qui rapportent les contacts entre ces chefs et les Européens. Ils géraient le commerce et la vie quotidienne des Japonais de la *Nihonmachi*, en étant notamment responsables des douanes, et étaient probablement chargés de la résolution des conflits et des litiges au sein de la communauté. Ses fonctions dépassaient le cadre de la communauté, puisqu'il était le principal intermédiaire entre les autorités viêt et les marchands étrangers (à l'exception des Chinois qui disposaient eux aussi d'un chef), au premier rang desquels les Européens. Ainsi, les chefs de la *Nihonmachi* reçoivent à plusieurs reprises les Hollandais et les accompagnent dans leurs relations avec les Nguyễn et leurs hommes. Comme en témoignent les missionnaires, leur position à la tête de la communauté les rend également incontournables dans les affaires religieuses (pour décider de la construction d'une église par exemple, qu'ils soient chrétiens ou non).

En ce sens leur fonction est très proche de celle du *shahbandar*, « roi du port » en persan, présent dans la majorité des ports d'Asie du Sud-Est, nommé lui aussi parfois « consul » et chargé de toutes les affaires ayant trait au commerce². C'est notamment lui qui fixe les prix et le montant des présents adressés aux souverains, ce qui lui donne un rôle majeur dans les affaires fiscales du port³. Quand il y a plusieurs *shahbandar*, chacun reçoit la responsabilité d'une ou plusieurs communautés : à Malacca au début du XVI^e siècle, il y a un *shahbandar* pour les Javanais, un pour les Chinois etc.⁴

A Hôi An, il y aurait donc une sorte de *shahbandar* des Japonais, choisi parmi eux mais dont l'autorité s'étendrait également aux marchands européens. Cette fonction ne doit pas être confondue avec un autre poste distinct, qui apparaît dans quelques lettres jésuites sous le nom de « mandarin des étrangers »⁵. C'est une fonction plus importante, définie par le père jésuite Francesco Buzomi comme le « superintendant de tous les navires et gens étrangers »⁶ : le personnage en question vit à la cour des Nguyễn et non à Hôi An comme le capitaine japonais. Ce poste correspond donc à une sorte de ministre du commerce et des affaires étrangères ; il pouvait néanmoins être cumulé avec celui de capitaine, ce qui est avéré au moins une fois : en 1635, le nouveau chef des Japonais Hiranoya Rokubei obtient les deux charges en même

¹ Iwao, *op. cit.*, p.47, relie explicitement la nomination de Funamoto Yashichirō au « droit d'extraterritorialité » et à l'autonomie de la *Nihonmachi*, mais rien dans les documents échangés entre les Nguyễn et les Tokugawa, que nous avons étudiés précédemment, ne fait référence aux résidents japonais et à la *Nihonmachi*.

² La figure du *shahbandar* a suscité l'intérêt de l'historiographie très tôt : voir Moreland (1920), pp. 517-533 ; Purbatjaraka (1961), pp. 1-9. Plus récemment elle a été associée à la figure des « passeurs » : Rantoandro (1998), pp. 251-271.

³ Rantoandro, *op. cit.*, p.252.

⁴ *Ibid.*, p.253.

⁵ Ce titre apparaît encore au XIX^e siècle, lors du voyage de la frégate la *Thétis* au Vietnam en 1825 ; voir le *Journal de la navigation autour du globe...*, p.277.

⁶ ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.152v.

temps grâce au soutien du précédent mandarin, auquel il est apparenté¹. Les Hollandais semblent considérer en tout cas – à juste titre – que l'autorité de ce personnage ne se limitait pas aux seuls Japonais : à de nombreuses reprises ils le nomment d'ailleurs « sabander/sabandar », entendu ici comme l'officier chargé de toutes les affaires du port.

En-dehors de ces postes officiels, il semble, notamment à la lecture des sources jésuites, qu'une forme de prise de décision collective ait pu également avoir lieu : ainsi des soixante-et-onze chefs de famille japonais qui se réunissent en 1658 dans la maison du capitaine pour discuter de la possibilité d'héberger des Portugais dans la *Nihonmachi*, et décident collectivement de refuser, par peur de la réaction des Nguyễn².

Le processus de sélection et de nomination des chefs japonais est mal connu : il est néanmoins certain qu'ils étaient nommés par le seigneur Nguyễn. En effet, en 1635, le « capitaine » Domingo est déposé après avoir participé à la rébellion de Nguyễn Phúc Anh, le jeune frère du nouveau *chúa* Nguyễn Phúc Lan³. Les sources jésuites indiquent que c'est le seigneur Nguyễn qui le dépose et qui nomme ensuite Hiranoya Rokubei comme successeur⁴. L'individu n'est pas choisi par hasard. Il est apparenté au « mandarin des étrangers », que les Jésuites appelle son « père » (mais il peut s'agir d'une adoption symbolique et rien ne permet d'affirmer que ce mandarin ait été japonais). Les Jésuites, qui ont toutes les raisons d'être hostiles à celui qui s'en prend alors immédiatement à eux, précisent d'ailleurs que c'est là son seul mérite⁵. En 1637, le représentant de la VOC au Đàng Trong Abraham Duijcker demande même au Gouverneur Général à Batavia de solliciter auprès des Nguyễn qu'il retire le poste à Hiranoya Rokubei, au profit « de personnes telles que le marchand chinois Kincko (le futur capitaine Hayashi Kiemon) ou le Japonais Fhesodonne (Heizō-dono ?), qui sont tous deux des personnes sincères et fidèles à la Compagnie »⁶, ce qui confirme que la décision était de la responsabilité seule du seigneur Nguyễn. Dans un cas au moins, on sait que la succession ne s'est pas faite immédiatement. En 1665, à la mort de Hayashi Kiemon, c'est sa femme japonaise à qui la charge est laissée, probablement en attendant de choisir quelqu'un pour lui succéder⁷. On ignore combien de temps elle a assuré cette fonction, mais cette nomination montre que les femmes de la *Nihonmachi*, qui sont mal connues, ont pu jouer un rôle de premier plan au sein de la communauté.

La question de la nomination des chefs de la communauté contribue elle aussi à réfuter l'hypothèse d'une *Nihonmachi* bénéficiant d'un statut d'extraterritorialité. La communauté est autonome, mais son chef est choisi de l'extérieur, par les autorités civiles viêt, et non par des représentants envoyés par le *bakufu* ni même par les Japonais eux-mêmes. La *Nihonmachi* est donc bel et bien organisée selon un système original, qui n'a pas grand-chose à voir avec le système des concessions étrangères dans la Chine du XIX^e siècle, auquel s'applique ordinairement le concept d'extraterritorialité.

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, f.340.

³ Iwao (2017), p.50.

⁴ ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.152v. ; Bartoli (1820), p.615.

⁵ ARSI, Jap. Sin., *op cit.*

⁶ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1637*, p.155.

⁷ *L'état présent de l'église de la Chine...*p.145.

Les noms de cinq de ces capitaines japonais sont connus avec certitude, ainsi que de nombreux détails sur leurs activités. Depuis les travaux d'Iwao Seiichi, la liste de ces capitaines est donnée comme suit, avec les dates pendant lesquelles ils étaient en poste :

- Domingo : 1633-1635
- Hiranoya Rokubei 平野屋六兵衛: 1635-1640
- Shiomura Ubei 鹽村宇兵衛 : 1640-1642
- Shiomura Tabei 鹽村太兵衛 : 1642-1659
- Hayashi Kiemon 林喜右衛門 : 1659-1665
- Kadoya Shichirōbei 角屋七郎兵衛 : 1665-1672¹

Cependant, nos propres recherches nous ont permis de compléter et de corriger ce tableau. L'aspect le plus frappant est sans doute l'absence d'informations avant 1633. Pourtant, le capitaine des Japonais apparaît dès 1625 dans les sources jésuites, mais son nom n'est malheureusement pas donné. Il participe alors à une grande procession au cours de laquelle il porte une image de la Vierge avec trois compagnons².

Quant à Domingo, le premier dont le nom est connu, Iwao retient la date de 1633 qui correspond à son premier contact avec les marchands hollandais. Cependant, les Jésuites mentionnent son nom en tant que capitaine dès 1631³, et l'évoquent dès 1629 indirectement en racontant comment sa femme Gracia se lamente de l'expulsion des pères et de la destruction de leur église⁴. Ainsi, dès 1629, Domingo était à la tête de la communauté et impliqué dans les activités des missionnaires. Étant donnée son appartenance à la communauté chrétienne de Hôï An, il est fort probable que ce soit déjà lui qui ait dirigé la communauté en 1625.

Avant cette date, l'institution de capitaine existait déjà. Nous serions tentés d'ajouter au tableau d'Iwao un autre nom, celui de Dacke-dono, le Japonais qui accueille William Adams et Edmund Sayers (mais n'est mentionné que par ce dernier) en 1617. En effet, dans une lettre de Sayers à Thomas Smythe, le premier directeur de l'East India Company, datée du 16 février 1618, le marchand britannique indique qu'il n'a pas pu se rendre à la cour du « roi » (c'est-à-dire du seigneur Nguyễn), et qu'il a envoyé en son nom « *the chefe of the Japans* »⁵, c'est-à-dire le dénommé Dacke dono. Iwao ne le mentionne pas en tant que tel, soit que l'information lui ait échappée, soit, plus probable, qu'en l'absence d'informations sur ses fonctions il ait préféré ne pas le relier aux capitaines suivants. Cependant, c'est ainsi que Dacke-dono est identifié par un observateur étranger, et même si ce statut de « chef » ne correspond peut-être pas à un poste et à des tâches précises à cette époque (soit à une institution clairement établie), il semble avoir exercé des fonctions fortement similaires à celles du capitaine des Japonais par la suite. Il accueille les marchands à leur arrivée (aussi bien le puissant Barnardo dont il va directement à la rencontre à Cửa Hàn que les

¹ Iwao (2017), p.48. A l'exception de Kadoya Shichirōbei, tous ces noms sont déduits à partir des retranscriptions des Hollandais.

² ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.071. Un autre rapport sur la mission de Cochinchine, vraisemblablement des années 1620, mentionne le « *capitão mor* » des Japonais (soit un titre militaire désignant chez les Portugais le commandant d'une flotte), mais nous ignorons s'il date d'avant ou après 1625. Voir ARSI, Jap. Sin., vol.114, ff.204v-205v.

³ ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.224.

⁴ ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.145v.

⁵ Farrington (1991), p.609.

Britanniques), héberge certains d'entre eux (Edmund Sayers au moins), joue le rôle d'interprète et d'intermédiaire avec les autorités locales et gère les démarches administratives et protocolaires pour le compte des marchands étrangers.

Un doute demeure quant au dernier des capitaines mentionnés par Iwao, qui n'est autre que Kadoya Shichirōbei. Iwao reconnaît que son inclusion dans la liste des capitaines est une hypothèse : il a supposé qu'étant donné la richesse du marchand japonais, son mariage avec une femme du clan des Nguyễn, et la construction d'un temple au nom de sa famille (Matsumoto), Kadoya Shichirōbei était très certainement le personnage le plus important de la *Nihonmachi*¹. L'hypothèse est parfaitement recevable, mais elle est fragilisée par les sources jésuites. En effet, fin 1670 ou début 1671, le père luso-japonais Bartolomeu da Costa baptise à Hôï An le capitaine japonais peu avant sa mort². Cependant, grâce à la correspondance des Kadoya on sait que Kadoya Shichirōbei est mort très précisément le 7 février 1672 à midi³. Les dates étant proches, il est possible qu'il y ait une erreur dans le document (de seconde main) rédigé par les Jésuites. Cependant, ce doute nous empêche d'affirmer que Kadoya Shichirōbei ait été le chef de la communauté japonaise de Hôï An.

Les sources missionnaires continuent de mentionner un chef des Japonais jusqu'aux années 1680. Ainsi, en 1684-1685, un conflit éclate entre un père des Missions Etrangères et une « femme japonaise », qui est porté devant le « chef des Japonais » et s'achève sans condamnation⁴. L'institution a donc survécu jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Cependant, qui donc le capitaine des Japonais représentait-il, à une époque où de moins en moins de monde se définit, ou est défini par les autres, comme « Japonais » ? Le plus probable est qu'il conservait une autorité sur la *Nihonmachi*, c'est-à-dire sur le quartier de Hôï An où se concentraient auparavant les Japonais, et qui à la fin du XVII^e siècle devait être majoritairement peuplé de Chinois et d'individus dont les parents étaient d'origine différente. Il n'aurait donc plus tant exercé d'autorité sur une population clairement définie que sur un espace spécifique.

Ainsi, le tableau que nous proposons pour lister les différents chefs de la communauté japonaise de Hôï An diffère légèrement de celui proposé par Iwao, les parenthèses indiquant une incertitude :

- (Dacke dono : autour de 1617 ?)
- Domingo : 1629 (au plus tard)-1635
- Hiranoya Rokubei 平野屋六兵衛: 1635-1640
- Shiomura Ubei 鹽村宇兵衛 : 1640-1642
- Shiomura Tabei 鹽村太兵衛 : 1642-1659
- Hayashi Kiemon 林喜右衛門 : 1659-1665
- (Kadoya Shichirōbei 角屋七郎兵衛 : 1665-1672)

Ces capitaines avaient des profils divers : Domingo était un marchand, un chrétien pratiquant, mais il était également capable de porter les armes, puisqu'il est impliqué dans la

¹ Iwao (2017), pp.59-60.

² *Noticias summarias...*, p.370.

³ *Nanki Tokugawa shi*, vol.7, p.310.

⁴ MEP, vol.736, p.107.

rébellion de Nguyễn Phúc Anh en 1635¹. Il avait deux frères, Christovão et Paulo, le second étant mort en 1631² et une femme nommée Gracia. Une femme, qui épouse en 1628 un Japonais nommé Mathias, était peut-être sa fille³. Il apparaît de manière répétée dans les sources hollandaises à partir de 1633.

Hiranoya Rokubei est nommé à son poste après la rébellion de 1635. D'après les Jésuites, il doit sa nomination à sa parenté avec le « mandarin des étrangers » (c'est son fils, peut-être adoptif)⁴. Son nom indique qu'il était vraisemblablement issu de la puissante famille des Sueyoshi/Hirano/Hiranoya d'Ōsaka, qui n'ont pourtant pas reçu de *shuinjō* ni envoyé de navire au Đàng Trong. Il est peut-être venu du Đàng Ngoài ou a voyagé sur un autre navire. Contrairement à son prédécesseur, Rokubei s'oppose fermement aux prêtres tout en entretenant des relations étroites avec les Hollandais, auxquels il adresse au moins une missive, et avec le Japon, où il envoie également des lettres⁵. Il est probablement le parent, peut-être par adoption, de Hiranoya ou Tanimura Francisco Shirōbei, compagnon de Kadoya Shichirōbei.

Les Shiomura, dont le second était le gendre du premier, dirigent la communauté au moment où les relations entre les Hollandais et les autorités vietnamiennes sont les plus conflictuelles et jouent un rôle de médiateur⁶. Shiomura Tabei, contrairement à son beau-père, était baptisé sous le nom de Joseph. Dans un document en néerlandais de 1670, il est fait mention d'un certain « Joseph Siombra » et le père jésuite Giovanni Filippo Marini évoque dans les années 1650 un chef japonais du nom de « Gioseppe » au Đàng Trong⁷. Les Jésuites en font cependant un « chrétien de nom », qui se révèle être autant leur ennemi que leur allié⁸. Il est d'ailleurs intéressant de relever que l'un des principaux Japonais du Đàng Trong a accepté que sa fille épouse un Japonais chrétien (qu'il ait été fervent ou non), ce qui montre, comme nous le développerons plus en avant, que chrétiens et non-chrétiens se mélangeaient assez facilement au sein de la *Nihonmachi*, voire ne se distinguaient pas toujours.

Hayashi Kiemon est sans doute l'un des plus intéressants. Marchand sino-japonais de Nagasaki connu par les Européens sous le nom de « Kiko » (aussi orthographié « Quico », « Cico »...), il a fait fortune dans le commerce avec Taiwan avant de s'installer au Đàng Trong d'où il envoie des navires de Taiwan à Batavia, et finit par devenir le chef des Japonais de Hôi An sous un nom japonais⁹, alors que la majorité des sources le désignent comme chinois. Il épouse au Đàng Trong la fille d'un Japonais, elle-même désignée comme « japonaise » par les Jésuites¹⁰. Il incarne la porosité des identités et des sentiments d'appartenance propre au monde des marchands de mer de Chine, ainsi que le caractère composite et multi-ethnique de ces réseaux. Il montre également que les résidents de la

¹ Nagazumi (2001), pp.141-142 ; Iwao (2017), p.50.

² ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.224.

³ *Ibid.*, f.130.

⁴ *Ibid.*, vol.71, f.152v.

⁵ Iwao, *op. cit.*, pp.51-53.

⁶ *Ibid.*, pp.53-57.

⁷ Iwao (2017), p.57. Le texte de Marini est cependant assez peu clair sur la localisation de ce chef nommé Gioseppe, ce qui laisse planer un doute sur son identité.

⁸ ARSI, Jap. Sin., vol. 71, f.297.

⁹ Nagazumi (2001), pp.222-229 ; Iwao, *op. cit.*, pp.57-59.

¹⁰ *Noticias summarias*...p.288 ; les Jésuites rapportent également la cérémonie d'enterrement de son beau-père japonais, voir ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.455v.

Nihonmachi pouvaient accepter comme chef un individu qui n'était pas reconnu par les Européens comme « Japonais ». Iwao, sources hollandaises à l'appui, indique qu'en 1665 il abandonne la charge, sans doute en raison de son âge avancé¹. Cependant, les Jésuites affirment que la même année, il aurait fui pour le Cambodge en raison de l'inimitié que « tous » (en réalité les chrétiens japonais contre lesquels, d'après le même document, il se serait acharné) avaient contre lui, et aurait finalement demandé à être baptisé sur son lit de mort². Une autre source indique qu'en 1665, le père Francisco de Rivas, venant tout juste d'arriver de Macao, fut hébergé chez « une femme japonaise, veuve du Capitaine de ce quartier de la ville »³. Ce serait donc la femme de Kiemon et lui-même serait mort à cette date. C'est elle qui d'après le même document, aurait exercé les fonctions de son mari pour quelques temps, jusqu'à ce qu'un nouveau capitaine soit nommé.

Quant à Kadoya Shichirōbei, pour peu qu'il ait été chef de la communauté, sa vie est connue à travers ses lettres et les commentaires qui accompagnent l'*Annanki*, dans lequel elles ont été compilées à la fin du XVIII^e siècle. Né en 1610, il est arrivé en 1631 à Hôi An. En 1640, il est inclus dans une liste de donateurs pour un temple de la Montagne de Marbre (entre Cửa Hàn/Đà Nẵng et Hôi An) avec sa femme, appartenant à la famille Nguyễn et désignée sous un nom religieux, Diêu Thái. Entre au plus tard 1665 et 1676, lui-même, puis son ami Tanimura/Hiranoya Shirōbei (apparenté à Rokubei ?) et sa femme échangent des lettres avec sa famille restée au Japon, transportées à Nagasaki par son fils et d'autres marchands au nom chinois ou japonais.

L'institution de chef des Japonais est donc la seule institution à organiser la *Nihonmachi* et la vie de ses occupants qui soit un tant soit peu connue (à l'exception notable de l'Église catholique, qui organise la vie d'une partie de ses habitants). On ignore si les marchands, à l'image des Chinois, étaient organisés en guildes, si de véritables instances de prises de décision collectives existaient. On ignore même tout simplement quelles étaient les « lois » ou coutumes, dites « du Japon » par Borri, qui réglaient la vie des habitants. Nous n'avons qu'une vision partielle et peu claire des liens officiels entre les habitants, leur capitaine et les autorités civiles viêt, des droits et des devoirs dont ils disposaient vis-à-vis des Nguyễn, même si les sources missionnaires montrent clairement que la *Nihonmachi* n'a pas toujours été autonome, en particulier dans tout ce qui touche au christianisme.

Les deux éléments structurant, au moins partiellement, cette communauté à être bien connus sont le commerce et le christianisme. Le commerce est sans nul doute le dénominateur commun à tous ses membres. Les Japonais de Hôi An comme ceux du Đàng Ngoài étaient avant tout des marchands. Si l'on ignore comment ils se définissaient eux-mêmes, leur participation au commerce de la mer de Chine et leur intégration aux réseaux commerciaux d'Asie orientale et d'Asie du Sud-Est sont les données les plus fiables et les plus précises à leur sujet.

¹ Iwao, *op. cit.*

² *Noticias summarias...*, pp.290-291. Les récits de « gentils » se repentant et étant baptisés sur leur lit de mort étant légion dans les sources jésuites, nous ne saurions leur accorder trop de crédit. Quant au récit d'une relocalisation au Cambodge peu de temps avant sa mort, elle est surprenante, d'autant plus que sa femme est de toute évidence restée à Hôi An. Il serait cependant étrange que les Jésuites aient inventé un tel détail, sinon pour construire et habiller le récit de conversion.

³ *L'état présent de l'église de la Chine...*p.243.

Chapitre XII – Les Japonais du Đại Việt et le commerce des mers de Chine

Le commerce est la principale motivation des Japonais qui en sont venus, à partir de la fin du XVI^e siècle, à faire souche dans les principaux ports d'Asie du Sud-Est. Jusqu'au début du XVII^e siècle, beaucoup étaient des *samurai* sans maître fuyant les champs de bataille du Japon. A partir du début du XVII^e siècle, beaucoup d'autres étaient des chrétiens fuyant les persécutions. Ils combinaient souvent les deux profils, notamment après le siège du château d'Ōsaka en 1615-1616 et la défaite des derniers partisans de Toyotomi Hideyori. Cependant, la recherche du profit a poussé les premiers à pratiquer des activités commerciales (même les mercenaires au service du roi du Siam échangeaient des marchandises), et les seconds, grâce à leurs contacts fréquents avec les Portugais, étaient déjà familiers du monde du commerce et des échanges interculturels. Ceux qui retraient dans la Compagnie de Jésus étaient toujours plus ou moins impliqués dans des activités marchandes. L'un des reproches les plus récurrents adressés aux Jésuites par leurs adversaires est justement de participer au commerce des navires portugais¹. Ainsi, si ces hommes et femmes ont quelque chose en commun, c'est le commerce comme activité professionnelle majeure et source de revenus fondamentale.

Les lettres rédigées par Kadoya Shichirōbei et son entourage sont sans nul doute les sources les plus importantes et les plus détaillées pour comprendre les activités commerciales des Japonais du Đại Việt. Ce sont les seuls documents à retranscrire exclusivement le point de vue des Japonais, à détailler les produits envoyés au Japon et la manière dont ils doivent être transmis aux différents destinataires de Kadoya Shichirōbei. Cependant, ces lettres et ces marchandises à destination du Japon ne signifient pas que les Japonais du Đại Việt commerçaient exclusivement avec le Japon. Au contraire, ils entretenaient des liens avec l'ensemble des ports d'Asie du Sud-Est, et en particulier avec Batavia, Ayutthaya, Manille, Macao et Pinhalu/Phnom Penh (Cambodge), soit sans surprise là où les Japonais étaient les plus nombreux, et ce par l'intermédiaire de multiples acteurs : marchands, capitaines et navigateurs japonais bien entendu, mais aussi chinois, portugais et hollandais. Les Hollandais sont d'ailleurs les seuls à avoir conservé des lettres rédigées par les marchands japonais, certes traduites en néerlandais, mais qui illustrent la diversité de leurs partenaires et de leurs contacts, du Japon à Batavia. Les autres documents hollandais (lettres, *Dagh registers*...) et les sources missionnaires permettent de compléter le tableau. Le biais des sources (exclusivement européennes à l'exception du corpus des Kadoya) explique que nous ayons bien plus d'informations à partir des années 1630, soit quand les Hollandais commencent à entretenir des relations tumultueuses mais régulières avec le Đàng Trong et le Đàng Ngoài.

Une fois encore, l'importance de la communauté de Hôi An et le véritable trésor que constitue le corpus Kadoya expliquent que les activités des Japonais de Hôi An soient les mieux connues. Cependant, les sources hollandaises nous renseignent également sur le commerce de Wada Rizaemon, un marchand du Đàng Ngoài dont les activités ont été analysées par Nagazumi Yōko².

¹ Takase (1976) ; Moran (2012), p.177 ; De Sousa (2019), pp.70, 334, au sujet du commerce d'esclaves.

² Nagazumi (1992b).

Le commerce des Japonais du Đại Việt s'inscrit à la croisée de multiples réseaux imbriqués : ceux des Chinois du Zhejiang, du Fujian et du Guangdong (sous les Ming, les Zheng puis les Qing), celui de la VOC, celui des Portugais de Macao et d'ailleurs, ceux des marchands malais, persans et indiens, et celui des Japonais eux-mêmes, qui voyageaient en mers de Chine. Comme nous l'avons suggéré dans la première partie de ce travail de recherche, ces réseaux forment un ensemble de relations dont les motivations diffèrent selon le profil des acteurs : la recherche du profit est bien entendu le facteur structurel et primordial dans ces relations. Cependant, la situation particulière des Japonais d'Asie du Sud-Est après 1635 introduit une variable quasi-inédite pour les autres marchands : l'impossibilité du retour au pays¹. C'est particulièrement évident dans le cas de Kadoya Shichirōbei, dont le réseau commercial se construit autant autour du désir de garder un lien avec sa famille au Japon ainsi qu'avec les divinités qu'il ne peut vénérer au Đàng Trong, que par la volonté de faire du profit.

Au cœur de ces réseaux, comme dans le cas des relations entre marchands du Japon et autorités viêt, la confiance repose sur des garanties institutionnelles légales (alliances officielles, contrats) mais aussi sur les réseaux de connaissance, les liens familiaux et la réputation, qui demeurent primordiales au vu des aléas du commerce et de la navigation en mers de Chine. La confiance dépasse alors nécessairement les frontières ethniques ou communautaires, étant donné le contexte spécifique du commerce des Japonais. Après 1635, les relations directes étant impossibles, les marchands japonais du Japon et ceux résidant en Asie du Sud-Est sont forcés de confier leurs lettres et leurs marchandises à des partenaires jugés fiables, qui ne sont pas « Japonais » mais parfois ne sont même pas des résidents du Đàng Trong/Đàng Ngoài.

Le tableau qui se dessine de l'étude des activités commerciales des Japonais du Đại Việt est celui d'une communauté qui, malgré son existence relativement courte, était à la fois bien implantée dans le territoire qui l'accueillait et fortement intégrée aux réseaux du commerce régional, en investissant, en voyageant soi-même ou en confiant ses marchandises à des intermédiaires. Après l'ère des *shuinsen*, au cours de laquelle leurs activités étaient centrées sur un partenariat entre Japonais résidents et Japonais venus du Japon, leurs activités se sont dirigées vers les marchands chinois et européens, auxquels ils ont confié leurs marchandises à destination du Japon et d'autres ports de l'Asie du Sud-Est. Dans le même temps, ils armaient des navires ou naviguaient eux-mêmes dans le cadre de voyages dont le nombre et l'importance sont impossibles à estimer.

Ce chapitre sera divisé en deux temps. En premier lieu, il dressera un tableau chronologique des activités commerciales des Japonais du Đại Việt. En raison du déséquilibre quantitatif de sources, il développera plus particulièrement leur participation au commerce de la mer de Chine après 1635. Dans un second temps, ce chapitre démontrera que la principale conséquence de l'intégration des Japonais à ces réseaux commerciaux est le rôle joué auprès des marchands européens. Intermédiaires incontournables pour accéder au marché du Đàng Trong comme du Đàng Ngoài, les Japonais se sont révélés être à la fois des partenaires précieux et des concurrents féroces. L'analyse de ce rôle d'intermédiaire permet également de

¹ C'était également le cas pour les Chinois avant 1567, mais l'immensité du territoire impérial et la collusion des élites des régions littorales avec les marchands désignés comme « pirates » par l'administration permettaient aux marchands chinois de contourner plus aisément l'interdiction. Voir Lim (2013), pp.16-17, (2019), p.262.

souligner leur proximité avec les autorités locales, ce qui est également une conséquence de leur participation au commerce et de leur intégration aux réseaux d'Asie du Sud-Est.

1. Les Japonais du Đại Việt au XVII^e siècle, des marchands de premier plan

Les Japonais résidant au Đại Việt étaient donc des marchands avant tout et leurs activités étaient toujours plus ou moins liées au commerce. Le rapport de Willem Verstegen cité plus haut qui indique qu'en 1652 vivaient « 60 à 70 Japonais » à Hội An affirme que parmi eux, il y en avait qui se rendaient à Manille, au Cambodge et à Ayutthaya pour le commerce¹, ce qui confirme la vocation marchande de bon nombre de ces Japonais.

L'historien étant tributaire ici des sources hollandaises, jésuites et britanniques (en dehors du corpus Kadoya), l'ère des *shuinsen*, qui correspond au premier âge d'or des relations du Japon avec l'Asie du Sud-Est, est moins bien documentée que les années 1630 et au-delà. A partir de 1633, les résidents japonais du Đại Việt deviennent des personnages récurrents des récits, lettres et rapports néerlandais. S'ils apparaissent de manière plus équilibrée dans les sources jésuites entre les années 1610 et 1660, leurs activités commerciales passent au second plan pour les missionnaires qui se concentrent sur leur adhésion (ou leur opposition) au christianisme.

Nous adopterons néanmoins une approche chronologique, qui distinguera d'une part l'ère des *shuinsen* et le moment clé du milieu des années 1630 au cours duquel les édits d'interdiction des voyages maritimes ont été promulgués, et d'autre part la période d'interdiction. Cependant, bien que l'on puisse distinguer des périodes distinctes au cours desquelles les activités des Japonais ont évolué et se sont transformées, les éléments de continuité l'emportent sur les éléments de rupture. En effet, avant comme après 1635, les Japonais du Đại Việt entretiennent des relations étroites avec les principaux ports d'Asie du Sud-Est et avec le Japon en confiant leurs marchandises (ainsi que leurs lettres) à des intermédiaires ; et avant comme après cette date ils jouent un rôle de premier plan auprès des autorités locales. Cependant, entre les années 1610 et la fin du XVII^e siècle, les Japonais ont dû se résigner à ne plus pouvoir retourner au Japon et ces intermédiaires ont changé. C'est là la principale différence entre l'ère des *shuinsen* et l'époque de l'interdiction des voyages maritimes. En-dehors de cela, les activités commerciales des Japonais sont restées globalement les mêmes.

A. Les Japonais du Đại Việt jusqu'aux édits des années 1630 (années 1610-1636)

L'ère des shuinsen : un âge d'or ?

C'est donc sur le moment où les Japonais ont probablement tiré le plus de profits de leur participation au commerce extérieur que nous sommes le moins bien informés, ce qui est dû à la quasi-absence de sources japonaises et au faible nombre de sources hollandaises. Cependant, les sources britanniques permettent de se faire une idée assez précise de la

¹ Iwao (2017), p.40.

manière dont ils commerçaient, bien qu'elles ne nous renseignent que sur un laps de temps très court (l'année 1617 en particulier), les Jésuites et les Hollandais apportant des informations complémentaires. Pour cette période, les informations dont nous disposons portent très majoritairement sur Hôï An. Les Jésuites mentionnent de manière vague les « Japonais » du Đàng Ngoài mais n'accordent presque pas d'importance à leurs activités commerciales et les Hollandais ne s'y sont pas rendus avant 1637.

Les activités des Japonais étaient avant tout centrées sur le commerce à destination du Japon, en association avec leurs compatriotes venus de Hirado et Nagasaki. C'est ce que suggère le missionnaire Gaspar Luis, présent sur place en décrivant en 1636 les « Japonais, qui ne font que commercer car ils ne vivent que des profits des navires du Japon »¹. Bien que tardive, cette lettre indique bel et bien que le gros des bénéfices réalisés l'était avec les marchands venus du Japon.

C'est ce qu'illustre également le journal d'Edmund Sayers, qui permet de retracer succinctement une saison commerciale au Đàng Trong, en 1617. Le marchand britannique est accueilli à son arrivée par les fils de Dacke-dono, celui que le même Sayers désigne plus tard comme « chef des Japonais », car Dacke-dono est, quant à lui, à Cửa Hàn pour rencontrer le marchand japonais Barnardo². Les Japonais font donc preuve d'une véritable réactivité lors de l'arrivée des navires du Japon. Le chef de famille se rend immédiatement auprès d'un partenaire japonais qu'il connaît probablement déjà, afin d'être parmi les premiers à traiter avec lui. Il confie également à ses fils la responsabilité de s'occuper de l'autre navire du Japon (le *Gift of God* de William Adams), ce qui lui permet de bénéficier là aussi d'un avantage certain. En les hébergeant et en jouant le rôle d'interprète, il se rend indispensable à leurs yeux. Par la suite, il voyage aux côtés de Barnardo jusqu'à la capitale. Bien que l'on ne sache rien de ce voyage, c'est évidemment l'occasion pour lui de renforcer ou entretenir ses liens avec le marchand de Nagasaki et de faire des affaires.

Cette réactivité et cet esprit d'initiative des résidents japonais sont également suggérés par les marchands hollandais. Dans une lettre d'Abraham Duijcker destiné à Batavia et datée du 7 octobre 1636, le marchand de la VOC indique qu'il est impossible de concurrencer les Japonais, car ces derniers s'appuient sur leurs compatriotes résidant au Đàng Trong. Ces derniers, grâce à leurs contacts avec la population locale, sont en capacité d'acheter toute la soie disponible avant l'arrivée des navires du Japon : ils envoient leurs hommes directement au contact des producteurs en les persuadant de leur livrer leur récolte contre une avance de 10-12 taels³. Ainsi, non seulement les résidents japonais étaient réactifs, mais ils avaient de plus mis en place une véritable stratégie pour acquérir un monopole sur le marché, qui consistait à réduire au maximum les intermédiaires et à disposer d'une longueur d'avance sur leurs concurrents.

Cette situation est également documentée par les sources jésuites. Ainsi le père Antonio de Fontes écrit-il en janvier 1626 dans la *Lettre annuelle de la mission d'Annan* :

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.135.

² *The logbook of William Adams*, p.290.

³ Lettre de A. Duijcker au Gouverneur Général et aux Conseillers en date du 7 octobre 1636, citée par Buch (1936), p.129. Bien que la lettre soit postérieure à 1635, il ne fait aucun doute, au vu de son contenu, que c'est la situation de l'ère des *shuinsen* qui est décrite.

A la fin de cette année [1625], le prince a ordonné [à un Japonais résidant à la capitale], que les marchands japonais n'aillent plus d'ici [Hội An] à cette province [Thuận Hóa] pour acheter des tissus, car les natifs se plaignaient qu'ils y allaient tellement, qu'ils monopolisaient tout et en tiraient des bénéfices.¹

Si l'ère des *shuinsen* s'apparente donc à un âge d'or, c'est bien grâce à l'action des résidents japonais, qui en sont venus à dominer le secteur de l'exportation de soie chinoise comme locale à destination des marchands étrangers. Ils formaient en quelque sorte une forme de coalition oligopolistique. Leur réseau semble donc s'être organisé majoritairement sur la base d'un sentiment d'appartenance à une même communauté ou entité. Entente et confiance se sont construites sur une origine commune, sans que l'on puisse savoir si cette origine se rapporte plutôt à Nagasaki, Kyūshū ou au Japon entier.

Un signe particulièrement fort de ce sentiment d'appartenance commun est la réaction des capitaines et marchands japonais présents à Hội An en 1617 à l'assassinat de l'un d'entre eux. En effet, le 16 ou le 26 mai, un homme du *bugyō* de Sakai et ancien *bugyō* de Nagasaki Hasegawa Sahyōe est assassiné avec ses deux hommes et volé alors qu'il se rendait à la capitale. D'après William Adams, deux jours plus tard, les « capitaines de jonques », dans lesquels il faut sans doute reconnaître Barnardo et les autres capitaines des jonques du Japon (même si Adams ne semble pas s'inclure parmi eux) se sont rendus à Dinh Châm, auprès du fils de Nguyễn Phúc Nguyễn, pour s'en plaindre. Dès le lendemain leur demande a été entendue puisqu'ils retournent le remercier d'avoir rendu justice et enterrent la victime dans la *Nihonmachi*². Cet incident est autant révélateur du crédit dont disposaient les Japonais sur place que de la solidarité qui pouvait exister entre marchands du Japon.

On peut également supposer que les réseaux de connaissance et la réputation aient également joué un rôle. Les marchands de Hội An auraient fait d'autant plus confiance à un individu venu du Japon qu'ils le connaissaient de nom ou de réputation (ainsi de Barnardo qui est un marchand puissant de Nagasaki) ou tout simplement parce qu'ils le connaissaient personnellement et avaient des connaissances en commun. Pour autant, cette entente ne se faisait pas nécessairement sur une base « ethnique ». Certes, la lecture des journaux d'Adams et Sayers suggère que le fait qu'ils soient Européens les a lésés en comparaison d'un Barnardo. Mais elle montre malgré tout qu'ils parviennent à être hébergés par et entretenir des relations directes avec le chef des Japonais. L'élément déterminant est de toute évidence qu'ils venaient du Japon, ce qui leur a permis de s'attirer les bonnes grâces du dénommé Dackedono. Il est peu probable que des Européens n'ayant pas de connexion directe avec le Japon aient bénéficié de ces privilèges.

Cependant, les activités commerciales des résidents japonais du Đại Việt n'étaient pas entièrement tournées vers le Japon et les marchands du Japon, même si au cours de l'ère des *shuinsen* cela semble avoir été majoritairement le cas. Les Jésuites signalent à plusieurs reprises des Japonais de Hội An qui commercent vers d'autres pays d'Asie du Sud-Est. Ainsi, en 1626, un père japonais installé à Hội An monte à bord d'une « petite embarcation de

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.070v.

² *The Logbook of William Adams*, p.233.

Japonais » à destination du Cambodge¹. Ces relations avec les autres pays d'Asie du Sud-Est étaient régulières, en particulier avec l'autre grande *Nihonmachi* qu'était Ayutthaya. En 1634 les employés de la VOC se plaignent ainsi que chaque année viennent au Siam des Japonais du « Quenam » (Đàng Trong) et du Japon avec beaucoup de capitaux pour acheter du bois de sappan et des peaux de cerfs, matériaux très recherchés au Japon². La stratégie monopolistique brutale de la VOC, engagée depuis qu'elle a envoyé en Asie du Sud-Est une flotte destinée à servir ses intérêts par la violence³, se trouvait ainsi contrariée par l'oligopole des marchands japonais.

Au cours de ces voyages, il est possible que, comme c'est encore le cas pour un grand nombre de marchands japonais, les activités commerciales aient été mêlées de piraterie et de violence. Ainsi du Japonais de Hôi An Mangosa, qui apparaît en 1617 sur les côtes de la Chine, et qui est soupçonné par Nguyễn Phúc Nguyễn à son retour au Đàng Trong de s'être livré au pillage des côtes – ce que les Jésuites démentent cependant⁴.

Les Japonais pratiquaient enfin un commerce interrégional au Đại Việt, qui s'est maintenu tout au long du XVII^e siècle, en dépit de la guerre, et d'autant plus à une époque où la division entre Đàng Trong et Đàng Ngoài n'était pas pleinement consommée. On observe ainsi plusieurs marchands voyager d'un port ou d'une ville à une autre, du nord au sud du Đại Việt.

Dans un document rédigé vraisemblablement à la fin des années 1610 ou au début des années 1620, un père jésuite indique : « Cette année est arrivée à ce port une jonque de Japonais, qui venait de Tonqujn, principale ville et métropole de toute la Cochinchine »⁵. Cet extrait illustre très bien la manière ambiguë dont les Européens voyaient le Đại Việt au début du XVII^e siècle. Un seul royaume, dont la porte d'entrée principale était un port à distance de la capitale, décrite elle-même à juste titre comme une grande ville ; ce qui ne les empêchait pas dans le même temps de considérer les Nguyễn comme des « rois » dont la résidence n'était pourtant pas dans cette capitale. Cet extrait indique aussi l'importance des flux nord-sud, le long de la côte du Đại Việt, et du commerce entre les différentes provinces.

D'autres extraits des rapports jésuites illustrent ces connexions nord-sud. En 1621, un « Japonais qui vivait marié au Tonkin » vint à Nước Mặn pour le commerce⁶. Le même document indique qu'un Japonais chrétien baptisé en 1613 à Hôi An sous le nom de Matthias s'est rendu par le passé à Đông Kinh avec une femme disposant d'un capital de mille *cruzados* (signe du rôle prédominant des femmes en matière de commerce et de gestion de l'argent ?)⁷. Cependant, ses affaires sont mises à mal par la guerre qui éclate alors – vraisemblablement la campagne infructueuse de 1618 des Trịnh contre les Mac⁸.

Enfin, une source missionnaire fait état d'une connexion inattendue pour un marchand japonais. Le père Baldinotti, premier jésuite à arriver au Đàng Ngoài avec un frère japonais,

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.73, ff.043-043v.

² *Dagh register gehouden int Casteel Batavia... anno 1631-1634*, pp.301-302.

³ Sur l'articulation entre monopole commercial et violence dans les Compagnies à chartes voir Clulow, Mostert (2018), en particulier les pp.151-238. Pour la violence déployée par la VOC en Asie du Sud-Est voir Clulow (2007, 2009).

⁴ *Lettere annue del Giappone, China, Goa, et Ethiopia...*, pp.394-395. Comme nous le verrons plus en avant, il y a tout lieu de douter de la version des Jésuites.

⁵ ARSI, Jap. Sin., vol.114, f.205v.

⁶ *Ibid.*, vol.71, f.042v.

⁷ *Ibid.*, f.035v.

⁸ Taylor (2013), p.262.

Giulio Piani, en 1626, indique que les Japonais seraient impliqués dans le commerce frontalier avec la Chine :

Plaise à la Majesté Divine de nous ouvrir cette nouvelle mission [le Tonkin] pour pouvoir par cette route pénétrer dans la Chine (ce qui se peut faire avec beaucoup de facilité, comme m'ont dit certains Japonais, qui y ont pénétré, étant connus pour tels, par un royaume de la dite Chine nommé Kaidun, qui est éloigné du Tunquim seulement de quatre journées).¹

Ce document confirmerait donc que les Japonais violaient en toute impunité l'interdiction qui leur était faite de se rendre en Chine, en passant peut-être par des circuits non-officiels voire des réseaux de contrebande. C'est cependant la seule source à mentionner une telle connexion, soit que les Japonais aient préféré qu'elle restât secrète, soit qu'elle ait été marginale dans leurs activités.

Les Japonais du Đại Việt au cours de l'ère des *shuinsen* se livraient donc à des activités commerciales diversifiées bien qu'orientées majoritairement vers le commerce du Japon. Les sources sont insuffisantes pour déterminer quelle était la part allouée au commerce avec les autres *Nihonmachi* d'Asie du Sud-Est, ou au commerce interne au Đại Việt. Elles ne précisent pas non plus les produits échangés (en-dehors de l'incontournable soie), ni les conditions précises et concrètes de l'échange, faute de pouvoir disposer du point de vue des Japonais eux-mêmes, que seules les sources postérieures à 1635 donnent à voir.

A partir de 1635, la promulgation des édits d'interdiction des voyages maritimes a conduit les résidents japonais du Đại Việt à changer de stratégie pour maintenir leurs activités commerciales, ce qu'ils sont parvenus à faire après une courte période de crise.

La réaction des résidents japonais de Hôi An aux édits de 1635

Les édits des années 1630 ont représenté un réel bouleversement pour les résidents japonais de l'Asie du Sud-Est, dans le sens où ils ont causé un véritable émoi et ont contraint ces marchands à repenser leur rôle dans les réseaux commerciaux de mer de Chine. Cependant, ce changement n'a pas entraîné de déclin de leurs activités et ils ne se sont pas résignés à abandonner le commerce. Au contraire, en quelques années de transition, leurs réseaux étaient déjà reconfigurés et pleinement opérationnels.

En 1635, les derniers marchands japonais quittent donc Hôi An pour le Japon, pour ne plus être autorisés à y revenir. Les sources jésuites comme hollandaises permettent de montrer, d'une part quelle a été la réaction des résidents japonais de Hôi An à ces mesures, et d'autre part comment ils se sont adaptés à cette nouvelle donne.

Les édits ont vraisemblablement créé une forte inquiétude une fois qu'ils ont été connus des résidents. Les Jésuites s'en font l'écho et relaient l'interprétation qui en est donnée par les Japonais :

¹ « La Relation sur le Tonkin du P. Baldinotti », p.78.

Mais ce qui nous émut le plus fut que Domingos Dono perde la charge de capitaine des Japonais, car il était l'âme de cette église de Faifo ; et l'office fut donné à un gentil. On verra bien ce que l'on peut en espérer, enfin pour tout dire en écrivant cela, le Père m'envoie dire que les Japonais ont essayé de nous accuser à Sinoa, disant que les jonques ou navires du Japon n'avaient plus le droit de venir car le roi là-bas ne voulait pas leur en donner la permission, puisqu'il y avait dans ce pays des Pères qui relevaient ceux qui sont tombés [= qui ramènent à la foi les apostats], comme l'ont dit deux navires de Chinois qui vinrent à ce moment du Japon ; ce qui était vrai et bien évident c'est que nous n'avions pas la capacité ni les moyens de maintenir ce camp [= leur présence dans la *Nihonmachi*], car la perte des étrangers et des locaux, qui étaient beaucoup intéressés par le commerce du Japon, fut remarquable ; et cet intérêt a toujours été un ennemi très puissant.¹

Le grief que Rocube [Hiranoya Rokubei] avait contre nous était, comme on le présentait comme certain, que tant que nous resterions dans la *machi*, le roi du Japon ne souffrirait pas que ses jonques passent dans ce royaume, comme l'ont affirmé quelques Chinois qui cette même année étaient venus du Japon. Et comme de ce commerce dépend non seulement l'état et le maintien de la *machi*, mais aussi les grands profits du Roi et de tout le royaume, il ne fait aucun doute que, dès que Rocube aura contre nous une position de force, pour peureux qu'il soit, [nous rencontrerons des problèmes].²

Et comme le roi avait retiré le gouvernement des Japonais à un Domenico [Domingo], qui avait pris part à la rébellion du prince son frère, et l'avait remplacé par un certain Rocobe, dont je ne sais s'il était apostat ou païen, dont la première action fut d'exiler les pères de ce pays, en raison (disait-il) que ses Japonais, déjà tous idolâtres ou renégats, ne viendraient plus commercer là où il y avait des maîtres de la loi chrétienne et une église ouverte au Dieu de celle-ci.³

Hiranoya Rokubei a été en effet nommé à la tête de la communauté en 1635, à la suite de la rébellion de Nguyễn Phúc Anh contre son frère aîné Nguyễn Phúc Lan, soit l'année pendant laquelle, au Japon, les principaux édits ont été promulgués. La rébellion ayant eu lieu à la toute fin de l'année (Nguyễn Phúc Nguyễn est mort le 19 novembre et la rébellion a été matée en décembre), sa nomination date donc de décembre (ou du début de l'année 1636), de même que l'arrivée du navire chinois, puisque la saison commerciale commence en novembre-décembre en raison du rythme des moussons. Le navire chinois venu du Japon est donc l'un des tous premiers navires à avoir quitté le Japon sans Japonais à bord, et a justifié la situation au Japon par la crainte des contacts entre Japonais et missionnaires en Asie du Sud-Est. Ce sont donc les missionnaires qui sont désignés comme les principaux responsables des bouleversements de la politique extérieure du *bakufu* car les marchands du Japon venaient à Hôï An (et ailleurs) pour continuer de pratiquer la religion interdite au Japon et surtout pour revenir à la foi chrétienne après avoir été forcés d'apostasier, ce que quasiment tous les chrétiens japonais ont été contraints de faire au cours de la violente persécution du *bugyô* de Nagasaki Takenaka Uneme⁴.

Comme il a déjà été souligné dans le chapitre X, le document envoyé par les *rôjû* (conseillers du shogun) au *bugyô* de Nagasaki en février 1635 mentionnait explicitement, d'après Nicolaes Couckebacker, les marchands japonais qui se rendaient au Đàng Trong pour

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.135.

² *Ibid.*, f.153.

³ *Dell'istoria della Compagnia di Gesu...*, p.615.

⁴ Hesselink (2016), pp.215-218.

rencontrer les missionnaires, aller à Macao et soutenir les chrétiens du Japon¹. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que ce soit la raison principale évoquée par le *bakufu* pour justifier d'interdire aux Japonais de quitter le pays (qui n'allait pas annoncer ouvertement qu'il souhaitait limiter l'indépendance économique des *daimyō*), et que ce soit ainsi qu'elle ait été comprise par les résidents japonais d'Asie du Sud-Est.

La première réaction des Japonais a donc été l'inquiétude. Comme nous l'avons montré précédemment, l'essentiel de leurs activités était tourné vers leurs compatriotes japonais. C'est pourquoi l'interdiction des voyages maritimes risquait d'avoir un impact catastrophique sur leurs profits. Le nouveau chef des Japonais de Hôï An décide alors de désigner les missionnaires comme responsables, voulant ainsi plaire au *bakufu*. Si les Nguyễn suivent la même voie que les Tokugawa, les Japonais pourront revenir au Đàng Trong sans crainte qu'ils puissent communiquer avec les missionnaires. On ignore bien évidemment comment le *bakufu* aurait réagi face à ce raisonnement. Nous supposons néanmoins que son désengagement vis-à-vis des Japonais résidant en Asie du Sud-Est l'aurait rendu probablement indifférent à ce type d'argument ; d'autant qu'il aurait ignoré une ouverture diplomatique des Nguyễn en 1649² et que, comme nous l'avons montré précédemment, la crainte du christianisme n'était que l'une des raisons qui ont poussé les autorités japonaises à interdire les voyages maritimes.

Les résidents japonais ont dû comprendre assez rapidement que rien de ce qu'ils pourraient entreprendre ne pousserait le *bakufu* à fléchir sa position et que la seule solution qui s'offrait à eux était de renforcer leurs relations avec les partenaires restants ou d'en trouver de nouveaux ; sans doute également d'étendre leurs activités en Asie du Sud-Est, mais les sources ne permettent pas d'affirmer qu'après 1635 les relations des Japonais de Hôï An et Đông Kinh avec Ayutthaya, Manille ou Batavia aient été plus importantes en termes de volume qu'avant 1635.

Au cours des années 1636 et 1637 les résidents japonais ont donc reconfiguré les réseaux commerciaux dans lesquels ils étaient impliqués. Les sources hollandaises en attestent. En effet, à partir de 1635, la VOC réagit elle aussi aux édits d'interdiction des voyages maritimes du Japon en tentant d'étendre ses activités là où les Japonais bénéficient d'une position dominante, et en particulier au Đàng Trong et au Đàng Ngoàì (c'est pour cette raison qu'ils entrent en contact pour la première fois avec les Trịnh en 1637)³. Alors qu'en 1634, les marchands hollandais se plaignaient de la concurrence féroce des marchands japonais de Hôï An au Siam⁴, en 1636 ils n'inquiètent plus la VOC⁵.

Cette année 1636 a été déterminante pour les résidents japonais qui ont cherché auprès de quels partenaires il était le plus judicieux d'investir pour le commerce du Japon. En mai de cette même année 1636, les Hollandais affirment que les Japonais sont disposés à leur témoigner beaucoup d'amitié⁶, ce qui indique qu'ils voyaient en eux de potentiels remplaçants.

¹ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan...*, vol.1, pp.209-210.

² *Relation de ce qui s'est passé en l'année 1649...*p.24.

³ Buch (1936), p.136.

⁴ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1631-1634*, pp.301-302.

⁵ Buch, *op. cit.*, p.140.

⁶ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1636*, p.93.

Leur première réaction est de se comporter avec les Hollandais comme ils le faisaient avec leurs compatriotes japonais. Ainsi, ils demandent en juin 1636 à plusieurs reprises aux Hollandais à quel prix ils comptent vendre les monnaies de cuivre du Japon, dont le seigneur Nguyễn fait des canons, afin d'établir le prix de leur soie en fonction. Ils tentent ensuite de convaincre les Hollandais de leur vendre la totalité de la cargaison de pièces de monnaies et de leur acheter toute leur soie¹. On voit très bien que les Japonais de Hôï An mettent tous les moyens en œuvre pour conserver leur position prédominante. On observe également qu'ils sont toujours les maîtres de l'approvisionnement de Hôï An en soie.

Ainsi, face au refus d'Abraham Duijcker, le représentant de la VOC alors présent, qui leur indique qu'il privilégiera le plus offrant et celui qui lui vendra la meilleure soie, les Japonais passent de la persuasion à l'intimidation, d'une manière qui rappelle fortement les pratiques violentes des Japonais au cours de l'ère des *shuinsen*. Hiranoya Rokubei vient trouver Duijcker avec quarante-deux hommes et lui intime de traiter exclusivement avec ses compatriotes, en le menaçant de lui mettre des bâtons dans les roues et d'entraver ses relations avec les autorités². Duijcker ne cède pas, mais la réaction brutale des Japonais témoigne de leur inquiétude face à la reconfiguration des relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est et l'incertitude du rôle qu'ils vont y jouer. Elle témoigne également de l'influence dont ils disposent auprès des autorités locales et de leur capacité à jouer de leur statut d'intermédiaires incontournables pour les Européens.

Ce mélange de cordialité et de défiance mutuelles est caractéristique des relations entre Hollandais et Japonais, à Hôï An comme à Đông Kinh. En 1637, les Japonais se montrent de nouveau amicaux avec les Hollandais, leur promettant un prix pour la soie identique à celui qu'ils proposent à l'achat à la population et à la vente aux Chinois et aux Portugais³. Cependant, la raison de cette cordialité ne doit pas être mise sur le compte, comme l'année précédente, d'une incertitude vis-à-vis de la pérennité de leur commerce. Elle s'explique au contraire par le fait que les Japonais ont justement réussi à surmonter cette crainte, à mettre en place la stratégie la plus avantageuse pour leurs affaires commerciales, et ne comptent plus sur les Hollandais en la matière.

Les Japonais ont ainsi trouvé le moyen de commercer directement avec le Japon en dépit des édits de 1635-1636 :

Au Quinam trois jonques ont été équipées pour le Japon avec des Chinois, dans lesquelles les Japonais avaient le plus de part, et cette année, grâce à la contribution des Chinois, ils ont fait plus de 15000 taels [600 kg] d'argent de bénéfice. Les Chinois et eux sont si contents qu'ils vont poursuivre ce commerce assidument. Le président Koeckebacker a tenté de prévenir cela au Japon, mais il en a été lui-même empêché par Phesodonne [Suetsugu Heizō] et d'autres magistrats de Nagasaki, dont on suppose qu'ils ont, avec d'autres messieurs et grands japonais, des parts dans ces jonques.⁴

En arrivant au printemps 1637, Abraham Duijcker apprend donc que les Japonais sont parvenus à un accord avec les Chinois (dont on ne sait s'il s'agit plutôt de résidents, de marchands venus de l'étranger ou d'un mélange des deux) et arment leurs propres navires à

¹ Lettre d'Abraham Duijcker au Gouverneur Général, 7 octobre 1636, résumée par Buch, *op. cit.*, p.144.

² *Ibid.*, p.145.

³ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1637*, p.155.

⁴ *Ibid.*, p.156.

destination du Japon, avec des équipages chinois, ce qui est pour eux bien plus avantageux et demande bien moins d'intermédiaires que de traiter avec la VOC. Ils semblent avoir mis en commun leurs ressources (et sans doute celles d'acteurs locaux, fonctionnaires etc.) pour acheter collectivement des jonques, plutôt que de compter sur des navires ne leur appartenant pas. Les connexions avec le Japon sont rétablies (ou maintenues) puisque les Hollandais dirigés au Japon par Nicolaes Couckebacker rencontrent l'opposition de Suetsugu Heizō, l'un des principaux marchands de l'ère des *shuinsen*, et des autorités de Nagasaki. Ainsi, les stratégies d'adaptation employées par les marchands du Japon et décrites précédemment n'ont pu se déployer que parce que les résidents japonais de Hôi An y ont répondu favorablement et les ont également adoptées. Les relations entre le Đai Việt et le Japon sont donc marquées par une véritable continuité entre la période des *shuinsen* et la période d'interdiction des voyages maritimes. Les années 1635-1636 auront été des années décisives de tâtonnements et de troubles, mais qui ne constituent qu'une parenthèse au sein des activités commerciales des résidents japonais.

Le rôle d'intermédiaire que les Japonais jouent auprès des Hollandais lors de leur premier voyage au Đàng Ngoài, que nous étudierons plus loin, peut être également considéré comme une stratégie de résistance à la promulgation des édits. Voyant que de nouveaux concurrents arrivent à Đông Kinh, ils s'empressent de profiter de leur inexpérience pour se rendre indispensables à leurs yeux et en tirer profit.

A la suite des édits de 1635, les Japonais sont donc parvenus à maintenir leurs activités. Après une année d'hésitations et de recherche de nouveaux partenaires, ils ont déployé une nouvelle stratégie. Alors qu'auparavant, ils se fiaient à leurs compatriotes et leur vendaient la soie qu'ils collectaient à destination du Japon, ils décident à partir de 1636 d'investir davantage en armant leurs propres bateaux pour le Japon, ce qui ne semble pas avoir été le cas auparavant, le besoin ne s'en étant pas fait ressentir. L'interdiction des voyages maritimes les a donc forcés, contrairement à ce que l'on pourrait penser au premier abord, à investir et à s'impliquer davantage dans le commerce du Japon. Il est probable qu'ils armaient des navires à destination des autres pays d'Asie du Sud-Est dès l'ère des *shuinsen* et que le savoir-faire acquis à cette occasion ait été réinvesti dans le commerce à destination du Japon. Ce redéploiement n'a été possible que parce qu'ils possédaient toujours des contacts prêts à commercer avec eux à Nagasaki, dont les personnalités les plus influentes sur le plan commercial et politique. Il est donc inexact de penser que les édits des années 1630 ont conduit au retrait des Japonais du commerce entre le Japon et l'Asie du Sud-Est au profit des « Chinois ». En réalité, aux deux extrémités du réseau, d'un port à l'autre, des marchands japonais continuent de jouer un rôle moteur et ce sont bel et bien eux qui créent et alimentent ces réseaux que les marchands de mer de Chine, quelle que soit leur origine, animent.

Ainsi, les édits de 1635 ont eu un impact indéniable sur le commerce des Japonais installés en Asie du Sud-Est, mais qui ne correspond pas à un déclin de leurs activités ni à une reconversion. Les Japonais ont gardé leur rôle de fournisseur de soie à destination du Japon et ont maintenu des liens étroits avec certains de leurs anciens partenaires. En armant eux-mêmes leurs bateaux il semble que leur participation ait même au contraire été accrue, peut-être même leurs profits (puisque le volume du commerce extérieur du Japon continue d'augmenter). Au cours des décennies suivantes, leurs activités sont habituellement décrites

comme déclinantes, jusqu'à leur disparition. En réalité, ils ont toujours gardé un rôle moteur dans le commerce du port de Hôï An, mais au fil des générations, leurs familles et leurs descendants sont de moins en moins identifiés comme Japonais ou résidents de la *Nihonmachi*. Si les « Chinois » ont pris la relève, c'est sans doute parce que les descendants des Japonais se reconnaissaient de moins en moins comme tels, et non parce que ces derniers auraient disparu du paysage commercial de Hôï An.

L'organisation des réseaux des Japonais résidents au Đai Viêt a donc été modifiée par la politique d'interdiction des voyages maritimes des Tokugawa. Au cours de l'ère des *shuinsen*, ces réseaux fonctionnaient vraisemblablement de manière simple : des marchands venaient du Japon et traitaient avec des Japonais. L'origine commune n'explique pas tout : certains devaient sans doute se connaître plus intimement, voire appartenaient au même cercle. Nous n'en avons pas la preuve pour Hôï An mais il est très probable que le Kiya Kūzaemon qui dirige la communauté japonaise d'Ayutthaya (Siam) ait été de la même famille que le Kiya Yasōemon qui a envoyé dix bateaux au Siam entre 1606 et 1622. Les marchands résidant à Hôï An et ceux venant de Nagasaki ou Hirado partageaient probablement des liens aussi étroits.

Le fonctionnement des réseaux commerciaux des Japonais de Hôï An a donc été profondément modifié dès lors que leurs principaux interlocuteurs n'étaient plus Japonais. Dans la reconfiguration des réseaux opérée par les Japonais entre 1635 et 1637, ces derniers ont procédé à une combinaison entre recherche rationnelle du profit et appartenance à un même milieu social et culturel ou à des réseaux de parenté – ce qui, à notre sens, rend absurde la question de déterminer lequel prime sur l'autre. En effet, la rationalité économique les a poussés en premier lieu à prendre contact avec les Hollandais. La position de ces derniers étant fragile au Đàng Trong, mais solide au Japon, ils s'avéraient être des partenaires intéressants pour maintenir leurs activités. En revanche, les relations tumultueuses qu'ils entretenaient avec leur capitaine Hiranoya Rokubei n'en faisaient pas des alliés fiables.

C'est pourquoi ils ont décidé de prendre en main plus directement le commerce à destination du Japon, en limitant les intermédiaires, ce qui leur a permis de conserver les liens qu'ils avaient au Japon. Cette stratégie s'est avérée la plus profitable. Ainsi, c'est également par rationalité économique que les Japonais se sont tournés vers ceux avec qui ils avaient *a priori* une proximité plus grande (les « Chinois », encore que cette proximité puisse être sujette à question) et non uniquement parce qu'ils partageaient une vision plus proche des relations commerciales qu'avec les Hollandais ou les Portugais. C'était aussi le moyen pour les Japonais de reconstituer leur réseau de connaissances, en reprenant contact avec des personnalités aussi influentes que Suetsugu Heizō. Les connexions les plus anciennes ont donc été privilégiées au détriment de nouveaux partenariats hasardeux avec les Hollandais, ce qui témoigne encore une fois d'un désir de maintenir des liens forts avec leurs partenaires au Japon tout comme celui de faire le plus de profit. Comme nous le verrons, cela ne signifie pas pour autant que les résidents japonais n'ont pas recours aux Hollandais comme intermédiaires, ce qui nous interdit de généraliser à outrance ou ériger en lois les tendances formulées ci-dessus.

Après 1635 s'ouvre donc une nouvelle période pour le commerce des résidents japonais du Đai Viêt, que nous nommons la période d'interdiction des voyages maritimes, au cours de

laquelle leur participation au commerce du Japon ne décroît pas. Elle passe par de nouveaux moyens, que contrairement à l'ère des *shuinsen* les sources documentent bien. S'il semble que leurs opérations soient toujours tournées en priorité vers le Japon, ils continuent néanmoins de participer activement au commerce de la mer de Chine, de Taiwan à Batavia et d'Ayutthaya à Manille.

B. Les Japonais du Đại Việt pendant la période d'interdiction des voyages maritimes (après 1635)

A partir des années 1630, les résidents japonais du Đại Việt se sont adaptés à la reconfiguration des relations extérieures du Japon en confiant leurs marchandises non plus majoritairement à des marchands japonais, mais à ceux que les sources appellent les Chinois, ainsi qu'aux Hollandais.

Contrairement à la période précédente, les sources sont abondantes, en particulier hollandaises. En effet, les *Dagh register* (les journaux de Batavia, de Nagasaki et de Taiwan), les *Generale missiven* (lettres adressées par le Gouverneur Général de la VOC au conseil des Heren XVII, les représentants des six chambres de commerce des Provinces-Unies), et un autre recueil de lettres, le *Bataviasche Uitgaand Briefboek*, mentionnent tous les activités des Japonais de Hôi An et de Đông Kinh. Les *Dagh register* comprennent plusieurs lettres rédigées par des Japonais et traduites en néerlandais qui éclairent précisément la manière dont les résidents japonais ont maintenu des activités commerciales fructueuses entre les années 1630 et 1660. Elles permettent également de documenter l'activité de Wada Rizaemon, l'un des Japonais de Đông Kinh, à propos desquels les informations sont rares.

Ces documents peuvent être complétés par un corpus unique dans l'histoire des relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est : le corpus Kadoya, qui comprend huit lettres en japonais échangées entre Hôi An et le Japon, et une lettre entre le Japon et Hôi An. Ces lettres nous renseignent sur la manière dont un riche marchand japonais de Hôi An, un des derniers à être venus du Japon, est parvenu à maintenir des liens étroits avec le Japon, dont le commerce n'est qu'une facette. En effet, à la lecture de ces documents, faire du profit semble à peine plus important que conserver des liens familiaux ou de maintenir des réseaux de connaissance.

Ce commerce s'est maintenu grâce à l'intermédiation des marchands de mer de Chine : le corpus Kadoya illustre bien le rôle central et incontournable de ces acteurs ainsi que leur complexité. En effet, ceux que les sources européennes (ainsi que l'historiographie) appellent Chinois regroupent des marchands parlant une langue chinoise et originaires de diverses provinces de la Chine ou de pays d'Asie du Sud-Est ; des marchands issus des populations locales ; et bien entendu des individus dont les parents sont d'origines différentes, qui font le lien entre ces différents groupes. L'imbrication des identités et sentiments d'appartenance, caractéristiques des réseaux marchands, est l'un des facteurs clé dans le maintien des relations entre les résidents japonais et leurs contacts sur place. En effet, les résidents japonais de Hôi An parviennent à conserver des relations avec des membres de leur famille ou des connaissances, telles qu'elles existaient avant 1635 et ce plus de trente ans après que les édits du *bakufu* ont rendu les relations directes impossibles. Pour ce faire, ils déploient un éventail de stratégies qui leur permet finalement de contourner les édits d'interdiction des voyages maritimes.

En raison des sources à notre disposition, ce sont donc les relations des résidents japonais avec le Japon qui sont le mieux connues. Il est certain que les réseaux de ces marchands ne se résumaient pas à une unique liaison Hôi An/Đông Kinh-Nagasaki mais qu'ils se déployaient à travers toute l'Asie du Sud-Est, vers Macao et Manille en particulier pour les chrétiens, vers les différentes *Nihonmachi* et autres ports où résidaient des Japonais pour tous, sans doute au-delà. Pourtant, ces connexions ne sont illustrées que par des mentions éparses à travers les archives européennes et il est impossible d'évaluer leur importance en comparaison de la liaison Đai Việt-Nagasaki. Cette partie dressera un portrait de ces réseaux s'étendant d'Edo à Batavia en explorant tour à tour la connexion la mieux documentée (Đai Việt-Japon) et les autres. Il y sera question des activités menées par les résidents en leur nom propre et non de celles effectuées pour le compte d'autres marchands, hollandais en particulier, qui feront l'objet d'un développement ultérieur.

Le maintien de relations étroites et continues avec le Japon

Jusqu'aux années 1670 au plus tôt, les marchands venus du Japon et résidant à Đông Kinh et Hôi An sont parvenus à maintenir des relations suivies avec leurs contacts au Japon, famille, amis et connaissances. Etant dans l'impossibilité de se rendre eux-mêmes au Japon ou de recevoir au Đai Việt ces parents et amis, ils se sont appuyés sur des intermédiaires : marchands présents dans les ports viêt et autorisés à se rendre au Japon, mais également marchands de Nagasaki chargés de transmettre les marchandises, les présents et les lettres au-delà de la cité portuaire. Même si les sources ne les mentionnent pas toujours, le contexte, d'un côté comme de l'autre de la mer, est celui d'un commerce strictement contrôlé. Des fonctionnaires sont chargés de prélever des taxes et de contrôler les marchandises sortant du ou entrant dans le port. Au Japon en particulier, les cargaisons sont soigneusement inspectées et les lettres sont lues afin que rien d'illégal ou d'interdit ne soit introduit (objets liés au christianisme) ou ne sorte (armes) du Japon¹.

L'échange de lettres entre les résidents japonais et leurs contacts au Japon est l'un des principaux facteurs qui ont permis à ces relations de demeurer étroites. Kawashima et Péri considéraient qu'il avait fallu attendre l'ère Kanbun (1661-1673) pour que les échanges de lettre avec les résidents d'Asie du Sud-Est soient autorisés par le *bakufu*². En citant le *Tsūkō ichiran*, Huynh nuance en affirmant qu'on ne sait pas quand cette autorisation a été donnée, mais qu'à l'ère Kanbun ces échanges étaient autorisés et avaient lieu³. Les sources de la VOC permettent cependant de trancher puisque dès 1638, de telles lettres sont transportées par les navires hollandais⁴. A moins que la VOC ait disposé de privilèges dont ne profitaient pas les navires chinois, ce qui semble peu probable, une telle interdiction n'a vraisemblablement jamais été appliquée.

Les corpus dont nous disposons dépassent le cadre des relations commerciales. Ils englobent toutes les facettes des relations des résidents Japonais avec le Japon, c'est pourquoi nous les traiterons comme tels. Ils permettent de retracer fidèlement le réseau relationnel des

¹ Huynh (2014), p.73.

² Péri, *op. cit.*, p.102 ; Kawashima (1942), p.470.

³ Huynh, *op. cit.*

⁴ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan...*, vol. 4, pp.173-180.

individus impliqués dans des échanges, ainsi que la chaîne de circulation des produits échangés, produits à mi-chemin entre la marchandise et le présent. La frontière entre les deux est extrêmement poreuse, ce qui est une autre caractéristique majeure de ces échanges. Les présents sont issus d'une transaction commerciale et à leur arrivée feront peut-être l'objet d'une transaction également. A cette chaîne manquent des maillons, que l'on peut néanmoins déduire : les producteurs et cueilleurs, absents des sources, et une partie des autorités de contrôle mentionnées ci-dessous, ainsi que d'autres maillons moins importants (transport des marchandises à l'intérieur du Đai Viêt et du Japon...).

Un réseau désorganisé : les marchandises perdues des résidents japonais de Hôï An (1638-1641)

Le journal hollandais de Hirado (Nagasaki à partir de 1641) est la première source à permettre une reconstitution des relations des résidents japonais avec le Japon. Il comporte une série de lettres échangées entre les résidents et leurs contacts au Japon, ainsi que de lettres échangées entre ces contacts et les autorités japonaises. Les Hollandais ont reçu des copies de ces documents qu'ils ont traduits en néerlandais car ils étaient impliqués dans l'affaire, à savoir l'envoi de marchandises/présents au Japon et les difficultés que les contacts des résidents de Hôï An ont eu à les récupérer. Elles renseignent ainsi sur l'ordinaire de l'échange et les problèmes inhérents au commerce maritime de l'époque. En voici la traduction¹ :

Lettre traduite de Tanga Phesemon [Taga Heizaemon 多賀平左衛門 ?] du Quinam à Mats Fansemon [Matsu Hanzaemon 松半左衛門 ?], Firama Sinciro [Hiranoya Shinshirō 平野屋新四郎 ?] et Itoija Tojemon [Itoya Tōemon 糸屋藤右衛門 ?].

Je vous envoie à tous les trois par un bateau hollandais un coffre, adressé à Cannaija Scheumond.² ou Sauwanja Doijen³ et qui devrait vous parvenir par eux. Au cas où ledit coffre ne vous serait pas envoyé rapidement, je recommande à Sinciro ou bien Tojemon de se rendre à Firando [Hirado] et de faire des recherches, [pour savoir] si les Hollandais demeurant là-bas ne l'auraient pas reçu et renvoyé dans un bateau hollandais.

Je vous envoie en outre la clé de ladite caisse ; les produits qui y sont entreposés, sont comme suit, à savoir :

16 pièces de *torrosamij* [*torasame*]⁴,

21 pièces de *mecarangij* [?]

5 pièces de *t'sermeen* [*chirimen*],

7 pièces de *papa* [?],

1 pièce de *cauwasamij* [*kawasame*] très rare avec des taches noires,

En tout: 50 pièces, emballées en 3 paquets et entreposées dans ledit coffre.

80 pièces de *massamij* [*masame*] de Sancto Me [São Tomé], qui sont toutes excellentes et extraordinairement belles.

¹ *Ibid.*

² Kanaya Sukemon 金屋助右衛門, marchand de Kyōto et un des principaux clients de la factorerie hollandaise. Le « d.^o » est une abréviation du titre japonais « dono » 殿 (seigneur).

³ Chawanya Dōen 茶碗屋道圓, marchand de Kyōto et autre client majeur des hollandais.

⁴ Ces termes et ceux qui suivent désignent tous des variétés différentes de peaux de requin, raie etc.

9 catty 4 tael [~6 kg] de calambac noir, de la meilleure sorte et de grande qualité, emballés en 6 paquets enveloppés de feuilles de palmier, et comme [les produits] précédents, scellés dans ledit coffre.

Les trois sortes [de produits] mentionnés ci-dessus ont été confiés au capitaine Abraham Ducker, pour qu'ils vous les transmettent là-bas.

De même, nous avons mis la copie de cette lettre dans ladite caisse, car nos conseils vous seront toujours utiles. En plus de tout cela, une petite boîte avec de la peau de requin a été remise audit capitaine Ducker pour l'offrir en cadeau à Itacoura Suosamma [Itakura Suō [no kami]-sama]¹. Ne doutez pas que tout cela ait été envoyé au moment adéquat.

[?]° jour du 6° mois [mi-juillet/mi-août 1638]

Tanga Pheumon

A Mats Fansemon, Firama Sinciro et Itoija Tojemon

Lettre traduite de Matsoughe Mijemon [Matsugi Miemon 松木三右衛門 ?], écrite du Quinam à Cannaija Scheumondonne et Likimaro Sifioije [Rikimaru Shibeï 力丸四兵衛 ?]

Je souhaiterais que vous receviez les produits suivants, à savoir :

8 pièces de la peau de requin appelée *carbou*

1 pièce de *t'sermeen* [*chirimen*],

3 pièces de *cauwasamij* [*kawasame*] du Siam

1 pièce de *ganseeck* [*ganseki*]

3 pièces de *cauwasamij* [*kawasame*] du Quinam

5 pièces de *torrasamij* [*torasame*]

3 pièces de *carbou*

1 pièce de *t'sermeen* [*chirimen*],

De la plus grande et meilleure sorte.

En tout 25 pièces divisées en huit variétés.

2 pièces de *carbou*

1 pièce de *cauwasamij* [*kawasame*] et

1 pièce de *torrasamij* [*torasame*]

En tout 29 pièces

6° mois, 9° jour [20 juillet 1638]

Matsoughe Mijemon

A Cannaija Scheumond.o et Likimaro Sifioijedone

Lettre traduite de Tanga Pheumon [Taga Heizaemon] et Firania Rockobe [Hiranoya Rokubei] écrite du royaume du Quinam à Obia Kijemon [Obiya Kiemon 帶屋喜右衛門]

L'année dernière [1638] nous vous avons envoyé via un navire hollandais une lettre, ainsi qu'un coffret et un panier, dans lesquels Itsibioije [[Obiya] Ichibeï 市兵衛 ?] a entreposé un peu de calambac (pour y être vendu [au Japon] au meilleur prix) ; cependant nous avons appris que le capitaine Ducker, par lequel [le calambac] a été expédié, à notre grand regret n'y est pas apparu. Nous espérons que cette année il vous arrivera, bien et en bonne santé, au Japon. Si tel est le cas, il est impératif que vous demandiez conseil à Mats Phansemondone [Matsu Hanzaemon-dono], Firania Sincirod.^o [Hiranoya Shinshirō-dono], et Fouse Niemon [Fuse Niemon 布施仁右衛門 ?], pour récupérer lesdits biens à Hirado. Nous avons tout expliqué dans notre lettre aux trois susmentionnés.

¹ Itakura Shigemune 板倉重宗, représentant du pouvoir shogunal à Kyōto.

6^e mois, 19^e jour [19 juillet 1639],
Tanga Phesemon et Firania Rockobe
A Obia Kijemondonne

Lettre traduite d'Obia Itsibioije [Obiya Ichibei] écrite du Quinam à Obia Kijemon [Obiya Kiemon] et Obia Sackijemon [Obiya Sakuemon 帶屋作右衛門]

Par un bateau hollandais Itoija Phesemon [Itoya Heizaemon] a envoyé à Cannaija Scheumond.^o [Kanaya Sukemon-dono] un panier avec 11 *catties* de bois [d'aigle] enveloppés dans du lin. Ledit bois ou ce panier devront être réclamés et reçus auprès dudit Scheumond.^o.

6^e mois, 19^e jour [19 juillet 1639],

Obia Itsibioije

A Obia Kijemon et Obia Sackijemon

Lettre traduite de Tanga Phesemon [Taga Heizaemon] et Firania Rockobe [Hiranoya Rokubei] écrite du Quinam à Firania Sinciro [Hiranoya Shinshirō]

L'année dernière nous vous avons envoyé via un navire hollandais une lettre, ainsi qu'un coffre avec des marchandises, lequel coffre, comme nous l'avons appris ici, est arrivé à Batavia et l'homme à qui il avait été confié pour vous l'apporter est mort dans le royaume de Tonquijn ; mais ledit coffre devrait être envoyé cette année de Batavia au Japon. Si le coffre arrive en bon état, conformément à la lettre qui est dans ce coffre, vous pourrez recevoir du calambac extraordinairement bon, si son poids n'a pas diminué et si les morceaux n'ont pas été endommagés, car il est possible que le Hollandais à qui ont été confiées lesdites marchandises s'en soit approprié une partie. Dans ce calambac il y a un gros morceau, pesant 6 *catties* 12 tael [4,3 kg], qui est extrêmement beau et le meilleur qu'on puisse trouver, et dont vous devriez pouvoir tirer un bénéfice d'au moins 120-130 tael. Mais si vous ne pouvez pas le vendre à ce prix, le meilleur des moyens et le plus expédient serait de le garder un certain temps jusqu'à l'abandonner à un prix plus faible ou le vendre. La forme de ce bois (comme tout le monde l'affirme) est extrêmement belle et bonne ; les deux extrémités sont finement coupées, et vous ont été envoyées. Ledit calambac valait 50 tael le *catty* [2 kg d'argent pour 600g] d'après nos amis ou compagnons ici.

Les peaux de requin, qui ont été envoyées en cadeau à Itacoura Suosamma, devraient, j'en suis convaincu, arriver entre ses mains en toute sécurité ; et à leur réception, un reçu et une réponse nous seront envoyés à la prochaine mousson du nord.

23^e jour du 6^e mois [23 juillet 1639]

Tanga Phesemon et Firania Rockobe

A Firania Sinciro

Requête traduite de Firania Sinciro [Hiranoya Shinshirō] et Obia Kefeis [Obiya Kiemon] du 19 décembre 1639, présentée au régent de Nangasackij [Nagasaki] Sabroseijmond.^o [Saburōzaemon-dono]¹

L'année dernière une lettre nous est arrivée, selon laquelle des marchandises nous avaient été envoyées du Quinam par un navire hollandais. Afin de recevoir celles-ci nous nous sommes rendus à Hirado, mais à notre plus grand regret nous avons appris que les marchandises n'étaient pas arrivées, que nous devons nous montrer patients et attendre la prochaine saison. Cette année nous avons à nouveau reçu une lettre du Quinam, via une jonque chinoise, de Tanga Phesemon [Taga Heizaemon] et Matsougij Niemon [Matsugi N(M ?)iemon], selon laquelle lesdites marchandises qui nous étaient

¹ Baba Toshishige 馬場利重, un des deux *bugyō* de Nagasaki (1636-1652).

nécessaires à tous les deux, devraient être apportées cette année à Firando et que nous devrions donc nous y rendre pour les recevoir ; ce que nous avons fait. Mais quand nous sommes arrivés à Firando, il n'y avait rien de plus que le coffre qui appartenait à Niemon ; quant au reste nous avons reçu la réponse, qu'on n'avait rien trouvé, et que par conséquent on ne pouvait pas répondre à notre demande, ce qui constitue une perte pour nous et nous cause du chagrin. C'est pourquoi nous demandons respectueusement à votre Excellence de bien comprendre cette affaire et de donner des ordres, afin que nous obtenions justice, ce pour quoi nous vous serons reconnaissants.

25^e jour du 11^e mois [19 décembre 1639]

Firania Sinciro et Obia Kefeis

A Babba Sabroseijmonsamma [Baba Saburōzaemon-sama]¹

Le régent Sabroseijmond.^o, qui a lu cette requête, a écrit une note dans la marge et envoyé en plus sa propre lettre, avec la lettre témoin du Quinam à Firando, au régent Daijckacd.^o [Daigaku-dono]².

Comme il l'a été demandé, vous donnerez l'ordre que les marchandises reportées, dans le cas où elles arriveraient, leur soient remises.

17^e jour du second 11^e mois [11 janvier 1640]

Babba Sabroseijmon

A Matsura Daijckacd.^o

Lettre traduite du régent Sabroseijmond.o à Nagasaki, datée du 11 janvier 1640, écrite à l'intention du régent Daijckacd.^o à Firando.

Par cette lettre je vous adresse mes salutations.

Du Quinam quelques marchandises ont été envoyées à Firania Sinciro et Obia Kefeis via un navire hollandais, lesquels ont reçu des lettres l'année dernière et cette année. Lesdits Sinciro et Kefeis se sont rendus là-bas [à Hirado]. Posez des questions et menez une enquête sur cette affaire et donnez l'ordre que ces marchandises leur soient remises. Et pour vous faire connaître clairement cette affaire, je vous envoie en plus leur requête et la lettre témoin. Reçu et vu.

17^e jour du second 11^e mois [11 janvier 1640]

Babba Sabroseijmon

A Matsura Daijckacd.^o

Nous avons choisi de reproduire la totalité des lettres car elles se complètent et montrent l'enchaînement des événements. Ces documents retracent donc le trajet de marchandises qui ont été expédiées par divers résidents de la *Nihonmachi*, à destination de leur famille et amis au Japon en 1638, soit un coffre contenant 130 peaux de requins et autres poissons ainsi qu'environ 6 kg de bois d'aigle (calambac) noir envoyé par Taga Heizaemon, ainsi qu'un autre coffre envoyé par Matsugi Niemon et contenant 29 peaux de requins. De plus, un panier envoyé par Obiya Ichibei contenant 6,6 kg de bois d'aigle a également été envoyé, vraisemblablement en 1638 lui aussi.

D'ordinaire, le cheminement de la cargaison à destination du Japon est relativement simple : les marchandises sont achetées par un marchand de Hôï An ou Đông Kinh à des producteurs locaux, via des intermédiaires ou non, et elles sont ensuite confiées à un navire après avoir été contrôlées (et taxées). Elles sont à nouveau contrôlées à leur arrivée à Hirado ou Nagasaki (exclusivement Nagasaki à partir de 1641), puis transmises à un ou plusieurs

¹ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan...*, vol. 4, pp.178-179.

² Matsuura Daigakunosuke 松浦大學助, l'un des principaux hommes du *daimyō* de Hirado.

intermédiaires, chargé(s) ensuite de les répartir entre leurs destinataires. Le schéma suivant résume cette chaîne d'interactions :

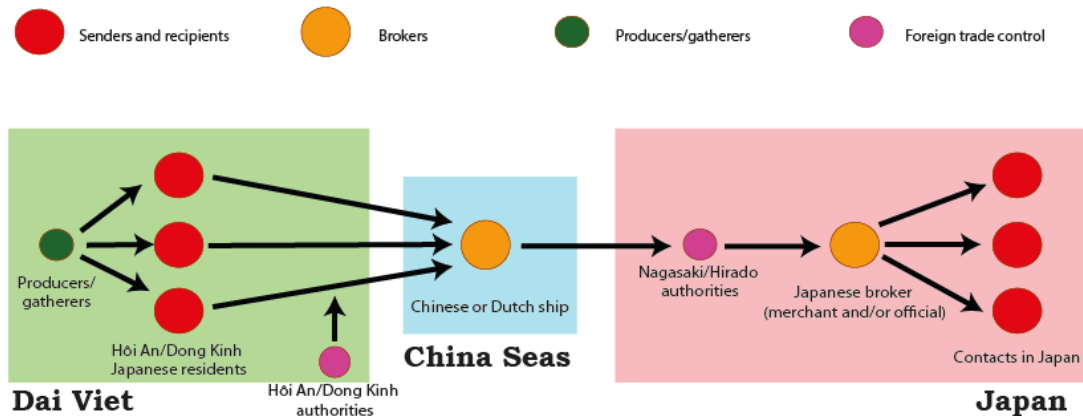


Figure 6 : Trajet type d'une cargaison entre le Đại Việt et le Japon

Les résidents japonais du Đại Việt sont donc impliqués dans un réseau qui mêle relations intimes (familles, amis, connaissances), avec lesquelles les relations directes sont impossibles, et partenariats économiques, qui permettent de surmonter cet obstacle. Le schéma suivant adapte le précédent au contexte évoqué dans les lettres précédentes :

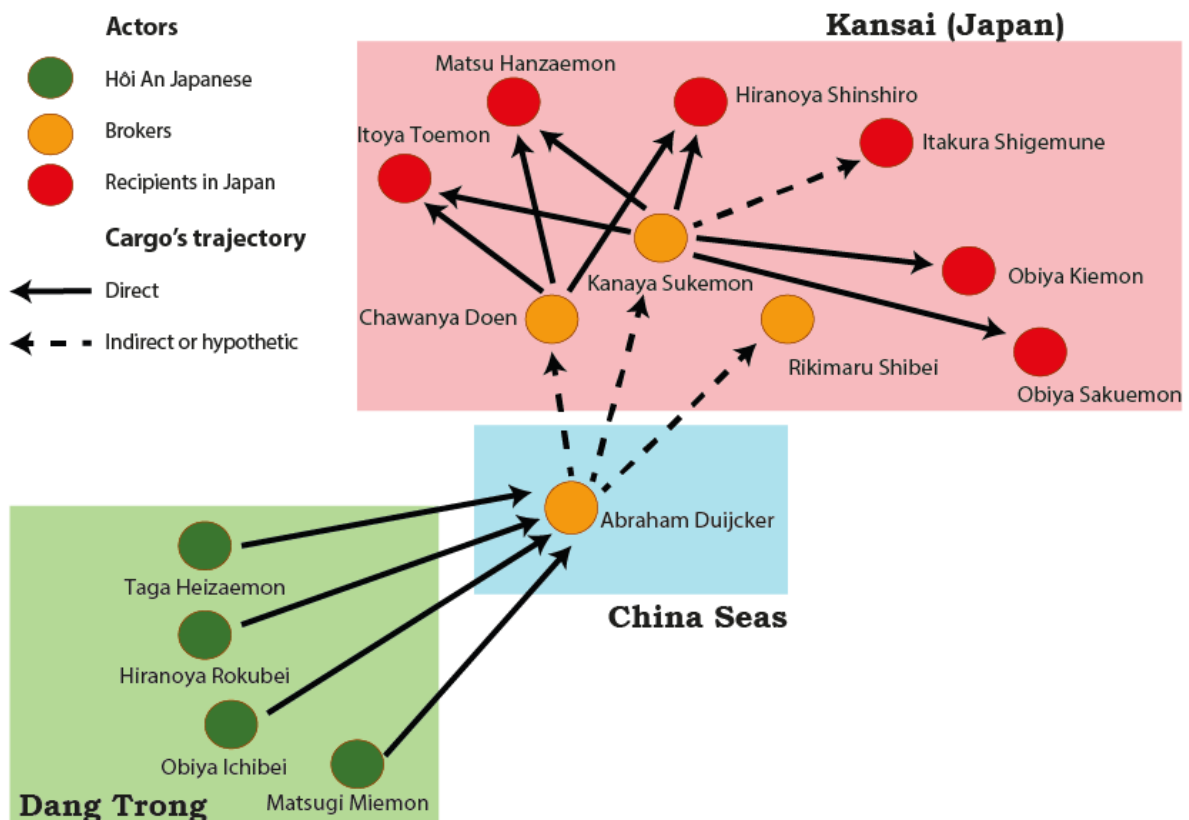


Figure 7 : Trajet escompté des marchandises envoyées par les résidents de Hoi An en 1638 au Japon

On y distingue les principaux acteurs du schéma précédent (expéditeurs, destinataires, principaux intermédiaires), alors que certains des maillons, les cueilleurs et pêcheurs, les institutions de contrôle ainsi qu'un certain nombre d'intermédiaires (ceux qui acheminent les marchandises de Hirado à Kyōto et Edo par exemple) n'y apparaissent pas. La frontière entre relations intimes (amicales et familiales) et partenariat économique étant ici très ténue, et les sources n'étant pas assez précises pour faire la distinction, nous avons préféré ne retracer que le cheminement de la marchandise, comme dans le précédent schéma, plutôt que les relations à proprement parler, l'objectif demeurant l'analyse du rôle des acteurs dans les transactions.

L'identité d'une partie de ces acteurs est connue. C'est le cas de Hiranoya Rokubei, qui est chef de la communauté japonaise, et qui en 1638 vient alors d'achever la réorganisation des activités commerciales de la *Nihonmachi*. Abraham Duijcker est le principal représentant de la VOC au Đàng Trong entre 1635 et 1638. Au printemps 1638, il est alors au Đàng Trong pour essayer de sauver le commerce de la VOC sur place, au moment où il subit une de ses premières crises¹. Les deux intermédiaires Kanaya et Chawanya apparaissent dans les documents de la VOC au Japon comme des clients réguliers basés à Kyōto.

Le plus connu de tous ces acteurs est sans conteste Itakura Shigemune (1586-1657). Fidèle des Tokugawa, il participe à leurs côtés à la bataille de Sekigahara (1600) et au siège d'Ōsaka (1614-1615). En 1619, il devient le représentant des Tokugawa à Kyōto (*Kyōto shoshidai*) et en 1622 obtient le domaine de Sekiyado 関宿, au nord-est d'Edo². Il est également connu pour avoir rédigé en 1646 une lettre à son neveu suggérant que Tokugawa Iemitsu aurait préparé un corps expéditionnaire pour soutenir les loyalistes Ming après la prise de Pékin par les Qing en 1644³. L'authenticité de ce projet demeure débattu par l'historiographie⁴, mais il montre très bien que les Tokugawa n'ont jamais considéré les édits des années 1630 comme une politique de fermeture du pays à l'extérieur.

Les autres acteurs sont moins connus. Taga Heizaemon, qui semble être le même que le Itoya Heizaemon de la quatrième lettre, est le plus important puisqu'il semble être à l'origine de l'échange. Le fait qu'il soit appelé de deux noms différents peut indiquer qu'il possède un nom de famille et un nom d'adoption. Il serait alors tentant de le rapprocher des Itoya, dont le membre le plus célèbre est Itoya Zuiemon, qui obtient un *shuinjō* de Hideyoshi en 1592 et aurait envoyé des navires vers Luzon pendant toute l'ère des *shuinsen* (apparemment sans obtenir de *shuinjō*)⁵. En 1633, un certain Itoya Tabei obtient un *shuinjō* à destination du Cambodge⁶. Enfin dans les lettres elles-mêmes un Itoya Tōemon est mentionné, qui pourrait donc être de la même famille. Quant au nom de Taga, il rappelle la lecture hypothétique par Iwao du nom de « Dacke-dono », le chef des Japonais de Hôi An en 1617. Il pourrait avoir été adopté et avoir pris le même nom, en épousant sa fille par exemple (c'est le cas de Shiomura Tabei qui dirige la communauté dans les années 1640-1650). La stèle retrouvée dans le temple des Montagnes de Marbre, entre Hôi An et Đà Nẵng et qui liste des donateurs,

¹ Buch (1936), pp.160-162.

² Louis Frédéric (1996), p.469.

³ Toby (1984), p.124.

⁴ Carloti (2016), p.162.

⁵ *Nagasaki kokon shūran*, vol.12, p.249.

⁶ Iwao (2013), p.411.

mentionne la « femme de Heizaemon » ou « Heizaemon et sa femme »¹. Il est probable, bien que le nom de Heizaemon soit relativement courant, qu'il s'agisse de la même personne.

Les Obiya sont quant à eux une famille de marchands de Sakai participant au système de l'*itowappu*², qui répartit la soie importée entre les grands marchands des ports japonais, pour laquelle ils bénéficient d'un prix fixe. Leur stratégie a donc été de s'impliquer encore davantage dans les réseaux du commerce de la soie en envoyant, à l'époque des *shuinsen*, des membres de leur famille à Hôï An, à savoir cet Ichibei ainsi qu'un certain Obiya Matazaemon 又左衛門, destinataire de cinq boîtes de monnaie d'argent en 1637³. Quant à Matsugi Niemon ou Miemon, on ne sait rien de lui. Peut-être est-il apparenté au Matsu Hanzaemon dont le nom complet serait Matsugi⁴. Hiranoya Shinshirō est sans nul doute de la même famille que Hiranoya Rokubei et donc apparenté aux Sueyoshi ou Hirano d'Ōsaka. Quant à Itoya Tōemon, peut-être est-il lui aussi apparenté au clan Itoya déjà mentionné. Etant donné que les intermédiaires sont des marchands de Kyōto et que la famille Hiranoya est originaire d'Ōsaka, nous considérons que tous les individus mentionnés ici sont du Kansai. D'un côté comme de l'autre de l'océan, la plupart de ces individus sont ou semblent être de la même famille. Les liens familiaux ont donc perduré pendant une génération après la promulgation des édits. Dans le cas d'Itakura Shigemune, le doute est permis : si Taga Heizaemon tient à lui offrir des présents spécifiquement, c'est sans doute pour qu'il facilite les activités commerciales de ses contacts et associés. Il est également possible qu'il fasse lui-même partie de ces associés, les deux ne s'excluant pas mutuellement.

Le réseau présenté ici est fonctionnel. Cependant, ce que les lettres présentées ci-dessus exposent, ce sont bel et bien des dysfonctionnements. En effet, Abraham Duijcker ne s'est jamais rendu au Japon. Il a été convoqué au Đàng Ngoàï, après avoir dirigé la fermeture du comptoir du Đàng Trong, que les Hollandais ont abandonné pour se concentrer sur le Đàng Ngoàï qu'ils jugent plus prometteur, et il y est mort en mars 1639⁵. D'après l'une des lettres, les marchandises auraient fini à Batavia en attendant d'être redirigées vers le Japon. Cependant, elles ne sont jamais arrivées à destination, ce que Hiranoya Shinshirō, Itoya (sous le nom de Nunochiya) Tōemon et Obiya Kiemon confirment par une note traduite et intégrée dans le journal de Nagasaki⁶. La crainte de Taga Heizaemon qu'elles soient en partie détournées s'est avérée fondée puisque la totalité des produits envoyés ont disparu ! Après l'intervention des autorités de Nagasaki en la personne de Baba Saburōzaemon, l'un des *bugyō* de Nagasaki, et de longues négociations, Batavia accepte de payer en compensation la somme importante de 92 123,8 florins sous conditions qu'elle soit restituée en cas d'arrivée de la marchandise – ce qui ne semble pas s'être produit⁷.

Ainsi, le réseau que nous avons présenté précédemment s'est trouvé déstabilisé à cause du manque de fiabilité du maillon central, le navire hollandais. Cela confirme l'idée que le réseau

¹ Iwao (2017), p.70. Nous remercions le professeur P. Papin de nous avoir suggéré cette seconde traduction, Iwao n'ayant retenu que la première.

² *Ibid.*, p.78.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Buch (1936), pp.161-162.

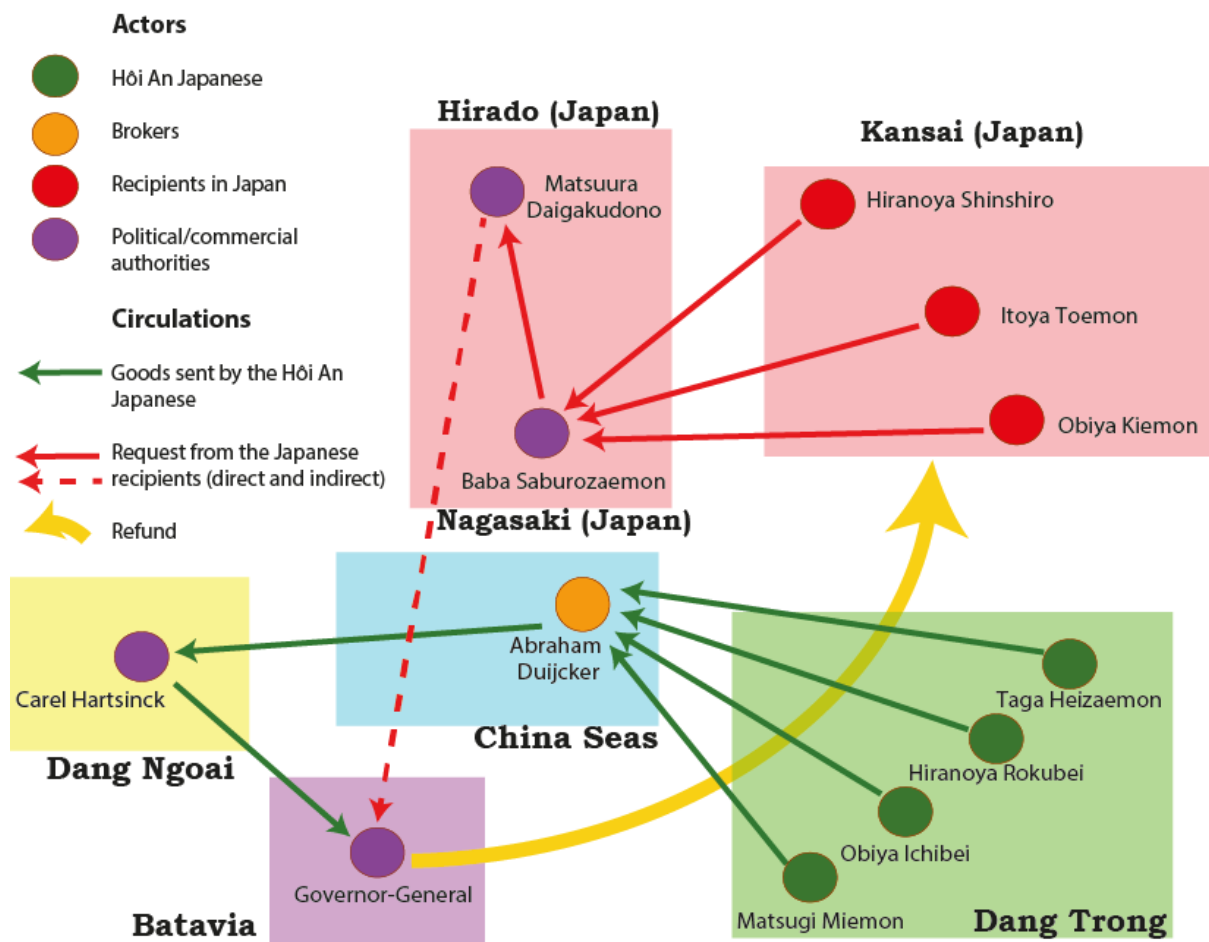
⁶ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan...*, vol. 4, pp.314-315.

⁷ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1640-1641*, p.256. Pour donner une idée de la valeur de la somme, en 1639 Rembrandt achète une maison de trois étages au centre d'Amsterdam pour 13 000 florins. Voir Van Osnabrugge (2016).

marchand était en construit sur des relations de confiance qui pouvaient être aisément trahies. Cette confiance avait émergé sur la base d'un accord entre résidents japonais et employés de la VOC. Ici l'entente s'est construite non pas sur des référents culturels ou intellectuels communs comme à l'ère des *shuinsen*, mais plutôt sur l'intérêt mutuel des acteurs et peut-être aussi sur des relations d'amitié nées des contacts répétés entre Abraham Duijcker et les résidents pendant les deux ans qu'il a passés à Hôi An. Cette confiance a débouché sur une promesse de la part de Duijcker, qui est cependant entrée en contradiction avec les ordres de ses supérieurs, qui lui ont intimé de se rendre au Đàng Ngoài. Les aléas de la vie ont achevé de mettre un terme à cet accord. Avec la mort de Duijcker, plus rien n'assurait les résidents japonais de Hôi An que leurs présents arriveraient à bon port. Cet incident montre bien à la fois le rôle central joué par la confiance dans l'organisation des relations commerciales et sa fragilité, soumise autant aux risques de la vie qu'à la pression des institutions, en l'occurrence la VOC.

Le réseau qui devait assurer l'acheminement des présents et des marchandises se retrouve donc déstabilisé et adopte une structure bien plus complexe. La figure suivante schématise les différentes étapes de cet événement, de l'expédition des marchandises au remboursement par la VOC :

Figure 8 : Un réseau déstructuré : l'exemple des marchandises envoyées par les Japonais de Hôi An (1638-1641)



On y observe tout d'abord la disparition des intermédiaires, qui jouent un rôle moteur dans l'ordinaire des échanges, mais qui, en l'absence de marchandises reçues, n'occupent plus qu'une place marginale dans le réseau. Les destinataires de ces marchandises se sont certainement adressés à eux, comme l'indiquait Taga Heizaemon dans sa première lettre, mais en cas de problème, ces intermédiaires perdent leur utilité et sont court-circuités (c'est pour cette raison que nous ne les avons pas inclus ici). C'est d'ailleurs ce que conseille le même Heizaemon. En cas de retard, ses contacts devraient se rendre eux-mêmes à Hirado plutôt que d'attendre l'arrivée des produits à Kyōto. La confiance accordée à ces intermédiaires perd ici de l'importance au profit de l'accès direct aux marchandises.

Le réseau se réorganise autour de nouveaux acteurs : les autorités politiques, dans leur fonction de régulation du commerce extérieur. En effet, craignant d'être floués, les destinataires font appel à l'une des principales autorités dans le domaine des relations extérieures : le *bugyō* de Nagasaki Baba Toshishige Saburōzaemon. Il répond favorablement en ordonnant à Matsuura Daigakunosuke, l'un des principaux représentants du *daimyō* de Hirado, de mener une enquête à ce sujet. Même si les lettres ne le précisent pas, Matsuura Daigakunosuke a sans doute également reçu l'ordre d'exercer des pressions auprès du chef de la factorerie de Hirado, François Caron, pour que les Japonais lésés obtiennent une compensation, ce qui est chose faite entre décembre 1640 et avril 1641.

Ainsi, dans cette situation spécifique, la reconfiguration du réseau a donné une place prépondérante aux autorités politiques. Les institutions régulatrices jouent un rôle nécessaire mais mineur (protocolaire) dans le cadre d'échanges ordinaires mais leur importance est primordiale en cas de crise puisqu'elles sont les seules instances à permettre le règlement du conflit. Il serait donc inexact d'affirmer que les institutions sont absentes ou marginales dans les réseaux commerciaux de mer de Chine et que les réseaux ne sont organisés qu'autour d'accords plus ou moins formels fondés sur la confiance. Comme nous l'avons suggéré précédemment, c'est un mélange des deux selon les partenaires en présence et les situations. Dans les transactions quotidiennes, les marchands opèrent à travers un réseau de connaissances, mêlant famille, amis et intermédiaires et au sein duquel la confiance joue un rôle structurant. Cependant, à la moindre fragilisation du réseau, les marchands peuvent compter sur un autre type d'intermédiation, celui des autorités politiques qui, grâce à leur fonction régulatrice, permettent au réseau marchand de se réorganiser. Cet aspect est sans doute encore plus fort dans les contextes spécifiques du Japon et du Đai Viêt au XVII^e siècle, pays dans lesquels la bureaucratie est extrêmement forte et présente¹.

Ce corpus a aussi l'intérêt d'attirer l'attention sur les produits à forte valeur ajoutée que les résidents japonais pouvaient se procurer au Đàng Trong. Il n'est pas question de soie ici, mais de produits encore plus rares et plus précieux, appartenant au domaine du luxe. Près de 150 peaux de requin sont expédiées par le biais de Taga Heizaemon, ce qui indique qu'il y avait un marché pour ce type de produits dans les classes supérieures. En effet, peaux de requins et de raies étaient utilisées pour les poignées des sabres ainsi que pour décorer les

¹ D'autant que le shogunat de Tokugawa Iemitsu correspond justement à une période de bureaucratisation du *bakufu*, cf. l'argument principal de la thèse d'Innes (1980).

fourreaux, et pouvaient également être laquées pour fabriquer des coffres et coffrets, destinés notamment au marché européen¹.

Les lettres insistent également sur le calambac, dont il a été question à plusieurs reprises dans cette étude et confirment l'attrait qu'il revêtait pour les Japonais à l'époque Edo, tout comme la qualité de celui qui était récolté au Đàng Trong. En effet Taga Heizaemon comme Obiya Ichibei en envoient à leurs parents et amis, et quand il est question du remboursement, les sources hollandaises ne mentionnent pas les peaux mais le calambac. C'est la perte de ce bois de qualité supérieure qui chagrine le plus les Japonais. Cela s'explique facilement par les prix avancés par Heizaemon et Rokubei, données rares pour le commerce des Japonais d'Asie du Sud-Est à cette époque. Le bois aurait été acheté au prix de 50 taels (2 kg d'argent) pour un catty (600 g), et les résidents de Hôi An espéraient que leurs contacts au Japon fassent un bénéfice de 120 à 130 taels en le revendant sur place. En traversant la mer, le bois d'aigle aurait donc quasiment triplé sa valeur, ce qui en fait l'un des produits les plus précieux du commerce entre le Đai Viêt et le Japon, en raison de sa rareté.

Un réseau stable et performant : les relations de Kadoya Shichirōbei avec le Japon (1665-1677)

L'exemple du litige consécutif à la perte des marchandises des Japonais de Hôi An par les Hollandais permet d'illustrer le statut du commerce des résidents japonais dans les premiers temps de l'époque de l'interdiction des voyages maritimes. Les Japonais investissent massivement dans les jonques chinoises en allant jusqu'à armer eux-mêmes des navires, mais ne rechignent pas à traiter avec les Hollandais, malgré les risques qui peuvent survenir.

L'autre corpus, encore plus développé, dont nous disposons pour traiter de ces activités commerciales est le corpus Kadoya (1666-1676). D'une richesse inégalée, comme le corpus précédent il décrit la manière dont les marchands japonais communiquent et échangent avec le Japon, dans ce même entremêlement de commerce et d'échange de présents. Il permet de décrire avec encore plus de détails les produits échangés, les contacts du marchand au Đàng Trong comme au Japon et les intermédiaires impliqués. Il expose les stratégies employées par ces marchands pour maintenir leurs relations avec le Japon, qui s'appuient sur l'extrême porosité des réseaux commerciaux et des identités des individus y évoluant. Il donne également quelques indices sur la vie quotidienne, l'alimentation et la vie religieuse (non-chrétienne) des Japonais de la *Nihonmachi*, ce que nous étudierons dans le chapitre suivant.

Ces lettres permettent enfin de compléter le corpus précédent en montrant comment s'organise un commerce ordinaire, routinier et sans troubles (autres que la mort de Kadoya Shichirōbei, qui ne change pas l'organisation du réseau), à une époque plus tardive (années 1660-1670), au cours de laquelle ce commerce est définitivement ancré dans le contexte des interdictions maritimes, et dans un milieu où les marchands hollandais sont complètement absents. En effet, ils quittent le Đàng Trong en 1667² et n'apparaissent pas une seule fois dans les lettres des Kadoya.

¹ Guth (2015), p.66.

² Buch (1937), p.149.

Les relations des Kadoya avec le Đàng Trong sont connues grâce à l'*Annanki*, compilation réalisée par Kadoya Shichirōjirō Ariyoshi à la fin du XVIII^e siècle¹, qui inclut la quasi-totalité des documents relatifs à ce sujet et donne également quelques précisions sur Kadoya Shichirōbei que les lettres ne mentionnent pas.

Kadoya Shichirōbei est né en 1610 et traverse la mer en 1631 pour le Đàng Trong, qu'il ne quitte vraisemblablement plus après cette date. On ne trouve pas de mention de lui dans les sources hollandaises ou missionnaires (peut-être une fois dans les rapports des MEP, s'il a été effectivement capitaine des Japonais de Hôi An), mais c'était probablement l'un des principaux marchands de la *Nihonmachi*, puisqu'il parvient à épouser une femme de la famille Nguyễn, connue sous le nom de Diêu Thái 妙泰. Une stèle de 1640 indique que sa femme et lui ont effectué une donation, aux côtés d'autres marchands de la *Nihonmachi*, de marchands chinois et de Viêt, à un temple des Montagnes de Marbre². Ses lettres indiquent enfin qu'ils ont eu au moins un fils, dont on ne connaît que le nom chinois (ch. Wu Shunguan, jap. Go Junkan 吳順官) et un neveu, Chō Kenkō 長けんかう.

Entre 1665 au plus tard et sa mort en février 1672, Kadoya Shichirōbei envoie tous les ans des lettres à ses deux frères Shichirōjirō 七郎次郎, le chef de famille, et Kurōbei 九郎兵衛, habitant respectivement Matsusaka (la ville d'origine de la famille) et Sakai, qui y répondent systématiquement. Seules trois de ces lettres ont été conservées : deux rédigées par Shichirōbei à l'intention de ses frères, et un reçu expédié par les deux frères à l'intention de Shichirōbei. Une autre lettre de Shichirōbei doit être mentionnée, datant de 1670 et adressée aux intermédiaires de Nagasaki qui transmettent ses lettres et ses marchandises tous les ans, les frères Araki Kūemon 荒木久右衛門 et Araki Kanzaemon 荒木勘左衛門.

Après la mort de Shichirōbei (1672), les relations sont maintenues grâce à sa femme et un de ses amis, Hiranoya 平野屋 ou Tanimura Shirōbei 谷村四郎兵衛. Diêu Thái envoie deux lettres (1673 et 1674), adressées à ses beaux-frères et à d'autres membres de la famille, dans lesquelles elle fait part de son désir de maintenir des relations, indique s'être retirée dans le temple qu'a fait construire Shichirōbei et confié la conduite des affaires à son fils. Hiranoya Shirōbei fait de même, à travers trois lettres : une première dans laquelle il annonce la mort de Shichirōbei (1672), une deuxième dans laquelle il demande aux Kadoya de lui servir d'intermédiaire pour entrer en contact avec un ancien ami (1674), et une dernière, légèrement amère, dans laquelle il adresse ses condoléances à Shichirōjirō à la suite de la mort de Kurōbei (1676). Une dernière lettre a été rédigée par Kadoya Shichirōjirō en 1676 à l'intention de Hiranoya Shirōbei dans laquelle il annonce qu'il va transmettre son nom à un certain Shichirōzaemon 七郎左衛門, probablement le Kadoya Shichirōjirō Arihisa 有久 qu'il avait adopté et qui lui succède effectivement.

A l'exception du reçu expédié par les deux frères à Shichirōbei, tous ces documents sont inclus dans l'*Annanki* et traduits en annexe. Ils nous renseignent sur des thématiques aussi diverses que le commerce, les relations familiales, les pratiques alimentaires et religieuses des Japonais de Hôi An et, avec toutes les précautions qui s'imposent face à ce genre d'interrogations, sur le rapport qu'entretenaient ces résidents japonais vis-à-vis du Japon.

¹ *Annanki*.

² Iwao (2017), pp.68-72.

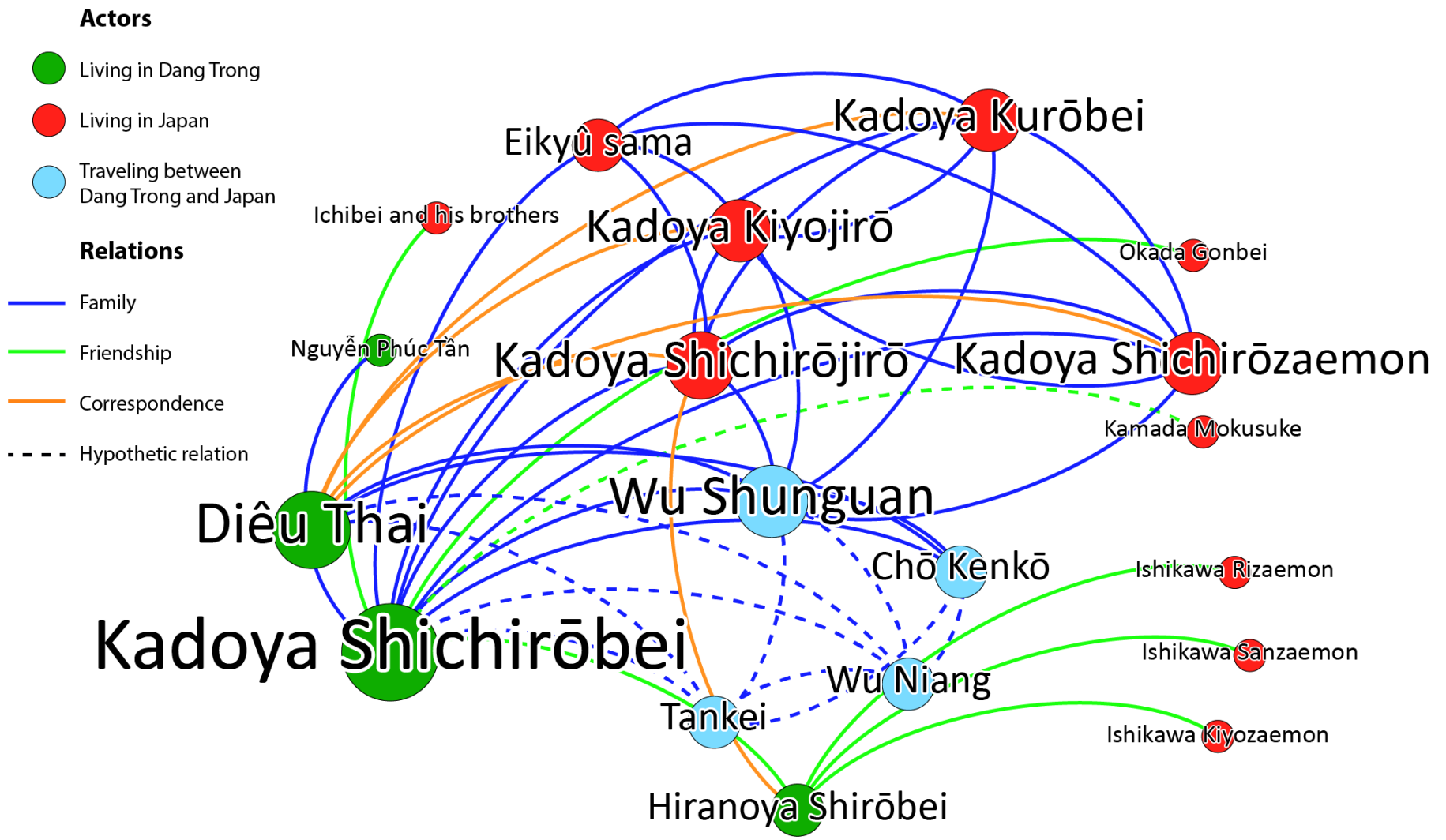


Figure 9 : Le réseau intime de Kadoya Shichirōbei

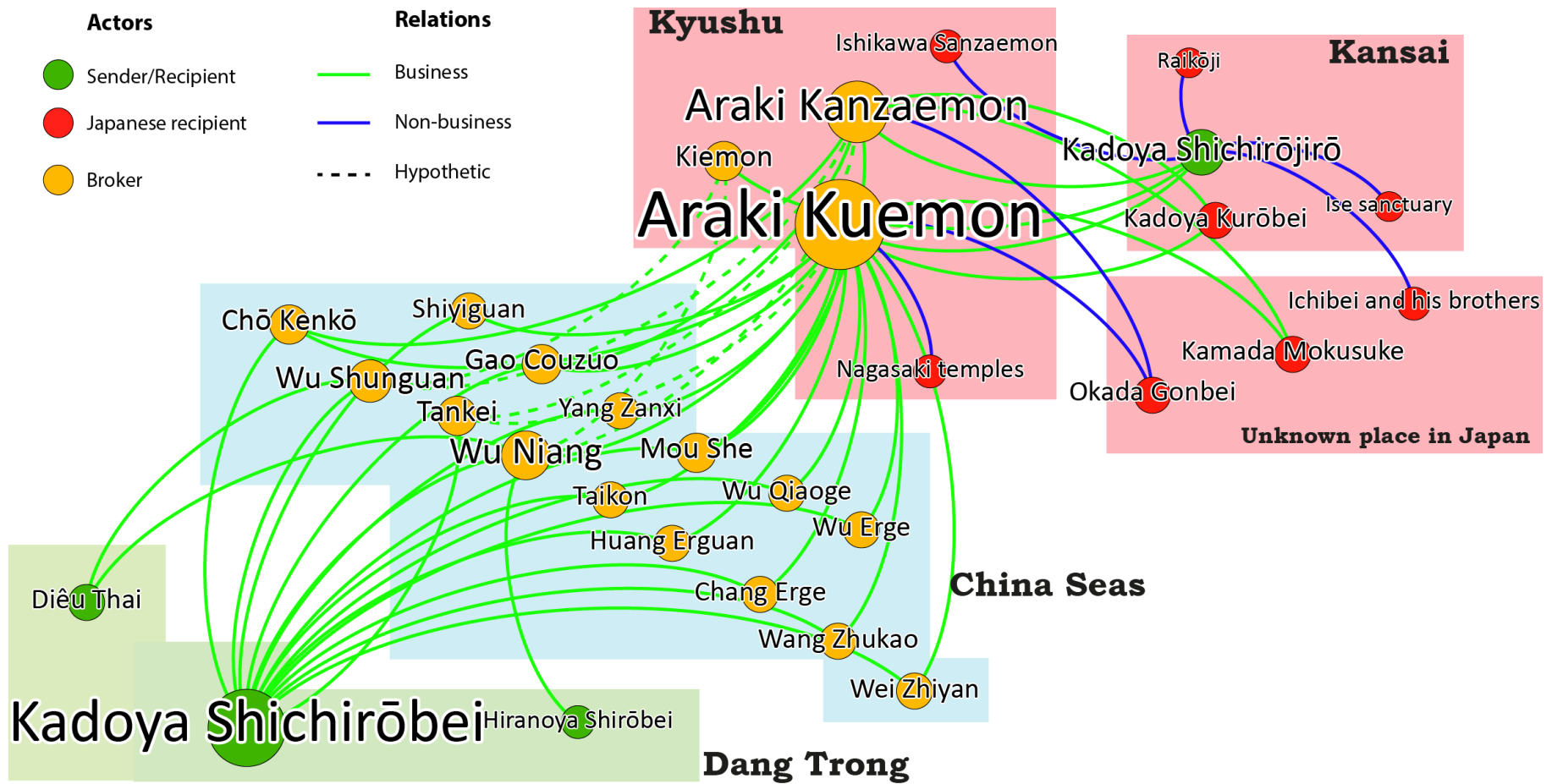


Figure 10 : Le réseau commercial de Kadoya Shichirōbei

Les figures ci-dessus synthétisent les dix années d'échange documentées par les lettres de Kadoya Shichirōbei et son entourage. La première présente le réseau que nous appelons « intime », qui regroupe liens familiaux et amicaux, et auquel nous avons ajouté l'échange de lettres quand d'autres relations n'existaient pas auparavant, alors que le second retrace les relations commerciales et de partenariat économique.

La première figure retrace donc le réseau de connaissances de Kadoya Shichirōbei et de son entourage au Đàng Trong : y figurent les membres de sa famille, réels ou supposés, ainsi que ses amis au Japon. On y retrouve une constante des réseaux marchands des Japonais, à savoir l'importance de la famille. Dans ses relations avec le Japon, Shichirōbei s'adresse en priorité aux membres de sa famille. Comme durant l'ère des *shuinsen*, ce sont même des membres de la famille qui traversent la mer de Chine et à qui les membres du réseau confient en priorité leurs marchandises. Si c'est moins clair pour les débuts de ces échanges (en 1666 Kadoya Shichirōbei a recours à un nombre particulièrement important d'intermédiaires pour transporter ses marchandises, parmi lesquels ne figurent ni son fils ni son neveu), par la suite ce sont surtout ces membres de la famille de Shichirōbei qui sont chargés de transmettre lettres, présents et marchandises.

Ces individus sont particulièrement intéressants dans la mesure où ils incarnent à merveille les métissages et entremêlements des identités propres aux réseaux marchands, et qui sont un élément structurant de ces réseaux et l'une des conditions majeures de son fonctionnement.

Le fils de Kadoya Shichirōbei en fait partie. Son père est un marchand du Japon et sa mère une femme viêt, impliquée sans doute elle aussi dans des activités commerciales. C'est donc un marchand nippon-viêt, mais le nom qu'il porte est incontestablement chinois : Wu Shunguan¹. Wu (吳) est l'un des noms les plus fréquents en Chine, et le *guan* (官) est ce caractère final extrêmement répandu chez les marchands chinois de l'époque, et associé selon Nomura Toru aux Hokkien du sud du Fujian². Le nom Shunguan devait être lui-même assez commun. Un marchand du Guangdong basé à Malacca du nom de Wang Shunguan se rend quatre fois au Japon entre 1685 et 1688³.

Ainsi, dans sa correspondance avec le Japon, Kadoya Shichirōbei et sa femme utilisent un nom chinois pour désigner leur fils. Sans doute utilisait-il lui-même ce nom dans ses activités commerciales et en naviguant, puisqu'il évoluait dans un milieu où presque tout le monde portait un nom chinois. Nous pourrions être tenté d'y voir une stratégie de la part de Kadoya Shichirōbei pour dissimuler les origines de son fils auprès des autorités de Nagasaki, mais cette hypothèse ne tient pas si l'on considère que ces mêmes autorités lisaient scrupuleusement les lettres et inspectaient les cargaisons qui arrivaient au Japon. Par conséquent, elles ne pouvaient pas ignorer qu'il était le fils d'un Japonais. Kadoya Shichirōbei lui-même était connu des autorités de Nagasaki puisqu'il est mentionné une fois dans le journal des interprètes chinois⁴.

¹ Nous donnons ici par convention la lecture en mandarin, sans doute éloignée de celle du dialecte parlé par les Hokkien, appartenant à la langue min : en hokkien moderne, la prononciation serait Ngô Sun-koan.

² Nomura, *op. cit.*

³ Holroyd (2018), pp.201-204.

⁴ *Tōtsūji kaisho nichiroku*, vol.1, pp.49-50.

Il ne posait donc aucun problème aux représentants du *bakufu* qu'un fils de Japonais installé au Đàng Trong séjourne à Nagasaki. Après tout, l'édit de 1635 ne prévoyait pas ce type de situation et ne pouvait donc le condamner. La présence de Shunguan/Junkan au Japon, qui n'était sans doute pas le seul dans son cas, montre que la question de l'interdiction des voyages maritimes est plus complexe qu'une interdiction imposée aux Japonais et une permission accordée aux Chinois. L'inclusion des enfants de migrants japonais au tableau change considérablement notre vision des relations extérieures du Japon à l'époque Edo et souligne une fois de plus la flexibilité relative dont pouvaient faire preuve les autorités de Nagasaki, dès lors que les principes fondamentaux des édits des années 1630 étaient respectés. Pourquoi adopter et utiliser un nom chinois dans ce cas ? Probablement pour faciliter l'intégration dans le milieu des marchands chinois, venus du Fujian ou d'ailleurs ; peut-être aussi, malgré tout, pour être parfaitement sûr que l'arrivée à Nagasaki se fasse sans problème.

L'autre membre de la famille des Kadoya à traverser la mer est un dénommé Chō Kenkō. Shichirōbei le désigne comme son neveu : n'ayant ni frère ni sœur avec lui à Hōi An, il s'agit certainement d'un neveu du côté de sa femme. Son nom est inscrit de la manière suivante : 長けんかう, c'est-à-dire avec un nom en sinogramme et un prénom en *hiragana* (syllabaire) ce qui jette un doute sur son origine. Péri propose de corriger le 長 en 張, soit Zhang, l'un des noms les plus courants en Chine¹, ce qui paraît acceptable. Nous aurions ici, une fois encore, un individu avec un nom chinois, plus commode pour le commerce de mer de Chine. Le plus vraisemblable est que ce Kenkō ait été le fils de la sœur de Dieu Thái, qui aurait elle aussi épousé un marchand de Hōi An. En effet, si son père était un membre de la famille Nguyễn, on voit mal pourquoi son fils serait un marchand voyageant pour le Japon et non un haut fonctionnaire. Si Kenkō est donc lui aussi fils de marchand, son père pourrait être un chinois du nom de Zhang. Les *Tōsen fūsetsu gaki* ne portent le nom d'aucun Zhang ayant voyagé du Đàng Trong au Japon avant 1708², mais l'hypothèse reste recevable. Le prénom Kenkō (qui est un véritable nom japonais) rédigé en *kana* suggère qu'il ne s'agit pas d'un véritable nom mais plutôt d'un surnom, que Shichirōbei utiliserait affectueusement pour son neveu, et auquel il aurait recours dans sa correspondance avec ses contacts japonais. Rien ne permet de confirmer cela dit que Kenkō n'ait pas, lui aussi, été fils d'un marchand japonais. Les noms Zhang et Wu, noms chinois génériques très répandus, seraient en ce cas tous deux des noms d'emprunts.

La même réflexion s'applique au dénommé Tankei たんけい. Shichirōbei n'indique pas qu'il a des liens familiaux avec lui, mais il est lui aussi désigné par un surnom japonais et associé, dans la deuxième lettre de Shichirōbei, à Chō Kenkō (ils ont probablement voyagé ensemble en 1670). Il pourrait être de la famille de ce dernier, et bénéficier ainsi lui aussi d'un surnom japonais de la part de Shichirōbei. Ces liens familiaux restent néanmoins hypothétiques et nous les avons représentés comme tels.

Il en va de même de Wu Niang 五娘. Aucun lien familial avec les Kadoya n'est mentionné, mais il est le seul capitaine à apparaître en continu dans les lettres de 1666 à 1673. Il a donc joué le rôle d'intermédiaire et transporté des biens pour Kadoya Shichirōbei, sa femme et son ami Hiranoya Shirōbei pendant le plus grand nombre d'années. Il pourrait donc

¹ Péri, *op. cit.*, p.103.

² Holroyd (2018), p.217.

s'agir simplement d'un contact régulier et non d'un membre de la famille. Cependant, outre qu'il apparaît régulièrement aux côtés de Shunguan et Kenkō (comme s'il appartenait au même cercle, en somme), son nom soulève quelques interrogations. Il ressemble très fortement à un prénom japonais répandu à l'époque, Gorō 五郎. Mais, dans le même temps, il serait curieux que Shichirōbei, sa femme et Rokubei fassent tous la même erreur en retranscrivant son nom. Kawashima Motojirō quant à lui ne semble pas y voir de problème et fait de lui (comme de Kenkō d'ailleurs) des membres de la famille Nguyễn, sans développer davantage ce qu'il entend par là¹.

Le dernier membre du cercle de proches de Kadoya Shichirōbei est bien un Japonais, Hiranoya ou Tanimura Shirōbei. Il est nommé Tanimura par Shichirōbei, et signe lui-même deux lettres sous ce nom et une sous le nom de Hiranoya. Sa deuxième lettre indique que cela fait « des dizaines d'années » qu'il vit à l'étranger et qu'il souhaite reprendre contact avec d'anciennes connaissances. Il est donc venu du Japon mais a attendu plusieurs décennies pour tenter de reprendre contact avec son pays d'origine. En ce sens, il ne nous semble pas faire partie du puissant clan Hiranoya, associé aux Sueyoshi qui a tant investi dans le commerce avec l'Asie du Sud-Est. Sans doute fait-il partie de cette toute dernière génération de migrants, ceux du début des années 1630, comme Shichirōbei lui-même qui n'avait que vingt-et-un ans en arrivant au Đàng Trong. Peut-être a-t-il été adopté par la suite par Hiranoya Rokubei, et qu'en prenant contact pour la première fois avec les Kadoya au Japon, il a préféré utiliser ce nom célèbre dans le Kansai. C'est le seul Japonais de la *Nihonmachi* à apparaître à la fois dans des documents en langue japonaise et dans des sources missionnaires européennes. En effet, dans un manuscrit étudié par Charles Boxer, un certain « Tanimura Xirobioei dono » avec d'autres compagnons, est chargé de témoigner de l'authenticité des reliques d'un martyr du Japon². L'un des proches amis de Kadoya Shichirōbei était donc un chrétien, ce qu'il se garde bien entendu de laisser transparaître en écrivant au Japon, et il était ami avec un marchand écrivant à sa famille pour financer un temple bouddhiste. Tout ceci confirme l'extrême perméabilité entre groupes chrétiens et non-chrétiens à Hôï An, que les sources jésuites confirment. En outre, ce document indique que son nom d'origine semble bel et bien avoir été Tanimura. Tanimura Shirōbei est en tout cas le dernier contact connu des Kadoya au Đàng Trong, et celui qui affirme en 1676 qu'il n'y a plus que deux « Japonais » à Hôï An, s'incluant probablement dedans.

Hors de la famille, les connexions que Kadoya Shichirōbei souhaite maintenir sont donc relativement faibles : deux ou trois, l'une d'entre elles étant peut-être une relation de partenariat économique (les deux ne s'excluant pas). En revanche, reprendre contact avec des anciennes connaissances semble important pour Tanimura Shirōbei, qui pousse Shichirōbei à demander des nouvelles des frères Ishikawa 石川. Après la mort de Shichirōbei, les relations qui demeurent entre ses proches et sa famille au Japon ne peuvent être considérées comme des relations amicales ou familiales, mais se maintiennent grâce à un lien épistolaire. Les lettres sont le vecteur privilégié grâce auquel le réseau intime se maintient, pour un temps.

¹ Kawashima (1942), p.459.

² Boxer (2002), p.282. Cet article aussi précieux que court semble être passé inaperçu dans l'historiographie. Il s'agit pourtant, à notre connaissance, de la seule étude de détail sur les Japonais de Hôï An en langue occidentale.

Si les lettres du corpus Kadoya donnent un aperçu du réseau familial qui sous-tend le réseau commercial, elles permettent également de restituer la densité et la complexité de ce dernier, comme le montre la seconde figure. Comme dans le cas des lettres de Taga Heizaemon, les maillons qui manquent sont les producteurs/cueilleurs (dont le rôle est évidemment central mais qui n'apparaissent jamais dans les sources) et les autorités de contrôle, qui sont des points de passage mais n'ont pas une importance aussi grande que les intermédiaires.

Cette figure représente de manière claire l'organisation ordinaire d'un réseau marchand dans le contexte spécifique de l'interdiction des voyages maritimes. Le marchand Kadoya Shichirōbei possède un certain nombre de marchandises, qu'il confie à une multitude de marchands et de capitaines différents, afin de limiter les pertes en cas d'accident. C'est donc de cette manière que le marchand japonais gère le risque, ce qui est d'autant plus crucial qu'au moment de la rédaction de cette lettre, les navires parcourant la route entre le Japon et l'Asie du Sud-Est subissent les raids de Zheng Jing 鄭經, basé à Taiwan. Il est également possible que ces navires aient été eux-mêmes partie prenante du réseau des Zheng. Le seul port étant officiellement ouvert au commerce des marchands des mers de Chine est Nagasaki. C'est pourquoi toutes les marchandises y sont centralisées, avant d'être redistribuées à leurs destinataires, certains d'entre eux étant chargés eux aussi de redistribuer certaines de ces marchandises. Ils partagent donc une double fonction de destinataire et d'intermédiaire.

Ainsi, dans cette seconde figure, le point le plus important n'est pas tant Kadoya Shichirōbei que l'intermédiaire Araki Kūemon, et par extension son frère Araki Kanzaemon. Les frères Araki sont des marchands de Nagasaki, appartenant peut-être à la famille d'Araki Sōtarō, qui avait obtenu plusieurs *shuinjō* pour le Đàng Trong. Ils jouent le rôle d'intermédiaire pour Shichirōbei de son vivant et sont les acteurs centraux (à la fois principaux et au centre du réseau) dans la mesure où ce sont eux qui sont chargés de centraliser puis redistribuer le gros des marchandises. Leur fonction est accentuée par leur position à Nagasaki, où (bien que des réseaux de contrebande existassent dans tout Kyūshū¹) toutes leurs marchandises étaient censées se retrouver. Leur fonction n'est pas seulement de servir d'intermédiaires commerciaux puisqu'ils permettent également à Shichirōbei de remplir des devoirs religieux. C'est à eux que Shichirōbei demande de donner des offrandes aux temples de Nagasaki, mais également à ce qui semble être un ami, Okada Gonbei 岡田權兵衛, à qui le marchand de Hōi An transmet, via les frères Araki, 100 *monme* (3,75 g) d'argent pour le deuil de ses parents – de l'argent utilisé pour que des prières soient faites en leur honneur. Si ces liens non-mercantiles occupent une place périphérique dans le réseau, ils n'en reflètent pas moins un désir de maintenir des liens forts avec des connaissances au Japon.

Le lien qui unit Kadoya Shichirōbei et les frères Araki semble être une relation de partenariat économique, plutôt que de relations intimes. En effet, dans sa seconde lettre (1670), Shichirōbei écrit aux deux frères et ne manque pas de s'assurer leurs bons services en leur offrant plusieurs présents, à savoir 516 *kin* [300 kg, une quantité considérable] de sucre noir pour Araki Kanzaemon, 130 *kin* [78 kg] à Kūemon, et même de l'argent (700g) à destination de leurs femmes.

¹ Knoest (2016).

On ignore pourquoi Kanzaemon est beaucoup plus avantage que son frère. Il semble en tout cas avoir eu une position plus importante, puisque si tous deux reçoivent également de la soie en cadeau, Shichirōbei précise que le rouleau à destination de Kanzaemon est un cadeau spécifique venant de sa propre femme. A la lecture des sources à notre disposition, c'est pourtant Araki Kūemon qui semble être le plus en contact avec les marchands chinois, comme on le voit dans la première lettre (1666) qu'il envoie à ses frères et dont voici un extrait :

J'ai bien reçu et lu la lettre d'Edo du 9^e mois de l'année du serpent [9 octobre-6 novembre 1665], et la lettre du 1^{er} jour du premier mois de l'année du cheval [14 février 1666], arrivées dans trois bateaux. Vous vous portez bien tous les deux là-bas ; c'est avec une grande joie que je l'ai appris ; et c'est avec satisfaction que j'ai appris que toute la famille se portait bien. J'ai reçu sans dommage tous les produits demandés l'année dernière, ainsi que les présents. Afin que vous receviez en main propre [les produits mentionnés ci-dessous], je pense qu'à présent vous devriez vous rendre tous les deux à Nagasaki.

- 15 *kanme*¹ [56 kg] de monnaie d'argent², confiés au capitaine Yang Zanxi 揚贊溪, qui m'ont promis de le transmettre à Araki Kūemon dono ; vous les recevrez des mains de Kūemon dono.
- 200 *kin* [120 kg] de sucre blanc, transportés par le même, à recevoir de Kūemon dono.
- 15 *kanme* de monnaie d'argent [56 kg], confiés aux capitaines Huang Erguan 黃二官並 et Wu Niang 五娘, qui m'ont promis de le remettre à Araki Kūemon dono ; vous les recevrez de Kūemon dono.
- 2 rouleaux et demi de *rinzu* [soierie] blanche, à recevoir de Kūemon dono.
- 5 *kanme* [19 kg] de monnaie d'argent confiés au capitaine Wei Jiushi 魏九使 et au timonier Zhang Erge 長二哥, qui m'ont promis de le remettre à Araki Kūemon dono, et que vous recevrez de Kūemon dono.
- 98 *kin* [59 kg] de sucre blanc, que vous recevrez du même Kūemon dono.
- 2 marmites de Kawauchi³, que vous recevrez de Taikon たいこん.
- 5 *kanme* [19 kg] de monnaie d'argent, confiés à Wang Zhukao 王主考, marchand du bateau de Wu Erge 吳二哥, que vous recevrez de Kūemon dono. A propos de cet argent, il vous sera remis 7 *kan* 500 *me* [28kg] en intérêt par le capitaine Wu Qiaoge, [que vous récupèrerez] auprès de Kūemon.
- 101 *kin* [60 kg] de sucre blanc, que vous recevrez du même.
- 100 *kin* [60 kg] de sucre blanc, que vous recevrez de Shiyiguan 十一官.⁴

Ce document est le plus détaillé de tout le corpus sur les produits que Shichirōbei envoie au Japon. Parmi ces produits, la soie occupe une place relativement marginale. En revanche on y retrouve le sucre, qui est l'une des principales ressources cultivées au Đàng Trong pour laquelle la demande est forte au Japon⁵. Cependant, le principal produit expédié est de manière surprenante l'argent, et plus précisément les monnaies ovales appelées Keichō chōgin (émises par Tokugawa Ieyasu pendant l'ère Keichō), contenant 85 % d'argent, et massivement exportées pendant la première moitié du XVII^e siècle⁶. Dans ce cas, cependant, les monnaies sont expédiées dans le sens inverse, du Đàng Trong au Japon. Il semble donc

¹ 1 *kanme* : 3,75 kg.

² *Chōgin* 丁銀. Monnaie d'argent ovale pesant autour de 160g.

³ C'est-à-dire du Đàng Trong (川内).

⁴ Kawashima (1942), pp.452-453.

⁵ Innes, *op. cit.*, p.505. Le sucre était également l'un des principaux produits du Đàng Trong cultivés pour l'exportation, voir Li (1998), pp.80-81.

⁶ Miyamoto, Shikano (1998), p.140.

que Kadoya Shichirōbei ait thésaurisé les monnaies achetées aux marchands chinois de retour de Nagasaki pour les réinvestir dans ses activités à destination du Japon. Les quantités investies sont très importantes (150 kg d'argent), ce qui est un signe indicateur de la richesse de Shichirōbei, surtout si on leur ajoute les 300 kg de sucre. Cette lettre de 1666 est la seule lettre à mentionner ces monnaies d'argent *chōgin*. En 1670, dans la deuxième lettre conservée, il envoie des quantités beaucoup plus faibles de monnaies, désignées sous le nom générique de *ginsu* (« monnaie d'argent », 銀子, qui peuvent malgré tout désigner des *chōgin*). Peut-être doit-on y voir l'effet de l'interdiction de l'exportation d'argent en 1668 (levée dès 1671 pour les Chinois¹). Shichirōbei a préféré conserver les monnaies qui lui restaient, ou leur trouver un autre usage, sachant qu'il ne serait plus possible de s'en procurer.

Les lettres suivantes, si elles n'indiquent plus quels produits Kadoya exportent, sont en revanche très détaillées sur les produits qu'il demande. Cependant, il ne s'agit vraisemblablement pas de produits destinés à être commercialisés (principalement des denrées alimentaires, des objets de la vie quotidienne ou des présents), c'est pourquoi nous y reviendrons dans le chapitre suivant. On sait par ailleurs que les frères Araki payaient une partie des biens en expédiant à Shichirōbei des *koban*, les monnaies d'or ovales aussi appelées *ryō* 両. Shichirōbei demande à ce sujet que dans les reçus qui lui sont adressés, le montant des *koban* soit inscrit en *kana* (en syllabaire plutôt qu'en sinogrammes, peut-être pour éviter les falsifications, quoique des caractères spécifiques soient utilisés pour remplir ce rôle).

Ces produits sont transportés, si l'on en croit cette première lettre, par une multitude d'intermédiaires d'un autre type, les navigateurs au nom chinois. Les marchandises étant réparties entre un nombre particulièrement important de marchands différents, l'importance de chacun dans le réseau semble réduite. Cependant, pris collectivement, ils sont un maillon indispensable et occupent bien entendu une place centrale. La plupart ne sont pas connus, à l'exception de Wei Jiushi, qui est l'autre nom de Wei Zhiyan, dont il a été question précédemment. L'année 1666 correspond à l'une des seules années où ses activités sont troublées au Đàng Ngoài. Les capitaines chinois à qui Shichirōbei confie de l'argent n'étaient donc pas nécessairement des connaissances ou des partenaires réguliers, ce qui prouve qu'il était prêt à faire affaire (et confiance par la même occasion) à des inconnus, la répartition extrêmement éclatée de ses marchandises lui garantissant des pertes minimales. Contrairement à Wei Zhiyan, d'autres marchands ont pu être des partenaires réguliers de Shichirōbei. C'est peut-être le cas de Wu Erge, qui est mentionné dans les journaux du bureau des traducteurs de Nagasaki en 1660, au retour d'un voyage au Đàng Trong². La responsabilité de transporter les marchandises est confiée à des individus aux statuts différents, mais majoritairement aux capitaines. Cinq de ces intermédiaires sont capitaines, un est un marchand passager (peut-être une connaissance personnelle de Shichirōbei dans ce cas) et un est timonier.

La multiplicité des intermédiaires mentionnés dans cette lettre contraste avec les documents suivants. Les navigateurs mentionnés y sont bien moins nombreux. Dans la deuxième lettre en effet, seuls deux marchands sont mentionnés (Gao Couzuo 高湊左 et Mou She 某舍), les autres marchandises étant transmises par Kenkō.

¹ Innes, *op. cit.*, p.314.

² *Tōtsūji kaisho nichiroku*, vol.1, p.36.

Les frères Araki ont occupé cette fonction d'intermédiaire dans le réseau de Kadoya du vivant du marchand. Il n'est plus question d'eux ni d'aucun autre intermédiaire à partir de la troisième lettre, et ce jusqu'en 1676. C'est seulement dans la dernière lettre de Hiranoya Shirōbei que celui-ci mentionne un Kiemon, représentant de Kadoya Shichirōjirō à Nagasaki qui joue désormais le rôle d'intermédiaire. Ainsi, le réseau de Kadoya Shichirōbei et ses proches semble s'être progressivement recentré sur la famille, les proches et les personnes les plus dignes de confiance, sans que l'on dispose d'informations assez précises pour en déterminer la raison.

Parmi les intermédiaires, nous pouvons enfin mentionner Kadoya Shichirōjirō, qui de manière accessoire joue ce rôle lui-même. Il le fait pour son frère, en transmettant ses offrandes aux temples du Kansai, mais également pour Hiranoya Shirōbei, en aidant ce dernier à recréer une connexion avec d'anciennes connaissances, en l'occurrence le dénommé Ishikawa Sanzaemon 石川三左衛門 à qui Shirōbei envoie en gage d'amitié un coffret avec du bois d'aigle.

Ces figures illustrent donc comment s'organise le réseau marchand d'un résident japonais de Hôï An, en temps de paix et sans que la circulation des marchandises ne soit entravée : l'importance des intermédiaires que sont les navigateurs et surtout les marchands centralisateurs de produits à Nagasaki y apparaît nettement. Elles montrent également, comme le corpus précédent, les limites de la confiance accordée aux intermédiaires puisque Shichirōbei enjoint ses frères à récupérer en main propre, à Nagasaki même, les marchandises. Cette méfiance vis-à-vis d'intermédiaires sans lien apparent avec la famille va jusqu'à pousser les Kadoya à nommer eux-mêmes un représentant à Nagasaki, c'est-à-dire un employé qui doit être logiquement plus fidèle et plus fiable, et à, semble-t-il, s'appuyer progressivement sur la famille et les partenaires proches ; ce que les figures, qui ne font pas apparaître la chronologie, ne permettent pas d'illustrer. On ignore si les Kadoya ont eu recours à des contrats, ou autres formes de garanties institutionnelles. Le besoin ne s'en faisait peut-être pas sentir et le réseau était fonctionnel sans y recourir. Cependant, après la mort de Shichirōbei, ses proches semblent avoir recentré le réseau sur la famille, ce qui démontrerait que la confiance était plus volontiers accordée dans la sphère des partenaires proches ou intimes.

Le réseau des Kadoya prouve enfin que les résidents japonais du Đạì Việ̀t ont su maintenir des relations étroites, régulières et continues avec le Japon en dépit de l'interdiction des voyages maritimes. Cette réussite reposait sur la bonne organisation du réseau et l'assurance, via des présents, de disposer d'intermédiaires fiables au Japon, mais également sur la nature des individus qui faisaient circuler la marchandise : individus au croisement entre les cultures việ̀t, japonaise et chinoise, sans doute capables d'utiliser les différentes langues et d'évoluer dans les différents milieux socio-culturels, ce sont ces identités imbriquées et mouvantes, ainsi que leurs capacités d'adaptation qui cimentaient le réseau et ont assuré sa pérennité.

Outre les marchands déjà mentionnés, les sources européennes mentionnent parfois les activités commerciales de marchands japonais en lien avec le Japon. Ces activités ne sont pas le monopole des résidents japonais de Hôï An. Les Hollandais évoquent à de nombreuses

reprises, bien que de manière rapide, le commerce d'un résident de Đông Kinh, Wada Rizaemon, notamment avec le Japon.

Wada Rizaemon 和田理左衛門 (?-1667) a un profil différent de Kadoya Shichirōbei. Il ne fait pas partie des dernières générations de Japonais à s'être installé au Đại Việt, mais de la génération de Japonais chrétiens qui ont fui le pays quand le christianisme y a été interdit (1614). Si les Hollandais le mentionnent sous son nom japonais Rizaemon, il utilise en revanche auprès des Jésuites son nom chrétien, Paulo da Vada, Vada étant vraisemblablement une déformation du nom Wada. Il était probablement originaire de l'archipel de Gotō, où ses frères sont signalés dans le journal des interprètes du chinois de Nagasaki¹. Nagazumi Yōko suggère qu'il a suivi les enseignements du séminaire d'Arima, fondé en 1580, et qu'il a été expulsé avec sa famille vers l'âge de dix ans à Macao, où il reçoit une éducation religieuse². Un document de 1657 indique qu'il a vécu au Đàng Trong avant de s'établir définitivement au Đàng Ngoàì. Il y était « cabessa » (du portugais *cabeça*, chef) à « Senoa », c'est-à-dire à la capitale des Nguyễn³. Nagazumi suppose que cette fonction signifiait qu'il collectait des marchandises pour le compte d'un navire portugais. Il s'agissait en tout cas d'une position élevée, si l'on en croit le titre. En 1638 au plus tard, il est installé à Đông Kinh, marié à une certaine Ursula dont il sera question plus loin. A partir de cette date, il apparaît dans les sources de la VOC quasiment tous les ans jusqu'en 1667, date à laquelle il meurt d'un chancre à la joue⁴. L'étendue de ses activités commerciales est donc bien connue grâce aux sources hollandaises. Elles ont déjà été analysées par Nagazumi Yōko et nous nous contenterons donc de les replacer dans le cadre des activités des Japonais du Đại Việt. En 1663 il a rédigé une lettre en portugais qui a été traduite et intégrée au *Dagh register* de la même année⁵. Paradoxalement il n'apparaît que très peu dans les sources jésuites, alors qu'il est pourtant qualifié de « geportugieseerden Japander »⁶ par les Hollandais et d'ami des Jésuites par les missionnaires des MEP et les Jésuites eux-mêmes⁷.

Une fois installé à Đông Kinh, le Japon fait partie des principales destinations avec lesquelles il commerce. Il conserve sur place des liens semblables à ceux de Kadoya Shichirōbei, bien que l'absence de documents familiaux ne permette pas de les exposer en détail. On sait simplement que ses frères cadets, Wada Sanzaemon 和田三左衛門 et Wada Ribei 和田利兵衛, ont envoyé une lettre via bateau hollandais au Đông Kinh dans les années 1650⁸. Ils ne sont pas mentionnés dans les sources hollandaises mais Rizaemon évoque à plusieurs reprises ses « amis » au Japon, ce qui laisse entendre qu'il gardait des relations étroites avec un certain nombre de personnes basées à Nagasaki ou dans les environs. En 1663 par exemple, il écrit qu'il a laissé un peu d'argent à des amis au Japon, de crainte que s'il le fasse venir, il ne soit capturé par « les jonques de Coxinga » (c'est-à-dire Zheng Chenggong,

¹ *Tōtsūji kaisho nichiroku*, vol.1, p.67.

² Nagazumi (2001), pp.210-211.

³ « Instructie door Joan Maetsuijcker uijt Batavia aan den coopman Nicolaas de Vooght na Tonquin medegegeven dato 15 Meij 1657 », mentionné dans Nagazumi (1992), p.37.

⁴ Launay (1927), p.46.

⁵ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1663*, pp.73-74.

⁶ *Ibid.*, anno 1641-1642, p.124.

⁷ *Relation du Voyage du P. J. Tissanier...*, p.347.

⁸ *Tōtsūji kaisho nichiroku*, *op. cit.*

le célèbre pirate-marchand et loyaliste Ming, mort l'année précédente) et demande aux Hollandais de le lui rapporter si possible.

Afin de maintenir ces liens avec le Japon, il utilise donc à la fois les jonques chinoises et les navires de la VOC comme intermédiaires. Dans cette même lettre, il demande aux Hollandais de charger dans leur navire pour le Japon 6 piculs [360 kg] de soie chaque année. L'année précédente il chargeait le double de cette quantité dans une flûte hollandaise¹. Mais en 1642, c'est à bord d'une jonque chinoise qu'il charge ses marchandises à destination du Japon². Comme bien d'autres marchands japonais du Đai Việt, Wada Rizaemon semble donc n'avoir eu aucun mal à maintenir des relations régulières avec le Japon, et ce pendant trois décennies, en faisant appel à une grande diversité d'intermédiaires.

Cependant, comme beaucoup d'autres résidents japonais, ses activités ne se limitaient pas au Japon. En effet, les marchands japonais entretenaient également des relations suivies avec les principaux ports d'Asie du Sud-Est, en particulier là où ils avaient des contacts japonais.

Des réseaux qui s'étendent à toute l'Asie du Sud-Est

Les réseaux des Japonais d'Asie du Sud-Est ne se déploient pas exclusivement autour d'un axe port de résidence-Nagasaki. Au contraire, comme au cours de l'ère des *shuinsen* et peut-être même davantage, leurs activités les ont conduits à commercer avec les autres *Nihonmachi* ainsi qu'avec d'autres ports, allant de Taiwan à Batavia. Les sources hollandaises, et dans une moindre mesure les sources missionnaires, documentent assez précisément ces activités.

L'un des plus connus de ces résidents commerçant avec toute l'Asie du Sud-Est au cours de la période d'interdiction des voyages maritimes est le marchand sino-japonais Hayashi Kiemon, nommé « Kicko » par les Hollandais. Il apparaît dans les documents en 1633, au moment où paraît le premier édit limitant l'activité des marchands japonais à l'étranger. Dans l'incapacité de se procurer le document désormais nécessaire pour quitter le pays, il demande alors une licence au *bugyō* de Nagasaki, Takenaka Uneme, qui en émettait alors illégalement³. Hayashi Kiemon semble donc avoir fait partie de ces marchands du Japon méconnus et impossibles à dénombrer, qui avant 1633 commerçaient librement avec l'étranger, sans *shuinjō*, et qui ont été les premières victimes des édits des années 1630.

Ses deux destinations de prédilection étaient Taiwan et le Đàng Trong. En 1634, pressentant probablement, comme d'autres marchands, l'interdiction des voyages maritimes, il s'installe à Hôi An. S'il craignait les conséquences des édits, c'est parce que ces derniers s'appliquaient non seulement aux Japonais, mais également aux résidents chinois du Japon⁴. Ainsi, sa capacité à se mouvoir aisément entre réseaux chinois et japonais (les sources européennes en font d'ailleurs quasi-systématiquement un « Chinois ») ne lui a pas permis de contourner les édits – ce qui, plus tard, est néanmoins possible pour un marchand aussi riche que Wei Zhiyan. Une fois établi au Đàng Trong, il fait partie des contacts privilégiés grâce auquel le puissant *daikan* de Nagasaki Suetsugu Heizō Shigesada parvient à maintenir ses

¹ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1663*, p.435.

² *Ibid.*, anno 1641-1642, *op. cit.*

³ Nagazumi (2001), p.222.

⁴ *Ibid.*, p.226.

activités commerciales. En 1635 par exemple, ce dernier lui adresse une lettre par l'intermédiaire des Hollandais¹.

A partir de 1635, Kicko profite de la situation privilégiée de Hôi An pour mener un commerce fructueux le long d'un axe Nagasaki-Batavia, en passant par Taiwan et Hôi An. La particularité de Kiemon, contrairement aux autres grands marchands de la *Nihonmachi* de Hôi An, est d'avoir voyagé sur ses navires : il était navigateur autant que marchand. C'est pour cette raison que les Hollandais le nomment « anachoda », soit une déformation du malais *nakhoda*, qui désigne le propriétaire du navire et/ou de sa cargaison ou son représentant, et parfois le capitaine en même temps², ce que Kiemon était sans aucun doute.

Il conservait des relations avec le Japon, comme les autres marchands de la *Nihonmachi*. En effet, sa famille vivait toujours à Nagasaki, en particulier son jeune frère, à qui il adresse des marchandises en 1638³. Cependant il apparaît plus souvent dans les sources hollandaises comme un marchand voyageant entre Taiwan, Hôi An et Batavia. En 1636, sa jonque de retour de Taiwan en passant par le Đàng Trong est signalée à Batavia⁴. Dans les années 1640-1650, il n'est pas fait mention de Kiemon dans les sources hollandaises, le refroidissement des relations entre la VOC et le Đàng Trong, puis la guerre ouverte, y étant certainement pour quelque chose.

En 1659, Shiomura Tabei lui transfère la charge de chef de la communauté japonaise de Hôi An⁵. Les Hollandais mentionnent alors pour la première fois son véritable nom (« Fayasi Kiemon »)⁶. Il continue néanmoins, et c'est le seul chef de la *Nihonmachi* à avoir vraisemblablement fait ainsi, à naviguer en parallèle de sa fonction, malgré sa cécité⁷, sans doute due à son âge avancé. En 1664, il voyage de Hôi An à Batavia dans un navire avec 50 personnes à bord et une cargaison comprenant notamment des fils de cuivre et des tissus⁸.

Si Hayashi Kiemon semble avoir privilégié un axe spécifique dans la conduite de ses activités commerciales, ce n'est pas le cas de Wada Rizaemon, qui a quant à lui étendu son commerce à de nombreux ports où trafiquaient des Japonais.

En tant qu'ancien résident du Đàng Trong et étant donnée la proximité avec Đông Kinh, il a sans surprise entretenu des relations continues avec le pays des Nguyễn. Le document de 1657 rappelant qu'il y a vécu affirme qu'il y est toujours reconnu et estimé à cette date⁹. En 1645, en période de crise, il revient de « Senoa » avec une grosse quantité de soie dont les Hollandais achètent une partie¹⁰. Contre toute attente, Rizaemon semble bel et bien avoir gardé des attaches avec le Thuận Hóa, davantage qu'avec la région de Hôi An.

Rizaemon semble donc avoir joué un rôle important dans le commerce de la soie entre le Đàng Trong et le Đàng Ngoài, que la guerre n'a jamais interrompu malgré l'interdiction officielle des relations entre les deux pays. Ce commerce était particulièrement important pour

¹ *Ibid.*, p.225.

² Reid (2015), p.93.

³ Nagazumi (2001), p.227.

⁴ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1636*, p.77.

⁵ Iwao (1966), p.120.

⁶ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1661*, p.437.

⁷ Nagazumi (2001), p.228.

⁸ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1664*, p.49.

⁹ Nagazumi (1992), p.37.

¹⁰ *Ibid.*, p.38.

les Nguyễn, puisque leur domaine produisait peu de soie et de qualité inférieure, et que le gros de la soie qui y était exportée était en réalité importée, du Đàng Ngoài, de Chine et de Macao. Cependant, dans ce contexte spécifique, la soie est exportée du Đàng Trong vers le Đàng Ngoài, ce qui est sans doute dû au climat violent qui règne alors dans le domaine des Trịnh et qui a dû entraver la production¹. Le rôle joué par Wada Rizaemon dans ce commerce n'a pas échappé aux Hollandais, puisque le Gouverneur général de la VOC, Joan Maetsuycker (1653-1678), dans les instructions qu'il donne sur le commerce du Tonkin en 1659, conseille au directeur de la factorerie de Đông Kinh de conclure un contrat avec Rizaemon, spécifiquement pour le commerce de la soie de « Senua »².

Ainsi, les activités de Wada Rizaemon l'ont conduit à faire de Đông Kinh un entrepôt dans lequel il centralisait la soie à destination du Japon. Il se fournissait localement, auprès des producteurs locaux ou des marchands chinois, mais n'hésitait pas à voyager lui-même pour se rapprocher des sources d'approvisionnement, au Đàng Trong et sans doute jusqu'à Macao, qui fait partie des ports avec lesquels il commerçait régulièrement. Ainsi, en janvier 1641 il revient de Macao avec 50 000 taels (équivalent argent) de marchandises et envoie un navire au Japon³. Le texte hollandais, qui est concis, déclare littéralement qu'il est « parti pour le Japon », mais nous doutons qu'il ait réellement pris ce risque.

Un autre partenaire majeur de Rizaemon était le Siam, où il expédie du musc dans une jonque flambant neuve, au plus tôt à partir de 1659⁴. Il s'est également rendu sur place : en 1663, il transporte à Ligor, ville dépendant du Siam, outre sa cargaison, une licence pour permettre aux Hollandais d'y commercer⁵. Parmi les autres destinations où il envoie des jonques figure Taiwan⁶.

Enfin, Wada Rizaemon ne semble pas avoir envoyé beaucoup de jonques à Batavia, mais ses relations avec la VOC étaient si étroites et fréquentes qu'il devait entretenir une connexion avec le quartier général des Hollandais. Il envoie en janvier 1662 sa jonque revenue du Siam vers Batavia avec un chargement de riz. Cette jonque transporte pas moins de 47 marchands, parmi lesquels cinq Portugais et trois Japonais⁷. Ainsi, comme pendant l'ère des *shuinsen*, à bord des navires des grands marchands japonais voyageait une multitude de marchands d'origine diverses, y compris des Japonais.

Outre ces marchands relativement bien connus, les sources européennes contiennent fréquemment des mentions éparses de capitaines et marins japonais voyageant du Đại Việt vers d'autres ports. Ces communautés, bien que dans l'incapacité de retourner au Japon, ont donc continué à commercer et naviguer à travers l'Asie du Sud-Est.

Les connexions les plus fortes étaient vraisemblablement Hội An/Đông Kinh et Macao, Ayutthaya, Batavia et Manille. Bien que ne possédant pas de *Nihonmachi* à proprement parler, Batavia occupe une place importante dans les réseaux des Japonais d'Asie du Sud-Est, à cause

¹ Les frères du futur Trịnh Tạc, qui commencent à remplacer son père âgé à la tête de l'État, se rebellent contre lui au cours d'une bataille de rue à Đông Kinh qui aurait fait jusqu'à 4000 morts ; cf. Taylor (2013), p.298.

² Nagazumi (1992), p.38.

³ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1641-1642*, p.65.

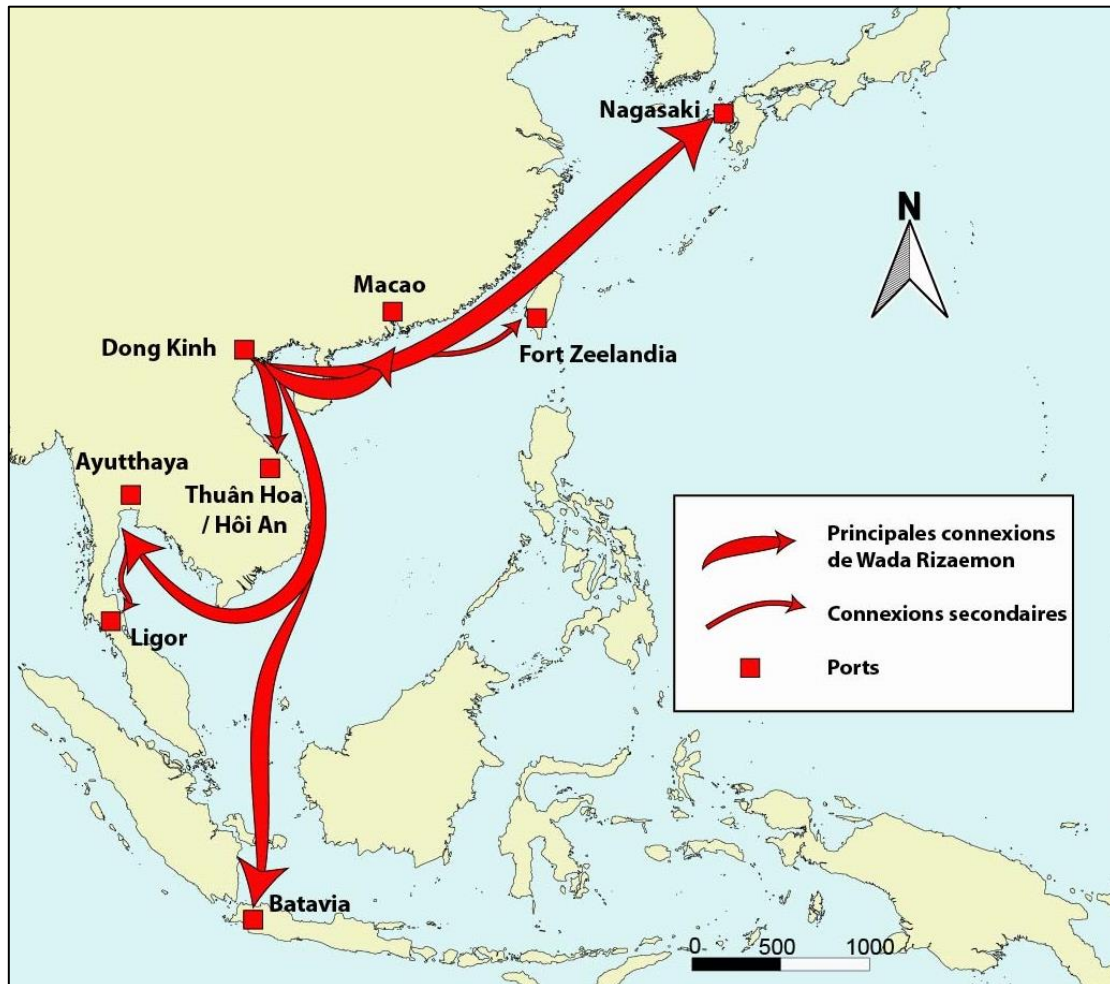
⁴ *Ibid.*,...anno 1661, pp.52, 55.

⁵ *Ibid.*,...anno 1663, p.657.

⁶ Nagazumi, *op. cit.*, p.38.

⁷ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1663*, p.71.

du rôle joué par les Hollandais dans le commerce d'Asie, mais aussi parce que les Japonais y étaient nombreux. Le chef de la communauté japonaise de Hôi An entre 1642 et 1659, Shiomura Tabei, l'illustre bien puisqu'il écrit à deux reprises à ses contacts japonais sur place ainsi qu'aux autorités néerlandaises¹.



Carte 12 : Les connexions de Wada Rizaemon

Le journal de Batavia mentionne ainsi les voyages d'un Japonais de Đông Kinh, « Nicolaes, aussi appelé Schemon » (Sukemon 助右衛門), vraisemblablement un Japonais baptisé, qui comme Wada Rizaemon usait de sa double appartenance pour naviguer entre différents milieux et groupes socio-culturels. Le 22 juin 1644, il part pour Macao avec sa famille, son objectif étant de pouvoir partir pour Taiwan à la première occasion. Le même document indique que l'année précédente il avait voyagé vers Batavia à bord du « Kivith » (Kievit, un navire de la VOC)². Cette anecdote illustre la complexité et l'étendue des réseaux des marchands installés en Asie du Sud-Est et ne doit sans doute pas être considérée comme un exemple isolé.

Dans le cadre de leurs activités les missionnaires ont également eu affaire à des capitaines ou marchands japonais voyageant hors du Đại Việt. Les anecdotes édifiantes insérées par les Jésuites dans les rapports adressés à Rome en mentionnent : ainsi de ce capitaine nommé

¹ *Ibid.*,...anno 1653, pp.28-32.

² *Ibid.*,...anno 1644-1645, p.111.

« Paolo Ginbey » (Ginbei ou Jinbei), baptisé mais qui d'après le père Metello Saccano « était plus du nom de Saül que de Paul » (en référence au nom originel de Saint-Paul, Saül), et qui voyage à deux reprises à Manille entre 1650 et 1652¹. La seconde fois, il transporte probablement les reliques du frère augustinien Pedro de Zúñiga, martyrisé au Japon en 1622, qui avaient été confiées par un Portugais de Nagasaki, expulsé à Macao, à trois chrétiens japonais de Hôï An pour qu'ils les vendent aux Augustiniens de Manille². Il meurt la même année, non sans être revenu à la foi, du moins d'après les Jésuites. En 1658, le métis luso-japonais Pero Marques s'embarque dans une *soma* appartenant à des Japonais chrétiens pour Macao³. En 1665, les missionnaires des MEP sont expulsés du Đàng Trong : en route vers leur séminaire du Siam, ils sont transportés par un capitaine japonais⁴.

En comparaison des connexions avec le Japon, ces activités commerciales en Asie du Sud-Est sont moins bien documentées. Nous supposons néanmoins qu'il ne faut pas en déduire qu'elles aient moins compté ou aient été marginales, en particulier pour les navigateurs, qui ne pouvaient plus se rendre au Japon et pour lesquels ces destinations ont pu jouer un rôle déterminant dans le maintien de leur fortune et de leurs réseaux.

Un autre facteur majeur ayant permis aux marchands japonais d'Asie du Sud-Est de pratiquer des activités commerciales et de conserver une position avantageuse dans leurs sociétés d'accueil tout au long du XVII^e siècle a été leur fonction d'intermédiaires. En effet, s'ils avaient recours aux navigateurs chinois, aux marchands hollandais et aux marchands de Nagasaki pour constituer leur réseau, ils ont eux-mêmes joué le rôle d'intermédiaires, d'interprètes et de passeurs entre leurs sociétés d'accueil et les marchands étrangers, en l'occurrence les Européens. Leur position étant extrêmement élevée et privilégiée dans les deux pays viêt, il est logique que ce soit au Đai Viêt que cette fonction d'intermédiation soit à la fois la plus visible et la plus cruciale.

2. Les Japonais du Đai Viêt, figures politiques et intermédiaires incontournables

Le rôle majeur occupé par les Japonais dans les sociétés viêt se mesure à leurs activités commerciales mais également à la manière dont ils ont profité de la réussite de ce commerce et de leur proximité avec les autorités civiles viêt pour occuper des fonctions officielles et se montrer indispensables en cas d'interaction avec les étrangers. En ce sens, ils ont grandement contribué à l'ouverture des pays viêt au commerce avec les Européens et ont facilité l'accès de ces marchands au marché du Đai Viêt. Ils ont joué ce rôle pendant toute l'ère des *shuinsen* auprès de leurs compatriotes japonais, mais également auprès des Européens, dès les années 1610 et surtout après les édits de 1635.

Nous sommes une fois encore tributaires de la documentation en langue européenne, des sources britanniques pour le début de la période, et surtout des documents de la VOC à partir

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.384.

² Boxer (2002). Curieusement, le manuscrit qui la rapporte a été rédigé par Metello Saccano mais précise cette fois que le capitaine « Gimbei » est parfaitement fiable.

³ *Ibid.* f.439.

⁴ *Relation des missions des evesques françois...* p.68.

des années 1630. Ce biais nous empêche de savoir si ce rôle d'intermédiaire n'a été joué qu'auprès des Européens. Ces derniers n'évoquent quasiment pas les relations entre Japonais et Chinois, par exemple. Quant aux fonctions officielles, par lesquelles nous allons commencer cette partie, elles sont bien documentées par les sources hollandaises et britanniques mais aussi par les sources missionnaires. C'est en effet parce que les missionnaires disposaient d'alliés occupant des fonctions prestigieuses qu'ils ont pu s'implanter, aussi bien au Đàng Ngoài qu'au Đàng Trong.

A. Les résidents japonais et les autorités politiques : des relations privilégiées ?

Dès leur arrivée au Đàng Trong, les migrants japonais ont su rapidement s'attirer les faveurs des autorités locales, grâce à leur participation au commerce des marchands étrangers, principalement japonais. Ainsi, le fameux Mangosa, responsable en 1614 de la mort de l'envoyé de l'East India Company au Đàng Trong, dont il sera question plus loin, a bénéficié de l'aide puis de la protection (pour un temps du moins) de deux hauts fonctionnaires viet¹. La fonction de chef de la communauté japonaise de Hôi An est la démonstration la plus évidente de la position qu'ont su acquérir les Japonais au Đàng Trong mais elle ne couvre pas l'ensemble des situations au cours desquelles ils ont occupé des fonctions politiques ou administratives élevées.

Comme il a déjà été signalé dans la section précédente, Wada Rizaemon a occupé un poste administratif ou commercial important au Đàng Trong dans sa jeunesse, désigné par les Hollandais sous le nom de « cabessa » et que Nagazumi Yōko interprète comme représentant d'un navire portugais. Cependant, le statut qu'il acquiert au Đàng Ngoài est sans commune mesure avec celui-ci. Il est appelé « mandarin », c'est-à-dire haut fonctionnaire, à plusieurs reprises par les Jésuites comme par les missionnaires des MEP². Il avait même, d'après ces derniers, la responsabilité d'un village nommé « Ni-tchin »³. Conséquence logique de cette position influente, le *chúa* Trịnh en avait fait son fils adoptif. Si cette mesure symbolique est centrale à la construction du terrain d'entente avec les marchands étrangers, ici il s'agit de tout autre chose. Il n'est pas question de favoriser de manière plus ou moins ponctuelle des échanges commerciaux mais bel et bien d'accorder à un étranger une position et une fonction officielle pérennes. En d'autres termes, le crédit accordé à Wada Rizaemon témoigne d'un degré de confiance largement supérieur à l'entente négociée dans le cadre de relations commerciales. Rizaemon semble également avoir développé ses propres stratégies pour accroître son influence auprès des autorités du Đàng Ngoài. Le père des MEP François Deydier indique ainsi qu'il a insisté à plusieurs reprises auprès du seigneur Trịnh pour qu'il prenne sa fille comme concubine⁴ – au mépris des principes chrétiens dont il se fait par ailleurs le défenseur. Son influence était telle qu'il a même tenté pendant un temps d'influer sur la circulation monétaire dans le royaume. Les Hollandais indiquent ainsi sa déception

¹ *Diary*, vol.1, p.140.

² ARSI, Jap. Sin., vol.64, f.307v : « un Mandarin, semblable à un habitant du pays, homme riche et de grand crédit du nom de Paulo da Vada ».

³ Launay (1927), p.28.

⁴ *Ibid.*, p.37.

quand les Trịnh décident en 1661 de frapper des monnaies chinoises en grosse quantité, alors que l'intention de Rizaemon était de faire prévaloir dans le royaume les monnaies de cuivre japonaises qu'il importait¹. Le « mandarin » Wada Rizaemon incarne donc la figure du marchand fonctionnaire et lettré, à mi-chemin entre les fonctionnaires viêt de l'ère des *shuinsen* et les marchands venus du Japon, ou plutôt une synthèse des deux profils, à laquelle seuls les Japonais ont pu prétendre au cours du XVII^e siècle.

En-dehors de Wada Rizaemon, de nombreux autres Japonais ont exercé des fonctions politiques de premier plan au Đại Việt. Le père de Hiranoya Rokubei, qui détenait l'autorité sur l'ensemble des étrangers du Đàng Trong, a été évoqué dans le chapitre précédent, sans que l'on puisse être sûr qu'il ait été japonais. Plusieurs Japonais auraient vécu à la capitale, hors de la *Nihonmachi* de Hôi An, la proximité avec le gouvernement signifiant sans doute qu'ils exerçaient une fonction commerciale ou administrative de haut rang. En 1626, le père Antonio de Fontes indique qu'à « Sinua, cour du vieux roi » vivait un Japonais chrétien, qui œuvrait auprès de Nguyễn Phúc Nguyễn en faveur des Jésuites². Il devait donc y avoir au moins quelques Japonais dans l'entourage proche du *chúa*.

En 1629, Nguyễn Phúc Nguyễn décide d'organiser une ambassade pour Batavia, projet qui finalement ne voit pas le jour. Entre-temps, c'est un Japonais qui est choisi pour être ambassadeur et qui décide de nommer un autre Japonais capitaine du navire³. Bien avant que des relations régulières n'existent entre les Nguyễn et la VOC, les Japonais étaient déjà considérés comme les plus à même de traiter avec les Hollandais. De plus, le fait que les autorités du Đàng Trong considèrent qu'un marchand étranger était à même de les représenter officiellement auprès d'un autre gouvernement est un signe supplémentaire du crédit dont ils bénéficiaient.

Enfin, le rapport rédigé par l'otage de la VOC Francisco Gorōemon en 1642 affirme qu'en plus des 40-50 Japonais vivant à Hôi An, un certain nombre est « au service du roi », ce qui peut désigner des fonctions administratives ou politiques telles que celles décrites ci-dessus, mais également militaires.

En effet, une autre fonction occupée par certains des résidents japonais du Đàng Trong a été celle de soldat. Contrairement à la situation au Siam, cet aspect des activités des Japonais au Đại Việt est méconnu. La garde japonaise qui a participé à la vie politique thaïe dans la première moitié du XVII^e siècle a peut-être eu, pourtant, un équivalent au Đàng Trong. Le père Metello Saccano affirme ainsi qu'il a rencontré le « Capitaine de la garde Iaponoise qui est au service du Roy de la Cochinchine »⁴, ce qui suggère que les seigneurs viêt ont eux aussi décidé de mettre à leur service la réputation de combattants des Japonais. Cependant, le contexte dans lequel cet extrait a été rédigé, ainsi que les similitudes entre ce personnage et un autre, indiquent que ce « capitaine » n'était autre que Shiomura Tabei, le chef de la communauté japonaise de Hôi An, lesquels sont souvent qualifiés de « capitaines ». C'est donc en tant que chef de la communauté qu'il est ici convoqué. Malgré tout, l'utilisation de l'expression « garde japonaise » suggère que des Japonais aient pu servir les Nguyễn en tant

¹ *Dagh Register gehouden int Casteel Batavia...anno 1661*, p.51.

² ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.069v.

³ *Ibid.*, f.144v.

⁴ *Relation des progresz de la foy av royavme de la Cochinchine...*p.52.

que soldats. C'est cependant le seul et unique document à notre connaissance qui emploie cette expression.

Un autre épisode, documenté par l'historiographie japonaise, ne laisse planer aucun doute sur la participation des Japonais à des opérations militaires au Đàng Trong. Le chef des Japonais Domingo est en effet connu pour avoir perdu son poste après avoir participé, en 1635, à la rébellion de Nguyễn Phúc Anh, le jeune frère du nouveau *chúa* Nguyễn Phúc Lan¹. Les sources hollandaises évoquent ainsi la participation de « plusieurs Japonais » à ces opérations militaires². Le père Bartoli, quant à lui, incrimine directement « le gouverneur des Japonais de Faifo Domenico », en indiquant qu'il a pris part à la rébellion³. Les lettres annuelles des Jésuites donnent quelques détails supplémentaires :

Dans cette affaire a été également impliqué Domingos dono, capitaine des Japonais, et son frère Christovão. Ils furent en effet contraints par le Prince rebelle à se présenter armés dans ses troupes. Toutefois, ce ne fut que peu de fois, et ils n'y purent rien. Pourtant, sans autre forme de procès, ils ont été emprisonnés, maltraités et privés de leur fonction. La rébellion a coûté à Domingos dono plus de quatre mille taels, et à Christovão plus de mille.⁴

Le père jésuite Francesco Buzomi disculpe donc complètement Domingo (ou minimise sa participation ?) en affirmant qu'il n'a eu d'autre choix qu'honorer sa fidélité au prince rebelle. Cet extrait est révélateur de l'importance des liens personnels noués entre les autorités viet et les marchands japonais, suffisamment forts pour que le chef de la *Nihonmachi* soit forcé de suivre au combat celui auquel il a peut-être prêté allégeance. Il nous renseigne également sur les conséquences de cette participation à la rébellion. Domingo perd son poste, mais pas la vie. Une telle indulgence s'explique par l'enjeu économique que représentent les Japonais, qui ne fait cas aucun doute quand on observe la punition infligée aux deux frères, à savoir une amende particulièrement élevée (4000 taels : 160 kg d'argent). Nguyễn Phúc Lan a donc ménagé ses partenaires japonais tout en profitant de la rébellion pour leur soutirer de quoi alimenter le trésor. Un autre père jésuite confirme cette punition en indiquant que les Japonais ayant pris part à la révolte avaient dû « sauver leur vie avec de l'argent »⁵.

Enfin, les relations privilégiées des Japonais avec les autorités politiques viet ne se limitent pas aux individus qui exerçaient des fonctions officielles auprès du gouvernement local. Elles s'étendent à bon nombre de marchands qui ont obtenu le droit d'épouser une membre de la famille Nguyễn.

Le cas d'Araki Sōtarō est le plus connu mais aussi le plus débattu par l'historiographie. En effet, le marchand de Nagasaki aurait épousé vers 1619 au plus tard une femme connue au Japon sous le nom de Wakakutome 王加久戸売 ou Anioo-san アニオーさん⁶, avec laquelle

¹ Nagazumi (2001), p. ? ; Iwao (2017), p.50 ; voir Taylor (2013), p.283 pour Nguyễn Phúc Anh.

² *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1636*, p.80.

³ Bartoli (1820), p.615.

⁴ ARSI, Jap. Sin., vol.71, ff.152-152v.

⁵ *Ibid.*, f.135.

⁶ Hasuda (2019), p.304. L'étymologie du premier nom est inconnue. Au sujet du second, Hasuda évoque l'hypothèse d'un lien entre « Anioo » et « Anh oi », une expression vietnamienne difficilement traduisible qui est une manière d'interpeller un homme, que la femme d'Araki Sōtarō aurait donc pu employer et qui aurait été

il serait rentré en 1620 au Japon et y aurait fini sa vie en continuant d'envoyer des navires au Đàng Trong¹. Il aurait ramené avec lui le document suivant, témoignant de sa proximité avec les Nguyễn :

Sa Majesté² du royaume d'Annam, cumulant le gouvernement du Quảng Nam et d'autres lieux, écrit ceci pour en dresser acte.

On dit souvent que ce qui importe est l'union entre deux pays ; c'est une parole digne de foi. L'harmonie au sein d'une même famille n'est-elle pas ce qu'il y a de plus précieux ?

Depuis que ma famille Nguyễn a fondé son propre pays³, elle s'est appliquée à pratiquer l'humanité et la justice. Ceux qui viennent de loin et ceux qui sont proches se réjouissent des bienfaits qu'ils ont tous reçus également.

Il y a ici le capitaine japonais Ki Sōtarō, qui à bord de son navire a traversé la mer étincelante, et dans mon pays a eu l'honneur de me rencontrer. Il a souhaité devenir mon enfant : j'ai donc examiné son désir et je lui ai accordé de rejoindre mon auguste famille [sous le nom de] Nguyễn Thái Lang 阮太良⁴, qui élève son nom et manifeste sa valeur. Non seulement cela assure la gloire de notre palais, mais cela renforce également les relations profitables entre le nord et le sud. Dans le *Classique des vers* il est dit : son pied, sa corne, son cou⁵. Ainsi ce talent convient au talent de mon honorable fils. Comme le soleil, comme la lune, comme le pin, ma longévité sera semblable à la longévité des montagnes du sud⁶. Quelle gloire, quelle prospérité !

Le 22^e jour du 4^e mois de la 20^e année Hoằng Định [4 juin 1619].⁷

Selon Péri, l'auteur de ce document est Nguyễn Phúc Kỳ, le fils de Nguyễn Phúc Nguyên et gouverneur du Quảng Nam⁸. Cependant, pour Hasuda Takashi, l'auteur est sans aucun doute Nguyễn Phúc Nguyên lui-même. Il précise également que si ce document montre que le marchand japonais a été intégré à la famille régnante, rien n'indique qu'il ait épousé une femme issue de la famille Nguyễn. Selon lui, son mariage est un événement distinct de l'adoption dont il est question dans ce document⁹.

Parmi les autres marchands ayant une épouse vietnamaise figure Kadoya Shichirōbei. Ses lettres montrent qu'outre ce mariage, il était en contact étroit avec le *chúa* lui-même, auquel il offrait sans doute régulièrement des présents. Sa troisième lettre a conservé la trace de présents adressés par son frère Shichirōjirō à un personnage nommé le *Đại công ty quan* 大公子官,

utilisée comme un surnom pour la désigner. Cependant, ce surnom étant apparu après la mort de cette femme, Hasuda considère cette explication peu crédible.

¹ Cette histoire est rapportée par de nombreux documents du XVIII^e siècle, notamment le *Nagasaki kokon shūran*, vol.12, p.249, ce qui dénote sans doute son caractère exceptionnel.

² Il est étrange que le seigneur du Đàng Trong ait utilisé cette expression pour se désigner lui-même à cette époque.

³ 國 : royaume, pays, État selon la traduction ; le document indique donc que les Nguyễn considéraient bien, à cette date, qu'ils construisaient un pays ou État distinct de celui des Trịnh.

⁴ Ou Nguyễn « Tarō », puisque le 良 est probablement une faute pour le 郎 de Sōtarō 宗太郎 et Thái Lang la prononciation vietnamienne des deux derniers caractères.

⁵ Référence au *Classique du vers*, qui évoque la licorne, dont l'apparition est associée à la prospérité (Péri).

⁶ Autre allusion au *Classique des vers*.

⁷ *Gaiban shokan*, 27. Traduction remaniée de Péri, *op. cit.*, p.65.

⁸ Péri, *op. cit.*, qui considère que ce document est rédigé avec peu de soin et doute de son authenticité : il estime que c'est probablement un faux qui a permis à Araki Sōtarō de se prévaloir d'un mariage prestigieux, ce qui se démarque fortement des conclusions de l'historiographie japonaise.

⁹ Hasuda, *op. cit.*, p.305.

qui désigne vraisemblablement le seigneur régnant alors, Nguyễn Phúc Tần. Ces présents sont des peaux, des rubans pour sabres (*sageo*), des vêtements, de l'encre et des éventails. Mais le principal intérêt de ce passage de la lettre réside ailleurs. En effet, ces présents sont accompagnés d'un message à l'intention du seigneur Nguyễn rédigé en nôm, l'écriture vernaculaire ancienne du Đại Việt. Ce message est le suivant :

Je vous souhaite une vie de dix mille années. J'ai appris que vous aviez fait d'un de mes petits frères résidant en Annam un de vos sujets, ce dont je me réjouis. Je le recommande à votre bienveillance en toutes circonstances. Je vous souhaite une vie de dix mille années.¹

Les documents rédigés en nôm par des étrangers sont extrêmement rares ; par des Japonais, celui-ci en est l'unique exemple. Il a été repéré très tôt dans des études consacrées au nôm. Il est ainsi mentionné de manière parfaitement anecdotique dans la recension d'un ouvrage sur la littérature « sino-annamite » dans le *BEFEO* de 1930 par Nguyễn Văn Tố², puis à nouveau cité dans un article de 1974³, dans les deux cas avec une confusion qui est due à l'ignorance du contexte d'écriture. Shichirōbei étant l'auteur du document, les auteurs n'ont pas compris qu'il était le « petit frère » dont il est question. La suite de la lettre (rédigée en japonais) dissipe pourtant tout malentendu :

J'ai présenté cette introduction de lettre au *Đại công ty quan* avec vos présents à tous les deux en l'année du chien. Si vous adressez à nouveau une lettre de ce type, rédigez une introduction comme indiqué ci-dessus.⁴

Kadoya Shichirōbei a donc accompagné les présents de ses frères au seigneur Nguyễn d'un message en nôm et conseille à ses frères de prendre modèle dessus pour un futur envoi. Ce qui apparaît comme un détail infime dans une des lettres du corpus est en réalité un nouvel exemple particulièrement éclairant sur les stratégies de construction de l'entente déployées par les marchands japonais vis-à-vis des autorités locales. Alors que les Kadoya pouvaient très bien écrire en chinois pour se faire comprendre des autorités viêt, ils font l'effort d'utiliser l'écriture vernaculaire (particulièrement complexe, car elle utilise des caractères propres et détourne parfois le sens de certains caractères chinois), ce qui est une manière de montrer leur maîtrise des codes et normes propres à la société locale et de renforcer la relation entre Shichirōbei et le *chúa*. Cet extrait confirme également que certains des principaux marchands de Hôi An avaient une connaissance approfondie du contexte local et étaient capables d'utiliser ce savoir-faire pour maintenir des relations cordiales avec les autorités.

Ces exemples suggèrent donc bel et bien que, quel que soit le lieu où les Japonais ont fait souche, ils ont toujours mêlé au commerce, qui était la principale de leurs activités, des fonctions administratives, politiques, diplomatiques et militaires, mais à des degrés différents selon le pays concerné. Par ailleurs, il est fort probable que les Japonais aient participé aux campagnes militaires et batailles entre les Trịnh et les Nguyễn.

¹ *Nanki Tokugawa shi, op. cit.*, p.308 ; traduction adaptée de Nguyễn (1930), p.145.

² Nguyễn, *op. cit.*

³ Nguyễn (1974).

⁴ *Nanki Tokugawa shi, op. cit.*

Cette capacité à endosser des rôles distincts mais complémentaires a fait des résidents japonais du Đại Việt les individus les plus à même de faciliter les relations des autorités viêt avec les marchands étrangers, et en particulier avec les étrangers par excellence que sont les Européens.

B. Les résidents japonais du Đại Việt, partenaires indispensables et concurrents redoutables des Européens

La place exceptionnellement privilégiée que les Japonais ont occupée dans la vie économique des ports viêt au XVII^e siècle se mesure donc autant à leur propre commerce qu'à leur participation aux activités commerciales des Européens, les deux étant bien entendu fortement imbriqués. Les sources européennes indiquent à de nombreuses reprises que les Japonais se sont révélés indispensables, mais aussi qu'ils les ont très souvent trompés ou ont profité de leur fonction d'intermédiaire pour servir leurs propres intérêts. Les résidents japonais du Đại Việt incarnent donc une figure ambivalente, entre partenaires précieux et concurrents féroces. Ils constituent enfin l'incontournable chaînon¹ qui a contribué, en particulier chez les Nguyễn, à relier autorités viêt et marchands européens et à créer de nouvelles opportunités commerciales aux uns comme aux autres.

Les Japonais semblent avoir joué ce rôle pour les Britanniques puis les Hollandais en particulier, mais il ne s'agit probablement là, encore une fois, qu'un biais de sources. Il est difficile de savoir s'ils ont été aussi nécessaires au développement du commerce portugais au Đại Việt, car les Hollandais et les Jésuites n'évoquent que succinctement les relations entre Japonais et marchands portugais. Ces derniers avaient sans doute moins besoin de l'intermédiation des Japonais car ils bénéficiaient de celle des pères jésuites. Cependant, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, les pères jésuites n'auraient pas pu se rapprocher autant des autorités viêt et s'implanter aussi durablement au Đại Việt s'ils n'avaient pas bénéficié du soutien des marchands japonais.

Nous adopterons ici une démarche à mi-chemin entre l'étude de cas et la progression chronologique, qui démontrera que c'est en particulier à partir des années 1630 que ce rôle d'intermédiaire s'est avéré crucial, car c'est à cette date que les Hollandais instaurent des relations régulières avec les autorités viêt du nord comme du sud, qui passent presque systématiquement par les résidents japonais. Avant cette date, le commerce des Européens au Đại Việt est finalement moins bien connu : mais les quelques sources, britanniques en particulier, sur l'ère des *shuinsen* indiquent que les Japonais, dès les années 1610, se positionnaient comme intermédiaires obligés entre les Européens et les autorités viêt.

Les Japonais et le commerce de l'East India Company au Japon (années 1610)

Malgré le biais des sources, il est évident que les activités d'intermédiaires des résidents japonais du Đại Việt étaient avant tout tournées vers les marchands japonais venus du Japon. Cependant, nous sommes bien mieux renseignés sur leurs relations avec les Européens, et en

¹ Blussé (non daté).

particulier avec les Britanniques qui ont laissé une documentation particulièrement riche malgré le peu de temps passé à Hirado (1613-1623).

Les Japonais de Hôï An sont ainsi liés à des événements survenus en 1614 et documentés par les sources anglaises de la factorerie de Hirado, à savoir l'affaire Peacock et Carwarden, qui a marqué les relations entre le domaine des Nguyễn et la factorerie anglaise jusqu'à la fin des années 1610.

Le 5 décembre 1613, John Saris quitte le Japon après avoir fondé une factorerie à Hirado avec l'aide de William Adams et du chef de la communauté chinoise de Hirado, Li Dan/Andrea Dittis¹. Le personnel de la factorerie est alors composé de douze personnes : huit employés britanniques dirigés par Richard Cocks, deux interprètes japonais et deux serviteurs². Parmi les huit britanniques figurent Tempest Peacock et Walter Carwarden³, qui, à la demande de John Saris, s'embarquent pour le Đàng Trong le 14 mars 1614⁴.

Cocks écrit que la jonque sur laquelle ils voyagent se nomme le *Roquan*. Kawashima Motojirō suggère que son propriétaire devait être Liuguan/Rokkan, un des grands marchands-armateurs chinois de Nagasaki⁵. Péri confirme cette identification en affirmant que d'ordinaire, les navires de commerce ne recevaient pas de nom en Asie orientale et que *Roquan* ne peut désigner que le nom de l'armateur⁶. Enfin, Rokkan a reçu un *shuinjō* pour « Kōchi » le 27 février 1614, très peu de temps avant son départ. Dans une lettre du 1^{er} février 1617, Cocks déclare : « nos marchandises sont allées dans une jonque japonaise [voyageant avec] le *chape* ou *pase* [du shogun] »⁷, soit sous son sceau ou laisser-passer, ce qui désigne ici sans nul doute un *shuinjō*. L'expression « *Japon junck* » ne désigne pas nécessairement une jonque dont le propriétaire serait japonais, mais permet d'insister sur le fait que la jonque est partie du Japon et sous l'autorité – même indirecte – du shogun, incarnée par le *shuinjō*. Sans surprise, les marchands de l'East India Company s'insèrent donc des réseaux préexistants, dominés par les Japonais et les Chinois du Japon.

Ce premier voyage des marchands de l'East India Company au Đai Viêt est cependant un cuisant échec puisque ni Peacock ni Carwarden n'en reviennent. Les raisons de cet incident demeurent incertaines, car les sources disponibles, exclusivement britanniques, relaient des récits contradictoires. Cependant, dans tous les cas, les Japonais y jouent un rôle déterminant.

La mort de Peacock est mentionnée une première fois dans une lettre envoyée par Richard Cocks à Richard Wickham le 25 juillet 1614 :

C'est avec le cœur douloureux que je vous écris au sujet de la mauvaise fortune et de la mort de notre ami M. Tempest Peacock en Cochinchine. Il y est arrivé en sûreté, tout comme les Hollandais ; ils ont vendu leurs marchandises au roi, qui a donné l'ordre qu'ils viennent dans la ville de Miaco⁸

¹ Iwao (1958a).

² *Diary*, vol.1, xii.

³ Les autres membres étant, outre Richard Cocks, Richard Wickham, William Eaton, William Neelson, Edmund Sayers et William Adams.

⁴ *Diary*, vol.2, p.264.

⁵ Kawashima (1942), p.360.

⁶ Péri, *op. cit.*, p.48.

⁷ *Diary*, vol.2, p.286.

⁸ Les Anglais utilisent fréquemment le terme japonais de *miyako*, « capitale » (京), qui désigne Kyōto, pour faire référence aux capitales des pays d'Asie d Sud-Est, les pays viêt comme le Siam.

pour recevoir leur paiement. Mais il les a dupés et piégés à leur retour et fait tuer tous ceux qui étaient avec lui, Hollandais, Anglais et leurs accompagnateurs japonais. [...] On pense que le roi de Cochinchine a fait cela pour se venger d'offenses commises par les Hollandais à son égard il y a quelques années.¹

Selon ce premier document, Peacock aurait donc été une victime malheureuse de la rancune du seigneur Nguyên envers les Hollandais. Quant à Carwarden, son sort était alors inconnu. Les Hollandais et Japonais qui auraient été également tués ne venaient vraisemblablement pas du navire qui avait transporté Peacock et Carwarden. En effet, à la même date, le directeur de la factorerie hollandaise récemment établie (1609) à Hirado, Hendrick Brouwer, avait également envoyé un navire hollandais commercer à Hôï An, dont l'équipage subit un sort similaire. Deux hommes y ont trouvé la mort, un Hollandais nommé Cornelis Claeszoon van Toornenbuch et un Japonais, Bastiaan Comeyn².

Le 1^{er} août 1615, Richard Cocks rapporte dans son journal les propos de Li Dan, dont les connexions avec le Đàng Trong étaient sans doute plus solides. Selon ce dernier :

[...] le roi a nié avoir jamais consenti à la mort de nos hommes, ni eu connaissance de l'incident avant qu'il ait eu lieu, celui-ci ayant été commis par les Japonais et non par ses gens.³

La responsabilité des Japonais seule est ici pointée. Le 7 juin 1616, Cocks en apprend davantage grâce à un Japonais ayant lui aussi voyagé au Dang Trong en 1614 et désigné comme l'hôte de William Eaton à Nagasaki :

L'hôte de M. Eaton m'a indiqué qu'il était en Cochinchine quand M. Peacock a été tué, et que le roi de Cochinchina ne savait rien à ce sujet, et qu'il pensait, si nous le demandions, que l'on pourrait tout nous restituer. Il dit qu'il y avait cinq hommes qui avaient assassiné à la fois les Anglais et les Hollandais, dont deux étaient de Cochinchine, deux Japonais, et l'autre un Chinois, leurs noms étant comme suit : Mangosa Dono, Sanzo Dono, Japonais ; Mangosa, l'hôte de M. Peacock ; Hongo, un Chinois ; Uncam, *bugyō* (*bongew*) des jonques ; Amy, *bugyō* des barques, de Cochinchine.⁴

Pour la première fois, les coupables sont nommés : deux Japonais, deux fonctionnaires viêt et un Chinois. Mangosa (abréviation de Magozaemon ?) est « l'hôte » de Peacock dont il est question dans les autres lettres et vraisemblablement le principal responsable de l'incident. Il apparaît également dans le journal d'Edmund Sayers mais également dans la lettre annuelle de Macao des Jésuites en 1618, qui ne fait cependant pas référence à cette affaire mais désigne malgré tout Mangosa comme « un homme couvert de tous les péchés »⁵. Quant à Sanzo, on ne sait rien de plus de lui sinon que William Adams le rencontre en 1617. Parmi les deux fonctionnaires, vraisemblablement chargés du commerce extérieur, le dénommé « Amy » apparaît dans le journal de Sayers sous le nom de « Ammes » comme celui qui empêche à tout prix les Britanniques de se rendre à la capitale des Nguyẽn – ce qui fait sens s'il était responsable de l'incident de 1614.

¹ *Ibid.*, vol.2, p.268.

² Buch (1930), p.117.

³ *Diary*, vol.1, p.28.

⁴ *Ibid.*, vol.1, p.140.

⁵ *Lettere annue del Giappone, China, Goa, et Ethiopia...*, p.394.

L'affaire se complique en fin d'année, quand Cocks rapporte une autre version des faits :

Un *mestiso*¹ est venu pour demander à s'embarquer dans notre jonque pour le Siam, et m'a dit qu'il est allé dans la jonque avec M. Peacock et Walter Carwarden pour la Cochinchine. Il m'a rapporté la mort de M. Peacock d'une autre manière que le rapport que j'avais reçu auparavant, disant que c'était par malchance, qu'une autre barque se dirigeant vers eux à contre-courant les avait renversés et que M. Peacock s'était noyé à cause de l'argent qu'il avait dans les poches ; son hôte était avec lui dans la barque et s'était sauvé *in extremis* en nageant, arrivant sur la rive à moitié mort ; et Walter Carwarden, leur hôte et lui étaient revenus plus tard et avaient trouvé le corps sans vie de M. Peacock, l'avaient amené sur la rive et l'avaient enterré².

Ce métis avait probablement été approché par les responsables de la mort de Peacock pour dédouaner Mangosa de son meurtre. Il aurait par ailleurs informé Cocks du sort de Carwarden, qui aurait disparu en mer en tentant de regagner le Japon.

Ce n'est que courant 1617 que les Anglais obtiennent le fin mot de l'histoire, lors du voyage entrepris par William Adams et Edmund Sayers à Hôï An. Un an plus tard, Edmund Sayers rapporte au directeur de l'East India Company Thomas Smythe les événements :

Je me suis enquis activement de la mort de M. Pecoke et Walter Carwarden, découvrant à la suite de rapports sûrs que son hôte, un Japonais, l'avait fait disparaître, avec l'accord d'un mandarin qui est à présent secrétaire du grand roi. La meilleure raison pour faire disparaître M. Pecoke, comme il m'a été rapporté de source sûre, était l'argent (*money*) et les marchandises qu'il avait ; mais ils m'ont dit qu'il avait manqué de respect au roi, déchiré la licence qu'il lui avait donnée et l'avait piétinée. En outre, il avait proféré des menaces, disant que s'il le souhaitait, il n'y aurait pas de jonques chinoises et japonaises qui viendraient commercer avec eux car il les prendrait avec un navire anglais ; et bien d'autres discours menaçants. Ainsi, très habilement, ils l'ont persuadé de remonter la rivière vers une ville appelée Meaco pour acheter de la soie en grande quantité ; sur le chemin il a rencontré une galère préparée pour l'occasion, qui a heurté son bateau et l'a projeté [Peacock] dans la rivière, puis ils l'ont tué avec leurs lances dans l'eau, et ont rapporté au roi qu'il s'était échoué par mégarde, naviguant dans un si petit bateau. Après quoi Walter Carwarden, qui était resté derrière pour surveiller leur maison et leurs marchandises, apprenant que M. Pecoke avait été assassiné et qu'ils comptaient faire de même avec lui, a fui et s'est échappé à bord d'une jonque pour sauver sa vie. Peu de temps après, il a fait voile pour le Japon mais a rencontré une grande tempête qui a précipité leur jonque sur la côte et ils ont tous été emportés. Juste après que nous avons accosté en Cochinchine, ce Japonais, qui a fait disparaître Mr Pecocke, craignait que nous allions demander justice au roi contre lui, comme nous en avions bien l'intention, s'est secrètement procuré un vaisseau de quelque 60 tonnes et 30 Japonais qui étaient ses serviteurs, et s'est discrètement enfui. Comme je l'ai appris de source sûre depuis, il a échoué en Chine non loin de Macawe [Macao] où les Chinois leur ont tous tranché la gorge, ce qui est un juste châtement pour eux et lui.³

La principale information récoltée par William Adams et Edmund Sayers sur place est visiblement la responsabilité du marchand britannique dans sa mésaventure. Il aurait déchiré la licence, nécessaire pour commercer au Đàng Trong, et se serait montré agressif et menaçant.

¹ Dans une autre lettre, Cocks l'appelle « *mestisa Indian* », ce qui indique peut-être qu'il s'agit d'un Luso-Indien (ou d'un pays d'Asie du Sud-Est, dont les habitants sont souvent appelés Indiens). *Ibid.*, vol.2, p.285.

² *Ibid.*, vol.1, p.216.

³ Farrington (1991), p.698.

Aucun document ne permet de savoir ce qui a motivé une telle crise de colère, si ce n'est un probable état d'ébriété, suggéré dans une lettre de Cocks¹. En tous les cas, cette réaction est une rupture brutale de l'entente que ce voyage était supposé faire émerger entre les Britanniques et les Nguyễn, que les Japonais, malgré la brutalité de nombre d'entre eux, n'auraient jamais pris le risque de commettre. Le statut du document écrit étant particulièrement important pour les autorités japonaises comme viêt, la colère du marchand britannique a certainement été vécue comme une provocation intolérable ou comme une insulte.

Les Britanniques apprennent également ce qu'il est advenu du meurtrier Mangosa : il aurait fui la justice du seigneur Nguyễn. Si c'est bien le cas, c'était après le 30 avril 1617, date à laquelle il persuadait son complice Amy/Ammes d'empêcher les Britanniques d'aller à la capitale. Il aurait fini exécuté par les autorités chinoises après avoir échoué non loin de Macao.

Les Jésuites, dans le document mentionné précédemment, procèdent cependant à une réécriture des derniers moments vécus par le Japonais :

La mort d'un de leurs [les Japonais de Hôi An] capitaines² Mangossa, homme couvert de tous les péchés, a augmenté en eux la sainte crainte de Dieu. Se trouvant en grand danger en mer, il fit le vœu de changer de vie, et d'épouser une mauvaise femme, avec laquelle il était en relation depuis des années, bien qu'elle se fût faite chrétienne. Echappant au danger il revint en Cochinchine dans un navire chinois. Le roi en eut vent, et crut qu'il revenait de piller les côtes de la Chine (chose fausse, car ayant atterri sur cette plage, il fut rejoint par les Chinois, qui brûlèrent le bateau et l'obligèrent à utiliser le leur), décida de le prendre et de faire justice [...]³

La fin de l'histoire diffère ici complètement : Mangosa finit par être capturé, emprisonné et exécuté par les Nguyễn. D'après le père Francesco Eugenio (qui écrit de Macao et n'a vraisemblablement jamais été au Đàng Trong), il aurait fait acte de contrition, aurait été confessé, et serait « mort en chrétien ». Cependant, les sources jésuites abondent tellement en anecdotes de ce genre, racontant la conversion *in extremis* d'un pécheur, que l'on peut douter de la véracité de celle-ci.

Ainsi, les premiers contacts entre résidents japonais du Đại Việt et marchands européens illustrent l'ambivalence, ici poussée à l'extrême, de ces relations. Mangosa a en effet joué le rôle de nombre de ses compatriotes après lui. Il accueille chez lui les marchands européens et, grâce à sa connaissance du terrain et de la langue vietnamienne, a sans doute intercédé en leur faveur, avec un véritable succès puisqu'il parvient à faire recevoir les Britanniques par le seigneur Nguyễn Phúc Nguyễn lui-même. Il paraît étonnant qu'après avoir déployé tant d'efforts en faveur du marchand britannique, Mangosa se décide finalement à le tuer pour s'emparer de ses biens. Il redoutait probablement que le comportement violent de Peacock porte atteinte à ses propres affaires, puisque c'était lui qui l'avait introduit à la cour. Il semble en tout cas avoir redouté que l'affaire soit portée à nouveau devant le seigneur Nguyễn. Si

¹ *Ibid.*, p.658.

² *La Lettere annue del Giappone, China, Goa, et Ethiopia...*, p.394, que nous avons utilisée dans un premier temps, indique « leur capitaine », ce qui ferait de Mangosa le chef des Japonais de Hôi An, rôle qu'Edmund Sayers attribue à Dacke dono. Nous avons donc préféré conserver la version du manuscrit original.

³ ARSI, Jap. Sin., vol.114, p.82.

l'on ne peut être sûr qu'il a « fui » le pays, il est certain qu'il a fait ce qui était en son pouvoir pour empêcher les Britanniques de se rendre à la capitale en 1617 et semble s'être senti en danger.

Cet épisode illustre le climat de violence dans lequel baigne le commerce des Japonais au Đai Việt dans les années 1600-1610 et dont les lettres échangées entre les Nguyễn et les Tokugawa se font l'écho, et prouve les forts éléments de continuité entre les pratiques violentes des *wakō* au XVI^e siècle et celles des marchands japonais durant l'ère des *shuinsen*. Dans le même temps, il montre que les Britanniques, comme les Hollandais, étaient également susceptibles de susciter des troubles pour accomplir les visées monopolistiques de leurs compagnies. La violence qu'ils déploient s'explique justement par le soutien de ces institutions. C'est ce qui les différencie des Japonais et des Chinois, qui ne bénéficiaient pas d'un tel soutien, et ne pouvaient donc se permettre de défier et manquer de respect aux autorités locales à un tel degré – et risquer ainsi de briser l'entente.

Les relations entre résidents japonais et Britanniques au Đàng Trong ne se limitent pas à cet épisode même si elles en découlent. En effet, le principal objectif du voyage de William Adams en 1617 était d'obtenir des informations à propos du sort de Peacock et Carwarden tout en en profitant pour faire des affaires et tenter d'obtenir réparation pour les marchandises perdues, qui s'élevaient à 13 % du capital de départ de la factorerie¹. Les journaux de William Adams et Edmund Sayers montrent alors très bien que leur sort est entre les mains des résidents japonais, qui outrepassent largement ce que les Britanniques attendaient d'eux.

Le récit de William Adams le montre, dans les premiers jours de son arrivée, débiter ses activités commerciales par des visites de courtoisie : au capitaine chinois Chimpow, à la tête de la jonque du marchand de Nagasaki Higo Shikan ; à Barnardo, venu du Japon ; ainsi qu'au dénommé Sanzo, « un des principaux Japonais de Quinam [Hội An] »². Quant à Edmund Sayers, il est accueilli à son arrivée par les fils de Dacke-dono³, le Japonais décrit dans la lettre ci-dessus comme le chef des Japonais et dont il a déjà été question. C'est ce Dacke qui va jouer le principal rôle d'intermédiaire et se révéler un partenaire incontournable. Il héberge Edmund Sayers, lui assure dès son arrivée des bons sentiments du « roi » et lui promet de l'aider à obtenir une licence pour commercer. Il va jusqu'à lui promettre sa protection et en cas de problème porter l'affaire devant la justice des Nguyễn. Concrètement, il permet aux Britanniques de rencontrer le fameux « Ammes » en jouant le rôle d'interprète à cette occasion. La rencontre a d'ailleurs lieu dans sa propre maison.

Cependant, quand le fonctionnaire viêt met tous les moyens en œuvre pour empêcher Adams et Sayers de se rendre à la capitale, Dacke ne semble pas avoir tenté de l'en empêcher et avoir défendu les intérêts des Britanniques. Il se contente de traduire les propos du fonctionnaire en conseillant à Adams et Sayers de n'envoyer que des présents à la capitale et de reporter à l'année suivante une éventuelle rencontre avec le seigneur Nguyễn. Après avoir vainement insisté, les Britanniques sont obligés de confier leurs présents à Ammes et leur lettre à Dacke dono, qui partent sans eux vers la capitale. Cette lettre avait été rédigée par Hasegawa Sahyōe, c'est-à-dire le *bugyō* de Sakai et ancien *bugyō* de Nagasaki qui avait

¹ Farrington (1984), p.3.

² *The logbook of William Adams, op. cit.*, p.232.

³ *Ibid.*, p.290.

obtenu des *shuinjō* pour le compte de marchands japonais commerçant avec le Đại Việt. En amont comme en aval du voyage, ce sont donc les intermédiaires japonais qui font le lien entre marchands européens et autorités viêt. Barnardo, quant à lui, marchand du Japon, capitaine et armateur au même titre que William Adams, part rendre hommage au seigneur Nguyễn sans aucune entrave. Si les Européens sont laissés de côté, c'est évidemment à cause de l'affaire Peacock-Carwarden. Cependant, même sans cet incident, ils auraient été contraints de s'appuyer sur les Japonais, ne serait-ce que pour entrer en contact et communiquer avec les autorités locales.

A partir de là, Dacke dono disparaît complètement du récit d'Edmund Sayers, bien qu'il ait sans doute continué à les aider dans leurs transactions. Le rôle ambivalent des partenaires/concurrents japonais s'exprime alors dans le comportement de Barnardo, qui prétend avoir reçu du seigneur Nguyễn le droit de répartir à sa convenance la soie des marchands chinois.

Les Japonais ne sont cependant pas les seuls à profiter de leur connaissance du terrain pour tromper les Européens. Edmund Sayers raconte dans la suite de son récit, en détail, comment il s'est laissé entraîner dans une transaction avec des marchands chinois qui lui ont dérobé 175 taels d'argent [7 kg] à son insu. Dans l'incapacité de recouvrer immédiatement son argent, il est contraint de rentrer au Japon et décide de laisser sur place un représentant, qui n'est autre que son interprète (et agent) japonais, le dénommé Takahira Zenbei/Melchior. Etant donné le rôle joué par les Japonais sur place, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il laisse un Japonais derrière lui. Cette décision se révèle payante puisque dans une lettre de septembre 1618, Sayers annonce à son partenaire Richard Wickham que son interprète est parvenu à retrouver les voleurs, mais que l'argent est désormais entre les mains du seigneur Nguyễn, qui préfère attendre l'arrivée des Britanniques plutôt que de confier l'argent à l'interprète¹, ce qui prouve que la confiance qu'avaient les autorités viêt pour les intermédiaires japonais avait ses limites. Une des rares lettres japonaises conservées par les Britanniques a justement été rédigée par l'interprète Zenbei une fois rentré au Japon. Elle ne dit malheureusement rien du voyage, sinon qu'il aurait rencontré des problèmes sans l'aide d'un marchand hollandais, Matthias van den Broek², ce qui permet de nuancer le tableau d'un commerce entièrement dominé par les Japonais et dans lequel les Européens n'auraient aucune marge de manœuvre. En 1619, Edmund Sayers voyage à nouveau vers le Đàng Trong dans la jonque de Barnardo, mais on ne sait rien de ce voyage si ce n'est la liste des soieries qu'il a achetées pour le compte de la Compagnie³.

L'exemple des voyages des Britanniques au Đàng Trong dans les années 1610 montre très clairement la position fragile et marginale qu'y occupaient les Européens, et la nécessité de s'appuyer sur des partenaires mieux intégrés et plus compétents qu'eux, Japonais pour la plupart. Ces derniers, face à la brutalité ou aux incivilités des Européens, n'hésitent pas à recourir au meurtre afin de protéger leurs affaires et leur position. De ce point de vue, cet épisode illustre parfaitement l'imbrication entre commerce et violence, soulignée par

¹ Farrington (1991), p.720.

² *Ibid.*, p.746.

³ *Ibid.*, p.773.

l'historiographie¹, mais également les différentes formes et degrés que revêtent ces relations commerciales et ces violences selon les acteurs et les institutions qui les soutiennent.

A partir des années 1630, la mise en place de relations régulières entre le Đàng Trong, puis le Đàng Ngoài, et la VOC permettent aux résidents japonais des deux pays viêt de poursuivre leur activité d'intermédiaires. Si la VOC, contrairement aux Britanniques, dispose d'une puissance militaire et de moyens de dissuasion bien plus importants, ils n'en demeurent pas moins, à de nombreuses reprises, à la merci des marchands japonais et de leurs connexions étroites avec les autorités viêt.

Les Japonais du Đại Việt, intermédiaires privilégiés des Hollandais (années 1630-1660)

La période la plus riche en sources sur la participation des résidents japonais au commerce européen du Đại Việt correspond au début de la période d'interdiction des voyages maritimes. Ces sources sont essentiellement hollandaises mais peuvent être complétées par les sources missionnaires. Contrairement à l'ère des *shuinsen*, les Européens peuvent désormais accéder assez aisément aux autorités les plus élevées, soit les *chúa* en personne, mais les Japonais ont joué un rôle clé dans les premiers contacts noués avec ces autorités, et continuent d'être régulièrement impliqués. Ils intercèdent dans le domaine du commerce mais également dans le domaine politique et diplomatique, les deux sphères étant étroitement imbriquées, en prenant notamment la défense des Hollandais quand leurs relations avec le Đàng Trong sont les plus tendues.

C'est au plus tard en 1633 que les Japonais commencent à intervenir dans le commerce hollandais au Đàng Trong. En 1632, les Hollandais avaient capturé un navire portugais au large du Cambodge et y avaient placé quelques hommes. La galiote avait fini par échouer au Đàng Trong, et Nguyễn Phúc Nguyên avait alors enjoint les Hollandais à venir commercer dans son pays, ce à quoi consent le Gouverneur général l'année suivante.

Ce voyage, bien que les Hollandais aient déjà été en relation avec les Nguyễn auparavant, fait office par son caractère officiel de premier contact. Comme c'est le cas pour le premier voyage au Đàng Ngoài en 1637, les Japonais y sont les principaux intermédiaires. En effet, le 24 juillet 1633, les Hollandais font halte dans l'île de Cù Lao Chàm et reçoivent rapidement la visite de Domingo, dont c'est la première apparition dans les documents hollandais. Il vient à deux reprises, amenant la deuxième fois un interprète de chinois avec lui, ce qui indique que les marins et marchands chinois étaient nombreux dans le navire venu de Batavia – et que les employés de la Compagnie au Japon et les Japonais l'étaient moins. La VOC s'assure de son soutien par des présents relativement modestes, à savoir 8 pièces de mousseline (*bethille*) pour 14 florins. C'est un employé de la compagnie parlant japonais qui est choisi pour se rendre à Hôi An afin de s'informer des opportunités commerciales, à savoir François Caron. Il y apprend que l'arrivée de jonques japonaises avec un capital de 300 000 taels allait faire monter le prix de la soie².

¹ Findlay, O'Rourke (2007) ; Clulow (2009, 2013) ; Antony (2010, 2012) ; Borschberg (2010) ; Cheng (2013) ; Hang (2015) ; Clulow, Mostert (2018).

² Buch (1936), p.124 ; Nagazumi (2001), p.141.

Les Hollandais arrivent donc dans un contexte dominé par les Japonais, et dans une moindre mesure les Portugais et les Chinois. Ils se laissent convaincre, comme les Britanniques quinze ans auparavant, de confier leur lettre et leurs présents (jugés d'ailleurs insignifiants) à des fonctionnaires des Nguyễn et ne parviennent pas à rencontrer le *chúa*. Ils obtiennent le droit de laisser des représentants de la VOC sur place. Ne disposant vraisemblablement pas de beaucoup de locuteurs de japonais, ils laissent sur place deux employés lusophones, ce qui leur permet de communiquer avec nombre de Japonais, dont très certainement Domingo, ainsi qu'avec les missionnaires et les marchands portugais. Tous deux sont explicitement placés sous la protection de Domingo, qui est chargé par le *chúa* de veiller sur les affaires des étrangers et notamment sur leur lieu de résidence.

Au retour des Hollandais (par la mousson du nord cette fois), ces derniers apprennent des employés laissés sur place qu'ils ne sont pas parvenus à vendre la quantité de plomb qu'ils avaient laissés, faute de trouver un acheteur, et Domingo ne semble pas les avoir aidés en la matière¹. On retrouve là l'une des constantes des relations des Européens avec les intermédiaires japonais. Les Hollandais sont contraints de placer leur confiance en des intermédiaires incontournables et cette confiance est souvent fragilisée ou trahie. Dans le même temps, pendant plusieurs décennies, les Japonais demeurent les seuls alliés à qui les Hollandais peuvent se fier.

Plus tard, c'est un autre marchand de la *Nihonmachi* qui intercède en leur faveur, cette fois non plus tant sur le volet commercial que politique, à savoir le sino-japonais Kiko/Hayashi Kiemon. En effet, en juillet 1634 le navire *Grootebroek* qui venait de quitter la baie de Đà Nẵng fait naufrage sur l'archipel des Paracels et, conformément au droit local, une partie des marchandises est saisie. Kiko prête alors sa jonque aux Hollandais pour qu'ils puissent retourner sur l'île où ils avaient laissé l'équipage et le gros des marchandises². L'année suivante, la VOC profite de l'arrivée de Kiko à Batavia pour lui confier une lettre exigeant du seigneur Nguyễn qu'il restitue les sommes conservées. Une fois n'est pas coutume, le marchand ne parvient pas à obtenir une audience auprès du *chúa*. Les circonstances exceptionnelles, à savoir la demande de compensation financière ou de restitution des marchandises saisies, explique certainement que le marchand sino-japonais n'ait pu remplir sa fonction d'intermédiaire avec succès. C'est le « directeur des épaves » (*opperstrandheer*), sans doute l'équivalent du « mandarin des étrangers » des sources jésuites, qui reçoit en premier la lettre et assure Kiko que les Hollandais pourraient obtenir réparation à leur retour, tout en l'empêchant d'être reçu par les Nguyễn³.

Le successeur de Domingo, Hiranoya Rokubei, poursuit la même politique vis-à-vis des Hollandais que son prédécesseur : se rendre indispensable en se plaçant comme intermédiaire tout en cherchant à assurer ses intérêts propres. Comme nous l'avons déjà souligné, pour le nouveau capitaine des Japonais, une variable supplémentaire l'obligeait à entretenir des relations étroites avec les Hollandais, à savoir la réorganisation des activités des marchands

¹ Buch, *op. cit.*, p.131.

² *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1631-1634*, pp.457-458 ; Buch (1936), p.135 ; Nagazumi (2001), p.

³ Buch, *op. cit.*, p.136.

japonais en direction du Japon. En 1637, il envoie une lettre au Gouverneur-Général qui illustre l'étendue de ses fonctions en tant qu'intermédiaire :

A l'intention de Son Excellence Monsieur le Général.

Je vous envoie une lettre par le marchand monsieur Abraham Duijcker, pour vous signaler que nous vous sommes reconnaissants de ce que vous nous avez envoyé l'année dernière, à savoir une pièce de coton rouge ainsi que 10 *sarasse*¹, marchandises pour lesquelles je vous remercie grandement.

Avec le marchand monsieur Abraham Duijcker et Sesaer son assistant [Cornelis Caesar], je suis allé rendre visite au roi de la Coutsen Ciena [Cochinchine], qui nous a reçus avec beaucoup de joie.

Et il nous a répondu : « Désormais je vous témoignerai une grande amitié, comme vous l'attendez de nous, et nous nous montrerons, autant que possible, reconnaissants. »

De plus, en ce qui concerne le serviteur d'Abraham Duckero, il a fui, comme l'a vu Abraham, dans la maison des papistes² portugais qui étaient présents en Coutcien Ciena. [Apprenant cela] Abraham est entré dans une grande colère, disant : « Pourquoi mon serviteur est dans la maison des Portugais ? » Le marchand Duckero [a indiqué] qu'il souhaitait la libération des deux papistes portugais qui [avaient été amenés] récemment de Taijouhan à la Coutchien-ciena³ et qu'il en donnerait l'autorisation, pour peu que [les Portugais] leur amenassent le serviteur.

A propos de cette affaire, j'ai demandé respectueusement à monsieur Duijcker que ces deux papistes soient relâchés. De plus j'ai assuré à monsieur Duckero que le serviteur était ici en Coutchien cienae, et donc que je ferais en sorte qu'il soit à nouveau amené dans la loge.

Sur ces mots monsieur Duckero a relâché les papistes. De plus, quand le marchand Duckero est arrivé en Cochinchine l'année dernière, je lui ai vendu quelques marchandises ou biens, et j'ai reçu de ses mains 500 taels. Sur ces 500 taels j'ai prélevé 100 taels pour payer les taxes pour deux navires ; il reste encore 400 taels.

De plus je vous fais savoir que le roi a acheté cent mille boutons de casse⁴ pour 800 taels ; j'ai fait de même, au même prix, pour cent mille boutons de casse. Quant aux 400 taels mentionnés ci-dessus, la convention ou estimation [établie] par l'*ommegam*⁵ de la ville de Coutcin-Cina est particulièrement abusive, mais vous ne devez pas vous en étonner, car c'est la manière habituelle dans ce pays, non seulement pour vos navires, mais pour tous les navires et jonques étrangers qui viennent d'autres régions ou de l'extérieur. Monsieur Abraham vous rendra compte de toutes ces choses.

Et de plus, comme vous désirez commercer dans ce pays, je suis toujours prêt, et bien déterminé dans ces choses et en toute amitié je vous envoie 5 étoffes de Coutchien-Siena ; ce sont bien peu de marchandises et j'en suis honteux.⁶

Hiranoya Rokubei occupe donc plusieurs fonctions dans ses relations avec la VOC. C'est tout d'abord un partenaire commercial avec lequel la VOC entretient le classique échange de présents : cotonnades indiennes de la part des Hollandais, soit le principal item importé en Asie du Sud-Est par la VOC, et tissus du Đàng Trong de la part de Rokubei. Celui-ci est ensuite un intermédiaire des Hollandais dans leur commerce à Hôï An : il les informe du contexte commercial local et se charge, en tant que représentant des étrangers, de la collecte des taxes versées par les Hollandais pour stationner dans le port, ainsi que de l'achat de marchandises pour leur compte.

¹ Un tissu du Coromandel.

² Le terme *paepen* désigne probablement ici, de manière péjorative, les missionnaires.

³ Ces deux missionnaires faisaient partie d'un groupe de seize Portugais ramenés par les Hollandais de Taiwan.

⁴ Bourgeois du cannellier de Chine (*Cinnamomum cassia*), dont l'épice est moins fine et moins précieuse que celle de Ceylan.

⁵ Titre de fonctionnaire indéterminé.

⁶ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1637*, pp.159-160.

C'est également un intermédiaire diplomatique : il accompagne Abraham Duijcker et son assistant Cornelis Caesar à la cour pour rencontrer Nguyễn Phúc Lan et servir sans doute d'interprète à cette occasion. C'est d'ailleurs Duijcker lui-même qui lui envoie Caesar pour lui demander de les accompagner. L'importance du marchand japonais est telle qu'il n'a pas besoin de s'imposer pour être considéré comme un intermédiaire indispensable.

Enfin, Rokubei joue un rôle crucial dans la résolution des crises. En effet, le bruit court alors qu'un employé de la VOC a quitté la Compagnie pour se mettre au service des Portugais. Le chef des Japonais s'impose alors comme médiateur et parvient à résoudre pacifiquement le conflit. La mention des « papistes » (peut-être la traduction hollandaise de *kirishitan*, « chrétien » en japonais dans le contexte de l'époque) indique que malgré ses conflits avec les missionnaires, sur lesquels nous reviendrons, il faisait également autorité auprès des marchands portugais et non uniquement des Hollandais.

Ce que la lettre n'indique cependant pas directement, c'est qu'à cette occasion Hiranoya Rokubei est accusé par les Hollandais de vouloir les duper. En effet, les autorités de la VOC accusent Rokubei d'avoir extorqué les 500 taels mentionnés dans la lettre en prétextant qu'ils serviraient au règlement de la taxe d'ancrage, alors que seuls 100 taels étaient nécessaires¹. Dans la lettre Rokubei s'en défend en affirmant que le reste de l'argent doit aller à un fonctionnaire (le fameux « Directeur des épaves » ?), et que bien que cela paraisse abusif aux yeux des Hollandais, il s'agit de la coutume locale. L'information est invérifiable : on observe cependant bien comment le chef des Japonais profite de sa bonne connaissance du terrain et des usages locaux pour parvenir à ses fins. Ce conflit illustre une fois encore le double statut de ces intermédiaires, à la fois partenaires et compétiteurs des marchands européens, et montre également comment les résidents japonais maintiennent le terrain d'entente construit au cours de l'ère des *shuinsen*, tout en étant les maillons indispensables à l'émergence de cette entente entre autorités locales et marchands européens.

Hiranoya Rokubei est donc présent à tous les niveaux des relations entre la VOC et les autorités du Đàng Trong. Cette imbrication des fonctions politiques, diplomatiques et de résolution des conflits est caractéristique de la diversité des rôles joués par les marchands japonais. Les chefs de la communauté de Hôi An vont occuper ces fonctions jusque dans les années 1660, tout comme les Japonais de Đông Kinh.

En effet, c'est lors des premiers voyages des Hollandais au Đàng Ngoài, en 1637-1638, que le rôle d'intermédiaire des Japonais est à la fois le plus visible et le plus crucial. D'un bout à l'autre du séjour des Hollandais sur place, ils sont omniprésents et mettent à rude épreuve la confiance que ces derniers sont obligés de placer en eux.

Ce voyage est une conséquence directe de la promulgation des édits de 1635. La VOC souhaite alors jouer au Japon le rôle que jouaient les marchands japonais voyageant en Asie du Sud-Est. Ils se rapprochent donc de la meilleure source d'approvisionnement en soie qui leur soit accessible, à savoir le Đàng Ngoài, où de la soie est non seulement produite mais également acheminée de Chine et de Macao pour y être vendue. Le voyage est connu depuis la fin du XIX^e siècle par la « traduction » du journal de bord publiée en français en 1882 dans

¹ *Ibid.*, p.156 ; Buch (1936), p.151.

la revue *Excursions et reconnaissances* par A.-J.-C. Geerts¹ et a été abondamment utilisé par les historiens français et vietnamiens. Il s'agit en réalité d'un résumé extrêmement sélectif et abrégé du journal de bord intégré aux *Dagregisters* de Hirado², avec de nombreuses erreurs ponctuelles. L'auteur de l'article indique avoir traduit la copie de manuscrits hollandais, et les imprécisions mentionnées ci-dessus doivent peut-être être attribuées à la copie³.

Le 31 janvier 1637 le navire *Grol* quitte Hirado pour le Đàng Ngoàì, en passant par Taiwan et le Đàng Trong. Le voyage était donc, dès le départ, placé sous le signe du commerce du Japon. En mars, le navire s'arrête au Đàng Trong et embarque entre autres un Japonais nommé Strick pour servir d'interprète⁴. Nagazumi Yōko indique qu'à cette occasion Karel Hartsinck rencontre Wada Rizaemon, venu de Đōng Kinh pour commercer au Đàng Trong, pour la première fois, mais le journal ne mentionne pas cette rencontre⁵. Fin mars le *Grol* aborde au Đàng Ngoàì et y reste jusque début juillet. Au cours de leur séjour, les Hollandais parviennent à faire affaire, aussi bien grâce à l'aide qu'en dépit des résidents japonais.

Afin de représenter le réseau qui s'organise lors de la venue de la VOC au Đàng Ngoàì, nous avons construit la figure suivante autour d'une variable majeure, la question de la communication. En effet, l'une des principales fonctions exercées par les Japonais est celle d'interprète : fonction parfois tue par les sources (ce n'est cependant pas le cas ici) et surtout par l'historiographie, ce sont les interprètes qui ont joué le rôle le plus crucial dans la mise en relation d'individus appartenant à des mondes différents.

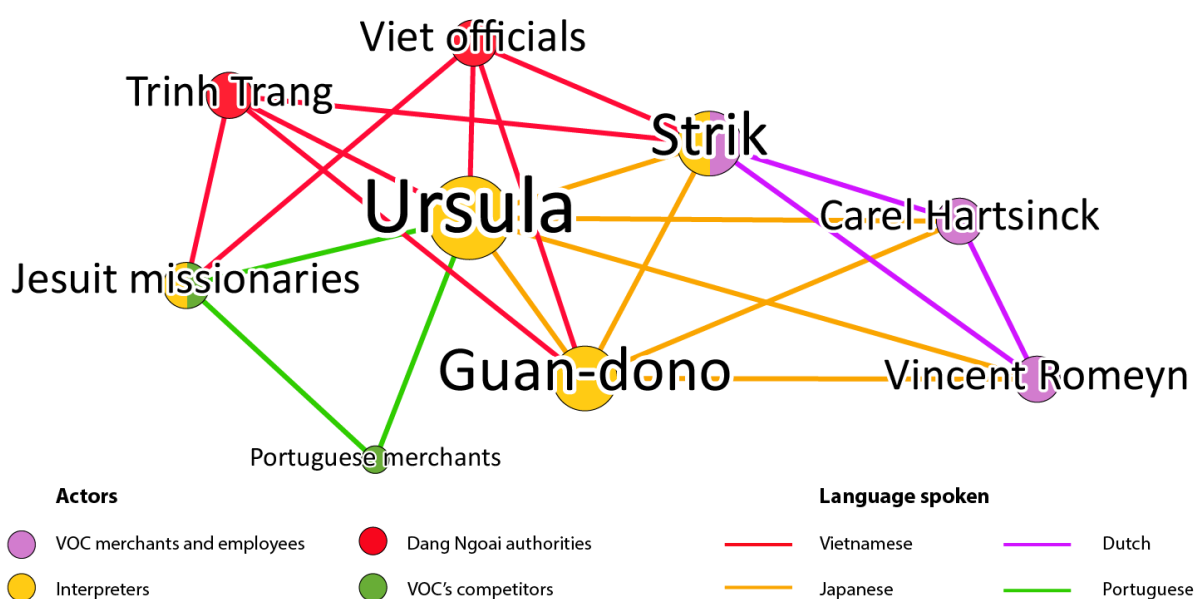


Figure 11 : La communication lors du voyage de la VOC au Đàng Ngoàì en 1637

¹ Geerts (1882).

² *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan...*, vol.2 pp.192-293.

³ De plus, malgré tout ce que l'on peut en dire, le résumé de Geerts a été d'une aide extrêmement précieuse pour aborder et comprendre le texte hollandais original.

⁴ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van het Nederlandsche factorij in Japan...*vol 2, p.285 ; Buch (1936), p.152.

⁵ Nagazumi (2001), p.210.

Cette figure représente les relations entre les individus, sous l'angle exclusif de la communication, c'est-à-dire de la langue parlée entre ces individus. Elle permet donc de mettre en avant les individus capables d'échanger directement entre eux, sans interprète, et la langue qu'ils utilisent probablement entre eux. Même si les sources mentionnent rarement les langues de l'échange, on peut les déduire aisément. Le réseau ne représente pas tant les échanges qui ont eu lieu que la capacité qu'ont les acteurs à communiquer entre eux sans interprète. La variable retenue pour les nœuds est la fonction des acteurs, qui est plus importante et moins sujette à débat que l'origine ethnique. Une langue (ou un groupe de langues) manque au réseau : les langues de Chine méridionale, qui étaient peut-être utilisées par certains des acteurs en présence mais qui n'apparaissent pas dans le récit hollandais.

Le principal intérêt de cette figure est d'illustrer la centralité des interprètes au sein du réseau, alors qu'ils n'apparaissent souvent que comme des adjuvants relativement périphériques dans les sources. Dans le journal du *Grol*, on ne sait quasiment rien d'eux et ils n'apparaissent qu'au moment des rencontres entre Hollandais (ou Portugais) et autorités viêt. Ce sont cependant eux qui conditionnent l'échange. Cette représentation permet donc de contourner le biais des sources. En effet, nous ne disposons que du journal de bord des Hollandais et ces derniers en sont donc les principaux acteurs. Si l'on représentait le réseau des marchands hollandais lors de ce voyage, ils en seraient le centre car toutes les connexions émaneraient d'eux. Cependant, en choisissant de représenter le réseau selon la notion de communication, on rétablit les intermédiaires au centre, puisque ce sont eux qui animent et articulent effectivement le réseau. Ce type de figure représente donc une alternative au réseau de l'East India Company dessiné dans le chapitre IX, dans lequel les acteurs britanniques se détachaient nettement des autres en raison des sources à notre disposition.

Parmi ces interprètes, les trois qui se dégagent sont désignés par les sources comme Japonais : Strik, Guan-dono (« Guand^o ») et Ursula (« Ourusra », qui dénote peut-être une prononciation japonaise du prénom portugais). Strik est un employé de la VOC, qui a d'abord servi au Đàng Trong avant d'être engagé sur le *Grol*. Il parle donc japonais, vietnamien et néerlandais. Les deux autres membres de la VOC sont Carel Hartsinck et Vincent Romeyn, deux employés de la factorerie de Hirado dont il a déjà été question. Nous supposons qu'ils ont *a minima* des rudiments de japonais mais que dans le cadre de transactions commerciales de cette importance, ils se fient à Strik avec lequel ils parlent hollandais. Après avoir servi d'intermédiaire au cours du voyage, ce dernier est laissé au Đàng Ngoài par Hartsinck¹, qui confie donc logiquement ses intérêts à un Japonais, plus à même de se mouvoir dans l'environnement économique du Đàng Ngoài, de la même manière qu'Edmund Sayers avait laissé son interprète Melchior au Đàng Trong pour recouvrer son argent. Ses origines sont inconnues. Le registre de mariage de Batavia, le *Trouwboek*, mentionne bien le mariage de « Joe Joan Strick Japonnees van Firando » avec Susanna de Patani le 8 juillet 1627², mais rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit du même homme.

Guan-dono est l'acteur qui a la mobilité la plus grande. Il accueille les Hollandais peu de temps après leur entrée dans l'un des bras du delta du fleuve Rouge et remplace très rapidement Strik comme intermédiaire dans les relations avec les autorités locales. En 1638, il

¹ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van het Nederlandsche factorij in Japan*, op. cit.

² Murakami (1939), p.367.

assiste même les Hollandais dans leurs négociations avec Trịnh Tráng. Il les loge également dans sa maison à « Giangh » (difficile à identifier, puisque le terme de Giangh est une déformation du mot vietnamien *giang*, qui signifie « rivière »).

C'est également lui qui, à l'arrivée des Hollandais, avertit son contact à Đông Kinh, à savoir la fameuse Ursula, qui occupe la place centrale dans le réseau. Sa position centrale est due à plusieurs facteurs. Premièrement, elle est au moins trilingue puisqu'elle parle japonais, portugais et vietnamien. De plus, c'est elle qui compte le plus de connexions puisqu'elle est en relation avec la plus grande variété d'acteurs : résidents japonais, missionnaires, marchands portugais et hollandais, autorités. Enfin, c'est elle qui détient le plus de pouvoir puisqu'elle est l'intermédiaire directe entre les Hollandais et Trịnh Tráng et ses hauts fonctionnaires.

Nous disposons de très peu d'informations à propos de cette femme. Elle apparaît aussi bien dans les sources hollandaises que portugaises, mais de manière succincte. Elle est appelée « Japonaise », mais les éditeurs des *Dagregisters* du Japon indiquent que c'était une interprète coréenne¹. Bien que surprenante, la présence d'une Coréenne à la cour des Trịnh n'est pas impossible. Le registre des habitants du quartier de Hirado-machi à Nagasaki, dont il a été question précédemment, indique que parmi les habitants figurent plusieurs Coréens, déportés au Japon dans le cadre de la guerre d'Imjin (1592-1598) menée par Hideyoshi. L'une d'entre elles a été vendue en 1611 (probablement à des Portugais) et s'est retrouvée à Macao, avant de retourner à Nagasaki et de s'y marier². Ainsi, il est parfaitement possible qu'Ursula soit également venue de Corée au Japon dans le même contexte, avant de migrer pour l'Asie du Sud-Est, ou bien que c'était une fille de Coréens, ou d'un couple nippon-coréen, ayant décidé de s'embarquer dans un bateau pour Đông Kinh. Cependant, puisque nous n'avons pas identifié la source qui en fait une Coréenne, qu'elle semble être venue du Japon, que le japonais était la langue qu'elle utilisait dans ses relations avec les Hollandais et qu'elle était l'une des principales têtes du réseau japonais de Đông Kinh, nous l'incluons parmi les résidents japonais du Đại Việt.

Le récit du Jésuite Joseph Tissanier l'évoque très succinctement, sans la nommer, et affirme qu'elle était « la nièce de deux martyrs du Japon »³, ce qui indique que sa famille viendrait du Japon et d'un milieu converti au christianisme. Dans ce document elle est associée à Wada Rizaemon. En effet, Ursula était son épouse, mais on ignore s'ils étaient déjà mariés en 1637. Elle meurt en 1653 et son mari l'enterre alors en grande pompe⁴. Ursula n'est probablement pas venue seule du Japon. En effet, en 1666 les missionnaires des MEP indiquent avoir offert un rosaire et une image sainte à « Paulo d'Abada » (= da Vada, vraisemblablement mal transcrit par les Français, c'est-à-dire Wada Rizaemon), « et autant pour sa belle-mère »⁵. A moins qu'il ne se soit remarié (mais alors il serait étonnant que sa femme ne soit pas mentionnée ici), cette « belle-mère » serait la mère d'Ursula. Par ailleurs,

¹ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van het Nederlandsche factorij in Japan*, vol.3, p.212. Iwao en fait une « femme coréenne d'ascendance japonaise » (日本系朝鮮婦人) dans Iwao (1966), p.174, ce qui signifierait qu'elle viendrait de Corée. Nous n'avons pas eu accès à l'article de Nagazumi (1992b) qui porte sur Ursula et devrait permettre de résoudre ce problème.

² Hesselink (2009), p.22.

³ *Relation du Voyage du P. J. Tissanier...*, p.347.

⁴ BRAH, *Jesuitas Legajo 22 bis*, f.529v.

⁵ Launay (1927), p.26.

qu'il se soit remarié ou non, Wada Rizaemon a conservé un véritable attachement pour sa défunte épouse puisqu'il demande aux MEP qu'on fasse dire une messe dans sa maison le jour de la Sainte Ursule¹.

Le plus logique serait donc qu'Ursula appartienne à une famille ayant fui la proscription du christianisme et s'étant installée en Asie du Sud-Est dans les années 1610-1620. Si sa mère est toujours vivante en 1666, c'est qu'Ursula devait probablement être assez jeune au moment où elle travaille avec les Hollandais.

C'est donc l'interprète japonaise Ursula qui joue le rôle clé dans les relations entre les Hollandais et Trịnh Tráng. Le premier contact a lieu le 26 avril 1637. Les Hollandais lui offrent des vêtements, dont une tunique japonaise, pour la remercier et l'encourager à continuer à les aider², ce à quoi elle se consacre pleinement par la suite. En effet, elle est présente à quasiment chaque entrevue entre le pouvoir central et la VOC³ et, en dehors de ces entrevues, elle porte régulièrement des messages à la cour de la part des Hollandais⁴ et des lettres adressées aux marchands de la VOC lui sont envoyées chez elle⁵. En 1638, lors du deuxième voyage de la VOC, elle continue d'occuper ces fonctions auprès des Hollandais. Dans le cadre de sa charge habituelle d'interprète, elle accompagne par exemple avec Gundono le capitaine Hartsinck à la cour, dans une procession au cours de laquelle la lettre du Gouverneur-Général au *chúa* est transportée sous un parasol⁶, suivant une étiquette répandue à travers toutes les cours d'Asie du Sud-Est à l'époque et qui veut que la lettre soit considérée comme l'émanation directe de l'autorité et du pouvoir de son auteur⁷.

La position éminente d'Ursula témoigne donc de la confiance et du crédit que les autorités du Đàng Ngoài accordaient aux résidents japonais. Comment a-t-elle pu acquérir un tel statut ? Elle s'est probablement distinguée en jouant ce rôle d'intermédiaire auprès des marchands portugais, mais les missionnaires jésuites, quand ils l'évoquent pour la première fois, n'en font pas état. Il n'est pas étonnant qu'une femme occupe une telle position et bénéficie d'un tel crédit – quoique ce fût sans doute moins courant au Đàng Ngoài que dans le monde insulindien. Les marchands européens évoquent à de nombreuses reprises, en Asie du Sud-Est, des femmes chargées de fonctions diplomatiques de haut rang. Ainsi, en 1602, lors du premier voyage de marchands hollandais au Đàng Trong, Jeronimus Wonderaer parvient à rencontrer le fils du « roi » et gouverneur du Quảng Nam et communique à travers une femme viet, qui parle malais et portugais et a vécu à Macao⁸. Au XIX^e siècle encore, le Britannique John Anderson dirige une ambassade qui visite les États côtiers de Sumatra et est accompagné par une vieille femme polyglotte avec une connaissance approfondie des politiques locales⁹.

Le journal mentionne également un autre interprète japonais, qui parle vietnamien et portugais, et que les fonctionnaires amènent avec eux lors de leur première visite officielle¹⁰,

¹ *Ibid.*, p.29.

² *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van het Nederlandsche factorij in Japan*, vol.2, p.239.

³ *Ibid.*, pp.248, 252, 254, 274.

⁴ *Ibid.*, pp.258, 279.

⁵ *Ibid.*, p.284.

⁶ *Ibid.*, vol.3, p.213.

⁷ Reid (1993), pp.234-235 ; Gunn (2003), p.160 ; « Protocol at the Malayan court », p.86, qui cite la célèbre chronique de Malacca, le *Sejarah Melayu*.

⁸ Reid (1988), p.165.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van het Nederlandsche factorij in Japan*., vol.2, p.229.

ainsi qu'une vieille femme dont le rôle est cette fois essentiellement commercial : nommée « Basumano », elle aide les Hollandais à négocier le prix de la soie achetée¹. Etant donné que l'enjeu principal du voyage des Hollandais est d'acheter de la soie au meilleur prix, ce rôle est crucial et il est très probable que, pour faciliter la communication, elle ait été japonaise. Dans le doute, nous ne l'avons cependant pas incluse dans notre modélisation.

Parmi les acteurs importants de ce voyage figurent également les missionnaires jésuites et les Portugais. En effet, dès leur arrivée les Hollandais soupçonnent un prêtre portugais présent dans les environs d'avoir enjoint les autorités locales à les traiter avec sévérité et méfiance². Les Portugais tentent par la suite de monter le *chúa* et les mandarins contre les Hollandais en affirmant qu'ils viendraient armés et prêts à attenter à la vie de Trịnh Tráng, mais apparemment en vain. Par l'intermédiaire d'Ursula, le *chúa* indique aux Hollandais que les ayant vu, il ne pense pas qu'ils aient de mauvaises intentions³. Cependant, d'après les missionnaires, Ursula (qui était chrétienne comme son mari) aurait joué double jeu, comme la plupart des résidents japonais dans leurs relations avec les Européens. Le père Antonio Barboza indique ainsi qu'elle est venue en aide aux missionnaires en disant devant « les eunuques et les mandarins » (non devant le *chúa* donc) que les Hollandais étaient leurs ennemis et tenteraient de leur faire du mal⁴.

Ainsi, malgré l'aide indéniable apportée par les Japonais au cours de ce séjour, l'impression que gardent les Hollandais de ce voyage est que ces derniers ne sont pas fiables. Les marchands de la VOC ont apparemment accepté que les Japonais les aident dans leurs relations diplomatiques et protocolaires avec les autorités locales, conscients qu'ils leur étaient indispensables dans ce rôle, mais ils semblent avoir rechigné à ce qu'ils les aident dans le domaine du commerce, considérant – à juste titre – qu'ils serviraient davantage leurs propres intérêts. La confiance est donc bel et bien la donnée primordiale sur laquelle s'appuient les marchands dans leurs relations, en particulier dans le contexte des premiers contacts, mais elle est sélective et ne s'accorde pas dans tous les contextes et toutes les situations, la stratégie la plus délicate revenant à comprendre dans quelle situation la confiance peut être accordée et quand elle ne peut pas l'être.

La transition entre diplomatie et transactions commerciales correspond donc au basculement entre confiance et défiance. Peu de jours après avoir rencontré Ursula (le 29 avril), les Hollandais et les fonctionnaires viêt procèdent à l'évaluation et à la pesée des métaux échangés, qui se fait d'après les Hollandais de manière « fausse et honteuse ». Gundono, Strik et d'autres Japonais présents sur place offrent leur médiation, ce que les autorités viêt acceptent, mais les Hollandais refusent, indiquant que leur expérience avec les Japonais du « Quinam » (Đàng Trong) avait été mauvaise⁵. La défiance des Hollandais s'explique donc par une mauvaise expérience passée et par une prise de conscience de la collusion entre leurs prétendus alliés japonais et les autorités locales.

Elle s'avère justifiée puisqu'à la mi-juin, les Hollandais sont finalement ouvertement dupés par les Japonais et subissent leur principale mésaventure. Le fils de Trịnh Tráng aurait

¹ *Ibid.*, pp.260, 262.

² *Ibid.*, p.215.

³ *Ibid.*, p.239.

⁴ ARSI, Jap. Sin., vol.88, f.358.

⁵ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van het Nederlandsche factorij in Japan*, vol.2, p.245.

en effet exigé des Japonais qu'ils lui livrent trois caisses (3000 taels) d'argent. Ils parviennent à en réunir une, obtiennent des fonctionnaires une deuxième et demandent aux Hollandais de fournir la troisième, qui consentent difficilement à prêter l'argent au prince à un taux de 2 % à restituer lors de leur prochain voyage. Deux jours après cependant, ils apprennent que les Japonais ont prêté l'argent au prince pour leur propre compte à un taux de 10 % ! Malgré leurs plaintes, ils ne parviennent pas à obtenir réparation et en concluent qu'il leur faudra amener d'autres interprètes, du Đàng Trong ou d'ailleurs, pour leur prochain voyage¹. De la même manière que la confiance se déploie plus volontiers dans le cadre d'un réseau familial pour les marchands japonais, le cadre de la Compagnie pour les Hollandais semble donc être le seul à même de garantir leurs intérêts – et *in fine* assure le fonctionnement et la viabilité du réseau. Le rôle joué par Ursula et Guan-dono dans cette affaire n'est pas clair. Le texte ne dit pas clairement s'ils ont pris part à la manigance, mais de toute évidence les Hollandais incriminent les interprètes, dont l'ambivalence illustre bien la manière dont les résidents japonais utilisent les marchands européens pour servir leurs intérêts.

Le journal du *Grol* est donc l'une des rares sources dans lesquelles les interprètes sont à la fois aussi nombreux et aussi omniprésents. Si l'on excepte le cas particulier des missionnaires, ils sont tous Japonais, ce qui témoigne de l'importance acquise par les marchands japonais au Đàng Ngoài et en particulier dans le cadre de ses échanges avec les marchands étrangers. Ce document montre également que, pour les marchands européens, la situation est désormais plus favorable qu'elle ne l'était dans les années 1610. Portugais comme Hollandais accèdent désormais aux plus hautes autorités, ce que les Britanniques n'étaient jamais parvenus à faire, et ce grâce à ces intermédiaires, missionnaires et chrétiens japonais pour les uns et Japonais pour les autres.

Les Hollandais pourraient avoir ici un rôle et des opportunités semblables aux marchands du Japon de l'ère des *shuinsen*, étant donné qu'ils viennent du Japon et parlent sans doute un peu japonais. Pourtant, les résidents japonais profitent de leur inexpérience pour osciller entre soutien prononcé et recherche de leur intérêt propre à leur détriment. Peut-être ont-ils fait de même avec leurs compatriotes japonais avant 1635, mais l'exemple de Barnardo en 1617 semble suggérer qu'au contraire, ils échangeaient et faisaient affaire sur un pied d'égalité, ce dont les marchands de la VOC ne bénéficient pas ici. Le journal le confirme en indiquant comment le capitaine Hartsinck demande au *chúa* (via Ursula) à être autorisé à commercer directement avec la population locale, comme les Japonais en avaient le droit. Trịnh Tráng répond qu'il n'a jamais interdit à la population de commercer avec les Hollandais². Dans les faits cependant, les Hollandais sont contraints à commercer en priorité avec les fonctionnaires et leur marge de manœuvre est extrêmement réduite. Ainsi, malgré le succès de l'expédition et des opportunités plus grandes que les Britanniques vingt ans auparavant, les Hollandais ne sont pas parvenus à remplacer pleinement, ni à réussir aussi bien, que les marchands des *shuinsen*.

¹ *Ibid.*, pp.268-271.

² *Ibid.*, pp.255-256.

Les difficultés rencontrées par les Hollandais au Đàng Ngoài n'ont cependant pas fait obstacle à l'instauration de relations régulières et à l'établissement d'une factorerie jusqu'en 1700. Jusque dans les années 1660, le commerce des Hollandais dépend en grande partie de l'aide de Wada Rizaemon, de sa femme Ursula, ainsi que d'autres Japonais.

Les *Dagh registers* de Batavia mentionnent en effet le nom de Rizaemon quasiment tous les ans de 1641 jusqu'à sa mort en 1667, le plus souvent dans le cadre de ses affaires avec la Compagnie. Il apparaît dans les *Dagregisters* de Hirado dès 1638, soit dès le deuxième voyage des Hollandais au Đàng Ngoài, au cours duquel il apparaît comme une figure locale majeure (ce qui confirmerait qu'il était absent en 1637 et peut-être bien au Đàng Trong comme l'indique Nagazumi Yōko), moins impliquée néanmoins dans les relations entre les Trịnh et la VOC que ne le sont Ursula ou Guan-dono. Il participe à un projet important, à savoir l'établissement de la factorerie hollandaise. Il supervise la construction et les informe le 28 mars que les travaux n'avancent pas. Les Hollandais se plaignent de ne pas pouvoir entreposer ne serait-ce qu'une caisse de monnaies de cuivre dans cette « pauvre maison de bambou »¹. Le 15 avril, Carel Hartsinck présente une lettre à Trịnh Tráng dans laquelle il se plaint que Rizaemon tente d'outrepasser ses fonctions en s'arrogeant le statut de gérant des employés et des propriétés de la compagnie, ce que les Hollandais lui refusent, « connaissant bien la nature mauvaise et égoïste des résidents japonais »², ce qui montre que le souvenir des déconvenues de l'année passée était encore vif dans l'esprit des marchands de la VOC.

Après 1638, Rizaemon devient malgré tout le principal interlocuteur des Néerlandais à Đông Kinh, aux côtés d'Ursula et d'autres mandarins. En 1641, ils font affaire avec lui pour l'achat de tissus du Đàng Trong et il les informe sur les conditions de production de la soie locale³. En 1644, Rizaemon est à nouveau chargé de travaux liés à la factorerie. Il supervise la construction d'une enceinte. A son retour de Taiwan la même année, le chef de la factorerie du Đàng Ngoài Anthony van Brouckhorst achète à Rizaemon toute la soie qu'il a fait venir du Đàng Trong⁴. La question de l'accès à la soie du Đàng Trong, d'autant que les relations entre la VOC et les Nguyễn se sont considérablement dégradées, semble avoir été le principal enjeu du partenariat entre les Hollandais et Rizaemon. En 1659 encore, le Gouverneur-Général Maetsuycker encourage le chef de la factorerie du Đàng Ngoài à conclure un contrat avec le résident japonais sur la soie de « Senua »⁵, c'est-à-dire du Thuận Hóa. Les connexions entre la VOC et le marchand de Đông Kinh sont détaillées dans la seule lettre rédigée de la main de Wada Rizaemon (et traduite par les Hollandais) en janvier 1663, plutôt longue et particulièrement riche⁶. Elle est adressée à Carel Hartsinck, le premier directeur de la factorerie du Đàng Ngoài, qui à cette époque est directeur-général, un des grades les plus élevés après le Gouverneur-Général. Rizaemon y accuse réception des présents de Batavia et commente l'arrivée du dernier navire de Batavia, qui a fait halte au Đàng Ngoài en se rendant

¹ *Ibid.*, vol.3, p.237.

² *Ibid.*, p.245.

³ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia*, anno 1640-1641, p.254.

⁴ *Ibid.*, anno 1644-1645, pp.113-114.

⁵ La soie du Đàng Trong, dans les documents hollandais se rapportant à Rizaemon, est toujours associée à « Senua », soit à la région de la capitale, ce qui confirme les liens privilégiés que le marchand japonais avait avec cette région (et sans doute avec les Nguyễn).

⁶ *Ibid.*, anno 1663, pp.77-78. Le *Bataviaase Uitgaande Briefboek*, dont les lettres sont consultables à l'Institut historiographique de l'Université de Tōkyō, contient pas moins de onze lettres adressées à Wada Rizaemon, mais cette lettre est à notre connaissance la seule à avoir été rédigée par Rizaemon.

au Japon le 17 juin 1662. Il signale que cette année, aucun navire n'est venu du Japon et que par conséquent, les producteurs locaux n'ont pas fabriqué de soie, ce qui suggère qu'ils produisaient selon la demande. Il se plaint également que le navire hollandais reste bien trop peu de temps sur place pour pouvoir faire des affaires et conseille donc :

Si à l'avenir vous avez l'intention d'envoyer à nouveau [un navire] au Japon en passant par le Tonkin, alors vous devriez chaque année laisser un navire ici, avec 20 à 30 000 taels d'argent, qui serait envoyé du Japon. Ainsi si les habitants sont assurés de pouvoir vendre leur soie à la compagnie, ils commenceront au 11^e ou 12^e mois de l'année [à en produire], et au 3^e et au 4^e mois, si la soie est prête la Compagnie pourra l'acheter elle-même. Cependant, si le navire arrive ici aussi tard, comme il s'est produit récemment, les habitants vont planter, au lieu des mûriers, des carthames [plante tinctoriale], du paddy etc. afin de pouvoir en vivre.

Le marchand japonais écrit donc aux marchands hollandais afin d'influer sur la politique commerciale de la VOC au Đàng Ngoài. Il leur conseille d'envoyer un navire du Japon par la mousson du nord, qui leur permettra d'acquérir de la soie de la plus haute qualité car venant tout juste d'être produite – le 3^e ou 4^e mois correspond à avril-mai, soit à la période d'arrivée des *shuinsen* dans la première moitié du XVII^e siècle, alors qu'un navire venant de Batavia doit attendre la mousson du sud et ne peut arriver qu'en juin au plus tôt. Etant donnée son implication dans le commerce de la soie à destination du Japon, il a tout intérêt à ce que la population locale produise de la soie pour la vendre aux Hollandais et aux Chinois, lui-même étant particulièrement bien placé pour faire l'intermédiaire entre producteurs et marchands. Il a une connaissance suffisamment fine des conditions de production de la soie pour se permettre de faire pression sur les Hollandais, tout en leur faisant comprendre qu'il est dans leur intérêt de suivre ses conseils, qui leur permettront d'acquérir de la soie de la meilleure qualité dès leur arrivée.

Rizaemon joue également un rôle plus classique. Il prête de l'argent et investit dans le commerce des Néerlandais à destination du Japon, dans le cadre de ses propres activités à destination de Nagasaki.

L'année dernière, pour le compte de la Compagnie j'ai avancé 2042 taels, 8 maes et 4 condryn¹. Les marchandises suivantes m'ont été envoyées, à savoir :

7 paquets de salemore [cotonnade] à 180 rd ² [rixdale] le paquet.....	1260 rd
4 paquets de guinées de lin à 80 rd chaque.....	320 rd
113 aulnes de drap rouge à 5 rd l'aulne.....	563 rd
1 picul [60 kg] de clous.....	125 rd
	En tout.....

2270 rd

Soit 1637 taels et 1 maes, qui, réduits à des taels fins, reviennent à 1593 taels 7:8:7, de telle sorte que la Compagnie me doit encore 447:5:3 taels.

Avec les 2042 taels 8:4 évoqués ci-dessus, la Compagnie a acheté de la soie au Tonquin, l'a envoyée au Japon et en a tiré des profits. Je pense qu'une partie de ces profits me revient, c'est pourquoi je demande que vous portiez [cette affaire à la connaissance] du gouverneur général et que [ces profits] soient ajoutés [à ce que vous me devez déjà]. [...]

¹ 1 tael = 10 maas = 100 condryn.

² Monnaie d'argent, équivalent de la pièce de huit ou *real* espagnol, qui vaut jusqu'en 1665 2,5 florins.

De plus je vous demande encore une fois avec beaucoup de respect, si possible, de me permettre d'envoyer tous les ans au Japon dans un navire de la Compagnie 6 piculs [360 kg] de soie, pour mon propre compte et soutenir avec ces profits ma maisonnée. Pour l'argent mentionné précédemment, que la Compagnie me doit encore, je vous demande de m'envoyer un picul de clous et avec le restant un peu de drap rouge.

Les comptes effectués par Rizaemon témoignent de l'ampleur de son implication dans le commerce des Hollandais. Sans surprise, c'est la soie qui est au cœur de ces échanges et le marchand japonais est suffisamment puissant et indispensable aux activités de la VOC pour exiger une part dans les profits faits par la Compagnie sur la vente de la soie au Japon. Cette lettre montre cependant, malgré l'aplomb dont il fait preuve, que ses activités restent fragiles et soumises au bon vouloir de ses partenaires, hollandais mais également (même s'il n'en est pas question ici) chinois. En effet il doit compter sur eux pour maintenir ses relations avec le Japon et y faire des affaires en son nom propre. Cette fragilité s'explique également par les troubles qui caractérisent le commerce en mer de Chine à cette époque. En effet, en 1662, les Hollandais ont été délogés de Taiwan par Zheng Chenggong (le Coxinga des sources européennes), ce à quoi le marchand japonais fait directement référence dans cette même lettre¹. Il précise qu'il a laissé de l'argent à des amis au Japon de peur qu'il soit capturé par le même Zheng Chenggong et demande aux Hollandais de le lui ramener si jamais ses amis leur confient cet argent.

Cet exemple démontre la complexité des réseaux marchands reliant le Japon à l'Asie du Sud-Est, ainsi que la complémentarité de ses acteurs, dans le contexte spécifique de l'interdiction des voyages maritimes. Alors que Rizaemon est un intermédiaire des Hollandais dans leur commerce avec le Đàng Ngoài, ces mêmes Hollandais sont des intermédiaires de Rizaemon dans son commerce avec le Japon. Le concept d'« interdépendance » mis en avant par D. Studnicki-Gizbert est pertinent, tout particulièrement ici, pour la description des réseaux marchands impliquant des Japonais, à une époque où la mobilité de ces derniers est soumise à de fortes contraintes. Cependant, dans leurs rôles respectifs, la position des Japonais et des Hollandais n'est absolument pas équivalente. D'un côté, un marchand-fonctionnaire étranger et catholique administre un village et gère une partie importante des relations extérieures du gouvernement viêt avec les Portugais et les Hollandais, de l'autre une compagnie commerciale est simplement tolérée au Japon, cantonnée à une position extrêmement périphérique et contrainte à jouer selon les règles du *bakufu*. Néanmoins, si Wada Rizaemon dispose d'un statut infiniment plus avantageux, ses liens avec la VOC sont fondés sur une indéniable interdépendance.

Wada Rizaemon avait donc une connaissance très précise à la fois des conditions de production des ressources agricoles du Đàng Ngoài et du contexte commercial des mers de Chine. C'est en cela que les Japonais étaient des intermédiaires indispensables aux échanges entre autorités viêt et marchands européens. Les premières connaissaient mal les problèmes relatifs au commerce extérieur, les marchands viêt ne participant eux-mêmes que superficiellement à ce commerce, tandis que les seconds ignoraient tout de l'économie et des sociétés locales. Les missionnaires pouvaient, dans une certaine mesure, jouer ce rôle auprès

¹ En revanche, il semble ignorer, ou du moins ne mentionne pas, la mort de Zheng Chenggong, survenue le 21 juin 1662, ce qui paraît étonnant étant donnée la date de la lettre et l'ampleur de ses réseaux d'information.

des Portugais, mais les résidents japonais, étant avant tout des marchands, étaient plus compétents dans tout ce qui touche aux transactions commerciales et entretenaient des relations bien meilleures avec les autorités centrales. Jusqu'aux années 1660, les Japonais étaient vraisemblablement les seuls à cumuler ces différents avantages et ces compétences, et les *chúa* du nord et du sud tout comme les marchands de la VOC ont su en profiter.

Si les relations de la VOC avec le Đàng Ngoài sont restées cordiales jusqu'à la fin du XVII^e siècle, le partenariat avec les Trịnh ainsi que des différends répétés ont conduit à une forte dégradation des relations entre Batavia et les Nguyễn. En effet, dans les années 1640-1650, le Đàng Trong et la VOC entrent en guerre ouverte (les Hollandais subissent leur première défaite militaire en 1643 face à un pouvoir d'Asie) et peinent à apaiser leurs relations par la suite¹. Dans ce contexte troublé, les Japonais ont encore une fois joué un rôle majeur. En tant que médiateurs, ils semblent avoir tenté d'apaiser ces relations conflictuelles, ce qui s'explique aisément puisqu'ils étaient fortement impliqués dans le commerce entre la VOC et les Nguyễn et la paix ne pouvait que leur être profitable.

C'est dans ce contexte qu'a été rédigé le rapport de Francisco Gorōemon dont il a été question précédemment. Ce Japonais converti, qui comme beaucoup de ses compatriotes utilisait à la fois un prénom portugais chrétien et un prénom japonais, est né en 1590 à Nagasaki. Il s'est installé au Cambodge en 1629, puis au Đàng Trong en 1632. Il y sert comme interprète auprès d'Abraham Duijcker et d'autres Hollandais à Hôi An à partir de 1635-1636. En 1642, à la veille de la guerre, il est envoyé par Nguyễn Phúc Lan avec un mandarin comme ambassadeur auprès des Hollandais, qui les retiennent tous deux prisonniers et les emmènent à Batavia². On lui ordonne alors de rédiger un rapport en 40 points sur le Đàng Trong, dans lequel il rappelle les événements, décrit la situation du commerce avec les Hollandais, les forces du royaume, la situation de Hôi An etc.³ Au même moment, le gendre du chef des Japonais de Hôi An, Shiomura Tabei, écrit à ses partenaires japonais de Batavia pour leur exposer la situation du point de vue de Nguyễn Phúc Lan⁴, ce qui confirme à la fois la proximité des Japonais de Hôi An avec les autorités viet et leur rôle de médiateur à tous les niveaux du conflit.

A partir de 1651, les Nguyễn et la VOC engagent un processus de paix, qui demeure fragile et dans lequel les Japonais continuent de jouer un rôle de premier plan, en particulier le même Shiomura Tabei, qui est désormais le chef de la communauté de Hôi An. En 1651, Willem Verstegen est envoyé comme ambassadeur au Đàng Trong pour y signer un traité de paix mettant fin à la décennie de troubles qui a précédé. Cependant, peu de temps après son départ, les quelques Hollandais demeurés sur place échappent de justesse à une exécution par les autorités locales. Ces événements sont rapportés dans trois lettres envoyées à Batavia par Shiomura Tabei (« Siommoera Taffioye ») le 15 septembre 1652⁵ et traduites en néerlandais : une au Gouverneur-Général, une à Verstegen et une, qui est particulièrement longue et

¹ Pour le détail des événements, voir Buch (1936), pp.165-196.

² Buch (1936), pp.171-172.

³ Traduit et publié dans Li, Reid (1993), pp.27-32.

⁴ « Copie translaet missive van een Japander uijt Quinam aen de Japanders in Batavia. Jaar 1643 », Nationaal Archief 1141, cité dans Iwao (2017), p.53.

⁵ La traduction hollandaise indique « l'année du serpent », qui correspond à 1653, mais la lettre a bien été rédigée en 1652.

détaillée, à son ami le marchand japonais de Batavia Murakami Buzaemon (« Moerkammy Banseyman »), qui était d'ailleurs chargé de transmettre les deux autres lettres¹. Les trois lettres sont traduites et intégrées au livre des annexes.

Murakami Buzaemon, également connu sous le nom chrétien de « Michiel », était l'un des principaux résidents japonais de Batavia : près de 80 documents conservés dans les archives de la VOC mentionnent ses activités, majoritairement des prêts d'argent. Son testament (1674) a également été conservé².

Cette lettre détaille le rôle qu'a joué le capitaine des Japonais, d'abord dans la réception de l'ambassadeur, puis dans l'apaisement des tensions entre la VOC et les Nguyễn. Il n'y est donc pas question de commerce, mais des fonctions diplomatiques et politiques des Japonais de Hôi An. Ces derniers, à travers la figure de Shiomura Tabei, apparaissent comme subordonnés au seigneur du Đàng Trong.

A son arrivée, Willem Verstegen est pris en charge non pas par le capitaine japonais, mais par un individu nommé « *sabandar* » dans la traduction – sans doute ce haut fonctionnaire chargé des relations avec l'extérieur auquel le chef japonais est en principe subordonné. C'est seulement après avoir obtenu une entrevue avec Nguyễn Phúc Tần que Shiomura Tabei reçoit l'ordre de recevoir à Hôi An les agents de la VOC :

Le roi m'a commandé de l'amener [Verstegen] à Faifo et de bien le recevoir également, ce que j'ai fait immédiatement.

Un autre jour les gens du Sabandar sont arrivés de nouveau à Faifo, avec l'ordre et l'obligation de visiter le bateau de l'ambassadeur, ce qui nous a semblé étrange à moi et à lui, et nous a fait nous demander ce que cela signifiait et quelle en était la raison ; car M. l'ambassadeur avait passé tant de temps à la capitale et n'avait rien entendu de tout cela. La réponse n'a été autre que [la suivante] : ils ont fait ainsi par ordre du roi. M. Verstegen a refusé d'autoriser la visite, montrant à cet effet la licence qu'il avait obtenue du roi, pour prendre sa défense. Sur quoi les gens du sabandar sont retournés à la capitale sans avoir pu faire quoi que ce soit et ils ont rapporté ce qui leur est arrivé.

Peu après M. Verstegen est parti de Faifoo pour Tarron [Cửa Hàn/Đà Nẵng], en compagnie de moi-même et de Hendrick³, pour continuer ensuite son voyage vers Batavia ; et quand son bateau est parti nous sommes tous deux retournés à Faifo.

La nuit quelques soldats sont arrivés, envoyés par le roi, à Faifo, pour visiter à nouveau le bateau de M. l'ambassadeur. Je leur ai annoncé que celui-ci était parti avec M. l'ambassadeur, pour s'en retourner [à Batavia] ; peu après j'ai rejoint la capitale afin de comprendre ce que signifiait cette affaire. Mais alors que j'étais en route, j'ai rencontré le sabandar, qui m'a arrêté et m'a ordonné d'aller avec lui à nouveau à Faifo. Je lui ai demandé la raison de cette arrivée soudaine ; il m'a dit que dans le bateau de M. l'Ambassadeur étaient cachés des Tonkinois habillés en Chinois. C'est pour cela que le roi était très troublé et qu'il a ordonné de tuer les 5 Hollandais qui sont à Faifo. Sur quoi j'étais très mécontent et immédiatement, alors que j'étais encore en route, j'ai écrit une lettre à certains grands que je connaissais et que j'ai envoyée à la capitale par un messenger rapide, par lesquelles j'ai fait savoir que les Hollandais n'étaient en rien coupables ; je donnais comme raison que j'étais moi-même à bord lors du départ de M. l'ambassadeur et que je n'avais vu aucun Tonkinois là-bas. J'ai

¹ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia*, anno 1653, pp.28-32.

² Murakami (1939), p.360.

³ Hendrick Baron, qui est par la suite directeur de la factorerie du Đàng Ngoài (1660-1664), et dont le fils métis, Samuel Baron, est au service de la factorerie de l'East India Company et rédige l'une des rares descriptions en anglais du Đàng Ngoài au XVII^e siècle : voir Dror, Taylor (2006).

placé ma vie et celle de toute ma famille en garantie, au cas où l'on découvrirait plus tard que c'était la vérité, comme je l'ai également déclaré et fait savoir au sabandar.

Quand je suis arrivé avec le sabandar à Faifo, les 5 Hollandais étaient amenés pour être tués ; à ce moment j'ai demandé au sabandar (afin de retarder l'exécution, espérant qu'entre temps d'autres instructions viendraient d'en haut) si je pouvais offrir aux Hollandais un peu de quoi manger et boire avant leur mort, ce qui m'a été accordé. Entre temps un certain mandarin est venu de la capitale, qui a pardonné les Hollandais au nom du roi. Sur ces nouvelles je me suis réjoui.

Shiomura Tabei a donc été le témoin de la détérioration rapide des relations entre la VOC et les Nguyễn. Bien qu'apparemment soumis aux ordres du haut fonctionnaire chargé des relations extérieures, il dispose d'une certaine marge de manœuvre et d'un réseau de connaissances suffisamment développé pour venir en aide à ses partenaires hollandais. Il bénéficie également de suffisamment d'autorité pour faire pression sur ce « sabandar » et gagner du temps. Si l'on en croit le récit de Shiomura Tabei, les Hollandais doivent une nouvelle fois la sécurité de leurs activités commerciales (et de leurs agents !) à l'intervention d'un Japonais. On ne peut néanmoins écarter la possibilité que le capitaine japonais ait délibérément exagéré son rôle dans la résolution du conflit. Il n'en demeure pas moins que ce document éclaire la diversité des situations au cours desquelles les Japonais ont été amenés à se placer entre les autorités viêt et les marchands hollandais, en tant qu'intermédiaires diplomatiques aussi bien que commerciaux.

Les Japonais continuent de jouer un rôle important dans les interactions entre autorités viêt et marchands européens à Hôi An, et ce, jusqu'à la toute fin du XVII^e siècle. En effet, le rapport de Bowyear cité précédemment décrit leur participation aux transactions commerciales entre le marchand britannique et les Nguyễn. Il montre qu'en 1695-1696 encore, les Japonais jouent de leur position élevée auprès des autorités locales pour tirer parti du manque d'expérience d'un nouveau venu.

Ainsi, alors que Bowyear attend de recevoir un paiement pour les marchandises qu'il a apportées, les autorités locales transfèrent cette responsabilité aux Japonais, apparemment sans leur consentement, puisqu'ils viennent s'en plaindre immédiatement auprès du *chúa*. Peu de temps après, cependant, le scénario des premiers contacts entre Hollandais et Japonais du Đàng Ngoài en 1637 se rejoue de manière similaire ici. La collusion entre mandarins viêt et marchands japonais permet à ces derniers d'acheter les marchandises en question, « avec des comptes confus », comme le déplore Bowyear, et en répartissant à leur guise les marchandises entre eux et les fonctionnaires des douanes de Hôi An¹.

Dans ce cas précis, les « Japonais » de Hôi An ne sont plus des intermédiaires pour les Européens. Bowyear ne parle pas vietnamien, encore moins japonais, et ils n'ont pas cherché à lui venir en aide dans ses transactions. Cet épisode illustre un autre aspect de leurs relations avec les Européens, celui de partenaires qui se révèlent en définitive peu fiables.

Bowyear reconnaît lui-même que les Japonais, autrefois, « dirigeaient le commerce du port » de Hôi An, mais il les décrit comme « diminués et appauvris ». Son récit suggère que leur rôle dans le commerce local et régional s'est amoindri. Néanmoins, il ne fait aucun doute que les individus décrits ici ne représentent qu'une infime minorité des descendants des

¹ Lamb (1970), pp.51-52.

marchands dont les activités ont été analysées dans ce chapitre. Les autres ne sont tout simplement pas désignés comme « Japonais ». C'est pourquoi l'on ne peut conclure qu'au tournant du XVIII^e siècle, la *Nihonmachi* soit véritablement en déclin. Si elle cesse d'être un « quartier japonais », pour peu que la formule soit valide, elle ne cesse pas pour autant d'être l'un des principaux centres économiques et commerciaux du Đàng Trong. Par ailleurs, quand bien même les « Japonais » seraient désormais appauvris, ils n'en continuent pas moins d'entretenir des liens privilégiés avec les autorités viêt.

Les résidents japonais du Đai Viêt étaient donc avant tout des marchands : leurs activités, du début à la fin du XVII^e siècle, ont principalement consisté à gérer l'achat de matières premières ou de produits transformés à des producteurs locaux, de les revendre ou de les transmettre à des marchands voyageant à travers les mers de Chine, ou bien de les transporter eux-mêmes sur leurs navires à destination de multiples ports répartis de Nagasaki (pour un temps) à Batavia. Seulement il serait trompeur de les réduire à cette qualité de marchands, puisque le succès de leurs transactions commerciales leur a ouvert des possibilités qui dépassent le cadre du commerce et auxquelles, au Đai Viêt, aucun Européen n'a jamais pu prétendre. Ils sont devenus hauts fonctionnaires, ont épousé des femmes issues des familles régnantes, ont tissé des relations étroites avec les plus hauts niveaux du gouvernement local, et certains d'entre eux ont été jusqu'à combattre sous les ordres des autorités viêt. Les Japonais étaient donc principalement, mais pas uniquement, des marchands. Ils étaient aussi et parfois en même temps des fonctionnaires, des ambassadeurs et des soldats, le dénominateur commun à ces différentes fonctions étant leur rôle d'intermédiaire, qu'ils ont joué continuellement, depuis leur installation jusqu'à leur disparition en tant que communauté consciente d'elle-même et de son unité.

Cette position exceptionnellement favorable, leur ancrage local et leur connaissance des réseaux commerciaux des mers de Chine expliquent sans difficulté qu'ils soient devenus les interlocuteurs privilégiés des marchands étrangers désireux de nouer des relations avec les autorités viêt. Ils étaient sans conteste les plus à même de faire le lien entre ces deux mondes, bien qu'ils n'étaient pas les seuls à faire ainsi. Les missionnaires ont fait de même, avec plus de difficultés cela dit, sauf quand ils étaient eux-mêmes japonais ou métis.

Ces Japonais qui accumulaient des fonctions prestigieuses et complémentaires dans les ports du Đai Viêt, nous l'avons vu, étaient pour beaucoup chrétiens, ou du moins avaient été baptisés à un moment de leur vie. Les sources jésuites donnent ainsi l'impression que ces ports ont été un refuge pour le christianisme japonais en exil. Elles décrivent avec beaucoup de détails la ferveur d'une communauté qui n'a pu s'épanouir qu'en renaissant de l'autre côté de la mer. Pourtant, tous les Japonais du Đai Viêt n'étaient pas chrétiens et l'enthousiasme des Jésuites ne doit pas masquer la permanence d'une religiosité non-chrétienne, très peu documentée mais certainement vivace tout au long du XVII^e siècle. A partir de 1635, tous ces Japonais vivent une expérience commune, celle de l'exil. Bien que les sources ne nous permettent pas de savoir si leur vie au Đai Viêt était effectivement ressentie comme telle, elles attestent très clairement que pour certains d'entre eux, il était capital de maintenir des liens avec le Japon qui dépassent le cadre du commerce et englobe la religion, l'alimentation et vraisemblablement tout un mode de vie.

Chapitre XIII – Religion, culture et vie quotidienne des Japonais du Đại Việt

Ce dernier chapitre se propose de mettre en lumière les aspects de la vie quotidienne des Japonais qui ne relevaient pas du commerce, même s'ils en dépendaient en grande partie. Biais des sources oblige, il sera surtout question du rôle joué par le christianisme dans la *Nihonmachi* de Hôi An, dont l'essor est lié aux édits de prescription du christianisme au Japon et dont la vitalité est pendant longtemps liée au commerce des marchands du Japon. L'analyse des spiritualités non-chrétiennes – que nous désignerons par commodité comme « bouddhisme » – de l'alimentation, de la culture matérielle s'appuiera quasi-exclusivement sur le corpus Kadoya, dont la richesse ne se résume pas, loin s'en faut, aux questions du commerce.

En-dehors des lettres des Kadoya, notre corpus se limite donc quasi-exclusivement aux sources missionnaires. Une attention particulière sera portée aux sources jésuites, dont les archives n'avaient pas encore été convoquées pour faire l'étude des Japonais d'Asie du Sud-Est. Ce sont cependant les seules à détailler un tant soit peu leur quotidien, bien qu'elles se concentrent avant tout sur le christianisme. Nous compléterons avec les sources des MEP, qui font brièvement état (années 1660-1680) des Japonais chrétiens du Đại Việt, vus avec une certaine distance. La stèle du temple des Montagnes de Marbre permettra également de montrer la persistance de cultes non-chrétiens à proximité de Hôi An.

Dans tous les cas, la question du rapport de ces migrants au Japon sera centrale. En s'installant à Hôi An, les Japonais importent des pratiques nées et développées au Japon et recréent une chrétienté japonaise en exil, pour laquelle l'impossibilité du retour au Japon et l'interdiction de la liberté de culte ont joué un rôle structurant. Leurs habits et leur alimentation étaient, au moins en partie, japonais. Quand Borri indique qu'ils vivent selon les « lois » du Japon, il désigne certainement un mode de vie importé du Japon, qui semble avoir été au moins partiellement suivi jusqu'aux années 1670.

1. Les ports du Đại Việt, havres d'un christianisme en exil ?

A la lecture des sources jésuites, au cours de l'ère des *shuinsen*, la communauté japonaise de Hôi An semble avoir été un lieu de refuge pour les Chrétiens victimes des persécutions, dans lequel les croyants ont pu exprimer leur ferveur en toute liberté et avec beaucoup d'enthousiasme. Les missionnaires produisent donc un discours triomphant, destiné à justifier leur présence et leur action sur place et à produire un contraste avec la situation vécue par les missionnaires au Japon. A partir de 1635, la situation semble plus difficile et les chrétientés du Đại Việt subissent des crises que l'arrivée des missionnaires des Missions Étrangères de Paris dans les années 1660 ne vont pas apaiser.

La principale difficulté que présentent les sources missionnaires est leur fiabilité en tant que témoignages sur la vie religieuse réelle des Japonais chrétiens. En effet, un grand nombre de documents dépeignent des anecdotes édifiantes auxquelles il est impossible de donner du crédit (guérisons miraculeuses par exemple) ou dont on peut douter de la véracité (conversions *in extremis* de Japonais « gentils »). Ces anecdotes sont difficilement utilisables

pour documenter les pratiques religieuses des chrétiens japonais, mais illustrent la manière dont les missionnaires construisent un récit servant à légitimer leur action.

Les sources jésuites sont cependant suffisamment riches pour permettre d'analyser l'évolution de la communauté japonaise chrétienne de Hôï An et du rapport de ces mêmes Japonais au christianisme. Leur attachement à la religion et aux missionnaires semble avoir été profond et sincère tout au long du XVII^e siècle. Néanmoins, entre l'ère des *shuinsen* et la fin du siècle, ils ont été progressivement obligés de se faire plus discrets, voire d'abandonner publiquement la religion, avec l'essor de persécutions cycliques à partir des années 1640. Ces épisodes de prohibition du christianisme trahissent d'ailleurs une influence indéniable du Japon puisque les seigneurs viêt emploient des techniques directement inspirées du Japon, dont le célèbre *ebumi* (piétinement d'une image sainte).

Par ailleurs, les Japonais chrétiens ont joué un rôle majeur dans l'établissement et la diffusion du christianisme au Đạì Việ̀t. Leur ferveur aurait exercé une véritable influence sur la population locale. Ces hypothèses doivent cependant être nuancées par la nature des sources. L'enthousiasme de certains missionnaires semble parfois excessif et il est tempéré par le témoignage d'autres observateurs. Toujours est-il que l'essor du christianisme au Đạì Việ̀t, ce qui a visiblement été négligé par l'historiographie, est indissociable de la présence japonaise et de l'influence du Japon.

Cette première section est construite selon l'évolution de cette communauté et adopte donc une démarche chronologique, qui permet de mettre en valeur la richesse de la documentation accumulée et de dresser pour la première fois une histoire relativement complète de la chrétienté japonaise de Hôï An. Trois moments peuvent être distingués : l'ère des *shuinsen* au cours de laquelle le christianisme, sous l'impulsion des Japonais, connaît un développement rapide au Đạì Việ̀t ; les années 1635-1660, au cours desquelles un christianisme viêt distinct semble connaître un essor en même temps que les premières crises et persécutions ; les années 1660-1690, qui voient arriver les missionnaires des MEP dont les relations avec les Jésuites et les Japonais sont souvent conflictuelles.

A. L'ère des *shuinsen*, âge d'or de la chrétienté japonaise du Đạì Việ̀t

Le christianisme s'est implanté au Đàng Trong comme au Đàng Ngoạì pendant l'ère des *shuinsen*. Alors qu'au Japon il subissait une répression de plus en plus violente, d'après les missionnaires, il s'épanouissait sans entrave à Hôï An. Ce contraste saisissant doit néanmoins être nuancé. Malgré la violence indéniable des persécutions au Japon, dans les années 1610-1620, des Japonais chrétiens continuent de voyager entre l'Asie du Sud-Est et le Japon, en toute liberté au début, et les chrétiens du Đạì Việ̀t semblent eux aussi avoir rencontré des difficultés. Il est cependant certain qu'au cours de ces années, les Japonais de Hôï An ont été en général libres d'exercer leur culte, ce dont ont bénéficié un grand nombre de marchands chrétiens du Japon.

Les premiers Japonais chrétiens se sont certainement installés au Đạì Việ̀t dans le cadre de l'expansion du commerce japonais en Asie du Sud-Est à la fin du XVI^e siècle. Les sources n'évoquent cependant pour cette période que les Japonais chrétiens venant du Japon¹. En

¹ « Voyage aux Indes orientales et occidentales... », p.284 ; Alberts (2013), pp.75-77.

1615, la mission jésuite de Cochinchine est fondée, avec un double objectif clairement énoncé : répandre le christianisme dans le royaume et s'occuper des résidents et des marchands japonais sur place¹. Le christianisme était donc bien implanté parmi les résidents japonais à cette date. Il est très probable que la proscription du christianisme au Japon ait conduit de nombreux Japonais à s'installer à Hôï An, comme ce fut le cas à Manille et Macao. Cependant, si exil important il y eut en 1614, c'est sans doute qu'un certain nombre de chrétiens vivait déjà sur place. Les trois Jésuites rattachés à la mission étaient le Napolitain Francesco Buzomi, le Portugais Diogo Carvalho et le frère portugais Antonio Dias. Le premier était chargé d'évangéliser la population locale, tâche à laquelle il s'adonne jusqu'en 1639, tandis que le second, qui avait vécu cinq ans au Japon, avait la responsabilité de la communauté japonaise. Diogo Carvalho partit cependant dès 1616 et mourut en martyr au Japon en 1624².

Au Đàng Ngoài, la mission fut fondée pour des raisons similaires. Ainsi, le père Baldinotti s'y serait rendu en 1626 pour « faire quelque fruit avec les Iaponois »³. Dans sa relation il n'indique pourtant pas que l'objectif ait été de s'occuper des Japonais, mais il était accompagné d'un frère japonais, Giulio Piani⁴, dont la présence indique que les missionnaires savaient qu'ils trouveraient au Đàng Ngoài des Japonais chrétiens.

La mission est donc placée, dès le début, sous le signe de la présence japonaise et sur la prise en compte de leur importance sur place. En témoigne l'origine des Jésuites assignés à la mission au cours de l'ère des *shuinsen*. Entre 1615 et 1625, sur vingt-et-un missionnaires, cinq étaient des frères japonais.

Le premier et plus âgé d'entre eux est un certain Joseph Japão, appelé également « Tsuchimochi Guenga Joseph ». Né en 1568, il est originaire de Hyūga (actuelle préfecture de Miyazaki). En 1590, il entre dans la Compagnie et devient coadjuteur temporel en 1617, peut-être en arrivant au Đàng Trong. Il était probablement originaire d'un milieu modeste, puisqu'il ne connaît que « médiocrement » l'écriture japonaise. Il prêche en japonais à Hôï An⁵. Il meurt sans doute assez tôt (vers 1620-1621 ?). D'après Gaspar Luis, en 1629 sa sépulture ne contenait plus que des os⁶.

Matthias Machida a un profil semblable. Il est né en 1581 à Kuchinotsu (actuelle préfecture de Nagasaki) et entre dans la Compagnie en 1607. Avant d'être envoyé au Đàng Trong il a étudié la philosophie à Macao mais ne connaît lui aussi que « médiocrement » l'écriture japonaise, tout en prêchant dans sa langue⁷.

Paulo Saitō (1577-1633) est un peu plus connu. Né dans la province de Tanba (nord de Kyōto), il entre dans la Compagnie en 1607 également. Il a étudié le latin pendant six ans, connaît bien l'écriture japonaise et prêche dans sa langue⁸. Il est ordonné prêtre entre 1623 et

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.64, f.411 ; Alberts (2013), p.78.

² Cieslik (1955), p. 669.

³ *Relation de la province du Japon écrite en portugais par le père François Cardim...*, p.62.

⁴ « La relation sur le Tonkin du père Baldinotti », p.71.

⁵ *Monumenta historica Japoniae*, p.865.

⁶ ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.151.

⁷ *Monumenta historica Japoniae*, p.866.

⁸ *Ibid.*

1625. En 1629 il est envoyé au Đàng Ngoàì où il vient en aide à des prêtres emprisonnés au Nghê An. Il meurt en martyr en 1633 au Japon¹.

Parmi les autres Japonais ayant servi au Đàng Trong figurent Miguel Maki, Justo Kazariya ou encore Romão Nishi, qui ont également œuvré au Đàng Ngoàì, à Manille, au Cambodge ou au Siam et ont tous été ordonnés prêtres dans les années 1620².

L'un de ces missionnaires japonais est plus connu pour son parcours inhabituel. Pedro Kasui (1587-1639)³ est né à Kibe (actuelle préfecture d'Ōita). Il entre au séminaire d'Arima et en 1606 devient catéchiste au service de la Compagnie. En 1614, il fuit à Macao mais, à cette époque, les autorités portugaises refusent d'ordonner des prêtres japonais. Il aurait ainsi décidé en 1618 de se rendre à Rome pour pouvoir accéder à la prêtrise. Son voyage le mène à Goa, où il poursuit sa route par voie de terre, traversant la Perse, parvenant à Jérusalem puis finalement à Rome en 1620, où il est finalement ordonné le 15 novembre. Il reprend la route vers le Japon qu'il parvient à rejoindre dans les années 1630 et où il meurt après avoir été soumis au supplice du *tsurushi* (le « supplice de la fosse ») en 1639. Il est moins connu pour son travail, certes court, dans les missions d'Asie du Sud-Est. En 1627, il est au Siam et en 1631, il est envoyé au Đàng Ngoàì avec Antonio Francisco Cardim et un autre père japonais, Miguel Matsuda ou Pinheda⁴.

Bien que mal documenté par les sources, le travail de ces frères japonais a sans doute eu un rôle majeur dans l'établissement des Jésuites au Đạì Việ̀t, en leur facilitant les relations avec les Japonais. Avant de devenir eux-mêmes des intermédiaires pour les marchands portugais (et même hollandais), les missionnaires ont d'abord dû compter sur des intermédiaires, dont les principaux furent sans doute ces frères. C'est également la présence de ces frères qui explique qu'après le départ de Diogo Carvalho, il ait été moins indispensable que des pères jésuites parlant le japonais demeurent sur place. Ainsi, le père supérieur de la mission de Cochinchine à partir de 1618, Pero Marques, avait un niveau « médiocre » en japonais⁵, ce qui ne l'a pas empêché cependant de demeurer longtemps à Hôì An pour s'occuper des Japonais. La maîtrise de la langue japonaise et la charge de la communauté japonaise est donc concentrée, au cours de l'ère des *shuinsen*, entre les mains des pères et frères japonais. Par la suite, ces missionnaires, dont beaucoup retournent au Japon pour y mourir en tant que martyrs, disparaissent et leur rôle est rempli par des pères portugais ou italiens, puis par des métis luso-japonais de Macao.

Les missionnaires japonais basés à Hôì An ont également contribué directement à la diffusion du christianisme hors du pays, en s'impliquant en personne. La lettre annuelle de 1626 indique ainsi que l'un d'entre eux, qu'une autre lettre identifie comme un certain Yamada (« Yamanda ») Justo, accompagné d'un frère portugais, est parti pour le Cambodge en août 1625, car beaucoup de Japonais mariés y résident et demandent depuis des années à ce qu'un père vienne les confesser⁶. Cet exemple suggère la grande mobilité des prêtres et frères japonais et leur contribution à la diffusion du christianisme en Asie du Sud-Est. Il montre

¹ Ribeiro (2001), p.68.

² *Monumenta historica Japoniae*, pp.783, 880-881, 994.

³ Cieslik (1959).

⁴ *Batalhas da Companhia de Jesus...*, p.78.

⁵ *Monumenta historica Japoniae*, p.662.

⁶ ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.071.

égament que des liens non seulement commerciaux, mais également religieux, existaient entre les communautés japonaises.

Les Japonais ont donc eu un rôle moteur dans le développement du christianisme au Đàng Trong comme au Đàng Ngoài. Leur influence a sans doute été la plus forte à Hôi An, puisque jusqu'au milieu des années 1620, quand les Jésuites mentionnent leurs ouailles, il est très souvent question d'eux.

Le récit le plus ancien sur la chrétienté japonaise du Đàng Trong remonte à 1618 et contrairement à ce qui a été exposé ci-dessus, il est assez ambigu à propos de l'investissement des pères jésuites auprès des Japonais. Cette année 1618 correspond au départ des pères du Quảng Nam vers « Pulocambi », soit la partie plus méridionale du Đàng Trong qui correspond à la région de Quy Nhơn. Des tensions commençaient à apparaître à Hôi An. Le capitaine chinois les accusait d'être responsables, par leur présence, de la sécheresse dans la région. De plus, les pères avaient reçu la promesse du gouverneur de « Pulocambi » de pouvoir prêcher librement et construire une église dans la région. Tout prédestine donc les pères à s'en aller. Cependant, les Japonais protestent et souhaitent que les pères restent. Sur la pression des Japonais, les Jésuites décident de laisser un père et un frère à Hôi An, l'argument le plus convaincant étant que si jamais les pères quittaient le Quảng Nam et que les récoltes devenaient meilleures, la population locale le mettrait sur le compte du départ des missionnaires. Cette anecdote semble indiquer la solidité des liens entre Jésuites et Japonais, les missionnaires étant si indispensables aux résidents que ces derniers souhaitaient les garder auprès d'eux. Cependant, la lettre annuelle indique par la suite que les Japonais n'avaient en réalité pas été confessés depuis des années ni eu de conversation avec un prêtre, ce à quoi le père resté à Hôi An, Francisco de Pina, tente de remédier. Le père Christoforo Borri, arrivé en 1618, raconte que les tensions avaient conduit le seigneur Nguyễn à ordonner à contrecœur l'expulsion des pères, et que Francisco de Pina devait administrer les sacrements aux Japonais en cachette¹.

Le récit confirme qu'en réalité, la gestion de la communauté japonaise de Hôi An avait été, dans un premier temps, laissée aux seuls frères japonais. Ce document, ainsi que le récit de Borri, en mentionnent un qui, d'après la chronologie, est probablement Joseph Tsuchimochi. Quand les Japonais protestent pour que les pères ne quittent pas le Quảng Nam, il est possible que ce soit en réalité le départ de ce dernier qu'ils craignent. La lettre précise enfin que ce n'est qu'après que le père resté sur place a repris la catéchisation des Japonais, entendu leurs confessions et baptisé huit personnes, qu'il a semblé aux Japonais « qu'ils commençaient à être vraiment chrétiens »². Contrairement à ce que la plupart des récits jésuites laissent entendre, la communauté japonaise de Hôi An en 1618 semble n'avoir été que superficiellement christianisée. C'est ce même rapport qui évoque la mort, certainement romancée, de Mangosa, qui a souhaité devenir chrétien avant d'expirer. Par ailleurs, les « gentils » participent aux activités du père à Hôi An, ce qui indique peut-être que les convertis étaient peu nombreux et, dans tous les cas, confirme la très forte porosité de la frontière entre chrétiens et non-chrétiens au sein de la communauté.

¹ *Relazione della nuova missione della PP. della compagnia di Gesu...*, p.122.

² *Lettere annue del Giappone, China, Goa, et Ethiopia...*, p.393.

Dans ce contexte, la mort de Mangosa aurait correspondu, d'après cette lettre, à la (re)naissance de cette communauté japonaise chrétienne. En effet, avec sa mort, les Japonais auraient commencé à s'afficher de plus en plus, en dépit de l'inimitié des autorités locales, et à ancrer le christianisme dans la société. Le témoin le plus marquant de cette inscription du christianisme dans le paysage est l'édification d'une église à Hôi An, ainsi que d'une maison pour les missionnaires. Les Japonais y participent avec le plus d'enthousiasme, acceptant de négliger leur propre travail pour la construction de ces bâtiments. D'après Borri, c'est aussi à ce moment que des pères se dévouent exclusivement aux Japonais. Avec Francisco de Pina demeure ainsi le Père supérieur de la mission, Pero Marques, pour s'occuper spécifiquement des Japonais grâce à sa connaissance de la langue (définie dans les catalogues comme « médiocre » mais comme excellente par Borri, qui ne parlait cependant pas japonais)¹.

Cette lettre présente donc le récit linéaire d'une communauté japonaise imparfaitement christianisée qui, à travers les soins prodigués par un missionnaire et l'exemplarité d'un de ses chefs, est parvenue à maturité. Le récit, bien que très certainement arrangé, reste malgré tout vraisemblable dans ses grandes lignes et il établit clairement la prépondérance des Japonais dans la communauté chrétienne de Hôi An, ainsi que la date de fondation de la première église de la ville et le rôle joué par les Japonais dans sa construction². Les documents ne permettent cependant pas de localiser cette église vis-à-vis de la *Nihonmachi* ni de déterminer son emplacement.

Cette apparente naissance ou renaissance de la chrétienté japonaise du Đại Việt est confirmée dans la lettre annuelle de 1619³ :

Among these favors, beyond those which God bestows, which is the principal giver, the favor of the Portuguese and Japanese Christians who come to that Kingdom of Cochinchina every year to trade has also helped us. They did much for us, as did the presents that were given on our behalf to the King, the Prince, and to the Governors and Lords upon whom we primarily depend. Aside from these gifts, the esteem in which the Portuguese and Japanese Christians are held helped greatly. They advocated for us at times, affirming to the leaders that if we were not in Cochinchina these merchants would not be able to continue with their commerce, because as Christians they did not want to risk dying without going to confession. [...]

Many Japanese Christians come every year to this Kingdom for love of these and other similar spiritual rewards and riches for their souls, for in Japan our priests and other religious people are in hiding because of persecution, therefore Christians are not able to confess and take communion as often as they would like, but rather only occasionally. They lack public and spiritual preaching, knowing that in Cochinchina, where in their behalf there is a Father that knows the Japanese language, and two Japanese Brothers, they can find all they need. Therefore many travel to Cochinchina yearly, primarily for the three months they are occupied there for trade. They enjoy daily mass, Sunday preaching and festivals, and the benefit of confession and communion that they

¹ *Relazione della nuova missione della PP. della compagnia di Gesu*, pp.124, 126.

² Une première église avait été édifiée dès 1616-1617 à Cửa Hàn, brûlée en 1618 et reconstruite ensuite, ainsi qu'une autre à Dinh Châm (la résidence du fils du seigneur Nguyễn et capitale provinciale du Quảng Nam) peu de temps après, mais on ignore si les Japonais y ont participé. Voir *ibid.*, p.109-111.

³ Il s'agit en réalité de la toute première lettre annuelle de la mission de Cochinchine, rédigée par le père João Rodrigues Girão de Macao en décembre 1620 : ARSI, Jap. Sin., ff.002-012. Elle a été entièrement retranscrite et traduite en anglais dans un mémoire de master de l'Université Brigham Young : Wilber (2014). Étant donné que c'est déjà une traduction du portugais en anglais, nous l'avons conservée en l'état par commodité.

receive many times with much devotion. Therefore for those who are now so persecuted in Japan, this residence and land is a place of refuge and relief in the matter of their souls, where in the midst of such torments and persecutions that they suffer there [Japan], they can take spiritual strength and inspiration especially through sacraments, as an altar against those who harass and persecute them, to escape without a shipwreck of their faith, to continue their voyage to heaven. And those who still aren't Christians are not able to take this spiritual inspiration and refreshment unless they the fresh water in the font of holy baptism, with a good number of Japanese being baptized there yearly; and this year 40 were baptized who are rich in the gold of faith, which is worth more than all of the silver in Japan. Those who come searching for this spiritual refuge in Cochinchina become very contented because of it, all being generally bettered in their soul and animated by faith, and by the service and honor of their God; these Christians would rather die than lose their faith.

As long as these good Christians remain in Cochinchina, they often attend the Church, mass, and sermons. With the reverence and love that they show to our ministers they teach and cultivate greatly the local Christians with their example, which does more for the locals than all the words of the sermons which are preached. Thus, this is particularly divine providence for this commerce of the Japanese Christians to be present at this time, which is now much more frequent than in times past, so that as these new Christians see the good example that these Japanese Christians set with their great Christianity, the locals imitate them, and are committed more in faith, with the gentiles being moved to receive that faith.

Cette lettre annuelle est l'une des rares à consacrer autant d'importance aux Japonais. Elle expose les relations entre missionnaires, résidents japonais, marchands du Japon et autorités viêt avec le plus de détails et illustre la manière dont les Jésuites dépendaient des Japonais chrétiens pour leur implantation au Đàng Trong. D'après ce document, le maintien des missionnaires n'est dû qu'aux stratégies des marchands qui affirment que seule la présence des Jésuites les pousse à venir commercer – ce qui est une évidente exagération de la part des missionnaires. Quant à ces derniers, ils ne peuvent accéder aux autorités locales que par l'intermédiaire des Japonais.

Ce récit contraste assez fortement avec le document précédent. A une chrétienté superficiellement convertie ou qui vient à peine de se reconstituer s'oppose ici une chrétienté des plus ferventes qui fait figure d'exemple pour les non-chrétiens. Une différence notoire est que la lettre de João Rodrigues Girão insiste beaucoup sur les marchands venus du Japon, plus que sur les résidents japonais. Ainsi, si ces documents doivent tous deux être pris au sérieux, cela signifie que les chrétiens les plus fervents et les plus appliqués étaient ceux venant du Japon. En arrivant à Hôi An, ils exprimeraient leur ferveur et leur joie de pouvoir pratiquer leur religion en toute liberté avec d'autant plus d'enthousiasme que cela leur est interdit au Japon. Par extension, leurs marques de dévotion serviraient d'exemples aux résidents japonais et à la population locale.

Bien que l'hypothèse ne soit pas invraisemblable, la différence de ton entre les deux lettres appelle à la prudence. L'auteur de cette lettre n'est pas membre de la mission de Cochinchine, mais la visite pour la première fois. Il s'agit de João Rodrigues Girão, auteur du premier dictionnaire luso-japonais¹. Il a donc vécu et servi au Japon avant d'être contraint de se replier sur Macao. Nul doute que la vision d'une chrétienté japonaise pouvant exercer librement ses rites et accéder aux sacrements a suscité en lui un enthousiasme sincère et l'a

¹ Il est fréquemment confondu avec le plus célèbre João Rodrigues dit « Tçuzzu » (de *tsūji*, « interprète » en japonais) qui a rédigé la première grammaire japonaise. Voir Zwartjes (2011), p.95.

conduit à rédiger une lettre dithyrambique, mais sans doute excessive. Cette lettre confirme néanmoins que les ports d'Asie du Sud-Est ont servi de refuge aux Japonais fuyant les persécutions et qu'en retour, ces derniers ont considérablement renforcé et développé la chrétienté locale par leur investissement. Le plus étonnant est sans doute de voir des Japonais se faire baptiser malgré le contexte au Japon, qu'ils ne peuvent ignorer.

L'impression générale donnée par le récit, et qui est sans doute la plus contestable, est la prépondérance des chrétiens parmi les résidents japonais ainsi que les marchands venus du Japon. Il suggère que les Japonais chrétiens sont à la fois les plus nombreux et les plus influents, ce qui est excessif quand on sait à quel point les Chaya de Kyōto étaient bien reçus et proches des Nguyễn. On ne dispose cependant d'aucun moyen pour évaluer le pourcentage de Japonais chrétiens, d'autant que la frontière entre un chrétien et un non-chrétien n'est absolument pas clairement définie. La majorité d'entre eux étaient certainement ceux que les Jésuites appellent les « chrétiens de nom », baptisés tout en continuant à pratiquer des rituels propres aux spiritualités japonaises.

Le contexte dans lequel le christianisme s'épanouit et se répand au Đàng Trong sous l'impulsion des Japonais demeure favorable tout au long des années 1620. En témoignent les lettres annuelles de la Cochinchine suivantes, rédigées par les Jésuites, qui permettent de développer les différents aspects mentionnés par João Rodrigues Girão dans la lettre précédente.

Les formes de récits les plus récurrentes dans les documentaires des Jésuites sont les courtes biographies d'un individu devenu un exemple pour les autres. Dans les premières années de la mission, ces hommes sont toujours japonais. La lettre de Girão décrit ainsi la ferveur d'un vieil homme japonais aveugle fraîchement baptisé sous le nom de Manoel, qui va de maison en maison pour pousser les Japonais aussi bien que la population locale à se convertir¹.

Ces anecdotes sont des lieux communs de la littérature missionnaire. Un individu honorable choisit de se faire baptiser et exhorte avec succès son entourage à faire de même à travers une attitude exemplaire. Il est assez difficile de faire une analyse historique de ces anecdotes types, dans la mesure où elles peuvent – et semblent souvent – avoir été inventées de toutes pièces. Tout au plus peut-on remarquer que ces individus sont japonais, ce qui est une preuve de leur prépondérance et leur surreprésentation dans la communauté chrétienne du Đàng Trong.

Au cours des années 1620 ces histoires sont légion : il y est le plus souvent question d'apostats ou de « gentils » revenant à la foi *in extremis* avant de mourir². Un autre modèle récurrent, rédigé quasiment sur le mode de la parabole évangélique, est celui de l'infirme guéri par sa foi. La lettre annuelle de 1620, rédigée une nouvelle fois par Girão, raconte ainsi l'événement suivant :

Un autre fait remarquable de ce moment fut ce qu'il arriva au susmentionné capitaine Bernardo Lopes. Il était alors paralysé des pieds et des mains sans pouvoir se lever de son lit, ni même manger avec ses mains. Ainsi, comme il ne pouvait aider pour la crèche comme il le désirait, il décida au

¹ Wilber (2014), p.79.

² ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.005 ; vol.114, f.205.

moins de peindre (parce qu'il n'y avait [personne d'] autre qui le fit aussi bien que lui, ayant appris l'art quand il était jeune dans notre séminaire au Japon) une image de Notre Dame. Pour cela il fit ses vœux, demandant à [Notre] Dame la santé, pour le moins dans les mains, car c'est ce qu'il souhaitait pour la servir. [Notre] Dame eut à bien de lui obtenir cette grâce de son fils béni, de façon qu'à chaque fois qu'il prenait le pinceau dans ses mains pour peindre, il se sentait mieux. Jusqu'à ce que finalement, se trouvant bien, il pût librement serrer et remuer le pinceau et peignît non seulement une image de la Vierge, mais aussi une de son fidèle époux St Joseph et d'autres. Il se trouva mieux non seulement au niveau des mains mais aussi dans son corps et ses pieds, à sa grande surprise et celle de nombre de Chrétiens, s'étant remis par miracle.¹

Bernardo Lopes est un marchand japonais venu du Japon, qui séjourne à Hôï An pendant l'hiver 1620-1621 et qui investit à cette occasion beaucoup de son temps, de son travail et de son argent dans la communauté chrétienne de la ville. L'importance qui lui est accordée dans cette lettre confirme que le développement de la chrétienté du Đàng Trong repose bel et bien sur les marchands du Japon autant (davantage ?) que sur les résidents japonais. Serait-il le Barnardo des sources britanniques, ou en serait-il inspiré ? Rien ne permet de rejeter totalement cette hypothèse, le récit ci-dessus ne pouvant être interprété à la lettre. Néanmoins, certains détails paraissent authentiques et crédibles, tels que son éducation au séminaire du Japon (celui d'Arima ?) et sa participation aux fêtes célébrées alors à Hôï An, sur lesquelles nous reviendrons. Curieusement, un autre missionnaire, Gaspar Luis, raconte lui aussi qu'un « noble et honorable Japonais » fut guéri de la paralysie en voulant dessiner une image de la Vierge². Les missionnaires se seraient ainsi transmis cette anecdote édifiante, construite pour le bien de la mission. Si ces récits nous apprennent en réalité peu sur les Japonais en eux-mêmes, ils révèlent en quoi leur présence a été fondamentale pour la construction d'une histoire triomphante et romanesque de la mission jésuite, légitimant leur action sur place et les efforts fournis par la Compagnie pour s'y implanter.

Certaines histoires, bien que participant du même désir de célébrer la mission et la constance de ses fidèles, n'usent pas de justifications miraculeuses. Ainsi de l'histoire de Jacobe en 1628 :

Cette année, parmi les Japonais, les reliques de l'esprit primitif de la glorieuse chrétienté se sont révélées. L'un d'entre eux, nommé Jacobe, apprenant qu'était arrivé un navire du Japon, vint à lui, afin de demander des nouvelles d'un frère, qu'il avait là-bas. Etant arrivé, ils lui donnèrent une lettre, disant qu'en plus de celle-ci, il lui envoyait un beau présent. Jacobe prit la lettre dans la main et avant de la lire, il dit : mon frère est toujours chrétien, ou bien a abandonné la foi comme le font les faibles et les lâches. Et on lui répondit qu'il avait abjuré. Avec un grand zèle, il réduisit la lettre en pièces et s'en alla sans elle, et sans le présent, disant qu'il ne voulait rien d'un tel homme, et encore moins le nom de frère. Comme il est dit de la bouche du Seigneur : celui qui fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère.³

Les procédés utilisés ici relèvent du registre de l'hyperbole. La réaction et le discours grandiloquents permettent de créer une figure exemplaire destinée à servir de modèle. Ce récit ne révèle pas tant la ferveur de certains Japonais chrétiens que la situation inédite que la

¹ *Ibid.*, vol.72, f.008v.

² *Histoire de ce qui s'est passé en Ethiopie, Malabar, Brasil et es Indes orientales...*, p.132.

³ ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.129v.

persécution au Japon a engendrée. Des familles chrétiennes sont séparées par la mer et déchirées entre la fidélité au christianisme et le reniement pragmatique imposé par les autorités japonaises. Dans ce contexte, la rupture des liens familiaux est un risque possible, mais qui relève probablement de la fiction ou de la reconstruction *a posteriori* par les missionnaires.

Enfin, les anecdotes mettant en scène des Japonais revenus à la foi chrétienne ne sont pas toujours aussi romanesques et peuvent être en réalité riches de sens, quand elles sont plus sobres que celles exposées précédemment. Ainsi de ces deux Japonais arrivés à Nước Mặn (« Pullocambi ») en 1621, dont Pero Marques dresse le portrait :

Un Japonais qui vivait marié au Tonquin, vint à Pullocambi pour commercer. Alors qu'il ne cherchait rien de plus que des remèdes pour le corps, grâce à nous il en trouva pour l'âme. Sachant qu'il avait une femme et des enfants, qu'il vivait comme un chrétien en ayant un autel et une image dans sa maison et qu'il connaissait bien la doctrine chrétienne, ils [les Jésuites] lui enseignèrent le bien dans de nombreuses choses. Le faisant se confesser, ils lui enseignèrent une forme de baptême, de manière à ce qu'en retournant chez lui il puisse s'en servir en cas de besoin [...].¹

Dans le second exemple, un Japonais avait « oublié les affaires de son salut, puisqu'étant chrétien il vivait avec des gentils » (c'est-à-dire des païens). Les Jésuites craignent qu'il soit un mauvais exemple pour les nouveaux convertis et s'empressent de le remettre sur le droit chemin.

Ces exemples sont beaucoup plus crédibles que les précédents, bien que courts. Le premier donne à voir l'évolution de la spiritualité d'un Japonais chrétien, qui a sans doute été catéchisé au Japon, puis qui n'a plus eu accès aux missionnaires, puisqu'au Đàng Ngoài à cette date, la mission jésuite n'a pas encore été créée et qu'il n'y avait vraisemblablement pas d'autres missionnaires sur place. Il semble avoir gardé un certain attachement à l'aspect matériel et rituel de la spiritualité chrétienne, en conservant chez lui « un autel et une image ». Cependant, la présence d'un autel dans le cadre du foyer rappelle davantage la spiritualité japonaise bouddhiste, qui implique encore aujourd'hui de maintenir un autel familial en hommage aux ancêtres chez soi. La spiritualité dont il est question ici pourrait donc être bien plus syncrétiste que le récit du missionnaire le laisse entendre, qui s'achève ici aussi par une remise sur le droit chemin. Le récit montre aussi comment l'influence des missionnaires sur les Japonais a pu dépasser les limites de la mission et comment les Japonais ont pu introduire ou réintroduire dans leur milieu social des pratiques abandonnées ou oubliées, comme le baptême. Ces exemples confirment que la distinction entre chrétien et non-chrétien n'est pas pertinente pour analyser les communautés chrétiennes du Đại Việt à cette époque. Les deux Japonais en question mêlent probablement rituels chrétiens et non-chrétiens et vivent à proximité, voire parmi les « gentils ». Ils permettent ainsi de relativiser l'euphorie de certains prêtres en suggérant que leurs fidèles aient eu une vision – et une pratique – syncrétique du christianisme qui ne correspondait sans doute pas à l'image que les missionnaires venus de Macao s'en faisaient.

¹ *Ibid.*, vol.71, f.042v.

En-dehors de ces anecdotes dont certaines sont difficiles à intégrer à une analyse de la communauté des Japonais de Hôï An, les lettres annuelles fourmillent de détails sur leurs relations avec les missionnaires et leur vie religieuse. Ainsi, comme le suggérait Girão dans la lettre de 1619, les Japonais chrétiens ont joué un rôle d'intermédiaire capital pour les missionnaires auprès des autorités viêt, en se portant garants d'eux. C'est ce qu'un autre document des années 1620 atteste :

Le *capitão-mor* des Japonais, allant cette année rendre visite au Roi et le remerciant d'avoir laissé les pères [demeurer] sur ses terres, lui dit en même temps que ce que Son Altesse faisait aux pères elle le faisait à lui, et à tous les Japonais, car ils étaient les enfants et disciples des pères. Le roi répondit : je sais déjà que vous autres aimez beaucoup vos pères, et je ferai en sorte que les miens les aiment également [...] Avec ceci ledit gouverneur [du Quảng Nam ?], qui auparavant n'avait jamais rendu visite aux pères et ne leur avait pas témoigné la courtoisie qui leur était due, bien au contraire, vint bientôt leur rendre visite. Il fit l'éloge de l'église et leur montra du respect et de l'amitié [...]

Le *capitão-mor* des Japonais fit une autre chose, qui montra elle aussi, l'amour qu'il avait pour nous, car voyant les pères sans moyen de pouvoir subvenir à leurs besoins, [...] en bon chrétien qu'il est et ami de la compagnie, il appela les autres capitaines, et leur demanda des dons pour les pères. Le gouverneur étant arrivé, il lui demanda ce qu'ils désiraient ; et pour les besoins des pères il fit lui aussi des dons, tout comme un capitaine des Chinois gentil.

Par la suite, le *capitam-mor* des Japonais alla à la porte dudit gouverneur, pour qu'il sache que les pères étaient pauvres, et vivaient des aumônes.¹

Cette source est la seule à appeler le chef des Japonais *capitão-mor*, soit le titre donné aux chefs des expéditions maritimes portugaises, mais également au gouverneur de Macao avant qu'il n'adopte le titre de *capitão-geral* en 1623². Il s'agit vraisemblablement d'une transposition du statut du gouverneur de Macao à celui que le père jésuite considère comme le « gouverneur » des Japonais de Hôï An. Nous ne disposons pas de la date du document mais son contenu indique qu'il a été rédigé entre 1619 et la deuxième moitié des années 1620. Le capitaine décrit ici est donc très certainement le même que l'on observera plus loin participer aux fêtes religieuses de la *Nihonmachi*, peut-être Domingo.

Dès les années 1620, le chef des Japonais de Hôï An semble donc avoir bénéficié du soutien de Nguyễn Phúc Nguyễn. Il a suffisamment d'influence pour que ce dernier infléchisse sa politique à l'égard des missionnaires et commande aux plus hauts fonctionnaires de leur rendre visite. En d'autres termes, c'est à l'intervention des Japonais que les Jésuites doivent d'être entrés en contact direct avec les autorités du Đàng Trong et d'avoir été pris en considération. L'implication des Japonais va encore plus loin, puisqu'ils participent directement au financement des missionnaires, qui dépendent en partie de leurs dons. Là encore, la capacité d'action des Japonais est particulièrement étendue, puisque leur chef convainc le gouverneur de faire des dons, ainsi qu'un capitaine chinois non converti. Le même document précise que la maison des Jésuites de Hôï An a pu se maintenir sans difficulté grâce à l'abondance de dons provenant de Japonais venus à Hôï An mais également dans d'autres ports³.

¹ *Ibid.*, vol.114, ff.205v-206.

² Souza (2004), p.20.

³ ARSI, Jap. Sin., vol.114, f.205.

Par l'intermédiaire des Japonais, les missionnaires ont également pu s'implanter directement dans la capitale des Nguyễn, au plus tard en 1625 :

La troisième [chose que nous entreprîmes dans cette mission] fut de prendre pied et siège à Sinua, cour du vieux roi. Ceci avait déjà été négocié en partie par l'intermédiaire d'un pieux et noble Japonais chrétien marié ici, dont la femme est une native de ce pays, où elle avait son père et ses parents gentils, qui souhaitaient grandement se faire chrétiens. Pour cela, il s'était résolu à construire ici une maison adéquate en son nom, et à ses frais, pour que nous y logions, et restions tout le temps que nous le voudrions, en son absence comme en sa présence. En effet, il s'était déjà révélé être notre ami à deux reprises à divers moments, une où nous avons été contraints d'abandonner le site où nous étions dans cette province, une autre [070] quand les maisons ont brûlé et qu'il nous a recueillis et nous a hébergés dans ses propres maisons pendant de nombreux mois, en nous témoignant beaucoup de bienveillance et d'amour.¹

Cette tentative d'implantation échoue cependant, en raison de l'interdiction faite aux Japonais par le « prince », évoquée précédemment, de se rendre dans cette région, car ils y monopolisent l'achat de soieries. Quoiqu'il en soit, les chances de réussite des missionnaires semble avoir reposé en grande partie sur les relations entre résidents japonais de la capitale et autorités.

Un autre aspect récurrent des récits des missionnaires est le rôle des Japonais dans la conversion des non-chrétiens, qu'ils soient Japonais ou non. Ils exercent cette influence de manière directe auprès des membres de leurs familles sur l'impulsion des missionnaires. Les Jésuites évoquent ainsi à plusieurs reprises comment les femmes (vraisemblablement viêt) de Japonais chrétiens se sont converties pour suivre leur mari.

Cette année [1620] nous avons baptisé 82 adultes cochinchinois et 27 Japonais, quelques-uns sont revenus à la foi², et beaucoup qui vivaient en concubinage se sont confessés, et ont baptisé leurs femmes.³

Cet extrait suggère encore une fois qu'avant que les missionnaires ne s'implantent durablement et visiblement à Hôi An, beaucoup de Japonais chrétiens ne respectaient que superficiellement les principes qui leur avaient été inculqués au Japon. En arrivant au Đàng Trong, ils épousaient une femme locale, mais n'éprouvaient pas le besoin de la convertir ou de la baptiser, ce qui suggère là encore le maintien ou l'adoption d'une religiosité syncrétique. C'est seulement sous la pression des Jésuites qu'ils acceptent de changer leur mode de vie. Gaspar Luis, dans la lettre de 1621, indique qu'ils sont parvenus à convaincre les Japonais d'épouser les femmes plutôt que de les prendre comme concubines⁴.

Les femmes, quand elles sont converties, sont souvent érigées par les rédacteurs jésuites en incarnation de la piété et de la dévotion :

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.72, ff.069v-070.

² Littéralement « quelques-uns qui étaient tombés se sont relevés » (*alguns caídos se leuantarão*) ; par souci de clarté nous avons choisi de surtraduire. Cette formule est fréquemment utilisée par les Jésuites au Japon : voir Ramos (2019), pp.70-71.

³ ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.005v.

⁴ *Histoire de ce qui s'est passé en Ethiopie...*, p.128.

Les femmes des Japonais en particulier, qui ont imité et suivi leurs maris, ont tiré profit de la confession, se confessant pendant les fêtes principales, et aux moments où ils avaient l'habitude de le faire.¹

Pendant le Carême, les femmes mariées à des Japonais ont été à nouveau instruites dans la doctrine chrétienne, en laquelle elles demeurèrent plus constantes et ennemies des idoles et de la sorcellerie qui sont très communes dans ce royaume.²

C'est également le cas de la femme de Domingo, le capitaine des Japonais, nommée Gracia. On ignore si elle est japonaise ou viêt et si elle est devenue chrétienne pour imiter son mari, mais, sous la plume des Jésuites, elle incarne la figure de la croyante fidèle en toute circonstance à sa foi, en particulier en temps de crise :

Une des principales dames [parmi les Japonais], qui se nommait Gracia, femme du capitaine des Japonais, voyant la destruction de l'église et l'expulsion des Pères, avec beaucoup de larmes demanda à son mari de partir pour une autre terre, car elle n'osait plus vivre dans celle-ci, où elle voyait les choses de la chrétienté si affaiblies. Son mari répondit que ce n'était pas sa faute, et elle rétorqua : je sais bien que la faute n'est pas vôtre ; et s'il en est ainsi, sachez qu'en un tel cas, même sans votre autorisation, je m'embarquerai pour une autre terre.³

Le recours aux figures féminines comme représentation de la dévotion et de la piété n'est pas une nouveauté dans la littérature jésuite. Au Japon, certaines femmes ont compté parmi les alliées les plus fidèles et les plus investies des Jésuites, et certaines ont été érigées en modèle de dévotion⁴. L'accent mis sur la participation des femmes fait écho à l'importance du culte marial chez les missionnaires et chez les Jésuites en particulier⁵. Comme on le verra plus loin, les images de la Vierge reviennent régulièrement dans les récits édifiants dressés par les Jésuites.

Les sources jésuites sont également les seules à documenter la vie religieuse des Japonais chrétiens de Hôï An, en particulier lors des grandes fêtes du calendrier catholique. Le cadre principal de cette vie religieuse est bien entendu l'église de Hôï An, bâtie en même temps que la maison pour les Jésuites entre 1618 et 1620. Cependant, la lettre annuelle de 1626 indique curieusement qu'elle vient d'être achevée « grâce aux dons des chrétiens japonais »⁶. Il est peut-être question de réparations ou d'agrandissements, puisque le même document indique plus loin que les chrétiens de Hôï An ont bâti une clôture et tracé une route vers l'entrée de l'église afin d'en embellir l'entrée⁷.

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.005v.

² *Ibid.*, vol.73, f.042v.

³ *Ibid.*, vol.72, f.145v.

⁴ C'est le cas de la fameuse Hosokawa Gracia, épouse du *daimyô* Hosokawa Tadaoki, dont il a déjà été question pour ses relations avec le Đàng Ngoài. Sur les femmes et les Jésuites au Japon, dont Hosokawa Gracia, voir Ward (2009).

⁵ Cañizares-Esguerra, Maryks, Hsia (2018), p.90.

⁶ ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.069v.

⁷ *Ibid.*, f.085.

Cette église est décrite à plusieurs reprises comme suffisamment grande pour accueillir toute la population chrétienne de la région. Cependant, dans un désir évident de célébrer la réussite des Jésuites, certains missionnaires affirment que l'affluence était telle que des personnes étaient obligées de rester à l'extérieur de l'église¹. Cette église était avant tout l'église des Japonais. La lettre de 1619 indique qu'elle est le point de repère privilégié par les Japonais à leur arrivée au port de Hôï An². Cependant, elle est rapidement devenue un lieu de rencontre entre Japonais et Viêt. Dans le même document, Girão indique qu'à sa fondation, la curiosité a poussé de nombreux habitants de Hôï An à en pousser la porte. Plus tard, le rédacteur de la lettre de 1628 indique que les Japonais « autorisent les natifs à [entrer dans] l'église »³, ce qui confirme qu'ils demeurent maîtres des lieux. L'église permet également la mise en contact avec les non-chrétiens. La même lettre affirme que les « gentils » s'émerveillaient devant la crèche placée dans l'église. Girão indique la même chose en se livrant à une comparaison avec les temples :

Pendant tout ce temps, [l'église] est toujours pleine [de visiteurs viêt], qui s'étonnent grandement et sont édifiés par sa propreté et ses décorations, si différentes de celles de leurs temples et pagodes, qui sont rarement nettoyés, sombres et hantés, de telle sorte que l'on dirait les maisons du diable.⁴

Les Japonais non-chrétiens semblent également avoir éprouvé une certaine curiosité pour l'église, d'autant que beaucoup des marchands venus du Japon profitaient de leur séjour sur place pour s'y rendre régulièrement. Lors de la semaine sainte de 1628, quelques Japonais « gentils » assistent aux célébrations financées par le chef des résidents japonais (Domingo ?), vraisemblablement pour avoir suivi leur capitaine dans l'église⁵.

Ainsi, les fêtes religieuses organisées à Hôï An sont les événements impliquant les Japonais que les Jésuites décrivent avec le plus de détails. Les célébrations de Noël et de Pâques apparaissent alors comme le moment privilégié de l'expression d'une ferveur commune.

La première de ces grandes fêtes eut lieu en 1620. En effet pour la première fois, la fête de Noël put être célébrée dans l'église nouvellement construite de Hôï An et les chrétiens édifièrent une crèche dans l'église qui suscita beaucoup de curiosité :

L'église se révéla suffisamment [grande] et adaptée pour les Chrétiens locaux, et pour ceux qui venaient chaque année du Japon. Nous y plaçâmes la crèche qui, comme c'était une chose nouvelle, [attira] de nombreuses personnes de toutes parts pour la voir. Ceux qui la voyaient étaient stupéfaits, et plus encore ceux qui écoutaient parler le père, qui, pour satisfaire leurs demandes sur la signification de ces figures, allait leur déclarer leur signification. Et [profitant] d'une si bonne occasion, il leur donnait des informations sur Dieu, et sur les choses de notre sainte foi ; ce qu'il lui fallait faire de nombreuses fois dans la journée pour tous ceux qui venaient à différents moments.⁶

¹ *Ibid.*, vol.114, f.205v.

² Wilber (2014), p.74.

³ ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.130v.

⁴ Notre traduction, à partir du manuscrit transcrit par Wilber, *op. cit.*, p.47.

⁵ ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.130.

⁶ *Ibid.*, ff.008-008v.

Les fêtes sont donc non seulement l'occasion de célébrer une dévotion qui, si elle est peut-être amplifiée par les Jésuites, semble bien réelle, mais également d'augmenter l'attrait du christianisme pour la population locale et les marchands de passage, et d'ancrer cette nouvelle religion de manière durable dans la société. Girão l'indique très clairement en affirmant que les Viêt considèrent « la loi des Portugais » – comme ils nomment alors le christianisme – contraignante et ennuyeuse, et que c'est pour cette raison que les Jésuites décident de célébrer également les offices de la semaine sainte et Pâques. D'après Girão, le miraculé Bernardo Lopes finance ces célébrations. S'il est impossible de s'assurer que cet individu a effectivement participé, en raison de la nature du récit, son exemple démontre sans aucun doute comment les marchands venus du Japon contribuaient à la vie religieuse de Hôi An :

[Bernardo Lopes] prit donc à son compte le sépulcre. Quand il se mit à l'intérieur, il se sentit tellement mieux, qu'il en vint à marcher sur ses jambes à l'intérieur de l'église, en commandant et en ordonnant ce qui était nécessaire. Le sépulcre était petit, curieux, et bien achevé ; les gentils étaient stupéfaits de voir des hommes armés le garder, et de voir allumées tant de temps, jour comme nuit, tant de bougies simultanément. Les Chrétiens se félicitèrent et se réjouirent grandement de voir que la représentation correspondait bien à ce que nous leur avons appris. Ceux qui se réjouirent, tirèrent avantage et gagnèrent le plus de tout cela, furent les pieux Japonais qui hivernaient ici, lesquels, comme il y avait tant d'années que dans leur patrie ne s'était arrêtée la cruelle persécution, profitaient de tant de bien ici, avec toute la liberté de laisser libre cours à leur dévotion.¹

Une fois encore, les marchands venus du Japon sont au cœur du récit des missionnaires, peut-être pour masquer une participation ou un enthousiasme moindres de la part des résidents japonais. Ce sont à la fois eux qui contribuent financièrement, donnent de leur temps et récoltent le plus de fruits de ces fêtes. Il en résulte que la participation des Japonais à ces événements doit être considérée avec prudence. Les documents ne permettent pas toujours de savoir s'il s'agit des résidents ou non. Quoi qu'il en soit, ils mêlent dans ces célébrations actes de pénitence et de foi et pratiques plus festives. Ainsi, pour le Mardi Saint, ils élèvent des croix et organisent des danses, au cours desquelles tout le monde peut être assuré de la guérison miraculeuse de Bernardo Lopes, que l'on voit jouer du tambour.

La participation des Japonais chrétiens de Hôi An à des célébrations religieuses s'observe à d'autres occasions plus ponctuelles. En 1625, une grande cérémonie est organisée en septembre en l'honneur des morts.

La nation des Japonais et celle de Cochinchine font beaucoup de cas des honneurs et rites funéraires qui se font à leur mort. Mais le jour où la sainte église les fait à tous les fidèles défunts, cela n'était pas possible, parce qu'il y a pendant les mois d'octobre et de novembre dans ce royaume de grandes inondations et débordements de rivière en abondance, qui dévastent [le pays]. Le père visiteur décida [donc] que la première et la seconde fête du mois de septembre se feraient avec toute la solennité possible. Et cette année elle eut lieu pour commencer dans la maison. Tout d'abord dans l'église nous avons établi un superbe catafalque, puis nous avons chanté l'office des défunts avec leur messe, et à la fin de celle-ci nous avons organisé une procession de notre église au cimetière commun, très

¹ *Ibid.*, f.009.

pieuse et, en comparaison de ce qui se fait dans ce pays, somptueuse. En tête [de la procession] il y avait une croix entre deux grands cierges, et sous un parasol pour plus de respect. Devant elle un chrétien âgé, qui du temps où il était gentil était juge au palais, sonnait de la cloche. De part et d'autre de la croix il y avait douze drapeaux très longs, en damas de plusieurs couleurs, que quelques chrétiens tenaient levés et qui étaient suspendus à des bambous bien décorés, puis il y avait un grand nombre de chrétiens, tous avec leurs bougies allumées dans les mains. A la fin de la procession il y avait une charola bien décorée, et à l'intérieur une image de Notre Dame avec l'enfant dans ses bras, que soulevaient quatre résidents Japonais nobles, l'un d'entre eux étant le capitaine, ou chef de tous ceux qui vivent ici. Elle était sous un parasol de soie très grand, d'un côté, et de l'autre il y avait les ministres de l'église, ceux qui n'étaient pas prêtres avec un surplis et des étoles ; et les autres avec des chapes. Et comme cette procession traversait tout le quartier, elle passa par le bazar, ou place, où tout le monde achète et vend, car il y avait le cimetière des chrétiens dans cette partie [de la ville]. Les gentils en furent très édifiés, et satisfaits des honneurs que notre sainte loi leur accordait. Dans le cimetière on chanta divers répons, et on jeta de l'eau bénite et de l'encens sur toutes les affaires des défunts.¹

Au milieu des années 1620, le christianisme se fait donc de plus en plus visible dans la ville de Hôï An, et ce, toujours grâce à la participation des Japonais. Ici, il est bien question des résidents japonais, qui souffrent de ne pouvoir pratiquer les rituels à destination des défunts. Le chef des Japonais lui-même, peut-être Domingo, est au premier plan dans ces célébrations, ce qui suggère que le christianisme était fermement implanté dans les couches supérieures de la communauté japonaise. Cet extrait prouve par ailleurs le maintien de formes de syncrétisme tolérées par les Jésuites, dans la mesure où elles sont compatibles avec le christianisme. L'honneur dû aux morts rappelle évidemment le culte des ancêtres, aisément soluble dans la fête des morts du 2 novembre. L'utilisation du parasol en signe de respect, qui n'a rien de strictement religieux, est une constante des processions en Asie du Sud-Est².

Parmi les célébrations religieuses organisées par les Japonais à Hôï An figurent enfin les fêtes qui ponctuent la vie quotidienne des chrétiens : mariages et enterrements, célébrés en grande pompe au cours de l'ère des *shuinsen*.

L'un des plus grands mariages qui eut lieu fut celui de la fille du capitaine des Japonais (Domingo ?) en 1628 avec un dénommé Mathias. Ce dernier avait été baptisé à la naissance, mais à la mort de son père, il avait été adopté et élevé par un « gentil » avant de se rendre au Đàng Trong. A l'occasion du mariage, il est catéchisé, confessé, et peut enfin recevoir le sacrement du mariage³.

Domingo – s'il s'agit bien de sa fille – a également été confronté à l'enterrement d'un de ses proches : son jeune frère Paulo, mort en 1631 à dix-huit ans. Le rédacteur de la lettre annuelle de 1632 s'étend assez longuement sur ses derniers moments, dans un registre qui tend à l'hagiographie. Paulo y est décrit comme un chrétien exemplaire, s'étant employé avant d'expirer à des actes de contrition et de charité publics devant tenir lieu d'exemple, puisqu'ils sont tenus devant des « gentils et des chrétiens tièdes ». Il aurait expiré en répétant à voix haute le nom du Christ. Son enterrement est décrit dans la même lettre :

¹ *Ibid.*, ff.070v-071.

² Voir dans le chapitre précédent comment Ursula accompagne la lettre officielle de la VOC, qui est amenée en procession sous un parasol.

³ *Ibid.*, ff.129v-130.

L'enterrement fut très solennel, avec tous les insignes antiques de notre église, l'assistance du père japonais, et une grande croix avec son porteur et ses clous, tout ceci suscitant de nouveau beaucoup de curiosité, pour finir dans sa sépulture. Tout ceci fut fait de jour, avec une grande participation des chrétiens avec leurs bougies à la main & [ce fut] un spectacle majeur pour les gentils. Tout son appareil funéraire comprenait des flûtes, des démonstrations de tambours et autres tumultes et vacarme, pour chasser la mort et qu'elle ne vînt plus dans sa maison, comme il est écrit autrement : « ils ne sont que chair, leur esprit allant ; et ils ne reconnaîtront plus leur place ». Quelques jours passèrent, et on fit les rites funéraires de Paulo dans l'église, avec son catafalque, et avec une grande participation des chrétiens japonais, à qui le Père dans leur langue fit une exhortation spirituelle, non sans choc et larmes dans l'auditoire.¹

Le récit de la célébration permet ici de remettre en avant le caractère exemplaire de la chrétienté japonaise. Ils sont un modèle pour les « gentils » et la population locale. Le christianisme s'affiche publiquement à Hôï An, visiblement en-dehors de la *Nihonmachi*, à travers des festivités bruyantes dont les Japonais sont les principaux acteurs.

Les grandes célébrations chrétiennes de l'ère des *shuinsen* se sont donc déroulées sous l'influence et avec le soutien des Japonais. Cependant, les populations locales se sont également impliquées de plus en plus dans la vie religieuse de Hôï An. Décrits comme de simples visiteurs curieux à la fin des années 1610, dix ans plus tard ils sont intégrés à la communauté, bien que passant encore au second plan – du moins à Hôï An, la situation étant différente dans le reste du territoire. Lors de la fête de Noël de 1625, les prêches sont faits dans les deux langues, d'abord en japonais, puis en vietnamien². C'est également le cas au cours de la semaine sainte de 1628³. Aux célébrations spirituelles s'ajoutent des festivités profanes, danses ou « représentations ». Le père Antonio de Fontes ajoute qu'à ces festivités, des « gentils de l'une et l'autre nation » participent, ce qui rappelle l'absence de frontière nettement établie entre chrétiens et non-chrétiens, ainsi qu'un fort brassage non seulement confessionnel mais également ethnique lors de ces fêtes.

En-dehors des festivités, la spiritualité et les pratiques des Japonais sont assez mal connues. Les Jésuites font quelquefois référence aux initiatives prises par les Japonais dans la création et la mise en place de nouvelles pratiques religieuses chrétiennes. En 1619, Girão mentionne le culte de Notre-Dame-du-bon-Voyage, titre de la Vierge adopté par les marins portugais et espagnols et exporté dans l'ensemble du monde ibérique. Le Père visiteur Francisco Vieira aurait envoyé une image de cette Vierge de Macao à Hôï An et cette figure était particulièrement aimée des chrétiens de Hôï An, en particulier des Japonais arrivant chaque année du Japon. Ces derniers décident alors de former une fraternité consacrée au culte de Notre-Dame-du-bon-Voyage, destinée à les protéger en mer et tenue par une liste de serments stricts (prières quotidiennes, charité, morale...)⁴. Les Japonais chrétiens se sont ainsi réapproprié une figure religieuse liée à la navigation et ont construit un ensemble de pratiques inédites autour d'elle. Cette fraternité rappelle par ailleurs les nombreuses confréries

¹ *Ibid.*, ff.224-224v.

² *Ibid.*, f.074.

³ *Ibid.*, f.130.

⁴ ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.006. Ainsi le premier serment est consacré non pas aux prières, à la participation aux messes ou à la confession, mais à la morale : « ne pas offenser son fils unique par la sensualité qui est si perverse dans cette terre ». Voir aussi Wilber (2014), p.80.

chrétiennes fondées au Japon à partir du XVI^e siècle, par des Japonais ou sous l'impulsion des Jésuites¹.

De nouvelles pratiques ont également émergé en réaction à des pratiques non-chrétiennes dont les Japonais voudraient se démarquer. Cependant, en l'absence de frontière clairement établie, le besoin de se dissocier des « gentils » ne semble pas avoir été une priorité chez les Japonais chrétiens. Dans la lettre annuelle de 1626, Antonio de Fontes mentionne une pratique qui permet justement d'interroger cette distinction :

Les gentils au Japon et dans ce lieu, au début de la nouvelle année ornent souvent les portes de leurs maisons de choses superstitieuses. Les chrétiens japonais qui vivent ici, en signe de force, cette année, ornent [leurs portes] avec des rameaux verts.²

Les « choses superstitieuses » dont il est question rappellent des rituels encore pratiqués aujourd'hui par les Japonais au Nouvel An, à savoir déposer devant sa porte le *kadomatsu*, décoration végétale à base de bambou et de pin, et accrocher le *shimenawa* (corde sacrée) sur sa porte pour protéger sa maison. Le père jésuite entend certainement ici que les Japonais chrétiens ont voulu protester, ou au moins se distinguer de leurs compatriotes et afficher leur différence en déposant un rameau devant leur porte. Cependant, notre interprétation diverge. L'invention d'une nouvelle pratique pourrait être en réalité un moyen d'en christianiser une ancienne. A travers une pratique syncrétique (un symbole chrétien dans un contexte qui ne l'est pas), les chrétiens japonais parviendraient ainsi à conserver des rituels propres à leur milieu socio-culturel tout en obtenant l'approbation des Jésuites, qui tolèrent ce type de pratiques.

Ces processus de réappropriation ou réinvention des rituels chrétiens sont donc placés sous le signe du syncrétisme. C'est également de cette manière que nous interprétons le culte à Notre-Dame-du-bon-Voyage, qui rappelait peut-être aux Japonais une autre divinité maritime féminine. Dans le Fujian, les marchands vénèrent depuis l'époque des Song la figure de Mazu 媽祖 (jp. Maso), protectrice par excellence des marins, dont on retrouve la trace chez les Chinois du Japon, au Đai Viêt et aujourd'hui en particulier à Taiwan³. Pour des Japonais en contact permanent avec la mer et les marins chinois, cette divinité devait être connue, et elle a pu être très facilement remplacée ou mêlée à Notre-Dame-du-bon-Voyage.

Tous ces exemples démontrent que les relations entre chrétiens et non-chrétiens semblent avoir été généralement cordiales au cours de l'ère des *shuinsen*. Cependant, le ton extrêmement enthousiaste de certaines lettres jésuites ne doit pas faire oublier l'existence de tensions ponctuelles et surtout les premières crises que connaît cette chrétienté à partir des années 1630, le principal facteur de discorde étant l'activité des missionnaires.

La première et la principale source de difficultés relève des relations entre les missionnaires et leurs ouailles japonaises. Comme nous l'avons souligné, si les lettres semblent confirmer la dévotion des marchands du Japon privés de la liberté de culte au Japon, elles indiquent également que les résidents japonais étaient beaucoup moins exemplaires en la

¹ Ramos (2019), pp.64-67.

² ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.074.

³ Sur l'histoire et la diffusion du culte de Mazu, voir Cai (2017).

matière. Cependant, cette distinction entre des marchands du Japon fervents et des résidents plus tièdes doit être nuancée, puisque le relâchement dénoncé par les Jésuites a pu être précisément occasionné par les contacts entre résidents japonais et marchands venus du Japon :

La seconde chose qui fut entreprise fut de stimuler la ferveur des quelques chrétiens japonais qui résidaient et étaient mariés ici, pour lesquels la grande persécution du Japon et les contacts avec les gentils qui venaient de là-bas et dormaient dans leurs maisons, avait fait une grande impression, et [suscité] des changements.¹

Tout d'abord, cet extrait illustre la proximité entre les Japonais chrétiens et non-chrétiens, les premiers hébergeant les seconds, ce qui indique que la solidarité ne s'appuyait pas sur des critères confessionnels mais probablement plutôt sur une origine géographique commune, des réseaux de connaissance ou des intérêts (commerciaux) communs. Le catholicisme n'était vraisemblablement pas un critère excluant dans l'organisation des réseaux commerciaux des Japonais en Asie du Sud-Est.

Dès lors, on comprend que l'absence de démarcation entre les chrétiens et les « gentils », ainsi que l'imbrication de leurs milieux socio-culturels, qui créent des formes de spiritualité syncrétiques, est un frein à leur christianisation, telle que les missionnaires la conçoivent. De manière plus directe, la situation du christianisme au Japon a eu un effet décourageant et déstabilisant sur les communautés chrétiennes outre-mer, bien que, d'après ces mêmes missionnaires, certains marchands du Japon aient pris le risque de se convertir à Hôï An dans ces conditions. Auprès de ces résidents japonais fragilisés dans leur foi, les Jésuites soulignent le rôle capital joué par les pères et frères japonais. Ce texte confirme aussi que les marchands du Japon n'étaient pas tous, comme d'autres lettres le suggèrent, des chrétiens attendant impatientement d'arriver à Hôï An pour se précipiter vers l'église.

Antonio de Fontes, dans cette même lettre, évoque également des marchands japonais venus d'autres régions de l'Asie du Sud-Est, du Cambodge et du Champa plus précisément. Étant « en pays gentil » la plupart du temps, beaucoup « se refroidissent dans leur foi et offensent Dieu »². L'idée selon laquelle le contact avec les non-chrétiens viendrait contaminer les chrétiens les plus fragiles est donc une constante des récits jésuites.

Les succès des Jésuites dans la reconversion des Japonais « refroidis » ou « tièdes » semblent avoir été mitigés et les missionnaires continuent de véhiculer l'idée que les croyants véritables seraient les marchands du Japon. A partir de 1625, d'après la même lettre d'Antonio de Fontes, la situation serait devenue plus difficile :

Alors que la persécution du Japon contre les chrétiens était si en avant qu'on leur interdit de s'embarquer hors du royaume et aller commercer ailleurs, sans qu'ils se renient et en donnent leur signature et une garantie, la maison de Faifo s'est trouvée bien solitaire, parce que les chrétiens qui venaient du Japon à ce royaume, pendant deux ou trois mois, et beaucoup de fois plus d'un an, l'avaient remplie, fréquentée et soutenue. Maintenant que nous ne voyons plus que des gentils et des renégats, nous n'avons plus pour habitués ordinaires qu'un peu de ceux qui se sont mariés ici.³

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.72, f.069v.

² *Ibid.*, f.070v.

³ *Ibid.*

La vision qui est donnée des résidents japonais contraste assez fortement avec les autres témoignages. Les chrétiens semblent représenter une minorité parmi tous les Japonais présents à Hôï An. Cet extrait doit cependant être considéré avec prudence. Cette nouvelle mesure promulguée par le *bakufu* visant à empêcher les chrétiens d'entretenir leur foi (et de financer les missionnaires) a sans doute conduit à la disparition des marchands du Japon les plus fervents et les plus impliqués dans la vie religieuse de la ville lors de leur séjour à Hôï An. Néanmoins, c'est cette même lettre qui raconte la grande procession du mois de septembre célébrant les défunts dont il a déjà été question, et à laquelle le chef des Japonais ainsi que plusieurs autres personnalités importantes de la communauté participent. Les deux extraits se contredisent quasiment, à moins que leur signification véritable ne soit la suivante : en l'absence de marchands du Japon souhaitant retrouver à Hôï An ce dont ils étaient privés au Japon, les seules personnes impliquées de manière régulière et quotidienne dans les activités des missionnaires à Hôï An étaient quelques résidents. En revanche, le contexte particulier des festivités conduisait au rassemblement de toute la communauté, y compris des principales personnalités, qui, en temps normal, se consacrent à d'autres activités, sans doute au commerce. Cette hypothèse serait la seule à dépasser l'apparente contradiction du récit d'Antonio de Fontes.

Les Japonais chrétiens et les missionnaires ont pu par ailleurs faire face à de vrais ennemis du christianisme, décidés à lutter contre sa propagation. Ces individus semblent avoir été peu nombreux jusqu'aux années 1630. C'est encore Antonio de Fontes qui mentionne un « Japonais natif de Sacay [Sakai] marié ici », soit un résident japonais, qui a usé de son argent et de son influence pour forcer les autres Japonais à renier leur foi. Peu de temps après, « en punition de ce mauvais et diabolique zèle », ce résident japonais trouve la mort, non sans qu'un chrétien ne se félicite d'avoir assisté à sa déchéance avant sa propre mort¹. Les Jésuites y font peu référence et ce genre de situations ne semble pas avoir été fréquent, mais elle indique malgré tout l'existence de tensions parmi les Japonais qui prennent appui sur des divergences confessionnelles.

Les principaux défis auxquels les Japonais et les missionnaires ont été confrontés ont été les relations avec les autorités viet. Jusqu'au début des années 1630, ces relations ont été cordiales, les chefs de la communauté et d'autres Japonais chrétiens ayant convaincu les Nguyễn du caractère indispensable de la présence des missionnaires. C'est à partir de 1629 que la première crise éclate, bien que son origine ne soit pas clairement établie par le rédacteur de la lettre annuelle Gaspar Luis. A cette date, profitant de l'absence du navire de Macao qui justifiait la présence des missionnaires, un mandarin de la cour de Dinh Chàm (« Cacham », ou réside le gouverneur du Quảng Nam, soit Nguyễn Phúc Kỳ) apparemment fort indisposé contre le christianisme, parvient, grâce à un pot-de-vin au plus proche conseiller du roi, à faire ordonner l'expulsion des missionnaires, à laquelle quatre pères sur huit parviennent à échapper.

Les Japonais de Hôï An réagissent en fonction des relations entretenues avec les missionnaires. Les chrétiens tentent d'acheter auprès des autorités l'autorisation de garder au

¹ *Ibid.*

moins le père japonais auprès d'eux, en vain. Ils décident alors d'enlever secrètement ce père japonais du navire chargé de ramener les Jésuites à Macao et le cachent chez eux. Ils parviennent à déjouer la vigilance des autorités en le faisant fuir par barque dans la jungle au moment où il est recherché. Peu après, les autorités ordonnent aux Japonais de venir détruire l'église de Hôi An, ce à quoi ils se seraient tous refusés¹. Ces événements dénotent un véritable attachement des résidents japonais aux missionnaires, qui contredit une fois encore le récit de 1625-1626 d'Antonio de Fontes, et dont Gracia, la femme de Domingo qui affirme préfère s'en aller plutôt que de subir l'absence des pères, est le symbole. Quant aux « gentils », l'un d'entre eux profite de la situation pour acheter immédiatement la maison des Jésuites pour 80 *cruzados*.

La lettre de l'année 1634 revient sur cette crise et révèle comment les Japonais chrétiens se sont adaptés à la nouvelle situation. L'église ayant été incendiée, une petite église a été mise en place dans la maison où réside le père resté à Hôi An. C'est à cette occasion que Domingo fait la preuve de son investissement et de son implication dans la communauté chrétienne de la ville. Il assure qu'il tente de récupérer l'ancienne église, qui a survécu aux incendies, et avec sa femme Gracia contribue fortement à l'organisation de la fête de Noël 1634. Cette petite église improvisée joue alors le rôle de point de ralliement pour les chrétiens de la région, y compris les Viêt et en particulier ceux de la capitale provinciale Dinh Chàm, qui avaient été les premières victimes de l'expulsion des missionnaires en 1629².

La chrétienté du Đàng Trong s'est donc maintenue malgré cette première crise, qui ne semble pas avoir été accompagnée de persécutions, et en son sein les Japonais ont réaffirmé leur rôle-clé en tant que têtes de la communauté des chrétiens de Hôi An. En-dehors de Hôi An, ces fonctions étaient occupées par des Viêt, parfois même de haut rang, mais les excellentes relations des Japonais avec les autorités, ainsi que leur statut d'étrangers sous la protection des Nguyễn, leur a permis de conserver une certaine autonomie et un statut particulier, au-delà de l'ère des *shuinsen*.

En comparaison, les Japonais chrétiens du Đàng Ngoàï sont infiniment moins connus. Le récit de Baldinotti suggère l'existence d'une communauté chrétienne sur place, mais les Japonais apparaissent bien moins souvent dans les récits des missionnaires³. Comme à Hôi An, les Jésuites suggèrent que les plus grands témoignages de ferveur vinrent des marchands du Japon. Dans la lettre annuelle d'« Annam » de 1632, Gaspar do Amaral raconte ainsi comment trois jonques sont arrivées cette même année au Đàng Ngoàï et comment des chrétiens « tombés » (*caidos*, euphémisme pour « apostats »), à peine débarqués, sont partis à la recherche d'une église, se sont jetés aux pieds des missionnaires et ont eu ensuite un comportement exemplaire, ne manquant aucune messe, embrassant en pleine rue les images saintes et faisant des dons à l'église⁴. La probable exagération du père do Amaral ne doit pas masquer le portrait légèrement différent qui est fait des apostats, pour lesquels les pères du Đàng Trong sont moins indulgents. Ici, ils cherchent d'eux-mêmes la rédemption et

¹ *Ibid.*, ff.145-145v.

² *Ibid.*, vol.71, ff.114-114v.

³ Précisons malgré tout que nous ne sommes pas parvenus, faute de temps, à exploiter l'ensemble des documents de la mission du Tonkin au XVII^e siècle : nous en avons cependant eu une bonne vue d'ensemble.

⁴ *Ibid.*, vol.85, f.146v.

l'obtiennent à travers un comportement exemplaire, sans que les missionnaires ne les exhortent à faire ainsi. C'est à ce titre qu'ils permettent au père jésuite de construire une anecdote édifiante légitimant l'activité des missionnaires sur place.

La crise rencontrée par les chrétiens japonais de Hôï An au tournant des années 1630 annonce les troubles auxquels ils vont être régulièrement confrontés jusqu'à la fin du XVII^e siècle. En effet, de protecteurs des missionnaires et du christianisme, certains Japonais influents deviennent de féroces adversaires, dans un contexte de rupture des liens diplomatiques avec le Japon et progressivement de persécution du christianisme. Si les Japonais chrétiens demeurent nombreux et bénéficient toujours d'un statut privilégié, leur position commence à être fragilisée.

B. Ennemis du christianisme et persécutions : une communauté fragilisée ? (1635-années 1660)

A partir de 1635 et jusqu'à l'arrivée des missionnaires des Missions Etrangères de Paris, les Jésuites continuent d'être les principaux artisans de la diffusion du christianisme et d'entretenir des liens étroits avec les Japonais, qui continuent quant à eux de leur apporter de l'aide. Cependant, parmi ceux-ci, les opposants à la diffusion du christianisme sont de plus en plus nombreux. L'attitude générale des autorités, au Đàng Trong comme au Đàng Ngoàì, évolue également au cours de cette période et ouvre la voie aux premières persécutions à partir des années 1640 dans le domaine des Nguyễn. Cette période correspond également à une plus forte vietnamisation de la chrétienté de Hôï An. Ce sont d'ailleurs les Viêt qui sont les premières victimes de la persécution, alors que le statut privilégié des Japonais semble les en protéger pour un temps. L'un des aspects les plus importants de la politique antichrétienne des Nguyễn comme des Trịnh est qu'elle s'inspire directement des mesures mises en place au Japon, en particulier dans la manière de détecter les chrétiens (recours à la pratique de l'*ebumi* japonais, qui consiste à marcher sur une image). Il est hautement probable que les Japonais hostiles au christianisme aient joué un rôle majeur dans l'adoption de ces nouvelles pratiques. Malgré l'abondance de documents de la VOC, les sources jésuites demeurent nos uniques sources. Les Hollandais mentionnent assez peu les pères jésuites et encore plus rarement les Japonais en tant que chrétiens.

A partir de 1635, les chrétiens de Hôï An vont ainsi faire face à une animosité de plus en plus importante, portée non plus seulement par les fonctionnaires viêt mais également par des Japonais. Dans l'épopée jésuite au Đàng Trong, les Japonais ne sont plus tant les défenseurs acharnés des missionnaires que leurs plus féroces ennemis.

Plusieurs facteurs expliquent le changement de situation à cette date, qui ont déjà été exposés. L'année 1635 est une année difficile pour les résidents japonais en raison, bien entendu, du départ des derniers marchands japonais vers le Japon. A ce bouleversement définitif des relations commerciales des résidents japonais avec le Japon s'ajoute la crise de succession en fin d'année, qui frappe une partie importante de la communauté de Hôï An. Son chef Domingo, le frère de celui-ci Christovão, et plusieurs autres Japonais, ayant participé à la

rébellion de Nguyễn Phúc Anh, doivent verser une forte somme d'argent pour garder la vie sauve et perdent leur fonction à la tête de la communauté.

Domingo est alors remplacé par Hiranoya Rokubei, qui se révèle être l'un des pires ennemis que les missionnaires aient eu à affronter. D'après Francesco Buzomi, il n'aurait dû sa nomination qu'à l'intervention de son père, qui était « mandarin des étrangers »¹. En réalité les autorités viêt ne l'ont certainement pas choisi par hasard. Sachant très bien, grâce au récit des marchands chinois, que le *bakufu* interdisait aux Japonais de quitter le pays car ils rencontraient les missionnaires au Đàng Trong, étant donné que des chrétiens avaient participé à une rébellion contre lui, il n'y a rien de surprenant à ce que Nguyễn Phúc Lan choisisse de nommer un Japonais hostile au christianisme à la tête de la communauté. Hiranoya Rokubei lui-même n'a sans doute pas manqué de signaler au *chúa* son appartenance à l'une des plus grandes familles de marchands de Kyōto. De plus, dès sa nomination à la tête de la communauté, afin de décider le *bakufu* à changer d'avis, il décide de s'en prendre violemment aux missionnaires. Son hostilité au christianisme, peut-être amplifiée par les Jésuites, doit donc s'expliquer avant tout par son désir de voir revenir les Japonais commercer à Hôï An, davantage que par une haine du christianisme en lui-même. Voici le déroulement des événements d'après Francesco Buzomi :

Dès que ce mandarin acquit ce poste et entra en fonction, il fut déterminé à bouder hors de la *Machi* notre église et le Père qui s'y trouvait, où est vénéré le vrai Dieu, et à construire à sa place dans la même *machi* une pagode, où y sont vénérées des idoles. Il obtint rapidement, un jour que ledit mandarin son père était dans la maison dudit Rocobe, qu'il se rende à la Cour et qu'il m'envoie un message [demandant que] nous quittions la *machi* et qu'autrement, il en parlerait au roi. Le grief que Rocobe avait contre nous était, comme on le présentait comme certain, que tant que nous resterions dans la *machi*, le roi du Japon ne souffrirait pas que ses jonques passent dans ce royaume, comme l'ont affirmé quelques Chinois qui cette même année étaient venus du Japon. Et comme de ce commerce dépend non seulement l'état et le maintien de la *machi*, mais aussi les grands profits du Roi et de tout le royaume, il ne fait aucun doute que, dès que Rocobe aura contre nous une position de force, pour peureux qu'il soit, [nous rencontrerons des problèmes.] Ensemble nous décidâmes que pour le moment, il était préférable d'abandonner et de choisir dans cette même Faifo un autre endroit hors de la *machi*, plutôt que de rester pour peu et risquer tout. Nous envoyâmes donc une réponse audit mandarin, [indiquant que] nous avions déjà dans l'idée de quitter la *machi*, et que nous allions nous exécuter dans quelques jours. Je me préparai donc à partir pour Sinova pour présenter mes condoléances au nouveau roi pour la mort du roi son père et mes félicitations pour sa victoire et son nouveau règne, et en même temps chercher à nous maintenir dans ce royaume. Et avant de partir, j'envoyai un message à Rocobe, lui demandant qu'il accepte de retarder notre départ de la *machi* encore 20 jours, ce qu'il accepta facilement. Cependant, avec autant de facilité, deux jours après il envoya un message au Père supérieur de la maison de Faifo pour qu'il parte immédiatement de la *machi*, et le Père n'eut d'autre choix que d'obéir. Mais quand je revins de Sinova et que j'y trouvai tant de changement, il me sembla qu'il n'était pas opportun de souffrir tant de mépris, d'autant plus que j'avais compris, lors de mon voyage à Sinova, que nous disposions de forces suffisantes pour résister à Rocobe. Je restai donc dans notre maison dans la *machi* de Faifo et j'appelai le Père Supérieur pour qu'il revienne y habiter comme auparavant. J'envoyai un message à Sinova au mandarin capitaine des étrangers, père de Rocobe, avec qui lors de ce voyage j'étais devenu ami, pour qu'il soit bien informé de la situation. Il me répondit de rester là, dans la maison, et de dire à Rocobe que c'était sa volonté, avec laquelle grâce à Dieu nous restâmes jusqu'à maintenant en paix

¹ *Ibid.*, vol.71, f.152v.

dans notre maison et aucune nouvelle pagode ne fut construite dans la *machi*, comme les idolâtres l'avaient décidé.¹

Francisco Cardim indique que Rokubei a poursuivi sa lutte contre le christianisme au cours des années suivantes :

Après les octaves de Pâques de la même année [1636 ?], deux des serviteurs du roi vinrent de la cour en disant qu'ils avaient reçu l'ordre de détruire l'église de Taifô ; le village se regroupa avec les soldats, ils entrèrent dans l'église, expulsèrent les pères et fermèrent la maison ; tout ceci fut forgé par les Hollandais et par un Japonais gentil, chef de ceux qui résidaient à Taifo, accusant les pères devant le roi, disant qu'ils faisaient des chrétiens dans son royaume pour pouvoir ensuite facilement le conquérir, quand il y avait déjà un bon nombre de chrétiens, raison qu'autrefois les Castellans ont donné au Japon pour se faire craindre. Les Hollandais ont approuvé et soutenu [ce discours] et maintenant le ressuscitaient à nouveau en Cochinchine. A l'adoration de leurs pagodes s'ajoutait le sentiment que nous prêchions contre elles. C'est pourquoi tous les jours, les mandarins et rois trouvent [le moyen de] prohiber et expulser les prêtres. Le même [Rokubei] en vint à faire que ce roi, en l'année 1639, par un nouvel édit en vint à interdire de prêcher la loi de Dieu, ajoutant encore que ses vassaux ne devaient pas rejoindre les pères, ordonnant de les repousser et de les bannir vers Macao.

Le Japonais n'était pas satisfait de ce qu'il avait accompli avec le roi et ourdi contre les prêtres, puisqu'il leur montra une chose très étrange, servant de guide comme un autre Judas. Il entra dans l'église, chercha le saint crucifix, le prit et le présenta devant le conseil de Cachão [Dinh Châm]. Le conseil, puisqu'il ne lui appartenait pas de [statuer sur cette] affaire, le remit au roi, devant lequel vint le Japonais gentil, et lui parla ainsi : « Ceci, Seigneur, est le Dieu que les Portugais adorent et parce qu'ils adorent ce malfaiteur, abandonnent l'adoration de nos ancêtres et de ceux de votre père (le Japonais disait ceci car le roi son fils avait fait de nouveau adorer [son père]). Qu'est-ce que votre Altesse peut espérer de ses vassaux, qui adorent ceci, sinon qu'ils feront de même ? » Le roi s'emplit de colère et se répandit en mots indignes d'une personne royale, ordonnant que ladite image soit expulsée de son royaume et les pères avec elle, et qu'aucun de ses vassaux ne l'adorât.

Le Japonais excéda tellement l'ordre du roi, qu'il vint à Taifo, disant que le roi avait ordonné que cette image soit brûlée et que tous les Portugais qui se trouvaient là pour commercer assistent à la crémation. Les Portugais offrirent une bonne somme d'argent grâce à laquelle le saint crucifix fut sauvé, et seule la boîte dans laquelle il se trouvait a été brûlée, ayant à l'intérieur un bâton enveloppé d'un chiffon, et lançant avant cette proclamation : « Le roi de Cochinchine a ordonné que soit fait justice à cet homme que l'on appelle Jésus, pour être mort crucifié et être adoré des chrétiens ». ²

Ces extraits sont sans aucun doute les descriptions les plus longues et détaillées des activités d'un Japonais de Hôi An dans des sources missionnaires, bien qu'elles se concentrent exclusivement sur ses efforts pour lutter contre le christianisme. Elles donnent également quelques informations sur l'évolution des conditions de pratique du christianisme. L'église, dont Gaspar Luis indiquait début 1635 qu'elle avait été incendiée et que les Jésuites utilisaient une maison comme église, semble avoir été reconstruite, ou réinvestie par les missionnaires – à moins qu'il ne s'agisse d'un nouveau lieu. En tous les cas, fin 1635, les chrétiens de Hôi An semblent disposer d'un véritable lieu de culte dans la ville, dont on est sûr qu'il ait été situé à l'intérieur de la *Nihonmachi*.

¹ *Ibid.*, ff.152v-153v.

² *Batalhas da Companhia de Jesus...*, pp.182-183.

L'utilisation du terme *machi* (« ville » ou « quartier » en japonais) par un père jésuite qui ne parle pas japonais (Buzomi était venu en Cochinchine pour évangéliser la population locale) indique bien que la chrétienté de Hôï An était née et s'était organisée autour des Japonais et de la *Nihonmachi*. Pourtant, ce qui est le plus remarquable dans ces deux récits est l'absence totale des Japonais en-dehors de Hiranoya Rokubei. A aucun moment les chrétiens japonais ne semblent être venus en aide aux missionnaires, ce qui contraste fortement avec les récits des années 1629-1630.

Hiranoya Rokubei semble donc avoir eu à cœur de décrédibiliser et offenser les chrétiens en s'attaquant violemment à des symboles majeurs : l'église puis la croix, qu'il a voulu détruire dans les deux cas. Les deux récits montrent bien l'étroitesse de ses relations avec le pouvoir central, bien que Buzomi indique qu'il a des ennemis à la cour. C'est d'ailleurs l'un des seuls documents suggérant que des tensions puissent exister entre les Japonais et des personnages de haut rang au Đai Việt. En effet, leur statut privilégié a certainement suscité l'hostilité ou la méfiance de certains, probablement les quelques personnes de haut rang converties à la Cour, ou les mieux disposées à l'égard du christianisme. Ces tensions montrent par ailleurs qu'à partir des années 1630, certains missionnaires sont parvenus à un degré de proximité vis-à-vis des autorités qui peut être comparé à celui des Japonais. Peu de missionnaires pouvaient néanmoins prétendre à ce privilège en-dehors de Francesco Buzomi, qui est présent depuis 1615 sans discontinuer au Đàng Trong et qui parle parfaitement vietnamien. La particularité de Buzomi, qui a largement œuvré en-dehors de Hôï An, est d'être parvenu à ce statut sans l'aide des Japonais.

L'acharnement de Rokubei et les propos grandiloquents qu'il aurait tenus ont sans doute été amplifiés par les Jésuites mais ils témoignent d'une hostilité réelle et grandissante vis-à-vis du christianisme. Au fil des années, le discours de Rokubei semble avoir évolué. Alors qu'en 1635-1636, il utilisait l'argument du retour des navires japonais pour justifier l'expulsion des missionnaires, en 1639, il a recours à l'argument de la christianisation comme prélude à la conquête ibérique, dont les Hollandais avaient grandement usé et profité au Japon – ce n'est d'ailleurs pas par hasard que les Hollandais sont ici associés à la tentative de Rokubei. Ce changement s'explique aisément : en 1639, Hiranoya Rokubei, après avoir réorganisé ses activités commerciales avec les Chinois et les Hollandais, est conscient que la politique d'interdiction des voyages maritimes est vouée à durer. De plus, comme il sait que la menace de la conquête ibérique avait été brandie au Japon et avait contribué à l'interdiction du christianisme dans l'archipel, il peut espérer que l'argument aura le même impact sur les Nguyễn.

L'appât du gain semble finalement avoir primé sur la haine du christianisme, puisque contre une somme d'argent Rokubei accepte de se contenter d'une destruction symbolique du coffre ayant contenu la croix. Cette destruction est effectuée malgré tout au cœur de la *Nihonmachi*, ce qui devait être un message fort non seulement destiné aux missionnaires mais aussi aux Japonais chrétiens. Cet épisode a en tout cas marqué les esprits des missionnaires, puisque l'un d'entre eux écrit qu'à leur arrivée de Macao en décembre 1641, « mourut le pire ennemi de notre sainte loi, lequel était un Japonais gentil, capitaine des Japonais et des

Cochinchinois, qui est allé payer les dommages et le mal qu'il commit, en particulier le Saint Crucifix qu'il ordonna de brûler dans la rue des Japonais deux ans auparavant. »¹.

Les difficultés rencontrées par les missionnaires cessèrent donc brièvement au moment où Hiranoya Rokubei perdit sa charge de chef de la communauté. En effet, dès début 1640 les relations avec le chef de la communauté se veulent très cordiales. Shiomura Ubei, qui n'est jamais nommé, « bien que gentil ne manqua jamais de courtoisie »². Son gendre Joseph/Tabei, quant à lui, s'emploie à aider les Jésuites. Avec le consentement de son beau-père il offre au célèbre père français Alexandre de Rhodes, nommé père supérieur de la mission, d'habiter dans sa maison. Cependant, ce ne sont pas les chefs de la communauté qui prennent immédiatement en charge les missionnaires, mais des individus qui semblent être les principaux chrétiens japonais de Hôi An, tels qu'un certain « Francisco Tharobioye » [Tarōbei], qui dès leur arrivée les accueillent dans sa maison. Un autre père jésuite indique l'année suivante que le père de Rhodes a reçu l'aide d'un certain « Terasaquo [Terasako ou Terasaki ?] João », qui doit probablement être une autre figure majeure de la chrétienté japonaise de Hôi An³.

Pour autant, la chrétienté du Đàng Trong ne connut plus un développement florissant et sans entrave comme ce fut le cas au temps des *shuinsen*. Depuis les troubles de la fin des années 1630, les pères jésuites sont tantôt tolérés, tantôt expulsés ou obligés de se cacher, ce dont atteste le père Alexandre de Rhodes qui multiplie les allers-retours entre Macao et le Đàng Trong entre 1640 et 1645⁴.

A son retour à Hôi An en 1644, la position des pères est toujours aussi précaire. Alexandre de Rhodes est emprisonné par le capitaine japonais, qui est pourtant le même Shiomura Joseph qui avait proposé de l'héberger en 1640, et qui le remet finalement à un chrétien nommé Francisco, probablement le même que le précédent. Bien que surveillé nuit et jour, il parvient à rencontrer les chrétiens en s'enfuyant par une fenêtre⁵. Au cours de cette période survient l'exécution du premier martyr du Đàng Trong, un jeune catéchiste laïc vietnam nommé André. En juillet 1644, il est exécuté à Dinh Chàm sur l'initiative du gouverneur du Quảng Nam, Ông Nghè Bô, apparemment sans l'accord du *chúa*⁶. Le même gouverneur fait finalement expulser Alexandre de Rhodes par l'intermédiaire de Shiomura Tabei en 1645.⁷

Le rôle de Shiomura Tabei au cours de ces années est incertain et témoigne des hésitations et doutes qui marquent les relations d'une partie des Japonais de Hôi An vis-à-vis des missionnaires. En 1646, les prêtres exilés à Macao reçoivent une lettre de sa part qui les enjoint à ne pas revenir au Đàng Trong sous peine de mort. Parmi les prêtres deux camps s'opposent : ceux qui souhaitent effectivement attendre que la situation se calme, et ceux qui doutent de la sincérité de Shiomura Tabei, « qui a peu d'affection pour les pères et leurs

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.205. Le missionnaire semble ici ignorer que le crucifix n'a en réalité pas été brûlé. A cette date, c'est Shiomura Ubei qui est capitaine de la communauté, Hiranoya en ayant abandonné ou perdu la charge en 1640. Voir Iwao (2017), p.53.

² ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.175.

³ *Ibid.*, vol.64, f.227.

⁴ *Voyages et missions du père Alexandre de Rhodes...*, p.145 sq.

⁵ ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.280v.

⁶ Le récit détaillé de la capture et de la mort d'André a été publié dès 1653 : voir *La glorieuse mort d'André...*

⁷ ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.281.

affaires, comme il n'a de chrétien que le nom »¹. Cette assertion est peut-être fondée, mais le contraire peut tout aussi bien être vrai. Shiomura était peut-être effectivement inquiet que le retour des missionnaires puisse mettre en danger les Japonais chrétiens de Hôi An. Les sources sont cependant trop peu détaillées pour que l'on détermine comment les autorités de la *Nihonmachi* étaient disposées à l'égard du christianisme. Tout au plus peut-on être sûr qu'au sein du quartier japonais demeuraient encore des alliés influents des missionnaires, tels que le Francisco mentionné ci-dessus.

Les difficultés se poursuivent pour les missionnaires au cours des années suivantes : bien qu'à nouveau tolérés, ils n'ont pas l'autorisation de prêcher. En 1648, ils profitent de l'avènement du nouveau *chúa* Nguyễn Phúc Tần pour demander à pouvoir construire une maison dans la « rue des Japonais »², ce qui suppose que malgré leur relative disparition des sources en tant que communauté, c'étaient toujours les Japonais qui garantissaient un semblant de confort et de sécurité aux Jésuites du Quảng Nam. Le *chúa* refuse, arguant que la tradition l'empêche d'aller à l'encontre des ordres de son défunt père peu de temps après sa mort, et donne un prétexte plus concret, l'absence de place dans la *Nihonmachi*.

Une nouvelle vague de persécutions survient peu de temps après, dès 1649. Les Japonais ne semblent pas avoir les principales victimes des quelques exécutions qui surviennent alors, mais sont quand même impliqués dans les événements. En effet, une des martyres, nommée Isabel, était l'épouse viêt d'un Japonais chrétien nommé Sebastião, originaire de Hakata. Elle l'avait épousée à 22 ans, en 1625, et s'était installée avec lui dans la *Nihonmachi*. Ils eurent deux fils, Pierre et Alexis. A la mort de son mari, elle était retournée dans la ville de « Tinhóa » (probablement une déformation de Thuận Hóa, qui désigne ici la capitale) pour « continuer son commerce », ce qui indique que comme beaucoup de femmes viêt, son activité principale était le commerce. Elle est « donnée aux éléphants » (exécutée de manière spectaculaire sous les coups d'un éléphant) le 7 janvier 1650 avec un dénommé Antoine et un certain David l'Arménien³.

D'après le père Citadelli, qui rapporte ces événements, un certain « Dominique Correa, natif du Japon », fut également exécuté. Le père jésuite rapporte que cette exécution était un geste destiné à encourager le shogun à reprendre les relations diplomatiques avec le Đàng Trong, et que Nguyễn Phúc Tần avait même été jusqu'à envoyer une ambassade au Japon pour informer le *bakufu* de ce geste à son intention. Le texte n'est pas clair sur l'identité de ce Dominique Correa, Japonais ou Portugais né au Japon, mais il indique clairement que le *bakufu* n'a pas été du tout impressionné par ce geste et a renvoyé les ambassadeurs avec mépris⁴. Cet épisode prouve que les autorités viêt n'ont pas nécessairement cru au caractère pérenne et définitif de la rupture des liens directs et ont tenté de raviver ces relations. Elle rappelle enfin l'importance de la connexion japonaise pour les Nguyễn et leur tendance à prendre l'initiative dans les échanges, depuis 1601 jusqu'en 1695.

Une fois encore cependant, les victimes de la persécution ne semblent pas avoir été japonaises (le doute étant permis pour Dominique Correa) ou tout du moins ne semblent pas faire partie de la *Nihonmachi*. Le modèle d'une communauté qui échapperait aux persécutions

¹ *Ibid.*, vol.71, f.297.

² *Batalhas da Companhia de Jesus...*, p.221.

³ *Relation de ce qui s'est passé en l'année 1649...*, p.44.

⁴ *Ibid.*, p.24.

se confirme lors des troubles des années suivantes. Au cours des années 1650, les Jésuites qui décrivent les Japonais de Hôï An insistent sur le nombre faible de chrétiens en son sein. En 1651, ils sont décrits comme « peu », face aux gentils, aux renégats et aux chrétiens « froids »¹.

La situation plus difficile des missionnaires ne les a pas empêchés de poursuivre leur sacerdoce et de continuer à faire des adeptes, même parmi les Japonais et leur entourage. C'est ce qu'affirme Metello Saccano en 1646-1647 :

Au bourg de Taïfo, où les Chrestiens Iaponois se sont refugiez à cause de la sanglante persecution, qui continuë en leur país, la pieté s'y trouuoit fort amortie par le default, peut-estre, d'assistance : mais à nostre venuë il a plû à Dieu de rallumer ce feu diuin, & plusieurs qui s'estoient écartez de leur deuoir, y sont retournez heureusement. On y a baptisé entre autres personnes vne femme Cochinchinoise, qvi devoit dans peu de iours épouser vn Iaponois Chrestien : lequel estoit à la veille d'aller à la Cour de Sinoa, où il la vouloit mener auant mesme que de l'espouser, mais elle refusa de se mettre en chemin, deuant que d'estre mariée selon l'vsage de l'Eglise : ils allerent trouver le Père pour cela, ayant obtenu de luy ce qu'ils demandoient, ils firent ioyeusement leur voyage.²

Ce document est l'un des rares à traiter des chrétiens japonais en tant que communauté à cette époque. Il confirme que celle-ci a été fragilisée par l'absence de pères, ce qui s'explique par les fréquentes expulsions depuis 1639, mais également par l'absence de pères consacrés exclusivement à eux, comme c'était le cas avec les pères japonais au cours de l'ère des *shuinsen*. Ainsi, Metello Saccano suggère qu'il n'y avait plus aucun prêtre pour se charger des Japonais, et que ces derniers ont par conséquent montré un certain relâchement dans le respect des principes chrétiens. Comme plusieurs années auparavant, les conversions de femmes sont exploitées pour servir d'exemples. Ce sont des femmes viêt, qui se convertissent au contact de leurs époux japonais et se montrent finalement plus vertueuses que ces derniers. Le Japonais chrétien dont il est question semble être un de ces Japonais servant les Nguyễn directement à la capitale, qui à cette époque est à proximité directe de l'actuelle Hué, à Kim Long³.

Les chrétiens japonais occupaient donc toujours une place centrale dans la chrétienté du Quảng Nam : en témoigne un des rares épisodes connus avec précision, impliquant les Japonais de Hôï An et lié au christianisme⁴. En 1651, trois Japonais chrétiens de Hôï An, Thomé Conixi [Konishi], Yamada Toan et Tanimura Xirobioei [Shirōbei], le compagnon de Kadoya Shichirōbei lui-même, reçoivent la responsabilité de garder une boîte contenant les reliques d'un martyr augustinien du Japon brûlé vif en 1622. Ces reliques avaient été conservées par un Portugais de Nagasaki, expulsé à Macao en 1623 avec sa famille. En 1647, son fils Pedro Pinto de Figueiredo, en manque d'argent, décide de les vendre aux Augustiniens de Manille. Macao et Manille entretenant des relations tendues depuis la rupture de l'Union ibérique, il préfère les transporter en terrain neutre et les amène à Hôï An, où il les confie à Thomé Conixi, avant de rentrer à Macao où il meurt. Ce sont alors les chrétiens

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.71, f.379.

² *Relation des progresz de la foy av royavme de la Cochinchine...* pp.81-82. La traduction a été réalisée dès 1653 par Alexandre de Rhodes.

³ Cheng (2002), p.293. Cela dit, dès cette époque le nom de Hué est utilisé puisque les missionnaires l'emploient.

⁴ Boxer (2002).

japonais qui prennent l'initiative de contacter les Augustiniens de Manille et ceux-ci demandent à ce que l'authenticité des reliques soit certifiée. Metello Saccano s'attèle à la tâche et les trois Japonais, ainsi que huit Portugais et un prêtre de Macao, et trois autres Japonais, tiennent lieu de témoins. Un capitaine japonais du nom de Jinbei (« Paolo Ginbey » d'après une autre lettre de Metello Saccano) est ensuite chargé de transporter les reliques à Manille.

Cette anecdote, connue en détails, est particulièrement éclairante sur l'identité et les activités des Japonais chrétiens de Hôi An. Ces derniers sont considérés par les missionnaires comme de bons chrétiens et des partenaires fiables. Quelques-uns donnent des détails biographiques : Lião Ferayama [Hirayama] et Francisco Terauchi ont 58 et 56 ans respectivement, sont nés au Japon et sont tous deux mariés et propriétaires d'une maison à Hôi An. Une femme figure parmi les signataires : Martha Nixi [Nishi], la tante de Thomé Conixi, née également au Japon. Il est très rare de disposer d'informations sur les femmes japonaises s'étant installées au Đại Việt. Celle-ci, qui a environ 50 ans, devait être une jeune femme qui a suivi ses parents dans l'exil vers 1614. Quant à Thomé Conixi, il venait de Macao : ami de longue date de Figueiredo, il a étudié à Macao avec le père portugais, qui sert lui aussi de témoin. Ces différents profils indiquent le maintien de solidarités et connexions fondées sur l'appartenance à une même religion au sein de la *Nihonmachi*. L'anecdote rappelle aussi à quel point les affaires religieuses, pour les marchands portugais et japonais comme pour les missionnaires, sont mêlées aux questions économiques. Les Japonais insistent à plusieurs reprises pour que les Augustiniens accordent une somme plus importante que prévue afin de soutenir la femme et le fils de Figueiredo. Cette requête traduit aussi l'existence des liens de solidarité fondés non sur des considérations ethniques mais sur l'appartenance à une même religion, ou du moins à des amitiés qui dépassent les catégories ethniques. Dans ces conditions, il est d'autant plus étonnant et dommageable qu'il ne soit jamais question de ces individus dans les lettres annuelles des Jésuites.

Un autre épisode témoigne du poids des Japonais et de l'influence de son chef Shiomura Tabei au sein de la communauté. Vers 1653, les Jésuites débattent du meilleur site où refonder la chrétienté du Đàng Trong après ces années de persécution, entre « Turano » (Cửa Hàn/Đà Nẵng) et Hôi An. D'après Metello Saccano, seuls les Japonais, qui sont regroupés à Hôi An, souhaitent que ce dernier port reste le cœur de la chrétienté locale, et grâce aux manœuvres du chef Shiomura, leur avis prévaut dans un premier temps. Les pères jésuites portent alors l'affaire à la cour, arguant que Turão est le site le plus commode et celui où la première église avait été construite. Malgré les manœuvres de Shiomura Tabei, contre toute attente, le seigneur Nguyễn donne satisfaction aux missionnaires. A Hôi An, la communauté japonaise semble alors pour une fois véritablement divisée. Les « gentils et renégats » se félicitent du départ des prêtres, espérant toujours, d'après Saccano, que cette décision pousserait le *bakufu* à rouvrir les relations commerciales directes avec le Đàng Trong, alors que les chrétiens s'en désolent. Ils ne changent d'avis que quand ils apprennent que leur chef a manigancé auprès du *chúa* pour obtenir gain de cause¹. Si le père jésuite y voit la preuve de la fourberie du chef des Japonais, les efforts de la communauté japonaise pour demeurer la figure de proue de la chrétienté du Đàng Trong démontrent surtout leur attachement à la religion malgré les crises

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.71, ff.404v-405v.

qu'elle a subies. Ces efforts trahissent sans doute également des considérations plus pragmatiques. Si l'église et les principales célébrations se tiennent à Hôi An, les marchands portugais de Macao viendront jusqu'à la *Nihonmachi* et ne se contenteront pas d'un arrêt à Cửa Hàn. Dans tous les cas, si les Japonais sont de moins en moins visibles dans les sources jésuites, ce n'est donc pas parce qu'ils se détournent de la religion chrétienne, mais parce que les missionnaires semblent s'être à cette époque détournés d'eux.

Pour autant, les Jésuites n'abandonnent pas les Japonais à leur sort. En 1654, la fête de Noël est célébrée dans la maison d'un certain « Francisco Xirobioye » [Shirōbei], ainsi que dans la maison d'un autre Japonais¹. Nous avons établi que Tanimura Shirōbei, le compagnon de Kadoya Shichirōbei, était chrétien et utilisait également le nom de Francisco. Ce pourrait être lui, bien que le nom de Shirōbei (comme celui de Francisco) soit trop courant pour que l'on puisse en être sûr. Il serait donc bel et bien, en ce cas, l'une des principales têtes de pont de la chrétienté japonaise du Đàng Trong.

Les chrétiens japonais disposaient sans doute de plus de moyens pour ce type de célébrations et semblaient, en tout cas, très désireux de continuer à participer au financement de la vie religieuse de la mission. La même année 1654, le père luso-japonais Pero Marques répond à l'appel pressant de deux Japonais de Hôi An, qui souhaitent qu'un de leurs compagnons âgé de 70 ans soit confessé avant sa mort². Enfin, le même Francisco Shirōbei insiste pour prendre entièrement à ses frais la construction d'une nouvelle église à Hôi An en 1663³, ce qui confirme que parmi ceux qui investissaient le plus dans la chrétienté du Quảng Nam, les Japonais demeuraient importants.

C'est à partir de cette époque que commencent à apparaître les pères métis de Macao au Đàng Trong, après une vingtaine d'années (années 1630-1640) pendant lesquelles les Japonais ne semblent plus avoir eu de pères parlant japonais. Le premier d'entre eux est le père Pero Marques (à ne pas confondre avec le précédent Pero Marques, Portugais mort après avoir apostasié en 1657 au Japon), de père portugais et de mère japonaise, venu de Macao et actif dans la mission de Cochinchine en 1651 au plus tard⁴. Vers 1653-1654, il s'installe à Cửa Hàn avec les autres missionnaires mais demeure le principal interlocuteur des Japonais de Hôi An. En 1658, il préside également l'enterrement du beau-père japonais de « Quiquodnonno », c'est-à-dire Kicko/Hayashi Kiemon. Il s'agit d'une des très rares célébrations publiques et ostentatoires d'un rite chrétien autour de la *Nihonmachi* depuis l'ère des *shuinsen*. L'auteur de la lettre Francisco de Rivas indique justement que cela faisait des années qu'on avait vu un enterrement si solennel, avec bannières au nom de Jésus et lanternes portant des croix⁵. Ce beau-père japonais aurait demandé à être enterré dans « l'église de Bà Maria », c'est-à-dire l'église que la principale bienfaitrice des missionnaires, qui vivait à proximité de la capitale provinciale Dinh Chàm, avait fait construire dans son jardin. Cette dernière volonté montre que les chrétiens japonais de Hôi An n'exprimaient pas leur ferveur religieuse uniquement entre eux mais qu'ils étaient également en lien avec la chrétienté viet

¹ *Ibid.*, f.430.

² *Ibid.*, ff.427v-428.

³ *Ibid.*, vol.73, f.130v.

⁴ *Ibid.*, f.384.

⁵ *Ibid.*, vol.71, f.455v.

de Dinh Chàm, l'autre grand centre chrétien du Quảng Nam. Il est regrettable que les missionnaires jésuites, qui donnent plutôt l'impression que les activités religieuses des Japonais se limitaient à Hôi An, ne nous informent pas plus sur les connexions entre ces groupes.

Pero Marques aurait notamment joué un rôle majeur dans les derniers moments de « Paolo Ginbey », mentionné ci-dessus. Ce dernier fait ainsi l'objet d'une nouvelle anecdote édifiante par Metello Saccano. Ce type de récit réapparaît dans les années 1650, bien qu'il demeure beaucoup moins répandu qu'au temps des *shuinsen*.

Paolo Jinbei était, d'après ce récit, « plus du nom de Saül que de Paul » : chrétien baptisé, mais qui n'avait jamais mis les pieds dans une église et se moquait ouvertement de ses compatriotes qui recevaient les sacrements. Il avait voyagé en 1650 à Manille et prévoyait un nouveau voyage en 1651, « attiré par l'appât du gain, [...] sans se soucier d'autre chose que d'accumuler de la richesse ». Ce voyage étant très certainement celui au cours duquel les reliques de Zúñiga sont acheminées vers Manille, il est très étonnant que Metello Saccano, qui a validé l'authenticité de ces reliques, accepte qu'on les confie à quelqu'un pour lequel il a si peu de considération ! Il est également surprenant que Saccano ne mentionne pas le transfert de ces reliques – à moins qu'il préfère garder secret cette transaction. La seule explication possible est que Saccano a préféré tordre les événements afin de construire son histoire, quitte à amplifier les torts de Jinbei. Quoi qu'il en soit, celui-ci serait tombé malade lors de son voyage de retour de Manille, et aurait juré devant Dieu de se convertir et de convertir sa fille adoptive s'il parvenait à toucher terre¹. Après quoi, en arrivant à Hôi An, il apprend qu'un père « natif du Japon » est sur place (Pero Marques), et l'appelle à son chevet. Saccano indique alors qu'ils communiquent en japonais. Si l'anecdote est au moins en partie vraie, le fait que Pero Marques soit métis a sans doute joué dans la décision de Jinbei de revenir à la foi. Jinbei finit par se confesser et après avoir vu sa fille baptisée, un crucifix à la main, il rend l'âme la nuit du vendredi saint. Le retour à la foi de Jinbei aurait irrité les autres Japonais, gentils et renégats, qui auraient refusé de participer à la cérémonie d'enterrement². L'anecdote a visiblement été enjolivée pour servir d'exemple, mais la possibilité (ici unique) de croiser les sources permet plus aisément de démêler le vrai du faux. Jinbei était très certainement l'incarnation du Japonais chrétien type dans le contexte spécifique de Hôi An. Il pratiquait occasionnellement la religion chrétienne, peut-être de manière syncrétique, et se situait à la frontière entre chrétiens et non-chrétiens, vivant et traitant avec les uns comme avec les autres, tout en maintenant une activité qui devait être celle de la plupart des autres habitants de la *Nihonmachi* : le commerce et la navigation. L'imbrication entre ces différentes fonctions et identités, qui ne sauraient se limiter à une opposition entre « chrétien » et « non-chrétien », permet par ailleurs de douter que les « gentils et renégats » aient refusé de se joindre à la cérémonie d'enterrement parce qu'ils lui reprochaient d'être mort en chrétien.

Une autre anecdote racontée par Metello Saccano semble encore plus intéressante car elle témoigne de la position parfois difficile des Japonais face à leur fidélité aux Nguyễn. En effet, les sources suggèrent que les Japonais, étant considérés comme étrangers, subissaient moins de contraintes que les sujets viêt. Le récit de Saccano indique que la situation était plus

¹ Comme toutes les anecdotes du même type, il s'agit d'une variation de la conversion de Constantin.

² *Ibid.*, ff.384-384v.

complexe. Ainsi, en 1652, Nguyễn Phúc Tần a fait construire un nouveau temple à l'embouchure de la rivière de « Sinoa » (la rivière des Parfums ?) et organise une grande fête pour sa consécration. Il demande alors aux Japonais de participer à la célébration. C'est l'une des rares fois où le *chúa* exige des Japonais un acte de fidélité – quoique le texte puisse également sous-entendre qu'il s'agissait d'une simple invitation à participer à la fête. Metello Saccano évoque alors l'attitude exemplaire d'un « noble japonais », qui fait dire des messes, communie et se confesse avant d'aller à la Cour, dans la crainte qu'on lui demande de s'agenouiller devant une « idole », et qu'il soit contraint de refuser et d'en payer le prix. Cependant les autorités viêt ne semblent pas lui avoir fait une telle demande puisqu'il est invité chaque année aux fêtes organisées à la capitale, sans avoir à renier sa foi¹. L'idée d'une relative immunité des Japonais dans leurs relations avec les Nguyễn est finalement confirmée par l'anecdote.

Au Đàng Ngoài également, les missionnaires ont pu faire quelques fruits auprès des résidents japonais et construire des récits édifiants à leur sujet. Dans la lettre de 1640, le père Balthazar Caldeira raconte ses activités au Nghê An. Il y confesse un dénommé Paulo, qui s'était détourné de la foi chrétienne mais, alors qu'il voyageait à bord d'un navire dont le capitaine était un Japonais nommé João, ce dernier l'avait instruit de la doctrine chrétienne. En arrivant au Nghê An, le Japonais décide alors de se racheter et déclare qu'il préférerait mourir que renier sa foi². Ce type d'anecdotes édifiantes, foisonnantes dans les premiers temps de la mission, sont devenues plus rares ou du moins n'impliquent quasiment plus les Japonais. Celle-ci présente l'intérêt de montrer que les missionnaires n'obtenaient pas nécessairement par eux-mêmes des Japonais renégats qu'ils se reconvertissent, mais que les Japonais chrétiens s'en chargeaient également. Nul doute qu'ils ont très souvent contribué à renforcer les communautés japonaises chrétiennes du Đại Việt par ce moyen. Par ailleurs, l'anecdote témoigne de la présence de Japonais chrétiens au Nghê An, dans une région où les Japonais semblent avoir été peu nombreux à s'installer. Quant au Đàng Ngoài en général, les mentions de Japonais chrétiens y sont très rares. Tout au plus sait-on que Wada Rizaemon est en contact permanent avec les Jésuites sous son nom portugais de Paulo da Vada. Il les informe en 1655 de la rumeur selon laquelle le célèbre père Christovão Ferreira serait finalement mort au Japon en martyr après être revenu à la foi. L'information vient d'un Japonais de Macao nommé « Quião João »³. En 1653, à la mort de sa femme Ursula, il organise des funérailles en grande pompe⁴. Cependant, à notre grande surprise – et regret – les missionnaires n'écrivent que très rarement au sujet de Wada Rizaemon, bien que d'après le Jésuite français Joseph Tissanier, il était l'un de leurs principaux soutiens : « [il] tient maintenant à gloire d'employer son autorité et ses richesses pour la conseruation de cette Chrestienté et pour nostre demeure dans ce Royaume ».⁵

¹ *Ibid.*, ff.386-387.

² *Ibid.*, vol.85, f.017v.

³ *Ibid.*, vol.64, ff.307v-308. Sur Ferreira et notamment la question de son retour à la foi, voir Cieslik (1974). Sur le rôle des Japonais dans la circulation de l'information, voir Matsukata (2018).

⁴ BRAH, *Jesuitas Legajo 22 bis*, f.529v.

⁵ *Relation du Voyage du P. J. Tissanier...*, p.347.

Au cours des années 1630-1650, la communauté japonaise chrétienne de Hôi An semble s'être considérablement rétrécie et avoir évolué vers une vie religieuse plus discrète, parfois quasi-clandestine. Il est plus souvent question de quelques personnalités influentes qui acceptent d'héberger et aider les missionnaires, plutôt que de la communauté en elle-même, ce qui dénote peut-être une forme de désorganisation ou de dislocation du groupe. Avec la perte du soutien de Domingo en 1635, les Jésuites ne parviennent plus à conserver le soutien des chefs de la communauté, y compris quand celle-ci est dirigée par un Japonais ayant été baptisé. L'un des symptômes les plus marquants du changement opéré dans la *Nihonmachi* est la disparition des fêtes. Dans presque chacune des lettres annuelles conservées au cours des années 1610 et 1620, il était question de la célébration de Noël, de Pâques, des mariages, des enterrements et d'autres célébrations encore. A partir des années 1630, il devient plus difficile de célébrer une fête chrétienne, ce qui est évidemment dû à l'interdiction faite aux missionnaires de prêcher et aux persécutions intermittentes, et elles ne sont plus célébrées au cœur de la *Nihonmachi* comme dans les années 1620, la seule exception étant la fête organisée chez (Tanimura ?) Francisco Shirōbei, ainsi que les enterrements.

Le troisième temps de la chrétienté japonaise du Đai Viêt s'ouvre avec l'arrivée de nouveaux acteurs dans la vie religieuse de Hôi An : les missionnaires des Missions Etrangères de Paris (MEP). Alliés des Jésuites avant tout, les Japonais vont néanmoins jouer un double jeu, premièrement dans le cadre de la rivalité entre les missionnaires, puis vis-à-vis des autorités viêt qui ouvrent alors un nouveau cycle de persécutions.

C. Les Japonais chrétiens entre persécutions et concurrence entre la Compagnie et les MEP (années 1660-1680)

Dans le dernier tiers du XVII^e siècle, la communauté japonaise chrétienne du Đàng Trong, à l'image de la *Nihonmachi*, disparaît progressivement des sources. Les Jésuites ne mentionnent plus que rarement les Japonais. Quant au Đàng Ngoàì, il n'est plus question de Japonais chrétiens après la mort de Wada Rizaemon (1667). Cependant, un nouveau corpus permet de compléter ce silence relatif : les rapports des missionnaires des MEP, qui arrivent au Đàng Trong en 1664 et au Đàng Ngoàì en 1666. Ils sont notamment les seuls à évoquer Wada Rizaemon quand les Jésuites cessent d'en parler. L'activité de ces missions a été abondamment commentée par une historiographie en langue française, souvent religieuse mais pas uniquement, depuis la période coloniale. En revanche, aucune étude à notre connaissance ne s'est intéressée spécifiquement aux Japonais, qui n'apparaissent que de manière fugace dans ces documents : il est parfois question d'eux dans les travaux effectués par Nola Cooke dans les archives des MEP¹. Le croisement des sources jésuites et françaises permet néanmoins de dresser un tableau assez précis de l'évolution de la communauté dans le cadre de la forte rivalité entre les Jésuites et les missionnaires des MEP.

La première impression qui se dégage de ces documents est la fidélité des Japonais aux Jésuites. Les missionnaires des MEP, la plupart du temps, n'observent la communauté que de loin et les associent le plus souvent à leurs concurrents. Les Japonais eux-mêmes témoignent à plusieurs reprises d'une véritable défiance vis-à-vis de ces pères hostiles à ceux qui se sont

¹ Cooke (2008, 2013).

toujours occupés d'eux. Cependant, leurs interactions avec les pères français ont pu se révéler parfois très étroites. En-dehors des relations avec les missionnaires, au cours de cette période les Japonais chrétiens rencontrent leurs premières véritables difficultés vis-à-vis des Nguyễn. Il ne fait plus aucun doute, désormais, que ces derniers attendent des témoignages de fidélité de la part des Japonais, qui se traduisent par un rejet ostensible du christianisme.

Ces deux aspects de l'évolution de la communauté de Hôi An s'observent lors de la nouvelle persécution décrétée par Nguyễn Phúc Tần à partir de 1663. C'est en effet à cette occasion que les Japonais, pour la première fois, en sont les victimes directes, tout en parvenant finalement à s'en sortir sans grand dommage. C'est également à ce moment (le 24 juillet 1664) que le premier père des MEP, Louis Chevreuil, arrive au Đàng Trong¹ et décrit, en même temps que les Jésuites, la réaction des Japonais lors de ces persécutions.

Parmi les premières victimes de cette nouvelle vague de persécutions, exécutées dès 1663, figure un certain Alexo ou Alexis. Cet Alexo n'est autre que le fils d'Isabel, suppliciée en 1650 et qui avait été mariée à un Japonais de Hakata nommé Sebastião, venu au Đàng Trong pendant l'ère des *shuinsen*. Il fait l'objet d'une longue fiche biographique (et hagiographique) dans les archives jésuites, mais elle ne nous apprend quasiment rien sur les Japonais du Đàng Trong². En effet, Isabel avait quitté la *Nihonmachi* à la mort de son mari pour retourner à la capitale. C'est dans ce contexte qu'Alexo a grandi, non parmi les Japonais, mais au sein de la chrétienté viêt du Thuận Hóa. Après son mariage il décide de passer dans la province du Quảng Nam, vraisemblablement à Dinh Chàm où le christianisme viêt est le plus florissant. Il évolue sous la protection de l'une des plus grandes bienfaitrices des Jésuites au Đàng Trong, Bà Maria, très fréquemment mentionnée par les Jésuites. Elle regroupe les Chrétiens de la région dans le jardin de sa demeure et fait construire une église avec l'aide de João da Cruz, un fondateur de canons luso-indien qui travaille pour les Nguyễn à la même époque³. Cette église est incendiée cette même année 1663 par les autorités viêt et Bà Maria finit par apostasier après avoir été confinée dans une maison sans boire ni manger pendant cinq jours⁴.

En avril 1663, Alexo est arrêté, emprisonné puis exécuté un mois plus tard, le 11 mai 1663. Il n'était donc pas un membre de la *Nihonmachi* de Hôi An et rien n'indique qu'il ait été en contact avec les Japonais. Pour cette raison, nous ne l'incluons pas dans les « Japonais » du Đại Việt, dans le sens où il ne s'est probablement pas présenté comme tel et n'a jamais été intégré à la communauté (le père qui rédige sa vie le considère d'ailleurs comme un « *Cochinchina* »). Son parcours illustre malgré tout ce que le fils d'un migrant japonais, né visiblement dans la *Nihonmachi*, peut devenir à la mort de son père. Sa mère retourne alors dans sa région et son milieu d'origine. Ainsi, certains de ces enfants nés de père japonais n'ont-ils pas revendiqué leur ascendance japonaise, ce qui a pu jouer un rôle déterminant dans la dissolution de la *Nihonmachi* comme enclave « japonaise ».

¹ Volkov (2013), p.40.

² ARSI, Jap. Sin., vol.70, ff.020v-022.

³ Sur João da Cruz, voir Volkov, *op. cit.*

⁴ *Relation des missions des evesques françois...* pp.60-61.

Les Japonais de Hôi An ont eu une expérience bien différente. Ce ne sont pas quelques individus qui ont été exécutés pour l'exemple, mais l'ensemble de la communauté qui a été contrainte de livrer au *chúa* un témoignage de sa fidélité. C'est ce que rapporte le père Louis Chevreuil :

Les premiers qu'on attaqua à Faifo furent les Japonais qui estoient riches, & qui paroissoient estre les colomnes de l'Eglise ; les menaces qu'on leur fit de leur enlever tous leurs biens & leurs maisons, les intimiderent si fort qu'ils renierent honteusement la Foy, & pour marque de leur renonciation, on les contraignit de fouler aux pieds l'Image de Nôtre-Seigneur, ce qui se pratiquoit à l'égard des hommes ; car pour les femmes au lieu de les fouler, on les faisoit asseoir dessus.¹

Pour la première fois, les autorités viêt exigent donc des Japonais qu'ils renient le christianisme d'une même voix. La décision de Nguyễn Phúc Tần s'explique aisément. Lui et son père ayant échoué depuis les années 1640 à extirper le christianisme hors du Đàng Trong, il s'emploie désormais à décourager ses sujets de se convertir en s'attaquant à la communauté qui est restée la plus fidèle aux pères jésuites, ayant toujours échappé aux persécutions. Cette décision confirme que dans les années 1660, les Japonais étaient toujours considérés comme les principaux acteurs et les piliers, comme l'indique le père français, de la chrétienté du Đàng Trong. Cette stratégie du *chúa* était habile, puisque d'après le père Chevreuil, ainsi que Pero Marques qui raconte également l'événement², leur exemple fut largement suivi par les chrétiens viêt. Un autre aspect intéressant du texte de Chevreuil est l'accent mis sur la confiscation des richesses : les Japonais auraient préféré leur confort matériel au bien-être spirituel. Cet épisode est l'un des très rares impliquant les Japonais à avoir été commenté par l'historiographie. Nola Cooke indique ainsi que les Japonais « ont renié sur demande » (*recanted on demand*)³, suggérant que leur attachement au christianisme était superficiel et ne relevait que du respect de la tradition.

Cependant, les documents jésuites démontrent que la situation était plus complexe. Pero Marques affirme par exemple que les Japonais « ont donné un très mauvais exemple, car la plupart d'entre eux étaient des chrétiens anciens, baptisés depuis l'enfance, ayant une plus grande valeur que les Cochinchinois »⁴, ce qui fragilise l'idée d'une communauté qui se serait détournée de la foi chrétienne et ne penserait qu'à conserver ses biens – ce que les documents jésuites des années précédentes confirment.

En réalité, ce serait sous l'effet d'une pression plus grande que la perte de leurs biens que les Japonais auraient cédé aux exigences des Nguyễn. Les *Noticias summarias das perseguições da missam de Cochinchina*, une histoire des Jésuites au Đàng Trong publiée en 1700, donne un récit plus détaillé des événements :

Un Chinois gentil du nom de Quico [...], d'après le témoignage qu'il rendit aux pères, fut ensuite très ennuyé des Japonais chrétiens, dont il était auparavant aimé et favorisé. Voyant que les sentiments des Japonais à son égard avaient tant changé, il changea lui aussi son âme contre eux ; et sa haine grandit tant, que pour leur faire le plus de mal, il voulut leur arracher la foi. Il profita qu'un

¹ *Ibid.*, p.59.

² ARSI, Jap. Sin., vol.64, ff.416-416v.

³ Cooke (2013), p.52.

⁴ ARSI, Jap. Sin., *op. cit.*

mandarin vienne de la cour et arrive à Faifo, pour dresser une liste des Japonais chrétiens et de leurs femmes. Il obligea chaque maison à remettre une image et un chapelet, avec un papier signé, pour signifier qu'ils ne garderaient plus la loi des Portugais. Et comme ce mandarin intelligent connaissait bien la constance de la nation japonaise, pour les faire céder il s'en prit à leur honneur, si naturel chez eux. Il les menaça, [leur disant] que s'ils n'obéissaient pas, il avait le pouvoir de mettre leurs filles aux enchères publiques et de les vendre comme esclaves à qui le voudrait.

Les Japonais se trouvèrent alors dans une situation extrêmement difficile : d'une part, la peur de Dieu et le courage propre à cette nation les obligeaient à soutenir la Foi qu'ils avaient embrassée et confessée ; d'autre part l'amour de leurs filles et l'affront fait à leur famille les persuadaient d'abandonner les choses sacrées et de se retirer de la religion chrétienne. Soumis aux assauts répétés de sentiments aussi opposés, les assiégés ne purent prendre conseil auprès des pères, car ces derniers étaient emprisonnés avec de nombreux gardes. L'amour naturel se déguisa sous les apparences du zèle pour les âmes, pour les tromper et leur suggérer que, puisque, comme leurs filles devaient perdre leur liberté, leur honneur et leur âme, en devenant les concubines de maîtres idolâtres, ce n'était pas un péché, ou un bien mineur, d'en venir à [accepter] ce que demandait le Mandarin. S'ils ne lui obéissaient pas, ils risquaient de perdre leurs filles, leur corps et leur âme ; et ils pourraient toujours, une fois la furie de la persécution terminée, revenir professer la foi publiquement. Mais ils n'auraient pas de remède pour restaurer l'honneur de leurs filles, une fois perdu. Les Japonais se rendirent à ces raisons apparentes et s'exécutèrent, quand ils reçurent finalement l'ordre d'abandonner la foi et la loi des Portugais. Mais un malheur en traîne avec lui un plus grand ; et celui qui éprouve de la haine n'est jamais satisfait du mal qu'il arrive à son ennemi, lui souhaitant toujours le pire. Le Mandarin impie, le jour du trente-et-un décembre, ordonna que tous viennent devant lui, et leur dit qu'ayant vu qu'ils avaient obéi à l'ordre royal avec des démonstrations privées, il convenait qu'ils effectuent des actes publics, pour montrer clairement à tout le royaume, qu'ils ne gardaient plus la loi des Portugais et mieux, qu'ils la détestaient. Pour ceci ils devaient tous marcher sur l'image qu'ils adoraient auparavant ; et on leur ordonnait de la jeter par terre. Avec un grand désespoir, les Japonais se trouvèrent face à ce nouvel ordre du mandarin diabolique. D'autant que la diffusion [qui a été faite de leur apostasie] leur a fait éprouver une grande horreur devant un tel acte sacrilège, et leur a causé une grande honte, car ils se sont montrés faibles en abandonnant la loi qu'ils avaient gardée jusque lors. Mais il est plus facile de jeter dans un précipice une pierre tombée de sa place ; et quand la grâce est perdue au premier péché, il devient plus facile d'en entrer dans un plus grand.

Les Japonais ayant suivi ce que leur a faussement dicté le zèle trompeur des âmes de leurs filles, les Japonais ne craignirent pas de perdre la leur. Cependant on voyait bien que c'était la peur, et non la volonté qui les poussait à faire une démonstration si abominable, car avant d'étendre le pied, certains appelaient Jésus et la Sainte Vierge avec beaucoup de vénération ; d'autres adoraient d'abord la sainte image ; et tous, avec une grande peur, et beaucoup de respect, posaient seulement la pointe du pied sur l'extrémité du panneau, et si légèrement qu'ils ne le touchaient quasiment pas.¹

La principale raison qui aurait poussé les Japonais à abjurer serait donc la peur de voir leurs filles être vendues comme esclaves. Que la menace ait été réelle ou non, elle permet de contrebalancer l'image d'une communauté attachée uniquement à la conservation de son statut social. Ce récit disculpe, au moins en partie, les Japonais, en en faisant les victimes malheureuses des machinations d'un de leurs ennemis – ce qui n'empêche pas les Pères, à la suite de cet extrait, de condamner sévèrement leur renoncement. Cet individu serait Hayashi Kiemon, le sino-japonais « Kicko » des sources hollandaises, qui à cette date est censé être mort après avoir été nul autre que le chef de la *Nihonmachi* ! Ce document qui est postérieur

¹ *Noticias summarias*...pp.283-285.

aux événements semble l'ignorer et il est étonnant qu'aucune source contemporaine (Pero Marques ou Louis Chevreuil) ne mentionne son rôle dans l'affaire. De même, il est surprenant que le chef de la *Nihonmachi* s'en prenne aussi agressivement aux membres de la communauté qu'il dirige et est censé protéger. Le texte indique, en effet, qu'il est allé jusqu'à faire briser les croix que les riches Japonais chrétiens de Hôï An font poser sur les maisons de briques qui contiennent les corps de leurs défunts. Mais ce qui nous fait le plus douter qu'il ait pris l'initiative dans cette persécution ou qu'il se soit exécuté avant tant de zèle, c'est qu'il était marié à une chrétienne, fille d'un Japonais qui s'était fait enterrer en grande pompe quelques années auparavant. Ce qui semble le plus probable, c'est qu'en tant que chef de la communauté, il ait été chargé d'appliquer les mesures ordonnées par les autorités viê et que les Jésuites aient par la suite considéré qu'il était responsable.

Quoi qu'il en soit, pour la première fois de leur histoire, les chrétiens japonais de Hôï An sont eux aussi victimes des persécutions, bien qu'aucun d'entre eux ne soit apparemment exécuté. Louis Chevreuil mentionne une jeune fille qui s'élève publiquement contre l'apostasie des Japonais et finit « exposée aux éléphants », sans que l'on sache si elle est membre de la communauté ou non.

Ces récits concordent dans tous les cas sur le procédé employé par les Nguyễn pour forcer les chrétiens à apostasier : fouler une image sainte du pied, soit ce que les Japonais appellent le *fumi-e* (« l'image piétinée ») ou *ebumi* (« piétinement des images »). Cette pratique est instaurée en 1629 à Nagasaki sous l'administration brutale de Takenaka Uneme et a été abondamment étudiée par l'historiographie¹. Elle a également été adoptée et adaptée dans la Chine des Qing².

Cependant, peu d'études ont relevé son importation par les Nguyễn³. En effet, l'inspiration japonaise ne fait ici absolument aucun doute. Au Đàng Trong comme au Đàng Ngoàï, les autorités observent avec attention la manière dont les Japonais traitent le problème chrétien. Nous avons déjà mentionné le voyage d'un eunuque du Đàng Ngoàï au Japon, qui conseille au *chúa* Trịnh d'appliquer dans son territoire la politique d'éradication entreprise par le *bakufu*⁴. Dès 1621, un fonctionnaire de la province de de Nước Mặn indiquait aux Jésuites qu'ils étaient responsables des souffrances endurées par les Chrétiens au Japon⁵. Les Nguyễn ont donc procédé à une japonisation de la persécution du christianisme, dirigée dans un premier temps vers les Japonais. C'est l'un des rares exemples de transferts d'une pratique japonaise vers le Đại Việt. Contrairement au Japon, où les images foulées par les suspects étaient produites à grande échelle et où dans certaines régions l'*ebumi* est devenu une procédure administrative annuelle⁶, les images ont été ici prises directement chez leurs propriétaires chrétiens et il ne semble pas que les Nguyễn en aient fait fabriquer. La méthode s'étant révélée fructueuse, tous les chrétiens du Đàng Trong ont par la suite été contraints de piétiner les images.

¹ Kataoka (1969) ; Shimada (1994) ; Satō (2016) ; Matsuo (2018) ; Ramos (2019), p.75.

² Ce transfert de pratiques a été étudié en détail dans Roux (2013), pp.253-343.

³ Roux, *op. cit.*, pp.636-638 consacre quelques pages à l'importation de la pratique au Vietnam mais se concentre sur son utilisation dans le Vietnam des Nguyễn au XIX^e siècle.

⁴ Launay (1927), p.63.

⁵ *Histoire de ce qui s'est passé en Ethiopie...* pp.146-147.

⁶ Satō, *op. cit.* ; Ramos (2019), pp.90-91.

Le récit détaillé des *Noticias summarias* permet également de mesurer la réaction des Japonais. Leur réticence à piétiner les images pourrait être le point d'orgue d'une anecdote édifiante, mais ce n'est pas le cas ici, dans la mesure où l'auteur ne tente pas d'en faire des modèles mais au contraire blâme et réprovoque leur action. On ne peut cependant pas écarter la possibilité que ces détails aient été amplifiés pour habiller et enjoliver l'anecdote¹.

Les trois sources dont on dispose s'accordent pour affirmer que quelques jours plus tard, les Japonais ayant apostasié se sont empressés de venir se confesser auprès des pères pour obtenir leur pardon (à la suite de Bà Maria et d'autres). La recherche du pardon et de l'absolution semble être un signe supplémentaire de leur attachement à la religion ou du moins aux pères, qui prouve là encore que leur apostasie ne s'explique pas par un désengagement vis-à-vis des préceptes du christianisme.

La lecture du texte de Chevreuil seul, qui vient d'arriver et ignore presque tout des Japonais de Hôi An, donne ainsi l'impression d'une communauté qui ne serait restée chrétienne que par tradition et sans conviction véritable, et qui n'aurait donc eu aucune difficulté à abjurer. En revanche, si l'on replace cet épisode assez exceptionnel dans le contexte de l'évolution de la communauté, il paraît peu probable que depuis les célébrations de Noël données par Francisco Shirōbei et d'autres Japonais en 1654, la communauté se soit en si peu de temps détachée des pères et du dogme. Dans les années 1630, les chrétiens japonais avaient apparemment tous refusés de se plier aux ordres des mandarins qui leur demandaient de détruire l'église de Hôi An, mais en 1664-1665 ils subissent une pression à laquelle ils n'avaient jamais été confrontés.

Cette persécution s'achève en 1665 par l'expulsion des Jésuites, la destruction de l'église de Bà Maria et de celle des Japonais de Hôi An. La communauté parvient néanmoins à se reconstruire sous l'égide d'une femme japonaise nommée Izabel Martins, qui devient l'une des principales figures d'autorité de la *Nihonmachi* dans les années 1670-1690 – en plus, probablement, du chef de la communauté, sur lequel on ne dispose de quasiment aucune information. En effet, dès 1665 semble-t-il, elle fait aménager dans sa maison une petite chapelle fermée par des portes pour en cacher l'autel, qui tient lieu d'église et où les offices de la semaine sainte ont pu être célébrés. Elle fait ensuite don de l'église aux Jésuites, « moins pour la dévotion qu'elle avait pour nous [...] que pour les obligations qu'elle avait envers la Compagnie », ce qui confirme que les relations des Japonais de Hôi An vis-à-vis des missionnaires et leur rapport au christianisme étaient tout de même mêlées de considérations économiques ou pécuniaires. Quant au terrain de Bà Maria où s'était élevée une église, c'est une autre Japonaise nommée Madalena qui en fait l'acquisition vers 1672 après la mort de sa propriétaire². Après avoir été victime d'une vague de persécutions, la chrétienté du Quảng Nam semble donc s'être reconstituée et réorganisée grâce à l'action des femmes « japonaises », dont il est plus probable qu'elles naquirent sur place plutôt qu'elles ne vinrent du Japon, mais qui sont vraisemblablement des résidentes chrétiennes de la *Nihonmachi*.

Malgré les troubles subis par les Japonais, ces derniers n'ont pas perdu pour autant leur statut privilégié vis-à-vis de l'administration des Nguyễn, y compris dans le contexte des persécutions. En effet, en 1674, des querelles entre mandarins conduisent l'un d'entre eux,

¹ Des sources japonaises confirment cependant qu'au Japon, des Japonais affichaient la même réticence et douleur en étant forcés de marcher sur les images ; voir Ramos (2019), p.75.

² ARSI, Jap. Sin., vol.68, ff.263-263v.

chrétien, à se faire exécuter en raison de sa religion. Le jour de l'exécution, plusieurs individus sont arrêtés, en sus du père luso-japonais Bartolomeu da Costa. Cependant, comme l'indique le père des MEP Jean de Courtaulin, « ayant connu qu'ils étaient Japonais, il les délivra sans aucune punition »¹. Courtaulin apprend cependant plus tard que les Japonais avaient quand même dû verser une somme d'argent pour obtenir la liberté². Les persécutions de 1663-1665 n'ont donc pas complètement entamé le statut d'exception dont profitent les Japonais. Ils conservent les privilèges de leur statut d'étranger, et c'est davantage leur richesse, plutôt que leur vie, qui est menacée par les autorités. Cette forme d'immunité relative est également due aux excellentes relations du père da Costa avec les Nguyễn et les autorités viêt, dont il sera question plus en avant.

Dans les premiers temps de la cohabitation entre missionnaires des MEP et Jésuites, la coexistence fut relativement pacifique. Ce n'est qu'au cours des années 1670 que la rivalité va évoluer vers une véritable crise dans les années 1680, qui va finalement conduire le nouveau *chúa* Nguyễn Phúc Trăn à décréter une nouvelle proscription du christianisme.

Ces tensions entre les deux groupes (les MEP n'étant pas un ordre religieux) s'expliquent par le monopole dont les Jésuites étaient censés disposer en Asie, travaillant sous le *padroado* (« patronage »), système de privilèges accordés à la Couronne portugaise par le Pape depuis la moitié du XV^e siècle³. De ce fait, l'arrivée des missionnaires des MEP, bien que sous la protection de la papauté, suscite très rapidement une opposition de principe des Jésuites, qui s'appuient sur le *padroado* pour faire valoir leur droit exclusif à gérer les missions du Tonkin et de la Cochinchine et qui refusent d'être sous les ordres des missionnaires français nommés évêques et vicaires apostoliques⁴.

Dans ce contexte, les Japonais s'avèrent être les alliés des Jésuites, notamment en raison de l'identité du principal père de la mission de Cochinchine à cette époque, Bartolomeu da Costa (1629-1695), un luso-japonais de Macao dont les bonnes relations avec les *chúa* successifs expliquent certainement la tranquillité de la communauté japonaise de Hôi An après les années 1660. Il trouve en Izabel Martins une alliée indéfectible, qui sert la cause des Jésuites jusqu'en 1690 au moins.

Les relations entre les missionnaires des MEP et les Jésuites ne se sont pas envenimées immédiatement. Au Đàng Trong, la concurrence a été immédiate mais ne semble pas avoir créé de conflits dès le début.

Au Đàng Ngoàì la situation fut différente : les Jésuites étant expulsés entre 1663 et 1669, les pères français ont rempli le vide laissé, mais cette absence fut autant une opportunité qu'une contrainte. En témoignent les relations difficiles avec le seul individu désigné comme Japonais sur place : Wada Rizaemon. Ses relations avec les pères français sont très semblables à celles que ces derniers entretiennent au Đàng Trong avec certains Japonais : elles oscillent entre politesse, froideur et franche hostilité. Dans les documents des MEP, Rizaemon est désigné sous son nom portugais de Paulo da Vada, mais francisé sous la forme Paul/Paulo

¹ Launay (2000), vol.1, p.149.

² *Ibid.*, p.147.

³ Saraiva, Jami (2008), ix.

⁴ Cooke (2008), pp.384-385 ; Alberts (2013), p.38.

d'Abada. Il n'est désigné comme Japonais qu'une seule fois à notre connaissance, et bien après sa mort. De son vivant, il est décrit comme un mandarin chrétien local, très attaché aux Jésuites et méfiant vis-à-vis des pères français.

La première rencontre entre les missionnaires des MEP et Rizaemon eut lieu très tôt. En effet, François Deydier arrive le 18 août 1666 au Đàng Ngoài. Il aperçoit alors un navire appartenant à un Japonais de Batavia, peut-être venu commercer avec Wada Rizaemon (appartenant à Murakami Buzaemon ?). Le 20, il est présenté « au sieur Paulo de Abada », et lui demande son aide pour pouvoir descendre du navire où il est retenu, mais quand Rizaemon apprend qu'il ne porte pas de lettre des Jésuites pour lui, il traite Deydier avec beaucoup de froideur¹. Les relations entre les missionnaires français et le mandarin japonais sont donc d'emblée placées sous de mauvais auspices. La froideur de Rizaemon révèle également son attachement aux Jésuites, étant sans contact direct depuis trois ans, peut-être sans nouvelles.

Jusqu'à sa mort en 1667, Rizaemon va être partagé entre son hostilité pour les missionnaires français, plus stricts et moralisateurs que les Jésuites, et l'obligation de se tourner vers eux pour la pratique de la religion. En septembre, Deydier fait face aux réticences de certains catéchistes à travailler avec lui, craignant qu'à leur retour les Jésuites leur en fassent le reproche. C'est en réalité Rizaemon qui leur a suggéré cette idée. Deydier proteste en dénonçant les pratiques de Rizaemon, fort éloignées des principes du christianisme : ce dernier insisterait pour que le « jeune roi »² prenne une de ses filles comme concubine contre sa volonté, et aurait lui-même des concubines. Deydier fait de plus état d'une rumeur selon laquelle Rizaemon, dans le village dont il a la charge, aurait bâti un temple et y aurait vénéré des idoles. Cette dernière rumeur est douteuse, d'autant que plus tard, Deydier lui-même va dans ce village pour y pratiquer les sacrements³.

Qu'il s'agisse de calomnies ou d'extrapolations à partir de pratiques syncrétiques, toujours est-il que les pères des MEP font peu de cas du mandarin japonais, ce qui explique les réticences du père Deydier quand Rizaemon vient lui demander, en l'amadouant avec de la bonne chère, de le confesser et de donner une messe en mémoire de son épouse Ursula. Le père lui répond qu'il ne peut lui donner les sacrements tant qu'il insiste pour que sa fille devienne la concubine du jeune roi et d'après lui, les catéchistes étaient stupéfaits, « assurant que les Pères tremblaient en sa présence »⁴. Ce dernier détail indique le pouvoir et l'influence du mandarin japonais, bien que Deydier ait pu amplifier le discours des catéchistes pour enjoliver son image. Rizaemon meurt en 1667 non sans avoir proféré de dernières menaces contre le père français⁵.

Wada Rizaemon incarne donc la méfiance des alliés des Jésuites vis-à-vis des MEP, mais le fait qu'il soit Japonais ne change pas grand-chose à la situation et il se comporte – et est décrit comme – n'importe quel fonctionnaire local hostile aux missionnaires français. C'est au Đàng Trong que les Japonais en tant que communauté jouent un rôle dans la rivalité entre les deux groupes, entre les années 1660 et 1690.

¹ Launay (1927), p.23.

² Soit le souverain Lê Huyền Tông (1654-1671), soit le fils du *chúa*, le futur Trịnh Căn (1633-1709).

³ *Ibid.*, p.37.

⁴ *Ibid.*, pp.29-30.

⁵ *Ibid.*, p.46.

A son arrivée à Hôï An en juillet 1664, le père Louis Chevreuil est accueilli par Pero Marques. Plus tard, en déplacement à Kim Long, la capitale, il est accueilli « avec assez de civilité extérieure » par un autre père¹. Dès le départ, les relations semblent donc assez peu cordiales bien que polies. Dans le cadre de ses contacts avec la société locale, son principal intermédiaire n'est autre qu'un Japonais, que Pierre Lambert de la Motte, Mgr de Bérithé, à la tête des missionnaires français d'Asie et résidant alors encore au Siam, lui « avait donné comme interprète »². Louis Chevreuil étant venu du Siam, ce Japonais n'était donc vraisemblablement pas un membre de la *Nihonmachi* de Hôï An mais de celle d'Ayutthaya. S'il est interprète, c'est qu'il parle vraisemblablement vietnamien en plus du japonais. Il pourrait donc être un Japonais du Đàng Trong voyageant entre les deux pays, mais les Viêt étant nombreux à Ayutthaya, y compris dans l'entourage des missionnaires, il pourrait très bien avoir appris le vietnamien au Siam. Toujours est-il que les missionnaires établis au Siam, peut-être grâce aux conseils de cet interprète, ont choisi délibérément de confier des fonctions d'intermédiation à un Japonais et non pas à un Viêt, ce qui indique que dans les années 1660 les Japonais étaient encore considérés comme les plus compétents en la matière, ou bien qu'ils jugeaient que les Japonais chrétiens étaient tellement importants au Đàng Trong qu'il serait plus avisé de s'appuyer sur les services d'un de leurs compatriotes.

Dans ce cas précis les Japonais ont donc plutôt joué un rôle de connexion entre missionnaires des MEP, Jésuites et autorités locales. Si l'on ne peut en être sûr pour ce Japonais venu du Siam, cela ne fait aucun doute pour un autre Japonais chrétien, que Pero Marques envoie à Chevreuil pour lui remettre de l'argent que le père français lui avait précédemment confié³. Au moment où la persécution dont il a été question plus haut frappe Hôï An, c'est encore à un Japonais que Chevreuil confie son argent pour le cacher. Une fois emprisonné, il écrit à ce même Japonais pour qu'il transmette cet argent à un Chrétien viêt, qui doit l'utiliser pour aider les Chrétiens persécutés⁴. En 1674 encore, après une tournée dans le Thuận Hóa, le père de Courtaulin, de passage à Hôï An, loge dans la maison d'un Japonais⁵. Dans les premiers temps des relations entre les MEP et les Jésuites, les Japonais ont donc retrouvé le rôle d'intermédiaire qui avait permis à leur communauté de prospérer et se maintenir, avant comme après 1635.

Une fois les Jésuites expulsés (en tant que Portugais plus qu'en tant que missionnaires en réalité⁶), les Japonais n'ont d'autre choix que se tourner vers Louis Chevreuil. C'est lui qui reçoit leurs confessions après qu'ils ont tous apostasié. Lui-même doit cependant quitter le Đàng Trong dès février 1665. Il repart quelques mois plus tard avec un autre père, Antoine Hainques. Tombé malade, Chevreuil finit par œuvrer au Cambodge et c'est Hainques qui rejoint alors à pied Hôï An en passant par le Champa : il voyage alors « vêtu à la japonaise »⁷. Ce n'est pas l'unique fois que pour passer inaperçus, les missionnaires s'habillent « en

¹ Launay (2000), pp.15-16.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p.18.

⁴ *Ibid.*, pp.21, 23.

⁵ *Ibid.*, p.158.

⁶ C'est ce qui explique que Chevreuil et deux frères capucins n'aient pas été expulsés à ce moment-là. En effet, la raison de la persécution aurait été une fois de plus que la conversion serait le prélude à une conquête portugaise.

⁷ *Ibid.*, p.46.

Japonais ». Cependant, comment un Européen blanc pouvait-il, en sus de l'habit, être pris pour un Japonais ? Cela signifie-t-il qu'être un étranger équivalait à être japonais pour les autorités viêt ? Quelle qu'en soit l'explication, ce détail prouve une fois de plus qu'être japonais au Đàng Trong assurait une forme d'immunité ou de sécurité dues au statut d'étranger protégé par le gouvernement. Quant à Hainques lui-même, il s'installe à Hôi An, mais ne mentionne pas une seule fois les Japonais dans les rares documents qu'il a rédigés, ce qui est sans doute dû au retour des Jésuites, dès cette même année 1665, en la personne de Francisco de Rivas et du fameux Bartolomeu da Costa¹.

Le père luso-japonais, né à Macao en 1629 et dans la Compagnie depuis 1651, n'entre pas directement en conflit avec les Français. Au contraire, quand Mgr de Bérithé, accompagné des pères Mahot et Vachet, arrive du Siam fin 1671, il débarque à Nưóc Mặn et y rencontre Bartolomeu da Costa (« Barthélémy d'Acosta »), qui l'accueille avec beaucoup de cordialité². La présence du père jésuite aussi loin de Hôi An n'est pas surprenante. Bien que très attaché aux membres de la *Nihonmachi*, sa mobilité est extrêmement importante, entre la capitale et Hôi An en particulier mais également dans l'ensemble du Đàng Trong. Il parvient à entretenir des relations particulièrement étroites avec le pouvoir, ce qui est dû à ses connexions avec les Japonais, mais probablement également à sa vision fortement syncrétique et souple de la spiritualité chrétienne, dont les missionnaires français se plaignent à de nombreuses reprises. Il n'est pas le premier père à s'être attiré les bonnes grâces du *chúa* Nguyễn Phúc Tần. Le précédent n'était autre que Pero Marques dont le père jésuite Marini dit qu'il entretenait de bonnes relations avec le « roi » en raison de l'affection que ce dernier portait aux Japonais³. Cette confiance était telle qu'il avait été jusqu'à confier dix mille écus, d'après le père Vachet, à Pero Marques en 1670 pour l'« employer à quelque commission », au cours d'un voyage dont le père jésuite ne revint pas⁴.

Cependant, Bartolomeu da Costa atteint un niveau d'intimité auprès des autorités locales et une aura auprès de la population, dont aucun autre père n'avait jamais fait l'expérience. Il occupe ainsi en 1682 au plus tard la fonction de médecin auprès de l'héritier, Nguyễn Phúc Diễn, duquel il reçoit une paie et qui le maintient près de lui⁵. A la mort de ce dernier en 1684, il continue d'occuper cette fonction auprès du nouvel héritier, le futur Nguyễn Phúc Thái⁶. Sa position lui permet de favoriser le christianisme à Kim Long, qui avait été violemment attaqué dans cette région dans les années 1660. La porte de son église, à proximité directe du palais, est ouverte jour et nuit sans que les chrétiens ne soient inquiétés⁷.

Outre sa proximité vis-à-vis des Nguyễn, Bartolomeu da Costa va surtout jouer un rôle majeur dans le conflit entre les pères des MEP et les Jésuites, en entraînant avec lui une partie de la *Nihonmachi*, mais également des chrétiens viêt. Ces tensions éclatent dès 1671-1672, peu de temps après la première rencontre, pourtant cordiale, entre Mgr de Bérithé et le père jésuite. En effet, quand le premier annonce au second que par bulle papale il devait désormais se soumettre à son autorité, le Jésuite réagit violemment et est ramené très difficilement au

¹ *Ibid.*, p.48 ; *L'état présent de l'église de la Chine...*p.243.

² *Relation des missions et des voyages des évêques...*, pp.17-18.

³ Marini (1663), p.361.

⁴ *Relation des missions et des voyages des évêques...années 1672.1673.1674 & 1675, op. cit.*

⁵ Launay (2000), vol.1, p.242.

⁶ Manguin (1972), p.211.

⁷ Launay (2000), vol.1, p.153.

calme¹. Au cours des années 1670 les relations, bien que tendues, ne semblent pas avoir débouché sur un conflit ouvert. En effet, en 1674, ils sont invités par une « dame japonaise très riche et très bien faite » (Izabel ?) à dîner avec da Costa et un autre père jésuite². Les Japonais jouent donc encore un rôle d'intermédiation entre les deux groupes dont l'objectif semble être d'apaiser les tensions.

Le conflit entre les missionnaires des MEP et les Jésuites culmine dans les années 1680. En 1682, da Costa aurait proféré tellement de propos offensants sur les pères français que des chrétiens viêt prennent leur défense en placardant un libellé diffamatoire à son encontre. Il semble en tout cas avoir eu à cœur de semer la zizanie, puisqu'il finit par être excommunié en 1684 et expulsé peu de temps après du Đàng Trong pour Macao³.

Face à cette excommunication, le père métis reçoit le soutien indéfectible des Japonais de Hôi An en la personne d'Izabel, qui décide alors de s'en prendre violemment aux missionnaires français. Elle se rend en 1684 à l'église des MEP de Hôi An⁴ et prend la parole après le prêche du père Noguette, le traitant de brute et d'ignorant et répétant ses invectives à l'extérieur, devant des « Chinois et autres gentils ». L'année suivante, elle couche par écrit tous les griefs qu'elle a contre les Français et les entrepose dans une boîte qu'elle amène lors du prêche du père Labbé et reprend ses accusations. Le père français finit par la pousser hors de l'église en donnant un coup de pied dans sa boîte. Izabel porte alors l'affaire devant nul autre que le « capitaine des Japonais », absent par ailleurs des sources missionnaires mais disposant encore de toute évidence d'une autorité judiciaire. Celui-ci reproche au père Labbé d'avoir pris Izabel par les épaules et d'avoir frappé la boîte, mais l'affaire s'achève sans punition⁵. Nola Cooke ajoute cependant que les pères ont dû subir une lecture humiliante de la part d'un magistrat insistant sur l'unité et la concorde qui doit régner entre chrétiens⁶. Izabel soutient également directement le père luso-japonais en continuant de se faire confesser par lui, malgré son excommunication⁷.

Bartolomeu da Costa ne bénéficie pas uniquement du soutien de la *Nihonmachi* : les Nguyễn eux-mêmes prennent sa défense. En effet, dès 1687, Nguyễn Phúc Trăn envoie deux lettres à Macao exigeant le retour de Bartolomeu da Costa, sous peine d'attaquer tous les navires partant ou se rendant à Macao⁸ ! La menace est prise au sérieux par les autorités de Macao, puisque ces troubles remontent jusqu'au vice-roi de Goa, et les Portugais décident finalement de renvoyer da Costa en 1688, alors même qu'il est sous le coup d'une excommunication qui ne peut être levée qu'à Rome. Le père luso-japonais avait acquis une telle renommée et était devenu si proche des plus hautes autorités viêt qu'il aurait pu provoquer un incident diplomatique. Il conjugue ainsi le bénéfice d'être identifié comme

¹ *Ibid.*, p.95.

² *Ibid.*, p.154.

³ Cooke (2008), p.395.

⁴ Chaque groupe avait en effet sa propre église : celle des MEP fut construite par de Courtaulin vers la fin des années 1670 (ARSI, Jap. Sin., vol.68, f.263v). Ces églises se seraient peut-être distinguées sur une base ethnique, puisque le père Mahot, à la Noël 1674, se rend dans une église à minuit et fait la « messe de l'Aurore chez les Japonais ». L'auteur de la lettre n'indique cependant pas si dans la première église ne venaient que des chrétiens viêt. Launay (2000), vol.1, p.172.

⁵ MEP, vol.736, p.107.

⁶ Cooke (2008), p.398.

⁷ *Ibid.*

⁸ Manguin (1972), pp.211-212.

Japonais, puisque les missionnaires des MEP le décrivent eux-mêmes comme « déguisé en japonais et en a le langage et le visage¹ » et donc comme parfaitement capable de s'intégrer à la *Nihonmachi*, et les compétences et l'aura spirituelle d'un missionnaire, notamment grâce à ses connaissances en médecine.

A son retour, le conflit entre les Jésuites et les pères des MEP atteint son apogée. Dès son arrivée, il envoie un Japonais à Hôi An, qui « publia de bouche et par écrit beaucoup de mensonges »². Bartolomeu da Costa est alors techniquement dans l'incapacité et l'interdiction d'officier comme prêtre, mais reprend rapidement ses activités comme si de rien n'était. A son arrivée à la capitale sur la demande du *chúa*, les femmes chrétiennes de haut rang quittent l'église des MEP pour se rendre à la sienne et y recevoir la communion³. En 1689, un groupe de Chinois, de Japonais et de Portugais se rendent auprès des pères français en réutilisant l'argument du *padroado*. Ils vont jusqu'à causer une bagarre en tentant d'enlever le père Labbé. Au même moment, Izabel prend le titre de « femme prêtre » (*thây nĩ*, nom sous lequel les Français la désignent) et prêche elle-même au pupitre de da Costa contre les missionnaires des MEP⁴, ces derniers affirmant qu'elle se présente alors comme « sainte Elizabeth » !⁵

Le succès de Bartolomeu da Costa n'était pas uniquement dû à son charisme, mais très certainement à la vision personnelle qu'il avait du christianisme et du dogme. Nola Cooke souligne que le christianisme était vu par la majorité de la population comme une religion magique impliquant un pouvoir de guérison dont les missionnaires étaient les détenteurs par la grâce divine⁶. Il semble que da Costa ait joué, délibérément ou non, sur cette ambiguïté, puisque quand les Français lui reprochent de continuer à exercer malgré son excommunication, il répond que les missionnaires détiennent leur pouvoir de Dieu, suggérant par-là, contre les principes fondamentaux du catholicisme, qu'il n'est pas tenu de se plier aux ordres du pape – tout en brandissant l'argument plus classique du *padroado*⁷. Cette interprétation personnelle et syncrétique du pouvoir détenu par le prêtre entraine probablement en résonance avec la vision que beaucoup de Chrétiens du Đàng Trong se faisaient de la religion.

Le père luso-japonais ne faisait cependant pas l'unanimité auprès des chrétiens du Đàng Trong. Beaucoup d'entre eux prennent ouvertement parti pour les missionnaires français et refusent d'accueillir le nouveau père jésuite arrivé de Macao, Nicolas Fonseca. Ils sont tout particulièrement choqués par le comportement de la troupe qui a manqué d'enlever le père Labbé en 1689. Pour se réconcilier avec la population locale qui déserte alors les églises jésuites, da Costa et Fonseca organisent des fêtes profanes, qui sont communes à Macao, mais choquent profondément les Français⁸. Par ce moyen, da Costa parvient à regagner la confiance d'une partie de la population locale, prouvant par là sa connaissance parfaite de la société locale ainsi que les attentes des chrétiens qui y habitent. Ces conflits se révèlent

¹ Launay (2000), vol.1, p.146.

² *Ibid.*, p.358.

³ Cooke (2008), p.400.

⁴ *Ibid.*, p.403.

⁵ Launay (2000), vol.1, p.364.

⁶ Cooke, (2008), p.397.

⁷ *Ibid.*, p.401.

⁸ *Ibid.*, p.403.

suffisamment graves pour que Nguyễn Phúc Trãn décrète une nouvelle persécution du christianisme en 1690.

Dans ce contexte, les Japonais de Hôi An sont semble-t-il majoritairement restés fidèles aux Jésuites. Leur réaction face à ces événements est inconnue, mais ayant pour certains participé à la rixe de 1689, ils ont certainement dû faire bloc derrière da Costa et Izabel. Au cours de cette période, les Français ont parfois tenté de se rapprocher des Japonais, conscients qu'ils étaient les principaux et plus indéfectibles soutiens des Jésuites, mais ces derniers s'y opposèrent farouchement :

Les Japonais sont de tout temps soumis à leur [les Jésuites] juridiction, ce sont des colonies chrétiennes du Japon venues à cause de la persécution, et qui ont détenu le même gouvernement pour le spirituel que dans le Japon, où ils étaient gouvernés par les Jésuites.¹

Les Jésuites ont donc défendu leur exclusivité à s'occuper des Japonais, et ceux-ci leur sont généralement restés fidèles. On ignore quel a été leur destin face à la nouvelle persécution de 1690. Sans doute ont-ils été une nouvelle fois préservés, puisque les Français n'en font pas mention. En revanche, Bartolomeu da Costa se sent suffisamment menacé pour vider sa maison, qui tenait lieu d'église, pendant les persécutions. En 1692, il autorise les chrétiens, pour leur survie, à maintenir chez eux le « tlan » (*tran*)², qui est devenu le symbole par excellence d'allégeance et de loyauté à la famille Nguyễn³, confirmant par là sa flexibilité vis-à-vis de pratiques qui sont assimilées à de l'idolâtrie par les pères des MEP.

Notre connaissance du christianisme japonais au Đại Việt s'achève ainsi quelque peu abruptement au tournant des années 1690. En 1701, nous relevons la mention d'un métis nommé Ignace mort de faim au Đồng Nai⁴ et en 1705, la fille de Wada Rizaemon aide les missionnaires à entrer en relation avec les Trịnh⁵. Cependant, nous ne disposons pas d'autres informations à leur sujet.

A Hôi An, l'influence et la visibilité des Japonais chrétiens est restée forte tout au long du XVII^e siècle, après une première époque de pratique libre de la religion et une époque de troubles puis de persécutions intermittentes. Pour autant, la *Nihonmachi* n'a pas été le cadre d'une spiritualité japonaise exclusivement chrétienne. Les missionnaires eux-mêmes évoquent la présence des « gentils et renégats » à de nombreuses reprises, mais ne disent rien de leurs pratiques, ni même de l'existence de temples dans lesquels ils se rendraient. Pour avoir une idée de la perpétuation de rites et de croyances japonaises, il faut se tourner vers le corpus Kadoya, qui est le seul et unique à aborder ces questions. Ces éléments amènent à une réflexion plus globale sur le maintien de pratiques culturelles importées du Japon au sein de la *Nihonmachi* (habits, alimentation...) et même, avec prudence, sur la question du rapport de certains Japonais au pays qu'ils ont quitté et où ils ne peuvent plus se rendre.

¹ Launay (2000), vol.1, p.256.

² *Ibid.*, p.596. Il s'agit d'un autel consacré à la vénération des gardiens tutélaires du foyer mais également des divinités viêt des arts et techniques,

³ Cooke (2013), p.23 ; Alberts (2013), p.74.

⁴ Launay (2000), vol.1, p.470.

⁵ Launay (1927), p.488.

2. La *Nihonmachi* de Hôï An : un autre Japon ?

Au début du XVII^e siècle, parmi les Japonais venant profiter de nouvelles opportunités commerciales en Asie du Sud-Est, fuyant les défaites de leurs maîtres au Japon, ou bien fuyant la proscription du christianisme (voire les trois à la fois), certains se regroupèrent dans quelques ports majeurs, dont l'un des principaux fut Hôï An. En se rassemblant en un point fixe et en développant une *machi* (ville, quartier), ils ont donc construit un espace dans lequel la vie quotidienne était au moins partiellement marquée par des coutumes importées du Japon. La solidarité fondée sur l'appartenance à une communauté imaginée comme « japonaise » s'observe précocement, dès 1617 et l'assassinat du représentant de Hasegawa Sahyōe. A cette occasion, tous les capitaines japonais se rendent auprès du fils du seigneur Nguyễn, gouverneur à Dinh Chàm, pour demander et obtenir réparation¹.

Au cours des mariages successifs avec des femmes issues de la population locale ou de la communauté chinoise, avec l'arrivée de plus en plus importante de marchands chinois au sein de cet espace, la *Nihonmachi* n'est demeurée « japonaise », que dans le sens où la Nagasaki des années 1600, peuplée de Portugais et autres Européens, de Chinois et de Japonais, majoritairement chrétiens, est « japonaise » : c'est-à-dire en tant qu'espace cosmopolite, dans lequel le métissage est extrêmement répandu. Il devient même la règle à Hôï An, là où les autorités japonaises le bannissent progressivement (mais jamais totalement) de Nagasaki. Si les Japonais installés en Asie du Sud-Est ont recréé « un » Japon, c'est celui des ports cosmopolites de Kyūshū, transformés par le contact avec les sociétés d'Asie du Sud-Est, viet en l'occurrence.

Au sein de cet autre Japon, il est possible de distinguer des pratiques spécifiquement japonaises, non dans le sens où elles seraient caractéristiques d'une anachronique « identité japonaise », mais simplement parce qu'elles sont observables au Japon plutôt qu'au Đạì Việ̀t. Ces pratiques appartiennent au domaine de la religion, de l'alimentation et de la culture matérielle en général. Il faut cependant se garder de penser qu'elles résument la totalité des pratiques religieuses, alimentaires, vestimentaires etc. des habitants de la *Nihonmachi*, mais elles permettent de les analyser au moins partiellement. C'est à travers ces différentes pratiques que nous explorerons la vie quotidienne des Japonais de la *Nihonmachi* de Hôï An.

A. Le maintien de pratiques et rituels bouddhistes dans et hors de la *Nihonmachi*

Afin d'explorer les pratiques religieuses et culturelles des Japonais de Hôï An, en-dehors du christianisme, nous ne disposons que du corpus Kadoya. Ce dernier est néanmoins assez riche pour que l'on puisse se faire une idée des croyances et rituels non-chrétiens des résidents de la *Nihonmachi*. A ce corpus de lettres il faut ajouter la stèle découverte dans les Montagnes de Marbre et qui porte le nom de Kadoya Shichirōbei, de sa femme et de plusieurs autres résidents de Hôï An et d'ailleurs.

Ces documents nous renseignent sur la vitalité des cultes bouddhiques au sein de la *Nihonmachi*, mais également sur le désir du marchand japonais de maintenir un lien fort avec

¹ *The logbook of William Adams*, p.233.

les divinités et les institutions religieuses du Japon, qu'il continue de financer à distance et dont il importe visiblement les cultes. De manière assez surprenante, ces connexions sont aussi établies dans le sens inverse. On observe ainsi des marchands établis au Japon faisant des offrandes pour un temple situé au Đàng Trong. Au-delà de la pratique religieuse des résidents japonais, l'existence de ces connexions permet d'interroger le maintien des liens entre le Japon et le Đại Việt après 1635 sous l'angle de la religion.

La stèle des montagnes de Marbre (Ngũ Hành Sơn) a été dressée dans un temple troglodytique de la Montagne de l'Eau, au sud de Đà Nẵng, « en un jour propice du 11^e mois de l'année du dragon de métal » (décembre 1640). Elle porte l'inscription de « Đại Việt quốc » (royaume du Đại Việt), ce qui est très rare dans les sources que nous étudions, dans lesquelles le nom d'Annam, nom par défaut auprès des étrangers, est plus souvent utilisé. Cela indique qu'en 1640 (mais également plus tard dans l'histoire du Đàng Trong), les élites du domaine des Nguyễn ne considéraient pas qu'elles faisaient partie d'un royaume distinct du nord – ce qui est logique quand on sait qu'officiellement du moins, les Nguyễn ont reconnu jusqu'à la moitié du XVIII^e siècle l'autorité des Lê.

Cette stèle est une source tout particulièrement précieuse dans la mesure où elle mentionne une liste de personnes ayant donné des offrandes à un temple. Elle nous éclaire sur les résidents de la *Nihonmachi* (qui ne portent pas tous un nom japonais) et les Japonais qui y ont versé une offrande, le montant de leur offrande étant un indice de leur degré d'investissement et de participation au culte. De plus, leurs épouses sont parfois mentionnées. Le texte complet de la stèle est reproduit dans le *Nanyō Nihonmachi no kenkyū* [Recherche sur les *Nihonmachi* de la mer du Sud] d'Iwao Seiichi¹, c'est pourquoi nous nous contentons ici de citer les résidents de la *Nihonmachi* et les Japonais. Les résidents sont repérables aisément car leur nom est précédé des caractères 日本營 (v. *Nhật Bản dinh*) qui signifient « camp japonais », au sens de lieu où se déroulent des échanges marchands².

Voici les extraits de la stèle avec le montant des offrandes :

- Heizaburō ou Phúc Gia et Chức de la famille Nguyễn, du nom religieux de Quảng, du camp japonais
Ont donné environ 500 *tiền*³ pour les trois bijoux⁴ [...]
- Gimon ou Viên Đạt et Mẫn de la famille Đỗ, du nom religieux de Châu, du camp japonais
Ont donné environ 46 *tiền* [...]
- Achiko ou Viên Thông et Giồng de la famille Ngô, du nom religieux de Chi, du camp japonais
Ont donné environ 20 *tiền* [...]
- Les Chaya, les Takeshima, Kawakami Kabei, Asami Hachisuke du Japon
Ont donné en *đồng* 570 *kin*

¹ Iwao (2017), pp.69-72.

² Le caractère 營, dont 營 est une variante et sa forme actuelle en chinois simplifié, signifie « camp », mais également « habiter dans un lieu de marché, baraque de marchands » (Couvreur 1901, p.589), ce qui donne peut être un indice de la manière dont les autorités et/ou les élites viet concevaient la *Nihonmachi* : un lieu délimité et dédié à des activités commerciales et associé aux Japonais.

³ 錢, monnaie de cuivre.

⁴ Expression qui désigne, dans le bouddhisme, le Bouddha, le dharma (la loi) et la sangha (les « êtres nobles », qui renvoient aux individus les plus avancés dans la pratique du bouddhisme, ou plus généralement la communauté monastique).

- Phú de la famille Nguyễn, du nom religieux de Nhan, du camp japonais
Environ 140 *tiền*, pour l'achat de rizières, a donné pour les trois joyaux
- Shichirōbei et [une membre] de la famille Nguyễn du nom religieux de Diêu Thái, du camp japonais
Ont donné environ 20 *tiền* pour l'achat de rizières
- Heizaemon et sa femme [?]¹ de la famille Nguyễn, du nom religieux de Diêu Quang, du camp japonais
Ont donné environ 50 *tiền* pour l'achat de rizières
- Sō Gorō ou Đạo Chân du camp japonais
A donné environ 100 *tiền*
- Nưóc de la famille Phạm et du nom religieux de Thanh, du camp japonais
A donné environ 10 *tiền*
- He Qi Qi ou Kiko, du camp japonais
A donné en *tiền từ* 25 tael

L'individu le plus aisément identifiable est évidemment Kadoya Shichirōbei, qui a déposé une offrande avec sa femme, mentionnée sous le nom religieux de Diêu Thái². Les autres noms indubitablement japonais sont Heizaburō, Achiko, Heizaemon et Gorō. Le nom de Heizaemon rappelle Taga Heizaemon, qui envoie avec Hiranoya Rokubei et d'autres une caisse de calambac et de peaux de requin à des contacts japonais en 1638. Il est probable, étant donné qu'il fait un don généreux au temple, qu'il soit un des riches membres de la *Nihonmachi* et par conséquent le même homme. Iwao indique que parmi les premiers bénéficiaires de l'*itowappu* figure un certain Achiko Munetoshi, dont l'Achiko ici présent pourrait être un parent. C'est également l'historien japonais qui propose de reconnaître dans le dernier contributeur Hayashi Kiemon, en suggérant de lire de manière littérale les caractères 既姑, soit « Kiko »³. Son nom et sa contribution se démarquent en effet fortement des autres. Il est le seul à présenter un nom visiblement chinois, et le seul dont l'offrande soit comptabilisée en tael.

Le plus remarquable est cependant la contribution des Chaya, des Takeshima et de deux autres Japonais, dont la stèle indique bien qu'il s'agit de personnes résidant au Japon. La mention des Chaya est particulièrement éclairante. Les marchands de Kyōto ont tissé des liens si forts avec le Đàng Trong que, bien que dans l'impossibilité de se rendre sur place, ils souhaitent continuer à contribuer à la vie religieuse du pays. Probablement que pendant leur séjour à Hôi An, contraints parfois d'hiverner, le capitaine des Chaya et ses compagnons fréquentaient les temples locaux. Les trois autres familles ou individus sont quant à eux inconnus, mais il s'agit très certainement de familles impliquées dans le commerce avec le Đàng Trong au temps des *shuinsen*. Ces offrandes prouvent que la question de l'attachement ne se limite pas aux marchands installés à Hôi An et contraints à l'exil, mais également aux marchands japonais qui ne peuvent plus quitter le Japon, et témoignent de la force des liens que le commerce a créés entre les marchands des deux pays.

¹ Caractère nôm non identifié.

² La deuxième lettre de Kadoya Shichirōbei mentionne son nom et celui de sa femme en utilisant le même nom religieux, avec un caractère différent cependant (妙太 au lieu de 妙泰).

³ *Ibid.*, p.72. Le surnom que lui donnent les Européens serait donc une translittération exacte d'un surnom japonais qu'il se serait donné.

Quant aux autres, il est plus difficile de déterminer de qui il s'agit. S'ils ne sont pas Japonais, ce serait une confirmation que la population de la *Nihonmachi* était moins homogène que son nom le laisse entendre. Il n'y a rien de surprenant à ce que des Viêt s'y soient installés, mais aucun autre document n'en fait état. Un nom viêt (comme d'ailleurs un nom japonais) ne signifie pas nécessairement qu'on ait affaire à quelqu'un dont les deux parents sont nés sur place et ne parlent pas japonais.

Si l'on ignore quelles étaient les relations de ces individus entre eux, ils participent en tout cas tous à une œuvre commune, à savoir le financement d'un temple. Les donations sont comptabilisées en *tiên*, une des principales unités de compte d'Asie orientale (1/10^e de tael soit environ 4g, *monme* en japonais), utilisée également comme nom de monnaie. Quant aux donateurs du Japon, leur offrande est exprimée en *đông* (銅), qui désigne ici probablement des monnaies de cuivre japonaises, qui figurent parmi les principaux matériaux d'exportation du Japon.

L'intérêt principal de cette source est qu'elle démontre que la vie religieuse des Japonais de Hôi An ne se limitait pas au périmètre de la *Nihonmachi*. Comme les sources jésuites le montrent pour le christianisme, les pratiques culturelles des résidents japonais s'exprimaient dans d'autres centres religieux du Quảng Nam : Dinh Chàm, où résidait une des principales communautés chrétiennes du Đàng Trong dans le premier cas, et les Montagnes de Marbre pour le bouddhisme. Les Japonais ne participaient donc pas uniquement à des cultes bouddhistes importés du Japon, mais également à des cultes locaux et sans doute en relation avec la population locale.

Dans le même temps, les résidents japonais de Hôi An souhaitaient conserver des liens forts avec des institutions religieuses au Japon. L'un d'entre eux, Kadoya Shichirōbei, alla même jusqu'à faire construire un temple au nom japonais et équipé avec des objets fabriqués au Japon. Ces questions soulevées par les lettres du marchand de Hôi An ont été déjà étudiées par l'historiographie¹. Nous ne disposons cependant que du point de vue d'un seul individu et nous ignorons si ces pratiques étaient celles de l'ensemble des résidents japonais. Nous nous contentons donc de décrire ici l'expérience d'un marchand japonais parmi d'autres.

Kadoya Shichirōbei, probablement tout au long de sa vie, a versé des offrandes aux institutions religieuses qu'il connaissait et fréquentait avant son départ pour Hôi An en 1631. La principale de ces institutions est sans conteste le sanctuaire d'Ise, célèbre aujourd'hui pour être le sanctuaire shinto le plus sacré de tout le Japon². En effet, dès 1665 il avait fait un « vœu » pour guérir d'une maladie. Ayant guéri, il adresse en 1666 120 *monme* d'argent en remerciement au sanctuaire, en plus de 36 *monme* qu'il envoie en tant qu'offrande³. Ces 156 *monme* (624g) contrastent avec les 20 *tiên* (80g) du temple des Montagnes de Marbre et démontrent l'importance que revêtait le complexe d'Ise pour le marchand japonais. Bien entendu, l'attachement de Shichirōbei s'explique également par l'origine de sa famille, établie à Matsusaka, située à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest du sanctuaire. Autre temple

¹ Péri, *op. cit.*, pp.103-104 ; Kawashima (1942), pp.463-464; Cheng (2002), pp.301-302 ; Huỳnh (2014), pp.86-88.

² Sanctuaire majeur depuis les débuts de l'institution impériale, il n'est cependant devenu le sanctuaire par excellence du shinto qu'à l'époque Edo et surtout à partir de l'époque Meiji. Voir Teuween, Breen (2017).

³ *Nanki Tokugawa shi, op. cit.*, p.296.

d'importance : le Raikōji 來香寺¹ de Matsusaka, où sont enterrés les membres de la famille² et auquel il envoie 8 *monme* d'argent par l'intermédiaire de ses frères en 1666. La même année, il demande à ses frères de verser des offrandes à des divinités spécifiques, à savoir Kannon, le bodhisattva de la Compassion, Atago, avatar du bodhisattva Jizō, Miroku, bodhisattva du Futur (Maitreya), et Yakushi, bouddha de la médecine – sans doute en remerciement de sa guérison. Il est étonnant qu'il ait tenu à ce que des prières soient faites pour ces bodhisattvas au Japon, alors qu'ils étaient également vénérés au Đai Viêt à la même époque. En effet, ce ne sont pas des divinités strictement japonaises mais propres à tous les courants du Mahāyāna. Peut-être associait-il ici aussi son geste à une institution particulière avec laquelle il désirait maintenir un lien spirituel.

En-dehors du sanctuaire d'Ise, qui devait occuper une position majeure dans la spiritualité des Kadoya, Shichirōbei semble avoir fréquenté assidument les temples de Nagasaki. En effet, en 1653, avec d'autres résidents de la *Nihonmachi*, dont un certain Onizuka Gonbei 鬼塚権兵衛 et un Nakatsu Tokuemmon 中津徳右衛門, il adresse au Kiyomizu-dera 清水寺 de Nagasaki une plaquette votive (*ema*)³. En 1670, il demande aux frères Araki, ses intermédiaires à Nagasaki, d'adresser plusieurs petites sommes d'argent au Kiyomizu-dera à nouveau, ainsi qu'au sanctuaire Hachimangū 八幡宮 et au Daionji 大音寺, tous situés à Nagasaki. Ces offrandes suggèrent qu'il a passé sans doute beaucoup de temps à Nagasaki pour des affaires commerciales, les siennes ou celles de la famille, avant de s'embarquer pour le Đàng Trong.

Ainsi, Kadoya Shichirōbei, plus de trente ans après avoir quitté le Japon, souhaite contribuer aux institutions religieuses qu'il a probablement fréquentées dans sa jeunesse, ou bien qui sont rattachées à sa famille. Mais son attachement à une spiritualité religieuse japonaise et familiale se mesure à un projet personnel de plus grande ampleur : la construction de son propre temple au cœur de Hôi An, mentionné dans plusieurs lettres. Il ne se contente pas d'établir sa propre institution religieuse, mais il fait en sorte de l'équiper, au moins partiellement, à la japonaise. C'est le principal objet de la lettre envoyée aux frères Araki en 1670. En effet, il leur commande un cadre de 52 sur 88 cm portant le nom du temple, Shōhonji ou Matsumoto-dera 松本寺, soit le nom de famille originel de la famille Kadoya. Ce temple est donc pensé comme un temple familial, peut-être en référence au milieu religieux dans lequel il a grandi. Il donne des instructions précises pour la réalisation du cadre : le fond doit être bleu marine, les caractères dorées, et le cadre doit être gravé avec des fleurs sculptées et des dragons sur les côtés, couverts de feuilles d'or. Ce cadre était de toute évidence destiné à être suspendu à l'entrée du temple. De plus, Shichirōbei souhaite qu'une cloche de 75 cm de tour soit fabriquée pour l'occasion, avec l'inscription suivante :

Le maître de cérémonies (*tín chủ* 信主⁴) du nom de Phúc Vinh 福榮, Kadoya Shichirōbei

La maîtresse de cérémonies du nom dharmique de Diệu Thái, *hộ công như viện* [?] du clan Nguyễn⁵

¹ Corrigé en 來迎寺 par Kawashima, *op. cit.*

² Péri, *op. cit.*, p.102.

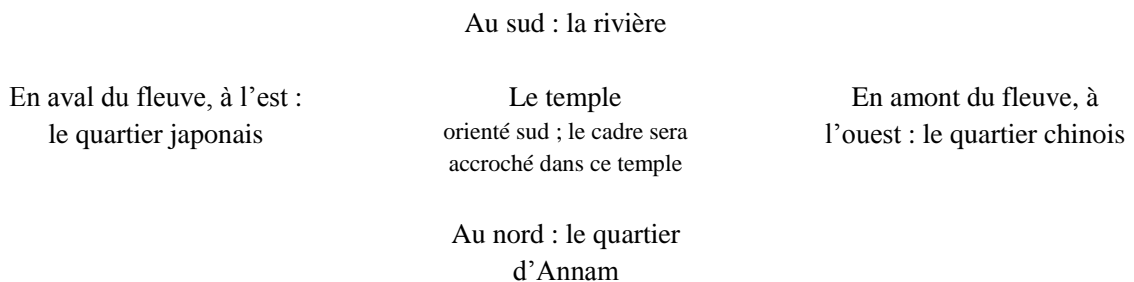
³ Iwao (1966), p.124.

⁴ Désigne un individu à la tête d'une cérémonie religieuse. Le terme indique que le couple est à la tête du temple.

⁵ *Nanki Tokugawa shi*, *op. cit.*, p.301. La signification exacte du titre est peu claire mais souligne vraisemblablement son statut vis-à-vis du temple.

Ainsi, Shichirōbei fait construire ce temple en tant que personnalité importante ou influente de la société viêt, et non en coupant totalement le temple du milieu dans lequel il est construit. L'utilisation d'un terme vietnamien pour désigner sa fonction ou son statut dans le cadre de ce temple ainsi que de son nom viêt montre qu'il ne s'agit pas de créer une institution strictement japonaise et déconnectée du milieu local. D'ailleurs, les éléments les plus importants du temple, à commencer par le trésor, semblent avoir été fabriqués sur place (bien qu'on ne puisse en être sûr, vu le faible nombre de documents préservés). Si Shichirōbei souhaite donc que son temple arbore des signes distinctifs importés du Japon, il serait imprudent de considérer qu'il construit un temple « japonais », et sans doute plus juste d'y voir une forme d'hybridité. Peut-être souhaite-t-il tout simplement bénéficier du savoir-faire d'artisans reconnus (pour la confection du cadre et de la cloche), et non nécessairement placer des objets venus du Japon dans son temple. Toujours est-il que le cadre en question a bien été réalisé, les caractères ayant été tracés par un calligraphe réputé de Nagasaki nommé Jōen 乗圓¹. Le temple était achevé en 1672, puisque sa femme affirme s'y être retirée à la mort de Shichirōbei.

Dans cette même lettre, la localisation du temple est indiquée de manière très sommaire. Cette esquisse a été utilisée par l'historiographie pour situer approximativement la *Nihonmachi* au sein de la ville².



Le temple aurait donc été construit au cœur du centre commerçant et cosmopolite du port de Hôi An, à la jonction entre la *Nihonmachi* et le quartier chinois. Iwao supposait que ce temple était situé à proximité du fameux pont-pagode japonais³, censé séparer les quartiers chinois et japonais. Chen Chingho affirme, quant à lui, que c'est impossible car la rue à l'est du pont japonais est bordée des plus importants temples chinois de la ville. Il en conclut que la rue à l'est du pont était le cœur du quartier chinois et que la *Nihonmachi* devait donc se situer plus à l'est et non à proximité du pont⁴. Cependant, les fouilles archéologiques menées par Kikuchi Seiichi ont établi les limites approximatives de la ville de Hôi An, qui s'étendait à l'ouest de l'actuelle rue Nguyễn Thị Minh Khai à l'actuelle maison communale de Chaozhou à l'est, et de l'actuelle rue Phan Chu Trinh au nord à l'actuelle rue Trần Phú au sud, qui était

¹ Kawashima (1942), p.465.

² Outre les références citées ci-dessus, voir Chen (2002), p.301.

³ Iwao (2017), p.38.

⁴ Chen, *op. cit.*

alors située au bord de la rivière Thu Bồn¹. Par conséquent, si l'on en croit le croquis de Kadoya Shichirōbei, le pont dit « japonais » pourrait bel et bien avoir marqué la séparation entre une ville chinoise à l'ouest et une *Nihonmachi* à l'est. Huỳnh Trọng Hiền reprend par conséquent la localisation proposée par Iwao en situant le temple des Kadoya quelque part entre les rues Phan Chu Trinh et Trần Phú, au nord-est du pont². Quoi qu'il en soit, il ne reste aucune trace de ce temple. Dans une édition du corpus de Kadoya de 1929 par Sakurai Yūkichi, un croquis du temple est inséré, mais la légende ne précise pas qui l'a réalisé ni la source utilisée³.

Au cours de la période d'interdiction des voyages maritimes, les résidents japonais ont donc continué de pratiquer des rituels bouddhistes, inspirés ou non de pratiques importées du Japon. Pour quelques-uns d'entre eux au moins, leur vie religieuse était indissociable d'offrandes envoyées régulièrement au Japon, qui leur permettait de garder un lien étroit avec des institutions religieuses qu'ils ont fréquentées avant leur départ.

Le maintien de pratiques culturelles japonaises dépasse cependant le cadre de la religion. Dans de nombreux aspects de leur vie quotidienne, certains Japonais ont eu à cœur de disposer d'objets, d'aliments ou de médicaments importés du Japon, pour leur goût comme pour leur confort.

B. Recréer un environnement familial ? Alimentation et culture matérielle

Dans la *Nihonmachi* de Hôi An, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, il était possible de boire du saké ou d'arborer des épées dont la garde était semblable aux sabres utilisés au Japon. C'est du moins ce que laissent entendre les lettres de Kadoya Shichirōbei, qui suggèrent que le marchand japonais a maintenu une forme de mode de vie à la japonaise. Néanmoins, cela ne signifie pas nécessairement qu'il consommait uniquement de la nourriture et des produits importés, ni même qu'il concevait cet ensemble de pratiques de consommation comme l'expression d'un « mode de vie japonais ».

La troisième lettre, la dernière qu'il ait envoyée à ses frères, comprend une liste de denrées qui sont visiblement destinées à son usage personnel et peut-être, vu la quantité, à d'autres résidents de la *Nihonmachi* :

Liste des produits commandés

- | | |
|---|---|
| - 2 tonneaux de saké | - 60 bonites séchées [<i>katsuobushi</i>] |
| - 100 konjac gelés ⁴ | - un peu de radis [<i>daikon</i>] séché |
| - 2 tonneaux de sauce soja | - 5 <i>masu</i> [9 L] de fèves de soja noires |
| - 8 <i>gō</i> [1,5 L] de graines de pavot | - un peu d'algue <i>arame</i> |
| - 2 tonneaux de légumes marinés | - 5 <i>masu</i> de fèves de soja vertes |
| - 5 <i>kin</i> [3 kg] d'algues <i>tossaka</i> | - un peu d'algue <i>wakame</i> |

¹ Kikuchi (2003), p.105. Les rues Nguyễn Thái Học et Bạch Đằng, qui marquent aujourd'hui la limite sud du centre-ville, ont été gagnées sur la rivière au XIX^e siècle.

² Huỳnh (2014), pp.89-90.

³ Sakurai (1929).

⁴ Du konjac cultivé de manière à être gelé la nuit et dégelé le jour pendant l'hiver.

- deux tonneaux de radis mariné
- un peu de grande bardane [*gobō*] séchée
- 5 *kin* [3 kg] de sardines séchées
- un peu de champignons *matsutake* salés
- 5 *kin* d'abalone séchée en brochettes
- une petite boîte de collyre
- 30 grands paquets de médicaments *Jōsai*¹
- 1 *kin* [600 g] d'armoise [*mogusa*]
- un peu de lamelles de gourde séchées [*kampyō*]
- un peu de prunes confites [*umeboshi*]
- 3 bézoards de bœuf
- un peu de *warabi* [amidon de fougère] séché
- 10 *kin* de champignons *shiitake*

Je vous prie de m'envoyer toutes sortes de produits séchés en dehors de ceux déjà mentionnés. Quoiqu'il advienne de moi, je vous prie de continuer vos envois pour ma femme pendant cinq ou sept ans.

Un jour propice du 11^e mois de l'année du cochon [décembre 1671]

Kadoya Shichirōbei

A Kadoya Shichirōjirō-sama

Kadoya Kurōbei-sama

Kadoya Kiyojirō-sama²

Les aliments mentionnés ici font encore aujourd'hui partie de la cuisine japonaise : l'alcool (saké), les prunes *umeboshi*, les légumes et végétaux (soja, légumes marinés (*tsukemono*), courges), le poisson et les fruits de mer séchés et les algues, soit une grande partie de produits qui sont bien moins, voire pas du tout, présents dans l'alimentation viêt. En revanche, il s'agit d'aliments courants au Japon à la même époque³. Il est donc évident que certains résidents japonais de Hôï An, des dizaines d'années après avoir quitté le Japon, souhaitaient continuer à consommer des produits japonais, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils se représentaient ces denrées comme part d'une « cuisine japonaise », concept ici anachronique⁴, qui s'opposerait à une cuisine locale. Cependant, ils souhaitaient retrouver dans leur alimentation des produits auxquels ils n'avaient pas accès à Hôï An et entretenaient un mode de vie qui, en partie au moins, était japonais, même s'ils ne l'auraient certainement pas formulé de cette manière. Au-delà de la nourriture, les Japonais importaient également des remèdes et des produits issus de la pharmacopée traditionnelle (comme le bézoard). Le médicament dit « *Jōsai* », conçu pour les maladies estivales, devait être particulièrement demandé dans un milieu tropical comme le Đai Viêt.

Dans l'habillement également, les résidents ont pu arborer des signes qui, de l'extérieur du moins, les désignaient comme « japonais ». Les missionnaires indiquent à plusieurs reprises s'être habillés « en japonais » pour passer inaperçus, ou indiquent par exemple que Bartolomeu da Costa était « déguisé en japonais »⁵. Que les vêtements des résidents de la *Nihonmachi* aient été réellement représentatifs de ce qui était porté au Japon à la même époque ou non, il semble néanmoins que les Japonais de Hôï An aient conservé des coutumes vestimentaires spécifiques qui les distinguaient du reste de la population. On ne peut

¹ D'après le nom d'un apothicaire de Sakai, Murata Jōsai 村田定齋, qui aurait développé la production d'un médicament destiné spécifiquement à lutter contre les maladies liées à la chaleur estivale. Ce médicament aurait été introduit par un médecin envoyé par les Ming, Shen Weijing, qui l'aurait prescrit à Hideyoshi à l'époque de l'invasion de la Corée (1592-1597). Okitsu (1988), p.15.

² *Nanki Tokugawa shi*, op. cit., p.306.

³ Le livre de Rath (2010), consacré à la nourriture et notamment à sa dimension symbolique dans le Japon de Muromachi à Edo, mentionne la plupart de ces aliments.

⁴ *Ibid.*, pp.3-4.

⁵ Launay (2000), vol.1, p.146.

cependant rattacher ces pratiques à un désir de maintenir un mode de vie ou des pratiques vestimentaires héritées de leur pays d'origine.

Kadoya Shichirōbei demande également aux frères Araki de lui envoyer des vêtements, à savoir des vêtements pour enfant (*kodachi*) blancs, dont il insiste pour qu'ils soient finement exécutés, avec des fleurs rouges ou jaunes sur la base blanche. Il demande à ce que ces vêtements soient envoyés en même temps que dix éventails dorés, de l'encre, des peaux pour couvrir la garde des épées (*tsukamaki*¹) et des cordons à enrouler autour d'un sabre (*sageo*), déposés dans un coffre en cèdre finement ouvragé. Dans une autre lettre, celle dans laquelle il intègre un court texte en nôm associé à un cadeau à destination du *chúa* Nguyễn Phúc Tần, la liste des présents correspond quasi-exactement à ces produits. Cette commande était donc destinée au *chúa*. Par conséquent, elle ne révèle rien des coutumes vestimentaires des résidents japonais, mais illustre les objets à partir desquels ils s'attirent les bonnes grâces des autorités locales et construisent l'entente. Pour Shichirōbei, l'enjeu est d'entretenir de bonnes relations avec les Nguyễn en leur faisant profiter d'un artisanat japonais haut de gamme.

Afin de déterminer la manière dont s'habillaient les résidents japonais d'Asie du Sud-Est, on peut néanmoins se tourner vers les sources iconographiques représentant l'un d'entre eux, réalisées par Andries Beeckman d'après son expérience à Batavia. Il s'agit de l'image ci-contre (c.1656) et de deux tableaux, *Le château de Batavia* (1661) et *Fort Batavia* (1662)² sur lesquels le même homme semble être dépeint. Il porte ainsi un simple kimono doublé, avec une ceinture à laquelle pend un sabre (ce qui rappelle l'identification de bon nombre de migrants japonais de l'ère des *shuinsen* aux *samurai*). Aux pieds, il porte des *tabi* (chaussettes) et des sandales japonaises, vraisemblablement des *zōri*. Il porte également le chapeau noir caractéristique des Européens dans l'iconographie japonaise (comme ceux représentés dans les navires des Suminokura et des Sueyoshi), qui le rattache, sur le tableau représentant une scène de marché, à la société dominante, celle des Européens. Chapeau peut-être mis à part, il y a tout lieu de supposer que les Japonais de Hôi An se soient vêtus de manière semblable, soit avec des vêtements qui semblent clairement les identifier comme venant du Japon, ou caractéristiques de ce qui était porté au Japon à la même époque.



Document 69 : Chrétien japonais de Batavia d'après Andries Beeckman (c.1656)

Les commandes de produits japonais ont sans doute permis à Shichirōbei et d'autres résidents japonais de bénéficier pour leur propre usage et pour leur confort de produits fabriqués au Japon. Ainsi, en même temps que les présents mentionnés ci-dessous, il demande pas moins de cents *tsukamaki* et 25 (paires de ?) chaussettes (*tabi*), en cuir et en coton, soit de quoi approvisionner beaucoup de contacts. En ce qui concerne les *tsukamaki*, leur nombre très

¹ C'est l'une des principales utilisations des peaux de requin, très recherchées au Japon.

² Les deux premières images sont consultables en ligne, sur le site du Rijksmuseum : www.rijksmuseum.nl et via Wikimedia Commons : upload.wikimedia.org

élevé pourrait suggérer qu'il s'agit de commerce. La demande pour des produits aussi spécifique devait cependant être assez limitée. On ignore tout du commerce des résidents japonais à l'intérieur du Đàng Trong et il est difficile de savoir à quel usage ces produits étaient destinés. C'étaient soit des présents, soit des produits que Shichirōbei vendait ou adressait aux autres résidents et à des mandarins ou marchands viêt désireux d'acquérir des objets étrangers. Dans tous les cas, au cours de la période d'interdiction des voyages maritimes, des objets artisanaux haut de gamme venus du Japon circulaient parmi les élites de certains pays d'Asie du Sud-Est.

Ces circulations matérielles ne signifient pas nécessairement que les Japonais de Hôï An voulaient à tout prix s'accrocher à un mode de vie japonais. Cependant, elles prouvent que certains d'entre eux ont souhaité, malgré leur éloignement, continuer à consommer des produits fabriqués au Japon, impossibles à se procurer ailleurs.

C. Laisser une trace et conserver des liens étroits avec le Japon

Outre les pratiques religieuses et alimentaires, les lettres du corpus Kadoya nous renseignent, dans une certaine mesure, sur les représentations et les désirs de certains résidents japonais. Nous appliquons à Hôï An des questions que Susan Broomhall a soulevées au sujet des Japonais de Batavia, les seuls pour lesquels on dispose de sources semblables à celle des résidents de Hôï An, dont elle tente de « lire les émotions »¹. Sans prétendre aller jusque-là, la lecture des lettres des Kadoya suggèrent une forme de nostalgie, de regret ou de sentiment d'exil, ou *a minima*, un désir de laisser une trace au Japon.

C'est ce dont atteste Kadoya Shichirōbei, qui dès 1666, demande à ses frères d'adopter en son nom un enfant de la branche paternelle et un autre de la branche maternelle de leur famille, et de leur acheter une maison à Matsusaka 松阪 ou Ōminato 大湊 (au nord-ouest au et au nord d'Ise, soit dans la région où les Kadoya sont implantés)². Shichirōbei souhaite donc avoir une postérité au Japon même et non uniquement à Hôï An. Bien plus que ses pratiques alimentaires, c'est cette requête spécifique qui trahit un attachement au Japon et un véritable souhait d'y laisser une marque. Si cette demande ne signifie pas forcément qu'il a des regrets, elle suggère qu'il était préoccupé par l'impossibilité d'avoir des héritiers au Japon.

Le soin que le marchand de Hôï An prend à maintenir son réseau de connaissances malgré l'éloignement est aussi, de notre point de vue, un signe de son attachement à sa vie passée au Japon. En 1670, il adresse 100 *monme* à un certain Okada Gonbei pour le deuil de ses parents, ce qui suggère qu'il était relativement proche de cet individu ou du moins demandait régulièrement de ses nouvelles. Ce type de relations semble indiquer que les liens que Kadoya Shichirōbei souhaite entretenir avec ses contacts japonais dépassent le cadre du commerce (il pourrait s'agir ici aussi d'un partenaire commercial, mais il ne lui adresse aucune marchandise). S'il ne s'agit ni de famille, ni de commerce, c'est certainement que certains résidents de Hôï An souhaitaient simplement que l'on se souvienne d'eux au Japon et que les réseaux de connaissance et de solidarité se maintiennent.

¹ Broomhall (2018) ; voir également Broomhall (2016).

² *Nanki Tokugawa shi*, op. cit., p.297.

Sur ce point précis, Kadoya Shichirōbei n'est pas seul à entretenir ce type de connexions, quoi que dans le cas de Tanimura (Francisco) Shirōbei, il soit plutôt question de les raviver. En effet, à un âge sans doute avancé, ce dernier se décide à demander des nouvelles de connaissances au Japon à Kadoya Shichirōjirō. Les trois individus avec lesquels il souhaite reprendre contact sont les frères Ishikawa, « du clan de Terazawa Shima no kami de Karatsu », c'est-à-dire de Terazawa Hirotaka 寺澤廣高, *bugyō* de Nagasaki (1592-1603), *daimyō* et constructeur du château de Karatsu dans le nord-ouest de Kyūshū¹. Son fils Katataka, qui administrait à la fois les domaines de Karatsu et Amakusa, perd le domaine d'Amakusa après la rébellion de Shimabara-Amakusa (1638), que sa gestion du domaine a en partie provoquée. Disgracié et en l'absence de descendance, il finit par se suicider (1647) et la lignée des Terazawa de Karatsu s'éteint. Shirōbei n'ignorait peut-être pas la fin du *daimyō* de Karatsu, mais il ignorait certainement ce qu'il était advenu de ses vassaux. En 1671, Shichirōbei demande à ses frères d'enquêter auprès du grand intendant d'Ise au sujet de ces trois dénommés Ishikawa, pour le compte de Shirōbei. Il précise même que s'ils sont décédés, il aimerait avoir des nouvelles de leurs enfants. Sans doute les résidents de Hōi An ont-ils reçu la réponse qu'Ishikawa Sanzaemon était toujours vivant, puisque dans sa lettre de 1673, Tanimura Shirōbei demande expressément à Kadoya Shichirōjirō de lui transmettre un coffret de bois d'aigle de sa part – ce qui rappelle la valeur du calambac comme l'un des présents les plus estimables que l'on puisse adresser à un Japonais à l'époque.

La mort de Kadoya Shichirōbei semble par la suite avoir créé chez Tanimura ce qui s'apparente le plus à une forme de mélancolie ou de nostalgie. En effet, il écrit en 1676 à Shichirōjirō :

J'imagine bien entendu quel a pu être votre chagrin à la suite du décès de Kurōbei-sama et je comprends très bien votre peine. Ici aussi tous les Japonais² sont morts et nous ne sommes plus que deux, mais, comme vous vous en doutez, il n'y a rien que nous puissions faire.³

Ce très court extrait est sans doute le seul document émanant d'un résident japonais d'Asie du Sud-Est à donner une idée de la manière dont ils se représentaient au sein de leur société d'accueil et dont ils considéraient les autres habitants de la *Nihonmachi*. Tanimura Shirōbei utilise ici une variante du terme de « Japonais », ce qui est absolument unique dans l'histoire des communautés japonaises d'Asie du Sud-Est et dénote une forme précoce d'association entre le territoire japonais et la population qui y habite, et par conséquent une identification à cette association. Etant donné nos conclusions sur le caractère cosmopolite et multiculturel de la *Nihonmachi*, en particulier à l'époque de rédaction de cette lettre, la signification du terme « Japonais » nous semble claire : il désigne par ce terme les individus

¹ Hesselink (2016), p.16. C'est également le Terazawa Masanari à qui Nguyễn Hoàng adresse une de ses deux lettres en 1601.

² 日本仁 *nihonjin*. L'orthographe correcte pour « Japonais » est normalement 日本人, mais le caractère 仁 (bienveillance, humanité) peut avoir également le sens d' « être humain ».

³ *Annanki*, f.0351. Nous utilisons ici une édition manuscrite, datant de l'ère Meiji, de la compilation dans laquelle ces lettres ont été reproduites pour la première fois, l'*Annanki*. Le *Nanki Tokugawa shi*, compilation imprimée que nous utilisons pour les autres lettres du corpus Kadoya, comprend quelques différences d'ordinaire sans importance, sauf ici, puisque le terme le plus important de la lettre, *nihonjin*, y est remplacé par *nihon ni* 日本に, qui donne à la phrase un sens plus incertain et qui nous paraît injustifié. Nous suivons ainsi Iwao (1966), p.124, qui reprend la forme 日本仁 et ajoute en marge le caractère 人, lui donnant le sens de « Japonais ».

venus du Japon. Il dresse donc une distinction claire entre ceux qui sont venus du Japon et les autres. On ne peut nécessairement en déduire que cette différence structurait la *Nihonmachi* mais elle était visiblement ressentie comme telle par certains. En l'occurrence, c'est une distinction qui devait être signifiante pour un vieil homme tel que Tanimura, qui avait vu mourir tous les migrants du Japon. Le résident japonais semble regretter cet état de fait tout en se montrant finalement assez fataliste. Il doit être affecté par cette situation et souffrir de la disparition de compagnons avec lesquels il partageait peut-être ses souvenirs du Japon.

Cette lettre et la réponse envoyée par Kadoya Shichirōjirō ont un ton très semblable : deux hommes d'âge avancé échangent leurs regrets de voir leurs proches mourir. Pour Kadoya Shichirōjirō, le coup a sans doute été le plus dur puisqu'entre 1672 et 1676, il a perdu ses deux frères cadets et sa sœur. Tous deux s'envoient mutuellement des présents en employant l'expression « tant que je suis en vie », tandis que Shichirōjirō prépare sa succession en transmettant à son héritier Shichirōzaemon le nom de Shichirōjirō. Cette mélancolie est donc évidemment liée à l'âge avancé des acteurs en présence. Elle permet en tout cas d'entrevoir la mentalité d'un résident japonais confronté à l'évolution du milieu socio-culturel cosmopolite dans lequel il vit et à la disparition des derniers migrants japonais de Hôï An.

La *Nihonmachi* fut-elle un autre Japon ? Dans une certaine mesure, elle le fut. On y parlait, mangeait et consommait des produits du Japon, mais c'était un milieu dans lequel les individus venus du Japon sont devenus de moins en moins nombreux au fil du temps. Elle fut un Japon semblable au Nagasaki des Chinois, des Portugais et des autres Européens, mais implanté dans un État différent. Comme à Nagasaki jusqu'aux années 1620-1630, le christianisme y a joué un rôle majeur et structurant. Il s'affichait ostensiblement lors de célébrations, les missionnaires y étaient installés, des églises y ont été construites et après leur destruction, les Japonais accueillaient les fêtes religieuses dans leurs maisons.

Dans ce contexte, cette « communauté japonaise » était mêlée à des populations et confrontée à des coutumes diverses d'Asie du Sud-Est, dans un territoire qui est lui-même une importante zone de contact, puisqu'au XVII^e siècle le Đàng Trong est marqué par une très forte hybridité, tant culturelle qu'économique¹. Elle ne vivait pas en vase clos, puisque ses membres participaient aux œuvres pieuses d'autres temples dans la région ou aux activités religieuses des missionnaires et des fidèles viêt de la chrétienté de Dinh Châm. De plus, beaucoup d'individus y ayant probablement vécu servaient les Nguyễn à la capitale. Enfin, le « quartier japonais » lui-même abritait des individus qui n'étaient peut-être pas apparentés à des migrants japonais, sans compter les épouses viêt des hommes venus du Japon.

Dans le même temps, et malgré la nostalgie que Tanimura Shirōbei semble avoir ressentie, les résidents de la *Nihonmachi* ne semblent pas avoir eu à cœur d'entretenir un sentiment d'appartenance à une « communauté japonaise ». Le fait d'importer des aliments ou de l'artisanat japonais ne suffit pas à en déduire que les résidents souhaitaient préserver des traditions ou des pratiques « japonaises ». L'utilisation du terme *Nihonmachi*, attestée par les contemporains, ne doit finalement être comprise que comme la désignation d'un lieu qui s'est construit sous l'influence et a été marqué par la présence de migrants japonais. *In fine*, c'est

¹ Hardy (2015).

l'expression même de « communauté japonaise » qui doit être remise en question. Si le lieu était identifié au Japon, cela ne signifie pas nécessairement que la population, qui après 1635 est majoritairement née sur place, se voit comme « japonaise ».

Pour autant, le souvenir d'une ascendance japonaise, pour certaines populations d'Asie du Sud-Est, a pu se maintenir au-delà du XVII^e siècle. Aucun exemple n'est attesté pour le Đai Viêt, mais en 1778 au Cambodge, le père des MEP Julien Faulet écrit :

Tout ce que je peux faire dans ce pays, après avoir satisfait à mes obligations à l'égard du collège des chrétiens qui sont fort nombreux actuellement, environ 6 ou 700, et des religieuses, c'est de courir çà et là pour instruire quelques adultes qui demandent à entrer dans notre religion, et pour baptiser des enfants. J'ai surtout un village de Japonais qui me tient fort au cœur ; leurs ancêtres ont quitté le Japon à cause de la religion.¹

Ainsi, à la fin du XVIII^e siècle, il était peut-être possible de rencontrer des gens qui s'identifiaient comme « Japonais », ce qui irait à l'encontre de nos conclusions sur la *Nihonmachi*. Notons néanmoins que c'est ici le témoignage du missionnaire dont nous disposons, et donc de sa vision propre de la communauté dont il est question. La mémoire généalogique, qui est particulièrement développée au Vietnam d'ailleurs, n'implique pas nécessairement l'identification et l'assimilation des individus à leurs ancêtres. De plus, cet exemple semble isolé et à notre connaissance, aucune source de l'époque coloniale ne fait état d'individus se réclamant d'une ascendance japonaise. Tout au plus l'érudit néerlandais A. C. J. Geerts, qui traduit partiellement le journal du *Grol*, rapporte-t-il les propos du docteur Maget, qui « dit avoir, à plusieurs reprises, rencontré des habitants qui avaient dans toute sa pureté le type japonais. »² Il serait évidemment imprudent de prêter foi à des considérations raciales qui ne s'appuient visiblement sur aucune enquête auprès des populations concernées.

Le XVII^e siècle aura donc été le temps de l'écllosion des *Nihonmachi*, définies bien moins comme des enclaves centrées sur la préservation d'un mode de vie anachroniquement étiqueté comme « japonais », que comme des lieux de passage où des hommes, des femmes, des objets et des idées venues du Japon, de Chine, d'Europe et d'ailleurs sont entrés en contact avec une société d'Asie du Sud-Est, elle-même fruit de la rencontre entre Viêts et Chams. Cette mise en relation a créé de nouvelles formes de circulations et d'hybridité, qui ont parfois suscité des conflits, plus souvent des accommodements. En ce sens l'histoire de la *Nihonmachi* de Hôi est parfaitement ancrée dans l'évolution économique, sociale et culturelle des ports d'Asie du Sud-Est à l'âge du commerce. Au terme de ce processus, la *Nihonmachi* n'a pas disparu mais elle a évolué. A l'origine enclave cosmopolite dominé par des individus venus du Japon et leurs épouses viêt, elle s'est insérée dans un milieu socio-économique plus large, celui des Chinois de Hôi An.

¹ Launay (2000), vol.3, p.68. Au Cambodge cette mémoire s'est visiblement bien maintenue puisqu'en 1852 encore des Cambodgiens chrétiens montrent au père Bouillevaux des descendants de Japonais. Voir Phoeun (1995), p.133.

² Geerts (1882), p.21.

Conclusion

Dans les lettres envoyées par les autorités japonaises au Đại Việt, une image revient régulièrement : celle de la confiance, de l'amitié ou plus généralement des relations qui se maintiennent en dépit de la séparation, celle-ci étant incarnée par la distance (les « mille » ou « dix mille *ri* ») ou bien la mer, parfois les deux. Le paradoxe de cette formule est précisément que c'est la mer et les individus qui la parcourent qui ont permis à cette relation d'advenir et de se perpétuer au fil des ans. Les mers de Chine ont ainsi été le théâtre, entre la fin de la période des Royaumes en guerre (*Sengoku jidai*) et le début de la période Edo, de l'avènement de nouvelles connexions, qui se sont traduites par l'arrivée de navires japonais en nombre important dans des ports dont ils étaient absents auparavant.

Parmi les ports qui ont bénéficié de l'arrivée de ces nouveaux acteurs du commerce régional figure en première place Hôi An. Les marchands japonais ont en effet joué un rôle majeur dans le développement de cet ancien port cham devenu la principale fenêtre du Đại Việt sur le monde extérieur. Accueillant vis-à-vis des marchands étrangers, producteur et importateur de soie et d'autres produits à forte valeur ajoutée, fortement demandeur en argent et en cuivre et lieu de rendez-vous idéal pour marchands de Chine et marchands du Japon, le Đàng Trong s'est avéré être le partenaire le plus intéressant pour le *bakufu*, au moment où les Tokugawa commencent à centraliser et réorganiser sous leur contrôle le commerce extérieur du Japon. Cependant, l'interdépendance et la complémentarité en termes économiques n'expliquent pas à elles seules le succès de la relation nouée entre les deux pays. Celle-ci a pu voir le jour grâce à la co-construction d'un terrain d'entente et à l'émergence d'un système d'intercompréhension mutuel qui dépasse le simple cadre de l'intérêt économique. Cette entente s'est en effet fondée sur le partage de références à une même culture lettrée et aux classiques chinois, ainsi qu'à une vision similaire du protocole diplomatique. Elle n'allait cependant pas de soi et c'est au terme de quelques tâtonnements qu'un véritable langage commun a pu se développer. L'entente s'est également appuyée sur l'action des marchands, porteurs de lettres et diplomates, qui ont su s'adapter au contexte local, tisser des relations d'amitié, voire des relations familiales symboliques, avec les élites locales, via l'adoption ou le mariage. C'est donc en croisant des stratégies commerciales, diplomatiques, intellectuelles ou matrimoniales que la confiance a pu émerger entre marchands et autorités locales, que des réseaux multiculturels se sont constitués et sont parvenus à fonctionner et se maintenir pendant les premières décennies du XVII^e siècle.

En comparaison, les relations avec le Đàng Ngoài se sont avérées plus difficiles. La partie septentrionale du Đại Việt possédait pourtant, sur le papier, des attraits similaires, voire plus grands encore que le Đàng Trong, notamment en termes de volume de soie produite. Ainsi, le même procédé de construction de l'entente a été mis en œuvre mais côté Trịnh, l'incapacité à s'adapter à l'interlocuteur d'une part et une attitude semble-t-il agressive d'autre part ont conduit à l'impossible mise en œuvre de cette entente, du moins à l'échelle des gouvernements. En effet, les relations entre marchands et autorités locales, à l'échelle provinciale comme dans la capitale, se sont révélées cordiales et ont engagé les mêmes processus qu'au Đàng Trong, notamment à travers l'adoption. En termes de régularité et de cordialité, les liens noués entre le *bakufu* et les Nguyễn à travers l'action des marchands semblent néanmoins n'avoir connu aucun équivalent au cours de l'ère des *shuinsen*.

Partenaire mineur oblige, le Champa n'a pas bénéficié de relations aussi étroites et suivies avec le Japon que son voisin septentrional. Peu de navires s'y sont rendus et peu de lettres ont été échangées. Néanmoins, des relations diplomatiques ont eu lieu et des Chams se sont visiblement rendus jusqu'au Japon, bien que ces contacts aient sans doute eu lieu de manière très ponctuelle ou éphémère. Le Champa disposait d'un atout majeur dans ses ressources en bois d'aloès et bois d'aigle, qui faisaient sa célébrité et qui ont vraisemblablement poussé le *bakufu*, pour l'une des rares fois de son histoire, à prendre les devants dans la diplomatie avec ses partenaires d'Asie du Sud-Est.

Les relations que le Japon a entretenues avec les territoires de la partie orientale de la péninsule indochinoise illustrent ainsi la diversité des situations auxquelles le *bakufu* a été confronté dans la reconfiguration du commerce extérieur qu'il a menée au début du XVII^e siècle. Elles ont été profondément modifiées au milieu des années 1630 par une nouvelle étape dans cette reprise en main des relations extérieures du Japon, à savoir la promulgation des édits d'interdiction des voyages maritimes. Les relations entre les deux rives des mers de Chine sont restées florissantes, mais elles passaient désormais en priorité par l'intermédiaire des marchands que les sources appellent « Chinois », mais qui désignent en réalité des groupes aux frontières extrêmement poreuses et aux identités fluctuantes, venus de Chine ou résidant sur place, parlant une langue chinoise mais sans que cela soit nécessairement leur langue maternelle, parfois de père japonais et de mère viêt. Par ailleurs, le terrain d'entente construit au fil des voyages annuels des marchands-diplomates n'a pas entièrement volé en éclats, mais il s'est recentré sur des acteurs spécifiques, les résidents japonais de Hôi An, du Thuận Hóa ou de Đông Kinh.

En effet, l'une des manifestations les plus durables de l'étroitesse des relations nouées entre les territoires viêt et le Japon est sans conteste l'émergence de communautés japonaises sur place. Elles ne sont pas exclusives au Đai Viêt et sont apparues au Siam, au Cambodge et aux Philippines, mais c'est au Đàng Trong et au Đàng Ngoài qu'elles semblent avoir bénéficié de situations de monopole, tant en termes commerciaux que d'accès aux autorités locales. Ces résidents japonais ont sans aucun doute joué un rôle crucial dans la construction de l'entente auprès des marchands-diplomates de l'ère des *shuinsen*, mais contrairement à ces derniers, ils ont pu rester extrêmement influents après 1635 et ont grandement bénéficié des relations de confiance nouées depuis le début du XVII^e siècle avec les autorités locales.

Ces communautés cosmopolites, où se côtoient marchands de Chine, du Japon et d'ailleurs, femmes viêt et missionnaires d'origines diverses, se sont donc maintenues malgré les édits des années 1630, en particulier à Hôi An où des individus identifiés comme « Japonais » continuent à jouer un rôle prééminent jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Outre leurs propres activités commerciales, qui devaient sans doute se faire également pour le compte des autorités viêt, les résidents japonais participaient également à la construction de l'entente entre marchands et missionnaires européens et ces mêmes autorités. Cette fonction d'intermédiation est devenue d'autant plus capitale après 1635 que les relations des Européens (qu'il s'agisse des marchands de la VOC ou des Jésuites) avec les pouvoirs en place ont eu tendance à connaître des tensions. Ainsi, contrairement à ce que l'historiographie a longtemps suggéré, les édits des années 1630 n'ont pas mis fin aux relations entre le Japon et les pays d'Asie du Sud-Est, assurées via de nouveaux canaux, et n'ont pas non plus conduit à la disparition pure et simple des migrants japonais et de leur descendance.

Les habitants de la *Nihonmachi*, au fur et à mesure que l'on s'approche de la fin du siècle, sont de moins en moins identifiés et désignés par les sources comme « Japonais » et le « quartier japonais » lui-même cesse d'être appelé ainsi. Cette évolution finale résulte de la disparition des derniers individus venus du Japon et de la fusion de leurs descendants avec la population locale, les résidents et les voyageurs « chinois ». Le fils de Kadoya Shichirōbei, le dénommé Wu Shunguan, incarne à merveille ce moment de transition. Son père est venu du Japon, sa mère est une femme de l'élite locale viêt et il porte un nom chinois. Il a voyagé entre le Đàng Trong et le Japon à la tête de son propre navire du vivant de son père comme après sa mort, sans semble-t-il avoir cherché à tisser des relations avec ses cousins du Japon. Ainsi, à partir d'un certain moment, les résidents de la *Nihonmachi* ont cessé, peut-être de se nommer ou de se considérer comme « Japonais », en tous les cas d'être identifiés par les observateurs extérieurs comme tels. Ces populations ont conservé pendant un temps le souvenir d'origines japonaises mais elles n'ont visiblement pas tenu à revendiquer ces origines et entretenir cette mémoire.

Les relations florissantes du Japon, du Đai Viêt et du Champa ont enfin eu un impact considérable sur la constitution d'un savoir géographique original au Japon, dont la cartographie est le témoignage le plus éloquent ; original car il prend des formes relativement peu communes hors d'Europe, dont les cartes nautiques sont les principales représentantes. Ces documents sont l'expression même des nouveaux processus d'hybridation nés de la mise en relation des « quatre parties du monde » : cartes portugaises annotées en japonais, elles réinvestissent un savoir pratique acquis lors de navigations sur les côtes du Đai Viêt et au contact de marchands parlant des langues de Chine méridionale.

Les informations accumulées au plus fort de la connexion entre le Đai Viêt et le Japon, au cours de l'ère des *shuinsen*, ont eu un impact au-delà de ces cartes dont la visée était pratique. L'évolution cartographique de l'époque Edo en porte ci et là la trace, jusque dans les cartes bouddhiques du XVIII^e siècle. Ce savoir géographique tend même à s'enrichir de nouveaux éléments, grâce aux contacts avec le monde des marchands de Nagasaki qui a permis de maintenir la connexion entre le Japon et le Đai Viêt ; grâce aussi aux multiples naufragés japonais ayant échoué sur les côtes du Đàng Trong et en ayant ramené des informations dont les géographes japonais se sont immédiatement emparés, jouant également malgré eux un rôle majeur dans le maintien de ces relations.

A travers ces différents exemples, mobilisant relations diplomatiques et commerciales, analyse sommaire de réseaux et transferts culturels et intellectuels, ce sont tous les aspects de cette connexion qui ont été explorés et étudiés dans ce travail de recherche, tendant vers une histoire « totale » des relations interculturelles entre le Japon, le Đai Viêt et le Champa.

Néanmoins, l'un des aspects de cette connexion a été délibérément laissé de côté en raison d'une barrière disciplinaire, et c'est là la principale limite à l'entreprise menée dans le cadre de ce travail de thèse, à savoir l'archéologie. En effet, notre connaissance des relations nouées entre le Japon et le Đai Viêt a été considérablement enrichie par les apports de l'archéologie, en particulier depuis les campagnes de fouilles des années 1990. Cependant, outre que le sujet a déjà été bien traité par une publication dirigée par Kikuchi Seiichi et par

les travaux de ce dernier en général¹, nous nous estimions trop peu familiarisés avec la discipline pour en utiliser les matériaux et les méthodes. Pour autant, la prise en compte des résultats des recherches en archéologie serait indispensable à un tableau complet des relations entre le Japon et le Đại Việt.

Outre l'archéologie qui occupe une place à part, nombre de pistes mériteraient d'être explorées plus en profondeur et certaines thématiques ont été moins exploitées qu'elles n'auraient pu l'être. Le premier potentiel futur terrain d'investigation serait les archives de la VOC. En effet, nous nous sommes limités aux sources imprimées faute de temps et conscients que le corpus mobilisé était déjà représentatif des activités des marchands japonais au Đại Việt. Nous avons notamment laissé de côté onze lettres adressées à Wada Rizaemon par les autorités de la VOC, repérées (sous forme de microfilms) lors de nos recherches à l'Institut historiographique de l'Université de Tōkyō et il y a au moins une lettre rédigée par Shiomura Tabei et traduite en néerlandais que nous n'avons pas pu exploiter dans le cadre de cette thèse. Ce n'est cependant qu'après des recherches approfondies dans les archives de la VOC que nous pourrions mesurer la somme d'informations disponibles sur les Japonais du Đại Việt, et ce qu'Iwao Seiichi a lui-même laissé de côté lors de ses propres recherches.

Parmi les autres centres d'archives que nous pourrions exploiter plus en profondeur figurent les archives des Missions Etrangères de Paris. La somme de données exploitables dans les archives jésuites a dépassé nos attentes, au point d'avoir finalement décidé de ne pas poursuivre nos investigations aux MEP. Il est néanmoins probable qu'un examen plus attentif de ces sources révèle de nouvelles informations, notamment sur les dernières années de la *Nihonmachi* de Hôï An. Un nouveau séjour aux archives jésuites romaines permettra également de finir notre exploration des derniers volumes consacrés à la mission du Tonkin que nous avons dû parcourir en vitesse faute de temps, ainsi que nous procurer certains documents que nous avons mal retranscrits lors de notre premier séjour. Une nouvelle orientation pourrait être de parcourir l'ensemble des volumes de la mission du Japon (et non uniquement ceux des missions du Tonkin et de la Cochinchine), particulièrement nombreux et que nous n'avons jusque-là que survolé.

Enfin, une meilleure maîtrise de la langue japonaise classique et un apprentissage de l'écriture manuscrite (les *kuzushiji*) nous permettront d'accéder à quelques documents du corpus Kadoya inclus dans une compilation manuscrite mais qui n'ont jamais été retranscrits². Nous n'excluons pas la possibilité que ces compétences nous permettent par la suite d'exploiter ou de découvrir d'autres sources japonaises portant sur les connexions avec l'Asie du Sud-Est.

Le travail d'analyse sur les cartes pourrait être également perfectionné. En effet, si l'aperçu donné dans cette thèse est relativement complet, le traitement des cartes *nanban* est insuffisant faute d'avoir eu accès à des exemplaires suffisamment lisibles. Plus généralement, l'étude de la place de l'Asie du Sud-Est dans la constitution d'une géographie japonaise du monde à l'époque Edo gagnerait à inclure des documents que nous avons laissés de côté ou étudiés seulement partiellement, tels que les ouvrages géographiques au sens large.

¹ Sakurai, Kikuchi (2002), Kikuchi (2003) en particulier.

² Le *Kōchi Annan Kadoya Eikichi zuisho*, mentionné dans Huynh (2014), p.72, et dont le seul exemplaire disponible est à l'Université de Nagoya. Nous l'avons consulté à l'été 2018 mais n'avons pu jusqu'ici utiliser les documents qui lui sont exclusifs et émanent des frères de Kadoya Shichirōbei.

La première thématique qu'un examen plus exhaustif des sources permettrait d'explorer est donc tout simplement d'approfondir nos connaissances des communautés japonaises du Đại Việt : en apprendre davantage sur leurs activités, sur leurs réseaux (notamment internes à l'Asie du Sud-Est) et leurs contacts. Une synthèse sur ces communautés à l'échelle de toutes les mers de Chine (de Taiwan à Batavia) et non uniquement sur le Đại Việt, qui permettrait de mettre à jour les travaux d'Iwao, pourrait être envisageable, quoiqu'elle demanderait à parcourir tous les fonds d'archives européens portant sur ces pays, ce qui serait une tâche considérable. Le recours à une vision d'ensemble a été amorcé au cours de ce travail de recherche puisque parallèlement à sa conception nous avons construit une base de données portant sur l'ensemble des personnes ayant joué un rôle dans les relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est à cette période. L'une des perspectives immédiates serait donc de parfaire, compléter et mettre à profit cette base de données.

Néanmoins, ce qui nous semblerait plus fructueux serait d'explorer de nouvelles thématiques de recherche et de nouvelles problématiques en lien plus ou moins direct avec le présent travail. Afin de rester concentré sur la liaison Japon-Asie du Sud-Est tout en explorant de nouvelles facettes de cette connexion, nous avons envisagé de travailler sur la circulation de certains produits spécifiques. En effet, cette thèse portant en priorité sur les relations entre acteurs, les produits du commerce (qui ont déjà été étudiés ailleurs) en sont quelque peu absents. Il nous paraîtrait donc prometteur de travailler, par exemple, sur la circulation du bois d'aigle d'une rive à l'autre des mers de Chine. L'attention serait portée sur le commerce, mais afin de continuer à mettre à l'épreuve l'articulation entre échelle régionale et échelle microhistorique et de poursuivre sur notre lancée d'histoire « totale », il pourrait être pertinent d'explorer en amont la production (en l'occurrence la cueillette) des ressources et surtout en aval la consommation de ces produits au Japon, ce qui permettrait sans doute d'utiliser de la documentation primaire japonaise inédite sur le sujet. Il s'agirait encore une fois d'analyser des réseaux, centrés sur un produit plutôt que sur des acteurs spécifiques, mais aussi des dynamiques interculturelles car l'objectif serait d'étudier comment des produits étrangers sont acclimatés au Japon et au goût des Japonais.

Une perspective différente pourrait être de creuser les questions portant sur la construction de l'entente et l'émergence de la confiance dans les réseaux marchands. Ces interrogations n'ont pu qu'être amorcées dans cette thèse. En effet, les sources sont trop peu nombreuses pour organiser toute notre analyse sur cette thématique, mais en élargissant la réflexion aux Chinois, aux Malais, aux Musulmans et aux Européens, il y aurait sans doute matière à dresser un portrait de la confiance dans l'organisation des réseaux marchands en Asie qui serait le pendant de travaux similaires portant sur la Méditerranée ou l'Atlantique.

La rareté des sources sur nombre de sujets que nous aurions souhaité explorer ou développer davantage est probablement le principal obstacle que nous avons rencontré au cours de cette recherche doctorale, et plus particulièrement dans la suite à donner à cette recherche. Le principal acquis de ce travail de thèse ne nous semble pas se réduire au tableau que nous avons dressé des relations nouées entre deux territoires des mers de Chine. La grande diversité des thématiques et des sources abordées, ainsi que le développement de compétences spécifiques (langues étrangères, constitution d'une base de données, modélisations de réseaux, production de cartes...), qui se doivent toutes d'être perfectionnées,

nous invitent à envisager de poursuivre nos recherches en nous concentrant sur deux angles thématiques larges : les relations entre marchands d'une part et les relations interculturelles d'autre part, à partir – mais sans nécessairement s'y limiter – des terrains de prédilection qui sont les nôtres, le Japon, le Vietnam et le Champa.

Livre des annexes

En guise d'annexes, nous avons procédé à une sélection des sources mobilisées dans ce travail de recherche et à leur traduction. Nous avons privilégié à la fois les sources en langues locales (sino-vietnamien et sino-japonais, japonais classique) et celles qui étaient les plus importantes. Notre choix s'est donc porté sur :

- 1) le vaste corpus de lettres et documents officiels analysé plus particulièrement dans les chapitres 4, 6 et 7,
- 2) le corpus Kadoya qui est le seul à faire entendre la voix des résidents de la *Nihonmachi* de Hôï An,
- 3) une sélection de sources européennes, dont les lettres de résidents japonais traduites en néerlandais, pour leur importance, ainsi que quelques extraits choisis des lettres annuelles jésuites, pour leur caractère inédit.

Le texte en langue originale sera présenté avec sa traduction à la suite. La mise en page du texte original est conservée mais n'est pas restituée dans la traduction¹. Dans le texte original les caractères entre crochets 「」 correspondent aux suites de caractères de petite taille, dont la fonction est semblable à celle de parenthèses. Des notes précisent le sens de certains termes peu clairs ou explicitent les allusions aux classiques chinois. Nous avons également restitué les notes utilisées dans le développement de la thèse afin de ne pas obliger le lecteur à revenir aux chapitres précédents. Quand la traduction est incertaine nous le précisons également.

Chaque fois qu'une traduction était disponible (essentiellement dans le mémoire de Péri, 1923) nous l'avons consultée et parfois reprise afin d'établir notre propre traduction². Ce livre d'annexes est une première version de traduction qui, en raison de certains passages obscurs ou complexes, est destinée à être corrigée et perfectionnée.

Nous n'avons pas traduit les suffixes de politesse japonais *-sama* 様 et *-dono* 殿 dont les équivalents français habituels (« monsieur » ou « seigneur ») nous sont apparus peu adaptés au contexte. Nous n'avons pas non plus traduit entièrement les caractères 貴 (« honorable ») et 陋 (« misérable ») dans les expressions « votre honorable pays » 貴國 ou « mon misérable pays » 陋邦, car ils relèvent d'un artifice rhétorique quasi-systématique et alourdiraient la traduction : nous nous sommes contentés de les traduire « votre pays » et « mon pays ».

¹ En particulier les retours à la ligne, qui correspondent en général au désir de l'expéditeur de mettre en valeur le nom d'un personnage éminent (le destinataire le plus souvent, ou bien l'expression « votre pays ») et non à une rupture dans le contenu de la lettre ; par conséquent il ne nous semble pas judicieux de les conserver dans la traduction.

² Les traductions de Péri, bien qu'extrêmement précieuses, prennent souvent de grandes libertés vis-à-vis du texte original, ce qui n'est pas le parti-pris des traductions proposées ici.

I – Lettres et documents officiels

Afin de préserver la présentation chronologique des documents, cette première section ne distingue que les lettres des autres documents officiels. Nous incluons par commodité les documents du *Suminokura Monjo*, qui tous ne participent pas directement des relations diplomatiques. Ainsi l'échange de lettres entre le capitaine des Suminokura et un lettré local sera inclus dans la première catégorie et les notes relatant l'arrivée des Suminokura au Nghê An dans la seconde. Au sein de chacune de ces catégories nous ne procéderons qu'à une division géographique entre Đàng Trong, Đàng Ngoài et Champa.

1. Lettres officielles

Nous ne rangeons pas la première et plus ancienne lettre dans les catégories géographiques, en raison de son ancienneté et dans la mesure où un doute demeure quant à l'identité du rédacteur.

Le seigneur Nguyễn à Toyotomi Hideyoshi (14 mai 1591)

安南國副都堂福義侯阮肅書

日本國國王座下竊聞信者國之寶誠所當脩前年見陳梁山就本國謂國王意好雄象有象壹隻已付陳梁山將回國王其艚小不能載有好香貳株雨油盖壹柄象牙壹件好紵貳寄與國王以脩好信明年隆巖又到本國謂陳梁山并財物未見茲有雨油盖壹柄再寄與國王為信國王如好本國奇物仍遣隆巖將好劍貳柄好甲衣壹領就與阮得買奇物寄回國王以通兩國往來交信之義茲書

光興十四年閏三月二十一日¹

Le marquis Nguyễn, commandant militaire et intendant du royaume d'Annam, écrit respectueusement à son Excellence le roi du royaume du Japon. On dit souvent que la confiance est le trésor d'un pays et que la sincérité est ce que [le souverain] se doit de cultiver. L'année dernière nous avons rencontré Chen Liangshan, qui est arrivé dans ce pays et nous a dit que Votre Majesté aimait les éléphants mâles. Comme nous en avons un, nous l'avons confié à Chen Liangshan pour qu'il le ramène à Votre Majesté, [mais] son bateau était trop petit [et] il n'a pas pu être chargé. [Par conséquent], comme nous avons deux pièces de bois odoriférant de qualité supérieure, une ombrelle, une défense d'éléphant et deux pièces de soie de qualité supérieure, nous les avons offerts à Votre Majesté, de manière à nouer des relations d'amitiés.

¹ *The Great Story of Vietnam*, p.105.

L'année suivante, à nouveau [un individu du nom de] Long Yan [ou Ryūgan] est arrivé dans ce pays, en nous disant qu'il n'avait vu ni Chen Liangshan ni les présents. Comme nous avons ici une ombrelle, nous l'offrons une nouvelle fois à Votre Majesté en témoignage de notre confiance.

Si votre Majesté aime les produits rares de ce pays, envoyez à nouveau Long Yan, chargé de deux bonnes épées et d'une armure, à [mon intention], Nguyễn. En achetant des produits précieux je vous retournerai [cette faveur] ; ce faisant, nous établirons entre nos deux pays des relations d'amitié mutuelles. Telle est ma lettre.

21^e jour du 3^e mois intercalaire de la 14^e année Quang Hưng 光興 [14 mai 1591]

A. Đàng Trong

Nguyễn Hoàng à Toyotomi Hideyoshi (5 juin 1601)

安南國天下統兵都元帥瑞國公致書于
日本國兄大相國秀吉公書曰孟子七篇曰交隣中傳九經曰柔遠此古今之常典天下之通義且我與大相國前約已定結為兄弟之邦永為萬年之好曩因我國有事徵我還京不意大相國人白濱顯貴招商往販到順化處奈天時不順風蕩船破致使順化大都堂官與顯貴商客事皆已誤我不之知至茲我復臨巨鎮因見顯貴尚在我國我想及前由更加厚寵欲遣歸國以尋舊約幸見上國商船復到顯貴招入陳達情由我欣然曰誠千載之奇逢也爰具菲儀於筐篚聊表寸忱敬憑尺楮於封函略申大義倘大相國曉知此義復遣使通一則因產國利助其軍器曰「生鹽漆并器械」以充吾用一則急賜示下弔還顯貴以寶善人真第一之好事兩國之洪福也茲書
弘定貳年伍月初五日¹

Le seigneur Thuy Quốc, commandeur et général suprême du royaume d'Annam, rédige une lettre à l'intention du seigneur Hideyoshi, grand ministre et frère aîné du royaume du Japon. Il est écrit dans les 7 sections de Mencius [qu'il faut réguler] les relations [avec les pays] voisins² ; parmi les neuf règles du *Zhongyong*, il est dit : [il faut] traiter avec bonté [ceux qui

¹ « Annan kiryaku kō », vol.1, p.13.

² Référence au sept livres de Mencius, dans lesquels il est écrit : « *Le roi Xuan du Qi demanda : 'Y a-t-il un moyen de réguler les relations avec les pays voisins ?'. Mencius répondit : 'Oui. Mais cela requiert quelqu'un de parfaitement vertueux, capable, avec un grand [pays], d'en servir un petit'.* » (traduction adaptée du texte original et de sa traduction anglaise disponibles sur le site Chinese text project : cetxt.org)

viennent de] loin¹. Ceci est une loi constante, hier comme aujourd'hui, et un principe universellement reconnu. De plus, vous, grand ministre, et moi avons déjà conclu un accord par le passé ; nos deux pays ont noué des relations de fraternité et une amitié [vouée à] durer d'innombrables années.

Récemment, un incident est survenu dans mon pays. J'avais été alors convoqué pour retourner à la capitale, quand, de manière inattendue, un homme de votre pays, grand ministre, [nommé] Shirahama Akitaka, a recruté des marchands pour venir commercer dans le port de Thuận Hóa. Cependant, le temps n'était pas favorable : le vent s'est agité et son navire a fait naufrage. Par la suite, le fonctionnaire intendant du Thuận Hóa a provoqué un incident avec Akitaka et ses marchands, ce qui a donné lieu à un malentendu total. Quant à moi, j'ignorais tout cela. Etant de retour pour administrer ce grand territoire [le Thuận Hóa], j'ai vu qu'Akitaka était toujours dans mon pays. Ayant pris connaissance de ce qui précède, la faveur [que je vous dois] s'est de plus intensifiée. Je souhaite [donc] renvoyer [Akitaka] dans son pays afin d'honorer notre ancien accord.

Par bonheur, voyant arriver à nouveau des navires de votre pays, Shirahama les a invités à entrer et a expliqué clairement la situation. Je m'en suis réjoui et ai déclaré : « Voilà vraiment une chance comme l'on n'en voit que dans une vie ! ».

C'est pourquoi j'ai préparé des présents insignifiants dans des boîtes afin d'exprimer mon humble sincérité, ainsi qu'une lettre respectueusement déposée dans une boîte scellée. Voilà à peu près ce que je souhaitais dire. Si vous, grand ministre, comprenez bien ce que cela signifie, veuillez envoyer à nouveau un messager. D'une part, ce faisant nous profiterons des produits de votre pays pour nous aider à obtenir des équipements militaires (de la poudre et des armes), que notre pays pourra utiliser. D'autre part, veuillez donner rapidement des instructions pour renvoyer Akitaka. C'est en effet la meilleure des choses que de chérir un homme de bien, et un profond bonheur pour nos deux pays. Telle est ma lettre.

Le 5^e jour du 5^e mois de la 2^e année Hoằng Định [5 juin 1601]

Nguyễn Hoàng à Terazawa Masanari [5 juin 1601]

安南國天下統兵都元帥瑞國公茲屢蒙

正成²公貴意前差白濱顯貴發船往販通商結好又蒙賜文翰乃前任都堂往復今我新任都統元帥欲依前事兩國交通不幸至舊年四月間顯貴船泊在順化處海門被風蕩船破無所依恃順化大都堂官不識顯貴良商與船衆爭氣不意都堂官事誤身故諸將帥興兵報怨且日日要殺

¹ Référence au *Zhongyong*, inclus dans le *Lijing* (禮經, Classique des rites), qui indique : « *Tous ceux qui détiennent le gouvernement d'un royaume avec ses états et ses familles doivent suivre neuf règles, à savoir : cultiver leur caractère propre, honorer les hommes vertueux et talentueux, aimer ses proches, respecter les grands ministres, traiter convenable le corps entier des ministres, s'occuper du peuple comme d'un enfant, encourager toutes les classes d'artisans, traiter avec bonté ceux qui viennent de loin, et chérir tous les princes.* » (traduction adaptée du texte original et de sa traduction anglaise par J.Legge disponibles sur le site Chinese text project : ctext.org)

² Ou Ieyasu 家康 selon les versions, voir le chapitre 8.

死顯貴我在東京聞此消息愛惜難勝於上年我奉命天朝復臨巨鎮見顯貴尚在我國我本欲發船許回奈天時未順延至今日幸見貴國商船復至顯貴晴曉事由我無不悅爰謹具菲儀聊表微意庶容少納外專書一封煩爲傳上位示下予顯貴返國以結兄弟之邦以交天地之儀誠如是則助以軍器曰「生鹽漆並器械」以充國用我感德無涯異日容報至祝茲書

弘定貳年五月初五日

別幅

計

一財物五項

奇南香壹片 『參斤拾兩』 白熟絹參疋 白蜜拾理 檣木壹百枚
孔雀子五觔

弘定貳年五月初五日¹

Moi, le seigneur Thuy Quóc, commandeur et général suprême du royaume d'Annam, ai bénéficié à de nombreux reprises, seigneur Masanari, de vos bonnes intentions, [vous qui avez] dépêché Shirahama Kenki avec son bateau pour venir commercer et nouer des relations commerciales amicales, ainsi qu'échanger des lettres avec l'ancien commandeur. A présent, en tant que nouveau commandeur suprême, je souhaite qu'en accord avec le passé nos deux pays entretiennent des relations.

Par malheur, l'année dernière, au cours du quatrième mois, le bateau de Kenki a fait halte au port du Thuận Hóa ; il a rencontré un vent agité, son bateau a fait naufrage et il n'avait nulle part où se réfugier. Le fonctionnaire intendant du Thuận Hóa, ne sachant pas que Kenki était un marchand honnête, est entré en conflit avec l'équipage du bateau et a accidentellement perdu la vie.

C'est pourquoi plusieurs généraux ont levé des troupes, par rancune et pour demander vengeance, et chaque jour ils exigeaient la mise à mort de Kenki. Moi [qui étais alors] à Dong Kinh j'ai entendu ces nouvelles et j'ai ressenti une grande peine.

L'année dernière, ayant reçu un ordre de la Cour impériale, je suis redescendu dans cette grande ville et j'ai constaté que Kenki était encore dans mon pays. Je désirais moi-même affréter un bateau et l'autoriser à repartir, mais les circonstances n'étant pas favorables, [son départ] a été reporté jusqu'à aujourd'hui, quand par bonheur, nous avons vu arriver un navire marchand de votre pays. Kenki a compris les raisons de cet incident, ce dont je ne me félicite pas peu.

C'est pourquoi j'ai pris soin de préparer des petits présents, afin d'exprimer mes bonnes intentions et dans l'espoir que vous vouliez bien les accepter. En outre je me suis appliqué à

¹ « Gaiban Tsūsho », vol 11, pp.96-97.

rédiger une lettre, afin qu'elle soit transmise aux autorités supérieures. Veuillez donner l'ordre à Kenki de revenir dans ce pays, afin de créer des liens de fraternité entre nos deux pays et d'échanger [selon] les principes du ciel et de la terre..

Si tel est le cas, veuillez nous aider avec des équipements militaires, à savoir (de la poudre et des armes), afin de répondre aux besoins de mon pays. Ma reconnaissance pour vos bienfaits est sans limite. Recevoir des nouvelles de vous un jour prochain, c'est ce que je souhaite le plus. Telle est ma lettre.

Le 5^e jour du 5^e mois de la 2^e année Hoàng Định.

Liste de présents :

Cinq articles :

1 planche de bois d'aloès (de 3,12 *kin*), 3 rouleaux de soie cuite blanche, 10 tablettes de miel blanc, 100 planches de bois de limettier¹, 5 plumes de jeune paon.

Le 5^e jour du 5^e mois de la 2^e année Hoàng Định [5 juin 1601]

Tokugawa Ieyasu à Nguyễn Hoàng (novembre 1601)

日本國 源家康 復章

安南國統兵元帥瑞國公信書落手卷舒再三自本邦長崎所發之商船於其地逆風破舟凶徒殺人者國人宜教誡之足下至今撫育舟人者慈惠深也貴國異產如目錄收之夫物以遠至罕見爲珍今也我邦四邊無事羣國昇平也商人往返滄海陸地不可有逆政可安心矣本邦之舟異日到其地以此書之印可爲證據無印之舟者不可許之敝邦兵器聊投贈之實千里鵝毛也維時孟冬保齋珍重

慶長六年辛丑小春日²

Moi, Minamoto Ieyasu du royaume du Japon, adresse une lettre de réponse au seigneur Thuy Quốc, commandeur et général suprême du royaume d'Annam. J'ai bien reçu votre lettre et l'ai lue de nombreuses fois. Le navire marchand parti de Nagasaki, dans ce pays, [une fois arrivé] dans votre pays [a rencontré] des vents contraires et s'est échoué. Quant au hors-la-loi qui a assassiné un homme, vos hommes lui ont donné une punition appropriée. Le soin que votre excellence [a accordé] jusqu'à aujourd'hui aux marins est extrêmement charitable.

J'ai bien reçu les différents produits de votre pays, conformément à votre liste. On voit rarement, comme ils viennent de loin, chacun de ces produits, [ce qui en] fait des objets précieux. En ce moment, aux quatre coins de mon pays, nul incident n'est survenu et dans toutes les régions la paix prospère. Les marchands qui vont et viennent, [à travers] la mer

¹ 楠木 désigne en principe des rondins de bois assortis de piques utilisés dans les sièges, mais nous voyons mal pourquoi Nguyễn Hoàng aurait adressé un tel présent au *bugyō* de Nagasaki. Nous interprétons ainsi ce mot comme « bois de l'arbre 楠 », qui peut désigner un limettier.

² « Gaiban Tsūsho », vol 11, p.92.

bleue et la terre, ne doivent pas se rebeller contre le gouvernement mais doivent demeurer tranquilles.

Les bateaux de ce pays, quand ils viendront dans votre territoire, par le sceau de cette lettre doivent témoigner qu'ils ont reçu [l'autorisation de commercer]. Quant aux bateaux qui n'ont pas de sceau, ils n'y seront pas autorisés. Je vous offre en présent des armes de mon pays ; ce cadeau est une plume d'oie de mille ri¹ ; cette saison est le début de l'hiver² ; chérissez et estimez³.

En un jour du dixième mois de la sixième année du buffle de métal de l'ère Keichō [novembre 1601].

Tokugawa Ieyasu à Nguyễn Hoàng (15 novembre 1602)

日本國 源家康 報章

安南國大都統瑞國公幕下遙傳珍章近見玉字千里迢々不異晤對況又靈區之異產遠方之芳情不勝歡抃貴國懇求之方物敝邦所產土宜者可隨商人所思地已雖阻海山其情不減尺五他日商船往來風波難者天也敝國之四方海陸叨不可有凶賊本邦兵器「目錄具別楮」其物雖菲薄志之所之也維時霜氣稍嚴也爲國家宜保重不備慶長七年壬寅小春初二⁴

Minamoto Ieyasu du royaume du Japon adresse une lettre de réponse à Son Excellence le seigneur Thuy Quốc, grand commandeur du royaume d'Annam. Vous m'avez adressé une lettre de grande valeur, [venue] de loin ; vue de près, c'est une pièce admirable. Mille *ri* sont une grande distance, [mais] c'est comme si nous nous rencontrions et discussions. De plus, [ayant reçu] les produits de votre superbe pays ainsi que vos bons vœux venus de loin, je ne peux contenir ma joie. Aux ressources de votre pays que nous désirons ardemment correspondent des produits de mon pays ; [c'est pourquoi, suivant ce principe] nous devons nous fier aux marchands. Tout bien considéré, bien que nos pays soient séparés par les mers et les montagnes, ces sentiments ne diminuent en rien⁵. Par le passé les navires marchands qui vont et viennent ont subi les vents et les marées : c'est là [la volonté] du ciel. Aux quatre

¹ Image qui signifie que bien que ce cadeau soit insignifiant, il a traversé une distance incommensurable (mille *ri* [l'ý en vietnamien]= 500 km en Chine ou 4000 km au Japon) et charrie les bons sentiments de son expéditeur ; la légèreté de la plume d'oie contraste avec le poids de l'affection. Voir Ge (2018), p. 21.

² Premier vers d'un poème de Du Fu (époque Tang), intégré à une pétition rédigée en 754 afin d'exhorter l'Empereur Xuanzong à célébrer un rite spécifique sur le mont Hua. Voir Warner, Kroll (2015), pp.308-309.

³ Traduction littérale d'une phrase conclusive fréquente dans les lettres, qui appelle à une estime mutuelle.

⁴ « Gaiban Tsūsho », vol.11, p.99.

⁵ Littéralement « ne diminuent pas d'un pied cinq pouces » ; référence probable à un autre poème de Du Fu (VIII^e siècle), qui utilise l'expression « à un pied cinq pouces du ciel », pour signifier l'ascension professionnelle souhaitée au destinataire du poème (d'après Pike (2008), pp.79-80). L'expression transmet l'idée de quelque chose de très haut/très éloigné dont on serait très proche, ce qui correspond à l'idée véhiculée par la lettre d'annulation de la distance.

coins de mon pays, sur terre comme sur mer il ne doit avoir de bandits. [Je vous adresse] des armes de mon pays (la liste est inscrite sur un papier à part) : ces produits, bien qu'insignifiants, reflètent mes intentions¹. En ce moment l'air glacé est quelque peu rigoureux. Pour [le bien] de l'Etat, prenez soin de vous. Je n'en dis pas plus.

2^e [jour] du dixième mois de l'année du tigre d'eau, 7^e de l'ère Keichō [15 novembre 1602]

Shimazu Yoshihisa à Nguyễn Hoàng (février-mars 1603)

日本國薩州路修理大夫藤原氏義久呈書
安南國大都統瑞國公去歲一封之書數包之信謹以拜領不勝恩意之
厚欣悅無措即雖有欲呈答書之志陋邦與
貴國相隔絕者數千里是故不得遂其志束以閣之賢察 自今以往堅
金石之盟結膠漆之交兩地雖隔千里 同風所謂島嶼分諸國星河共
一天伏乞莫違其約且復每歲通商賈之往來以其所有易其所無自利
利他何幸過焉今也獻方物小禮「目錄別幅記之」所異領納不宣
日本慶長八年癸卯正月²

Yoshihisa du clan Fujiwara, préfet du service des réparations³, de la province de Satsuma du royaume du Japon, adresse une lettre au seigneur Thuy Quốc, grand commandeur du royaume d'Annam. L'année dernière votre lettre, qui témoignait de votre sincérité et de votre respect [m'est parvenue]. L'ayant reçue je n'ai pu contenir l'ampleur de mon affection et ma joie. Bien qu'incapable de faire face [à tant de bonté], j'ai souhaité vous communiquer mes intentions par une lettre de réponse.

Mon pays et le vôtre sont séparés par des milliers de *ri*. Par conséquent, je ne peux agir conformément à mon intention et dois me restreindre, comme vous pouvez l'imaginer⁴.

A partir d'aujourd'hui et à l'avenir, je fais le serment ferme et résolu de nouer des relations inséparables entre nos deux pays en dépit des mille *ri* qui nous séparent, de même que l'on dit que les îles divisent les divers pays et la rivière étoilée unit les cieux⁵. Je fais le vœu de ne point violer cette promesse et en outre, tous les ans, d'entretenir des relations commerciales.

¹ Citation célèbre du *Classique des vers*, qui dit que « le poème est ce vers quoi va l'esprit avec attention ». Ici les présents sont, de même, « ce vers quoi l'esprit [i.e. les intentions et la bonne volonté du shogun] va », d'où notre traduction quelque peu éloignée du texte original.

² *Go Monjo, Yoshihisakō nihattsū*, vol.2, 30.

³ Titre honorifique datant du début de la période Heian et que les Shimazu conservent jusqu'à l'ère Meiji.

⁴ Traduction hypothétique. L'idée semble être qu'en raison de la distance qui les sépare, l'auteur ne peut exprimer pleinement sa reconnaissance.

⁵ Citation d'un poète de la dynastie Tang, Li Dong 李洞, particulièrement bien choisie puisqu'il s'agit d'un poème à l'intention d'un fonctionnaire partant pour « l'Annam ». Voir Bryant (2008), p.212. La « rivière étoilée » est l'un des noms de la Voie lactée en chinois ; voir Mair (2001), p.252.

Ce faisant, nous échangerons ce que nous avons contre ce que nous n'avons pas¹, [selon le principe de] profiter à soi et profiter aux autres². Comment ma joie pourrait être plus grande ? Je vous offre aujourd'hui des produits [de mon pays] en guise de maigre présent (la liste est sur un papier à part). Ce qui serait extraordinaire, c'est que vous les acceptiez. Je n'en dis pas plus.

1^{er} mois de l'année du lièvre d'eau, 8^e de l'ère Keichō du Japon [février-mars 1603]

Nguyễn Hoàng à Tokugawa Ieyasu (28 juin 1603)

安南國大都統瑞國公阮敬書

日本國內太宰執原王殿下遙聞宰執德聲含詠仁風騰十地之雄道化徧³謠惠露灑兩天之渥職欲成貴貴之義去歲敢憑片楮陳其困誠并方物小禮幸蒙宰執垂納會茲年仰見宰執玉札遙傳芳情道達曉成昨日之事職不勝欣賀至頓首稽首拜之讀之增其冰谷况又贈以甲冑軍器錫以珍重如此非榮何賜之乎其恩深滄海義重丘山真宰執含弘兼愛之度即欲遣人詣于階前拜謝其奈堯天舜海何徒懸念而已感云海雲里隔千餘信義心孚一片此職書中第一義也且職之陋邦乃卷石勺水之區無有奇貨異物曷足以彰其賜茲因驛使言還輒以土產小物聊表微忱爰及折簡謹陳肝膈數言冒達宰執殿下禮雖云小伏乞笑納願自茲以後共信此心莫違其義使兩國相親之厚百年至于千萬年必矣
弘定四年五月十九日⁴

Nguyễn, le seigneur Thuy Quốc, grand commandeur du royaume d'Annam, adresse respectueusement une lettre à Son Altesse le roi Minamoto⁵, grand dirigeant⁶ du royaume du Japon. Au loin, on entend, ô dirigeant : « [Comme] une voix bienveillante et un chant rythmé, le vent de la compassion souffle sur les dix majestueuses terres⁷. [Comme] un enseignement

¹ Célèbre citation de Mengzi qui résume l'activité des marchands, tirée du *Gongsun chou* 公孙丑. Voir la traduction sur le site Chinese text project : ctext.org

² Maxime bouddhique, voir Stevenson (2014), p.407. Ici la maxime est ingénieusement réinvestie dans le contexte du commerce alors que ce n'est pas son sens premier.

³ 編 dans le poème de Luo Binwang.

⁴ « Gaiban Tsūsho », vol.11, pp.99-100.

⁵ Nous supposons que le 原 (« origine ») est une faute pour 源 (Minamoto).

⁶ Le terme utilisé peut se traduire par « premier ministre », « chancelier », soit la personne dotée du pouvoir politique : cependant, ces termes relativement spécifiques s'associent difficilement au titre de « roi » ou à l'adresse « Votre Altesse », d'où notre choix d'un terme plutôt vague mais neutre.

⁷ Les « dix terres » correspondent aux dix étapes au terme desquelles les bodhisattvas parviennent à l'éveil.

vertueux et une ballade bien arrangée, la brume de la bonté humecte les deux cieux¹ fertiles. »
² [Ainsi], je désire accomplir ce qui est juste en honorant une personne éminente.

L'année dernière j'ai pris la liberté de vous adresser une lettre, qui exprimait ma sincérité, ainsi que des produits en tant que petits présents. Je vous suis redevable d'avoir daigné, ô dirigeant, les accepter. Cette année j'ai respectueusement admiré, ô dirigeant, votre missive, qui transmet vos bons vœux [venus] de loin et exprime la perfection de votre sagesse. [Voyant] ce qui s'est passé auparavant, je ne peux m'empêcher de me réjouir et de m'en féliciter. Je m'incline et me prosterne, vénère [cette lettre] et la lit à voix haute. « Je suis plus [effrayé] que dans la vallée des glaces »³. De plus, vous m'avez fait don d'une armure et d'armes, que vous m'avez accordées en tant que [présents] à soigner et chérir. C'est un honneur non mérité : pourquoi devrait-il être accordé ? Votre bonté est profonde comme l'océan et votre vertu est imposante comme les collines et les montagnes.

En vérité, ô dirigeant, tolérance et générosité [sont] les règles de l'affection universelle⁴ ; c'est pourquoi je souhaite que votre envoyé vienne et reparte pour vous adresser, comme auparavant, mes remerciements. Avec cette mer calme et paisible⁵, pourquoi s'inquiéter inutilement ? Voilà tout. Ou bien disons que [bien qu'il y ait] plus de mille mers, nuages et *ly* qui nous séparent, la confiance et la vertu, la bonté et la sincérité, ne font qu'un. C'est la principale vertu de la lettre que je rédige. De plus mon pays est un territoire qui n'a que peu d'eau et des pierres grosses comme un poing⁶, est privé de ressources précieuses et de produits divers ; ceci étant avéré, comment être digne des dons [que vous m'avez accordés] ? A présent votre messager m'a indiqué qu'il allait repartir, avec des produits locaux et des petites choses, qui témoignent de mon humilité. J'y ajoute une petite lettre, qui exprime respectueusement ma sincérité⁷ par ces quelques mots et que je vous adresse hardiment, Votre Altesse le dirigeant. Bien que ces présents soient insignifiants, je vous implore de les accepter. Je souhaite moi-même qu'à présent et dans l'avenir, l'on ait mutuellement confiance en notre bonté et que l'on ne contrevienne pas à cette vertu, de manière à ce que l'affection et la cordialité entre nos deux pays [dure] cent ans et jusqu'à mille ou dix mille ans. Voilà ce qui est nécessaire.

19^e jour du 5^e mois de la 4^e année Hoảng Định [28 juin 1603].

¹ Les « deux cieux » (qui font pendant aux « dix terres »), soit le ciel moral et le ciel naturel, font écho à la dualité de la nature humaine entre une pureté originelle et le comportement, bon ou mauvais, que l'être humain adopte par la suite. Voir Santangelo (2010), p.138.

² Citation d'un poème de Luo Binwang (619-684).

³ Autre citation d'un poème de Luo Binwang. Deux variantes de cette phrase existent. La seconde est la suivante : « Je suis plus effrayé qu'au sommet d'un arbre ou qu'au bord de l'abysse » (增懼木谷), d'où notre traduction, car le verbe semble sous-entendu dans la version présentée ici. Dans les deux cas, cette phrase exprime de manière hyperbolique la déférence de l'auteur vis-à-vis du destinataire du poème, un haut fonctionnaire. Elle est donc réinvestie par Nguyễn Hoảng pour exprimer son humilité face au shogun. La « vallée des glaces » est une figure récurrente de la poésie chinoise, qui désigne ici une situation dangereuse.

⁴ Concept central de la pensée moïste.

⁵ Nous supposons qu'il s'agit d'une déformation délibérée de l'expression 堯天舜日, qui est une métaphore désignant un monde paisible et prospère, rattachée au gouvernement idéal. Le terme « jour » aurait été remplacé par celui de « mer » afin de correspondre au contexte des relations maritimes.

⁶ Ces images, tirées toutes deux du *Zhongyong*, sont réinvesties pour illustrer la pauvreté supposée du domaine des Nguyễn.

⁷ Littéralement « mon foie et mon diaphragme », qui, comme d'autres organes du corps humain (le poumon, les viscères), désignent la sincérité, la cordialité ou le sérieux, soit des qualités jugées comme inhérentes au cœur de l'être humain (d'où la comparaison avec les organes).

Tokugawa Ieyasu à Nguyễn Hoàng (7 novembre 1603)

日本國 源家康 復章

安南國大都統瑞國公床下華紙芳言金札刊字共歸掌握遙雖阻溟渤
簡牘頻往來則其盟齊隣境特投贈貴國方產如目錄領之實至情也渡
海商人請寡人曰異日來敝邦之時于海濱于島嶼到府縣村邑任艚主
心可寄寓之大望即命陋邦士民而書商人住居可隨所思書商舶貨財
不可侵掠之印札而付與焉只要使旅客安居敝國軍器長大刀壹拾柄
寄贈以伸寸忱今也歸舟怱々不能委悉也不具
慶長八稔星次癸卯小春初五日¹

Minamoto Ieyasu du royaume du Japon adresse une lettre de réponse à Son Eminence le seigneur Thuy Quốc, grand commandeur du royaume d'Annam. Votre lettre élégante [contient] des paroles exemplaires : c'est une missive d'or aux caractères finement tracés². C'est avec une honte respectueuse que [je reçois une pièce] aussi maîtrisée. Bien qu'éloignés et séparés par une mer sans fin, les lettres vont et viennent continuellement ; ainsi, une alliance mutuelle [s'est nouée] entre nos pays frontaliers et plus particulièrement, des présents [composés] de ressources de votre pays, tels que ceux inscrits sur la liste, ont été envoyés. En vérité, c'est là [l'expression] des sentiments les plus authentiques. Les marchands qui traversent la mer, voici ce que j'en dis : à l'avenir, quand ils viendront dans mon pays, que ce soit sur la côte ou dans une île, en arrivant dans les villages des provinces, on se fiera au souhait des capitaines et on donnera suite à leur demande³ de s'établir provisoirement. Ainsi j'émettrai des ordres vis-à-vis des habitants de mon pays et écrirai aux marchands résidents afin qu'ils se conforment à mes intentions. Je rédigerai une lettre portant mon sceau afin que les marchandises des navires de commerce ne soient pas pillées et la leur confierai. Je ne souhaite rien de plus que de permettre aux voyageurs de vivre en paix. [Je vous adresse] des armes de mon pays : dix grands sabres longs, des présents qui expriment mon humble sincérité. Le navire étant sur le départ, je me hâte et ne peux entrer dans les détails. Je n'en dis pas plus.

5^e jour du 10^e mois de l'année du lièvre d'eau, 8^e de l'ère Keichō [7 novembre 1603]

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.11, p.100.

² Littéralement « aux caractères gravés, ciselés ». Dans la note qui accompagne la lettre dans le *Gaiban Tsūsho*, Kondō Morishige corrige l'expression 金札刊字 en 金札利字, et indique que d'après les « Chinois » (明人), cela désigne quelque chose dont la surface est couverte de feuilles d'or et par extension une lettre ou un document finement décoré.

³ Le terme utilisé désigne une demande excessive ou extravagante, mais il nous semble incorrect de le restituer dans la traduction, puisque le shogun n'aurait pas été aussi direct avec son interlocuteur et les marchands censés venir de son pays.

Nguyễn Hoàng à Tokugawa Ieyasu (8 juin 1604)

安南國大都統瑞國公報章日本國王殿下嘗聞修睦結交國君盛典去年厚賜好甲寶劍茲復寄贈長大刀一十柄職蒙惠不淺其貴國商船見來販賣職曲加愛護各任安居會曰商舶言還職陋邦貴物稀少輒具小禮「具在別楮」投贈國王殿下庶酬其義自茲年通商舶只要就職本國以便貿易若清華・乂安等處素與職相為讎敵萬望國王業已交愛於理宜禁止商舶勿許通往彼處言不爽信王其鑒焉
弘定五年五月十一日¹

Le seigneur Thuy Quốc, grand commandeur du royaume d'Annam, adresse une lettre de réponse à Son Altesse le roi du Japon. On dit que cultiver l'amitié et nouer des relations entre dirigeants d'un pays est une règle fondamentale. L'année dernière vous m'avez cordialement offert une armure et des épées de qualité supérieure et aujourd'hui, à nouveau, vous me faites don de dix grands sabres longs. Je vous suis redevable de cette faveur, qui n'est pas insignifiante.

Quant aux navires de commerce de votre pays que je vois arriver pour commercer, j'ajoute que pour cette raison il faut prendre soin d'eux, et permettre à chacun de vivre en paix. [C'est pourquoi] je déclare que les navires marchands sont encouragés à revenir. Dans mon pays vos ressources sont rares et peu nombreuses ; c'est pourquoi j'ai préparé de petits présents (la liste est sur un document séparé) que j'offre à Votre Altesse, dans l'espoir de vous rendre la pareille pour cette bienveillance.

A partir de cette année, si les navires marchands qui souhaitent venir dans mon pays dans le but de commercer vont dans des territoires tels que le Thanh Hóa ou le Nghệ An, autrefois des alliés avec lesquels nous nous aidions mutuellement, [mais désormais] nos ennemis, je souhaite ardemment que Votre Majesté, puisque nous entretenons des relations d'amitié, pour cette raison interdise aux navires marchands et ne les autorise pas à se rendre dans ces territoires. Mes paroles n'entament pas notre confiance, Majesté ; ceci en atteste.

11^e jour du 5^e mois de la 5^e année Hoàng Định [8 juin 1604].

Tokugawa Ieyasu à Nguyễn Hoàng (19 septembre 1604)

日本國 大將軍 源家康啓

安南國大都統瑞國公來翰披覽年々聞音問者方域如不隔絕特三種之方物懇意不淺自本邦赴貴國之商買若侵法政任國務可誅罰委曲

¹ Sở Cường (1921), p.203.

上野介正純可傳説焉即今托船主而腰刀「備州片山一文字」刀
「鎌倉廣次」投贈之以寸志可顧微物所希若采納
慶長第九曆歲舍甲辰仲秋二十有六莫¹

Le grand shogun Minamoto Ieyasu du royaume du Japon adresse une courte lettre au seigneur Thuy Quốc, grand commandeur du royaume d'Annam. J'ai lu attentivement votre lettre qui est arrivée. Année après année, [grâce aux] nouvelles que nous échangeons, c'est comme si nos territoires n'étaient pas séparés. Plus particulièrement, avec les trois sortes de produits [que nous échangeons]², notre amitié n'est pas insignifiante. Les marchands qui partent de ce pays pour se rendre dans le vôtre, s'ils violent la loi, doivent être punis conformément aux usages de votre pays. Les détails seront transmis par Kōzuke no suke Masazumi. De plus, aujourd'hui nous avons confié au capitaine un sabre court (de l'école Katayama-Ichimonji, de la province de Bizen³), un sabre (de type Kamakura Hirotsugu⁴), que je vous offre en présent. Veuillez considérer cette petite attention comme une chose sans valeur. Ce que j'espère, c'est que vous l'acceptiez.

26^e jour du 8^e mois de l'année du dragon de bois, 9^e de l'ère Keichō [19 septembre 1604]

Nguyễn Hoàng à Tokugawa Ieyasu (22 juin 1605)

安南國大都統瑞國公 啓

日本國源王殿下雲海雖殊地域星象正一天樞比者 貴國商船主彌
七郎駕來本鎮兼覩玉箋瑤翰寶劔腰刀其厚恩如此無階可答茲焉即
月言還便風附報所有小禮「具在別楮」投贈 貴殿幸蒙笑納以表
隣國之交誼

啓

弘定六年五月初六日

書押

別幅

計

一信物六項 銃貳柄 奇藍香壹塊 白絹拾疋 蜜香壹瓶 香蠟
壹瓶 火香壹仟株

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.11, p.101.

² Dans le *Classique des rites*, il est fait mention des « trois espèces » que sont le millet commun, le millet des oiseaux et le riz, mais nous ne sommes pas certains qu'il s'agisse d'une référence à ce texte.

³ L'école Ichimonji est l'une des principales écoles de fabrication de sabre, dont la branche Katayama-Bishū (du nom de la ville et de la province où l'un des maîtres s'est installé) date du XIII^e siècle. Voir Sesko (2012), p.67.

⁴ Autre type d'épée, Hirotsugu étant le nom du fabricant.

弘定六年五月初六日¹

Le seigneur Thuy Quốc, grand commandeur du royaume d'Annam, adresse une courte lettre à Son Altesse le roi Minamoto du royaume du Japon. Bien que les nuages et la mer séparent nos pays, sous les étoiles nous ne faisons qu'un, comme un même gouvernement².

Récemment, le capitaine de navire marchand de votre pays Yashichirō, est arrivé dans ce territoire. J'ai vu à la fois votre lettre, semblable à du jade, au style inestimable, ainsi que le sabre et le sabre court. Face à une telle bonté, je n'ai aucun moyen de répondre.

A présent, ce mois-ci, je souhaite que le retour [se fasse] sous des vents favorables. Je vous envoie, en rétribution pour tout [ce que vous m'avez envoyé], des petits présents (indiqués sur un papier à part) que je vous offre, Votre Altesse. Je vous serai redevable si vous les acceptez ; ainsi nous exprimerons l'amitié qui lie nos pays voisins.

6^e jour du 5^e mois de la 6^e année Hoằg Đinh [22 juin 1605]

Liste de présents :

6 articles

2 arquebuses, 1 morceau de bois d'aigle, 10 rouleaux de soie blanche, 1 jarre de bois d'aloès³, 1 jarre de cire parfumée, 1000 bâtons d'encens.

6^e jour du 5^e mois de la 6^e année Hoằg Đinh [22 juin 1605]

Nguyễn Hoằg à Honda Masazumi (22 juin 1605)

安南國大都統瑞國公報書

日本國本多上助介正純 幕下遙覩雲箋如接風采比者彌七郎天教一見篤實忠厚我結爲義子無愛諸客曲加勸戒作如鈞意茲焉彌七郎回國不勝想望爰裁片楮附風獎保方望幕下見幸彌七郎我知其惠且勸懲國之常典理宜稟白

國王明年復計彌七郎整飾參艘使來本鎮一平交易兩全恩義所有小物「白緞貳疋奇藍一片」聊贈爲信其餘他客商不得混進倘有暴惡正以國法謂不能容書不盡言至矣必矣

弘定六年五月初六日⁴

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.102.

² Nous pensons qu'il y a ici un jeu de mots difficilement traduisible : le terme de 天樞 désigne la principale étoile de la Grande Ourse (d'où la référence aux étoiles juste avant) mais est en même temps une métaphore pour désigner le gouvernement central.

³ Il s'agit, si l'on se fie à une lettre de Suminokura Yoichi, de la variété la moins noble car le bois flotte au lieu de couler (voir la lettre du 4 février 1612).

⁴ « Gaiban Tsūsho », vol.12, pp.103-10.

Le seigneur Thuy Quốc, grand commandeur du royaume d'Annam, adresse une lettre de réponse à Son Excellence Honda Kōzuke no jō Masazumi du royaume du Japon. J'ai lu votre lettre [venue] de loin et j'ai été comme touché par l'élégance de son style¹.

Récemment [puisque] Yashichirō, selon les enseignements du ciel, [est un de ces hommes] que l'on voit peu, honnête et sincère, loyal et généreux, je me suis lié à lui en en faisant mon fils adoptif. Quant aux marchands qui ne font pas preuve de bienveillance, j'ajoute que je prends soin de les rappeler à l'ordre² ; [en cela] j'ai agi conformément à vos souhaits.

A présent Yashichirō va rentrer dans son pays, [mais] je ne peux m'empêcher de souhaiter [qu'il revienne ici]. C'est pourquoi j'ai préparé cette lettre, que je confie aux vents pour l'encourager [à revenir]. Mon plus grand désir, Excellence, est de vous voir accorder une faveur à Yashichirō, dont je connais la bienveillance. De plus, la règle constante de ce pays, [qui consiste] à récompenser [le bien] et punir [le mal] est un principe que je me devais de rapporter à votre roi.

L'année prochaine, je prévois à nouveau d'affréter trois navires pour Yashichirō ; permettez qu'il revienne dans ce pays pour commercer en paix et accomplir à la fois la bonté et la justice. J'ai ici des petites choses (2 rouleaux de soie blanche, un morceau de bois d'aloès) que je vous offre en gage de ma confiance. Quant aux autres marchands, il ne faut pas leur permettre d'agir insidieusement ; s'ils commettent des violences, ils doivent être soumis à la loi du pays et [ces actes] ne peuvent être tolérés. Ce que j'écris n'exprime pas pleinement ma parole³. Je n'ajoute rien de plus.

6^e jour du 5^e mois de la 6^e année Hoàng Định [22 juin 1605]

Tokugawa Ieyasu à Nguyễn Hoàng (novembre 1605)

日本國 從一位 源家康 報章

安南國大都統瑞國公 足下郇雲飛來扱而讀之即近似接眉目殊以注記贈數船之土宜寔芳誠也陋邦商客每歲到其國不厭海陸遠不畏風浪災貪小利輕一身共非有道輩於異方者想是以無族類之親不得口舌之便若吐惡言作惡行究盡理之正邪辨別罪之輕重而可被刑戮服遠人者惠之至也巨細分付本多上野介筆頭⁴長刀貳柄太刀壹把雖薄物聊述賀儀而已

¹ Nous suivons ici Hasuda Takashi qui interprète le 采 comme un 采, ce qui donne un sens plus logique à la lettre. Hasuda (2019), p.301.

² La traduction de Hasuda diverge sur ce court passage, sans doute en raison de l'utilisation d'une compilation du début du XVII^e siècle, l'*Ikoku raikan nin*, dont le contenu doit probablement être différent. Il traduit ainsi : « J'ai traité les marchands dans un esprit d'affection universelle et de bénéfice mutuel [兼愛交利, formule consacrée au cœur de la pensée moïste, dont il avait été question dans la lettre de 1603], et j'ajoute que je prends soin de rappeler à l'ordre [les marchands qui enfreignent la loi] ». Faute d'avoir accès à ce document, nous nous contentons de traduire la version du *Gaiban Tsūsho*.

³ Citation du *Classique des mutations*.

⁴ Le *Gaiban Tsūsho* emploie l'expression 体頭, mais il s'agit vraisemblablement d'une erreur pour 筆頭, que l'on retrouve dans l'*Ikoku nikki* et qui est souvent associée aux Honda.

慶長十龍集乙巳秋九月日¹

Minamoto Ieyasu, auxiliaire de premier rang², du royaume du Japon, adresse une lettre de réponse à Son Excellence le seigneur Thuy Quốc, grand commandeur du royaume d'Annam. Votre lettre³ est arrivée en traversant les nuages, je l'ai reçue et l'ai lue ; c'est pourquoi nous sommes proches comme les yeux des sourcils. Cependant, coucher cela par écrit et envoyer des présents de nos pays à bord de nombreux bateaux, voilà en vérité une sincérité exemplaire. Les marchands de mon pays viennent tous les ans dans votre pays. Ils ne se lassent pas de [parcourir] la terre et la mer sur de longues distances et ne craignent pas les fléaux de la tempête. Ils convoitent des profits insignifiants et font peu de cas des personnes ; ce ne sont pas des gens vertueux. Etant dans des pays étrangers, je pense qu'ils n'y ont pas de parents appartenant au même clan ou au même groupe et ne peuvent s'exprimer de manière désinvolte⁴.

S'ils profèrent des calomnies ou se comportent mal, menez une enquête approfondie [pour distinguer] le bien du mal et déterminez le poids de leur crime ; ils devront alors être punis.

Prendre en charge ceux qui viennent de loin, c'est la plus grande des faveurs. De plus amples détails seront transmis par le chef de clan Honda Kōzuke no jō. Je vous joins deux sabres longs et un grand sabre, bien que ces objets médiocres tiennent à peine lieu de présents convenables. Je n'en dis pas plus.

Un jour du 9^e mois de l'année du serpent de bois, 10^e de l'ère Keichō [novembre 1605]

Nguyễn Hoàng aux marchands du Japon (21 mai 1606)

天南國欽差雄義營副都將行下順化廣南等處太尉端國公爲曉示日本國客商事蓋聞爲國九經一曰柔遠人吾於上年見日本國商人有船參艘遠來吾國販賣吾以恩撫之厚燕待之欲存信義使彼自感吾德也彼等乃自逞惡橫行國中虜掠福建商人貨財劫奸傍近居民婦女傲物肆志越法乖常吾使人以義諭之欲其改過遷善彼乃弗遵吾命願自決戰吾不得已加以兵威非貪彼等貨利也惡其無禮也茲爾等亦日本富商大賈再就販賣欲得方物大物爾等忽遇艱屯吾見之於中心有感々

¹ Huynh (2014), p.57.

² *Juichi* 從一位. Tokugawa Ieyasu prend ce titre une fois qu'il se retire et transmet le titre de shogun à son fils Hidetada (1605) et ses successeurs font de même.

³ Nous avons choisi cette traduction par défaut, en nous aidant du contexte : le caractère 餽 (ch. *xun*) renvoie à un royaume de la Chine ancienne ainsi qu'à un homme célèbre pour le raffinement de sa cuisine sous les Tang ; par extension la « cuisine de Xun » est une métaphore utilisée tout particulièrement dans les lettres pour célébrer l'hospitalité du destinataire. La définition ne semble cependant pas correspondre au contexte, puisqu'il est ici question de la lettre reçue cette même année. Peut-être 餽 a-t-il été employé en lieu et place d'un autre caractère que nous ne sommes pas parvenus à identifier.

⁴ La négation nous paraît étrange ici, mais étant donné qu'elle apparaît dans le texte original, nous la conservons dans la traduction.

焉吾當嚴戒國人勿爲侵掠爾等各自謹守所存財物再整船艘待順風
時回爾本國以存吾恩信慎勿疑懼曉辭所至爾等咸使聞知須至曉示
者

弘定柒年肆月拾五日¹

Le seigneur Đoan Quốc, grand commandant du Thuận Hóa et du Quảng Nam, général en second du bataillon de la vertu éclatante et commissaire impérial du royaume de Thiên Nam fait savoir aux marchands du Japon la chose [suivante]. On dit en effet que dans le gouvernement d'un Etat, il est une règle parmi les neuf² [qu'il faut respecter] : c'est de traiter avec bonté ceux qui viennent de loin.

L'année dernière, j'ai vu des marchands du Japon, à bord de trois navires, venir de loin pour commercer dans mon pays. Je les ai traités avec bienveillance et les ai reçus et divertis cordialement. J'ai souhaité m'assurer de leur confiance en leur permettant de ressentir eux-mêmes ma bienveillance.

Cependant ils ont d'eux-mêmes commis de mauvaises actions et ils se sont étendus dans tout le pays, hors de contrôle. Ils ont dérobé les biens des marchands du Fujian et ont déployé une violence terrible envers la population locale et leurs femmes³. Ils se sont montrés arrogants et ont satisfait leurs ambitions, ont outrepassé la loi et violé les règles. J'ai envoyé un représentant, afin de leur faire comprendre ce qui est juste. Je souhaitais corriger mon erreur et promouvoir le bien. Cependant ils n'ont pas obéi à mes ordres et j'ai souhaité les combattre moi-même pour mettre un terme [à cette situation]. Je n'ai pu faire autrement ; j'ajoute que si j'ai recouru aux forces armées, ce n'est pas parce que je convoitais leurs richesses et leurs profits, mais parce que j'ai en horreur un tel manque de respect.

Si vous autres, riches marchands et grands commerçants du Japon, venez à nouveau pour commercer en souhaitant acquérir divers produits [dans ce pays], vous ne devez rencontrer aucune difficulté ; si je devais voir cela mon cœur en serait profondément ému. Je me chargerai d'avertir sévèrement les gens de mon pays qu'ils ne doivent pas s'en prendre à vous, afin que chacun protège soigneusement et conserve ses richesses. [Ainsi] vous pourrez à nouveau préparer votre navire et attendre les vents favorables pour retourner dans votre pays.

De fait, vous conservez ma bienveillance et ma confiance, prenez garde de ne point en douter. Sachez que cette parole s'étend en tous lieux. Vous en avez tous parfaitement connaissance. Ceux qui devaient être informés sont désormais prévenus.

15^e jour du 4^e mois de la 7^e année Hoàng Định [21 mai 1606]

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.106. Si le document n'est pas à proprement parler une lettre, nous l'incluons ici car il s'inscrit dans les échanges annuels entre le shogun et Nguyễn Hoàng, il a une forme semblable aux documents précédents et était destiné à être adressé aux autorités japonaises.

² Les neuf règles du *Zhongyong*, déjà mentionnées dans la première lettre de 1601.

³ Les termes utilisés peuvent également être traduits par « dépouiller/voler la population... » mais également « violer », bien que nous doutions que Nguyễn Hoàng ait voulu être aussi explicite.

天南國欽差雄義營副都將行下順化廣南等處太尉端公爲曉示日本國客商事蓋聞有國者貴能柔遠能通吾於上年見日本國客商艘參艘遠來吾國販賣吾以恩撫之厚燕待之欲存信義使彼自感吾德也胡乃彼等肆惡橫行國中劫奪福建商人貨財脅姦傍近居民婦女任意所爲無所忌憚吾使人以義諭之欲其改過遷善彼等乃弗遵吾命願自決戰吾不得已仍差壹裨將來問彼罪非貪其貨財也惡其無禮也茲爾亦日本商人本欲就他國販賣爾等因風勢不順來依吾國地方自獻貼屏封五雙吾見之亦有怵惕之情吾前已有曉辭使爾等知吾德意茲爾等再來請命吾錫以大海船壹艘奉命旗壹面并寄贈日本國王方物沈香貳拾斤白熟絹五匹待順風時回爾本國爾等宜具以事由稟白使知吾有柔遠之德曉辭所至咸使聞知須至曉示者
弘定柒年五月初八日¹

Le seigneur Đoan Quốc, grand commandant du Thuận Hóa et du Quảng Nam, général en second du bataillon de la vertu éclatante et commissaire impérial du royaume de Thiên Nam fait savoir aux marchands du Japon la chose [suivante]. On dit en effet que celui qui détient [le gouvernement] d'un pays a le pouvoir précieux de traiter avec bonté ceux qui viennent de loin et le pouvoir de [favoriser] les échanges.

L'année dernière, j'ai vu des marchands du Japon, à bord de trois navires, venir de loin pour commercer dans mon pays. Je les ai traités avec bienveillance et les ai reçus et divertis cordialement. J'ai souhaité m'assurer de leur confiance en leur permettant de ressentir eux-mêmes ma bienveillance.

Cependant, ils ont commis de mauvaises actions et ils se sont étendus dans tout le pays, hors de contrôle. Ils ont dépouillé les biens des marchands du Fujian, menacé et volé la population locale et leurs femmes. Ils ont agi comme ils l'ont voulu, sans la moindre peur. J'ai envoyé un représentant, afin de leur faire comprendre ce qui est juste. Je souhaitais corriger mon erreur et promouvoir le bien. Cependant ils n'ont pas obéi à mes ordres et j'ai souhaité les combattre moi-même pour mettre un terme [à cette situation]. Je n'ai pu faire autrement ; j'ai donc envoyé un général pour qu'il aille juger leurs crimes. Je ne convoitais pas leurs richesses et leurs profits, mais j'ai en horreur un tel manque de respect.

Si vous autres, marchands du Japon, désirez à nouveau venir dans un pays étranger pour y commercer, et qu'en raison de vents non favorables vous arrivez dans un territoire de mon pays, {je vous offrirai moi-même cinq paravents décorés. Voyant cela, à nouveau, je

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.107.

ressentirai une grande crainte}¹. Mon propos était déjà explicite par le passé : permettre que vous sachiez ma bienveillance à votre égard.

Si vous venez à nouveau, je donnerai des ordres ; je vous ferai don d'un grand navire de haute mer et vous remettrai un drapeau ainsi que des présents pour le roi du Japon, [à savoir] les produits [suivants] : 20 *kin* [12 kg] de bois d'aigle, 5 rouleaux de soie cuite blanche. En attendant les vents favorables qui vous ramèneront dans votre pays, vous devriez vous préparer à rapporter ces choses [aux autorités supérieures], afin de faire savoir que j'ai la bienveillance de traiter avec indulgence ceux qui viennent de loin. Sachez que cette parole s'étend en tous lieux. Vous en avez tous parfaitement connaissance². Ceux qui devaient être informés sont désormais prévenus³.

8^e jour du 4^e mois de la 7^e année Hoàng Định [14 mai 1606]

Nguyễn Hoàng à Tokugawa Ieyasu (18 juin 1606)

安南國大都統瑞國公 敬回翰

日本國本主一位源家康王殿下曰交隣之道以信爲重茲日本國與安南國封域雖殊地軸星象正一天樞伏荷

國王量同滄海惠及陋邦每歲遣通商舶賚以兵器之用職蒙恩厚矣奈其報答未孚於心何復覩 玉章芳情通達實有含弘之量也茲職欲堅信義爰達雲箋虔將土產小物遙贈爲贄所望

國王兼愛心推曲垂笑納以通兩國之情以結億年之好至矣

弘定七年五月十三日

書押

別幅

計

一敬信物肆項 帛熟緒拾疋 奇檻香壹塊 火香壹千株 蠟香壹瓶 台香五丁

弘定七年五月十三日⁴

Le seigneur Thuy Quốc, grand commandeur du royaume d'Annam, adresse respectueusement une lettre en réponse à Son Altesse le roi Minamoto Ieyasu, seigneur de premier rang¹, du

¹ Proposition de traduction pour le passage en accolade. Il est peut-être fait référence à une légende ou un classique qui expliquerait le symbole du paravent, mais sa signification nous échappe.

² Formule que l'on retrouve dans plusieurs ouvrages, tels que la *Chronique des trois royaumes*.

³ Formule conclusive issue des travaux du philosophe Zhu Xi (1130-1200).

⁴ *Gaiban shokan*, n°26.

royaume du Japon. La voie qui consiste à entretenir des relations avec ses voisins doit attacher une importance primordiale à la confiance. Aujourd'hui le royaume du Japon et le royaume d'Annam, bien qu'étant des territoires distincts, sur la terre et sous les étoiles ne font qu'un, comme un même gouvernement².

Mon humilité et ma reconnaissance, Majesté, sont d'une mesure identique à l'immensité de l'océan. [Quant à] vos bienfaits, ils s'étendent à mon pays : chaque année vous envoyez des navires qui nous viennent en aide en [nous apportant] des armes. Je vous suis reconnaissant pour cette bonté ; comment vous rendre la pareille, [alors que] mon cœur n'est pas digne de foi ?

Quand pourrai-je à nouveau lire une de vos superbes lettres ? Ces bons sentiments, que je comprends parfaitement, sont en vérité le plus haut degré de générosité. A présent je souhaite renforcer notre confiance : c'est pourquoi je vous adresse une lettre et vous envoie respectueusement des produits locaux et de petites choses, que je vous offre en présent à distance.

Ce que je désire, Majesté, c'est que [d'après les principes] d'affection universelle et de traitement sincère [d'autrui], vous daigniez les accepter. Ainsi nous échangerons des sentiments d'affection entre nos deux pays ; ainsi nous nouerons la plus grande des amitiés, qui durera un million d'années³.

13^e jour du 5^e mois de la 7^e année Hoàng Định [19 mai 1606]

Liste de présents :

4 (sic) articles, respectueusement [adressés]

10 rouleaux de fils de soie cuite, 1 pièce de bois d'aigle, 1000 bâtons d'encens, 1 jarre de cire parfumée, 5 pièces d'encens [?]⁴

Tokugawa Ieyasu à Nguyễn Hoàng (18 octobre 1606)

日本國 源家康 回章

安南國刺史足下遙寄華箋披閱再三其地封疆如在眼界抑貴國方物如筆記領受厚意不勝感荷年々商舟到邦內則足下施仁澤親遠人者偉哉自陋國赴貴邦之商人若不隨國政宜正深淺罪加厚薄刑本邦兵具長刀拾柄不憚薄物以表寸忱餘蘊分與後音也

慶長拾壹星輯丙午季秋十七日⁵

¹ Nguyễn Hoàng semble avoir repris de manière fautive le titre de *juichii* de la lettre précédente de Tokugawa Ieyasu.

² Voir la lettre du 22 juin 1605 où Nguyễn Hoàng emploie la même image.

³ Littéralement « cent millions », mais l'idée étant ici de représenter une quantité innombrable à travers un caractère unique 億 et non de donner un nombre d'années spécifique, nous jugeons que « million » (ou « milliard ») est une meilleure traduction.

⁴ Produit non identifié.

⁵ « Gaiban Tsūsho », vol.12, pp.108-109.

Minamoto Ieyasu du royaume du Japon adresse une réponse à Son Excellence le gouverneur du royaume d'Annam. Votre lettre élégante est arrivée de loin et je l'ai relue avec soin. C'est comme si je pouvais voir de mes propres yeux les limites de la terre. Par ailleurs les produits de votre pays ont été consignés et bien reçus ; je ne peux contenir ma reconnaissance pour cette faveur.

Année après année, les navires de commerce arrivent dans votre pays et Votre Excellence leur accordez votre bienveillance : n'est-il pas admirable de prendre soin de ceux qui viennent de loin ? Si les marchands qui vont de mon pays au vôtre ne respectent pas les lois de votre pays, déterminez la gravité de leur crime et attribuez-leur une punition adéquate¹.

Des armes de mon pays ont été préparées, [à savoir] dix sabres longs. Je ne crains pas de [vous adresser] des choses insignifiantes, afin d'exprimer mon humble sincérité. Je garde le reste pour une prochaine lettre.

17^e jour du 9^e mois de l'année du cheval de feu, 11^e de l'ère Keichō (18 octobre 1606)

Nguyễn Hoàng à Katō Kiyomasa (18 juin 1609)

安南國大都統官瑞公敬書達于

日本國加藤肥後守平清正貴翁座右

曰國家大寶其一曰信以信交斯仁者之所爲也曩者貴府情未相識既有先施之義賚贈與僕意已勤奉倘二番矣奈嘗遇碍凡信物頗雖未見然僕已受其恩茲方船主言簡還僕心深想貴府厚意將何以答暫以小禮遙寄爲信幸蒙笑納貴府如能親愛於僕明年再許吾兵衛整修商船直來本國得以相賀如此則利通兩國好結千年至矣必矣

弘定拾年五月拾柒日²

Le seigneur Thuy [Quốc], officier et grand commandeur du royaume d'Annam, écrit respectueusement une lettre et l'adresse à Son Excellence le vénérable Katō Higo no kami Taira Kiyomasa du royaume du Japon. Il déclare que le grand trésor d'un Etat, c'est la confiance, et que les relations de confiance sont au fondement de l'humanité. Par le passé vous avez exprimé vos sentiments alors que nous ne nous connaissions pas ; vous avez donc eu la bonté de m'adresser des présents. En m'offrant ces dons, votre intention était [d'exprimer] votre sollicitude et votre respect, ce qui est admirable pour nos deux pays ; [mais] un malheur est survenu [et les présents ont été perdus].

Bien que tous les cadeaux n'aient pas été reçus, j'ai bénéficié de votre bonté. Aujourd'hui le capitaine du navire m'a assuré qu'il reviendrait. Mon cœur pense profondément à vous et à la cordialité que vous avez exprimée : comment y répondre ?

¹ Littéralement « il convient de juger si leur crime est grave ou superficiel et appliquer une peine lourde ou légère ».

² *Honmyōji Monjo*, lettre reproduite dans *The great story of Vietnam*, p.106. Retranscrite et traduite en vietnamien dans *Võ* (2016), pp. 48-49.

Pour le moment, je vous adresse de petits présents en gage de ma confiance. Je vous serai redevable si vous daignez les accepter. Si vous pouvez me témoigner de l'affection, l'année prochaine veuillez à nouveau autoriser Gobei à réparer son navire marchand pour qu'il puisse venir en toute sécurité dans ce pays. En s'échangeant mutuellement des présents de cette manière, les profits circuleront entre nos deux pays et nous nouerons une amitié de mille ans. [Cette lettre exprime] le paroxysme [de ma reconnaissance], et tout ce qu'il était nécessaire [d'exprimer]¹.

17^e jour du 5^e mois de la 10^e année Hoàng Định [18 juin 1609]

Nguyễn Hoàng à Katō Kiyomasa (15 juillet 1610)

安南國大都統官書達于

日本國加慈肥後寺清正閣下知炤閣下起居萬福我不勝欣賀之至茲有貴國船主林右本受給憑往販暹羅國奈慈帆不登彼岸忽到我邦日方庭謁我素聞暹羅國王當擾亂不忍許船主他往任留買賣我待以實情昨日我聞貴府有貴物賚贈與我雖物不見來然我已知其厚惠茲因船主林右順風解纜我有小禮遙寄為信貴府如能相愛於我上許船主明年再修商舶來販我邦以通兩國之貨財以結千年之好義茲書弘定十一年五月二十四日²

L'officier et grand commandeur du royaume d'Annam écrit une lettre et l'adresse à Son Excellence Kaji (sic) Higo no tera (sic) Kiyomasa du royaume du Japon. J'ai pris connaissance de vos salutations et cela m'a causé un bonheur extrême, pour lequel je n'ai pu contenir l'intensité de ma joie.

Il y a ici le capitaine de votre pays Rin'u [Rin'emon ?], lequel a reçu un certificat pour aller commercer au royaume de Siam. Mais sa voile n'est pas parvenue jusqu'à ce rivage et il est finalement arrivé dans mon pays. Le jour-même il est venu présenter ses hommages à la Cour et je l'ai écouté. Le roi du Siam subissant alors des troubles, il n'a pas daigné autoriser le capitaine à venir et le laisser s'installer et commercer.

Je l'ai accueilli avec sincérité. Hier j'ai appris que vous aviez des produits à m'offrir en cadeau. Bien que je ne les aie pas vus arriver, je connais déjà votre bonté.

C'est pourquoi, maintenant que le capitaine Rin'u, [bénéficiant] de vents favorables, va lever l'ancre, j'ai de petits présents que je vous adresse en gage de confiance. Si vous pouvez me

¹ Erreur ou détournement d'une phrase du *Zhuangzi* : 至矣盡矣, qui signifie que l'auteur a fait tout son possible pour exprimer toute sa reconnaissance et ses éloges à l'égard du destinataire. Un caractère diffère par rapport à l'œuvre originale, d'où notre traduction bancale. Cette phrase contraste avec les expressions conclusives employées à l'égard du shogun, qui visent quant à elle à suggérer que l'auteur a tant de reconnaissance à formuler envers le destinataire qu'il ne parvient pas à l'exprimer pleinement.

² *Honmyōji Monjo*, lettre reproduite dans *The great story of Vietnam*, op. cit. Re transcrite et traduite en vietnamien dans *Võ*, op. cit., pp.49-50.

témoigner de l'affection, veuillez autoriser le capitaine à réparer une nouvelle fois son navire marchand et venir commercer l'année prochaine dans mon pays. Ce faisant, nous échangerons les richesses de nos deux pays et nouerons une amitié de mille ans. Telle est ma lettre.
24^e jour du 5^e mois de la 11^e année Hoàng Định [15 juillet 1610]

Nguyễn Hoàng à Hasegawa Sahyōe (15 juin 1611)

安南國大都統肅 書達于

日本國長監軍長谷川左兵衛丞藤廣座右曰信者行於華夏明者見於萬里緣前顯定承給示內往安南國販賣方物各已完備勃見船主原田等奉命往使大泥國因被欠風暫駐港外再三接入不敢越命我以道達真情暹王晏駕海寇橫行欲就大泥無由可湊且國猶國也或一不便恐負兩天理可留居使回本貫爰裁雲褚伏冀電明尚有菲言要當勿聽於是乎書

弘定拾貳年五月初陸日¹

Le grand commandeur du royaume d'Annam écrit respectueusement une lettre et l'adresse à Son Excellence le superviseur militaire Hasegawa Sahyōe no suke Fujihiro. La confiance consister à se diriger vers la civilisation et la clarté consiste à regarder jusqu'à dix mille *ly*. Par le passé, Akisada a reçu l'autorisation de venir commercer diverses marchandises dans le royaume d'Annam et tout était parfait.

Récemment j'ai vu le capitaine Harada, qui avait reçu l'ordre de se rendre comme émissaire à Patani², mais qui en raison de vents défavorables a dû faire halte à l'extérieur d'un port [de ce pays]³ pendant un moment. A plusieurs reprises il a été invité à entrer [dans la rivière] mais il n'a pas osé outrepasser l'ordre [qu'il avait reçu de se rendre à Patani]. Pour ma part j'ai exprimé mes vrais sentiments.

Le roi du Siam ayant rendu l'âme, les pirates pullulent. Ceux qui désirent se rendre à Patani sont dans l'incapacité d'y pénétrer, car ce pays est le même pays [que le Siam].

Peut-être n'était-ce pas approprié et [Harada] craignait-il de manquer aux deux principes célestes en restant [en Annam] : il a donc été renvoyé dans son pays. J'ai fait tailler une tunique de nuage⁴ [à votre intention]. J'attends humblement et avec hâte [votre réponse]. Ce sont là des mots fleuris, qu'il faut ne point écouter. Voilà l'objet de ma lettre.

6^e jour du 5^e mois de la 12^e année Hoàng Định [15 juin 1611]

¹ *Nam Phong Tạp Chi*, n°65, cité dans Huynh (2014), p.65.

² Aucun *shuinjō* pour Patani n'est enregistré autour de la date de 1611, mais il peut s'agir d'un *shuinjō* pour le Siam ou bien d'un témoignage supplémentaire de l'existence de connexions avec l'Asie du Sud-Est qui s'affranchissaient de la contrainte des *shuinjō*.

³ Peut-être Cửa Việt, le port le plus proche de la capitale, bien qu'on ne puisse exclure qu'il s'agisse de Hôi An.

⁴ Vêtement ouaté très répandu à la fin de la dynastie Ming, décoré de fleurs et de caractères chinois. Lee, Wiles (2014), p.141.

Nguyễn Phúc Nguyên à Tokugawa Ieyasu (15 juin 1614)

安南國大都統肅書達于

日本國王殿下知炤修睦講信春秋所貴我與貴國素知久矣向者式是兩邦既通前好我茲焉兼持國政又惠厚施珍重不勝無由可答所有土產菲物奇南香壹斤白絹拾疋并片楮壹緘遙贈爲信以表兩國通和之義茲書

弘定十五年五月初八日¹²

Le grand commandeur du royaume d'Annam adresse respectueusement une lettre à Son Altesse le roi du Japon. Vous savez qu'il faut cultiver la concorde et exercer la confiance. Au fil des saisons, ce qui est estimable, c'est que mon pays et le vôtre se connaissent depuis longtemps. Par le passé, la norme était la suivante : nos deux pays entretenaient déjà des relations d'amitié. A présent je détiens le gouvernement de mon pays ; de plus, je bénéficie de faveurs généreuses, que je chéris grandement. Je n'ai pas eu l'occasion de vous répondre ; j'ai ici des produits locaux et des choses insignifiantes : 10 *kin* [6 kg] de bois d'aloès, 10 rouleaux de soie blanche et une lettre. Ces présents lointains sont gage de ma confiance ; ainsi j'exprime la vertu [qui consiste à entretenir] des relations harmonieuses entre nos deux pays. Telle est ma lettre.

Le 8^e jour du 5^e mois de la 15^e année Hoàng Định [15 juin 1614]

Nguyễn Phúc Nguyên à Honda Masazumi (1^{er} juillet 1618)

安南國大都統書于

日本國柱國本多上總介麾下自年以來常通翰札屢承

命不勝欣悅數年間音問濶疎思想思情無時忘却不知 足下亦能常念我否茲今 貴國人民不同舊日敝邦貿易放肆生端商民被累我欲法之恐隔兩國情義切思先年 貴國嚴令札示船本彌七郎顯定來邦諸人無不遵守法度今也小人無知不依先令混擾各商難以拘束幸念舊恩仍令七郎持札親來以副我望使通兩國之好以使商民貿易是禱是念厚亮不恭

弘定十九年五月初四日¹

¹ *The Great Story of Vietnam*, p.107.

² « Gaiban Tsūsho », vol.13, p.113.

Le grand commandeur d'Annam adresse une lettre à Son Excellence Honda Kazusa (sic) no suke, pilier² du royaume du Japon. Depuis plusieurs années, nous avons constamment échangé des lettres et j'ai continuellement reçu vos instructions, avec une joie que je ne peux contenir. Pendant toutes ces années les lettres [ont circulé malgré] la distance et ni les pensées ni les sentiments n'ont été oubliés, pas même un instant. Pourtant je ne pensais pas que vous également, Excellence, puissiez ressentir une affection aussi constante à mon égard.

En ce moment les gens de votre pays ne se comportent pas comme autrefois : ils sont indisciplinés, causent des troubles et nuisent aux marchands. Je souhaite les soumettre à la loi, mais je crains que cela soit un obstacle à l'amitié entre nos deux pays.

Ces dernières années, par un ordre strict de votre pays, un écriteau³ a été transmis à Funamoto Yashichirō Akisada, pour que parmi les personnes qui viennent dans ce pays, il n'y en ait pas qui ne respecte pas la loi. Aujourd'hui encore de viles personnes l'ignorent, ne suivent pas ledit ordre et dérangent les marchands, qui sont mis en difficulté par ces contraintes.

Heureusement je me remémore notre amitié passée. Pour cette raison, veuillez ordonner à Yashichirō d'emporter un [nouvel] écriteau quand il reviendra en personne [dans ce pays]. Ainsi on se conformera à mon désir de favoriser les relations d'amitié entre nos deux pays ; ainsi on favorisera les marchands et leur commerce. Cette requête et ces pensées, hautement estimables, vous sont présentées de manière irrespectueuse.

4^e jour du 5^e mois de la 19^e année Hoàng Định [1^{er} juillet 1618]

Nguyễn Phúc Nguyên à Doi Toshikatsu (1^{er} juillet 1618)

安南國大都統書于

日本國柱國土井大炊助麾下屢荷清音情通兩國不勝欣慰茲者先年敝國諸商貿易俱得歡悅公平皆賴貴國命令札嚴恪守法度土民商客無不欽仰邇今數年之間無知小人逞強放肆商旅受害貿易變更幾欲法處恐隔情義何以爲便願將來 貴國商船訪果誠實准其敝邦貿易使兩國交通萬民歡悅是素望也船本彌七郎顯定自就我邦已二十餘年我親之猶子始終無間上年回國近侍貴邦來春仰任親來仍給舊令嚴札以副我愛因便并具信物聊表誠心茲書恭肅

弘定十九年五月初四日⁴

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.13, pp.114-115.

² Ancien titre chinois qui dénote une position militaire et/ou civile très élevée, du rang de ministre.

³ Traduit en japonais par *seisatsu* 制札, voir le chapitre 6. Désigne un panneau ou écriteau portant des ordres à destination des marchands japonais.

⁴ « Gaiban Tsūsho », vol.13, pp.115-116.

Le grand commandeur du royaume d'Annam adresse une lettre à son Excellence Doi Ōi no suke, pilier du royaume du Japon. Je vous suis encore et encore redevable pour votre lettre sincère. Des sentiments sont échangés entre nos deux pays et [pour cette raison] je ne peux que me sentir heureux et satisfait.

Ici, ces dernières années, divers marchands [viennent] commercer dans mon pays. Tous inspirent la joie et l'équité, chacun respecte le commandement de votre pays et l'écriteau qui exige que la loi soit respectée, pour laquelle le peuple comme les marchands n'ont pas peu de déférence.

Dernièrement, au cours de ces dernières années, d'ignorantes et viles personnes font étalage de leur pouvoir et se montrent indisciplinés. Les marchands et voyageurs se font blesser et le commerce s'en trouve perturbé. Je souhaite appliquer la loi de mon pays mais je crains que ce ne soit un obstacle à notre amitié ; comment cela pourrait-il être opportun ?

Je désire qu'à l'avenir, dans les navires marchands de votre pays, on repère [les marchands] honnêtes et qu'on les autorise à commercer dans mon pays, [de manière à] favoriser les relations entre nos deux pays, pour le bonheur d'un innombrable peuple. Ceci est mon simple désir.

Funamoto Yashichirō Akisada, est venu à l'origine dans mon pays il y a plus de vingt ans. Je le considère comme mon fils¹, pour toujours et quoi qu'il advienne. L'année dernière il a pris le chemin du retour afin de servir votre pays ; le printemps prochain, je souhaite qu'il soit chargé de venir en personne et à nouveau, qu'il lui soit remis un écriteau strict portant l'ancien commandement, conformément à mon désir. C'est pourquoi je vous ai préparé des cadeaux, pour exprimer ma sincérité. J'écris ceci avec respect et gravité.

4^e jour du 5^e mois de la 19^e année Hoàng Định [1^{er} juillet 1618]

Doi Toshikatsu à Nguyễn Phúc Nguyên (28 novembre 1618)

日本國 臣大炊助藤原利勝 復章

安南國大都統麾下芳帖落手披而閱之眷々情義見于辭矣殊受兩船之嘉貺有自遠方來不亦樂乎吾邦商民到貴域者背舊令作非法之示諭實暴惡之至也蓋商賈者非賢人達士所業只非貪利爲心小人之所爲也自國他國不守法令焉播治教乎辨事之正邪究罪之輕重速可被制之到吾邦聊不可有隔礙之思慮船本顯定於貴域以有舊令之理重被求渡海聞吾

大樹源君遣之件々相共討議守舊令糾是非兩國商船之往來綿々無絕期者自他大幸也不悉頓首

¹ Nous nous fions sur ces quelques caractères à la traduction de Hasuda (2019), p.303, car c'est le cœur du propos de son article ; en revanche notre traduction diverge sur d'autres aspects de la lettre.

元和四年戊午十月十二日¹

Ōi no suke Fujiwara Toshikatsu, ministre du royaume du Japon, adresse une lettre de réponse à Son Excellence le grand commandeur du royaume d'Annam. J'ai bien reçu votre excellente lettre, je l'ai déroulée et lue attentivement. Je me suis souvenu de notre amitié et j'ai vu votre plaidoyer. J'ai bien reçu vos présents, [arrivés] dans deux bateaux ; aussi, n'est-il pas agréable de [recevoir des produits] venus d'un pays lointain ?

Quant aux marchands de mon pays qui arrivent dans votre territoire, j'ai été informé qu'ils violaient l'ancien commandement et agissaient contrairement à la loi, ce qui est en vérité le plus haut degré de brutalité. En effet, les marchands ne sont ni des sages ni des savants ; en commerçant non seulement leur ambition est de chercher avidement des profits, [mais de plus] ils agissent comme de viles personnes. D'un pays à l'autre ils ne respectent ni la loi ni les commandements ; ils rejettent l'autorité et les enseignements.

[Ainsi, veuillez] distinguer le bien du mal dans les incidents, déterminer si leur crime est léger ou grave et leur appliquer immédiatement les règles [en vigueur]. A leur arrivée dans mon pays, il ne pourra y avoir aucune délibération faisant obstacle [à ces punitions].

Funamoto Akisada, conformément au principe de l'ancien commandement, recevra à nouveau l'ordre de prendre la mer pour votre pays. Il nous informera, le shogun et prince Minamoto² et moi des diverses affaires à transmettre. Nous délibérerons ensemble du respect de l'ancien commandement et examinerons le bien et le mal. La circulation des navires marchands entre nos deux pays doit se poursuivre et ne pas cesser pour longtemps, ce qui serait une grande joie pour nous-mêmes comme pour les autres. Je ne peux exprimer pleinement ma déférence.

12^e jour du 10^e mois de l'année du cheval de terre, 4^e de l'ère Genna [28 novembre 1618]

Honda Masazumi à Nguyễn Phúc Nguyễn (28 novembre 1618)

日本國 臣上野介藤原正純 報章

安南國大都統 麾下忽領遠書茲知來意不忘先契親切之情義無處欲謝加焉兩種之芳惠采納多幸抑吾國之商民到貴域者不遵先年所示船本顯定之令札貿易放肆生端被累之告報 於事實者罪過難逃遁自國他國背法令者爭有寬宥之義乎依所求聞吾

大樹源君重遣顯定副以札書相共計議而究犯人之是非糾罪過之輕重任國政可被制之聊莫訝復舊時嚴令除新義邪曲商船之往來行自由者懷遠惠近之政事也緒餘期來音不備

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.13, pp.116-117.

² *Daiju Minamoto kun* : le titre de Daiju signifie « grand arbre » mais est utilisé en tant que synonyme de shogun, d'où notre traduction.

元和四年戊午十月十二日¹

Kōzuke no suke Fujiwara Masazumi, ministre du royaume du Japon, adresse une lettre de réponse à Son Excellence le grand commandeur du royaume d'Annam. J'ai reçu avec stupeur votre lettre [venue] de loin. Je connais la raison de sa venue et je n'oublie pas notre précédent pacte. Quant aux sentiments d'amitié cordiaux [que nous entretenons], il n'y aucune raison de s'en excuser. J'ajoute à cela que les faveurs exemplaires sont de deux sortes : l'acceptation et la bonne fortune.

Par ailleurs, les marchands de mon pays qui arrivent dans votre territoire ne respectent pas l'écriteau transmis à Funamoto Akisada ces dernières années. Ils se montrent indisciplinés dans leurs activités commerciales et on rapporte qu'ils causent des troubles et font du mal. Au vu des faits, ces crimes sont difficiles à dissimuler. Comment avoir la bonté de pardonner à ceux qui, de leur pays à un autre, violent la loi ?

Le shogun et prince Minamoto et moi avons été informés de [votre requête] : à nouveau nous enverrons Akisada, accompagné d'une lettre. Nous délibérerons ensemble et déterminerons le bien et le mal [dans les actes] des criminels ; nous examinerons la légèreté ou la gravité de leurs crimes et suivrons la politique du pays afin de leur appliquer les règles [en vigueur].

Il n'y a rien de surprenant à ce que l'on renouvelle le commandement sévère [émis] par le passé afin d'éradiquer ces injustices avec une parfaite équité. Pour que la circulation des navires marchands se fasse en toute liberté, le rôle du gouvernement est d'avoir dans le cœur [ceux qui viennent] de loin et favoriser [ceux qui] sont proches. [Je laisse] le reste à une prochaine lettre et n'en dis pas plus.

12^e jour du 10^e mois de l'année du cheval de terre, 4^e de l'ère Genna [28 novembre 1618]

Honda Masazumi et Doi Toshikatsu à Nguyễn Phúc Nguyễn (14 mars 1620)

日本國 臣上野介藤原正純大炊助藤原利勝相共呈于書
安南國大都統麾下去歲船本顯定歸朝聞取口陳知 貴域之風土海
晏河清祝々抑奇楠香付油汁鐵²炮貳挺見獻吾
大樹源君兩臣相議以奏上之忻納無他矣遠方之異種珍奇之芳意不
淺矣吾邦之兵器鎧貳領「共六具」太刀貳柄見投贈之實涓埃之報
也私趣載別楮不悉
元和六年庚申二月十一日³

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.13, p.117.

² Sur ces quelques caractères les versions à notre disposition divergent. Huynh (2014), p.61, qui se fonde sur une autre édition du *Gaiban Tsūsho* que celle présentée ici, donne 奇楠香口片油汁炮二挺.

³ « Ikoku nikki », 4, p.30. La date complète est tirée du « Gaiban Tsūsho », vol.13, p.120.

Kōzuke no suke Fujiwara Masazumi et Ōi no suke Fujiwara Toshikatsu, ministres du royaume du Japon, adressent conjointement une lettre à Son Excellence le grand commandeur du royaume d'Annam.

L'année dernière Funamoto Akisada, de retour au Japon, nous a fait un rapport de vive voix et nous a fait connaître les coutumes de votre pays. « La mer est calme et le fleuve est clair »¹ et nous nous en réjouissons.

De plus, vous avez offert au shogun et prince Minamoto et à nous-mêmes du bois d'aigle ainsi que deux arquebuses. Nous en avons discuté ensemble et les lui avons transmis, qui n'a pu que s'en réjouir. Notre sollicitude pour ces objets rares et ces différentes sortes de produits venus de loin n'est pas superficielle.

[Nous vous adressons par conséquent] des armes de notre pays : deux armures (les six éléments²) et deux épées longues seront envoyées comme présents, bien que ce ne soit en vérité qu'une rétribution insignifiante [en comparaison de vos propres présents]. Nos intentions se poursuivent sur un papier séparé. Nous n'en disons pas plus.

11^e jour du 2^e mois de la 6^e année Genna [14 mars 1620]

Doi Toshikatsu à Nguyễn Phúc Nguyễn (14 mars 1620)

日本國 臣大炊助藤原利勝謹呈
安南國大都統 麾下獻短札失愚慮吾
大樹源君之茲意以連署達之可知云々抑至微臣亦密絹十卷鐵炮一
挺賜之遠邦之珍種厚意難報不違先約商船來者往者海上無恙着岸
兩國士民之寬幸也彌止非義非法專至正至直者自國他邦之仁政也
「馬具鞍鎧轡等一縮」贈進之聊表微志矣餘事期望來信不具
元和六年庚申二月十一日³

Ōi no suke Fujiwara Toshikatsu, ministre du royaume du Japon, s'adresse respectueusement à Son Excellence le grand commandeur du royaume d'Annam. Je vous présente cette courte lettre, qui laisse échapper mes humbles pensées. Telle est notre intention, au shogun et prince Minamoto et à moi-même, que nous transmettons en cosignant [ce document], comme vous pouvez vous l'observer.

Par ailleurs, j'ai bien reçu les dix rouleaux de soie épaisse et l'arquebuse que vous m'avez offerts, soit des objets rares venus de loin. Une telle bonté est difficile à rétribuer et je ne transgresserai pas l'accord que nous avons précédemment conclu.

Quant aux navires de commerce qui vont et viennent, qu'ils parcourent la mer sans heurts et atteignent les rivages : ce sera une grande fortune pour les peuples de nos deux pays. Corriger

¹ Citation d'un poème de Xue Feng 薛逢 (dynastie Tang), qui signifie que le monde est en paix.

² *Rokugu*, soit un set d'armure complet composé de six éléments : le plastron, le casque, le masque, les manches, les jambes et les cuisses.

³ « Gaiban Tsūsho », vol.13, p.120.

et empêcher ce qui est contraire à la justice et contraire à la loi, s'appliquer à exercer ce qu'il y a de plus honnête et de plus droit, voilà ce qu'est un gouvernement bienveillant, dans son propre pays comme dans un autre. (Des équipements pour chevaux : une selle, une armure¹, une bride) sont envoyés en présents afin d'exprimer mes humbles sentiments. Les affaires restantes [seront abordées], je l'espère, dans une prochaine lettre. Je n'en dis pas plus.

11^e jour du 2^e mois de la 6^e année Genna [14 mars 1620]

Honda Masazumi à Nguyễn Phúc Nguyên (14 mars 1620)

本多正純與安南國大都統書

日本國 臣上野介藤原正純呈上

安南國大都統麾下連署之外別裁愚書述私意貴邦之異產伽羅壹枚密絹五卷」芳惠感々佩々如先約商船往來自他之大幸也遙雖隔渤海其志相通則情義不異並隣者乎於吾 邦聊不可有踈濶矣押金屏風一雙贈進之以表微志餘蘊期他日不備

元和六年庚申二月十一日²

Kōzuke no suke Fujiwara Masazumi, ministre du royaume du Japon, adresse respectueusement [une lettre] à Son Excellence le grand commandeur du royaume d'Annam. Outre [le document] cosigné, cette lettre déraisonnable au style particulier exprime mes intentions. Les divers produits de votre pays [que vous m'avez offerts] (un morceau de bois d'aloès, cinq rouleaux de soie épaisse) sont une faveur exemplaire, pour laquelle je suis reconnaissant et admiratif.

Conformément à l'accord que nous avons précédemment conclu, les navires marchands vont et viennent, ce qui est une grande joie pour nous-mêmes et pour les autres. Bien que nous soyons éloignés et séparés par une mer agitée, nous échangeons mutuellement nos intentions ; c'est pourquoi nos sentiments d'amitié ne divergent pas et [nous demeurons] voisins [car] entre mon pays [et le vôtre] il ne peut y avoir de grande distance.

J'ai conservé avec soin une paire de paravents dorés que je vous envoie en présent afin d'exprimer mes humbles intentions. Je laisse le reste à un autre jour. Je n'en dis pas plus.

11^e jour du 2^e mois de la 6^e année Genna [14 mars 1620]

Nguyễn Phúc Nguyên à Tokugawa Iemitsu (28 mai 1628)

安南國都統官敬書奉于

¹ Kondō corrige avec le caractère 鐙 (« étriers »), mais ses corrections étant la plupart du temps erronées nous avons conservé et traduit le texte original.

² « Gaiban Tsūsho », vol.13, pp.120-121.

日本貴國國王殿下知會某曾聞 貴國威聲久矣實所慕焉奈何未便
使通交隣兩國已承

大王好意使年々商客往來利及萬民某同威繳豈期前年某有外姪背
天從逆失考失忠共聞天下某誨訓而致讐故教多而成怨興兵犯境天
理乖違膽喪心寒敗兵逃竄昨得

大王恩厚戒艚客禁赴東京此義難量萬無報一茲某有方物寄附
大王以表寸忱參其納受茲書

計

手鏡貳口 琦楠壹片大好 沈香片大好 白領花大段五匹 白絹
貳拾匹

永祚十年四月二十五日¹

L'officier commandeur du royaume d'Annam écrit respectueusement une lettre et l'adresse à Son Altesse le roi de l'honorable royaume du Japon. Sachez que, comme je vous en avais déjà fait part, votre pays jouit d'une renommée formidable depuis longtemps. Voilà quelque chose de réellement admirable. Pourquoi serait-il difficile d'entretenir des relations de voisinage entre nos deux pays ?

Majesté, je vous suis moi-même redevable de votre bonté, vous qui permettez aux navires marchands, année après année, de circuler. Leurs profits s'étendent à d'innombrables populations et me permettent dans le même temps d'en tirer du prestige.

J'ai peine à le croire, mais l'année dernière, un descendant de notre famille par les femmes² a désobéi au Ciel et mené une rébellion ; il a trahi ses ancêtres et trahi la loyauté, dont tout le monde sait qu'ils sont les [principes] de l'univers. J'ai encouragé l'instruction alors qu'il a créé de l'inimitié ; j'ai donc étudié beaucoup alors qu'il a suscité de l'animosité. Il a levé une armée, envahi mes frontières et a violé les principes du Ciel, ce qui m'a grandement effrayé et profondément déçu. [Cependant] son armée a été défaite et a pris la fuite.

Ces derniers temps j'ai bénéficié, Majesté, de votre bonté, vous qui avez averti les navires marchands qu'il leur était interdit de se rendre au Đông Kinh. Cette faveur est difficile à estimer : dix mille ne pourraient en récompenser un. J'ai ici des produits que je vous envoie,

¹ « Ikoku nikki », cité dans Huynh (2014), p.62 et « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.126. Nous avons pris la liberté de mélanger les deux sources afin de donner sens au texte. Les deux parties divergentes sont les suivantes : 豈期前年某有(GT) / 豈期前年某月 (IN) et 參其納受 (GT) / 慕其納受 (IN). Dans le premier cas, la version de l'*Ikoku nikki* donnerait la traduction « J'ai peine à le croire, mais un certain mois de l'année dernière... » : nous ne comprenons pas la fonction de l'imprécision dans la date. De plus, le caractère 某 (« certain, indéterminé » ou « je ») est employé dans toute la lettre comme pronom de première personne, donc il nous paraît plus cohérent que ce soit le cas ici aussi. Dans le deuxième cas, la version du *Gaiban Tsūsho* ne fait en revanche pas sens.

² Cette périphrase, que nous reprenons à Péri, traduit le terme 外姪, qui désigne ordinairement une nièce de l'épouse mais qui ici, insiste sur le fait que Trịnh Tráng n'est « que » le petit-fils de la tante de Nguyễn Phúc Nguyễn.

Majesté, afin d'exprimer mon humble sincérité, dans l'espoir que vous les accepterez. Telle est ma lettre.

Liste :

Deux petits miroirs, une pièce de bois d'aigle d'excellente qualité, une pièce de bois d'aloès d'excellente qualité, cinq rouleaux de tissu à motifs [?]¹ blanc de premier rang, vingt rouleaux de soie blanche.

25^e jour du 4^e mois de la dixième année Vĩnh Tô [28 mai 1628]

Nguyễn Phúc Nguyên à Chaya Shirōjirō (28 mai 1628)

安南國都統官肅書達于

日本國貴職茶屋四郎次郎殿麾下炤知我自結好於 貴國等職以來三十年餘其義未嘗有缺至於前年須有外姪背義忘恩興兵犯境至公天不容奸易便賊徒敗走昨聞貴國各職存敬愛之心禁商客之艘不與東京交易感貴職存恩矣所恃貴職奏于國王自茲以還係有貴國之商船勿放于東京清華又安等處茲有方物寄與貴職以表交隣之大義於是乎書

計

琦楠一片大好 白絹拾疋

永祚十年四月二十五日²

L'officier commandeur d'Annam rédige respectueusement cette lettre et l'adresse à Son Excellence Chaya Shirōjirō, vénérable fonctionnaire du royaume du Japon. Rendez-vous compte, j'ai noué des relations d'amitié avec des individus de votre pays depuis plus de trente ans et nous n'avons jamais manqué d'être juste.

L'année dernière, il est arrivé qu'un descendant de notre famille par les femmes, violant la justice et oublieux de mes bienfaits, a levé une armée et envahi mes frontières. [Mais] le Ciel très juste n'a pas toléré ce mal et a permis que les brigands soient mis en déroute.

Récemment j'ai appris que les individus de votre pays ont conservé des sentiments de respect et d'affection à mon égard et ont interdit aux navires marchands de commercer au Đông Kinh. Je suis touché de votre bonté. Je compte [désormais] sur vous pour que vous vous adressiez au roi de votre pays pour qu'à l'avenir, les navires marchands de votre pays ne soient plus autorisés à aller au Đông Kinh, au Thanh Hóa et au Nghệ An. J'ai ici quelques produits que je vous offre, qui expriment la grande vertu de nos relations de voisinage. Tel est l'objet de cette lettre.

Liste :

¹ Produit indéterminé.

² « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.127 ; traduction remaniée de Péri, *op. cit.*, p.71.

Une pièce de bois d'aigle de première qualité
10 rouleaux de soie blanche
25^e jour du 4^e mois de la dixième année Vĩnh Tô [28 mai 1628]

Nguyễn Phúc Nguyễn aux Nakajima [Chaya] (5 juillet 1632)

安南國王大都統致詞

日本國中島氏貴職曉達竊聞雲迂諸國乃大賢之客曩者見貴職艚舶到其國我知貴職本欲通邦結好得便交情而已豈我有巍蕩之仁能感慕而至者哉况貴職又有珍奇貴物厚意如此我爲何以稱之歟爰憑薄物片辭以表親々之義於是拜書所恃我有鄭外孫不遵貴府嚴禁係各商船勿許裝載硫黃銅器往彼處誠如此語受賜甚多永堅胡越一家丘山義重聊寓薄物片辭幸蒙希察

計

一信物五項 奇南壹片 沈香壹片 色緞貳疋 大紅領大貳疋 絹陸疋

永祚十四年五月十八日¹

Le grand commandeur et roi² du royaume d'Annam s'adresse aux Nakajima du royaume du Japon. Vous savez pertinemment que l'on dit que voyager au gré des nuages dans divers royaumes est [l'attribut] des voyageurs les plus sages.

Depuis longtemps je vois votre navire arriver dans ce pays. Je sais que vous souhaitez échanger avec mon pays, nouer des liens d'affection et favoriser des relations amicales, voilà tout. J'ai le plus haut degré d'admiration et de reconnaissance pour cette bienveillance vaste et majestueuse. De plus, vous [m'adressez] des produits rares et des objets précieux ; comment pourrais-je louer une telle bonté ?

C'est pourquoi, en gage [de ma considération, je vous adresse] des choses insignifiantes et ces quelques mots, afin d'exprimer mes sentiments d'affection. A travers cette humble lettre, voici ce que je requiers : le descendant de notre famille par les femmes Trính³ n'a pas suivi la stricte interdiction formulée dans votre pays. C'est pourquoi, [je souhaite] que vous n'autorisiez pas tous les navires marchands à embarquer du soufre ou des objets en cuivre quand ils se rendent dans cet endroit [le Đàng Ngoà].

¹ *Kondō shōsai zenshū*, vol.1, p.93. Nous utilisons ici une édition différente du *Gaiban Tsūsho* que celle mobilisée ordinairement : un seul caractère diffère mais il permet de donner du sens à un passage obscur de la version utilisée pour les autres lettres.

² C'est la première fois que Nguyễn Phúc Nguyễn utilise le titre de roi dans sa correspondance.

³ Ici le mot utilisé est légèrement différent mais existe également en japonais (*sotomago*) : il désigne le petit-fils d'une femme ayant intégré une autre famille (en l'occurrence, encore une fois, la tante de Nguyễn Phúc Nguyễn).

En vérité, avec de telles paroles, on reçoit et on donne beaucoup, pour longtemps et avec résolution. « Les barbares du nord et du sud forment une même famille »¹. A travers les collines et les montagnes, la vertu s'impose. Je vous confie ces choses insignifiantes et ces quelques mots. Je vous suis redevable [de vos faveurs] et espère que vous prendrez en considération [ces présents].

Liste :

Cinq articles : une pièce de bois d'aigle, une pièce de bois d'aloès, deux rouleaux de satin coloré, deux rouleaux de tissu [?]² écarlate, six rouleaux de soie

18^e jour du 5^e mois de la 14^e année Vĩnh Tộ [5 juillet 1632]

Nguyễn Phúc Nguyên à Chaya Shirōjirō (9 juin 1635)

安南國書于

日本國中島氏茶屋四郎次郎盖聞交隣止信昭然大學格言柔遠及人炳爾中庸明訓茲見本國艘來南國我不勝歡悅所有片書一札并信物用表誠心係年常遺艘來販賣以通兩國修好以示四海同仁茲後或艘到東京且彼處與我國由有讐敵如各貴物許通行販賣係硫黃銅器并礮銳等物所恃該艘二官嚴禁勿許裝載如誠此信我受賜多矣茲書計

一信三物三項 奇南香壹斤 大絹肆匹 酒參拾壘

德隆七年四月二十四日

Lettre du royaume d'Annam à l'intention de Chaya Shirōjirō de la famille Nakajima du royaume du Japon. On dit que dans les relations avec les pays voisins il faut demeurer dans la confiance : c'est là une maxime certaine de la *Grande étude*. Traiter avec indulgence ceux qui viennent de loin est un enseignement clair et remarquable du *Zhongyong*.

J'ai vu arriver dans le pays du sud un navire de votre pays et je n'ai pu contenir ma joie. J'ai ici une lettre et quelques présents destinés à exprimer la sincérité de mes sentiments.

Veillez envoyer chaque année des navires pour commercer, de manière à entretenir les relations d'amitié entre nos deux pays et à montrer qu'à travers les quatre mers³ règne la même bienveillance. Si à l'avenir quelque bateau devait se rendre au Đông Kinh, alors que cet endroit et mon pays sont ennemis, et que parmi les marchandises qui ont l'autorisation d'être commercées il y a par exemple du soufre, des objets en cuivre, des munitions ou des fusils, je demande à ce que les deux officiers desdits bateaux interdisent strictement d'en embarquer. Si

¹ Citation attribuée aux Empereurs Tang qui célèbre la diversité des peuples unis sous l'autorité des Tang. Kim (2018), p.96. L'intérêt de cette référence est qu'elle utilise le mot 越, qui désigne les Viêt et constitue donc un nouvel exemple de réappropriation d'une maxime classique en lui donnant un double sens.

² Produit indéterminé.

³ Métaphore pour désigner le monde.

vous avez réellement [la bonté de m'accorder] cette confiance, je vous en serai grandement redevable. Telle est ma lettre.

24^e jour du 4^e mois de la 7^e année Đứ Long [9 juin 1635]

Nguyễn Phúc Thái à Tokugawa Tsunayoshi (10 juillet 1688)

[Cette lettre fait partie d'un corpus de cinq lettres similaires, envoyées au shogun, aux autorités de Nagasaki et aux interprètes. Etant donné leur éloignement chronologique vis-à-vis du reste du corpus et du cœur de ce travail de recherche, nous n'en donnerons qu'un aperçu limité avec la traduction d'une seule lettre. Comme indiqué dans le développement de la thèse, la restitution du texte original pose problème en raison de l'utilisation de caractères en nôm par le seigneur du Đàng Trong (appelés « caractères du Quảng Nam » dans le *Ka'i Hentai*), dont la majorité n'a pas fait l'objet d'un encodage et n'est donc pas intégrable en l'état dans ce texte. Quand c'était possible nous avons restitué ces caractères en nôm, parfois légèrement modifiés dans le texte du *Ka'i Hentai* et quand ce n'était pas possible, nous les avons mis entre crochets et inclus une capture d'écran du manuscrit à notre disposition à la suite de la traduction]

安南國國王恭書日本國大國王殿下書云王者交隣當以信義爲重眷惟

貴國與本國各居絕域非相吞之國昔聞貴國曾已遠交結爲通好何其厚也比聞貴國絕無交貿[1]¹見通好何其薄也今

本國忝以冲人欲脩舊好[2]²欲通好之意庶可復定矣且於往年已寓薄來微物奉上

貴國以爲國交之止信奈此封域懸望翰羽遙[2]³使本國愛慕之心未嘗一日不在也今又聊將鄙物用結新恩冀以始雖疎而終必親之情也窃念本國經費多資惟錢爲用但未能操造之[3]⁴到使財用之不足哉遙聞貴國地產良銅權知造幣若此曷不廣鑄以濟其乏乎所望

貴國權時用之宣布稱錢之令立一時之圜法鑄三品之利源通流本國營生買賣於茲兩國俱得兩利焉但願

¹ Ce caractère associe les éléments suivants : 卅 四 一 月 et est désigné comme « caractère du Quảng Nam pour 罕 » dans le *Ka'i Hentai*.

² Autre caractère en nôm, que nous avons rétabli nous-même : le caractère du *Ka'i Hentai* est légèrement différent mais le sens de la phrase laisse peu de doute sur la nature du caractère originel.

³ Ce caractère associe les éléments suivants : 矢 et 彡 et est désigné comme « caractère du Quảng Nam pour 短 » dans le *Ka'i Hentai*.

⁴ Ce caractère associe les éléments suivants : 世 et 力 et est désigné comme « caractère du Quảng Nam pour 功 » dans le *Ka'i Hentai*.

貴國仁推通貨意體移財出百萬之緡錢澤九州之黎庶此則四隣之人咸親其義自茲向後兩朝通好信義往來邇遐如一体胡越如一家斯爲美事矣恭惟丙鑒尚候乙祈今書

計

一信物 琦楠香壹斤 絹貳拾疋 魚皮貳拾張 花藤貳拾株 檣木貳拾株

正和[4]¹年陸月拾三日²

Le roi du royaume Annam adresse respectueusement une lettre à Son Altesse le roi du grand royaume du Japon. Les textes disent que les rois doivent entretenir des relations avec leurs voisins et que la confiance en est une vertu fondamentale qu'il faut chérir. Etant donné que votre pays et le mien sont éloignés l'un de l'autre, il n'y en a pas un qui absorbera l'autre.

Autrefois, votre pays [traitait] déjà [avec indulgence] les gens venus de loin et avait noué des liens d'amitié [avec mon pays], qui étaient si cordiaux ! A présent, votre pays a cessé d'entretenir des relations commerciales et ne maintient que de rares liens d'amitié, qui sont si faibles !

Aujourd'hui, à travers moi, mon pays souhaite honteusement cultiver cette ancienne amitié et [exprimer] son intention d'entretenir des relations cordiales, dans l'espoir de pouvoir les rétablir. Ainsi, au cours des années passées, nous avons confié de maigres et insignifiants produits pour les offrir humblement à votre pays, afin de favoriser l'accomplissement de la confiance dans les relations entre nos pays. Comment faire pour que, [conformément] à nos attentes et [malgré] la distance, une lettre soit envoyée dans ce pays, dont les sentiments d'affection n'ont pas manqué un seul jour ?

Aujourd'hui je vous adresse à nouveau des biens médiocres, destinés à nouer une nouvelle amitié, dans l'espoir que via ce premier pas et malgré la distance, on accomplisse avec certitude ces sentiments d'affection.

Voici mes humbles pensées : les dépenses de mon pays entraînent de nombreux coûts, pour lesquels il nous faut utiliser de la monnaie ; cependant nous ne parvenons pas à un bon résultat en la fabriquant et les ressources à notre disposition sont insuffisantes. Nous avons entendu que votre pays produit du cuivre de qualité et possède un savoir-faire dans la fabrication de monnaies. Si tel est le cas, pourquoi ne pas en étendre la fabrication pour aider ceux qui en manquent ?

Ce que nous souhaiterions, c'est que votre pays se serve de cette opportunité pour proclamer un édit relatif à la monnaie, qui crée des *viên pháp*¹ pour un moment et fabrique les sources de

¹ Ce caractère associe les éléments suivants : 九 爪 壬 et est désigné comme « caractère du Quảng Nam pour 九 » dans le *Ka'i Hentai*. Le caractère en nôm pour « neuf » est 𠃉 : il s'agit peut-être d'une erreur de retranscription dans le document japonais.

² *Ka'i Hentai*, vol.15-4, ff.76-77 : nous avons recours à une édition manuscrite pour pouvoir identifier le mieux possible les caractères en nôm ; traduction remaniée d'après la traduction anglaise de Kawamoto (1993), pp.115-116.

la richesse que sont les trois items², pour qu'ils circulent dans mon pays et pour le commerce, de manière à ce que désormais, nos pays en tirent tous deux des profits.

Je souhaite donc que votre pays, avec bienveillance, promeuve l'échange des marchandises et, avec attention, instaure la circulation des richesses ; qu'il émette un million de pièces et bénéficie aux peuples des neuf provinces³, c'est-à-dire aux personnes dans les quatre directions, pour que tous chérissent cette vertu.

A partir de maintenant et à l'avenir, nos deux dynasties entretiennent des relations d'amitié ; la confiance et la vertu vont et viennent ; de près comme de loin, c'est comme si tout ne faisait qu'un. « Les barbares du nord et du sud forment une même famille ». Ceci est la vérité. Flatter et observer, révéler et prier. Telle est ma lettre.

Liste :

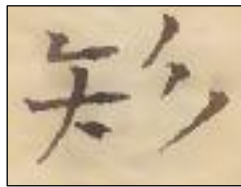
Présents : un *kin* [600 g] de bois d'aigle, vingt rouleaux de soie, vingt pièces de peau de requin, vingt tiges de vigne fleurie, vingt troncs de bois de limettier.

13^e jour du 6^e mois de la 9^e année Chín Hòa [10 juillet 1688]

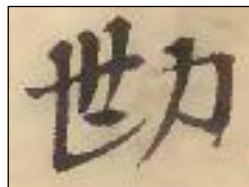
Caractères nôm



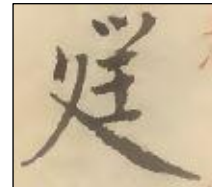
(1)



(2)



(3)



(4)

Nguyễn Phúc Chu aux bugyō de Nagasaki (9 juillet 1694)

[Cette lettre est suivie d'une autre, envoyée le 19 juillet et qui est quasi-identique à l'exception du nom du capitaine l'ayant transportée, c'est pourquoi nous ne l'avons pas incluse ici].

安南國國王達書于日本貴國長崎鎮守王閣下竊聞信以交鄰是聖經之明訓恩推涵育乃仁者之本心曩者有安南民漂到貴國賴鎮守王德体好生量宏惠養纔有大明客船主李才官經到貴國聞有安南民在此乃領取九人遞回本國其恩竊念難勝個義將何以答茲有土產薄物琦

¹ Terme chinois (*huan fa* 圓法) qui désigne la première monnaie métallique frappée en Chine au XII^e siècle av. J-C, et par extension la monnaie chinoise la plus courante, percée d'un trou carré. Voir Palais (2015), p.879.

² L'or, l'argent et le cuivre, d'après le *Classique des documents*.

³ L'expression de « neuf provinces » est employée dans le *Classique des documents* pour exposer comment le légendaire roi Yu le Grand a mis fin au chaos et ordonné la terre : ces provinces correspondent à des divisions territoriales de la fin de la période des Printemps et Automnes (VI^e-V^e siècles av. J-C), et finissent après l'établissement de l'Empire par désigner la Chine unifiée, par extension le monde. Voir Kuo (2017), pp.60-61.

瑠香上品一斤付與船李才官肅將敬謝如其情者必欸納之如終結好
相親使兩國利通販賣前後愈加恩愛則億年義重丘山茲書
正和拾伍年閏五月拾貳日¹

Le roi d'Annam adresse une lettre à Son Excellence l'officier du port de Nagasaki de l'honorable royaume du Japon. On dit que la confiance passe par de bonnes relations avec les pays voisins : c'est un enseignement clair des classiques sacrés. La bonté conduit à une éducation indulgente ; c'est pourquoi l'humanité est la nature véritable de l'homme.

Récemment des gens d'Annam ont dérivé jusqu'à votre pays ; ils ont demandé à l'officier du port [de faire preuve] de bienveillance et de se montrer prévenant et ont pu mesurer l'ampleur de la faveur accordée.

Peu de temps après, le capitaine du navire chinois² Li Caiguan est arrivé dans votre pays et a appris qu'il s'y trouvait des gens d'Annam. Il en a donc récupéré neuf et les a ramenés dans ce pays. Il est difficile d'être digne d'une telle bonté et d'une telle compassion ; comment répondre à l'expression de cette vertu ?

J'ai ici d'insignifiants produits locaux, [à savoir] un *kin* [600 g] de bois d'aigle de qualité supérieure, que je confie au capitaine Li Caiguan pour vous adresser humblement mes remerciements respectueux. Si [j'exprime] de tels sentiments, c'est parce que j'espère grandement que vous les accepterez et si l'on noue des relations d'amitié et d'affection mutuelle, nos deux pays pourront tirer profit du commerce. Autrefois comme à l'avenir, notre affection croît de plus en plus ; c'est pourquoi la vertu s'impose à travers les collines et les montagnes. Telle est ma lettre.

12^e du 5^e mois intercalaire de la 15^e année Chính Hòa [9 juillet 1694]

B. Đàng Ngoài

Suminokura Yoichi à Trịnh Tùng (17 novembre 1603)

日本國回易大使司貞玄之間[]³元源貞順子元

大醫局法眼邨宗恂意安源宗恂意安

謹奉書

安南國執事大人足下「未知官爵姓名」

今歲之夏我

國商舶遠自

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.137.

² Littéralement du « Grand [Empire des] Ming ».

³ Ce caractère associe les éléments 彳 et 度 et ne semble pas avoir été encodé. Péri se contente de mettre des points de suspension sans le commenter.

貴國歸來其所稸載不侵絲忽不損毫髮無任感幸之至因委悉
貴國

治教休明

政令嚴愨而待遠人之厚可觀矣雖然彼商舶去時不齎持我
國之印信歸時不

頒賜

貴國之簡牘故未審情實凡邊鄙之貧賈犯名於交易而寓意於剽掠者
往往發他疑怒貽我垢辱不可不以質今奉我國

命而遣回易使告報頰冀賴

足下之調劑新議定

二國勘合符印而比年容回易使脩鄰好則非二國萬世之大利哉是乃
先聖市貨交易舟揖利濟之遺訓尚象制器之微意而古人善鄰國寶之
謂歟有土者豈可廢哉這回交易之要專在書籍藥材蓋彝倫之所在生
命之所繫共不可闕者也舟人僉頑疎無識我簿錄之外若有新編新註
之書奇方奇術之藥等則莫愷秘不腆土宜具干別幅

上納幸甚矣更添送一件而投足下

足下永以爲好焉維時屬陰慘爲國自嗇不宣

慶長八年癸卯冬十月十有五日

回易大使司 貞玄之間¹元

大醫局法眼 邨宗恂意安²

Le grand directeur du commerce Tei Genshi [?] Minamoto Teijun Shigen et le sage voyant³
du grand bureau médical Son Sōjun Ian Minamoto Sōjun Ian adressent respectueusement une
lettre à Son Excellence le grand homme qui dirige le royaume d'Annam (son nom, son titre et
son rang nous sont inconnus).

Cet été, un navire de commerce de notre pays est rentré d'un long voyage de votre pays. Dans
sa cargaison absolument rien n'a été dérobé et aucune perte n'est à déplorer. Nous avons
ressenti une joie extrême. Grâce à ces détails on peut juger de la sagesse de votre
gouvernement et de la sévérité de vos lois, ainsi que du soin avec lequel vous traitez les gens
venus de loin.

¹ Même caractère que dans la note précédente.

² *Suminokura Monjo*, cité dans Kawashima (1942), pp.212-214 ; traduction remaniée de Péri, *op. cit.*, pp.78-79.

³ *Hōgen* : titre japonais réservé aux moines bouddhistes et faisant référence à « l'œil de la sagesse » de la terminologie bouddhiste. Ici le titre semble honorifique.

Cependant ce navire de commerce, au moment de son départ n'a pas emporté de [document] portant le sceau de notre pays ; par conséquent, à son retour, il n'a pas été gratifié d'une lettre de votre pays. Aussi ne pouvons-nous pas examiner l'état des choses.

Tous les vils marchands qui se rendent dans des contrées éloignées commettent des crimes sous le prétexte du commerce et s'installent à l'étranger avec l'intention de piller. Souvent il arrive [donc] que les étrangers doutent de nous et nous soient hostiles, ce qui est pour nous une grande honte, que l'on ne peut pas négliger.

[Ainsi], aujourd'hui nous exécutons un ordre de mon gouvernement et vous envoyons un directeur du commerce pour vous informer et vous prier humblement de vous préparer à cette nouvelle décision, [à savoir la création] de *kangōfu* portant le sceau de nos deux pays, et de recevoir chaque année un directeur du commerce pour cultiver de bonnes relations de voisinage. Ne serait-ce pas un grand bénéfice, [voué à durer] dix mille générations, pour nos deux pays ?

Ce sont là les enseignements, dont les anciens sages nous ont gratifiés, sur les marchés et les marchandises, sur le commerce et les navires : leur signification cachée est la « construction d'outils qui imitent le cosmos »¹. Comme le disent les anciens, les bonnes relations sont le trésor d'un Etat. Comment celui qui possède un territoire pourrait-il rejeter cela ?

[Les choses] nécessaires pour le présent échange sont plus particulièrement les livres et les remèdes, car [les premiers] touchent à la morale et [les seconds] à la vie humaine et on ne peut se passer de l'une ni de l'autre. Les gens de notre navire sont stupides et ignorants ; si en-dehors de notre liste il y a des livres avec de nouvelles éditions ou de nouveaux commentaires ou bien des remèdes aux recettes étonnantes et curieuses, veuillez ne pas les dissimuler. Quelques produits insignifiants sont inscrits sur un papier à part ; nous vous les offrons avec une joie immense. De plus nous ajoutons une chose à votre intention : gardons pour toujours des relations d'amitié. Le temps est actuellement sombre et triste. Pour [le bien] de l'Etat, prenez soin de vous². Je n'en dis pas plus.

15^e jour du 10^e mois, en hiver, l'année du lièvre d'eau, 8^e de l'ère Keichō [17 novembre 1603]

Le grand directeur du commerce Tei Genshi.

Le sage voyant du grand bureau médical Son Sōjun Ian

Fujiwara Seika au seigneur Hoàng (non daté : 1604-1605 ?)

日本國〇〇〇〇〇〇 致書

安南國頭目黃公比年鴿舶往還二國之情好稍可徵矣感佩惟深甲辰六月、我舟人亡恙歸辱復書添以嘉幣若干「青具肆疋白絹大好五匹牙扇二件香蠟一瓶薰香一瓶」厚意不可言焉書中所謂一止於信之一語誠是家國治教之要矣乎夫信者吾人性中之固有而感乎天地

¹ Allusion au chapitre X du *Grand Commentaire*, l'appendice III du *Classique des mutations*.

² On retrouve ces deux phrases conclusives dans les lettres de Tokugawa Ieyasu à Nguyễn Hoàng, ce qui indique sans doute une inspiration ou un modèle commun pour ces différentes lettres.

貫乎金石無以不通豈啻交隣通好而已哉雖是千里不同其風也所以五方皆不殊此性者也歟由是見之則其不同者特衣服言語之末而已然則千理萬理雖遠衣服言語雖殊有其不遠者不殊者而存是以所謂一信也前使不德往還彼此之間上下其手表裏其言而多誤事情故處之以國刑想在貴國亦如此乎凡舟人者命市兒販夫之徒而僅見小利則忘大辱其言多任喜怒之姿而不足取其信自今而後二國之信者在書書之信者在印以是爲證耳矣故附舟人以今夏之復書貴國子細檢焉方物數事聊寓綏好之禮書中又言貴國者詩書禮義之國而非市貨會集之地荷市貨商費之事惟利是務眞可鄙焉然亦通論之則四民孰非民八政孰非政安民爲政之外無詩書禮義詩書禮義之外無安民爲政是亦五方固有之定性而乃一信之所主在也貴國之所誠者在彼失信而屢生不好之事而已二國不失其信則縱雖有小人何至生不好之事乎然亦不可以不誠若生事則二國各有刑法乎哉¹

...du Japon écrit au seigneur Hoàng, grand chef du royaume d'Annam. Ces dernières années, les bateaux-pigeons vont et viennent [entre nos pays]. L'amitié entre nos deux pays est de plus en plus manifeste et ma gratitude et mon admiration sont profondes. Au 6^e mois de l'année du dragon de bois [1604], les gens de mon bateau n'ont rencontré aucun incident, et sont revenus avec une lettre de réponse qui me fait honte, ainsi qu'avec un certain nombre de présents (quatre coquilles à nacre, cinq pièces de soie blanche d'excellente qualité, deux éventails d'ivoire, une jarre de cire parfumée, une jarre de parfum) Je ne peux exprimer la faveur [que vous me faites]. Dans votre lettre vous évoquez le mot [suivant] : demeurer dans la confiance. N'est-ce pas véritablement ce qu'il y a d'essentiel dans le gouvernement et l'instruction des Etats et des familles ?

La confiance est une qualité fondamentale de notre nature humaine ; elle exerce une influence sur le ciel et la terre, elle pénètre le métal et la pierre, il n'est rien qu'elle ne puisse traverser. Est-il seulement possible qu'elle soit bornée aux relations amicales et aux échanges [entre pays] voisins, et voilà tout? Bien qu'« étant séparés par » mille ri nos coutumes ne soient pas identiques, les cinq directions n'apportent aucune différence à cette loi naturelle. Ceci étant considéré, ce qui n'est pas identique, ce ne sont que des choses peu importantes [telles que] les vêtements et la langue. Par conséquent, bien que nous soyons éloignés de mille ou dix mille ri, bien que nos vêtements et notre langue diffèrent, il reste [une chose] qui ne nous éloigne pas et ne diffère pas, c'est la confiance.

Le dernier messenger manquait de vertu ; au cours de son voyage aller-retour, il a usé de toutes sortes de manipulations, ses paroles avaient une face et un revers, et de nombreuses fois il a commis des fautes vis-à-vis des conditions [de commerce dans votre pays] ; c'est pourquoi il a

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.104 ; traduction remaniée de Péri (1923), pp.83-84

été puni selon les lois du pays où il se trouvait. Je pense que dans votre pays il en aurait été de même. Souvent les marins donnent des ordres aux marchands et employés de commerce et lorsqu'ils aperçoivent un petit profit, ils en oublient [qu'ils s'attirent] une grande honte. Leurs paroles suivent l'apparence joyeuse ou irritée [de leur interlocuteur], et ils ne sont pas capables d'attirer la confiance. A partir d'aujourd'hui et par la suite, la confiance entre nos deux pays est [scellée] par écrit, et [le gage de] cette confiance [scellée] par écrit est un sceau, qui fait office de témoignage. C'est pourquoi je transmets aux marins une lettre en réponse à [celle] de cet été. Votre pays est diligent et ordonné ; [c'est pourquoi] quelques produits vous ont été adressés en guise de présents pour [favoriser] la paix et l'amitié.

Dans votre lettre il est également dit : votre honorable pays est un pays de poésie, de littérature, de rite et de justice, et non une terre de marchés, de marchandises et d'assemblées. Si les marchés, les marchandises, le commerce et les dépenses sont uniquement orientés vers le profit, alors ils doivent vraiment être méprisés. Mais pour parler plus généralement, [parmi] les quatre classes du peuple, laquelle n'est pas du peuple ? Dans les huit objets de gouvernement, lequel n'est pas un objet de gouvernement ? En-dehors du gouvernement et du maintien du peuple en paix, il n'y a ni poésie, ni littérature, ni rites, ni justice. En-dehors de la poésie, de la littérature, des rites et de la justice, il n'y a pas de gouvernement ni de maintien du peuple en paix. Ceci également est la nature immuable qui reste constante dans les cinq directions, et en effet la confiance réside dans le dirigeant.

La méfiance de votre pays [s'explique parce que] dans celui-ci nous avons négligé la confiance et fréquemment nous avons causé des incidents néfastes. Si nos pays ne négligent pas cette confiance, bien qu'il y ait de viles gens, comment pourrait-il y avoir [à nouveau] des incidents néfastes ? Mais pour cela, il ne faut pas ne pas y prendre garde. Si donc des incidents se produisent, nos deux pays ont chacun leur loi.

Le baron Trần Vi au capitaine du navire des Suminokura (13 mai 1605)

衙¹官義良男陳²職裁書于

艚長知會且聞乎情敬賀仍候貴父回家禮賀茲

艚長寶國王子之人無養安保其

文理侯衙衙官感[]³之前望乎

艚長所有貴物將來賣買或有奸徒足下到

文理侯伏啓

德主王仍

文理侯猶有京都始信回家謂之勤其前[]¹欲速回仍阻官務已約

¹ Le caractère original est une variante (non encodée) de celui-ci, dont la clé est 示.

² Le caractère original (non encodé) inverse les deux éléments.

³ Le caractère original est un caractère nôm non encodé, *nghĩa*, qui comprend les éléments 艹 et 又 et qui est une variante de 義. Voir le lien suivant pour plus de détails : hc.jsecs.org

本年四月中旬
文理侯回到也若
艚長勤赴京有貴物恩重付——衙官義良男領取待回如有
艚長未赴京都待回且知其衙官欽望
艚長今日阻雨明日到賀
弘定陸年參月貳十陸日²

Moi, Trần, baron Nghĩa Lương, fonctionnaire de la résidence officielle, compose une lettre à l'intention du capitaine du navire. Je vous informe et vous transmets mes sentiments respectueux et mes félicitations. J'espère que votre père est bien rentré chez lui et lui adresse mes salutations et mes félicitations.

Vous, capitaine, appartenez à la famille du prince du pays des bijoux et vous n'êtes pas en sécurité³. Moi, fonctionnaire de la résidence du marquis Văn Ly, j'éprouve les mêmes sentiments qu'auparavant.

Je souhaite, capitaine, que si vous avez des objets précieux dont vous voulez venir faire le commerce et qu'il y a des bandits, Votre Excellence se rende auprès du marquis Văn Ly, qui en informera humblement le bienveillant seigneur roi [Trịnh Tùng].

Le marquis Văn Ly est encore à la capitale : il vient d'écrire une lettre au sujet de son retour, disant qu'il était attaché à ses sentiments antérieurs et souhaitait revenir vite, mais qu'il était empêché par des affaires administratives. Il a convenu lui-même qu'il serait de retour dans la deuxième décade du 4^e mois de cette année.

Si vous, capitaine, avez besoin de vous rendre à la capitale, ayez la bonté de confier vos objets précieux à moi, baron Nghĩa Lương, fonctionnaire de la résidence officielle ; je les recevrai en attendant votre retour. Si vous, capitaine, n'allez pas à la capitale et qu'il n'y a pas à attendre votre retour, veuillez me le faire savoir.

Moi, fonctionnaire de la résidence officielle, souhaite respectueusement vous [rendre visite], capitaine. Aujourd'hui j'en suis empêché par la pluie ; je viendrai vous féliciter demain.

26^e jour du 3^e mois de la 6^e année Hồng Định [13 mai 1605]

Suminokura Goemon au marchand Hiễn Sơn (non daté)

艚長角藏五右達于

安南國商客羃山前艚主與羃山曾結任義之¹故下船駐留海門待遞
不來何以爲失期也然今日風順日吉故駕舡爲計伏望明年更到貴邦
以得販買賣其時同體從去

¹ Idem.

² *Suminokura Monjo*, cité dans Kawashima (1942), p.216 ; traduction remaniée de Péri, *op. cit.*, p.82.

³ Allusion littéraire non identifiée.

日本國可餘在明年只此不宣²

Le capitaine Suminokura Gou écrit au marchand Hiên Son du pays d'Annam. Le capitaine et Hiên Son ont précédemment conclu un pacte d'amitié. Aussi, ayant descendu la rivière, je me suis arrêté au port et j'ai attendu. Aucun envoi n'est venu. Quelle est la cause qui vous a fait manquer le temps fixé ? Aujourd'hui les vents sont favorables et c'est un jour faste. Aussi j'ai l'intention d'appareiller. J'espère vivement revenir à votre pays l'année prochaine et pouvoir y faire le commerce. A cette époque nous pourrions partir ensemble pour le Japon. Je remets le surplus à l'année prochaine ; je n'en dis pas plus cette fois.

Le marchand Hiên Son à Suminokura Goemon (10 juillet 1606)

府生羃山又書 達于

日本國艚主角藏五右得知茲羃山與艚主曾結爲朋友兄弟之³故前已信如諸所約往清華買絲價與艚主二人相爲分半後日欲得兄弟之恩又往清華買絲五月二十三日回到本艚庸舍見艚主勤於歸國不待海門右失期也又覩此書左傷情也始價與艚主三官林耀吾好絲安南銀子捌百參拾兩然未有還銀子約在明年參月來到還銀倘如林耀吾明年來到所恃艚主角藏五右問取林耀吾銀子捌百參拾兩來還與弟其義甚重也況

安南日本兄弟之國也而艚主與羃山雖有異鄉既久結爲兄弟之義雖異父母所生其義亦若同一所生也且曩日艚主到安南羃山尤切欣賀也及此日歸本國羃山不勝想望也願艚主來年更到如朋友相交相約之言則可謂真千載兄弟之義爰記干書使便覓覽茲書

弘定七年五月二十三日⁴

Le lettré⁵ Hiên Son écrit au capitaine Suminokura Gou du Japon. Hiên Son et le capitaine ont précédemment conclu un pacte qui les fait amis et frères. Aussi j'ai eu confiance en la convention faite antérieurement d'aller au Thanh Hóa et d'acheter de la soie, l'argent pour l'achat étant fourni par moitié par moi et par le capitaine. Ensuite, désirant obtenir les avantages de notre fraternité, je suis allé de nouveau au Thanh Hóa pour acheter de la soie. Je

¹ Caractère qui comprend les éléments 主 et 又, voir lettre précédente.

² *Suminokura Monjo*, cité dans Kawashima (1942), p.220, traduit par Péri, *op. cit.*, p.87.

³ Caractère qui comprend les éléments 主 et 又, voir lettre précédente.

⁴ *Suminokura Monjo*, cité dans Kawashima (1942), p.221, traduit par Péri, *op. cit.*, p.87.

⁵ *Phủ sinh*. D'après Péri, désigne un lettré qui a réussi les trois premières épreuves des examens impériaux. Au Japon, désigne aux époques Heian et Kamakura des fonctionnaires de rang inférieur.

suis revenu le 23 du 5^e mois et je me suis rendu à votre demeure ; je me suis aperçu alors que, empressé à retourner dans votre pays, vous ne m'aviez pas attendu au port et que j'avais manqué le temps fixé ; et en voyant la partie gauche de votre lettre, j'ai été péniblement affecté. Il y a quelque temps, j'ai fait prix avec le capitaine Sankan Lin Yaowu pour de la soie de bonne qualité, pour une valeur de 830 taëls d'argent d'Annam ; mais il ne m'a pas encore rendu cette somme. Il a promis de me la rendre à son retour ici au 3^e mois de l'année prochaine. Si Lin Yaowu ne revient pas l'année prochaine, je désire que Suminokura Gou demande ces 830 taëls d'argent à Lin Yaowu, les prenne de lui et les remette à son frère cadet¹. Cette affaire est très importante.

L'Annam et le Japon sont des pays frères. Le capitaine et Hiên Son, bien que de contrées différentes, ont depuis longtemps conclu un pacte de fraternité. Grâce à cela, bien que les parents qui nous ont engendrés soient différents, c'est comme si nous étions nés de la même famille. Dernièrement, quand le capitaine est venu en Annam, Hiên Son a été le plus dévoué et le plus attentionné de tous à son égard. Et maintenant que le capitaine retourne en son pays, Hiên Son ne pourra pas s'empêcher de penser à lui. Je désire que le capitaine revienne l'année prochaine, comme nous nous le sommes promis en qualité d'amis entretenant de bonnes relations ; ce sera ce qu'on peut appeler vraiment des rapports de fraternité pour mille ans. J'écris de façon détaillée afin que vous puissiez bien vous rendre compte. Telle est ma lettre. 23^e jour du 5^e mois de la 7^e année Hoằng Định [10 juillet 1606].

Nguyễn Cảnh Hà à Tokugawa Ieyasu (14 mars 1610)

安南國揚武威勇功臣錦衣衛署衛事駙馬都尉廣富侯臺下裁採文書
冒賚達

日本國國王殿下俞允洞察淺言往年有日本艘々長角藏等盛載貨物
五月十一日纔到本國又安處地方宿往本處官謹備 啓來其臺下繼
出將門預操兵柄以主上之義壻受黎皇之厚恩緣有家事恭稟榮卿伏
蒙主上特差其臺下奉辭巡守日本福建等艘開立庸舍以便買賣且臺
下探角藏心中謹厚結爲義養至六月十六日角藏等辭回到海門外卒
遇風波其角藏等共十三人投身跨浪不幸俱逝存親弟庄左衛門及客
商彦兵中左甚右傳兵源右多右彦次善左隆右彌右并船役人善次吉
左甚三等合百人餘擺尋生路幸而得活其臺下任差兵卒索救將回私
第給養四十九人其臺下嚴侍大都堂右府舒郡公憐養三十九人與掌
監文理侯祇養二十六人共分貨衣食其庄左等得聊其生大抵皆由臺
下仁茲力量茲臺下業已施恩欲全庄左等性命再遞引等曹詣闕拜謁

¹ C'est-à-dire à lui-même.

其臺下冒瀆聖意曲降洪恩伏乞令許理作船艘與庄左等任便回國庶其會歸卿貫庄左等得域國主面目得酬師父義恩得慰妻子願望則其臺下之功之德不特度得庄左餘曹而臺下之譽之名亦且聞於本隣兩國恭望殿下勸覽嘉納以知柔遠之心以表和親之義片言草々謹備文書

弘定十一年二月二十日¹

Le marquis Quảng Phú du royaume d'Annam, capitaine et gendre impérial², commandant de la garnison au vêtement de brocart, sujet émérite, puissant et brave, vaillant et louable³, écrit une lettre et ose l'adresser à Son Altesse le roi du Japon. Veuillez consentir à examiner mes humbles paroles. L'année dernière un bateau japonais, dont le capitaine était Suminokura, rempli de marchandises, le 11^e jour du 5^e mois est arrivé dans le territoire de Nghê An de ce pays, et y a séjourné. Les officiers de ce territoire l'ont respectueusement reporté. Quant à moi, je suis issu d'une famille de généraux, et avant cela j'exerçais un commandement militaire. En tant que gendre adoptif de notre Seigneur, j'ai reçu de grandes faveurs de l'Empereur Lê. Ayant des affaires familiales, j'ai respectueusement fait un rapport au ministre Vinh et j'ai été chargé par notre Seigneur d'une mission spéciale. Ayant reçu mon congé, j'ai supervisé les bateaux du Japon, du Fujian etc. et j'ai établi des demeures pour faciliter leur commerce. De plus, j'ai cherché à éprouver les sentiments de Suminokura et nous avons noué des liens d'adoption. Ensuite, le 16 du 6^e mois, Suminokura a pris le départ. Arrivé hors du port, il a soudainement fait face à la tempête. Suminokura et treize autres personnes tombèrent, s'enfoncèrent dans les vagues et par malheur moururent. Il reste son frère cadet Shōzaemon et les marchands Hikobei, Chūza, Jinu, Dembei, Genu, Tau, Hikoji, Zenza, Ryūu, Yau, et les membres d'équipage Zenji, Kichiza, Jinzō et d'autres, plus de 100 personnes ont survécu, ont cherché un moyen d'en réchapper et par bonheur ont eu la vie sauve. J'ai envoyé des soldats et leur ai demandé de les sauver et de les ramener. J'ai pris soin et j'ai nourri 49 personnes, et mon père le duc Thu grand administrateur de droite, pris de compassion en nourrit 39, et le superviseur marquis Văn Ly en a nourri 26. Ils ont eu toutes les commodités, ont été vêtus et nourris. Shōza et ses compagnons n'ont dû de sauver leur vie qu'à mes bontés et à mes efforts; je les ai comblés de bienfaits. Souhaitant assurer l'existence de Shōza et ses compagnons, je les ai de plus envoyés jusqu'au palais où ils ont présenté leurs hommages [au seigneur Trinh]. J'ai osé ennuyer ses sages pensées pour qu'il fasse tomber un torrent de bienfaits, demandant qu'il autorise la construction d'un bateau, pour que Shōza et ses compagnons puissent regagner leur pays à leur convenance. En espérant qu'une fois rentrés dans leur pays, Shōza et ses compagnons pourront se présenter au seigneur de leur royaume, témoigner de la reconnaissance à leurs maîtres et à leur père pour leur bonté, consoler leur femme et leurs enfants et [accomplir] leurs souhaits et désirs. Ainsi grâce à ma bienveillance et mes succès,

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.110, traduit par Péri, *op. cit.*, pp.90-91.

² *Phò mã*, époux d'une des filles ou sœurs de l'Empereur ; en l'occurrence il s'agit d'une fille du *chúa* Trịnh et non de l'Empereur Lê.

³ *Dương vũ uy dũng công thân*. Titre honorifique.

non seulement Shōza a survécu, mais ma réputation et mon renom se répandront dans nos deux pays, celui-ci et le voisin. Je désire respectueusement que Votre Altesse examine et accepte [mes paroles], et par là connaisse les sentiments avec lesquels je traite [les personnes venues] de loin, et que vous soient manifestés mes sentiments d'harmonie et d'amitié. Voici mes humbles paroles. Je n'en dis pas plus. J'ai composé respectueusement cette lettre.

20^e jour du 2^e mois de la 11^e année Hoàng Định [14 mars 1610]

Trần Tĩnh aux marchands Ichirō et Bích Sơn Bá (19 mars 1610)

安南國協謀佐理功臣特進金紫榮祿大夫總太監掌宮門承制事文理侯達書與日本國商人市良碧山伯等將回本國得知喜賀於前年陸月日所往安南¹賣財貨事畢發回到丹崖門海外忽被風波漂散合得壹百五人其本處都堂官舒郡公掌監文理侯駙馬廣富侯公意欲功德憐憫遠國商人見飢饉之情以家物給養全生再調赴京拜稟主上德廣慈心糧衣給與旨判令回本國其意幸甚茲都堂等官共應作大船壹艘再許戔爵將回本國以表芳名之義以全功德之恩因此達書弘定拾壹年貳月貳拾五日²

Le marquis Văn Ly, fonctionnaire du palais impérial, grand superviseur général, grand officier spécial, honorable et fortuné au [sceau] d'or et au [ruban] violet³, ministre méritant assistant et auxiliaire du royaume d'Annam, adresse une lettre aux marchands du Japon Ichirō, Bích Sơn Bá et autres, qui sont sur le point de retourner dans leurs pays, ce dont, sachant cela, je me réjouis.

Au sixième mois de l'année dernière, ils sont venus en Annam pour commercer des marchandises. Une fois leurs affaires finies, ils ont pris le chemin du retour : arrivés à l'extérieur du port de Đan Nhài, ils ont soudainement fait face à une tempête, ont fait naufrage et se sont dispersés : en tout 105 personnes [ont survécu].

Le duc de la préfecture de Thù, commandeur, le marquis Văn Ly, superviseur, et le marquis Quảng Phú, gendre impérial, se sont mis d'accord et souhaitant faire preuve de charité et de bienveillance, ont tous été pris de compassion pour ces marchands loin de leur pays et souffrant de la faim. Avec leurs propres ressources ils ont assuré leur subsistance, leur ont sauvé la vie, puis les ont envoyés à la cour, pour prier le seigneur très bienveillant et à la bonté profonde de leur donner de quoi se nourrir et se vêtir et de bien vouloir les autoriser à rentrer dans leur pays. Cette intention est le plus grand des honneurs. Le commandeur et les

¹ Caractère quasi-entièrement effacé sur le manuscrit, peut-être 買 si l'on se fie au contexte.

² *The great story of Vietnam*, p.107.

³ *Đặc tiến Kim tử Vinh lộc Đại phu*, titre civil spécifiquement viêt, créé par Lê Thánh Tông dans la deuxième moitié du XV^e siècle et que l'on retrouve à diverses périodes.

autres fonctionnaires se sont chargés de faire construire un grand bateau et ces fonctionnaires et nobles les ont à nouveau autorisés à rentrer dans leur pays.

Ainsi ils ont manifesté leur vertu et leur bonne réputation et ils ont accompli la bonté par leur mérite et leur bienveillance. C'est pour ces raisons que je compose cette lettre.

25^e jour du 2^e mois de la 11^e année Hoằng Định [19 mars 1610]

Nguyễn Cảnh Kiên à Tokugawa Ieyasu (25 mai 1610)

安南國老中軍都督府右都督兼知大醫院掌院事舒郡公臺下裁採文
書冒達

日本國國王殿下洞察淺言往年有日本艘長角藏等裝載貢物五月拾壹日纔到本國又安道地方販賣臺下恭稟主上令差回買日本福建等艘貢物進納至陸月拾壹日角藏等辭回到丹涯海門急遇風波其角藏等共拾參人沈溺而逝其弟庄左衛門及客商役目等共壹百人餘幸而擺脫臺下聞知任差兵士索救將回分給衣食茲臺下深軫庄左等曹寄迹他鄉恩回本國仍差人遞引詣闕拜謁其臺下冒牘迂言轉撥聖意幸蒙令許理作船艘錢庄左等曹任便回國仍據事因謹備文書冒達國王裁察庶成鄰好之義書不盡言謹具

弘定拾壹年肆月初參日¹

Son Excellence le duc de la préfecture de Thu, grand administrateur du bureau de médecine, général de droite, général de corps d'armée du centre et vénérable du royaume d'Annam, écrit une lettre et ose l'adresser à son Altesse le roi du Japon. Veuillez examiner avec soin mes humbles paroles.

L'année dernière un bateau japonais, dont le capitaine était un Suminokura, chargé de marchandises, arriva le 11^e jour du 5^e mois au territoire du *đạo*² de Nghê An, dans ce pays, afin de commercer. J'en informai respectueusement mon seigneur³, qui m'ordonna de retourner acheter les marchandises des bateaux du Fujian et du Japon, et de les donner en offrandes. Le 11^e jour du 6^e mois, Suminokura prit le chemin du retour; arrivé au port de Đan Nhài, il fit soudain face à une tempête. Ce Suminokura ainsi que 13 autres personnes coulèrent et moururent. Son frère cadet Shōzaemon et des marchands, soit 100 personnes, survécurent et par bonheur demeurèrent sains et saufs. En apprenant cela, j'envoyai des soldats, pour les trouver, les sauver et les ramener, leur distribuer des vêtements et de la nourriture. Je ressentis une profonde affliction pour Shōza et ses compagnons, qui demeuraient en terre étrangère et désiraient retourner dans leur pays. J'envoyai donc des

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.110, traduit par Péri, *op. cit.*, pp.89-90.

² Division administrative inconnue.

³ C'est-à-dire Trịnh Tùng.

hommes les conduire jusqu'au palais pour présenter leurs hommages [au seigneur Trịnh]. Quant à moi j'ai osé [rédiger] une lettre, en tournant mes paroles de manière à leur rendre sa volonté [à Trịnh Tùng] favorable. Heureusement j'ai reçu l'ordre de faire construire un bateau et d'offrir des vivres à Shōza et ses compagnons, pour que leur retour dans leur pays soit favorable. C'est donc en témoignage de ces affaires, que j'ai soigneusement préparé cette lettre et que j'ai osé l'adresser au roi pour qu'il l'examine avec soin, dans l'espoir qu'elle améliorera nos relations de bon voisinage. Ce que j'écris n'exprime pas pleinement ma parole. Respectueusement.

3^e jour du 4^e mois de la 11^e année Hoằng Định [25 mai 1610].

Suminokura Yoichi à Trần Tĩnh (4 février 1612)

日本國 回易大使司 貞順

謹啓書

安南國文理侯 足下

通信於

貴國于茲十年每歲修鄰好交易通有無實

二國萬世之大利是乃

足下之功而

仁厚洽于國人

覽惹昭于達邇疇克臻茲今復遣艘長加兵衛余所須惟

貴國土產之藥物最為急願令人民販賣幸也謹錄呈上伏望

俞容藥名列于左方

降真香

沈香

棧香

黃熟香「蜜香是也」

麝香

芫青

右簿錄之外有藥物良者莫恪秘所進方物具于別幅不宣

慶長拾七壬子春正月初三日

回易大使司 貞¹

¹ *The great story of Vietnam*, pp.130-131.

Teijun, grand directeur du commerce du royaume du Japon adresse respectueusement cette lettre à Son Excellence le marquis Vãn Ly du royaume d'Annam. La correspondance¹ avec votre pays, tous les ans depuis dix ans, a parachevé nos relations de bon voisinage. Les relations commerciales se sont déroulées dans la sincérité, et ce au profit de nos deux pays, pour d'innombrables années.

Votre mérite, Excellence, est d'avoir répandu votre humanité et vos bienfaits à l'ensemble des peuples. Cette sagesse illustre, qui conduit à l'union morale, qui [d'autre] pourrait l'atteindre ?²

Aujourd'hui je vous envoie à nouveau le capitaine Kabei et les autres, qui devront penser à [se procurer] les substances médicinales produites dans votre pays dont j'ai le plus besoin. Je souhaite que l'on permette à ces gens de commercer, ce qui serait une grande faveur. Ce document vous est respectueusement présenté et j'espère humblement que vous consentirez et aurez la bonté [de me transmettre] les [substances] médicinales énumérées ci-après :

Du bois de rose parfumé³

Du bois d'aloès⁴

[Du bois d'aloès dit] *zhanxiang*⁵

[Du bois d'aloès dit] *huangshu xiang*⁶ (c'est « l'arôme de miel »⁷)

Du musc

Des *Lytta caragana Pallas*⁸

En-dehors de la liste ci-contre, si vous avez [d'autres] substances médicales de qualité, veuillez ne pas nous les dissimuler. Je vous adresse quelques produits inscrits sur un papier séparé. Je n'en dis pas plus.

3^e jour du premier mois de l'année du rat d'eau, 17^e de l'ère Keichō [4 février 1612]

Tei, grand directeur du commerce

Hosokawa Tadaoki au duc de la préfecture de Hoa (12 février 1612)

日本國豊之前後二州太守細川宰相源朝臣忠興奉書

安南國布政州右奇副將北軍都督府華郡公麾下去歲自敝國往暹羅國商船羅風轉變到貴城之海隅足下施仁澤撫育遠人者如慈母之於

¹ Le terme 通信 n'implique pas nécessairement que ces échanges soient épistolaires et qu'une lettre ait effectivement été envoyée chaque année, même si c'est possible.

² Proposition de traduction.

³ Un bois précieux utilisé dans la pharmacopée mais dont les Empereurs Ming et Qing ont également fait du mobilier.

⁴ Ce que nous traduisons ici par « bois d'aloès » tout court est l'une des expressions les plus répandues, qui désigne le bois qui coule complètement dans l'eau ; en effet, les Chinois classaient le bois d'aloès ou bois d'aigle selon qu'il coulât ou non (la meilleure qualité étant celui qui coulait complètement). Voir Rozi (2016), p.155.

⁵ Bois d'aloès qui ne coule que partiellement. Voir *ibid.*

⁶ Celui-ci ne coule pas mais flotte.

⁷ Autre nom du même bois, que l'on a déjà retrouvé dans la correspondance et qui semble avoir été son nom au Đại Việt.

⁸ Nom scientifique d'une espèce de coléoptères utilisée dans la pharmacopée chinoise pour lutter contre les douleurs abdominales ou la gale.

嬰孩愍惠深也不可勝計商船臨還旆之期官使文擄候副使數侶超海來享華緘落手圭復再三欣悅有除以故聞吾相公押朱印示之自今以還不論他域隔絕海交盟兩國商價互往來而敗則何異域中得契勿渝矣靈區異產如筆記領納寔不意之芳信也於敝所產有懇求之方物者可隨來意所思不腆土宜投贈之「目錄具在別楮」其物雖菲薄志之所也采納唯幸餘事付與船主問次良左衛門口碑循時自齋不宣慶長十七年壬子孟春十有一日¹

Tadaoki, ministre de cour² des Minamoto, chancelier, gouverneur-général des deux provinces de Buzen et Bungo du riche royaume du Japon, écrit respectueusement à son Excellence le duc de la préfecture de Hoa, commandant de l'armée du nord, vice-général illustre de droite et administrateur provincial du royaume d'Annan.

L'année dernière un navire marchand est allé de mon pays au Siam. Les vents ayant changé, il est arrivé sur les côtes de votre pays. Vous avez exercé votre profonde humanité en accueillant ces gens venus de loin, comme une mère avec son enfant. La compassion est une bénédiction profonde, que l'on ne peut estimer.

Au moment du retour du navire marchand, des envoyés officiels, [à savoir] le fonctionnaire Văn Bàng, son adjoint et plusieurs compagnons, ont traversé la mer et offert des présents. J'ai reçu une lettre splendide et l'ai lue et relue à plusieurs reprises avec, en outre, une grande joie. Par conséquent, cher duc, veuillez m'écouter : le sceau rouge que j'ai apposé en est la preuve. Désormais, peu importe que ces différents territoires soient séparés par la mer, ceci est une alliance mutuelle. Les marchands de nos deux pays vont et viennent ; s'ils rencontrent des problèmes, comment, étant dans un territoire différent, se mettre d'accord et ne point diverger ?

Les ressources de votre magnifique pays ont été consignées et bien reçues. [Vous avez fait preuve] d'une sincérité vraiment remarquable [avec des présents aussi] inattendus. S'il y a des marchandises que vous désirez qui sont produites dans mon pays, vous devez obéir à cette pensée qui vous donne une raison de venir. Nous vous offrons en présent des produits de peu de valeur (la liste est jointe sur un papier à part). Bien que ces choses soient insignifiantes, elles expriment nos intentions : je me réjouirais si vous les acceptiez. Je laisse le reste au capitaine Monji Ryōzaemon. Comme on le dit souvent : lorsque l'on traite avec bonté [les autres], il faut prendre soin de soi. Je n'en dis pas plus.

11^e jour du 1^{er} mois de l'année du rat d'eau, 17^e de l'ère Keichō [12 février 1612]

Shimazu Iehisa au duc de la préfecture de Hoa (fin juillet-début août 1616)

¹ Sô Cuông (1922), pp.56-57.

² Ason : titre honorifique remontant au Japon de Nara, que les fondateurs des clans Fujiwara, Minamoto et Taira ont tous reçu.

日本國薩隅日三州太守藤氏家久復書于

安南布政州右奇副將北軍都督府都督同知華郡公我聞貴國土宜土風而仰慕者年尚矣今辱雲翰展玩再四宛然如拜貴面於千里之外矣幸々甚々伏蒙珍貺却之爲不恭件々領焉我國未嘗一有之誠不意之芳慧也且復有都元師總國政尚文平安王之命而欲通好交鄰兩地雖隔萬里滄溟交信之約豈有渝乎伏願自今以往歲歲以其所有易其所無則兩國所須各得其所是亦兩地聯遠之交豈復有絕期乎今也使船主洪玉山夥長郭慧田二人艤一隻船裝載方物且贈以戎衣拾領長劍拾枝弓靱各拾具、琉黃一萬斤所愧少些之儀聊伸通問之忱伏惟笑留

元和二年六月 日¹

Iehisa du clan Fuji[wara], gouverneur des trois provinces de Satsu[ma], [Ō]sumi et Hyū[ga] du royaume du Japon, adresse une lettre en réponse au duc de la préfecture de Hoa, préfet², gouverneur militaire et commandant de l'armée du nord, vice-général illustre de droite et administrateur provincial d'Annam. J'ai pris connaissance des ressources et des coutumes de votre pays et mon admiration durera des années. Aujourd'hui [j'ai reçu] votre lettre qui me fait honte et que j'ai lue et relue attentivement, comme si je pouvais vous rendre hommage par-delà les mille *ri* [qui nous séparent]. C'est avec une immense joie que j'ai humblement reçu vos généreux présents. Il serait impoli de les refuser ; c'est pourquoi je les ai acceptés un par un. Mon pays n'en possède pas encore : [vous avez fait preuve] d'une intelligence vraiment remarquable [avec des présents aussi] inattendus.

En outre, vous avez à nouveau [agi] sur l'ordre de Binh An Vương, précepteur impérial, administrateur du royaume et maréchal en chef et je souhaite entretenir des relations de voisinage amicales. Bien que nos territoires soient séparés par mille *ri* de mer bleue, comment pourrions-nous violer la promesse d'échanger mutuellement ? Je souhaite humblement que, désormais et tous les ans, nous échangeons ce que nous avons contre ce que nous n'avons pas ; ainsi chacun de nos deux pays pourra trouver la place qui est la sienne. De même, [maintenant que] nos deux pays échangent de loin, comment pourrions-nous à nouveau y mettre un terme ?

Aujourd'hui également j'envoie le capitaine Hong Yushan et le second Guo Huitian dans un navire, chargé de marchandises ainsi que des présents, à savoir dix armures, dix épées longues, dix arcs solides, dix mille *kin* [6000 kg] de soufre. C'est avec honte que [je vous adresse] ces

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.13, p.114.

² Nous traduisons ainsi les caractères 同知 (v. *đồng tri*, ch. *tongzhi*), un titre chinois qui apparaît sous les Song et désigne sous les Qing un administrateur chargé de tâches diverses à l'échelle locale : défense des côtes, gestion de la production de sel, justice et lutte contre le banditisme... Voir Cassel (2012), p.25.

présents médiocres, mais qui étendent la sincérité de nos relations. Je vous prie seulement de les accepter avec le sourire.

Un jour du 6^e mois de la deuxième année Genna [fin juillet-début août 1616]

Le duc de la préfecture de Hoa à un bugyō (30 mai 1619)

安南國布政都堂右府華郡公拜書

大邦日本國奉行大人麾下久仰

貴國法正威明聲名天下諸國尊讓茲小國華郡公因戊午年見貴國客艘來港貿易而回奈風不及時轉在本地有客九郎兵等揭告口稱奉行朋友日本艚長已收抽分回他過船其艚長交謂無抽分此究其情理暫減抽分半分訴郎兵等客未還抽分過他船其艚長與郎兵二客愛同法斷不忍奉待 貴國修其正法以安兩客此瞻仰之至者

計

右拜薦土宜物 花繡肆疋 白絹壹疋

弘定貳拾年肆月拾柒日¹

Le duc de la préfecture de Hoa, ministre de droite et administrateur du royaume d'Annam, rédige humblement une lettre à Son Excellence le grand homme, gouverneur² du grand pays du Japon. J'ai déjà beaucoup d'admiration pour votre pays, célèbre pour l'éclat de sa majesté et la justesse de ses lois : les divers pays du monde le respectent humblement.

Le duc de la préfecture de Hoa de ce pays insignifiant, l'année du cheval de terre [1618], a vu des navires marchands de votre pays venir commercer dans ce port. A leur départ, les vents n'étant pas favorables, ils changèrent de direction pour [revenir] dans ce pays.

Il y avait là le marchand Kurōbe[i], qui a rapporté au gouverneur que son compagnon le capitaine japonais avait déjà payé le *trừu phân*³, et qui est reparti dans un autre navire de passage [dans la région]. Le capitaine a dit quant à lui qu'il n'avait pas [payé] le *trừu phân*.

Cette affaire est examinée avec raison et émotion ; [en conséquence] le *trừu phân* a été diminué temporairement de moitié. Le marchand Kurōbe[i] incriminé ne s'est pas acquitté du *trừu phân* et est passé dans un autre bateau.

Pour ces deux marchands, le capitaine et [Ku]rōbe[i], l'amour et l'harmonie, la loi et la justice sont des [valeurs] insupportables. J'espère humblement que votre pays, qui cultive la loi juste, règlera [l'affaire impliquant] ces deux marchands, ce qui serait la plus grande des faveurs.

¹ *Gaiban shokan*, 28.

² Il s'agit du titre japonais *bugyō*, que nous ne traduisons pas dans le reste de la thèse ; même s'il s'agit d'une fonction japonaise, l'auteur viet de la lettre utilise le terme pour désigner des fonctionnaires de son pays, d'où notre choix de le traduire ici.

³ Taxe chinoise ayant également cours au Đại Việt, qui correspond à 20 % de la valeur de la marchandise. D'Avila Lourido (2005), p.218 ; Lim (2013), pp.15-17.

Je vous présente humblement les produits de mon pays : 4 voiles de soie avec des motifs floraux, 1 rouleau de soie blanche.

17^e jour du 4^e mois de la 20^e année Hoàng Định [30 mai 1619]

Suminokura Yoichi à Trịnh Tùng (21 janvier 1620)

日本國 回易大使司 貞順

謹啓書

安南國執事大人足下「未知官爵姓名故如是」

我商舶通

貴邦者自癸卯歲壬亥歲比年相繼無絕壬子歲自有事於國以往不通
我商舶雖然有邊鄙貪賈假名于交易至

貴邦者矣不齎持此印信者悞勿容交易矣今依善隣國寶之義脩舊好
亦非

二國之大幸乎然則

我邦之民亦

貴邦之民也何不

愛愍乎若我商舶中有不義之族者具載回書抵我

國刑海洋雖杳厚隣好何殊

肺肝不腆土宜別附艚長

領納爲國爲民自重不宣

元和伍己未年冬拾貳月拾漆日¹

Teijun, grand directeur du commerce du Japon, adresse respectueusement une lettre à Son Excellence le grand homme qui dirige le pays d'Annam (son nom, son titre et son rang me sont inconnus ; c'est pourquoi [j'écris] ainsi).

Mes bateaux de commerce ont été en relation avec votre pays depuis l'année du lièvre d'eau [1603] jusqu'à l'année du cochon d'eau² [1611]. Pendant ces années il n'y eut pas d'interruption. En l'année du rat d'eau [1612], il y a eu des événements en ce pays ; c'est pourquoi mes bateaux n'ont pas voyagé. Quoi qu'il en soit, quand des marchands avides de ce pays éloigné se rendent dans votre pays sous le prétexte de commerce, s'ils ne portent pas avec eux de document portant un sceau, même par bonté, ne leur permettez pas de commercer. Maintenant, suivant le principe précieux pour le pays de bons rapports avec les voisins, je

¹ *Suminokura Monjo*, cité dans Kawashima (1942), pp.229-230, traduction remaniée de Péri, *op. cit.*, p.95.

² L'année 1611 est en réalité l'année du cochon de métal.

désire rétablir nos anciennes relations. Ne serait-ce pas un bonheur pour nos deux pays ? Ainsi le peuple de mon pays sera le peuple du vôtre ; comment ne pas l'aimer ? S'il y a des gens malhonnêtes sur nos bateaux de commerce, notez-le dans votre réponse, et on leur appliquera les lois de mon pays. Bien que les mers nous séparent, nos relations de bon voisinage sont intimes ; comment ne serions-nous pas comme poumon et foie¹ ?

Quelques produits sans valeur sont confiés au capitaine pour qu'il vous les offre. Pour le [bien] de l'Etat et du peuple, prenez soin de vous. Je n'en dis pas plus.

17e jour du 12e mois, en hiver, l'année de la chèvre de terre, 5e de l'ère Genna [21 janvier 1620].

Le grand directeur du commerce Teijun.

Trịnh Tráng (indirectement) à Tokugawa Iemitsu (5 juillet 1624)

安南國王

大元帥統國政清都王爲建新本國恢復中興土宇版章都歸一統四方鄰國和好相交惠澤仁施各成大義茲年夏節見日本貴國艚長號角藏號末吉等共貳艚到國買賣我志欲親於大不在於小商乃究問詳言聞日本國主年春方長性德寬賢我欲結爲兄弟之邦仁義道愛先以正義名爲始相交本國所產貴財茲我有密物寶枕壹件真金所作柒兩真綺璫參拾捌兩付艚長角藏末吉等領回寄與日本國主淳和并學太政大臣日本大將軍源家光爲信結千年之義勿爽毫厘其日本國主有敬愛之心慕貴貨之意願來年又寄日本甚好劍拾柄匕刀拾柄細腰刀拾柄以爲本國上々最好之美物并各異貨付艚長角藏末吉等艚將來本國或答義若干或交易安南貴產若干我再答還如情所寄海程萬里視一心同義結兄弟絲毫不爽信情如此大義千年義本財末以聲名於兩邦筆不盡詞真心茲寄

永祚六年五月二十日²

Le roi d'Annam, grand maréchal en chef et dirigeant du royaume Thanh Đô Vương, qui a nouvellement établi cet Etat et en a restauré et réhabilité le territoire. Le pays tout entier est à nouveau unifié. Dans les quatre directions, les pays voisins échangent dans l'amitié et l'harmonie. La bienveillance et l'humanité sont chacune de grandes vertus.

¹ C'est-à-dire des pays frères ; métaphore récurrente dans la correspondance.

² « Ikoku nikki », 14, p.113. La version du « Gaiban Tsūsho », vol.13, pp.121-122 diffère d'un caractère qui rend la signification de la lettre obscure.

Au printemps de cette année, j'ai vu les capitaines de votre pays le Japon, nommés Suminokura et Sueyoshi, dont les deux bateaux sont arrivés dans ce pays pour commercer. Mon désir était de m'attacher à de grands, et non à de petits marchands ; c'est pourquoi je les ai interrogés en détail. J'ai appris que pour le seigneur du royaume du Japon, le printemps est encore loin¹, que sa bienveillance est naturelle et sa sagesse immense.

Mon désir est de nouer des relations de fraternité entre nos deux pays. L'humanité et la justice sont les voies de l'affection et c'est en exprimant d'abord la justice et l'honnêteté que nous commencerons à échanger mutuellement.

Ce pays produit des richesses considérables : j'ai ici un coussin de jade², parfaitement exécuté, 7 taels d'or pur, 38 taels de bois d'aigle véritable, confiés aux capitaines Suminokura et Sueyoshi qui les rapporteront et les offriront au seigneur du Japon Minamoto Iemitsu, grand shogun du Japon, grand chancelier, de Junna et Shōtoku, en gage de confiance, pour renforcer [nos sentiments] de justice pour mille ans. Il ne faut pas omettre les petits détails. Le seigneur du Japon a le cœur rempli de respect et d'amour et désire ardemment des biens précieux. Je souhaiterais que l'année prochaine soient envoyés du Japon dix très bons sabres, dix sabres fins, de beaux produits, les meilleurs et de haute qualité, de votre pays, ainsi que chacun des différents bien confiés aux navires des capitaines Suminokura et Sueyoshi, qui viennent dans ce pays. Peut-être est-ce une réponse minime à cette vertu ; peut-être les produits du commerce de l'Annam sont-ils minimes. Je souhaite encore rétribuer [les bienfaits qui m'ont été accordés]. Voilà les sentiments que je vous transmets.

La mer s'étend sur d'innombrables *ly* mais nous voyons pareillement, comme un même esprit. La justice relie le frère aîné et le frère cadet. Ce qui est petit ne doit pas être négligé. Les sentiments de confiance sont semblables à une justice millénaire. La justice est fondamentale et la richesse insignifiante, pour la gloire de nos deux pays. Mon pinceau n'épuise pas mes mots. La bonté véritable [réside] dans ce don.

20^e jour du 5^e mois de la 6^e année Vĩnh Tô [5 juillet 1624]

Le duc de la préfecture de Hoa à Shimada Masayuki (19 juillet 1624)

元帥統國政清都王勅旨總飲官又安處和義衛副將少保華郡公阮相
公書付

日本國角藏艘義子財副島田兵衛尉政之嘗謂四海一家五倫爲大惟
義可柔乎遠其善必眷于天是以相公承祖宗之福蔭寵聖上之恩榮長
男繼羅相門會契攀龍妻封詰命女配皇妣孫曹慕儀賓握虎符上器之

¹ Adaptation d'un idiomme des Song : 來日方長 « les jours à venir sont encore loin », qui suggère que l'avenir apportera de nouvelles opportunités.

² Présent précieux et prestigieux, pierre de jade sur laquelle on pose la tête pour que l'énergie de la pierre passe au cerveau humain.

干城瑚璉弟輩攀椳子古鰲顯¹主奇之鼎鼎鹽梅奎光朝野月皎又安相
公惟善乾春秋鼎盛德施闔境仁及他隣茲有

日本國角藏艘財副者邇來本治慶萬代之誠堅一生之義雖然怡然幸
勿怠然今而復期以義久而情久思堅而契堅惟願恩義尤深父子無間
宜其慎之

永祚陸年陸月初五日²

Par ordre impérial du maréchal en chef et dirigeant du royaume Thanh Đô Vương, le seigneur Nguyễn, duc de la préfecture de Hoa, précepteur subalterne³, général en second du régiment de Hoà Nghĩa de la province du Nghệ An, écrit une lettre à l'intendant⁴ Shimada Hyōe no jō Masayuki, mon fils-adoptif, du navire des Suminokura du royaume du Japon.

On a coutume de dire que les quatre mers forment une même famille et que les cinq relations⁵ sont ce qu'il y a de plus important. La justice seule permet de traiter avec indulgence ceux qui viennent de loin et par cette bonté on est assurément chéri par le Ciel.

Par conséquent j'ai reçu en héritage la bénédiction de mes ancêtres et les bienfaits de la faveur impériale. Mon fils aîné m'a succédé [à la tête de] ma famille et a eu la chance d'être adopté par l'Empereur. Ma femme a reçu un titre comparable à celui de la défunte mère de l'Empereur. Mes petits-enfants sont gendres de l'Empereur et ils détiennent le sceau du tigre⁶. Ce sont des hommes de talent, employés à la défense du pays par les autorités supérieures. Mes frères cadets sont parvenus au grade de licencié et de docteur de premier rang⁷ : le seigneur [Trịnh] les estime et les [a gratifiés] de charges importantes, [selon le principe] du sel et de la prune⁸. C'est la constellation Khuê⁹ qui illumine la Cour et le pays, la lune qui éclaire le Nghệ An. Je suis charitable et diligent ; mes années sont au sommet de leur splendeur, ma bienveillance se diffuse jusqu'aux frontières et mon humanité se répand aux pays voisins.

¹ Il y a visiblement une erreur ici sur les titres et termes renvoyant aux examens : le plus correct serait 桂子占鰲頭.

² « Gaiban Tsūsho », vol.13, p.123 ; traduction remaniée de Péri, *op. cit.*, p.96.

³ Ancien titre honorifique chinois, désignant à l'origine le rang subalterne des individus chargés de l'éducation des personnalités de haut rang. Voir Xiong (2009), p.502.

⁴ L'individu chargé des opérations comptables à bord du navire. Voir Peng (2019), p.119.

⁵ Un des piliers de la pensée chinoise, ces relations sont les suivantes : les relations entre père et fils, entre chef d'État et sujet, entre mari et femme, entre frère aîné et frère cadet et entre amis. Elles sont souvent attribuées à Confucius lui-même mais n'apparaissent que dans les textes de Mencius. Voir Hsü (1970), pp.27-28.

⁶ Petite figurine de métal de taille et forme variable selon l'époque ou le pays, employée en Chine, en Corée et au Đại Việt. Elle était fendue en deux de manière à ce que le souverain en possède une moitié et le général une autre : quand ce dernier recevait un message du premier, la réunion des deux parties confirmait que le message venait bien de l'Empereur lui-même.

⁷ Respectivement le troisième meilleur et le plus haut grade de réussite aux examens (chaque catégorie ayant elle-même une hiérarchie de postes).

⁸ Référence à l'idiome chinois 鹽梅舟楫, qui sous-entend que le goût salé du sel et l'aigreur de la prune sont les deux composants nécessaires d'un assaisonnement pour qu'il soit harmonieux : par extension il désigne les deux qualités complémentaires que doit avoir un ministre avisé.

⁹ L'une des loges lunaires (subdivision du ciel) dans l'astronomie chinoise, associée en astrologie au tigre de métal.

Il y a ici l'intendant du navire des Suminokura du Japon, arrivé récemment dans cette province. Je le félicite pour sa sincérité [vouée à durer] dix mille générations, qui renforce la justice pour toute une vie. Bien qu'aimable, il n'est heureusement pas négligent. Aujourd'hui et à l'avenir j'espère que, grâce à cette justice et cette amitié durables, nos pensées et nos liens seront solides. Je souhaite uniquement que la bonté et la justice soient les plus intenses [possibles]. Rien ne sépare le père du fils. Il faut agir avec prudence.

5^e jour du 6^e mois de la 6^e année Vĩnh Tộ [19 juillet 1624]

Tokugawa Iemitsu à Trịnh Tráng (février 1625)

日本國 源光 報章

安南國王 麾下遠書忽來近意頗顯方域已雖隔絕通心交足昵親矣
寶枕一枚領之得以置泰山安而神遊經過十州三島則貴域亦在目擊
耶何惠加之所懇求腰刀大小若干記別幅送之年々商船往來自他之
大幸也餘期來音不悉

寬永二年正月¹

Iemitsu du royaume du Japon adresse une lettre de réponse à Son Excellence le roi d'Annam. Votre lettre envoyée de loin est arrivée subitement et vos pensées intimes y sont particulièrement manifestes. Bien que nos territoires soient éloignés, échanger des sentiments d'amitié suffit à [faire de nous] des parents proches. J'ai bien reçu le coussin de jade, qui me permettra de m'établir au mont Tai en paix et de voyager mentalement en passant par les dix continents et les trois îles². Mais votre pays ne peut-il pas être également vu dans la réalité ? Quel bienfait ajouter à cela ? [J'ai pris connaissance] de votre requête sincère, quelques sabres grands et petits. Ils sont inscrits sur un papier séparé et je vous les envoie.

Année après année les bateaux marchands vont et viennent, à mon grand bonheur comme à celui des autres. [Je laisse] le reste à une prochaine lettre. Je n'en dis pas plus.

1^{er} mois de la 2^e année Kan'Ei [février 1625]

Doi Toshikatsu, Sakai Tadakatsu et Sakai Tadayo à Trịnh Tráng (février 1625)

雅樂頭藤原忠世

日本國臣 大炊頭藤原利勝 回翰

讚岐守藤原忠勝

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.14, pp.123-124.

² Dans la cosmologie taoïste, les divers sites sacrés qui servent de demeure aux saints.

安南國王 麾下介于本邦之船長獻一封書諸臣共議奏上吾新大樹
源君披讀者數遍寶枕一枚自愛無他抑本邦之利刀若干依所求具別
幅被投贈之采納惟幸年々商船往還自他通寶之政事也互不可間濶
矣餘附船長舌端順序自嗇不宣

寬永三歲舍乙丑正月 日

日本國臣 讚岐守藤原忠勝印 大炊頭藤原利勝印 雅樂頭藤原
忠世印

別幅

一太刀拾振 一大腰刀拾柄 一小腰刀拾柄

Uta no kami Fujiwara Tadayo, Ōi no kami Fujiwara Toshikatsu et Sanuki no kami Fujiwara Tadakatsu, ministres du royaume du Japon, adressent une lettre de réponse à Son Excellence le roi d'Annam. Les capitaines, intermédiaires de ce pays, nous ont offert votre lettre. Les différents ministres ont délibéré et l'ont présenté au nouveau shogun et prince Minamoto, qui l'a lue de nombreuses fois. [Nous avons également reçu] un coussin de jade, [signe] de votre affection sincère. En outre, les quelques sabres aiguisés que vous nous avez demandés sont inscrits sur un papier à part et nous vous les envoyons en présent. Veuillez-les accepter, ce serait un grand bonheur.

Année après année les navires marchands vont et viennent. Pour soi comme pour les autres, les échanges sont les affaires politiques les plus estimables. Nos liens mutuels ne doivent pas être distendus. Les capitaines vous rapporteront le reste. Prenez soin de vous, pour [favoriser] l'harmonie. Je n'en dis pas plus.

Un jour du 1^{er} mois de la 2^e année Kan'ei [février 1625]

Sceau d'Uta no kami Fujiwara Tadayo, sceau d'Ōi no kami Fujiwara Toshikatsu et sceau de Sanuki no kami Fujiwara Tadakatsu, ministres du royaume du Japon

Papier séparé :

10 grands sabres, 10 grands *koshigatana*¹, 10 petits *koshigatana*

Suminokura Yoichi au « grand superviseur du royaume d'Annam » (17 février 1625)

日本國 回易使貞子元

謹啓書

安南國大監足下

曾聞

主上新受

¹ Sabres courts sans garde attachés directement à la ceinture.

天命
興復邦國
治教休明
政令儼正去夏至
貴國之商舶蒙
厚庇歸來我邦好隣之
義化我國家之所誠感也
貴國所贈我
國主之方物達於
江戸都城撰報酬刀劔之間朝鮮人來朝以故不終修飾征帆有計程先
發商舶必來春令齎持
印章欲致誠信勿疑遲怠以此旨奏達
主上者
二國善隣之至好而已私獻方物聊表微誠不宣
帶劔 壹柄
太刀 貳柄
長刀 拾柄 「不彩飾」
硫黃
鐵
寬永二年乙丑春正月拾壹日
回易使 貞順子元

Le directeur du commerce Tei Shigen du royaume du Japon adresse respectueusement une lettre à Son Excellence le grand superviseur du royaume d'Annam. J'ai appris par le passé que votre seigneur [Trịnh Tráng] a nouvellement reçu un mandat du Ciel et restauré l'Etat dans votre pays. On peut ainsi juger de la sagesse de votre gouvernement et de la sévérité de vos lois.

L'été dernier, le navire [qui s'est rendu] dans votre pays a bénéficié de votre générosité et de votre protection et est revenu dans mon pays, [favorisant ainsi] le principe vertueux de bonnes relations de voisinage, ce qui est vraiment admirable pour mon pays.

Les objets que le seigneur de mon pays souhaite vous adresser comme présents sont au château de la capitale Edo. Pendant que l'on choisissait les sabres à offrir en réponse [à vos

présents], des Coréens sont arrivés à la cour [du shogun] ; par conséquent, leur ornementation n'a pas pu être achevée.

Un bateau de commerce, effectuant son premier voyage et [conçu comme] un navire de haute mer capable de parcourir de grandes distances, arrivera sans faute au printemps prochain. Il a reçu l'ordre de transporter le sceau qui atteste son honnêteté. Ne craignez pas ma négligence. Cette intention rapportée et transmise à votre seigneur garantira l'excellence des relations de bon voisinage entre nos deux pays. Je vous adresse des présents afin d'exprimer mon humble sincérité. Je n'en dis pas plus

Un sabre à porter à la taille (*taiken*)

2 grands sabres

10 sabres longs (sans ornements)

Du soufre

Des armes

11^e jour du 1^{er} mois de l'année du buffle de bois, 2^e de l'ère Kan'ei [17 février 1625]

Le grand directeur du commerce Teijun Shigen

Trịnh Tráng à Tokugawa Iemitsu (5 juillet 1627)

安南國元帥統國政清都王手書達

日本國淳和并學兩院別當氏長者征夷大將軍源家光會曉傳曰與國人交止於信上年余有書與日本國主寄問金鏡貳口生絹廣好肆拾匹象牙貳拾枝付艘長角藏將因納與國主至茲年未見信來信安在乎茲爾回本國備將我書札遞與爾國主搜尋得角藏正身究問上年余所寄財物遞達與否得憑信來以通懷遠之情以盡交隣之義書不盡言茲計開一茲年寄貢絹廣好拾匹頒與日本國主

永祚九年五月二十二日¹

Le grand maréchal en chef et dirigeant du royaume d'Annam Thanh Đô Vương rédige une lettre et l'adresse à Minamoto Iemitsu, *seिताishōgun*, chef du clan Minamoto et recteur des deux collèges de Junna et Shōtoku, du royaume du Japon. On sait, comme il est dit dans le *Classique des vers*, que dans les échanges avec le peuple d'un pays il faut demeurer dans la confiance.

L'année dernière j'ai écrit une lettre, adressée au seigneur du royaume du Japon et offert deux miroirs en or, quarante rouleaux de soie brute de grande qualité et vingt défenses d'éléphant, confiées au capitaine Suminokura pour que le seigneur du pays les reçoive. Jusqu'à cette année je n'ai pas encore vu de lettre arriver : y en aura-t-il une ?

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.125.

Si vous revenez dans ce pays, je vous communiquerai une lettre afin qu'elle soit transmise au seigneur du pays. J'ai sondé l'honnêteté de Suminokura en l'interrogeant au sujet des présents envoyés l'année dernière, [afin de déterminer] s'ils avaient bien été transmis.

Si nous permettons que les lettres circulent, nous échangerons ainsi des sentiments d'affection lointaine et accomplirons le principe juste de bonnes relations de voisinage. Cette lettre n'épuise pas mes paroles. Voici les articles que je vous envoie cette année : dix rouleaux de soie de grande qualité, à offrir au seigneur du royaume du Japon.

Le 22^e jour du 5^e mois de la 9^e année Vĩnh Tô [5 juillet 1627]

Trịnh Lưu à Ozawa Shirōemon (27 septembre 1633)

安南國王子兼義營都將太保洪郡公書于養子在日本國烏羽會意我
居本國王公閥閭忽得汝爲養子往年汝子回朗我深切愛之情如愛赤
子之意茲年既見求來少見面目之其心諄勤快想因此寄與親義喜得
報平安之信我心則忭待來年順時艚來便於慶賀可將貴貨各物其物
天下一上好好定價還銀資用書不盡言因此寄也

計

一寄與養子烏羽生絲三百兩

德隆五年八月二十四日¹

Le prince du royaume d'Annam, surintendant, grand commandeur et ministre de droite, duc de la préfecture de Hồng, rédige une lettre à l'intention de son fils adoptif le japonais Toba. Sachez que je bénéficie [du titre] glorieux de prince de ce pays et que vous avez récemment obtenu le statut de fils adoptif.

L'année dernière, vous, mon fils Ichirō, avez bénéficié de ma profonde affection et de sentiments semblables à l'affection portée à un nouveau-né. Cette année j'ai vu arriver [les produits] que j'ai sollicités. On observe rarement une telle bonté, ces efforts acharnés et ces pensées joyeuses. Par conséquent je vous transmets mon affection : je suis heureux de pouvoir rétribuer cette sincère quiétude, bien que mon cœur soit triste [en raison de votre départ ?].

J'attends l'année prochaine le moment opportun de l'arrivée du navire avec beaucoup de joie, pour pouvoir recevoir vos marchandises et produits, les meilleurs produits sous le Ciel et d'excellente qualité, au prix déterminé selon l'argent indiqué dans la lettre. Je n'en dis pas plus. Voici ce que je vous confie.

Liste :

Confiés à mon fils adoptif Toba : 300 taels de soie brute

24^e jour du 8^e mois de la 5^e année Đức Long [27 septembre 1633]

¹ *Ozawa Monjo*, cité dans Kawashima (1942), p.507.

Le duc de la préfecture de Côté à Suminokura Sukejiemon (4 juillet 1634)

安南國王府內監兼都察監總太監掌監事派郡公示日本國義商角倉
艘艘長助次右衛門等於上年到安南國買賣遇絲貴時難於所買未及
回船仍留我國已經年餘無作非爲之事果是良民茲買賣已完應許回
本國經呈總督官准驗安其生理來年再將船裝載方貨赴我國京買賣
以通貨財貿易茲示

德隆六年六月初九日¹

Le duc de la préfecture de Côté, chef de bureau et grand administrateur, superviseur et intendant de préfecture du royaume d'Annam, informe Sukejiemon, capitaine du navire du vertueux marchand Suminokura du royaume du Japon.

L'année dernière vous êtes venu au royaume d'Annam, le moment étant alors opportun pour acheter de la soie. [Cependant], en raison de difficultés liées à ces achats, vous n'avez pu repartir à temps et par conséquent vous êtes restés dans ce pays.

Déjà plus d'un an s'est écoulé, et comme vous n'avez commis aucun acte illégal, vous [avez prouvé] que vous étiez une personne honnête. Vos achats ici étant désormais terminés, vous avez reçu la permission de retourner dans votre pays.

Ceci sera présenté au superviseur général afin d'en vérifier la véracité et qu'ainsi, le commerce se déroule paisiblement.

L'année prochaine envoyez à nouveau votre navire, chargé de marchandises, jusqu'à la capitale de mon pays pour y faire des achats. C'est en échangeant des richesses que se fait le commerce. Ceci en atteste.

9^e jour du 6^e mois de la 6^e année Đúc Long [4 juillet 1634]

C. Champa

Tokugawa Ieyasu au roi du Champa (18 septembre 1606)

日本國源家康謹書占城國主麾下

前年以商船之便寄音書海雲隔絕不知相達否未見答書今也命明人
林三官投贊愚翰并陋國微物「目錄在別紙」於貴國所懇求者域中
上品之奇楠香也中下之沈香陋邦亦多之搜索國中而可賜陋邦者所
憑伏/杖也自今以往商船互作往來則非兩國庶民幸事也

慶長拾一年丙午仲秋十五日¹

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.129.

Minamoto Ieyasu du Japon écrit respectueusement au seigneur du royaume de Champa. Excellence, l'année dernière, par bateau marchand une lettre vous a été envoyée. Etant séparés par la mer et les nuages, nous ne savons pas si elle vous est parvenue ou non et nous n'avons pas encore reçu de réponse. Aujourd'hui nous avons ordonné au chinois Rin Sankan de porter notre lettre et des produits insignifiants de notre pays (voir la liste dans le document annexe). Ce que nous requérons de votre pays, c'est du bois d'aigle de votre pays de la plus haute qualité, et du bois d'aloès de qualité moyenne ou inférieure. Nous en avons déjà beaucoup [demandé], [mais nous vous prions] d'en chercher dans votre pays et de bien vouloir nous faire cette faveur, car nous en avons grand besoin et vous le demandons humblement. Désormais, les navires marchands vont et viennent ; n'est-ce pas là une chose heureuse pour le peuple de nos deux pays ?

15^e jour du 8^e mois de l'année du cheval de feu, 11^e de l'ère Keichō [18 septembre 1606]

Seishō Shōtai au roi du Champa (20-30 novembre 1607)

日本國前龍晃鹿苑承兌奉書占城國執事老爺幕下去歲星集丙午中秋吾國主遣明人林三官於貴國雖通音書投贈陋書軍具三官罹海寇不測之難被誅戮幸而國主書翰並信物不失却之故今年以其書令渡海吾王所懇請者極品奇楠香也搜索域中而寄贈則國主尤可有勸棕異日貴國商船亦到陋邦可作往去者非兩國幸事乎邦域之中海濱島嶼諸國縣邑共以不可有賊難莫恠也不備
慶長拾貳年龍集丁未冬十月上旬²

Shōtai du Rokuon, auparavant du Ryūkō³, du royaume du Japon, rédige respectueusement une lettre à l'intention de Son Excellence le vénérable gouverneur en charge des affaires du royaume de Champa. Au 8^e mois de l'année dernière, année du cheval de feu, le seigneur de mon pays a dépêché le Chinois Rin Sankan dans votre pays. Bien que notre correspondance, les présents envoyés, ma lettre et l'équipement militaire, ainsi que Sankan, soient tombés aux mains de pirates, ce dernier n'échappant à l'exécution que par chance, fort heureusement la lettre de mon seigneur ainsi que l'objet faisant foi [le *shuinjō* ?] n'ont pas été perdus.

C'est pourquoi cette année, par cette lettre qui nous permet [de communiquer] par-delà les mers, ce que requiert mon roi, c'est du bois d'aigle de première qualité. Veuillez le faire chercher dans votre pays et nous en faire don : ainsi le seigneur de mon pays ne pourra que ressentir une immense joie. Si à l'avenir, les navires marchands de votre pays arrivent dans mon pays et peuvent aller et venir, ne serait-ce pas une heureuse chose pour nos deux pays ?

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.20, p.194.

² « Gaiban Tsūsho », vol.20, p.196.

³ Noms d'institutions religieuses.

Dans nos pays, dans la mer et sur les côtes, dans les îles et les îlots, dans les différentes provinces, préfectures et villages, faisons en sorte que les bandits ne puissent être un danger. Ne soyons plus jamais pris au dépourvu. Je n'en dis pas plus.

La première décade du 10^e mois, en hiver, l'année de la chèvre de feu, 12^e de l'ère Keichō [20-30 novembre 1607]

Hasegawa Sahyōe au roi du Champa (21 octobre 1611)

日本國臣使船司長谷川左兵衛藤廣謹呈書占城國主殿下風舶往來千里如面談爲慰爲喜前日伽羅香百斤來吾邦遣白銀貳拾貫目何爲銀多而香少哉所深恠疑也有佳香則以柬埔寨之便可被相達也腰刀壹柄附貴使去是吾主君之所贈於殿下也又被物二領被寄貴夫人又二領被寄貴姊又二領被寄貴妹且又吾儕信物脇刀一柄獻之于殿下以往益修盟好之道者豈有它乎及有佳香而必可有其告吾邦遣人須買取之所乞者以風便而待佳香而已事々附使者之舌頭者再拜頓首慶長十六辛亥年九月¹

L'officier des navires et ministre du Japon Hasegawa Sahyōe Fujihiro, présente respectueusement cette lettre à son Altesse le seigneur du royaume de Champa. Excellence, au gré du vent les bateaux vont et viennent et malgré les mille ri [qui nous séparent] on parvient à dialoguer face à face, ce qui console et réjouit. Récemment 100 *kin* de bois d'aloès sont arrivés dans notre pays, [en échange] des 20 *kanme* d'argent que nous avons envoyés. Comment se fait-il que tant d'argent n'ait reçu en échange que si peu de bois ? Il y a là de quoi être grandement étonné et douter. Il y a de l'excellent bois d'aigle, facile [à se procurer] au Cambodge, [royaume] avec lequel nous pourrions entretenir des relations mutuelles. Un sabre court [*koshigatana*] a été confié à votre envoyé, de la part de mon seigneur à l'intention de votre Altesse, ainsi que deux pièces de tissu, à l'intention de votre femme, plus deux pièces à l'intention de votre sœur aînée, plus deux à l'intention de votre sœur cadette, ainsi qu'en outre notre cadeau, un sabre court [*wakigatana*], offert à votre Altesse. Grâce à ce mérite éternel on cultive la voie de l'alliance fraternelle. Comment pourrait-il en être autrement ? Si vous avez de ce bois, il faut nous en tenir informés. Mon pays enverra quelqu'un pour en acheter, pourvu que les vents soient favorables, et qu'on puisse se procurer de l'excellent bois et c'est tout. L'envoyé chargé de ces affaires transmettra ces informations de vive voix. Je vous adresse mes hommages les plus respectueux.

4^e jour du 9^e mois de l'année du cochon de métal, 16^e de l'ère Keichō [21 octobre 1611]

¹ *Tsūkō ichiran*, vol.173, p.501. La lettre est également dans le « Gaiban Tsūsho », vol.20, p.197 mais n'y comporte pas de date.

2. Autres documents

A. *Đàng Trong*

Document de Tokugawa Hidetada sur les navires en provenance du Đàng Trong (1^{er} octobre 1616)

交趾商船到日本渡海節縱遭風浪之災雖令着岸日本國裡孰地聊不可有違犯者也

元和二年丙辰八月廿一日¹

Les navires marchands du Kōchi qui arrivent au Japon après avoir traversé la mer, dans le cas où ils subiraient les ravages de la tempête et que malgré les ordres ils accostent au Japon et pénètrent dans le territoire, ne doivent pas transporter de hors-la-loi.

21^e jour du 8^e mois de l'année du dragon de feu, 2^e de l'ère Genna [1^{er} octobre 1616]

Ecriteau donnant à Funamoto Yashichirō la charge de superviser les marchands japonais du Đàng Trong (28 novembre 1618)

自日本到交趾國渡海之緒商人可爲船本彌七郎計付於交趾非法之輩在之者屋形次第可被成敗者也右相背者於有之者歸朝之刻隨言上曲事可被仰付旨執達如件

元和四年戊午十月十二日

土井大炊助利勝朱印

本多上野正純朱印

船本彌七郎²

Les marchands qui voyagent du Japon au royaume de Kōchi doivent considérer Funamoto Yashichirō comme *hakaraisuki*³. S'il y a au Kōchi des gens qui ne respectent pas la loi, ils seront punis selon [les décisions] du souverain local. Quant aux gens qui n'obéiraient pas aux ordres ci-contre, à leur retour au Japon et selon le rapport qui aura été dressé, une punition leur sera infligée, conformément à ce qui précède.

Le 12^e jour du 10^e mois de l'année du cheval de terre, 4^e de l'ère Genna [28 novembre 1618]

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.13, p.116.

² « Gaiban Tsūsho », vol.13, pp.117-118.

³ Titre assez vague dont Kawashima, Péri et Iwao considèrent tous trois qu'il désigne la fonction de supervision de Funamoto.

Sceau rouge de Doi Ōi no Suke Toshikatsu
Sceau rouge de Honda Jō no Masazumi
Funamoto Yashichirō

Document de Nguyễn Phúc Nguyên en faveur d'Araki Sōtarō (4 juin 1619)

安南國殿下兼廣南等處爲立書事
蓋聞重兩國之乾坤斯言信矣親一家之和睦何貴如之肆
我阮家自立國以來務施仁義遠來近說惠澤均蒙茲有日本國艘主木
宗太良乘艘駕海榮耀我國拜見願承膝下我乃推其所欲仍加貴族阮
太良巨名顯雄非惟特宮庭之光顯抑亦堅南北之利通詩人賡曰之趾
之角之項爾才稱令子之才如日如月如松我壽等南山之壽榮斯足矣
猗歟盛哉國有常法立書存照
弘定貳拾年肆月十貳日¹

Sa Majesté du royaume d'Annam, cumulant le gouvernement du Quảng Nam et d'autres lieux, écrit ceci pour en dresser acte.

On dit souvent que ce qui importe est l'union entre deux pays ; c'est une parole digne de foi. L'harmonie au sein d'une même famille n'est-elle pas ce qu'il y a de plus précieux ?

Depuis que ma famille Nguyễn a fondé son propre pays, elle s'est appliquée à pratiquer l'humanité et la justice. Ceux qui viennent de loin et ceux qui sont proches se réjouissent des bienfaits qu'ils ont tous reçus également.

Il y a ici le capitaine japonais Ki Sōtarō, qui à bord de son navire a traversé la mer étincelante, et dans mon pays a eu l'honneur de me rencontrer. Il a souhaité devenir mon enfant : j'ai donc examiné son désir et je lui ai accordé de rejoindre mon auguste famille [sous le nom de] Nguyễn Thái Lang, qui élève son nom et manifeste sa valeur. Non seulement cela assure la gloire de notre palais, mais cela renforce également les relations profitables entre le nord et le sud. Dans le *Classique des vers* il est dit : son pied, sa corne, son cou². Ainsi ce talent convient au talent de mon honorable fils. Comme le soleil, comme la lune, comme le pin, ma longévité sera semblable à la longévité des montagnes du sud³. Quelle gloire, quelle prospérité !

Le 22^e jour du 4^e mois de la 20^e année Hoàng Định [4 juin 1619]

Billet de Nguyễn Phúc Nguyên à l'intention de Chaya Shirōjirō ? (20 juillet 1632)

安南國王都統領德大尊公

¹ *Gaiban Shokan*, 27 ; traduction remaniée de Péri, *op. cit.*, pp.64-65.

² Référence au *Classique du vers*, qui évoque la licorne, dont l'apparition est associée à la prospérité (Péri).

³ Autre allusion au *Classique des vers*.

申爲唐重々路遠取何物報恩不勝恩其內茶屋新四郎探官 王都統領德大尊公有小禮絹稅肆疋寄日本國就茶屋新四郎探官乞任用王都統領德大尊公隨其天心德敬其交義順情乞兩國交親愛慕年々往販無有何心願有書報
一乞望恩事
永祚拾肆年陸月初肆¹

Le roi d'Annam, commandeur général et vénérable seigneur Đúc Đai, déclare : le pays des Tang est éloigné d'une longue route. Par quel moyen pourrais-je répondre à votre bonté ? Je ne peux m'en montrer digne.

Parmi [ces bienfaits figure la venue] du chargé de recherches² Chaya Shinshirō. Le roi, commandeur général et vénérable seigneur Đúc Đai, a un petit présent : quatre rouleaux de soie, envoyés au Japon par l'intermédiaire du chargé de recherche Chaya Shinshirō. Il vous prie de vous en servir.

Le roi, commandeur général et vénérable seigneur Đúc Đai, se conforme à la volonté du Ciel et au respect, aux relations d'amitié et à l'obéissance. Il prie pour que nos deux pays entretiennent de bonnes relations et des sentiments d'affection et pour qu'année après année on vienne commercer [dans son pays]. Il n'a aucun sentiment douteux et souhaite avoir de vos nouvelles par écrit. Il prie et désire [la continuation] de vos bontés.

4e jour du 6e mois de la 14e année Vĩnh Tộ [20 juillet 1632]

B. Đàng Ngoài

Règlements pour les bateaux d'Annam envoyés par Teijun (non daté, vers 1605 ?)

一凡回易之事者通有無而以利人己也非損人而益己矣共利者雖小還大也不共利者雖大還小也所謂利者義之嘉會也故曰貪賈五之廉賈三之思焉

一異域之於我國風俗言語雖異其天賦之理未嘗不同忘其同怪其異莫少欺詐慢罵彼且雖不知之我豈不知之哉信及豚魚機見海鷗惟天不容僞欺不可辱我國俗若見他仁人君子則如父師敬之以問其國之禁諱而從其國之風教

¹ *Kondō shōsai zenshū*, vol.1, p.94. La version du *Gaiban Tsūsho* utilisée ordinairement contient une faute, d'où notre recours à cette alternative.

² C'est l'expression utilisée par Péri, qui ne nous semble pas parfaitement adaptée mais a le mérite de tenter de traduire le 探 (chercher).

一上堪下輿之間民胞物與一視同仁况同國人乎哉况同舟人乎哉有患難疾病凍餒則同救焉莫欲苟獨脫

狂瀾怒濤雖險也還不若人欲之溺人人欲雖多不若酒色之尤溺人到處同道者相共匡正而誠之古人云畏途在衽席飲食之間其然也豈可不慎哉

一瑣碎之事記於別錄日夜置座右以鑑焉

日本國慶長 年 月 日

回易大使貞子元誌¹

En règle générale, le commerce consiste à échanger ce qu'on a et ce que l'on n'a pas et ainsi à profiter aux autres comme à soi-même, et non à nuire aux autres et à s'enrichir. Si le profit est commun, bien que petit il en deviendra grand ; si le profit n'est pas commun, bien que grand il en deviendra petit. Ce que l'on appelle profit, c'est la rencontre heureuse de choses justes; c'est pourquoi on dit : le marchand avide prend cinq, le marchand économe prend trois². Il faut penser à cela.

Bien que les coutumes et la langue des différents territoires [étrangers] diffèrent de celles de mon pays, le principe transmis par le ciel ne peut pas ne pas être identique. Oublier ce qui est identique et s'étonner de ce qui est différent, cela n'est-il pas une tromperie et une insulte ? Et même si les autres ne le savent pas, est-il possible que je ne le sache pas non plus ? La confiance s'étend aux porcs et aux poissons³ ; pour les artifices, voyez les mouettes⁴. Mais le ciel ne tolère pas la tromperie. On ne peut déshonorer les coutumes de mon pays. Si on voit ailleurs des personnes bienveillantes et des hommes sages, il faut les respecter comme pères et maîtres, leur demander ce qui est interdit et à éviter dans le pays, et suivre les coutumes du pays.

Entre le ciel en haut et la terre en bas, le peuple partage le même sang et les choses sont nos alliées; il faut les considérer avec la même bienveillance. N'en est-il pas de même pour les hommes d'un même pays ? N'en est-il pas de même pour les hommes d'un même bateau ? S'il y a de la misère, des maladies et des famines, il faut y mettre un terme, et ne pas vouloir en réchapper seul.

Les vagues furieuses et les tourbillons déferlants, bien que dangereux ne sont pas non plus semblables aux passions humaines dans lesquelles les hommes se noient. Bien que les passions humaines soient nombreuses, il n'y en a pas qui ne noie plus les hommes que les plaisirs de la chair. Partout ceux qui suivent la même voie, [doivent] se corriger mutuellement

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.105 ; traduction adaptée de Péri, *op. cit.*, p.81.

² Allusion au *Livre des Han*.

³ Allusion au *Classique des mutations*, qui indique que la « confiance/sincérité la plus profonde » (*zhongfu* 中孚) concerne également les poissons et les cochons. Voir Legge (1882), p.199.

⁴ Allusion au *Liezi* ou *Classique du vide parfait*, recueil de fables philosophiques taoïstes, dans lequel la fable suivante est rapportée : le père d'un jeune homme habitué à jouer tous les jours avec les mouettes lui demande de lui en capturer une ; quand le jeune homme s'approche des mouettes le lendemain, celles-ci se défient de lui. La fable indique donc qu'en dissimulant ses sentiments on ne peut arriver à ses fins.

et s'en prémunir. Un ancien a dit : « La voie à redouter se situe entre le lit et la nourriture. »¹ Il en est ainsi. Comment pourrions-nous ne pas y prendre garde ?

Quant aux choses insignifiantes, elles sont inscrites sur une liste séparée et doivent être gardées contre soi jour et nuit, pour servir de leçon.

Du Japon, Keichō...mois...jour

Rédigé par le grand directeur du commerce Tei Shigen.

Ordre des autorités du Nghê An pour la visite d'un bateau japonais (24 mai 1606)

又安等處承憲二司等官示本司該吏黎有財範壽讓寺茲聞化外一艘到本處住在興元縣復禮社江津應往前項艘住處查問某艘艘長從何處來貫在某處應計開人數明白得憑轉

啓茲示

弘定七年四月十八日²

Nous, fonctionnaires des deux bureaux Thừa et Hiên de la province de Nghê An, informons les agents de nos bureaux, Lê Hữ Tài et Phạm Thọ Nhuận, que nous avons appris qu'un bateau étranger est arrivé en cette province et s'est arrêté au port fluvial du village de Phục Lễ, *huyện* de Hưng Nguyên. Ils doivent aller à l'endroit où s'est arrêté le bateau ci-dessus pour l'examiner et demander au capitaine d'où il vient et où il désire faire le commerce, et lui dire de faire clairement la liste des gens de son bateau. Nous nous servirons de leur réponse pour informer nos supérieurs. Tel est l'objet de cette lettre.

18^e jour du 4^e mois de la 7^e année Hoằng Định [24 mai 1606]

Note indiquant l'arrivée d'un bateau des Suminokura (11 mai 1608)

又安處楨守官副將泗郡公同承憲二司等官示差文職阮國榮承司左廩官阮宏博憲司使範文藻等茲有日本商艘到興元縣復禮社地分江津應往前項縣社住艘處查問艘長某姓名并本艘客商人數若干裝載各項方物開卑明白呈來得憑轉

啓若失實有罪茲示

弘定九年三月二十七日¹

¹ Allusion au chapitre 19, le *Da sheng* (Sens de la vie), du *Zhuangzi*, un des principaux classiques du taoïsme. Ce passage appelle à la tempérance et à un juste équilibre entre se retirer du monde et se mettre en avant. L'allusion fait référence à un mot attribué à Confucius : « il est des dangers que les hommes encourent, [qui peuvent survenir] sur leur lit ou en mangeant et en buvant ; s'ils n'en ont pas connaissance et n'en sont pas avertis, c'est une erreur ».

² *Suminokura Monjo*, cité dans Kawashima (1942), pp.219-220, traduit par Péri, *op. cit.*, p.86.

Le duc de la préfecture de Tú², vice-général du gouvernement de la province de Nghệ An, et les fonctionnaires des deux bureaux Thừa et Hiến informent le fonctionnaire Nguyễn Quốc Vinh, l'officier de gauche du bureau Thừa Nguyễn Hoàn Bác et l'agent du bureau Hiến Phạm Văn Tảo, qu'un bateau de commerce japonais est arrivé au port fluvial du territoire du village de Phục Lễ, *huyện* de Hưng Nguyên. Ils se rendront au *huyện* et au village ci-dessus, à l'endroit où est arrêté le bateau, pour examiner et demander au capitaine son nom, le nombre des marchands montés sur son bateau et les marchandises qu'il apporte. Que les déclarations soient claires et qu'elles nous soient présentées afin que nous les transmettions [aux autorités supérieures]. S'il y a quelque erreur, ils en seront responsables. Ceci en atteste.
27^e jour du 3^e mois de la 9^e année Hoàng Định [11 mai 1608]

Ordonnance de Trịnh Tùng à propos des naufragés de 1609 (19 février 1610)

都元師總國政尚父平安王令旨日本國艚長弟莊左衛門客商甚右衛門源右衛門多右衛門善左衛門傳兵衛等係所啓調上年跨岸越海五月五日到乂安處興元縣復禮社開庸貿易貨物六月十六日移艚回國至丹涯海門被風波其莊左及本艚客商共一百五人寄跡淹久恭乞許回等因應許就僑居旅次裝整行李任便回還本國凡所經過巡司把截去處驗實放行倘或沿途稽滯生事國法孔嚴必不容貸茲令弘定十一年正月二十六日³

Ordonnance de Bình An Vương, généralissime administrateur du royaume et père vénérable. Le frère cadet du capitaine du bateau, Shōzaemon, les marchands Jinemon, Genemon, Taemon, Zenzaemon, Dembei et les autres, d'après ce qui a été rapporté, ont quitté [leur pays] et traversé la mer l'année dernière. Le 5^e jour du 5^e mois, ils sont arrivés au Nghệ An, dans le village de Phục Lễ du *huyện* de Hưng Nguyên, pour y faire du commerce. Le 16^e jour du 6^e mois, ils ont appareillé pour retourner dans leur pays ; en arrivant au port de Đan Nhai ils ont été pris dans la tempête. Shōza et les marchands de ce bateau, en tout 105 personnes, y sont logés depuis longtemps et demandent respectueusement à ce que l'on les autorise à rentrer. Ainsi je leur ai répondu qu'ils étaient autorisés à s'installer dans les logements pour voyageurs, à rassembler et préparer leurs bagages, et à retourner dans leur pays quand ils le souhaiteront. Dans tous les endroits où ils passeront, des inspecteurs les arrêteront, vérifieront l'endroit où ils se rendent et les laisseront partir. Si, en chemin, ils rencontrent un obstacle et s'il se produit un incident, les lois du pays étant sévères, [les inspecteurs] ne seront certainement pas pardonnés. Tel est mon ordre.

¹ *Suminokura Monjo*, cité dans Kawashima (1942), p.224 ; traduit par Péri, *op. cit.*, pp.88-89.

² *Quận công* : le « duc de préfecture » est le plus bas des trois titres ducaux, les deux autres étant réservés à des membres de la famille royale (et sans doute des Trịnh), cf. Péri, *op. cit.*, p.88.

³ « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.111, traduit par Péri, *op. cit.*, pp.91-92.

26^e jour du 1^{er} mois de la 11^e année Hoằng Định [19 février 1610]

Document de Trần Tĩnh à propos des naufragés de 1609 (3 mars 1610)

安南國乂安處總太監掌監事文理侯達書與日本國艘長弟莊左衛門
彦兵忠左甚右源右多右傳兵彦二善左隆右彌右吉左喜兵又右與次
右善次甚三等原行徑角藏艘難尾合得一百五人其本處官大都堂右
府舒公文理侯駙馬官廣富侯公意欲功德洽憫遠國餓饉之情以家物
給養全生再赴京拜稟主上德廣給與糧衣旨判令回日本國幸甚其大
都堂舒公等官結作船艘許回本國以全功德之義茲達書回日本國
弘定拾壹年貳月[]¹日²

Le marquis Vãn Ly, grand administrateur³ et superviseur des bureaux de la province de Nghê An, confie ce document à Shōzaemon, frère cadet du capitaine du bateau japonais, à Hikobei, Chūza, Jin, Gen, Ta, Dembei, Hikoji, Zenza, Ryū, Ya, Kichiza, Kihei, Mata, Yoji, Zenji, Jinzō et les autres.

En tout 105 personnes ont subi le naufrage du bateau de Suminokura. Les officiers de ce territoire, [à savoir] le duc Thu, grand administrateur de droite, le marquis Vãn Ly, le marquis Quảng Phú, gendre impérial, ont eu la bonne volonté de faire preuve de charité et de bienveillance et ont tous été pris de compassion pour [ces gens] loin de leur pays et souffrant de la faim. Avec leurs propres ressources ils ont assuré leur subsistance, leur ont sauvé la vie, puis les ont envoyés à la cour, pour prier le seigneur très bienveillant de leur donner de quoi se nourrir et se vêtir, et de bien vouloir les autoriser à retourner au Japon ; c'est le plus grand des honneurs. Le duc Thu, grand administrateur du bureau de droite, et les autres officiers ont fait construire un bateau, pour leur permettre de retourner dans leur pays, et ainsi ont accompli leur devoir de charité et de bienveillance. J'adresse cette lettre pour leur retour au Japon.

9^e jour du 2^e mois de la 11^e année Hoằng Định [3 mars 1610].

Trịnh Thị Ngọc Thanh à propos des naufragés de 1609 (5 juin 1610)

安南國揚武威勇功臣錦衣衛都指揮使司都指揮使署衛事駙馬都尉
廣富侯郡主有日本國艘客商等於己酉年六月十七日給養又左衛門
至庚戌年四月十九日遞/返回本國茲憑
弘定十一四月十九日⁴

¹ Probablement un autre caractère nôm pour neuf, restitué par Kondō via un caractère non encodé.

² « Gaiban Tsūsho », vol.12, p.112, traduit par Péri, *op. cit.*, p.92.

³ *Tông thái giám*, qui d'après Péri désigne le responsable de l'administration d'une province.

⁴ *Annankoku monjo*, ff.4-5.

La princesse et épouse du marquis Quảng Phú, capitaine et gendre royal, commandant et général en chef de la garnison au vêtement de brocart, sujet émérite, puissant et brave, vaillant et louable, du royaume d'Annam, aux divers marchands du bateau japonais. Depuis le 17^e jour du 6^e mois de l'année du coq de terre [18 juillet 1609] des provisions ont été fournies à Matazaemon, jusqu'au 19^e jour du 5^e mois de l'année du chien de métal [09 juillet 1610], [date] de son départ pour le Japon. Ceci en atteste.
9^e jour du 4^e mois de la 11^e année Hoàng Định [5 juin 1610]

Ordre de visite de Trần Tĩnh (3 juillet 1610)

安南國都堂官文理候奉差又安處興元縣華園社知日本艚角藏助次
衛門及客商所住守看販賣事畢許回本國經呈給憑衙門勘實得便往
來販賣茲書

弘定十一年五月十三日¹

Le marquis Văn Ly, fonctionnaire du bureau général du pays d'Annam, se rendra au village de Hoa Viên, *huyện* de Hung Nguyên de la province de Nghệ An, pour inspecter le bateau japonais de Suminokura et les marchands passagers qui s'y trouvent et examiner leurs affaires commerciales. Cela terminé, il leur donnera l'autorisation de retourner dans leur pays. Ils ont déjà présenté à l'administration leur garantie ; on en a vérifié l'authenticité et ils ont reçu la liberté de circuler et de commercer. Tel est l'ordre.

13^e jour du 5^e mois de la 11^e année Hoàng Định [3 juillet 1610]

Edit de Trịnh Tráng à l'intention du marchand japonais Yaemon (8 juillet 1624)

元帥統國政清都王令旨日本國義客彌右衛門許遞年載各貴物就安
南國赴京拜稟買賣以通兩國交易貨財副其恩義茲令

永祚六年五月二十三日²

Le maréchal en chef et dirigeant du royaume Thanh Đô Vương émet l'ordre que le loyal marchand japonais Yaemon soit autorisé année après année, à embarquer des marchandises précieuses et à se rendre en Annam, à venir jusqu'à la capitale et à prêter hommage ainsi qu'à commercer. En échangeant des richesses et en entretenant des relations commerciales entre nos deux pays, nous réunirons la bonté et la justice. Voilà ce que j'ordonne.

23^e jour du 5^e mois de la 6^e année Vĩnh Tô [8 juillet 1624]

¹ *Suminokura Monjo*, cité dans Kawashima (1942), p.227, traduit par Péri, *op. cit.*, p.92.

² « Gaiban Tsūsho », vol.13, p.121.

Billet d'un administrateur à l'intention du marchand Monshō Sōemon (28 février 1628)

安南總鎮營爲繳報事茲有船主問小庄衛門有中鎗一件已准買應用
爲此繳來本國所該等員人驗實並停勾授茲繳
永祚十年正月二十六日¹

L'administrateur et commandeur provincial d'Annam dresse un rapport à propos de l'affaire suivante. Il y a ici le capitaine Monshō Sōemon qui possède une arquebuse de taille moyenne et qui a été autorisé à l'acheter à s'en servir. Par conséquent, une fois arrivé dans ce pays, il devra la remettre à un fonctionnaire qui l'examinera. Je m'arrête là et transmets [mon rapport] en l'état.

26^e jour du 1^{er} mois de la 10^e année Vĩnh Tộ [28 février 1628]

Billet de Trịnh Tráng à l'intention des capitaines Keimei et Suminokura (12 juin 1632)

大元帥統國政師文清王令旨日本艘義子艘長啓明及艘長角藏花遊
等艘并各客商應開庸舍坐肆各行時價買賣以通財貨事畢依遞年期
回本國不得衆留係諸府及營奇所差隊船并等員人毋得脅買潛行盜
俵*違者許巡守官兵挨捉正身并贓物引就府門處治以嚴法禁茲令
德隆四年四月二十五日²

L'administrateur du royaume et grand maréchal en chef Văn Thanh Vương émet un édit à l'intention de ses fils adoptifs du Japon, les capitaines Keimei et Suminokura Kayū et leurs marchands. Autorisation leur a été donnée de fonder un établissement temporaire, d'ouvrir un magasin et de faire des affaires, d'établir les prix en fonction de la période et de faire du commerce. Grâce à ces échanges des richesses [pourront être produites].

Une fois leurs affaires conclues, au même moment que les années passées, ils retourneront dans leur pays et ne seront pas autorisés à rester.

Ils seront sous la responsabilité des différents bureaux et des autres lieux administratifs, qui dépêcheront des navires militaires et leur personnel, afin de les empêcher de troubler le commerce, de dissimuler leurs intentions ou de se livrer au vol et à la contrebande. Quant à ceux qui désobéissent, les fonctionnaires et militaires en tournée ont l'autorisation de se saisir de leur personne et de leurs biens, de les mener à la capitale de la préfecture pour leur infliger une punition et avec sévérité les soumettre à la loi. Voilà ce que j'ordonne.

25^e jour du 4^e mois de la 4^e année Đức Long [12 juin 1632]

¹ « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.126.

² *Annan sei-ō reishi*. Nous utilisons ici une copie manuscrite du document conservée à l'Institut historiographique de l'Université de Tōkyō car la version du « Gaiban Tsūsho », vol.14, p.127, comprend un caractère fautif.

安南國王子都將太保洪郡公

計

一所寄義養子日本國烏¹羽領取銀子壹千兩回本國買取器用並器械
及各物待明年裝載投納

鉢五十口「用半金半銀」 碟五十口「用半金半銀」

筒筋二件「用一金用一銀」 尖頭匣一件並鉢飲水

平蔭一口「用黒銅間金」 壺二件「用一金用一銀」

盞十口 美留匣一件「用八甬」

器械各件用好 琉璜用多

德隆四年五月二十二日²

Le prince du royaume d'Annam, grand commandant et ministre de droite, duc de la préfecture de Hông, déclare :

J'ai confié une tâche à mon fils adoptif, Toba du royaume du Japon, qui a reçu 1000 tael d'argent, pour qu'à son retour dans ce pays, il ait acheté des ustensiles, des instruments et divers objets. J'attends l'année prochaine pour recevoir le chargement, [à savoir]

50 bols³ (une moitié en or et une moitié en argent)

50 assiettes (une moitié en or et une moitié en argent)

2 ustensiles cylindriques pour le thé (un en or un en argent)

Un coffret ouvragé⁴ contenant des bols à boisson

Une théière plate⁵ (en cuivre noir à la place de l'or)

2 jarres (une en or et une en argent)

10 coupes

Une boîte à bétel⁶ (pour 8 *dũng* [4 L])

Quelques armes de bonne qualité

Du soufre en grande quantité

¹ Faute pour 烏.

² *Ozawa Monjo*, cité dans Kawashima (1942), p.506.

³ Plus spécifiquement : les bols dans lesquels les moines bouddhistes prennent leur nourriture et reçoivent leurs aumônes.

⁴ Proposition de traduction.

⁵ Etant donné le contexte, nous supposons que le caractère 蔭, utilisé dans la retranscription de Kawashima, est une abréviation de 鑪 ou 壺, qui désignent une théière en nôm.

⁶ Proposition de traduction : les caractères 美留 ne renvoient à rien, si ce n'est à une algue comestible japonaise, qui tranche trop avec le reste des objets demandés (des ustensiles de cuisine ou de table) pour que cette identification soit plausible. En revanche les caractères 芙榴 désignent le bétel dans le *Đại Việt sử ký toàn thư* (l'une des principales sources annalistiques viêt) et ce pourrait être une erreur de transcription.

22^e jour du 5^e mois de la 4^e année Đức Long [9 juillet 1632]

Billet de Trịnh Lự à propos de ses activités avec Ozawa Shirōemon (6 septembre 1633)

安南國王子兼義榮都將太保洪郡公示日本艘長烏武回朗應買取係
各貴貨天下一上好好並馬鈴三十穿長劔五十柄好待來年艘至投納
以資兵用茲示

德隆五年八月二十三日¹

Le prince du royaume d'Annam, surintendant, commandeur et ministre de droite, duc de la préfecture de Hông, indique que le capitaine japonais Karasutake Kairō² doit acheter des marchandises précieuses, les meilleures sous le Ciel et d'excellente qualité, [à savoir] trente grelots pour cheval³ et cinquante épées longues de bonne qualité. J'attends l'arrivée du navire l'année prochaine pour les recevoir. Ces richesses serviront à équiper nos troupes. Ceci en atteste.

23^e jour du 8^e mois de la 5^e année Đức Long [6 septembre 1633]

¹ *Ozawa Monjo*, cité dans Kawashima (1942), p.507.

² Erreur pour Toba Shirō(emon) 鳥羽四郎.

³ Petit grelot porté sur l'arrière-train des chevaux.

II – Corpus Kadoya

Le corpus Kadoya est un ensemble de neuf lettres qui sont, pour certaines d'entre elles, un assemblage de nouvelles données par l'auteur, de demandes diverses et de commandes de produits, présents et marchandises, le tout étant envoyé à la même date.

Kadoya Shichirōbei à Kadoya Shichirōjirō et Kadoya Kurōbei (juillet 1666)

従御江戸已九月吉日之狀午の正月十一日之狀三艘舟より相届拜見仕候其許御兩人無事に御仕合能御座候由承於爰許拙者大慶に奉存候其元一門無事之由満足に奉存候去年之誂物又々音信物不殘慥に請取申候其元より御手中に被仰越候様此頃は定而御兩人共に長崎迄御下り被成候はんと奉存候

一丁銀拾五貫目舟頭揚賛溪に借し遣し申候則荒木久右衛門殿に慥に相渡申約束に御座候間久右衛門殿手前より御請取可被成候
一白砂糖貳百斤右同前に遣し申候間久右衛門殿より御請取可被成候

一丁銀十五貫目は舟頭黄二官並五娘貳人に遣し申候則荒木久右衛門殿へ慥に相渡し申約束に而御座候間久右衛門殿より御受取可被成候

一白綾子貳疋半久右衛門殿より御受取可被成候

一丁銀五貫目は舟頭魏九使舟舵工長二哥借し申候則則荒木久右衛門殿へ慥に相渡し申約束に而御座候間久右衛門殿より御受取可被成候

一白砂糖九十八斤同久右衛門殿より御受取可有候

一川内なべ風呂貳つたいこんより御受取可被成候

一呉二哥舟之客王主考に丁銀五貫目借し申候久右衛門殿より慥に御受取可被成候

右之銀は舟頭呉巧哥より久右衛門殿へ其元にて元利合銀七貫五百目相渡る銀之内也一白砂糖百壹斤右同前御受取可有候

一同 百斤舟頭十一官より御受取可被成候

御最花物之覺

一銀百二十匁 伊勢大神宮へ御上げ可被下候

但し是は去年我等煩之時立願之銀也

一同卅六匁は 右同前に御上可被下候

一同八匁三分は來香寺へ

一同貳匁 あたこ

一同貳匁 やくし

一同貳匁 みろく

一同貳匁 くわんおん

右七口合百七拾貳匁六分御上げ可被下候

但し此銀並誂物之銀右之銀之内に而御拂可被下候相殘候趣請取
狀委奉待候

右之銀に而一門之内より壹人りはつ成者長崎に下り仕候様に御
兩人之御才覺を以能様に可被成候毎年過分之銀子借し遣し候間
此銀に而代物買渡し度存申候今年も少々代物五娘に持せ久右衛
門殿迄指渡し候間直段念を入御買其通り可被仰越候万事儀者御
兩人次第に候乍去右之代物は相場知る物に候間御書付可被遣候
又々万々物代相場書一つ被遣頼上候

一此方より我等申遣候様に被成可被下候又市兵衛殿並兄弟拙者
申遣し候様に不被成候に付我等氣に入不申候

一已之年申遣し候方々書信之銀御届可申上と存候事に候將又我
等養子儀被仰越候父方より壹人母方より壹人取合被成候而大み
なとか又松坂にて本町か又は中町へか家御買ひ御仕付可被下候
何れ御兩人之御分別次第に被成可被下候猶目出度當暮御狀奉待
候

午六月吉日

安南國より

同七郎兵衛

伊勢松坂に而も

角屋七郎次良様
和泉堺に而
同 九郎兵衛様¹

J'ai bien reçu et lu la lettre d'Edo du 9^e mois de l'année du serpent [9 octobre-6 novembre 1665], et la lettre du 11^e jour du premier mois de l'année du cheval [14 février 1666], arrivées dans trois bateaux. Vous vous portez bien tous les deux là-bas ; c'est avec une grande joie que je l'ai appris ; et c'est avec satisfaction que j'ai appris que toute la famille se portait bien. J'ai reçu sans dommage tous les produits demandés l'année dernière, ainsi que les présents. Afin que vous receviez en main propre [les produits mentionnés ci-dessous], je pense qu'à présent vous devriez vous rendre tous les deux à Nagasaki.

- 15 *kanme* [56 kg] de monnaie d'argent, confiés au capitaine Yang Zanxi, qui m'ont promis de le transmettre à Araki Kuemon; vous les recevrez des mains de Kuemon.
- 200 *kin* [120 kg] de sucre blanc, transportés par le même, à recevoir de Kuemon.
- 15 *kanme* de monnaie d'argent, confiés aux capitaines Huang Erguan et Wu Niang, qui m'ont promis de le remettre à Araki Kuemon ; vous les recevrez de Kuemon.
- 2 rouleaux et demi de soierie blanche, à recevoir de Kuemon.
- 5 *kanme* [19 kg] de monnaie d'argent confiés au capitaine Wei Jiushi et au timonier Chang Erge, qui m'ont promis de le remettre à Araki Kuemon et que vous recevrez de Kuemon.
- 98 *kin* [59 kg] de sucre blanc, que vous recevrez du même Kuemon.
- 2 marmites de Kawauchi [Đàng Trong], que vous recevrez de Taikon.
- 5 *kanme* de monnaie d'argent, confiés à Wang Zhukao, marchand du bateau de Wu Erge, que vous recevrez de Kuemon. A propos de cet argent, il vous sera remis 7 *kan* 500 *me* [28kg] en intérêt par le capitaine Wu Qiaoge, [que vous récupèrerez] auprès de Kuemon
- 101 *kin* [60 kg] de sucre blanc, que vous recevrez du même.
- 100 *kin* de sucre blanc, que vous recevrez de Shiyiguan.

Notes sur les offrandes [à effectuer avec l'argent envoyé] :

- 120 *monme* [450 g] d'argent à remettre au grand sanctuaire d'Ise
- Cet argent est pour le vœu que j'ai fait l'année dernière quand j'étais malade.
- 36 *monme* [135 g] d'argent à remettre au même
 - 8 *monme* 3 dixièmes [31 g] au temple Raikō
 - 2 *monme* [7,5 g] à Atako
 - 2 *monme* à Yakushi
 - 2 *monme* à Miroku
 - 2 *monme* à Kuwan'on [Kannon]

Soit en tout 172 *monme* 6 dixièmes à remettre.

Pour cet argent et l'argent pour les produits commandés, payez avec l'argent précédemment mentionné, et pour le restant, adressez-moi un reçu.

Avec cet argent, choisissez un membre de la famille, intelligent et jeune, pour qu'il descende à Nagasaki et mette de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et vos biens. Quand chaque année il y a un surplus dans la monnaie d'argent que je vous envoie, je souhaite qu'il l'utilise

¹ *Nanki Tokugawa shi*, vol.7, pp.295-297. Voir aussi *Annanki*, f.9r-12r pour une copie manuscrite.

pour acheter des marchandises et me les transmettre. Cette année également, j'ai confié une petite quantité de marchandises à Wu Niang pour qu'il les transmette à Kuemon ; faites très attention au prix au moment de l'achat. Je vous demande de procéder ainsi : faites toutes ces choses dans l'ordre. Cependant, comme ce sont des marchandises dont il faut connaître le prix de marché, je vous prie de m'envoyer un reçu ainsi qu'en outre une note indiquant le prix de marché de toutes ces marchandises.

De votre côté, veuillez procéder comme je vous l'ai indiqué ; mais ne faites pas comme Ichibei, ses frères et moi-même l'avions indiqué [auparavant ?], ce n'est pas ce que je souhaite¹.

Comme je l'ai indiqué l'année du serpent [1665], je voulais vous confirmer que j'ai bien reçu l'argent de votre lettre. En outre, je vous demande d'adopter un enfant de la branche paternelle et un autre de la branche maternelle, et de leur acheter une maison à Ōminato ou à Matsusaka, dans la *Honmachi* ou *Nakamachi*² ; veuillez en juger par vous-mêmes. Je me réjouis et attends votre lettre pour la fin de l'année.

Un jour propice du 6^e mois de l'année du cheval [juillet 1666]

Du royaume d'Annam

Kadoya Shichirōbei

A Kadoya Shichirōjirō, à Matsusaka, province d'Ise

A Kadoya Kurōbei, à Sakai, province d'Izumi

Kadoya Shichirōbei à Araki Kanzaemon et Araki Kuemon (mi-juin-mi-juillet 1670)

一酉の十一月五日之御狀拜見仕候其元無事に御入候由大慶不淺奉存候此方我等儀相替儀無御座候其元より之注文之通慥に金子請取申候

一最花銀四匁三分清水へ四匁三分八幡宮へ四匁三分大音寺へ御上げ頼申候

一銀子五拾三匁五分は上方に而最花銀方々に上申候御上可被下候

一同百匁は岡田權兵衛殿へ即父母之爲弔之進上申候

一同貳百匁七郎次郎殿九郎兵衛殿妹方へ音信申候

一同壹貫九百四拾六匁五分我等爲父母之弔に

一同百八拾七匁壹分は貴様御内儀様へ進上申候

合貳貫五百目此銀は船頭高湊左より御請取被成候銀子之内より御拂可被下候

¹ En l'absence de contexte, la traduction de cette phrase demeure incertaine.

² Quartiers centraux des villes en question.

一黒砂糖四丸正味五百拾六斤勘左衛門殿へ進上申候

一同百三拾斤 久左衛門殿へ

一同百廿九斤 鎌田左助殿へ

一同貳百八拾六斤 七郎二郎殿へ 九郎兵衛殿へ

上方へ爲御登可被下候

右合砂糖八丸船頭某舎より慥に御請取可被成候運賃懸り物此方に而相濟申候間出入有間敷候則五娘たんけいけんかうも委敷存被下候

一大北絹四疋白紬三疋黒紬三疋龍詰三端上方へ被遣可被下候

一黒紬壹疋龍詰壹端女とも前より勘左衛門殿へ進上申候

一同紬壹疋 久左衛門殿へ

右はをい長けんかうより御請取可被下候

一此方より金子被遣候はばかなにて小判と御書付被遣可被下候數もこはんいくつとかなにて御書付可被遣候唐人の請取手形もこはんいくつと御かかせ頼入候

一當暮に櫃樽とも御越し被下候はば貳艘舟より御しわけ御積越可被下候順官五娘けんかう今年渡海可申候間其元萬事頼上候目出度當暮には御報奉待候已上

角屋七郎兵衛

安南國 川内より

戌五月吉日

荒木勘左衛門様

同 久左衛門様

一くじら 二斗入壹丁 但貳艘船より

一大豆 三斗入壹樽

一もとく 小樽 壹丁

覺

一此色之柄巻皮 拾枚

一金扇子 小鳥茶花之類御座候を拾本

一上々具口さけを 拾對
但京ねすみやのを五色の糸にくませ頼申候
一麝香入墨 三丁
右四品は杉之小櫃態とささせ見事に被成御入被遣頼申候
一白さやの小立 四つ
いかにも花やかに見事に頼申候
但地白に花はあかき又こんあさぎ
内
壹つは 貳尺七寸 こふく
貳つは 貳尺五寸 同
壹つは 貳尺貳寸 同
一柄巻皮 百枚
一かは色皮足袋 拾足 但九文八ふ、ともひも
一同色皮足袋 五足
九文半むらさき皮のほたん 貳所に付させ頼入申候
一淺黄木綿足袋 拾足
九文半ほたん
貳所付させ頼入申候
一竹田牛黄圓 三貝
一葛 典物¹ 壹つ
一定齋藥 三拾巴
是は洋人之あつらへに候
一新中 金物櫃 壹勺
右御調可被下候
一貳尺五寸巡りつりがね 壹向
念を入させ頼上申候委敷は小春に申遣候
戌五月吉日
景治捌年

¹ Probablement une erreur pour 曲物 *magemono*, qui désigne une boîte circulaire et plate.

信主號福榮 角屋七郎兵衛

信主法號妙太戸工如院阮氏

寓

右之つりがねに此書付頼入申候

額之覺

一高さ壹尺六寸三分 但額の内のみ高さし

一はば貳尺七寸七分 板巾有切但内のみ

右之通之額也是にふちを御付させ則ふちにもほり物御ほらせ上下のふちのほり物は何にても茶屋兩わきのふちのほり物は龍を御ほらせ可被成候右之ふちのほり物は何も金薄にて念入可被下候ふちの高さは右之がくにかつかう申候様

川下也

東日本町

南川

寺

但し南向き也此の寺

にかかり申がくに候

北は安南町

川上也

西唐人町

板の色は紺青にて惣地也 文字は金文字也、但しおき字

但し寺は南向御座候うしろは北也

寺の前にも川御座候²³⁴⁴

J'ai lu votre lettre du 5^e jour du 11^e mois de l'année du coq [27 décembre 1669]. Je me réjouis grandement de vous savoir en bonne santé. Ici, pour moi, rien n'a changé. J'ai bien reçu l'argent pour votre commande.

Je vous prie d'adresser des offrandes en argent, 4 *monme* 3 dixièmes [16 g] pour le Kiyomizu, 4 *monme* 3 dixièmes pour le Hachimangu, 4 *monme* 3 dixièmes pour le Daionji²³⁴⁵.

Je vous indique que les offrandes en argent ci-dessous sont [à prendre parmi] les 53 *monme* 5 dixièmes [200 g] de monnaie d'argent ; veuillez les transmettre.

- 100 *monme* [375 g] à offrir à Okada Gonbei pour le deuil de ses parents.

- 200 *monme* [750 g] à offrir en présent à Shichirōjirō, Kurōbei et ma sœur cadette.

²³⁴⁴ Nanki Tokugawa shi, vol.7, pp.298-301.

²³⁴⁵ Ce sont trois temples de Nagasaki.

- 1 kan 946 *monme* 5 dixièmes [7 kg] pour le deuil de mes parents,

- 187 *monme* 1 dixième [700 g] à offrir à Mesdames vos épouses.

En tout 2 *kan* 500 *me* [9 kg]. Vous recevrez cet argent de Gao Couzuo et payerez avec les monnaies d'argent.

- 4 *maru* de sucre noir, au poids net de 516 *kin* [309 kg] à offrir à Kanzaemon

- 130 *kin* du même [78 kg], à Kuzaemon

- 129 *kin* du même, à Kamada Mokusuke

- 286 *kin* du même [171 kg], à Shichirōjirō et Kurōbei

Veillez les transmettre comme indiqué ci-dessus.

Vous recevrez tout ce sucre, 8 *maru* en tout, de Mou She. Quant aux frais de transport pour les marchandises, nous nous en sommes occupés ici ; ainsi il ne devrait pas y avoir de litige.

Wu Nian, Tankei et Kenkō vous feront connaître les détails.

J'ai expédié en outre : 4 rouleaux de soie jaune fine²³⁴⁶, 3 rouleaux de soie pongée blanche, 3 rouleaux de soie pongée noire, 3 rouleaux de soie à motifs de dragon

- 1 rouleau de soie pongée noire, 1 rouleau de soie à motifs de dragon, offert à Kanzaemon de la part de ma femme

- 1 rouleau de soie pongée noire à Kuzaemon

Vous recevrez cela de mon neveu Chō Kenkō.

Si vous envoyez des monnaies d'or, veuillez envoyer un reçu avec les *koban*²³⁴⁷ inscrits en *kana*²³⁴⁸. Pour les quantités également, veuillez envoyer un reçu en *kana* avec les *koban*. Pour les titres de paiement des Chinois également, je vous demande instamment d'inscrire les *koban*.

Si, à la fin de l'année, vous faites venir des coffres et des tonneaux, veuillez diviser les cargaisons entre deux navires. Shunguan, Wu Niang et Kenkō font la traversée cette année. Je m'en remets à vous pour toutes ces affaires. Je me réjouis et attends de vos nouvelles pour la fin de l'année. Je m'arrête là.

Kadoya Shichirōbei

De Kawauchi, royaume d'Annam

Un jour propice du 5^e mois de l'année du chien [mi-juin-mi-juillet 1670]

A Monsieur Araki Kanzaemon

A Monsieur Araki Kuemon

[Liste des produits demandés]

- 1 portion de baleine de 2 *to* [36 L] mais [répartie] dans deux bateaux

- 1 tonneau de soja de 3 *to* [54 L]

- 1 portion de *motoku* [?] dans un petit tonneau

Note :

²³⁴⁶ *Daihokken* ou « grande soie du nord ».

²³⁴⁷ Monnaie d'or japonaise valant 1 tael (37 g).

²³⁴⁸ C'est-à-dire en syllabaire et non en caractères chinois, peut-être par souci de clarté ou éviter les falsifications (sachant pourtant que des caractères spécifiques existent précisément pour cet usage, qui sont utilisés par Kadoya Shichirōbei).

- dix peaux pour *tsukamaki*²³⁴⁹ de cette couleur²³⁵⁰
 - dix éventails dorés avec fleurs et oiseaux
 - dix cordons pour sabre [*sageo*] de la plus haute qualité ; je souhaite qu'ils soient assemblés avec du fil de cinq couleurs, de chez Nezumiya, à Kyoto
 - 3 portions d'encre parfumée au musc
- Je souhaiterais que ces quatre produits soient expédiés dans un petit coffre de cèdre, superbement ouvragé.
- 4 habits pour enfants d'un blanc éclatant ; je souhaite à tout prix qu'ils soient superbes et resplendissants ; à la base de la partie blanche les fleurs doivent être rouges ou bien jaune pâle.
- Soit
- Un habit pour enfant de 2 *shaku 7 sun* [81 cm]
 Deux de 2 *shaku 5 sun* [75 cm]
 Un de 2 *shaku 2 sun* [66 cm]
- 100 peaux de *tsukamaki*
 - 10 chaussettes (*tabi*) en cuir jaune orangé ; de 9 ou 8 *mon*, attachées par une ficelle
 - 5 chaussettes en cuir de même couleur, de 9,5 *mon* ; je souhaiterais qu'elles soient attachées avec un bouton de cuir violet.
 - 10 chaussettes en coton jaune pâle de 9,5 *mon* ; je souhaiterais qu'elles soient attachées avec un bouton.
 - 3 bézoards de Takeda²³⁵¹
 - 1 boîte de marante japonaise (*kuzu*)
 - 30 médicaments *Jōsai*²³⁵² ; ceci a été commandé par les Occidentaux²³⁵³.
 - 1 coffret métallique en cuivre jaune
- Veillez m'expédier ces articles.

- 1 cloche de temple de 2 *shaku 5 sun* de tour [75 cm]
- Je vous prie de la choisir avec beaucoup de précaution ; je vous enverrai plus de détails en novembre.
- Un jour propice du 5^e mois de l'année du chien [mi-juin-mi-juillet 1670]
 8^e année Cảnh Trị
- Le maître de cérémonies²³⁵⁴ du nom de Phúc Vinh, Kadoya Shichirōbei
 La maîtresse de cérémonies du nom dharmique de Diêu Thái, *hộ công như viện* [?] de la famille Nguyễn
- Résidents
- Je souhaite que ceci soit inscrit sur la cloche mentionnée ci-dessus.

Note sur le cadre

- hauteur : 1 *shaku 6 sun 3 bun* [52 cm] ; c'est la hauteur de l'espace à l'intérieur du cadre

²³⁴⁹ Enroulée autour de la poignée d'un sabre.

²³⁵⁰ Sur la lettre originale une bande de papier « couleur thé » est collée à droite afin d'indiquer la couleur souhaitée.

²³⁵¹ Du nom de Takeda Shokei, médecin du XIV^e siècle.

²³⁵² Murata Jōsai ; apothicaire qui aurait créé un médicament pour les maladies de l'été.

²³⁵³ D'après Kawashima (1942), p.463, il désigne ici des missionnaires.

²³⁵⁴ *Tin chủ*, un titre viêt que Kadoya Shichirōbei et sa femme ont obtenu en tant que fondateurs du temple.

- longueur : 2 *shaku* 7 *sun* 7 *bun* [88 cm] ; la longueur de la planche correspond à l'intérieur [du cadre]

Voilà les dimensions du cadre. Je vous prie de faire réaliser des gravures sur le bord du cadre : en haut et en bas des *chaya* [fleurs], et sur les deux côtés des dragons. Assurez-vous que ces gravures soient en feuilles d'or. La hauteur des bords correspondra au cadre décrit précédemment.

[Plan de Hôï An avec localisation du temple]

Au sud : la rivière

En aval du fleuve, à l'est :
le quartier japonais

Le temple, orienté sud ; le
cadre sera accroché dans
ce temple

En amont du fleuve, à
l'ouest : le quartier
chinois

Au nord : le quartier
d'Annam

La couleur de la planche sera entièrement bleu marine, les caractères seront en or et de grande taille.

Le temple sera orienté vers le sud, au nord à l'arrière.

Devant le temple il y a également la rivière.

Kadoya Shichirōbei à Kadoya Shichirōjirō et Kadoya Kurōbei (novembre-décembre 1671)

河内へ音信物之

一鯉節	五十	一干鮑	五十
一山椒	四斤	一干松茸	二斤
一定齋藥	四十包	一椎茸	二斤
一氷こんにやく	百	一干厥	二連
一梅干	曲二	一干瓢	五十把
一かんてん	十本	一干午房	二袋
一干大根	二袋	一大角豆	二升
一干蕪	二袋	一黒豆	四升
一青豆	二升	一けし	五合
一荒布	二袋	一艾	二袋
一とつさか	四升	一目藥	二箱
一墨	五丁	一筆	六對
一庖丁	五枚	一なら漬	二桶

一小櫃	二つ	一酒	二樽
一醬油	二樽	一鰻鹽辛	二樽
一漬山椒	二樽	一糠漬大根	二樽
一粕漬大根	二樽	一鮒	一樽
一いりこ	三斤	一紙	一束
一白粉	三箱	一小油表	一つ
五娘へ			
一白粉	二曲物		
順官へ			
一小立表	二つ	一醬油	一樽
けんかう			
一醬油	一樽		
しんたん			
一醬油	一樽		
久右衛門殿へ			
一眞綿	二百目	一鱈	三本
一醬油	一樽	一さらし	一疋
一干鮑		一米	二俵
一鱧		一生酒	二樽
一うるか		一鱈	
庄次郎殿へ			
一醬油	一樽	一酒	一樽
庄右衛門殿へ			
一醬油	一樽	一紙衣	一反
市右衛門殿へ			
一同	一樽	一鱈	二本
久左衛門殿へ			
一醬油	一樽	一米	一俵
八郎衛門殿へ			
一鱈	一本		
長崎衆へ			

一鱈	一本	金子七左衛門殿
一醬油	一樽	三四郎殿
一同	一樽	平戸左兵衛殿
一たら	二本	水澤久右衛門殿
一酒	一樽	高木彦右衛門殿
一重箱	一組	作兵衛殿
一箸	一膳	町使徳左衛門殿
一紙衣	一反	禪通坊
一銀	一兩	同
一同	一兩	たけ
一同	一兩	恕伯老妹
一同	一兩	めうけい
一同	一兩	春徳寺
一同	一兩	七郎右衛門様御寺
一同	一兩	八郎次郎むは

誂物之覺

一酒樽	二ツ一	鯉節	六十
一こおりこん	百	一千大根	少
にやく			
一醬油樽	二ツ	一黑豆	五升
一けし	八合	一あらめ	少
一なら清樽	二ツ	一青豆	五升
一とつさか	五斤	一わかめ	少
一大根清樽	二ツ	一もくさ	壹斤
一千こほう	少	一かんひやう	少
一いりこ	五斤	一梅干	少
一しよ松竹	少	一牛黄圓	三かい
一くしあわひ	五斤	一千わらひ	少
一目藥	小箱壹ツ	一しい竹	十斤
一しやうさい	大包三十		
藥			

右之外干物もの色々頼入候、我等如何様に罷成候とも、五年七
年間はおんなども所へ遣し候而奉頼候

亥霜月吉日

角屋七郎兵衛吉花神

角屋七郎次郎様

同 九郎兵衛様

同 清次郎様

一唐津寺澤しま様の御内に石川三左衛門同清左衛門同利左衛門
兄弟三人御座候此衆御存命被成無事に御入候哉承度候かやうに
申老は谷村四郎兵衛と申者にて候御無事の左右承候はば重而狀
遣度に付如此に候老躰之様にて無存命候はば右三人之子孫可御
座候まま男女によらず御座候はば御書付可被下候右は伊勢之大
夫殿へ御尋候はば如何様に知れ可申候爲御心得如此候重而御報
御申越可被下候以上

角屋七郎兵衛

吉花神

角屋七郎次郎様

同 九郎兵衛様

日本國 吒怔親兄角屋七郎次郎

吒怔親弟角屋九郎兵衛

申

計

上進大公子官

一好帶釧 拾双

一屬皮 拾張

一小衣 肆領

一好黒 貳塊

一金帟扇 拾本

翁門歳固蔑掩碎於垣安南宜浪缶作碎○翁明廩油門理時缶忌籠恩
翁門歳

寛文十年庚戌十一月廿六日 ○ 申

右書出仕之分戌年爰元大公子様其方兩人之進物に仕上げ申候自然重而御用等にて御狀御上げ候はば口之書出仕右のごとく可被成候さも候はば其元へ渡海之衆此地之様子御尋御談合可然候國々のさほう御座候間申入候以上

霜月吉日

同七郎兵衛 吉花押

角屋七郎次郎様

同九郎兵衛殿

松本駄堂方所持

一小櫃 壹つ 入日記

勢州松阪 角屋七郎次郎様

泉州堺 同九郎兵衛

一羅く染北絹大き 一疋 右兩人へ

一羅く染紬 二疋 右兩人へ

一柄鮫 二本 右兩人へ

一白紬 二疋 右兩人へ

一白紬 一疋 右兩人姉へ

一白紬 一疋柄鮫 一本 細川家士 鎌田空齋殿

一同 一疋柄鮫 一本 右一類松阪川原丁未 鎌田

傳右衛門殿

一同 一疋柄鮫 一本 長崎 岡田恕伯

一同 一疋柄鮫 一本 長崎 松本九右衛門殿

一同 一疋柄鮫 一本 長崎 荒木勘左衛門殿

一同 一疋柄鮫 一本 長崎 同久左衛門殿

一白紬

一疋

角屋八郎兵衛方 角屋清次
郎殿

各分に書付有

亥十月吉日

安南國

角屋七郎兵衛

勢州松阪 角屋七郎次郎殿

泉州堺 同九郎兵衛

長崎下町荒木勘左衛門様

干今在存

Présents à envoyer au Kawauchi [Đàng Trong]

- 50 bonites séchées
- 4 *kin* [2,4 kg] de poivre *sanshō*
- 30 grands paquets de médicaments *Jōsai*
- 100 konjac gelés¹
- 2 boîtes de prunes confites
- 10 tubes d'agar-agar
- 2 sachets de radis *daikon* séché
- 2 sachets de navet séché
- 2 *masu* de fèves de soja vertes
- 2 sachets d'algues *arame*
- 4 *masu* d'algues *tossaka*
- 5 portions d'encre
- 5 couteaux de cuisine
- 2 petits coffres
- 2 tonneaux de sauce soja
- 2 tonneaux de poivre *sanshō* mariné
- 2 tonneaux de *daikon* marinés
- 50 abalones séchées
- 2 *kin* [1,2 kg] de champignons *matsutake* séchés
- 2 *kin* de champignons *shiitake*
- 2 paquets d'amidon de fougère [*warabi*] reliés
- 50 paquets de lamelles de gourde séchées
- 2 sachets de grande bardane séchée
- 2 *masu* [3,6 L] de niébé
- 4 *masu* [7,2 L] de fèves de soja noires
- 5 *gō* [900 ml] de graines de pavot
- 2 sachets d'armoise
- 2 boîtes de collyre
- 6 pinceaux
- 2 boîtes de légumes macérés [*narazuke*]
- 2 tonneaux de *sake*
- 2 tonneaux d'anguille saumurée
- 2 tonneaux de *daikon* marinés au son de riz
- 1 tonneau de carpes

dans de la lie de *sake*

- 3 *kin* [1,8 kg] de sardines séchées
- 3 boîtes de farine blanche
- 1 liasse de papier
- 1 [?]²

A Wu Niang

- 2 boîtes de farine blanche

A Shunguan

- 2 vêtements pour enfant
- 2 tonneaux de sauce soja

Kenkō

- 1 tonneau de sauce soja

¹ Du konjac cultivé de manière à être gelé la nuit et dégelé le jour pendant l'hiver.

² Objet non identifié.

Shintan

- 1 tonneau de sauce soja

Au sieur Kuemon

- 200 balles de coton soyeux - 3 morues
- 1 tonneau de sauce soja - 1 rouleau de tissu de coton blanchi
- De l'abalone séchée - 2 sacs de riz
- De l'anguille *hamo* - 2 tonneaux de *sake* non pasteurisé [*namazake*]
- De l'ayu en pâte fermentée [*uruka*]

Au sieur Shōjirō

- 1 tonneau de sauce soja - 1 tonneau de saké

Au sieur Sōemon

- 1 tonneau de sauce soja - 1 kimono en papier

Au sieur Ichiemon

- 1 tonneau de la même - 2 morues

Au sieur Kuzaemon

- 1 tonneau de sauce soja - 1 sac de riz

Au sieur Hachirōemon

- 1 morue

Aux gens de Nagasaki

- 1 morue au sieur Kaneko Shichizaemon
- 1 tonneau de sauce soja au sieur Sanshirō
- 1 tonneau du même au sieur Sahyōe de Hirado
- 2 morues du Pacifique au sieur Mizusawa Kuemon
- 1 tonneau de *sake* au sieur Takagi Hikoemon
- 1 boîte à niveaux [*jūbako*] au sieur Sakubei
- 1 paire de baguettes au conseiller municipal, Tokuzaeon
- 1 kimono en papier aux moines du Zentsūji
- 1 tael d'argent aux mêmes
- 1 tael d'argent à Take
- 1 tael d'argent à la jeune sœur de Kuninori
- 1 tael d'argent à Mōkei
- 1 tael d'argent au temple Raitoku
- 1 tael d'argent au temple de Monsieur Shichirōemon
- 1 tael d'argent à Hachirōjirō

Liste des produits commandés

- 2 tonneaux de saké - 60 bonites séchées
- 100 konjac gelés - un peu de radis séché
- 2 tonneaux de sauce soja - 5 *masu* [9 L] de fèves de soja noires
- 8 *gō* [1,5 L] de graines de pavot - un peu d'algue arame
- 2 tonneaux de légumes marinés - 5 *masu* de fèves de soja vertes
- 5 *kin* [3 kg] d'algues tossaka - un peu d'algue wakame
- deux tonneaux de radis mariné - 1 *kin* [600 g] d'armoise
- un peu de grande bardane séchée - un peu de lamelles de gourde séchées

- 5 kin [3 kg] de sardines séchées - un peu de prunes confites
- un peu de champignons matsutake salés - 3 bézoards de bœuf
- 5 kin d'abalone séchée en brochettes - un peu d'amidon de fougère séché
- une petite boîte de collyre - 10 kin [6 kg] de champignons shiitake
- 30 grands paquets de médicaments Jōsai

Je vous prie de m'envoyer toutes sortes de produits séchés en dehors de ceux déjà mentionnés. Quoiqu'il advienne de moi, je vous prie de continuer vos envois pour ma femme pendant cinq ou sept ans.

Un jour propice du 11^e mois de l'année du cochon [décembre 1671]

Kadoya Shichirōbei

A Kadoya Shichirōjirō

Kadoya Kurōbei

Kadoya Kiyojirō

Dans la famille de Terazawa Shima no kami [Terazawa Hirotaka] de Karatsu, il y a les trois frères Ishikawa Sanzaemon, Kyozaemon et Rizaemon. Je souhaiterais savoir s'ils sont toujours vivants et en bonne santé. C'est Tanimura Shirōbei qui demande ceci. Si nous recevons des nouvelles de leur bonne santé, nous écrirons à nouveau une lettre du même type. S'ils sont vieux ou s'ils ne sont plus en vie, dans l'éventualité où ils auraient des enfants et des petits-enfants, que ce soient des garçons ou des filles, je vous prie de nous écrire une lettre. Si vous demandez ce qui précède au grand intendant d'Ise¹, il vous le fera certainement savoir. Voilà ce que je voulais que vous sachiez. Veuillez à nouveau me donner de vos nouvelles. Je n'en dis pas plus.

Kadoya Shichirōbei

Kadoya Shichirōjirō

Kadoya Kurōbei

[Billet à l'intention du seigneur Nguyễn]

Du royaume du Japon

Kadoya Shichirōjirō, frère aîné de Cha Chanh [Shichirōbei]

Kadoya Kurōbei, frère cadet de Cha Chanh

Liste²

A présenter au Đại công ty quan [Nguyễn Phúc Tần]

- 10 paires de rubans pour sabres de qualité
- 10 peaux
- 4 petits vêtements
- 2 pièces d'encre de qualité
- 10 éventails en papier doré

¹ L'un des sanctuaires les plus sacrés du Japon, dans la région où sont implantés les Kadoya.

² Il s'agit de certains des produits demandés dans la lettre précédente, mais désignés d'après Kawashima selon des « kanji vernaculaires » : s'il ne s'agit pas de caractères nôm exclusifs au vietnamien, ce sont probablement des appellations que le seigneur Nguyễn est supposé comprendre directement, non pas des termes japonais spécifiques.

Je vous souhaite une vie de dix mille années. J'ai appris que vous aviez fait d'un de mes petits frères résidant en Annam un de vos sujets, ce dont je me réjouis. Je le recommande à votre bienveillance en toutes circonstances. Je vous souhaite une vie de dix mille années.¹

26^e jour du 11^e mois de l'année du chien, 10^e de l'ère Kanbun [7 janvier 1671]

J'ai présenté cette introduction de lettre au seigneur Daikōshi avec vos présents à tous les deux en l'année du chien. Si vous adressez à nouveau une lettre de ce type, rédigez une introduction comme indiqué ci-contre. S'il en est ainsi, je vous prie de demander et de discuter de la situation de ce pays avec les gens qui traversent la mer, de déterminer la manière appropriée [de s'adresser aux autorités locales]. Je vous indique ceci car c'est là l'étiquette des différents pays. Je n'en dis pas plus.

Un jour propice du 11^e mois [fin 1671-début 1672]

A Kadoya Shichirōjirō

A Kadoya Kurōbei

A apporter dans la salle du [temple] Shōhon

- 1 petit coffret pour y déposer les documents

A Kadoya Shichirōjirō, à Matsusaka, province d'Ise

A Kadoya Kurōbei, à Sakai, province d'Izumi

- 1 rouleau de soie jaune fine teinte et légère

Aux deux ci-contre

- 2 rouleaux de soie pongée teinte et légère

Aux deux ci-contre

- 2 peaux de requin

Aux deux ci-contre

- 2 rouleaux de soie pongée blanche

Aux deux ci-contre

- 1 rouleau de soie pongée blanche

A la sœur cadette des deux ci-contre

- 1 rouleau de soie pongée blanche et 1 peau de requin

Au samurai des Hosokawa, Kamada Mokusai

- 1 rouleau de soie pongée blanche et 1 peau de requin

A Kamada Den'emon, de la même allégeance, à Kawabara Chōmi, Matsusaka

- 1 rouleau de soie pongée blanche et 1 peau de requin

A Okada Kuninori de Nagasaki

- 1 rouleau de soie pongée blanche et 1 peau de requin

Au sieur Matsumoto Kuemon de Nagasaki

- 1 rouleau de soie pongée blanche et 1 peau de requin

Au sieur Araki Kanzaemon de Nagasaki

- 1 rouleau de soie pongée blanche et 1 peau de requin

Au sieur Araki Kuemon de Nagasaki

- 1 rouleau de soie pongée blanche

A Kadoya Hachirōbei, Kadoya Kiyōjirō

Avec un reçu pour chaque partie.

Un jour propice du dixième mois de l'année du cochon [novembre 1671]

Du royaume d'Annam

Kadoya Shichirōbei

¹ Ce passage en revanche est en nôm.

A Kadoya Shichirōjirō, à Matsusaka, province d'Ise
A Kadoya Kurōbei, à Sakai, province d'Izumi
A Monsieur Araki Kanzaemon de la ville basse de Nagasaki

Hiranoya Shirōbei à Kadoya Shichirōjirō (18 février 1672)

其以後御狀にても不申上本意背候先以貴殿御無事大慶萬々目出
度申納候

一角屋七郎兵衛殿去年七月より永々煩にて今年正月九日午時終
往生被遂候其地何茂様御愁歎可有事奉察殘多次第無申計候然夫
七郎兵衛殿存命内に其元への仕送の狀去十二月に認封付内儀に
渡し具に被申置候條此度後家方より指送可被申候將又其元より
被遣候先舟之狀存命之内に相届見被申殊之外悦安治不仕今生に
思ひ置儀無是と悦ひ申候拙者も與風渡海仕候二付萬事委敷儀は
五娘渡海被仕候間物語可有條不能細筆候

子ノ正月廿一日

安南國

平野屋四郎兵衛印

勢州松坂

角屋七郎次郎様¹

Dorénavant, [en lisant] votre lettre, je ne peux trahir mes véritables sentiments. Tout d'abord, je tenais à vous exprimer, mon cher Monsieur, mon plaisir extrême à vous savoir en bonne santé.

Kadoya Shichirōbei, depuis le septième mois de l'année dernière [août 1671] s'est continuellement senti mal. Le 9^e jour du 1^{er} mois de cette année [7 février 1672], à midi, il est finalement passé dans l'autre monde². Ici tout le monde a ressenti un profond chagrin ; je suppose qu'il restait encore beaucoup de choses qui n'ont pu être dites³.

Quand Shichirōbei était encore vivant, il a rédigé le 12^e mois de l'année dernière [janvier 1672] une lettre à votre intention, dans laquelle il demandait des choses à envoyer. A partir de maintenant je vous demande de les envoyer à l'intention de sa veuve. Quant à la lettre que vous avez envoyée par navire récemment, il l'a reçue de son vivant et l'a lue. Contre toute

¹ *Nanki Tokugawa shi*, vol.7, pp.310-311.

² Le terme employé, *ōjō* 往生, relève de la terminologie bouddhique.

³ Proposition de traduction.

attente, il s'est réjoui, s'est calmé mais n'a pas guéri. Pensant à sa vie passée, il s'est réjoui qu'elle ne soit plus¹.

Comme je dois moi-même prendre la mer au plus vite², je laisse les détails de toutes ces choses à Wu Niang, qui va traverser la mer. Vous pourrez converser immédiatement avec lui mais il ne sera pas possible de vous transmettre un rapport écrit.

21^e jour du 1^{er} mois de l'année du rat [18 février 1672]

Du royaume d'Annam

Hiranoya Shirōbei

A Kadoya Shichirōjirō de Matsusaka, province d'Ise

Tanimura (Hiranoya) Shirōbei à Kadoya Shichirōjirō (21 juillet 1673)

子の十月十九日之御狀着致拜見御無事大慶此事に候殊に爲御音
信木綿足袋被懸御意忝奉存候就夫七郎兵衛殿御存命之内四極山
の咄に付哀に被存是非尋可申由に御座候得共何も様憚多存斟酌
仕候得共頻に被申候に付乍恐切紙遣し候處御尋被下御左右承り
事偏に御恩忝奉存候

拙者数十年異國に罷在候得は三左衛門殿失念尤に候仰被遣候通
りに三左衛門殿方へ切紙并少音信物指送り申候誠に方々遠路之
所可被遣事輕々存申兼候得共御憐愍之潤上奉頼存候當暮御左右
次第に重て可申上候依是に式に御座候得共伽羅數壹つ三左衛門
殿遣し申音信之小櫃の内に御座候目出度當暮御左右奉待候以上
丑六月八日

安南國

谷村四郎兵衛

勢州松阪

角屋七郎次郎様³

J'ai vu arriver votre lettre du 19^e jour du 10^e mois de l'année du rat [8 décembre 1672] et je me réjouis de vous savoir en bonne santé. Je vous suis reconnaissant pour votre attention, à savoir les *tabi* en coton que vous m'avez adressés en cadeau. Shichirōbei, de son vivant,

¹ *Idem* pour ces deux dernières phrases.

² La signification et la structure de la phrase, tout comme le contexte (l'impossibilité du retour au Japon pour quelqu'un comme lui), suggèrent que, si Tanimura prend la mer à ce moment-là, ce n'est pas pour le Japon.

³ *Nanki Tokugawa shi*, vol.7, p.311.

conversait de multiples choses. Il était capable de formuler des requêtes en faisant toujours preuve de compassion et prenait en considération ce que pensaient les gens¹. C'est pourquoi il envoyait continuellement des lettres impertinentes afin de recevoir vos requêtes et vos nouvelles et était reconnaissant, de tout cœur, pour votre bonté.

Comme cela fait des dizaines d'années que je suis à l'étranger, Sanzaemon m'a probablement oublié. Je souhaiterais qu'une lettre et des présents lui soient envoyés. En vérité, j'hésite à vous demander de manière aussi indiscreète de faire des envois vers des lieux aussi lointains, mais je vous demande de faire preuve de compassion et vous invite une fois encore à donner de vos nouvelles à la fin de l'année. Comme il est d'usage de le faire, j'envoie en cadeau dans un petit coffret trois morceaux de bois d'aloès pour Sanzaemon. J'attends de vos nouvelles à la fin de l'année avec plaisir. Je n'en dis pas plus.

8^e jour du 6^e mois de l'année du bœuf [21 juillet 1673]

Du royaume d'Annam

Tanimura Shirōbei

A Kadoya Shichirōjirō de Matsusaka, province d'Ise

Diêu Thái à Kadoya Shichirōjirō, Kadoya Shichirōzaemon, Kadoya Kiyojirō, Kadoya Kurōbei (30 juin 1673)

猶此地御用之儀御座候はば順官へ可被仰候以上
子の十二月十六日之御狀並注文之ことへ色々指送被下候慥請取
忝

奉存候先以其御地御兄弟中御無事に被成御座候承満足奉存候此
地不相替息災罷居候間可御心安候

一爲七郎兵衛に指送られ候石其にて石碑仕廻申候可御心安候七
郎兵衛存命之内如被申置候家屋敷順官に渡し我等儀は寺に居住
仕朝夕花香手向申候就夫七郎兵衛ら相果我等一人之力落御推景
可被下候一七郎兵衛被申置候如書置子の六月五娘持せ指送申候
算用不足之儀御座候はば五娘手前にて御算用可被成候我等事に
は少も出入無御座候萬事順官御物語御座可有少分御座候へ共

一屋形北絹貳疋 角屋七郎次郎様へ

一木香九十七斤 同 九郎兵衛様へ

一屋形北絹壹疋 同七郎左衛門殿へ

一屋形北絹壹疋 同清次郎殿へ

¹ Proposition de traduction.

右は吳順官より御請取可被成候七郎兵衛へ如存命毎年不相替御
左右待上候以上

丑ノ六月六日 角屋七郎兵衛 後家

伊勢松坂

角屋七郎次郎様

同七郎左衛門殿

同 清次郎殿

泉州堺

同 九郎兵衛¹

Dorénavant, pour toutes les affaires relatives à cet endroit, veuillez vous adresser à Junkan.

Le 16^e jour du 12^e mois de l'année du rat [2 février 1673] vous nous avez envoyé une lettre et une commande pour toutes sortes de choses, que nous avons bien reçues. Ainsi, chez vous comme au sein de votre fratrie, nous avons appris que vous vous portiez bien et nous en sommes très satisfaits. Ici, comme d'habitude, nous sommes en très bonne santé, vous pouvez avoir l'esprit tranquille.

La pierre qui a été envoyée à Shichirōbei a été utilisée comme pierre tombale, vous pouvez avoir l'esprit tranquille. De son vivant Shichirōbei a transmis à Junkan sa maison. Quant à moi je me suis retirée dans le temple et du matin au soir je dépose des fleurs et de l'encens [pour Shichirōbei]. Avec la mort de Shichirōbei, vous pouvez imaginer à quel point je suis bouleversée.

Comme Shichirōbei l'a écrit dans la lettre transportée par Wu Nian au 6^e mois de l'année du rat [juillet 1672], si les comptes [liés aux produits échangés] ne sont pas satisfaisants, donnez à Wu Nian en main propre vos comptes. Comme je ne peux absolument pas me déplacer, je laisse Junkan vous raconter toutes ces choses. Voici quelques présents :

- 2 rouleaux de soie jaune fine [de la part ?] du souverain [le seigneur Nguyễn ?] à Kadoya Shichirōjirō

- 97 *kin* [58 kg] de costus indien² à Kadoya Kurōbei

- 1 rouleau de soie jaune fine [de la part ?] du souverain à Kadoya Shichirōzaemon

- 1 rouleau de soie jaune fine [de la part ?] du souverain à Kadoya Kiyojirō

Vous recevrez cela de Go Junkan. Comme du vivant de Shichirōbei, tous les ans, comme d'habitude, nous vous transmettrons des nouvelles. Je n'en dis pas plus.

6^e jour du 6^e mois de l'année du bœuf [30 juin 1673]

La veuve de Kadoya Shichirōbei

A Kadoya Shichirōjirō, Kadoya Shichirōzaemon, Kadoya Kiyojirō de Matsusaka, province d'Ise

A Kadoya Kurōbei, de Sakai, province d'Izumi

¹ *Nanki Tokugawa shi*, vol.7, p.312.

² Une plante médicinale : *Saussurea costus*.

丑之十一月十一日之御狀着拜見仕候先以御無事大慶奉存候此地我等も一人無事に罷居申候如毎年干物品々御注文之通り慥請取忝次第に候

一七郎兵衛殿姉永休さま去年十月九日御遠行之由扱々御殘多奉存候貴老御愁歎自是奉察候爲御弔に銀子五枚指送候順官より御請取可被成候

一七郎兵衛殿御墓所石塔拵情受致朝夕花香不怠手向申事に候將又爰元へ御用等御座候はば可被仰越候仍是式に御座候へども書狀之驗迄に

らく染北絹 貳疋

ぬめの白綾子 壹端

七郎次良様へ進上

らく染北絹 壹疋

白紬 壹疋

白綾子 壹端

九郎兵衛様へ進上

舟頭順官より御請取可被成候尚當暮日出度御左右奉待候以上

寅ノ六月十三日 角屋七郎兵衛後家

勢州松坂

角屋七郎次郎様

泉州堺

同 九郎兵衛様¹

Le 11^e jour du 11^e mois de l'année du bœuf [29 décembre 1673] j'ai vu votre lettre arriver, et me suis réjoui de vous savoir en bonne santé. Ici je suis également en bonne santé. Comme chaque année j'ai reçu votre commande de marchandises diverses et vous en suis reconnaissante.

¹ *Nanki Tokugawa shi*, vol.7, p.313.

Je suis fort peinée de la mort d'Eikyū, la sœur aînée de Shichirōbei, le 9^e jour du 10^e mois de l'année dernière [17 novembre 1673]. J'imagine moi-même quel peut être votre chagrin. Je vous envoie 5 pièces de monnaie d'argent pour votre deuil, que vous recevrez de Junkan.

Je dépose du matin au soir des fleurs et de l'encens, sans relâche, sur la tombe de Shichirōbei, située dans le temple qu'il a fait construire. S'il y a encore des choses dont vous avez l'usage à me [demander], faites-le savoir. Je vous adresse à nouveau des choses insignifiantes, dont cette lettre est la preuve :

- 2 rouleaux de soie jaune fine, teinte et légère

- 1 pièce de soie blanche (*rinzu*)

Destinés à Kadoya Shichirōjirō

1 rouleau de soie jaune fine, teinte et légère

1 rouleau de soie pongée blanche

1 pièce de soie blanche

Destinés à Kadoya Kurōbei

Vous les recevrez du capitaine Junkan. J'attends de vos nouvelles avec joie pour la fin de l'année. Je n'en dis pas plus.

13^e jour du 6^e mois de l'année du tigre [16 juillet 1674]

La veuve de Kadoya Shichirōbei

A Kadoya Shichirōjirō de Matsusaka, province d'Ise

A Kadoya Kurōbei de Sakai, province d'Izumi

Tanimura (Hiranoya) Shirōbei à Kadoya Shichirōjirō (21 juillet 1676)

卯九月十九日之御狀忝拜見致し候先以貴老御堅固大悦此書に候拙者儀も無事に罷在候殊に爲御音信紺地着物表壹疋并酒樽二斗入壹つ鯉節長崎御手代喜兵衛殿より被遣慥に相届忝次第不淺御禮申納候

一九郎兵衛様御遠行之由扱々御力落自是奉察候我等も一入御殘多奉存候爰元も日本仁皆々相果只二人に罷成り無爲方躰御推量可被成候

一是式には御座候得共存命之驗迄大小絹一疋并黒紬一疋進上申上候恐惶謹言

辰六月十一日

安南國

谷村四郎兵衛朱印

勢州松坂

角屋七郎次郎様¹

Le 19^e jour du 9^e mois de l'année du lièvre [6 novembre 1675], j'ai vu votre lettre arriver et vous en suis reconnaissant. J'ai été très heureux d'y lire que vous avez, cher Monsieur, une santé solide. Pour ma part je suis également en bonne santé. J'ai bien reçu vos cadeaux, à savoir le kimono bleu marine, les deux tonneaux de deux *to* de sake, et la bonite séchée, qui ont été envoyés par votre représentant à Nagasaki, Kiemon ; j'accepte avec reconnaissance ces présents de grande valeur.

J'imagine bien entendu quel a pu être votre chagrin à la suite du décès de Kurōbei et je comprends très bien votre peine. Ici aussi tous les Japonais sont morts et nous ne sommes plus que deux, mais, comme vous vous en doutez, il n'y a rien que nous puissions faire.

Je vous adresse des choses insignifiantes, tant que je suis vivant, [à savoir] un rouleau de soies de diverses tailles et un rouleau de soie pongée noire. Mes respectueuses salutations.

Le 11^e jour du 6^e mois de l'année du dragon [21 juillet 1676]

Du royaume d'Annam

Tanimura Shirōbei

A Kadoya Shichirōjirō de Matsusaka, province d'Ise

Kadoya Shichirōjirō à Tanimura Shirōbei (15 décembre 1676)

辰六月十一日御狀并音信品々九月十九日に相届御無事に御長命
承り目出度存候

一九郎兵衛寅霜月廿五日相果我等老後之力落御推量可被遊候御
悔之段不淺忝候我等も年寄候得共存命に有之候則跡目相渡申に
付我等は七郎左衛門に罷成七郎左衛門を七郎次郎に名替候て去
年我等も隠居仕候

一小齋單物一つゆかた染帷子一つつみわた二把是式に候得共進
上申候存命之驗迄に候恐惶謹言

辰十一月十一日

伊勢州松阪

角屋七郎次郎

安南國

谷村四郎兵衛様²

¹ *Nanki Tokugawa shi*, vol.7, p.314.

² *Nanki Tokugawa shi*, vol.7, pp.314-315.

J'ai bien reçu la lettre du 11^e jour du 6^e mois de l'année du dragon [21 juillet 1676] et les cadeaux du 19^e jour du 9^e mois [6 novembre]. Je suis heureux d'apprendre que vous avez une longue vie et que vous vous portez bien.

Kurōbei est mort le 25^e jour du 11^e mois [10 janvier 1676] ; vous pouvez imaginer quel a été le chagrin d'un vieil homme tel que moi. Je vous suis reconnaissant pour l'ampleur de vos regrets. Etant moi-même âgé, tant que je suis vivant, je souhaiterais transmettre l'héritage de la famille. C'est pourquoi je vais changer le nom de Shichirōzaemon en Shichirōjirō. Quant à moi je me suis retiré depuis l'année dernière.

- un kimono d'été cérémoniel, un kimono d'été, deux vêtements de coton à manches courtes : voici ce que je vous offre [en présent], tant que je suis en vie. Mes respectueuses salutations.

Le 11^e jour du 11^e mois de l'année du dragon [15 décembre 1676]

Kadoya Shichirōjirō de Matsusaka, province d'Ise

A Tanimura Shirōbei, au royaume d'Annan

III – Sources hollandaises

Hiranoya Rokubei à Antonio van Diemen (1637)

Texte original

Aenden Ed. Heer Generael.

Senden UE^{ts} een missive met den coopman S^r Abraham Duijcker, om U Ed^t te verwittigen, 't gene U Ed. mijt voorleeden jaer toegesonden heeft, hebben wij in danck ontfangen, te weeten een stuck root scharlaecken met noch 10 sarassen, van de welke goederen ick U E' hoochelijck heb te bedancken.

Ick met de coopman S^r Abraham Duijcker ende Sesaer zijn saemen bij de coninck van Coutsen Ciena gegaen om eens te visiteeren, voor welke de coninck met seer groote blijerschap ontfangen hebben.

Ende gaven ons tot antwoord van nu voortaan wil ick met U.E. veel vriendschap bethoone, het gene U.E. van ons begeeren, sullen wij nae ons vermoogen danckbaer bethoonen.

Voorts wat aengaet de knecht van Abraham Duckero, is wechgelopen soodattet Abraham seijt dattet inden huijse van Portugesche paepen die in Coutcien-ciena tegenwoordigh ben, voor welke Abraham met gramschap sijnde, gaven tot antwoord, waervoor sal mijn knecht inden huise van de Portugiesche coopman Duckero de twee Portugesche paepen die cortelijck uijt Taijouhan naer Coutchien-ciena, om haerder verlossinghe begeeren met toelaetinghe soolange dat sij de knecht weerom geven moeten.

Om dese saecke wille hebbe ick bij S^r Duijcker van weegen dese twee paepen reverentelijck versocht dat sij mochten verlost worden, ende voorts belooft aen S^r Duckero soo de knecht hier in Coutchien-cienae was, soo sal ick sooveel maecken dat in de logie wederom brengen sal.

Om dese woorts heft S^r Duckero de paepen gelargeert, voorts voorleeden jaer doen de coopman Duckero in Coutchien-Cienae ariveerde, heb ick eenighe coopmanschap ofte goederen van Duckero vercoft, ende hebbe ick uijt handen van Duckero 500 taijl ontfangen. Van dese 500 taijl hebbe ick 100 taijl gelicht om te betaelen de tolleren voor twee scheepen, blijft nocht 400 taijl.

Voorts laet ick UE^{ts}. weeten dat de coninck heeft genoomen hondert duijsent cassis voor 800 taijls, desgelijck doet ick oock voor deselve prijs van hondert duijsent cassis, voorts de 400 taijl dat booven verhaelt is, want de ackoort ofte aenslagh vanden ommegam der stat Coutcin-Cina hebben een groot abuijs, soodat UE^t niet te verwonderen over de saecken, want dat is de costuijme maniere van 't lant, niet alleen van UEd^s scheepen, maer van alle vreemde scheepen ende joncken die van andere quartieren ofte van buijten comen. In dese dingen sonde S^r Abraham aen UEd^t reeckenschap geven.

Ende voorts soo UEd^t eenighe negotie begeert van dese lant, ben altijt bereijt, ende tot besluyt van dese dingen, ende tot vriendschap sende UE. 5 stofkens van Coutchien-Siena, sijn een weijnich goederen, mij selfs beschaemt sijnde.¹

¹ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia ...anno 1637*, pp.159-160.

Traduction

A l'intention de Son Excellence Monsieur le Général.

Je vous envoie une lettre par le marchand monsieur Abraham Duijcker, pour vous signaler que nous vous sommes reconnaissants de ce que vous nous avez envoyé l'année dernière, à savoir une pièce de coton rouge ainsi que 10 *sarasse*¹, marchandises pour lesquelles je vous remercie grandement.

Avec le marchand monsieur Abraham Duijcker et Sesaer son assistant [Cornelis Caesar], je suis allé rendre visite au roi de la Coutsen Ciena [Cochinchine], qui nous a reçus avec beaucoup de joie.

Et il nous a répondu : « Désormais je vous témoignerai une grande amitié, comme vous l'attendez de nous, et nous nous montrerons, autant que possible, reconnaissants. »

De plus, en ce qui concerne le serviteur d'Abraham Duckero, il a fui, comme l'a vu Abraham, dans la maison des papistes² portugais qui étaient présents en Coutchen Ciena. [Apprenant cela] Abraham est entré dans une grande colère, disant : « Pourquoi mon serviteur est dans la maison des Portugais ? » Le marchand Duckero [dit] qu'il souhaitait la libération des deux papistes portugais qui [avaient été amenés] récemment de Taijouhan à la Coutchen-ciena³ et qu'il en donnerait l'autorisation, pour peu que [les Portugais] leur amenassent le serviteur⁴.

A propos de cette affaire, j'ai demandé respectueusement à monsieur Duijcker que ces deux papistes soient relâchés. De plus j'ai assuré à monsieur Duckero que le serviteur était ici en Coutchen cienae, et donc que je ferais en sorte qu'il soit à nouveau amené dans la loge.

Sur ces mots monsieur Duckero a relâché les papistes. De plus, quand le marchand Duckero est arrivé en Cochinchine l'année dernière, je lui ai vendu quelques marchandises ou biens, et j'ai reçu de ses mains 500 taels. Sur ces 500 taels j'ai prélevé 100 taels pour payer les taxes pour deux navires ; il reste encore 400 taels.

De plus je vous fais savoir que le roi a acheté cent mille boutons de casse⁵ pour 800 taels ; j'ai fait de même, au même prix, pour cent mille boutons de casse. Quant aux 400 taels mentionnés ci-dessus, la convention ou estimation [établie] par l'*ommegam*⁶ de la ville de Coutchen-Ciena est particulièrement abusive, mais vous ne devez pas vous en étonner, car c'est la manière habituelle dans ce pays, non seulement pour vos navires, mais pour tous les navires et jonques étrangers qui viennent d'autres régions ou de l'extérieur. Monsieur Abraham vous rendra compte de toutes ces choses.

Et de plus, comme vous désirez commercer dans ce pays, je suis toujours prêt, et bien déterminé dans ces choses et en toute amitié je vous envoie cinq étoffes de Coutchen-Siena ; ce sont bien peu de marchandises, et j'en suis honteux.

¹ Un tissu du Coromandel.

² Le terme *paepen* désigne probablement ici, de manière péjorative, les missionnaires.

³ Ces deux missionnaires faisaient partie d'un groupe de seize Portugais ramenés par les Hollandais de Taiwan.

⁴ La traduction est bancal en raison du texte original, dont la syntaxe est complexe et dans lequel il semble manquer des mots.

⁵ Bourgeons du cannellier de Chine (*Cinnamomum cassia*), dont l'épice est moins fine et moins précieuse que celle de Ceylan.

⁶ Titre de fonctionnaire indéterminé, tiré du vietnamien (le *-om* étant la retranscription du vietnamien *ông*, « Monsieur »).

*Chaîne de lettres entre les résidents japonais de Hôï An, leur famille au Japon et les autorités de Nagasaki (juillet-août 1638-11 janvier 1640)*¹

Lettre 1

Translaet missive door Tanga Phesemon uijt Quinam aen Mats Fansemon, Firanma Sinciro ende Itoija Tojemon gesz:

Met een Hollants schip sende voor UL. drijen een kist, dewelcke aen Cannaija Scheumond.° ofte Sauwanja Doijen bestelt ende door haer aen UL. gesonden werden sal. Soo bijaldien deselve kiste niet in der ijl opsenden, recommandeere, Sinciro ofte well Tojemon naer Firando opreijse ende ondersoeck doen ofte d.° kiste bij de Nederlanderen aldaer residerende niet ontfangen ende met het Hollants schip aengelanght is.

De sleutel desselfs kiste sende hier nevens, 'tgeene daerinne gepact is, bestaet uijt het naervolgende, namentl.k :

16: stucx torrosamij,

21: stuck mecarangij,

5: stucx t'sermeen,

7: stucx papa,

1: stuck cauwasamij, heel raer met swarte stippelen,

t'Samen 50: stucx, sijnde in 3 bossen gepact ende in gem.te kiste geleijt.

80: stx: massamij van Sancto Me, die alle uijtgesocht ende extraordinarie schoon sijn,

9: cattijs 4: thajilen swaerte calamback, van de beste sorteringhe ofte de soorts cabessa, in 6: bondels met pijnangh blaeden omeingelt, gepact, ende als 't voorighe in voorsz: kiste versegelt.

Dit bovenstaende wesende drie sorteringen, hebben den capiteijn Abraham Ducker, om aen UL. aldaer bestelt te werden, overhandicht.

De copie deses briefs is door ons van gelijcken in geseijde kiste geleijt, opdat doch met onse advijsen altijt gedient werden soudet, mitsgaders soo gaet hier nevens in handen van meergem.te capiteijn Ducker een cleen cascken met rochevellen tot schenckagie voor Itacoura Suosamma. Voorts willen niet twijffelen ofte sal alles ter behoerlijcker tijt wel bestelt werden.

6.° Maen dach.

Onderstondt

Tanga Phesemon

Aen Mats Fansemon

Firama Sinciro

Itoija Tojemon

Lettre traduite de Tanga Phesemon [Taga Heizaemon 多賀平左衛門 ?] du Quinam à Mats Fansemon [Matsu Hanzaemon 松半左衛門 ?], Firanma Sinciro [Hiranoya Shinshirō 平野屋新四郎 ?] et Itoija Tojemon [Itoya Tōemon 糸屋藤右衛門 ?].

¹ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan...*, vol. 4, pp.173-180.

Je vous envoie à tous les trois par un bateau hollandais un coffre, adressé à Cannaija Scheumond.¹ ou Sauwanja Doijen² et qui devrait vous parvenir par eux. Au cas où ledit coffre ne vous serait pas envoyé rapidement, je recommande à Sinciro ou bien Tojemon de se rendre à Firando [Hirado] et de faire des recherches, [pour savoir] si les Hollandais demeurant là-bas ne l'auraient pas reçu et renvoyé dans un bateau hollandais.

Je vous envoie en outre la clé de ladite caisse ; les produits qui y sont entreposés, sont comme suit, à savoir :

16 pièces de *torrosamij* [*torasame*]³,

21 pièces de *mecarangij* [?]

5 pièces de *t'sermeen* [*chirimen*],

7 pièces de *papa* [?],

1 pièce de *cauwasamij* [*kawasame*] très rare avec des taches noires,

En tout: 50 pièces, emballées en 3 paquets et entreposées dans ledit coffre.

80 pièces de *massamij* [*masame*] de Sancto Me [São Tomé], qui sont toutes excellentes et extraordinairement belles.

9 catty 4 tael [~6 kg] de calambac noir, de la meilleure sorte et de grande qualité, emballés en 6 paquets enveloppés de feuilles de palmier, et comme [les produits] précédents, scellés dans ledit coffre.

Les trois sortes [de produits] mentionnés ci-dessus ont été confiés au capitaine Abraham Ducker, pour qu'ils vous les transmettent là-bas.

De même, nous avons mis la copie de cette lettre dans ladite caisse, car nos conseils vous seront toujours utiles. En plus de tout cela, une petite boîte avec de la peau de requin a été remise audit capitaine Ducker pour l'offrir en cadeau à Itacoura Suosamma [Itakura Suō [no kami]-sama]⁴. Ne doutez pas que tout cela ait été envoyé au moment adéquat.

[?]^e jour du 6^e mois [mi-juillet/mi-août 1638]

Tanga Phesemon

A Mats Fansemon, Firama Sinciro et Itoija Tojemon

Lettre 2

Translaet missive door Matsoughe Mijemon aen Cannaija Scheumondonne ende Likimaro Sifioije uijt Quinam geschreven.

't Naervolgende sult gelieven te ontfanghen, te weten :

8: stucx rochevellen genaempt *carbou*,

1: stucq d.^o *t'sermeen*,

3: stucx d.^o Siamse *cauwasamij*,

1: stucq d.^o *ganseeck*,

3: stucx d.^o Quinamse *cauwasamij*,

¹ Kanaya Sukemon 金屋助右衛門 ?, marchand de Kyoto et un des principaux clients de la factorerie hollandaise. Le « d.^o » est une abréviation du titre japonais « dono » 殿 (seigneur).

² Chawanya Dōen 茶碗屋道圓, marchand de Kyoto et autre client majeur des hollandais.

³ Ces termes et ceux qui suivent désignent tous des variétés différentes de peaux de requin, raie etc.

⁴ Itakura Shigemune 板倉重宗, représentant du pouvoir shogunal à Kyoto.

5: stucx d.^o *torrasamij*,
3: stucx d.^o *carbou*,
1: stucq d.^o *t'sermeen*,
Van de grootste ende beste slach.
t'Saemen 25: stucx bestaende
2: stucx d.^o *carbou*,
1: stucq d.^o *cauwasamij* ende
1: stucq d.^o *torrasamij*,
t'Saemen 29: stucx
6.^e Maen 9.^{en} dach

Onderstondt

Matsoughe Mijemon

Aen Cannaija Scheumond.^o ende Likimaro Sifioijedonne

Lettre traduite de Matsoughe Mijemon [Matsugi Miemon 松木
三右衛門 ?], écrite du Quinam à Cannaija Scheumondonne et
Likimaro Sifioije [Rikimaru Shibeï 力丸四兵衛 ?]

Je souhaiterais que vous receviez les produits suivants, à savoir :

8 pièces de la peau de requin appelée *carbou*
1 pièce de *t'sermeen* [*chirimen*],
3 pièces de *cauwasamij* [*kawasame*] du Siam
1 pièce de *ganseeck* [*ganseki*]
3 pièces de *cauwasamij* [*kawasame*] du Quinam
5 pièces de *torrasamij* [*torasame*]
3 pièces de *carbou*
1 pièce de *t'sermeen* [*chirimen*],
De la plus grande et meilleure sorte.
En tout 25 pièces divisées en huit variétés.
2 pièces de *carbou*
1 pièce de *cauwasamij* [*kawasame*] et
1 pièce de *torrasamij* [*torasame*]
En tout 29 pièces
6.^e mois, 9.^e jour [20 juillet 1638]
Matsoughe Mijemon
A Cannaija Scheumond.^o et Likimaro Sifioijedone

Lettre 3

Translaet missive door Tanga Pheomon, ende Firania
Rockobe uijt het coninckrijc van Quinan aen Obia Kijemon
geschreven.

Den verleden jare hebben met een Hollants schip aen UL: gesz: ende UL: daernevens een kist
ende een canasser toegesonden, daerinne bij Itsibioije eenigen calamback (om aldaer ten
besten van hem vercocht te werden) gepact is geweest, doch wert ons cundich gemaect den

capiteijn Ducker, met wien 'tselfe van hier gesonden, aldaer tot ons groot leetwesen niet en is geparesceert, doch blijven in hoope dat desen jaere aldaer bij u in Japan cloeck ende gesont sal wesen aengecomen. Dit aldus uijtvallende, dient ende is noodich, dat met Mats Phansemondonne, Firania Sincirod.^o ende Fouse Niemon beraetslaech om 'tselfe goet uijt Firando te laten halen. Met onse letteren hebben insgelijcx voorn.^{de} 3 persoonen alles mededelachticht.

6.^e Maen 19.^{en} dach.

Onderstondt

Tanga Phesemon ende Firania Rockobe

Aen Obia Kijemondonne

Lettre traduite de Tanga Phesemon [Taga Heizaemon] et Firania Rockobe [Hiranoya Rokubei] écrite du royaume du Quinam à Obia Kijemon [Obiya Kiemon 帶屋喜右衛門]

L'année dernière [1638] nous vous avons envoyé via un navire hollandais une lettre, ainsi qu'un coffret et un panier, dans lesquels Itsibioije [[Obiya] Ichibei 市兵衛 ?] a entreposé un peu de calambac (pour y être vendu [au Japon] au meilleur prix) ; cependant nous avons appris que le capitaine Ducker, par lequel [le calambac] a été expédié, à notre grand regret n'y est pas apparu. Nous espérons que cette année il vous arrivera, bien et en bonne santé, au Japon. Si tel est le cas, il est impératif que vous demandiez conseil à Mats Phansemondonne [Matsu Hanzaemon-dono], Firania Sincirod.^o [Hiranoya Shinshirō-dono], et Fouse Niemon [Fuse Niemon 布施仁右衛門 ?], pour récupérer lesdits biens à Hirado. Nous avons tout expliqué dans notre lettre aux trois susmentionnés.

6.^e mois, 19.^e jour [19 juillet 1639],

Tanga Phesemon et Firania Rockobe

A Obia Kijemondonne

Lettre 4

Translaet missive door Obia Itsibioije uijt Quinam aen Obia Kijemon ende Obia Sackijemon gheschreven.

Met een seecker Hollants schip sent Itoija Phesemon aen Cannaija Scheumond.^o een canvasser daerinne 11 cattijs hout, met een linen doeck omwonden. Ditselvige hout ofte dese canasser cunt van gemelten Scheumond.^o eijsschen ende ontfanghen.

6.^e Maen 19.^{en} dach.

Onderstondt

Obia Itsibioije

Aen Obia Kijemon ende Obia Sackijemon

Lettre traduite d'Obia Itsibioije [Obiya Ichibei] écrite du Quinam à Obia Kijemon [Obiya Kiemon] et Obia Sackijemon [Obiya Sakuemon 帶屋作右衛門]

Par un bateau hollandais Itoija Phesemon [Itoya Heizaemon] a envoyé à Cannaija Scheumond.^o [Kanaya Sukemon-dono] un panier avec 11 *catties* de bois [d'aigle] enveloppés dans du lin. Ledit bois ou ce panier devront être réclamés et reçus auprès dudit Scheumond.^o.

6^e mois, 19^e jour [19 juillet 1639],
Obia Itsibioije
A Obia Kijemon et Obia Sackijemon

Lettre 5

Translaet missive door Tanga Phesemon ende Firania Rockobe
uijt Quinam aen Firania Sinciro gheschreven.

Den verleden jare hebben aen UL: met een Hollants schip gesz: ende daernevens een kist met goet toegesonden, welcke kist, naer alhier verstaen, tot Batavia aengelangt ende den man met wien deselve naer Costj gesonden hebben, in 't conincrijcq Toncquijn overleden is, doch sal de geseijde kiste desen jare van Batavia naer Japan versonden werden. Bij behouden overcompste cunt dit goet volgens den brief, die in d.^o kiste leijt ende dat voornamen.^k den calambacq, welc extraordinarij goet is, sonder verminderinge in 't gewicht ofte vercortinge van stucx ontfangen, want wel soude connen wesen, den Hollander in wiens bewaringe voorsz: goederen van hier versonden sijn, hem ijetswes hadde toegheelijgent. Onder desen calambacq is een groot stucq, wegende 6 cattijs 12 thailjen, die uijttermaten schoon is, jae, als d'alderbeste die der gevonden wert, ende vertrouwen bij UL: aldaer bij aftreck ten minsten tot 120 à 130 Th: gebeneficeert werden sal. Maer bijaldien ten prijse voorsz: niet can werden vercocht, achten 't geraetsaemste ende voor den besten middel, dat deselve eenighen tijt bewaret, dan tot veel minderen prijse uijt de hant geworpen ofte aen de man geholpen. Het fastoen deses houts (is volgens verclaringe van een ijder in dit gewest) uijtnemende schoon ende goet ; de eijnden sijn glatt afgesaecht ende u alsoo toegesonden. D.^o calambacq hebben alhier met onse compangons, ofte medemackers tot Th: 50:-: 't cattij aengeslaegen.

De rochevellen, die tot schenckagie aen Itacoura Suosamma gesonden hebben, willen vastelijcken vertrouwen hem wel ter hant gecomen sullen sijn, ende ons van den ontfangh desselfs dit aenstaende noorder saijsoen [resc]riptione ende antwoorde toegesonden werden sal.

6.^e Maen 23.^{en} dach.

Onderstont

Tanga Phesemon ende Firania Rockobe

Aen Firania Sinciro

Lettre traduite de Tanga Phesemon [Taga Heizaemon] et
Firania Rockobe [Hiranoya Rokubei] écrite du Quinam à
Firania Sinciro [Hiranoya Shinshirō]

L'année dernière nous vous avons envoyé via un navire hollandais une lettre, ainsi qu'un coffre avec des marchandises, lequel coffre, comme nous l'avons appris ici, est arrivé à Batavia et l'homme à qui il avait été confié pour vous l'apporter est mort dans le royaume de Toncquijn ; mais ledit coffre devrait être envoyé cette année de Batavia au Japon. Si le coffre arrive en bon état, conformément à la lettre qui est dans ce coffre, vous pourrez recevoir du calambac extraordinairement bon, si son poids n'a pas diminué et si les morceaux n'ont pas été endommagés, car il est possible que le Hollandais à qui ont été confiées lesdites marchandises s'en soit approprié une partie. Dans ce calambac il y a un gros morceau, pesant 6 *catties* 12 tael [4,3 kg], qui est extrêmement beau et le meilleur qu'on puisse trouver, et dont vous devriez pouvoir tirer un bénéfice d'au moins 120-130 tael. Mais si vous ne pouvez

pas le vendre à ce prix, le meilleur des moyens et le plus expédient serait de le garder un certain temps jusqu'à l'abandonner à un prix plus faible ou le vendre. La forme de ce bois (comme tout le monde l'affirme) est extrêmement belle et bonne ; les deux extrémités sont finement coupées, et vous ont été envoyées. Ledit calambac valait 50 tael le *catty* [2 kg d'argent pour 600g] d'après nos amis ou compagnons ici.

Les peaux de requin, qui ont été envoyées en cadeau à Itacoura Suosamma, devraient, j'en suis convaincu, arriver entre ses mains en toute sécurité ; et à leur réception, un reçu et une réponse nous seront envoyés à la prochaine mousson du nord.

23^e jour du 6^e mois [23 juillet 1639]

Tanga Pheomon et Firania Rockobe

A Firania Sinciro

Lettre 6

Translaet request door Firania Sinciro ende Obia Kefeis dato 19.^{en} December A.^o 1639 aen de regente van Nangasackij Sabroseijmond.^o gepresenteert.

Den verleden jare wert ons uijt Quinam aengesz.: dat eenige goederen door een Hollants schip aen ons gesonden waren. Wij sijn tot dien eijnde ende om deselve te ontfanghen in Firando geweest, doch tot ons leetwesen verstaen, dat alsulcke goederen niet gecomen sijnde ende wij patientie nemende, hebben den volgenden tijt ingewacht. Nu dit jaer hebben andermael door een Chinesche joncke uijt Quinam van Tanga Pheomon ende Matsougij Niemon brieven becomen, dat de voorn.^{de} goederen aen ons beijde behoorende, met de Hollandse schepen desen jare in Firando sullen werden gebracht ende wij derhalven derwaerts souden reijsen, ende deselve ontfangen, welck geschiet is. Doch wij in Firando comende, hebben nielt meer als een kist, Niemon toebehoorende, becomen ende van de rest cregen tot antwoord, datter niet te vinden was ende derhalven ons niet conden voldoen. Welcq tot ons schade ende leetwesen alsoo is uijtgevallen. Oversulcx wij onder reverentie versoecken U Edh.^t dese saecke gelieft te verstaen ende ordre te stellen, dat ons hier over recht geschiede, waerover sullen danckbaer sijn.

25.^{en} dach der 11.^e Maen

Onderstondt

Firania Sinciro ende Obia Kefeis

Aen Babba Sabroseijmonsamma

Requête traduite de Firania Sinciro [Hiranoya Shinshirō] et Obia Kefeis [Obiya Kiemon] du 19 décembre 1639, présentée au régent de Nangasackij [Nagasaki] Sabroseijmond.^o [Saburōzaemon-dono]¹

L'année dernière une lettre nous est arrivée, selon laquelle des marchandises nous avaient été envoyées du Quinam par un navire hollandais. Afin de recevoir celles-ci nous nous sommes rendus à Hirado, mais à notre plus grand regret nous avons appris que les marchandises

¹ Baba Toshishige 馬場利重, un des deux *bugyō* de Nagasaki (1636-1652).

n'étaient pas arrivées, que nous devons nous montrer patients et attendre la prochaine saison. Cette année nous avons à nouveau reçu une lettre du Quinam, via une jonque chinoise, de Tanga Phesemon [Taga Heizaemon] et Matsougij Niemon [Matsugi N(M ?)iemon], selon laquelle lesdites marchandises qui nous étaient nécessaires à tous les deux, devraient être apportées cette année à Firando et que nous devrions donc nous y rendre pour les recevoir ; ce que nous avons fait. Mais quand nous sommes arrivés à Firando, il n'y avait rien de plus que le coffre qui appartenait à Niemon ; quant au reste nous avons reçu la réponse, qu'on n'avait rien trouvé, et que par conséquent on ne pouvait pas répondre à notre demande, ce qui constitue une perte pour nous et nous cause du chagrin. C'est pourquoi nous demandons respectueusement à votre Excellence de bien comprendre cette affaire et de donner des ordres, afin que nous obtenions justice, ce pour quoi nous vous serons reconnaissants.

25^e jour du 11^e mois [19 décembre 1639]

Firania Sinciro et Obia Kefeis

A Babba Sabroseijmonsamma [Baba Saburōzaemon-sama]¹

Lettre 7

Den regent Sabroseijmond.e, dit request gelesen hebbende, schrijft in margine dit apostil ende sonde 't nevens sijnen brief, als vordere getuijchbrieven, uijt Quinam naer Firando aen de regent Daijckacd.o alhier.

Naedien dit alsoo versocht is, sullen UE: ordre stellen, dat dese luijden goederen, ingevalle aldaer aengecomen sijn, aen haer ghegeven werden.

17^{en} dach der tweede 11^e Maen Onderstondt

Babba Sabroseijmon

Aen Matsura Daijckacd.°

Le régent Sabroseijmond.°, qui a lu cette requête, a écrit une note dans la marge et envoyé en plus sa propre lettre, avec la lettre témoin du Quinam à Firando, au régent Daijckacd.° [Daigaku-dono]².

Comme il l'a été demandé, vous donnerez l'ordre que les marchandises reportées, dans le cas où elles arriveraient, leur soient remises.

17^e jour du second 11^e mois [11 janvier 1640]

Babba Sabroseijmon

A Matsura Daijckacd.°

Lettre 8

¹ *Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan...*, vol. 4, pp.178-179.

² Matsuura Daigakunosuke 松浦大學助, l'un des principaux hommes du *daimyō* de Hirado.

Translaet missive van den regent Sabroseijmond.^o uijt
Nangasackij dato 11.en Januarij A.^o 1640 aen den regent
Daijckacd.^o naer Firando geschreven

Ick sende UE: nevens groetenisse desen brieff.

Aen de persoonen van Firania Sinciro ende Obia Kefeis sijn uijt Quinam eenige goederen door een Hollants schip gesonden, waervan den verleden ende desen jare de brieven ontfangen hebben. Genoemde Sinciro ende Kefeis vertrecken derwaerts. Vraecht ende ondersoect de saecke ende stelt ordre, dat dese hare goederen haer gewerden. Ende opdat UE: de saecke claerl.k mach wesen bekend, soo senden hier nevens hun request ende de getuijchbrieven. Ontfanght ende siet.

17.^{en} dach der tweede 11.^e Maen Onderstondt
Babba Sabroseijmon

Aen Matsura Daijckacd.^o

Lettre traduite du régent Sabroseijmond.o à Nagasaki, datée du
11 janvier 1640, écrite à l'intention du régent Daijckacd.^o à
Firando.

Par cette lettre je vous adresse mes salutations.

Du Quinam quelques marchandises ont été envoyées à Firania Sinciro et Obia Kefeis via un navire hollandais, lesquels ont reçu des lettres l'année dernière et cette année. Lesdits Sinciro et Kefeis se sont rendus là-bas [à Hirado]. Posez des questions et menez une enquête sur cette affaire et donnez l'ordre que ces marchandises leur soient remises. Et pour vous faire connaître clairement cette affaire, je vous envoie en plus leur requête et la lettre témoin. Reçu et vu.

17^e jour du second 11^e mois [11 janvier 1640]

Babba Sabroseijmon
A Matsura Daijckacd.^o

*Lettres de Shiomura Tabei à Batavia (15 septembre 1652)*¹

Lettre 1

Vanden Capitain vande Japanders, Siommoera, uyt Quinam aen d'Ed. heer generael ende Raden van India

Siommoera Taffioye sende by desen myne nederige groete aen d'E. Heer Gouverneur Generael ende d'E. Heeren Raden van India ende late haer Ed. daernevens weten, hoe dat int laetste vanden jare 1651, wanneer d'E. Heer, Willem Verstegen, als ambassadeur alhier aengecomen was, vanden Coninck, die over syne comste seer verblydt synde, wel onthaelt is geworden, gelyck sulcx by de uytcomste vande wedersydse vredehandelinghe is gebleken. Welcke saecke ten hove verricht synde, is gen. heer ambassadeur van boven in Faifoo gecomen ende heeft aldaer gecocht een huys ende erf om de 5 Hollanders, die alhier

¹ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia ...anno 1653*, pp.28-32.

geordonneert hadde over te blyven, in te laten wonen, als wanneer, naer 4 dagen aenwesens, wederom met syn schip is vertrocken. Daer op cort volghde het quade gerucht, te weten, dat de Coninck de 5 alhier overgebleven Hollanders wilde doen dooden. Edoch, eer 't daer toe quam, heeft den Coninck door een syner Commissarissen haer wederom gepardonneert ende in't leven laten behouden, waer over ick seer verblyt was. D'oorsaeck hier van schynt niet anders te wesen, als dat den coopman, Hendrick, hoeft synde, noch al te jonck is geweest. Eenige verdre redenen soude ick Ued. noch wel daer van connen geven, maer vreesse, da ick Ued. daer mede al te lang soude ophouden ; hebbe daerom deselve aen Buyseymondonne largo geschreven, die Ued. , wanneer 't haer sal believeen, daer van connen vragen. Wat de huysinge belanght, die d'E. Heer Verstegen alhier gecocht ende onder myn bewaringe gelaten heeft, daer hebbe volck toegestelt om op te passen ende (des noodich werdende) te repareren. In handen van Hendrick hebbe ick aen Ued. ingelycx geschreven. Of 't selve Ued. ter handt gecomen sy, is my onbekent. Ued. blyve eerbiedelyck gegroet. In't jaer vande slang, de 8^e maen, den 13^e dach. Onderstondt Siommoera Taffioye, nevens desselfs siap.

Du capitaine des Japonais, Siommoera, du Quinam à Messieurs le Général et au Conseil des Indes

Siommoera Taffioye envoie par cette [lettre] ses humbles salutations à M. le Gouverneur Général et aux Messieurs du Conseil des Indes et leur fait savoir par ailleurs, comment l'année dernière 1651, M. Willem Verstegen est venu ici en tant qu'ambassadeur auprès du roi, qui était très heureux de son arrivée, et l'a bien accueilli, comme les résultats du traité réciproque l'ont démontré. Cette affaire a été menée à la cour : l'ambassadeur est venu de la capitale à Faifoo et y a acheté une maison avec cour pour les 5 Hollandais, à qui l'on avait ordonné de rester là, et d'y résider ; après 4 jours sur place, il est reparti en bateau. Peu après le bruit mauvais a couru que le roi voulait faire tuer les 5 Hollandais restés ici. Mais, avant que ceci ait pu se produire, le roi, par l'intermédiaire d'un de ses commissaires, les a à nouveau pardonnés et leur a laissé la vie sauve, ce dont je me suis réjoui. La cause de tout cela ne semble pas avoir été autre que la chose suivante : le marchand Hendrick était un chef mais il était trop jeune. Je pourrais vous donner encore d'autres raisons, mais je crains d'être trop long à ce sujet ; c'est pourquoi j'ai écrit la même chose à Buyseymondonne [Buzaemon-dono] plus longuement; quand vous le souhaitez, vous pourrez lui demander.

En ce qui concerne la maison que M Verstegen a achetée ici et qu'il a laissée sous ma surveillance, j'ai recommandé des personnes pour s'en occuper et (si nécessaire) la réparer.

Je vous ai aussi écrit par l'intermédiaire de Hendrick. J'ignore si vous l'avez reçue en main propre. Je vous salue humblement

Année du serpent, 8^e mois, 13^e jour¹. Souscrit : Shiomura, avec son sceau.

Lettre 2

¹ L'année du serpent est en réalité l'année 1653 mais la lettre ayant été reçue en mars 1653 à Batavia et faisant référence à « l'année dernière 1651 », elle ne peut dater que de 1652.

Van denselven, aen d'heer Willem Verstegen geschreven.

Siommoera Taffioye sende aen d'E. Heer Verstegen myne eerbiedige grote ende wensche hem behouden overcomste, nevens versoeck van excuse, nademael ik Ued. op syn aencomste in Fayfoo met soo weynich courtoisie hebbe connen onthaelen Cort naer Ued. vertreck hebben de 5 overgebleven Hollanders in groot peryckel vande doodt geweest, maer wierden deselve door den Coninck wederom gepardonneert ende in het leven behouden, daer over ick sonderling wel te vreden was. Welck onweder en peryckel over synde, heeft den coopman, Hendrick, tegens my geseyt, dat het niet goet en soude wesen, dat door yemant anders aen d'Ed. Heer Gouverneur Generael soude geboodschaft werden het ongeval, 't welck haerlieden alhier was overgecomen, maer dat best ende beter soude wesen, dat sulx door hun selve wierde gerapporteert ; oversulx aen my versocht, dat ick by de Coninck haer dimissie wilde versoecken. Dat gedaen hebbende, wierde sulcx toegestaen, als wanneer ick een Chinese jonck versorghde, waermede doen gesamentlyck vertrocken syn ; hebbe oock daernevens aen UE. ende d'Ed. Heer Generael ende d'E. Heeren Raden van India brieven geschreven, daerinne ick alle de gelegentheyt van 't gepasseerde int breede hebbe verhaelt ; maer alsoo verleden saisoen daer op geen antwoordt of eenigh bescheydt altoos becomen hebbe, soo twyffele ick of deselve al aen Ued. bestelt syn. Soo heeft mede de Coninck Hendrick ter handt gestelt, om eenige goederen voor hem te coopen, de somma van 500 tailen Japans silver.

Eenige verdre redenen soude ick Ued. noch wel daer van connen geven, maer vrese, dat ick Ued. daermede al te lang soude ophouden ; hebbe daerom deselve aen Bouseymondonne largo geschreven, die Ued., wanneer sal believen, daer van connen vragen.

Wat de huysinge belanght, die Ued. alhier gecocht ende onder my gelaten hebt, daer hebbe volck toegestelt om op te passen ende (des noodich synde) te repareren.

In't jaer vande slang, de 8^e maen, den 13en dach. Onder stondt: Siommoera Taffioye, nevens desselfs chap.

Du même, à Monsieur Willem Verstegen

[Moi], Siommoera, envoie à M. Verstegen mes salutations respectueuses et lui souhaite une bonne traversée. Je lui demande par ailleurs de m'excuser, pour l'avoir reçu à son arrivée à Faifoo avec si peu de courtoisie. Peu après votre départ, les 5 Hollandais restés ici se sont trouvés en grand péril de mort, mais ils ont été à nouveau pardonnés par le roi qui les a gardés en vie, ce dont je me suis extrêmement réjoui. L'orage et le péril étant passés, le marchand Hendrick m'a dit que rien de bon ne pouvait résulter de cela, que quelqu'un d'autre communiquerait à M. le Gouverneur Général l'incident qui leur est arrivé ici, mais que le mieux serait que ce soit eux-mêmes qui le rapportent ; et il m'a demandé que je demande au roi leur renvoi. Ceci ayant été fait, cela leur a été accordé ; et j'ai équipé une jonque chinoise, sur laquelle ils sont partis ensemble. J'ai également écrit des lettres à vous, à M. le Général et aux Messieurs du Conseil des Indes, dans lesquelles j'ai raconté en détail tout ce qui s'est passé ; mais comme je n'ai pas reçu de réponse ou autre retour la saison passée, je doute que

ces lettres vous soient parvenues. Le roi a donné à Hendrick en main propre la somme de 500 taels d'argent japonais pour acheter certaines marchandises pour lui.

Je pourrais vous donner encore d'autres raisons pour cela, mais je crains d'être trop long, c'est pourquoi j'ai écrit la même chose à Bouseymondonne plus longuement ; quand vous le souhaitez, vous pourrez lui demander.

En ce qui concerne la maison que vous avez acheté ici et que vous m'avez laissé, j'ai recommandé des personnes pour en prendre soin et si nécessaire la réparer.

Même date etc.

Lettre 3

Van denselven, aen Moerkammy Banseyman, mede Japander en ingeseten van Batavia, geschreven

Ick versoecke, dat UE. gelieve dese bygaende brieven, te weten: een aende heeren Generael ende Raden van India ende een aende her Verstegen, wel te bestellen, als mede't naer volgende voornoemde heeren bekent te maecken.

'T Is sulcx, dat voorleden jare alhier is geweest d'heer Verstegen als ambassadeur, over welckers comste den Coninck seer verblydt was, die hem oock vrundelyck ontving : ende nadat d'heer Verstegen nu syne saecken verricht hadde, is wederom naer Batavia vertrocken, latende alhier overblyven 5 van syne byhebbende Hollanders. Welcke cort na syn vertreck een groote swaricheyt hebben uytgestaen, want den Coninck haer byna hadde doen dooden, dat vertrouwen by d'heeren Generael ende Raden van India, gelyck syn reden heeft, niet wel genomen sal syn; maer de Hollanders hebben mede verscheyden vyanden en weten derhalve wel, hoe't sich somtyts in soodanige gelegtheden toedraecht.

Ick hebbe voor desen, doen de 5 Hollanders van hier vertrocken, aende heeren oock geschreven, maer hebbe tot noch toe geen antwoord van haer becomen; twyffele derhalven aende bestellinge der brieven.

D'heer Verstegen is met syn schip in't eerste buyten Tsommoy ten ancker gecomen, van waer hy terstondt 2 Hollanders van syn volck naer boven afvaerdichde om syn comste aenden Coninck ende grooten des rycx te verstendigen, die terstondt synen sabandar afsondt ende den ambassadeur boven liet halen. Naer verrichter saecken gingh d'heer Verstegen wederom naer syn schip ende quam naderhandt met hetselve in Tarron.

Den Coninck gelastede my de heer in Fayfoo te halen ende denselven wel te tracteren, gelyck geschiedde.

'S Anderen daechs quam des Sabandars volck wederom in Faifoo, met ordre ende last om 't schip vanden heer ambassadeur te visiteren, 't welck my en hem vreemt voorcomende, dede vragen, wat sulcx beduydde ende wat redenen daer toe waren, nademael d'heer ambassadeur, soo lange boven geweest was, daer van gantsch niet gehoort, noch verstaen hadde. De antwoorde was niet anders, als dat sulcx uyt 's Coninck last mochte geschieden. D'heer Verstegen weygerde de visite te gedoogen, vertoonende tot dien eynde 's Coninck eerst becomen chap, daermede hem defendeerde. Waerop des sabandaers volck onverrichter saecken weder na boven keerden ende haer wedervaren rapporteerden.

Cort hier aen vertrock d'heer Verstegen uyt Faifoo naer Tarron, vergeselschaft met my en Hendrick, om voorts de reyse naer Batavia te vervorderen en, met het schip [?] vertrocken synde, quamen wy beyde weder in Faifoo.

'S Nachts daer aen quamen eenige soldaten, vanden coninck gesonden, weder in Faifoo om 't schip van den heer ambassadeur te visiteren. Welcke door my verwitticht werdende, dat hetselve met den heer ambassadeur vetrocken was, retourneerden, vervoegende ick my cort daeraen mede naer boven om te onderstaen, wat van dese saecke mochte wesen. Doch onderwegen synde, ontmoetede ick den sabandar, die my stutte en wederom met hem na Faifoo te gaen gelaste. Ick vraechde hem naer de reden syner schielycke afcomste ; hy sede my : int schip vanden heer ambassadeur syn Toncquinders in Chinese habiten verborgen geweest. Daerom is den Coninck seer verstoort en heeft belast de 5 Hollanders, die in Faifoo syn, te dooden. Waerover ick my seer ontstelde ende terstondt, soo noch over wech reysde, een brief aen eenige bekende grooten schreef ende met een snellen bode naer boven sond, waer by ick haer bekent maecte, dat de Hollanders hier aen gantsch niet schuldigh waren, gevende tot reden van wetenschap, dat ick selver op het vertreck van d'heer ambassadeur aen boort was geweest en aldaer niet een Toncquinder gesien hadde ; stelde my wyders ende geheel myne families leven tot onderpandt, by aldien namaels bevonden wierde sulcx waerachtich geweest te syn, gelyck ick aenden sabandhar oock verclaerde alsoo te wesen.

Wederom met den sabandar in Faifoo gecomen wesende, wierden de 5 Hollanders om gedoodt te werden voortgebracht, als wanneer ick aenden sabandar versocht (om de executie wat te traineren, hopende, dat ondertusschen ander bescheydt van boven soude comen), dat ick de Hollanders met wat eten en drincken voor haer sterven mocht tracteren, 't welck my toestond. Onderwylen quam seker mandoryn van boven, die de Hollanders uyt 's Coninck naem pardonneerde. Over welke tyding seer verblydt waren.

Dit soo geschiedt synde, gingh den sabandar weder na boven en ick met hem om den Coninck ende Grooten hier over te bedancken ende voorts, op 't begeeren van Hendrick, te versoecken, dat sy, Hollanders, gesamentlyck na Batavia mochten vertrecken om d'heer Generael van hunne bejegeningh advertentie te doen, 't welck har toegestaen wierd ; seggende de Coninck, soo de Hollanders hier aen geen schuld hebben, sullen sy toecomende jaer wel weder comen, maer, des ja, sullense apparent achterblyven.

Terwyle dat ick boven was, onderstondt ick oock uyt eenige vande Grooten te vernemen naer de reden ende oorsaecke van dese moeyelyckheden der Hollanders en wierde van haer bericht, dat wanneer den ambassadeur eerst buyten Tsommoey was aengecomen ende dat den sabandar hem uyt last vanden Coninck soude boven brengen, soo was de riviercant wedersyds vol volcx staende om de Hollanders te besien ende onder andere was daermede bygeweest den gevangen Toncquinsen veldoverste, Doodocsjaa, die van Hendrick, gesien ende bekent synde, eerbiedinge wierde bewesen, gelyck van d'andere syde van Doodocsjaa oock geschiedde. De bewaerders van desen gevangen, dit siende, vraechde aen hem, of hy dien Hollander kende ? Daerop hy antwoorde van ja: dat hem in Toncquin wel gekent, ja als een zoon bemint hadde. Oock mede was 't gebeurt, dat, doe de Coninck eens last hadde gegeven om aen den Hollandschen ambassadeur den ouden gevangen Coninck van Ciampa te laten sin ende, sulcx geschiet synde, Hendrick doenmaels hadde versocht om eens by den Toncquinsen gevangen veldoversten te mogen gaen, dat hem, vermits den Coninck daer toe geen ordre gegeven hadde, wierde geweygert.

De Chinesen hadden oock den Coninck gerapporteert en wys gemaect, dat den ambassadeur eenige Toncquinderen in Chinese cleederen in syn schip verborgen hadde.

Alle welcke dingen den Coninck verstaen hebbende, daer over seer verstoort is geworden, vastelycken daer uyt besluytende, dat achter dese vredehandelingē wel een heymelycke verraderye of ontrouwe tot nadeel van hem ende voordeel vanden Toncquinder schuylen mocht.

Den Coninck hadde oock van Hendrick gehoort, dat vrouw en kinderen in Toncquin hadde ende dat desselfs vrouws broeder noch tegenwoordich by hem was; doch was by den Coninck daerop geseyt, dat is geen noodt.

Dit alsoo verstaen hebbende, ben weder naer Faifoo vertrocken, alwaer ick de Hollanders terstondt van een Chinese joncke, om naer Batavia te vertrecken, hebbe versien, gevende aen Hendrick mede 500 tailen Japans silver om daermede eenige goederen voor den Coninck te koopen.

Sedert is 't gebeurt, dat inde maendt February of daer omtrent langhs dese cust is gepasseert een jonck, gemant met ongeveer 27 à 28 Hollanders, 20 Toncquinders en 20 Chinesen. Welcke gecomen synde by Quangian, soo is hun een Quinams jonckje gerescontreert, waer op geschoten ende, eyndelyck 't selve vermeesterende, hebben alle de ingeladen goederen, casjens, etc., tot buyt gemaect ende de ledige jonck en volck weder laten varen; dat den Coninck ter ooren is gecomen en, hem dat belgende, seyde: hoe is't soo met de Hollanders gelegen ? 't en is immers noch geen dry maenden geleden, dat wy tesamen vrede hebben gemaect en doen sy wederom dit ? Ick en can dat niet verstaen.

Soo is mede inde maendt July vande Hollanders op dese cust geabordeert een cleen berckje met 8 man, 't welck de Coninck mede verstaende en daer over seer t'onvrede synde, heeft terstondt syn galeyen naer buyten te varen ende d°. Hollanders op te soecken gelast, doch wierden door haer niet gevonden.

Of dit alle door last en ordre van de heeren Generael ende Raden van India geschiedt ende gedaen werdt, is my onbekent. Echter is den Coninck jegenwoordich daerom niet meer verstoort en sal de Hollanders daerom, wanneer wederom comen, niet qualyck tracteren.

Verhope dese nieuwe vrede hier mede niet en sal verbroken blyven; doch, soo synde, soo is blyckelyck, dat Godt over Quinam en Hollandt geen vrede meer heeft besloten. Ick sal in't aenstaende van UE. geerne verstaen, wat by d'heeren Generael ende Raden van India hier op sal geantwoort worden.

Dus verre de voornoemde translaten.

Du même à Moerkammy Banseyman [Murakami Buzaemon], également Japonais et résident de Batavia

Je vous demande de bien délivrer ces lettres, à savoir : une aux Messieurs le Général et du Conseil des Indes, et une autre à M. Verstegen, et en plus de faire savoir auxdits messieurs la chose suivante.

Ainsi, l'année dernière, M. Verstegen est venu en tant qu'ambassadeur ; le roi était très content de son arrivée et il l'a reçu amicalement. Et après que M Verstegen a fait ses affaires, il est reparti pour Batavia, en laissant ici 5 des Hollandais qui l'accompagnaient. Ces derniers, peu après son départ, ont connu de grandes difficultés, car le roi a failli les faire tuer ; ce qui, pour

de bonnes raisons, aurait trahi la confiance de Messieurs le Général et le Conseil des Indes. Mais les Hollandais ont beaucoup d'ennemis et pour cette raison savent bien comme les choses peuvent parfois se dérouler dans de telles circonstances.

Sur ce sujet, quand les 5 Hollandais sont partis d'ici, j'ai également écrit à ces Messieurs; mais jusque maintenant je n'ai pas reçu de réponse de leur part ; pour cette raison je doute que les lettres leur soient parvenues.

M. Verstegen a jeté l'ancre, d'abord à l'extérieur de Tsommoy [?]. A partir de là, il a tout de suite envoyé comme représentants vers la capitale deux Hollandais de ses gens, afin d'annoncer son arrivée au roi et aux grands du royaume. [Le roi] a tout de suite envoyé son *sabandar*, pour faire venir l'ambassadeur. Une fois ses affaires accomplies, M. Verstegen est retourné à son bateau et est venu par la suite avec les mêmes à Tarron.

Le roi m'a commandé de l'amener à Faifo et de bien le recevoir également, ce que j'ai fait immédiatement.

Un autre jour, les gens du *Sabandar* sont arrivés de nouveau à Faifo, avec l'ordre et l'obligation de visiter le bateau de l'ambassadeur. Cela nous a semblé étrange à moi et à lui, et nous nous sommes demandés ce que cela signifiait et quelle en était la raison, car M. l'ambassadeur avait passé beaucoup de temps à la capitale et n'avait rien entendu de tout cela. La réponse n'a été autre que [la suivante] : ils ont fait ainsi par ordre du roi. M. Verstegen a refusé d'autoriser la visite, montrant à cet effet la licence qu'il avait obtenue du roi, pour prendre sa défense. Sur quoi, les gens du *sabandar* sont retournés à la capitale sans avoir pu faire quoi que ce soit, et ils ont rapporté ce qui leur est arrivé.

Peu après M. Verstegen est parti de Faifoo pour Tarron, en compagnie de moi-même et Hendrick, pour continuer ensuite son voyage vers Batavia, et quand son bateau est parti nous sommes tous deux retournés à Faifo.

La nuit tombée, quelques soldats sont arrivés à Faifo, envoyés par le roi, pour visiter à nouveau le bateau de M. l'ambassadeur. Je leur ai annoncé que celui-ci était parti avec M. l'ambassadeur, pour s'en retourner [à Batavia]. Peu après, j'ai rejoint la capitale afin de comprendre ce que signifiait cette affaire. Mais alors que j'étais en route, j'ai rencontré le *sabandar*, qui m'a arrêté et m'a ordonné d'aller avec lui à nouveau à Faifo. Je lui ai demandé la raison de cette arrivée soudaine. Il m'a dit que dans le bateau de M. l'Ambassadeur étaient cachés des Tonkinois habillés en Chinois. C'était pour cela que le roi était très troublé et qu'il a ordonné de tuer les cinq Hollandais qui sont à Faifo. Sur quoi j'étais très mécontent et immédiatement, alors que j'étais encore en route, j'ai écrit une lettre à certains grands que je connaissais, que j'ai envoyée à la capitale par un messenger rapide, par laquelle j'ai fait savoir que les Hollandais n'étaient en rien coupables. Je donnais comme raison que j'étais moi-même à bord lors du départ de M. l'ambassadeur et que je n'avais vu aucun Tonquinois là-bas. J'ai placé ma vie et celle de toute ma famille en garantie, au cas où l'on découvrirait plus tard que c'était la vérité, comme je l'ai également déclaré et fait savoir au *sabandhar*.

Quand je suis arrivé avec le *sabandar* à Faifo, les cinq Hollandais étaient amenés pour être tués ; à ce moment j'ai demandé au *sabandar* (afin de retarder l'exécution, espérant qu'entre temps d'autres instructions viendraient d'en haut) si je pouvais offrir aux Hollandais un peu de quoi manger et boire avant leur mort, ce qui m'a été accordé. Entre temps un certain mandarin est venu de la capitale, qui a pardonné les Hollandais au nom du roi. Sur ces nouvelles je me suis réjoui.

Tout ceci s'étant passé, le *sabandar* est retourné à la capitale, et moi avec lui, pour y remercier le roi et les grands. De plus, selon le désir de Hendrick, [je devais y] demander que les Hollandais puissent partir pour Batavia ensemble, afin de faire connaître à M. le Général la manière dont ils avaient été traités, ce qui a été accordé. J'ai dit également au roi que, vu que les Hollandais n'étaient pas coupables, ils reviendraient bien l'année prochaine et que oui, ils resteraient probablement sur place.

Pendant que j'étais à la capitale, j'ai également compris de la part de quelques Grands, les raisons et les causes des problèmes [rencontrés par] les Hollandais. J'ai compris de leur part, que, quand l'ambassadeur était arrivé d'abord à l'extérieur de Tsommoey et qu'ensuite le *sabandar* par ordre du roi l'avait fait venir, les bords de la rivière étaient des deux côtés pleins de gens venus voir les Hollandais. Entre autres, il y avait également le commandant en chef et prisonnier tonquinois Doodocksjaa, que Hendrick a vu et reconnu, et à qui il a rendu hommage, ce qui était aussi le cas du côté de Doodocsjaa. Le gardien de ce prisonnier, voyant cela, lui a demandé s'il connaissait ce Hollandais, et il a répondu que oui, qu'il l'a bien connu au Tonquin, et qu'il l'a même aimé comme un fils. Il était aussi arrivé que, quand le roi avait ordonné de faire voir le vieux prisonnier roi de Ciampa à l'ambassadeur hollandais, quand c'est arrivé, Hendrick avait alors demandé s'il pouvait voir le chef Tonquinois détenu, et que comme le roi n'en avait pas donné l'ordre, cela avait été refusé.

Les Chinois ont également rapporté au roi et l'ont informé, que l'ambassadeur avait caché plusieurs Tonquinois habillés en Chinois dans son bateau.

Le roi ayant appris toutes ces choses, s'est trouvé fort troublé, et a immédiatement décidé que derrière ce traité de paix devait se cacher une trahison secrète et déloyale à son détriment et au profit des Tonquinois.

Le roi avait également appris au sujet d'Hendrick qu'il avait femme et enfants au Tonquin et que le frère de cette même femme était en ce moment avec lui. Mais le roi a dit que ça n'était pas un problème.

Il avait également appris que j'étais retourné à Faifoo, où j'avais vu les Hollandais partir immédiatement pour Batavia dans une jonque chinoise, et où j'avais donné à Hendrick 500 taels d'argent japonais pour acheter quelques marchandises pour le roi.

Depuis, il est arrivé qu'au mois de février ou dans les environs, une jonque soit passée le long de cette côte, avec à son bord environ 27 à 28 Hollandais, 20 Tonquinois et 20 Chinois. Lesquels sont passés près de Quangian, ont alors rencontré une petite jonque du Quinam, sur laquelle ils ont tiré, s'en sont finalement rendus maîtres, ont capturé toutes les marchandises, les monnaies etc. à bord et ont laissé la jonque vide et les gens repartir. Ceci est venu aux oreilles du roi, qui s'est mis en colère, disant : « Pourquoi en est-il toujours ainsi avec les Hollandais ? Il ne s'est pas encore écoulé trois mois depuis que l'on a fait la paix qu'ils recommencent ? Je ne puis le comprendre. »

De même, au mois de juillet, une petite barque avec huit Hollandais à bord a abordé sur cette côte, ce que le roi a appris et en a été très mécontent. [II] a immédiatement mis ses galères à la voile et a fait chercher les Hollandais, mais il ne les a pas trouvés.

J'ignore si tout ceci est arrivé et s'est fait sur l'ordre des Messieurs le Général et du Conseil des Indes. Cependant à présent le roi n'est plus fâché à ce sujet et quand ils reviendront, les Hollandais ne seront pas maltraités.

Dans l'espoir que cette nouvelle paix ne soit pas également brisée. Mais, ceci dit, il est évident que Dieu a décidé qu'il n'y aurait plus de paix entre le Quinam et la Hollande. Je serai ravi d'apprendre à l'avenir, ce que les Messieurs le Général et du Conseil des Indes auront répondu. La traduction va jusqu'ici.

Wada Rizaemon à Carel Hartsinck (9 février 1663)

Texte original

TRANSLAET MISSIVE van Rysayemon, Japander, aen d'Ed^e heer Carel Hartzinck, directeur generael, geschreven.

UEd^s seer aengename brieff, daernevens 8 ellen root, 8 d^o groen, 8 d^o blauw laeken, 5 p^s witte salampoeris, 5 p^s witte bethilles, 5 p^s d^o moeris ende 1 p^s alcatyf, tot vereeringe toegesonden, syn myn wel overhandigt, voor welcke gifte blyve ten hoogsten danckbaer en hebbe uyt deselve met vreuchden gelesen UEd^s aller welvaert, 't welck lanck mag dueren.

In voorleden mousson syn hier geen schip, noch Chinees joncken uyt Japan aengelangt om in de zyde te handelen; daerom hebben de inwoonders geen quantiteyt zyde aengeteelt; onder anderen quaem hier tyding op den 2en dag der 5de maend, datter een schip van Batavia was aengecomen. Op stonts heeft S^f Baron 't selve aen den Koninck bekent gemaect en voorts, neffens den mandoryn, nae 't schip afgevaeren; ende als doen hebbe aen de landlieden, die gewoon syn de zyde te spinnen, laten aenseggen, dat sy hun zyde gereet souden maecken om aen de Comp^e te leveren.

Voorts is S^f Baron, eenige daagen daeraen, weder boven geretourneert met eenige schenckagien en coopmanschappen, soo voor den Coninck, als andere; ende deselve behoorlyck gereet gemaect zynde, mosten eerst nae gewoonte verdeelt werden ende als dan werden de billjetten van negotie aengeslagen, soo dat tusschen die tyd ende het vertreck van 't schip nae Japan niet meer als 30 a 40 dagen over en schieten: des kunt UEd^e ordeelen, wat negotie in die weynige tyt soude connen gedaen werden.

Indien UEd^e in toecomende van voornemen is om over Tonkin weder besending nae Japan te doen, soo dient hier jaarlyks een schip over te blyven, neffens 20 a 30 duysent teyl silver, ofte wel een uyt Japan gesonden te werden, als wanneer de inwoonders, versekert zynde, dat sy hun zyde aen de Comp^e souden connen vercopen, soo beginnen sy in de 11^e en 12^e maend van 't jaar, in de 3^e en 4^e maend, als wanneer de zyde gereet can gemaect werden, mosten de Compagnie de selve laten opcoopen; doch, soo wanneer de schepen hier soo laat komen aen te landen, gelyck nu jongst is geschiet, soo planten de landlieden, in plaats van moerby boomties, kassomba boomties, pady, etc., om daer van te connen leven.

Off gebeurde, dat hier van elders geen kooplyuden quamen te negotieeren, soo dunckt my, dat de Tonquinders echter wel sonden connen leven, aengesien hier weynig cooplyuden woonen, die groote middelen hebben; sy syn meest seer arm en onvermogens, connen wel met een cleentien haer behelpen, soo met bouwen der landeryen, als planten der lyfftochten etc., of ten waare, dat de Coninck seer begeerig mocht syn nae eenige uytlandse waaren, soo verre can ick niet begrypen. Wat belangd de plaats van Jounam, Tannang, Zokdieu, hier omtrent

gelegen, met wiens inwoonders S^f Baron getracht heeft te negotieren, daer van UEd^e in syn missive heeft mentie gemaect, welcke plaats de Tonquinders nu eerst uyt gevonden hebben en met den anderen correspondentie houden, daerom can ick niet aen nemen, dat de Comp^e voor als noch der eenige coophandel sal kunnen dryven: doch deese voorslag heeft S^f Baron, buyten ons weten, alleen gedaen; oversulcks can dier wegen UEd^e van S^f Baron duydelycker vernemen.

Tot myn leetwesen hebbe verstaen de droevige tyding van Tayoan, waer by de Comp^e groote schade heeft geleden, met verlies van haar schatten en volckeren : doch soo als gesecht wert, dat Coxinja een onrechtvaerdig man is, daerom vertrouwe, dat hy daer niet eeuwich sal regeeren, maer door den seegen des Heeren de Comp^e wederom de voorige staat sal verleenen. Aengaende de joncken van Kieuqua Lacqua, daer UE in de brieff mentie van gemaect heeft, syn hier niet verscheenen, wy en connen oock niet vernemen, of deselve door Coxinjas volck genomen of noch in Japan overgebleven syn.

De Japanse brieff, neffens 7000 teyl silver, hebbe wel ontfangen, voor welcke gunst blyve UEd^e ten hoogsten danckbaer.

Onder myn vrunden staen noch eenige penningen in Japan uyt ; hebbe die door vreesse van Coxinjas joncken aldaer overgehouden ; oversulcks hebbe dier wegen aen de vrunden aengeschreven, dat my met des Comp^e scheepen die gelieven over te senden, ofte, soo die UEd^e mochten toecomen, versoeck my per eerste schip gelieve over te senden.

Voorleden jaar hebbe voor requening van de Comp^e hier verschooten 2042 teyl, 8 maes en 4 condryn. Daer voor is my toegesonden de volgende goederen, te weten.

7 packen salempouris a 180 rds 't pack.....rds	1260
4 packen guinees lynwaet a 80 rds ider.....rds	320
113 ellen root laacken a 5 rds d'el.....rds	563
1 picol nagelen.....rds	125

Te samen.....rds 2270

Maekende teylen 1637 en 1 maes, die, gereduceert tot teylen fyn, comt 1593 teyl 7:8:7, soo dat my noch van de Comp^e competeert teylen fyn 447:5:3.

Voor de boven staende 2042 teyl 8:4, heeft de Comp^e in Tonquin zyde ingecocht en nae Japan versonden ende daervan de winsten getrocken, van welcke winsten dunckt my yetwes toe te comen, weshalven versoecke, dat UEd^e dit gelieft d'E heer generael voor te dragen en my mocht toegevoecht werden.

Aengesien in 't voorlede jaar groote schade by den salpeter hebbe geleden, des hebbe aen S^f Baron en Verdonck seer ernstig versocht een weynig zyde nae Japan gesonden, om welcke saake (soo my bericht is) gemelte S^f Baron en Verdonck door UEd^e gerepremeert syn geworden : oversulks versoecke seer reverentelyck UEd^e henlieden gelieft te excuseeren, alsoo de begaene foute niet door hen, maer door my begaen sy. Van de tyd af, dat UEd^e hier heeft geresideert tot noch toe, hebbe de Comp^e groote diensten gedaen, maer als wanneer de Chinese joncken hier van daen nae Japan plachten te vertrecken, hebbe noyt de Comp^e schepen belemmert met eenige coopmanschappen: doch, alsoo verleden jaar geen joncken naer Japan vertrocken syn, hebbe de voor verhaelde vryposticheyt gebruyckt. Voorts versoecke andermael seer reverentelyck, soo 't mogelyck is, UEd^e my gelieft toe te staen de quantiteyt van 6 picols zyde met Comp^e schepen jaarlycx naer Japan voor myn requening mach oversenden, om met die winsten myn huyshouding te sustenteeren. Voor de

voornoemde penningen, die my noch van de Comp^e competeeren, gelieft my toe te senden een picol nagelen, ende voor 't resterende eenig rood laacken. UEd^s gelieft dese inhoud aen d'Ed^e heeren generael ende raaden van India aen te cundigen.

Geschreven in Tonkin, den 21^{en} dag den 12^{en} maend van 't tygers jaer ende was geteekent ; Wada Rysayemon.¹

Traduction

Lettre traduite du Japonais Rysayemon, Japonais, adressée à son excellence M. Carel Hartzinck, directeur général.

Votre lettre amicale, ainsi que les 8 aunes de drap rouge, les 8 de vert, les 8 de bleu, les 5 pièces de salempore [cotonnade] blanc, les 5 pièces de mousseline blanche, les 5 pièces de *moeris* [?], et la pièce d'alcatyf [un tapis] qui ont été envoyées en cadeau, m'ont bien été remises. Je vous suis extrêmement reconnaissant pour ces présents et j'ai lu avec beaucoup de plaisir que vous vous portiez bien, en espérant que cela durera.

Lors de la dernière mousson, aucun bateau ni jonque chinoise n'est venu du Japon pour y commercer de la soie ; c'est pourquoi les habitants n'ont pas produit de soie. Un message est également arrivé le 2^e jour du 5^e mois, selon lequel un navire de Batavia était arrivé. Monsieur Baron a immédiatement été avertir le roi, et ensuite, avec le mandarin il s'est rendu au bateau. Et ce faisant il a fait dire aux habitants, qui sont habitués à tisser la soie, qu'ils devraient en produire pour fournir la Compagnie.

De plus Monsieur Baron, après quelques jours, est remonté [à la capitale] avec quelques cadeaux et marchandises, pour le roi et d'autres. Etant préparés de la manière adéquate, ils ont d'abord dû être distribués selon la coutume. Ensuite les certificats pour le commerce ont été émis, de sorte qu'entre ce moment et le départ du navire pour le Japon, il n'y a pas plus de 30 à 40 jours. Vous pouvez juger quel commerce peut être fait en si peu de temps.

Si, à l'avenir, vous avez l'intention d'envoyer à nouveau [un navire] au Japon en passant par le Tonkin, alors vous devriez chaque année laisser un navire ici, avec 20 à 30 000 taels d'argent, soit un qui serait envoyé du Japon. Ainsi si les habitants sont assurés de pouvoir vendre leur soie à la compagnie, ils commenceront au 11^e ou 12^e mois de l'année [à en produire], et au 3^e et au 4^e mois, si la soie est prête, la Compagnie pourra l'acheter elle-même. Cependant, si le navire arrive ici aussi tard, comme il s'est produit récemment, les habitants vont planter, au lieu des mûriers, des carthames [plante tinctoriale], du paddy etc. afin de pouvoir en vivre.

S'il s'avère qu'il n'y a pas de marchands venant commercer de l'étranger, il me semble que malgré cela les Tonkinois peuvent bien vivre. En effet, il y a peu de marchands qui vivent ici avec de gros moyens ; ils sont d'habitude pauvres et incapables [de faire face à des difficultés financières]. Ils peuvent bien s'aider d'un client pour cultiver la terre ou planter de quoi manger et boire ; et ce alors que le roi est très désireux de produits venus de l'étranger, ce que je ne comprends pas. En ce qui concerne les lieux tels que Jounam, Tannang, Zokdieu, qui sont proches d'ici, Monsieur Baron a tenté de commercer avec leurs habitants. Comme vous

¹ *Dagh register gehouden int Casteel Batavia...anno 1663*, pp.77-80.

l'avez mentionné dans votre lettre, les Tonquinois ont découvert ces lieux et entretiennent une correspondance avec d'autres, si bien que je ne peux assurer que la Compagnie soit pour l'instant la seule à y pratiquer le commerce. Mais Monsieur Baron a fait cette proposition sans que nous le sachions et de son propre chef ; sur ces questions vous pourrez en apprendre davantage auprès de Monsieur Baron.

A mon regret j'ai appris les mauvaises nouvelles de Tayoan [Taiwan], où la Compagnie a connu de grands dommages, avec la perte de ses trésors et de ses gens. Mais comme on le dit, Coxinga est un homme injuste : pour cette raison on peut avoir confiance qu'il ne règnera pas là-bas éternellement, mais que grâce à Dieu, la Compagnie pourra à nouveau récupérer le pays.

En ce qui concerne la jonque de Kieuqua Lacqua, dont vous avez parlé dans votre lettre, elle n'est pas apparue ici. Nous n'avons pas pu savoir si elle a été capturée par les gens de Coxinga ou si elle est restée au Japon.

J'ai bien reçu la lettre du Japon, avec les 7000 taels d'argent, faveur pour laquelle je vous suis extrêmement reconnaissant.

Chez mes amis j'ai encore un peu d'argent au Japon, que par crainte des jonques de Coxinga j'ai laissé là-bas ; à ce sujet j'ai écrit à ces amis, pour qu'ils envoient [cet argent] avec des bateaux de la Compagnie. S'il devait vous arriver, je vous demande de me le renvoyer par le premier bateau.

L'année dernière, pour le compte de la Compagnie nous avons avancé 2042 taels, 8 maes et 4 condryn. Les marchandises suivantes m'ont été envoyées, à savoir :

7 paquets de salepore à 180 rd [rixdollar] le paquet.....	1260 rd
4 paquets de guinées de lin à 80 rd chaque.....	320 rd
113 aulnes de drap rouge à 5 rd l'aulne.....	563 rd
1 picul de clous.....	125 rd

En tout.....2270 rd

Soit 1637 taels et 1 maes, qui, réduits à des taels fins, reviennent à 1593 tael 7:8:7, de telle sorte que la Compagnie me doit encore 447:5:3 taels.

Avec les 2042 taels 8:4 évoqués ci-dessus, la Compagnie a acheté de la soie au Tonquin, l'a envoyée au Japon et en a tiré des profits. Je pense qu'une partie de ces profits me revient, c'est pourquoi je demande que vous portiez [cette affaire à la connaissance] du gouverneur général et que [ces profits] soient ajoutés [à ce que vous me devez déjà].

Au cours de l'année passée, j'ai subi de grands dommages avec le salpêtre et j'avais demandé avec beaucoup d'insistance à messieurs Baron et Verdonck d'envoyer un peu de soie au Japon, raison pour laquelle (comme je l'ai appris), vous avez réprimandé lesdits messieurs Baron et Verdonck. Mais je vous demande avec beaucoup de respect de les excuser, car les fautes commises ne l'ont pas été par eux mais par moi. Depuis le moment où vous avez résidé ici jusque maintenant, la Compagnie a rendu de grands services, mais quand les jonques chinoises partent habituellement d'ici pour le Japon, elles ne gênent jamais les navires de la Compagnie avec leurs marchandises. Cependant, comme l'année dernière il n'y avait pas de jonques qui sont parties pour le Japon, elles ont pris la liberté de faire comme dit ci-dessus. De plus je vous demande encore une fois avec beaucoup de respect, si possible, de me permettre d'envoyer tous les ans au Japon dans un navire de la Compagnie 6 piculs de soie, pour mon propre compte et soutenir avec ces profits ma maisonnée. Pour l'argent mentionné

précédemment, que la Compagnie me doit encore, je vous demande de m'envoyer un picul de clous et avec le restant un peu de drap rouge. Je vous prie d'informer le gouverneur général et le conseil des Indes du contenu [de cette lettre].

Ecrit au Tonkin, le 21^e jour du 12^e mois de l'année du tigre [9 février 1663] et signée Wada Rysayemon.

IV – Sources jésuites

Nous présentons seulement une petite partie du corpus utilisé dans cette thèse. Nous avons sélectionné quelques textes suffisamment longs et détaillés pour que leur édition soit pertinente.

Extrait de l'Annua da missao de Annan, a que vulgarm.^{te} chamão Cochinchina, par Antonio de Fontes (1^{er} janvier 1626)

Texte original

[069v] A igreja que auia mais de hum anno estaua aleuantada com esmolos dos Christãos Japoes, que nesta terra residem, & doutros que de diuersos partes vem aqui comerciar, este anno tambem com sua presença se accabou, & he tam capaz que nella se fazem com m.^{ta} commodid.^e os officios diuinos, com grande frequencia dos Christãos, que de diuersos partes se ajuntão.

A segunda cousa que tinha emprendido, era afferuorar estes poucos christãos Japoes aqui moradores & casados, nos quaes a grande perseguição de Japão, & a communicação dos gentios, que aqui de la vem, & pouzão em suas casas, tinhão feito grande impressão, & mudança. Estas com as pregações de hum P.^e Japão, q o P.^e Visit.or trouxe por companhejro, & com outros meyo, que p.^a isso se applicarão, ficão muy melhorados, & ha esperanças de irem de bem em melhor.

A 3.^a foj tomar pee, & assento em Sinua corte del Rey velho. Isto em parte estaua ja negociado por via de hum deuoto, & nobre Christão Japão aqui casado, cuja molher he natural daquella terra, onde tem seus pays, & parentes gentios, que dese[j]ão m.^{to} fazer christãos. Porque este estaua resolutu a aleuantar ali huã casa capaz em seu nome, & a sua costa, mas pera nos morarmos, & estarmos todo o tempo que quisessemos, assi em sua ausencia, como em sua presença; pois tem ja proueda a companhia dos nossos por duas vezes em diuersos tempos, huã sendo estrangidos a largar o sitia em que estauamos nesta pouoação; outra quej[070]mandosenos as casas ; recolhendo nos elle, & tendo nos nas suas por espaço de m.tos meses com mostras de m.ta beneuolencia, & amor. Porem por agora não se podera por em execução esta traça porque mandou o principe no fim deste anno, que nao fossem daqui os Japoes mercadores a quella prou.^a a comprar fazendas, por quanto se queixauão os naturaes, que iyão tantos, que attrauessauão todos, e lhes tirauão o provejto. Mas se esta ordem se esfriar & esquecer, como se esfriarão & esquecerão outras semelhantes logo se concluire; & este he o melhor & mais facil meyo p.^a ali tomarmos pee, que nenhum outro. [...]

Deo se remate a estes officios com huã procissão na madrugada da Resurreição [070v] que se fez por huã rua de Japoes aqui mais vizinha a nossa casa com varios sinaes de festa, & alegria. Vem a esta terra todos os annos por mayo & junho dos reynos de Camboya, & Champa alguñs christãos Japoes mercadores; a estes por quanto andão a mor parte do anno em terras de gentios, onde nao tem occasião de ouuir as cousas de Ds, & se confessar; e m.^{tos} de se esfriar na fee, & offender a Deos, por espaço de dez ou doze dias as nojtes, se fizerão nesta casa alguas pregações & conferencião, nas quaes se lhes de clararão nao so os mysterios de nossa

santa fee, mas em grande parte os erros da gentildade, assi p.a fugirem delly; como tambem p.^a sabere fallar com os gentios, em m.^{tos} occasiões que tem delhes dar noticia de nossa santa lej. Quasi todos se confessarão & comungarão, & alguñs que estauão em mau estado, por nao terem as molheres que tinham por legitimas, se poserão em bom, acceitando as por tais. Estes vendo que faltaua na entrada desta casa hum portal conueniente ao mais edificio, ajuntaranse, & darão 25 cruzados p.a se fazer.

Depois que a perseguição de Japão contra os xpãos, foj tanto por diante, que se lhes prohibio embarcaremse p.^a fora do rejno, & irem comerciar a outros, sem que primr.^o retrocedessem, & disto dessem seus assinados & fiadores, ficou esta casa de Faifo muj solitaria, porque os christãos que de Japão a este rejno vindam, & por espaço de dous ou tres meses, & m.^{tos} vezes de mais de hum anno se de tinhão a enchião, frequentauão, & sustentauão. Agora que não vem senão gentios & arrenegados nao tem por fregueses ordinarios, mais que huns poucos dos que aqui estão casados. & ainda destes pretendes o demonio derrubar alguñs por meyo de hum Japão natural de Sacay aqui casado, en cujo coração meteo hum grande desejo & zelo de os solicitar aque retrocedessam ; & como emprestaua dinhejro a este fim por ser rico, & tinha autoridade com ellas, rendeo não sej quantos dos mais pobres; & se viuera mais, por uentura, que rendera outros; mas attalhou N. Sor suas traças com lhe tirar a vida, como tirou este julho passado. & que fosse em castigo do mau & diabolico zelo que tinha, declarou hum deuoto xpão pouco antes de morrer, dizendo então, que folgara de viuer mais tres annos, porque dentro nelles auia de ver, como Ds castigaua aquelle homem polo odio que tinha a sua santa lej, & este gentio não durou mais que sejs meses depois da morte deste xpão.

Como a nação dos Japoens, & esta de Cochinchina fazem m.^{to} caso das honras et exequias que se fazem aos que morrem, & no dia em que a santa igreja os faz a todos os fiejs defuntos se nao podem fazer, por auer em os meses d Outubro [071] & Nouembro em este rejno grandes inundações & alagos de rios muy caudalosos deque esta retalhado, determinou o P.e visit.^{or} que na primejra segunda fejr do mez de setembro se fizessem com toda a solennidade possiuel; & este anno se deu principio nesta casa, Primejram.^{te} armouse na igreja hua Ferosa essa, cantouse o officio dos defuntos com sua missa, & no fim della se fez huã procissão de nossa igreja ate o cemeterio comum muj deuota, & p.^a a terra apparatusa. Hia primejram.^{te} a cruz entre dous tochejros, & de baixo de hum sombrejro, por mor reuerencia; diante della hia tocando a campainha hum Christão ja de idade, o qual em tempo que era gentio foj neste rejno desembargador do paço, de huã parte & doutra da cruz hião doze bandejras muj compridas de damascos de varias cores, que leuauão alguñs xpãos penduradas de bambus bem ornados, a pos estas grande copia de xpãos todos com suas candeas acesas nas mãos: no couçe da procissão hia huã charola bem ornada, & dentro nella huã imagem de nossa sñra com o minino nos braços aqual leuauão quatro Japões dos nobres da terra, sendo hum delles o Capitão, ou cabeça de todos os que aqui viuem; esta hia de baxo de hum sombrejro de seda muy grande, de huã banda, & doutra hião os ministros da igreja, os que não erão sacerdotes com sobre pelizes, & estolas, & outros com capas; e como esta procissão attrauessou toda a pouoação, & passou polo bazar, ou praça, onde todo o mundo compra & vende, por estar o cemeterio dos xpãos p.^a aquella parte, ficarão os gentos muy edificados, & satisfeitos das honras, que nossa santa lej faz aos seus. No cemeterio se cantarão varios responsarios, & se deitou agoa benta, & incensou sobre todas as cousas dos defuntos.

Fosse desta casa este anno huã missão ao rejno de Camboja, foj hum P.e Japão, & hum Irmão coadutor portuguez. Ha naquella rejno, assi como neste mujtos Japoes moradores & casados, dos quaes bom numero he de xpãos. Estas ha annos que desejão va da qui hum P.e p.a os confessar e doutrinar ; & os superiores o desejauão mais que elly, porem não ouue occasião, se nem este. Partio o P.e no fim d'Agosta, em hum navio de xpãos, ate gosa não tiuemos, ne foj possiuel ter nouas de sua chegada, & do que la tem feyto, em Mayo as esperamos. [...]

[074] A festa do santo natal se celebrou nesta casa com a solennidade possiuel ; dos tres P.^{es} que residião na casa de Digcham, vierão os dous aqui ajudas, ficando la o terceiro p.^a dizer missa alguns christãos, que ca não podião vir. Armouse a Igreja, cantaranse as matinas e missa, ouue pregação em duas lingoas primer.^o na Japoa, e depois na de Cochimchina p.^a satisfazer & consoler a todos os que se ajuntarão. A esta solennid.^e spiritual accrecontarão os principaes Christãos Japões aqui casados varias representações, que fizemo fazer, ordinarias em Japão ; mas aqui nouas, as quaes concorreo grande numero de gentios de huã, & outra nação. Os gentios em Japão, & neste lugar no principio de seu anno nouo costumão ornar os portaes de suas casas com varias cousas supersticiosas ; os xpãos Japões, que aqui morão em sinal de forta, & de seu anno nouo ornarannas com ramos verdes.¹

Traduction

[069v] L'église qui avait été élevée il y a plus d'un an grâce aux dons des chrétiens japonais, qui habitaient cette région, et d'autres qui venaient de divers pays pour commercer ici, a été achevée cette année en leur présence. Elle avait une telle capacité que les offices divins s'y faisaient avec beaucoup de commodité, avec une grande fréquentation des chrétiens, qui venaient se regrouper de différentes régions.

La seconde chose qui a été entreprise a été de stimuler la ferveur des quelques chrétiens japonais qui résidaient et étaient mariés ici, pour lesquels la grande persécution du Japon, et les contacts avec les gentils qui venaient de là-bas et dormaient dans leurs maisons, avait fait une grande impression et [suscité] des changements. Ceci [fut accompli par] les prédications d'un père japonais que le Père Visiteur avait amené comme compagnon, et par d'autres moyens. Ils les ont mis en pratique et se sont grandement améliorés ; j'ai l'espoir qu'ils iront de bien en mieux.

La troisième fut de prendre pied et siège à Sinua, cour du vieux roi. Ceci avait déjà été négocié en partie par l'intermédiaire d'un pieux et noble japonais chrétien marié ici, dont la femme est une native de ce pays, où elle avait son père et ses parents gentils, qui souhaitaient grandement se faire chrétiens. Pour cela, il s'était résolu à construire ici une maison adéquate en son nom, et à ses frais, pour que nous y logions, et restions tout le temps que nous le voudrions, en son absence comme en sa présence. En effet, il s'était déjà révélé être notre ami à deux reprises à divers moments, une où nous avons été contraints d'abandonner le site où nous étions dans cette province, une autre [070] quand les maisons ont brûlé et qu'il nous a recueillis et nous a hébergés dans ses propres maisons pendant de nombreux mois en nous témoignant beaucoup de bienveillance et d'amour. Cependant pour le moment il ne pourra mettre en œuvre ce dessein, car le prince lui a ordonné à la fin de cette année, que les

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.72, ff.069v-071, f.074.

marchands japonais n'aillent pas d'ici [Hôï An] à cette province [Thuân Hóá] pour acheter des tissus, car les natifs se plaignaient que [les Japonais] y allaient tellement qu'ils traversaient toute la région et leur ôtaient leurs bénéfices. Mais si cet ordre s'adoucit et finit par être oublier, comme d'autres [affaires] similaires se sont adoucies et ont été oubliées, à ce moment nous concluerons notre [affaire]. Ceci est le meilleur moyen et le plus facile pour que nous prenions pied là, plus que nul autre. [...]

Ces offices [de la semaine sainte] se sont achevés par une procession à l'aube de la Résurrection [070v] qui s'est faite dans une rue des Japonais très proche de notre maison, avec des signes de fête et d'allégresse.

Dans ce pays viennent tous les ans en mai et juin quelques marchands japonais chrétiens des royaumes de Cambodge et Champa. Ceux-là vont pendant la majeure partie de l'année en terre païenne, où ils n'ont pas l'occasion d'écouter les choses de Dieu, et de se confesser, et beaucoup se refroidissent dans leur foi, et offensent Dieu. Dans l'intervalle de dix ou douze jours et nuits, il se faisait dans cette maison quelques prédications et conférences, dans lesquels s'éclaircissaient non seulement les mystères de notre sainte foi, mais en grande partie les erreurs du paganisme ; ceci pour y échapper, mais aussi pour savoir parler avec les gentils, dans toutes les occasions qu'ils avaient de les renseigner sur notre sainte loi. Quasiment tous se confessaient et communiaient. Quelques-uns qui étaient dans un mauvais état spirituel car ils n'avaient pas [avec eux] de femmes que l'on puisse tenir pour légitimes, se sont retrouvés en bon [état], en les acceptant comme telles. Ceux-ci, voyant qu'il manquait à l'entrée de cette maison une porte convenable pour cet édifice, se regroupèrent et donnèrent 25 cruzados pour ce faire.

Après que la persécution du Japon contre les chrétiens fut si en avant qu'on leur interdit de s'embarquer hors du royaume et aller commercer ailleurs, sans se renier et en donner leur signature et une garantie, la maison de Faifo s'est trouvée bien solitaire, parce que les chrétiens qui venaient du Japon à ce royaume, pendant deux ou trois mois, et beaucoup de fois plus d'un an, l'avaient remplie, fréquentée et soutenue. Maintenant que nous ne voyons plus que des gentils et des renégats, nous n'avons plus pour habitués ordinaires qu'un peu de ceux qui se sont mariés ici. Même parmi ceux-là, le démon a voulu les détruire, par le moyen d'un Japonais natif de Sacay [Sakai] marié ici, dans le cœur duquel il plaça un grand désir et zèle de leur demander de renier. Et comme il prêtait de l'argent à cette fin, car il était riche, et comme il avait de l'autorité sur eux, il rendit je ne sais combien de [gens] plus pauvres ; et si le sort avait voulu qu'il vive plus longtemps, il en aurait rendu d'autres. Mais le Seigneur a mis fin à ses desseins en lui ôtant la vie, qui survint en juillet dernier. En punition de son mauvais et diabolique zèle, un pieux chrétien déclara peu avant de mourir qu'il se réjouissait d'avoir vécu trois ans de plus, puisqu'entre-temps il avait pu voir comment Dieu avait puni un tel homme à cause de la haine qu'il avait contre sa sainte loi. Ce gentil ne dura pas plus de six mois après la mort de ce chrétien.

La nation des Japonais et celle de Cochinchine font beaucoup de cas des honneurs et rites funéraires qui se font à leur mort. Mais le jour où la sainte église les fait à tous les fidèles défunts, cela n'était pas possible, parce qu'il y a pendant les mois d'octobre [071] et de novembre dans ce royaume de grandes inondations et débordements de rivière en abondance, qui dévastent [le pays]. Le père visiteur décida [donc] que la première et la seconde fête du mois de septembre se feraient avec toute la solennité possible. Et cette année elle eut lieu pour

commencer dans la maison. Tout d'abord dans l'église nous avons établi un superbe catafalque, puis nous avons chanté l'office des défunts avec leur messe, et à la fin de celle-ci nous avons organisé une procession de notre église au cimetière commun, très pieuse et, en comparaison de ce qui se fait dans ce pays, somptueuse. En tête [de la procession] il y avait une croix entre deux grands cierges, et sous un parasol pour plus de respect. Devant elle un chrétien âgé, qui du temps où il était gentil était juge au palais, sonnait de la cloche. De part et d'autre de la croix il y avait douze drapeaux très longs, en damas de plusieurs couleurs, que quelques chrétiens tenaient levés et qui étaient suspendus à des bambous bien décorés, puis il y avait un grand nombre de chrétiens, tous avec leurs bougies allumées dans les mains. A la fin de la procession il y avait une *charola* bien décorée, et à l'intérieur une image de Notre Dame avec l'enfant dans ses bras, que soulevaient quatre résidents Japonais nobles, l'un d'entre eux étant le capitaine, ou chef de tous ceux qui vivent ici. Elle était sous un parasol de soie très grand, d'un côté, et de l'autre il y avait les ministres de l'église, ceux qui n'étaient pas prêtres avec un surplis et des étoles ; et les autres avec des chapes. Et comme cette procession traversait tout le quartier, elle passa par le bazar, ou place, où tout le monde achète et vend, car il y avait le cimetière des chrétiens dans cette partie [de la ville]. Les gentils en furent très édifiés, et satisfaits des honneurs que notre sainte loi leur accordait. Dans le cimetière on chanta divers répons, et on jeta de l'eau bénite et de l'encens sur toutes les affaires des défunts.

Cette année est partie de cette maison une mission au royaume de Cambodge, [dont les membres] étaient un père japonais, et un frère coadjuteur portugais. Dans ce royaume aussi beaucoup de Japonais habitent et y sont mariés, dont un bon nombre sont chrétiens. Cela faisait des années qu'ils désiraient qu'un père vienne pour les confesser et leur enseigner (doutrinar) ; et les supérieurs le désiraient plus qu'eux, mais l'occasion ne s'en était pas présentée. Le père est parti à la fin du mois d'août, dans un navire de chrétiens. Depuis lors nous n'avons rien eu et il n'a pas été possible d'avoir des nouvelles de son arrivée, ni de ce qu'il y a fait là. Nous espérons en avoir pour le mois de mai.

[074]

La fête du saint Noël s'est célébrée dans cette maison avec toute la solennité possible ; des trois pères qui résidaient dans la maison de Digcham, les deux venaient ici pour aider, le troisième restant pour dire la messe aux quelques chrétiens qui ne pouvaient venir. L'église a été préparée, les matines et les messes étaient chantées, il avait un prêche dans les deux langues, premièrement en japonais et ensuite en japonais pour satisfaire et consoler tout ceux qui s'y regroupaient. A cette solennité spirituelle ont ajouté les principaux chrétiens japonais mariés ici plusieurs représentations qui sont ordinaires au Japon, mais nouvelles ici, et auxquelles participent un grand nombre de gentils de l'une et l'autre nation. Les gentils au Japon et dans ce pays, au début de la nouvelle année ornent souvent les portes de leurs maisons de choses superstitieuses. Les chrétiens japonais, qui vivent ici, en signe de force, cette année ornent [leurs portes] avec des rameaux verts.

Extrait de l'Annua da missao de Cochinchina, anno de 1628 (janvier 1629)

Texte original

[129v] A residencia de Faifo (allem de hum irmão) teue quatro Padres, dous europeos e dous Japões. Destes hum passou a Camboja visitar os xpãos daquele Reino. Os tres que ficarão, se occuparão em parte no estudo das letras e lingua. E allem disso em cultuiar os Japões, que por estrangeiros ficauão isentos da chapa, e podião livremente correr como xpãos; de ambas as nações se bautizarão de nouo 85.

Em alguns dos Japões ainda se enxergarão este anno reliquias do primitiuo spirito daquella gloriosa xbandade. Hum per nome Jacobe, sabendo que era chegado hum nauio de Japão, se foi à elle, so asim de preguntar nouas de hum irmão, que tinha naquellas partes. Chegando, lhe derão huã carta sua dizendo que allem della, lhe mandaua hum bom presente. Tomou Jacobe a carta na mão e antes de aler preguntou dizendo: Meu irmão he ainda xpão, ou deixou a fee como fazem os fracos e couardes.¹ e respondendolhe que tinha retrocedido: cõ grande zello fez a carta empedaços e se tornou sem ella, e sem o presente, dizendo, que de tal homem não queria nada, e muito menor o nome de irmão. Como se fallara por bocado do Sñor : qui enim fecerit voluntatem, dei hic frater meus & soror mea & mater est.

Outro de bom sangue, por nome Mathias, bautizado quando ainda era menino, e por morte do Pai perfilhado de hum gentio: como tal correo, por espaço de vinte, ou mais annos. Acabo delles fez huã viage [130] a este Reino com muito cabedal, e pouca uentura: se já onão foi mui grande, achar os beñs eternos, onde perdeo os temporaes. Porque resolugendose por esta cause de não tornar mais a Japão: nam lhe faltou hum bom casamento com que ficou remediado in vtroque homine, este foi o de huã filha do capitão dos Japões, o qual lha deu por affeiçoado a seu modesto e comedido procedimento. Com esta ocasião foi Mathias de nouo catequizado: e depoes do sacramento da com fissão, recebeo in facie ecclesia o do santo matrimonio, cõ particular festa dos parentes, e alegria dos Christãos.

Allem deste se leuantarão mais cinco, ou seis caidos, cõ grande resolução de emenda, e ainda juramento de se professarem por xpãos emql quer lugar e ocasião. Certo gentio esteue na Manila por espaço de cinco ou seis anos sem tratar de receber nossa santa lei, por ser ella agora o impedimento cabal de passagem pera Japão. Porem fas as uezes mais abalo, o breue medo de huã ma morte própria, que muitos annos de bons exemplos alheos. E foi assi passando este gentio a Cochinchina, eadoecendo grauemente nesta pouoação de Faifo, perdidas as esperanças da saúde, tratou da saluação. Queria o Padre catequizallo copiosamente, mas o emfermo lhe foi amão dizendo, que ia por outra uia tinha notiçia de nossa santa fee, e por era não estaua em tempo de longas demoras. Foi bautizado logo cõ tanto gosto de sua alma que como outro S. Matheus celebrou sua conuersão cõ hum banquete, a que cõuidou todos os Japões. Prolongoulhe o sñr auida; e ainda ao presente não està fora de perigo, fica tão cõ forme a vontade do mesmo sñr, que bem mostra os effeitos de sua diuina graça.

Esmerarão se os Japões este anno polla somana santa. Foi o sepulchro mui apparatuso, como tão bem a armação da Igreja de varias peças de seda, ouue centuriões de vigia bem armados e primirosos: solennes os officios, emque assistirão diz da Comp.^a ea iudarõ acantar alguns seculares, por ter ia chegado o nauio dos portugueses. Fizerãose as pregações costumadas em lingua Japoa e Cochinchina, não so nos dias fúnebres, mas ainda no da Pascoa cuja

madrugada, o capitão dos Japões tomou a sua conta: e festejou []¹ dancas e representações a sua guiza. Entrarão nellas alguns gentios, [130v] por ter ia chegado hum nauio de Japão, eo capitão delle se achar prezente cõ seus soldados.

Não foi somenos o primor e feruor dos Japões na santa noite do Natal. Athe o cantar do gallo esteue a Igreja p sua, eo auditorio em leuado em huã curiosa representação q fizerão; dalli por diante coube seu lugar a os xpãos Cochinchinas, que cõ seus descãtes, e musicas o podião ter, ainda que não fosse asombra dos Japões os quaes todo este anno, cõ seu priuilegio de estrangeiros franquearão esta Igreja aos naturaes. O santo presépio se fez cõ tanta curiosid.e que vençeo a memoria de todos os passados. Occupou grande parte do corpo da Igreja cõ vários passos da sagrada escritura, tão varias e tão naturaes figuras; que igualmente pasmauão os gentios e se cõso lauão os gentios^{2,3}.

Traduction

[129v] Dans la résidence de Faifo (en plus d'un frère) il y avait quatre pères, deux européens et deux japonais. De ceux-ci un est allé au Cambodge voir les chrétiens de ce royaume. Les trois qui sont restés, se sont consacrés en partie à l'étude des lettres et de la langue, et au-delà de cela, à s'occuper des Japonais, qui étant étrangers étaient exempts du *chapa*⁴, et pouvaient librement s'afficher comme chrétiens. 85 [personnes] des deux nations furent baptisées.

Cette année, parmi les Japonais, les reliques de l'esprit primitif de la glorieuse chrétienté se sont révélées. L'un d'entre eux, nommé Jacobe, apprenant qu'était arrivé un navire du Japon, vint à lui, afin de demander des nouvelles d'un frère, qu'il avait là-bas. Etant arrivé, ils lui donnèrent une lettre, disant qu'en plus de celle-ci, il lui envoyait un beau présent. Jacobe prit la lettre dans la main et avant de la lire, il dit : mon frère est toujours chrétien, ou bien a abandonné la foi comme le font les faibles et les lâches. Et on lui répondit qu'il avait abjuré. Avec un grand zèle, il réduisit la lettre en pièces et s'en alla sans elle, et sans le présent, disant qu'il ne voulait rien d'un tel homme, et encore moins le nom de frère. Comme il est dit de la bouche du Seigneur : celui qui fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère.

Un autre de bon sang, nommé Mathias, baptisé quand il n'était qu'un garçon, en raison de la mort de son père, avait été adopté par un gentil. Il était demeuré comme tel, pendant vingt ans ou plus. A la fin de cette période, il fit un voyage [130] dans ce royaume avec beaucoup d'argent et peu de chance, sauf à considérer qu'en réalité il en eut beaucoup, puisqu'il acquit les biens éternels, là où il perdit les temporels. Car comme il avait résolu, pour cette raison, de ne plus jamais retourner au Japon, il ne manqua pas de trouver un bon mariage, ce qui remédia tant à son corps qu'à son esprit. Celui-ci fut avec une fille du capitaine des Japonais, lequel l'a donnée par affection pour son comportement modeste et mesuré. A cette occasion Mathias fut de nouveau catéchisé ; et après le sacrement de la confession, il reçut face à

¹ Mot manquant.

² Barré dans le texte original, avec une indication dessous « (como ja disse) » : « comme cela a déjà été dit ».

³ ARSI, Jap. Sin., vol. 72, ff.129v-130v.

⁴ Désigne normalement un document officiel portant un sceau, souvent une licence ou un permis donnant l'autorisation de commercer. Ici il semble plutôt correspondre à un impôt ou à une obligation (ne pas adhérer au christianisme peut-être, selon le contexte).

l'église celui du saint mariage, avec une fête extraordinaire [organisée par] les parents, et l'allégresse des Chrétiens.

En plus de cela, encore cinq ou six tombés [renégats] se sont relevés, bien décidés à s'amender, et jurèrent même de déclarer publiquement [leur adhésion au] christianisme en quelque lieu ou occasion. Un certain gentil avait été à Manille pendant cinq ou six ans sans chercher à recevoir notre sainte loi, car il était alors rigoureusement interdit de la faire passer au Japon. Mais parfois la peur de sa propre mort cause un plus grand choc que de nombreuses années de bons exemples. Ainsi, ce gentil étant passé en Cochinchine, il tomba gravement malade dans cette ville de Faifo, perdant tout espoir de [recouvrer] la santé, et discuta du salut [avec les Jésuites]. Le père voulut le catéchiser abondamment, mais le malade lui donna la mai, disant qu'il avait déjà été informé de notre sainte foi par un autre moyen et n'avait donc pas le temps pour de longs délais. Il fut bientôt baptisé avec tant de plaisir dans son âme (?) que, comme un autre Saint Matthieu, il célébra sa conversion avec un banquet, où il convia tous les Japonais. Le Seigneur a prolongé sa vie, et pourtant à l'heure actuelle il n'est pas tiré de danger. [Sa vie] a été tellement conforme à la volonté dudit Seigneur, que cela montre bien les effets de sa grâce divine.

Cette année, les Japonais ont perfectionné leur art pour la semaine sainte. Le sépulcre était somptueux, tout comme la structure de l'église [couverte ?] de diverses pièces de soie. Il y avait des centurions de vigie bien armés et excellents ; [ainsi que] les offices solennels, dans lequel dix [membres] de la Compagnie assistaient et aidaient au chant quelques séculiers, car le navire des Portugais était déjà arrivé. Les prédications habituelles se firent en langues japonaise et cochinchinoise, non seulement pendant les jours funèbres mais même pendant la Pâque, dont la veillée fut financée par le capitaine des Japonais à ses frais, qui a organisé des festivités avec des danses et représentations à sa manière. Quelques gentils y sont entrés, [130v] car un navire du Japon était arrivé, et son capitaine s'est trouvé présent avec ses soldats.

L'habileté et la ferveur des Japonais pendant la sainte nuit de Noël ne furent pas moindres. Jusqu'au chant du coq l'église fut à eux et le public fut édifié par une de leurs représentations. Par la suite, ils laissèrent la place aux chrétiens cochinchinois, avec leurs chants et leurs musiques, même si cela ne surprenait pas les Japonais, lesquels toute cette année, avec leur privilège d'étrangers, avaient autorisé la population locale à entrer dans cette église. La sainte crèche s'est faite avec tant de curiosité que cela défie la mémoire de tous les défunts. Elle occupait une grande partie du corps de l'église, avec divers passages des saintes écritures et avec tant de variété et de figures locales que les gentils s'émerveillaient tous et se consolaient.

Extrait de la Carta General da Cochinchina, anno de 1635, par Francesco Buzomi (29 mai 1636)

Texte original

Abrangeo não pouco esta trousada a Domingos dono Capitão dos Japoins e seu Irmao [152v] Christovão. Porque como forão obrigados do Principe aleuantado, a mostrarse armados da sua banda posto que isto foi poucas uezes ea não poder mais; sem entrar em huam briga toda uia

forao prezos maltratados priuados do officio ea Domingos dono custou amotinada passante de quatro mil taeis, e passante de mil ao Christouão. Deo o Rey, achapa de Capitão dos Japoins a hum certo Rocobe, que nao tinha pera isto outros merecim.^{tos} nem talento, que ser per filhado de im certo mandarin que por ter seruido em caza do nouo rey desde moço lhe queria o Rey bem eo fizera sobrintendente de todas as embarçaõins egente estrangeiros, officio que dantes tinha o amin este mandarim logo lhe grangeou a prefettura, e logo que seuejo no officio determinou de botar do machi a nossa Igreja o P.^e que ali estaua em o culto do uerdadr^o Deos & em seu lugar aleuantar no mesmo machi vm pagoda, e por em seu ponto o culto dos idolos. procurou logo que o ditto mandarim seu pai stando vna uez em sua caza do ditto Rocobe de caminhe p.a a corte me mandasse recado que nos partissemos do machi que de outro modo [153] falaria sobre isto al Rey. O pec' que tinha Rocobe contra nos era dizerse de certo que em quanto stiuessemos no machi, não sofreria o Rey de Japão que passassem seus juncos neste reino assim o afirmauao alguns chinas que se este anno mesmo vierao de Japão. E como deste comercio de Japão não somente depende v ser e conseruação do machi mas tambem gr.^{de} interece do Rey e de tudo o Reino; não ha duuida que com tam presto tinha Rocobe contra nos, por appocado que fosse braço forte e juntam.^{te} entendemos que melhor erra per agora cedendo escolher no mesmo Faifo outro lugar fora do machi, que porfiando por pouco a riscar tudo. Mandamos logo reposta ao dito mandarim que nos ja estauamos neste proposito de nos sairmos do machi, e que se executaria de ahi a alguns dias. Eu me auia de partir logo pera Sinoua a dar os pezames ao nouo Rey da morte do Rey seu pai e os perabes da vittoria, e nouo reinado e juntam.te procurar firmeza da nossa estada neste reino, & antes de partir mandei recado a Rocobe pedindo lhe o vesse porbem sedilatasse a nossa saida do machi outros 20 dias mo concedeo ella facilm.^{te} [153v] porem com outra tanta facilidade de ahi a dous dias mandou recado ao Padre sup.or da caza de Faifo que se partisse logo fora do machi, e foi por entao embrigado o P. ao comprir assim porem quando tornei eu de Sinoua e achei tal mudança me pareceo nao ser conueniente soffrer tal dezacabbo tanto mais que entendia que com a ida a Sinoua tinha forças bastantes pera resistir a Rocobe, e assim me fiquei na nossa caza dentro do machi e chamei o Padre Sup.or della que tornasse a morrer nella como dantes e mandei recado a Sinoua ao Mandarim Capitao dos estrangeiros pai de Rocobe com que ja nesta ida tinha tomado amizade que ouesse assim por bem respondeome elle, que ficamos ahi emboca e que dicessemos ao Rocobe que esta era a sua uontade com que graças a Deos nos ficamos te agora em paz na nossa Caza e nao se aleuantou no machi o nouo pagode como os idolatras tinhão determinado.

Pouco depois polo fauor que teue no ditto Mandarim seu pai recebeo o Rocobe o officio de ser jurubaça dos Portuguezes, que tanto monta como ser sua [154] cabeça immediata com esta ocasião nos fez Rocobe alguans descortezias, e traçoins, com que me dei por o brigado tornar a sinoa e porque entendi claramente que os Portuguezes de baixo de tal cabeça havião de padecer muitos trabalhos estaua armada a couza a hauer algum grande desastre por isto procurei, que o Rocobe perdesse o tal officio, e graças ao S.r, e alcancei, posto que elle ao Mandarim seu Pay fizerao o posiucl pera que lhe ficasse ao menos por este anno pera nao passa esta uergonha, mas nao lhe succedeo eo que ficou dito mandarim comigo algum tanto dessabrido.¹

¹ ARSI, Jap. Sin., vol.71, ff.152-153v.

Traduction

Dans cette affaire a été également impliqué Domingos dono, capitaine des Japonais, et son frère [152v] Christovão. Ils furent en effet contraints par le Prince rebelle à se présenter armés dans ses troupes. Toutefois, ce ne fut que peu de fois, et ils n'y purent rien. Pourtant, sans autre forme de procès, ils ont été emprisonnés, maltraités et privés de leur fonction. La rébellion a coûté à Domingos dono plus de quatre mille taels, et à Christovão plus de mille. Le roi a donné le poste de capitaine des Japonais à un certain Rocobe, qui n'avait d'autres mérites ni talents, que d'être apparenté à un certain mandarin, qui pour avoir servi dans la maison du nouveau roi depuis sa jeunesse était bien aimé du roi. Il le fit [Rokubei] superintendant de toutes les navires et gens étrangers, office que détenait auparavant l'Amin¹. Dès que ce mandarin acquit ce poste et entra en fonction, il fut déterminé à bouter hors de la *Machi* notre église et le Père qui s'y trouvait, où est vénéré le vrai Dieu, et à construire à sa place dans la même *machi* une pagode, où y sont vénérées des idoles. Il obtint rapidement, un jour que ledit mandarin son père était dans la maison dudit Rocobe, qu'il se rende à la Cour et qu'il m'envoie un message [demandant que] nous quittions la *machi* et qu'autrement [153] il en parlerait au roi. Le grief que Rocobe avait contre nous était, comme on le présentait comme certain, que tant que nous resterions dans la *machi*, le roi du Japon ne souffrirait pas que ses jonques passent dans ce royaume, comme l'ont affirmé quelques Chinois qui cette même année étaient venus du Japon. Et comme de ce commerce dépend non seulement l'état et le maintien de la *machi*, mais aussi les grands profits du Roi et de tout le royaume, il ne fait aucun doute que, dès que Rocobe aura contre nous une position de force, pour peureux qu'il soit, [nous rencontrerons des problèmes.] Ensemble nous décidâmes que pour le moment, il était préférable d'abandonner et de choisir dans cette même Faifo un autre endroit hors de la *machi*, plutôt que de rester pour peu et risquer tout. Nous envoyâmes donc une réponse audit mandarin, [indiquant que] nous avions déjà dans l'idée de quitter la *machi*, et que nous allions nous exécuter dans quelques jours. Je me préparai donc à partir pour Sinova pour présenter mes condoléances au nouveau roi pour la mort du roi son père et mes félicitations pour sa victoire et son nouveau règne, et en même temps chercher à nous maintenir dans ce royaume. Et avant de partir, j'envoyai un message à Rocobe, lui demandant qu'il accepte de retarder notre départ de la *machi* encore 20 jours, ce qu'il accepta facilement [153v] Cependant, avec autant de facilité, deux jours après il envoya un message au Père supérieur de la maison de Faifo pour qu'il parte immédiatement de la *machi*, et le Père n'eut d'autre choix que d'obéir. Mais quand je revins de Sinova et que j'y trouvai tant de changement, il me sembla qu'il n'était pas opportun de souffrir tant de mépris, d'autant plus que j'avais compris, lors de mon voyage à Sinova, que nous disposions de forces suffisantes pour résister à Rocobe. Je restai donc dans notre maison dans la *machi* de Faifo et j'appelai le Père Supérieur pour qu'il revienne y habiter comme auparavant. J'envoyai un message à Sinova au mandarin capitaine des étrangers, père de Rocobe, avec qui lors de ce voyage j'étais devenu ami, pour qu'il soit bien informé de la situation. Il me répondit de rester là, dans la maison, et de dire à Rocobe que c'était sa volonté, avec laquelle grâce à Dieu nous restâmes jusqu'à maintenant en paix

¹ Non identifié.

dans notre maison et aucune nouvelle pagode ne fut construite dans la *machi*, comme les idolâtres l'avaient décidé.

Peu de temps après, par la faveur dont disposait ledit mandarin son père, Rocobe reçut l'office de *Jurubaça* [interprète] des Portugais, ce qui revenait [154] à être leur chef immédiat. A cette occasion, Rocobe nous fit quelques impolites et trahisons, qui m'obligèrent à retourner à Sinoa. Et parce que je compris que les Portugais, sous un tel chef, auraient à supporter bien des maux, et que tout était prêt pour que se produise quelque grand désastre. A cause de cela j'ai cherché à faire en sorte que Rocobe perde son office, et grâce au Seigneur, j'y suis parvenu, quoique lui-même et le mandarin son père aient fait leur possible pour qu'il le conserve au moins pour cette année, pour ne pas subir cette honte. Mais il n'a pas réussi, ce que m'a dit le mandarin avec beaucoup d'insolence.

Extrait des Noticias summarias das perseguições da missam de Cochinchina (1700), sur les persécutions des années 1664-1665

Texte original

Aquelle China gentio por nome Quico, de quem falamos já no Capitulo dezoito, pelo testemunho, que levátou aos Padres, ficou depois muy aborrecido dos Japões Christãos, dos quaes era antes amado, & favorecido. Vendo elle tão trocados os affectos dos Japões para consigo: mudou tambem elle o animo para com elles: & lhe creceo tanto o odio, que para lhes fazer o mayor mal, lhes quiz tirar a Fè. Traçou que viesse da Corte hum Mandarim, que chegado a Faífo, depois de tomar por rol os Japões Christãos, & suas mulheres, obrigou cada casa a entregar huma Imagem, & humas contas, com hum papel assinado: como não guardarião mais a ley dos Portuguezes. E porque este astuto Mandarim sabia muyto bem a constancia da nação Japoa: para a render, a combateo, com o tiro da honra tam natural a elles: ameaçando-os, que se não obedecessem as ordens reaes, tinha poderes, para pòr suás filhas em publico leilão, & vendelas por escravas a quem as quizesse comprar.

Não se virão em mayores apertos os perseguidos Japões: de bua parte o temor de Deos, & o brio tam proprio daquella nação os obrigavão, a sustentarem a Fè, que tinham abraçado, & confessado: da outra parte o amor as filhas, & a affronta da família lhes persuadiam a entrega das cousas sagradas, & a retirada da Religião Christam. Nos repetidos assaltos de tão encontrados affectos, não podendo os sitiados tomar conselho com os Padres, por estes ficarem presos, & com grandes vigias; o amor natural desfarçado com capa do zelo das almas, teve lugar para os enganar, sugerindolhes: como devendo suas filhas perder a liberdade, a honra, & a alma, ficando concubinas dos amos idolatras, não era peccado, ou gera muyto menor, virem elles no q se lhes pedia pelo Mandarim; do q não obedecendo a este, serem causas de perderem suás filhas, o corpo, & a alma: poderião elles, acabada aquella furia da perseguição, tornar a professar a Fè publicamente; mas naó haveria mais remedio para restaurar a honra das filhas perdida huma vez. A estas rasões aparentes se renderão os Japões: & executaram, quanto lhes fora ordenado em final de largarem a Fè, & Ley dos Portuguezes. Mas como huma maldade traz logo consigo outra mayor: & quem tem odio nunca fica satisfeyto do mal, que vê no inimigo, desejadolhe sempre outro peyor. O impio Mandarim ao

outro dia triata, & hum de Dezembro, mandou vir a todos diante de Iy, & lhes disse: que visto terem elles obedecido ao mandado real com aquellas demonstraões privadas, convinha que ouvesse açã publicã, para constar a todo o Reyno, como não guardavam jã a ley dos Portuguezes; antes a aborrecião muyto. Pelo que pizassem todos a Imagem, que antes adoravam: & mandou lançar huma mayor no chão. Em mayores angustias se acharam os Japões com esta nova ordem do diabólico Mandarin. Pois a publicidade lhes metia grande horror de acção tam sacrilega: & lhes causava mayor vergonha, publicarem-se por fracos em largarem a ley, que atè então tinhão guardado. Mas muy facilmente se despenha em mayor precipicio a pedra, que cahio do seu lugar: & perdida a graça pelo primeyro peccado, fica mais facil a entrada a outro mayor. Seguindo pois os Japões os falsos dictames do enganoso zelo das almas das filhas, não recearão de perderem as suás proprias. Porém bem se via, que o medo, & não a vontade os arrojava a fazerem aquella demonstraçam tão abominavel, porque antes de estenderé o pè: huns chamavão com grande acatamento por Jesv, & Maria Santissima: outros primeyro adoravão aquella Sagrada Imagem: & todos com grande temor, & muyto respeyto punhão sò a ponta do pè na extremidade do Paynel, & tão levemente que quasi o não tocavão.

Traduction

Un Chinois gentil du nom de Quico, dont nous avons déjà parlé dans le chapitre dix-huit, d'après le témoignage qu'il rendit aux pères, fut ensuite très ennuyé des Japonais chrétiens, dont il était auparavant aimé et favorisé. Voyant que les sentiments des Japonais à son égard avaient tant changé, il changea lui aussi son âme contre eux ; et sa haine grandit tant, que pour leur faire le plus de mal, il voulut leur arracher la foi. Il profita qu'un mandarin vienne de la cour et arrive à Faifo, pour dresser une liste des Japonais chrétiens et de leurs femmes ; il obligea chaque maison à remettre une image et un chapelet, avec un papier signé, pour signifier qu'ils ne garderaient plus la loi des Portugais. Et comme ce mandarin intelligent connaissait bien la constance de la nation japonaise, pour les faire céder il s'en prit à leur honneur, si naturel chez eux ; il les menaça, [leur disant] que s'ils n'obéissaient pas, il avait le pouvoir de mettre leurs filles aux enchères publiques et de les vendre comme esclaves à qui le voudrait.

Les Japonais se trouvèrent alors dans une situation extrêmement difficile : d'une part, la peur de Dieu et le courage propre à cette nation les obligeaient à soutenir la Foi qu'ils avaient embrassée et confessée ; d'autre part l'amour de leurs filles et l'affront fait à leur famille les persuadaient d'abandonner les choses sacrées et de se retirer de la religion chrétienne. Soumis aux assauts répétés de sentiments aussi opposés, les assiégés ne purent prendre conseil auprès des pères, car ces derniers étaient emprisonnés avec de nombreux gardes. L'amour naturel se déguisa sous les apparences du zèle pour les âmes, pour les tromper et leur suggérer que, puisque, comme leurs filles devaient perdre leur liberté, leur honneur et leur âme, en devenant les concubines de maîtres idolâtres, ce n'était pas un péché, ou un bien mineur, d'en venir à [accepter] ce que demandait le Mandarin. S'ils ne lui obéissaient pas, ils risquaient de perdre leurs filles, leur corps et leur âme ; et ils pourraient toujours, une fois la furie de la persécution terminée, revenir professer la foi publiquement. Mais ils n'auraient pas de remède pour restaurer l'honneur de leurs filles, une fois perdu. Les Japonais se rendirent à ces raisons

apparentes et s'exécutèrent, quand ils reçurent finalement l'ordre d'abandonner la foi et la loi des Portugais. Mais un malheur en traîne avec lui un plus grand ; et celui qui éprouve de la haine n'est jamais satisfait du mal qu'il arrive à son ennemi, lui souhaitant toujours le pire. Le Mandarin impie, le jour du trente-et-un décembre, ordonna que tous viennent devant lui, et leur dit qu'ayant vu qu'ils avaient obéi à l'ordre royal avec des démonstrations privées, il convenait qu'ils effectuent des actes publics, pour montrer clairement à tout le royaume, qu'ils ne gardaient plus la loi des Portugais et mieux, qu'ils la détestaient. Pour ceci ils devaient tous marcher sur l'image qu'ils adoraient auparavant ; et on leur ordonnait de la jeter par terre. Avec un grand désespoir, les Japonais se trouvèrent face à ce nouvel ordre du mandarin diabolique. D'autant que la diffusion [qui a été faite de leur apostasie] leur a fait éprouver une grande horreur devant un tel acte sacrilège, et leur a causé une grande honte, car ils se sont montrés faibles en abandonnant la loi qu'ils avaient gardée jusque lors. Mais il est plus facile de jeter dans un précipice une pierre tombée de sa place ; et quand la grâce est perdue au premier péché, il devient plus facile d'en entrer dans un plus grand.

Les Japonais ayant suivi ce que leur a fausement dicté le zèle trompeur des âmes de leurs filles, les Japonais ne craignirent pas de perdre la leur. Cependant on voyait bien que c'était la peur, et non la volonté qui les poussait à faire une démonstration si abominable, car avant d'étendre le pied, certains appelaient Jésus et la Sainte Vierge avec beaucoup de vénération ; d'autres adoraient d'abord la sainte image ; et tous, avec une grande peur, et beaucoup de respect, posaient seulement la pointe du pied sur l'extrémité du panneau, et si légèrement qu'ils ne le touchaient quasiment pas.

Bibliographie

1. Sources primaires

A. Sources manuscrites et facs-similés

- Annanki*, Tōkyō, Institut Historiographique, Université de Tōkyō, 1903. Consultable en ligne : clioimg.hi.u-tokyo.ac.jp
- Annankoku monjo*, Université de Waseda. Consultable en ligne : archive.wul.waseda.ac.jp
- ARCHIVES DES MISSIONS ETRANGERES DE PARIS, vol.118, 121, 122, 135, 733-738.
- ARCHIVUM ROMANUM SOCIETATIS IESU, collection Japonica-Sinica, vol. 60, 64, 65, 68-70a, 73, 76-88, 114.
- Bataviaase Uitgaande Briefboek*, microfilms de l'Institut historiographique, Université de Tōkyō.
- BIBLIOTECA DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, collections Jesuitas Legajo 21 Bis, 22, 22 bis, Jesuitas Tomo 32.
- « Gaiban Shokan [Lettres des pays étrangers] », *Digital Archives*. Consultable en ligne : digital.archives.go.jp
- Go Monjo, Yoshihisakō nihattsū*, Tōkyō, Institut Historiographique, Université de Tōkyō, 2002.
- KYŪSHŪ KOKURITSU HAKUBUTSUKAN, *The great story of Vietnam*, Fukuoka, TVQ Kyūshū hōsō : Nishi Nihon shinbunsha, 2013.
- Honmyōji Monjo*, Tōkyō, Institut Historiographique, Université de Tōkyō, 1938.
- NODA Shōemon, *Ikoku Monogatari*, Tōkyō, Kokuritsu Kokkai Toshokan, 1658.
- Ozawa Monjo*, Tōkyō, Institut Historiographique, Université de Tōkyō, 1891.
- Shimazu Monjo*, Tōkyō, Institut Historiographique, Université de Tōkyō, 1897.
- Suminokura Monjo*, Tōkyō, Institut Historiographique, Université de Tōkyō, 1908.

B. Sources imprimées

- ADUARTE Diego, *Tomo primero de la Historia de la provincia del Santo Rosario de Filipinas, Iapon y China...* En Zaragoza, por Domingo Gascon, 1693.
- ARAI Hakuseki, *Told Round a Brushwood Fire: the Autobiography of Arai Hakuseki*, traduit par Joyce ACKROYD, Princeton, Princeton University Press, 1979.
- *Sairan Igen*, Université de Waseda, Bunko 08_a0331, 1821.
- BALDINOTTI Giuliano, « La Relation sur le Tonkin du P. Baldinotti », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 3-1, 1903, pp.71-78.
- BARBIER DE MEYNARD Charles, « Le livre des routes et des provinces, par Ibn Khordadbeh. Traduction du Kitab al-Masalik wa'l-mamalik (c.870) », *Journal Asiatique*, 6, 1865.
- BARTOLI Daniello, *Dell'istoria della Compagnia di Gesu: La Cina. Terza parte dell'Asia*, Tipografia di Giuseppe Aurelj, 1843.
- BARY William Theodore De (éd.), *Sources of East Asian Tradition – The Modern Period*, New York, Columbia University Press, 2008.
- BARY William Theodore De, GLUCK Carol et KEENE Donald, *Sources of Japanese Tradition: Volume 2, 1600 to 2000*, New York, Columbia University Press, 2005.
- BLAIR Emma Helen et ROBERTSON James Alexander (éd.), *The Philippine Islands, 1493-1803*, Project Gutenberg, 2004, vol. 55/.

- BORRI Christoforo, *Relatione della nuova missione delli PPP. Della Compagnia di Giesu al Regno della Cocincina*, In Roma, Per Francesco Corbelletti, 1631.
- BOUGAINVILLE Hyacinthe-Yves-Philippe-Potentien de, *Journal de la navigation autour du globe de la frégate « la Thétis » et de la corvette « l'Espérance » pendant les années 1824, 1825 et 1826*, Paris, Arthus Bertrand, 1837.
- CARDIM Antonio Francisco, *Relation de la province du Japon écrite en portugais par le Pere François Cardim de la Compagnie de Jésus procureur de cette province. Dediée a la sainteté d'Innocent X. Traduite en italien à Rome, & de la coppie italienne, en françois, par le P. François Lahier de la même compagnie*, 1645.
- CHARLEVOIX Pierre-François-Xavier de, *Histoire et description generale du Japon...*, A Paris, J. M. Gandouin, 1736.
- CITADELLI, *Relation de ce qui s'est passé en l'année 1649 dans les royaumes ou les pères de la compagnie de Jesus de la province du Japon publient le Saint Évangile*, Lambert, 1655.
- CLARKE James Stanier et MCARTHUR John (éd.), *The Naval Chronicle, vol.26*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- COOLHAAS Willem Philippus (éd.), *Generale missiven van gouverneurs-generaal en raden aan Heren XVII der Verenigde Oostindische Compagnie*, 's-Gravenhage, M. Nijhoff, 1960.
- CORDEIRO Luciano (éd.), *Batalhas da Companhia de Jesus na sua gloriosa provincia do Japão*, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1894.
- Dagh-register gehouden int Casteel Batavia vant passerende daer ter plaetse als over geheel Nederlandts-India*, Amsterdam, Martinus Nijhoff, 1887.
- Dagregisters gehouden bij de opperhoofden van de Nederlandsche factorij in Japan*, Tōkyō, Institut Historiographique, Université de Tōkyō, 1974.
- Đại Nam Thực Lục Tiền Biên*, Thuận Hoá, 1844.
- DE JONGE Cornelis Matelieff de, *Journal, ende historische verhael, van de treffelijcke reyse, gedaen naer Oost-Indien, ende China, met elf schepen.*, Amsterdam, Voor Joost Hartgers, boeck-verkooper, 1648.
- DE RHODES Alexandre, *Dictionarivm Annamiticvm Lvsitanvm, et Latinvm...*, Rome, Typis, & sumptibus eiusdem Sacr. Congreg., 1651
- DE SAN ANTONIO Gabriel, *Breue y verdadera relacion de los sucessos del Reyno de Camboxa...*, En S. Pablo de Valladolid, Por Pedro Lasso, 1604.
- DELOUSTAL Raymond, « La justice dans l'ancien Annam. Traduction et commentaire du Code des Lê », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 13-1, 1913, pp.1-59.
- DUMOUTIER Gustave, « Etude sur un portulan annamite du XVe siècle », *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, 1, 1896, pp.141-204.
- DROR Olga et TAYLOR Keith W. (éd.), *Views of Seventeenth-century Vietnam: Christoforo Borri on Cochinchina & Samuel Baron on Tonkin*, Ithaca ; New York, Cornell University Press, 2006.
- FARRINGTON Anthony, *The English factory in Japan: 1613-1623*, Londres, The British library, 1991, vol. 2.
- FERREIRA Cristóvão, *La supercherie dévoilée: une réfutation du catholicisme au Japon au XVIIème siècle*, traduit par Jacques PROUST et traduit par Marianne PROUST, Paris, Chandeigne, 1998.
- FOSTER William (éd.), *Letters Received by the East India Company from Its Servants in the East*, Londres, S. Low, Marston & Company, 1897.
- GEERTS Antonius Johannes Cornelius, « Voyage du yacht hollandais "Grol" du Japon au Tonquin », *Excursions et reconnaissances*, 13, 1882, pp.5-47.
- HAYASHI Akira (éd.), *Tsūkō ichiran [Un aperçu des relations extérieures]*, Tōkyō, Kokusho

- Kankōkai, 1912, vol.4.
- HAYASHI Gahō, HAYASHI Shintoku et URA Ren'ichi, *Ka'i Hentai*, Tōkyō, Tōyō Bunko, 1958.
Histoire de ce qui s'est passé en Ethiopie, Malabar, Brasil et ès Indes Orientales: tirée des lettres écrites ès années 1620 iusques à 1624, Paris, Chez S. Cramoisy Imprimeur ordinaire du Roy, 1628.
- HORIUCHI Shin (éd.), *Nanki Tokugawa shi*, Wakayama, Nanki Tokugawashi Kankōkai, 1930.
- Ikoku sōsho*, Tōkyō, Kokuritsu Kokkai Toshokan, 1927, vol. 11.
- INABA Shinemon, *Sōken Kishō [Les ornements du sabre]*, Ōsaka, Shisuikan zōhan, 1781.
- ISHII Yoneo, *The junk trade from Southeast Asia: translations from the Tōsen fusetsu-gaki, 1674-1723*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 1998.
- KAEMPFER Engelbert, *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'Empire du Japon*, traduit par Jean-Gaspar SCHEUCHZER, A la Haye, Chez P.Gosse et J. Neaulme, 1732.
- KANG Hang, *A Korean war captive in Japan, 1597-1600: the writings of Kang Hang*, traduit par JaHyun Kim Éditeur scientifique HABOUSH et traduit par Kenneth R. Éditeur scientifique ROBINSON, New York, Columbia University Press, 2013.
- KAWADA Ikaku et NAKAHAMA Manjirō, *Drifting Toward the Southeast: The Story of Five Japanese Castaways*, New Bedford, Spinner Publications, 2003.
- KIKUCHI Shunsuke (éd.), *Tokugawa Kinreikō*, Tōkyō, Yoshikawa Kōbunkan, 1931, vol.6.
- KOBATA Atsushi et MATSUDA Mitsugu, *Ryukyuan relations with Korea and South Sea countries: an annotated translation of documents in the Rekidai Hōan*, Kyōto, Atsushi Kobata, 1969.
- KONDŌ Morishige, « Amakawa kiryaku kō [Notes et étude sur Amakawa] », in Shigemori KONDŌ (éd.), *Kondō Shōsai zenshū [Oeuvres complètes de Kondō Shōsai]*, Tōkyō, Kokusho Kankōkai, 1905, vol.1.
- « Annan kiryaku kō [Notes et étude sur l'Annan] », in Shigemori KONDŌ (éd.), *Kondō Shōsai zenshū [Oeuvres complètes de Kondō Shōsai]*, Tōkyō, Kokusho Kankōkai, 1905, vol.1.
- « Gaiban Tsūsho », in Keizō KONDŌ (éd.), *Kaitei shiseki shūran*, Tōkyō, 1900, vol.21.
- KUROITA Katsumi (éd.), *Tokugawa Jikki*, Tōkyō, Yoshikawa Kōbunkan, 1929.
- « La Grande Etude », in *Les Quatre Livres*, traduit par Séraphin COUVREUR, Hejian, Imprimerie de la Mission catholique, 1895, pp.1-25.
- LAMB Alastair, *The Mandarin Road to Old Hué: Narratives of Anglo-Vietnamese Diplomacy from the 17th Century to the Eve of the French Conquest*, Londres, Chatto & Windus, 1970.
- LAUNAY Adrien, *Histoire de la mission de Cochinchine, 1658-1823: documents historiques*, Paris, Missions étrangères de Paris, 2000.
- *Histoire de la mission du Tonkin, par Adrien Launay, de la Société des Missions étrangères. Documents historiques. I. 1658-1717*, Paris, Missions étrangères de Paris, 1927.
- LE GENTIL DE LA GALAISIERE Guillaume-Hyacinthe-Joseph-Jean-Baptiste, *Voyage dans les mers de l'Inde*, A Paris, De l'Imprimerie Nationale, 1781, vol.1.
- LE Quý Đôn, *Phủ biên tạp lục*, traduit par Lập Chí NGO, Hanoi, Trường Đại Học Tổng Hợp Hà Nội, 1959.
- L'état présent de l'Eglise de la Chine adressé à Monseigneur l'Evêque de ****, 1709.
- Lettere annue del Giappone, China, Goa et Ethiopia. Scritte Al M.R.PP.generale della Compagnia di Giesù. Da Padri dell'istessa Compagnia ne gli anni 1615, 1616, 1617, 1618, 1619*, In Napoli, Per Lazaro Scoriggio, 1621.
- LI Tana et REID Anthony (éd.), *Southern Vietnam under the Nguyễn: documents on the economic history of Cochinchina (Đàng Trong), 1602-1777*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 1993.

- MARINI Giovanni Filippo de, *Delle Missioni de' Padri della Compagnia di Giesu nella provincia del Giappone etc*, Rome, Per Nicolo Angelo Tinassi, 1663.
- MATSURA Tōkei, *Nagasaki kokon shūran [Collections de document anciens et contemporains sur Nagasaki]*, Nagasaki, Nagasaki bunkensha, 1976.
- MÜNSTER Sebastian, *La Cosmographie universelle de tout le monde: avec beaucoup de gravures en bois*, A Paris, Chez Michel Sonnius, 1575.
- MURAKAMI Naojirō, « Rondon no Nihon komonjo [Les documents anciens japonais à Londres] », *Shigaku zasshi*, 14, 1904, pp.42-43.
- (éd.), *Letters written by the English residents in Japan, 1611-1623: with other documents on the English trading settlement in Japan in the seventeenth century*, Tōkyō, Sankōsha, 1900.
- MURAMATSU-GASPARDONE Katsu, « III. Nampyōki [Naufrage dans le Sud], traduit, avec une introduction et des notes », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 33-1, 1933, pp.35-120.
- NISHIKAWA Joken, *Nagasaki yawasō [Conversations du soir sur Nagasaki]*, n° 1, Nagasaki, Nagasaki shi yakusho, 1926.
- *Shijūnikoku jinbutsu zusetsu [Livre illustré sur la population de quarante-deux pays]*, Brigham Young University, 1855.
- *Ka'i tsūshō kō*, Université de Waseda, 1695, vol.3.
- NODA Shōemon, *Ikoku Monogatari [Le récit des pays étrangers]*, Tōkyō, Kokuritsu Kokkai Toshokan, 1658.
- Noticias summarias das perseguições da missam de Cochinchina*, Em Lisboa, Na Officina de Migvel Manescal, 1700.
- ODA Takeo, MUROGA Nobuo et UNNO Kazutaka, *Nihon kochizu taisei [Compilation d'anciennes cartes du Japon]*, Tōkyō, Kōdansha, 1975.
- Peter Floris, his voyage to the East Indies in the Globe, 1611-1615: the contemporary translation of his journal*, Londres, Hakluyt Society, 1934.
- POLO Marco, *Milione ; Le divisament dou monde: il Milione nelle redazioni toscana e franco-italiana*, Milan, A. Mondadori, 2000.
- PURNELL Christopher James (éd.), *The Logbook of William Adams 1614-1619*, Londres, 1916.
- Relation Des Missions Des Evesques François Aux Royavmes De Siam, de la Cochinchine, de Camboye, & du Tonkin &c*, A Paris, le Petit, Couterot, Angot, 1674.
- RHODES Alexandre de, *Voyages et missions du pere Alexandre de Rhodes de la Compagnie de Jesus en la Chine et autres royaumes de l'Orient*, Paris, Julien Lanier, 1854.
- *La glorieuse mort d'André catéchiste de la Cochinchine*, Paris, Chez S. Cramoisy Imprimeur ordinaire du Roy, 1653.
- *Relation Des Progrez De La Foy Av Royavme De La Cochinchine: Vers Les Derniers Quartiers dv Levant*, A Paris, Chez S. Cramoisy Imprimeur ordinaire du Roy, 1652.
- SAKURAI Yūkichi, *Annan bōekika Kadoya Shichirōbei fu Matsumoto ichizoku [Kadoya Shichirōbei, marchand d'Annam et le clan Matsumoto]*, Matsusaka, 1929.
- Sailing Directions for the Western Shores of the South China Sea: From Singapore Strait to and Including Hong Kong*, Washington, U.S. Government Printing Office, 1957.
- SALMON Thomas, *Modern History, Or, The Present State of All Nations: Describing Their Respective Situations, Persons, Habits, and Buildings, Manners, Laws and Customs ... Plants, Animals, and Minerals*, Londres, T. Longman, 1744.
- SARIS John, *The voyage of Captain John Saris to Japan, 1613*, Londres, Printed for the Hakluyt Society, 1900.
- SCHÜTTE Josef Franz, *Monumenta historica Japoniae*, Rome, Apud Monumenta historiae Societatis Jesu, 1975, vol.I.
- SIARY Gérard (éd.), *Naufrage & Tribulations d'un japonais dans la russie de Catherine II*,

- Paris, Chandeigne, 2004.
- SŌ CUÔNG, « Cỗ đại ngã quốc dự Nhật Bản chi gao thông [Les anciennes relations de notre pays avec le Japon] », *Nam Phong tạp chí*, 56, 1922, pp.54–59.
- « Cỗ đại Nam-Nhật giao thông khảo [Un examen des anciennes relations nippo-viêt] », *Nam Phong tạp chí*, 54, 1921, pp.200–213.
- The I Ching*, traduit par James LEGGE, Oxford, Oxford University Press, 1899.
- THOMSON Edward Maunde (éd.), *Diary of Richard Cocks*, Londres, Haklyut Society, 1883.
- TISSANIER Joseph, *Relation du voyage du P.Joseph Tissanier... depuis la France jusqu'au royaume de Tunquin*, Paris, E. Martin, 1663.
- TOKYO DAIGAKU SHIRYO HENSANJO, *Tōtsūji kaisho nichiroku [Journal du bureau des interprètes japonais]*, 覆刻版., Tōkyō, Tōkyō Daigaku Shuppankai, 1984.
- TSUJI Zennosuke (éd.), « Ikoku nikki [Journal [des relations] avec les pays étrangers] », *Shien*, 1 à 8 (22 articles), 1928 à 1934.
- Umi kara miru Nihon. Kaizu, kōrozu, kōkaizu [Le Japon vu de la mer: les différentes cartes marines]*, Tōkyō, Hikawa shobō, 1996.
- VAN RAVENSWAAY L.F., « Translation of Jeremias van Vliet's Description of the Kingdom of Siam », *Journal of the Siam Society*, VII-1, 1910, pp.1–108.
- « Voyage aux Indes orientales et occidentales... », in Henri TERNAUX-COMPANS (éd.), *Archives des voyages, ou collection d'anciennes relations inédites ou très-rares de lettres mémoires itinéraires et autres documents relatifs à la géographie et aux voyages et d'anecdotes relatives aux voyageurs, tirées des mémoires du temps...*, Paris, A. Bertrand, 1840, vol.1, pp.241-350.
- Voyages et travaux des missionnaires de la compagnie de Jésus: pour servir de complément aux lettres édifiantes. Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, Paris, Douniol, 1858.
- WATANABE Shigehiro et KOGA Jūjirō (éd.), *Nagasaki shi*, Nagasaki, Nagasaki Bunko Kankōkai, 1928, vol. 16/.
- WILBER Jason Michael, *Transcription and Translation of a Yearly Letter from 1619 Found in the Japonica Sinica 71 from the Archivum Romanum Societatis Iesu*, Brigham Young, 2014.
- YOSHIDA Shōin, *Gaiban Tsūryaku [Abrégé des relations avec les pays étrangers]*, Tōkyō, Yoshida Kurazō, 1894.

2. Historiographie

- ABE Yoshiya, « From Prohibition to Toleration: Japanese Government Views regarding Christianity, 1854-73 », *Japanese Journal of Religious Studies*, 5-2/3, 1978, pp.107–138.
- ABE Yuriko, « Betonamu no bōekikō to Nihonmachi - Unton to Hoi An [Les ports commerciaux du Vietnam et la Nihonmachi: Van Don et Hoi An] », *The archaeological journal*, 579, 2008, pp.31–36.
- « Tōjiki to Nichi-Etsu kōryū [La céramique et les relations nippo-viêt] », *Showa Women's University Institute of International Culture bulletin*, 9, 2003, pp.131–138.
- ADACHI Nobuko, *Japanese Diasporas: Unsung Pasts, Conflicting Presents and Uncertain Futures*, London, Routledge, 2006.
- ADELMAN Jeremy, « What is global history now? », *Aeon*, 2017. Consultable en ligne : aeon.co
- AKAGI Akio, *Rangaku no jidai [L'époque des Rangaku]*, Tōkyō, Chūō kōronsha, 1980.
- AKAMATSU Paul, « Le décollage des grands marchands japonais au XVIIe siècle », in Jean

- AUBIN et Denys LOMBARD (éd.), *Marchands et hommes d'affaires asiatiques dans l'océan Indien et la mer de Chine, XIIIe-XXe siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 1988, pp.129-145.
- AKAMINE Mamoru, *The Ryukyu Kingdom: Cornerstone of East Asia*, traduit par Lina TERRELL, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2016.
- AKIOKA Takejirō, « The Four World-Maps of the Momoyama Era », *Japanese Journal of Human Geography*, 7-6, 1956, pp.421-432.
- ALBERTS Tara, *Conflict and conversion: Catholicism in Southeast Asia, 1500-1700*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- ALBERTS Tara et IRVING David R. M. (éd.), *Intercultural exchange in Southeast Asia: history and society in the early modern world*, Londres ; New York, I. B. Tauris, 2013.
- ALPERS Edward A., *The Indian Ocean in World History*, Oxford ; New York, Oxford University Press, 2014.
- ALVAREZ-TALADRIZ Jose Luis, « Fuentes europeas sobre Murayama Toan (1562-1619) », *Tenri Bulletin of South Asian Studies*, 17-5, 1966, pp.262-241.
- AMINO Yoshihiko, « Les Japonais et la mer », *Annales*, traduit par Gérard SIARY, traduit par Mieko SIARY et traduit par Pierre-François SOUYRI, 50-2, 1995, pp.235-258.
- ANDAYA Barbara Watson, *The flaming womb: repositioning women in early modern Southeast Asia*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2006.
- ANDAYA Leonard Y., *Leaves of the Same Tree: Trade and Ethnicity in the Straits of Melaka*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2008.
- ANDORNINO Giovanni, « The Nature and Linkages of China's Tributary System under the Ming and Qing Dynasties », *Working Papers of the Global History Network*, 21-6, 2006.
- ANDRADE Tonio, *Lost colony: the untold story of China's first great victory over the West*, Princeton, Princeton University Press, 2011.
- « A Chinese Farmer, Two African Boys, and a Warlord: Toward a Global Microhistory », *Journal of World History*, 21-4, 2010, pp.573-591.
- *How Taiwan became Chinese: Dutch, Spanish, and Han colonization in the seventeenth century*, New York, Columbia University Press, 2008.
- ANDRADE Tonio et HANG Xing (éd.), *Sea Rovers, Silver, and Samurai: Maritime East Asia in Global History, 1550-1700*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2016.
- ANTONY Robert J., « Bloodthirsty Pirates? Violence and Terror on the South China Sea in Early Modern Times », *Journal of Early Modern History*, 16-6, 2012, pp.481-501.
- *Elusive Pirates, Pervasive Smugglers: Violence and Clandestine Trade in the Greater China Seas*, Hong Kong, Hong Kong University Press, 2010.
- ANTUNES Cátia et POLÓNIA Amélia (éd.), *Beyond empires: global, self-organizing, cross-imperial networks, 1500-1800*, Leiden, Brill, 2016.
- ARANO Yasunori, *Sakoku o minaosu [Reconsidérer le « sakoku »]*, Tōkyō, Iwanami Shoten, 2019.
- « Foreign Relations in Early Modern Japan: Exploding the Myth of National Seclusion », *Nippon.com*, 2013. Consultable en ligne : www.nippon.com
- « The Entrenchment of the Concept of 'National Seclusion' », in Kōichirō MATSUDA (éd.), *Japan and the Pacific, 1540-1920. Threat and Opportunity*, Abingdon, Routledge, 2006.
- « Kinsei Higashi Ajia hyōryūmin sōkan taisei no sōkatsuteki tokushitsu [Les caractéristiques générales du système de rapatriement des naufragés dans l'Asie orientale prémoderne] », *Shigaku zasshi*, 108-9, 1999, pp.1670-1671.
- *Kinsei Nihon to Higashi Ajia [Le Japon prémoderne et l'Asie orientale]*, Tōkyō,

- Tōkyō Daigaku Shuppankai, 1988.
- ARANO Yasunori, ISHII Nagase et MURAI Shōsuke, *Ajia no naka no Nihonshi [L'histoire du Japon dans l'Asie]*, Tōkyō, Tōkyō Daigaku Shuppankai, 1992.
- ARMITAGE David, JACOBS Jaap et VAN ITTERSUM Martine, « Are We All Global Historians Now? An Interview with David Armitage », *Itinerario*, 36-2, 2012, pp.7-28.
- ASAO Naohiro, « “Bankoku sōzu” to “yōki” : Shuinsen ga hakusai shita Nihondō [Bankoku sōzu et yōki : le cuivre japonais exporté par les navires à sseau rouge] », *Sumitomo shiryōkanhō*, 46, 2015, pp.1-4.
- *Sakoku*, Tōkyō, Shōgakkān, 1975.
- ASLANIAN Sebouh David, « Une vie sur plusieurs continents », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, traduit par Guillaume CALAFAT, 73, 2018, pp.19-55.
- *From the Indian Ocean to the Mediterranean: the global trade networks of Armenian merchants from New Julfa*, Berkeley, University of California Press, 2011.
- ATWELL William S., « Another Look at Silver Imports into China, ca. 1635-1644 », *Journal of World History*, 16-4, 2005, pp.467-489.
- AUBIN Jean et LOMBARD Denys (éd.), *Marchands et hommes d'affaires asiatiques: dans l'Océan Indien et la Mer de Chine*, Paris, Editions de l'EHESS, 1988.
- AYUZAWA Shintarō, « Geography and Japanese Knowledge of World Geography », *Monumenta Nipponica*, 19-3/4, 1964, pp.275-294.
- « Ikoku fudoki ni tsuite. Ka'i tsūshō kō to no kankei [A propos de l'ikoku fudoki. Ses liens avec le Ka'i tsūshō kō] », *Rekishi Chiri*, 83-2, 1952.
- BAKER Christopher John et PHĀSUK Phongphaičhit, *A history of Ayutthaya: Siam in the early modern world*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.
- BALDANZA Kathlene (éd.), *Ming China and Vietnam: Negotiating Borders in Early Modern Asia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.
- BALLANTYNE Tony et BURTON Antoinette (éd.), *Bodies in contact: rethinking colonial encounters in world history*, Durham, Duke University Press, 2005.
- BALLARD George Alexander, *The influence of the sea on the political history of Japan*, Londres, John Murray, 1921.
- BARNES John Arundel, « Class and Committees in a Norwegian Island Parish », *Human Relations*, 7-1, 1954.
- BARNEY Jay B. et HANSEN Mark H., « Trustworthiness as a Source of Competitive Advantage », *Strategic Management Journal*, 15-1, 1994, pp.175-190.
- BARTH Fredrik (éd.), *Ethnic groups and boundaries: the social organization of culture difference*, Boston, Little, Brown and Company, 1969.
- BAYLY Christopher Alan, *The Birth of the Modern World, 1780-1914*, Malden, Wiley-Blackwell, 2004.
- BEAUJARD Philippe, « Empires et système-monde », *Monde(s)*, 2-2, 2012, pp.87-110.
- *Les mondes de l'océan Indien*, Paris, Armand Colin, 2012.
- , « Un seul système-monde avant le 16e siècle? L'océan Indien au cœur de l'intégration de l'hémisphère afro-eurasien », in Philippe BEAUJARD, Laurent BERGER et Philippe NOREL (éd.), *Histoire globale, mondialisations et capitalisme*, Paris, La Découverte, 2009, pp.82-148.
- BEAUJARD Philippe, BERGER Laurent et NOREL Philippe, *Histoire globale, mondialisations et capitalisme*, Paris, La Découverte, 2009.
- BECKERT Sven et SACHSENMAIER Dominic, *Global History, Globally: Research and Practice around the World*, Londres, Bloomsbury Publishing, 2018.
- BELL David A., « This is what happens when historians overuse the idea of the network », *The New Republic*, 2013. Consultable en ligne : newrepublic.com

- BENTLEY Jerry H., BRIDENTHAL Renate et WIGEN Kären (éd.), *Seascapes: maritime histories, littoral cultures, and transoceanic exchanges*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2007.
- BENTLEY Tamara H. (éd.), *Picturing Commerce in and from the East Asian Maritime Circuits, 1550-1800*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2019.
- BENYI Ge, *Modern Chinese Lexicology*, Abingdon, Routledge, 2018.
- BERG Maxine, GOTTMANN Felicia, HODACS Hanna et NIERSTRASZ Chris (éd.), *Goods from the east, 1600-1800: trading Eurasia*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2015.
- BERRY Mary Elizabeth, *Hideyoshi*, Cambridge, Harvard University Press, 1982.
- BERTRAND Romain, « *L'histoire à parts égales: récits d'une rencontre Orient-Occident, XVIe-XVIIe siècle*, Paris, Seuil, 2011.
- BERTRAND Romain et CALAFAT Guillaume, « *La microhistoire globale : affaire(s) à suivre* », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 73, 2018, pp.1-18.
- BIEDERMANN Zoltán, GERRITSEN Anne et RIELLO Giorgio (éd.), *Global Gifts: The Material Culture of Diplomacy in Early Modern Eurasia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.
- BIELLENSTEIN Hans, *Diplomacy And Trade In The Chinese World, 589-1276*, Leiden ; Boston, Brill, 2005.
- BLOCH Marc, « *Pour une histoire comparée des sociétés européennes* », *Revue de synthèse historique*, 46, 1928, pp.15-100.
- BLUSSÉ Leonard, *Around and About Formosa: Essays in Honor of Professor Ts'ao Yung-ho*, Taipei, SMC Publishing Inc, 2011.
- *Visible Cities: Canton, Nagasaki, and Batavia and the Coming of the Americans*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.
- *Bitter bonds: a colonial divorce drama of the seventeenth century*, traduit par Diane WEBB, Princeton, Markus Wiener Publishers, 2002.
- « *Chinese Century. The Eighteenth Century in the China Sea Region* », *Archipel*, 58-3, 1999, pp.107-129.
- *Strange company: Chinese settlers, mestizo women and the Dutch in VOC Batavia*, Dordrecht, Foris Publications, 1986.
- « *The Japanese Missing Link and the Establishment of Dutch-Vietnamese Relations* », Communication présentée à Gand, n.D.
- BLUSSÉ Leonard et FERNÁNDEZ-ARMESTO Felipe (éd.), *Shifting communities and identity formation in early modern Asia*, Leiden, CNWS Publications, 2003.
- BOLITHO Harold, *Treasures among men: The fudai daimyo in Tokugawa Japan*, New Haven, Yale University Press, 1974.
- BOOGERT Maurits H. van den, « *Ottoman Brokers in the 18th-Century Levant Trade* », in Frank CASTIGLIONE, Ethan MENCHINGER et Veysel ŞİMŞEK (éd.), *Ottoman War and Peace. Studies in Honor of Virginia H. Aksan*, Leiden, Brill, 2019, pp.368-385.
- BORAO José Eugenio, « *La Colonia de Japoneses en Manila, en el Marco de las Relaciones de Filipinas y Japón en los Siglos XVI y XVII* », *Cuadernos CANELA*, 17, 2005.
- BORSCHBERG Peter, *The Singapore and Melaka Straits: Violence, Security and Diplomacy in the 17th Century*, Singapour, NUS Press, 2010.
- BOSCARO Adriana, « *Toyotomi Hideyoshi and the 1587 Edicts Against Christianity* », *Oriens Extremus*, 20-2, 1973, pp.219-241.
- BOXER Charles Ralph, *The Affair of the Madre de Deus: A Chapter in the History of the Portuguese in Japan.*, Abingdon, Routledge, 2010.
- « *The Japanese Christians of Faifo and the transference of Fr. Pedro de Zuñiga's relics to Manila in 1651* », in John Elliot WILLS (éd.), *Eclipsed entrepôts of the*

- Western Pacific: Taiwan and Central Vietnam, 1500-1800*, Londres, Variorum Reprints, 2002.
- *Dutch merchants and mariners in Asia: 1602-1795*, Londres, Variorum Reprints, 1988.
- *Portuguese merchants and missionaries in feudal Japan, 1543-1640*, Londres, Variorum reprints, 1986.
- *Portuguese conquest and commerce in Southern Asia, 1500-1750*, Londres, Variorum reprints, 1985.
- *The great ship from Amacon: Annals of Macao and the old Japan trade, 1555-1640*, Lisboa, Centro de Estudos Históricos Ultramarinos, 1960.
- *The Christian century in Japan: 1549-1650*, Berkeley, Etats-Unis d'Amérique, 1967 (rééd.).
- BOYER Robert, « Historiens et économistes face à l'émergence des institutions du marché », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 64-3, 2009, pp.665–693.
- BRAUDEL Fernand, *Les mémoires de la Méditerranée: préhistoire et antiquité*, Paris, France, Editions de Fallois, 1998.
- *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 1979, 3 vol.
- *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949.
- BREAZEALE Kennon (éd.), *From Japan to Arabia: Ayutthaya's maritime relations with Asia*, Bangkok, The Foundation for the Promotion of Social Sciences and Humanities Textbooks Project, 1999.
- BROCKEY Liam Matthew, *The visitor: André Palmeiro and the Jesuits in Asia*, Cambridge, Harvard University Press, 2014.
- *Journey to the East: the Jesuit mission to China, 1579-1724*, Cambridge, Harvard University Press, 2007.
- BROOK Timothy, *La carte perdue de John Selden: sur la route des épices en mer de Chine*, traduit par Odile DEMANGE, Paris, Payot, 2015.
- *Sous l'oeil des dragons: la Chine des dynasties Yuan et Ming*, traduit par Odile DEMANGE, Paris, Payot, 2012.
- *Le chapeau de Vermeer: le XVIIe siècle à l'aube de la mondialisation*, traduit par Odile DEMANGE, Paris, Payot, 2009.
- BROOMHALL Susan, « Moving Objects: Reading the Emotions of Japanese Christian Exiles in Batavia », *Humanities Australia*, 9, 2018, pp.71–79.
- « Tears on silk: Cross-cultural emotional performances among Japanese-born Christians in seventeenth-century Batavia », *Pakistan Journal of Historical Studies*, 1, 2016, pp.18.
- BROTONS Arnaud, BRUNETON Yannick et KOUAME Nathalie (éd.), *Etat, religion et répression en Asie: Chine, Corée, Japon, Vietnam (XIIIe-XXIe siècles)*, Paris, Éditions Karthala, 2011.
- BRYANT Daniel, *The Great Recreation: Ho Ching-ming (1483-1521) and His World*, Leiden ; Boston, Brill, 2008.
- BUCH Wilhelm Jozef Maria, « II. La Compagnie des Indes néerlandaises et l'Indochine », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 37-1, 1937, pp.121–237.
- « La Compagnie des Indes néerlandaises et l'Indochine », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 36-1, 1936, pp.97–196.
- *De Oost-indische compagnie en Quinam: de betrekkingen der Nederlanders met Annam in de XVIIe eeuw*, Amsterdam, H.J. Paris, 1929.
- CABEZAS GARCÍA Antonio, *El siglo ibérico de Japón: la presencia hispano-portuguesa en*

- Japón (1543-1643)*, Valladolid, Instituto de estudios japoneses, 1995.
- CADIERE Léopold, « Géographie historique du Quãng Bình d'après les Annales Impériales », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 2-1, 1902, pp.55-73.
- CAI Jiehua, *The Mazu Cult: Historical Studies and Cross-cultural Comparisons*, Macao, Centro Científico e Cultural de Macau, 2017.
- CAILLE Alain et DUFOIX Stéphane, *Le tournant global des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2013.
- CAMS Mario, *Companions in Geography: East-West Collaboration in the Mapping of Qing China (c.1685-1735)*, Leiden, Brill, 2017.
- CAÑIZARES-ESGUERRA Jorge, MARYKS Robert A. et HSIA R. Po-chia, *Encounters Between Jesuits and Protestants in Asia and the Americas*, Brill, 2018.
- CANO Gloria, « Blair and Robertson's The Philippine Islands, 1493-1898: Scholarship or Imperialist Propaganda? », *Philippine Studies: Historical and Ethnographic Viewpoints*, 56-1, 2012, pp.3-46.
- CAO Yin, « The Journey of Isser Singh: A Global Microhistory of a Sikh Policeman », *Journal of Punjab Studies*, 21-2, 2014, pp.325-353.
- CAPRIO Mark E. et MATSUDA Kōichirō (éd.), *Japan and the Pacific, 1540-1920*, Abingdon, Routledge, 2006.
- CARIOTI Patrizia, « The Zheng regime and the Tokugawa Bakufu: Asking for Japanese intervention », in Tonio ANDRADE et Xing HANG (éd.), *Sea Rovers, Silver, and Samurai*, Honolulu, University of Hawai'i press, 2016, pp.156-180.
- CARRE Guillaume, *Avant la tempête: la Corée face à la menace japonaise, 1530-1590*, Paris, Collège de France, Institut d'études coréennes, 2019.
- « Féodalités maritimes : le Japon médiéval et la mer (XIe-XVIe siècles) », in Michel BALARD (éd.), *The Sea in History*, Woodbridge, Boydell & Brewer, coll.« The Medieval World », 2017, vol.II.
- CASSEL Pär Kristoffer, *Grounds of Judgment: Extraterritoriality and Imperial Power in Nineteenth-Century China and Japan*, Oxford, Oxford University Press, 2012.
- CASTELNAU-L'ESTOILE Charlotte de et COPETE Marie Lucie, *Missions d'évangélisation et circulation des savoirs: XVIe-XVIIIe siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2019.
- CHAKRABARTY Dipesh, *Provincializing Europe: postcolonial thought and historical difference*, Princeton, Princeton University Press, 2000.
- CHAMBERT-LOIR Henri, « Denys Lombard (1938-1995) », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 85-1, 1998, pp.6-18.
- CHAPUIS André, « Les noms annamites », *Bulletin des Amis du Vieux Hué*, XXIX-1, 1942, pp.55-104.
- CHARTIER Roger, « La conscience de la globalité (commentaire) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 56-1, 2001, pp.119-123.
- CHAUDHURI Kirti N., *Asia before Europe: economy and civilisation of the Indian Ocean from the rise of Islam to 1750*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- *Trade and civilisation in the Indian Ocean: an economic history from the rise of Islam to 1750*, Cambridge, Cambridge university press, 1985.
- CHAUDHURY Sushil et KEVONIAN Kéram (éd.), *Les Arméniens dans le commerce asiatique au début de l'ère moderne*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2018.
- CHAUDHURY Sushil et MORINEAU Michel (éd.), *Merchants, companies, and trade: Europe and Asia in the early modern era*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1999.
- CHEN Ching-ho, « Historical notes on Hoi An », in John E. WILLS (éd.), *Eclipsed Entrepôts of the Western Pacific: Taiwan and Central Vietnam*, Aldershot, Ashgate Variorum, 2002, pp.285-361.

- CHENG Wei-chung, *War, trade and piracy in the China seas (1622-1683)*, Leiden, Brill, 2013.
- CHIN Kong James, *Merchants and Other Sojourners: The Hokkiens Overseas, 1570-1760*, Thèse de doctorat, University of Hong Kong, 1998.
- CIESLIK Hubert, « The Case of Christovão Ferreira », *Monumenta Nipponica*, 29-1, 1974, pp.1-54.
- « P.Pedro Kasui (1587-1639). Der letzte japanische Jesuit der Tokugawa-Zeit », *Monumenta Nipponica*, 15-1/2, 1959, pp.35-86.
- « Father Diogo Carvalho, a Sendai Martyr », *Missionary Bulletin*, 9, 1955, pp.669.
- CLEMENTS Kevin P. (éd.), *Identity, Trust, and Reconciliation in East Asia: Dealing with Painful History to Create a Peaceful Present*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, coll.« Rethinking Peace and Conflict Studies », 2018.
- CLULOW Adam, *Amboina, 1623: Fear and Conspiracy on the Edge of Empire*, New York, Columbia University Press, 2019.
- « Determining the law of the sea: The long history of the Breukelen case, 1657-1662 », in Tonio ANDRADE et Xing HANG (éd.), *Sea Rovers, Silver, and Samurai: Maritime East Asia in Global History*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2016, pp.181-201.
- *The company and the Shogun: the Dutch encounter with Tokugawa Japan*, New York, Columbia University Press, 2014.
- « Like Lambs in Japan and Devils outside Their Land: Diplomacy, Violence, and Japanese Merchants in Southeast Asia », *Journal of World History*, 24-2, 2013, pp.335-358.
- (éd.), *Statecraft and Spectacle in East Asia: Studies in Taiwan-Japan Relations*, Abingdon, Routledge, 2013.
- « From global entrepôt to early modern domain: Hirado, 1609-1641 », *Monumenta Nipponica*, 65-1, 2010, pp.1-35.
- « European Maritime Violence and Territorial States in Early Modern Asia, 1600-1650 », *Itinerario*, 33-3, 2009, pp.72-94.
- « Unjust, Cruel and Barbarous Proceedings: Japanese Mercenaries and the Amboyna Incident of 1629 », *Itinerario*, 31-1, 2007, pp.15-34.
- CLULOW Adam et MOSTERT Tristan (éd.), *The Dutch and English East India Companies: Diplomacy, Trade and Violence in Early Modern Asia*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2018.
- COBBING Andrew, *Hakata: The Cultural Worlds of Northern Kyūshū*, Leiden ; Boston, Brill, 2013.
- COHEN Abner, « Stratégies culturelles dans l'organisation des diasporas commerçantes », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 23, 2012, pp.159-171.
- CONRAD Sebastian, *What is global history ?*, Princeton, Princeton University Press, 2016.
- COOKE Nola, « Early Christian Conversion in Seventeenth-Century Cochinchina », in Richard Fox YOUNG et Jonathan A. SEITZ (éd.), *Asia in the Making of Christianity. Conversion, Agency, and Indigeneity, 1600s to the Present*, Leiden, Brill, 2013, pp.27-52.
- « Strange brew: Global, regional and local factors behind the 1690 prohibition of Christian practice in Nguyen Cochinchina », *Journal of Southeast Asian Studies*, 39-3, 2008, pp.383-409.
- COOKE Nola, LI Tana et ANDERSON James (éd.), *The Tongking Gulf through history*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2011.
- CORR William, *Adams the Pilot: The Life and Times of Captain William Adams, 1564-1620*, Abingdon, Routledge, 1995.
- CORTAZZI Hugh, *Isles of gold: antique maps of Japan*, New York, Weatherhill, 1983.

- COSTA João Paulo A. Oliveira e, *Portugal and the Japan: the Namban Century*, Lisbonne, Portuguese State Mint, 1993.
- LACHAUD François, « Matteo Ricci et les excentriques : épisodes curieux de la connaissance de l'Orient et de l'Occident », in Dejanirah COUTO et François LACHAUD (éd.), *Empires éloignés. L'Europe et le Japon (XVIe-XIXe siècle)*, Paris, Presses de l'École française d'Extrême-Orient, 2010, pp.85-106.
- CRAWCOUR Edwin Sydney, « Changes in Japanese Commerce in the Tokugawa Period », *The Journal of Asian Studies*, 22-4, 1963, pp.387-400.
- CURTIN Philip D., *Cross-cultural trade in world history*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.
- CURVELO Alexandra, « The Disruptive Presence of the Namban-jin in Early Modern Japan », *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, 55-2-3, 2012, pp.581-602.
- DASGUPTA Partha, « Trust as a commodity », in Diego GAMBETTA (éd.), *Trust: Making and Breaking Cooperative Relations*, Oxford, Blackwell Publishers, 1988, pp.49-72.
- DAUDIN Pierre, *Un japonais à la cour des Táng: gouverneur du protectorat d'Annam, Abe-no Nakamaro alias Tch'ao Heng (698-770)*, Saigon, Société des études indochinoises, 1965.
- DAU-LIN Hsü, « The myth of the "Five human relations" of Confucius », *Monumenta Serica*, 29, 1970, pp.27-37.
- D'AVILA LOURIDO Rui, « The impact of the Macao-Manilla silk trade from the beginnings to 1640 », in Vadime ELISSEFF (éd.), *The Silk Roads: Highways of Culture and Commerce*, New York, Berghahn Books, 2005, pp.209-246.
- DE MERSAN Alexandra, « L'arte del betel: usisociali e rituali in Birmania », in Céline CODEREY (éd.), *Dana. L'arte birmana del dono. Capolavori della Collezione Peppler*, Milan, Mazzotta, 2013, pp.68-79.
- DE SOUSA Lúcio, *The Portuguese slave trade in early modern Japan: merchants, Jesuits and Japanese, Chinese, and Korean slaves*, Leiden, Brill, 2019.
- DE VRIES Jan, « Playing with Scales: The Global and the Micro, the Macro and the Nano », *Past & Present*, 242, 2019, pp.23-36.
- DEAL William E., *Handbook to Life in Medieval and Early Modern Japan*, Oxford, Oxford University Press, 2007.
- DEBERGH Minako, « La carte du monde du P. Matteo Ricci (1602) et sa version coréenne (1708) conservée à Ōsaka », *Journal Asiatique*, 274, 1986, pp.417-454.
- DIJK Wil O., *Seventeenth-century Burma and the Dutch East India Company, 1634-1680*, Singapour, National University of Singapore Press, 2006.
- ĐỖ Bang, *Kinh tế thương nghiệp Việt Nam dưới triều Nguyễn [L'économie et le commerce du Vietnam sous la dynastie Nguyễn]*, Huế, Nhà xuất bản Thuận Hóa, 1997.
- *Phố cảng vùng Thuận Quảng: Hội An, Thanh Hà, Nước mặn : thế kỷ XVII-XVIII [Les ports du Thuận Quảng: Hội An, Thanh Hà, Nước mặn au XVIIe et XVIIIe siècles]*, Hanoi, Hội khoa học lịch sử Việt Nam, 1996.
- ĐỖ TRƯỜNG Giang, « Sự chuyển hoá từ thương cảng Chăm sang Việt (trường hợp Thị Nại - Nước Mặn) [La transformation des ports cham en ports viet (Le cas de Thị Nại - Nước Mặn)] », *Nghiên cứu Đông Nam Á*, 8, 2008, pp.71-76.
- DRAYTON Richard et MOTADEL David, « Discussion: the futures of global history », *Journal of Global History*, 13-1, 2018, pp.1-21.
- DUFFY Eve M. et METCALF Alida C., *The Return of Hans Staden: A Go-between in the Atlantic World*, Baltimore, JHU Press, 2012.
- DUTTON George Edson, *The Tây Sơn Uprising: Society and Rebellion in Eighteenth-century Vietnam*, Honolulu, University of Hawaii Press, 2006.

- DUTTON George Edson, WERNER Jayne Susan et WHITMORE John K. (éd.), *Sources of Vietnamese tradition*, New York, Columbia University Press, 2012.
- EARNES Lane Robert, *The Development of Bureaucratic Rule in Early Modern Japan: The Nagasaki Bugyō in the Seventeenth Century*, Thèse de doctorat, University of Hawaii, 1987.
- ELISON George, *Deus Destroyed: The Image of Christianity in Early Modern Japan*, Cambridge, Harvard University Press, 1973.
- ELISONAS Jurgis, « The inseparable trinity: Japan's relations with China and Korea », in John Whitney HALL (éd.), *The Cambridge history of Japan, vol.4: Early modern Japan*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, pp.235-300.
- ELMAN Benjamin A. et LIU Chao-Hui Jenny, *The « Global » and the « Local » in Early Modern and Modern East Asia*, Leiden ; Boston, Brill, 2017.
- FALCHETTA Piero, *Fra Mauro's World Map: With a Commentary and Translations of the Inscriptions*, Turnhout, Brepols, 2006.
- FARRINGTON Anthony, « English East India Company Documents Relating Pho Hien and Tonkin », in *Pho Hien, The Centre of International Commerce in the XVIIth-XVIIIth centuries*, Hanoi, Thế Giới Publishers, 1994, pp.148-162.
- FEBVRE Lucien, « Pierre Teilhard de Chardin », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 11-2, 1956, pp.194-196.
- FINDLAY Ronald et O'ROURKE Kevin H., *Power and Plenty: Trade, War, and the World Economy in the Second Millennium*, Princeton, Princeton University Press, 2007.
- FINN Margot C., *The character of credit: personal debt in English culture, 1740-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- FLYNN Dennis O. et GIRÁLDEZ Arturo, *China and the Birth of Globalization in the 16th Century*, Farnham, Routledge, 2010.
- « Cycles of Silver: Global Economic Unity through the Mid-Eighteenth Century », *Journal of World History*, 13-2, 2002, pp.391-427.
- « Born with a "Silver Spoon": The Origin of World Trade in 1571 », *Journal of World History*, 6-2, 1995, pp.201-221.
- FONTANA Michela, *Matteo Ricci: A Jesuit in the Ming Court*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2011.
- FRANK André Gunder, *ReOrient: global economy in the Asian Age*, Berkeley, University of California Press, 1998.
- FREEMAN David, *A Silver River in a Silver World: Dutch Trade in the Rio de la Plata, 1648-1678*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020.
- FREIST Dagmar, « A Global Microhistory of the Early Modern Period. Social Sites and the Interconnectedness of Human Lives », *Quaderni storici*, 2, 2017, pp.537-556.
- FRIEDRICH Susanne, BRENDECKE Arndt et EHRENPREIS Stefan, *Transformations of Knowledge in Dutch Expansion*, Berlin, De Gruyter, 2015.
- FUJII Sadayoshi, « Shuinsen bōeki daimyō Kamei Musashi no kami Korenori ni tsuite [A propos du daimyō Kamei Musashi no kami Korenori et le commerce des navires à sceau rouge] », *The Historical studies*, 2, 1957, pp.39-46.
- FUJITA Kayoko, MOMOKI Shiro et REID Anthony (éd.), *Offshore Asia: Maritime Interactions in Eastern Asia Before Steamships*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 2013.
- FUJITA Reiō, « Annan Nichi-Etsu gaikō monjo no komonjo gakuteki kenkyū [Etude universitaire sur les anciens documents relatifs à la diplomatie nippo-viêt et à l'Annan] », *Komonjo kenkyū*, 81, 2016, pp.24-55.
- « Zoku Annan Nichi-Etsu gaikō monjo shūsei [Suite de la collection de documents

- sur la diplomatie nippo-viêt en Annam] », *The bulletin of Kyūshū National Museum*, 10, 2014, pp.21–55.
- « Annan Nichi-Etsu gaikō monjo shūsei [Collection de documents sur la diplomatie nippo-viêt en Annam] », *The bulletin of Kyūshū National Museum*, 9, 2013, pp.1–59.
- FUJITA Tatsuo, « Piracy Prohibition Edicts and the Establishment of Maritime Control System in Japan, c. 1585-1640 », in *In the Name of the Battle against Piracy*, Leiden ; Boston, Brill, 2018, pp.171–198.
- *Hideyoshi to kaizoku daimyō : umi kara mita sengoku shūen [Hideyoshi et les daimyō pirates : la fin des royaumes en guerre vue de la mer]*, Tōkyō, Chūō Kōronsha, 2012.
- FURUTA Motoo, « Nihon ni okeru Betonamu kenkyū [Les études vietnamiennes au Japon] », in Motoo FURUTA, Hiroshi KIMURA et Zui Chin GUEN (éd.), *Nihon Betonamu kankei wo manabuhito no tame ni [A l'intention des personnes qui étudient les relations entre le Japon et le Vietnam]*, Tōkyō, Sekai Shishōsha, 2001, pp.227–228.
- GAMES Alison, *The web of empire: English cosmopolitans in an age of expansion, 1560-1660*, Oxford, Oxford University Press, 2008.
- GARNIER Derick, *Ayutthaya: Venice of the East*, Bangkok, River Books, 2004.
- GAY Suzanne, *The Moneylenders of Late Medieval Kyoto*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 1995.
- GERRITSEN Anne-Marie et RIELLO Giorgio (éd.), *The global lives of things: the material culture of connections in the early modern world :*, Abingdon, Routledge, 2016.
- GHOBRIAL John-Paul A., « Introduction: Seeing the World like a Microhistorian », *Past & Present*, 242, 2019, pp.1–22.
- « The Secret Life of Elias of Babylon and the Uses of Global Microhistory », *Past & Present*, 222-1, 2014, pp.51–93.
- GINZBURG Carlo, *Le fromage et les vers: l'univers d'un meunier du XVIe siècle*, traduit par Monique AYMARD, Paris, Flammarion, 1980.
- GINZBURG Carlo et PONI Carlo, « La micro-histoire », *Le Débat*, 17-10, 1981, pp.133–136.
- GIPOULOUX François, *La Méditerranée asiatique: villes portuaires et réseaux marchands en Chine, au Japon et en Asie du Sud-Est, XVIe-XXIe siècle*, Paris, CNRS éditions, 2009.
- GIRARD Frédéric, HORIUCHI Annick et MACE Mieko, *Repenser l'ordre, repenser l'héritage: paysage intellectuel du Japon, XVIIe-XIXe siècles*, Paris, Droz, 2002.
- GLAMANN Kristof, *Dutch-asiatic trade: 1620-1740*, Copenhagen, Danish Science Press, 1958.
- GLETE Jan, *Warfare at Sea, 1500-1650: Maritime Conflicts and the Transformation of Europe*, Abingdon, Routledge, 2002.
- GONZALEZ BERNALDO Pilar et HILAIRE-PEREZ Liliane (éd.), *Les savoirs-mondes: mobilités et circulation des savoirs depuis le Moyen Age*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- GOODMAN Grant Kohn, *Japan and the Dutch, 1600-1853*, Richmond, Curzon, 2000.
- GOODY Jack, *The Theft of History*, Cambridge ; New York, Cambridge University Press, 2011.
- GRABOWSKY Volker (éd.), *Southeast Asian historiography unravelling the myths: essays in honour of Barend Jan Terwiel*, Bangkok, River Books, 2011.
- GREIF Avner, *Institutions and the path to the modern economy: lessons from medieval trade*, New York, Cambridge University Press, 2006.
- « Théorie des jeux et analyse historique des institutions. Les institutions économiques du Moyen Âge », *Annales*, 53-3, 1998, pp.597–633.
- GRENOUILLEAU Olivier, *Les traites négrières: Essai d'histoire globale*, Paris, Folio, 2006.
- GRIFFITHS Arlo, HARDY Andrew et WADE Geoffrey (éd.), *Champa: territories and networks of a Southeast Asian kingdom*, Paris, Presses de l'École française d'Extrême-Orient, 2019.

- GRUZINSKI Serge, *Les quatre parties du monde: histoire d'une mondialisation*, Paris, Éd. de la Martinière, 2004.
- « Les mondes mêlés de la Monarchie catholique et autres « connected histories » », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 56-1, 2001, pp.85-117.
- GÜNERGUN Feza et RAINA Dhruv, *Science between Europe and Asia: Historical Studies on the Transmission, Adoption and Adaptation of Knowledge*, Berlin, Springer, 2010.
- GUNN Geoffrey C., *World Trade Systems of the East and West*, Leiden, Brill, 2017.
- *History Without Borders: The Making of an Asian World Region, 1000-1800*, Hong Kong, Hong Kong University Press, 2011.
- *First Globalization: The Eurasian Exchange, 1500 to 1800*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2003.
- GÜRKAN Emrah Safa, « Mediating Boundaries: Mediterranean Go-Betweens and Cross-Confessional Diplomacy in Constantinople, 1560-1600 », *Journal of early modern history*, 19-2, 2015, pp.107-128.
- GUTH Christine, « Towards a Global History of Shagreen », in Anne GERRITSEN et Giorgio RIELLO (éd.), *The Global Lives of Things – The Material Culture of Connections in the Early Modern World*, Abingdon, Routledge, 2016, pp.62-80.
- HABOUSH JaHyun Kim, HABOUSH William et KIM Jisoo, *The Great East Asian War and the Birth of the Korean Nation*, New York, Columbia University Press, 2016.
- HALL John Whitney (éd.), *The Cambridge history of Japan. Vol.4, Early modern Japan.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- HALL John Whitney et JANSEN Marius B. (éd.), *Studies in the institutional history of early modern Japan*, Princeton, Princeton University Press, 1968.
- HALL John Whitney, NAGAHARA Keiji et YAMAMURA Kôzô (éd.), *Japan before Tokugawa: political consolidation and economic growth, 1500 to 1650*, Princeton, Princeton University Press, 1981.
- HALL John Whitney et TOYODA Takeshi (éd.), *Japan in the Muromachi age*, Berkeley, University of California Press, 1977.
- HALL Kenneth Randall, *Maritime trade and state development in early Southeast Asia*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1985.
- HAMASHITA Takeshi, *China, East Asia and the global economy: regional and historical perspectives*, Londres, Routledge, 2008.
- *Kindai chûgoku no kokusaiteki keiki : chôkô bôeki shisutemu to kindai Ajia [Les opportunités internationales de la Chine moderne : le système du commerce tributaire et l'Asie moderne]*, Tôkyô, Tôkyô Daigaku Shuppankai, 1990.
- HANEDA Masashi, *Gurôbaruka to sekaishi [La mondialisation et l'histoire mondiale]*, Tôkyô, Tôkyô Daigaku Shuppankai, 2018b.
- *Toward creation of a new world history*, traduit par Makito NODA, Tôkyô, Japan Publishing Industry Foundation for Culture, 2018a.
- « A New Global History and Regional Histories », in Benjamin A. ELMAN et Chao-Hui Jenny LIU (éd.), *The « Global » and the « Local » in Early Modern and Modern East Asia*, Leiden, Brill, 2017b, pp.52-61.
- *Higashi Indo kaisha to Ajia no umi [Les compagnies des Indes orientales et les mers d'Asie]*, Tôkyô, Kôdansha, 2017a.
- (éd.), *Asian port cities, 1600-1800: local and foreign cultural interactions*, Singapour, National University of Singapore Press, 2009.
- HANEDA Masashi et KOJIMA Tsuyoshi (éd.), *Umi kara mita rekishi [L'histoire vue de la mer]*, Tôkyô, Tôkyô daigaku shuppankai, 2013.
- HANG Xing, *Conflict and commerce in maritime East Asia: the Zheng family and the shaping of the modern world, c. 1620-1720*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

- HARDY Andrew, « L'économie hybride du post-Champa : Le commerce plaine-montagne et les "marchés des sources" (nguồn) à l'époque des seigneurs Nguyễn (XVIe-XVIIIe siècles) », in Hoai Huong AUBERT-NGUYEN et Michel ESPAGNE (éd.), *Le Vietnam : Une histoire de transferts culturels*, Paris, Demopolis, coll.« Quaero », 2016, pp.97-114.
- « Eaglewood and the Economic History of Champa and Central Vietnam », in Andrew HARDY, Mauro CUCARZI et Patrizia ZOLESE (éd.), *Champa and the Archaeology of Mỹ Sơn (Vietnam)*, Singapour, National University of Singapore Press, 2009, pp.107-126.
- HARDY Andrew, David, CUCARZI Mauro et ZOLESE Patrizia, *Champa and the Archaeology of Mỹ Sơn (Vietnam)*, Singapour, National University of Singapore Press, 2009.
- HARLEY John Brian, WOODWARD David et SCHWARTZBERG Joseph E. (éd.), *Cartography in the traditional East and Southeast Asian societies*, Chicago, University of Chicago Press, 1994.
- HARRELD Donald J., « The individual merchant and the trading nation in sixteenth-century Antwerp », in Charles H. PARKER et Jerry H. BENTLEY (éd.), Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2007, pp.271-284.
- HARRIS Ron, *Going the Distance: Eurasian Trade and the Rise of the Business Corporation, 1400-1700*, Princeton, Princeton University Press, 2020.
- HARUNA Akira, « The development of the system for sending back ship-wrecked Mariners in East Asia in 17-19c », *The Chofu's Japanese culture*, 5, 1995, pp.39-77.
- HASUDA Takashi, « Shuinsen jidai no Nichi-Etsu gaikō to gishi [Les relations diplomatiques nippo-viet à l'ère des shuinsen et l'adoption] », in Fuyuko MATSUKATA (éd.), *Kokusho ga musubu gaikō [La diplomatie nouée par les lettres officielles]*, Tōkyō, Tōkyō Daigaku Shuppankai, 2019, pp.297-320.
- « Bunrikō chinkō hokō [Revisiter le duc Tran, marquis Van Ly] », *Higashi Ajia : rekishi to bunka*, 23, 2014, pp.29-49.
- « Vài nét về Vai trò của Hoạn quan trong Ngoại thương thế kỷ XVII [Un aperçu du rôle des eunuques dans les relations extérieures au XVIIe siècle] », *Tiểu ban lịch sử Việt Nam truyền thống*, 3, 2010, pp.268-278.
- HASUDA Takashi et YONETANI Hitoshi, « Kinsei Nichi-Etsu tsūkō no reimei [L'aube des relations nippo-viet à l'époque moderne] », *Japanese Journal of Southeast Asian Studies*, 56-2, 2019, pp.127-147.
- HAUSER William B., « Some Misconceptions about the Economic History of Tokugawa Japan », *The History Teacher*, 16-4, 1983, pp.569-583.
- HAYAMI Akira, SAITO Osamu et TOBY Ronald P. (éd.), *The economic history of modern Japan, 1600-1990*, New York, Oxford University Press, 2004.
- HAYASE Shinzo, « Japan and the Philippines », *Philippine studies*, 47-1, 1999, pp.30-47.
- HAYASHIYA Tatsusaburō, *Suminokura Sōan*, Tōkyō, Yoshikawa Kōbunkan, 2017 (rééd.).
- *Suminokura Ryōi to sono ko [Suminokura Ryōi et son fils]*, Nagoya, Hoshino Shoten, 1944.
- HELLMAN Lisa, *This House Is Not a Home: European Everyday Life in Canton and Macao 1730-1830*, Leiden, Brill, 2019.
- HELLYER Robert I., *Defining engagement: Japan and global contexts, 1640-1868*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.
- HERAIL Francine (éd.), *L'Histoire du Japon: des origines à nos jours*, Paris, Hermann, 2010.
- HESSELINK Reinier, *The dream of Christian Nagasaki: world trade and the clash of cultures, 1560-1640*, Jefferson, McFarland, 2016
- « An Anti-Christian Register from Nagasaki (1642) », *Bulletin of*

- Portuguese/Japanese studies*, 18, 2009, pp.9–66.
- *Prisoners from Nambu: reality and make-believe in seventeenth-century Japanese diplomacy*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2002.
- HIGASHIBABA Ikuo, *Christianity in Early Modern Japan: Kirishitan Belief and Practice*, Leiden ; Boston, Brill, 2001.
- HOÀNG Anh Tuấn, *Silk for silver: Dutch-Vietnamese relations, 1637-1700*, Leiden, Brill, 2007.
- HOÀNG Anh Tuấn et OOI Keat Gin, *Early Modern Southeast Asia, 1350-1800*, Abingdon, Routledge, 2018.
- HOFFMAN Philip T., « Prices, the military revolution, and western Europe's comparative advantage in violence », *The Economic History Review*, 64-1, 2011, pp.39–59.
- HỘI KHOA HỌC LỊCH SỬ VIỆT NAM, *Pho Hien: the centre of international commerce in the XVIIth - XVIIIth centuries*, Hanoi, Thế Giới Publishers, 1994.
- HOLROYD Ryan Edgecombe, *The Rebirth of China's Intra-Asian Maritime Trade, 1670 - 1740*, Thèse de doctorat, The Pennsylvania State University, 2018.
- HORDEN Peregrine et PURCELL Nicholas, « The Mediterranean and “the New Thalassology” », *The American Historical Review*, 111-3, 2006, pp.722–740.
- *The corrupting sea: a study of Mediterranean history*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- HORIUCHI Annick, *Les mathématiques japonaises à l'époque d'Edo: (1600-1868) : une étude des travaux di Seki Takakazu (?-1708) et de Takebe Katahiro (1664-1739)*, Paris, Vrin, 1994.
- HOSKING Geoffrey, *Trust: A History*, Oxford, Oxford University Press, 2014.
- « Trust and Distrust: A Suitable Theme for Historians? », *Transactions of the Royal Historical Society*, 16, 2006, pp.95–115.
- HOWARD Michael C., *Textiles and Clothing of Việt Nam: A History*, Jefferson, McFarland, 2016.
- HOWELL David L., « Foreign Encounters and Informal Diplomacy in Early Modern Japan », *Journal of Japanese Studies*, 40-2, 2014, pp.295–327.
- HSIA Ronnie Po-chia, *A Jesuit in the Forbidden City: Matteo Ricci 1552-1610*, Oxford ; New York, Oxford University Press, 2010.
- HUANG Shijian et GONG Yingyan, *Li Madou shijie ditu yanjiu [Etude sur la carte du monde de Matteo Ricci]*, Shanghai, Shanghai guji chubanshe, 2004.
- HUR Nam-Lin, *Death and social order in Tokugawa Japan: buddhism, anti-christianity, and the Danka system*, Cambridge, Harvard University Press, 2007.
- HUỲNH Trọng Hiên, *Kanshinakai ni okeru kinsei Nichi-Etsu kankeishi no kenkyū [Etude sur l'histoire des relations nippo-viêt dans la mer de Chine méridionale]*, Thèse de doctorat, Université de Hiroshima, 2014.
- IACCARINO Ubaldo, « Merchants, Missionaries, and Marauders: Trade and Traffics between Kyūshū (Japan) and Luzon (Philippines) in the Late-16th and Early-17th centuries. », *Crossroads. Studies on the History of Exchange Relations in the East Asian World*, 10, 2014, pp.155–194.
- IANNELLO Tiziana, *Shogun, komojin e rangakusha. Le Compagnie delle Indie e l'apertura del Giappone alla tecnologia occidentale nei secoli XVII-XVIII*, libreriauniversitaria.it ed., 2012.
- IIOKA Naoko, « Wei Zhiyan and the Subversion of the Sakoku: Maritime Interactions in Eastern Asia before Steamships », in Kayoko FUJITA, Shiro MOMOKI et Anthony REID (éd.), *Offshore Asia: Maritime Interactions in Eastern Asia Before Steamships*, Singapur, Institute of Southeast Asian Studies, 2013.
- *Literati Entrepreneur: Wei Zhiyan in the Tonkin-Nagasaki Silk Trade*, Thèse de

- doctorat, National University of Singapore, 2009.
- « Ayutaya Kokuō no tainichi bōeki - Sakokuka no Nagasaki raikō shita Shamusen no tokō keiro no kentō [Le commerce du roi d'Ayutthaya à destination du Japon. Un examen des itinéraires maritimes des navires du Siam se rendant à Nagasaki pendant le sakoku] », *Tenri Bulletin of South Asian Studies.*, 24, 1997, pp.65–100.
- IMAEDA Jirō, *Abe no Nakamaro kenkyū [Etude sur Abe no Nakamaro]*, Tōkyō, Kōbundō shuppansha, 1979.
- IMAI Noriko, « Copper in Edo-Period Japan », in Keiko NAGASE-REIMER (éd.), *Copper in the Early Modern Sino-Japanese Trade*, Leiden, Brill, 2016, pp.10–31.
- INNES Robert LeRoy, *The Door Ajar: Japan's Foreign Trade in the Seventeenth Century*, Thèse de doctorat, University of Michigan, 1980.
- ISHIZAKA Shōzō, *Zō no tabi : Nagasaki kara Edo e [Le voyage de l'éléphant : de Nagasaki à Edo]*, Tōkyō, Shinchōsha, 1992.
- ISHIZAWA Yoshiaki, « Les quartiers japonais dans l'Asie du Sud-Est au XVIIe siècle », in NGUYỄN THÉ ANH et Alain FOREST (éd.), *Guerre et paix en Asie du Sud-Est*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp.85–95.
- IWAMOTO Yoshiteru, « Japan's official relations with Shamuro (Siam), 1599–1745: As revealed in the diplomatic records of the Tokugawa Shogunate », *The Journal of the Siam Society*, traduit par Simon James BYTHEWAY, 99, 2011, pp.81–104.
- « Yamada Nagamasa and his relations with Siam », *Journal of Siam Society*, traduit par Simon James BYTHEWAY, 95, 2007, pp.73–84.
- IWANCZAK Wojciech, « Entre l'espace ptolémaïque et l'empirie : les cartes de Fra Mauro », *Médiévales*, 9-18, 1990, pp.53–68.
- IWAO Seiichi, *Nanyō Nihonmachi no kenkyū [Etude sur les quartiers japonais]*, Tōkyō, Iwanami Shoten, 2017 (rééd.).
- *Shuinsen bōekishi no kenkyū [Etude sur l'histoire du commerce des navires à scea rouge]*, Tōkyō, Yoshikawa kōbunkan, 2013 (rééd.).
- (éd.), *Dictionnaire historique du Japon*, Tōkyō, Kinokuniya, 1969-1995.
- « Japanese Foreign Trade in the 16th and 17th Centuries », *Acta Asiatica*, 30, 1976, pp.1–18.
- *Sakoku*, Tōkyō, Chūō Kōronsha, 1974.
- *Shuinsen to Nihonmachi [Navires à scea rouge et quartiers japonais]*, Tōkyō, Shibundō, 1966.
- « Shuinsen bōeki ni kansuru hosokuteki shiryō [Documents supplémentaires relatifs au commerce des navires à scea rouge] », *Nihon rekishi*, 161, 1961.
- « Jan Joosten : the forerunner of the Dutch-Japanese relation », *Bulletin of the Japan-Netherlands Society*, 1, 1958b.
- « Li Tan: Chief of the Chinese Residents at Hirado, Japan in the Last Days of the Ming Dynasty », *Memoirs of the Research Department of the Toyo Bunko*, 17, 1958a, pp.27–83.
- *Early Japanese settlers in the Philippines*, Tōkyō, The Foreign Affairs Association of Japan, 1943.
- « Nagasaki daikan Murayama Tōan to sono bōchaku [L'administrateur de Nagasaki Murayama Tōan et sa chute] », *Rekishi Chiri*, 17-2, 1926.
- JACQUES Roland, *Portuguese pioneers of Vietnamese linguistics prior to 1650*, traduit par Rita F. USON et traduit par Marguerite USON, Bangkok, Orchid Press, 2002.
- JAMENTZ Michael, « Hōryūji shōzō Gotenjiku zu ni tsuite [A propos de la Gotenjiku zu du temple Hōryū] », in Jōji FUJII, Akihiro KINDA et Masaaki SUGIYAMA (éd.), *Daichi no shōzō [Le portrait de la terre]*, Kyōto, Kyōto University Press, 2007, pp.84–103.

- JANSEN Marius B., *The Making of Modern Japan*, New Ed., Cambridge, Harvard University Press, 2002.
- *Warrior rule in Japan*, New York, Cambridge University Press, 1995.
- *China in the Tokugawa world*, Londres ; Cambridge, Harvard University Press, 1992.
- JOBS Sebastian et MACKENTHUN Gesa (éd.), *Agents of Transculturation: Border-Crossers, Mediators, Go-Betweens*, New York, Waxmann Verlag, 2013.
- JOHNSTONE Steven, *A history of trust in ancient Greece*, Chicago, University of Chicago Press, 2011.
- JONGE Cornelis Matelieff de, *Journal, memorials and letters of Cornelis Matelieff de Jonge: security, diplomacy and commerce in 17th-century Southeast Asia*, Singapore, National University of Singapore Press, 2015.
- KAGE Toshio, *Sengoku daimyō to kaigai kōeki [Les daimyō des royaumes en guerre et le commerce extérieur]*, Tōkyō, Bensei shuppan, 2019.
- *Ajia no naka no sengoku daimyō : saikoku no gunyū to keieisenryaku [Les daimyō des royaumes en guerre en Asie : les chefs rivaux du Japon occidental et leurs stratégies]*, Tōkyō, Yoshikawa Kōbunkan, 2015.
- KAMIYA Nobuyuki et KIMURA Naoya, *Kaikin to sakoku [Kaikin et sakoku]*, Tōkyō, Tōkyōdō Shuppan, 2002.
- KANG David C., *East Asia before the West: five centuries of trade and tribute*, New York, Columbia University Press, 2010.
- KANG Etsuko Hae-Jin, *Diplomacy and ideology in Japanese-Korean relations: from the fifteenth to the eighteenth century*, Houndmills, Macmillan Press, 1997.
- KARTTUNEN Frances E., *Between worlds: interpreters, guides, and survivors*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1994.
- KATAGIRI Kazuo, « The rise and development of Dutch learning (Rangaku) in Tokugawa Japan », *Acta Asiatica*, 42, 1982, pp.1–17.
- KATAOKA Yakichi, *Fumie : Kinkyō no rekishi [Fumi-e : l'histoire d'une religion interdite]*, Tōkyō, Nihon Hōsō Shuppan Kyōkai, 1969.
- KATAYAMA Takeshi, *Katō Kiyomasa*, Tōkyō, Kawade shobō, 1965.
- KATAYAMA Takeshi et TAKAHASHI Yūichi, « Katō Kiyomasa – Sono Hokekyō shinto no shōgai [Katō Kiyomasa – la vie du disciple de la secte Nichiren] », (non daté), myoujyou.image.coocan.jp.
- KATŌ Eiichi, « The Age of the Great Voyages and Japan's "National Seclusion" », in THE NATIONAL COMMITTEE OF JAPANESE HISTORIANS (éd.), *Historical Studies in Japan (VII) 1983-1987*, Tōkyō, Yamakawa Shuppansha, 1990, pp.21-58.
- KAWAKATSU Heita, *Bunmei no kaiyō shikan [Un point de vue historique maritime sur la civilisation]*, Tōkyō, Chūō Kōronsha, 1997.
- (éd.), *Umi kara mita rekishi : Burōderu « Chichūkai » wo yomu [L'histoire vue de la mer : lire la Méditerranée de Braudel]*, Tōkyō, Fujiwara Shoten, 1996.
- *Nihon bunmei to kindai Seiyō : Sakoku saikō [La civilisation japonaise et l'Occident contemporain : reconsidérer le sakoku]*, Tōkyō, Nihon Hōsō Shuppan Kyōkai, 1991.
- KAWAMOTO Kunie, « The international outlook of the Quang Nam (Nguyen) regime as revealed in Gaiban Tsuusho », in NATIONAL COMMITTEE FOR THE INTERNATIONAL SYMPOSIUM ON THE ANCIENT TOWN OF HOI AN (éd.), *Ancient town of Hoi An: international symposium held in Danang on 22-23 March 1990*, Hanoi, Thé Giói Publishers, 1993.
- KAWASHIMA Masao, « Shuinsen bōeki saikai wo meguru isshiryō [Un document historique sur la réouverture du commerce des navires à sceau rouge] », *The Japanese journal of diplomatics*, 32, 1990, pp.63–75.
- KAWASHIMA Motojirō, *Shuinsen bōekishi [Histoire du commerce des navires à sceau rouge]*,

- Ōsaka, Kōjinsha, 1942 (rééd.).
- *Tokugawa shoki no kaigai bōekika [Les marchands à l'étranger au début des Tokugawa]*, Tōkyō, Jinyūsha, 1917.
- KAWASHIMA Yasuhide, « Forest Diplomats: The Role of Interpreters in Indian-White Relations on the Early American Frontier », *American Indian Quarterly*, 13-1, 1989, pp.1-14.
- KAWAZOE Shōji, « Japan and East Asia », in Kozo YAMAMURA (éd.), *The Cambridge history of Japan, vol.3: Medieval Japan*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, pp.396-446.
- KEEVAK Michael, *Embassies to China: Diplomacy and Cultural Encounters Before the Opium Wars*, Berlin, Springer, 2017.
- KIKUCHI Seiichi (éd.), *Shuinsen bōeki ezu no kenkyū [Etude sur les images du commerce des navires à sceau rouge]*, Kyōto, Shibunkaku shuppan, 2014.
- *Nghiên cứu đô thị cổ Hội An: từ quan điểm khảo cổ học lịch sử [Recherches sur l'ancienne ville de Hội An du point de vue de l'archéologie et de l'histoire]*, Hanoi, Nhà xuất bản Thế giới, 2010.
- *Betonamu Nihonmachi no kōkogaku [L'archéologie de la Nihonmachi du Vietnam]*, Tōkyō, Kōshi shoin, 2003.
- KIKUCHI Seiichi et ABE Yuriko, *Umi no michi to kōkogaku: Indoshina hantō kara Nihon e [Les routes maritimes et l'archéologie: de la péninsule indochinoise au Japon]*, Tōkyō, Kōshi shoin, 2010.
- KIM Youngmin, *A History of Chinese Political Thought*, Hoboken, John Wiley & Sons, 2018.
- KLEIN P.W, « De Tonkinees-Japanse zijdehandel van de Verenigde Oostindische Compagnie en het inter-Aziatische verkeer in de 17e eeuw », in Willem FRIJHOFF et Minke HIEMSTRA (éd.), *Bewogen en bewegende: historicus in het spanningsveld tussen economie en cultuur*, Tilburg, H. Gianotten, 1986, pp.152-177.
- KLEINEN Johannes Gerardus Guido (éd.), *Lion and dragon: four centuries of Dutch-Vietnamese relations*, Amsterdam, Boom, 2008.
- KLEKAR Cynthia, « "Prisoners In Silken Bonds": Obligation, Trade, and Diplomacy in English Voyages to Japan and China », *Journal for Early Modern Culture Studies*, 6-1, 2006.
- KNOEST Jurre, « 'The Japanese Connection': Self-Organized Smuggling Networks in Nagasaki circa 1666-1742 », in Cátia ANTUNES et Amélia POLÓNIA (éd.), *Beyond Empires: Global, Self-Organizing, Cross-Imperial Networks, 1500-1800*, Leiden, Brill, 2016, pp.88-137.
- KOBATA Atsushi, *Kingin bōekishi no kenkyū [Etude sur l'histoire du commerce de l'or et de l'argent]*, Tōkyō, Hōsei Daigaku shuppankyoku, 1976.
- *Chūsei Nisshi tsūkō bōeki no kenkyū [Etude sur le commerce entre le Japon et la Chine au Moyen-Age]*, Tōkyō, Tōkō Shoin, 1969.
- KOHL Stephen W., « Strangers in a Strange Land: Japanese Castaways and the Opening of Japan », *The Pacific Northwest Quarterly*, 73-1, 1982, pp.20-28.
- KOJIMA Masanori, « Annankoku no Nihonjinmachi to sono funbo [Le quartier des Japonais du royaume d'Annam et ses tombes] », *Rekishī Chiri [Histoire Géographie]*, 26-1, 1915, pp.50-56.
- KONDO Deigyū, *Goshuinsen bōeki shiden*, Ōsaka, Keizai kaisha, 1917.
- KONTLER László, ROMANO Antonella, SEBASTIANI Silvia et TÖRÖK Borbála Zsuzsanna (éd.), *Negotiating Knowledge in Early Modern Empires: A Decentered View*, New York, Palgrave Macmillan US, coll.« Palgrave Studies in Cultural and Intellectual History », 2014.
- KONTLER László et SOMOS Mark (éd.), *Trust and happiness in the history of European*

- political thought*: Leiden ; Boston, Brill, 2018.
- KOUAME Nathalie, « Quatre règles à suivre pour bien comprendre le « siècle chrétien » du Japon », *Histoire et missions chrétiennes*, 11-3, 2009, pp.9–38.
- « Japon : le « siècle chrétien ». Son historiographie et ses lieux de mémoire », *Histoire et missions chrétiennes*, 4-4, 2007, pp.170–182.
- KOUAME Nathalie et PRUDHOMME Claude, *Le christianisme à l'épreuve du Japon médiéval ou les vicissitudes de la première mondialisation, 1549-1569*, Paris, Éditions Karthala, 2016.
- KUDŌ Chōhei, « A summary of my studies of Girolamo de Angelis' Yezo map », *Imago Mundi*, 10-1, 1953, pp.81–86.
- KUO Cheng-tian, *Religion and Nationalism in Chinese Societies*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2017.
- KUROITA Katsumi, « Ankoruwatto sekichi kibun ni tsuite [A propos de l'inscription de la colonne de pierre d'Angkor Wat] », *Shigaku*, 41-8, 1930, pp.974–976.
- *Nanyō ni okeru Nihon kankei shiryō iseki ni okite [Au sujet des vestiges historiques des mers du sud sur le Japon]*, Tōkyō, Keimeikai jimusho, 1928.
- KUWABARA Jitsuzō, *Sōmatsu no teikyo shihaku saikijin Ho Jukō no jiseki [Le parcours de Pu Shougeng, administrateur des Occidentaux à la fin de la période Song]*, Tōkyō, Tōa kōkyūkai, 1923.
- LAFONT Pierre-Bernard, *Le Campa. Géographie, population, histoire*, Paris, Les Indes Savantes, 2007.
- (éd.), *Les frontières du Vietnam*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- LAVER Michael, *The Dutch East India Company in Early Modern Japan: Gift Giving and Diplomacy*, Londres, Bloomsbury Publishing, 2020.
- *Japan's Economy by Proxy in the Seventeenth Century*, Amherst, Cambria Press, 2008.
- *The Sakoku Edicts and the Politics of Tokugawa Hegemony*, Amherst, Cambria Press, 2011.
- LE BOUËDEC Gérard (éd.), *L'Asie, la mer, le monde : Au temps des compagnies des Indes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll.« Histoire », 2019.
- LEE Hun et UKEUCHI Satoshi, *Chōson goki hyōryūmin to Nicchō kankei [Les naufragés de la fin de la période Chōson et les relations nippon-coréennes]*, Tōkyō, Hōsei Daigaku shuppanyoku, 2008.
- LEE Lily Xiao Hong et WILES Sue, *Biographical Dictionary of Chinese Women: Tang Through Ming, 618-1644*, Armonk, M.E. Sharpe, 2014.
- LEIDER Jacques, « Buddhist Diplomacy: Confrontation and Political Rhetoric in the Exchange of Letters between King Alaungmintaya and King Banya Dala of Pegu (1755–56) », in D. Christian LAMMERTS (éd.), *Buddhist Dynamics in Premodern and Early Modern Southeast Asia*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 2015, pp.373-416.
- LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 52-2, 2005, pp.88–112.
- LEONARD Jane Kate et THEOBALD Ulrich (éd.), *Money in Asia (1200-1900): small currencies in social and political contexts*, Leiden, Pays-Bas, 2015.
- LEPOUTRE Amandine, *Les archives royales du Pāṇḍuraṅga: étude des terrains agricoles de la province méridionale du Campa au XVIIIe siècle*, Thèse de doctorat, École pratique des hautes études (Paris). Section des sciences historiques et philologiques, France, 2010.
- LETRICOT Rosemonde, CUXAC Mario, UZCATEGUI Maria et CAVALETTO Andrea, *Le Réseau: Usages d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2016.

- LEUPP Gary P., *Interracial Intimacy in Japan: Western Men and Japanese Women, 1543-1900*, Londres, A&C Black, 2003.
- LEVI Giovanni, *Le pouvoir au village: histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, traduit par Monique AYMARD, Paris, Gallimard, 1989.
- LEWIS James B., *The East Asian War, 1592-1598: International Relations, Violence and Memory*, Abingdon, Routledge, 2014.
- *Frontier Contact Between Choson Korea and Tokugawa Japan*, Abingdon, Routledge, 2003.
- LI Kangying, « The Ming maritime trade policy in transition, 1368 to 1567 », Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2010.
- LI Tana, « The Changing Landscape of the Former Linyi in the Provinces of Quảng Trị and Thừa Thiên-Huế », *Nalanda-Sriwijaya Centre Working Paper*, 39, 2019.
- « Tongking in the Age of Commerce », in Geoff WADE et Tana LI (éd.), *Anthony Reid and the Study of the Southeast Asian Past*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 2012, pp.246–268.
- *Nguyễn Cochinchina: Southern Vietnam in the Seventeenth and Eighteenth Centuries*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.
- LI Zhaoliang, *Kunyu wanguo quantu jiemi, Ming dai cehui shijie [Révéler les secrets de la Kunyu wanguo quantu : la dynastie Ming et l'exploration du monde]*, Taipei, Lianjing, 2012.
- LIEBERMAN Victor, *Strange parallels: Southeast Asia in global context, c. 800-1830. Volume 2, Mainland mirrors : Europe, Japan, China, South Asia, and the islands*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
- *Strange parallels: Southeast Asia in global context, c. 800-1830. Volume 1, Integration on the Mainland*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- LIGHTMAN Bernard, MCOUAT Gordon et STEWART Larry, *The Circulation of Knowledge Between Britain, India and China: The Early-Modern World to the Twentieth Century*, Leiden ; Boston, Brill, 2013.
- LIM Ivy Maria, « The lineage organization in Ming China: a case study of Haining in the sixteenth century », in Kenneth M. SWOPE (éd.), *The Ming World*, Abingdon, Routledge, 2019, pp.258–278.
- « From Haijin to Kaihai: The Jiajing Court's Search for a Modus Operandi along the South-eastern Coast (1522-1567) », *Journal of the British Association for Chinese Studies*, 2, 2013, pp.1–26.
- LOH Joseph, *When Worlds Collide. Art, Cartography, and Japanese Nanban World Map Screens*, Thèse de doctorat, Columbia University, 2013.
- LOMBARD Denys, « Une autre Méditerranée dans le Sud-Est asiatique », *Hérodote*, 88, 1998, pp.184–193.
- *Le Carrefour javanais*, Paris, Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1990, 3 vol.
- LOUIS FREDERIC, *Le Japon: dictionnaire et civilisation*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1996.
- MA Ning, *The Age of Silver: The Rise of the Novel East and West*, Oxford, Oxford University Press, coll.« Global Asias », 2016.
- MAIR Victor H., *The Shorter Columbia Anthology of Traditional Chinese Literature*, New York, Columbia University Press, 2001.
- MAK Phoeun, *Histoire du Cambodge: de la fin du XVIe siècle au début du XVIIIe*, Paris, Presses de l'École française d'Extrême-Orient, 1995.
- MALONI Ruby, « Control of the seas : the historical exegesis of the Portuguese 'cartaz' », *Proceedings of the Indian History Congress*, 72, 2011, pp.476–484.
- MANGUIN Pierre-Yves, *Les Portugais sur les côtes du Vietnam et du Campa*, Paris, Presses de

- l'École française d'Extrême-Orient, 1972.
- MANGUIN Pierre-Yves, MANI A. et WADE Geoffrey (éd.), *Early interactions between South and Southeast Asia: reflections on cross-cultural exchange*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 2011.
- MANNING Patrick et OWEN Abigail (éd.), *Knowledge in Translation: Global Patterns of Scientific Exchange, 1000-1800 CE*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2018.
- MARCINKOWSKI Muhammad Ismail, « The Iranian-Siamese Connection: An Iranian Community in the Thai Kingdom of Ayutthaya », *Iranian Studies*, 35-1, 2002, pp.23-46.
- MARCON Federico, *The Knowledge of Nature and the Nature of Knowledge in Early Modern Japan*, Chicago, University of Chicago Press, 2015.
- MARKOVITS Claude, *The global world of Indian merchants, 1750-1947: traders of Sind from Bukhara to Panama*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- MASSARELLA Derek, « Envoys and Illusions: The Japanese Embassy to Europe, 1582-90, "De Missione Legatorvm Iaponensium", and the Portuguese Viceregal Embassy to Toyotomi Hideyoshi, 1591 », *Journal of the Royal Asiatic Society*, 15-3, 2005, pp.329-350.
- *A world elsewhere: Europe's encounter with Japan in the sixteenth and seventeenth centuries*, New Haven, Yale University Press, 1990.
- « 'The Loudest Lies': Knowledge of Japan in Seventeenth-Century England », *Itinerario*, 11-2, 1987, pp.52-71.
- MASSARELLA Derek et TYTLER Izumi K., « The Japonian Charters. The English and Dutch Shuinjō », *Monumenta Nipponica*, 45-2, 1990, pp.189-205.
- MATSUKATA Fuyuko, *Kokusho ga musubu gaikō [La diplomatie nouée par les lettres officielles]*, Tōkyō, Tōkyō Daigaku Shuppankai, 2019.
- « 1650~1660 nendai shinakaiiki no jōhō nettowaaku : VOC, sanban, Porutogarujin, tōsen, zaigai Nihonjin [Les réseaux d'informations dans les mers de Chine dans les années 1650-1660 : la VOC, les Trois Feudataires, les Portugais, les jonques chinoises et les Japonais outre-mer] », *Yōgaku shigakkai kenkyū nenpō*, 25, 2018, pp.59-79.
- *Oranda fūsetsu gaki : Sakoku Nihon ni katarareta Sekai [Les rapports des navires hollandais : le monde raconté par le Japon du sakoku]*, Tōkyō, Chūō Kōronsha, 2010.
- *Oranda fūsetsu gaki to kinsei Nihon [Les rapports des navires hollandais et le Japon prémoderne]*, Tōkyō, Tōkyō Daigaku Shuppankai, 2007.
- MATSUO Ryūnosuke, *Fumie to Gariba. Sakoku Nihon o meguru Oranda to Ijirisu [Le fumi-e et Gulliver : la Hollande et l'Angleterre autour du Japon à l'époque du sakoku]*, Fukuoka, Genshobō, 2018.
- MATSUTAKE Hideo, « Shuinsen jidai to sore igo no Nagasaki no kaigai bōeki [Le commerce maritime de Nagasaki pendant l'ère des shuinsen et au-delà] », *Keiei to keizai [Management et économie]*, 69-2, 1989, pp.165-199.
- MATTHEE Rudolph P., *The Politics of Trade in Safavid Iran: Silk for Silver, 1600-1730*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- MAUREL Chloé, *Manuel d'histoire globale*, Paris, Armand Colin, 2014.
- MAYBON Charles B., « Une factorerie anglaise au Tonkin au XVIIIe siècle (1672-1697) », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 10-1, 1910, pp.159-204.
- MCCABE Ina Baghdiantz, HARLAFTIS Gelina et PEPELASI-MINOGLU Iōáanna (éd.), *Diaspora entrepreneurial networks: four centuries of history*, Oxford, Berg Publishers, 2005.
- MCCORMACK Gavan Éditeur scientifique, *Multicultural Japan: palaeolithic to postmodern*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- MEERSBERGEN Guido van, « The Dutch merchant-diplomat in comparative perspective :

- embassies to the court of Aurangzeb, 1660-1666 », in Tracey A. SOWERBY et Jan HENNINGS (éd.), *Practices of Diplomacy in the Early Modern World c. 1410-1800*, Abingdon, Routledge, 2017, pp.147–165.
- MENARD Philippe, « Les mots orientaux dans le texte de Marco Polo », *Romance Philology*, 63-2, 2009, pp.87–135.
- MENDL Wolf, *Japan and South East Asia. v. 1: From the Meiji Restoration to 1945*, Londres, Routledge, 2001.
- MERCKLE Pierre, « La « découverte » des réseaux sociaux », *Rezeaux*, 182-6, 2013, pp.187–208.
- MESTYAN Adam, « Domestic Sovereignty, A‘yan Developmentalism, and Global Microhistory in Modern Egypt », *Comparative Studies in Society and History*, 60-2, 2018, pp.415–445.
- METCALF Alida C., *Go-betweens and the Colonization of Brazil: 1500–1600*, Austin, University of Texas Press, 2013.
- MIYAMOTO Matao et SHIKANO Yoshiaki, « The emergence of the Tokugawa monetary system in East Asian international perspective », in Clara Eugenia NÚÑEZ (éd.), *Monetary history in global perspective, 1500-1808*, Séville, Secretariado de publicaciones de la Universidad de Sevilla, 1998.
- MIYATA Akira, *Suminokura Ryōi no sekai [Le monde de Suminokura Ryōi]*, Tōkyō, Taisei shuppansha, 2013.
- MIYAZAKI Michio, *Arai Hakuseki*, Tōkyō, Yoshikawa Kōbunkan, 1989.
- *Arai Hakuseki no yōgaku to kaigai chishiki [Les connaissances sur le monde extérieur et les études occidentales de Arai Hakuseki]*, Tōkyō, Yoshikawa Kōbunkan, 1988.
- MIZUNO Norihito, *Japan and its East Asian neighbors: Japan’s perception of China and Korea and the making of foreign policy from the seventeenth to the nineteenth century*, Thèse de doctorat, The Ohio State University, 2004.
- MOHAMED Rozi, *Agarwood: Science Behind the Fragrance*, Berlin, Springer, 2016.
- MOLHO Anthony et CURTO Diogo Ramada, « Les réseaux marchands à l’époque moderne », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 58-3, 2003, pp.569–579.
- MOON Hyungsub, *Matsura-to: Pirate-warriors in Northwestern Kyūshū, Japan, 1150-1350*, Stanford University, 2005.
- MORAN Joseph Francis, *The Japanese and the Jesuits: Alessandro Valignano in Sixteenth Century Japan*, Abingdon, Routledge, 2012.
- MORELAND William Harrison, « The Shahbandar in the Eastern Seas », *Journal of the Royal Asiatic Society*, 52-4, 1920, pp.517–533.
- MORI Hirohisa, *Suminokura ichizoku to sono jidai [La famille Suminokura et leur temps]*, Kyōto, Shibunkaku shuppan, 2015.
- MORI Kimiyuki, *Abe no Nakamaro*, Tōkyō, Yoshikawa Kōbunkan, 2019.
- MORIYAMA Tsuneo, « Toyotomiki kaigai bōeki no ikkeitai ; Higo Katōshi ryō ni okeru Kankei shiryō no shōkai [Un aspect du commerce extérieur à l’époque des Toyotomi : introduction aux documents liés au domaine des Katō au Higo] », *The Bulletin of the Faculty of Letters*, 8, 1967, pp.9–28.
- MULDREW Craig, *The economy of obligation: the culture of credit and social relations in early modern England*, New York, St Martin’s press, 1998.
- MURAKAMI Naojirō, « The Japanese at Batavia in the XVIIth Century », *Monumenta Nipponica*, 2-2, 1939, pp.355–373.
- *Seiyō shōgyōshi [Histoire du commerce avec l’Occident]*, Tōkyō, Meiji Daigaku Shuppanbu, 1902.

- MURDOCH James et YAMAGATA Isō, *A History of Japan: During the century of early foreign intercourse, 1542-1651*, Kobe, Chronicle office, 1903.
- MUROGA Nobuo et UNNO Kazutaka, *Old maps in Japan*, Ōsaka, Sogensha, 1973.
- « The Buddhist world map in Japan and its contact with European maps », *Imago Mundi*, 16-1, 1962, pp.49-69.
- NAGAKUBO Mitsuaki, « Compilation of Map of Japan by Sekisui Nagakubo », *Chizu*, 7-3, 1969, pp.32-40.
- NAGASE-REIMER Keiko (éd.), *Copper in the early modern Sino-Japanese trade*, Leiden, Brill, 2016.
- NAGAZUMI Yōko (éd.), *Large and broad : the Dutch impact on early modern Asia : essays in honor of Leonard Blussé*, Tōyō Bunko, 2010.
- « The Japanese Go-shuinjo (vermillion seal) Maritime trade in Taiwan », in Leonard BLUSSÉ (éd.), *Around and about Formosa*, Taipei, Ts'ao Yung-ho Foundation for Culture and Education, 2003, pp.27-42.
- *Shuinsen [Les navires à sceau rouge]*, Tōkyō, Yoshikawa kōbunkan, 2001.
- (éd.), *Sakoku o minaosu [Réexaminer le « sakoku »]*, Tōkyō, Yamakawa Shuppansha, 1999.
- « Ayutthaya and Japan: Embassies and Trade in the Seventeenth Century », in Kennon Breazeale (éd.), *From Japan to Arabia: Ayutthaya's Maritime Relations with Asia*, Bangkok, The Foundation for the Promotion of Social Sciences and Humanities Textbooks Project, 1999, pp.89-103.
- « From Company to Individual Company Servants: Dutch Trade in Eighteenth-Century Japan », in Leonard BLUSSÉ et Femme S. GAASTRA (éd.), *On the Eighteenth Century as a Category of Asian History*, Aldershot, Ashgate, 1998, pp.147-172.
- « 17 seiki chūki no Nihon-Tonkin bōeki ni tsuite [A propos du commerce entre le Tonkin et le Japon au milieu du XVIIe siècle] », *Annals of Josai Graduate School of Economics*, 8, 1992b, pp.21-46.
- « Saikō Tonkin no Nihonjin tsūji Urusura [Reconsidération sur l'interprète japonaise du Tonkin Urusura] », *Nihon rekishi*, 532, 1992a, pp.79-82.
- *Kinsei shoki no gaikō [La diplomatie au début de l'époque moderne]*, Tōkyō, Sōbunsha, 1990.
- « Japan's Isolationist Policy as Seen through Dutch Source Materials », *Acta Asiatica*, 22, 1972, pp.18-35.
- NAKADA Yasunao, *Kinsei taigai kankeishi no kenkyū [Etude sur l'histoire des relations extérieures à l'époque moderne]*, Tōkyō, Yoshikawa kōbunkan, 1984.
- NAKAI Kate Wildman, *Shogunal Politics: Arai Hakuseki and the Premises of Tokugawa Rule*, 1st edition., Cambridge, Harvard University Asia Center, 1988.
- NAKAJIMA Gakushō, « The Structure and Transformation of the Ming Tribute Trade System », in Manuel PEREZ GARCIA et Lucio DE SOUSA (éd.), *Global History and New Polycentric Approaches: Europe, Asia and the Americas in a World Network System*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, coll.« Palgrave Studies in Comparative Global History », 2018, pp.137-162.
- *Nanban, kōmō, tōjin ; jūroku, jūnana seiki no Higashi Ajia kaiiki [Barbares du sud, cheveux rouges, Chinois : le monde maritime d'Asie orientale aux XVIe et XVIIe siècles]*, Kyōto, Shibunkaku Shuppan, 2013.
- « Transformation and reorganization of the international trade order in East Asia from the 14th to 16th century : from the tributary system to the "1570 system" », *Socio-Economic History*, 76-4, 2011, pp.501-524.
- « Seiyō tokō shuinjō ni tsuite [A propos des licences à sceau rouge maritimes pour le

- Seiyō] », *Tōhōgaku*, 117, 2009b, pp.98–117.
- « The Invasion of Korea and Trade with Luzon: Kato Kiyomasa's Scheme of the Luzon Trade in the Late Sixteenth Century », in Angela SCHOTTENHAMMER (éd.), *The East Asian Mediterranean: Maritime Crossroads of Culture, Commerce and Human Migration*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2009a, pp.145-168.
- NAKAMURA Hiroshi, *Goshuinsen kokaizu [Les cartes nautiques des navires à sseau rouge]*, Tōkyō, Harashobō, 1979.
- « The Japanese Portolanos of Portuguese Origin of the XVIth and XVIIth Centuries », *Imago Mundi*, 18, 1964, pp.24–44.
- NAKAMURA Takashi, *Chū kinsei ni okeru Kan-shina kaiiki kōryūshi no kenkyū [Etudes sur l'histoire des relations dans l'aire de la mer de Chine orientale à l'époque médiévale et moderne]*, Fukuoka, Kyūshū Daigaku, 1986.
- « Tonkin daihakushu icchen kū [Recherche sur le grand capitaine Icchen du Tonkin] », in *Ishihama sensei koki kinen tōyōgaku ronsō [Recueil d'articles en études orientales en honneur du 70e anniversaire du professeur Ishihama [Juntarō]]*, Ōsaka, Kansai University, 1958, pp.376–396.
- NANTA Arnaud, « L'Historiographie coloniale à Taiwan et en Corée du temps de l'empire japonais (1890-1940) », *Politika*, 2018. Consultable en ligne : politika.io
- NATIONAL COMMITTEE FOR THE INTERNATIONAL SYMPOSIUM ON THE ANCIENT TOWN OF HOI AN (éd.), *Ancient town of Hoi An: international symposium held in Danang on 22-23 March 1990*, Hanoi, Foreign Languages Publishing House, 1991.
- NG Chin-keong, *Boundaries and Beyond: China's Maritime Southeast in Late Imperial Times*, Singapour, National University of Singapore Press, 2017.
- *Trade and society: the Amoy network on the China Coast, 1683-1735*, Singapour, National University of Singapore Press, 2015.
- NGUYỄN Jacqueline Thanh Nha, *Tableau économique du Viet Nam: aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Éd. Cujas, 1970.
- NGUYỄN KHÁC Kham, « Chữ nôm or the former Vietnamese script and its past contributions to Vietnamese literature », *Area and Culture Studies*, 24, 1974, pp.171–189.
- NGUYỄN Thế Anh et FOREST Alain (éd.), *Guerre et paix en Asie du Sud-Est*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- NGUYỄN Thế Anh et ISHIZAWA Yoshiaki (éd.), *Commerce et navigation en Asie du Sud-Est, XIVE-XIXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- NGUYỄN Thừa Hỷ, *Kinh tế - xã hội đô thị Thăng Long - Hà Nội, thế kỷ XVII, XVIII, XIX [Economie et société de la capitale Thăng Long - Hà Nội aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles]*, Hanoi, Nhà xuất bản Hà Nội, 2010.
- *Economic history of Hanoi in the 17th, 18th and 19th centuries*, Hanoi, National Political Publishing House, 2002.
- « Pho Hien as Seen From Foreign Sources », in *Pho Hien: The Centre of International Commerce in the XVIIth –XVIIIth Centuries*, Hanoi, Thế Giới Publishers, 1994.
- NGUYỄN Thừa Hỷ et PHAN Hải Linh, « 16-17 seiki no Nihon to Betonamu no bōeki kankei [Les relations commerciales entre le Japon et le Vietnam aux 16e-17e siècles] », in Seiichi KIKUCHI (éd.), *Kinsei Nichi-Etsu kōryūshi: Nihonmachi, tōjiki*, Tōkyō, Kashiwa shobō, 2002, pp.95–104.
- NGUYỄN Văn, « Phan Kê-Bình : Etudes sur la littérature sino-annamite », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 30-1, 1930, pp.141–145.
- NISHIMURA Masanari, SATŌ Minoru, KIMURA Mizuka et OKAMOTO Hiromichi (éd.), *Cultural reproduction on its interface: from the perspectives of text, diplomacy, otherness, and*

- tea in East Asia*, Ōsaka, Japon, Institute for Cultural Interaction Studies, Kansai University, 2010.
- NISHINO Noriko, « Nihon no densei Betonamu chatō seyū tōki no bunrui, nendaikan to sono rekishiteki keiki [La classification des céramiques glacées et de la céramique à thé vietnamienne conservée au Japon ; période et conditions historiques] », *Chōen no bunka kōshō shirizu*, 1, 2011, pp.163–200.
- NOGUEIRA RAMOS Martin, *La foi des ancêtres - Chrétiens cachés et catholiques dans la société villageoise japonaise XVIIe-XIXe siècles*, Paris, CNRS éditions, 2019.
- « Une identité religieuse dans la tourmente : les catholiques face à la politique de proscription des Tokugawa (xvii^e siècle) », *Extrême-Orient Extrême-Occident*, 41, 2017, pp.153–178.
- « Le rôle des confréries durant les premières années de la proscription du catholicisme : Le cas du fief de Shimabara », in Julien MARTINE et David-Antoine MALINAS (éd.), *Le Japon au début du XXI^e siècle : dynamiques et mutations*, Paris, Editions Philippe Picquier, coll.« Japon Pluriel », n° 11, 2017, pp.299–307.
- NOMURA Toru, « Magotaro: An eighteenth century Japanese sailor's record of insular Southeast Asia », *SARI: Jurnal Alam dan Tamadun Melayu*, 27, 2009, pp.45–66.
- NOREL Philippe, « Mondialisation et histoire : une approche épistémologique », *Revue internationale de philosophie*, 239-1, 2007, pp.33–55.
- NORTH Douglass Cecil, *Structure and change in economic history*, New York, W. W. Norton & Co., 1981.
- NOSCO Peter, *Confucianism and Tokugawa Culture*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1997.
- NUMATA Jirō, *Western learning: A short history of the study of Western science in early modern Japan*, Tōkyō, Japan-Netherlands Institute, 1992.
- OBA Osamu, « Sino-Japanese Relations in the Edo Period (Part Eight: The Travels of Elephants) », *Sino-Japanese studies*, traduit par Joshua A. FOGEL, 11-2, 1999, pp.50–68.
- OGBORN Miles, « “It’s not what you know...” ; encounters, go-betweens and the geography of knowledge », *Modern Intellectual History*, 10-1, 2013, pp.163–175.
- *Global Lives: Britain and the World, 1550-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- OGURA Sadao, *Shuinsen jidai no Nihonjin : kieta Tōnan-Ajia Nihonmachi no nazo [Les Japonais de l'ère des navires à sceaue rouge : le mystère des quartiers japonais disparus d'Asie du Sud-Est]*, Tōkyō, Chūō kōronsha, 1989.
- ŌHASHI Yukihiro, *Kenshō Shimabara-Amakusa ikki [Nouvelles perspectives sur la révolte de Shimbara-Amakusa]*, Tōkyō, Yoshikawa Kōbunkan, 2008.
- ŌHIRA Teruhisa, « The Japanese Settlement in Hoian as a Memorial Spot of Modern Japan », *Rekishi chiri gaku*, 53-5, 2011, pp.23–40.
- ŌISHI Shinzaburō (éd.), *Shuinsen to minami e no senkusha [Les navires à sceaue rouge et les pionniers de l'expansion vers le sud]*, Tōkyō, Gyōsei, 1986.
- OKA Mihoko, « The Nanban and Shuinsen Trade in Sixteenth and Seventeenth-Century Japan », in Manuel PEREZ GARCIA et Lucio DE SOUSA (éd.), *Global History and New Polycentric Approaches: Europe, Asia and the Americas in a World Network System*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2018, pp.163–182.
- « Nagasaki no Yudayajin [Des gens d'Ayutthaya à Nagasaki] », *University Press*, 40-10, 2011, pp.8–14.
- *Shōnin to senkyōshi : Nanban bōeki no sekai [Marchands et missionnaires : le monde du commerce des barbares du sud]*, Tōkyō, Tōkyō Daigaku Shuppankai, 2010.

- « Kan’Ei nenkan no taigai seisaku no hensen to Nagasaki bugyō Takenaka Shigeyoshi no himen ni tsuite ; Pauro Dosu Santosu jiken tonon kanren kara [A propos des changements dans la politique étrangère de l’ère Kan’Ei et le renvoi du bugyō de Nagasaki Takenaka Shigeyoshi. En relation avec l’affaire de Paulo dos Santos] », *Atarashii rekishigaku no tame ni*, 265-2, 2007, pp.1-13.
- « Nihon kankei Makao shiryō ni miru Kan’ei jūichinen no Pauro Dosu Santosu jiken [L’incident de Paulo dos Santos de la 11e année Kan’ei vu à travers les documents de Macao en rapport avec le Japon] », *Tōkyō Daigaku shiryō hensanjo kenkyū kiyō*, 15, 2005, pp.75-94.
- « A great merchant in Nagasaki in 17th century. Suetsugu Heizō II and the system of Respondência », *Bulletin of Portuguese-Japanese Studies*, 2, 2001, pp.37-56.
- OKADA Akio, *Nichi-ō kōshō to Nanban bōeki [La connexion nippo-européenne et le commerce des barbares du sud]*, Kyōto, Shibunkaku shuppan, 1983.
- OKAMOTO Yoshitomo, *Jūroku seiki Nichi-ō kōtsūshi no kenkyū [Etude sur l’histoire des relations nippo-européennes au XVIe siècle]*, Tōkyō, Kōbunshō, 1936.
- OKITSU Kaname, *Edo senryū sansaku [Explorer les senryū d’Edo]*, Tōkyō, Jiji tsūshin shuppankyoku, 1988.
- OLLÉ Manel, « The Chinese in the Philippine Archipelago: Global Projection of a Local Community », in Angela SCHOTTENHAMMER (éd.), *Early Global Interconnectivity across the Indian Ocean World, Volume I: Commercial Structures and Exchanges*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2019, pp.317-342.
- ŌMORI Yōko, « Umi o watatta Nihonjin : (7) Araki Sōtarō to Nagasaki [Les Japonais qui ont traversé la mer : (7) Araki Sōtarō et Nagasaki] », *La mer, umi to fune no zasshi*, 32-5, 2007, pp.12-15.
- ŌTA Atsushi, *In the Name of the Battle against Piracy: Ideas and Practices in State Monopoly of Maritime Violence in Europe and Asia in the Period of Transition*, Leiden ; Boston, Brill, 2018.
- ŌTA Katsunari, « Shuinsen bōeki makki no hōshosen seido ni tsuite [Le système des navires porteurs de certificats à la fin de la période du commerce des navires à sceau rouge] », *Shakai bunka shigaku*, 39, 1998, pp.11-28.
- ŌTSUKA Hideaki, « Shuinsen bōeki shoyō Ajia tokaizu ni tsuite [A propos des cartes nautiques d’Asie utilisées dans le commerce des navires à sceau rouge] », *Gekkan Bunkazai*, 251, août 1984, pp.11-17.
- OWADA Yasutsune, *Ieyasu to Chaya Shirōjirō [Ieyasu et Chaya Shirōjirō]*, Shizuoka, Shizuoka Shinbunsha, 2007.
- OWEN Norman G. (éd.), *The emergence of modern Southeast Asia: a new history*, Honolulu, University of Hawai‘i Press, 2005.
- PAGES Léon, *Histoire de la religion chrétienne au Japon depuis 1598 jusqu’à 1651*, Paris, C. Douniol, 1869.
- PALAIS James B., *Confucian Statecraft and Korean Institutions: Yu Hyongwon and the Late Choson Dynasty*, Reprint., Seattle, University of Washington Press, 2014.
- PAPELITZKY Elke, « A Description and Analysis of the Japanese World Map Bankoku sōzu in Its Version of 1671 and Some Thoughts on the Sources of the Original Bankoku sōzu », *Journal of Asian History*, 48-1, 2014, pp.15-59.
- PAPIN Philippe, *Histoire d’Hanoï*, Paris, Fayard, 2001.
- PARKER Charles H., *Global interactions in the early modern age, 1400-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- PEARSON Michael, *Trade, Circulation, and Flow in the Indian Ocean World*, Londres, Springer, 2016.

- PEGG Richard A., *Cartographic traditions in East Asian maps*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2014.
- PELLETIER Philippe, « Gipouloux François, La Méditerranée asiatique, villes portuaires et réseaux marchands en Chine, au Japon et en Asie du Sud-Est, XVIe-XXIe siècle », *Géocarrefour*, 84-4, 2009, pp.282-284.
- PENG Hao, *Trade Relations between Qing China and Tokugawa Japan: 1685-1859*, Singapour, Springer, coll.« Studies in Economic History », 2019.
- PEREZ GARCIA Manuel, « Creating global demand: polycentric approaches, crossroads of silk and silver in China and Iberian Empires during the early modern era », *Revista de Historia Economica*, 2019, pp.1-15.
- « From Eurocentrism to Sinocentrism: the New Challenges in Global History », *European Journal of Scientific Research*, 119-3, 2014, ppp.337-352.
- PEREZ GARCIA Manuel et SOUSA Lucio De (éd.), *Global History and New Polycentric Approaches: Europe, Asia and the Americas in a World Network System*, Palgrave Macmillan, coll.« Palgrave Studies in Comparative Global History », 2018.
- PERI Noël, « Essai sur les relations du Japon et de l'Indochine aux XVIe et XVIIe siècles », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 23-1, 1923, pp.1-104.
- PHAM Charlotte Minh Hà, *A Maritime Cultural Landscape of Cochinchina: The South China Sea, maritime routes, navigation, and boats in pre-colonial central Vietnam*, Murdoch University, 2016.
- « European Navigation, Nautical Instructions and Charts of the Cochinchinese Coast (16th-19th Centuries) », *Moussons*, 27, 2016, pp.101-129.
- PHAN Hài Linh, « Zen kindai Betonamu ni okeru zō no kokkateki kanri to zō bōeki [La gestion étatique et le commerce des éléphants dans le Vietnam prémoderne] », *Senshūdaigaku kodai higashi yūrashia kenkyū sentā nenpō [Bulletin du centre d'études sur l'Eurasie orientale ancienne de l'Université de Senshū]*, 4, 2018, pp.143-159.
- « 16-18 seiki ni okeru Betonamu chūbu kara Nihon e no zō bōeki [Le commerce des éléphants du centre du Vietnam au Japon aux 16e-17 siècles] », *Higashiajia bunka kōshō kenkyū*, 7, 2014, pp.413-422.
- PHIPPS Geraldine, *Sir John Merrick English Merchant-Diplomat in Seventeenth Century Russia*, Newtonville, Oriental Research Partners, 1983.
- PIKE Tyler, *Symphonies of voices : a new approach to Du Fu's allusive art*, University of Sidney, 2008.
- PLUMMER Katherine, *The Shogun's Reluctant Ambassadors: Japanese Sea Drifters in the North Pacific*, Subsequent edition., Portland, Oregon Historical Society, 1991.
- PODOLNY Joel M. et PAGE Karen L., « Network Forms of Organization », *Annual Review of Sociology*, 24-1, 1998, pp.57-76.
- POLENGHI Cesare, *Samurai of Ayutthaya: Yamada Nagamasa, Japanese warrior and merchant in early seventeenth-century Siam*, Bangkok, White Lotus Press, 2009.
- « The Japanese in Ayudhya in the first half of the 17th century », 2004. Consultable en ligne : www.samurai-archives.com
- POLÓNIA Amélia, BRACHT Fabiano et CONCEIÇÃO Gisele C., *Connecting Worlds: Production and Circulation of Knowledge in the First Global Age*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, 2019.
- POMERANZ Kenneth, *The Great Divergence – China, Europe, and the Making of the Modern World Economy*, Princeton, Princeton University Press, 2002.
- « Protocol at the Malayan court. Sejarah Melayu. », in Damodar R. SARDESAI (éd.), *Southeast Asian history: essential readings*, Abingdon, Routledge, 2018, pp.84-90.

- PTAK Roderich, *China, the Portuguese, and the Nanyang: oceans and routes, regions and trades (c. 1000-1600)*, Aldershot, Routledge, 2004.
- PTAK Roderich et ROTHERMUND Dietmar (éd.), *Emporia, commodities and entrepreneurs in Asian maritime trade, C. 1400-1750*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1991.
- PURBATJARAKA Purnadi, « Shahbandars in the Archipelago », *Journal of Southeast Asian History*, 2-2, 1961, pp.1-9.
- QUERIDO Andries, « Dutch Transfer of Knowledge Through Deshima: The Role of the Dutch in Japan's Scientific and Technological Development During the Edo Period », *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, 1983, pp.17-37.
- RAJ Kapil, « Networks of knowledge, or spaces of circulation? The birth of British cartography in colonial south Asia in the late eighteenth century », *Global Intellectual History*, 2-1, 2017, pp.49-66.
- « Go-Betweens, Travelers, and Cultural Translators », in *A Companion to the History of Science*, Hoboken, John Wiley & Sons, Ltd, 2016, pp.39-57.
- RAMMING Martin, « The Evolution of Cartography in Japan », *Imago Mundi*, 2, 1937, pp.17-21.
- RANTOANDRO Gabriel, « Kiyai Ngabehi Kaytsu de Banten, shahbandar de son état et « passeur » occasionnel », *Archipel*, 56-1, 1998, pp.251-271.
- RATH Eric, *Food and Fantasy in Early Modern Japan*, First edition., Berkeley, University of California Press, 2010.
- RAWSKI Evelyn S., *Early Modern China and Northeast Asia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.
- RAY Himanshu Prabha et ALPERS Edward A. (éd.), *Cross Currents and Community Networks: The History of the Indian Ocean World*, New Delhi ; New York, Oxford University Press, 2007.
- REID Anthony, *A history of Southeast Asia: critical crossroads*, Chichester, West Sussex, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Wiley-Blackwell, 2015.
- (éd.), *The Chinese diaspora in the Pacific*, Aldershot (Hampshire), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 2008.
- *Charting the shape of early modern Southeast Asia*, Singapore, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 2000.
- (éd.), *Southeast Asia in the early modern era: trade, power, and belief*, Ithaca, N.Y., Etats-Unis d'Amérique, Cornell University Press, 1993.
- *Southeast Asia in the age of commerce: 1450-1680*, New Haven, Yale University Press, 1988, 1993, 2 vol.
- REID Anthony et ALILUNAS-RODGERS Kristine, *Sojourners and Settlers: Histories of Southeast China and the Chinese*, Honolulu, University of Hawaii Press, 2001.
- RIBEIRO Madalena, « The Japanese Diaspora in the Seventeenth Century. According to Jesuit Sources », *Bulletin of Portuguese/Japanese studies*, 3, 2002, pp.53-83.
- RIVERS Patrick J., « Whither Berhala? The Search for an Idol », *Journal of the Malaysian Branch of the Royal Asiatic Society*, 84-1, 2011, pp.47-101.
- ROBERTS Lissa L., « Frontier Tales: Tokugawa Japan in translation », in *The Brokered world: Go-betweens and global intelligence*, Sagamore Beach, Science History Publications, 2009, pp.1-48.
- ROBINSON Kenneth R., « Centering the King of Chosŏn: Aspects of Korean Maritime Diplomacy, 1392-1592 », *The Journal of Asian Studies*, 59-1, 2000, pp.109-125.
- ROMANET DU CAILLAUD Frédéric, *Essai sur les origines du Christianisme au Tonkin et dans les autres pays annamites*, Paris, A. Challaniel, 1915.
- ROMANO Antonella, *Impressions de Chine: l'Europe et l'englobement du monde, XVIe-XVIIIe*

- siècles*, Paris, Fayard, 2016.
- ROSENBERG Emily S. (éd.), *A World Connecting – 1870–1945*, Cambridge, Harvard University Press, 2012.
- ROSENTHAL Jean-Laurent et WONG Roy Bin, *Before and beyond divergence: the politics of economic change in China and Europe*, Cambridge, Harvard University Press, 2011.
- ROUSSEAU Denise M., SITKIN Sim B., BURT Ronald S. et CAMERER Colin, « Not So Different After All: A Cross-Discipline View Of Trust », *Academy of Management Review*, 23-3, 1998, pp.393–404.
- ROUSTAN Frédéric, « Entre Tōyōgaku et Nan.Yōgaku : L'origine multiple des études vietnamiennes au Japon (1881-1951) », *Ebisu - Études Japonaises*, 39-1, 2008, pp.27-55.
- ROUX Pierre-Emmanuel, *La trinité antichrétienne: essai sur la proscription du catholicisme en Chine, en Corée et au Japon (XVIIe - XIXe siècles)*, Thèse de doctorat, École doctorale de l'École des hautes études en sciences sociales, France, 2013.
- *La croix, la baleine et le canon: la France face à la Corée au milieu du XIXe siècle*, Paris, les Editions du Cerf, 2012.
- ROYER Pierre, « Les Méditerranées », in *Géopolitique des mers et des océans*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, pp.147–166.
- RUANGSILP Bhawan, *Dutch East India Company merchants at the court of Ayutthaya: Dutch perceptions of the Thai kingdom, ca. 1604-1765*, Leiden, Brill, 2007.
- SAKAI Robert, « The consolidation of power in Satsuma-han », in *Studies in the institutional history of early modern Japan*, Princeton, Princeton University Press, 1968, pp.131–139.
- SAKAKIBARA Sayoko, « Localizing Asia: Mapping Japan, Asia, and Europe in the Early Modern World », in Martijn STORMS, Mario CAMS, Imre Josef DEMHARDT et Ferjan ORMELING (éd.), *Mapping Asia: Cartographic Encounters Between East and West*, New York, Springer, 2018, pp.109–124.
- SAKAMAKI Shunzō, « Ryukyū and Southeast Asia », *The Journal of Asian Studies*, 23-3, 1964, pp.383–389.
- SAKANOUÉ Nobuo, *Goshuinsen no hitobito [Les personnes des navires à sceau rouge]*, Tōkyō, Jidaisha, 1941.
- SAKURAI Kiyohiko et KIKUCHI Seiichi (éd.), *Kinsei Nichi-Etsu kōryūshi : Nihonmachi, tōjiki [L'histoire des relations nippono-viêt à l'époque moderne : quartier japonais, céramiques]*, Tōkyō, Kashiwa shobō, 2002.
- SÁNCHEZ Antonio, « Charts for an empire. A global trading zone in early modern Portuguese nautical cartography », *Centaurus*, 60-3, 2018, pp.173–188.
- SANIEL Josefa M., « Four Japanese: Their Plans for the Expansion of Japan to the Philippines », *Journal of Southeast Asian History*, 4-2, 1963, pp.1–12.
- SANTANGELO Paolo, *Materials for an Anatomy of Personality in Late Imperial China*, Leiden, Brill, 2010.
- SARAIVA Luis et JAMI Catherine (éd.), *The Jesuits, the Padroado and East Asian Science (1552-1773)*, Singapour, World Scientific, 2008.
- SARAIVA Luís et LIU Dun (éd.), *Europe and China: science and arts in the 17th and 18th centuries*, Singapour, World Scientific, 2013.
- SĀRASIN WĪRAPHON, *Tribute and profit: Sino-Siamese trade, 1652-1853*, Chiang Mai, Silkworm Books, 2014.
- SARDESAI Damodar R., *Southeast Asian History: Essential Readings*, Routledge, 2018.
- SATO Akihiro, « Kinsei Nihon Bungo no Kirishitan kinsei to minshū tōsei [L'interdiction du christianisme et le contrôle social dans le Bungo du Japon moderne] », *Kokubungaku*

- kenkyū shiryōkan kiyō* [Bulletin de l'institut de recherche sur la littérature japonaise], 12, 2016, pp.135–147.
- SATOW Ernest Mason, « Notes on the intercourse between Japan and Siam in the seventeenth century », *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, XIII, 1885, pp.139–181.
- SCHWEYER Anne-Valérie, *Viêt Nam. Histoire Arts Archéologie*, Paris, Olizane, 2011.
- SESKO Markus, *Index of Japanese Swordsmiths N-Z*, Norderstedt, Books on Demand, 2012.
- SETH Mesrobian Jacob, « Khojah Petrus: The Armenian Merchant-diplomat of Calcutta from 1756-1763 », *Bengal Past and Present*, 37, 1929.
- SCHAFFER Simon, ROBERTS Lissa, RAJ Kapil et DELBOURGO James (éd.), *The brokered world: go-betweens and global intelligence, 1770-1820*, Sagamore Beach, Science history publications, 2009.
- SCHOTTENHAMMER Angela (éd.), *Early Global Interconnectivity across the Indian Ocean World*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, coll.« Palgrave Series in Indian Ocean World Studies », 2019, 2 vol.
- *The East Asian Mediterranean: Maritime Crossroads of Culture, Commerce and Human Migration*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2008.
- *Trade and Transfer Across the East Asian « Mediterranean »*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2005.
- SHAPINSKY Peter D., *Lords of the sea: pirates, violence, and commerce in late Medieval Japan*, Ann Arbor, Center for Japanese studies, University of Michigan, 2014.
- « Polyvocal Portolans: Nautical Charts and Hybrid Maritime Cultures in Early Modern East Asia », *Early Modern Japan: An Interdisciplinary Journal*, 14, 2006, pp.4-26.
- SHARMA R.S., « Amitav Ghosh, Indian Ocean and the New Thalassology », in J. Azam KOUSAR (éd.), *Indian Ocean: The New Frontier*, Abingdon, Routledge, 2019.
- SHIMADA Ryūto, *The Intra-Asian trade in Japanese copper by the Dutch East India company during the eighteenth century*, Leiden, Brill, 2006.
- SHIMADA Takau, *Fumie : gaikokujin ni yoru fumie no kiroku* [Fumi-e : documents sur le fumi-e d'après les étrangers], Tōkyō, Yūshōdō Shuppan, 1994.
- SHIMAO Minoru, « Chūgoku-Betonamu no kambun bunken no naka no minami Shinakai hōmen no kijutsu ni tsuite [A propos de la description de la mer de Chine méridionale dans les sources classiques chinoises et vietnamiennes] », 2014. Consultable en ligne : user.keio.ac.jp
- SHIMIZU Hajime, « Nanshin-Ron: Its Turning Point in World War I », *The Developing Economies*, 25-4, 1987, pp.386–402.
- SHIMIZU Yūko, « Firi-pin (Ruson) no Nihonjin kyojūchi to Nihonmachi [L'établissement japonais aux Philippines (Luzon) et le quartier japonais] », *The Japan-sea Rim studies annual report*, 24, 2019, pp.9–16.
- SHINKI Kanto, *Yomigaere! Hekitō no jiseki to fūkei. Nicchū ōkan shoten toshite no Gotō-Hinoshima to Wakamatsu-Seto chiiki* [Revenus à la vie ! Vestiges et paysages des îles lointaines. Les régions de Gotō-Hinoshima et Wakamatsu-Seto, points centraux des relations entre le Japon et la Chine], Tōkyō, Onbook, 2009.
- SHINMURA Izuru, *Nanban kōki*, Tōkyō, Iwanami Shoten, 1925.
- SHIRAIISHI Masaya, *Japanese Relations With Vietnam: 1951-1987*, New York, Cornell Southeast Asia Program, 1990.
- SHORT John Rennie, *Korea: A Cartographic History*, 1st ed edition., Chicago ; London, University of Chicago Press, 2012.
- SIMON Éric, « La confiance dans tous ses états », *Revue française de gestion*, 175-6, 2007, pp.83–94.

- SIMON Zoltan A., « Secrets of South Asia from Fra Mauro (1459) to Later Maps », *Cartographica: The International Journal for Geographic Information and Geovisualization*, 52-3, 2017, pp.263–287.
- SMITS Gregory, *Maritime Ryukyu, 1050-1650*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2019.
- SO Kwan-wai, *Japanese piracy in Ming China during the 16th century*, East Lansing, Michigan State University Press, 1975.
- SONODA Kazuki, « Annankokutaishi kara minjin Wei Jiushi ni yoseta shokan ni tsuite [A propos d'une lettre adressée au Chinois Wei Jiushi par le grand ministre d'Annam] », *Minami ajia gakuho*, 1, 1942, pp.49–70.
- SOUTY François, « Des néerlandais en Indochine au XVIIIe siècle. Essai sur l'échange, les mesures de la valeur et les prix relatifs (1610-1680) », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 78-291, 1991, pp.177–206.
- SOUZA George Bryan, *Portuguese, Dutch and Chinese in maritime Asia, c.1585-1800: merchants, commodities and commerce*, Farnham, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 2014.
- *The Survival of Empire: Portuguese Trade and Society in China and the South China Sea 1630-1754*, Cambridge University Press, 2004.
- SOWERBY Tracey A. et HENNINGS Jan (éd.), *Practices of diplomacy in the early modern world: c. 1410-1800*, Londres, Routledge, 2017.
- SPENCE Jonathan D., *Le Chinois de Charenton: de Canton à Paris au 18e siècle*, traduit par Martine LEROY-BATTISTELLI, Paris, Plon, 1990.
- *The Memory Palace of Matteo Ricci*, New York, Penguin Books, 1985.
- STANLEY Amy, « Maidservants' Tales: Narrating Domestic and Global History in Eurasia, 1600–1900 Maidservants' Tales », *The American Historical Review*, 121-2, 2016, pp.437–460.
- STANZIANI Alessandro, *Les entrelacements du monde. Histoire globale, pensée globale*, Paris, CNRS éditions, 2018.
- STEVENSON Daniel B., « Buddhist ritual in the Song », in John LAGERWEY et Pierre MARSONE (éd.), *Modern Chinese religion*, Leiden, Brill, 2009, vol.1, pp.328–448.
- STEVENSON John, GUY John et CORT Louise Allison, *Vietnamese ceramics: a separate tradition*, Chicago, Art Media Resources with Avery Press, 1997.
- STORMS Martijn, CAMS Mario, DEMHARDT Imre Josef et ORMELING Ferjan, *Mapping Asia: Cartographic Encounters Between East and West.*, New York, Springer, 2018.
- STRUVE Daniel, « Identité sociale et identité nationale dans Chōnin bukuro et Hyakushō bukuro de Nishikawa Joken », *Extrême-Orient Extrême-Occident*, 41, 2017, pp.45–68.
- STUART-FOX Martin, *A short history of China and Southeast Asia: tribute, trade and influence*, Crows Nest, Allen & Unwin, 2003.
- STUDNICKI-GIZBERT Daviken, *A nation upon the ocean sea: Portugal's Atlantic diaspora and the crisis of the Spanish Empire, 1492-1640*, Oxford, Oxford University Press, 2007.
- « La « nation » portugaise », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 58-3, 2003, pp.627–648.
- SUAREZ Thomas, *Early Mapping of Southeast Asia: The Epic Story of Seafarers, Adventurers, and Cartographers Who First Mapped the Regions Between China and India*, Singapore, Tuttle Publishing, 1999.
- SUBRAHMANYAM Sanjay, « One Asia, or Many? Reflections from connected history », *Modern Asian Studies*, 50-1, 2016, pp.5–43.
- « Aux origines de l'histoire globale : Leçon inaugurale prononcée le jeudi 28 novembre 2013 », in *Aux origines de l'histoire globale : Leçon inaugurale prononcée le jeudi 28 novembre 2013*, Paris, Collège de France, coll. « Leçons

- inaugurales », 2014.
- *L'Empire portugais d'Asie*, Paris, Seuil, 2013.
- *Three ways to be alien: travails and encounters in the early modern world*, Waltham, Brandeis University Press, 2011.
- « Historicizing the Global, or Labouring for Invention? », *History Workshop Journal*, 64, 2007, pp.329–334.
- « Par-delà l'incommensurabilité : pour une histoire connectée des empires aux temps modernes », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, 54-5, 2007, pp.34–53.
- « Connected Histories: Notes towards a Reconfiguration of Early Modern Eurasia », *Modern Asian Studies*, 31-3, 1997, pp.735-762.
- *Merchant Networks in the Early Modern World, 1450–1800*, Abingdon, Routledge, 1996.
- « Iranians Abroad: Intra-Asian Elite Migration and Early Modern State Formation », *The Journal of Asian Studies*, 51-2, 1992, pp.340–363.
- SUGANUMA Sadakaze, *Dai Nihon shōgyōshi [Histoire du commerce du Grand Japon]*, Hachio shinsuke Shoten, 1892.
- SUGIMOTO Naojirō, *Abe no Nakamaro den kenkyū [Etude sur la légende d'Abe no Nakamaro]*, Tōkyō, Ikuhōsha, 1940.
- SUZUKI Hideaki, « Kaiiki-Shi and World/Global History: A Japanese Perspective », in Manuel PEREZ GARCIA et Lucio DE SOUSA (éd.), *Global History and New Polycentric Approaches: Europe, Asia and the Americas in a World Network System*, Singapour, Springer, coll.« Palgrave Studies in Comparative Global History », 2018, pp.119–133.
- SUZUKI Yasuko, *Japan-Netherlands Trade 1600-1800: The Dutch East India Company and Beyond*, Kyōto, Kyōto University Press, 2012.
- *Nagasaki bugyō kenkyū [Etude sur les administrateurs de Nagasaki]*, Kyōto, Shibunkaku Shuppan, 2007.
- *Kinsei Nichiran bōekishi no kenkyū [Etude sur le commerce nippon-hollandais à l'époque moderne]*, Kyōto-shi, Shibunkaku Shuppan, 2004.
- SWETSCHINSKI Daniel, « An Amsterdam Jewish Merchant-Diplomat: Jeronimo Nunes da Costa (1620-1697), Agent of the King of Portugal », in Lea DASBERG et Jonathan N. COHEN (éd.), *Neveh Ya'akov. Jubilee Volume presented to Dr. Jaap Meijer on the Occasion of his Seventieth Birthday*, Assen, Van Gorcum, 1982, pp.3-30.
- SWOPE Kenneth M., *The Ming World*, Abingdon, Routledge, 2019.
- SWOPE Kenneth M. et ANDRADE Tonio (éd.), *Early Modern East Asia: War, Commerce, and Cultural Exchange*, 1 édition., London ; New York, Routledge, 2017.
- SZASZ Margaret (éd.), *Between Indian and white worlds: the cultural broker*, Norman, University of Oklahoma Press, 1994.
- TAGLIACOZZO Eric et CHANG Wen-Chin (éd.), *Chinese circulations: capital, commodities, and networks in Southeast Asia*, Durham, Duke University Press, 2011.
- TAKAKO Kitagawa et MAKOTO Okamoto, « An Introductory Study of the Correspondences between Cambodia and Japan in the Early 17th Century », *Southeast Asia: History and Culture*, 2015-44, 2015, pp.120–141.
- TAKASE Kōichirō, *Monsūn monjo to Nihon: jūnana seiki Porutogaru kōmonjoshū [Les documents de la mousson et le Japon : collection de documents portugais du XVIIe siècle]*, Tōkyō, Yagi shoten, 2013.
- *Kirishitan jidai no bōeki to gaikō [Le commerce et la diplomatie à l'époque des Kirishitan]*, Tōkyō, Yagi shoten, 2002.
- *Kirishitan No Seiki: Zabieru Tōnichi Kara Sakoku Made [Le siècle chrétien : de l'arrivée au Japon de Xavier au sakoku]*, Tōkyō, Iwanami Shoten, 1993.
- « Unauthorized commercial activities by Jesuit missionaries in Japan », *Acta Asiatica*,

- 30, 1976, pp.19–33.
- TAKEDA Katsuzō, « Waga shuinsen no Annan tsūshō ni tsuite [A propos du commerce de nos shuinsen avec l'Annam], » *Shigaku*, 2-3, 1923, pp.150–152.
- TAKEKOSHI Yosaburō, *The economic aspects of the history of the civilization of Japan*, Londres, G. Allen & Unwin, 1930.
- TALBOT Michael, *British-Ottoman Relations, 1661-1807: Commerce and Diplomatic Practice in Eighteenth-century Istanbul*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2017.
- TAMAKI Toshiaki, *Kakudai suru Yōroppa Sekai : 1415-1914 [Le monde européen en expansion : 1415-1914]*, Tōkyō, Chisen shoten, 2018.
- TANAKA Takeo, *Wakō : umi no rekishi [Les wakō : l'histoire de la mer]*, Tōkyō, Kyōikusha, 1986.
- « Kangofū ; Kangoïn ; Kango bōeki [Les kangofū, kangoïn, et le commerce des kango] », *Nihon rekishi*, 392, janvier 1981, pp.1–21.
- TASHIRO Kazui, « Foreign Relations during the Edo Period: Sakoku Reexamined », *Journal of Japanese Studies*, traduit par Susan Downing VIDEEN, 8-2, 1982, pp.283–306.
- *Kinsei nicchō tsūkō bōekishi no kenkyū [Etude sur l'histoire du commerce et des relations nippon-coréennes à l'époque moderne]*, Tōkyō, Sōbunsha, 1981.
- TASSINARI Clodoveo R., « The End of Padre Sidotti. Some New Discoveries », *Monumenta Nipponica*, 5-1, 1942, pp.246–253.
- TAVARES MOURÃO Isabel A., *Gaspar do Amaral S. J. (1594-1646). La vie et l'oeuvre d'un Jésuite portugais fondateur de la : mission jésuite du Tun Kim à la cour des Trinh*, 2011.
- *Portugueses em terras do Dai-Viêt (Cochinchina e Tun Kim): 1615-1660*, Macao, Instituto Português do Oriente, 2005.
- TAYLOR Keith W., *A History of the Vietnamese*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- « Surface Orientations in Vietnam: Beyond Histories of Nation and Region », *The Journal of Asian Studies*, 57-4, 1998, pp.949–978.
- « The Literati Revival in Seventeenth-century Vietnam », *Journal of Southeast Asian Studies*, 18-1, 1987, pp.1–23.
- *The birth of Vietnam*, Berkeley, University of California Press, 1983.
- TAYLOR Keith W. et WHITMORE John K., *Essays into Vietnamese pasts*, Ithaca, Southeast Asia Program, Cornell University, 1995.
- TEEUWEN Mark et BREEN John, *A Social History of the Ise Shrines*, Londres, Bloomsbury Academic, 2018.
- THẢO LÊ HỒ ĐIỀU, ABE Yuriko et NẶNG Đại Học Đà, *Lịch sử và triển vọng mới quan hệ Việt Nam-Nhật Bản : Nhìn từ miền Trung Việt Nam [Histoire et nouvelles perspectives sur les relations Vietnam-Japon : vues du centre du Vietnam]*, Hanoi, Nhà xuất bản Thông tin và Truyền thông, 2015.
- TIGNOR Robert (éd.), *Worlds Together, Worlds Apart: A History of the World from the Beginnings of Humankind to the Present*, New York, W. W. Norton & Company, 2008.
- TOBY Ronald P., *Engaging the Other: « Japan » and Its Alter-Egos, 1550-1850*, Leiden, Brill, 2019.
- *Sakoku to iu gaikō : shinshiten kinseishi [La diplomatie nommée « Sakoku » : un nouveau point de vue sur l'histoire moderne]*, Tōkyō, Shōgakukan, 2008.
- *State and diplomacy in early modern Japan: Asia in the development of the Tokugawa Bakufu*, Stanford, Stanford University Press, 1991.
- « Reopening the Question of Sakoku: Diplomacy in the Legitimation of the Tokugawa Bakufu », *Journal of Japanese Studies*, 3-2, 1977, pp.323–363.

- TOKUNAGA Kazunobu, « Shimazushi no shuinsen bōeki ni tsuite : Ōsako monjo wo sozai toshite [A propos du commerce des navires à sceau rouge du clan Shimazu : d'après les données de l'Ōsako monjo] », *Tōnan Ajiashi gakkai kaihō*, 66, 1997, pp.9–10.
- TOTMAN Conrad D., *The Lumber Industry in Early Modern Japan*, First Edition., Honolulu, University of Hawai'i Press, 1995.
- TOYAMA Usaburō, *Nanbansen bōekishi [Histoire du commerce des barbares du sud]*, Tōkyō, Ōzorasha, 1997.
- TOYODA Takeshi, *A history of pre-Meiji commerce in Japan*, Tōkyō, Kokusai Bunka Shinkōkai, 1969.
- TRACY James D., *The rise of merchant empires: long-distance trade in the early modern world : 1350-1750*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- TRẦN Nhung Tuyết et REID Anthony John Stanhope (éd.), *Việt Nam: borderless histories*, Madison, University of Wisconsin press, 2005.
- TREMML-WERNER Birgit, *Spain, China and Japan in Manila, 1571-1644: local comparisons and global connections*, Amsterdam, Amsterdam University press, 2015.
- TRIVELLATO Francesca, « Is There a Future for Italian Microhistory in the Age of Global History? », *California Italian Studies*, 2-1, 2011.
- *The familiarity of strangers: the Sephardic diaspora, Livorno and cross-cultural trade in the early modern period*, New Haven, Yale University Press, 2009.
- « Juifs de Livourne, Italiens de Lisbonne, hindous de Goa », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 58-3, 2003, pp.581–603.
- TRIVELLATO Francesca, HALEVI Leor et ANTUNES Cátia (éd.), *Religion and trade: cross-cultural exchanges in world history, 1000-1900*, Oxford, Oxford University Press, 2014.
- UCERLER M. Antoni J., FOSS Theodore N., MIR Mark Stephen et REICHLER Natasha, *China at the Center: Ricci and Verbiest World Maps*, San Francisco, Asian Art Museum of San Francisco, 2016.
- UCHIDA Ginzō, « Tokugawa jidai ni okeru Nihon to Shamu tononokae ni okite [A propos des relations entre le Japon et le Siam sous les Tokugawa] », in *Kokushi sōron oyobi Nihon kinseishi [Remarques générales sur l'histoire nationale et histoire moderne du Japon]*, Tōkyō, Dōbunkan, 1921.
- UESUGI Kazuhiro, « Chizushi ni okeru Mori Kōan no saifuchi [Replacer Mori Kōan dans l'histoire de la cartographie] », *Rekishi chiri gaku*, 52-1, 2010, pp.56–68.
- « Jūhachi seiki ni okeru chizu shūshū no nettowaku [Les réseaux de collecte de cartes au XVIIIe siècle] », *Chirigaku Hyōron*, 80-13, 2007, pp.823–841.
- UNNO Kazutaka, *Tōzai chizu bunka kōshōshi kenkyū [Etude sur l'histoire des interactions culturelles dans les cartes occidentales et orientales]*, Ōsaka, Seibundō, 2003.
- « Cartography in Japan », in John Brian HARLEY et David WOODWARD (éd.), *The History of Cartography. Volume 2, Book 2. Cartography in the Traditional East and Southeast Asian Societies.*, Chicago, University of Chicago Press, 1994, pp.346–477.
- VAN AELST Arjan, « Japanese coins in Southern Vietnam and the Dutch East India Company », *Newsletter of the Oriental Numismatic Society*, 109, 1987.
- VAN DER CRUYSSSE Dirk, *Siam and the West, 1500-1700*, Chiang Mai, Silkworm Books, 2002.
- VAN DYKE Paul Arthur, *The Canton trade: life and enterprise on the China coast, 1700-1845*, Hong Kong, Hong Kong University Press, 2007.
- VAN ITTERSUM Martine, « Empire by Treaty? The role of written documents in European overseas expansion, 1500-1800 », in Adam CLULOW et Tristan MOSTERT (éd.), *The Dutch and English East India Companies : Diplomacy, Trade and Violence in Early Modern Asia*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2018, pp.153–178.
- VAN OSNABRUGGE Willem, « Value of Dutch money in the 17th century. », 2016.

- Consultable en ligne : vanosnabrugge.org
- VAN VLIET Jeremias, *Van Vliet's Siam*, Chiang Mai, Silkworm Books, 2005.
- VEEN Ernst van et BLUSSÉ Leonard (éd.), *Rivalry and conflict: European traders and Asian trading networks in the 16th and 17th centuries*, Leiden, Pays-Bas, CNWS publications, 2005.
- VĨNH Sính, « Mậu dịch giữa Nhật Bản với Đàng Trong: Chaya Shirōjirō [Le commerce entre le Japon et le Đàng Trong : Chaya Shirōjirō] », *Diễn Đàn forum*, 2010.
- « Tokugawa Yoshimune và voi Việt Nam ở Nhật Bản vào thế kỷ XVIII [Tokugawa Yoshimune et les éléphants du Việt Nam au Japon au XVIIIe siècle] », *Diễn Đàn forum*, 161, 2006, pp.19.
- VINK Markus P. M., « Indian Ocean Studies and the 'new thalassology' », *Journal of Global History*, 2-1, 2007, pp.41-62.
- VÕ Vinh Quang, « Về hai bức quốc thư của trấn thủ Quảng Nam Nguyễn Phúc Nguyên gửi lãnh chúa Katō Kiyomasa xứ Higo (Nhật Bản) vào các năm 1609-1610 [A propos de deux lettres officielles du gouverneur du Quảng Nam Nguyễn Phúc Nguyên envoyées au seigneur Katō Kiyomasa de la province de Higo (Japon) dans les années 1609-1610] », *Phát triển Kinh tế - Xã hội Đà Nẵng*, 77, 2016, pp.48-52.
- VOLKOV Alexei, « Evangelization, politics, and technology transfer in 17th-century Cochinchina: the case of João da Cruz », in Luís SARAIVA et Dun LIU (éd.), *Europe and China : Science and the Arts in the 17th and 18th Centuries*, Singapour, World Scientific, 2012, pp.31-67.
- VON RAGUE Beatrix, *History of Japanese Lacquerwork*, Toronto, University of Toronto Press, 1977.
- VON VERSCHUER Charlotte, *Le commerce entre le Japon, la Chine et la Corée à l'époque médiévale, VIIe-XVIIe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014.
- « Ashikaga Yoshimitsu's Foreign Policy 1398 to 1408 A.D.: A Translation from "Zenrin Kokuhōki," the Cambridge Manuscript », *Monumenta Nipponica*, 62-3, 2007, pp.261-297.
- *Le commerce extérieur du Japon des origines au XVIe siècle*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1988.
- VU THANH Hélène, *Devenir Japonais: la mission jésuite au Japon, 1549-1614*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2016.
- WADA Hisanori, « Tonkin kakyō Lin Yuteng no Nagasaki bōeki [Le commerce de Nagasaki du résident chinois du Tonkin Lin Yuteng] », in *Suzuki Shun kyōju kanreki kinen tōyōshi ronsō [Recueil d'articles en histoire orientale en l'honneur du 60e anniversaire du professeur Suzuki Shun]*, Tōkyō, Sanyosha, 1964, pp.765-782.
- WADE Geoffrey et LI Tana (éd.), *Anthony Reid and the study of the Southeast Asian past*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 2012.
- WALKER Brett L., *The Conquest of Ainu Lands: Ecology and Culture in Japanese Expansion, 1590-1800*, Berkeley, University of California Press, 2006.
- « Foreign Affairs And Frontiers in Early Modern Japan: A Historiographical Essay », *Early Modern Japan: An Interdisciplinary Journal*, 10-2, 2002, pp.44-62.
- WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *Capitalisme et économie-monde: 1450-1640*, Paris, Flammarion, 1980.
- WALLIS Helen, « The Influence of Father Ricci on Far Eastern Cartography », *Imago Mundi*, 19, 1965, pp.38-45.
- WANG Gungwu, « Merchant without empire: the Hokkien sojourning communities », in James D. TRACY (éd.), *The rise of merchant empires : long-distance trade in the early modern world, 1350-1750*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, pp.400-

- WANG Gungwu et NG Chin-keong (éd.), *Maritime China in transition 1750-1850*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2004.
- WANG Zhenping, *Ambassadors from the islands of immortals: China-Japan relations in the Han-Tang period*, Ann Arbor, Association for Asian Studies, 2005.
- WARD Haruko Nawata, *Women religious leaders in Japan's Christian century, 1549-1650*, Farnham, Ashgate Publishing, 2009.
- WARNER Ding Xiang et KROLL Paul, *The Poetry of Du Fu*, Berlin, De Gruyter, 2015.
- WHEELER Charles, « Buddhism in the re-ordering of an early modern world: Chinese missions to Cochinchina in the seventeenth century », *Journal of Global History*, 2-3, 2007, pp.303-324.
- *Cross-cultural trade and trans-regional networks in the port of Hoi An: maritime Vietnam in the early modern era*, Yale University, 2001.
- WHITE Richard, *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.
- WHITMORE John K., « The Fall of Vijaya in 1471: Decline or Competition? Campā in the 15th Century », in Arlo GRIFFITHS, Andrew HARDY et Geoff WADE (éd.), *Champa. Territories and Networks of a Southeast Asian Kingdom*, Paris, Presses de l'École française d'Extrême-Orient, 2019.
- « Cartography in Vietnam », in John Brian HARLEY et David WOODWARD (éd.), *The History of Cartography. Volume 2, Book 2. Cartography in the Traditional East and Southeast Asian Societies.*, Chicago, University of Chicago Press, 1994, pp.478-508.
- « Social Organization and Confucian Thought in Vietnam », *Journal of Southeast Asian Studies*, 15-2, 1984, pp.296-306.
- WIESNER-HANKS Merry E., *Early Modern Europe, 1450-1789*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- WIGEN Karen, SUGIMOTO Fumiko et KARACAS Cary, *Cartographic Japan – A History in Maps*, Chicago ; London, University of Chicago Press, 2015.
- WILLIAMSON Oliver, « Calculativeness, Trust, and Economic Organization », *Journal of Law and Economics*, 36-1, 1993, pp.453-486.
- WILLS John Elliot (éd.), *China and Maritime Europe, 1500-1800: Trade, Settlement, Diplomacy, and Missions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- (éd.), *Eclipsed entrepôts of the Western Pacific: Taiwan and Central Vietnam, 1500-1800*, Aldershot, Ashgate Variorum, 2002.
- WILSON Noell, *Defensive positions: the politics of maritime security in Tokugawa Japan*, Cambridge, Harvard University Asia Center, 2015.
- WINICHAKUL Thongchai, *Siam Mapped: A History of the Geo-Body of a Nation*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 1997.
- WIRTA Kaarle, *Early Modern Overseas Trade and Entrepreneurship: Nordic Trading Companies in the Seventeenth Century*, Abingdon, Routledge, 2020.
- WONG Danny Tze Ken, *The Nguyen and Champa during 17th and 18th century: a study of Nguyen foreign relations*, Paris, International Office of Champa, 2007.
- *The Nguyen Lords of Southern Vietnam: Their Foreign Relations, 1558-1776*, Universiti Malaya, 2003.
- WONG John D., *Global Trade in the Nineteenth Century: The House of Houqua and the Canton System*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016.
- WONG Roy Bin, « Beyond Sinocentrism and Eurocentrism », *Science & Society*, 67-2, 2003, pp.173-184.
- « Entre monde et nation : les régions braudéliennes en asie », *Annales. Histoire*,

- Sciences Sociales*, 56-1, 2001, pp.5-41.
- *China transformed: historical change and the limits of European experience*, Ithaca ; New York, Cornell University Press, 1997.
- WONG Young-tsu, *China's Conquest of Taiwan in the Seventeenth Century: Victory at Full Moon*, 1st ed. 2017 edition., New York, Springer, 2017.
- WOOD William Alfred Rae, *A History Of Siam*, Londres, Fisher Unwin Ltd, 1924.
- WRAY William, « The 17th Century Japanese Diaspora: Questions of Boundary and Policy », in Ina Baghdiantz MCCABE, Gelina HARLAFTIS et Iōáanna PEPELÁSI-MINÓGLOU (éd.), *Diaspora Entrepreneurial Networks: Four Centuries of History*, Oxford, Berg Publishers, 2005, pp.73-93.
- XIONG Victor Cunrui, *Historical Dictionary of Medieval China*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2009.
- YAJIMA Hikoichi, *Kaiiki kara mita rekishi: Indoyō to chiyūkai wo musubu kōryūshi [L'histoire vue de la mer : l'histoire des échanges qui relie l'océan Indien et la Méditerranée]*, Nagoya, Nagoya Daigaku shuppansha, 2006.
- « Indoyō kaiiki no kōeki toshi nettowaku [Les réseaux des villes de commerce dans le monde maritime de l'océan Indien] », *Japanese scientific monthly*, 45-1, 1992, pp.40-47.
- « Maritime activities of the Arab Gulf people and the Indian Ocean world in the eleventh and twelfth centuries », *Ajia Afurika gengen bunka kenkyū*, 14, 1977, pp.195-208.
- YAMAMOTO Hirobumi, *Sakoku to kaikin no jidai [L'époque du sakoku et du kaikin]*, Tōkyō, Azekura Shobō, 1995.
- YAMAMOTO Noritsuna, *Nagasaki Tōjin yashiki [Le quartier chinois de Nagasaki]*, Tōkyō, Kenkosha, 1983.
- YANG Baoyun, *Contribution à l'histoire de la principauté des Nguyễn au Vietnam méridional: 1600-1775*, Genève, Ed. Olizane, 1992.
- YEE Cordell D. K., « Cartography in China », in John Brian HARLEY et David WOODWARD (éd.), *The History of Cartography. Volume 2, Book 2. Cartography in the Traditional East and Southeast Asian Societies.*, Chicago, University of Chicago Press, 1994, pp.35-231.
- YONEMOTO Marcia, *Mapping Early Modern Japan – Space, Place, & Culture in the Tokugawa Period, 1603 – 1868*, Berkeley ; Los Angeles, University of California Press, 2003.
- YOSHIKAWA Lisa, *Making History Matter: Kuroita Katsumi and the Construction of Imperial Japan*, Cambridge, Harvard University Asia Center, 2017.
- YOUNG Richard Fox et SEITZ Jonathan A., *Asia in the making of Christianity: conversion, agency, and indigeneity, 1600s to the present*, Leiden, Brill, 2013.
- YUKINO Semizu, « Oranda Tsūji and the Sidotti Incident. An Interview with an Italian Missionary by a Confucian Scholar in Eighteenth-century Japan », in Ian MASON (éd.), *Triadic Exchanges. Studies in Dialogue Interpreting*, Abingdon, Routledge, 2014, pp.131-146.
- ZAKHAROV Anton O., « Was the Early History of Campā Really Revised? A Reassessment of the Classical Narratives of Linyi and the 6th-8th-Century Campā Kingdom », in Arlo GRIFFITHS, Andrew HARDY et Geoff WADE (éd.), *Champa. Territories and Networks of a Southeast Asian Kingdom*, Paris, Presses de l'École française d'Extrême-Orient, 2019.
- ZANDVLIET Kees, *The Dutch encounter with Asia, 1600-1950*, Amsterdam, Rijksmuseum, 2002.

- ZAUGG Roberto, « Le crachoir chinois du roi », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, traduit par Antoine HEUDRE, 73-1, 2018, pp.119–159.
- ZELIN Madeleine, *Merchant Communities in Asia, 1600–1980*, Abingdon, Routledge, 2015.
- ZHANG Qiong, *Making the New World Their Own: Chinese Encounters with Jesuit Science in the Age of Discovery*, Leiden, Brill, 2015.
- ZOTTOLI Brian A., *Reconceptualizing Southern Vietnamese History from the 15th to 18th Centuries: Competition along the Coasts from Guangdong to Cambodia*, Thèse de doctorat, University of Michigan, 2011.
- ZWARTJES Otto, *Portuguese Missionary Grammars in Asia, Africa and Brazil, 1550-1800*, Amsterdam ; Philadelphia, John Benjamins Publishing, 2011.

Index des noms de lieux

- Amsterdam, 27, 90
Ayutthaya, 17, 32, 105, 130, 231, 325, 357, 362, 420, 441, 459, 468, 485, 488-495, 509, 511, 514, 517, 546, 618
Bangkok, 443
Batan (Philippines), 112, 142, 146, 292
Batavia, 17, 24, 27, 50, 75, 90, 128, 452, 459, 460, 466-469, 485, 486, 490, 492, 494, 500, 504, 507, 509, 512, 514, 517, 518, 521, 522, 525, 529, 543-547, 550, 551, 561-563, 566, 571, 572, 574, 575, 577, 617, 631, 632, 640, 744, 750, 753, 754, 756-761, 763
Bengale, 129, 215
Birmanie, 50, 86, 129, 217
Bồ Chính 布政, 120, 121, 133, 134
Bornéo, 146, 294
Cả 藍 (rivière), 121
Cagayan, 234, 235, 246
Calicut, 265
Cam Ranh, 173, 193
Cambodge, 17, 31, 41, 48, 49, 55, 118, 130, 132, 140, 148, 161, 164, 167, 170, 171, 175, 179, 185, 186, 188, 191, 198, 202, 204, 215, 228, 232, 233, 235, 241, 246, 272, 284, 287, 294, 320, 331, 339, 344, 346, 349, 374, 383, 385, 394, 401, 442, 443, 456, 466, 477, 485, 491, 495, 499, 508, 509, 511, 514, 528, 561, 574, 581, 596, 618, 635, 637, 706, 769, 770, 772
Cannanore, 265
Canton / Guangzhou 廣州, 102, 124, 165, 399, 466, 481
Cebu, 228, 230
Chao Praya, 160, 169, 186
Chikugo 筑後, 361, 363
Cochin, 5, 265
Còn Cỏ (île du Tigre), 193
Côn Sơn (Pulo Condor), 132, 167
Corée, 7, 40, 60, 62-64, 67, 78, 94, 155, 156, 210, 211, 216, 218, 220, 225, 230, 240-242, 264, 331, 448, 453, 567, 630, 698
Cù Lao Chàm, 118, 123, 124, 136, 137, 144, 150, 167, 175, 399, 400, 426, 561
Cù Lao Xanh (Pulo Cambim), 125, 136, 139, 150
Cửa Hàn 𪔵瀚 (Đà Nẵng), 28, 54, 118, 124, 132, 135, 137, 160, 174, 191, 233, 332, 392, 399, 400, 402, 403, 406, 426, 428, 432, 484, 501, 505, 508, 512, 528, 562, 575, 606, 607, 624
Cửa Việt 𪔵越, 236, 237, 288
Đan Nhai 丹涯, 418, 435, 437, 439, 688, 689, 712
Danjo 男女 (archipel), 399
Datan 田彈 (?), 292, 294
Deshima 出島, 452, 453, 458, 459, 468, 469
Diễn Châu 濱州, 220, 221
Dinh Chàm 營占 (Dinh Chiêm, Thanh Chiêm, Cachan, Cachão...), 233, 234, 288, 322, 377, 391, 402, 428, 513, 583, 597, 598, 601, 603, 607, 608, 611, 623, 626, 634
Đông Kinh 東京, 5, 17, 18, 20, 27, 32, 53, 55, 66, 92, 114, 117, 120, 122, 133, 159, 192, 193, 234, 246, 249, 287, 302, 305, 327-330, 334, 337, 338, 341, 366, 374, 400, 404, 406, 420-423, 425, 457-461, 463-465, 469, 471, 483-485, 488, 494, 497, 498, 514, 517-519, 521, 522, 526, 543, 545-547, 564, 565, 567, 571, 637, 672, 673, 675
Edo 江戸, 260, 276, 279, 322, 331, 337, 340, 384, 388, 391, 449, 456, 458, 459, 472, 481, 482, 522, 528, 540, 701
Ezo 蝦夷 / Hokkaidō 北海道, 64, 127
Fleuve Rouge, 20, 26, 118, 122, 143, 148, 155, 160, 164, 169, 171, 174, 185, 188, 189, 191, 192, 328, 397, 400, 404-406, 413, 420, 425, 485, 566
Fujian 福建, 15, 42, 90, 231, 278, 316, 317, 323, 344, 378, 436, 437, 439, 458, 462, 463, 466, 510, 536, 537, 595, 658, 659, 687, 689
Fukuda 福田, 399
Fukue 福江, 399
Fushimi 伏見, 365, 374
Fuzhou 福州, 42, 399, 463, 465, 466
Gia Định 嘉定, 481
Gianh 淨 (river), 120, 121
Goa, 99, 495, 514, 556, 558, 581, 582, 620

- Gotō 五島, 237, 271, 361, 370, 371, 399, 543
- Guangdong 廣東, 165, 204, 216, 218, 219, 278, 458, 465, 466, 472, 510, 536
- Guangxi 廣西, 185, 204, 218
- Hà Tĩnh 河靜, 133
- Hainan 海南, 160, 186, 213, 218, 219, 399, 400
- Hakata 博多, 47, 237, 361, 363, 373, 499, 604, 611
- Hirado 平戸, 26, 45, 46, 90, 104, 135, 237, 254, 259, 272, 273, 276, 279, 280, 283, 291, 318, 322, 331, 348, 361, 363, 374, 376-381, 383, 384, 386, 387, 391, 395, 396, 399, 403, 420, 443, 448-450, 452, 456, 458, 502, 512, 520, 523, 524-526, 528, 531, 555, 556, 565-567, 571, 733, 747, 749, 751, 752, 753
- Hitachi 常陸, 221
- Hizen 肥前, 361, 363
- Hoa Viên 華園, 404, 414, 714
- Hoan Châu 驩州, 220, 221, 438
- Hoành Sơn 橫山 (montagnes), 121
- Hội An 會安, 17, 18, 20, 21, 23, 26, 28, 31, 32, 36, 42, 48, 49, 54, 55, 56, 82, 92, 97, 105, 118, 123, 124, 126, 132, 135, 138, 141, 160, 173, 174, 192, 193, 221, 233, 234, 262, 265, 266, 281, 288, 296, 322-325, 360, 374, 377, 385, 386, 391, 392, 396, 397, 399-403, 406, 423, 426-428, 430, 432, 441, 443, 446, 448, 450, 451, 455-459, 461, 465, 467, 468, 480, 483-488, 490, 492-503, 505-509, 511-523, 526, 528-530, 532, 533, 537-539, 542, 544-550, 553, 555-559, 561, 563, 564, 574-576, 578, 579-584, 586, 588-594, 596-608, 610-612, 614-616, 618-623, 625-637, 639, 642, 664, 727, 746
- Hòn Cầu, Cù Lao Thu (Pulo Cecir da Terra, Pulo Cecir do Mar), 132, 136, 140, 150
- Huanwang/Hoàn Vương 環王, 200, 207
- Huế 化, 200, 237, 605
- Hung Nguyên 興元, 404
- Hyūga 日向, 351, 580
- Ise 伊勢, 126
- Java, 22, 29, 48, 73, 74, 81, 82, 114, 118, 127, 128, 146, 186, 215
- Jiuzhen/Cửu Chân 九真, 200, 202, 204, 205, 207, 218
- Kaūhāra, 123
- Kibe 岐部, 581
- Kokura 小倉, 353, 361
- Kumamoto 熊本, 267, 355, 362, 363, 379
- Kyōto 京都, 13, 21, 27, 46, 57, 67, 92, 127, 154, 197, 200, 241-243, 255, 258, 260, 269, 326, 331, 354, 362-366, 368, 370-372, 374, 376, 391, 392, 396, 409, 420, 449, 450, 458, 523, 524, 528, 529, 531, 555, 580, 585, 600, 625
- Laos, 190, 191, 215, 232
- Linyi / Lâm Ấp 林邑, 6, 164, 170, 198, 200, 207, 209, 219, 221
- Luzon, 130, 142, 146, 149, 155, 175, 177, 179, 186, 215, 228, 230, 231, 235, 241, 243, 246, 254, 259, 267, 268, 284, 292, 296, 338, 344, 349, 352, 355, 363, 374, 418, 528
- Mã 馬 (rivière), 121
- Macao, 44, 61, 148, 149, 156, 215, 228, 230, 232, 241, 260, 268, 271, 272, 274, 278, 285, 294-296, 331, 345, 346, 362, 371, 381, 393, 399, 401, 403, 442, 447, 449, 481, 494, 495, 498, 508-510, 517, 522, 543, 546, 547, 548, 556-558, 564, 567, 568, 580, 581, 583, 584, 587, 588, 594, 597, 598, 601-603, 605-609, 616, 619, 620, 621
- Malacca, 22, 75, 101, 111, 156, 180, 294, 363, 441, 503, 536, 568
- Manille, 17, 31, 78, 105, 226, 228, 231, 242, 244, 254, 264, 280, 295, 296, 323, 344, 348, 363, 379-381, 448, 454, 455, 485, 488, 489, 492, 495, 499, 500, 509, 511, 517, 521, 522, 546, 548, 580, 581, 605, 606, 608, 773, 784
- Matsusaka 松阪, 533, 626, 627, 632, 721, 735, 736, 737, 738, 739, 741, 742, 743
- Mékong (delta), 5, 6, 118, 130, 132, 146, 148, 149, 155, 157, 159-161, 164, 169, 170, 171, 175, 177, 185, 188, 190, 191, 198, 207, 461, 497
- Mianhua Yu 棉花嶼, 399
- Mito 水戸, 221
- Miura 三浦, 279, 283, 362
- Moluques, 17, 22, 75, 122, 127, 156, 294, 363

Mubang 木邦甸, 217
 Nagasaki 長崎, 3, 16, 24, 25, 28, 42-44, 46, 49, 57, 58, 61, 64, 67, 75, 92, 102, 104, 105, 113, 124, 126, 127, 132, 140-142, 148, 150, 156, 175, 176, 203, 226, 237, 241-243, 247, 249, 250-252, 254, 260, 271-274, 277, 279-281, 291, 296, 303, 312, 315, 322, 323, 344, 346-348, 354, 356, 362-365, 370, 372-374, 378, 380-382, 384-387, 391, 392, 394-397, 399, 408, 418, 433, 434, 442, 443, 445, 447-453, 455, 457-466, 468, 471, 472, 474, 476-482, 484, 485, 491, 507, 508, 512, 513, 516, 518-523, 525, 526, 528, 529, 531, 533, 536, 537, 539-545, 548, 551, 552, 555, 556, 559, 567, 572, 574, 577, 580, 605, 614, 623, 627, 628, 633, 634, 638, 647, 676, 678, 679, 720, 724, 733, 735, 736, 742, 746, 751, 753
 Nagoya 名古屋, 28, 158, 159, 328, 427, 639, 786
 Nara 奈良, 55, 196, 229, 353, 692
 Nghệ An 乂安, 41, 255, 314, 336, 366, 436, 437, 687, 689
 Ngũ Hành Sơn 五行山 (Montagnes de Marbre), 18, 28, 484, 528, 533, 578, 623, 626
 Ningbo 寧波, 15, 21, 264, 268, 465, 469, 480, 481
 Núi Đá Bia 崗砢碑, Varella (cap), 125, 139, 140, 141, 150
 Numazu 沼津, 490
 Ōminato 大湊, 632, 721
 Ōsaka 大阪, 43, 362-364, 373, 374, 376
 Ōsumi 大隅, 351
 Pagan, 164
 Pāṇḍuraṅga, 123
 Paracels, Spratleys, 130, 137, 138, 167, 168, 173, 175, 562
 Patani, 32, 128, 180, 198, 241, 245, 268, 278, 294, 298, 376, 466, 566, 664
 Pegu, 114, 215
 Pescadores (Biyau 毘耶宇), 292
 Phan Rang (Panran), 161, 173, 188, 237, 406, 442, 499
 Phan Rí (Panri), 406
 Phetchaburi, 164, 357, 490
 Philippines, 22, 31, 45, 49, 50, 108, 142, 146, 220, 230, 246, 247, 253, 254, 268, 292, 294, 348, 371, 637
 Phó Hiến 庸憲, 55, 122, 192, 400, 404-406, 459, 463, 465, 485, 497, 498
 Phúc An 福安, 32, 427, 428, 432, 504, 507, 516, 551, 600
 Phục Lễ 復禮, 404, 413, 414, 435, 711, 712
 Pinhalu, 17, 485, 509
 Cù Lao Ré (Lý Sơn, 124, 135, 136, 150
 Pusan 釜山, 64, 75
 Quảng Bình 廣平, 121
 Quảng Nam 廣南, 42
 Quảng Ngãi 廣義, 124, 135, 173, 192
 Quảng Trị 廣治, 121, 133, 135
 Quanzhou 泉州, 90, 380, 381, 465
 Quy Nhơn 歸仁 (Nước Mặn 渌鹹), 125, 136, 138, 139, 150, 192, 403, 498, 501, 582, 614, 619
 Rinan/Nhật Nam 日南, 200, 207, 218
 Rockbo (rivière), 400
 Rome, 2, 3, 26, 91, 485, 547, 581, 620
 Ryūkyū 琉球, 20, 40, 60, 63, 64, 67, 75, 107, 146, 215, 228, 266, 270, 277, 279, 280, 281, 285, 298, 331, 349, 350, 351, 362, 388, 408, 443, 449, 453
 Saga 佐賀, 362, 365
 Sakai 堺, 154, 157, 241, 242, 254, 274, 322, 339, 349, 351, 362, 363, 364, 372, 376, 384, 449, 454, 490, 513, 529, 533, 559, 597, 630, 699, 721, 735, 736, 739, 741, 769
 Satsuma 薩摩, 64, 66, 259, 266, 273, 281, 349, 350, 351, 352, 362, 363, 370, 395, 399, 450, 454, 649
 Seiyō 西洋, 41, 60, 268, 278, 283, 292, 295, 344, 349, 380, 383, 418, 419, 447
 Sekiyado 関宿, 528
 Shikano 鹿野, 362, 540
 Siam, 17, 25, 31, 32, 41, 46, 49, 52, 53, 78, 86, 108, 114, 118, 122, 130, 140, 146, 148, 163, 167, 170, 175, 178-180, 185, 186, 188, 202, 204, 212, 215, 226, 231, 241, 243, 258, 265, 272, 273, 277-280, 285-287, 294, 296, 325, 349, 353, 355-357, 362, 363, 375, 381, 383, 388, 394, 397, 408, 420, 441-445, 450-452, 460,

464, 472, 477-480, 484, 485, 489-494,
 509, 514, 517, 520, 524, 546, 548, 550,
 555, 557, 581, 618, 619, 637, 663, 664,
 692, 748
 Śrīvijaya, 266
 Sumatra, 127, 128, 129, 146, 148, 207, 568
 Sunpu 駿府, 270, 271, 362, 363
 Suruga 駿河, 490
 Taiwan, 22, 48, 49, 53, 75, 76, 130, 142,
 146, 149, 186, 215, 241-243, 280, 292,
 294, 325, 363, 373, 374, 378-380, 383,
 399, 400, 408, 441, 453, 455, 457, 459,
 465, 468, 490, 507, 521, 539, 544-547,
 563, 565, 571, 573, 595, 640, 745, 764
 Takase 高瀬 (rivière), 15, 60, 365, 371,
 372, 509
 Tamanoura 玉之浦, 399
 Tanba 丹波, 580
 Thạch Hãn 石澗, 236, 237
 Thái Bình 太平 (rivière), 400, 405, 408,
 420
 Thanh Hóa 清化, 120, 121, 149
 Thu Bồn (rivière), 233, 402, 629
 Thuận Hóa 順化, 6, 41, 123, 135, 137, 189,
 192, 234-237, 246, 247-249, 251, 253,
 259, 287, 288, 291, 301, 317-377, 403,
 428, 434, 513, 545, 571, 604, 611, 618,
 637, 645, 646, 658, 659, 769
 Tiên Bình 先平, 133, 134, 135
 Tsushima 對馬, 64, 66, 221, 264, 271, 276,
 331, 448, 450, 453, 454
 Vinh 榮, 121, 355, 404, 413, 414, 436, 437,
 627, 687, 688, 712, 726
 Visaya (Misaiya 蜜西耶), 292
 Xiamen 廈門, 399, 465, 466, 474
 Yunnan 雲南, 204, 215
 Zhangzhou 漳州, 42, 123, 141, 278, 399,
 472
 Zhapu 乍浦, 481
 Zhejiang 浙江, 231, 465, 510

Index des noms de personnes

- Abe no Nakamaro 阿部仲麻呂, 21, 221
Achiko 阿知子(marchand), 624, 625
Adams, Joseph / Miura Anjin 三浦按針, 283, 331, 448, 456, 507, 567, 580, 582, 586, 603, 609
Adams, William / Miura Anjin 三浦按針, 26, 46, 47, 104, 124, 137, 265, 272-274, 277, 279, 280, 283-286, 291, 322, 338, 360, 377, 379, 383-388, 390-393, 395-397, 399, 400, 404-408, 412, 413, 415, 416, 420-422, 424-428, 430-432, 443, 448, 468, 492, 495, 498, 505, 512, 513, 555-557, 559, 560, 623
Aduarte, Diego, 231, 232, 233, 234
Aertsen, Hendrick, 393
Albrizzi, Giambattista, 192
Alexo / Alexis (chrétien nippon-viêt), 499, 604, 611
Ammes / Amy (fonctionnaire), 391, 431, 556, 558, 559
Anderson, John, 568
Arai Hakuseki 荒井白石, 27, 40, 41, 292
Araki Kanzaemon 荒木勘左衛門, 533, 539, 540, 721, 725, 735, 736
Araki Kūemon 荒木久右衛門, 274, 466, 533, 539, 540
Araki Sōtarō 荒木宗太郎 / Sōemon 惣右衛門, 243, 310, 372, 373, 552
Araki 荒木 (famille), 243, 244, 254, 310, 364, 371-373, 393, 466, 533, 539, 540-542, 552, 627, 631, 720, 721, 725, 735, 736
Arima Harunobu 有馬晴信, 272, 345, 363, 364, 393, 441, 442, 447, 491
Arima Sugihiro 有馬杉廣, 491
Asami Hachisuke 淺見八助, 624
Asari Sukemon 淺里助右衛門, 394, 401
Ashikaga Yoshimasa 足利義政, 266
Ashikaga Yoshimitsu 足利義満, 263
Ashikaga Yoshiteru 足利義輝, 372
Ayala, Gaspar de, 231
Bà Maria (chrétienne viêt), 607, 611, 615
Baba Saburōzaemon Toshishige 馬場三郎左衛門利重, 525, 526, 529, 531, 751, 752
Baldinotti, Giuliano, 514, 515, 580, 598
Barnardo (marchand), 124, 377, 378, 388, 391, 392, 395, 399, 403, 426, 427, 431, 432, 467, 505, 512, 513, 559, 560, 570, 586
Baron, Hendrick, 575, 761, 762, 763, 764
Baron, Samuel, 575
Bernardo Lopes (marchand japonais), 377, 585, 586, 592
Bích Sơn Bá 碧山伯 (marchand), 371, 394, 437, 688
Blaeu, Joan, 181, 187
Borri, Christoforo, 502, 508, 578, 582, 583
Bowyear, Thomas, 497, 501
Brouwer, Hendrick, 450, 556
Burgess, Robert, 391
Buzomi, Francesco, 503, 551, 580, 600, 602, 773
Caesar, Cornelis, 563, 564, 745
Caldeira, Balthazar, 609
Cardim, Antonio Francisco, 580, 581, 601
Caron, François, 452, 468, 531, 561
Carvalho, Diogo, 580, 581
Carwarden, Walter, 273, 322, 387, 555, 557
Charles II (roi britannique), 459
Chawanya Dōen 茶碗屋道圓, 396, 523, 747
Chaya Matajirō Shinrokurō 茶屋又次郎新六郎, 372, 394, 400, 428
Chaya Shinshirō 茶屋四郎次郎, 329, 372, 709
Chaya Shirōjirō Kiyonobu 茶屋四郎次郎清延, 371
Chaya Shirōjirō Kiyotada 茶屋四郎次郎清忠, 372
Chaya Shirōjirō Kiyotsugu 茶屋四郎次郎清次, 372
Chaya Shirōjirō Michizumi 茶屋四郎次郎道澄, 372
Chaya Shirōjirō Nobumune 茶屋四郎次郎延宗, 372
Chaya Shirōjirō 茶屋四郎次郎 (chefs de la famille Chaya), 242, 281, 283, 309, 312, 326, 327, 329-331, 371, 374, 673, 675, 708

Chaya 茶屋 (famille), 56, 58, 242, 244, 254, 326, 328-332, 363, 364, 370, 371, 372, 375, 377, 391, 393, 394, 395, 400, 403, 427, 428, 429, 430, 448, 456, 462, 470, 585, 624, 625, 674
 Chen Ayin 陳阿印, 472
 Chen Liangshan 陳梁山, 239, 240, 643, 644
 Chevreuil, Louis, 611, 612, 614, 615, 618
 Chimpow (capitaine), 379, 393, 559
 Chō Kenkō 長けんかう, 533, 537, 725
 Christovão (frère de Domingo), 507, 551, 599, 773, 775
 Chūzaemon 中左衛門 (marchand), 394
 Cishan 次山, 283
 Claeszoon van Toornenbuch, Cornelis, 386, 556
 Cocks, Richard, 26, 50, 272-274, 276, 277, 279, 280, 283-286, 291, 296, 312, 322, 377-379, 381, 383, 384, 387, 388, 390-392, 395, 401, 408, 432, 443, 458, 555-558
 Comeyn, Bastiaan, 386, 556
 Confucius (Kongzi 孔子), 14, 308, 698, 711
 Corneliszoon, Adriaen, 386
 Correa, Dominique, 604
 Couckebacker, Nicolaes, 331, 450, 516, 519
 Da Costa, Bartolomeu, 506, 616, 619, 620, 621, 622, 630
 Da Shan 大汕, 496
 Dacke-dono (Taga-dono ?), 391, 426, 427, 505, 506, 512, 513, 528, 558, 559, 560
 Daikokuya Kōdayū 大黒屋光太夫, 189, 474, 481
 Daikokuya Ribei 大黒屋利兵衛, 376
 Daimonjiya Hanbei 大文字屋半兵衛, 376
 Dàm Miên 潭綿 (cornac ?), 472
 Dàm Sô 潭数 (cornac ?), 472
 De Courtaulin, Jean, 616
 De Fontes, Antonio, 499, 512, 550, 594, 595, 596, 597, 766
 De Los Rios, Miguel Iaque, 232, 233, 468
 De Pina, Francisco, 582, 583
 De Rhodes, Alexandre, 233, 289, 456, 498, 603, 605
 De Rivas, Francisco, 508, 607, 619
 De Tello, Francisco, 246, 253, 267
 De Zúñiga, Pedro, 548
 Dembei 傳兵衛 (marchand), 394, 435, 436, 687, 712, 713
 Deydier, François, 471, 549, 617
 Dias, Antonio (frère portugais), 580
 Diêu Thái 妙泰, 24, 508, 533, 537, 625, 627, 726, 738, 740
 Do Amaral, Gaspar, 6, 404, 598
 Doi Toshikatsu 土井利勝, 255, 304, 309, 311, 320, 323, 325, 339, 454, 490, 666, 667, 669, 670, 699
 Domingo (chef de la communauté japonaise de Hôï An), 32, 400, 504-506, 516, 551, 561, 562, 588, 590, 591, 593, 598-600, 610
 Duijcker, Abraham, 504, 512, 518, 528, 529, 530, 563, 564, 574, 744, 745
 Eaton, William, 555, 556
 Ekathotsarot, 489
 Eugenio, Francesco, 558
 Faulet, Julien, 635
 Ferreira, Christovão, 609
 Floris, Pieter, 489
 Fonseca, Nicolas, 621
 Francisco Gorōemon 五郎衛門 (marchand japonais), 500, 550, 574
 Francisco Tarōbei (marchand japonais), 603
 Fujiwara no Kiyokawa 藤原清河, 221
 Fujiwara Seika 藤原惺窩, 13, 14, 15, 257, 307, 310, 366, 371, 681
 Funamoto Yaheiji 船本弥平次, 242, 243
 Funamoto Yashichirō Akisada 船本彌七郎顯定, 47, 238, 243, 255, 258, 282, 289, 298, 304, 310, 313, 314, 318-323, 325, 326, 336, 341, 372, 384, 462, 484, 486, 503, 666, 667, 707, 708, 801
 Funamoto 船本 (famille), 244, 254, 255, 329, 364, 371, 372, 375, 393
 Fuse Niemon 布施仁右衛門, 524, 749
 Fushimiya 伏見屋, 242, 254
 Gallinato, Juan Xuarez, 232, 234, 495
 Gao Couzuo 高湊左, 541, 725
 Genemon 源右衛門 (marchand), 435, 712
 Genkitsu 元佶, 270, 289, 370
 Gikan 魏官, 273, 277
 Gimmon 伎門 (marchand), 624

Girão, João Rodrigues, 583, 584, 585, 588, 591, 592, 594
 Go Kiemon 五喜右衛門, 472
 Go Tōjirō 五藤次郎, 472
 Gobei 吾兵衛 (capitaine), 355, 356, 393, 663
 Goemon 五右衛門 (marchand), 405, 406, 421, 424
 Gokan 五官, 277, 378, 379, 386
 Gonçalves, Manuel (marchand), 381, 384, 392
 Goos, Pieter, 796
 Gotō Shōzaburō Mitsutsugu 後藤庄三郎光次, 271, 370, 371
 Gozaemon 五左衛門 (interprète), 490
 Gracia (femme de Domingo), 505, 507, 590, 598
 Guan (interprète), 566, 568, 569, 570, 571
 Hainques, Antoine, 618, 619
 Hamada Yabei 濱田彌兵衛, 373
 Han 漢 (dynastie), 5, 123, 200, 218, 219, 306, 307, 340, 710
 Haraya Jiemon 原屋次右衛門, 290, 291, 377
 Hartsinck, Carel, 469, 566, 571, 761
 Hasegawa Chūbei Fujitsugu 長谷川忠兵衛藤繼, 385
 Hasegawa Gonroku Fujimasa 長谷川権六藤正, 385, 433
 Hasegawa Sahyōe Fujihiro 長谷川佐兵衛藤廣, 271, 272, 273, 274, 305, 311, 312, 315, 322, 346, 347, 384, 433, 442, 513, 559, 623, 664, 706
 Hashimoto Jūzaemon 橋本十左衛門, 374, 448
 Hashimoto Naomasa 橋本直政, 182, 185, 186
 Hayashi Akira 林燿, 44
 Hayashi Kiemon 林喜衛門 / Kicko, 53, 456, 504, 505, 506, 507, 544, 545, 562, 607, 613, 625
 Hayashi Razan 林羅山, 257
 Hayashi Shihei 林子平, 182, 183
 Heizaburō 平三郎 (marchand), 624, 625
 Hiên Son 焜山, 104, 415, 416, 417, 418, 419, 439, 684, 685, 686
 Higo Shikan 肥後四官 (marchand), 286, 378, 379, 388, 392, 393, 431, 559
 Hikobei 彦兵衛 (marchand), 394, 435, 436, 687, 713
 Hikoji 彦次 (marchand), 394, 435, 436, 687, 713
 Hirano Tōjirō 平野藤次郎, 331, 374, 395, 448, 456
 Hiranoya Rokubei 平野屋六兵衛, 503-508, 516, 518, 520, 524, 525, 528, 529, 532, 538, 550, 562-564, 600-603, 625, 744, 749, 750, 775
 Hiranoya Shinshirō 平野屋新四郎, 523-525, 529, 746, 749, 750, 751
 Hōjō Ujimasa 北条氏政, 266, 281
 Honda Masazumi 本多正純, 229, 271, 282, 304, 309, 311, 312, 314, 319, 320, 323, 325, 447, 490, 655-657, 665, 666, 668, 669, 671, 708
 Hondius, Jodocus, 122, 155
 Honya Hikoemon 本屋彦右衛門, 204, 206
 Hosokawa Tadaoki 細川忠興, 267, 290, 353, 354, 383, 393, 590, 691, 801
 Hosokawa 細川 (clan), 15, 264, 267, 290, 353, 354, 383, 393, 590, 691, 735, 801
 Hosoya Kibitoshi 細屋喜齋, 289, 376
 Hotta Masamori 堀田正盛, 454
 Hou Jigao 侯繼高, 231
 Hua Yu 華宇, 291, 364, 380, 381, 434
 Huang Erguan 黃二官, 466, 540, 720
 Huang Kuangan 黃寬官, 474
 Ichikawa Danjurō 市川團十郎, 472
 Ichirō 市良 (marchand), 371, 394, 437, 688, 703
 Ikeda 池田 (clan), 112
 Inaba Tsūryū 稻葉通龍, 143
 Ishikawa Ryūsen 石川流宣, 179
 Ishikawa Sanzaemon 石川三左衛門, 542, 734
 Ishin Sūden 以心崇伝, 270, 370, 491
 Itakura Shigemune 板倉重宗, 524, 528, 747
 Itami Shirōbei 伊丹四郎兵衛, 394, 401
 Itamiya Jiemon 伊丹屋治右衛門, 284, 285, 286, 388
 Itoya Tōemon 糸屋藤右衛門, 523, 528, 529, 746

- Itoya Zuiemon 糸屋随右衛門, 113, 115, 243, 528
- Iyoya 伊予屋, 242, 254
- Jefferys, Thomas, 188
- Jiang Jingguan 江景官, 479
- Jinbei (Paolo), 548, 606, 608
- Jinemon 甚右衛門 (marchand), 435, 712
- Jinzaemon 甚左衛 (marchand), 395
- Jinzō 甚三 (marin), 394, 435, 436, 687, 713
- Jōen 乘圓, 628
- Joosten, Jan (Yayousu ややうす), 386, 421, 458
- Joseph Tsuchimochi, 580, 582
- Jūan 寿庵 (marchand), 381
- Justo Kazariya, 581
- Kabei 加兵衛 (capitaine), 335, 691
- Kadoya Kurōbei 九郎兵衛, 433, 533, 630, 633, 718, 721, 724, 725, 727, 734, 735, 736, 738, 739, 740, 741, 742, 743
- Kadoya Shichirōbei 角屋七郎兵衛, 23, 24, 26, 33, 46, 58, 91, 97, 104, 105, 112, 126, 131, 132, 136, 140, 266, 281, 463, 464, 466, 469, 484, 485, 493, 501, 505-510, 532-539, 541-543, 552, 553, 605, 607, 623, 625-627, 629-633, 638, 639, 718, 721, 725-727, 734-736, 739, 741, 795, 796
- Kadoya Shichirōjirō Arihisa 有久 (Shichirōzaemon 七郎左衛門), 533, 634, 738, 739, 743
- Kadoya Shichirōjirō Hidemochi 角屋七郎次郎秀持, 266, 281
- Kadoya Shichirōjirō Tadahiro 角屋七郎次郎忠祐, 24, 533, 542, 630, 633, 634, 718, 721, 727, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743
- Kaempfer, Engelbert, 492
- Kameya Einin 亀屋榮仁, 374
- Kanaya Sukemon 金屋助右衛門, 523, 525, 747, 749
- Katō Kiyomasa 加藤清正, 267, 288, 354, 355, 356, 357, 383, 393, 489, 662, 663, 801
- Katsuragawa Hoshū 桂川甫周, 182
- Kawakami Kabei 川上加兵衛, 624
- Kawaya Sukemon 皮屋助右衛門, 376, 418
- Keimei / Takaaki 啓明, 341, 370, 423, 715
- Kibe 喜兵衛 (marin ?), 394
- Kimura Hanzaemon 木村半左衛門, 492
- Kitchin, Thomas, 193
- Kitsuki (marchand), 377
- Kiya Kūzaemon 木屋九左衛門 ou Jizaemon 二左衛門, 492, 520
- Kiya Yasōemon 木屋彌三右衛門, 363, 492, 520
- Kondō Morishige 近藤守重, 23, 43, 44, 142, 148, 150, 246, 298, 307, 323, 324, 359, 481, 652
- Konishi 小西 Thomé, 605, 606
- Koyano Yoshiharu 古屋野意春, 206
- Kūbei 久兵衛 (capitaine portugais), 393
- Kurōbei 九郎兵衛 (marchand), 433
- Kūtārō / Gotarō (marchand), 377
- Kūzō 久蔵 (interprète), 472
- Labbé, Marin, 620, 621
- Lambert de la Motte, Pierre (Mgr de Bérithé), 493, 618, 619
- Le Gentil, Guillaume, 489
- Lê Hữ Tài 黎有財 (fonctionnaire), 413, 414, 711
- Lê Quý Đôn 黎貴惇, 434
- Lê Thánh Tông 黎聖宗, 20, 237, 437, 688
- Lê 黎 (dynastie), 7, 18, 19, 133, 218, 247, 257, 302, 330, 338, 348, 436, 617, 624, 687, 711
- Legazpi, Miguel Lopez de, 230
- Li Caiguan 李才官, 477, 480, 679
- Li Dan 李旦 (Andrea Dittis), 280, 283, 291, 322, 344, 363, 379, 380, 381, 384, 388, 391, 408, 434, 458, 555, 556
- Li Dong 李洞, 350, 649
- Li Queguan 李却官, 477, 480
- Li Yangming 李陽明, 472
- Lin Yaowu 林耀吾 / Rin Sankan 林三官, 104, 279, 343, 344, 345, 356, 379, 380, 408, 416, 418, 441, 442, 686, 705
- Lin Yuteng 林于騰, 458, 459, 463, 464, 465, 466
- Long Yan / Ryūgan 隆嚴, 239, 240, 241, 644

- Luis, Gaspar, 332, 403, 448, 512, 580, 586, 589, 597, 601
- Mạc 莫 (dynastie), 18
- Maeda Toshinaga 前田利長, 254
- Maeda 前田 (clan), 254, 255, 261, 276, 278
- Maetsuycker, Joan, 546
- Mahot, Guillaume, 619, 620
- Mangosa (Magozaemon ?), 495, 514, 549, 556, 557, 558, 582, 583
- Marini, Giovanni Filippo, 507, 619
- Marques, Pero (missionnaire luso-japonais ?-1670), 498, 548, 607, 608, 612, 614, 618, 619
- Marques, Pero (missionnaire portugais 1575-1657), 498, 581, 583, 587, 607
- Martins, Izabel (chrétienne japonaise), 615, 616
- Matazaemon 又左衛門 (marchand), 289, 370, 376, 438, 529, 714
- Matelieff, Cornelis, 442
- Matsu Hanzaemon 松半左衛門, 523, 524, 529, 746, 749
- Matsudaira Nobutsuna 松平信綱, 454
- Matsugi Miemon 松木三右衛門, 524, 748
- Matsukura Shigemasa 松倉重政, 280, 281, 296, 382
- Matsuura Daigakunosuke 松浦大學助, 526, 531, 752
- Matsuura Shigenobu 松浦鎮信, 259, 289, 318, 383, 384
- Matsuura Takanobu 松浦隆信, 348, 383
- Matthias Machida 町田, 580
- Mayer, Tobie, 192
- Mencius (Mengzi 孟子), 247, 250, 350, 644, 698
- Mercator, Gérard, 155, 796
- Miguel Maki, 581
- Miguel Matsuda 松田, 581
- Mihashi Chōkaku 三橋 釣客, 168, 171, 173
- Ming 明 (dynastie), 4, 5, 18, 25, 165, 196, 211, 212, 216, 217, 219, 231, 263, 264, 375, 376, 378, 434, 457, 458, 459, 462, 510, 528, 544, 630, 664, 679, 691
- Mokuemon 船頭杵右衛門 (capitaine), 376
- Monji Ryōzaemon 問次良左衛門, 353, 354, 393, 692
- Monshō Sōemon 問小庄衛門, 393, 715
- Mori Kōan 森幸安, 127, 131, 135, 136, 137, 140, 141
- Mou She 某舍, 541, 725
- Murata Jōsai 村田定齋, 630, 726
- Nagakubo Sekisui 長久保赤水, 168, 174, 175, 218, 219, 220, 221
- Nakatsu Tokuemon 中津徳右衛門, 627
- Natsu no Kata 夏ノ方, 385
- Nguyễn Cảnh Đoan 阮景端, 239, 240, 241
- Nguyễn Cảnh Hà 阮景河, 239, 333, 369, 370, 438, 439, 440, 686
- Nguyễn Cảnh Hoan 阮景驩, 239
- Nguyễn Cảnh Kiên 阮景堅, 239, 333, 369, 438, 440, 689
- Nguyễn Hoàng 阮潢, 11, 57, 123, 133, 135, 164, 228, 232-239, 245-247, 249-262, 267, 268, 271, 278, 288-291, 298, 301-304, 306, 311-317, 319, 320, 328, 338, 343, 348, 350, 355, 356, 357, 376, 377, 383, 401, 489, 633, 644, 645, 647-664, 681, 800
- Nguyễn Hoàng Bác 阮宏博 (fonctionnaire), 413, 414, 712
- Nguyễn Phúc Ánh 阮福暎 (Gia Long 嘉隆), 481
- Nguyễn Phúc Anh 阮福瑛, 32, 504, 507, 516, 551, 600
- Nguyễn Phúc Chu 阮福洵, 11, 312, 445, 477, 480, 481, 496, 678
- Nguyễn Phúc Diễn 阮福演, 461, 463
- Nguyễn Phúc Khoát 阮福濶, 11, 18, 302
- Nguyễn Phúc Kỳ 阮福琦, 322, 391, 428, 597
- Nguyễn Phúc Lan 阮福瀾, 11, 32, 402, 504, 516, 551, 564, 574, 600
- Nguyễn Phúc Nguyên 阮福源, 236, 245, 249, 251, 255, 301, 302, 304, 306, 311, 312, 315, 319-332, 339, 341, 355, 372, 391, 392, 402, 426-428, 430, 431, 434, 470, 513, 514, 516, 550, 552, 558, 561, 665-675, 708, 801
- Nguyễn Phúc Tần 阮福瀨, 461, 619, 631
- Nguyễn Phúc Thái 阮福泰, 11, 311, 445, 474, 476, 477, 676
- Nguyễn Quốc Vinh 阮國榮 (fonctionnaire), 413, 414, 712

Nikan 二官 (marchand), 378, 379, 431, 434
 Nishi Ruisu 西類子, 363
 Nishikawa Joken 西川如見, 27, 40, 41, 42, 123, 141, 173, 197, 198, 241
 Nishino Yosan 西野與三, 344, 376, 441
 Nuyts, Pieter, 373, 455
 O'in オイン (fils de Yamada Nagamasa), 491
 Obiya Ichibei 帯屋市兵衛, 525, 526, 532, 749
 Obiya Kiemon 帯屋喜右衛門, 524, 525, 529, 749, 751
 Obiya Sakuemon 帯屋作右衛門, 525, 749
 Oda Nobunaga 織田信長, 11, 153
 Okada Gonbei 岡田權兵衛, 539, 632, 724
 Onizuka Gonbei 鬼塚權兵衛, 627
 Ortelius, Abraham, 154, 155, 156, 165, 169
 Ōta Kiemon 負田木右衛門, 376
 Ōtomo Yoshimasa 大伴義正, 209
 Ōuchi 大内 (clan), 15, 264
 Ozawa Shirōemon 小澤四郎右衛門, 310, 330, 333, 341, 342, 703, 716, 717
 Ozawa 小澤 (famille), 25, 290, 299, 310, 330, 333, 341, 342, 703, 716, 717
 Pablo (migrant japonais), 489
 Paramaraja IV, 232
 Paulo (frère de Domingo), 507, 593, 594
 Paulo Saitō, 580
 Peacock, Tempest, 322, 386, 387, 426, 555
 Pedro Kasui, 91, 581
 Pessoa, André (capitaine-major de Macao), 272, 278
 Phạm Thọ Nhượng 範壽讓 (fonctionnaire), 413, 414, 711
 Phạm Văn Tảo 範文藻 (fonctionnaire), 414, 712
 Phaulkon, Constantin, 32
 Piani, Giulio, 515, 580
 Pinto de Figueiredo, Pedro, 605
 Plancius, Petrus, 122, 156, 157, 159, 161, 170, 182
 Po Jai Paran, 391
 Polo, Marco, 110, 164, 165, 266
 Prasat Thong, 32, 490, 491, 492
 Pu Shougeng 蒲壽庚, 90
 Putman, Hans, 280
 Qing 清 (dynastie), 4, 25, 183, 190, 196, 215, 216, 218, 219, 351, 376, 453, 457, 458, 459, 462, 465, 510, 528, 614, 691, 693
 Raja Ijau (reine de Patani), 245
 Rans de Jonge, Constantin, 469
 Ricci, Matteo, 41, 108, 119, 145, 146, 150, 151, 157, 160, 162-165, 167-169, 175, 181, 186, 194, 198, 222, 223, 799
 Rikimaru Shibeï 力丸四兵衛, 524, 748
 Rinemon 林右衛門 (capitaine), 356, 357, 489
 Ro Kōrō 廬高朗, 127
 Rodrigues, Francisco (cartographe), 117
 Rokkan 六官 (marchand), 378, 387, 555
 Romão Nishi 西, 581
 Romeijn, Vincent, 387, 393
 Saccano, Metello, 403, 548, 550, 605, 606, 608, 609
 Sagawa Nobutoshi 佐川信利 (, 280, 283, 322, 384, 388, 393, 420
 Sakai Tadakatsu 酒井忠勝, 339, 454, 699
 Sakai Tadayo 酒井忠世, 339, 490, 699
 Sankan 三官, 277, 378, 379, 416, 686, 705
 Sanzo (marchand), 427, 556, 559
 Saris, John, 273, 387, 555
 Satō Kichiemon no jō 佐藤吉右衛門尉, 395
 Sayers, Edmund, 265, 272, 273, 377, 387, 388, 390-392, 396, 397, 399, 426, 427, 430-432, 443, 492, 495, 505, 506, 512, 513, 555-560, 566
 Seigneur Nguyễn, duc de la préfecture de Hoa 華郡公阮相公, 290, 333, 339, 348, 351, 353, 370, 393, 433, 691, 692, 693, 694, 697, 698
 Seishō Shōtai 西笑承兌, 267, 270, 288, 295, 305, 309, 345, 346, 370, 705
 Seki Chikara no suke 関主税介, 490
 Shi Erguan 世二官, 480
 Shiba Kōkan 司馬江漢, 182, 185
 Shimada Masayuki 島田政之, 310, 333, 369, 370, 697
 Shimai 島井 (famille), 47, 363, 373, 379, 387
 Shimazu Tadatsune 島津忠恒 / Iehisa 家久, 281, 290, 351, 352, 382, 383, 692, 693
 Shimazu Yoshihiro 島津義弘, 350, 351

Shimazu Yoshihisa 島津義久, 259, 268, 289, 350, 649
 Shimazu 島津 (clan), 25, 64, 259, 266, 268, 270, 281, 289, 290, 291, 298, 299, 331, 349, 350-354, 363, 377, 382, 383, 395, 399, 449, 453, 649, 692, 795, 801
 Shiomura Tabei 鹽村太兵衛 (Joseph), 243, 485, 486, 494, 505, 506, 507, 528, 545, 547, 550, 574, 575, 576, 603, 606, 639, 753
 Shiomura Ubei 鹽村宇兵衛, 505, 506, 603
 Shirahama Akitaka (Kenki) 白濱顯貴, 235, 236, 237, 238, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 255, 258, 261, 288, 316, 317, 377, 403, 645, 646, 800
 Shiyiguan 十一官, 540, 720
 Shōbei 庄兵衛, 277, 285, 286, 296, 388, 443
 Si Saowaphak, 489, 490
 Sidotti, Giovanni Battista, 41
 Smythe, Thomas, 505, 557
 Sō Gorō 宋五郎, 625
 Sō 宗 (clan), 264, 276, 298, 448, 453, 625
 Song 宋 (dynastie), 211, 212, 215, 216, 219, 330, 337, 351, 595, 693, 697
 Songtham, 32, 357, 490
 Sri Dhammarājā Ier, 491
 Strick (interprète), 565, 566
 Suetsugu Heizō Masanao 末次平藏政直, 53, 243, 283, 364, 373, 455
 Suetsugu Heizō Shigesada 末次平藏茂貞, 243, 283, 373, 455, 456, 518, 519, 520, 544
 Suetsugu 末次 (famille), 242, 243, 289, 363, 373, 393
 Sueyoshi Hachirōemon 末吉八郎右衛門, 456, 733
 Sueyoshi Kambei 末吉勘兵衛, 373, 374
 Sueyoshi Magozaemon Nagakata 末吉孫左衛門長方, 373
 Sueyoshi Magozaemon Yoshiyasu 末吉孫左衛門吉康, 373
 Sueyoshi 末吉 (famille), 28, 112, 113, 115, 116, 141, 276, 290, 309, 326, 337, 338, 341, 360, 363, 370, 373, 374, 393, 409, 411, 424, 448, 456, 507, 529, 538, 631, 697, 796, 797
 Suke daiyū de Hirado 平戸助大夫, 135, 259, 318, 376, 377, 403
 Sukemon 助右衛門 (Nicolaes, capitaine), 547
 Suminokura Goemon 角倉五右衛門, 104, 258, 368, 394, 415, 417-419, 438, 439, 684, 685
 Suminokura Harunori 角倉玄紀, 331, 366, 369, 456
 Suminokura Ryōi 角倉了以, 13, 242, 255, 258, 289, 290, 335, 336, 365, 368
 Suminokura Shōzaemon 角倉庄左衛門, 368, 371, 435, 436, 437, 438, 687, 689, 712, 713
 Suminokura Sukejiemon 角倉助次衛門, 368, 369, 370, 424, 704
 Suminokura Yoichi 角倉與一 / Sōan 素庵, 13, 253, 256-258, 307, 331, 333-336, 339, 340, 357, 366, 368, 369, 374, 655, 679, 690, 695, 700
 Suminokura 角倉 (famille), 13, 14, 23, 25, 28, 46, 47, 50, 57, 92, 104, 239, 242, 244, 254, 255, 257, 258, 259, 268, 286, 290, 291, 298, 300, 307, 309, 310, 314, 318, 328, 333-342, 348, 352, 354, 359, 360, 363-372, 374, 375, 380, 387, 388, 390, 391, 393, 394, 396, 400, 404, 406, 408, 409, 411, 413-420, 424, 426, 433, 434, 438, 440, 448, 462, 470, 492, 631, 643, 655, 680, 683, 698, 699, 711, 713, 714
 Susanna (fille de M. Van Santvoort), 468
 Swager, Jacob, 387
 Taemon 多右衛門 (marchand), 435, 712
 Taga Heizaemon 多賀平左衛門, 523, 524, 525, 526, 528, 529, 531, 532, 539, 625, 746, 749, 750, 752
 Taikon たいこん, 540, 720
 Takagi Hikoemon 高木彦右衛門, 374, 375, 395, 733
 Takagi Sakuemon 高木作衛門, 375
 Takahira Zenbei (Melchior), 387, 396, 432, 560
 Takami Senseki 鷹見泉石, 113
 Takenaka Shigeyoshi Uneme 竹中重義采女, 280, 395, 448, 450, 516, 544, 614
 Tanabe Hachiemon 田邊八右衛門, 42

- Tang 唐 (dynastie), 4, 21, 140, 156, 165, 202, 205, 219-221, 230, 252, 253, 306, 350, 375, 458, 459, 648, 649, 657, 670, 675, 709
- Tanimura Shirōbei 谷村四郎兵衛 (Francisco), 24, 501, 508, 533, 537, 538, 542, 607, 633, 634, 734, 736-738, 742, 743
- Tankei たんけい, 537, 725
- Taungu (dynastie), 489
- Teixeira, João, 114, 116, 143, 796
- Tenjiku Tokubei 天竺徳兵衛, 394, 397, 399, 408
- Terazawa Hirotaka 寺澤廣高 ou Masanari 正成, 247, 249, 250, 633, 645, 734
- Terazawa Katataka 寺沢堅高, 633
- Tissanier, Joseph, 567, 609
- Tokugawa Hidetada 徳川秀忠, 11, 270, 295, 303, 320, 324, 337, 447, 454, 657, 707
- Tokugawa Iemitsu 徳川家光, 11, 270, 295, 303, 304, 305, 309, 311, 326, 328, 329, 333, 337, 339, 340, 372, 454, 457, 528, 531, 671, 696, 697, 699, 702
- Tokugawa Ienobu 徳川家宣, 11, 41
- Tokugawa Ieyasu 徳川家康, 11, 15, 46, 57, 105, 226, 228, 237, 238, 242-247, 249, 251-261, 263-272, 274, 278, 281, 283, 291, 295, 297, 298, 301, 303-305, 309, 311-315, 319, 324, 326, 333, 334, 336, 343-346, 348, 349, 351, 353, 355, 372, 376, 384-386, 441, 447, 540, 645, 647, 648, 650, 652-654, 656, 657, 660-662, 665, 681, 686, 689, 704, 705, 800
- Tokugawa Yoshimune 徳川吉宗, 11, 471, 473
- Toyotomi Hideyori 豊臣秀頼, 373, 509
- Toyotomi Hideyoshi 豊臣秀吉, 11, 113, 226, 228, 238, 241-245, 247, 249, 250, 254, 255, 264, 267, 269, 298, 303, 319, 334, 345, 350, 355, 366, 369, 371, 373, 447, 528, 567, 630, 643, 644
- Tōzuka Heizaemon 豆塚兵左衛門, 395
- Trần Tĩnh 陳靜 (marquis Văn Ly 文理侯), 57, 333, 335, 370, 371, 394, 414, 415, 419, 435, 436, 437, 438, 440, 684, 687, 688, 690, 691, 713, 714
- Trần Vi 陳爲, 335, 370, 419, 683
- Trịnh Lưu 鄭榴, 330, 333, 341, 342, 703, 716, 717
- Trịnh Thị Ngọc Thanh, 370, 438, 713
- Trịnh Thị Ngọc Thanh 鄭氏玉清, 370, 438, 713
- Trinh Tráng 鄭柑, 11, 290, 302-305, 309, 326-329, 333, 337, 338, 339-343, 357, 366, 369, 370, 405, 420-424, 567-571, 672, 696, 699, 701, 702, 714, 715
- Trịnh Tùng 鄭松, 11, 257, 289, 302, 304, 328, 333, 334, 336, 337, 339, 342, 352, 368, 369, 405, 420, 422, 434, 437-440, 679, 684, 689, 690, 695, 712
- Uemon 右衛門, 284
- Ursula (interprète), 461, 493, 543, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 593, 609, 617
- Ursule Xhoan, 498
- Vachet, Bénigne, 619
- Van Brouckhorst, Antonio, 469
- Van Langren, Michael Florent, 155, 157, 158, 161
- Van Nijenroode, Cornelia, 90
- Van Santvoort, Melchior, 468
- Van Vliet, Jeremias, 489, 490
- Verstegen, Willem, 468, 500, 511, 574, 575, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759
- Visser, Frans Jacobsen, 369, 387, 393
- Vũ Diệu Thịnh 武妙盛, 463
- Wada Ribei 和田利兵衛, 543
- Wada Rizaemon 和田理左衛門 (Paulo da Vada), 27, 53, 461, 483, 485, 486, 488, 493, 498, 509, 521, 543-547, 549, 550, 565, 567, 568, 571-573, 609, 610, 616, 617, 622, 639, 734, 761, 796
- Wada Sanzaemon 和田三左衛門, 543
- Wakakutome 王加久戸壳 / Anioo-san アニオ一さん, 551
- Waldseemüller, Martin, 165
- Wang Junfu 王君甫, 212
- Wang Zhukao 王主考, 540, 720
- Wei Xi 魏喜 / Gi Goheiji 魏五平次, 472
- Wei Zhiyan 魏之琰 (ou Wei Jiushi 魏九使), 58, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 469, 472, 541, 544
- Wei Zhiyuan 魏之瑗 (Itchien), 462
- Wickham, Richard, 408, 555, 560
- Wonderaer, Jeronimus, 402, 568
- Wu Erge 吳二哥, 540, 541, 720

Wu Niang 五娘, 537, 540, 720, 721, 725,
 732, 737
 Wu Shunguan / Go Junkan 吳順官, 91,
 469, 533, 536, 537, 638, 739, 741
 Wu Ziming 吳子明, 471
 Xuanzang 玄奘, 196, 202
 Yaemon 彌右衛門 (marchand), 339, 714
 Yamada Nagamasa 山田長政, 32, 484,
 490-492
 Yamada Toan, 605
 Yamaguchi Naotomo 山口直友, 283
 Yamaoka Dōami 山岡道阿彌, 267
 Yang Zanxi 揚贊溪, 540, 720
 Yoemon 與衛門 (marchand), 362, 491
 Yongle 永樂, 263
 Yoshida Sōjun 吉田宗恂, 256, 257, 258
 Yuan 元 (dynastie), 90
 Zenji 善次 (marin), 394, 435, 436, 687,
 713
 Zenzaburō 善三郎 / Yasōemon 彌三右衛
 門, 273, 274, 390, 391, 395, 408, 428,
 432
 Zenzaemon 善左衛門 (marchand), 435,
 712
 Zhang Erge 長二哥, 540
 Zhao Tuo (Triệu Đà) 趙佗, 4, 218, 219
 Zheng Chenggong 鄭成功, 380, 543, 573
 Zheng Dacheng 鄭大成 (ou Dawei 鄭大
 威), 471
 Zheng He 鄭和, 73, 139
 Zheng Jing 鄭經, 539
 Zheng Zhilong 鄭芝龍, 380
 Zhu Xi 朱熹, 340, 660
 Zontō 存統, 209
 Zuda Rokashi 頭陀浪華子 (Hōtan 鳳譚),
 197, 203, 204, 206, 207, 209

Table des illustrations

Figures

Figure 1 : Nombre de <i>shuinsen</i> par destination.....	292
Figure 2 : Nombre de <i>shuinsen</i> et voyages maritimes par année et destination.....	293
Figure 3 : Réseau de relations de la famille Suminokura avec le Đại Việt.....	367
Figure 4 : Nombre de voyages en Asie du Sud-Est organisés par des <i>daimyō</i>	382
Figure 5 : Réseau de l'East India Company au Japon, au Đại Việt et au Champa.....	389
Figure 6 : Trajet type d'une cargaison entre le Đại Việt et le Japon	527
Figure 7 : Trajet escompté des marchandises envoyées par les résidents de Hôi An en 1638 au Japon.....	527
Figure 8 : Un réseau déstructuré : l'exemple des marchandises envoyées par les Japonais de Hôi An (1638-1641).....	530
Figure 9 : Le réseau intime de Kadoya Shichirōbei	534
Figure 10 : Le réseau commercial de Kadoya Shichirōbei	535
Figure 11 : La communication lors du voyage de la VOC au Đàng Ngoài en 1637.....	565

Tableaux

Tableau 1 : Chronologie comparée des règnes des détenteurs du pouvoir politique au Japon et au Đại Việt	11
Tableau 2 : Liste des portulans et cartes associées analysés	112
Tableau 3 : Liste des cartes du monde analysées	152
Tableau 4 : Liste des cartes bouddhiques et des cartes de la Chine analysées.....	195
Tableau 5 : Noms du Đại Việt dans les registres de <i>shuinjō</i>	287
Tableau 6 : Destinations réelles des navires ayant reçu un <i>shuinjō</i> pour l'Annan	289
Tableau 7 : Nombre de <i>shuinsen</i> par année et destination	294
Tableau 9 : Lettres officielles échangées entre le Japon et le Đàng Trong.....	311
Tableau 10 : Lettres perdues échangées entre le Japon et le Đàng Trong	312
Tableau 11 : Lettres officielles échangées entre le Japon et le Đàng Ngoài.....	333
Tableau 12 : <i>Shuinjō</i> accordés aux Shimazu d'après l' <i>Ikoku goshuinchō</i>	349
Tableau 13 : <i>Shuinsen</i> par lieu d'origine des marchands.....	361
Tableau 14 : <i>Shuinsen</i> pour le Đại Việt et le Champa par lieu d'origine des marchands.....	363
Tableau 15 : Marchands ayant obtenu des <i>shuinjō</i> pour le Đại Việt et le Champa dont l'identité est inconnue	376
Tableau 16 : Population estimée de la <i>Nihonmachi</i> de Manille avant et après 1635	454
Tableau 17 : Origine des navires assurant la liaison Đại Việt/Champa-Japon d'après les <i>Tōsen fūsetsu gaki</i>	465

Cartes

Carte 1 : Carte de la partie orientale de la péninsule indochinoise c.1630	8
--	---

Carte 2 : Carte des provinces japonaises (époque Edo)	9
Carte 3 : Carte des routes du commerce japonais en mers de Chine	10
Carte 4 : Nombre de <i>shuinjō</i> accordés par ville d'origine des marchands du Japon	362
Carte 5 : Nombre de <i>shuinjō</i> accordés pour le Đai Việt et le Champa par lieu d'origine des marchands.....	364
Carte 6 : Itinéraire du Japon au Đàng Trong	398
Carte 7 : Itinéraire du Japon au Đàng Ngoài de William Adams (1619).....	398
Carte 8 : Configuration générale du système portuaire de la capitale du Đàng Ngoài	405
Carte 9 : Les principaux ports de la côte orientale de la péninsule indochinoise par nombre de voyages de marchands du Japon	407
Carte 10 : Le voyage des Suminokura au Nghê An en 1606	419
Carte 11 : Déplacements des marchands au Dang Trong (avril-juin 1617).....	432
Carte 12 : Les connexions de Wada Rizaemon.....	547

Documents (cartes et iconographie)

Document 1 : Extrait du <i>Shijūnikoku jinbutsu zuzetsu</i> (éd. de 1855). A droite : « Tonkin »... 43	43
Document 2 : Détail de la carte du monde de Mercator (1569).....	113
Document 3 : Détail de la carte de l'Asie de João Teixeira (1630).....	113
Document 4 : Détail de la carte de l'Asie de Pieter Goos (1660).....	113
Document 5 : Carte dite « d'Ikeda » (fin du XVI ^e s.)	114
Document 6 : Carte d'Itoya Zuiemon (fin du XVI ^e s.)	115
Document 7 : Carte de Sueyoshi Magozaemon (début XVII ^e s.)	116
Document 8 : <i>Tōyō shokoku kōkaizu</i> (début XVII ^e s.)	117
Document 9 : Détail de la carte d'Ikeda	119
Document 10 : Détail de la carte d'Itoya Zuiemon.....	119
Document 11 : Détail de la <i>Tōyō shokoku kōkaizu</i>	120
Document 12 : Carte dite de Kadoya Shichirōbei (début du XVII ^e siècle).....	128
Document 13 : <i>Tōyō nanyō kōkai kozu</i> (copie de 1865)	129
Document 14 : <i>Ko karuta</i> (1610-1620 ?)	130
Document 15 : Détail de la carte de Kadoya Shichirōbei	131
Document 16 : Détail de la <i>Ko Karuta</i>	132
Document 17 : Détail de la <i>Tōa kōkaizu</i>	133
Document 18 : Détail de la <i>Tōyō nanyō kōkai kozu</i>	134
Document 19 : Détail de l' <i>Ajia shoshū tensen chihōzu</i>	136
Document 20 : Détail de la <i>Kon'en tendo gattaizu</i>	138
Document 21 : Détail de la <i>Tōa kōkaizu</i> (2).....	144
Document 23 : <i>Bankokuzu kawa shōzu</i> (1781)	147
Document 24 : Carte de l' <i>Amakawa kiriyaku kō</i>	149
Document 25 : Détail de la carte de Yamamoto Hisashi (c.1592 ?)	154
Document 26 : Détail de la carte de Kobayashi Ataru (années 1590 ?).....	155
Document 27 : Détail de la <i>Sekaizu narabi ni Nihonzu byōbu</i> (Carte de Berkeley, 1640)	157
Document 28 : Détail de la carte de Kawamori Kōji	158
Document 29 : Détail de la <i>Kan'ei yochizu</i> (1624-1643).....	159

Document 30 : Détail de la carte du musée municipal de Kobe	161
Document 31 : Détail de la <i>Kunyu wanguo quantu</i> (version de 1602)	166
Document 32 : Détail de la <i>Kunyu wanguo quantu</i> (version japonaise c.1604)	166
Document 33 : Détail de la <i>Kon'yo bankoku zenzu</i>	169
Document 34 : Détail de la <i>Chikyū bankoku ichiran no zu</i>	171
Document 35 : Détail de la <i>Chikyū ichiran zu</i> (1783)	172
Document 36 : Détail de la <i>Chikyū ichiran zu</i> (1791)	172
Document 37 : Détail de la <i>Chikyū bankoku sankai yochi zenzusetsu</i>	174
Document 38 : Détail de la <i>Bankoku sōzu</i> (1645 ?)	176
Document 39 : Détail de la <i>Bankoku sōzu</i> (2)	177
Document 40 : Détail de la version révisée de la <i>Bankoku sōkaizu</i> (1708)	178
Document 41 : Détail de la <i>Bankoku enzu</i> (1675-1689)	180
Document 42 : Détail de la <i>Chikyū zu</i> (1797)	183
Document 43 : Détail de la <i>Chikyū zenzu</i> (1796)	184
Document 44 : Détail de l' <i>Oranda shinyaku chikyū zenzu</i> (1796)	184
Document 45 : Détail de la carte du musée municipal de Kobe	188
Document 46 : Détail de la carte de l'Asie du <i>Hokusa Bunryaku</i>	189
Document 47 : Détail de la <i>Shintei bankoku zenzu</i> (1810)	190
Document 48 : Détail de la carte de Muroga (fin XVII ^e ?)	198
Document 49 : Détail de la <i>Nanzenbushū no zu</i> (fin XVII ^e -début XVIII ^e ?)	199
Document 50 : Détail de la <i>Nanzenbushū bankoku shōka no zu</i> (1710)	201
Document 51 : Détail de la <i>Nan'enbudai shokoku shūran no zu</i> (1744)	204
Document 52 : Détail de la <i>Bankoku zu</i>	205
Document 53 : Détail de la <i>Bankoku ichiran zu</i> (1810)	206
Document 54 : Détail de l' <i>Enbudaizu tsuketari nichigūzu</i> (1808)	208
Document 55 : Détail de la <i>Kōmin yochi no zu</i> (1659)	212
Document 56 : Détail de la <i>Daimin kyūhen bankoku jinseki rotei zenzu</i> (1700)	213
Document 57 : Détail de la <i>Chōi ichiran</i>	214
Document 58 : Détail de la <i>Daiminkoku jūsansei no ezu</i> (1725)	216
Document 59 : Détail de la <i>Daishin kōyozu</i> (1785)	217
Document 60 : Détail de l' <i>Ajia shōtōyōzu</i> (<i>Tōdo rekidai shūgun enkaku chizu</i> , 1789)	220
Document 61 : Plaque votive des Sueyoshi (1632)	409
Document 62 : Plaque votive des Sueyoshi (1633)	410
Document 63 : Plaque votive des Suminokura (1634)	410
Document 64 : Détail du rouleau des Chaya (Temple Jōmyō, Nagoya)	427
Document 65 : Détail du rouleau dépeignant le voyage d'un <i>shuinsen</i> au Kōchi (1)	430
Document 66 : Détail du rouleau dépeignant le voyage d'un <i>shuinsen</i> au Kōchi (2)	431
Document 67 : <i>Ōrankoku daizō</i> (<i>Zō no mitsugi</i> , 1729)	473
Document 68 : Taguchi Yoshimori, <i>Hakurai daizō no zu</i> (1863)	473
Document 69 : Chrétien japonais de Batavia d'après Andries Beeckman (c.1656)	631

Table des matières

Remerciements	2
Note sur les noms de lieux, les gentils et les retranscriptions	4
Introduction	13
1. Le contexte : Japon, Đại Việt et Champa au cœur d'un « âge du commerce » en mers de Chine.....	15
2. Un corpus de sources complémentaires	23
3. Axes et méthode : une histoire « totale » des relations interculturelles entre deux rives des mers de Chine.....	29
I – Une recherche au croisement de l'historiographie japonaise des relations extérieures du Japon d'Edo et de l'historiographie des connexions et des circulations.....	38
Chapitre I – Les relations Japon-Asie du Sud-Est, des intellectuels de l'époque Edo aux historiographies japonaises contemporaines	40
1. La constitution d'un savoir historique et géographique formalisé sur le Đại Việt et le Champa à l'époque Edo	40
2. Naissance et âge d'or de l'historiographie des <i>shuinsen</i>	45
3. Entre coopération nippo-vietnamienne et renouvellement des thématiques, l'historiographie des <i>shuinsen</i> après Iwao	52
4. Du « pays fermé » à la « mer interdite » : l'évolution de l'historiographie des relations extérieures du Japon à l'époque moderne	59
Chapitre II – Les relations Japon-Đại Việt au prisme des historiographies des circulations maritimes, des relations interculturelles et des réseaux	69
1. La mer et l'Asie dans l'historiographie	69
2. Jeux d'échelles : histoire globale, microhistoire et histoires connectées.....	79
3. Réseaux marchands et relations interculturelles, une historiographie féconde et débattue	95
II – Le Đại Việt et le Champa dans la cartographie japonaise : l'impact de l'activité des <i>shuinsen</i> sur la production d'un savoir géographique hybride	107
Chapitre III – Du portulan copié au portulan japonisé : la naissance de cartes nautiques japonaises	110

1.	Le Đại Việt et le Champa dans les portulans portugais complétés en japonais...	112
A.	Tracé des côtes et caractéristiques générales : sur la forme, des cartes portugaises.....	113
B.	Sur le fond, une toponymie issue des voyages des shuinsen ?.....	118
2.	Une cartographie adaptée aux besoins japonais : des portulans réappropriés	126
A.	La redéfinition d'un nouvel espace : l'aire d'activité des shuinsen	127
B.	Une toponymie du Đại Việt et du Champa enrichie et au croisement de multiples influences.....	131
3.	Les cartes inspirées des portulans japonais après 1635	142
A.	L'importance limitée accordée au Đại Việt et du Champa dans des portulans simplifiés	143
B.	Les portulans comme supports à des croquis d'illustration ?.....	147
Chapitre IV – Le Đại Việt et le Champa dans les cartes japonaises du monde		151
1.	Un dépassement des modèles européens ? Le Đại Việt et le Champa dans les cartes <i>nanban</i>	153
2.	Entre géographie chinoise, savoir-faire européen et empreinte japonaise : le Đại Việt et le Champa dans la cartographie inspirée par Matteo Ricci	162
A.	Une mise à jour inspirée par les navigations japonaises : la copie de 1604 de la carte de Matteo Ricci.....	163
B.	Poursuivre le travail de mise à jour et de perfectionnement : Đại Việt et Champa dans les cartes de style Ricci	168
C.	Les Bankoku sōzu : simplification, correction et altération de la représentation de l'Asie du Sud-Est.....	175
3.	Une cartographie dans la lignée des innovations européennes : le style <i>Rangaku</i>	181
A.	Un attachement aux formes de représentation antérieures : l'influence persistante des cartes <i>nanban</i> et de style Ricci	182
B.	Une représentation de l'Asie du Sud-Est à jour et en phase avec les cartes européennes ?	187
Chapitre V – Maintien et renouvellement des traditions cartographiques asiatiques : des représentations non réalistes du Đại Việt et du Champa ?.....		195
1.	Đại Việt et Champa dans des cartes bouddhiques réinventées	196
A.	Au tournant du XVIII ^e siècle : une transformation profonde de la cartographie bouddhique.....	197

B.	Une vision du monde de plus en plus contestée : l'évolution de la cartographie bouddhique au XVIII ^e et XIX ^e siècle	203
2.	La cartographie japonaise de la Chine : un affranchissement progressif du modèle chinois ?.....	210
A.	Des cartes dans la lignée de modèles chinois anciens.....	211
B.	Une cartographie japonaise de la Chine à mi-chemin entre modèles anciens et représentation européenne du monde	216

III – Des partenaires privilégiés ? Circulations, diplomatie et réseaux marchands entre le Japon, le Đại Việt et le Champa..... 225

Chapitre VI – Des réseaux de marchands-pirates à l'ouverture de relations diplomatiques : les premiers contacts entre le Japon et le Đại Việt (fin XVI^e-1603)..... 228

1.	L'expansion des réseaux des <i>wakō</i> jusqu'au Đại Việt.....	230
A.	Des marchands-pirates belliqueux : <i>wakō</i> et Espagnols au Quảng Nam en 1596	231
B.	Shirahama Akitaka : dernier <i>wakō</i> ou premier diplomate ?.....	235
2.	Premiers contacts officiels entre le Japon et le Đại Việt (1591-1601)	238
A.	La lettre semi-diplomatique de 1591.....	239
B.	Les <i>shuinjō</i> de 1592, premier pas de l'État japonais vers le contrôle du commerce de l'Asie du Sud-Est ?	241
3.	La mise en place de relations diplomatiques et commerciales régulières (1601-1603)	245
A.	Les deux lettres de Nguyễn Hoàng (5 juin 1601).....	246
B.	Une première description du système des <i>shuinjō</i> : la réponse de Tokugawa Ieyasu (novembre 1601).....	252
C.	Premier <i>shuinjō</i> pour « l'Annan » et marchands mandatés : les relations Japon-Đại Việt avant l'institution des registres de <i>shuinjō</i> (1601-1604).....	254

Chapitre VII – Réglementer et contrôler le commerce avec l'Asie du Sud-Est : les États viet et le Champa dans le système des *shuinjō*..... 262

1.	La mise en place des <i>shuinjō</i> et la tradition des licences de voyages maritimes en Asie	263
A.	Kanhe, <i>weiyin</i> et <i>cartaz</i> : de multiples sources d'inspiration et de comparaison	263
B.	Des premiers <i>shuinjō</i> au système élaboré par Tokugawa Ieyasu	266
2.	Définir, dénombrer et classer les <i>shuinjō</i> : une réévaluation	269

A.	Lutter contre la violence et la piraterie ? Forme et fonction des <i>shuinjō</i>	270
B.	Comptabiliser les <i>shuinsen</i>	275
C.	Bénéficiaires, date et destination des <i>shuinjō</i> : des données trompeuses ?	282
3.	Le Đại Việt et le Champa dans le système des <i>shuinjō</i>	286
A.	Les noms du Đại Việt dans les <i>shuinjō</i>	287
B.	Le Đại Việt, destination privilégiée des marchands de l'ère des <i>shuinsen</i>	292

Chapitre VIII – Les relations diplomatiques entre le Đại Việt, le Champa et le Japon à l'ère des *shuinsen*..... 298

1.	Les lettres diplomatiques comme moyen privilégié de construction du terrain d'entente	301
A.	Se désigner et désigner l'autre	301
B.	Des discours et pratiques diplomatiques mutuellement intelligibles	305
2.	Les Tokugawa et les Nguyễn, partenaires privilégiés	311
A.	Stabilité et régularité des échanges en dépit des violences (années 1600-c.1615)	313
B.	Mettre un terme aux violences des marins et marchands japonais : la nomination de Funamoto Yashichirō	320
C.	Prendre parti dans la guerre Trịnh-Nguyễn : les requêtes de Nguyễn Phúc Nguyễn auprès des Tokugawa et des Chaya	326
3.	Les Tokugawa et les Trịnh.....	332
A.	Des relations diplomatiques entre autorités provinciales et marchands (1603-1624)	334
B.	L'échec de la mise en place de relations officielles et régulières (1624-1635).....	337
4.	Heurts et malheurs des relations diplomatiques avec le Champa	342
5.	Une diplomatie concurrente ? Les <i>daimyō</i> et les pays viêt	348
A.	Indépendance économique et stratégie diplomatique des Shimazu	349
B.	Nouer des relations à l'ombre du bakufu : la lettre de Hosokawa Tadaoki (1612)	353
C.	Une activité diplomatique intense : les ouvertures des Nguyễn à Katō Kiyomasa	354

Chapitre IX – Les marchands du Japon au Đại Việt et au Champa pendant l'ère des *shuinsen* (1601-1635)..... 359

1.	Les marchands du Japon et le commerce du Đại Việt : identification et typologie	360
----	---	-----

A.	Les villes d'origine des marchands commerçant au Đại Việt et au Champa...	361
B.	Les grandes familles de marchands et le commerce du Đại Việt.....	365
C.	Les marchands individuels et le commerce du Đại Việt.....	375
D.	Les daimyō et autorités politiques.....	381
E.	VOC et EIC, des acteurs majeurs du commerce entre le Japon et le Đại Việt ?	385
F.	Une foule de marchands méconnus : équipages et passagers	392
2.	Les activités commerciales des marchands du Japon au Đại Việt et au Champa	396
A.	Routes maritimes, ports et voyage	397
B.	Marchands et fonctionnaires : le commerce entre le Japon et le Đại Việt face à la bureaucratie viêt	412
C.	Les relations commerciales entre le Japon et le Champa : un partenaire mineur ?	441

Chapitre X – Les relations entre le Japon et le Đại Việt face à l'interdiction des voyages maritimes (années 1630-milieu du XVIII^e siècle)..... 445

1.	L'impact des édits des années 1630 sur le commerce des marchands du Japon au Đại Việt	446
A.	Chronologie du renforcement progressif du contrôle du bakufu sur les relations extérieures	446
B.	Les marchands du Japon face à l'édit de 1635.....	454
2.	Des intermédiaires devenus incontournables : Chinois et Hollandais dans les relations entre le Japon et le Đại Việt	457
A.	Les « Chinois », les Hollandais et les autres	458
B.	Chinois et Hollandais dans le commerce entre le Japon et le Đại Việt.....	461
3.	Le maintien de relations diplomatiques ponctuelles	470
A.	Des ambassades et relations officielles intermittentes ?	470
B.	Les lettres des Nguyễn et la question des naufragés, derniers vestiges des relations diplomatiques Japon-Đàng Trong	474

IV – Marchands, fidèles et intermédiaires : les communautés japonaises du Đại Việt .484

Chapitre XI – Genèse, organisation et évolution des communautés japonaises des États viêt
..... 488

1.	Hội An, la principale <i>Nihonmachi</i> ?	488
2.	La longévité des communautés japonaises du Đại Việt et du Champa	495

A.	Hội An.....	495
B.	Le Đàng Ngoài	497
C.	Le Champa	499
3.	Dénombrer la population japonaise du Đại Việt.....	499
4.	Le maillon fort de la <i>Nihonmachi</i> : le chef des Japonais	502
Chapitre XII – Les Japonais du Đại Việt et le commerce des mers de Chine		509
1.	Les Japonais du Đại Việt au XVII ^e siècle, des marchands de premier plan	511
A.	Les Japonais du Đại Việt jusqu’aux édits des années 1630 (années 1610-1636)	511
B.	Les Japonais du Đại Việt pendant la période d’interdiction des voyages maritimes (après 1635).....	521
2.	Les Japonais du Đại Việt, figures politiques et intermédiaires incontournables .	548
A.	Les résidents japonais et les autorités politiques : des relations privilégiées ?	549
B.	Les résidents japonais du Đại Việt, partenaires indispensables et concurrents redoutables des Européens	554
Chapitre XIII – Religion, culture et vie quotidienne des Japonais du Đại Việt.....		578
1.	Les ports du Đại Việt, havres d’un christianisme en exil ?	578
A.	L’ère des shuinsen, âge d’or de la chrétienté japonaise du Đại Việt	579
B.	Ennemis du christianisme et persécutions : une communauté fragilisée ? (1635- années 1660).....	599
C.	Les Japonais chrétiens entre persécutions et concurrence entre la Compagnie et les MEP (années 1660-1680)	610
2.	La <i>Nihonmachi</i> de Hội An : un autre Japon ?	623
A.	Le maintien de pratiques et rituels bouddhistes dans et hors de la <i>Nihonmachi</i>	623
B.	Recréer un environnement familial ? Alimentation et culture matérielle	629
C.	Laisser une trace et conserver des liens étroits avec le Japon	632
Conclusion.....		636
V – Livre des annexes.....		642
I – Lettres et documents officiels		643
1.	Lettres officielles.....	643

A. Đàng Trong.....	644
B. Đàng Ngoài.....	679
C. Champa.....	704
2. Autres documents.....	707
A. Đàng Trong.....	707
B. Đàng Ngoài.....	709
III – Corpus Kadoya.....	718
IV – Sources hollandaises.....	744
V – Sources jésuites.....	766
Bibliographie.....	779
1. Sources primaires.....	779
A. Sources manuscrites et facs-similés.....	779
B. Sources imprimées.....	779
2. Historiographie.....	783
Index des noms de lieux.....	819
Index des noms de personnes.....	823
Table des illustrations.....	832

**Bateaux-pigeons, quartier japonais et cartes nautiques : réseaux marchands et relations
interculturelles entre le Japon, le Đại Việt et le Champa (XVI^e-XVIII^e siècles)**

Cette thèse vise à analyser l'une des connexions majeures des mers de Chine à l'époque moderne : les relations entre le Japon, le Đại Việt et le Champa. A partir du milieu du XVI^e siècle, l'impossibilité d'accéder au marché chinois pousse les marchands japonais à investir de plus en plus dans le commerce avec l'Asie du Sud-Est. Ils peuvent y échanger leur argent et leur cuivre contre de la soie et des produits tropicaux. Pour les Japonais, le Đại Việt présente des avantages décisifs : il accueille des marchands venus de Chine et est le seul pays de la région à produire lui-même de la soie. De plus, les autorités des deux pays partagent une conception similaire de l'étiquette et une instruction fondée sur les mêmes classiques. Le Champa, quant à lui, revêt une importance capitale auprès des autorités japonaises en tant que pourvoyeur de bois précieux. Ces relations connaissent une profonde restructuration au cours des années 1630, quand le shogunat interdit aux Japonais de quitter le pays, sans que cette connexion ne disparaisse. Par ailleurs, ces contacts avec le monde extérieur ont permis à une cartographie spécifiquement japonaise de se développer. Les cartes réalisées, si elles se fondent sur des modèles européens ou chinois, parviennent cependant à les réinventer et à les dépasser.

La proximité entre le Japon et le Đại Việt en a donc fait des partenaires privilégiés, ce qui a permis l'établissement de communautés japonaises dans les ports viêt. Ces résidents japonais y ont occupé une fonction centrale, celle d'intermédiation entre Européens et autorités viêt. L'objectif de ce travail de recherche est d'explicitier les fondements sur lesquels cette entente s'est nouée et d'analyser les réseaux multiethniques autour desquelles elle s'est construite, en recourant notamment à des modélisations informatiques.

Mots-clés : circulations maritimes, migrations, réseaux, commerce interculturel, cartographie, mers de Chine, Japon, Vietnam, Champa.

**Pigeon-ships, Japanese quarter, and nautical charts. Trading networks and cross-cultural
relations between Japan, Đại Việt and Champa (16th-18th centuries)**

This dissertation aims to analyse one of the major connections in the early modern China seas, the relations between Japan, Đại Việt and Champa. From the mid-16th century onwards, as they were unable to access the Chinese market, Japanese traders increasingly invested in trade with Southeast Asia. They could exchange silver and copper against silk and tropical products. Đại Việt offered decisive advantages for the Japanese. Merchants coming for China went there to trade and it is the only country to produce silk on its own. Furthermore, the authorities in both countries shared a same vision of diplomacy and their instruction was based on the same classics. As for the Champa, it was of particular importance for the Japanese authorities as a supplier of precious woods. These relations underwent a thorough reorganisation in the 1630's, when the shogunate prohibited the Japanese from leaving the country, but this connection remained strong. Besides, these contacts with the outside world enabled a specifically Japanese cartography to emerge. Although they are based on European or Chinese models, these maps succeeded in reinventing and going beyond these models.

The proximity between Japan and Đại Việt made them privileged partners and lead to the settlement of Japanese communities in Viêt ports. These Japanese residents played a crucial role in these societies, as go-betweens between the European and Viêt authorities. The purpose of this research work is to demonstrate how this common understanding emerged, and to analyse the networks that shaped it, notably through computer modelling.

Keywords: maritime circulations, migrations, networks, cross-cultural trade, cartography, China seas, Japan, Vietnam, Champa.